REVUE

DEUX MONDES

[illegible] — NOUVELLE PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

XIXe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME II. — 1er AVRIL 1849.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DEUXIÈME

DIX-NEUVIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1849

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES SQUATTERS

SOUVENIRS D'UN ÉMIGRANT.

PREMIÈRE PARTIE.

J'ai sous les yeux des lettres écrites des points les plus opposés de l'Amérique du Nord, par un jeune émigrant dont la révolution de février a brusquement déplacé l'existence. Dernier rejeton d'une famille historique, George de L... n'était pas un de ces esprits inquiets que l'influence d'une étoile errante pousse de contrée en contrée à la poursuite de quelque chimère. D'un caractère tranquille et rêveur, ennemi de tout changement, il était de ces hommes qui regardent la vie couler comme un fleuve, sans s'inquiéter d'où viennent ses eaux, sans se demander où elles iront se perdre. C'est à la nécessité qu'il avait obéi en quittant la France après avoir recueilli à la hâte les débris de son patrimoine. Il avait disparu sans que personne eût été informé de son départ; quand, les premiers jours de trouble passés, la société, un peu remise de son émoi, avait pu compter ses morts et ses blessés, alors seulement les amis de George de L... avaient remarqué son absence. Bientôt cependant j'avais eu de ses nouvelles, et les premières lettres qu'il m'écrivit ne furent qu'une sorte de prélude à une assez volumineuse correspondance où il y avait à la fois l'abandon d'un journal de

voyage et l'intérêt d'un roman. Ce qui me frappa surtout dans les longues confidences de George de L..., ce fut le contraste de deux pays, de deux civilisations, qui s'y reflétaient parfaitement. En quelques mois, le jeune émigrant avait fait l'essai de deux existences, celle du colon cultivateur dans les solitudes de la Virginie et celle du chercheur d'or sur les grèves de la Californie; il avait pu les comparer, en apprécier mûrement les inconvéniens, ainsi que les avantages. On ne s'étonnera pas que je me sois plu à recueillir ces impressions, qui étaient pour moi autant de souvenirs : j'avais vu moi-même les lieux que George décrivait complaisamment, j'avais vécu au milieu des rudes populations qu'il visitait. Un autre motif me rendait cette correspondance intéressante : j'y trouvais de vifs aperçus sur les profondes révolutions qui menacent le Nouveau-Monde comme l'Europe. Je comparais le présent de l'Amérique à son avenir, et les villes mêmes qu'avait traversées le voyageur me facilitaient cette comparaison; la Nouvelle-Orléans, New-York et San-Francisco, par exemple, me semblaient représenter les faces les plus curieuses de ce monde naissant, ses grandeurs passées et ses grandeurs nouvelles : d'une part, la richesse acquise péniblement et courageusement par la culture; de l'autre, les faciles et merveilleuses conquêtes du chercheur d'or. C'était, en un mot, l'Amérique d'hier et l'Amérique d'aujourd'hui qui se trouvaient opposées l'une à l'autre dans leurs plus pittoresques aspects.

Par une singularité digne de remarque, ces deux points extrêmes du même continent, New-York et San-Francisco, semblent rapprochés par l'identité des conditions géographiques. La première de ces villes, à l'est et sur l'Atlantique, regarde l'Europe; la seconde, à l'ouest, sur l'Océan Pacifique, est en face de l'Asie. Les fondateurs de New-York, comme ceux de San-Francisco, durent être frappés par l'aspect d'une immense baie, abritée contre les vents du large par une ceinture de collines verdoyantes, et au fond de laquelle venaient se déverser deux larges fleuves. Des deux côtés, d'ailleurs, on retrouve les mêmes avantages naturels. Le Rio-San-Joaquin et le Rio-Sacramento sont pour San-Francisco ce que l'Hudson et la Rivière de l'Est sont pour New-York : il n'y a que les noms à changer. Aujourd'hui encore la race anglo-saxonne remplace à San-Francisco la race espagnole, comme elle remplaçait à New-York, il y a deux siècles à peu près, les colons hollandais. Ici toutefois il y a un premier contraste à noter. A New-York, la race anglo-saxonne n'a plus qu'à maintenir une prospérité acquise et développée par de longs efforts; à San-Francisco, elle voit cette prospérité naître et grandir déjà avec une rapidité merveilleuse. En d'autres termes, la capitale commerciale de l'Union américaine ne fait aujourd'hui que raconter l'histoire future de San-Francisco. Cette vaste baie de New-York, jadis déserte, est trop resserrée maintenant pour

les navires qui s'y pressent de tous les points du monde. Sur les hauteurs, autrefois inhabitées, qui dominent l'entrée de la baie, au milieu des bois et des jardins, toute une ville de maisons de plaisance s'élève, oisive et silencieuse, au-dessus de la ville affairée, qui fait sans cesse monter vers le ciel, avec la vapeur de ses usines, le bruit joyeux de son activité commerciale. Entre les rives escarpées de l'Hudson, entre les bords plus adoucis de la Rivière de l'Est, les bateaux à vapeur se croisent en tous sens et annoncent leur passage par des colonnes de fumée auxquelles répond de loin, dans la campagne, la traînée blanchâtre des locomotives, car New-York est le centre des chemins de fer de l'Union. Puis la nuit, quand les feux de la ville sont éteints, quand les falots des navires ne brillent plus dans la baie, le phare de *Sandy-Hook,* les signaux des montagnes de Neversink, éclairent encore de leurs feux tournans ou fixes la marche des navires qui cherchent à franchir la passe des Narrows.

La baie de San-Francisco est loin de présenter un aspect aussi animé; mais la race anglo-américaine a signalé sa présence en Californie par une activité qui ne peut manquer d'amener une transformation prochaine. En attendant, je ne puis m'empêcher de préférer aux brillans aspects de New-York les paysages solitaires de San-Francisco. Le long des deux bras de terre qui s'avancent pour protéger l'enceinte de la ville mexicaine, la mer brise en gerbes écumantes jusqu'au pied des cèdres qui la bordent. Au milieu de la baie, qui ressemble à un lac tranquille, quelques navires, perdus dans l'immensité, dessinent leurs mâts isolés sur l'éternel azur du ciel mexicain. Ici c'est un bâtiment américain peint en blanc, indolemment balancé par la houle, comme un albatros gigantesque; plus loin, un baleinier, aux flancs souillés de sang et de graisse comme le tablier d'un boucher, se répare entre deux campagnes, et la mer disparaît autour du bâtiment sous un essaim blanchâtre de goëlands affamés. Au loin, des îles nombreuses s'élèvent comme des obélisques ou s'allongent comme des corbeilles de verdure au-dessus des eaux. Enfin, au pied de hautes collines et à l'extrémité du promontoire qui ferme la rade du côté du nord, quelques maisons en pisé, aux murs blanchis, se groupent au bord de la mer comme une troupe de mouettes prêtes à prendre leur essor. C'est la ville mexicaine de San-Francisco, telle du moins que je l'ai vue il y a peu d'années. Si, de la hauteur où elle est située, on étend ses regards, par-delà l'enceinte de la baie et l'embouchure des deux fleuves, le Sacramento et le San-Joaquin, jusqu'à la ligne orientale de l'horizon, on aperçoit une longue chaîne de montagnes que couronnent d'épaisses forêts de cèdres centenaires, et derrière lesquelles se dresse le sommet escarpé du pic du Diable. C'est un splendide paysage, mais où il ne faut chercher aucune de ces traces d'acti-

vité industrielle qui donnent un caractère particulier aux rives de l'Hudson. A peine de temps à autre un canot ou une pirogue remonte les deux fleuves solitaires, où les élans et les chevaux sauvages viennent se désaltérer en paix. Si, du milieu de la plaine inhabitée qui attend une ville, derrière une colline ou derrière un bouquet d'arbres s'élève quelque fumée vagabonde, cette colonne bleuâtre, doucement balancée par la brise, n'annonce point une locomotive, mais le foyer d'une troupe d'Indiens chasseurs ou de trappeurs américains qui font halte dans les solitudes. Là, plus de phares la nuit pour guider les navires à travers les écueils de l'Océan, mais parfois un rayon furtif de la lune qui verse ses lueurs bleuâtres sur l'un des pics neigeux de la Sierra-Nevada.

Comme moi-même, le jeune exilé avait pu comparer ces divers aspects du monde américain, la vie méridionale dans son insouciance sauvage, l'ardeur fiévreuse des émigrans de toute race et de tout pays, la civilisation anglo-saxonne dans sa puissante activité. De quel côté sont les conquêtes durables et les plus glorieux triomphes? De quel côté aussi est l'avenir de la société américaine? Toutes ces questions se pressaient en moi quand je me rappelais le contraste si éloquent de San-Francisco et de New-York. Le récit que j'emprunte aux lettres de George de L... y répondra peut-être.

I.

Après une traversée de trente-cinq jours, notre bâtiment, parti du Havre, arrivait à l'endroit où le Mississipi, encore invisible, pousse au milieu de l'Océan ses flots jaunis, et où l'Océan s'écarte respectueusement devant l'impétuosité du père des fleuves. C'est à ce moment que je m'interrogeai une dernière fois avant de débarquer dans ma nouvelle patrie. Quelles ressources apportais-je dans ce monde inconnu? quelles chances de fortune m'offrait cet exil dont je ne pouvais fixer le terme? Au temps de ma prospérité, j'avais acheté, pour la somme de 5,000 francs, une concession de terrain aux États-Unis d'Amérique. Le prix de ces terrains, médiocre d'abord, avait successivement augmenté en passant de main en main. Mon but alors n'avait été que de rendre service à un ami dans l'embarras, qui me sut un gré infini de lui payer 5,000 francs la possession de cinq cents acres (deux cent cinquante hectares) de terres vierges au-delà de l'Atlantique, dans l'état de Virginie. L'acte de cession était parfaitement authentique, dûment enregistré à la cour du comté où était située la concession. Le défrichement de ces terres incultes devenait, avec le quart d'une année de mes revenus, c'est-à-dire 6,000 francs, ma seule ressource au lendemain de la révolution de février. Mon parti avait bientôt été pris. J'étais allé déjeuner une dernière fois au Café de Paris, et le soir j'étais au Havre.

Un navire, le *Queen Victoria*, partait le lendemain pour la Nouvelle-Orléans. J'avais pris passage à son bord, et, quelques momens après, la terre de France n'était plus à mes yeux que comme une fumée bleuâtre confondue avec les brumes lointaines de l'horizon.

J'étais encore sous l'impression de mes tristes pensées, quand on signala l'embouchure du Mississipi. Mon cœur se serra, je l'avoue, à l'aspect de ces deux rives basses, inondées, fangeuses, entre lesquelles des eaux limoneuses écument et bouillonnent en roulant une avalanche d'arbres déracinés et d'amas de terre arrachés aux berges du fleuve géant. Ces nuées d'oiseaux tourbillonnant au milieu des vapeurs que dégage la masse des eaux, ces arbres charriés comme des brins de paille, montrant alternativement leurs puissantes racines ou leurs feuillages souillés, ces îlots entraînés par la force irrésistible du courant, tout m'offrait l'image de la désolation et du chaos. Le navire entra dans le fleuve aux rives toujours noyées et large comme une mer intérieure. A partir du petit village de la Balise, composé de quelques huttes de pêcheurs, il s'avança plus rapidement, traîné par un remorqueur. Nous approchions du terme de cette longue navigation. Déjà des traces de culture se laissaient voir : nous aperçûmes des rizières d'abord, puis des champs de cannes à sucre; enfin, nous vîmes surgir au loin une forêt de mâts et de cordages, qui désignait l'emplacement où, protégée par sa levée contre les invasions du fleuve, s'élève et grandit chaque jour la reine du Meschacébé, la Nouvelle-Orléans.

Ceux qui ont visité la Nouvelle-Orléans savent quel aspect étrange présente à un Européen la population noire et blanche qui afflue dans ses rues; ils savent aussi combien est singulière, à l'époque des crues du fleuve à peine contenu par la levée, la perspective de ces mille ou douze cents navires qui semblent flotter au-dessus de la ville. C'était sur cette levée que je me plaisais surtout à me promener, et, tout en pensant à la patrie absente, je passais de longues heures à contempler le cours impétueux du Mississipi. J'avais pris des renseignemens sur la direction que je devais suivre pour me rendre dans mon domaine, et je me disais que ces eaux écumantes avaient baigné peut-être les terres qui attendaient mon exploitation. En effet, ma propriété était située près d'un affluent de l'Ohio, qui lui-même verse ses eaux dans le Mississipi. On m'avait tracé d'avance mon itinéraire. Il s'agissait de remonter le Mississipi jusqu'à son embranchement avec l'Ohio, de remonter encore ce second fleuve jusqu'au village de Guyandot, puis, laissant là le bateau à vapeur, de m'enfoncer à vingt-cinq lieues dans les terres, sur la rive droite de l'Ohio. Là, entre la rivière de Guyandot, qui se jette dans le fleuve près du village du même nom, et une autre rivière nommée le *Sandy-Creek*, s'étendaient les deux cent cinquante hectares de forêt dont j'étais seigneur suzerain. En quel endroit pré-

cisément? comment reconnaître les terrains qui m'appartenaient? C'est ce que j'ignorais; mais l'essentiel était d'avoir ces données premières, sauf à les compléter en arrivant sur les lieux. Je résolus donc de me mettre sans plus tarder en quête de ma propriété, et, secouant la torpeur qui commençait à m'envahir sous un ciel torride, je m'arrachai aux délices énervantes de la Capoue américaine pour aller me retremper au milieu des brises du désert.

Près de cinq cents bateaux à vapeur de toutes dimensions et plusieurs milliers de bateaux plats (*flat boats*) sillonnent en toute saison l'Ohio et le Mississipi. J'avais pris passage sur un de ces énormes *steamers* américains que je comparerais volontiers à nos établissemens de bains chauds sur la Seine. Je fus frappé du singulier contraste que présente le spectacle animé du fleuve avec l'aspect désolé des deux rives. Des champs, des landes incultes, des marécages où les alligators fuient la présence de l'homme, se succèdent tristement durant une navigation d'une centaine de lieues. Je ne trouvai une diversion à la fatigante monotonie de ce paysage que dans l'étrange réunion de passagers au milieu de laquelle je me voyais jeté. Les principaux états de l'Union y étaient représentés. A l'étage inférieur du bateau, quelques centaines de mariniers des *flat boats*, devenus simples passagers sur le *steamer*, faisaient leur cuisine, chantaient, buvaient, entassés dans un étroit espace. Des Canadiens, de retour des prairies du Missouri, du Nouveau-Mexique ou des Montagnes Rocheuses, regagnaient les froides contrées du nord et se racontaient leurs périlleux voyages ou leurs luttes avec les hordes indiennes. Le pionnier de l'ouest, la carabine sur l'épaule, se croisait sur le pont du bâtiment avec le marchand d'esclaves de la Virginie. Les quakers et les quakeresses, reconnaissables, les uns aux larges basques de leurs habits, les autres à leurs chapeaux de soie grise, gardaient au milieu de ces hommes bruyans et affairés leur modeste allure et leur démarche compassée. Un gentleman raide et taciturne était assis près d'une jeune fille, qui, sous la garde de son fiancé et sous l'égide des mœurs américaines, entreprenait un voyage de plaisir. A côté d'un groupe de défricheurs du Kentucky, on voyait une famille de la Louisiane qui allait passer l'été dans ses possessions de la Virginie, et les femmes créoles, fleurs françaises épanouies dans toute leur beauté sous le ciel américain, formaient un contraste plein de charme avec les rudes Kentuckiens aux formes herculéennes. Mon regard errait de l'un à l'autre de ces types d'une société si nouvelle; mais, s'il s'arrêtait çà et là avec complaisance, c'était surtout quand il croyait reconnaître, parmi tant de figures étrangères, quelque pâle voyageur de l'ancien monde, exilé comme moi peut-être dans le nouveau par les révolutions du pays natal.

Parfois un mouvement inusité régnait à bord : c'était quand les mariniers passagers interrompaient leurs chants ou leur cuisine pour aller charger à terre les bois empilés sur la rive, ou quand notre bâtiment rencontrait des trains de bateaux redescendant le cours du fleuve. Alors les bateliers échangeaient entre eux des hourras qui allaient réveiller au fond des forêts voisines des échos formidables. Quelquefois aussi la foule des passagers se précipitait sur les lisses du bateau pour assister à la lutte de deux *steamers* rivaux. Les chaudières, gorgées de vapeur, nous assourdissaient de leurs sifflemens; les palettes des roues battaient convulsivement le fleuve, dont les vagues bouillonnantes allaient au loin blanchir la rive et courber les roseaux, jusqu'au moment où du vapeur distancé partaient des cris de colère couverts par le cri de triomphe du capitaine victorieux. Les chefs des deux équipages jouaient leur vie et la nôtre dans ces téméraires parties avec une audace tout américaine.

C'était le soir surtout, à l'heure où le pont redevenait calme et solitaire, que la nature du Nouveau-Monde se révélait à moi dans sa sévère majesté. La plupart des passagers dormaient dans leurs cabines; quelques voyageurs plus intrépides s'étendaient, enveloppés de leurs manteaux, sur les bancs restés vides. J'étais presque toujours de ces derniers, et j'ai passé ainsi quelques-unes des plus douces heures de mon voyage. Au tumulte du jour avait succédé un silence complet, que troublaient seuls le sourd retentissement de la machine, la voix du timonier et le craquement des arbres submergés que broyait sous l'eau la quille du navire. Les falots de poupe répandaient sur le fleuve assombri d'incertaines lueurs. Sur la nappe noire des eaux paisibles glissaient silencieusement de longs trains de ces mêmes bateaux plats si bruyans le jour. Un *steamer* passait auprès de nous comme un tourbillon et se perdait bientôt dans l'ombre, couronné d'un panache de fumée pailleté d'étincelles. Des feux brillaient sur les rives, comme des phares lointains, et signalaient la hutte ou le bivouac d'un *squatter*. Il y avait un charme indicible dans ces aspects nocturnes; mais à ce charme se mêlait parfois une tristesse que j'essayais vainement de combattre. Qu'étais-je, moi rêveur inutile, parmi ces hommes habitués dès l'enfance à lutter contre la nature et à porter en tous lieux leur énergique activité? Qu'allais-je faire au milieu de ces solitudes, et dans quel monde inconnu ma vie devait-elle s'achever? Les chênes gigantesques qui se dressaient sur la rive me semblaient alors prêts à me barrer le passage, comme autant de sombres fantômes, et dans la plainte monotone que le vent de la nuit arrachait aux forêts primitives, je croyais surprendre de lugubres prédictions.

Un seul des passagers paraissait partager mon goût décidé pour les rêveries nocturnes; jamais il ne lui arrivait de quitter le pont, même

dans les nuits froides, où je ne restais que peu d'instans hors de la cabine. Un matin, je résolus de l'interroger, et j'appris que, Français comme moi, il avait comme moi quitté son pays après la révolution de février. Je lui rendis confidence pour confidence. — Vous avez pris le bon parti, me dit-il, le seul qui restait à prendre. — Et il commença le récit assez curieux d'une de ces existences agitées qui, en Amérique comme en Europe, cherchent à se fixer sans jamais y réussir. Mon compagnon de voyage était un de ces mille jeunes gens qui, attirés à Paris par une fausse vocation littéraire, ne tardent pas à expier leur erreur dans une lutte pénible contre la misère. Il était arrivé à la Nouvelle-Orléans avec un capital d'une trentaine de francs, son passage une fois payé, et comptait moins sur d'aussi faibles ressources que sur un roman qu'il apportait en portefeuille. Un ami, à qui il avait caché sa détresse pour ne pas décourager son zèle, lui avait heureusement trouvé un éditeur, et c'était avec le produit de la vente de son manuscrit que le romancier voyageait sur le Mississipi, à la recherche, comme moi, d'une propriété territoriale. Son livre n'ayant eu aucun succès, il avait renoncé aux aventures littéraires, et s'était résigné à acheter pour cent francs dix acres de forêts vierges; il avait payé ses dettes d'auberge, fait emplette d'une carabine du Kentucky, d'une hache de l'Illinois, et obtenu du capitaine de notre *steamer* qu'on le transportât à prix réduit, sauf à ne lui accorder que la place au feu et non au couvert. Moyennant cet arrangement, chaque lieue que le romancier devenu planteur faisait vers son domaine lui coûtait à peine dix centimes de France (1).

La philosophique insouciance de mon compatriote me rendit du courage, et j'enviai presque sa joyeuse témérité. L'émigrant m'énuméra ses moyens d'exploitation. — Vingt-cinq piastres, ou cent vingt-cinq francs, comme il vous plaira, voilà tout mon capital, me dit-il. Vingt-cinq francs me suffisent à acheter en patates et en bœuf salé la provision d'une année. J'aurai bien du malheur, si à cet ordinaire de matelot je ne puis ajouter de temps à autre un quartier de cerf ou de chevreuil. Il me restera donc encore une réserve de cent francs. J'en dépenserai la moitié pour la construction d'un *log-house*, le reste me servira pour ensemencer les terres que ma hache défrichera. Un grain de maïs me rapportera un épi; avec le produit d'un acre de terre, j'en achèterai dix autres, et je continuerai d'étendre ainsi les limites de mes champs jusqu'au moment où, dans mon orgueil satisfait de propriétaire, il me plaira de déposer ma hache et de dire : C'est assez. De tels projets ne sont pas des rêves dans le pays où

(1) Le centime d'Amérique est la centième partie du dollar, ou un peu plus de cinq centimes de France.

nous sommes. Nous approchons d'une ville dont l'accroissement prodigieux est un des faits les plus remarquables de l'histoire d'Amérique. Cincinnati....

Le narrateur s'interrompit. Un vieillard, vêtu d'un habit noir râpé et boutonné jusqu'à la cravate, avait fait quelques pas vers nous en entendant prononcer le nom de Cincinnati. Les rides profondes de son visage, en dépit d'une taille que l'âge n'avait que légèrement courbée, accusaient un homme plus que septuagénaire. Il y avait dans la physionomie de ce vieillard ce cachet étrange et sombre auquel on reconnaît les existences cruellement éprouvées.

— Chut! me dit mon interlocuteur, et, me tirant à l'écart, il ajouta d'un ton plus bas : Vous verrez demain ou après la ville de Cincinnati. Fondée il y a cinquante ans, cette ville occupe sur le bord de l'Ohio un terrain immense; elle compte à présent plus de quatre-vingt mille habitans. Ce vieillard, aujourd'hui presque pauvre et connu de tout l'équipage, a vendu, il y a cinquante ans, pour 48 dollars (240 francs) un emplacement qui vaut maintenant plus de 100 millions.

J'examinai curieusement alors l'ancien possesseur du terrain où s'élève Cincinnati, et j'admirai la dignité avec laquelle il portait sa misère. Ces brusques déceptions de la fortune sont communes en Amérique. Le génie entreprenant de la population y renouvelle sans cesse les conditions au milieu desquelles s'exerce l'activité des spéculateurs, et l'insouciance avec laquelle la plupart des voyageurs regardaient passer au milieu d'eux le vieillard ruiné de Cincinnati disait assez combien ils étaient blasés sur des péripéties dont leur propre existence offrait peut-être de nombreux exemples.

Je venais de perdre de vue ce vieillard, quand le *steamer* ralentit sa marche. La vapeur s'échappait en bouillonnant de la soupape. — C'est à mon intention qu'on s'arrête, reprit l'émigrant français. Me voici arrivé à l'endroit où je vais dire adieu pour long-temps à la vie civilisée. — Nous avions devant nous un des sites les plus sauvages des bords de l'Ohio. Une habitation isolée s'élevait là, à demi cachée par les sapins. Une barque s'approcha, montée par un pêcheur, qui devinait à l'immobilité du navire que des passagers voulaient descendre à terre. Le bagage de l'émigrant, qui se composait d'une valise, d'un caban africain, d'une hache et d'une carabine, fut bientôt transporté dans la pirogue. Mon aventureux ami me serra la main sans mot dire, et s'élança dans l'embarcation. Le *steamer* reprit sa course, mais j'eus encore le temps de voir le colon mettre pied à terre, passer ses bras dans les bretelles de sa valise, jeter sa hache et son fusil sur l'épaule, puis disparaître derrière un rideau d'arbres gigantesques.

Les derniers incidens de cette navigation n'offrirent que peu d'intérêt. Le lendemain du jour où le romancier nous avait quittés, nous

passâmes devant Cincinnati. Je contemplai avec curiosité cette ville qui, en un demi-siècle, avait couvert de ses maisons de brique ou de pierre admirablement alignées un immense plateau, jadis désert. Je cherchai vainement des yeux l'ancien propriétaire du territoire de Cincinnati. Cet homme me rappelait ces chefs indiens dépossédés auxquels de leurs vastes domaines il ne reste que l'espace nécessaire pour creuser une tombe. Le vieillard s'était hâté de descendre furtivement à terre. Bientôt nous arrivâmes à la petite ville de Guyandot. C'était là que je devais quitter le bateau à vapeur à mon tour. Je ne me séparai pas sans quelque émotion de cette population flottante dont j'avais, pendant quelques jours, partagé les fatigues et épousé les habitudes. La terre où je débarquais était celle où devait commencer ma vie de colon. Heureusement une pensée me soutint dans ce moment pénible. Je me rappelai avec quelle insouciance l'émigrant français parti de la Nouvelle-Orléans, sans autres ressources qu'une vingtaine de piastres, s'était élancé dans le désert qu'il allait défricher. Je me sentis, moi aussi, accessible à cet orgueil qui pousse le *squatter* toujours en avant au milieu des périls et des obstacles d'une nature inexplorée; moi aussi j'allai bravement jeter sur mon épaule la carabine du chasseur et la hache du pionnier, et commencer la lutte que j'étais venu chercher, sans songer désormais à jeter un regard en arrière.

II.

Guyandot, qui prend son nom d'un des affluens de l'Ohio, est une petite ville de peu d'importance. Je ne comptais y séjourner que le temps nécessaire pour recueillir des renseignemens précis sur la situation de ma propriété. J'avais appris, dans une causerie avec un passager du *steamer*, que ma concession était une subdivision de ces grands lots de terrains répartis en vente publique, et qu'on appelle *sections*. La mesure uniforme de ces subdivisions est de 640 acres ou 259 hectares. Il me restait à compléter ces notions, évidemment insuffisantes, et c'est au *bar-room* de l'auberge où j'étais descendu que je pouvais espérer d'obtenir des informations plus détaillées. On appelle *bar-room* une pièce du rez-de-chaussée des auberges où, derrière une balustrade (1), les propriétaires établissent un débit de liqueurs. C'est comme le café particulier de chaque hôtellerie; c'est aussi une espèce de bourse où l'on échange les nouvelles, où l'on traite des affaires de tout genre. Je trouvai dans le *bar-room* une demi-douzaine de buveurs causant, debout et le verre à la main, de leurs affaires. Je me sentis presque humilié en comparant ma taille, qui n'est pas cependant des moyennes,

(1) C'est l'origine de cette dénomination : *bar-room*, chambre de la barre.

à la stature de ces géans américains. Mon arrivée, du reste, n'excita la curiosité de personne, et les buveurs continuèrent à s'entretenir du prix de vente des bois de construction à Cincinnati, des prix courans des salaisons et des denrées du pays, sans paraître s'apercevoir de la présence d'un étranger. Je profitai de cette inattention générale pour m'approcher de l'hôte et lui adresser quelques questions sur la section de terrain qui m'appartenait. Je dus nécessairement donner à l'homme que je consultais des indications sur la date de la vente publique, sur la mesure de superficie de la section, la désignation du territoire, etc. Pendant que je m'expliquais en assez mauvais anglais, je m'aperçus que les hommes réunis dans le *bar-room* avaient fait silence pour m'écouter. Je remarquai aussi que le *landlord,* assez embarrassé, hésitait à me fournir les renseignemens dont j'avais besoin. Tout à coup une lourde main s'appesantit sur mon épaule; mes jarrets fléchirent, et je faillis perdre l'équilibre. Je crus un instant à quelque acte d'agression de la part d'un des athlètes qui m'entouraient, et je me retournai vivement, prêt à me défendre; mais le sourire presque bienveillant que je lus sur la large figure du Virginien me détrompa. Le géant n'avait voulu qu'entrer en conversation, et l'effort de sa main gauche, qu'il avait placée sur mon épaule, était si imperceptible pour lui, que le whiskey n'avait pas perdu son niveau dans le verre que tenait la main droite.

— Je dirai à ce *gentleman,* s'écria le colosse en se tournant vers le *landlord,* que la section dont il parle est celle du *Red-Maple* (abréviation de *red flowering maple,* l'érable à fleurs rouges).

— Ah! dit l'hôte d'un air étonné.

— Êtes-vous certain de ce que vous dites? demandai-je à mon tour.

— *To be sure,* reprit le Virginien en jetant autour de lui un regard où je crus lire une certaine ironie; puis il répondit d'un ton plus grave aux nouvelles questions que je lui adressai. Enfin, comme je ne lui cachais pas mon désir de m'installer au plus tôt dans ma propriété :

— Soyez tranquille, me dit-il, vous y arriverez toujours assez vite.

Et sans plus s'occuper de moi, il se versa un grand verre de whiskey qu'il avala d'un trait. Comme j'allais sortir, un nouvel arrivant parut dans le *bar-room.* C'était un homme qui ne le cédait ni en stature ni en vigueur herculéenne aux autres assistans. De larges guêtres de cuir bouclées et montant jusqu'à la cuisse, des éperons attachés par des courroies à ses pieds chaussés de forts souliers de chasse, un habit court et un chapeau à grandes ailes, tel était le costume du nouveau venu. Un fouet d'une main, une lourde carabine sur l'épaule droite, le cavalier s'avança vers la barre et échangea quelques mots en guise de salut avec les buveurs réunis dans la salle. Le *landlord* remplit un verre à son intention.

— Quelles nouvelles de *là-bas?* demanda le cavalier en prenant le verre. (Ce mot, pour les Virginiens, désigne Cincinnati, l'entrepôt d'une grande partie des denrées de l'Ohio.) J'accompagne le plus beau train de bois de peuplier et de chêne qui ait jamais flotté sur la rivière.

— Nous avons de bonnes nouvelles de là-bas : le *stock* (marchandises en magasin) s'épuise, et les prix vont être fermes, reprit le Virginien qui m'avait parlé le premier; mais ici nous avons des nouvelles.... d'un autre genre. Voici, ajouta-t-il en me désignant, le maître de *Red-Maple.*

Le cavalier tressaillit. Il me sembla voir son visage pâlir sous l'épaisse couche de hâle qui le couvrait. Sa main, par un brusque mouvement, fit jaillir presque tout le contenu du verre de whiskey. Cependant il se remit promptement.

— Ah! dit-il d'une voix sourde, en me toisant avec une expression de dépit concentré; puis il étendit avec complaisance ses mains musculeuses et velues. — Des mains de gentleman blanches et frêles font une mauvaise besogne avec la hache et la carabine, reprit-il. — J'avoue qu'en ce moment je ne me comparai pas sans confusion à ces rudes dompteurs des bois. Aussi gardai-je le silence, ne sachant que répondre à la brusque apostrophe du cavalier aux guêtres de cuir. Celui-ci se jeta sur une chaise qui craqua sous le poids de son corps, et allongea à la manière américaine une de ses jambes sur une table voisine.

— Vous penserez, continua-t-il, que je me mêle de ce qui ne me regarde pas, et cependant, si vous m'en croyez, vous vous en retournerez d'où vous venez... à New-York, je suppose, plutôt que de pousser jusqu'au *Red-Maple.*

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

— Pour des motifs qu'il est inutile de vous dire, reprit-il; et il se mit à siffler l'air de *Yankee dooddle,* brisant là toute conversation avec l'urbanité américaine.

Ces paroles ambiguës, ces réticences, commençaient à me sembler étranges. Le mystérieux avertissement surtout que l'inconnu venait de me donner me préoccupait fort péniblement. Pendant que je cherchais à pénétrer le sens de ces paroles menaçantes, un jeune garçon se présenta à la porte du *bar-room* en disant :

— Township, il y a là quelqu'un qui vous demande.

Le cavalier, car c'était lui qui se nommait Township, se leva sans hésiter et suivit l'enfant. Peu à peu les buveurs se dispersèrent, et je restai seul avec le *landlord.*

— Savez-vous quelque chose de particulier à l'égard de ma concession? lui demandai-je.

Un *non* laconique fut la seule réponse que j'obtins, et, jugeant inutile de pousser plus loin cet interrogatoire, je sortis à mon tour. L'impression désagréable que les paroles des buveurs *yankees* m'avaient

laissée ne tarda pas à se dissiper. Je finis par trouver tout naturel l'étonnement de ces hommes à la vue d'un Européen qui venait seul défricher un lot de terrain considérable. Sans doute, ils jugeaient cette entreprise au-dessus de mes forces, et leurs avis bienveillans n'avaient d'autre but que de me détourner d'une tâche périlleuse; mais je m'étais promis de ne plus reculer. Je connaissais maintenant l'emplacement qui m'appartenait, et, sans me résoudre encore à le défricher moi-même, j'avais hâte d'aller voir par mes yeux le parti qu'on en pourrait tirer. Ce qui manque le moins aux États-Unis, ce sont les voies de communication; ce qui manque souvent, ce sont les moyens réguliers de transport. De là la nécessité de faire parfois de longues traites à cheval. Ma concession était située à vingt-cinq lieues de Guyandot : je pouvais faire le trajet en deux jours. J'allais me mettre en quête d'un cheval, quand je fus accosté par le jeune garçon qui était venu chercher le cavalier nommé Township.

— Si vous désirez vous rendre au *Red-Maple,* me dit le petit drôle d'un air déluré, je puis vous procurer ou une embarcation de choix pour remonter le Guyandot jusqu'à ce domaine, ou un bon cheval pour y aller par terre.

— Et qui vous a dit que je voulais aller au *Red-Maple?*

— C'est Township.

Entre les deux moyens de transport qu'on m'offrait, je choisis le cheval. Il fut convenu qu'au point du jour, le lendemain, un guide viendrait me prendre à l'auberge où j'étais logé. En effet, les premières clartés de l'aube blanchissaient à peine le ciel, quand j'entendis le piétinement de deux chevaux sous les fenêtres de ma chambre. Je jetai de la croisée un coup d'œil dans la cour de l'auberge, et j'aperçus le jeune garçon de la veille déjà en selle et tenant en bride l'autre cheval qui m'était destiné. Je ne me fis pas attendre, et nous nous mîmes en route.

— Vous connaissez le chemin qui conduit au *Red-Maple?* demandai-je à mon jeune guide.

— J'y suis allé vingt fois pour affaires, reprit-il, et je vous y conduirais les yeux fermés.

Je ne désirais pas en savoir davantage. Comme je ne parle anglais que quand j'y suis forcé, je préférai garder le silence pour examiner à mon aise le pays que nous traversions. Les traces de cultures et de défrichemens y devenaient de plus en plus rares, et le paysage prenait à chaque pas un caractère plus sauvage. Notre route côtoyait la rivière du Guyandot. Aux talus adoucis qui la bordent près du village avaient succédé de nombreux escarpemens. Les eaux, grossies par la fonte des dernières neiges, jaunies par les éboulemens de terrains, assombries par les bois épais qui interceptaient le soleil, grondaient avec un bruit lugubre entre deux berges à pic, sillonnées de veines de houille. Après

avoir perdu de vue le cours de la rivière, nous l'entendions encore mugir au loin. Dans les plaines sablonneuses comme dans les sombres sapinières, rien ne trahissait la présence de l'homme. Quelquefois seulement nous rencontrions les débris d'une hutte ou les souches noircies d'arbres consumés. Ce ne fut que vers le coucher du soleil que des champs de maïs et quelques troupeaux disséminés dans les savanes nous annoncèrent une habitation. Bientôt, derrière un rideau d'arbres que la cognée avait laissés pour abri aux terres défrichées, se montra une *farm* (ferme : c'est ainsi qu'on appelle les habitations perdues dans ces déserts) avec ses murs en troncs d'arbres superposés horizontalement, et sa longue et svelte cheminée de briques rouges, qui semblait servir de contrefort au bâtiment de bois. Une enceinte de barrières soigneusement peintes en vert, des vitres nettes et transparentes comme du cristal de roche, tout indiquait l'aisance et nous promettait une comfortable hospitalité pour la nuit. Au moment où je faisais signe à mon guide de se diriger de ce côté, le galop d'un cheval retentit sous les voûtes sonores de la forêt. Je tournai brusquement la tête, et je vis arriver derrière nous, monté sur un magnifique coursier frison, mon mystérieux donneur d'avis du *bar-room* de Guyandot. Cette apparition inattendue réveilla en moi le vague sentiment d'inquiétude auquel venaient de faire diversion les douces et sereines impressions de ma course à travers les bois. La figure de Township exprimait une contrariété très vive, et le regard qu'il me lança en s'approchant de nous était presque menaçant. Après quelques mots échangés à voix basse avec mon guide, il piqua des deux et continua sa route au galop, sans même se retourner vers moi. Peu d'instans après cet incident, nous mettions pied à terre devant la ferme. Avant d'y entrer, je crus devoir interroger James (c'était le nom de mon guide) au sujet de ce Township, qui paraissait animé à mon égard de dispositions si peu bienveillantes.

— Quel est cet homme? lui demandai-je.

— C'est Township.

— Ah! Et vous ne savez rien de plus sur lui?

— Rien.

— Mais a-t-il par hasard quelque raison de m'en vouloir?

— Pas encore.

— N'avait-il pas l'intention de s'arrêter dans cette habitation?

— Oui.

— Et pourquoi passe-t-il outre?

— Pour ne pas dormir sous le même toit que vous.

— Ne pouvez-vous me dire au moins quels sont les motifs d'une si étrange conduite?

James secoua la tête d'un air mystérieux.

— Écoutez, me dit-il : s'il y a des gens qui veulent se mettre en con-

travention avec la loi, je l'ignore. Je ne sais qu'une chose : c'est que je vous conduis au *Red-Maple*. Vous plaît-il de passer la nuit ici? Cela coûtera trois shellings (1) pour nous et nos chevaux.

Désespérant de rien tirer de James, je frappai à la porte de la ferme. Nous fûmes reçus avec l'hospitalité courtoise qui distingue le Virginien du reste des Américains. L'intérieur de ce chalet répondait parfaitement à l'extérieur : la vie domestique se montrait là parée de ces graces primitives qu'elle perd chaque jour dans l'ancien monde. Le fermier m'introduisit avec empressement dans la pièce principale de son habitation. Une jeune femme y filait sa quenouille, assise dans l'embrasure d'une croisée dont la baie, comme un cadre gothique, était festonnée de houblon, de clématites grimpantes et de jasmin d'Amérique aux cornets de pourpre. Cette fenêtre s'ouvrait sur un petit jardin plein de fleurs odorantes, et la brise fraîche, qui nous apportait les vives senteurs des acacias, faisait frissonner sur les joues rosées de la jeune fileuse les boucles blondes de sa chevelure. Trois petits enfans, roses et blonds comme leur mère, jouaient à ses pieds dans un dernier rayon de soleil. Au-dessus du foyer, tapissé de mousse sauvage, était suspendue la longue carabine du maître. Au dehors, les derniers bruits du jour commençaient à se faire entendre, et les tintemens de la clochette des bestiaux dispersés se mêlaient aux chants bizarres des oiseaux des bois, aux notes mélancoliques du *weep-poor-will* (2).

Après le repas du soir, qui réunit autour de la même table les maîtres et les serviteurs, je me retirai dans la petite chambre destinée aux voyageurs, et là, demeuré seul pour la première fois depuis le matin, je pus réfléchir aux incidens de la journée. Par quelle fatalité bizarre avais-je pu encourir l'animosité d'un homme que j'avais vu la veille pour la première fois? Qui pouvait être ce géant bourru qui refusait de coucher sous le même toit que moi? Pendant que je m'adressais ces questions en jetant un dernier regard sur la campagne, je crus apercevoir deux ombres, deux formes humaines, qui se dessinaient, à quelques pas de la maison, entre les arbres blanchis par la lune. La plus grande de ces ombres me parut ressembler à Township; la plus petite, à James. Je ne pus toutefois vérifier cette conjecture, car, à peine avais-je paru à la fenêtre, que les deux hommes s'éloignèrent et se perdirent dans les broussailles. J'attendis vainement qu'ils reparussent, et je me jetai sur mon lit, épuisé de fatigue.

Le lendemain, un joyeux rayon de soleil m'éveilla, et je ne pus m'empêcher de sourire des pensées sombres qui m'avaient attristé la veille. La vie réelle s'était en quelque sorte substituée autour de moi à la vie

(1) Le shelling d'Amérique ou douze sous et demi de France.
(2) Espèce d'oiseau moqueur.

fantastique. Le vent frais du matin faisait onduler sur ma fenêtre les tiges encore tendres des maïs et se jouait dans les fleurs des cotonniers. Les garçons de ferme se rendaient en chantant à leurs travaux. Je descendis. Fraîche comme l'aurore, la jeune maîtresse du logis allait et venait dans son domaine : l'idylle avait remplacé le drame. James, prêt à partir, m'attendait près des chevaux sellés. Rien sur sa physionomie ne dénotait la perfidie ou l'astuce. Nous partîmes, et, en saluant du regard la riante habitation que je laissais derrière moi, je me plus à rêver une chartreuse semblable pour y finir ma vie, entre un jardin et une forêt. Déjà même j'entrevoyais, à travers le brouillard azuré de mes songes, une jeune fileuse aux yeux bleus et aux cheveux blonds, attendant mon retour près d'un rustique foyer. Ces visions égayèrent ma route, et j'arrivai ainsi, sans m'apercevoir de la fatigue, à une seconde ferme où nous nous arrêtâmes pour prendre un substantiel repas, composé d'un quartier de chevreuil et de gâteaux de maïs semblables aux galettes de blé noir de la Bretagne. Le jour était avancé quand nous quittâmes cette ferme; une traite de deux heures nous mena jusqu'au sommet d'une rangée de collines où mon guide s'arrêta brusquement.

— Vous voyez, me dit-il, ce ruisseau qui coule à vos pieds; là-bas, devant vous, ce monticule bleuâtre; à droite, ce vaste étang aux bords marécageux; à gauche, ce rideau d'érables à fleurs rouges...

— Eh bien?

— Eh bien! vous voyez *Red-Maple;* ces érables, ces collines, cet étang, sont les limites du domaine.

— Quoi! c'est là ma propriété! m'écriai-je ravi à l'aspect de ces imposantes futaies et de ces prairies magnifiques. Mon exclamation arracha à James un sourire ironique.

— C'est ici que je dois vous laisser, reprit-il; quant à vous, il en est temps encore, vous pouvez retourner sur vos pas.

— Retourner sur mes pas! vous plaisantez sans doute?

— Je parle sérieusement. A quoi sert donc d'avoir des yeux et des oreilles? N'avez-vous rien vu, rien entendu? Faites d'ailleurs ce qu'il vous plaira. Pour moi, je ne veux pas avoir maille à partir avec le propriétaire de *Red-Maple.*

— Le propriétaire de *Red-Maple?* Il y en a donc deux?

— Oh, non!... il n'y en a qu'un seul.

— A la bonne heure.

— Il n'y en a qu'un... c'est-à-dire que vous... vous ne comptez pas.

Je regardai James d'un air ébahi. Mon guide avait parlé trop clairement pour hésiter désormais à compléter ses réticences. Il reprit :

— De quoi vous étonnez-vous? Rappelez-vous donc les réponses qu'on vous a faites au *bar-room* de Guyandot; rappelez-vous les avertissemens

de Township; rappelez-vous qu'hier encore vous avez rencontré un homme qui n'a pas voulu coucher sous le même toit que vous.

— J'ai remarqué tout cela, et je cherche encore à m'expliquer....

— Tout cela est bien simple : Township sera peut-être dans l'obligation de vous tuer, et il a fait ses réserves.

— Me tuer! Et que lui ai-je fait?

— Township est un *squatter*, reprit gravement l'enfant, et un *squatter* n'en appelle jamais aux arpenteurs ni au shérif : il n'en appelle qu'à sa carabine et à son bon droit. Possession vaut mieux que titre, et Township possède *Red-Maple*. Voyez maintenant si vous voulez aller en avant ou retourner sur vos pas.

— J'irai en avant, et rien ne me fera reculer. J'ai été riche jadis : *Red-Maple* est aujourd'hui le seul débris qui me reste de ma richesse. J'aime mieux mourir pour la défense de mes droits que sous les coups de la misère. Avant ce soir, je ne serai plus de ce monde, ou j'aurai reconquis mon bien.

Je payai généreusement mon jeune guide. James fit un mouvement pour s'éloigner, puis il revint sur ses pas.

— En tout cas, me dit-il, si le *squatter* demande à voir votre titre, dites que vous l'avez laissé chez votre notaire; c'est plus prudent.

Et après m'avoir donné cet avis presque à voix basse, comme si quelqu'un nous eût épiés, James éperonna son cheval, qui l'eut bientôt emporté hors de ma vue.

III.

Resté seul, je tins conseil avec moi-même. Je m'affermis dans ma résolution de vaincre ou de mourir; mais, avant d'affronter le danger qui me menaçait, je résolus d'étudier le terrain. Caché derrière un chêne dont les rameaux noueux touchaient presque le sol, je tirai ma longue-vue et je la dirigeai sur la plaine qui s'étendait à mes pieds. La Vallée des Érables, éclairée par le soleil couchant, m'apparut dans toute sa splendeur. C'était comme un lac de verdure auquel la brume dorée du soir prêtait des tons magiques. Une folle brise courait de la cime houleuse des catalpas et des tulipiers aux grandes herbes de la savane. Çà et là voltigeaient les cardinaux, les choucas empourprés, les piverts aux ailes d'or. Des oiseaux aquatiques se jouaient avec indolence dans les eaux de l'étang caressées par les derniers rayons du soleil. Le pluvier criard, l'huîtrier, le moqueur, saluaient l'approche de la nuit chacun dans son langage. C'était un mélange d'harmonies et d'aspects merveilleux, comme la nature américaine peut seule en offrir. On eût dit une vision de l'Éden.

Je m'oubliais dans une sorte d'extase en contemplant ce ravissant

paysage, mais je fus bientôt rappelé au sentiment de la réalité. Une colonne de fumée qui s'élevait derrière le rideau des érables m'indiquait clairement où était située l'habitation de Township. En tournant ma longue-vue vers une prairie jonchée d'arbres abattus et voisine du petit bois qui cachait la ferme, je remarquai deux robustes enfans, probablement les fils de l'usurpateur, qui luttaient ensemble comme deux jeunes buffles essayant leurs cornes naissantes. Un peu plus loin, je distinguai une vision plus gracieuse. Mes rêves du matin semblaient être devenus des réalités. Une jeune fille, vêtue de blanc, errait dans la prairie, et se détachait, comme une fleur de magnolia, sur les masses verdoyantes de la forêt. Sa taille svelte, sa blonde chevelure, étaient en harmonie parfaite avec un profil d'une angélique pureté. Au milieu de cette splendide nature, la jeune fille marchait rêveuse, le front tantôt penché vers la terre, tantôt levé vers le ciel; on eût dit que la chaude brise de la solitude murmurait pour la première fois à son oreille des notes enivrantes. Arrivée au bout de la prairie, près d'un bosquet de tulipiers, la jeune Virginienne se pencha sur l'herbe qu'elle ne semblait qu'effleurer, cueillit quelques fleurs sauvages et en orna ses cheveux, comme si elle se fût parée pour un amant invisible; puis, avec un chaste et mystérieux plaisir, elle laissa le vent tiède du soir enlever une à une les fleurs de cette virginale couronne. Un souffle plus chaud me sembla courber à ce moment les herbes de la vallée, et un murmure plaintif s'éleva du milieu des arbres agités; pareille à un léger fantôme, la jeune fille disparut derrière le mobile rideau des tulipiers.

Le soleil quitta enfin l'horizon, et toutes les riches nuances du couchant s'effacèrent dans une teinte uniforme. Le moment était venu d'agir. Les deux jeunes gens que j'avais vus s'ébattre dans la prairie, la stature herculéenne du *squatter*, rendaient la lutte que j'allais soutenir passablement inégale; mais le sort en était jeté, et je descendis à grands pas la colline, recommandant ma bonne cause à Dieu. Arrivé dans la plaine, je cherchai à m'orienter, et je pris le parti de marcher vers l'endroit où une colonne de fumée m'avait signalé l'habitation du *squatter*. Ma carabine était en bon état, j'entrai dans une allée sombre qui devait me conduire à la ferme. Tout était silence autour de moi, et je m'avançai avec précaution, à pas comptés, vers ce terrain qui m'appartenait et que je foulais pour la première fois, moins comme un propriétaire qui vient s'installer dans son domaine que comme un braconnier qui craint d'être surpris. Plusieurs fois, sous les arches assombries des hautes futaies, je m'arrêtai, croyant distinguer le *squatter* qui m'attendait; je m'avançais et je ne trouvais que le tronc d'un chêne ébranché. Tout à coup je ne doutai plus que je n'eusse rencontré l'homme que je cherchais. Immobile contre le tronc d'un arbre, Township se tenait à l'entrée d'un carrefour du bois, appuyé sur le long

canon de sa carabine. D'un geste, il me fit signe de m'arrêter. J'étais à trente pas de lui.

— Je vous attendais, me cria-t-il d'une voix tonnante, que me voulez-vous?

— Si vous m'attendiez, vous savez qui je suis et ce que je veux. On m'a dit que vous vous étiez établi sur ce terrain qui n'appartient qu'à moi. Je vous somme, au nom de la loi, de m'en laisser la libre jouissance.

Et, sans me rappeler les avis de James, je tirai de ma poche les papiers qui constataient mon droit exclusif.

— *Red-Maple* n'aura qu'un propriétaire tant que je vivrai, répliqua Township. Depuis une heure que vous marchez dans cette vallée, j'aurais pu vous tuer comme un daim, mais je désire éviter qu'il y ait du sang entre nous. Retirez-vous donc, il en est encore temps; mes droits sont ceux du premier occupant, et vos titres ne sont rien à mes yeux.

Soit pour m'effrayer, soit avec l'intention réelle de faire feu sur moi, Township épaula sa carabine et m'ajusta. Je restai immobile.

— Le shérif le plus prochain est à vingt-cinq lieues d'ici, reprit le *squatter*. Le bruit de mon *rifle* n'arrivera jamais à ses oreilles; votre cadavre aura été dévoré par les oiseaux de proie, vos titres auront été dispersés par le vent comme les feuilles sèches, avant qu'on ait songé à s'enquérir de vous. Une, deux....

Je l'entendis armer sa carabine; mais une force irrésistible me poussait en avant, et, mon arme jetée pacifiquement sur l'épaule, je marchai vers le *squatter* en me faisant comme un bouclier de l'acte notarié que je tenais en main. J'aimais mieux encore mourir que reculer.

— Trois, cria Township. Ce qui se passa ensuite, comment le dire? A peine le *squatter* eut-il prononcé le mot trois, qu'un homme s'élança d'une haie voisine; je sentis mes mains prises par deux bras nerveux. C'était un des fils de Township qui m'arracha violemment le papier que je portais. J'entendis une explosion, et une balle siffla entre nos deux têtes, qui s'étaient rapprochées dans l'ardeur de la lutte. Nous tombâmes tous deux, chacun pensant que la balle venait de briser le crâne de son adversaire. Township poussa un cri d'horreur; mais le genou vigoureux de son fils, qui pressait ma poitrine, ne me prouva que trop que j'avais affaire à un vivant. Pâle encore et les yeux hagards, Township était accouru près de nous. Quand il vit son fils sain et sauf, un éclair de joie illumina ses traits affreusement contractés. Pour moi, je m'étais relevé furieux de ce guet-apens et encore tout meurtri de la rude étreinte de mon antagoniste. Je me retournai vers Township, et lui reprochai sa lâcheté.

— Ma lâcheté! répondit-il avec un éclat de rire sauvage. Et qui

m'empêcherait de vous briser le crâne ici même? Le shérif peut-être, ou ces papiers dont je me soucie comme d'une feuille de maïs?

En même temps Township arracha des mains de son fils les papiers qu'il m'avait enlevés, et, ramassant aussi ma carabine, il jeta l'arme et le titre à mes pieds; puis, lançant un regard sévère à son fils comme pour lui reprocher son intervention imprévue, il ajouta :

— Eh bien! non, je n'abuserai pas de l'avantage du nombre; mais, comme il ne peut y avoir qu'un propriétaire à *Red-Maple*, c'est la carabine à la main, à armes égales, que nous déciderons de la possession de la vallée, et, quoi qu'il arrive, le vainqueur ne sera pas inquiété; mais ce sera une lutte à mort, entendez-vous, une lutte sans pitié ni merci, et le lâche sera celui qui se dédira.

Tout en parlant, le *squatter* rechargeait son arme; je croyais que la querelle allait se vider à l'instant même, quand les halliers craquèrent autour de nous, et je vis arriver, attirés par le cri de leur père, les deux jeunes lutteurs que j'avais aperçus dans la clairière une heure auparavant. Une courte explication mit bien vite au fait de ce qui s'était passé les deux jeunes fils de Township, qui ne purent s'empêcher de me considérer d'un air de pitié, comme un homme dont la vie va finir. Cependant la nuit s'épaississait de plus en plus. Un des deux jeunes gens hasarda une observation sur l'heure avancée qui ne permettait plus de distinguer le tronc d'un tulipier de celui d'un érable, et proposa de remettre la partie au lendemain.

— Eh bien! soit, dit Township, demain au soleil levant. En attendant, si l'étranger veut passer la nuit dans ma hutte, il en est le maître.

Je ne savais que répondre, et peut-être allais-je accepter, quand l'aîné des fils du *squatter*, celui qui m'avait terrassé, s'approcha de moi et murmura à mes oreilles ces mots : — Restez ici; puis, devançant ma réponse : L'étranger, dit-il à son père, passera la nuit à la belle étoile; j'irai lui chercher quelques provisions, et je dormirai ici sur la mousse à ses côtés.

J'acceptai cet arrangement que l'air ouvert et franc du jeune homme me faisait une loi de ne pas refuser. Après avoir promis de ne pas me faire attendre, le fils de Township me quitta en compagnie de ses frères et du *squatter*. Je passai seul, au milieu des ténèbres, une heure qui me parut un siècle. Enfin je vis revenir mon compagnon de veillée un falot et un panier au bras. Il était fort agité, et m'expliqua les causes de son retard avec une vivacité qui me surprit chez un Américain. En revenant à la ferme, ils y avaient trouvé un *farmer*, leur voisin, qui leur avait apporté de bien étranges descriptions d'une terre lointaine où l'or était aussi commun que les pierres. Des caravanes d'émigrans se dirigeaient vers ce pays de tous les points de l'Amérique, et en ce moment même

mon terrible ennemi Township était plongé dans la lecture des journaux qui contenaient ces merveilleux récits. J'écoutai tout cela d'une oreille fort distraite, et le jeune Américain, voyant que je gardais le silence, jugea à propos d'étaler sous mes yeux les provisions qu'il apportait; quelques galettes de maïs, un énorme morceau de bœuf salé et une cruche de bière composaient un substantiel repas, auquel je fis honneur par orgueil plutôt que par besoin.

— Vous avez été étonné, reprit le jeune *squatter*, de l'avis que je vous ai donné tantôt: vous auriez préféré dormir à la ferme; mais deux hommes dont l'un doit tuer l'autre au soleil levant ne peuvent guère passer la nuit sous le même toit. Le *père* est d'un caractère à ne pas oublier l'injure que vous lui avez faite, et ce soir, après avoir bu quelques verres de *brandy*.... S'il doit vous tuer, mieux vaut pour lui que ce soit demain, sous la voûte des arbres, que dans sa propre maison; n'êtes-vous pas de cet avis?

Je trouvais, je l'avoue, ces deux alternatives fort tristes, et je ne répondis que par une inclination de tête.

— La nuit est tiède, continua le *squatter*, et à trois heures du matin il fera jour. Quelques heures seront bientôt passées. Si pourtant, outre ce lit de mousse, vous désirez du feu, je puis vous allumer un bon brasier. Quant à moi, je ne dormirai pas de la nuit, mais je vous engage à vous reposer quelques instans.

— Vous allez donc passer la nuit ici? lui demandai-je.

— Sans doute; je réponds de vous devant Dieu et devant mon père.

Je m'aperçus que j'avais dans ce singulier compagnon à la fois un protecteur et un gardien. Pour couper court à une causerie importune, je feignis de dormir; mais le sommeil était bien loin de mes yeux. Cependant il y a dans le calme de la nuit, dans le murmure du vent parmi les branches, quelque chose de ce charme consolateur qu'exhalent les douces paroles d'une mère qui berce les chagrins de son enfant. Le brouillard qui s'élevait du ruisseau et de l'étang commençait à se condenser en vapeurs épaisses à la cime des arbres; tout s'endormait autour de moi. La torpeur de la nature me gagna, et je tombai peu à peu dans un demi-assoupissement. Je fus tiré de cet état par un sursaut. Il m'avait semblé entendre quelques paroles murmurées d'une voix douce, et, en ouvrant les yeux, je vis distinctement s'enfuir à travers les buissons une forme svelte et blanche.—Qu'est-ce? demandai-je au jeune *squatter*. — Moins que rien, dit-il; une fantaisie de jeune fille. C'est ma sœur qui venait me voir sous je ne sais quel prétexte. Au fond, c'est la curiosité qui l'amenait ici; et, dois-je vous le dire? en vous regardant à la clarté de ce falot, elle vous a trouvé bien jeune pour mourir.

Toute cette famille comptait donc bien aveuglément sur l'adresse du

squatter pour ne s'apitoyer que sur moi. L'idée que cette nuit pouvait être la dernière de ma vie me donna dès-lors la force de résister au sommeil. Les dernières heures de cette veillée solennelle s'écoulèrent rapidement. Je vis les étoiles scintiller et mourir au milieu du brouillard, j'entendis les oiseaux s'éveiller, le vent courir dans les feuilles. L'obscurité fit place graduellement au crépuscule, et les premiers rayons du soleil éclairèrent enfin la vallée. Le moment fatal était venu. J'éveillai le jeune *squatter*, qui s'était assoupi sous un arbre.

Nous attendîmes silencieusement l'arrivée de Township. Le jeune homme paraissait moins confiant que la veille dans l'issue du combat. Il allait et venait, secouant d'un air préoccupé les branches chargées de rosée; parfois il jetait un regard inquiet sur la courte carabine dont j'étais armé et dont je lui avais expliqué la portée. Pour moi, jamais la nature ne m'avait paru plus belle, et l'idée de m'endormir du dernier sommeil au milieu de ces prairies embaumées, sous ce ciel magnifique, commençait presque à me paraître supportable, quand je vis apparaître mon adversaire, suivi de ses deux fils et d'un homme qu'à son costume on reconnaissait pour un riche *farmer* : c'était probablement le visiteur dont le fils de Township m'avait parlé la veille. J'étais fort loin de m'attendre à la proposition qu'on allait me faire.

— Je sais ce dont il s'agit, me dit le *farmer* en me tendant la main, et tout peut s'arranger encore, à de certaines conditions toutefois.

— Je ne vois guère d'arrangement possible entre l'usurpateur de *Red-Maple* et moi. Ce que je demande, c'est qu'on me restitue ma propriété.

— D'abord, il s'agirait de rétracter certaines paroles que mon voisin Township ne peut oublier..... Vous savez ce que je veux dire.

— Eh bien?

— Eh bien! après cela, on pourrait s'entendre sur la cession de *Red-Maple*, moyennant certaines transactions qui vous laisseront possesseur d'un bien auquel personne n'attache plus grand prix maintenant.

J'avoue que la péripétie me parut des plus surprenantes. Quelles considérations avaient donc été assez puissantes pour changer subitement les dispositions de Township et faire fléchir en lui l'orgueil du premier occupant, le ressentiment de l'Américain outragé? Ce n'était pas le moment de faire ces questions, et il fallait avant tout s'entendre sur les conditions de l'arrangement proposé. La hutte de *Red-Maple*, les travaux de défrichement commencés, furent taxés à un prix raisonnable que je m'engageai à acquitter sur-le-champ. Quant au mot de *lâche* qui m'avait échappé la veille, je ne fis aucune difficulté de le retirer. Le débat ainsi terminé, je suivis les deux *squatters* à la ferme, où m'attendait une hospitalité des plus gracieuses. Il me semblait vraiment sortir d'un mauvais rêve. Le *squatter*, si farouche la veille,

montrait une gaieté bruyante. Je renonçai à contenir plus long-temps ma curiosité, et je le questionnai sur le motif de ce brusque changement d'humeur. Township me répondit en me montrant par la fenêtre des charriots qu'on chargeait, et sur sa table un livre entr'ouvert : c'était le *Manuel de l'émigrant en Californie*. Je me rappelai aussitôt les quelques mots que son fils m'avait dits la veille. Ce dénoûment pacifique de notre querelle s'expliquait par un accès de cette fièvre d'aventures qui, chez un vrai *squatter*, peut sommeiller, mais non s'éteindre. Cette fois, la fièvre avait un nom devenu proverbial dans l'Amérique du Nord depuis la découverte de l'or de la Californie : c'était la *mineral yellow fever* (la fièvre jaune métallique).

Quiconque connaît à fond le caractère américain ne s'étonnera pas de l'action puissante que peut exercer sur des natures froides et calmes en apparence l'idée d'aventures à courir et d'obstacles à vaincre dans la poursuite d'un gain merveilleux. L'esprit entreprenant de l'Américain trouve dans les hasards d'une émigration lointaine des charmes inconnus à un enfant de la vieille Europe. Je remarquai pourtant que les avis de la famille de Township étaient partagés sur l'opportunité de ce voyage improvisé. La mère et la fille, assises l'une près de l'autre et les mains entrelacées, semblaient plongées dans une rêverie douloureuse, et formaient un groupe charmant au milieu de ces rudes défricheurs qui veillaient aux apprêts du départ avec une fiévreuse impatience.

Quelques heures plus tard, j'étais seul dans cette maison, que la veille encore une famille nombreuse remplissait de son activité. Mes regards erraient tristement sur le vaste et magnifique domaine dont j'étais désormais l'unique possesseur. Arrivé au terme d'un long et pénible voyage, je m'étonnais de l'indifférence où me laissait la conquête de ma propriété, et je n'osais m'avouer que mes préoccupations avaient changé de but. En passant près de moi, la jeune fille de Township m'avait dit quelques mots d'adieu qui avaient douloureusement résonné dans mon cœur. Puis, au moment où elle allait disparaître à mes yeux, du charriot où elle était assise, elle avait cueilli une branche d'érable chargée de fleurs. Une de ces fleurs avait glissé de sa main sur le sable. Était-ce un adieu, un souvenir? Voilà ce que je me demandais en errant de la hutte déserte au bois d'érable, de l'étang à la clairière, sans pouvoir échapper aux impressions confuses que me laissaient cette nuit et cette matinée si agitées. Les fleurs dont la blonde fille du *squatter* avait la veille orné ses cheveux jonchaient encore la prairie; je les ramassai avec un empressement dont je me pris ensuite à sourire. Enfin la nuit vint, et je rentrai dans la cabane. Les journaux dont les merveilleuses relations m'avaient peut-être sauvé la vie, en tournant la tête au brave Township, étaient encore déployés sur la table; je les lus avec avidité, mais je n'y trouvai pas la distraction que je cher-

chais, et l'idée de ceux qui, entraînés par cette lecture, avaient quitté ma paisible vallée, n'en revint que plus vivement obséder mon esprit.

Quelques jours se passèrent, après lesquels la solitude commença à me peser comme un intolérable fardeau. Je me souvins alors que le voisin de Township m'avait invité à venir le voir, et qu'il m'avait offert, si quelque motif nécessitait jamais mon absence, de protéger le *Red-Maple* contre un nouvel envahisseur. La ferme de cet homme était à quelques heures de la mienne. Je me mis en route pour l'aller trouver; mais, en quittant la Vallée des Érables pour cette excursion d'un jour ou deux seulement, je ne pus m'empêcher de me retourner tristement vers mon habitation solitaire, comme si je lui disais un éternel adieu.

IV.

En me rendant à la ferme de l'ami de Township, je sentis la vague tristesse qui s'était emparée de moi depuis quelques jours se dissiper peu à peu, et je me surpris à envier le sort de la famille errante que j'avais vue s'élancer si courageusement, sous les ordres du *squatter*, à travers les hasards et les dangers d'un long voyage. — Pourquoi, me disais-je, avant de venir me fixer dans cette vallée solitaire, pourquoi ne goûterais-je pas aussi les âpres jouissances de la vie nomade? A peine arrivé dans un monde qui offre des chances si variées à l'activité humaine, n'ai-je donc plus à concentrer mes efforts que sur le défrichement de quelques terres incultes? Le moment est-il si tôt venu de limiter mes espérances et de borner mon horizon? — Le désir de revoir la famille du *squatter* entrait bien pour quelque chose dans le besoin d'activité aventureuse qui s'emparait de moi; mais les projets que je formais chemin faisant avaient aussi leur côté sérieux, et les bonnes raisons ne me manquaient pas pour me prouver la nécessité d'un voyage en Californie.

Le séjour que je fis chez l'ami de Township contribua encore à m'affermir dans ces dispositions. Le fermier me conseilla de me soustraire par tous les moyens à ce malaise moral que l'oisiveté dans la solitude ne manque jamais de provoquer. J'avais le choix entre deux partis : ou m'entourer de quelques travailleurs pour commencer sans retard le défrichement du *Red-Maple*, ou partir pour la Californie, d'où je reviendrais cultiver mon domaine avec la richesse et l'expérience de plus. Dans tous les cas, en quittant mon voisin, j'avais à prendre la route de Guyandot. C'était là seulement que je pouvais me procurer les bras et les instrumens nécessaires à l'exploitation de la Vallée des Érables; c'était là aussi que je comptais m'informer des moyens de

transport les plus prompts et les plus sûrs pour me rendre en Californie.

Je partis donc pour Guyandot; mais j'étais à peine dans cette ville, que mes dernières hésitations avaient cessé. Je compris qu'il fallait renoncer à s'y procurer des bras pour l'humble besogne du défricheur; les nouvelles de Californie avaient là, comme dans toute l'Amérique, exalté la population jusqu'au délire. Sur tous les murs, des affiches gigantesques portaient en grosses lettres les mots de : *California and Goldfinders,* et des milliers de curieux se pressaient pour les lire. Je fis comme tout le monde, je me mêlai aux groupes qui lisaient ou commentaient ces affiches avec enthousiasme. Le spectacle de cette foule agitée et bruyante n'était pas sans charme pour un étranger. Je retrouvais là cette population bigarrée d'émigrans et d'aventuriers de tous les pays que je m'étais déjà plu à observer sur le pont du *steamer* en remontant le Mississipi. J'écoutais curieusement les conversations des divers groupes, lorsqu'une main s'appesantit vigoureusement sur mon épaule. Je me retournai, et, à ma grande surprise, je reconnus le romancier français avec qui j'avais lié connaissance en faisant route pour Guyandot. On se souvient que j'avais vu ce singulier personnage quitter le *steamer* et s'enfoncer au milieu des forêts vierges avec une insouciance qui avait été pour moi-même, dans un moment de tristesse et de doute, une sorte d'encouragement; était-il dit que je devais le rencontrer chaque fois que mon esprit timide aurait besoin de puiser quelque résolution dans les exemples d'autrui? Quoi qu'il en soit, je répondis par un cordial serrement de main à la familière accolade de mon compatriote.

— J'ai joué de malheur dans ce maudit pays, me dit-il en devançant mes questions; il s'est trouvé qu'au lieu de dix acres de bonne terre, je n'avais acheté au bord de l'Ohio qu'une magnifique tourbière encadrée par des forêts impénétrables. J'ai renoncé à planter ma tente en si triste lieu, et puisque le Pactole coule décidément en Californie, c'est là que je vais de nouveau tenter la fortune avec les débris de mon modeste pécule.

Je lui racontai mon histoire, et l'aventureux émigrant y vit le sujet d'un roman qu'il me promit d'écrire un jour. — Il n'y manque qu'un dénoûment, ajouta-t-il, et nous le trouverons en Californie. — On ne pouvait traduire plus nettement ma secrète pensée, et je ne sus répondre à mon nouvel ami qu'en lui donnant rendez-vous pour le lendemain sur le pont du *steamer* qui devait nous conduire à Saint-Louis, point de départ obligé de toutes les expéditions dirigées vers le *Far-West.*

La route qui mène à Saint-Louis est aussi celle des grands fleuves. On commence par redescendre l'Ohio jusqu'à son confluent avec le Mis-

sissipi, puis on remonte ce dernier fleuve jusqu'à Saint-Louis. Notre navigation n'offrit rien d'intéressant. J'avais appris chez l'ami de Township que le *squatter* s'était embarqué avec sa famille sur un de ces bateaux plats qui se laissent aller au courant des grands fleuves américains. Arrivé au confluent de l'Ohio et du Mississipi, il avait dû, selon toute apparence, prendre terre pour remonter à pied les rives de ce dernier fleuve jusqu'au rendez-vous commun des caravanes du *Far-West*. C'était donc à Saint-Louis seulement que j'avais chance de retrouver la famille du *squatter*, et la marche rapide de notre *steamer* me permettait de croire que nous arriverions encore à temps pour nous joindre à la caravane dont elle faisait partie.

Situé au centre des fertiles vallées qu'arrosent le Missouri, l'Illinois et le Mississipi, Saint-Louis, ville d'origine française, a bien perdu de l'originalité pittoresque de son ancien aspect. Le mouvement qui anime ses rues est, comme celui de toutes les grandes cités américaines, purement industriel; mais, à l'époque de notre passage, ce mouvement même avait cessé. La moitié de la population se préparant à émigrer, le commerce languissait, les boutiques étaient fermées pour la plupart, et les ateliers vides. Les ouvriers du port et des chantiers avaient abandonné leurs travaux; les bras manquaient pour exploiter les mines de houille ou de plomb, et le négociant lui-même ne rêvait plus qu'expéditions lointaines en dehors du cercle habituel de ses opérations. Il semblait que Saint-Louis expiât en ce moment, par la désertion d'une partie de ses habitans, une prospérité non interrompue d'un demi-siècle.

Le mouvement qui s'était retiré de la ville s'était, il est vrai, porté au dehors, dans l'enceinte des nombreux campemens qui s'étaient formés de tous côtés aux abords de la route que devait suivre la caravane. Il y avait là autant de petits corps d'armée qui allaient se fondre en une seule et gigantesque colonne. Des troupes peu nombreuses ne peuvent pas, en effet, traverser sans danger les immenses déserts qui séparent Saint-Louis du Nouveau-Mexique. La caravane à laquelle nous comptions nous joindre était loin de ressembler à celles qui font périodiquement les voyages du Missouri à la frontière mexicaine. Elle offrait dans sa composition les plus étranges disparates : chaque profession, chaque métier, chaque condition sociale y avait envoyé, pour ainsi dire, un représentant. Le romancier, qui semblait être devenu mon compagnon inséparable, s'était déjà lié avec la plupart de ces chercheurs d'aventures dont j'allais, pendant quelques mois, partager la vie. Il présida aux préparatifs de notre voyage avec une activité vraiment merveilleuse. Grace à lui, nous eûmes bientôt en notre possession un petit chariot couvert, deux vigoureuses mules de trait, deux excellens chevaux de selle, une tente portative, quelques salaisons, deux peaux d'ours et deux couvertures. De plus, mon ingénieux ami m'avait procuré un

domestique aussi intelligent que fidèle. Il ne nous restait qu'à partir. Malheureusement le gros de la caravane était beaucoup moins avancé que nous dans ses préparatifs, et huit jours se passèrent avant que le signal du départ fût donné. Je les employai en recherches inutiles pour découvrir le *squatter* et sa famille; nul ne les connaissait, nul n'avait entendu parler d'eux. Tout ce que je pus apprendre, c'est que deux ou trois wagons étaient partis en éclaireurs dans la direction du sud-ouest, c'est-à-dire vers Santa-Fé, et qu'ils devaient avoir trois jours d'avance sur nous. Le hardi *squatter* avait-il accepté pour lui et pour ses enfans une mission qui ne convenait que trop à son caractère intrépide? Je tremblais que cette conjecture ne fût fondée, et je me promis de ne rien négliger pour compléter les renseignemens que j'avais recueillis.

Enfin le jour si impatiemment attendu se leva : une longue file de wagons se déploya lentement au milieu de la confusion inévitable des premières manœuvres. Des bœufs qui n'avaient jamais connu le joug mugissaient en renversant les chariots qu'ils traînaient; des cavaliers s'arrêtaient à chaque instant pour mettre pied à terre et rajuster leur équipement. Les piétons seuls, la hache et la carabine sur l'épaule, marchaient de ce pas élastique et ferme dont rien ne devait les faire dévier pendant des mois entiers. Des signaux d'appel, des cris, des jurons, retentissaient dans toutes les langues depuis la tête de l'immense colonne jusqu'à l'arrière-garde. Par momens, les fanfares éclatantes des *riflemen* à cheval de l'escorte couvraient tout ce tumulte, et nos chevaux, excités par le bruit des clairons, hennissaient en frappant du pied la terre. Peu à peu nous perdîmes de vue les clochers de Saint-Louis, et quand le soleil se coucha devant nous, nous ne voyions déjà plus, aux quatre coins de l'horizon, que les immenses ondulations des prairies.

Je n'oublierai jamais le tableau pittoresque qu'offrait notre premier campement lorsqu'à la tombée de la nuit la caravane eut fait halte. La lueur des feux allumés dans l'enceinte formée par les chariots éclairait un pêle-mêle d'hommes et de chevaux, de costumes bizarres, d'armes en faisceaux, de longues guirlandes de poires à poudre et de gibecières suspendues aux buissons. Des colonnes de fumée s'élevaient de toutes parts des brasiers qui pétillaient, et dont la flamme faisait siffler les viandes embrochées. Parmi les tentes de toutes couleurs, sous les toiles des wagons, des silhouettes étranges paraissaient et disparaissaient tour à tour aux reflets des foyers ou dans l'ombre épaisse des abris dressés pour la nuit. Des groupes de chasseurs, les uns assis ou couchés, d'autres debout, tous vivement éclairés par les lueurs rougeâtres, attiraient ensuite mon attention. Des refrains joyeux, des chansons françaises ou canadiennes, résonnaient çà et là, mêlés à la psalmodie lugubre de quelque chanteur méthodiste qui s'élevait tristement dans le silence de la halte. Plus loin, des cercles d'auditeurs attentifs entouraient de

vieux vétérans des prairies qui, leur inséparable *rifle* entre les jambes, contaient leurs histoires de chasse ou de guerre. A mesure que la nuit avançait, les feux mouraient, les voix devenaient plus rares, et bientôt il n'y avait plus d'éveillées dans tout le camp que les sentinelles qui allaient et venaient, l'arme au bras, l'œil aux aguets et l'oreille ouverte à toutes les confuses rumeurs de la solitude.

Une lueur grisâtre ne faisait encore qu'éclairer à peine le camp endormi, quand les fanfares du clairon sonnaient le réveil. Les patrouilles rentraient de leurs excursions nocturnes, un mouvement soudain se faisait sous les tentes et les toiles humides de rosée; les entraves tombaient des jambes des chevaux, dont l'haleine se condensait en épaisses vapeurs sous la fraîcheur matinale. Les tisons à demi consumés se rallumaient de tous côtés dans l'herbe humide; puis, les tentes repliées, les chariots rechargés et le repas pris à la hâte, le cor sonnait le bouteselle; c'était un cliquetis général de fer et d'armes qui heurtaient les arçons, de selles qui criaient sous le poids des cavaliers, et l'immense colonne reprenait sa marche tortueuse à travers les prairies. Au milieu des hautes herbes, des buissons entrelacés, la caravane formait une ligne capricieusement ondulée, serpentant sur les hauteurs, à travers les fourrés ou les clairières. De la tête aux extrémités de cette ligne cent fois brisée, le clairon envoyait parfois, comme un signal de ralliement, ses notes sonores, que répétaient les échos. Alors les traînards se hâtaient en jetant un regard de regret sur les daims que le son du cor venait réveiller au fond de leurs pâturages, et qui bondissaient effrayés hors de la portée des plus longues carabines.

De longs jours se succédèrent ainsi, pendant lesquels, au milieu de tous les retards, de tous les accidens inséparables d'un voyage sans routes tracées, la caravane parcourait tour à tour des plaines arides, sans autre verdure que les herbes desséchées par un soleil ardent, ou des savanes dont la végétation vigoureuse était alimentée par de nombreux ruisseaux. Tantôt une rivière encaissée dans des berges profondes arrêtait la marche des chariots, tantôt c'était le lit desséché d'un torrent qu'il fallait péniblement franchir à travers des sables mouvans, où les bêtes de somme s'enfonçaient jusqu'au poitrail, les wagons jusqu'aux essieux. Des journées entières s'écoulaient sans que nous vissions un seul arbre, un seul buisson; d'autres fois on marchait, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, à travers des forêts ombreuses dont les sombres labyrinthes étaient obstrués de vignes vierges. Notre route côtoyait souvent des lacs dont les eaux dormantes étaient à demi cachées sous un manteau de nénuphars. Les traces de l'homme se montraient partout dans ces bois à côté de celles des animaux sauvages. Les sentiers, péniblement ouverts par les chariots des caravanes dans ces taillis épais, se croisaient avec ceux que se frayaient les daims et les

sangliers; sur le tronc noueux d'un chêne où la hache du pionnier avait ébauché de profondes entailles, l'écorce portait l'empreinte de la griffe des ours, alléchés par les guirlandes de glands savoureux. Puis à ces forêts succédaient de nouveau des plaines sans fin, sans animation, étendant tristement à perte de vue leur surface d'un roux lugubre, océan silencieux aux vagues immobiles au-dessus duquel le pélican et le vautour planent sans un cri, où le vent même n'a pas de murmures.

Nous approchions du pays des Indiens Comanches; les précautions nocturnes redoublaient pendant les haltes, et des éclaireurs précédaient la colonne en marche. Le romancier et moi prenions souvent plaisir à nous mêler à ces batteurs d'estrade. Il y avait un de ces hommes hardis, Canadien d'origine, dont nous recherchions la compagnie de préférence. *Ever-quiet* (toujours tranquille) était son nom de guerre, qu'il devait à sa prétention, fort légitime du reste, de ne jamais s'émouvoir en face même des plus grands dangers. Tranquille (c'était ainsi que nous l'appelions par abréviation) était un homme de grande taille, maigre et souple comme une lanière de cuir, et dont les jambes nerveuses le disputaient en finesse à celles du cerf. C'était toujours sans efforts qu'il maintenait son pas à l'égal du pas de nos chevaux. Une espèce de blouse d'un brun verdâtre en peau de daim, des guêtres de cuir qu'il ne débouclait ni jour ni nuit, un bonnet de police, composaient son invariable costume. Malgré ses cinquante ans et ses cheveux gris, les yeux noirs du chasseur avaient conservé tout le feu de la jeunesse. La vie de Tranquille se passait à aller et à revenir de Saint-Louis à Santa-Fé, et de Santa-Fé à Saint-Louis. C'était l'homme par excellence des histoires de chasse à l'ours et des contes superstitieux. A l'aide de récits d'autant plus intéressans qu'il en était presque toujours le héros, il abrégeait pour nous la longueur des marches, et nous prenions un vif plaisir à l'entendre raconter les épisodes de sa vie d'aventures. J'écoutais Tranquille avec d'autant plus de complaisance, que je me promettais de l'enrôler à mon service pour nous accompagner à la recherche de l'or en Californie. Sa connaissance parfaite de la langue espagnole, sa sagacité presque infaillible, sa bravoure et son adresse me le rendaient précieux à plus d'un titre.

Nous cheminions un matin, comme de coutume, à ses côtés, quand, avant de faire halte dans un des endroits qu'il était chargé de choisir, je le vis examiner attentivement des empreintes sur la route. Je lui demandai quel intérêt il attachait à ces traces à peine marquées.

— Un intérêt de curiosité, me répondit Tranquille. Déjà, depuis plusieurs jours, je distingue sur l'herbe ou le sable la trace des roues de deux chariots qui doivent précéder les nôtres de quelques jours, et je

cherche à me rendre compte du nombre de ces gens assez hardis pour s'aventurer ainsi seuls sur les terrains de chasse des Comanches, et à une si grande distance. J'estime les gens braves, et je serais fâché qu'il arrivât malheur à ceux-là. Jusqu'à présent du moins, ils ont voyagé sans accident, et, à la première pluie, leurs traces plus distinctes m'en apprendront davantage.

— Les croyez-vous donc bien exposés? demandai-je à Tranquille.

— C'est selon. Si c'était moi, je ne m'en inquiéterais pas; mais, pour ceux-là, je ne suis pas sans appréhension. Nous sommes ici sur un terrain où il n'est pas rare que les maraudeurs blancs s'associent aux maraudeurs indiens, et, parmi les pirates des prairies, les premiers sont peut-être plus à redouter que les seconds.

Cette réponse du chasseur n'était pas rassurante, et je dus faire effort sur moi-même pour me persuader que ces chariots mystérieux n'étaient pas ceux de Township. Bientôt cependant la caravane nous rejoignit, le campement fut installé, et les fatigues de la journée l'emportèrent sur mes inquiétudes et sur mes rêves de toute nature : je ne me réveillai le lendemain qu'aux premiers sons du cor. Une pluie fine et pénétrante commençait à couvrir les prairies d'un voile épais; le soleil, en se levant, ne put la dissiper; pendant toute une journée de marche sur un terrain détrempé, le ciel, bas et sombre, sembla peser sur les prairies, dont l'horizon se confondait avec les nuages. Des corbeaux croassaient tristement en fendant ce rideau de vapeurs pluvieuses qui se déchirait parfois pour laisser voir dans le lointain un bison secouant sa crinière mouillée, ou un cerf qui se perdait aussitôt dans la brume.

— Tenez, disait le Canadien enveloppé jusqu'aux yeux dans un surtout de cuir fauve, c'est ainsi que *le daim blanc des prairies,* dont je vous ai raconté l'histoire, se montrait toujours à notre caravane jusqu'au moment où Joë le Kentuckien le tua d'une balle marquée d'une croix. Seulement, comme je vous l'ai dit, après l'avoir vu tomber, il ne trouva à la place du daim qu'une pierre blanche tachée de sang, et cependant Joë avait des yeux de lynx, et il avait vu le daim blanc rester à l'endroit où sa balle l'avait abattu : c'est une mystérieuse histoire qu'il ne put jamais éclaircir.

Au grand regret de mon compagnon, j'interrompis le chasseur pour lui demander s'il pourrait reconnaître plus distinctement la trace des voyageurs qui nous précédaient.

— Sans doute, dit-il; mais, comme la pluie qui nous fouette au visage en ce moment a dû les surprendre assez loin d'ici, je ne pourrai vous dire cela qu'au troisième jour de marche à dater d'aujourd'hui, car je suppose, d'après leurs empreintes, qu'ils ont trois journées d'a-

vance sur nous. Puis, s'adressant au romancier, le chasseur continua:

— Vous voyez ce ruisseau. Eh bien! c'est sur ses bords que le jeune Osage trouva l'ame de sa maîtresse qui l'attendait en pleurant; elle était assise là, sur cette pierre plate.

La caravane ne put faire ce jour-là que la moitié d'une étape; mais, le lendemain et les jours suivans, le soleil, qui avait reparu brillant comme depuis notre départ, ayant séché la terre, l'expédition put avec quelques efforts regagner le temps qu'elle avait perdu. Ainsi que l'avait pressenti le chasseur, le soir du troisième jour, nous retrouvâmes les traces du campement des éclaireurs parfaitement conservées sur le sol, de nouveau durci par le soleil.

— A la bonne heure, dit le chasseur en les examinant avec attention, voilà qui est aussi clair qu'un changement de domicile annoncé dans les journaux. Les voyageurs ont campé ici comme nous allons le faire. Comme je vous le disais, ils ont trois jours d'avance sur nous, puisque c'est aujourd'hui la troisième halte après la pluie. Ici ce n'est pas comme sur la route, où les pas du dernier effacent ceux du premier; dans un campement, chacun va et vient de côté et d'autre; eh bien! ces voyageurs n'appartiennent pas aux états de l'ouest. Voyons, combien sont-ils?

Le Canadien examina soigneusement les traces.

— Cinq, six, sept, huit, reprit-il; ils sont huit, c'est-à-dire qu'il n'y a que quatre hommes en état de porter les armes : le père et trois fils sans doute, puis il y a trois enfans et la mère.

Ce signalement ne se rapportait pas très exactement à celui du *squatter* et de sa famille, puisque Township n'avait que deux enfans en bas âge au lieu de trois. Je renonçai donc à l'idée que j'avais nourrie jusqu'alors, et j'y renonçai avec joie en pensant aux dangers auxquels s'exposaient si témérairement ces voyageurs, quand d'un mot le chasseur me replongea dans ma première incertitude.

— J'achèterai des lunettes à la première ville où nous passerons, Dieu me pardonne! s'écria-t-il en se frappant le front. Est-ce bien moi qui ai pu confondre un instant les pieds d'une jeune fille avec ceux d'un enfant de dix ans? D'autres, au fait, s'y seraient trompés aussi, car jamais de plus jolis petits pieds n'ont marqué leur empreinte sur les prairies.

En disant ces mots, le chasseur s'approchait d'un érable dont les bouquets pourpres pendaient à quelques pieds au-dessus du sol. Des touffes de fleurs, comme on en trouve souvent dans les savanes, croissaient à distance de l'érable : c'étaient des pavots sauvages et des marguerites des plaines.

— Tenez, reprit Tranquille, la jeune fille a couru vers cet érable. Les belles grappes rouges l'auront attirée; elle s'est haussée sur la pointe

des pieds pour en cueillir. Elle a aussi coupé quelques-unes de ces marguerites; mais les pas s'éloignent du camp : ces empreintes où le talon est plus marqué, et toutes si près les unes des autres, prouvent que la jeune fille marchait en rêvant, en effeuillant sans doute les marguerites pour leur demander un présage d'amour. Ah! c'est que dans le désert, comme dans les villes, de jeunes et belles créatures n'ont rien de mieux à faire que ces doux songes. Heureuses les jeunes filles qui rêvent, plus heureux encore ceux qui les font rêver!

Le chasseur, dont la sagacité merveilleuse semblait démêler sur la terre comme dans un livre les plus secrètes pensées des personnes absentes, avait prononcé ces mots avec une gaieté mélancolique et douce qui me rendit rêveur à mon tour. Je me rappelai cette blanche apparition de la vallée, le sourire de la jeune Virginienne et la branche d'érable tombée sur le chemin. C'était elle, sans doute, dont je voyais les empreintes sur la terre, car le jugement de Tranquille me paraissait sans appel. Je choisis alors, pour y faire dresser notre tente, l'ombre de cet érable dont peut-être elle avait cueilli les fleurs en souvenir de *Red-Maple*. C'était, à mes yeux, comme un terrain consacré.

Tous les jours suivans, je recevais chaque soir, par l'entremise du Canadien, des nouvelles du *squatter* et de sa famille, qui ne se doutaient pas que le propriétaire de leur vallée les suivît de si près. Je craignais à chaque instant que quelque indice ne révélât à Tranquille une de ces catastrophes si fréquentes dans le désert, et je blâmais sévèrement l'imprudence d'un homme qui exposait à des dangers sans cesse renaissans sa vie et celle de tous les siens. L'événement ne tarda pas à confirmer mes craintes en partie. Il y avait un mois que nous avions quitté Saint-Louis, et nous n'étions plus qu'à deux jours de marche de l'Arkansas, c'est-à-dire à la moitié du trajet seulement de Santa-Fé. Montés comme nous l'étions, mon compagnon de route et moi, nous aurions pu facilement franchir cet espace en moitié moins de temps, et nous songions sérieusement à prendre les devans, une fois arrivés à la capitale du Nouveau-Mexique, lorsque le chasseur canadien, en examinant, comme il avait coutume de le faire à ma prière, les traces du dernier campement du *squatter*, secoua la tête d'un air chagrin. Il s'éloigna des traces laissées par les chariots pour aller en examiner d'autres à quelque distance; quand il revint, ses traits dénotaient encore plus clairement le doute et l'inquiétude.

— La nuit a dû être une de celles qu'on n'oublie guère, dit le chasseur, et je crains bien que demain nous n'apprenions par d'autres indices qu'il ne faut pas trop tenter le diable.

— Que voulez-vous dire? m'écriai-je; quelque danger sérieux a-t-il menacé les voyageurs?

— Certainement, et des dangers de toute nature. Les Indiens sont

venus la nuit reconnaître le campement, et il y a là en outre des traces d'hommes blancs, de bandits mexicains aussi redoutables que les Indiens, car on ne se défie pas d'eux, et on peut accueillir comme des frères des gens qui, le lendemain, vous égorgeront.

Le chasseur s'arrêta un moment, puis il reprit : — Il ne manque rien, ma foi, à la collection des traces les plus dangereuses, pas même celles de l'ours gris des prairies.

Je frémis à l'idée des périls qui menaçaient le *squatter*. M'adressant alors au romancier, comme s'il eût porté le même intérêt que moi à la famille de Township :

— Laisserons-nous ces malheureux, lui dis-je, sans essayer de leur porter secours? Deux combattans de plus ne sont pas à dédaigner, et peut-être notre renfort pourra-t-il les sauver.

Le brave jeune homme n'hésita pas à accepter ma proposition; le chasseur passait sa main dans ses cheveux d'un air de perplexité.

— Il y a bien, dit-il enfin, cet ours gris qui me tente un peu, et si ce n'était le devoir de ma charge de batteur d'estrade.... mais bah! on ne rencontre pas tous les jours un gibier aussi séduisant, et puis, sans moi, vous ne seriez d'aucun secours pour les voyageurs.

Je saisis la main de Tranquille et le suppliai de n'être pas sourd à la voix de la pitié; le rude Canadien sembla s'attendrir.

— Diables d'ours gris! dit-il, il sera dit qu'ils me feront toujours faire des folies.

Il fut arrêté que nous nous reposerions quelques heures pour laisser au chasseur, qui marchait toujours à pied, le temps de se remettre d'une longue traite et d'obtenir la permission de s'éloigner du camp pendant deux ou trois jours, après quoi nous emploierions la nuit à franchir les quinze lieues qui devaient nous séparer du *squatter*. Ces quelques heures d'attente me semblèrent un siècle. Enfin, Tranquille vint nous chercher, monté sur un excellent cheval d'emprunt qu'il maniait en cavalier consommé. Nous partîmes au grand trot. Tranquille marchait à notre tête en sifflant un air de chasse, et nous le suivions du plus près possible pour éviter les nombreux obstacles que les prairies cachent à chaque pas sous leur apparente uniformité. La lune brillait au ciel et jetait sur ces immenses plaines sans ombre une clarté qui les faisait ressembler à une nappe d'eau sans fin.

— Sommes-nous sur la bonne voie? demandai-je au chasseur, qui, depuis long-temps déjà, trottait silencieusement devant nous.

— Parbleu! l'Arkansas n'est pas loin; les bisons vont y boire par troupes ou deux à deux, et l'ours gris est si friand de leur chair!

Le Canadien ne pensait qu'à l'ours gris, puis de temps en temps il s'arrêtait pour écouter; nous nous arrêtions aussi, et le bruit de la respi-

ration des cavaliers et des chevaux se faisait seul entendre. A peine, de temps à autre, un hibou laissait-il tomber une note lugubre, ou un loup poussait-il un vagissement en nous regardant passer assis sur son train de derrière. — Tout va bien, disait le chasseur, et nous reprenions notre marche un instant interrompue. Cet homme m'inspirait une confiance aveugle; mais je craignais que son intervention n'eût pas pour le *squatter* le résultat qu'on en pouvait attendre. Cette expédition, qu'avaient commandée chez moi un entraînement irrésistible et chez le romancier un sentiment généreux et désintéressé d'humanité, n'était presque aux yeux du Canadien que le prétexte d'une chasse. Pour lui, chasser l'Indien ou l'ours gris était le principal but, et peu lui importait d'arriver plus ou moins tard, pourvu qu'il pût satisfaire sa passion dominante. J'aiguillonnais donc de mon mieux l'insouciance du chasseur. Plus d'une fois j'avais cru entendre le son lointain et affaibli de coups de feu, et autant de fois j'en avais averti le Canadien, qui me répondait :

— Ce sont les rapides de l'Arkansas qui grondent, ou un troupeau de buffles dont l'écho renvoie les pas retentissans.

Nous ne tardâmes pas d'arriver près de l'Arkansas, dont le vent nous apportait depuis quelques instans les humides et fraîches émanations. Bientôt nous pûmes voir le fleuve briller dans son lit à la clarté de la lune. Le volume de ses eaux coulait impétueusement, malgré la sécheresse, entre des berges à pic sillonnées de veines crayeuses. Dans d'autres endroits, un lit épais de roseaux élevés encaissait le cours de l'eau.

— On tire par là-bas, criai-je de nouveau à Tranquille.

Le Canadien prêta l'oreille. — Eh! qu'est cela? s'écria-t-il tout à coup avec joie : ce sont eux, *by god*.

— Les voyageurs? s'écria le romancier.

— Eh! non. L'ours et le buffle dont je suivais déjà les traces sans vous le dire; eh bien! si je ne me trompe, vous allez avoir sous les yeux un spectacle qu'un millionnaire ou un roi paierait bien cher. Voyez de tous vos yeux, écoutez de toutes vos oreilles, et surtout laissez-moi faire.

Le chasseur, joignant l'action aux paroles, se hâta de mettre pied à terre, sa carabine à la main. Quant à nous, pressentant à peu près le spectacle qu'il nous promettait, nous attendions, le cœur palpitant et l'œil aux aguets. Un monticule nous dérobait les sinuosités de l'Arkansas. Nous ne pûmes bientôt nous méprendre à un retentissement sourd qui devenait de plus en plus distinct, et auquel ne tarda pas à succéder le bruit de cailloux froissés qui tombaient de la berge dans le fleuve. Au même instant, deux énormes masses noires vinrent couronner le sommet de l'éminence à une demi-portée de carabine de

l'endroit où nous étions. C'étaient l'ours et le buffle annoncés par le Canadien. Comme si notre aspect eût fait comprendre au buffle la honte de fuir plus long-temps, il se retourna brusquement contre son ennemi, et la tête basse, son épaisse crinière balayant la terre, il attendit en poussant un mugissement de défi. L'ours s'arrêta aussi avec un grognement furieux, puis étendit sur les cornes de la victime ses deux puissantes pattes; nous vîmes le pauvre bison ployer graduellement sur ses jarrets et s'affaisser; un mugissement de détresse signalait sa défaite, quand le chasseur s'élança vers lui avec de grands cris et fit feu sur le groupe. L'ours, blessé, lâcha prise, et le buffle, profitant de ce court répit, s'élança vers le fleuve, dont il descendit la berge hors de la portée de nos yeux.

— Ah! s'écria le chasseur, voilà un pauvre diable d'ours qui apprend à ses dépens qu'il y a loin des pattes aux lèvres; au reste, c'est une expérience dont il n'aura pas le temps de profiter. A vous maintenant, pendant que je recharge ma carabine; mais ne tirez pas, s'il est possible, car c'est une honte de se mettre trois contre un.

Je mis à mon tour pied à terre en jetant la bride de nos deux chevaux à notre compagnon; puis, tout en maudissant l'ardeur intempestive du chasseur, je m'efforçai de faire la meilleure contenance possible. A la vue de trois ennemis, l'animal parut hésiter, et cependant le sourd grincement de ses longues dents blanches était effrayant, et le romancier ne contenait qu'à grand'peine son cheval et les nôtres. Bien que l'ours n'avançât pas, il ne reculait pas non plus; il semblait aspirer une odeur lointaine, et le balancement de sa tête indiquait son indécision. Tout à coup il parut prendre le parti de la retraite, et nous le vîmes disparaître dans la direction qu'avait suivie le buffle. Le chasseur achevait de recharger sa carabine. Cette fuite ne faisait pas son compte, et il s'élança à la poursuite de l'ours en m'invitant à le suivre; mais, arrivés sur le sommet de la colline que l'animal venait de quitter, nous ne le vîmes plus. Ce ne fut qu'au bout de quelque temps que le chasseur l'aperçut de nouveau. Il avait longé la colline pour gagner au grand trot les bords sablonneux du fleuve, dont il remontait le cours. Évidemment, il semblait encore plutôt chasser que fuir.

— J'ai cependant besoin d'une peau, dit le chasseur, et la sienne fait magnifiquement mon affaire. Il y a dans sa manœuvre quelque chose que je ne comprends pas.

En vain j'alléguai que nous perdions un temps précieux; le chasseur, emporté par son ardeur, ne voulut rien entendre, et je m'élançai sur ses pas. Nous descendîmes vers les bords du fleuve. La nappe d'eau de l'Arkansas brillait comme de l'argent, et, en suivant des yeux l'ours qui trottait, nous pûmes le voir s'arrêter devant un tronc d'arbre que

le courant chassait, puis revenir sur ses pas en accompagnant l'arbre entraîné par le fleuve. Tantôt, s'allongeant le plus possible au-dessus de l'eau qu'il semblait craindre, il étendait la patte comme pour saisir une des branches restées au tronc; tantôt, recommençant à trotter parallèlement à l'arbre, il semblait en surveiller la navigation avec la plus tendre sollicitude. Il y avait là-dessous un mystère de chasse inexplicable. Tranquille saisit brusquement mon bras.

— Il y a un homme sur l'arbre! s'écria-t-il; mais du diable si je devine quelque chose à tout ceci.

J'aperçus en effet distinctement un homme attaché sur le tronc flottant et ballotté par les eaux furieuses de l'Arkansas, qui semblaient à chaque instant devoir engloutir cette frêle proie dans leurs innombrables tourbillons. Je croyais rêver, et je me demandais quelle haine implacable avait pu imaginer une si atroce contre-partie du supplice de Mazeppa. Les hurlemens joyeux de l'ours me rendirent bientôt au sentiment de la réalité. Le monstrueux animal était parvenu à saisir entre ses pattes une des branches de l'arbre, et il s'efforçait d'attirer sur la grève cet étrange radeau. L'hésitation n'était plus permise, et, au moment même où l'arbre, cédant à une force plus puissante encore que celle du courant, venait chavirer sur la rive, nous fîmes feu sur l'ours, qui, atteint par nos deux balles, roula dans le fleuve et disparut au milieu des vagues écumantes. Nous n'avions plus qu'à donner nos soins au malheureux que la Providence semblait avoir envoyé sur notre route pour déjouer de ténébreux desseins. Malheureusement ces soins furent inutiles; nous pûmes couper les liens qui enchaînaient le corps du noyé, mais non lui rendre la vie absente. Après avoir déposé le corps dans une des anfractuosités de la berge, nous dûmes reprendre à la hâte notre course d'exploration, car la chasse à l'ours nous avait fait perdre un temps précieux, et le moindre retard pouvait être fatal à ceux que nous cherchions.

Le jour était venu quand nous atteignîmes le seul gué de l'Arkansas qu'eussent pu franchir les chariots du *squatter*. Là nous retrouvâmes des traces nombreuses d'hommes et de chevaux mêlées à celles des voyageurs que nous venions secourir. Après avoir examiné les empreintes laissées sur le sable, le chasseur canadien m'assura que la famille à laquelle je m'intéressais était désormais en sûreté. Il avait reconnu, mêlées aux sillons des chariots, les traces du passage d'un corps de *riflemen* à cheval qui, selon toute apparence, s'était joint à la petite troupe pour l'escorter jusqu'au-delà des territoires menacés par les Indiens. J'accueillis avec joie cette assurance. Notre but était atteint, et nous revînmes sur nos pas, afin de regagner le camp de la caravane, dont quelques heures de marche seulement nous séparaient.

Nous trouvâmes les tentes de la colonne dressées à l'endroit même où la nuit précédente nous avions si vaillamment tenu tête à l'ours gris des prairies. Les émigrans se pressaient autour d'un homme pâle et grelottant qui ne semblait réchauffer qu'avec peine aux feux du bivouac ses membres engourdis. Nous reconnûmes, à notre grande surprise, le malheureux que nous avions laissé pour mort sur les bords de l'Arkansas. La physionomie de cet homme ne prévenait nullement en sa faveur. On lisait sur ses traits ce mélange de ruse et de violence qui caractérise essentiellement les classes dégradées de la population mexicaine. Son costume était celui de ces hardis *vaqueros* qui s'aventurent souvent à la recherche des chevaux sauvages dans les parties les plus reculées, les moins connues de l'Amérique. Toutefois ses manières à la fois humbles et effrontées indiquaient plutôt un de ces écumeurs du désert dont les rapines audacieuses défient trop souvent l'activité infatigable des *riflemen*. Nous le questionnâmes avec empressement sur les motifs de la bizarre vengeance dont il avait failli être victime. Il nous répondit que c'était un parti d'Indiens qui, le prenant pour l'éclaireur d'un des nombreux détachemens chargés de la police du désert, avait voulu punir en lui l'auxiliaire des ennemis acharnés de leur race. Nous nous contentâmes de cette explication, bien que l'histoire du Mexicain, débitée rapidement et avec un certain embarras, eût tout l'air d'être arrangée à plaisir. La satisfaction que j'éprouvais d'avoir pu enfin obtenir des indications rassurantes sur la famille du *squatter* me rendait indifférent à tous les autres incidens de la journée.

Le lendemain, les marches silencieuses recommencèrent à travers le désert. Notre voyage ne devait plus offrir d'épisode remarquable jusqu'au moment de notre arrivée sur le sol de la Californie, où j'allais voir de près les effrayans ravages de ce bizarre fléau que les *Yankees* nomment la *fièvre jaune métallique*.

GABRIEL FERRY.

DE

LA POÉSIE ET DU PEUPLE.

LA SEMAINE D'UN FILS,

POÈME DE JASMIN.

Ce que j'aime, ce que j'admire dans ces heures de crise si fatales à la vertu des ames, à la trempe des caractères, à la distinction des esprits, dans ces momens suprêmes qui sont comme le naufrage de ce qu'il y a de plus pur et de meilleur en nous, c'est un homme, — philosophe ou poète, politique ou artiste, — si généreusement doué, si naturellement supérieur dans sa force ou dans sa grace, qu'il résiste sans effort aux entraînemens vulgaires, qu'il sache rester lui-même au milieu des excitations les plus vives, s'obstinant en quelque sorte dans l'indépendance de son génie et ouvrant dans son cœur un refuge au calme et à la liberté perdus. Les révolutions, en effet, sont une redoutable épreuve non-seulement pour cet être collectif qu'on nomme un pays, l'humanité, mais encore pour chaque être individuel, en qui elles ont leur retentissement secret, qu'elles enveloppent, qu'elles oppriment, qu'elles avilissent parfois. Elles ouvrent l'ère des provocations ar-

dentes, des tentations périlleuses, qui exercent sur l'ame humaine le charme terrible de l'abîme. De toutes parts, il s'élève un souffle singulier qui suscite les instincts orageux, enflamme les convoitises, remue toutes les passions et fait vaciller dans l'homme cette lumière naturelle du juste et du vrai, à laquelle il est tenu de régler ses actions et sa vie. Les révolutions, même les plus pures et les plus légitimes, ont cela de triste, qu'elles sont inévitablement l'issue par où se précipite tout ce qu'il y a de désirs effrénés, d'ambitions inassouvies, de rêves irréalisables, d'exaltations fébriles, — qu'elles entraînent et couvrent mille évolutions imprévues et intéressées de la conscience, qu'elles suspendent le cours de la loi morale ordinaire en créant une mêlée indescriptible où tout est possible, où le hasard et la force trop souvent dominent, où nul n'est à sa place, où chacun marche comme en un tourbillon, à la merci des incidens, complice de ce qu'on nomme la fatalité des choses. Que de nains qui cherchent à se hausser à la taille des géans! que de violences faites à la fortune et au succès! que d'impuissances dissimulées sous le masque de l'audace! que de transformations soudaines un seul jour peut éclairer! Pour peindre ce monde incandescent et mobile, faible et violent, versatile et orgueilleux du lendemain des révolutions, ce n'est pas la critique ordinaire qui pourrait suffire. A défaut du burin d'un Tacite, il faudrait la verve libre et directe d'un Aristophane, la profondeur comique d'un Molière, la hauteur méprisante d'un Machiavel, — quelque chose, enfin, qui semble, hélas! ne point exister parmi nous, et dont l'absence fait qu'on va battre des mains à quelque grotesque et inférieure parodie des folies contemporaines.

Dans le domaine plus spécialement littéraire, ce qu'on voit, c'est cette universelle commotion se traduisant par la déviation des esprits, par l'excès des imaginations faussées, par l'inconsistance passionnée des vocations intellectuelles, par l'asservissement de l'inspiration aux accidens et aux surprises de chaque jour, d'où il résulte un infaillible amoindrissement du talent. La notion pure de l'art se corrompt dans cette atmosphère, la pensée s'altère et s'égare, le langage se surcharge des vapeurs grossières qui se dégagent du sol embrasé; les qualités les plus excellentes, les plus fines, les plus délicates, semblent perdre de leur prix; le sentiment littéraire fait place à mille autres calculs, sans compter encore les étranges caprices de la fortune, qui se plaît parfois, sans doute pour ajouter à la confusion, à transformer les faiseurs de mélodrames en législateurs, les faiseurs d'almanachs en docteurs politiques, les feuilletonistes sur le retour en prophètes de quelque foi nouvelle. Si donc, sous l'empire de ces influences contagieuses, il reste encore parmi nous des esprits élevés et vigoureux qui sachent se retrancher dans le culte d'un art supérieur et garder dans leur soli-

tude féconde le trésor des traditions pures, ce sont ceux qu'il faut aimer et admirer comme donnant la plus réelle marque de puissance intellectuelle. Il leur faut porter le secours de ses sympathies comme à des amis connus ou inconnus, qui de loin répondent à vos vœux les plus intimes, à vos plus exquis besoins d'un idéal épuré et immortel. Il en est sans doute aujourd'hui dans plus d'un genre qui peuvent justifier ces sympathies; mais n'y a-t-il pas un intérêt particulier dans un exemple exceptionnel et charmant, celui de ce gracieux et inépuisable inventeur méridional qui a rajeuni une langue et s'efforce de lui donner chaque jour un lustre nouveau, à mesure que les circonstances semblent amonceler des ruines nouvelles autour de ce fragment d'une civilisation évanouie? Tel est Jasmin. Autrefois, il y a plusieurs siècles, — je veux dire plusieurs années, — c'était *l'Aveugle, Marthe, les Deux Jumeaux,* que Jasmin écrivait sans céder plus qu'aujourd'hui aux suggestions extérieures, sans se laisser asservir aux caprices régnans; maintenant, c'est la *Semaine d'un Fils* qu'il achève aux derniers bruits d'un trône écroulé. Poète de la vraie race des poètes, il y rassemble tous les traits de sa poésie spirituelle et touchante; homme du peuple, du vrai peuple, il peint encore dans ces pages nouvelles ce qu'il sait de cette vie populaire qu'on travestit, et, comme autrefois, pas un vers, pas un mot, dans ce simple et dramatique récit, n'est né au souffle des passions contemporaines. Homme rare! homme heureux qui ne laisse point la sérénité de son esprit, la vérité de ses inventions dépendre d'une révolution, et qui d'un œil sûr, au sein de nos jours pleins d'orages, sait retrouver la pure inspiration comme un diamant inestimable au sein des mers troublées! D'ailleurs, n'y a-t-il simplement que l'impulsion du goût littéraire dans ce détachement des choses qui s'accomplissent? Il y a, il me semble, quelque chose de mieux : c'est un remarquable esprit de conduite, un tact exquis devenu le complice du juste instinct du poète.

Observer un homme dans le cours des circonstances ordinaires, lorsqu'il n'a qu'à laisser se dérouler invariablement sa destinée, quand nulle crise inattendue, nulle péripétie soudaine ne vient provoquer quelque résolution virile, mettre à l'épreuve l'infaillibilité de son sentiment et de son choix, ce n'est point le connaître, ce n'est point avoir sondé le mystère de sa nature morale. Il faut l'avoir vu dans une de ces heures où un souffle de révolution traverse l'atmosphère, où chaque illusion cache un piége, où un sacrifice de plus fait à l'obsession de quelqu'une de ces chimères qui flottent dans l'air peut altérer la dignité et la droiture de toute une vie. Au premier éclat de février, s'il est un homme qui eût pu se laisser entraîner à tenter quelque rôle nouveau et actif, n'était-ce pas Jasmin? Le peuple triomphait, disait-on : Jasmin n'était-il pas le plus pur, le plus brillant fils du peuple? L'acclamation pu-

blique allait rechercher tous les mérites, la France allait se parer aux yeux du monde de tout ce qu'elle avait d'illustre : la gloire, déjà depuis long-temps, n'illuminait-elle pas cette humble boutique où l'auteur de *l'Aveugle* avait été pauvre, où il avait rêvé si souvent, où il avait souffert, n'ayant sans doute, pour le consoler, que la muse invisible qui l'accompagne? A l'heure même où ce nouvel horizon semblait s'ouvrir, le rapsode populaire n'achevait-il pas de ramasser des trophées dans ces contrées du Midi qui le fêtent, laissant partout des souvenirs gracieux de son génie et des bienfaits pour les pauvres qu'il n'oublie jamais? Ouvrier et poète, — la belle auréole en ce temps pour décorer une ambition! Jasmin, mieux inspiré, a su résolûment mettre le pied sur l'embûche cachée et dire non à ces provocations enivrantes. Heureuse sagesse! Et en effet, en certains momens, n'est-ce pas bien assez de voir et d'entendre sans se jeter dans la mêlée, sans joindre sa voix à toutes les voix qui s'élèvent? Heureuse sagesse, dis-je, à qui il ne manque que des sectateurs! Il y a malheureusement en France une passion nationale, et qui ne fermente pas seulement au cœur des poètes et des avocats, ainsi qu'on le dit : c'est la passion d'agir, de se produire, d'envahir la scène publique, de se proclamer l'unique et essentiel sauveur du pays, de s'attribuer l'universelle intelligence des choses. Ce que la France compte de sauveurs des Pyrénées au Rhin, des Alpes à l'Océan, ne se pourrait bien dire. Qui ne s'est fait, au moins une fois dans la vie, cette discrète et modeste confidence, qu'il était vraiment l'homme le plus propre à exprimer une situation? Quel est celui qui, doué par la Providence de quelque don heureux, ne s'est point cru investi de la puissance de tout faire, d'une aptitude égale à toutes les missions? Hélas! et quel est aussi celui qui ne se lasse point de ce qu'il est, même des qualités qui peuvent faire sa gloire, et ne tourne pas un œil d'envie vers un autre théâtre, vers d'autres succès où il rencontrera d'autres mécomptes? Vieille et éternelle histoire du désir humain! « Comment se fait-il, disait Horace il y a dix-huit siècles, que nul n'est satisfait de sa condition? » N'est-ce point dès-lors une bonne fortune de trouver un homme qui vit content de son sort sans cette amertume secrète de l'ambition déçue, qui a su résister aux périlleuses tentations de la vie publique et a senti que chacun dans sa sphère, chacun dans la voie qui lui est tracée, pouvait servir au bien commun sans s'aller perdre follement dans ce grand et souverain amalgame de toutes les passions, de toutes les haines, de toutes les impuissances, de tous les ressentimens qu'on nomme la politique? Poète éminent, Jasmin s'est senti monter au cœur la fierté, l'orgueil de la poésie, et il s'est demandé pourquoi il chercherait à être autre chose qu'un grand poète, à quoi bon il irait échanger les dons charmans qu'il possède contre la médiocrité peut-être dans une autre sphère, et ce contentement où il

vit contre les soucis cuisans d'une autre ambition à satisfaire. « Ma muse, en politique, s'est faite muette, » dit-il; et par une singularité dont il ne s'est pas peut-être expliqué tout l'à-propos, c'est dans une dédicace de son nouveau poème à M. de Lamartine que Jasmin parle ainsi. Enveloppé dans l'admiration la plus vive, le mot n'en reste pas moins, non sans doute comme une leçon, mais comme un secret et urgent appel à cette muse d'autrefois, la muse des *Méditations*, qui fut la première de toutes parmi nous, qui a pu se laisser corrompre par la perspective d'une double gloire et a livré sa pure et sereine inviolabilité aux profanations vulgaires. La fidélité de Jasmin à la poésie dans sa modeste situation n'est-elle pas un exemple vivant? Quant à ce titre d'ouvrier qui fut presque un moment un titre de noblesse, l'auteur de *Marthe* a compris que, s'il devait à son génie de n'être pas moins poète qu'avant, il devait aussi à sa dignité d'homme de ne pas faire un plus bruyant appel le lendemain que la veille aux souvenirs de son origine, de son caractère populaire.

Ce qui a guidé Jasmin, ce n'est point un instinct ordinaire assurément; c'est son génie familier, — ce génie intérieur qui l'a fait résister, en d'autres temps, à d'autres séductions, et qui lui faisait dire dans son épître *à un agriculteur de Toulouse :* « Je reste ici; tout ici me convient. — Terre, ciel, air, tout cela m'est nécessaire pour vivre.... » Là, en effet, est la vraie place de l'auteur de *l'Aveugle*, en dehors des querelles, des luttes intéressées des partis; là, tout le ramène au sentiment de lui-même comme au sentiment des choses qu'il chante. Cette langue qu'il fait *reluire* selon son expression, qu'il travaille, qu'il refond comme en un creuset d'or, elle est là sur les lèvres de la jeune fille qui passe, dans la bouche du mendiant qui connaît son seuil et ne lui tend pas vainement une main tremblante. Ces mœurs qu'il dépeint, il les a sous les yeux dans leur simplicité naïve; ces refrains dont il s'empare, il les entend chaque jour retentir dans les campagnes autour de lui. Ces souvenirs personnels, ces impressions intimes dont il aime la douce mélancolie, dont il se plaît à parsemer ses vers, la réalité qui l'environne les éveille naturellement en lui. L'aspect des lieux le ramène au passé et lui en renvoie le pénétrant parfum. Tout est charme et inspiration pour Jasmin. « ..... A l'heure où je suis seul, dit-il, mes souvenirs fidèles — me tiennent compagnie, et les plus vieux — se refont jeunes pour me plaire. — Aujourd'hui il m'en vient un parfum. — Je vois la prairie où je gambadais; — je vois l'*illot* où j'allais ramasser des branches, — où j'ai pleuré, où j'ai ri. — Je vois plus loin le bois feuillu, — où, près d'une fontaine, je me faisais songeur... » C'est ainsi que parle Jasmin dans une pièce sur sa *vigne*, — sur cette vigne long-temps désirée et devenue son lieu de délices, Tibur modeste, retraite heureuse où le bruit des tempêtes publiques n'arrive qu'en se

perdant dans le bruit vague qui monte des champs environnans et du fleuve qui serpente au détour du vallon! Quelle tribune aux harangues, quels rostres tumultueux égaleraient pour Jasmin ce petit coin de terre où, en homme libre et sage, il a su enfermer ses désirs! Peu sensible aux faux enthousiasmes, aux exaltations calculées, aux creuses déclamations, c'est là que l'auteur de *Marthe* court se réfugier au premier éclair de soleil. Et que faut-il pour qu'il oublie aussitôt le monde auquel il vient d'échapper? Il lui suffit sans doute de jeter les yeux, du haut du coteau où il a bâti sa petite maison, sur le paysage qui se déploie, sur cette *combe* profonde qui se déroule à ses pieds, pleine de verdure et de fleurs, de voir au loin le fleuve qui suit son cours paisible, — image trompeuse de la vie présente, — d'assister en un mot à un de ces spectacles de la nature qui élèvent l'ame, la tranquillisent, lui rendent son ressort, lui conseillent de mettre un peu moins de fureur aux œuvres humaines, et la détournent surtout des tentations vulgaires. Là, Jasmin est vraiment à l'aise; nulle contrainte ne pèse sur lui et ne vient comprimer le libre essor de son esprit. Cette *vigne* de quelques arpens est comme le théâtre naturel où se doit plaire sa muse. Là, l'inspiration fidèle l'attend, tandis que le soleil qui dore le penchant de la colline mûrit des fruits dont il sait le nombre, fait germer les grains qu'il a semés, échauffe et féconde cette terre qu'il peut embrasser d'un regard. C'est là son domaine, son empire; une haie vive le borne à peine; si mal close que soit la porte, elle n'a pas cependant laissé passer l'ambition et l'envie. Avoir compris ce qui convenait à sa position et à la nature de ses facultés, ce qui convenait à son art, ce n'est pas une des moindres gloires de Jasmin. On peut bien, du reste, insister sans danger sur ce phénomène moral : le prosélytisme de la solitude, de l'indépendance, du détachement volontaire des luttes publiques, ne menace point encore, il me semble, d'envahir le monde, de dépeupler la scène populaire, d'appeler au désert les ambitions pacifiées; la France n'est pas près de rester sans grands politiques. Il est un peu plus à craindre qu'elle ne reste sans grands poètes.

Et qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs : dans son rare et aimable bon sens, par ce tact supérieur et pur qu'il met dans sa conduite, sans y songer peut-être, Jasmin trace instinctivement le rôle de la poésie elle-même, — de la vraie poésie. Il résume avec un gracieux éclat dans sa personne ce qu'elle doit être; il lui assigne cette vie libre et indépendante qu'elle doit avoir. Méconnaître cette indépendance élevée de la poésie, c'est méconnaître son essence même. Qui ne comprend que, — pour la poésie, — s'appuyer sur ces émotions artificielles et passagères que la politique suscite et entretient, c'est bâtir sur un de ces sables mouvans de la Loire qu'un caprice du fleuve fait disparaître en une nuit, — se jeter dans le tourbillon des partis, c'est se faire l'instrument

de leurs passions étroites, de leurs colères factices, de leurs préjugés, de leurs injustices, au lieu de rester un art supérieur ayant son but, ses lois, ses conditions propres d'existence? C'est s'amoindrir dans les mille fluctuations, les mille morcellemens des opinions qui se disputent l'empire; c'est s'asservir à l'expression de quelques entraînemens accidentels et inférieurs, au lieu de réfléchir ce qu'il y a de plus pur, de plus permanent, de plus élevé dans l'ame humaine; c'est s'exposer à ne reproduire qu'une image étroite, systématique, tronquée, de notre nature, au lieu d'en révéler tous les côtés, tous les aspects, toutes les tendances par une libre et magique évocation. Que reste-t-il, peu après, de ces Némésis irritées qui secouaient leurs torches, lançaient les foudres et les éclairs? Un peu de cendre froide qu'on remue indifféremment en s'étonnant qu'il en ait pu un jour jaillir des flammes. Les circonstances sont passées, la flamme s'est évanouie, le trait émoussé est retombé dans le vide; l'allusion a perdu son à-propos et sa fraîcheur; l'intérêt actuel de la moquerie ou de la colère s'est effacé. Il faut l'œil d'un érudit pour recomposer toute cette vie tombée en poussière et oubliée : œuvre ingrate où l'esprit se lasse à la poursuite d'un présent qui se dérobe déjà, et contracte une certaine tristesse à mesure que les faits et les régimes qui se succèdent lui offrent le spectacle de leur fatigante mobilité.

Une chose me frappe : voilà un grand poète, le plus grand poète politique peut-être sous une forme légère, — Béranger, qui depuis longtemps s'est tu. Vainement l'auteur du *Roi d'Yvetot* disait à sa chanson de reprendre sa couronne; ce n'était qu'un éclair qui ne laissait pas de témoigner quelque amertume, et il semble se répéter à lui-même ces vers d'une mélancolie charmante :

Ma gaîté s'en est allée;
Sage ou fou, qui la rendra
A ma pauvre ame isolée,
Dieu l'en récompensera!

Cette tristesse, elle n'est pas cependant dans la nature du génie de Béranger. Ce silence, ce n'est pas jusqu'ici l'insuccès qui l'a pu motiver. N'est-ce pas plutôt aux déceptions de la muse politique qu'on peut l'attribuer? Et pourtant quel stimulant nouveau ne devrait-il pas y avoir pour un esprit d'une telle élévation et d'une telle finesse dans le spectacle de tant de folies qui prétendent à la direction de l'humanité! Quels fruits n'aurait-on pu attendre d'une verve libre et vive retrouvant son feu et ramenant au sentiment du juste et du vrai les ames incertaines ou égarées! — Voici, d'un autre côté, un poète qui chante la nature et le ciel, la douleur et la joie, « les ruisseaux, les pauvres, l'amour, » comme il le dit avec une bonhomie un peu ironique : — c'est Jasmin; sa gaieté

ne s'est point envolée, les ans n'ont point tari ses illusions, et tandis que l'inspiration poétique semble, parmi nous, fléchir sous une sorte de compression, Jasmin travaille encore; il chante sans découragement; il laisse aller au sein de la tourmente contemporaine ces vers de *la Semaine d'un Fils,* qui n'ont pas moins de grace, d'éclat et de valeur morale que les précédens. Ce serait donc une erreur singulière de croire que la meilleure condition pour la poésie, c'est d'intervenir dans le domaine orageux de la politique. Sa source, ses élémens sont ailleurs; son intérêt, non d'un jour, mais de tous les instans, consiste dans la reproduction idéale des sentimens immuables et spontanés de notre nature, de ses instincts profonds, de la réalité émouvante et diverse de la vie. Il arrive parfois, au surplus, que cette libre et sincère reproduction de la vérité humaine sous toutes ses faces peut puiser d'une façon inattendue dans les circonstances cet attrait d'actualité si recherché, auquel les esprits secondaires sacrifient souvent toutes les autres conditions d'art. Ce double intérêt ne se rencontre-t-il pas dans quelques-uns des poèmes de Jasmin? En peignant, comme il l'a fait dans ses œuvres, la vie populaire avec ses mœurs, ses habitudes, ses traditions, ses plaisirs naïfs et ses déchiremens inconnus, l'auteur de *Marthe,* outre les résultats poétiques qu'il a obtenus, ne se trouve-t-il pas avoir substitué d'avance à cette image grossière d'un peuple factice qu'on retrace — l'image d'un autre peuple simple, droit et sérieux, qui est le vrai peuple vivant hors du cercle où s'enferme l'idéal des sectaires?

Le peuple en effet, — celui qui est l'objet des peintures de Jasmin, — a ses coutumes qui lui sont chères, ses mœurs au-dessus desquelles les révolutions passent sans les altérer sensiblement, ses goûts et ses idées, qui sont moins empreints de vulgarité que d'une ingénuité vigoureuse et simple. Toute cette existence a mille accidens dramatiques et originaux à qui il ne manque que d'être mieux connus. Il y a dans toute cette nature des mystères de force et de résignation qui ont un charme secret pour ceux qui les pénètrent; et entre tous ces mystères, ne faut-il pas placer cet attachement singulier de l'homme de travail dans les campagnes pour la terre qu'il cultive? Il lutte avec elle et il l'aime comme on aime tout ce qui coûte de la peine et des sueurs. Les saisons se succèdent et éveillent toujours en lui de nouvelles espérances, de nouvelles anxiétés. Chaque rosée féconde le réjouit comme pour la première fois, chaque gelée tardive est un souci et une déception. Il met sa vie et celle de sa famille, de ses enfans, dans ce coin de terre. Toute son ambition est d'y faire germer des moissons prospères, de l'agrandir, s'il peut. La moralité, la dignité de cette existence modeste dans laquelle passent ignorées des générations entières, c'est le tra-

vail même qui élève l'homme, qui est pour lui un instrument de liberté et lui procure le moyen de satisfaire ce sentiment intime, impérieux, de solidarité qui fait qu'il vieillit et se retire content du monde en voyant ses enfans recueillir l'héritage de ses sueurs. Que d'autres cherchent une issue dans ces masses profondes pour y faire arriver l'envie et la haine! Jasmin n'y hasarde son regard que pour relever justement cette condition laborieuse en montrant tout ce qu'il y a d'animé, tout ce qu'on y peut découvrir d'élémens vigoureux en faisant assister à tout ce qui se développe, là comme ailleurs, de sentimens, de passions, de drames obscurs ou d'épisodes heureux. De la vie du peuple méridional il n'oublie rien, — ni ses rigoureux labeurs, ni ses délassemens enivrans, ni ses jours de deuil, ni ses fêtes charmantes. Tout se reflète dans ses vers où la plus singulière exactitude technique s'allie à la richesse de l'imagination, dans la description du travail de tous les jours, des noces joyeuses et pittoresques, de ces veillées du soir où les *anciens* content pour la centième fois les vieilles histoires, tandis que les plus jeunes se parlent tout bas « au bruit amer et doux du dévidoir. » Est-ce la faute du poète, si la politique tient peu de place dans les préoccupations de ce monde rustique et laborieux? Hélas! le nom même des dieux nouveaux est inconnu de la plupart de ceux qu'ils veulent convertir à leur religion et à leurs systèmes, qu'ils croient peut-être déjà avoir convertis. La politique populaire, la seule qui existe, — qu'elle soit une vue profonde ou un préjugé, — c'est celle que révélait Jasmin dans un morceau sur *Latour d'Auvergne,* lorsqu'il montrait, en finissant, l'image de l'empereur descendant dans les masses et les enivrant de son prestige familier. « Quand tout devient petit, disait-il, lui seul semble grandir. C'est que, pour lui, le peuple a toute sa mémoire; c'est que, malgré tant de livres payés, de l'empereur, de ses soldats, le peuple hardiment *désobscurcit* l'histoire, et seul, il en fait luire les mille soleils; car le peuple est ici, jusqu'au dernier des siècles, le grand poème de Dieu, qui fait tout retentir quand pour la gloire il chante et qui a trente millions de voix et de feuillets! » — Les poètes ne sont-ils pas quelque peu prophètes?

Nous parlons du peuple et de ses mœurs, qui sont la manifestation extérieure de son génie. Ne croyez pas que Jasmin commette l'infidélité de travestir le caractère populaire au point d'effacer Dieu de ces consciences naïves. Cette fleur toujours vivante du sentiment religieux, il peut la recueillir de toutes parts autour de lui, dans les habitudes, dans les ames, dans les usages pieux, dans les traditions consacrées par la foi publique. La croyance n'a point perdu son empire sur les cœurs, et ce n'est pas sans émotion, ce n'est pas sans se découvrir et s'agenouiller qu'on voit encore dans les campagnes le prêtre bénir au

printemps les moissons. Dites, je vous prie, à celui qui assiste chaque jour à tous les miracles de la nature, qui, plus que tout autre, connaît les bienfaits des saisons, dont la vie tout entière se passe à la clarté du ciel, qui, sans en raisonner doctement peut-être, dans cette admirable harmonie des choses, sent la main d'un ordonnateur suprême, — dites-lui qu'il vous plaît un instant de casser aux gages cette providence infidèle qui a le tort de ne pas entrer dans vos vues! il rira de vous, et lequel sera l'ignorant? lequel sera l'insensé? Jasmin n'est que l'écho de la voix populaire lorsqu'il sème ses récits d'incidens où perce le sentiment religieux. C'est cet accord de l'instinct public et de l'instinct du poète qui donne un accent de naturel et de vérité au portrait qu'il fait du prêtre de campagne. « J'aime le prêtre de campagne, dit-il; comme celui de la ville, lui n'a pas besoin, pour faire croire au bon Dieu, pour faire croire au démon, de dresser son esprit sur la sainte montagne... Autour de lui tout croit, tout prie : aussi bien, ils pèchent souvent, comme nous le faisons tous; mais le prêtre des champs n'a qu'à élever la croix, et le mal devant elle plie, et le péché déjà né en herbe s'arrache. Oh! le prêtre des champs, je l'aime, je le trouve beau : de son siége de bois, rien n'échappe à son œil; sa cloche chasse au loin la grêle et le tonnerre. Il a les yeux toujours ouverts sur son troupeau; un pécheur le fuit, il le sait, il le va chercher. Pour les fautes il a des pardons, pour les chagrins un baume bien doux. Son nom court béni; les vallées en sont pleines. Chacun l'appelle dans son cœur le grand médecin des peines..... » On veut chasser Dieu de la conscience des hommes. Si cela se pouvait pour quelques esprits superbes qui vivent de fictions et des mensonges de leur orgueil, le sentiment religieux ne conserverait-il pas un refuge assuré dans le cœur de ceux qui souffrent et qui ont quelque chose à espérer?

Dans cette vie populaire, en effet, dont les œuvres du poète méridional sont en quelque sorte le miroir, il y a de vives et poignantes misères « qui se cachent partout entre deux murailles; » il y a des indigences cruelles, des pauvretés sans nom. Nul mieux que Jasmin n'a peint ces réduits obscurs où la faim et le froid se disputent un être humain, ces « maisonnettes encombrées de famille où le manœuvre au visage rêveur dit à ses enfans : — Ah! pauvrets, que le temps est dur! » mais aucune de ces misères ne lui apparaît qu'il ne la montre éclairée et calmée par la lumière divine de la bienfaisance, qui désarme les irritations secrètes et empêche la douleur de s'aigrir. Cet intervalle qui sépare les heureux de ce monde de ceux qui souffrent, et que d'autres s'efforcent d'élargir en y faisant germer la haine, — une haine inextinguible, — il le comble par la charité qui rapproche et unit. Dans la pauvreté telle que la peint le poète, il n'y a ni fiel ni envie; il y

a de la résignation, de la force, du bon sens, souvent un héroïsme obscur qui s'ignore, et c'est ce qui la rend plus touchante que les misères envenimées par l'orgueil et défigurées par l'esprit de révolution. Il n'y a pas bien long-temps encore, dans une saison rigoureuse d'une de ces dernières années de détresse, il s'élevait déjà des présages sinistres de cette guerre sociale inaugurée depuis dans le sang. La famine et le froid, disait-on, allaient enflammer la fureur populaire contre les *riches* et les *châteaux*. Jasmin écartait ces prédictions dans une pièce qui a pour titre : *Les Prophètes menteurs*. Il les démentait éloquemment pour le peuple, pour le vrai peuple laborieux et sain, et il mêlait dans ses vers des conseils austères dignes d'être entendus. Il s'exprimait ainsi dans un passage :

.....Lou puple may fort, âro que n'en sat may,
Gardo, fôro del mal, sa bèlo pajo blanco,
Et n'es pas negre al co coumo nou l'an pintrat.
Bol èstre *agnèl*, pourbu qu'atge un bri d'hèrbo al prat....
Et se l'an bis *lioun*, ès quan l'hèrbo li manquo.
Riches, bouta-ne doun en rezèrbo per el
Pes grans frets, quan n'a plus ni manno, ni sourel,
Et sarés benezitz; et touto la semmâno
Recoultares d'amou d'oustalet en cabâno,
. . . . . .
Demandas an aques apôtros de nostre atge
Que *sen Bincen de Pol* caouzis, et que s'en ban
Gari chel bièl et chel maynatge
Las plâgos que lou fret et la mizèro fan.
Es que bezon tout, bous diran :
Qu'à peno la plâgo se barro,
La may apîlo sous pichous
Et dit : « Paourots, à ginouillous!
« Cal prega Diou pes riches, âro,
« Car lous riches se fan millous. »

Bous diran que lous pays, à la rigou de l'ayre
Bachon un bras de fer aoutres cots menaçayre,
Et se dizon entr'es — « Nostres bièls, malhurous,
« Faouto d'un baoume counsoulayre,
« Toumbâbon lous castèls, nous aous escourren lous
« Car lous riches se fan millous!! »

Riches, nou cambiés plus et que tout bous daoureje,
Sur des moûfles tapis coulas beziadomen
Bostro bito de sedo, et de mèl, et d'encen;
Mais perqué res aciou per bous aou n'amaréje,

N'oublides pas un soul moumen
Que des paoures la grando cloûco
Se rebèillo toutjour dambé lou rire en boûco,
Quan s'endron sans abé talen!!

« ..... Le peuple, plus fort maintenant qu'il sait davantage, — garde à l'abri du mal sa belle page blanche. — Il n'a pas le cœur noir comme on nous l'avait peint; — il veut rester *agneau*, pourvu qu'il ait un brin d'herbe au pré, — et si on l'a vu *lion*, c'est quand l'herbe lui manquait. — Riches, mettez-en donc en réserve pour lui, — pour les grands froids, quand il n'a plus ni manne, ni soleil, — et vous serez bénis, et toute la semaine — vous amasserez une moisson d'amour de chaumière en cabane. — ..... Interrogez les apôtres de notre âge — que saint Vincent de Paul choisit et qui s'en vont — guérir chez le vieillard et chez l'enfant — les plaies que font le froid et la misère : — eux qui voient tout, ils vous diront — qu'à peine la blessure fermée, — la mère rassemble autour d'elle ses petits — et dit : « Pauvrets à genoux! — il faut prier Dieu pour « les riches maintenant, — car les riches se font meilleurs. » — Ils vous diront que les pères, dans la rigueur de la saison, — abaissent un bras de fer autrefois menaçant, — et se disent entre eux : « Nos *anciens* malheureux, — faute « d'un baume consolateur, — renversaient les châteaux; nous autres étayons- « les, — car les riches se font meilleurs! » — Riches, ne changez plus et que tout vous prospère. — Sur de moelleux tapis coulez heureusement — des jours de soie et de miel et d'encens; — mais, pour que rien ici pour vous ne soit amer, — n'oubliez pas un seul moment — que du pauvre la grande couvée — se réveille toujours avec le rire sur les lèvres, — quand elle s'endort sans avoir faim! »

Malheureusement cette plaie terrible de la pauvreté, il n'est peut-être au pouvoir de personne de la guérir, de la supprimer entièrement. Toutes les recettes économiques, toutes les combinaisons rêvées peuvent-elles arriver à autre chose qu'à la déplacer? N'est-ce point une des faces de la douleur humaine qui tient à l'essence même de notre nature? Mais si c'est un problème insoluble de chercher à extirper le principe même de cette plaie, il est du moins donné à tous, au poète comme à l'homme d'état, de l'adoucir, d'en tempérer l'amertume, en pacifiant, en élevant les cœurs au lieu de leur souffler la haine et la guerre, en développant ces germes de sympathie mutuelle que Dieu a placés en nous comme un des signes les plus manifestes de notre grandeur morale. L'auteur des *Souvenirs* ne l'oublie pas plus dans ses vers que dans ses actions. Nul n'a eu de plus éloquentes inspirations pour chanter la charité, — non celle qui se fait avec faste, qui aime à se laisser voir et humilie la fierté humaine, mais cette charité active, qui va sans bruit, dans l'ombre, chercher ceux qui gémissent, soulager tous les dénuemens, qui laisse à la misère sa dignité, et est la réalisation de ce mot sacré : Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

C'est avec cet instinct sûr, c'est avec cette connaissance exacte du monde des *pauvres*, comme il le dit, de ses mœurs, de ses croyances, de ses habitudes familières, de ses besoins, de ses résignations et de ses joies, c'est en rassemblant tous ces traits, toutes ces nuances d'une nature fidèlement observée, que Jasmin est parvenu à donner un intérêt de vérité, en même temps que l'intérêt de l'invention, à ses poèmes, à ces petits drames qui ne sont que la mise en action de la vie populaire et se déroulent sur un théâtre qui est partout, dans les vallées, dans les cabanes couvertes de chaume, au seuil d'une église ou sur le penchant des coteaux, au coin d'un chemin ou dans la chambre étroite et nue visitée par le deuil. *L'Aveugle, Franconnete, Marthe, les Deux Jumeaux*, dans leur variété de détails et de richesse poétique, portent la même empreinte, sont nés de la même pensée, de la même inspiration, et c'est pour cela que, tout en mettant dans ses peintures un art savant et raffiné, Jasmin reste vraiment un poète populaire. Ce qu'il faut surtout aussi remarquer dans ces compositions, c'est le parfum moral qui s'en exhale. Le drame des passions et des sentimens y sert à manifester la pureté du cœur, la puissance du devoir. Quel tableau plus poignant, plus profond et plus innocent tout ensemble de l'amour que *l'Aveugle*, que *Marthe*, — Marthe, la pauvre jeune fille, courageuse et douce dans sa passion, qui rassemble ses épargnes, use sa vie dans le travail pour arriver à pouvoir racheter du *sort* son fiancé Jacques, qui ne la paie que par l'abandon et l'oubli, et lui rapporte la folie en échange de son amour! C'est dans *Marthe* que se trouve cet hymne — d'une grace poétique exquise — aux hirondelles : « Les hirondelles sont revenues, — je vois mes deux au nid là-haut... — On ne les a pas séparées, — elles, comme nous autres deux!..... Restez, ma chambre est au soleil; — je ferai tout pour que vous vous attachiez à moi; — restez, oiseaux aimés de Jacques! etc., etc. » Ce n'est pas le sacrifice innocent, l'abnégation de l'amour qui fait le mérite des *Deux Jumeaux;* c'est un sentiment aussi pur qui éclate dans ce récit, — le dévouement fraternel. Ai-je besoin d'ajouter que *la Semaine d'un Fils* a le même caractère? Simple épisode de cette épopée populaire de Jasmin, — et non le plus considérable, — *la Semaine d'un Fils* est une bien humble histoire, sans faste, sans recherche, sans effets savans et sonores; peut-être même l'action serait-elle trop peu liée, trop peu consistante, si l'intérêt n'était relevé par le sentiment intime qui circule dans le récit, par le charme des détails et ces traits soudains de sensibilité qui révèlent toujours le poète. Le poème s'ouvre par une de ces scènes naïves, empreintes de je ne sais quelle grace touchante, je ne sais quel mystère émouvant, et qu'il faut lire, si je puis ainsi parler, avec le cœur.

L'hiroundelo fugio nostre ayre bengut fret;
Nostre tan bel sourel se fazio soureillet,
La campagno tournabo mudo
Al négre beni de Toutsan;
Et de la cabeillo mièy nudo
La feillo jaouno et fregeludo
Toumbâbo morto en biroulan.

Un tantos, al sourti d'une bilo bezino,
A l'houro oun lou ciel s'illumino
Dus pichous, fray et so, paresquêron tout souls;
Tout dus à l'un cot gemisqueron;
Apey daban la crouts del cami s'en angueron
Et s'y bouteron à ginouls.

Abel, Jano, al cla de la luno
Restèron lounten sans poulsa;
Apèy coumo l'orgo à l'aouta
Las dios boues fasqueron tinda
Dios prieros que n'en fan q'uno
Et qu'al ciel semblabo mounta :

« May de Diou, bierges pietadouzo
« Mando toun angel che nous aou
« Et garis nostre pay malaou;
« Nostro may tournara jouyouzo
« Et nous-aou dus, biergeto-may,
« T'aymaren se pouden, enquero, enquero, may ! »

« L'hirondelle fuyait notre air devenu froid; — notre si beau soleil se faisait *soleillet*; — la campagne redevenait muette — à la noire approche de la Toussaint, — et de la cime moitié nue (*de l'arbre*) — la feuille jaune, et frileuse — tombait morte en tournoyant. — Un soir, à la sortie d'une ville voisine, — à l'heure où le ciel s'illumine, — deux enfans, frère et sœur, parurent tout seuls. — Tous deux à la fois soupirèrent; — puis, devant la croix ils s'en allèrent, — et s'y mirent à genoux. — Abel, Jeanne, au clair de la lune, — restèrent longtemps sans parler; — ensuite, comme l'orgue à l'autel, — les deux voix firent tinter — deux prières qui n'en faisaient qu'une, — et qui au ciel semblaient monter : — « Mère de Dieu, Vierge compatissante, — envoie ton ange dans notre maison — et guéris notre père malade; — notre mère redeviendra joyeuse, — et nous autres, *Viergette*-mère, — nous t'aimerons, si nous pouvons, encore, encore mieux !... »

Il est difficile sans doute de rendre complétement le charme gracieux et poétique de ces vers consacrés à la prière commune de deux enfans; il est plus aisé, il me semble, d'en saisir le sentiment dans sa pureté.

C'est ce sentiment religieux dont je parlais, qui est partout, qui se ravive à chaque épreuve, qui s'alimente aux plus intimes sources du cœur, et que les enfans puisent avec le lait de leur mère; c'est cet instinct mystérieux et naturel des choses invisibles, d'un être puissant et protecteur auquel il faut recourir dans les momens d'abandon. Ce sentiment, cet instinct est un besoin pour la nature humaine; c'est son penchant invincible, indestructible. Ces deux enfans que le poète amène au pied d'une croix, à la clarté sereine de la lune, pour demander la vie de leur père, ne sont-ils pas le symbole naïf de cet élan religieux de l'ame humaine? — De quoi s'agit-il donc dans le poème de Jasmin? C'est un pauvre maçon, ancien militaire, — Alari, — déjà près de succomber au mal qui le ronge. S'il meurt, il emporte avec lui le pain de sa femme, de ses enfans, qui est dans son travail. Il ne laissera après lui que la ruine, le dénûment et toutes les tristesses de la misère jointes aux tristesses de la mort. La prière des enfans a-t-elle été écoutée? Il le faut croire : en rentrant, Abel et Jeanne trouvent leur père déjà mieux et délivré de la fièvre qui brûlait son sang. La mère attendrie et joyeuse les serre sur son sein avec passion, et tous trois ils prient Dieu encore, « à genoux, dit le poète, entre quatre colonnes d'un vieux lit en serge où maintenant dormait d'un sommeil plus doux le bon père.... »

Un peu d'espérance rentre donc dans la maison attristée; la confiance et la joie y reviennent. Alari retrouve peu à peu la santé, après avoir lutté fièrement avec le mal; mais les forces ne reviennent que lentement, et il ne peut encore recommencer sa vie de travail. Dans l'attente où chaque jour se passe, il se préoccupe de sa famille; il voit son fils Abel grandir, et s'inquiète de ce qu'il deviendra. « Nous sommes pauvres, — dit-il à son fils un matin où Abel vient assister à son réveil, — et nous n'avons que mon travail pour vivre. — Le ciel, en me guérissant, a voulu nous sauver. — Toi, mon fils, tu as quinze ans déjà; — tu sais lire, tu sais écrire, — au travail il faut songer. — Je sais que tu es chétif; tu as des heures de langueur, — tu es plus joli que fort. Tes petits bras plieraient, — quand sur la pierre ils frapperaient. — Mais notre percepteur, qui aime ta bonne mine, — te trouve l'air *monsieur*, — et veut de toi faire quelque chose. — Va-t-en chez lui, et fais tout pour lui plaire. — Surtout pas de gloriole, Abel, comme j'en ai vu. — *Écrivain*, ouvrier, chacun a son travail. — Plume, marteau, ce sont des outils; — l'esprit comme le corps fatigue notre vie.... » Le bon Alari rêve déjà un avenir brillant pour son fils; il se réjouit d'avoir trouvé pour cette nature fine et délicate un travail plus doux, une condition plus heureuse, tandis que lui il poursuivra sa tâche rude et grossière. Voici pourtant qu'un coup de foudre inattendu vient flé-

trir ces espérances, renverser ce bonheur modeste. « Le plaisir chez le pauvre est de courte durée. » Alari n'a point encore regagné ses forces, et il reçoit l'ordre de reprendre aussitôt son travail, s'il ne veut pas qu'il lui soit enlevé. « Je suis guéri! s'écrie-t-il en se relevant par un mouvement spontané; » mais, trop faible, il retombe pâle, abattu, sous le poids de la menace qui lui est faite, accablé par le sentiment de son impuissance. Il lui faudrait encore à peine quelques jours de repos, — une *semaine!* Le spectre de la misère se relève déjà au sein de la pauvre famille désespérée et muette, quand tout à coup Abel, l'œil en feu, s'échappe; le courage illumine sa figure et la fait rayonner; « la force bout dans ses petits bras, » selon l'expression du poète, et lorsqu'il rentre, il s'approche de son père, le rassure d'un regard souriant, et lui dit que cette *semaine* de repos dont il a besoin encore, il l'aura, — qu'un ami s'est chargé de son travail et tiendra sa place. « Sauvé par un ami!... Il y a donc encore des amis! s'écrie amèrement l'auteur. Hélas! il y a de bons fils,... des amis peut-être plus! » C'est Abel qui, malgré sa jeunesse, est allé s'offrir à la place de son père, et chaque jour il va au travail, pétrit le mortier, escalade les échafaudages, remue hardiment la pierre, tandis qu'Alari le croit occupé aux écritures du percepteur. Abel ne néglige rien d'ailleurs pour cacher à son père sa pieuse ruse; sa mère seule la sait, et « d'un clin d'œil il répond au clin d'œil de sa mère. » La ruse ne se décèle, le voile ne se déchire aux yeux du père que par un coup terrible, par la mort d'Abel, qui tombe du haut de la maison à laquelle il travaille, et une triste fatalité amène Alari sur le lieu même où son fils s'éteint dans l'agonie. Abel a à peine le temps de le reconnaître. « Il penche sa tête vers lui; pendant un demi-quart d'heure il tient sa main dans ses mains, et il lui sourit en mourant! » Il n'a pu jusqu'au bout achever sa *semaine,* interrompue par la mort. — Ce sourire, qui clôt le poème, n'apparaît-il pas comme une pure révélation de la volupté secrète que laisse dans l'ame d'Abel le sentiment d'un devoir accompli sans regret et sans faste? C'est le rayon calme et doux qui décore un dévouement naïf poussé sans effort jusqu'à la plus extrême limite. Ici, comme ailleurs, dans ce dernier élan de mansuétude charmante, éclate l'élévation de la pensée de l'auteur, la pureté de son inspiration. Et pourtant, on le conçoit, la tentation était facile pour un esprit vulgaire. Le poète pouvait aisément céder à l'attrait de l'actualité en remuant des passions contemporaines, en éclairant de quelque sinistre flamme de haine la dernière heure de la jeune victime du travail. Jasmin a préféré ne songer qu'à la transfiguration même du dévouement dans un ineffable sourire; il a mieux aimé être simple, émouvant et vrai dans ce petit drame dont je n'ai pu donner que le squelette sans vie et sans couleur.

C'est ainsi qu'à l'heure même où la poésie semble s'éteindre dans les esprits lassés ou détournés par l'ardent attrait des luttes présentes, elle jaillit de nouveau aussi fraîche, aussi vivante que jamais d'une imagination libre et énergique. Au milieu des mille transformations, des mille changemens, des mille fluctuations qui altèrent l'ame humaine, qui étonnent et fatiguent le regard, il n'est pas sans une austère douceur de s'arrêter un instant à observer un homme qui consent à être ce qu'il fut toujours, — un homme heureux dans son indépendance, un grand poète dans son antique et populaire langage. Il y a dans la simplicité, dans le naturel et le vrai, qu'ils se manifestent dans une existence, qu'ils éclatent dans une œuvre poétique, un charme secret toujours nouveau et dont on se sent d'autant mieux disposé à goûter le prix, qu'il semble plus inattendu peut-être dans nos heures de hâte, de transition et d'épreuve. La simplicité nous venge de tant de vanités théâtrales, de tant de boursoufflures de l'orgueil en révolte, de tant de violentes profanations d'Érostrates désespérés! Le naturel et le vrai nous consolent de tant d'hyperboliques chimères, de tant de falsifications de notre pauvre être moral! Ces conditions élevées et pures de toute poésie, je n'ai pas besoin de les indiquer à Jasmin; il les connaît, il s'y rattache invariablement, sans nul effort, comme à une loi qu'il est doux de suivre, et de là l'intérêt soutenu de ses aimables productions, de là cette rectitude, cette sérénité qu'on remarque dans son inspiration. — Heureux homme, disais-je, qui a su régler sa vie sans y laisser place aux calculs vulgaires, sans tenir toujours sa porte entr'ouverte aux bruits du dehors, aux appels des passions corruptrices, et qui, de cette vie paisible, a su faire un foyer actif d'où jaillit par momens la plus belle des poésies, celle qui repose le cœur sans l'énerver et le conduit d'émotion en émotion au sentiment généreux et libre du devoir humain!

CH. DE MAZADE.

HISTOIRE DE L'EMPIRE

PAR M. THIERS.[1]

J'ai vu, il y a quelques années, chez un écrivain légitimiste, qui passe avec raison pour avoir beaucoup d'esprit, et qui a plus de sens encore que d'esprit, un portrait de Napoléon en costume de premier consul, avec cette inscription tracée sur le cadre : « Après Marengo et avant le meurtre du duc d'Enghien. » Cet hommage, concis et sincère, à la gloire de Napoléon dans la plus belle période de sa vie m'est souvent revenu à la mémoire en lisant le beau travail où M. Thiers vient de consigner les faits d'une autre époque à la fois glorieuse et fatale pour l'empereur : — après Iéna et avant la guerre d'Espagne.

M. Thiers n'avait pas, comme l'admirateur de Napoléon qui lui a consacré, pour toute appréciation, les deux lignes que je viens de citer, le droit de circonscrire ainsi sa pensée. L'inflexible tâche de l'historien était à remplir. Il lui fallait abaisser celui qu'il avait élevé si haut, et auquel il avait rendu exacte justice en l'élevant aux cimes de l'histoire, briser pour ainsi dire celui qu'il avait légitimement adoré, devoir pénible, accompli à regret, avec une douleur qui s'exprime sans affectation à chaque ligne du nouveau livre de M. Thiers, où apparaît, non sans charme, une sévérité mélancolique qui ne refuse pas quelques larmes à celui qu'elle immole aux exigences de la vérité. Un ancien, Sénèque, je crois, a dit que le plus beau spectacle qui puisse s'of-

(1) Huitième volume, chez Paulin, rue Richelieu, 60.

frir est celui d'un homme de bien luttant avec l'adversité. Le spectacle que donne un historien épris d'un héros qu'il a suivi avec orgueil dans toutes les phases d'une radieuse vie, et qui se voit forcé de sonder les égaremens de ce grand cœur, offre un aspect non moins touchant.

Ce huitième volume renferme toutes les péripéties du drame déplorable qui commença à Madrid, à Aranjuez, au Buen-Retiro, et se dénoua au château de Valençay, ou, pour mieux dire, au revers septentrional des Pyrénées, abaissées en 1814 par les fausses combinaisons de Napoléon, et dans un sens inverse à celui que Louis XIV attacha aux paroles qu'il adressait, dit-on, à son fils allant régner en Espagne; drame plein de sinistres présages, où l'on voit se détacher les premiers fragmens d'un vaste empire, s'affaisser les premières assises du gigantesque établissement de 1809, et s'enfuir déjà avec la fortune la grandeur que nous avaient conquise quinze années de batailles livrées à l'Europe entière.

L'écrivain, l'homme d'état n'a pas failli dans cette œuvre, l'écueil a été traversé avec talent, avec intrépidité; sans nous livrer au découragement qui suit souvent l'enthousiasme déçu, sans se laisser entraîner lui-même d'un seul pas aux ménagemens qui pouvaient paraître dus à certaines circonstances, écartant d'une main patiente, mais ferme, les voiles qui cachaient encore une dernière part des fautes et des erreurs de Napoléon, M. Thiers nous a livré l'analyse sérieuse, profonde, complète, trop sévère peut-être, de cette déplorable affaire. Quant à l'agencement, à la conduite historique de ce dernier travail de M. Thiers, la pensée en appartient aux meilleures traditions de l'antiquité et des temps modernes; large manière, exposé des détails administratifs, autant qu'ils servent à préparer dans notre esprit et à expliquer les événemens ultérieurs, mise en scène successive des personnages habilement amenés près du personnage principal, tout rappelle, dans ce magnifique tableau, les bonnes pages de Polybe, les meilleures parties de Guicciardini.

Avant que de passer à l'œuvre, qu'il me soit permis de m'arrêter quelques momens devant l'historien lui-même.

L'*Histoire de la Révolution française*, commencée il y a vingt-cinq ans par M. Thiers, fut, avec le trop bref récit de M. Mignet, la première révélation sentie et profonde qui nous fut faite sur cette grande crise sociale, quelquefois peu comprise par ceux-là même qui y avaient pris le plus de part. C'était (en ce qui est des premiers volumes du moins) l'œuvre d'un jeune homme nouveau venu, sinon dans le monde des grandes idées, du moins dans les hautes sphères où elles reçoivent leur consécration; souvent, j'ose le dire et sans embarras, séduit par le succès qu'obtiennent des esprits qui ne sont que téméraires, gagné

par sa propre ardeur à leur audace, devinant les grands caractères qui s'étaient évanouis comme des rêves, et dont il ne pouvait trouver de traces que dans le reflet d'événemens aussi rapidement effacés. C'est ainsi que M. Thiers pénétrait alors, par la force de son esprit, dans une région en quelque sorte close. Bientôt, lorsqu'il aborde les approches du consulat, M. Thiers se présente comme un écrivain déjà admis à participer aux plus importantes affaires, et l'on reconnaît un homme qui passera bientôt des conseils à l'action. L'autorité de sa parole, l'avantage moral de ses relations, se manifestent à chacune de ses pages; à la sûreté des traits, à la certitude des opinions, il est clair que les personnages sont familiers à l'historien, qu'il les a étudiés de près et à son aise, et qu'il puise dans le fond même de leur conscience les lumières qu'il répand sur leurs actes. Plus tard, M. Thiers revient prendre sa place sur le siége de l'histoire, au sortir des plus hautes transactions de ce monde, éclairé par la pratique, ayant tenu lui-même les rênes du gouvernement de la France, maître dans la connaissance des hommes illustres ou marquans qui se maintiennent sur le théâtre de la politique, et ne les jugeant plus sur des actes tout publics ou sur des entretiens intimes, mais les ayant éprouvés à la pierre de touche, dans la double situation où l'homme livre tout le mystère de sa personnalité, dans l'accomplissement des devoirs de l'obéissance ou dans l'exercice du commandement. Plus la marche de son travail le rapproche des temps modernes, plus les hommes lui sont connus, moins les derniers restés de l'époque révolutionnaire ont de secrets à lui révéler, et plus il entend distinctement les vibrations de cet empire, qu'il s'apprête à faire revivre, sous toutes ses faces, dans notre esprit. Enfin, voilà que M. Thiers reprend sa plume, après qu'une nouvelle révolution a fait explosion sous les pas de ses anciens collègues du pouvoir, non plus 1830, commotion politique sous laquelle la terre de France n'a tremblé qu'un instant pour se raffermir encore pendant dix-huit ans, mais un mouvement qui se ramifie jusqu'aux extrémités du monde, soulève tout de ses bases, entraîne les trônes, laisse à demi renversés ceux qu'il n'engloutit pas, et nous découvre un abîme béant qu'il faut à la fois sonder et combler, ou périr. Quels motifs de méditation pour un écrivain placé, comme le furent tous les grands historiens, au sommet ou au centre des affaires! quel thème de retours sur les événemens et sur les hommes pour qui est armé de tous les genres d'expérience, et quel sujet que l'étude de la forte organisation dont Napoléon dota la France, au milieu des douleurs d'une telle énigme!

Les négociations et les intrigues qui précédèrent la guerre nationale de l'Espagne contre Napoléon ont été l'objet des études et des controverses d'un grand nombre d'historiens. L'un des plus anciens, le comte

de Toréno, eut peut-être le tort d'écrire son histoire du soulèvement de l'Espagne avec trop de livres, lorsqu'il pouvait avoir plus amplement recours aux personnages marquans des deux pays, qu'il avait tous fréquentés et dont l'estime lui était acquise. M. de Toréno était un homme d'état, on ne peut lui refuser ce titre. Il réunissait à l'élévation des vues, à la générosité du cœur, des sentimens de patriotisme un peu calmes, il est vrai, mais réels; c'est ce patriotisme même qui nous rend suspects les jugemens qu'il a portés. Espagnol d'antique roche, de bon vieux sang chrétien, comme on dit en Espagne, l'un des membres les plus élevés de cette aristocratie castillanne qui subsiste encore au milieu des révolutions si diverses dont l'Europe a été le théâtre, parce qu'elle a su en tout temps conserver une certaine communauté avec le peuple, et s'identifier avec ses penchans comme avec ses croyances, M. de Toréno était trop préoccupé des infortunes de son pays pour se placer avec impartialité sur le terrain neutre de l'histoire; mais son livre a du prix en ce qu'il représente assez fidèlement les opinions espagnoles. C'est, pour qui sait y lire, un bon recueil de documens sur l'héroïque soulèvement de l'Espagne, et, bien que l'auteur ait pris soin de nous avertir que son ouvrage est non pas seulement espagnol, mais européen, ce n'est que sous le point de vue, honorablement exclusif, de la défense de la patrie que son livre a quelque valeur.

Un homme d'état, désigné à cet effet par Napoléon lui-même, muni d'un mandat impérial posthume pour écrire l'histoire de notre diplomatie moderne (1), et admis à consulter les documens amoncelés dans le précieux dépôt des archives du ministère des affaires étrangères, M. Bignon, a longuement exposé, dans son *Histoire de France* sous Napoléon, les différentes phases des négociations qui précédèrent la chute des Bourbons d'Espagne en 1808; mais, dès le début de son récit, cet historien éminent se jette dans une série de considérations complexes qui semblent dénoter, dans mon humble opinion, le besoin qu'il éprouve involontairement d'épancher son blâme plutôt sur le système politique que Napoléon avait conçu à l'égard de l'Espagne que sur le tribut que l'homme de génie paya, en cette circonstance difficile, aux passions humaines; en un mot, pour parler plus net que M. Bignon, sur la duplicité et la perfidie qui présidèrent aux opérations militaires et aux actes politiques de Napoléon à cette époque. En effet, M. Bignon, dont le coup d'œil étendu et l'esprit sûr méritent assurément tout notre respect, et qui avoue d'ailleurs, avec l'austère probité qui le distingue, tout ce qu'il y avait de répréhensible dans le parti pris par Napoléon de démembrer l'Espagne et de détrôner en même temps son souverain,

(1) « Je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815. »
(Testament de Napoléon.)

s'interdit, par un reste de vénération peut-être excessive pour le héros qu'il a admiré de si près, un examen trop détaillé de sa conduite. Le plus grand tort de Napoléon en cette circonstance fut un tort politique, selon M. Bignon; il devait choisir entre les deux plans qu'il avait conçus simultanément. La politique impériale devait être et rester nationale, et non devenir une ambition de famille, tandis que Napoléon voulait concilier et satisfaire en même temps ces deux besoins de son ame. Abattre les Pyrénées au profit de la France, se donner une barrière contre l'Espagne en lui enlevant les provinces de l'Èbre, comme il avait dû, pour sa sûreté, tenir les clés de l'Italie et de l'Allemagne en restant maître du Piémont et des forteresses du Rhin, telle était, au dire de M. Bignon, la véritable politique à suivre en 1808. M. Bignon avait le droit, sans doute, de se maintenir dans ces hautes régions spéculatives et de n'abaisser pas trop ses regards sur des faits qui pouvaient lui paraître secondaires près de ces grandes questions; mais, de son côté, le lecteur est en droit de désirer quelque chose de plus, et de s'attendre à ce qu'on l'introduise plus complaisamment dans le foyer secret des affaires.

Un autre historien, le comte Thibaudeau, homme non moins éminent, qui siégea nombre d'années dans le conseil d'état près de Napoléon, a écrit également l'histoire diplomatique de l'empire; mais le labeur ne supplée pas à l'initiation, et M. Thibaudeau a été plus souvent à même de recourir aux pièces officielles, aux dépêches pour ainsi dire publiques et aux souvenirs, d'ailleurs pleins d'intérêt, que lui fournit sa longue et honorable carrière politique, qu'aux dépôts secrets. La sévérité des opinions républicaines de M. Thibaudeau se fait sentir dans tout son ouvrage, et il se peut qu'il ait trop chargé de l'inflexible poids de ses arrêts le côté de la balance que M. Bignon allége avec trop de sympathie peut-être.

Les *Mémoires* de Savary offrent des documens que les historiens ont dû consulter avec précaution. Ses dépêches relatives à l'affaire d'Espagne ont plus d'importance. Nous verrons tout à l'heure qu'il n'a pas été permis à tout le monde de les connaître.

L'abbé de Pradt, qui a écrit sur toutes les affaires temporelles de ce monde, était, on le sait, le plus passionné de tous les prélats qui se sont mêlés de politique. J'ai souvent entendu l'archevêque de Malines discourir, avec la fougue brillante qui l'animait toujours, sur la conduite de Napoléon à l'égard des Bourbons d'Espagne, et, dans sa conversation comme dans son livre, l'homme d'église et l'historien me semblent avoir complétement disparu derrière l'homme d'esprit. D'ailleurs, M. de Pradt n'aimait pas Napoléon. Il ne pouvait pardonner à l'empereur de n'avoir pas découvert, dans la personne de son ambassadeur à Varsovie, l'étoffe d'un cardinal de Richelieu, ou tout au moins

d'un Mazarin. Aussi son livre, qui a gardé le parfum de ses rancunes, a-t-il été consulté par tous les écrivains étrangers, tandis qu'il a été négligé, à juste titre, par nos historiens nationaux. L'homme éclairé qui a prédit l'indépendance, aujourd'hui accomplie, des colonies d'Amérique, était cependant bien propre à jeter de vives lumières sur les questions que fit naître la décadence de l'Espagne, au moment où Napoléon décida que le temps était venu de l'envahir; mais on ne juge sainement des passions d'autrui qu'en se dépouillant préalablement des siennes, et l'abbé de Pradt ne s'était jamais assez sérieusement occupé des préceptes de l'Évangile pour se souvenir de celui-là.

Le comte de Las-Cases n'a, dans ses mémoires, d'autre pensée que celle de reproduire les opinions de l'empereur sur lui-même. Il a accompli en serviteur loyal ce pieux devoir que s'était imposé sa fidélité.

Parlerai-je de Southey, de Harding, de Londonderry, de sir Walter Scott, de Cevallos? Leurs écrits sur la guerre d'Espagne et ses antécédens ne sont, en quelque sorte, qu'une continuation de cette guerre même, une prolongation des guérillas dont nous eûmes à souffrir dans la Péninsule. Ils ne sont bons aujourd'hui qu'à constater la terreur profonde que les entreprises audacieuses de Napoléon avaient laissée, même long-temps après sa chute, parmi les nations étrangères. L'*Histoire de l'Europe,* publication tory de Archibald Alison, œuvre plus calme et plus équitable, n'est à mentionner et à lire que pour compléter l'impression qu'on peut recueillir de tous les jugemens conçus au point de vue étranger sur cette mémorable époque. Alison a mis son travail sous la protection de cette phrase de Tite-Live : *Quod, Hannibale duce, Carthaginienses cum populo romano gessere;* ce que je traduirais : « Une histoire de Rome au point de vue carthaginois! »

M. Armand Lefebvre, auteur d'une *Histoire des Cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire,* a écrit dans des conditions plus favorables, et son talent a pu se développer à l'aise dans l'indépendance et l'acquit que lui donnaient à la fois une jeunesse passée loin des intérêts qu'il avait à débattre et ses études au sein même des affaires étrangères dont il fut long-temps un des plus laborieux employés. C'est au milieu même des archives de ce ministère que M. Armand Lefebvre conçut l'idée d'écrire, avec le secours des documens laissés à sa disposition, les actes des cabinets de l'Europe pendant les quinze premières années de ce demi-siècle déjà si pesant dans l'histoire. Les lecteurs de ce recueil ont pu juger, par quelques fragmens pleins d'intérêt, de l'excellence de ce travail semé de vues solides, de détails précieux, où s'enchâssent habilement quelques-uns de ces portraits finement tracés, tels que nos anciens agens diplomatiques se plaisaient à les crayonner dans leurs dépêches, pour instruire et récréer le roi leur maître. Plusieurs points historiques importans ont été éclaircis par M. Lefebvre,

des questions délicates ont été traitées avec succès dans son livre; en un mot, il a fait un digne usage des trésors historiques que la confiance de ses chefs lui avait ouverts. Toutefois M. Lefebvre ne pouvait tirer de ces précieuses archives que ce qui s'y trouvait. Peut-être ignorait-il l'existence cachée de la partie la plus importante des pièces diplomatiques relatives à l'affaire d'Espagne, de la correspondance de Napoléon avec Murat, Savary et ses autres agens, enfouie dans le dépôt particulier du Louvre, lieu plus secret, plus inaccessible, et qui est aux archives du ministère ce qu'est aux *Studj* de Naples le musée réservé où l'on dérobe aux curieux maintes vérités trop nues et certaines scènes qui ont besoin d'un voile. Une note de M. Thiers, placée à la fin de son livre, et qui pourrait lui servir d'introduction, si les livres si lucides de M. Thiers avaient besoin de préface, note pleine d'égards pour le talent de M. Lefebvre, nous fait connaître toute la valeur des documens qui se trouvent dans ce dépôt du Louvre.

Les rois aiment à traiter par eux-mêmes les affaires étrangères, où, dans les états despotiques comme dans les pays constitutionnels, la personnalité du souverain est plus en jeu qu'ailleurs. Les souverains médiocres échappent seuls à ce besoin. Le roi de Prusse Frédéric II était encore plus grand diplomate que grand homme de guerre; Philippe II, Louis XIV, étaient des négociateurs consommés. A un degré au-dessous, Louis XV, Joseph II, l'empereur Alexandre, rédigeaient eux-mêmes une partie des dépêches que signaient leurs ministres. Que le destin donne un jour à l'Angleterre, où les formes constitutionnelles sont si affermies et si respectées, un souverain d'un esprit actif et supérieur, que le successeur futur de cette ligne de rois gentlemen, agronomes ou matelots, de ces princesses vouées par leurs vertus et leur grace même aux plaisirs du monde et au culte des devoirs domestiques, soit doué d'un vaste entendement politique, constitué comme l'étaient Élisabeth et Henri VIII, c'en sera fait de la fiction représentative, et la barrière qu'elle oppose à l'activité royale sera bientôt abaissée. Un despote de génie tel que Napoléon pouvait moins que tout autre abandonner à ses ministres la direction de ses relations extérieures, qui n'étaient, après tout, que le résultat de ses propres conceptions. Le choix de M. de Champagny comme successeur de M. de Talleyrand, qui venait de céder à la puérile idée de faire figurer le descendant des Bozons parmi les grands dignitaires de l'empire, indique assez que Napoléon ne demandait que la capacité d'un bon commis à son nouveau ministre. Disons, contrairement à l'opinion de M. Armand Lefebvre, que M. de Talleyrand lui-même n'exerça pas près de Napoléon, et dans la direction des affaires étrangères, tout l'ascendant qu'on lui a bénévolement prêté. Ce ne fut qu'après la chute de Napoléon que le négociateur au congrès de Vienne prit la haute main en Europe, et exerça

dans les cabinets étrangers cette influence suprême qu'il conserva jusqu'à sa mort. Quoi qu'en dise M. Lefebvre, les admirateurs, les partisans de Napoléon et tous ceux dont la fortune dépendait de la stabilité de l'empire, ne furent ni surpris, ni inquiets le jour où M. de Talleyrand se retira ostensiblement des affaires, car depuis quelque temps il n'y figurait que pour mémoire. Napoléon et M. de Talleyrand n'éprouvaient pas une confiance très sérieuse l'un pour l'autre, et ce sont là de fâcheuses conditions entre souverain et ministre pour faire marcher de grandes choses. Napoléon, qui ne disait guère tous ses projets, les communiquait rarement à M. de Talleyrand, et le ministre usait encore plus souvent de sa perspicacité pour deviner son maître que pour pénétrer les desseins des cabinets avec lesquels on avait à traiter. M. de Talleyrand, et M. Lefebvre l'a très bien remarqué, n'a empêché aucune faute, n'a fait prévaloir aucune idée durable et féconde; il n'a pas laissé la moindre trace d'un effort courageux et sincère pour maîtriser l'ambition impériale et fonder en Europe un état de choses régulier sur les bases du respect des droits anciens et de l'équité. M. Lefebvre pouvait ajouter que M. de Talleyrand était trop sous le joug de son ambition personnelle, ambition bien vulgaire près de celle de Napoléon, pour concevoir de telles pensées. Se bornant à flatter l'empereur lorsque celui-ci jugeait à propos de s'ouvrir ou éprouvait le besoin de consulter, à le deviner, comme j'ai dit, pour faire précéder la pensée impériale de son approbation anticipée, fonction plus digne du chambellan que du ministre, il se réservait de contrecarrer sourdement ces desseins, s'ils lui semblaient de nature à compromettre son avenir ou troubler sa quiétude. C'est ainsi qu'à Tilsitt, l'empereur Alexandre recueillait par un de ces intermédiaires féminins, toujours semés sur la route de la politique russe, et en réalité de M. de Talleyrand, quelques-unes des idées politiques que Napoléon discutait le matin, dans le cabinet, avec son ministre des affaires étrangères. A Dieu ne plaise que j'admette, sur la foi de quelques ennemis de la mémoire de M. de Talleyrand, que de semblables révélations eurent lieu de sa part, lorsque l'allié chaleureux eut fait place à l'adversaire déclaré : je n'entends nullement faire le triste office d'accusateur; mais je tenais à dire, en passant, qu'en acceptant M. de Champagny au lieu de M. de Talleyrand, Napoléon n'avait rien ou peu perdu, et qu'il n'avait pas changé, en réalité, de ministre des affaires étrangères; car le ministre, c'était lui, Napoléon.

M. de Talleyrand jouait, dans son ministère même, le rôle d'un ambassadeur à Paris, gagnant, épiant, flattant, conciliant les hommes opposés, cherchant à plaire au maître, usant au profit des affaires, mais dans certaines limites, de sa parfaite connaissance du monde et du personnel diplomatique, de la considération qui s'attachait à lui-

même comme descendant d'une illustre et antique lignée, comme régulateur émérite des formes de la cour disparate qu'on tâchait de construire. Aux quartiers-généraux, où le mandait quelquefois Napoléon, M. de Talleyrand jouait un rôle moins brillant. Les coups de canon, qui se faisaient souvent entendre de près au quartier impérial, n'étaient pas du goût de M. de Talleyrand, et là, l'empereur, plus rapproché de ses agens militaires, se sentait encore moins confiant en son ministre, dont les travaux roulaient sur des questions générales, sur des faits accomplis ou près de s'accomplir. Quant aux faits ultérieurs, il eût été difficile de les surprendre à Napoléon, qui les cachait à Duroc, à Savary et même à Caulaincourt, son agent de prédilection.

A l'époque dont traite ce huitième volume de M. Thiers, la pensée impériale n'était d'ailleurs connue de personne. Les agens de Napoléon à Madrid, militaires ou diplomates, marchaient, guidés pas à pas par la main de Napoléon, sans distinguer le but vers lequel ils s'acheminaient. Il y a plus : Napoléon n'avait pas complété sa propre pensée et flottait entre plusieurs projets sans se résoudre. Ce qu'il y avait de grand et de généreux en son cœur se révoltait à l'idée d'être désapprouvé par les honnêtes gens, de choquer la conscience humaine, d'ouvrir une page sombre de plus dans ses comptes avec l'histoire. Il s'arrêtait indécis après chacune de ses démarches. Sa correspondance, compulsée par M. Thiers, fournit la preuve de cet état de son esprit. La correspondance officielle des affaires étrangères, qui consiste en quelques dépêches de M. de Champagny aux agens à Madrid, et en dépêches très nombreuses et très prolixes de M. de Beauharnais, ambassadeur de France en Espagne, ne répand que peu de lumières sur cette ténébreuse négociation. Le fait est bien simple. Les véritables agens de Napoléon étaient ses généraux, ses envoyés militaires : c'était Murat, et, plus tard, Duroc et Savary. Les ordres du ministre de la guerre, relatifs à l'envahissement du nord de l'Espagne, au passage de troupes destinées en apparence à l'expédition du Portugal, qui ne fut qu'un prétexte pour l'affaire subséquente, les ordres financiers pour l'approvisionnement des corps, pour fixer le contingent de fonds et de munitions nécessaires aux besoins matériels du soldat et à sa sécurité pendant la durée probable de l'occupation, sont les véritables indices des desseins successifs de Napoléon. Quant à l'ambassadeur, il ne pouvait, il ne devait rien savoir. M. de Beauharnais était un homme médiocre et plein de probité. On sait que, dès le début de sa mission, il avait conçu, lui aussi, son idée personnelle. Il s'était rapproché du prince des Asturies, depuis Ferdinand VII, dans l'espoir de l'amener à épouser une de ses parentes, Mlle de Tascher, nièce de l'impératrice Joséphine, et son faible esprit, uniquement concentré dans cette pensée, s'épuisait à la suggérer à Napoléon sous mille ambages que l'empereur s'obstinait

à ne pas comprendre, comme à présenter au prince royal d'Espagne et à Joséphine de mesquines combinaisons pour réaliser cette fin. Napoléon, qui ne trompait M. de Beauharnais que pour faire tromper la cour d'Espagne par le pauvre ambassadeur à son propre insu, écrivait à Murat, qui occupait déjà militairement les provinces espagnoles et la capitale : « Ne dites rien à Beauharnais, que Beauharnais l'ignore; » et Murat se hâtait de clore toutes ses lettres par ces mots : « Je n'ai rien dit à Beauharnais. » Cependant Murat, qui ne disait rien, ne savait rien. Napoléon avait bientôt compris que Murat, se voyant à la tête d'une armée française, rêverait la couronne d'Espagne pour lui-même, et, comme il avait décidé que son général passerait roi ailleurs, il se bornait à lui commander de marcher en divisions serrées, de ne pas froisser, par l'indiscipline des troupes, le sentiment national espagnol, de couvrir, d'occuper tel ou tel point. Pour sa conduite politique, il le laissait à la merci de l'ambassade, laquelle recevait régulièrement de M. de Champagny, ou plutôt de M. d'Hauterive, des dépêches rédigées avec talent, mais longues, flasques, équivoques, où la pensée de l'empereur était délayée et affaiblie, car Napoléon écrivait en marge de ces minutes qu'on lui soumettait : « Dites telle chose à Beauharnais. » Lorsque Murat, fatigué de cette longue et incomplète phraséologie, demandait directement des instructions à Napoléon, Napoléon répondait : « Je vous ai ordonné de marcher à distance de combat, de suivre telle direction stratégique; ce sont des ordres militaires. Quand je voudrai vous donner des instructions, vous en recevrez. » Et Murat, ainsi que Beauharnais, continuait à s'agiter et à parader dans le vide.

Quelle intrigue! Napoléon travaillait à rendre tout gouvernement impossible en Espagne, sans se laisser pénétrer; Beauharnais travaillait à marier Ferdinand avec une personne de sa famille; Murat, à se faire roi; Ferdinand, à conserver la couronne arrachée par surprise à son père; la reine et Godoï, à la replacer sur la tête de Charles IV, c'est-à-dire à la retenir dans leurs mains. Tous se trompaient, Napoléon les trompait tous, et l'inexorable destin réservait à Napoléon la plus cruelle, la plus amère de toutes les déceptions, la ruine de ses projets en Espagne, ruine qui devait entraîner celle de son trône. — « C'est cette malheureuse guerre d'Espagne qui m'a ruiné! » disait Napoléon sur son rocher de Sainte-Hélène.

Or, comme tout drame humain a son côté comique, M. de Beauharnais, lancé un bandeau sur les yeux dans ce dédale, et qui savait aussi peu ce qui se passait à Madrid que ce qui se tramait à Paris, tremblait d'écrire au ministère et n'envoyait que des bribes d'informations, sous prétexte qu'il était dangereux de déposer le secret de ses négociations dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. M. de Champagny, tout naturellement très surpris de cette réserve de M. de Beauharnais,

lui écrivit que les bureaux méritaient toute sa confiance, qu'ils avaient été en tous temps gardiens des plus grands intérêts du gouvernement et dépositaires de ses secrets les plus importans; que le devoir d'un agent près d'une cour étrangère est de faire connaître à son gouvernement, sans restriction, sans réserve, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qui parvient à sa connaissance; que, placé pour voir et pour entendre, pourvu de tous les moyens d'être instruit, ce qu'il apprend n'est pas chose qui lui appartienne et qu'elle est la propriété de celui dont il est le mandataire : leçon cruelle que l'ambassadeur avait méritée. M. Thiers n'eût pas donné avec autant de goût que d'esprit la mesure de l'incapacité relative de M. de Beauharnais, que cette admonition seule la décèlerait. Eh quoi! un homme initié ou censé l'être aux plus hautes affaires, un ambassadeur envoyé au poste le plus délicat et le plus important était parti avant d'avoir apprécié l'admirable organisation des bureaux avec lesquels il devait correspondre; il ignorait quel profond sentiment du devoir a toujours régné, et comme par tradition, dans cette partie si honorable et si modestement laborieuse de la diplomatie française!

Si j'ai mentionné cet épisode, ce n'est nullement, on peut m'en croire, dans la pensée de louer ou de justifier les bureaux du ministère des affaires étrangères, qui n'ont, certes, besoin d'éloges ni de justifications, et qui ont bien le droit de se croire au-dessus de tous les blâmes et de tous les panégyriques; j'ai voulu seulement montrer combien était grande la pénurie de documens sur l'affaire d'Espagne et quelle persévérance il a fallu à l'historien, puisque M. de Beauharnais lui-même se croyait obligé de voiler ses pensées vis-à-vis du ministère et en droit de se permettre des réticences.

En présence même de la correspondance de Napoléon, déposée au Louvre, de ses lettres à M. de Talleyrand, à ses agens à Madrid, Savary, Bessières, Lobau, M. de Tournon, M. de Grouchy, M. de Monthyon, l'historien demeure en doute sur les intentions de Napoléon, ce qui est tout simple, puisque ces intentions ne se formaient qu'en raison des événemens, qui s'accumulaient avec une rapidité inconcevable. En outre, chacun de ces agens n'était que partiellement informé. Il fallait donc reconstruire l'ensemble des pensées de Napoléon avec l'ensemble de ses ordres. M. Thiers l'a fait avec un rare bonheur.

M. Thiers ne conteste pas que Napoléon n'ait conçu de bonne heure l'idée systématique de renverser les Bourbons d'Espagne; mais par quels moyens? Le plus simple de ces moyens, il semble que c'était la guerre comme savait la faire Napoléon; mais à qui la faire, cette guerre? La fameuse proclamation que fit le prince de la Paix, la veille de la bataille d'Iéna, donnait un motif légitime d'attaquer l'Espagne; mais Napoléon était alors occupé avec le Nord, et, quand ses embarras

cessèrent de ce côté, le prince de la Paix et le roi d'Espagne étaient à ses pieds. Napoléon ne trouvait, parmi ceux qui régnaient ou qui gouvernaient en Espagne, personne qui eût du sang aux ongles, pour me servir de l'expression espagnole; et bien que ses dernières victoires lui eussent laissé les mains libres du côté de la Prusse et de la Russie, il avait à compter avec une troisième puissance plus redoutable, l'opinion publique. Long-temps avant cette époque, l'empereur disait à Monge : « Nous avons été en Égypte; en Orient, je pouvais traverser l'Inde, monté sur un éléphant, mon drapeau dans une main, mon épée dans l'autre : c'était faisable et magnifique, mais ici il faut que nous fassions tout à la pointe de nos mathématiques. » Or, frapper cruellement, anéantir un ennemi presque déclaré, mais à terre et vaincu d'avance, c'était un mauvais calcul qui pouvait donner des mécomptes en Europe. Il devenait nécessaire de chercher une autre voie.

Il résulte des appréciations de M. Thiers que Napoléon passa par les trois phases suivantes :

Donner une princesse française à Ferdinand en n'exigeant aucun sacrifice de la part de l'Espagne;

Donner une princesse française, mais exiger les provinces de l'Èbre et l'ouverture des colonies espagnoles, que désirait tant le commerce français;

Enfin, détrôner la dernière branche des Bourbons.

Le premier projet fut bientôt abandonné. Il est clair que ce n'est pas en vue d'un si mince résultat que Napoléon se décida à donner à la Russie la Finlande et à prêter l'oreille au projet du partage de l'empire turc, projet tout en faveur de la puissance russe. Le second plan, plus rationnel parce qu'il offrait des avantages à la France, tandis que le premier n'en offrait aucun, succomba devant la rapidité des événemens, qui abaissèrent les Bourbons d'Espagne au point qu'il devenait impossible de contracter avec l'un d'eux une alliance de famille. Le troisième plan restait, il fut adopté.

Napoléon exposa long-temps ses motifs avant que de s'arrêter définitivement à cette détermination extrême, la plus conforme à son caractère et à ses idées comme fondateur d'une dynastie. Que disait sans cesse Napoléon, hésitant et arrêté au seuil de ces grandes résolutions où il entrevoyait prophétiquement les désastres qui s'ensuivirent? « Mes institutions, ma dynastie, dépendent de l'état où je laisserai l'Europe. Les Bourbons de Naples et d'Espagne sont les ennemis naturels de ma couronne. Aujourd'hui, c'en est fait des Bourbons de Naples, et les Bourbons d'Espagne sont, par leur nullité, incapables de me nuire; mais ils sont, par cette nullité, à la merci de mes ennemis. » Il disait encore, avec le laisser-aller qui lui était bien permis en se jugeant lui-même : « Aujourd'hui, l'homme de génie est à Paris, le sot est à Ma-

drid; mais il peut arriver qu'un jour le sot soit à Paris, et si ce jour-là l'homme de génie était sur le trône à Madrid, qu'adviendrait-il de ma dynastie? » Cette inquiétude pour sa descendance, qui était une des grandes préoccupations de Napoléon, l'amena peu à peu à chasser Ferdinand et son père.

Cette inquiétude n'était pas la seule qui préoccupât Napoléon. Il se voyait pressé de prendre un parti en Espagne et d'en finir; car il sentait que les amitiés qu'il avait contractées au nord ne présentaient pas des conditions de durée. L'empereur Alexandre s'était, il est vrai, payé d'embrassades à Tilsitt; mais il avait payé Napoléon en même monnaie, et rien n'était moins solide que l'alliance qui fut alors plutôt ébauchée que conclue entre les deux empires. Alexandre goûtait fort les manières réservées de Savary, envoyé de Napoléon en Russie, et le protégeait, par ses prévenances, contre les froideurs polies, mais hautaines, de la société de Saint-Pétersbourg. Dans son désir sincère de plaire à Napoléon, sans abandonner des prétentions qu'il était difficile de faire agréer à son nouvel allié, il avait fait choix de M. de Tolstoy pour son ambassadeur à Paris, et lui avait recommandé de se conformer aux goûts de l'empereur, de le suivre à la chasse, à la guerre, de le rassurer sur les accusations de versatilité qui pouvaient être adressées au cabinet russe. Il demandait à Napoléon l'autorisation de faire élever en France les cadets destinés à servir dans la marine russe, qu'on envoyait avant en Angleterre, où ils contractaient ce que l'empereur Alexandre nommait avec adresse un fâcheux esprit; il demandait des armes françaises pour ses troupes armées de fusils de mauvaise qualité, disant, avec non moins de finesse, que les deux armées, étant destinées à servir les mêmes desseins, pouvaient avoir des armes communes; il envoyait à Napoléon les plus belles zibelines de la Sibérie, et lui écrivait familièrement qu'il voulait être désormais son marchand de fourrures : Napoléon n'en distinguait pas moins la pointe d'un aiguillon sous les courtois procédés et les flatteuses paroles de l'empereur Alexandre. Napoléon, de son côté, avait beau employer ses plus séduisantes, ses plus irrésistibles manières; offrir, en retour des présens russes, les somptueux produits de Sèvres; envoyer M. de Caulaincourt comme ambassadeur en Russie, en échange de M. de Tolstoy: l'empereur Alexandre se sentait les mains vides dans ce marché; il insistait sans cesse près de Caulaincourt, comme il avait fait près de Savary, pour la réalisation de ce qu'il appelait les engagemens de Tilsitt, c'est-à-dire pour le démembrement de l'empire turc à son profit, et Napoléon ne pouvait se dissimuler qu'il n'obtiendrait le concours réel de la Russie, dans sa querelle avec l'Angleterre, qu'en abandonnant les provinces du Danube.

L'alliance russe n'était donc étayée que sur des sentimens person-

nels, faibles bases que le moindre souffle pouvait détruire. M. de Talleyrand, qui avait retrouvé à Fontainebleau, où résidait Napoléon, quelques lueurs de la confiance de l'empereur, était chargé d'entretenir M. de Tolstoy dans des dispositions favorables, et la tâche n'était pas toujours facile, car M. de Tolstoy se sentait perdu, s'il n'obtenait le démembrement de la Turquie. Il était venu à Paris dans cette pensée; il croyait qu'elle avait été adoptée franchement à Tilsitt par Napoléon, et son langage, sa correspondance, ainsi que ses manières, commençaient à se ressentir de l'amertume de ses déceptions. Ajoutons, avec M. Thiers, que le caractère vif et les manières pressantes de M. de Tolstoy avaient déjà plus d'une fois importuné l'empereur, et l'on comprendra combien la situation était tendue. D'un autre côté, M. de Caulaincourt réussissait mal en opposant le calme et la gravité à l'impatience de l'empereur Alexandre, qu'il voyait chaque jour en société d'une dame que l'affection d'Alexandre a rendue célèbre. La société de Saint-Pétersbourg n'avait pas mieux accueilli M. de Caulaincourt que son prédécesseur, et la bienveillance impériale tenait lieu de tout à l'ambassadeur de France en Russie. J'ai entendu l'envoyé d'une grande puissance qui se trouva plus tard dans le même lieu en situation semblable, et je me hâte de nommer lord Durham pour éviter toute méprise, je l'ai entendu, dis-je, poser à ce sujet une théorie ingénieuse. Lord Durham assurait que, dans un état représentatif, un agent doit compter avec tout le monde et s'assurer l'opinion publique, mais que, dans les états despotiques, il est de luxe, pour un ambassadeur, de se plier aux exigences de la société et de prendre le soin et la fatigue de gagner les bonnes graces des salons. Là, disait-il, où tout dépend d'une seule volonté, pourquoi se préoccuper des accessoires? La faveur du maître y suffit à tout. — Ce système serait excellent, si le chef absolu d'un état n'était pas souvent livré lui-même à l'influence de son entourage. Pour ne parler que du temps où M. de Caulaincourt représentait la France à Saint-Pétersbourg, l'empereur Alexandre fut souvent ébranlé par l'influence des adversaires de la politique de Tilsitt, tels que les Czartoryski, les Strogonoff et d'autres, qui prédisaient avec raison que Napoléon ne mettrait jamais la Moldavie et la Valachie dans les mains de la Russie.

Sans doute, Napoléon pouvait s'étendre au midi, s'emparer du trône espagnol pour un de ses frères, s'y asseoir lui-même, du gré de la Russie, ou du moins du consentement de l'empereur Alexandre; mais jouer à la fois l'Espagne et la Russie, mettre la main sur la Péninsule et arrêter le bras russe déjà levé sur les principautés du Danube, c'était une entreprise féconde en embarras et en périls. Les projets, les plans de distribution de l'Europe se succédaient, il est vrai, chaque soir entre l'empereur Alexandre, son ministre, et M. de Caulaincourt,

chez Mme de Narischkine; mais, quand il était question de soumettre ces plans à Napoléon, il était rare que M. de Caulaincourt lui-même n'en fût pas effrayé ou ne les trouvât chimériques. Pendant ce temps Napoléon se trouvait entraîné en Espagne, et comme poussé jusqu'au terme extrême de ses vues par l'état de plus en plus critique des affaires.

Les pensées successives de Napoléon au sujet de l'Espagne se traduisent par des faits. D'abord, il exige de M. de Lima l'expulsion des Anglais du Portugal. Il ne veut ensuite que faire intervenir l'Espagne en Portugal, pour forcer cette dernière à accomplir l'expulsion. Puis, il prépare une armée pour forcer la main à l'Espagne dans cette question et intimider le prince de la Paix. Sa brouille avec le saint-siége, ses affaires avec la Prusse et la Russie, suspendent quelque temps l'accomplissement de ses intentions; mais, au mois de juillet 1807, Napoléon, laissé libre par la paix de Tilsitt, et plus que jamais préoccupé de la mer, veut que l'Espagne prenne part à son système. L'inertie volontaire de Godoy et l'état déplorable de la Péninsule l'irritent encore; sa colère, son ambition, se colorent, à ses yeux, de l'apparence d'une nécessité politique; l'état prospère de ses finances, parfaitement exposé par M. Thiers, achève de lui débarrasser les mains, ses projets grandissent. Il envoie Murat à Madrid.

Il n'a pas échappé à M. Thiers que, dès son retour d'Italie où il avait vainement tenté de se rapprocher de son frère Lucien, Napoléon avait demandé au sénat une levée de quatre-vingt mille conscrits sur le contingent de 1809, levée votée avec un enthousiasme complaisant, bien que la paix de Tilsitt eût rendu en apparence superflue cette augmentation de nos forces militaires. C'est qu'en effet notre armée s'était diminuée par l'écoulement de troupes, secret et presque insensible, qui se faisait en Espagne, mesure qui semble attester que Napoléon avait déjà conçu de vastes desseins ou s'attendait à de grands événemens de ce côté. Le corps expéditionnaire du Portugal, composé de quarante mille hommes, et qui avait été formé à Bayonne, mais qui, selon le traité de Fontainebleau, ne devait entrer en Espagne que sur la demande formelle du gouvernement espagnol, porté à l'insu de celui-ci à soixante mille hommes, avait passé la frontière, et prenait, non pas la route de Lisbonne, mais celle de Madrid. Nous voyons dans l'écrit du général Foy que quatre mille hommes d'infanterie et quatre mille hommes de cavalerie, avec un parc de quarante pièces d'artillerie, commandés par Dupont, avaient franchi la Bidassoa, prenant la route de Valladolid, où se trouvait leur quartier-général. Un second corps, commandé par Moncey, comptait vingt-cinq mille hommes d'infanterie, trois mille chevaux et une artillerie nombreuse; il avait promptement

suivi le premier en se dirigeant vers l'Èbre, et, pour hâter sa marche, on avait transporté les troupes en poste à travers les départemens de la France, tandis qu'à l'autre extrémité des Pyrénées, Duhesme, avec douze mille hommes d'infanterie, deux mille hommes de cavalerie et vingt canons, pénétrait en Catalogne et gagnait la route de Barcelone.

Pendant ce temps, le prince des Asturies, accusé d'entretenir des intelligences secrètes avec Napoléon, était arrêté dans le palais de l'Escurial, et comparaissait devant le conseil privé sous le poids du crime de haute trahison. Une proclamation royale et une dépêche de Charles IV, adressée à Napoléon, le présentaient comme un fils dénaturé qui avait tenté de détrôner et de faire assassiner son père. Napoléon, qui avait en ses mains les lettres que le prince des Asturies lui avait adressées et qui renfermaient des propositions plus insensées que coupables, se borna à répondre qu'il ne voulait avoir rien à démêler dans les affaires domestiques de la famille royale d'Espagne, et qu'il entendait s'en tenir aux termes du traité de Fontainebleau, traité déjà violé par l'entrée des troupes françaises en Espagne et la prise de possession des provinces du nord de l'Èbre, comprenant la Navarre et la Catalogne, des différens passages des Pyrénées et de la ligne des places fortifiées, telles que Pampelune, Barcelone, Saint-Sébastien et Figuières, au-delà desquelles rien ne pouvait s'opposer à la marche de l'armée jusqu'à Madrid. Enfin les projets de Napoléon ne devaient-ils pas avoir mûri quand le prince de la Paix, vaincu à son tour par le prince des Asturies, fut précipité du pouvoir, traqué par la populace de Madrid et plongé dans une prison; quand Ferdinand, proclamé roi à la suite de l'abdication forcée de son père, lui demanda son appui et la confirmation de sa couronne usurpée, tandis que le vieux souverain dépouillé accusait Ferdinand près de l'empereur? Les indices des derniers projets de Napoléon se signalent de plus en plus; Murat, son lieutenant, s'avance rapidement sur Madrid. Le corps de Moncey, la garde impériale et l'artillerie concentrée à Burgos prennent la route de Somo-Sierra; Dupont, avec deux divisions de son corps et sa cavalerie, entre dans les défilés de Guadarrama, et la troisième division de ce corps est placée en observation à Valladolid pour surveiller les troupes espagnoles qui occupent la Galice. En même temps, tous les points abandonnés par ces différens corps sont occupés par la réserve sous les ordres de Bessières. Tous ces faits ne sont-ils pas parlans, et d'ailleurs, à la nouvelle des événemens d'Aranjuez reçue par Napoléon à Paris dans la nuit du 26 mars, Napoléon n'avait-il pas immédiatement offert la couronne d'Espagne à son frère Louis, qui eut le courage et l'esprit d'opposer un refus au désir de l'empereur? La lettre de l'empereur à Louis-Napo-

léon est du 27 mars 1808. M. Thiers cite en entier cette lettre, où se trouvent ces mots : « J'ai résolu de placer un prince français sur le trône d'Espagne, et j'ai jeté les yeux sur vous. » Voilà une date précise pour fixer le terme des résolutions diverses entre lesquelles avait flotté Napoléon; il n'était plus indécis que sur le choix du souverain qu'il destinait à l'Espagne, et, comme il avait décidé que le trône serait occupé par un prince de sa famille, Lucien se renfermant dans ses opinions, qui ressemblaient à des rancunes, et Louis, déjà fatigué de sa royauté en Hollande, détournant sa tête du poids d'une plus lourde couronne, c'était sur Joseph que le choix impérial devait se porter.

Sur ce terrain solide, débarrassé du travail ingénieux des conjectures, M. Thiers trace à grands traits les événemens; son dernier livre, intitulé *Bayonne*, a tout l'intérêt du drame, sans rien perdre de la majesté et du calme de l'histoire. Il est inutile de parler des événemens de Madrid. Ces événemens ont pris, sous la plume de M. Thiers, de nouvelles proportions, un plus haut intérêt, une vivacité charmante, s'il est permis d'appliquer un tel mot au hideux amas de frayeurs, de fanfaronnades, de haines de famille, de turpitudes et de bassesses qui déshonorèrent la royauté espagnole à cette époque, flot impur qui submergea Napoléon.

Napoléon avait sans doute un autre rôle à jouer que celui-là. Les trahisons espagnoles, les intrigues de l'Angleterre, la honte de l'expédition de Copenhague, dont une main habile et hardie a tracé dans ce recueil même l'émouvant tableau, ne sauraient motiver sa conduite. On pourra dire que tant d'actes d'immoralité publique, qui excitèrent l'indignation de l'Europe, ont, par la funeste autorité de l'exemple, contribué à relâcher la morale politique de l'empereur, et l'ont amené à s'écarter, à son tour, de la ligne du devoir qui devait être plus étroite pour un grand homme couronné que pour tout autre souverain. N'était-il pas plus sage, plus expédient même de combattre l'Angleterre avec d'autres armes que celles qu'elle employait? N'était-ce pas peut-être un moyen de s'assurer le concours fidèle du continent ému, troublé par cette politique perverse? Je dis peut-être, car il est téméraire de juger de questions si hautes et si ardentes du modeste point de vue où nous sommes, et de tracer rétrospectivement à l'homme de génie engagé dans de telles luttes en face d'une coalition secrète et d'ennemis abattus, mais non réconciliés, sa ligne de conduite, sans tenir compte de ce qu'il pouvait avoir dans ses mains. La Russie, par exemple, ne tenait à Napoléon que par l'espoir de posséder les provinces danubiennes, et Napoléon, qui reculait à la seule pensée de les promettre, pouvait-il les accorder? Les rigueurs de Napoléon à l'égard de la Prusse n'irritaient-elles pas la Russie, déjà mécontente de n'avoir ob-

tenu dans ses arrangemens que la Finlande, don précieux qu'elle paya seulement de quelques flatteries stériles et de quelques blocs de pierre, accordés quarante ans plus tard à la tombe du héros?

Quoi qu'il en soit, nous voyons Napoléon accomplir rapidement sa destinée. Philippe II disait quelquefois au début de ses grandes entreprises : « Le temps et moi, nous en valons bien deux autres. » Napoléon eut le malheur de dédaigner trop souvent ce puissant allié de Philippe II, surtout dans cette affaire. Nous voyons dans un beau travail de M. Mignet comment Louis XIV prépara l'affaire de la succession espagnole, avec quel soin il ménagea l'Espagne, quelles recommandations il adressait à ses ambassadeurs, auxquels il enjoignait sans cesse de plaire aux Espagnols, de s'adapter à leurs goûts et jusqu'à leurs préjugés, et cependant, malgré tant de précautions et de lenteurs, Louis XIV se mit à deux doigts de sa perte. M. Thiers estime que la politique de Louis XIV était celle qui convenait à la France, et qu'elle n'avait rien de trop grand pour Napoléon. Rien n'était trop grand pour Napoléon, sans doute; mais Louis XIV lui-même a-t-il agi selon les besoins de son temps et de son peuple? Juger des actes d'un souverain et d'un gouvernement par le plus ou moins de succès de leurs combinaisons est une mauvaise méthode; mais, tout résultat à part, les deux systèmes politiques de Louis XIV et de Napoléon à l'égard de l'Espagne étaient-ils bons? Pouvaient-ils devenir profitables, même s'ils avaient été exempts de fautes? Qu'il nous soit permis d'en douter. Je pense, pour ma part, qu'en méditant davantage sur la conduite de Louis XIV, Napoléon se serait arrêté sur la pente qui l'entraîna. M. Mignet l'a bien dit : « Louis XIV avait à choisir entre sa famille et la France. » Napoléon se trouvait dans une alternative semblable. Dans le conseil qui précéda l'acceptation du testament de Charles II, l'homme le moins éminent du cabinet, le duc de Beauvilliers, se livrant à la seule inspiration de son bon sens, se prononça contre l'envoi de Philippe V, et osant combattre Torcy, peut-être même Mme de Maintenon dans la personne de Torcy, prononça ce mot qui ne fut que trop vérifié : « Ce sera la ruine de la France. » La prédiction du duc de Beauvilliers a été accomplie deux fois, je pourrais dire trois fois même, car la dernière alliance espagnole que contracta la France, et ses éventualités, comptent, à mes yeux, parmi les causes qui ont amené les récens malheurs de notre pays.

Je me hâte de quitter ce terrain. Il est inutile de rappeler aux lecteurs de ce recueil les événemens de 1809. Ils sont encore présens à leur pensée, et le livre de M. Thiers les fera revivre plus complétement à leurs yeux : récit attachant où l'on suit avec une douleur mêlée d'admiration cet homme si grand, si merveilleux dans le mal comme dans le bien. Quelles ressources dans ce génie! quelle profondeur dans la

duplicité quand il se décide à y descendre! Napoléon marche toujours en géant dans les champs de la gloire comme dans les abîmes.

La principale scène de ce drame, celle qui s'ouvre au château de Marac, près de Bayonne, quand les principaux personnages y sont assemblés, a surtout été admirablement tracée par M. Thiers. Charles IV, la reine, le prince de la Paix, Ferdinand et ses conseillers sont enfin en présence de Napoléon, amenés, Ferdinand par d'indignes ruses, les vieux souverains par leurs ressentimens contre le fils qui a usurpé leur couronne, et auquel Charles IV tenta d'infliger dans l'Escurial le terrible châtiment dont Philippe II frappa son fils dans l'Alcazar de Madrid. La scène se passe d'abord en observation de la part de l'empereur, occupé à démêler sur ces visages la médiocrité, l'abattement et l'astuce; mais bientôt Napoléon, qui avait aperçu à quelle sorte de gens il avait affaire, les congédie tous, et ne retient que le chanoine Escoïquiz, le précepteur, le conseiller de Ferdinand, bel esprit de séminaire, ambitieux naïf et inexpérimenté, qui avait contribué, pour la plus grande part, à déterminer le prince des Asturies à détrôner son père. Napoléon éprouvait le besoin de décharger son cœur du mystère d'iniquité qu'il y renfermait, et, après quelques mots de flatterie moqueuse, auxquels le chanoine se montre très sensible, il lui déclare, sans préambule, qu'il n'a fait venir les princes d'Espagne que pour leur ôter à tous, père et fils, la couronne de leurs aïeux, et il développe, en se promenant dans le salon, au malheureux chanoine, foudroyé par cette déclaration subite, tous les motifs qu'il a d'en finir avec Charles IV, son fils, Godoy et toutes leurs créatures. Les trahisons de la cour de Madrid pendant qu'il était occupé au nord, la nécessité de rendre à l'Espagne son importance passée et sa grandeur pour l'employer contre l'Angleterre, l'impossibilité de la laisser croupir plus long-temps sous une dynastie dégénérée, l'imbécillité du roi, la médiocrité et la fourberie de son fils, l'illusion d'une alliance de famille avec de tels princes, la difficulté de trouver une princesse supérieure pour dominer et guider un tel époux, l'obligation qu'il a contractée comme conquérant, comme fondateur d'un empire, de fouler aux pieds les considérations secondaires : rien n'est oublié par Napoléon dans cette effroyable nomenclature, durant laquelle, s'approchant de temps en temps du chanoine, qui était long de taille (*el grande de cuerpo nez may hombre,* dit un proverbe espagnol emprunté aux Arabes), Napoléon lui tirait l'oreille pour le rassurer, et entremêlait ses récriminations de quelques assurances amicales pour l'interlocuteur et les princes, auxquels il le chargeait d'offrir, à l'un le repos et le plaisir royal de la chasse dans un beau domaine en France, à l'autre la souveraineté de l'Étrurie, état qui, par son exiguité, convenait aux étroites ressources intellectuelles du prince des Asturies.

C'est à cette scène et ce qui s'ensuivit (qui l'ignore?) que se termine le huitième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, où l'historien laisse sur le trône d'Espagne Joseph-Napoléon, assis là par ordre de son frère, qui créait un danger pour dissiper une crainte, selon la belle expression de M. Mignet (1). Résumons-nous : il résulte du livre de M. Thiers que rien ne justifie Napoléon des moyens qu'il a employés, ni les nécessités de sa dynastie, ni l'état de l'Espagne, ni le besoin de combattre l'Angleterre, ni la bassesse et les trahisons de Godoy, ni la médiocrité et la faiblesse de Charles IV, ni l'avilissement de la reine. L'historien de Napoléon n'a pas dissimulé l'inutilité des procédés odieux de son héros, la vanité de ses calculs; il a rempli en honnête homme un devoir pénible. En terminant le dernier chapitre, qu'il a intitulé *Bayonne*, du lieu où se dénoua le grand drame qu'il retrace, M. Thiers dut éprouver ce que Napoléon éprouva après avoir laissé apparaître toute sa pensée devant Escoïquiz, se sentir le cœur soulagé d'un lourd fardeau; mais Napoléon n'eut pas le bonheur de son historien, il ne venait pas de remplir douloureusement, il est vrai, une louable et honorable tâche.

L. DE VEIMARS.

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. Introduction.

DU DÉVELOPPEMENT

HISTORIQUE

DE LA LOGIQUE.

I. — *Logique d'Aristote*, traduite en français pour la première fois par J. Barthélemy Saint-Hilaire, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 4 vol. in-8o.

II. — *A System of Logic ratiocinative and inductive*, by John Stuart Mill, 2 vol. in-8o.

I. — IDÉE D'UNE SUCCESSION DANS LA LOGIQUE.

C'est avec intention que j'ai rapproché ces deux ouvrages, l'un le premier traité qui ait été composé sur la logique, l'autre le dernier ou l'un des derniers. Il a été, de tout temps, curieux et instructif de rechercher les données de l'histoire dans chacun des départemens de la culture humaine; mais à aucune époque cela n'a été plus important qu'à la nôtre. Pour quelques esprits (et je suis du nombre), l'histoire apparaît non plus comme une collection de faits que l'érudition enregistre sans en saisir l'enchaînement, mais comme une science dont la loi fondamentale est trouvée : à savoir, que toutes nos conceptions sont d'abord théologiques, puis métaphysiques, enfin positives. J'ajoute sans hésitation que, quand cette notion capitale aura été sanctionnée par l'assentiment général, notre révolution, qui a tantôt soixante ans de durée, sera virtuellement terminée; car il en résultera d'un côté, pour

ceux qui sont sincèrement épouvantés de la chute des vieilles institutions, que la ruine du passé ne coupe pas le chemin vers l'avenir et ne met point un abîme devant nos pieds, d'un autre côté, pour ceux qui cherchent *à priori* cet avenir, qu'il a des conditions essentielles, indépendantes de tout arbitraire, soustraites à toute volonté, quelque puissante qu'on la suppose, conditions qui sont pour le développement des sociétés ce que sont les conditions correspondantes pour tout autre phénomène naturel. Ici, dans la logique, dont il est seulement question, mais qui tient au reste (car, à vrai dire, il n'y a qu'une seule science dont les autres ne sont que des chaînons, et dont l'enseignement systématique, parfaitement possible, transformera la philosophie et fera faire un pas considérable à la raison contemporaine), dans la logique, dis-je, nous tenons sinon la première élaboration, du moins le premier texte officiel, celui d'Aristote; et, pour une élaboration scientifique aussi circonscrite, il sera facile de signaler au lecteur, en lui montrant le point de départ et le terme actuel, la direction véritable de l'intelligence, excluant toutes les idées de cercle et d'orbite imaginées au sujet de la civilisation.

En contradiction à ce qui vient d'être dit s'élève tout d'abord une assertion singulière des métaphysiciens : ils déclarent d'une manière assez concordante que, depuis Aristote, la logique n'a pas fait un seul progrès. Kant a dit : « On voit que la logique possède le caractère d'une science exacte depuis fort long-temps, puisqu'elle ne s'est pas trouvée dans la nécessité de reculer d'un pas depuis Aristote. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est qu'elle n'a pu faire jusqu'ici un seul pas de plus, et qu'elle semble, suivant toute apparence, avoir été complétement achevée et perfectionnée dès sa naissance. » M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui est métaphysicien, n'a pas un autre avis. La longue et érudite *Introduction* qu'il a mise devant l'*Organon* d'Aristote a pour but d'enseigner que les efforts tentés à l'effet de développer la logique aristotélicienne ont avorté, et elle se termine en souhaitant que la nouvelle école, c'est-à-dire l'école éclectique, ait l'honneur de perfectionner l'œuvre antique. Cette espérance est vaine; ce souhait est de ceux qui, suivant l'image du poète latin, se perdent dans les airs et servent de jouet aux vents (*ludibria ventis*). Il y a vingt-deux siècles que l'on travaille en vain à faire un pas dans cette impasse; vingt-deux siècles pourraient encore s'écouler sans que les futurs commentateurs d'Aristote eussent à signaler rien qui dût être compté comme une acquisition nouvelle, comme un prolongement scientifique de vérité en vérité.

Cependant il est vrai que la logique s'est perfectionnée, et cela s'est fait non-seulement en dehors des métaphysiciens, mais, ce qui est plus curieux, à leur insu. Ils ne se doutent pas de la voie qui a été tra-

cée dans une autre direction, et ils s'obstinent à frapper à une porte qui ne peut s'ouvrir. Je vais donc indiquer d'abord comment la métaphysique est demeurée impuissante à développer la logique aristotélitique, ensuite par quels progrès a passé le pouvoir de démonstration.

Le pouvoir de démonstration, c'est la logique. Il n'y en a pas, à mon sens, de meilleure définition. Reconnaître ou démontrer (ce qui est identique) à quel titre une chose est vraie, c'est-à-dire comment des données fournies par la conscience et par l'intuition on s'élève à des vérités de plus en plus étendues, tel est le domaine qui appartient à la science fondée par Aristote. Ce pouvoir de démonstration a-t-il grandi? et, s'il a grandi, dans quel sens? Les faits répondent : il a fait d'immenses progrès dans la voie des sciences positives; il n'en a fait aucun dans la voie de la métaphysique. La métaphysique est aujourd'hui aussi impuissante qu'à l'origine pour établir les notions qu'elle débat éternellement sur les causes premières et finales; au contraire, les sciences ont renouvelé et renouvellent sans cesse la série des idées humaines. Là est la cause de l'immobilité métaphysique de la logique, là est la cause de son développement scientifique.

Notre intelligence possède une propriété primordiale qui lui fait reconnaître qu'un objet, un fait, une chose, une idée, sont semblables ou dissemblables à un autre objet, fait, chose ou idée. Si C est la marque de B, et que B soit la marque de A, nous en concluons spontanément que C est aussi la marque de A. En cela gît la base entière de la logique. Tout travail de raisonnement est une opération par laquelle on ramène, de similitude en similitude, l'objet inconnu à l'objet connu. Il n'y a, au point de vue qui nous occupe, que cela d'inné dans l'intelligence; elle ne peut jamais refuser son assentiment à cette proposition-ci : A égale A. Une faculté aussi simple, aussi bornée, n'est capable de saisir, on le comprend sans peine, les objets scientifiques qu'à l'aide de méthodes subsidiaires qui permettent à ces objets de tomber sous l'application de la faculté. Une analogie fera concevoir nettement ma pensée : on sait que le plus puissant instrument pour développer les théories physiques est le calcul; mais, pour que le calcul fût applicable, il a été nécessaire qu'il créât des formules de plus en plus efficaces et pénétrantes. Peu de questions physiques sont solubles pour la nue faculté de calcul innée à l'esprit humain; mais le nombre et la complication des questions solubles croît à mesure que se constituent de nouvelles fonctions distinctes, élémens fondamentaux de nos combinaisons analytiques. De même ici, dans la logique, peu de questions, et des questions très simples, sont accessibles à la faculté mentale que j'ai indiquée. Pour avancer dans le déchiffrement des hiéroglyphes naturels, il faut qu'elle s'arme de méthodes puissantes, jouant dans la logique le rôle des fonctions dans l'analyse.

II. — ÉTABLISSEMENT ET CARACTÈRE DU SYLLOGISME.

Cette faculté primordiale dans l'esprit humain, et dont tous les hommes font spontanément usage, a constitué la logique primitive et tous les premiers essais de démonstration. Les Grecs, dont l'esprit scientifique s'éveilla de bonne heure, ne tardèrent pas à porter leur attention sur ce fait psychologique, et, long-temps avant Aristote, les sophistes rendirent plus subtiles et plus acérées les armes de la dialectique commune. Ce mouvement dialectique coïncidait avec un ébranlement profond des croyances générales; les sophistes touchèrent à tout : religion, morale et politique; et, sans pouvoir rien substituer à ce qu'ils mettaient en doute, ils répandirent les semences d'une philosophie négative, semences qui ne cessèrent de fructifier que quand une doctrine alors positive, à savoir le christianisme, se fut emparée des intelligences et eut renouvelé tout l'ordre ancien. Je dis alors positive, car, depuis, les choses ont changé; l'humanité a fait un nouveau pas; le christianisme a été, comme le polythéisme, miné par une philosophie négative, plus puissante et plus générale; et le caractère positif, en opposition aussi bien avec la théologie qu'avec la métaphysique, est définitivement échu à la science. A cette époque reculée, dans la Grèce antique, outre l'effet général dont je viens de parler, la dialectique sophistique eut l'effet partiel de favoriser le développement de la logique, et aussi vit-on apparaître, dans toute sa rigueur, dans toute sa netteté, dans toute son étendue, grace au génie d'Aristote, le syllogisme, destiné à un grand empire dans le moyen-âge et dans la scolastique.

Le syllogisme est un véritable progrès logique, malgré ce qu'en ont dit certains philosophes, malgré l'incontestable pétition de principe que renferme tout syllogisme. En effet, dans ce raisonnement : *Tout homme est mortel; or, Socrate est un homme, donc il est mortel*, il est incontestable que la proposition *Socrate est mortel* est présupposée dans la majeure : *Tout homme est mortel;* il est incontestable que nous ne sommes assurés de la mortalité de tous les hommes qu'à la condition d'être préalablement certains de la mortalité de chaque homme individuellement; il est incontestable qu'il n'y a, du principe général, à inférer que les faits particuliers admis par ce principe même comme connus d'avance. L'argument n'est pas réfutable; aussi est-ce d'un autre côté qu'il faut chercher la théorie du syllogisme. M. Mill l'a donnée avec beaucoup de sagacité; j'adhère complétement à ses explications et je les cite : « La valeur de la forme syllogistique et les règles pour s'en servir correctement consistent non en ce qu'elles sont la forme et les règles suivant lesquelles nos raisonnemens se font nécessairement ou même

habituellement, mais en ce qu'elles nous fournissent un mode dans lequel ces raisonnemens peuvent toujours être représentés et qui est admirablement calculé pour en mettre, s'ils ne sont pas concluans, en lumière le défaut. Une induction du particulier au général, suivie d'une déduction syllogistique de ce général à d'autres particularités, est une forme dans laquelle nous pouvons toujours exposer notre raisonnement, si cela nous convient; ce n'est pas une forme dans laquelle nous raisonnions nécessairement, c'en est une dans laquelle il nous est loisible de raisonner, et qui devient indispensable toutes les fois que nous avons quelque doute sur la validité de notre argumentation. Tel est l'usage du syllogisme en tant que moyen de vérifier un argument donné. Quant à l'usage ultérieur touchant la marche générale de nos opérations intellectuelles, le syllogisme équivaut à ceci : c'est une induction une fois faite. Il suffira d'une seule interrogation à l'expérience, et le résultat pourra être enregistré sous la forme d'une proposition générale qui est confiée à la mémoire et dont il n'y a plus qu'à syllogiser. Les particularités de nos expérimentations sont alors abandonnées par la mémoire, où il serait impossible de retenir une telle multitude de détails, tandis que la connaissance que ces détails procuraient, et qui autrement serait perdue dès que les observations auraient été oubliées, est retenue, à l'aide du langage général, sous une forme commode et immédiatement applicable. L'emploi du syllogisme n'est, dans le fait, pas autre chose que l'usage de propositions générales dans le raisonnement. »

Cet éclaircissement montre comment le syllogisme, tout en contenant une pétition de principe dans la majeure, n'en est pas moins infiniment utile à la logique. Sans proposition générale, le raisonnement serait confiné à une extrême simplicité. Sans doute, l'enfant qui s'est brûlé le doigt n'a pas besoin, pour ne plus s'y exposer, de la proposition générale : *le feu brûle;* il conclut du particulier au particulier et s'abstient de toucher de nouveau à la chandelle : c'est ce que nous faisons dans les cas les moins complexes, c'est ce que font aussi les animaux; mais, sans le secours des propositions générales, il serait impossible de conduire avec aucune sûreté un raisonnement étendu, et toute expérience un peu compréhensive serait, à chaque fois, perdue pour l'intelligence humaine. La proposition générale s'est introduite de plus en plus à mesure que les hommes ont accumulé davantage de l'expérience et de la réflexion, et un homme de génie, dans cette Grèce si ingénieuse, a montré, en créant le syllogisme, comment il fallait user de ces propositions générales pour en user correctement.

On le voit, le syllogisme n'est pas déductif, car il contient implicitement une pétition de principe; par là il lui est interdit de faire un pas hors de lui-même, et, à quelque torture qu'on le mette, avec quelque

sagacité qu'on le manie, on ne peut en tirer aucun développement ultérieur qui profite à la science. Le syllogisme n'est pas non plus inductif; les propositions générales dont il se sert pour poser sa majeure sont, il est vrai, dues à une induction, mais cette induction s'opère en dehors du syllogisme, et ce n'est que lorsqu'elle s'est formulée par un procédé quelconque, dont il ne se fait pas juge, qu'elle entre dans son domaine. Que reste-t-il donc au syllogisme? Il lui reste d'être le régulateur de l'emploi de la proposition générale. C'est de cette façon qu'il a contribué au lent perfectionnement de l'intelligence, qui est la condition du changement social, et qui consiste essentiellement en ceci : rendre incroyable ce qui était croyable, et croyable ce qui était incroyable. Qu'on réfléchisse à cette bien brève formule, et l'on sentira que, si quelque mutation de ce genre s'opère dans les esprits, une mutation correspondante dans les choses n'est pas loin.

Pendant que le syllogisme régnait en souverain dans l'école, la logique, qui appartient aux sciences, cheminait à petit bruit et n'avait qu'une part restreinte du domaine philosophique; mais, quand cette part se fut notablement accrue, le syllogisme, par une réaction dont on voit de continuels exemples, tomba dans la désuétude, et l'on pourrait dire dans le mépris. Cependant cette désuétude n'est pas réelle et ce mépris n'est pas fondé. Le syllogisme reste aussi utile qu'il le fut jamais; seulement il occupe une place plus humble. Au lieu d'être, comme jadis, le point culminant de la science, il n'en est plus qu'une des assises inférieures. De même que les opérations fondamentales de l'arithmétique conservent toute leur valeur malgré les plus hautes spéculations de l'analyse, de même le syllogisme est toujours le guide de l'emploi des propositions générales et toujours un élément indispensable du raisonnement pour l'homme sorti des langes de la civilisation.

III. — RÔLE HISTORIQUE DU SYLLOGISME. — IL RUINE LE RÉALISME DANS LE MOYEN-AGE.

A quoi, dans le progrès des idées, a servi ce syllogisme inventé par Aristote et quelle en a été la fonction pour le développement de notre intelligence et, par suite, pour la mutation de nos sociétés? Dans le cours de l'histoire ou, ce qui est la même chose, de la civilisation, il arriva un temps où, le polythéisme s'étant condensé en monothéisme, le maître ayant fait place au seigneur féodal, et l'esclave au serf, toutes les idées religieuses se trouvèrent soumises au contrôle d'une série de livres, les Écritures, qu'il fallut interpréter et concilier. Pour cette discussion, dont dépendait l'équilibre de l'orthodoxie, équilibre qui, à son tour, maintenait celui de la société, comme on le vit bien quand plus

tard, l'orthodoxie ayant été vaincue, s'ouvrit l'ère des révolutions, pour cette discussion, dis-je, l'antiquité offrait un ouvrage admirable, à savoir l'*Organon* avec le syllogisme. Aristote vint donc prendre place dans la grande élaboration intellectuelle qui s'entamait, et deux livres, l'Écriture et les œuvres du philosophe grec, dominèrent toute la scolastique.

J'ai mis sur le même niveau la condensation du polythéisme gréco-romain en monothéisme et l'établissement de l'ordre féodal en place de l'ordre antique. En effet, ce n'est pas par une simple coïncidence que ces deux phénomènes se trouvent juxtaposés dans l'histoire. Semblablement ce n'est pas non plus par une simple coïncidence qu'avec la révolution mentale constatée par la réformation du XVIe siècle est survenue la révolution dans les choses. Enfin, ce n'est pas par une simple coïncidence que, sous nos yeux mêmes, à mesure que les vieilles notions s'enfoncent dans le passé, la société prend une face nouvelle, les aristocraties s'abaissent, les clergés perdent la direction de l'enseignement, les rois s'en vont et le peuple monte. L'histoire ainsi considérée excite un profond intérêt : sans doute, le cœur palpite de joie ou de douleur au milieu des événemens contemporains, sans doute il éprouve de vives et sincères sympathies pour les nobles actions, pour les grands services, pour les héroïques souffrances des générations qui nous ont précédés; mais, sous ce tissu vivant de sentimens et de passions, on découvre, maintenant qu'on sait la voir, une loi long-temps reculée loin de nos yeux, une loi qui détermine la pente de la civilisation. Et certes, arrivée à ce point, la contemplation scientifique éprouve une satisfaction plus intime qu'au spectacle même des mondes roulant dans leurs orbites éternelles. Au ciel, c'est la régularité dans le silence infini qui charme et transporte l'esprit; mais pour l'histoire, c'est la régularité dans le tumulte et l'agitation qui frappe et attire. A l'aspect de la civilisation humaine qui s'avance dans le temps, comme les mondes s'avancent dans l'espace, il semble voir un vaisseau qui, s'inclinant sans cesse tantôt sur un bord et tantôt sur un autre, se relève sans cesse et gouverne sous l'impulsion du vent qui le pousse et des flots qui le portent.

Le syllogisme a eu sa part dans cette élaboration. Dante place dans son paradis un certain Siger, qui, dit-il,

> Sillogizò invidiosi veri,

vers qui a été ainsi rendu par un vieux traducteur français d'une manière non trop indigne du modèle :

> Syllogisa discours dont on lui porte envie.

Un de nos érudits les plus versés dans l'histoire littéraire du moyen-

âge a reconnu dans ce Siger, que tous les commentateurs de l'Homère italien avaient abandonné, un docteur scolastique qui professa à Paris dans la rue du Fouarre et que Dante avait sans doute entendu; mais, tout en jetant un jour nouveau sur ce personnage placé par un contemporain à côté d'Albert de Cologne et de saint Thomas d'Aquin, il n'a pu nous apprendre quels étaient ces *invidiosi veri, ces discours dont on lui porte envie*. En tout cas, ce qui est dit de Siger peut être pris dans un sens plus général et appliqué au syllogisme lui-même, tel que l'entendit et le pratiqua la scolastique. Le syllogisme ruina définitivement le réalisme; or, quiconque a étudié, soit le développement de l'esprit humain, soit l'histoire de la métaphysique, sait que le réalisme est un de ces fantômes qui gardaient les avenues de la science positive comme les fantômes du Tasse gardaient le chemin de la forêt.

Avec deux livres pour point de départ de l'argumentation, avec le fond reçu de la société gréco-romaine, avec l'esprit d'entreprise et de recherche qui créait l'alchimie, introduisait la boussole, la poudre à canon, le papier, les acides puissans, l'alcool, avec ces écoles ardentes où toute l'Europe se donnait rendez-vous, le moyen-âge ouvrit une discussion philosophique dont il n'y a pas l'équivalent dans l'antiquité, soit pour l'importance, soit pour la rigueur. La question du réalisme et du nominalisme n'avait jamais été systématiquement traitée dans la métaphysique grecque; alors elle fut abordée dans une de ses plus importantes parties, et c'est, à proprement parler, de nos jours seulement qu'elle touche à son terme. Elle consiste en ceci : les conceptions auxquelles les hommes primitifs, nécessairement et d'après les conditions fondamentales de notre esprit, ont donné une existence réelle et, pour me servir du langage de l'école, une réalité objective, ont-elles véritablement cette existence, cette réalité? ou plutôt ne sont-elles pas purement subjectives, de simples manières de voir, des imaginations pour lesquelles il n'est jamais permis de conclure de leur présence dans notre tête à leur présence effective dans le monde extérieur?

On comprendra sans peine l'importance du débat. C'est à l'infini que les hommes ont imaginé, et long-temps tout contrôle leur a manqué pour distinguer si ce qu'ils se figuraient ainsi avait, comme ils le pensaient, un être à soi. Le progrès de la civilisation est un empiétement continuel du nominalisme sur ce réalisme primordial, et c'est ainsi que l'on doit concevoir, par exemple, le triomphe du monothéisme chrétien sur le polythéisme. Qu'étaient-ce que Jupiter, Minerve et les autres, sinon des imaginations prises pour des réalités et réduites par un progrès de la raison humaine à n'être plus que des mots et, comme on disait dans la scolastique, *flatus vocis*? Après la chute du polythéisme religieux restait un polythéisme métaphysique, c'est-à-dire toutes ces entités connues sous le nom d'universaux et de genres qui, après avoir

été d'abord un progrès, puis un exercice pour l'esprit, lui devenaient de plus en plus inacceptables et de plus en plus oppressives. C'est sur ce terrain que s'engagea la grande guerre intellectuelle du moyen-âge. Elle fut longue et acharnée: longue, car il fallait lutter contre des habitudes mentales qui dataient de loin et s'étaient enracinées; acharnée, car l'esprit conservateur sentait instinctivement que la chute de ces entités ébranlait des croyances que l'esprit critique compromettait sans le savoir et sans le vouloir; mais enfin le résultat fut décisif, et, quand il fut obtenu (ce qui coïncide presque avec la fin du moyen-âge), le nominalisme avait pris un empire incontestable et créé d'autres habitudes mentales particulièrement favorables au développement des sciences modernes qui commençaient à poindre.

Là s'arrête le rôle social du syllogisme. Je ne crains pas de rapprocher ces deux mots, et plus on y réfléchira, plus on sentira que cette forme, aujourd'hui jugée si stérile, a été, à son temps, pleine de vie, de force et d'activité. Ce ne fut pas une vaine occupation que celle qui captiva pendant des siècles les esprits les plus éclairés; ce ne fut pas une vaine ardeur que celle qui emportait la jeunesse occidentale aux bruyantes leçons des écoles parisiennes. Sans doute on dira que les questions agitées étaient imaginaires, et qu'il importait peu de savoir de quelle façon les universaux et les genres se comportaient par rapport aux individus et aux espèces. Une saine théorie de l'histoire ne permet pas d'accepter un jugement aussi superficiel, car, en appréciant ainsi les opinions et les doctrines, on ne tient compte que de l'avenir sans tenir compte du passé; toute opinion, toute doctrine qui a figuré dans l'histoire est, par rapport à ce qui la précède, une avance; par rapport à ce qui la suit, un retard. Certes, quand l'esprit humain en vint à poser comme des conceptions, imaginaires sans doute, mais distinctes et nettes, les universaux et les genres, il avait fait un grand pas hors de la simplicité primitive qui s'était figuré tant et de si grossières entités; et, quand il fallut savoir si ces créations spontanées, qui avaient eu leur vérité transitoire, étaient quelque chose d'objectif, il y eut rude et long labeur à renvoyer dans le pays des chimères ces fées métaphysiques qui hantaient les écoles et ne les voulaient pas quitter. Et d'ailleurs est-il besoin de remonter jusqu'au moyen-âge pour trouver un exemple de ces *quiddités* qui paraissent désormais si futiles? N'avons-nous pas à côté de nous, dans des sciences déjà fort avancées, des *quiddités* qui ne valent pas mieux, et qui, signalées ici, montreront tout à la fois comment de pareilles conceptions sont un moment utiles, puis, le moment d'après, ne font plus qu'embarrasser la voie et jeter un nuage sur la véritable conception des choses? Qu'est-ce que le fluide électrique, sinon un fluide imaginaire? Qu'est-ce que l'éther lumineux ou les particules lumineuses, sinon un éther ou

des particules imaginaires? Qu'est-ce que le fluide nerveux, sinon un fluide imaginaire? Je conviendrai sans peine que des esprits accoutumés à ne pouvoir spéculer sur les données scientifiques sans le secours de fluides matériels ont dû recourir nécessairement à de telles inventions qui ont servi pendant quelque temps à fixer et rallier les idées; mais, aujourd'hui, à quoi bon ces chimères? Et n'est-il pas grand temps qu'un sage nominalisme nous délivre de ce réalisme parasite et arriéré? Au moyen-âge, on fit justice d'un autre réalisme; l'argumentation fut poussée à outrance, et les intelligences en sortirent plus lucides.

IV. — EXTENSION DU NOMINALISME DANS L'ÈRE MODERNE.

Et de fait, après ce notable déblai, on vit plus clair autour de soi. Au bout d'un certain temps de tâtonnemens et d'expansion, où la nouvelle disposition mentale manifesta ses tendances propres, le courant, sur lequel des gens exercés par une analyse alors impossible auraient pu seuls discerner une pente insensible, recommença décidément à s'accélérer. Il est curieux de remarquer ici l'enchaînement des choses. On donne souvent, dans le langage, au mot *logique* l'acception de *raisonner avec conséquence*. En ce sens, je ne connais rien de plus logique que l'histoire; tout y marche avec la conséquence propre à ces phénomènes-là où la filiation est le caractère essentiel : pour peu qu'on prenne un intervalle suffisant, la déduction apparaît manifeste; mais ici, comme dans le reste, pour voir, il faut savoir, c'est-à-dire posséder la théorie. A défaut de cette lumière, tout est confusion, obscurité, chaos. Les conservateurs, qui défendirent le réalisme, et les novateurs, qui l'attaquèrent, obéirent les uns et les autres à la situation; la question avait été posée à ce moment par le développement philosophique : ils la débattirent et la jugèrent; mais ce jugement, une fois acquis à la raison commune, vint inévitablement poser la même question sur un autre terrain et en déterminer par là une solution plus décisive. Ainsi arriva-t-il. Le dernier et le plus redoutable des nominalistes, Descartes, fit, comme on sait, *table rase*, effaçant provisoirement ce que la scolastique avait toujours laissé en dehors de la discussion, Dieu et l'ame, et étendant à toutes les conceptions théologiques ou philosophiques le même doute que l'école du moyen-âge avait jeté sur les entités des réalistes. On a dit que M. le docteur Strauss n'avait fait, dans la *Vie de Jésus*, que généraliser à toute la légende chrétienne le travail que la critique avait d'abord exécuté sur des points isolés. Cela est vrai, et il en est de même pour Descartes; il généralisa l'objection élevée par le nominalisme, traita de la même façon une notion qui lui paraissait avoir besoin d'être reprise en sous-œuvre, et qui, en effet,

demeurait, pour ainsi dire, en l'air depuis que le moyen-âge en avait enlevé les étais réalistes. Pour cette entreprise, il se confiait en la loyauté de ses intentions et en sa force de reconstruction; mais il obéissait, lui aussi, sans le savoir, à la condition de son temps, car n'est-il pas évident que si Descartes a fait la tentative, c'est que le nominalisme scolastique avait fait son œuvre? Et si, par impossible, un esprit eût conçu, avant le temps voulu, la *table rase* de Descartes, cette opération critique n'aurait pas réussi, et aurait dû être reprise à une époque mieux préparée, vu qu'elle aurait trouvé toutes les intelligences hérissées d'entités préjudicielles et obstruées de toutes parts.

De la célèbre formule : *Je pense, donc je suis,* Descartes tira tout ce monde de notions qu'il avait frappé d'une suspicion générale et d'une déchéance dubitative; mais cela même qu'il produisit, que fut-ce, sinon un monde désormais manifestement subjectif? Au lieu de ce monde réel et palpable que supposaient les croyances primitives, que donna-t-il, sinon des conceptions idéales qui, en définitive, ne reposaient que sur une argumentation plus ou moins concluante? Nul n'a marqué mieux que Descartes, involontairement sans doute, mais d'autant plus efficacement, la limite où vient expirer le réalisme antique. Il n'y aura plus de méprise possible. Toutes les intelligences modernes sauront dorénavant que ce n'est pas au dehors d'elles, comme l'avaient cru les intelligences nos aïeules, qu'il faut demander la preuve des existences cherchées, mais que c'est au dedans, et dès-lors aussi elles sauront qu'entre la négation et l'affirmation il n'y a qu'un argument. Cet argument parut tellement décisif à Descartes, qu'il le crut l'équivalent de la foi spontanée des époques antérieures. Cependant voici venir (et cela tarde peu), voici venir un penseur qui, placé en dehors des préoccupations de Descartes, soupèse l'argument et le trouve léger. Kant n'a pas de peine à établir que la démonstration de Descartes n'en est pas une. A son tour, le philosophe allemand veut s'arrêter sur cette pente, et, ne pouvant plus invoquer la raison, il invoque l'utilité; mais les temps s'accomplissaient, et toute la métaphysique vint définitivement chavirer dans le panthéisme moderne de l'Allemagne.

En cette revue rapide de la métaphysique ou philosophie préparatoire, deux points sont à signaler : c'est que ni la logique n'a pu avancer en rien la métaphysique, ni celle-ci celle-là; toutes deux n'ont jamais eu qu'une action négative; dans la voie positive, elles se sont constamment tenues en échec.

Si Pergame, dit le héros troyen, avait pu être sauvé, il l'eût été par ce bras; si la logique avait eu aucun moyen de développer la métaphysique, c'est dans le moyen-âge qu'elle aurait obtenu ce succès. Alors l'argumentation syllogistique n'eut pas de bornes; des intelligences subtiles et opiniâtres tendirent de toutes parts leurs rets scolastiques pour saisir l'invisible vérité, mais elles ne l'atteignirent pas, et, disons-le

à leur décharge, le développement historique nous apprend rétrospectivement que leur effort ne pouvait avoir d'autre issue que l'issue effective, à savoir l'exécution du réalisme. Tout vint aboutir nécessairement à une action destructive, à une critique victorieuse. La métaphysique, loin de se trouver plus riche et plus féconde après cette opération, se trouva réduite et affaiblie; elle se débarrassa, il est vrai, de certaines erreurs, mais elle ne les remplaça par aucunes vérités. Son ancien domaine n'avait pas été conservé intact, et ce qu'elle en gardait était demeuré stérile à rien produire de nouveau; tel fut le bilan de la métaphysique après la longue liquidation du moyen-âge. Les derniers déchets infligés par Descartes et Kant ne sont que le prolongement de cette banqueroute de plus en plus irrémédiable.

De son côté, en quoi la métaphysique s'est-elle montrée habile à promouvoir la logique? En rien, et sur ce point nous avons l'aveu des métaphysiciens eux-mêmes. La logique, entre leurs mains, n'a pas dépassé le syllogisme, et jamais elle ne le dépasserait. *Sedet æternumque sedebit infelix Theseus.* Indépendamment du fait qui est là pour en témoigner, il y a une raison profonde qui dépend de la nature même des choses. La métaphysique, n'ayant rien à démontrer, ou, ce qui est équivalent, travaillant sur des questions qui ne sont susceptibles d'aucune démonstration, a toujours manqué de la réaction essentielle de l'objet sur le sujet et dès-lors n'a pu jamais créer aucune méthode scientifique au-delà de ce qu'il y a de plus élémentaire dans le raisonnement. Pour mieux déterminer ma pensée, je prends un exemple auquel j'ai déjà fait allusion. Le prétendu fluide électrique des physiciens n'existe point, et, en tout cas, ne comporte aucune démonstration: aussi a-t-on beau spéculer sur ses propriétés, on n'en tire jamais que ce qu'on y a mis, et elles ne fournissent rien au-delà de ce que les phénomènes et les expériences fournissent d'ailleurs; mais, si le fluide électrique était réel, et si l'on en prouvait la réalité, cette preuve serait certainement accompagnée de notions nouvelles qui appartiendraient à cet agent. De même pour les notions agitées par la métaphysique. N'ayant rien de réel, elles ne donnent jamais que ce qu'on y a mis d'avance; assez semblables à ces alchimistes du temps jadis qui, aux croyans en la transmutation, ne faisaient voir l'or tant convoité que quand le creuset contenait déjà le précieux métal. C'est à cette cause qu'il faut attribuer la stérilité de la métaphysique, à part l'exercice élémentaire qu'elle a donné à la raison et l'office critique qu'elle a rempli, exercice et office sans lesquels on ne pourrait en aucune façon concevoir le développement historique. Pour tout le reste, elle n'a jamais tenu qu'un seul des deux agens nécessaires à l'élaboration scientifique, à savoir l'intelligence; l'autre lui a été toujours étranger, à savoir le monde extérieur. Or, il n'y a de fécond que le conflit du monde extérieur et de l'intelligence humaine.

Les métaphysiciens ont quelquefois représenté la logique comme une sorte de mathématique universelle, antérieure à toutes les autres sciences, supérieure à toutes, faite pour les gouverner, parce que, seule, elle serait digne de cette domination souveraine. En cette assertion gît une erreur fondamentale qu'il n'est pas inutile de signaler. L'esprit humain ne renferme rien de plus que l'aptitude logique; tout ce qui est au-delà lui provient de l'application de cette faculté à l'étude des phénomènes objectifs. S'il y avait dans l'esprit autre chose, toutes les sciences seraient purement et simplement déductives, sans l'intermédiaire d'une base expérimentale; or, aucune science n'est déductive de cette façon, pas même les mathématiques, qui le sont le plus de toutes, mais qui cependant reposent sur un petit nombre de données fournies par l'expérience. Les métaphysiciens ne se sont jamais rendu un compte bien exact de ce qu'ils entendent par cette mathématique universelle. Toutefois, en soumettant leur idée, toute vague qu'elle est, au contrôle que fournit la comparaison des sciences positives, on reconnaît que cette mathématique universelle, si elle existait, ne serait rien autre chose qu'un ou plusieurs principes résidant dans l'intelligence, et qui donneraient une déduction indéfinie pour toutes les sciences, comme les rares axiomes, fruit de l'expérience, la donnent à la géométrie. Cette mathématique universelle n'est, on le voit, qu'une dernière transformation des archétypes platoniciens; c'est toujours une spéculation qui prétend, non faire jaillir la science du contact de l'intelligence avec l'expérience, mais la faire remonter à des sources imaginaires, à des réminiscences, à des principes innés. La stérilité croissante d'une telle manière de philosopher, au fur et à mesure que l'esprit humain s'éloigne des antiques conditions de son développement, est la meilleure preuve que cette voie est devenue mauvaise, comme aussi la fécondité croissante de l'autre manière de philosopher est la meilleure preuve de sa supériorité. Chercher dans l'intelligence un ou plusieurs principes qui seront la logique et qui constitueront le point de départ de toute science, telle est la chimère poursuivie par la métaphysique, car ces principes n'y sont pas. Prendre l'aptitude logique dans l'opération par laquelle elle s'applique aux phénomènes, telle est la réalité qu'étudie la philosophie positive; car, ainsi que nous allons le voir, de ce conflit résultent des méthodes dont l'ensemble compose, suivant l'heureuse expression de M. Auguste Comte, le pouvoir de démonstration de l'esprit humain.

V. — ÉVOLUTION HISTORIQUE DES SCIENCES POSITIVES.

Ce n'est point au hasard et dans un ordre arbitraire que les sciences se sont formées. Elles se suivent l'une l'autre, quant à leur naissance, d'après une loi qu'on peut ainsi exprimer : une science est d'autant

plus ancienne qu'elle est plus simple, et d'autant plus récente qu'elle s'adresse à des phénomènes plus compliqués. Cette proposition, présentée sous cette forme commode et pour ainsi dire incontestable, n'en est pas moins le fruit d'une profonde et difficile élaboration; elle n'a pu être inspirée que par une saine conception de la série historique, et il était absolument impossible qu'on l'eût avant d'avoir la théorie de l'histoire. Cela posé, on tient la clé de tout l'enfantement et de toute la progression des sciences. La plus ancienne est la mathématique. En effet, de quoi a-t-elle besoin pour surgir? De quelques observations empiriques d'une simplicité extrême et qui suggèrent immédiatement, par une véritable intuition, les axiomes fondamentaux. Aussi se perd-elle dans la nuit des temps. Elle fut cultivée avec le plus beau succès par les Grecs; elle chemina avec les Arabes et dans le moyen-âge, et les modernes ont continué et agrandi immensément l'œuvre transmise par nos pères en civilisation.

Dans l'ordre des dates vient l'astronomie. L'objet dont elle s'occupe est déjà bien plus compliqué que celui qui est étudié par la mathématique. Les planètes, la terre, le soleil, la lune, les étoiles, tout cela forme un système de corps dont il faut reconnaître les lois. Ce sont des mouvemens à tracer, des distances à évaluer, des volumes à mesurer, des vitesses à déterminer. Tant de difficultés en plus du côté de l'astronomie en expliquent la postériorité par rapport à la géométrie; mais elle aussi jeta un vif éclat dans l'antiquité : elle excita dès-lors (sentiment du reste qu'elle a toujours fait naître chez les hommes) une profonde admiration pour la force de l'esprit humain, en vertu de la prévision si exacte qu'elle comporte. C'est, en effet, le côté qui a frappé Pline quand il dit : « Thalès de Milet prédit une éclipse de lune qui arriva sous le roi Alyatte. Plus tard, Hipparque dressa, pour six cents ans, la table des révolutions du soleil et de la lune. Le cours des ans ne lui a donné aucun démenti, et il semble avoir été admis aux conseils de la nature. Génies puissans et élevés au-dessus de l'humanité, ils ont découvert la loi qui régit ces grandes divinités et délivré de ses craintes l'esprit misérable des hommes qui, dans les éclipses, tantôt croyaient voir une influence malfaisante ou une espèce de mort des astres, et tantôt attribuaient l'obscurcissement de la lune à des maléfices et lui venaient en aide par un bruit dissonant. » Et ailleurs : « Hipparque, qu'on ne louera jamais assez, car personne plus que lui n'a fait sentir que l'homme a des affinités avec les astres et que nos ames sont une partie du ciel, a observé une étoile nouvelle différente des comètes et née de son temps. Le jour où il la vit briller, le mouvement qu'il y aperçut excita des doutes dans son esprit; il se demanda si cela n'arrivait pas souvent et si les étoiles que nous croyons fixes n'étaient pas mobiles elles-mêmes. Alors il osa, chose audacieuse même pour un dieu, dresser pour la postérité un catalogue d'étoiles et en faire pour

ainsi dire l'appel nominal. A cet effet, il inventa des instrumens pour déterminer avec précision la position et la grandeur de chacune; il donna ainsi les moyens de reconnaître, non-seulement si elles mouraient ou naissaient, mais encore si quelques-unes traversaient le ciel ou s'y mouvaient, et, semblablement, si elles croissaient ou diminuaient, laissant à tous le ciel en héritage, s'il se trouvait quelqu'un capable de recueillir la succession. » A proprement parler, la mathématique et l'astronomie sont les seules sciences qu'aient possédées les anciens; des autres, ils n'ont eu que des matériaux, sans aucun lien véritablement scientifique.

Il faut maintenant franchir un vaste intervalle de temps pour rencontrer la création d'une science nouvelle. La physique, malgré de très belles recherches dues à Archimède, ne commence qu'à Galilée. Les phases de ce développement initial, on le voit, sont très longues, et l'on remarquera quelle stabilité ont simultanément les états sociaux correspondans : l'immense durée du polythéisme, l'âge considérable accordé au christianisme, tout cela est d'accord avec la lente mutation des intelligences, laquelle dépendait du lent accroissement des sciences.

Un intervalle long encore, mais pourtant bien plus court, fut exigé pour la production d'une autre science. C'est à la fin du XVIIIe siècle que naquit la chimie. Quelques hommes du premier ordre firent soudainement éclore cette grande œuvre, préparée par ces labeurs obstinés de l'alchimie, par ces creusets allumés pendant tout le moyen-âge au profit de la pierre philosophale. Comme les créations scientifiques marchaient infiniment plus vite que jadis, comme elles embrassaient une part de plus en plus considérable des phénomènes de la nature, on ne s'étonnera pas que la naissance de la chimie se trouve dans le siècle révolutionnaire et coïncide presque avec l'immense ébranlement social qui dure encore sous nos yeux.

La biologie suivit de près la chimie. Quoique l'antiquité eût eu des connaissances biologiques, quoique, après la renaissance, d'admirables découvertes eussent été faites, et que de moment en moment on approchât davantage du but, cependant je n'hésite pas à dire (et je ne suis pas seul de cette opinion) que la biologie n'a été définitivement installée comme science que par Bichat. Ce n'est qu'après que ce grand homme eut reconnu des propriétés spéciales aux corps organisés et eut fait une première ébauche de ces propriétés et des tissus qui en sont le siége, que la biologie prit une assiette indépendante et se dégagea complétement de l'étude des corps inorganiques. Il n'est pas besoin de rappeler combien cette nouvelle science a jeté d'élémens dans la rénovation sociale.

Enfin, pour couronner l'œuvre, pour achever la série, pour embrasser tout l'ensemble des phénomènes, il restait à transformer en

science les connaissances historiques, qui jusqu'alors étaient éparses et sans lien. Cette dernière opération a été exécutée d'une manière, à mon sens, complétement satisfaisante par M. Auguste Comte, et c'est elle qui, en ce moment même, me fournit la lumière pour juger la logique, exposer le rôle de la métaphysique, et retrouver avec sûreté l'enchaînement des choses.

Voilà le fait empirique de la succession des sciences, tel que l'histoire nous le donne. C'est une génération manifeste. Maintenant est-il difficile de concevoir d'où vient qu'il y ait ainsi génération? Non sans doute. La mathématique est la seule science qui n'ait besoin du secours d'aucune autre : aussi elle se développe la première; mais déjà l'astronomie ne peut cheminer sans la mathématique, de là son rang historique. A son tour, la physique s'appuie sur l'astronomie et la mathématique, la chimie sur la physique, la biologie sur la chimie, et la science sociale sur la biologie. Ce simple énoncé explique tout, sans qu'il soit besoin de rien ajouter. On aura compris que les six sciences que je viens d'énumérer embrassent sans exception les choses qu'il nous est donné de connaître, et qu'il n'est plus de nouvelle science abstraite à créer. La géométrie ouvre et la science sociale clôt cette série, qui commence aux propriétés des lignes et des nombres et qui finit aux phénomènes si compliqués des sociétés. Le labeur des générations à venir sera de développer ces six sciences, ou, pour mieux dire, cette philosophie, car la philosophie désormais n'est plus autre chose que le système ainsi disposé des six sciences abstraites.

VI. — MÉTHODES DES SCIENCES POSITIVES. — LES SCIENCES SYSTÉMATISÉES CONSTITUENT LA PHILOSOPHIE.

En possession d'une étude qui commence aux âges les plus reculés, marche avec le temps et comprend tout ce qui est accessible à l'intelligence de l'homme, il est possible de rechercher ce que cette étude a fait pour la logique, ou bien ce que la logique a fait pour cette étude. Les deux expressions sont identiques. La première science qui nous apparaît dans l'histoire est la mathématique. Celle-ci nous offre le modèle le plus beau et le plus étendu de la méthode déductive. Sans doute la déduction a été pratiquée spontanément par tous les hommes et en tout temps; mais ce n'est que dans la plus ancienne et la plus simple des sciences qu'elle trouve une immense application. Là tout part d'un très petit nombre d'axiomes suggérés par la plus vulgaire expérience; tout est soumis au plus étroit enchaînement; tout marche à des développemens de plus en plus amples, de plus en plus féconds. La seconde science, l'astronomie, dépend d'une autre méthode, de la méthode d'observation. Les phénomènes qu'elle étudie ne lui sont ac-

cessibles que par un seul sens, celui de la vue : elle n'a aucun moyen de les modifier, ils échappent à tout contrôle de l'homme, qui ne peut que les contempler. Aussi la méthode d'observation est-elle, là, d'une rigueur merveilleuse; l'histoire de l'astronomie fournit le thème le plus instructif pour qui veut savoir comment les faits s'observent. L'astronomie est la seule science jusqu'à présent qui, d'inductive qu'elle était, soit devenue déductive. C'est Newton et la découverte de la loi de gravitation qui ont produit cette révolution. A la troisième et à la quatrième science appartient la méthode expérimentale dans sa perfection. Les corps inorganiques sont tels qu'on peut y porter une modification sans qu'il arrive ce qui arrive aux corps organisés, à savoir, une participation du tout à la modification faite dans une partie. Aussi la physique et la chimie ont-elles dû à l'expérimentation les magnifiques résultats qui les glorifient. Là la méthode expérimentale est dans toute sa pureté. Outre sa part dans l'expérimentation, la chimie offre une méthode qui lui est propre, à savoir, celle des nomenclatures. A peine eut-elle été créée par Lavoisier et ses illustres contemporains, qu'on créa pour elle un langage. Elle est la seule où l'on trouve l'application véritable de cette proposition métaphysique de Condillac : qu'une science n'est qu'une langue bien faite. A la cinquième science appartient la méthode comparative. La biologie, qui emploie sans doute subsidiairement les méthodes des sciences précédentes, a en propre la comparaison; c'est la comparaison qui seule a pu donner l'idée suprême de la biologie, l'idée de la hiérarchie organique. A cela ne se bornent pas ses services logiques; elle a fourni la méthode de classification. Pour apprécier ce qu'ont valu en ceci à l'esprit moderne la chimie et la biologie, il suffit de se représenter combien toute classification et toute nomenclature ont été étrangères aux anciens. Ils avaient des *nomenclateurs* pour rappeler à leur mémoire les noms des cliens et des *salutateurs;* mais ils n'avaient ni nomenclature ni classification. Enfin, la sixième science, ou l'histoire, complète les pouvoirs de l'esprit humain en lui offrant la méthode de filiation. Là, les faits dont il s'agit de trouver la loi n'appartiennent pas au champ de l'observation pure, ne sont pas accessibles à l'expérimentation, la comparaison même n'en donne pas une idée réelle; mais ils s'engendrent les uns les autres, et c'est dans cette condition que gît et le caractère spécial qui les distingue et la méthode qui leur est propre.

Déjà j'entends s'élever l'objection : Mais tout ceci n'est pas de la logique. Comment! ce sont des méthodes, et ces méthodes, la logique les laisserait en dehors d'elle! Évidemment cela ne se peut. Et voyez de quelle façon elles s'échelonnent. L'observation, qui est le propre de l'astronomie, n'intervient plus que d'une façon accessoire dans les sciences subséquentes. L'expérimentation, dont le rôle est prépondé-

rant dans la chimie et la physique, n'a qu'un rôle secondaire dans la biologie et dans l'histoire : je dis dans l'histoire, bien qu'on ne puisse pas y expérimenter à son gré; mais les perturbations dans l'évolution sociale sont, de même que la maladie pour la biologie, une sorte d'expérimentation spontanée. A son tour, la comparaison, si décisive dans la biologie, s'applique imparfaitement à l'histoire.

Ces méthodes sont comme les mains de la logique et les instrumens à l'aide desquels elle saisit les objets, sans quoi il ne lui serait pas donné de pénétrer profondément dans la nature. L'aptitude logique qui est innée à l'esprit humain se manifeste d'abord par deux opérations essentielles, la déduction et l'induction. Ces deux méthodes sont, à l'origine, suffisamment alimentées par les données simples et communes que tout suggère. Plus tard, pour déduire, il faut des principes; pour induire, il faut des faits. Alors elles sont frappées d'impuissance et tournent sur elles-mêmes sans rien produire, si des méthodes subsidiaires qui sont telles que je les ai décrites ne viennent pas concourir à l'élaboration générale.

Il y a, dans le fait, deux logiques séparées, non par le fond, qui est identique, mais par le temps. Au commencement, déduire et induire appartient à tous. Ce domaine est commun à ce qu'il y a de philosophie et à ce qu'il y a de science. La métaphysique s'en empare, et, n'ayant à manier que des idées réfractaires à toute démonstration, elle s'y cantonne sans faire un pas de plus; mais il n'en est pas de même de la science. D'abord les mathématiques donnent à la déduction une extension tout-à-fait inespérée; puis, peu à peu, les autres sciences font, à l'aide des méthodes qui leur sont propres, de larges et profondes trouées dans les terres inconnues. Ces méthodes ne sont donc véritablement que des agrandissemens, que des rameaux détachés de la logique primordiale, demeurée stationnaire entre les mains de la métaphysique.

Ces méthodes, on l'a vu, sont échelonnées, et, à fur et mesure du temps et du progrès, elles naissent respectivement avec les sciences, qui ne peuvent se développer sans elles. En regard de cet échelonnement et comme contre-épreuve décisive, on n'a qu'à chercher ce qu'a été l'action de la métaphysique. Il est telle de ces sciences, la biologie par exemple, qui est restée à l'état rudimentaire pendant une longue suite de siècles pleinement historiques. Depuis Hippocrate jusqu'à Bichat, on a tout le temps de suivre cette histoire toute préparatoire, où la biologie ne s'appartient ni ne se connaît. Dans ce long intervalle, les doctrines auxquelles on essaie successivement de la soumettre sont de pures chimères qui n'auraient aucune raison d'être, si elles n'étaient constamment empruntées aux notions concomitantes, soit de la métaphysique, soit d'une physique ou d'une chimie plus ou

moins grossière. Pour être bien comprise, il faudrait que l'histoire de ces périodes préparatoires fût traitée à ce point de vue; ce n'est pas la chimie seule qui a été précédée par l'alchimie, toutes les sciences compliquées ont eu leur période alchimique. Au reste, M. Barthélemy Saint-Hilaire décline, au nom de la logique métaphysique, toute suzeraineté sur les sciences; mais, au nom de la logique positive, nous devons réclamer cette suzeraineté, car aujourd'hui, au point où en sont les choses, une philosophie qui se déclare incapable d'englober les sciences devient, par cela seul, incapable et indigne de demeurer une philosophie.

Le savoir humain tout entier est compris dans les six sciences énumérées. Comment pourrait-il se faire que toute la logique n'y fût pas aussi comprise? Et, en effet, il en est ainsi; mais, pour arriver à cette nouvelle vue, il n'a fallu rien moins qu'une transformation philosophique qui ôtât le pouvoir à la métaphysique et qui aux sciences substituât la science.

Il se produit ici, et cela doit être, pour la logique en particulier ce qui se produit pour la philosophie en général. Long-temps la métaphysique a tenu la place, mais, au fond, elle ne valait que par la généralité; du reste, elle était essentiellement transitoire. Au contraire, la science, à qui l'avenir était réservé, ne valait que par la spécialité; mais cette spécialité même en masquait complétement le caractère philosophique, et nul ne pouvait s'apercevoir que chaque science particulière était une partie intégrante de la philosophie future. Enfin la force des choses a prévalu; les phénomènes sociaux ont été assujettis, et les sciences, étant, grace à ce complément, susceptibles d'être systématisées, sont, par là, devenues la philosophie. Qu'est-ce, en effet, que la philosophie, sinon une conception générale de l'ensemble des choses? La théologie et la métaphysique ont eu la leur, la science a désormais la sienne. De même la logique : la logique métaphysique, pendant toute la préparation de l'humanité, a rempli le théâtre; de son côté, la logique positive a cheminé, mais isolée en chacun de ses compartimens et n'apercevant en aucune façon les rapports qui liaient les parties; c'est arrivée au bout qu'elle s'est reconnue, et, prenant alors la généralité, elle n'a plus rien laissé à sa rivale.

Il me paraît qu'indépendamment des accessoires une logique positive peut être composée des chapitres suivans, ainsi disposés : l'aptitude logique innée à l'esprit humain, la déduction, l'induction, le syllogisme, l'observation, l'expérimentation, la nomenclature, la classification, la comparaison, la filiation. C'est à beaucoup d'égards cette idée qui a guidé M. Mill dans son ouvrage; c'est aussi, par un effet naturel de la position respective des deux esprits, l'idée à laquelle M. Barthélemy Saint-Hilaire serait le plus opposé, et quand il dit :

« L'Angleterre a presque complétement déserté le terrain de la philosophie, et, dans ses plus grands efforts, elle arrive tout au plus à *quelques systématisations baconiennes* des sciences naturelles, » il est permis de penser qu'il fait même allusion au présent ouvrage de M. Mill; mais ici il y a une grave méprise. La philosophie positive, dont le livre de M. Mill relève bien plus que des idées de Bacon, n'a rien de commun avec les conceptions du célèbre chancelier. Elle n'est point une simple systématisation des sciences : si elle n'était que cela, elle ne serait pas une philosophie; mais elle exige pour préliminaire indispensable la création de la science historique ou sociale. Tant que cela n'est pas fait, rien n'est fait, et la philosophie théologique ou métaphysique garde toujours pour elle, si elle renonce depuis Descartes à la direction des sciences, un domaine qui, en réalité, est le plus considérable et le plus important de tous. La scène change quand la science historique est créée; alors la philosophie positive devient possible, car elle embrasse désormais toutes les spéculations humaines, à savoir, la nature inorganique et la nature organique, et elle devient possible à deux conditions, savoir : qu'elle distinguera parmi les sciences celles qui sont pures et abstraites (je les ai énumérées plus haut), et qu'elle les rangera dans l'ordre de leur subordination réciproque. On voit qu'une telle opération ne peut être, à aucun titre, qualifiée de *baconienne*.

VII. — VARIATIONS SÉCULAIRES DES TENDANCES LOGIQUES. — CONCLUSION.

La logique positive offre une suite de développemens qui s'enchaînent, de méthodes qui se supposent, tellement que quiconque saura en donner un aperçu clair et succinct donnera en même temps un aperçu général de l'histoire des sciences et de leur évolution l'une à la suite de l'autre. C'est le propre de toute spéculation réelle sur l'histoire et la société de se présenter ainsi. Il doit y apparaître clairement que l'ordre de succession est nécessaire, et que ceci ne peut jamais être mis à la place de cela. Chaque phase de civilisation (et aucune phase essentielle ne peut être sautée) implique un état mental également incompatible avec le passé qui a été rejeté et avec l'avenir prématuré, si l'avenir, ce qui arrive quand un peuple civilisé entre en contact avec des populations arriérées, est offert ou imposé. Aucun principe n'a une application plus ample. Il condamne ces condamnations successivement portées par le christianisme contre le polythéisme, par la philosophie critique du XVIIIe siècle contre le christianisme; il fait toucher du doigt l'impossibilité de passer, avant le temps, d'une science à une science, d'une idée à une idée, d'un ordre social à un ordre social, et il explique l'inutilité des efforts qui ont pour but de

civiliser du jour au lendemain les peuples ou sauvages, ou demi-sauvages, ou demeurés stationnaires par une raison quelconque. A la logique positive d'aujourd'hui, les intelligences des populations primitives dont nous tirons notre civilisation auraient été aussi closes que le seraient celles des Cafres ou des Caraïbes contemporains.

En ceci, M. Mill n'a pas manqué à son habituelle sagacité, et ce qui, étant inconcevable à une époque, cesse de l'être à une époque subséquente lui a fourni des considérations intéressantes. « Il fut longtemps admis, dit-il, que les antipodes étaient impossibles à cause de la difficulté de concevoir des hommes ayant la tête dans la même direction que nos pieds. Et un des argumens courans contre le système de Copernic fut que nous ne pouvons concevoir un espace vide aussi grand que celui qui est supposé par ce système dans les régions célestes. L'imagination des hommes ayant été constamment habituée à considérer les étoiles comme attachées solidement à des sphères matérielles, il lui fut naturellement très difficile de se les figurer dans une situation différente et, à ce qu'il semblait sans doute, peu rassurante; mais les hommes n'avaient pas le droit de prendre la limite actuelle de leurs facultés pour une limite définitive des modes de l'existence dans l'univers. » Il n'est personne qui ne se rappelle, pour peu qu'il ait gardé des souvenirs de son enfance, le temps où il lui était absolument impossible de concevoir la rondeur de la terre et les antipodes. Ce qui est vrai de l'enfance des individus est vrai de l'enfance des peuples.

L'exemple suivant est d'autant plus décisif qu'il offre, dans Newton lui-même, cette impossibilité de se figurer une chose qu'aujourd'hui chacun se figure sans peine. « Il n'y a pas plus d'un siècle et demi, dit M. Mill, c'était une maxime philosophique, admise sans conteste, et dont personne ne songeait à demander la preuve : *Qu'une chose ne peut pas agir là où elle n'est pas.* Avec cette arme, les Cartésiens firent une rude guerre à la théorie de la gravitation, laquelle, suivant eux, impliquant une aussi palpable absurdité, devait être rejetée sans examen : le soleil ne pouvait agir sur la terre, puisqu'il n'y était pas. Il n'était pas surprenant que les adhérens des anciens systèmes d'astronomie soulevassent cette objection contre le nouveau; mais la fausse notion imposait aussi à Newton lui-même, qui, pour émousser l'argument, imagina un subtil éther emplissant l'espace entre le soleil et la terre, et étant, par un mécanisme intermédiaire, la cause prochaine des phénomènes de la gravitation. *Il est inconcevable,* dit Newton dans une de ses lettres au docteur Bentley, *qu'une matière brute et inanimée puisse, sans l'intermédiaire de quelque autre chose qui ne soit pas matérielle, agir sur de la matière hors le cas d'un contact mutuel. Admettre que la gravité soit innée, inhérente, essentielle à la matière, de sorte qu'un corps agisse sur un autre à distance, à travers un vide, sans l'intermédiaire de quel-*

que chose qui transmette l'action et la force de l'un à l'autre, est pour moi une si grande absurdité, qu'aucun homme, je pense, compétent dans les matières philosophiques ne s'y laissera prendre. Un tel passage devrait être suspendu dans le cabinet de tout homme de science qui serait jamais tenté de déclarer un fait impossible, parce qu'il le juge inconcevable. Aujourd'hui personne n'éprouve de difficulté à concevoir, comme toute autre propriété, la gravité *innée, inhérente et essentielle à la matière;* personne ne trouve que cette conception soit aucunement rendue plus facile par la supposition d'un éther; personne ne regarde comme incroyable que les corps célestes puissent agir et agissent là où ils ne sont pas. Pour nous, l'action des corps l'un sur l'autre, *hors du cas de contact mutuel,* ne semble pas plus merveilleuse que cette action au contact : nous sommes familiers avec les deux faits; nous les trouvons également inexplicables, mais nous les croyons tous deux avec une égale facilité. A Newton, l'un, parce que son imagination y était familiarisée, paraissait naturel et allant de soi, tandis que l'autre, par la raison contraire, paraissait trop absurde pour être admis. Si un Newton pouvait se tromper aussi grossièrement dans l'emploi d'un tel argument, qui osera s'y confier? »

Nous touchons là à un point par où la science sociale s'unit profondément avec la biologie, à savoir le développement des aptitudes humaines par voie d'hérédité. Maintenant que la série historique est suffisamment prolongée, il est devenu de plus en plus manifeste que les populations sauvages, quoique fondamentalement organisées, quant à l'intelligence, comme les populations civilisées, ne présentent pas toutefois la même facilité à saisir et à comprendre; qu'une indocilité singulière les caractérise, et que le temps seul, qui a fait notre civilisation, peut aussi faire la leur. Or, il est su, par le moyen de la biologie, que les aptitudes acquises se transmettent des parens aux enfans. De là cette ascension lente et graduelle qu'on nomme civilisation; de là cette prépondérance croissante des idées et des sentimens généraux sur les idées et les sentimens particuliers; de là cette impossibilité de franchir aucun degré essentiel dans l'évolution sociale, car cette évolution a une condition organique. L'hérédité physiologique, ainsi conçue, est une des causes de l'histoire.

Les aptitudes mentales se modifiant d'âge en âge, on comprend les succès qu'a obtenus la critique métaphysique sur les croyances successives des sociétés. A chaque phase, ce que les aïeux avaient trouvé palpable et naturel devenait inacceptable à la raison des descendans, et, par compensation, ce que les aïeux avaient trouvé inconcevable devenait pour les descendans naturel et palpable. Ainsi s'explique la grande facilité des démolitions à un moment donné; ainsi tomba l'organisation polythéistique de l'antiquité; ainsi s'écroule depuis trois cents ans l'organisation théocratique et féodale.

Toutes résumées et succinctes que sont ces pages, quiconque les aura parcourues sentira que les spéculations de la logique et de la science ne sont pas renfermées dans l'enceinte de l'école et qu'elles exercent une influence, médiate il est vrai, mais irrésistible, sur les destinées sociales. Il reconnaîtra que la philosophie gréco-romaine a préparé partout dans l'Occident l'avénement du catholicisme; il verra que Dante, en mettant dans son *Paradis l'éternelle lumière* de Siger (je me sers de son expression) et le syllogisme, n'a pas eu tort; car le syllogisme a vaillamment rempli sa tâche. Il comprendra que, si un homme démontre le mouvement de la terre, si celui-là crée la chimie, si un autre systématise la biologie, cela n'est indifférent ni aux autels ni aux trônes. L'expérience le fait voir; mais la théorie historique le prouve en prouvant comme quoi l'état révolutionnaire est, à certains momens, inévitable, légitime, héroïque, et d'ailleurs le seul compatible avec la condition mentale de la société. L'établissement du christianisme, que fut-ce autre chose qu'une longue révolution de plusieurs siècles? et qui maintenant, si ce n'est quelques admirateurs rétrogrades de Julien, n'y applaudit et ne s'y associe? Qui aussi, dans un avenir qui n'est plus très éloigné, n'applaudira et ne s'associera aux révolutions qui nous emportent à notre tour? L'anarchie est la compagne menaçante et le danger de pareils états. L'anarchie, lors de la chute du paganisme, se montra sous forme d'hérésies religieuses; aujourd'hui elle se montre sous forme d'hérésies sociales. Concilier l'ordre et le progrès est l'obligation de la doctrine rénovatrice qui doit prévaloir. J'ai fait suffisamment entendre quelle est, dans mon opinion, celle qui satisfait à cette condition. En attendant, il est un point qu'on perd trop de vue : à chaque menace de l'anarchie, on se rejette, pour la conjurer, vers les institutions qui, dans le passé, étaient la garantie de l'ordre, de sorte qu'on demande à des choses qui, à l'époque de leur force et de leur splendeur, n'ont pu se soutenir, de nous soutenir et de nous défendre à l'époque de leur décadence et de leur faiblesse. C'est l'utopie de Sisyphe voulant porter en haut une pierre qui est destinée à rouler en bas.

Le mérite de M. Barthélemy Saint-Hilaire est d'avoir fait présent au public d'une excellente traduction de l'ouvrage d'Aristote. Le mérite de M. Mill est d'avoir tracé le premier les linéamens de la logique positive. Pour moi, s'il m'est permis de caractériser la tâche beaucoup plus humble et moins laborieuse que je me suis donnée dans cette *Revue*, j'ai essayé de faire saisir la filiation entre la logique du IVe siècle avant l'ère chrétienne et la logique du XIXe.

É. LITTRÉ,
de l'Institut.

LES RÉCITS

DE

LA MUSE POPULAIRE.

LA FILEUSE.[1]

I. — LE GOUBELINO.

Notre diligence venait de s'arrêter devant la maison de relais, et le postillon frappait avec le manche de son fouet à la porte de l'écurie, où tout semblait dormir.

— Eh bien! c'est comme ça que le Normand nous attend? criait-il; hé! grand *saint lâche,* comptes-tu nous laisser geler ici?

La demande était d'autant plus permise, qu'à notre départ de Paris le thermomètre marquait sept degrés au-dessous de zéro, et qu'il avait dû baisser encore depuis. La terre était couverte de neige; un vent mêlé de verglas fouettait notre voiture, où le froid se faisait sentir d'autant plus cruellement que nous n'étions que deux voyageurs. Arraché à ma somnolence par les cris du postillon, j'abaissai avec précaution une des glaces rendue opaque par les cristallisations de la neige, et je hasardai ma tête hors de la portière.

(1) Voyez la livraison du 15 février dernier.

— Où sommes-nous, postillon? demandai-je.

— A Troissereux, monsieur, répondit-il.

— Combien de lieues encore jusqu'à Boulogne?

Une espèce de grognement, qui partit du fond de la diligence, m'empêcha d'entendre la réponse. C'était mon compagnon de route, que l'air piquant du dehors venait de réveiller en sursaut.

— Eh bien! s'écria-t-il tout à coup avec un accent provençal des mieux timbrés, qui donc ouvre là? Dieu me damne! monsieur, avez-vous l'intention de vous chauffer au clair de lune?

Je relevai la vitre en m'excusant; le Provençal frissonna de tout son corps.

— Quel temps! reprit-il; autant vaudrait une campagne de Russie! et penser que dans mon pays ils se promènent maintenant en veste de nankin avec une rose à la boutonnière! Vous croyez avoir ici un soleil, vous autres, ce n'est pas même une lanterne. Pour connaître la vie, il faut habiter le midi; il faut voir ses vignes, sa chasse aux ortolans, ses fabriques de savon, ses femmes. Ah! quelle contrée des dieux, monsieur! Aussi nous avons à Marseille un antiquaire qui a prouvé que le pommier du paradis terrestre devait être planté entre la Camargue et Tarascon.

Je fis observer que l'on pouvait s'étonner, dans ce cas, qu'il n'y eût laissé aucune repousse. — Eh! que voulez-vous? dit plaisamment mon compagnon, Adam n'aura point su qu'il fallait garder les pepins.

Je ne pus m'empêcher de sourire. La prétention de l'antiquaire marseillais n'avait rien, du reste, qui dût surprendre. Un ami de Latour d'Auvergne, Le Brigand, n'avait-il pas réclamé le même honneur pour sa province, en concluant, des noms mêmes de nos premiers parens, que dans le paradis terrestre on parlait bas-breton (1)! Un autre savant celtomane avait placé l'Éden dans le département de l'Yonne, en se fondant sur le nom d'une des villes, Avallon, qui, en celto-gomerite, signifie *pomme* (2)! Plaisantes imaginations que nous pouvons railler, mais qui semblent l'expression naïve de nos plus intimes instincts. Qui de nous, en effet, ne trouve aux lieux où il est né un charme mystérieux qui les distingue de tous les autres? En y respirant ces restes de parfums qui ne s'exhalent point ailleurs, comment ne pas croire que là était autrefois le séjour particulier de la paix, de l'innocence et de la joie? Chacun de nous, hélas! a derrière lui un paradis terrestre d'où il a été chassé, comme notre premier père, par ce triste archange auquel les hommes ont donné le nom d'expérience.

(1) D'après sa version, le premier homme s'était écrié, en sentant qu'une partie du fruit défendu lui restait à la gorge : *A tam* (le morceau), et la première femme lui avait répondu : *Eve* (bois), d'où étaient venus pour tous les deux les noms d'Adam et d'Ève.

(2) Le mot celtique n'est point *avallon*, mais *avalon*.

Ces réflexions, qui traversaient lentement mon cerveau engourdi, m'avaient fait oublier mon compagnon de route, qui continuait son dithyrambe provençal. Il y mettait naturellement *ce beau désordre* que Boileau signale comme *un effet de l'art,* car l'improvisation méridionale a de continuels changemens de niveau; ce n'est pas un fleuve, ce sont des cascades. Ajoutez que les idées semblent avoir de l'accent comme la voix : elles vous rappellent toujours l'histoire du perruquier de Sterne, qui, pour affirmer qu'une boucle de cheveux ne se défriserait point, s'écriait qu'on *pouvait la tremper dans le grand Océan;* mais, sous cette enflure bruyante, il y a quelquefois l'original ou le grandiose, presque toujours la couleur et le mouvement.

J'appris bientôt (sans avoir eu l'embarras de faire une seule question) que mon compagnon de voyage était un de ces missionnaires du commerce qui ont réalisé le symbole du Mercure volant, et courent, une trousse d'échantillons à la main, à la conquête du monde. Pour le moment, le Provençal se bornait à la conquête de la France septentrionale, où il s'occupait, selon son expression, *d'écouler des vins et des huiles.* Je sus, par sa conversation, qu'il avait parcouru, pendant dix ans, les moindres villages de la Provence, du Languedoc, du Dauphiné et des pays basques. Mon voyageur était un de ces esprits ouverts et actifs, jamais à court d'expédiens, et qui, sachant le fond de la vie comme Figaro savait le fond de la langue anglaise, se tirent toujours d'embarras à force de bonne volonté. Ses incessantes pérégrinations l'avaient parfois rapproché d'hommes de savoir ou d'expérience, et il en avait retenu quelque chose; on sentait par instans que *le morceau d'argile avait habité avec des roses!*

Après m'avoir parlé de son commerce, des troubadours, de la Cannebière, il fit un de ces soubresauts, qu'il prenait pour des transitions, et se mit à me raconter ce qui lui était arrivé la veille à Beaumont. Il y avait rencontré une douzaine de ces comédiens ambulans, qui exploitent nos bourgades, sans cesse arrêtés par la faim et chassés par les dettes; derniers bohémiens de la civilisation, qui continuent au XIXe siècle *le Roman comique* de Scarron, traitant la vie comme Scapin traitait son maître, avec force lazzis et coups de bâton. La troupe foraine avait annoncé *Robert-le-Diable.* Le public était réuni, les cinq musiciens amateurs attendaient à leurs pupitres, et la duègne, préposée au bureau de location, venait de rejoindre ses camarades pour se transformer en nonne de Sainte-Rosalie, lorsque deux huissiers étaient arrivés d'Allonne avec un jugement de saisie et de prise de corps. Le directeur, subitement averti, avait quitté le trou du souffleur en s'écriant, comme un héros trop célèbre : Sauvons la caisse! Il avait vivement attelé le fourgon, et s'était enfui avec toute la troupe en costume moyen-âge, oubliant derrière lui le mémoire de l'aubergiste, mais em-

portant la recette. Ce départ précipité avait empêché mon compagnon de se lier plus intimement avec la jeune Dugazon, qu'il avait reconnue pour une de ses compatriotes. Le récit du voyageur, émaillé de loin en loin de quelques-unes de ces exagérations provençales, qui sont à la gasconnade ce que le poème épique est au fabliau, m'avait d'abord amusé; mais insensiblement la fatigue et le froid reprirent le dessus, et je cessai d'écouter. Bientôt le méridional, vaincu lui-même, s'enveloppa la tête dans son manteau, cacha ses pieds sous les coussins de la banquette, et s'assoupit en grelottant.

L'heure ordinaire du repos était également venue pour moi, et les habitudes sont des créanciers qu'on ne peut ajourner impunément. Endormi par la fatigue et réveillé par le froid, je restais flottant entre deux influences contraires. La diligence avançait lentement avec des intermittences de haltes et d'efforts qui exaspéraient ma gêne jusqu'à la souffrance. J'apercevais vaguement, à travers le vitrage glacé, des buissons chargés de neige bordant la route comme des fantômes accroupis, des arbres qui dressaient à chaque carrefour leurs rameaux noirs semblables à des bras de gibets, de grandes friches auxquelles laneige, entrecoupée de bruyères encore vertes, donnait l'aspect d'un cimetière à l'heure où les morts viennent étendre leurs linceuls sur les tombes. Le tintement des clochettes de l'attelage, le bourdonnement de la voiture vide et ébranlée par les cahots, les grincemens des essieux fatigués, formaient je ne sais quelle harmonie pénible et monotone qui ajoutait à l'effet de ces lugubres images. Tout à coup la voix du postillon s'éleva dans la nuit. Le chant de cet homme, que je ne voyais pas et qui semblait venir *d'en haut,* complétait, pour ainsi dire, mon hallucination. Il psalmodiait d'un accent plaintif et prolongé une de nos traditions villageoises, espèces de *sagas* inédites dont chaque jour emporte un lambeau avec les vieilles mœurs et les vieilles crédulités. C'était l'histoire d'une de ces filles-fées condamnées à subir, pendant certaines heures, une métamorphose qui la laissait sans défense et sans pouvoir. La fable et l'air avaient bercé ma première enfance; tous deux m'arrivaient à travers mon demi-sommeil sans l'interrompre : c'était comme un lointain écho du passé, et ma mémoire achevait d'elle-même les mots et les modulations commencés.

Celles qui vont au bois, c'est la fille et la mère;
L'une s'en va chantant, l'autre se désespère :
— Qu'avez-vous à pleurer, Marguerite, ma chère?

— J'ai un grand ire au cœur qui me fait pâle et *triste;*
Je suis fille sur jour et la nuit blanche biche,
La chasse est après moi par haziers et par friches.

Et de tous les chasseurs le pir', ma mèr', ma mie,

C'est mon frère Lyon; vite, allez, qu'on lui die
Qu'il arrête ses chiens jusqu'à demain ressie.

— Arrête-les, Lyon, arrête, je t'en prie!
Trois fois les a cornés sans que pas un l'ait *ouïe;*
La quatrième fois, la blanche biche est *prie.*

— Mandons le dépouilleur, qu'il dépouille la bête.
Le dépouilleur a dit : — Y a chose méfaite!
Elle a sein d'une fille et blonds cheveux sur tête.

Quand ce fut pour souper : — Que tout l'mond' vienne vite,
Et surtout, dit Lyon, faut ma sœur Marguerite;
Quand je la vois venir, ma vue est *réjouite.*

— Vous n'avez qu'à manger, tueur de pauvres filles,
Ma tête est dans le plat et mon cœur aux chevilles,
Le reste de mon corps devant les landiers *grille.*

Le bras du dépouilleur est rouge jusqu'à *l'aisène;*
Dans le sang que ma mère avait mis dans nos veines,
J'ai laissé boir' mes chiens comme à l'eau des fontaines.

Pour un malheur si fier, je ferai *pénitence,*
Serai pendant sept ans sans mettr' chemise blanche,
Et j'aurai sous l'épin', pour toit, rien qu'une branche (1).

Cette étrange poésie, en me reportant à mes souvenirs d'enfance, m'en rendait peu à peu toutes les sensations. A mesure que le malaise et le sommeil obscurcissaient mes perceptions, le monde fantastique au milieu duquel mes premières années s'étaient écoulées, et que l'expérience avait plus tard effacé, reparaissait comme ces milliers d'étoiles qui émergent dans l'espace à mesure que la nuit s'épaissit. Le chant du postillon avait cessé : chaque fois que je rouvrais les yeux, il me semblait entrevoir, dans la campagne, des formes singulières, entendre d'inexplicables rumeurs. Toutes les visions dont l'imagination populaire peuple la nuit de Noël flottaient autour de moi sans se dessiner nettement; je me trouvais dans un état intermédiaire entre le sommeil et la veille, ne pouvant distinguer au juste le fait de la pensée.

Tout à coup une ombre intercepta la lueur qui filtrait à travers le vitrage de la portière; une silhouette bizarre s'y dessina un instant, puis disparut avec un rire frêle et strident. J'avais redressé la tête, cherchant à me rendre compte de la réalité de cette apparition, quand elle se montra à l'autre portière et fit entendre le même éclat de rire. Mon compagnon, réveillé en sursaut, demanda ce qu'il y avait. La diligence venait de s'arrêter; je baissai vivement la glace et j'avançai

(1) Ce chant a été publié, mais défiguré, dans un ouvrage de M. Vaugeois : *Antiquités de la ville de l'Aigle et de ses environs.*

la tête au dehors. Le postillon était debout sur son marchepied, retenu de la main gauche à la courroie, le bras droit levé et tout le corps penché en avant, comme s'il eût suivi du regard quelque chose qui venait de disparaître dans la nuit. Je l'appelai.

— L'avez-vous vu? s'écria-t-il en se retournant vers moi avec une expression de surprise et de terreur.

— Qui cela?

— Le *Goubelino!*

Je dis ce que j'avais aperçu.

— C'était lui! répliqua le postillon. J'avais toujours cru que les vieux se gaussaient de nous; mais, à cette heure, je l'ai vu : il montait son cheval blanc, et, quand il a passé, j'ai senti le frisson sous ma peau de brebis. Ceux qui craignent la froidure n'ont qu'à se cacher cette nuit, car l'haleine gèlera entre la barbe et les lèvres.

Je demandai des détails sur le *Goubelino*, et j'appris que ce nom était donné à un *fé* dont l'apparition servait d'avertissement. On le voyait changer de forme selon ce qu'il avait à prédire. Il parcourait les campagnes, à cheval sur une loutre de rivière, pour annoncer des inondations; dans un chariot mortuaire, si quelque maladie menaçait le pays; à pied et la besace sur l'épaule, lorsqu'il prévoyait quelque grande famine. On l'avait même vu apparaître pour prévenir des particuliers du sort qui les attendait. Un médecin d'Achy le trouva un jour à l'embranchement du chemin, vêtu de noir et une bêche sur l'épaule.

— Que fais-tu là, *Goubelino?* lui demande-t-il.

— J'ai voulu te voir encore une fois, répondit le *fé*.

— Me reste-t-il donc si peu de temps à vivre?

— Seulement ce qu'il m'en faudra pour te creuser une fosse.

Le médecin se mit à rire, et, au lieu de profiter de l'avertissement pour faire sa paix avec Dieu, il poussa son cheval en avant; mais à une demi-lieue de là, comme il voulait passer le gué d'Herbouval, sa monture perdit pied et se noya avec le cavalier.

Le postillon ajouta que nous allions arriver à un pont où le *Goubelino* tenait, disait-on, ses grandes soirées avec les *fades* et les lutins du pays. J'avais déjà trouvé sur la Dive la fée du pont Angot, étendant les linceuls qu'elle lavait chaque nuit; à Bayeux, la dame d'Aprigny, dansant devant la planchette destinée à traverser le ruisseau; sur toutes les rivières du Maine, de l'Anjou, de la Saintonge, de l'Orléanais et du Berry, *les Milloraines, les Blanches Mains, les Fadettes* ou *les Demoiselles*, gardant les moindres passages; car une croyance commune à toutes nos provinces semble avoir mis sous la garde d'êtres merveilleux ces étroits défilés. Dans la croyance villageoise, les ponts, bâtis par la prière des saints ou par la puissance du démon, se rattachent toujours à quelque miraculeuse origine. On les retrouve, comme moyen d'é-

preuve, dans le conte populaire, comme symbole dans la légende. C'est sur un pont de beurre que le *bon Jacques* traverse la rivière de feu quand il va chercher, pour sa mère, l'*herbe de tous remèdes*, et les ames doivent passer sept ponts, *plus étroits que le tranchant d'une faux fraîchement émoulue*, avant d'arriver au paradis. Il y a en effet, dans ces routes jetées sur les eaux, je ne sais quoi de hardi qui saisit l'imagination de ceux qui ignorent; c'est comme une victoire sur la création. En reliant l'un à l'autre des bords opposés, l'homme a l'air de défier le vide et l'espace, ces éternels ennemis de sa puissance bornée; il accomplit une première conquête qui semble en faire espérer une autre plus importante, et promettre ce grand pont dont, au dire de la tradition, *l'arc-en-ciel n'est que l'ombre!* car les cieux et la terre sont aussi deux rives entre lesquelles coule le fleuve de nos misères, et que tous les efforts de notre imagination tendent à réunir. Puis, quels lieux plus favorables aux vertiges que ces arches dressées au fond des vallées, parmi les saules que la lune revêt chaque nuit de suaires, et auxquels la brise donne le mouvement! Comment passer sans émotion sur ces chemins suspendus et sonores sous lesquels glapissent les remous, tandis que les algues enroulent aux éperons de pierre leurs replis, semblables à des dragons aquatiques, et que l'on voit briller au loin les larges fleurs du nénuphar, qui s'ouvrent sur les eaux comme des yeux de fantôme?

Cependant la route devenait de plus en plus difficile : un vent froid, qui s'était élevé, semblait justifier l'apparition du *Goubelino*. Bien que ferré à glace, notre attelage glissait sur le verglas, et le voile blanc qui enveloppait tout ne permettait point de distinguer la route. Deux ou trois fois déjà nos roues avaient rencontré les dépôts de cailloux amoncelés sur les accotemens du chemin. La neige qui commençait à tomber, en aveuglant nos chevaux, rendit notre marche encore plus incertaine. Le postillon s'arrêta plusieurs fois, cherchant à reconnaître, dans la nuit, le pont jeté sur le Thérain; mais la neige, toujours plus épaisse, ne laissait voir ni les poteaux par lesquels il était annoncé, ni les arbres qui dessinaient le cours de la petite rivière. Les eaux, enchaînées par la glace, ne pouvaient non plus nous guider par leur rumeur. Nous avancions lentement et avec une sorte d'incertitude craintive. Enfin notre postillon aperçut, à travers la nuée de neige, la double balustrade du pont. Il cessa de retenir les rênes, fouetta ses chevaux avec un sifflement d'encouragement, et la lourde diligence s'élança plus rapide; mais, presque au même instant, un choc terrible nous enleva des banquettes : le postillon poussa un cri, et la voiture, fléchissant à gauche, versa sur le parapet. Une des grandes roues venait de se briser contre la seconde borne.

Les premiers momens furent employés, comme d'habitude, en ma-

lédictions et en reproches : les voyageurs criaient après le conducteur, le conducteur jurait contre le postillon, et le postillon battait ses chevaux; mais, la première colère passée, chacun prit son parti. On nous retira de notre prison roulante, désormais condamnée à l'immobilité. Examen fait, il se trouva que la roue était assez gravement endommagée pour exiger la présence d'un charron. Nous étions à environ une lieue de Saint-Omer-en-Chaussée et de Troissereux; nous ne pouvions attendre sur la route que l'ouvrier fût venu, et on décida que le conducteur irait chercher le charron sur l'un des chevaux, tandis que le postillon gagnerait l'abri le plus voisin, avec les voyageurs et le reste de l'attelage. Nous vîmes, en effet, le premier enfourcher le *porteur* et disparaître au galop dans la nuit, tandis que le second tournait à droite, précédé des trois chevaux qui lui restaient, et nous faisait prendre un chemin de traverse au milieu des friches.

Mon compagnon et moi, nous le suivions en frissonnant sous un vent glacé. Tout avait autour de nous un aspect funèbre. Nous marchions sans entendre le bruit de nos pas, enveloppés dans un linceul de neige qui se déroulait silencieusement à nos pieds. Par instans, nous traversions des taillis dont les repousses, blanchies par le givre, se dressaient comme de gigantesques ossemens et s'entre-choquaient avec un cliquetis lugubre. Mon excitation nerveuse, augmentée par le malaise, avait rendu mes sens plus subtils ou moins rebelles à l'hallucination. Deux ou trois fois j'entendis distinctement, dans l'atmosphère opaque qui nous entourait, le rire bizarre qui m'avait déjà frappé au passage du *Goubelino*. Le postillon le reconnut sans doute également, car il s'arrêta, pencha la tête, puis reprit sa route en sifflant comme un homme qui cherche à se distraire ou à se rassurer. Ce que j'éprouvais n'était point de la crainte, mais une sorte de trouble composé de surprise, d'impatience et d'attente. Les impressions de l'enfance luttaient chez moi avec les opinions de l'âge mûr, et celles-ci semblaient céder à demi, moins par faiblesse que par curiosité.

Nous arrivâmes à une clairière où le gazon, dépouillé de neige, formait une sorte de cercle dont le vert jaune se dessinait sur la blancheur des frimas. Notre guide nous montra ce cercle avec un sourire qui tenait le milieu entre la bravade et la peur.

— C'est le rond des *fades*, nous dit-il en évitant de le traverser; ceux des environs assurent qu'elles viennent danser, à la nouvelle lune, avec les farfadets et le *Goubelino*. Il y en a qui les ont vues de loin; mais il ne faut pas les déranger, vu que ce sont des mauvaises qui vous tordent un homme comme une hart de fagot. On dit aussi qu'elles enlèvent des enfans à la manière de celles de mon pays, où nous avons la *bête Havette*, qui se cache au creux des fontaines, et la *mère Nique*, armée d'un bâton pour corriger les marmots.

— Sans parler des fées qui habitent les environs de Dieppe, repris-je.

— Au haut de la grande côte, près du village de Puys, interrompit le postillon. C'est là que se tient la foire de la *cité de Limes,* où les *dames blanches* mettent en vente des herbes magiques, des rayons de soleil montés en bague et des lueurs de lune roulées comme de la toile de Laval. Elles vous invitent à acheter avec autant de mignonneries que les dentelières de Caen, et, si vous approchez, elles vous lancent dans la mer. J'ai eu un cousin qu'on a trouvé mort ainsi au bas de la falaise.

Je fis remarquer à mon compagnon de voyage comment les mythologies norses, païennes et celtiques se trouvaient mêlées dans nos traditions populaires. Qu'étaient, en effet, toutes ces fées ravissant les nouveau-nés à leurs mères, et attirant les imprudens dans leurs piéges, sinon les sœurs des nymphes que Théocrite appelle *déesses redoutables aux habitans des campagnes,* parce qu'elles enlèvent les enfans près des sources et qu'elles entraînent les jeunes bergers au fond de leurs grottes humides? Comment ne pas reconnaître, dans ces rondes de nuit auxquelles préside un génie, les danses des Alfes scandinaves conduites par le *stram-man* ou homme du fleuve? Enfin, ces dangereuses marchandes de talismans et de trésors ne rappelaient-elles point les *Barrigènes* gauloises vendant aux matelots la richesse, la santé et les beaux jours?

— Vous pouvez ajouter, me dit le Provençal, que, dans nos contrées, cette triple origine est encore plus visible. Chez nous, les *Blanquettes* changent de forme à volonté et apaisent ou excitent les tempêtes, ainsi que le faisaient les prêtresses celtiques; elles dansent au clair de lune comme les vierges de l'Edda, en faisant croître à chaque pas une touffe de fenouil, et président au sort de chaque homme à la manière des destinées antiques. Toutes les maisons reçoivent leur visite dans la nuit qui précède le nouvel an. Avant de se coucher, chaque ménagère dresse une table dans une pièce écartée, elle la couvre de sa nappe la plus fine et la plus blanche, elle y dépose un pain de trois livres, un couteau à manche blanc, un peu de vin, un verre et une bougie bénie qu'elle allume avec une branche de lavande empruntée au brandon de la Saint-Jean, puis elle ferme la porte et se retire, comme on dit, *à pas de renard.* Le dernier coup de minuit sonné, les *Blanquettes* arrivent brillantes et légères comme des rayons de soleil; chacune d'elles porte deux enfans; l'un, qu'elle tient sur le bras droit, est couronné de roses et chante comme l'orgue : c'est le bonheur; l'autre, assis sur le bras gauche, est couronné de joubarbe arrachée des toits avant la floraison (1) et pleure des larmes plus grosses que des perles : c'est le

(1) La joubarbe (*semper vivum tectorum*) est regardée, dans le Midi, comme une plante protectrice. L'arracher de dessus les toits porte malheur.

malheur. Selon que les *Blanquettes* sont contentes ou chagrines des préparatifs faits pour les recevoir, elles déposent un instant sur la table l'un ou l'autre enfant, et décident ainsi du sort de la maison pendant toute l'année. Le lendemain, la famille vient vérifier *le couvert des Blanquettes*. Si tout est en ordre, on en conclut qu'elles sont parties satisfaites; le plus vieux prend le pain, le rompt, et, après l'avoir trempé dans le vin, le distribue aux assistans *pour partager entre eux le bonheur!* C'est alors seulement que l'on se souhaite bon an et joyeux paradis.

Ainsi, à toutes les époques, dans toutes les croyances et chez toutes les races, l'homme a eu besoin de croire à des divinités qui décidaient de sa destinée. L'universelle protection du grand Être n'a jamais pu suffire à sa faiblesse; il lui a fallu des dieux secondaires qui fussent ses fondés de pouvoir spéciaux ou ses ennemis particuliers dans le monde invisible, et auxquels il pût reporter ses échecs et ses réussites. Le christianisme lui-même, qui agrandit et qui éleva si haut l'idée de la divinité, ne put échapper à cet éparpillement de la puissance surnaturelle. Aux héros divinisés il substitua ses bienheureux, aux génies domestiques ses anges gardiens, aux déesses ses vierges saintes et surtout la mère du Christ. Le point de transition entre les deux théogonies resta même visible dans l'histoire, car il y a un moment où toutes deux coexistèrent et où le monde païen et le monde chrétien, personnifiés par leurs vivans symboles, luttèrent dans la tradition comme dans le poème de Chateaubriand. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, la légende rapporte qu'au temps de saint Grégoire, Rome était encore habitée par beaucoup de gentils qui conservaient chez eux les images de leurs faux dieux. Grégoire ordonna de transporter toutes ces idoles au Colisée, où l'on s'exerçait aux jeux de la palestre. Un jeune chrétien, qui se préparait à y prendre part, craignit de perdre son anneau, et, ne sachant où le déposer, il le passa au doigt d'une statue de la Vénus Aphrodite, où il l'oublia. Le soir même, le simulacre impudique vint prendre place dans le lit nuptial entre lui et sa jeune épouse, et se représenta de même toutes les nuits. Le chrétien s'adressa à la Vierge pour être délivré de cette obsession, et fit sculpter une statue de la *Mère douloureuse*, qui fut placée sur le dôme de *Notre-Dame de la Rotonde;* mais la statue disparut le jour même de son érection, et tout le peuple cherchait la cause de cette disparition, lorsqu'on la vit revenir tenant à la main l'anneau du jeune chrétien, qui fut dès-lors délivré de sa fiancée de marbre.

Plus tard, lorsque les fables celtiques et scandinaves vinrent se mêler à la tradition, la trace antique se montra moins clairement. La Vénus Aphrodite fut transformée en une de ces fées, sœurs aînées d'Armide, qui s'éprenaient des chevaliers les plus braves et les tenaient endormis

à l'ombre d'une aubépine enchantée, ou qui, sous la forme de femmes merveilleusement belles, se présentaient aux seigneurs égarés dans les clairières et s'en faisaient aimer. Ce fut ainsi qu'un duc d'Aquitaine épousa une *fade* et donna naissance à la lignée maudite d'où sortit cette Éléonore qui noya la France dans le sang. Le seigneur d'Argouges près Bayeux, étant un jour à la chasse, rencontra également vingt belles jeunes filles montées sur des chevaux *couleur de lune* et ayant à leur tête une femme encore plus belle, qui paraissait leur reine. Il tomba si éperdument amoureux de cette femme, qu'il l'emmena à son château et l'épousa. Ils jouirent long-temps d'un bonheur qui eût fait envie aux habitans du paradis; mais l'inconnue était la fée qui préside à la vie, et un jour, son mari ayant prononcé devant elle le mot de *mort*, elle poussa un cri et disparut après avoir laissé sur la porte du château l'empreinte de sa main : triste et poétique symbole de toutes les joies terrestres qu'un mot peut faire évanouir, et qui ne laissent le plus souvent pour souvenir qu'un stigmate douloureux imprimé à l'entrée du cœur.

L'histoire de la fée d'Argouges parut réjouir singulièrement mon compagnon.

— Tête-dieu! me dit-il, voilà un pays excellent pour le mariage! Trouver un miracle de douceur et de beauté au coin d'un bois, vivre avec elle pendant toute la lune de miel et n'avoir qu'un mot à prononcer pour s'en défaire avant le changement de quartier! Je dois avouer que, sur ce point, notre pays est moins favorisé. Il n'y a, dans le midi, chance d'union surnaturelle qu'avec le *Saurimonde*. C'est un malin génie qui prend la forme d'une petite fille et se fait adopter par quelque famille à qui saint Stapin a procuré plus d'oliviers et de vignes que de bon sens. La prétendue orpheline grandit en beauté. On en fait d'abord une *mayos* pour la fête du printemps, puis elle devient *la bouquetière* de toutes les danses dans les grands *roumeirages* (1). Enfin le fils de la maison demande sa main, et, quand il s'est agenouillé sur son tablier, il croit avoir épousé les sept vertus cardinales; mais voilà que, dès le lendemain, la jeune mariée *coupe*, comme on dit, *toutes les fleurs du jardin* (2); elle devient seule maîtresse dans la maison et s'arrange si bien, que rien ne réussit. Le pain qu'elle fait cuire pendant la semaine des Rogations est moisi toute l'année; elle approche du feu les lacets à gibier, qui ne peuvent plus prendre que des crapauds; elle brûle du bois de sureau pour empêcher les poules de pondre, et attire

(1) Les *roumeirages* sont les fêtes patronales du Midi. On appelle *bouquetière* la jeune fille qui conduit les danses.

(2) Lorsque le chef de la famille meurt, dans les campagnes du Midi, on coupe toutes les fleurs du jardin. De là cette expression pour dire que l'on prend possession d'une maison comme si les maîtres étaient morts et qu'on en eût hérité.

la malédiction sur le logis en détruisant les nids d'hirondelles. Le mari a beau appeler le *pary* (1) pour faire aux quatre angles de la maison les conjurations qui éloignent le renard, son poulailler est dévasté chaque nuit; il suspend en vain dans ses étables des *peyros dé picoto* (pierres de petite vérole), ses moutons meurent l'un après l'autre; enfin la ruine arrive et avec elle les hommes de loi. Alors la belle mariée, qui a su se faire écrire un contrat par lequel on lui reconnaît une grosse dot, réclame ses droits, laisse vendre le reste et part en recommandant son mari à *saint Plouradou* (2).

Je reconnus dans le *Saurimonde* le *Prownie* des Écossais, génie non moins séduisant au besoin et tout aussi dangereux, dont on n'est à l'abri que la veille de la Toussaint, à cette fête de *Hallowen*, pendant laquelle les esprits intermédiaires ne peuvent nuire aux hommes. Mon compagnon m'apprit que les méridionaux n'avaient jamais cette trêve de Dieu, mais que, la veille des Rois, on sortait des maisons avec des clochettes et des vases d'airain pour que le bruit chassât les fantômes nocturnes. C'était encore ici un souvenir de la fête romaine des *Lémuries*.

Tout en causant, nous avions continué à suivre l'espèce de route foraine par laquelle avait pris notre guide; celui-ci marchait devant nous en sifflant l'air de *la Biche blanche* qu'accompagnaient les grelots de l'attelage; tout à coup il se tut, et nous le vîmes s'arrêter. Lorsque nous l'eûmes rejoint, le Provençal lui demanda ce qu'il y avait.

— N'entendez-vous pas? dit-il en indiquant avec son fouet le côté droit du coteau que nous longions. Nous prêtâmes l'oreille; des aboiemens éloignés arrivèrent jusqu'à nous avec les rafales de neige.

— On dirait une meute! s'écria le Provençal; quel est le veneur damné qui pourrait battre l'estrade par un pareil temps et à une pareille heure?

— Je ne vois que le *chasseur blanc*, répliqua le postillon avec un peu d'inquiétude; ils disent dans le pays qu'il choisit toujours la neige pour giboyer. J'avais bien cru l'entendre déjà; mais jamais ses chiens n'avaient donné autant de voix qu'aujourd'hui.

Je demandai des explications sur le *chasseur blanc*, et j'appris alors que c'était le meneur de meute fantastique appelé en Allemagne le *Wildgrave* de Falkemburg; en Écosse, la *Mesgnie Hallequin;* en Angleterre, le *piqueur noir;* en Bretagne, le prince Artus; en Touraine, le roi Huron; à Fontainebleau, le *grand-chasseur;* dans la Franche-

(1) Sorcier campagnard que l'on consulte dans le Midi pour éloigner les renards.

(2) *Saint Plouradou* est un de ces saints inventés par l'imagination populaire, comme *saint Lâche, sainte Adresse*, etc. Tous les détails qui précèdent expriment des superstitions ou des usages du Midi. *Les pierres de petite vérole* sont ces instrumens connus des antiquaires sous le nom de *haches celtiques*.

Comté, *l'homme sauvage;* dans le reste de la France, saint Hubert ou le veneur Caïn.

— Parbleu! m'écriai-je en riant, je serais curieux de voir une fois par moi-même la chasse des fantômes; malheureusement je n'entends ni son de cor, ni *tayauts.*

— Écoutez! interrompit le postillon à demi-voix.

Les aboiemens des chiens étaient devenus plus distincts; il s'y mêlait un battement sourd et régulier que je ne pus définir au premier instant, mais que je reconnus ensuite pour le galop d'un cheval sur la neige durcie. Nous nous trouvions alors dans un lieu bas et marécageux, au pied d'une colline dont la croupe arrondie se dessinait à peine dans la nuit. L'attelage, qui marchait librement devant nous, s'était arrêté et reniflait l'air avec inquiétude; bientôt nous le vîmes s'effaroucher et retourner en arrière. Au même instant, une vague forme de cavalier poursuivi par deux chiens parut à mi-hauteur du coteau, passa comme emportée sur les flocons de neige et disparut presque aussitôt.

Le Provençal et moi, nous nous regardâmes avec surprise. Quant à notre guide, il était collé contre le cou de l'un de ses chevaux qu'il venait de ressaisir, les mains crispées sur les guides, la figure effarée et les jambes vacillantes.

— Quelle diable de vision est-ce là? demanda mon compagnon; avez-vous reconnu le cavalier, postillon?

— C'est toujours lui! balbutia notre guide, c'est le *Goubelino!* mais, cette fois, il est en chasse.

— Pardieu! j'aurais dû alors lui demander de son gibier, dit le Provençal en riant.

Le postillon secoua la tête.

— Peut-être bien qu'il vous en eût donné, répliqua-t-il en débrouillant d'une main mal assurée les traits de son attelage; les gens du pays disent qu'on n'a qu'à crier : *Part à la venaison!* pour voir tomber un quartier de chair humaine, et une fois que le chasseur vous l'a envoyé, il n'y a plus à s'en débarrasser! Qu'on aille le cacher sous la terre, dans un puits ou au fond de la mer, il retourne toujours de lui-même se suspendre à votre croc jusqu'au neuvième jour, où le veneur vient le reprendre.

Je reconnus la croyance recueillie par les frères Grimm en Allemagne, et par Walter Scott dans le royaume-uni. Aucune superstition n'avait peut-être, en Europe, le même caractère de généralité, parce qu'aucune n'avait eu la même raison d'être. C'était comme une protestation de la conscience populaire contre un des droits les plus oppressifs des siècles de servage. Si le patricien de Rome jetait autrefois les esclaves vivans aux lamproies des viviers, le seigneur du

moyen-âge avait livré aux daims et aux sangliers des forêts la subsistance même de ses paysans. Pendant dix siècles, le laboureur avait vu ses moissons ravagées et ses troupeaux détruits sans pouvoir les défendre. La subsistance de la bête fauve paraissait plus sacrée que celle de l'homme, sa vie plus précieuse. Cette vie était le plaisir du maître, auquel nul ne pouvait toucher sous peine des galères ou de la corde. S'il était permis parfois au manant de se mêler à la chasse du noble, ce n'était que comme supplément de meute; on l'appelait, à défaut de chiens, pour rabattre le gibier. Aussi, lorsqu'appuyé sur la charrue que traînaient sa femme et sa fille à défaut de l'attelage dévoré par les loups du seigneur, le serf entendait la trompe de chasse retentir dans les ravines, il ne manquait jamais de fuir vers les fourrés pour éviter la réquisition des piqueurs. Là, tapi comme une bête fauve derrière quelque souche mousseuse, il voyait passer à cheval le suzerain implacable et taciturne, qui allait chercher au fond des bois une image de guerre, s'entretenir la main à la destruction et cultiver son goût de meurtre. Inquiet, il entendait tout le jour, et souvent jusqu'au milieu de la nuit, ces flottantes rumeurs de la chasse, tantôt lointaines, tantôt rapprochées, et il pouvait calculer quelle était la vigne brisée par les meutes ou la terre sous semence piétinée par les chevaux. Enfin, l'*hallali* sonné, il voyait revenir le seigneur sur un coursier noyé d'écume, suivi de chiens aux museaux encore rougis par le sang de la curée et entouré de piqueurs portant sur des ramées les cadavres des bêtes fauves couronnées de branches de genévrier. Combien de fois alors de muettes malédictions durent-elles s'élever dans les cœurs ulcérés et craintifs! Impuissans à la vengeance, les serfs la confiaient tout bas au dieu des affligés; ils se disaient que sa justice infligerait quelque jour, pour châtiment, à ce maître impitoyable, le plaisir même auquel tout était maintenant sacrifié; ils demandaient, dans leurs secrètes prières, que le veneur maudit fût condamné, après sa mort, à chasser éternellement en compagnie du démon; ils lui donnaient un coursier dont la selle était armée de pointes d'acier, des piqueurs soufflant une haleine de flamme, — pour meute, des chiens acharnés à sa poursuite et le déchirant comme une proie. De ce souhait au rêve, la transition était facile, et, pour le peuple, le rêve est bien vite une réalité. Il crut à la punition, parce qu'il l'avait espérée; il en eut la preuve, parce qu'il y croyait. Tout lui devint témoignage, les murmures inexpliqués de la forêt, les cris des oiseaux de passage, les aboiemens des chiens égarés, le galop des chevaux échappés de leur pâture. Grossis par la peur et multipliés par la muse villageoise, ces traditions ne permirent même plus le doute, et l'existence des chasses fantastiques fut *prouvée*.

II. — LES LUTINS.

Tout en communiquant mes réflexions au Provençal, qui semblait plus pressé d'arriver à un gîte que de me répondre, je m'étais remis en marche avec lui. Nous ne tardâmes pas à apercevoir une maison précédée d'une cour, et qui donnait sur une route qu'il nous fallut traverser. Je reconnus, au premier coup d'œil, une de ces hôtelleries campagnardes où s'arrêtent les maquignons et les rouliers. Le postillon qui, depuis le moment où nous l'avions aperçue, faisait claquer son fouet pour annoncer notre arrivée, parut surpris de ne voir personne sortir à sa rencontre. La porte d'entrée était ouverte à deux battans, la cour déserte. Une grande carriole, trop haute pour s'abriter sous le hangar, avait été appuyée le long du mur de clôture. Notre guide regarda autour de lui.

— Eh bien! pas de maîtres et pas de chiens? dit-il; on entre donc ici comme au champ de foire?

Je fis observer que tout le monde était sans doute endormi.

— Non, non, reprit-il, les gens ne se couchent qu'à la mi-nuit; faut que Guiraud soit absent avec son gendre. La belle-fille est accouchée d'avant-hier, et la mère-grand est sourde comme un pavé; mais que fait donc la petite Toinette?

— Voici quelqu'un, dit mon compagnon.

Une lumière venait, en effet, de paraître sur le seuil de l'auberge, et nous la vîmes s'avancer en sautillant au milieu de l'obscurité. Une voix se fit entendre avant que l'on pût distinguer personne.

— Est-ce vous, nos gens! cria-t-elle de loin.

— Allons donc, *moisson d'Arbanie* (1), dit le postillon, j'ai cru qu'il n'y avait personne dans votre *logane* (2).

— Tiens, Jean-Marie! reprit la voix, il m'avait semblé que c'étaient ceux de la maison qui sont allés à Beauvais. Comment donc que vous êtes par ici avec vos chevaux?

— *Per jou* (3)! tu n'as qu'à le demander au petit pont qui a voulu manger un morceau de ma roue, répliqua Jean-Marie; un peu plus nous allions choir au beau *mitan* du Thérain.

— Ah! Jésus! ainsi vous avez versé?

— Et ça te fait rire, pas vrai, *grecque* (4) que tu es, vu que ça t'amène des voyageurs.

— Ah bien! comme si on en manquait au Lion-Rouge, dit Toinette

(1) *Moisson d'Arbanie*, le moineau friquet, en patois normand.

(2) *Logane*, case.

(3) *Per jou!* jurement en usage en Normandie et dans le Bocage. C'est évidemment le *per Jovem* des Latins.

(4) *Grecque*, avare.

d'un ton de fierté un peu dédaigneuse; il y en a déjà dix dans les deux chambres; leur carriole est là près du hangar.

Et, relevant la lanterne de corne qu'elle avait posée sur la neige, elle nous montra le chemin.

La lumière qu'elle tenait à la hauteur de son épaule l'enveloppait d'un rayonnement qui me la fit remarquer. C'était une fillette à la poitrine étroite et aux mouvemens saccadés, dont le visage avait cette expression de hardiesse naïve qui marque, pour ainsi dire, la transition entre l'enfant et la jeune fille. Elle nous fit entrer dans une grande pièce éclairée par une de ces chandelles rugueuses et fluettes que l'auteur des *Contes d'Espagne* appelle poétiquement de *maigres suifs*. Une vieille femme filait assise dans l'étroite auréole de lumière. Dès l'entrée, son aspect me frappa. L'âge avait fait disparaître de son visage toute la mobilité de la vie. Le regard était fixe, les lèvres fermées, le front sillonné de plis rigides et encadré d'une toile rousse qui semblait jaunie par les siècles. On eût dit quelque momie égyptienne à demi sortie de ses bandelettes funèbres. Le corps raidi, elle tournait d'une main le rouet, tandis que l'autre tirait le lin de la quenouille. Ce double mouvement toujours pareil avait quelque chose de plus saisissant que l'immobilité même; il semblait voir la mort forcée de se mouvoir pour imiter la vie.

La fileuse ne parut point s'apercevoir de notre arrivée, et nous effleurâmes son rouet sans qu'elle y prît garde. Toinette nous avertit qu'elle avait cessé d'entendre et de voir. Pour lui rendre le passage suprême moins difficile, Dieu la faisait mourir à plusieurs fois; il l'habituait au sépulcre en l'enveloppant d'une nuit et d'un silence éternels.

Je contemplais avec curiosité les restes de cette enveloppe charnelle, maison démeublée dont la céleste habitante allait partir; je cherchais quelque trace de ce qui avait été jeune, vivant et beau, sur cette tombe d'un passé qui n'avait même point laissé d'épitaphe. Tout à coup les lèvres qui semblaient scellées s'entr'ouvrirent; une voix confuse et inégale appela notre conductrice.

— Tona!

Tona courut à la vieille femme, appuya la bouche contre sa joue et répondit :

— Me voici, mère-grand.

— Les *autres* ne viennent-ils pas d'entrer? demanda la fileuse.

— Non, grand'mère, ce sont des voyageurs.

— J'ai senti leur air passer sur moi; dis-leur que Dieu les protége, Tona!

— Ils sont là et ils vous écoutent, mère-grand.

— Ah! tu as raison; il n'y a que moi qui ai les oreilles fermées! murmura la fileuse en soupirant.

Je regardai Toinette avec surprise.

— Mais elle entend! m'écriai-je.

— Quand je lui parle, répondit l'enfant; aucune autre voix ne peut lui arriver; c'est un don que Dieu m'a fait comme à sa filleule!

Je souris de cette croyance naïve. Le *don*, ainsi que l'appelait Toinette, avait, en effet, une origine immortelle, car il lui venait de sa pieuse tendresse. Cette tendresse seule avait pu lui apprendre à approcher ses lèvres de la joue de l'aïeule, en ralentissant les modulations de la voix, afin que le souffle pût en quelque sorte y écrire les paroles prononcées (1); le miracle ne venait que du cœur.

Dans ce moment, le postillon rentra. Il venait de conduire ses chevaux à l'écurie et se plaignit de n'y avoir trouvé personne.

— Rougeot n'y est-il pas? demanda Toinette étonnée.

— Ah! bien oui, répliqua Jean-Marie, le *galapian* (2) est encore de ripaille! En voilà un chrétien qui ne mourra pas de mal labeur! Les jours de grande fatigue, il a neuf doigts qui se reposent.

— Et pourtant sa besogne est faite, dit la jeune fille.

— Si c'est possible! reprit le postillon émerveillé; il a donc toujours à son service le farfadet?

— Ce n'est point pour Rougeot que vient le farfadet, dit Toinette avec une sorte de vivacité; demandez plutôt à la mère-grand.

Et, s'approchant de la fileuse :

— Pas vrai, grand'mère, que dans la famille il y a toujours eu le lutin?

— *Guillaumet*, répéta la vieille femme, sur les traits de laquelle passa comme un souffle de vie; oui, oui, c'est un vieux serviteur : il faut avoir soin de lui, Tona.

— Soyez tranquille, mère-grand, toutes les nuits je laisse la petite porte ouverte et la clé au garde-manger; aussi *Guillaumet* ne manque jamais de venir.

— Vous l'avez aperçu? demanda mon compagnon.

— Oh! non, dit la fillette; grand'mère nous a avertis que, si on cherchait à le regarder, il s'enfuyait, et que sa vue pouvait faire mourir; mais on l'entend balayer, cirer les tables ou tirer l'eau du puits.

— Et il vient garnir les râteliers, tandis que ce *jodane* (3) de Rougeot dort dans la soupente à foin, ajouta le postillon; il paraît même que *Guillaumet* monte sur la *Pécharde* au milieu de la nuit pour la conduire à la pâture et qu'il s'amuse à lui tresser la crinière. De fait, j'ai

(1) J'ai été témoin d'un phénomène du même genre aux Quinze-Vingts, où j'ai vu converser avec un aveugle en traçant du doigt, *entre ses deux épaules*, les mots qu'on voulait lui communiquer.

(2) *Galapian*, vagabond.

(3) *Jodane*, nigaud.

vu le *harin* (1) amignonné de sa main comme les chevaux de foire du Bessin.

— Faut pas mettre *Guillaumet* en colère! reprit la fileuse qui n'avait rien entendu de ce qu'on venait de dire et qui continuait sa pensée; les lutins ne sont pas chrétiens, vois-tu, *fioulle*, et ils n'ont pas appris à pardonner.

— La grand'mère en aurait-elle fait l'épreuve? demandai-je, curieux de provoquer la confidence de la vieille femme.

Toinette lui transmit ma question.

— Pas moi, pas moi, répondit-elle; quand *Guillaumet* était de méchante humeur, qu'il semait les cendres sur le plancher ou jetait des pailles dans le lait, je ne disais mot, et il reprenait son bon caractère. Ah! ah! ah! avec les farfadets c'est comme avec les maris, il faut laisser passer le nuage. L'ondée finie, ils sont pris de honte, et, pour racheter chaque goutte de pluie, ils vous envoient trois rayons de soleil.

Je demandai s'il n'y avait aucun moyen de chasser le lutin quand on en était las.

— Aucun, répondit la vieille en secouant la tête; ce sont des serviteurs qui restent par malice quand ce n'est plus par amitié. Demandez plutôt au meunier du vieux moulin.

J'interrogeai du regard Toinette, qui dit à la fileuse de raconter l'histoire du meunier.

— Il n'y a pas d'histoire, reprit la vieille; la chose a été connue dans le temps de toutes les paroisses qui font moudre sur Hérouval. L'homme du vieux moulin s'était mis en guerre avec son farfadet, de sorte que celui-ci le tourmentait à lui seul autant que trois huissiers. Quand le soleil mettait les mares à sec et que la rivière, comme on dit, montrait toutes ses dents, le lutin profitait de la nuit pour ouvrir les vannes et laisser couler les réserves d'eau. Si le meunier levait ses meules, vite il prenait les marteaux pour les repiquer à rebours. Souvent il attachait des pierres à la grande roue, qui ne pouvait plus tourner; d'autres fois il mêlait dans la trémie le seigle avec le froment; enfin, l'homme du vieux moulin arriva si bien au bout de sa patience, qu'il voulut se délivrer à tout prix. Le farfadet dormait d'habitude au fond des sacs de blé de mars, couché sous la farine blutée comme dans la mousseline. Une nuit donc, le meunier se leva sans rien dire, chargea tous les sacs sur son âne et alla les vider à la rivière. Quand la dernière poche de mouture fut à l'eau, il poussa un soupir de soulagement en pensant que, s'il avait perdu pour cent écus de farine, il avait du moins noyé son ennemi; mais, au même instant, une petite voix cria à ses côtés : « Voilà

(1) *Harin*, petit cheval.

qui est fait, mon homme, retournons dormir! Et, comme il relevait la tête tout saisi, il aperçut le farfadet assis sur l'arçon du baudet.

La vieille fileuse ajouta beaucoup de choses sur le danger qu'il y avait à irriter le lutin familier. Son inimitié ne se traduisait point seulement en taquineries, en pertes ou en mauvais traitemens; elle pesait sur vous comme une malédiction. La servante qui avait offensé le farfadet *sentait sa main se dédoubler;* tout lui échappait et se brisait à ses pieds; le coq ne la réveillait plus au point du jour, le bois le plus sec refusait de s'allumer et se tordait en pleurant; elle avait à subir sans cesse les réprimandes du maître, jusqu'à ce qu'elle eût été chassée du logis. Je retrouvais là tous les caractères du *Kelpie* écossais et du *Hütchen* (*petit chapeau*) de nos voisins d'outre-Rhin. Mon compagnon m'apprit que la France méridionale avait également ses lutins appelés *Fassilières,* de nature non moins maligne, mais plus facétieuse. Leur roi *Tambourinet* avait toujours à sa suite, comme les princes du moyen-âge, un bouffon qu'on nommait *Drak,* dont il fallait particulièrement se défier. Malheur au voyageur qui avait oublié de lui offrir quelques miettes de son goûter sur l'herbe ou de faire pour lui une libation avant de boire aux fontaines! *Drak* débouclait les sangles de son cheval pour le faire tomber dans la première mare et continuait à le persécuter, pendant tout le trajet, de ces mille contrariétés qui, sans être des douleurs, empêchent de savourer la joie.

On voit que, dans la légende du *Drak,* la muse populaire avait imité la mythologie païenne en symbolisant des faits ou des instincts. Pour certaines gens, en effet, le hasard semble toujours malencontreux, tandis que, pour d'autres, il semble avoir toujours de l'esprit : c'est ce que le peuple, dans son langage pratique, a exprimé par deux mots, la chance et le guignon. La chance n'est autre chose que l'adresse instinctive à connaître d'où va souffler le vent, à prendre le flot au moment où il part, à avoir soin d'arriver la veille des tempêtes. On lui a donné, selon les lieux, les noms de bon génie, d'ange gardien, de fée protectrice. Le guignon, au contraire, est la gaucherie naturelle qui nous fait prendre toujours les choses par le côté où il n'y a point d'anses, cueillir les fruits hors de saison, et croire que les couchers de soleil sont des aurores. On l'a personnifié tour à tour dans le mauvais destin, dans le démon ou dans le *Drak* méridional. Les espiégleries de ce dernier, racontées par mon compagnon de voyage avec l'accent timbré et les gestes pittoresques de la Provence, nous divertirent singulièrement. Au fond, c'était toujours la même fable; mais la version méridionale avait quelque chose de particulièrement svelte et spontané. La Muse révélait son origine par l'élégance de son allure : *Incessu patuit dea.*

Ici, du reste, comme toujours, l'invention n'avait fait que traduire

l'esprit d'une race, car là est surtout le côté sérieux et pour ainsi dire historique des superstitions populaires. Outre l'instinct général et humain, elles expriment, dans leurs variantes infinies, le caractère particulier des différentes populations. Le monde fantastique de chaque contrée lui appartient aussi réellement que son ciel, sa végétation, ses fleuves ou ses montagnes. C'est la traduction symbolisée de son ame, la forme que prennent chez elle le rêve et le désir. Écoutez les récits de l'Arabe pauvre, avide et sensuel, sous la tente de poil de chameau qu'il dresse parmi les sirtes du désert! Vous n'entendrez parler que d'ombrages charmans, de palais merveilleux, de belles princesses, de trésors et de couronnes! L'homme du Nord vous racontera les apparitions du nain mystérieux qui remplit la lampe du mineur d'une huile intarissable, et lui montre, dans les flancs de la terre, les filons d'or et d'argent entrelacés comme des veines. Le sauvage de l'Amérique du Nord vous dira comment *l'herbe-manitou* fait reconnaître les pistes de l'élan jusque sur la surface des eaux, et ce qui arriva au jeune guerrier *mingwé*, qui avait appris la langue des castors. Dans notre Europe contemporaine elle-même, les traditions populaires prennent le caractère, l'accent du pays où elles naissent : capricieuses et brillantes en Espagne, gracieuses en Irlande, dramatiques en Écosse, fines et moqueuses dans notre France, plus poétiques en Allemagne, et affectant aisément la prophétie et le symbole. Je me rappelle à ce sujet que, venant de Badewiller, et traversant les clairières de la Forêt Noire dans lesquelles les distillateurs d'eau de cerise ont établi leurs chalets, je m'arrêtai à l'une des cabanes où l'on vendait à boire. J'y trouvai un vieux paysan badois qui me souhaita la bienvenue en français. Il avait servi sous nos drapeaux et assisté aux désastres de la campagne de Moscou. Lorsque nous quittâmes ensemble la distillerie, il m'accompagna quelque temps à travers la montagne : en traversant une sorte de carrefour dont j'ai oublié le nom, il me montra un vieux cerisier desséché, qui portait le nom de *cerisier de la promesse*. Dans les anciens temps, me dit-il, deux armées s'étaient livré là une grande bataille. La lutte avait été si acharnée, que tous les cavaliers furent démontés, et que le sang entrait par-dessus leurs bottes fortes et coulait jusqu'à leurs talons. Enfin, ceux qui défendaient la bonne cause furent vaincus. Leur chef vint mourir sous le cerisier, qui alors déjà était tel qu'on le voit aujourd'hui; il y imprima sa main sanglante dont on voit encore la trace, en déclarant qu'un jour cet arbre reverdirait, et qu'alors la bonne cause remporterait à son tour une victoire décisive. Depuis, on avait coupé l'arbre bien des fois; mais, bien que mort en apparence, le cerisier repoussait toujours. Le paysan badois, qui habitait la frontière républicaine du canton de Bâle-campagne, ajouta d'un air que je n'oublierai jamais :

— Les pères ont expliqué que ce cerisier était la liberté des Allemands. Nous n'avons encore qu'un tronc desséché, mais j'espère bien ne pas mourir sans le voir pousser des feuilles et sans assister à la grande bataille d'expiation.

En France, où l'esprit d'insurrection est certes plus prononcé que de l'autre côté du Rhin, on chercherait vainement une pareille tradition. Chez nous, le peuple ne confie au conte que ses rêveries; quant aux espérances possibles, au lieu d'en faire des fables, il les traduit résolûment en actions. La fantaisie allemande côtoie toujours la vie pratique; elle se donne, par la précision des détails, un air d'authenticité. Le conte de nourrice ressemble à un document historique; vous y trouvez souvent les noms exacts des nobles familles, le souvenir des grands événemens, une connaissance des mœurs, des fonctions, des lois, la date du fait et ses moindres circonstances. Le fantastique a enfin pris corps dans le réel. Chez nous, rien de pareil. Nulle observation des temps, des personnes ni des lieux. La scène de nos *Mille et une Nuits* se passe presque toujours au milieu d'une contrée sans nom, entre des personnages qui n'ont point vécu. On n'y trouve jamais ce charme que donne l'apparence de la vérité, et nous ne croyons pas assez à nos jardins féeriques pour y faire éclore la fleur de naïveté qui embaume les traditions germaniques. Aussi nos superstitions, qui sentent le badinage, se sont-elles bien vite effacées dans nos villes et jusque dans nos bourgades: à peine ont-elles survécu dans les campagnes : là aussi le temps les emportera. Plein d'un respect religieux pour la marche providentielle des sociétés, nous n'accuserons pas le siècle, qui a fait son devoir en passant le soc sur ces ruines et y semant le sel comme les conquérans antiques; nous savons que les arbres doivent laisser tomber leur couronne de fleurs quand vient la saison des fruits; mais, tout en acceptant ce qui s'accomplit comme bon et juste, nous ne pouvons nous empêcher de demander tout bas quel sera le sort réservé à certains instincts qui trouvaient naturellement à se satisfaire dans ce monde détruit. Quand on aura ôté aux hommes leurs rêves pour les soumettre au seul régime de la raison positive, est-il sûr que beaucoup d'entre eux ne trouveront point le pain dont on les nourrit un peu fade et bien dur? N'est-il pas à craindre même qu'ils ne s'y accommodent qu'à la condition de quelque appauvrissement de leur nature? Certes, nous ne demandons pas qu'on leur conserve la croyance aux revenans, aux magiciens, aux lutins et aux fées; mais devront-ils perdre en même temps les aspirations immortelles, le besoin de protection en dehors du monde sensible, le sentiment que la création entière est liée à nous par d'invisibles influences? Si vous leur ôtez la superstition, apprenez-leur la vraie foi, car, ne vous y trompez point, les croyances populaires n'étaient que les symboles obscurcis d'aspirations et d'espérances inhé-

rentes à notre destinée. Brisez les grossières statues, il le faut; mais, pour Dieu! respectez ce qu'elles traduisaient imparfaitement.

III. — LA FÉE DU LION-ROUGE.

La grand'mère n'avait rien entendu de l'histoire du Drak racontée par le Provençal, et elle était retombée dans son silence automatique. Ce qu'elle avait dit des lutins me prouvait que l'âge n'avait point effacé de son souvenir les traditions du pays, et qu'en l'interrogeant, je pourrais beaucoup apprendre. Déjà, plusieurs fois, j'avais fouillé avec fruit dans ces mémoires à demi éteintes, comme dans de vieilles éditions lacérées par le temps; mais je ne pouvais lui adresser de questions que par l'entremise de sa petite-fille, et celle-ci venait de nous quitter, attirée par les cris du nouveau-né, qui occupait avec sa mère une chambre dont nous n'étions séparés que par une petite cour. Je la vis bientôt revenir avec des langes qu'elle suspendit au foyer. La fileuse lui demanda des nouvelles de l'accouchée.

— Mère va bien, dit Toinette; mais elle donnerait une année de sa vie pour une heure de dormir, et le petit frère crie comme un aigle.

— Apporte-le, dit la vieille femme, je l'accâlinerai dans mon giron.

— C'est inutile pour l'heure, mère-grand, dit la fillette; il *a pris le somme*.

Et se tournant vers nous :

— Je ne dis pas que j'ai porté le berceau dans la chambre jaune, ajouta-t-elle en souriant; grand'mère aurait peur des méchantes *fades* qui viennent tourmenter les nouveau-nés.

Ceci me servit naturellement de transition pour prier Toinette d'interroger la fileuse sur les superstitions populaires du canton. La jeune fille transmit fidèlement mes questions; mais les réponses de la vieille femme impatientée furent courtes. Mon compagnon, qui vit mon désappointement, haussa les épaules.

— Que Dieu vous bénisse! dit-il ironiquement; vous voulez tirer de l'huile d'un olivier mort.

— Ah! vous croyez cela? dit Toinette; eh bien! vous allez voir si la mère-grand ne se rappelle pas quand elle veut!

Et s'approchant de la fileuse comme elle l'avait déjà fait :

— Pas vrai que le monde n'est plus comme quand vous étiez jeune, mère-grand? dit-elle d'une voix caressante.

La vieille hocha la tête et répondit par une exclamation plaintive.

Le Provençal se retourna.

— Sur mon honneur, la momie a soupiré! s'écria-t-il.

— Ah! c'était alors la bonne époque, reprit la jeune fille du même

ton insinuant; vos amoureux plantaient des *mais* garnis de rubans devant vos portes; on faisait danser des rondes d'épreuve aux nouveaux venus pour savoir s'ils étaient braves; vous aviez de belles veillées où les anciens apprenaient le moyen d'échapper aux sorciers et de se faire bien venir des *bonnes filandières*.

Le rouet de la vieille femme s'était arrêté; elle écoutait la voix de l'enfant comme si elle eût entendu la voix même de sa jeunesse. Les rides de son visage s'agitaient et semblaient sourire, ses paupières s'entr'ouvraient, l'œil éteint cherchait la lumière. Nous regardions avec une curiosité étonnée cette espèce de résurrection que venait d'accomplir la parole de Toinette. La vieille femme porta la main à son front comme pour se rappeler, et ses doigts se mirent à jouer avec une mèche de cheveux blancs que ses coiffes laissaient échapper. Il y avait dans ce geste rêveur je ne sais quelle réminiscence de jeune fille dont je fus ému.

— Oui, oui, murmura la fileuse, qui semblait parler tout haut, à la manière des enfans ou des vieillards; comme le pays était beau alors! et quelles gens affables! Toujours un sourire quand on passait, et : — Bonjour la grande Cyrille! bonjour la jolie fille! Ah! ah! ils savaient vivre dans ce temps-là! Et pourtant Gertrude et moi nous étions les plus recherchées. Pauvre Gertrude, qui devait finir si tristement! Mais aussi son frère avait déniché sous le toit la *poule de Dieu* (l'hirondelle), et elle avait écrasé le *cri-cri* (grillon) de la cheminée. Quand on fait du mal aux petites créatures qui vivent sous notre protection, les bons anges pleurent et quittent le logis.

Ici, la voix de la grand'mère devint plus basse, elle continua quelque temps, en mots inintelligibles, sa divagation rétrospective; puis nous l'entendîmes qui parlait du *rêve Saint-Benoît*.

— N'est-ce pas lui, grand'mère, qui fait voir en songe l'homme qu'on épousera? demanda Toinette.

— Je l'ai vu, moi, reprit la vieille en souriant d'un air de triomphe; mais j'avais suivi toutes les prescriptions. La chandelle éteinte, j'avais mis mon pied nu sur le bord du lit en prononçant les quatre vers d'appel, et je m'étais couchée sans penser à rien autre chose qu'à celui qui devait dormir sur mon oreiller. Aussi, vers le milieu de la nuit, j'ai vu clairement en songe Jérôme, le postillon d'Achy.

— Et quand faut-il faire l'épreuve, grand'mère? demanda Toinette avec un intérêt attentif qui trahissait déjà de vagues souhaits.

— La veille de Noël, répliqua la fileuse; mais, pour réussir, il faut n'avoir contre soi ni fée, ni esprit, sans quoi ils rompent l'appel. Voilà ce qu'ils oublient tous maintenant, vois-tu, *fioule;* ils ne savent pas que les esprits sont partout, sous toutes les figures, pour éprouver notre bon cœur ou notre méchanceté. Si on veut être sûr de ne pas les mé-

contenter, il faut se conduire en chrétien avec toutes les choses du bon Dieu.

Je fus frappé de ces dernières paroles qui commentaient, pour ainsi dire, mes propres pensées, en faisant du monde fantastique l'invisible gardien de la morale dans le monde réel. Je demandai à la grand'mère si les traditions ne parlaient point de gens punis, par certains esprits, de leurs bons procédés.

— Jamais, répondit-elle; les plus mauvais s'en vont en grondant quand ils trouvent un brave cœur, et ils ont coutume de dire qu'ils *sont trop bien gardés pour eux*. Il y en a même qui ont de bons mouvemens. Un jour, le *Goubelino*, qui était déguisé en mendiant, demanda une poignée de sel à un saulnier, et, comme celui-ci lui en donna trois au nom de la Trinité, le Goubelino toucha les clochettes de la maîtresse-mule, qui se changèrent aussitôt en clochettes d'or. Puis il y a les *bonnes filandières*, qui font des dons de richesse et prennent les enfans sous leur protection. De mon temps, elles ont enrichi plus d'une famille; aussi les pauvres gens les attendaient toujours, et ça rendait leur pain noir moins dur.

— Hélas! pourquoi donc, grand'mère, ne les voit-on plus? dit Toinette d'un accent plaintif.

— Les *fades* ont l'ame fière, répondit la fileuse; elles ne se montrent qu'à ceux qui les appellent avec confiance de cœur. Et comme on ne croyait plus en elles, la plupart ont quitté le pays avec leurs maris, les farfadets.

— Et cependant il nous en reste un, fit observer Toinette.

La vieille étendit la main avec une sorte de solennité.

— Tant que mère-grand habitera le Lion-Rouge, dit-elle, les esprits viendront la voir; mais, quand ils auront entendu le marteau clouer son dernier lit, tous partiront avec leur vieille amie.

A ces mots, elle redressa sa quenouille, et le rouet recommença à faire entendre son ronflement monotone. Je regardai mon compagnon.

— Elle ne dit que trop vrai, repris-je; les vieilles générations emportent, en disparaissant, toutes les naïves croyances du passé, sans qu'il nous soit permis d'y substituer les rêves de l'avenir. Je viens de traverser les campagnes, et partout on m'a montré des grottes qu'habitaient autrefois les lutins ou les fées, en m'affirmant que *leurs entrées se rétrécissaient chaque année, et que bientôt elles seraient closes pour jamais*. N'est-ce point une symbolique prophétie, et la tradition populaire elle-même ne semble-t-elle pas annoncer que la porte des illusions, ouverte jusqu'ici sur le monde, se referme lentement? Hélas! que vont devenir nos générations d'essai entre cet antique soleil qui se couche et ce jeune soleil qui n'est pas encore levé?

— Elles feront comme nous, reprit le Provençal, elles attendront

qu'on ait remis une roue neuve à leur diligence; seulement elles ne feront pas la sottise d'attendre à jeun, et je propose de les imiter en soupant.

Jean-Marie déclara que nous n'en aurions point le temps, et commençait à prouver son assertion par un syllogisme invincible, quand mon compagnon cria de mettre pour lui un troisième couvert, ce qui dérouta subitement la logique du postillon et amena une conclusion contraire aux prémisses. Toinette se hâta de dresser la table devant le foyer, où flambait une de ces bourrées de *traînes* ramassées à la lisière des taillis. Elle déploya une nappe de grosse toile à franges et apporta des assiettes ornées de figures et de légendes rimées. Celle qui m'échut en partage reproduisait l'histoire d'*Henriette et Damon*, cette odyssée de l'*amour parfait*, c'est-à-dire malheureux et fidèle. Le Berquin populaire qui avait rimé l'amoureuse légende y racontait, avec une simplicité enfantine, le premier aveu des deux amans et la visite de Damon au père d'Henriette.

Damon, plein de tendresse,
Un dimanche matin,
Ayant ouï la messe
D'un père capucin,
S'en fut chez le baron;
D'un air civil et tendre :
— Je m'appelle Damon,
Que je sois votre gendre.

Le père refuse, en déclarant que sa fille doit entrer au couvent, afin de laisser tout l'héritage à son frère, et Damon part désespéré. Il est absent depuis plusieurs mois, lorsque le baron reçoit une lettre qui lui annonce la mort de son fils. Il court aussitôt en faire part à Henriette, qu'il veut retirer de son monastère; mais celle-ci a appris que Damon avait péri *près de Castella*, en Italie, et elle s'écrie à son tour qu'elle veut prendre le voile :

— Coupez mes blonds cheveux,
Dont j'ai un soin extrême;
Arrachez-en les nœuds,
J'ai perdu ce que j'aime!

Elle va prononcer ses vœux, lorsqu'on annonce

Qu'un captif racheté,
Revenant de Turquie,
Jeune et de qualité,
En tous lieux se publie.

Les nonnes veulent le voir, et Henriette reconnaît Damon, qui lui ra-

conte ses aventures chez les infidèles et sa délivrance par les *religieux mathurins*. Le père, qui est enfin touché, consent à unir les deux amans; mais, au bout de sept mois de bonheur, Damon meurt de mort subite, et la complainte finit par cette naïve réflexion, qui pourrait servir d'épigraphe à la vie humaine elle-même :

Hélas! comme on regrette
Le court contentement!

Je relisais avec un demi-sourire cette ballade, où la puérilité de la forme n'avait pu détruire complétement la grace touchante du fond, et, songeant à tant de générations dont les voix l'avaient chantée, je me demandais quelle inspiration du génie pouvait se vanter d'avoir éveillé autant de rêves et troublé autant de cœurs que ce *romancero* de village transmis de la mère à la fille comme un *évangile d'amour*.

Les cris du nouveau-né m'arrachèrent à ma rêverie. Depuis longtemps déjà, ils se faisaient entendre; mais Toinette, tout en se hâtant, voulait achever de mettre le couvert avant d'aller à l'enfant.

— Un instant, cri-cri, un instant, murmura-t-elle; quand on est destiné à recevoir les gens, faut s'habituer à être servi le dernier.

— En voilà un *huard* qui n'aime pas qu'on *landore!* fit observer le postillon en riant; prends-y garde, Tona, car, comme dit le proverbe :

Ce qui s'apprend au ber
Ne s'oublie qu'au ver.

— Soyez tranquille, reprit-elle, les pauvres gens n'ont qu'à vivre pour prendre des leçons de patience.

Mais l'enfant n'avait point encore eu le temps de faire cet apprentissage; aussi ses cris devinrent-ils plus perçans. La grand'mère sembla prêter l'oreille. Soit que la voix frêle et claire du nouveau-né pénétrât plus facilement la sourde muraille qui semblait l'envelopper, soit qu'il y ait dans les femmes qui ont été mères un sens caché que l'âge ni l'infirmité ne peuvent émousser, elle se redressa en criant :

— L'enfant appelle!

— J'y vais, grand'mère, dit Toinette en achevant précipitamment les derniers apprêts.

— L'enfant est seul! répéta la fileuse d'un accent inquiet; sur votre salut, Tona, prenez garde qu'il ne soit *mal doué* par votre faute!

La jeune fille, effrayée du ton de la grand'mère, saisit une lumière, ouvrit la porte et traversa rapidement la petite cour. Je la suivis du regard au milieu de l'obscurité, et je la vis entrer dans une pièce du rez-de-chaussée, dont les fenêtres s'éclairèrent; mais, presque au même instant, un grand cri se fit entendre, et elle reparut sur le seuil, les

traits bouleversés, les bras étendus et semblant reculer devant une vision.

Nous nous levâmes tous trois d'un même mouvement, et nous courûmes à la porte en demandant ce qu'il y avait.

— Elle est là, dans la chambre jaune! bégaya Toinette.

— L'accouchée? demandai-je.

— Non, non, *la fade!*

Et, comme nous faisions un pas pour y courir, Toinette nous arrêta du geste et fit signe de se taire. Un chant de berceuse venait de s'élever au milieu de la nuit. Ce n'était pas une mélodie précise, mais plutôt quelques-unes de ces modulations caressantes que les femmes improvisent pour leurs divagations maternelles. Il me sembla distinguer des mots d'une langue étrangère :

Te la bejas bera hillo,
Te la bejas bera nobio (1)!

Mon compagnon tressaillit comme s'il eût reconnu ces paroles; mais Toinette lui saisit le bras :

— Regardez, regardez! murmura-t-elle d'une voix étouffée.

Sa main nous désignait la fenêtre éclairée; nous fîmes un mouvement : derrière le vitrage, une femme venait d'apparaître tenant dans ses bras le nouveau-né qu'elle berçait en chantant. Ses longs cheveux noirs tombaient sur ses épaules; elle avait les bras nus, et portait une sorte de basquine brillante de paillettes et de broderies. D'abord noyée dans la pénombre, la vision s'approcha bientôt de la fenêtre, où sa silhouette se détacha nettement encadrée dans la baie lumineuse. Le Provençal poussa une exclamation :

— Eh! Dieu me damne, c'est elle! s'écria-t-il.

— Qui cela? demandai-je.

— Ma Dugazon languedocienne de Beaumont.

— Que dites-vous? Sous ce costume?

— Ne vous ai-je pas raconté qu'ils étaient tous partis hier soir sans avoir le temps de changer d'habits? La petite est encore en princesse de Sicile.

— Alors toute la troupe est donc ici? m'écriai-je.

— Ce sont les voyageurs arrivés avant nous, fit observer Jean-Marie.

— Et qui étaient tous empaquetés dans des châles et des manteaux, ajouta Toinette frappée d'un trait de lumière; justement leurs chambres sont là derrière.

— Pardieu! voilà le mystère, reprit le Provençal en riant; la prin-

(1) Puisses-tu la voir belle enfant, puisses-tu la voir belle épousée!

cesse aura entendu les cris du marmot, et, en créature compatissante, sera venue pour les apaiser. Attendez-moi là, je vais vous amener la fée.

Il courut à la chambre jaune, et nous le vîmes reparaître un instant après avec la jeune femme, qui riait aux éclats de la méprise. Le reste de la troupe, attiré par le bruit, vint bientôt nous rejoindre. Mon compagnon, ravi du hasard qui lui ramenait inopinément la jolie Languedocienne, déclara que nous souperions tous ensemble, et ordonna à Toinette de mettre l'auberge au pillage. La vue d'un menu des plus modestes, mais sur lequel ils n'avaient point sans doute compté, mit nos invités de belle humeur, et l'entretien prit un ton de gaieté bohémienne tout-à-fait divertissant.

C'était la première fois que je me trouvais en contact avec une de ces bandes errantes, pauvres hirondelles de l'art qui, moins heureuses que leurs sœurs du ciel, volent sans cesse après un printemps qui leur échappe et cherchent vainement un toit pour suspendre leurs nids. En voyant ces derniers vestiges de mœurs oubliées, je me figurais les *comédiens de campagne* avec lesquels Molière avait autrefois parcouru nos provinces, dressant, comme Thespis, des théâtres improvisés et ressuscitant un art perdu. Animés par le souper et par la vue d'un punch auquel le Provençal venait de mettre le feu, nos convives parlèrent de leurs excursions vagabondes, de leurs courtes prospérités, de leurs misères renaissantes. La Languedocienne surtout, que les soins galans de mon compagnon disposaient à la confiance, se laissa aller à raconter une partie de son histoire. C'était un de ces romans mille fois refaits et toujours à refaire qu'écrivent tour à tour l'insouciance, la jeunesse et la pauvreté. Elle nous le confiait avec des bouffées de folie et d'attendrissement dont les reflets passaient sur son visage comme passent sur un ciel changeant les rayons de soleil et les nuées. Elle avait autrefois habité chez un oncle, près de Céret, et parlait avec de naïfs ravissemens de ses plaisirs de jeune fille : courses dans la montagne, *contrapas* dansées sur la place des villages, promenades de noces conduites par les *joncglas* au son du galoubet et du tambourin.

Mon compagnon, qui avait passé plusieurs années dans le Roussillon, lui donnait la réplique et s'associait à tous ses enthousiasmes. Elle arriva à parler de la reine des danses méridionales, le *ball,* et il s'écria qu'il l'avait autrefois dansée en veste et en bonnet catalans; elle en marqua les mesures sur son verre, et il se leva en indiquant les poses; enfin, cédant tous deux à cet entraînement qui fait de la danse, dans les pays du soleil, une sorte d'irrésistible contagion, ils se saisirent par la main, et commencèrent les passes gracieuses de la *baillas* des Pyrénées. Ces passes consistent principalement en voltes, en retraites et en poursuites cadencées, qu'entrecoupent les fameux pas de *la camada*

rodona et de *l'espardanyeta* (1). La danseuse place ensuite sa main gauche dans la main droite du danseur, la balance trois fois, s'élance d'un bond et va s'asseoir sur l'autre main.

Cette danse hardie était entremêlée de cliquetis de doigts, de frappemens de talons, de cris élancés, qui lui donnaient quelque chose d'élégant et de rustique tout à la fois; on se sentait emporter malgré soi par ces mouvemens d'une spontanéité agreste; on s'associait d'instinct à cette joie en action. En contemplant, au centre de l'aube lumineuse que répandaient les chandelles et le foyer, ce couple dansant de vieilles *baillas* presque oubliées, et, au fond, plongée dans l'ombre, la grand'-mère qui continuait de filer, étrangère à tout ce qui se passait, il me semblait voir les images de la tradition riante du Midi et de la tradition mélancolique du Nord s'éteignant toutes deux, l'une dans la lumière et le bruit, l'autre dans les ténèbres et le silence.

Le bruit d'un cheval qui arrivait au galop interrompit le *ball*. Jean-Marie, persuadé que c'était le conducteur qui venait nous chercher, courut à sa rencontre, dans la cour d'entrée, et je le suivis; mais, à notre grand étonnement, nous n'y trouvâmes qu'une jument blanche haletante et couverte de sueur; un jeune paysan était occupé à la débrider.

— Comment, c'est toi, Rougeot? dit le postillon en reconnaissant le garçon d'écurie du Lion-Rouge.

Rougeot ne parut point avoir entendu et continua son travail.

— D'où diable peut-il arriver à cette heure? demanda Jean-Marie à Toinette, qui venait de nous rejoindre.

— Il n'y a que lui pour le dire, répliqua la fillette. Eh! Rougeot! répondrez-vous à la fin?

Le paysan, qui avait ôté la bride, prit la jument par le licou pour la conduire à l'écurie. Je m'avançai vers lui, il s'arrêta en me trouvant sur son passage, mais sans avoir l'air de me voir. Je m'aperçus alors que ses traits étaient contractés, et que ses yeux entr'ouverts laissaient voir des prunelles immobiles. Un soupçon traversa brusquement ma pensée. Je saisis Rougeot par les deux bras, et je le secouai brusquement. Il me laissa faire sans résistance. Tous les spectateurs nous entouraient et l'appelaient par son nom. Je pris une poignée de neige dont je lui frottai le visage; il tressaillit enfin; ses yeux se fermèrent, puis s'ouvrirent, et il regarda autour de lui comme un homme qui s'éveille.

— Quoi? que voulez-vous? demanda-t-il, surpris de se trouver là à pareille heure et ainsi entouré.

— Il est ensorcelé! crièrent Jean-Marie et Toinette effrayés.

(1) *La camada rodona* consiste à passer le pied droit par-dessus la tête de sa danseuse; *l'espardanyeta*, à battre rapidement le talon contre le cou-de-pied.

— Eh! non! dit le Provençal; il est somnambule!

Je compris alors la double apparition du *Goubelino* près de la diligence et la chasse fantastique dont nous avions été témoins. Le passage du cavalier somnambule près des fermes isolées avait sans doute éveillé les chiens, qui l'avaient poursuivi. Ceci expliquait également le farfadet du Lion-Rouge. On fit entrer dans l'écurie Rougeot et sa monture; tous deux paraissaient mourans de fatigue. La jument, que le jeune paysan avait précipitée au hasard à travers les ravins et les halliers, était de plus marbrée de traces sanglantes. Toinette avait pris une poignée de paille pour essuyer la sueur et poussait une exclamation à chaque nouvelle plaie.

— Jésus! regardez, s'écriait-elle, du sang à la bouche, du sang au poitrail, du sang partout!

— Ce n'est rien, répondait Jean-Marie, qui, par esprit de corps, cherchait à excuser le garçon d'écurie.

— Oui, mais les genoux, remarqua le Provençal; ne voyez-vous pas que la bête s'est couronnée.

— On la mènera au *mire*, reprit le postillon; il la pansera et lui mettra une genouillère.

— C'est inutile, s'écria la Languedocienne, qui nous avait suivis, je sais comment cela se guérit dans mon pays.

— Vous avez un remède? demandai-je.

— Infaillible, reprit-elle : il suffit de négliger la plaie jusqu'à ce que les vers s'y mettent; alors on va dans la campagne, on cherche un plant d'yeule, on en tord quelques feuilles et on lui dit : *Adiou, sies, mousu laoussier; se me trases pas lous bers de main berbenier, vos coupi la cambo mai lou pey.* (Bonjour, monsieur l'yeule; si vous ne tirez pas les vers de l'endroit où ils sont, je vous coupe la jambe et le pied). L'yeule, qui est magicien, prend peur, et il se hâte de guérir la plaie.

Comme la *princesse de Sicile* achevait de nous donner cette recette méridionale, la grand'mère, qui avait rejoint Toinette dans l'écurie et à qui la jeune fille avait tout expliqué, reparut avec elle.

— Faut pas malmener Rougeot, disait-elle avec calme; la faute n'est pas à lui, mais à ceux qui ont voulu le faire vivre.

— Pourquoi cela, mère-grand? demanda Toinette.

— Parce qu'il est bâtard, reprit la fileuse, et qu'à toutes les pleines lunes ceux qui ne sont pas nés du mariage sortent malgré eux de leur lit pour courir par les campagnes. Dieu sait mieux se revenger que les hommes, vois-tu; il punit les mères dans les enfans.

Presque aussitôt le conducteur de notre diligence arriva, et nous avertit que la voiture était remise sur ses roues; il fallut songer à repartir. Cette séparation parut coûter beaucoup à mon compagnon. Un

instant, il sembla hésiter; mais il était appelé à Abbeville par des recouvremens à échéance. Il épuisa, pour se dédommager, tout son vocabulaire de malédictions marseillaises, aux grands éclats de rire de la Languedocienne, qui, soit discrétion, soit indifférence, ne fit rien pour le retenir. Cependant, lorsqu'il la prit à part et qu'il se mit à lui parler vivement à demi-voix, elle devint tout à coup sérieuse. Quelques mots qui arrivèrent jusqu'à moi me firent supposer que le Provençal, ne pouvant adopter l'itinéraire de la jeune fille, lui proposait de suivre le sien; mais elle secoua la tête, et, lui montrant avec une subite mélancolie le fourgon que ses camarades se préparaient à atteler, elle lui répondit par les paroles solennelles que prononcent ses compatriotes lorsqu'ils viennent recevoir sur le seuil la jeune épouse de leur fils : — *Ad pé d'aquet, ma hillo, quet caou biouré et mouri!* (c'est à ce foyer, mon enfant, que tu dois vivre et mourir!)

Le Provençal lui serra la main sans insister, et nous rentrâmes à l'auberge pour prendre nos manteaux. La mère-grand, à qui j'adressai un adieu transmis par Toinette, nous accompagna jusqu'à la porte de souhaits d'heureux voyage, dans lesquels se mêlaient naïvement les superstitions antiques et les superstitions chrétiennes.

— Que Dieu leur fasse rencontrer une croix de bon présage ou une pie qui vole à droite! dit-elle en ayant l'air de se parler à elle-même; dans ma jeunesse, un voyageur ne quittait pas le Lion-Rouge sans prendre au vaisselier une feuille de laurier bénit. Aussi le père en avait planté toute une haie dans le verger; mais nos gens l'ont arrachée pour agrandir le champ de luzerne, car maintenant on fait tous les jours la part plus petite au bon Dieu.

Je cherchai à détourner la vieille femme de cette pente chagrine en la remerciant de ses récits des anciens temps et en exprimant l'espérance de pouvoir les entendre plus longuement au retour. Elle fit de la main un geste mélancolique.

— Tous les jours que je vis encore sont des délais accordés par la Trinité, me dit-elle gravement; l'aubépine qu'on avait plantée le jour de ma naissance à la porte du jardin est morte l'automne dernier; il n'y a plus ici de fleurs de mon temps; *les gens* et moi nous ne regardons plus du même côté! Tout ce que je demande, c'est que l'on ait le temps de tisser le fil de mes dernières quenouillées pour m'en faire un drap mortuaire.

— Elle a raison, dis-je en sortant au Provençal; sa présence semble un anachronisme vivant; au foyer villageois, de même qu'au foyer des villes, tout est changé; c'est un théâtre dont le temps a fait tomber les décorations et a fermé toutes les fausses trappes. Le drame domestique s'y joue désormais, comme les proverbes, entre deux paravens. La

muse de la famille, à laquelle nous devons les contes de nos veillées, est devenue sourde et aveugle comme la grand'mère, et, comme elle, on la voit filer son linceul.

Nous avions repris le sentier qui conduisait à la grande route. Le vent avait cessé de souffler, le froid était devenu moins vif. Les pâles lueurs d'une aurore d'hiver s'épanouissaient lentement à l'horizon. On commençait à revoir les ondulations de la campagne, les bouquets d'arbres et les hameaux épars, dessinant dans le crépuscule leurs formes confuses. Quelques chants de coqs perçaient la brume matinale, et de loin en loin des gémissemens d'oiseaux engourdis se faisaient entendre au creux des fossés presque enfouis sous la neige. Avant de tourner le chemin qui conduisait à la grande route, nous jetâmes un regard derrière nous, et, à travers la demi-obscurité, nous aperçûmes les comédiens groupés dans la cour du Lion-Rouge et achevant leurs préparatifs de départ; mon compagnon soupira.

— Ne saviez-vous pas que cela devait finir ainsi? lui dis-je en souriant; nous avions commencé par les illusions, il fallait bien finir par les regrets. Regardez là-bas la grand'mère debout sur le seuil près de la *princesse de Sicile*. Ce sont là deux poésies que nous laissons derrière nous : notre nuit s'est écoulée, pour moi au milieu des féeries du vieil âge, pour vous au milieu de celles de la jeunesse; nous avons le même sort : après le rêve vient la réalité.

C'est un juste retour des choses d'ici-bas.

Et si vous vous en plaigniez à votre Languedocienne, elle vous répondrait par la phrase proverbiale de son pays : *Cos coumte Ramoun* (1).

ÉMILE SOUVESTRE.

(1) *Cos coumte Ramoun, cela est comte Raymond*, c'est-à-dire *cela est juste*. Ce proverbe s'est établi par suite des souvenirs de droiture et d'équité qu'a laissés dans le Languedoc Raymond V, comte de Toulouse, qui vécut au XIIe siècle.

ÉVANGELINE

HISTOIRE ACADIENNE.

Evangeline, a tale of Acadie, by Henry Wadsworth Longfellow. [1]

« Voici la forêt primitive; le sapin murmure doucement, et les vieux lichens verdâtres se balancent suspendus aux troncs moussus; des sons prophétiques sortent des profondeurs de la solitude, comme si ces chênes séculaires, druides immobiles et à la barbe blanchissante, se plaignaient éternellement sur leurs harpes sonores. L'océan n'est pas loin; j'entends sa voix mugissante, qui, sortant des cavernes rocheuses, répond sans fin aux longues plaintes de la forêt. »

Ainsi commence *Évangeline,* poème singulier dont la septième édition vient d'être imprimée à Boston, et dont l'auteur est M. H.-W. Longfellow, le plus original et selon nous le plus remarquable des poètes anglo-américains. La scène et les acteurs de son drame appartiennent, comme l'indique le début, aux solitudes primitives de la Nouvelle-Écosse et de la Louisiane. *Évangeline* est un roman écrit en rhythme scandinave et en langue anglaise sur un sujet français et historique, orné de couleurs métaphysiques et romanesques par un Américain des États-Unis. Voilà bien des étrangetés ensemble. On

(1) 1 vol. in-18, à Boston.

aperçoit la fin et le commencement de deux littératures, le berceau et le déclin de deux poésies, des ruines en poussière et une aube à peine naissante sur ces ruines. Les choses humaines ne se font qu'ainsi, par destruction et renaissance, par complication, alliance et connexité.

C'est un spectacle curieux que celui d'une race qui veut renouveler son patrimoine intellectuel, et qui, sans répudier les débris de l'héritage antique, cherche à se créer une littérature et une poésie personnelles. Irrégularité, bizarrerie, affectation, imitation, peu de simplicité dans les moyens, des effets cherchés et manqués, il faut s'attendre à tous ces malheurs et les excuser. L'œuvre de M. Longfellow, aussi incomplète dans son ordre que nos romans chevaleresques du moyen-âge avec leur rhythme irrégulier et monotone et le défaut de proportions qui les prive d'une partie de leur valeur, n'en est pas moins digne d'examen et d'attention sérieuse. Nous avons reconnu dans ce poème, plus que dans toute autre création américaine, l'expression de ce culte du pays natal, de cet amour passionné pour le ciel et la terre d'Amérique, de cette énergie morale et de cet esprit d'entreprise indomptable qui caractérisent les républicains des États-Unis. Le sentiment de moralité, de pureté, l'amour du devoir, la sainteté des affections et de la famille, très profondément empreints dans le poème, en sont l'ame profonde et comme l'inspiration secrète. Tous les tableaux de paysage sont exacts; non-seulement la fantaisie n'y a point de part, mais le sentiment qu'ils font naître est distinct, puissant, plein de fraîcheur, de nouveauté, de vie; seulement le poète a rendu les contours de son dessin moelleux et élégans : l'énergie y a perdu.

En général, ce que l'on peut critiquer chez lui vient du vieux monde. Les marques de vitalité et de force appartiennent au monde nouveau. Il emploie trop de druides, de muses et de bacchantes; la défroque de l'Europe ancienne et les atours mythologiques flottent gauchement sur les fraîches beautés de la fille des bois. Il a aussi trop de solennité et de mélancolie majestueuse. Un accent plus rustique et plus passionné eût mieux convenu aux mœurs ingénues de ces Normands transplantés sur les bords de l'Atlantique, dont il voulait retracer le souvenir. *Évangeline*, le nom de la jeune Française, son héroïne, est un premier contre-sens; je parie que la Normande acadienne s'appelait Jeannette ou Marianne; fille d'un brave et joyeux fermier de la colonie, elle ne rêvait guère aux beautés du clair de lune et n'en aimait pas moins son fiancé. Le vrai secret de l'artiste aurait été de trouver la grandeur de la passion dans les délicatesses naïves d'une ame rustique et de les accorder avec la grandeur de la nature; il faut convenir que M. Longfellow n'a pas été jusque-là. La paysanne normande et catholique a disparu dans l'héroïne calviniste et romantique de sa création. Grace à cette transformation savante, empruntée aux

poètes modernes de second ordre, — défaut qui se fait sentir dans tout l'ouvrage, — il est question des *dieux domestiques* (*all its household gods*), quand il s'agit du vieux crucifix et du vieux bahut. Ici, comme en bien des choses, la simplicité était l'art suprême.

Mais il est temps de parler de l'héroïne, puisque héroïne il y a. Quant au sujet, il est charmant et bien préférable à celui de la *Louise* de Voss et d'*Hermann et Dorothée* de Goethe.

Tout au bout du monde, près de Saint-Pierre-de-Miquelon, entre le 43e et le 54e degré de latitude, le 63e et le 68e degré de longitude, existe encore maintenant une petite colonie française, ou plutôt le dernier fragment d'une colonie franco-normande du XVIIe siècle. Non-seulement, comme dans le Haut-Canada, les mœurs et la langue de cette colonie appartiennent à l'époque de Louis XIV, mais on y parle le langage d'Olivier Basselin, et les grands bonnets cauchois, ces carènes renversées à voiles flottantes, y apparaissent dans leur orgueil primitif. Le type originel de la race s'est conservé intact. « Les femmes sont grandes et belles, dit M. Halliburton d'Halifax (1), juge anglais, observateur sagace qui a donné à l'Europe quelques tableaux excellens de ces régions ignorées; le profil normand se montre encore dans sa vigueur et dans sa finesse héréditaire; les hommes sont gais, actifs, vigoureux, ingénieux et braves; ils ne savent pas lire et soutiennent entre eux de nombreux procès, moins par avidité ou violence que pour exercer leur activité; le caractère scandinave-normand, avec son élasticité énergique, semble reparaître en eux. Ils se mettent en mer avec joie; ce sont des pêcheurs de morue infatigables et adroits. » Marc Lescarbot, Diéreville et De Chevrier ont célébré en méchans vers les mœurs patriarcales et les antiques vertus de ces fermiers, pêcheurs et pâtres, dont il ne reste guère que dix mille dans la Nouvelle-Écosse, — gens étrangers aux lumières et aux sciences de la civilisation, possédant peu de capitaux, — d'ailleurs fort heureux dans leurs cabanes. Aujourd'hui même ce noyau résiste à la pression anglaise et aux populations diverses qui ont envahi la contrée. Souvent chassés par les soldats anglais, ils sont revenus, dès qu'ils l'ont pu, faire la pêche sur la côte. En vain les Anglais ont voulu se les assimiler, en vain ils ont imposé au bourg normand de Port-Royal le nom de leur triste reine Anne, si médiocre de caractère et d'esprit: Annapolis n'existe que sur les cartes.

On pense bien que nos pêcheurs normands, bons catholiques, n'avaient pas grande amitié pour les Anglais, et que leurs voisins les colons puritains de la Pensylvanie et du Massachussetts ne voyaient pas de bon œil ces Français papistes. Aussi, lorsque vers le commencement

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1845.

du XVIIIe siècle l'Acadie ou la Nouvelle-Écosse fut cédée par nous aux Anglais, ces derniers eurent-ils beaucoup de peine à soumettre les pauvres Normands que le traité d'Utrecht leur livrait.

Le fait de la cession de l'Acadie, en apparence peu important dans nos annales, est grave dans l'histoire du monde. Il signale le premier moment de notre décadence monarchique et européenne, et celui de l'ascendant pris par la société britannique, représentant les forces septentrionales et le protestantisme du Nord. En 1713, après les imprudentes guerres de Louis XIV, le traité d'Utrecht commence l'affaiblissement de notre pouvoir. Nous perdons au sud Pignerol et les passages des Alpes; au nord, les clés des Pays-Bas et la ligne de forteresses élevées par Vauban nous restent. Pendant le cours du XVIIIe siècle, nous nous débattons contre la décadence. En 1735, la Lorraine et le pays de Bar sont réunis à la France; en 1739, nous occupons militairement la Corse; Minorque est reprise en 1745; enfin, en 1748, nous parvenons à reconquérir un peu d'influence sur une portion de l'Italie; mais ce ne sont là que des tentatives partielles, des efforts pour ressaisir un pouvoir qui s'en va. En 1713, nous cédons Terre-Neuve aux Anglais et cette petite et fertile Acadie dont il est question; il est vrai que nous gardons encore à cette époque presque toutes les Antilles, le Canada, la Louisiane, c'est-à-dire l'Amérique du Nord tout entière, depuis l'embouchure du golfe Saint-Laurent jusqu'au Mexique. L'Angleterre de 1740 ne possède que la mince ligne de côtes qui va de Frederic's-Town à la Floride; cela équivaut à peu près à la vingtième partie de nos possessions canadiennes. Toutes les côtes de l'Hindoustan sont encore à nous; à cette même époque, les rajahs sont nos vassaux, et l'Angleterre n'est maîtresse dans l'Inde que de deux comptoirs imperceptibles. Madagascar, Gorée, le Sénégal, les îles de France, de Bourbon, Sainte-Marie, Rodrigue nous appartiennent.

Telle est encore la puissance de la France sur le monde au milieu du XVIIIe siècle. Cent années s'écoulent, tout s'écroule; nos institutions changent; aux drames extraordinaires de la révolution succède le régime phénoménal de Napoléon. Jetez les yeux sur la carte du monde en 1830; toutes nos possessions ont disparu, l'Amérique du Nord depuis le pays des Esquimaux jusqu'à Terre-Neuve; — l'Hindoustan, en exceptant quelques lieues carrées de territoire. Nous avons perdu en Europe la ligne de forteresses qui nous protégeaient au nord, et au sud Minorque, position importante; nous n'avons gagné que deux villes, Mulhouse et Avignon, — et un coin de l'Afrique, l'Algérie. Toutes nos forces se sont repliées en nous-mêmes pour suffire aux gigantesques luttes de nos guerres intérieures, à nos combats de tribune, à nos changemens de ministères et à nos tentatives de régénération sociale. Cependant l'Angleterre a maintenu la paix intérieure de son territoire

avec un soin vigilant; elle a jeté au loin les rayons actifs de son pouvoir, comme l'araignée jette et attache ses fils : elle a travaillé sans relâche à ce tissu colossal, à cet accroissement démesuré. C'est quelque chose de profondément douloureux pour un Français que l'examen parallèle de ces deux conduites, si fécondes en enseignemens redoutables : — ici la puissance souveraine de la loi et de la discipline; — là les fautes innombrables auxquelles nous devons notre décadence, et dont la première est notre asservissement niais devant les rhéteurs, la seconde notre incapacité à subir la discipline qui fait les grands peuples, la dernière notre impuissance à aimer la loi, qui est le symbole actif de la justice, l'ordre divin dans les choses de ce monde. L'amour de la loi et de la tradition s'est conservé en Angleterre, et, grace à cet amour, la race anglo-saxonne a jeté ses colonies sur le globe. La ceinture que ces colonies tracent autour de notre planète commence à la presqu'île de Banks, passe par l'Australie, l'Hindoustan, le cap de Bonne-Espérance, Sainte-Hélène, Sierra-Leone, Gibraltar; puis, traversant l'Atlantique, par la Trinité, la Jamaïque, les Bermudes, atteint l'Amérique du Nord et touche au pôle par l'île Melville : tel est le dernier résultat de cette paix intérieure et de ce travail gigantesque porté à l'extérieur par la race anglo-saxonne.

Les Normands d'Acadie, qui ne voyaient pas si loin et qui n'étaient pas de grands politiques, étaient de très bons Français, ce qui vaut encore mieux; ils résistèrent vigoureusement. On ne put jamais les faire marcher avec les armées calvinistes ni les contraindre à se battre contre leurs frères, les Français du Canada : résistance sublime tout simplement; notre histoire n'en parle pas. D'abord on fit venir un grand nombre de colons anglais, qui s'établirent en 1749 à Chibouctou, dont ils firent Halifax. Ensuite on attira par des primes et des concessions de terres tous les aventuriers que l'on put séduire, dans l'espoir d'étouffer ou d'amortir l'esprit de cette race opiniâtre. Les plus cruels ennemis des Acadiens étaient les puritains de Boston, et à leur tête le philanthrope Benjamin Franklin, qui écrivait à l'un de ses correspondans de Londres : *Jamais nous ne prospérerons, si l'on ne nous débarrasse du voisinage des Français.* Chatham, alors ministre, homme d'un génie ambitieux et violent, comprit qu'il serait populaire à Londres, s'il frappait des Français catholiques et cédait aux obsessions de Franklin. Il donna l'ordre le plus odieux peut-être dont l'histoire politique fasse mention.

Le 5 septembre 1755, le son de la cloche convoqua de très bonne heure tous les habitans de la commune dans l'église de Port-Royal, qui fut bientôt remplie d'hommes sans armes. Les femmes attendirent au dehors, dans le cimetière. Un régiment anglais, baïonnette au bout du fusil, précédé de ses tambours, entra dans le lieu saint. Après un rou-

lement, le gouverneur Lawrence monta sur les marches de l'autel, tenant en main la commission royale contre-signée de Chatham : « Vous êtes convoqués, dit-il en anglais aux colons acadiens, par l'ordre de sa majesté. Sa clémence envers vous a été grande. Vous savez comment vous y avez répondu. La tâche que je dois accomplir est pénible, elle répugne à mon caractère; mais elle est inévitable, et je dois accomplir la volonté suprême de sa majesté. Tous vos biens, domaines, troupeaux, propriétés, pêcheries, pâturages, maisons, bestiaux, sont et demeurent confisqués au profit de la couronne. Vous êtes condamnés à la transportation dans d'autres provinces, selon le bon plaisir du monarque. Je vous déclare prisonniers. » Les Acadiens étaient venus sans défiance et non armés. S'ils avaient pu prévoir une résolution si barbare et si inouie, ils auraient appelé à leur aide huit tribus indigènes qui leur étaient dévouées, et qui les auraient aidés à se défendre les armes à la main ou à trouver asile dans les forêts séculaires. Cinq jours seulement leur furent accordés. Les soldats chargés de les garder incendièrent maisons, granges, église; à peine laissa-t-on quelques vêtemens et quelques meubles à ce peuple agricole et pêcheur qui n'avait pas de numéraire. Comme on trouvait dans toutes les cabanes des signes d'idolâtrie, c'est-à-dire la croix du Sauveur et l'image de la sainte Vierge, le fanatisme anglican, animé par le voisinage des puritains de Pensylvanie, poussa la barbarie jusqu'à l'atrocité. On ne permit pas aux jeunes enfans de s'embarquer avec leurs mères, aux maris d'accompagner leurs femmes. Le désespoir des vieillards, la résistance des hommes, les cris et les larmes des femmes furent impuissans. « C'était, dit M. Halliburton, un spectacle plus horrible que celui du sac de Parga, un acte dont toute cette partie de l'Amérique a conservé le profond souvenir, et qui n'a pas peu contribué à exciter la haine républicaine contre les partisans de la royauté britannique. » — Cependant les moteurs de cette exécrable persécution étaient le patriote Franklin et le patriote Chatham; les instrumens de cette vengeance contre des catholiques étaient des soldats presbytériens et anglicans. Le préjugé populaire ne raisonne jamais.

Ils partirent donc. Leurs beaux vergers, leurs habitations françaises, leurs enclos parsemés de pommiers normands, leurs abondans pâturages, ces chaussées construites par eux pour défendre leurs champs contre les inondations, il fallut tout abandonner. Au moment même où les frégates qui emportaient ces quinze mille pauvres Français faisaient voile vers Frederic's-Town, l'incendie de leurs fermes se projetait sur eux et rougissait les eaux de la mer. On mit le dernier sceau à cette barbarie en débarquant les exilés sur divers points de la plage, comme des animaux immondes que l'on voudrait égarer, le père loin du fils, la mère loin de l'enfant. Ils se réunirent et se retrouvèrent

comme ils purent; tout était assez bon pour des catholiques et des Français. Le charmant Franklin n'éleva pas la voix; la philanthropie des quakers ne s'indigna pas; M. de Voltaire ne s'en inquiéta guère; les gentilshommes de Versailles avaient bien d'autres sujets d'occupation et d'intérêt. Les pauvres héros normands, protégés par leur courage rustique et leur industrie, formèrent çà et là de petits groupes qui prospérèrent, grace à Dieu; l'énergie morale et la persévérance religieuse sont des ressorts si puissans! On trouve encore les débris de la colonie acadienne à Saint-Domingue, dans la Guyane française et à la Louisiane; leurs *townships* sont très florissantes dans ce dernier pays. A Port-Royal même, quelques obstinés sont revenus s'établir malgré les Anglais et reconquérir les métairies de leurs ancêtres. Une vingtaine s'embarquèrent pour la France et vinrent défricher ces bruyères grises et roses dont l'aspect sauvage cache un terrain fertile, à peu de distance de Chatellerault. En 1820, cinq chefs de ces familles normandes acadiennes réclamèrent et reçurent de la chambre des députés une faible pension que l'assemblée nationale leur avait octroyée, et qui ne leur était plus servie, tant nous sommes bons patriotes! tant notre nationalité se montre reconnaissante envers les grandes actions, surtout depuis que les parleurs nous gouvernent, depuis que les philanthropes nous enrichissent, depuis que les avocats nous reconstituent tous les dix ans!

On s'étonne sans doute que le grand Chatham ait ordonné cette infamie et que le bonhomme Franklin l'ait approuvée. Il faut bien que les incrédules se rendent aux preuves de l'histoire, preuves irréfragables. A quoi servirait l'art d'écrire et de penser, si justice ne se faisait pas de temps à autre? M. Macaulay prouvait récemment dans son *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques Ier*, ouvrage qui a fait sensation en Angleterre, que le philanthrope William Penn trempait dans les corruptions et les intrigues de la cour vénale de Charles II. Penn s'excusait sans doute par l'intention; l'espèce humaine est ainsi faite. L'abbé Raynal, qui a montré William Penn comme un dieu vivant, aurait trouvé M. Macaulay bien hardi de déranger son admiration. Qu'importe? l'abbé Raynal est peu de chose; la vérité est sacrée.

Des événemens qui laissent dans la vie des peuples des traces si brûlantes se transforment toujours en traditions et en légendes. Les Acadiens en ont une fort touchante sur leur exil, probablement vraie au fond comme toutes les légendes; c'est cette tradition que M. Longfellow a traitée avec talent, trop de talent peut-être, dans le sens artificiel du mot. Il a trop curieusement orné ce souvenir rustique et ingénu, et ce qui arriva naguère à Mme Cottin pourrait bien le menacer. On sait qu'elle avait chargé d'ornemens agréables et convenus une tradition russe fort intéressante. M. Xavier de Maistre détruisit ces ornemens,

reprit le sujet en sous-œuvre et raconta l'histoire toute nue des exilés de Sibérie; il la raconta si bien et si simplement, que sa narration est un des chefs-d'œuvre de notre langue. Le livre de Mme Cottin n'existe plus.

Les Acadiens rapportent donc qu'une jeune fille de Port-Royal, fiancée la veille à son amoureux et embarquée par l'ordre tyrannique de Chatham à bord d'une autre frégate que sa famille et son fiancé, fut déposée loin de ses parens et de ses amis sur les côtes de Pensylvanie; qu'un vieux prêtre catholique débarqué avec elle l'aida de ses conseils et de ses soins; qu'ils traversèrent ensemble le Delaware, le Massachussets et le Maine à pied, dans l'espérance de retrouver le père ou le fiancé; que de bonnes ames catholiques vinrent à leur secours, et qu'enfin ils rencontrèrent, vers l'embouchure du Wabash qui se jette dans le Mississipi, un fragment de leur colonie acadienne.

Ils montèrent sur la barque qui portait ces débris de leur nation et descendirent ensemble le grand fleuve. C'était le mois de mai. Le bateau conduit par les rameurs acadiens suivit le courant d'or aux flots larges et rapides, emportant sa troupe d'exilés, pauvres naufragés qui avaient perdu leur patrie, leurs frères, leurs sœurs, leurs belles prairies d'Opelousas et leurs toits bien-aimés. Ils cherchaient à retrouver leurs familles dispersées, et depuis bien des jours, entraînés par les eaux redoutables du fleuve, ils traversaient les forêts profondes de ces solitudes. La nuit, ils allumaient des feux et campaient sur la rive. Tantôt ils rencontraient un rapide, et leur barque était lancée comme une flèche; tantôt ils glissaient sur la lagune, au milieu d'îles vertes semées de cotonniers au panache aérien, et les pélicans blancs marchaient gravement auprès d'eux. Bientôt un vaste horizon se découvrit à leurs regards; le paysage s'aplanit; voici les maisons blanches des planteurs, les cabines des noirs et les petites tourelles des pigeons domestiques. La courbe majestueuse du fleuve s'arrondit vers l'orient; le bateau des exilés entre dans le *bayou* (1) de Plaquemine. Ici tout change d'aspect; les eaux errantes se répandent sur le sol argileux comme un vaste tissu aux mailles d'acier. Les cyprès du rivage tombent et s'inclinent en arches lugubres sur la tête des voyageurs; leurs ogives ténébreuses sont chargées de mousses éternelles, bannières et draperies noires de ces cathédrales naturelles. Aucun bruit. De temps en temps, le héron, qui va regagner son nid sous les cèdres, fait entendre son pas mesuré; on entend l'éclat de rire du chat-huant qui crie à la lune. Les colonnades de cèdres et de cyprès blanchissent sous le rayon nocturne qui glisse au loin sur les eaux et brille par intervalles irréguliers. Tout est vague

(1) Étendue d'eaux courantes et peu profondes répandues sur un grand espace; ce mot est spécial à la Louisiane.

et indécis, étrange et doux, merveilleux comme un rêve. « Évangeline est triste, dit le poète. Un pressentiment lugubre naît dans son cœur. Quand le pas lointain des chevaux bat le gazon des prairies, bien long-temps avant qu'ils arrivent, la sensitive replie et ferme ses feuilles agitées; ainsi notre cœur s'épouvante et se replie sur lui-même long-temps avant que le coup du destin nous ait frappés (1). »

Toute la navigation de la jeune fille jusqu'à la Louisiane est décrite avec une vérité et un sentiment de la nature vraiment admirables. Néanmoins je me suis bien gardé de traduire ce morceau, gâté par de nombreuses affectations et par ces teintes de mélancolie affadie que nous avons déjà signalées. Un artiste plus consommé eût évité les grands mots, les touches de mélancolie triviale, les *épines de l'existence* et le *désert de la vie,* surtout les rêveries au clair de lune; mais le sentiment, l'invention, le mouvement, sont vrais, puissans et neufs. C'est un délicieux tableau que celui de la jeune fille endormie, la tête sur les genoux du vieux prêtre, pendant que les rameurs chantent une vieille chanson française et frappent en cadence les flots du Mississipi. « Le retrouverai-je, lui demande-t-elle, mon fiancé? Mon père, mon amour est perdu.—Aucun amour n'est perdu, lui répond-il. Si le cœur aimé n'en profite pas, l'amour soutient le cœur qui aime. Cette eau vivifiante remonte à sa source et lui rend la force et la vie. » — Cela est bien raffiné sans doute pour un vieux prêtre normand; mais la pensée est belle et l'expression est juste.

La pauvre enfant, escortée de son guide, cherche partout des traces de la famille et du fiancé. Elle visite les bayous fertiles de la Nouvelle-Orléans, les prairies verdoyantes de la Delaware, les plaines stériles et pierreuses qui s'étendent au pied des monts Ozarks. De temps à autre, quelques lueurs d'espoir lui apparaissent; elle apprend que Benoît (Benedict, comme l'appelle M. Longfellow) est devenu *trappeur* ou *coureur des bois*. Elle sait même que, porté sur sa barque, il a passé à peu de distance d'elle un certain soir d'automne; mais les jours, les mois, les années s'écoulent. Dans cette recherche inutile, la jeunesse a fui, l'âge mûr d'Évangeline incline vers la vieillesse; devenue sœur de charité, elle consacre sa vie à soigner les malades. Un jour enfin elle reconnaît sur un lit d'hôpital le vieux Benoît frappé de la peste et qui

(1) As at the tramp of a horse's hoof on the turf of the prairies
Far in advance are closed the leaves of the shrinking mimosa;
So, at the hoof-beats of fate, with sad forebodings of evil
Shrinks and closes the heart, ere the stroke of doom has attained it.

Le rhythme de ces vers, rhythme qui n'est pas anglais, exige un repos à la césure :

Far in advance are closed the leaves —
— Of the shrinking mimosa.

va rendre le dernier soupir; il rouvre les yeux, la voit, meurt consolé, et elle le suit de près dans le tombeau.

« Telle est l'histoire qu'on répète auprès de la forêt primitive, non loin de l'Atlantique aux flots lugubres, qui murmurent toujours. Ceux qui la redisent sont les enfans des exilés, les hommes qui sont revenus mourir sur le sol de leurs pères. Le rouet tourne encore dans la cabane, le grand bonnet normand flotte encore agité par les vents de la côte. Quand vient le soir, le meilleur raconteur dit cette histoire aux femmes pendant qu'elles filent, et la voix douloureuse de l'océan répond par sa plainte qui ne finit pas à ce triste récit des iniquités humaines et de l'affection d'une femme. »

On voit qu'il y a dans ce poème un mélange singulier du factice et du naturel, — deux élémens en contraste, le réel et le convenu, — l'un qui émeut le cœur par la vérité, — l'autre qui blesse l'esprit par l'affectation. Toute la portion vraiment américaine mérite des éloges. On est porté sur les grandes eaux du Meschacebé, et le chant de l'oiseau moqueur frappe l'oreille. Ce monde nouveau et grandiose n'est pas seulement décrit et analysé par le poète; il le reproduit et surtout il en communique au lecteur le génie particulier, la séve vivante, l'émotion intime. C'est le champ de maïs aux grains dorés et écarlates, qui font rougir les jeunes filles pendant la moisson; car chaque grain couleur de pourpre annonce un amoureux qui va paraître. Ce sont les vêpres de la mission, chantées au milieu des prairies; le crucifix est attaché aux branches d'un vieux chêne, seul habitant de la solitude; toutes les têtes sont découvertes; le Christ les regarde d'un œil de divine pitié pendant que le chant des vêpres se mêle au frissonnement léger des rameaux dans l'air et que la vigne retombe en grappes sur le front du Sauveur crucifié. C'est le campement des chasseurs dans les mêmes prairies, au sein des océans de verdure et des baies profondes de végétation qui, mêlées de roses sauvages et d'*amorphes* pourprés, flottent comme des vagues dans l'ombre et dans la lumière. On y voit se précipiter par bandes les buffles, les loups et les daims sauvages, et des armées entières de chevaux qui n'ont pas de maîtres. Çà et là, près des rivières, sous des bouquets d'yeuses, la fumée qui s'élève annonce le camp des maraudeurs, qui teignent de sang les solitudes de Dieu; sur leurs têtes, s'élevant et redescendant par cercles rapides, le vautour plane et attend sa proie. C'est la vie du fermier acadien, roi comme le bon Évandre; quand revient le crépuscule, finissant la période du labeur et de la souffrance, ramenant l'étoile au ciel et les bestiaux à l'étable, — on voit les taureaux et les brebis, narines ouvertes pour savourer la fraîcheur du soir, le cou appuyé sur la crinière du voisin, s'avancer à pas majestueux; le chien les suit, patient, plein d'importance, marchant de droite et de gauche, dans l'orgueil de son

instinct, superbe et fier de régenter tout ce monde, heureux de le protéger la nuit quand les loups hurlent et quand les brebis tremblent. Enfin la lune se lève, les vastes charrettes arrivent les dernières, revenant des marécages et chargées du foin qui verse une odeur enivrante. Les chevaux, dont la rosée humecte la crinière, hennissent dans leur joie, et font tressaillir sur leurs robustes épaules les harnais splendides et les belles franges rouges qui sont leur orgueil. On trait les vaches patientes, dont le lait tombe avec bruit et en cadence dans les grands vases de cuivre. Les rires des garçons dans la ferme et les chants des jeunes filles se joignent aux longs mugissemens des taureaux; puis le silence renaît. On entend le bruit criard des barreaux qui se ferment, et tout se tait, tout repose.

Comme idylle américaine, le poème de M. Longfellow est admirable. Ce qui manque surtout à son œuvre, c'est la passion. La peinture de l'amour des fiancés, la naissance et le progrès de cette affection mutuelle ne sont point indiqués. Il semble que toute l'ardeur d'inspiration dont l'écrivain dispose ne puisse s'épancher que sur le pays même, et n'ait d'élan sincère que vers cette nature sublime et vierge qui l'environne.

On peut reconnaître chez le poète anglo-américain deux retours assez étranges : l'un, religieux, vers les croyances catholiques, vers une compréhension plus vaste et plus libérale des idées chrétiennes; l'autre, tout littéraire, vers les formes rhythmiques du teutonisme scandinave. Le vers employé par M. Longfellow n'est pas anglais; il se compose de deux portions de vers réunies, à l'instar de quelques vers allemands modernes, en une seule ligne de treize, quatorze et quinze pieds, sans rime, mêlée d'allitérations nombreuses et irrégulières qui se déroulent avec une lenteur solennelle et triste.

Le premier effet produit par cette mélopée bizarre sur les oreilles habituées au rhythme ïambique anglais, fort rapide en général, est étrange et même désagréable; on s'y accoutume cependant. L'écho de la même consonne au milieu et au commencement des mots, forme étrangère aux habitudes poétiques du Midi, bien qu'on en trouve des exemples dans les vieux poètes latins et grecs, n'avait pas été essayée par les poètes anglais modernes. Il fallait un grand art pour faire accepter à des oreilles délicates cette rime intérieure par les consonnes, que le ridicule Guillaume Cretin voulut naturaliser chez nous et qui, par parenthèse, nous venait d'Allemagne et des *meistersœnger* du xve siècle : fait curieux qui ne se trouve consigné dans aucune histoire littéraire. M. Longfellow sait très bien l'islandais et le danois; il a fait un assez long séjour dans la péninsule scandinave, et il a usé habilement de ce rhythme difficile à mettre en œuvre, qui a conservé une influence populaire dans les régions de l'extrême Nord. Le poète danois

contemporain OEhlenschlæger a écrit en vers allitérés un chant (1) de son beau poème sur les dieux du Nord; il nous suffira de citer quatre de ces vers allitérés :

*Til*giv *tv*un*g*ne
Trael af E*l*skov!
At han dig *at*ter
*Ast*sael findet... etc.

C'est exactement le procédé de M. Longfellow :

*F*uller of *f*ragrance, *th*an *th*ey
And as heavy with sha*d*ows and night-*d*ews,
*H*ung the *h*eart of the maiden.
The cal*m* and *m*agic*al* *m*oon*l*ight
*S*eemed to inundate her *s*oul...

Cet effort de la poésie anglaise vers la source primitive des cavernes scandinaves est un fait trop curieux pour être passé sous silence.

Ainsi, pendant que l'Europe se débrouille comme elle peut, les nations jeunes et moins troublées font de nouvelles tentatives dans le monde des arts et de la poésie. Il y a loin d'*Évangeline* à un chef-d'œuvre; mais les beautés que renferme ce poème ont le don de vie et d'avenir. On y trouve les élémens qui empêchent les sociétés et les littératures de mourir, — la notion la plus nette du juste et de la moralité, — l'amour le plus ardent et le plus réfléchi du pays natal.

PHILARÈTE CHASLES.

(1) Le chant XI.

SIX MOIS

D'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE

EN ITALIE.

LES CHEFS DU PARTI RÉPUBLICAIN ET LES PUBLICISTES DU PARTI MODÉRÉ A ROME, FLORENCE ET TURIN.

I. *Timori e Speranze,* di Massimo Azeglio. Torino, 1848. — II. *Ai Giovani, ricordi* di Giuseppe Mazzini. Italia, 1848. — III. *Ai suoi Elettori,* Massimo Azeglio. Torino, 1849. — IV. *Due Lettere* di Terenzio Mamiani. Roma, 1849. — V. *Il Saggiatore,* discorso proemiale per Vincenzo Gioberti. Torino, 1849. — VI. *Sulla proposizione della costituente delli stati romani,* discorso del deputato Pantaleoni. Roma, 1849. — VII. *Frammenti sull l'Italia nel* 1822 *e progetto di confederazione.* Firenze, 1848.

Une seconde fois l'Italie est vaincue; mais ce n'est pas seulement sous les armes de Radetzky qu'elle succombe. L'année dernière, ses divisions intérieures l'avaient empêchée de triompher, aujourd'hui elles l'ont positivement livrée au glaive. Ce qui s'est passé dans la péninsule pendant les six mois qui viennent de s'écouler depuis l'armistice Salasco avait rendu infaillible la catastrophe que nous venons d'apprendre. Le vieux maréchal, avec toute son activité et sa science militaire, n'a pas mieux conduit les affaires de l'empereur que ne l'ont fait les juntes démagogiques de Milan, de Florence et de Rome. Payées par la cour de Vienne, celles-ci eussent-elles mieux agi? Grace à M. Mazzini et à la *jeune Italie*, la péninsule sait peut-être enfin à qui s'en prendre et qui accuser de ses malheurs.

Mais à chacun sa part. Si les républicains achèvent en ce moment la ruine de leur pays, il est juste de reconnaître qu'ils n'ont pas été seuls à la préparer. S'ils sont parvenus à réaliser des desseins traités naguère d'utopies, ils ont dû une notable part de leur succès à leurs propres adversaires. En ceci, nous devons constater leur habileté. La république, se présentant à visage découvert, avait peu de crédit en Italie. Elle a donc usé de ruse, elle a pratiqué des intelligences dans le camp opposé, et a réussi à faire faire ses affaires par ceux-là même qui attaquaient son drapeau. « Je n'en veux pas, disait un jour à ce sujet l'infortuné M. Rossi, je n'en veux pas aux gens qui font leur métier; mais je m'irrite et je m'indigne contre ceux qui ne savent pas faire le leur. » Ce mot peint toute la situation. Sous l'influence non avouée des révolutionnaires mazziniens, il s'est opéré en très peu de temps une confusion étrange entre les partis politiques nettement délimités jusqu'alors en Italie; des compromis déplorables de noms et de doctrines, des coalitions imprévues, ont porté aux affaires les hommes les moins faits pour s'entendre, et en définitive ont remis le pouvoir aux mains de ceux qui n'avaient d'autre mission que de le renverser. Comme toujours, il était trop tard lorsque l'imminence du danger a ouvert les yeux à ceux qui avaient servi d'instrumens à l'intrigue. C'est l'éternelle histoire des partis; en l'esquissant pour Rome, pour Florence et pour Turin, nous courons risque de retracer nos propres erreurs.

I. — ÉTAT DES PARTIS APRÈS LA GUERRE.

Il y a dix-huit mois (on pourrait croire dix-huit années, tant les événemens se sont pressés dans cet intervalle), il n'y avait, à proprement parler, en Italie que deux partis : le parti rétrograde, qu'on nommait la faction austro-jésuitique, peu nombreux, composé d'individualités médiocres, mais puissant par la protection de l'Autriche et occupant toutes les avenues du pouvoir; en face de lui, l'école libérale, qui ralliait autour de M. Gioberti tout ce que l'Italie renfermait d'esprits d'élite, tout ce qui voulait le renversement de la suprématie exercée directement ou indirectement par l'Autriche sur les divers états de la péninsule. Quant au parti républicain, il formait une imperceptible minorité; il était presque tout entier dans l'émigration. Le souvenir de ses fautes et des maux qu'il avait tant de fois attirés sur l'Italie ne contribuait pas à grossir le nombre de ses adhérens et servait merveilleusement l'intelligente propagande organisée par MM. Balbo et d'Azeglio au profit des idées modérées. M. Mazzini était le chef et la seule expression remarquable de cette opinion. Plus d'un nom illustré plus tard par maint exploit démagogique comptait alors dans les rangs de l'école libérale. M. Sterbini était constitutionnel, M. Montanelli se glorifiait du titre de disciple de Gioberti. Le triumvir actuel de Florence, partisan déclaré de l'indépendance et de la guerre, comme tous les libéraux, n'avait pas, à beaucoup près, une opinion aussi arrêtée sur les questions de liberté intérieure. Il s'arrêtait à la réforme et à ce qu'on appelait les *institutions consultatives*; il combattit même, dans le temps, les novateurs qui réclamaient des formes parlementaires et une constitution. Ce dernier mot lui semblait pour le moins imprudent et entaché d'une origine française révolutionnaire qui effarouchait son ultramontanisme. *Quantùm mutatus ab illo!*

Dans le grand parti libéral cependant, une fraction, impatiente de la résistance des souverains et de leur lenteur à accorder les réformes unanimement sollicitées, tenta de sortir de cette agitation pacifique et légale que M. Gioberti prêchait du fond de l'exil à ses compatriotes, et que M. d'Azeglio mettait en pratique à Rome avec un remarquable succès. Ces dissidens cherchèrent un point d'appui sur la multitude et créèrent les *dimostrazioni in piazza*. Il fallait, disaient-ils, exercer à la fois une pression sur les gouvernemens et hausser le diapason de l'opinion publique. L'allanguissement séculaire d'une race oisive nécessitait l'emploi de stimulans énergiques, si l'on voulait la lancer contre l'Autriche et lui donner la passion de l'indépendance nationale. Enfin, ils s'appuyaient, mais à tort, sur l'exemple de l'Angleterre; car si les *meetings* monstres et les processions publiques sont déjà considérés comme dangereux au sein de cette société anglo-saxonne si vigoureusement organisée, si instinctivement dévouée à l'ordre, à bien plus forte raison était-il imprudent de les favoriser chez des populations aux allures extrêmes, et capables de passer d'une torpeur complète à des écarts dont il est impossible de mesurer la portée. Pour arracher leurs libertés à des pouvoirs débiles, bien qu'entourés de formes despotiques, le droit de pétition suffisait aux Italiens, sans qu'ils eussent besoin d'y ajouter celui de réunion, périlleux même chez des nations rompues aux mœurs politiques. C'est ce que soutinrent fortement plusieurs écrivains respectés et populaires, M. le comte Balbo entre autres, dans ses *Lettres politiques*, où il s'efforçait de maintenir sur le terrain de la légalité et de la modération, le seul qui eût été jusqu'alors favorable à la cause italienne, l'effort que certains patriotes imprudens tendaient à précipiter dans des voies excentriques. Pour prix de leurs sages conseils, ces écrivains devinrent suspects : c'est l'habitude. On n'osait pas encore les traiter de rétrogrades, mais on les taxa de timidité et de modérantisme.

Dès cette époque, on put donc distinguer deux nuances dans le parti libéral : l'une d'*exaltés*, jeunes gens pour la plupart, disposés à accélérer le mouvement et à courir les aventures; l'autre, formée par la grande majorité, qui, pressentant le péril, dut tenter la double et difficile entreprise de réagir contre une trop grande précipitation, tout en poursuivant avec fermeté la conquête des libertés constitutionnelles. Toutefois la division n'était pas bien profonde, et la querelle n'était pas encore envenimée, lorsque éclatèrent le soulèvement de Milan et la guerre de la Lombardie. Il fut aisé de voir alors combien était sage la politique de l'auteur du *Primato* et de ses amis, qui, au rebours de leurs devanciers, avaient constamment voulu subordonner les questions de liberté et d'organisation intérieure, sources de discorde, à la question d'indépendance, pour laquelle ce n'était pas trop de l'union des princes et des peuples et de la concentration de toutes les forces vives du pays. Le premier mouvement fut admirable; l'Europe crut un instant à une transformation réelle de l'esprit italien sous les dures leçons de l'expérience : courte illusion. L'éducation de ces populations, courbées sous un joug séculaire et systématiquement énervées par leurs oppresseurs, aurait eu besoin d'un plus long temps encore pour devenir complète. Pie IX l'avait dit lui-même : Il faut dix ans au moins pour que les idées politiques pénètrent chez ce peuple. Les promoteurs du mouvement libéral le sentaient bien aussi, et il n'avait pas dépendu d'eux que la guerre ne fût retardée; mais les circonstances ne

les laissèrent pas maîtres de leurs mouvemens. La révolution de février, venue trop tôt chez nous, au dire même des républicains de la veille, a été encore plus prématurée pour l'Italie, qu'elle a jetée de plein saut dans une lutte disproportionnée, avant qu'elle eût eu le temps de s'aguerrir, de recueillir et de développer ses forces. Deux ans auparavant, l'auteur des *Speranze d'Italia*, mettant courageusement à nu la plaie de son pays, avait insisté sur la nécessité de moraliser avant tout les masses pour les rendre dignes de la liberté. Il était entré sur l'éducation de ses compatriotes dans des détails pratiques qui parurent puérils à certains métaphysiciens, alors absens de leur pays, tout-à-fait étrangers à ce qui s'y passait, et qui ont toujours pensé que pour délivrer l'Italie il suffisait de lancer des harangues apocalyptiques du haut du Capitole. L'avenir décidera entre leur système et celui du publiciste piémontais, qui demandait que, sans tant de rhétorique, on enseignât à la jeunesse italienne le maniement des armes et la charge en douze temps. Ces grands citoyens sont à Rome aujourd'hui. Ils y débitent, depuis trois mois, leurs prophéties tout à leur aise, et nous n'avons pas vu les légions qui devaient sortir de terre sous les pas de ces nouveaux Pompées!

Les deux chefs du parti constitutionnel et du parti républicain se trouvaient à Paris au commencement de la guerre. M. Mazzini, peu de temps après la révolution de février, y avait fondé un club, qui, à l'instar des diverses réunions du même genre, avait la prétention de représenter la nation italienne, faisait des visites à l'Hôtel-de-Ville, drapeau en tête, et des allocutions au gouvernement provisoire, qui le haranguait avec le même sérieux qu'il eût pu employer vis-à-vis d'ambassadeurs accrédités. A un discours assez nébuleux de M. Mazzini, M. de Lamartine, on s'en souvient, répondit en félicitant hautement ces citoyens de l'Italie du généreux élan qui les poussait vers les Alpes et à la conquête de leur indépendance; mais, en même temps que notre ministre des affaires étrangères donnait de si bonnes paroles et des passeports aux révolutionnaires italiens, il faisait tous ses efforts, c'est lui qui nous l'a dit, pour retenir le roi de Sardaigne. M. de Lamartine, lui aussi, croyait-il que la parole et *l'idée* seraient plus fortes contre les Autrichiens que les soldats piémontais?

Ceux-ci étaient déjà devant Vérone, lorsque M. Mazzini transporta son club à Milan et commença à intriguer sur les derrières de l'armée italienne. Nous savons qu'avant de quitter Paris, M. Mazzini avait reçu des communications au nom du parti libéral et des constitutionnels : on l'invitait à ajourner jusqu'après la fin de la guerre toute discussion de principes qui ne pouvait être que dangereuse, et à user de son influence sur ses adhérens dans l'intérêt commun. M. Mazzini l'avait promis : il le déclara même en tête du journal qu'il fit paraître à son arrivée à Milan; mais le naturel ne tarda pas à revenir au galop. M. Mazzini est un sectaire mystique et fanatique, une manière d'Arnauld de Brescia, esclave de l'*idée*, et qui, pour obéir à l'illumination intérieure, ne craint pas de mettre pieusement le feu aux quatre coins de l'Italie. Il le prouve bien en ce moment. A Milan, il se mit tout d'abord à saper, lui l'unitaire pur, la réunion de la Lombardie avec le Piémont. Les communes lombardes, consultées par voie de scrutin, avaient déclaré leur adhésion avec une admirable unanimité : c'était un grand acte de sagesse politique; mais le suffrage universel ne fait pas toujours les affaires des rhéteurs. M. Mazzini et ses

adhérens contestèrent la légalité de ce vote : suivant eux, l'union ne pouvait être décrétée que par une assemblée constituante des députés de la Lombardie et du Piémont réunis à Milan. Sur ce thème, *l'Italia del Popolo* fonda une longue et artificieuse polémique, qui n'eut malheureusement que trop d'influence sur les désastres du mois d'août. Au lieu de s'organiser et d'aller au feu, la jeunesse milanaise passa son temps à écouter les bavardages des coryphées républicains, à disserter sur l'excellence du système unitaire comparé au système fédératif, et à tonner contre l'ambition du roi Charles-Albert. Grace à ces controverses dignes du Bas-Empire, il n'y eut bientôt plus à discuter ni à statuer sur l'annexion. Nous n'avons pas à raconter ici la malheureuse fin de la campagne de 1847; notre intention est seulement d'indiquer le rôle que jouaient alors ceux qui ont soulevé l'Italie contre ses princes, sous prétexte que ceux-ci n'étaient pas assez bons patriotes. Quand M. Mazzini vit la déroute de l'armée piémontaise, croyant apparemment, suivant son expression, que la guerre des rois était finie et que celle du peuple allait commencer, il jeta sa plume et son journal, et saisit le mousquet. Un aventurier qui avait guerroyé à Montevideo, et qu'on renommait en Italie pour sa capacité militaire, venait d'arriver à Gènes et formait, depuis quelque temps, une légion qui, par parenthèse, n'a jamais paru en ligne nulle part : c'est probablement la raison qui poussa M. Mazzini à s'y enrôler. M. Mazzini se proclama bruyamment *milite di Garibaldi;* puis, comme Radetzky s'approchait, le grand-prêtre de l'*idée* vint à penser que, s'il lui arrivait malheur, le peuple et la postérité pourraient bien lui demander un compte sévère de son imprudence. Il crut que son premier devoir était de se réserver pour des jours meilleurs : sans prendre congé de son capitaine, il se sauva à Lugano et s'enfonça ensuite dans les montagnes de la Suisse, d'où il envoya, quelque temps après, un souvenir à ses amis, sous la forme d'une petite brochure intitulée : *Ai Giovani, Ricordi,* di Giuseppe Mazzini.

Quels pouvaient être ces *souvenirs* que l'intrépide soldat de Garibaldi adressait à la jeunesse italienne du fond de sa retraite? Ce n'étaient pas sans doute les récits des périls partagés avec elle. Aussi se gardait-il bien de toute allusion trop directe aux derniers événemens. Son livre, aux trois quarts rempli, suivant son habitude, de pompeuses dissertations sur les principes éternels qui président à la vie et à la mort des peuples, et d'autres thèses métaphysiques aussi hors de propos, n'avait d'autre but que de prouver aux Italiens que s'ils avaient été battus par les Autrichiens, c'était uniquement pour n'avoir pas su, avant de marcher à l'ennemi, se débarrasser de leurs princes, pour avoir entrepris une *guerre royale* au lieu d'une *guerre du peuple,* leur prédisant une semblable déroute tant qu'ils persisteraient à se livrer aux *modérés, réformateurs pratiques, sages,* qui n'étaient que les hommes d'un temps de turpitude! La conclusion était une attaque violente contre ces *traîtres* modérés qui avaient eu la malveillance de discréditer et de combattre la politique de la *jeune Italie,* et dont tous les efforts tendaient, depuis plusieurs années, à corrompre, affaiblir et démoraliser le peuple. Grace à leurs intrigues, les glorieuses traditions de 1820 et 1831 étaient reléguées dans l'oubli, l'ame de la nation était énervée, et le lion populaire se trouvait muselé au profit des rois et des aristocraties. Le lion populaire est une image dont abuse fort l'éloquence démagogique par tous pays, et qui fait toujours son effet. Elle ne pouvait manquer en cette circon-

stance d'être agréable aux Italiens empressés de rejeter sur tout autre que sur eux-mêmes la responsabilité de leurs désastres. M. Mazzini, comme tous ceux de son école, se montrait prodigue des plus fades adulations à la foule, et, pour justifier ses flagorneries révolutionnaires, ne craignait pas de démentir et de dénaturer des faits accomplis à la face de l'Italie entière; il osait insulter avec une audace peu commune des hommes qui, après avoir soutenu des luttes pour la liberté, étaient allés verser leur sang en Lombardie et pansaient de glorieuses blessures alors que M. Mazzini les traitait de *Machiavels d'antichambre*.

L'un d'eux, M. d'Azeglio, lui avait répondu d'avance dans une brochure qui parut au même moment que celle de M. Mazzini (1). Ce fut une heureuse coïncidence que celle qui mit en regard des emphatiques déclamations et des philippiques outrées de l'écrivain radical le langage simple et pratique, la droite et saine raison de l'un des plus illustres défenseurs du principe constitutionnel. Homme d'action en même temps que publiciste distingué, M. le marquis d'Azeglio s'est constamment montré sur la brèche depuis l'origine; en toutes circonstances, il a soutenu les vraies doctrines libérales contre les excès en sens contraire de la réaction et de la démagogie. On l'a vu tour à tour, et avec un zèle infatigable, plaider la cause des réformes auprès du pape Pie IX et du roi Charles-Albert, puis lutter de toute la force de sa popularité et de son bon sens contre les exaltés de Florence et de Rome, alors qu'un grand nombre de ses propres amis ne voyaient encore dans l'agitation populaire qu'un moyen plus prompt de mettre l'Italie en possession de ses libertés constitutionnelles. Son esprit sagement progressif, impartial, précis et tout français, l'a préservé à la fois des découragemens auxquels s'est abandonnée l'ame noble et élevée de M. le comte Balbo, comme aussi des écarts de l'impétueux auteur du *Primato*. En un mot, M. d'Azeglio est resté la personnification la plus exacte de l'école libérale modérée, et son opinion a, en Italie, toute la valeur d'un programme politique. La brochure *Craintes et Espérances* était donc un manifeste opposé à un manifeste.

Comme si tout se fût réuni pour établir un piquant et complet contraste entre les deux ouvrages et les deux hommes, jamais peut-être la verve et la logique incisive qui caractérisent M. d'Azeglio ne s'étaient fait jour en une phrase plus mordante, plus correcte, plus concise (qualité rare chez les Italiens). Sa prose limpide et spirituelle, d'un tour qui rappelle Paul-Louis Courier, devait avoir facilement raison des périodes amphigouriques de M. Mazzini. Enfin, pour dernier trait, les circonstances dans lesquelles se trouvait chacun des deux écrivains donnaient lieu à des rapprochemens fort peu avantageux pour l'honneur de la république dans la personne de son chef. La retraite de M. Mazzini à Lugano avait scandalisé les Italiens, peu difficiles néanmoins en fait de courage; personne n'ignorait au contraire que M. d'Azeglio avait fait la campagne en Vénétie avec le général Durando, qu'il avait eu la jambe fracassée par une balle à Vicence en défendant le Monte Berico avec deux mille hommes seulement contre douze mille Autrichiens, et qu'il n'était point encore guéri de cette grave blessure au moment où il écrivait. Aussi M. d'Azeglio avait-il qualité pour demander compte aux républicains de la conduite tenue par eux durant la guerre, et des

(1) *Timori e Speranze*, di Massimo Azeglio.

exploits qu'ils avaient accomplis pour la cause nationale. Exploits de clubs et de cafés, lâches intrigues contre des gens placés sous la mitraille, tout le bilan de la campagne des mazziniens était tracé d'une plume vigoureuse; puis, animé d'une patriotique indignation contre les sophistes qui, pour capter la popularité, abusaient grossièrement l'Italie sur ses véritable forces, M. d'Azeglio s'écriait: « Après que l'armée piémontaise, plus ou moins soutenue par les contingens de Rome et de la Toscane, munie d'artillerie et régulièrement organisée, a dû céder le terrain, les organes de la république viennent nous dire : La guerre des rois est finie, la guerre des peuples commence! Que répondre à des hommes qui osent tenir un semblable langage, à des hommes qui, après tout ce qui vient de se passer, comprennent de la sorte la question italienne et connaissent si peu le malheureux peuple qu'ils prétendent conduire? Certes, c'est une dure et amère chose pour moi, comme pour tout Italien, que d'avoir à dévoiler aux yeux du monde entier les plaies de ma nation, d'autant plus que je suis persuadé que ce n'est point à elle, mais aux anciens systèmes de gouvernement, que l'Italie en est redevable; mais comme il est utile, indispensable de connaître la vérité, de se rendre compte du pratique et du possible, j'aurai la force de rechercher des preuves désolantes, et, à ceux qui ont prononcé cette phrase, je demanderai : Croyez-vous vraiment, sincèrement, que notre peuple se lèvera en masse pour vaincre l'armée autrichienne? »

Dans un *post-scriptum* ajouté à sa brochure, M. Mazzini n'hésita pas à répondre à cette question : « Oui, je crois vraiment, sincèrement, que notre peuple se lèvera en masse. » Le croit-il encore aujourd'hui? Les Piémontais ont été écrasés à Novare, et non-seulement pas un homme n'a bougé à Rome et à Florence, mais les Lombards eux-mêmes sont restés immobiles dans leurs villes évacuées par les garnisons autrichiennes! Qui connaît mieux les Italiens, de Radetzky, de M. d'Azeglio, ou de M. Mazzini?

M. d'Azeglio ajoutait : « Le peuple italien, que les gouvernemens passés ont systématiquement tenu éloigné de toute idée politique, n'a pas conscience de ses droits, encore moins de ses devoirs. L'instruction politique du peuple, je veux dire de la masse, de 90 pour 100 de la population, se bornait, hier encore, à savoir qu'il y avait d'un côté un pape et des princes, de l'autre une Autriche, sorte de pouvoir mystérieux dont la main, partout cachée, se faisait partout sentir, une sorte de *Deus ex machina.* En face du pape et de l'Autriche, jacobins, francs-maçons, carbonari, se présentaient aux imaginations effarées entourés de toute l'épouvante qu'inspire aux enfans l'approche de l'ours ou de la sorcière. Le vulgaire voyait les deux partis continuellement en lutte. Pour lui, les francs-maçons n'avaient d'autre but que d'égorger les prêtres et le pape en l'honneur du diable leur chef. Le pape ne songeait qu'à envoyer en enfer les francs-maçons pour la plus grande gloire et le profit de la sainte église, et, sur l'arrière-plan, l'Autriche apparaissait pour décider la question en faveur du pape et mettre le diable en fuite quand la victoire menaçait de se déclarer pour celui-ci. Voilà à quoi se réduisait la politique du vulgaire. D'Italie, de nationalité, d'indépendance, il n'était nullement question.

« Nous avions voulu faire l'éducation de ce peuple avant de le lancer dans les grandes entreprises. La *jeune Italie,* au contraire, prétend le jeter de plein saut dans la république. Pour moi, ajoutait l'auteur avec une raison parfaite, ce

n'est pas la république en elle-même que je redoute, je ne la crois pas possible ou au moins durable en Italie, mais c'est le despotisme et peut-être les Croates qui sont au bout. »

En plus d'une circonstance, M. d'Azeglio s'est montré bon prophète. Cette fois encore l'événement ne lui a que trop donné raison. L'entreprise de M. Mazzini a eu pour premier résultat d'amener les Croates à Turin; demain peut-être les verrons-nous à Rome. Dieu veuille que les *craintes* de M. d'Azeglio ne se réalisent pas dans toute leur étendue! Portant son regard au-delà de l'Italie et sur l'état général de l'Europe, M. d'Azeglio voit dans la situation actuelle le germe de graves périls pour l'avenir. La question, selon lui, est nettement posée entre l'Orient uni, compact, discipliné, et l'Occident divisé, affaibli par la discorde. L'issue de la lutte ne saurait être douteuse. Tout ce qui abhorre le désordre et la licence sera pour les Cosaques, et au milieu du conflit périra la vraie liberté. « Il me semble, dit-il, que la république travaille aujourd'hui de toutes ses forces au rétablissement de la monarchie, je ne dis pas seulement de la monarchie constitutionnelle, mais de la monarchie pure, voire du despotisme! La terreur et l'échafaud de 93 effrayèrent-ils l'Europe autant que le parti qui a été vaincu sur les barricades de juin? J'en doute fort. En 93, il n'était question que de la tête; en 1848, c'est du foyer, du toit héréditaire qu'il s'agit de déclarer illégal, de la famille qu'on veut proclamer un abus, une tyrannie. Cette république travaille pour quiconque saura rassurer la propriété et la famille; elle travaille pour les rois absolus. »

C'est parce qu'il est sincère partisan de la liberté, que M. d'Azeglio se prononçait si nettement contre la république. Néanmoins, tout en la combattant avec vigueur, il montrait, il faut en convenir, un peu trop de sécurité à l'endroit de son établissement. Il ne croyait pas le danger si prochain qu'il l'était en réalité. Sans doute la république n'avait pas de raison d'être en Italie, sans doute elle était antipathique à l'immense majorité de la nation; mais tout n'est-il pas possible à une poignée d'hommes audacieux au milieu d'un pays qui s'abandonne, et n'est-il pas à craindre que la même torpeur inerte qui se l'est laissé imposer ne s'oppose de long-temps à ce qu'on la renverse? Il y avait à Rome, en Toscane, en Piémont, une majorité immense qui pensait comme M. d'Azeglio, qui trouvait ses paroles les plus raisonnables du monde et n'avait pas le moindre penchant pour M. Mazzini. Cette majorité cependant a subi M. Mazzini à Rome et en Toscane; peu s'en est fallu qu'elle ne fût débordée en Piémont. Cette majorité était au pouvoir, elle était maîtresse des assemblées; la force semblait être entre ses mains, et pourtant on l'a vue se fondre en quelque sorte instantanément et disparaître presque sans combat. Où donc était alors cette phalange d'écrivains et de publicistes qui jusqu'à cette époque avaient dirigé et soutenu l'opinion publique avec un si parfait accord? Qu'étaient devenus les chefs naguère encore si écoutés de l'école libérale? Par quelle fatalité s'étaient opérées cette décomposition soudaine des partis, cette espèce de confusion des langues dans toute l'Italie après l'armistice Salasco? Nous venons de montrer M. d'Azeglio aux prises avec la *jeune Italie;* il combattait à peu près seul. Parmi ses anciens amis politiques, les uns avaient passé par les affaires, et, sortis du pouvoir, s'enveloppaient de cette espèce de dignité et d'inaction qui suit la remise d'un portefeuille. D'autres, mécontens de voir la guerre suspendue et la

conquête de l'indépendance ajournée, inclinaient vers la portion exaltée du parti, laquelle se montrait alors très ardente à dénoncer la mollesse des gouvernemens et à demander qu'on tentât de nouveau le sort des armes. Pour le malheur de la cause, M. Gioberti se trouvait avec eux.

M. Gioberti a commis à cette époque une grave erreur, nous ne craignons pas de le dire, malgré l'admiration que nous professons pour lui, et précisément surtout à cause de l'estime, s'il se peut plus grande, que nous a inspirée la courageuse fermeté avec laquelle il est revenu sur ses pas. Parti de Paris peu après M. Mazzini, M. Gioberti fut reçu avec acclamations par l'Italie enthousiasmée; le voyage qu'il fit à Milan, Gènes, Florence, Rome et Bologne, fut un véritable triomphe. Sa popularité était immense alors, et s'il eût voulu faire la résistance qu'il a tentée plus tard, il est probable qu'il eût dominé la situation. Pour cela, il lui eût fallu, ce nous semble, nonobstant de légères dissidences, s'unir étroitement à ses anciens amis, aux *conservateurs* du parti libéral. Il se fût aidé de leur dévouement et de leurs conseils, qui ne pouvaient certes lui être suspects, et, de son côté, il les eût soutenus de son influence, encore intacte. Au lieu de suivre cette voie, M. Gioberti fit alliance avec les exaltés, avec le parti de la guerre immédiate. Était-ce pour ménager sa popularité? On eût pu le croire alors; mais la suite a montré que M. Gioberti en savait faire bon marché et avait l'esprit assez haut pour la sacrifier sans regrets à ses convictions. Esprit ardent et absolu en toutes choses, l'auteur du *Primato* pensait alors que la guerre devait être poussée à outrance, et, mécontent de voir les modérés opposer des délais à la reprise des hostilités, il s'éloigna d'eux sans se demander si l'ardeur intraitable que montraient ses nouveaux amis pour la guerre prenait sa source dans un vrai et sincère patriotisme, ou si ce n'était qu'une simple poursuite de portefeuilles.

Quoi qu'il en soit, la question de la guerre immédiate fut dès-lors posée entre les partis. Ceux qui repoussaient la guerre, au moins momentanément, passèrent pour mauvais patriotes, quels que fussent les gages antérieurs qu'ils avaient donnés; ces réactionnaires reçurent le surnom de *codini* (porte-queue, perruques), lequel a eu une aussi grande vogue en Italie que l'épithète infiniment moins pittoresque inventée en France. Par contre, les libéraux avancés s'intitulèrent *démocrates;* ils demandèrent la création de ministères démocratiques, et ils entrèrent de plus en plus dans cette voie dangereuse dont il semble que l'exemple de ce qui s'était passé chez nous eût dû les écarter. Là, comme ici, c'est une gauche imprévoyante qui a amené la république. Comme pour compléter la parodie, en Italie aussi, le tour s'est fait à l'aide d'un mot sacramentel : nous avions crié : *Vive la réforme!* ils ont crié : *Vive la constituante!* sans y voir plus clair que la garde nationale du 23 février.

En Italie, on a constamment et essentiellement besoin de crier quelque chose. Après avoir depuis deux ans successivement acclamé la réforme, la ligue, la constitution, Pie IX (hélas!) et tous les souverains, même le roi de Naples un instant, la mode était venue de crier *vive la constituante!* La constituante de quoi? A coup sûr, les clubistes en plein vent de Gènes et de Livourne, pas plus que les fortes têtes du *Circolo romano,* n'auraient su le dire. Était-ce une convention unitaire, une diète fédérale, ou simplement une assemblée élue dans chaque état pour élaborer une constitution particulière? C'était un peu de tout cela. Jamais expres-

sion plus ambiguë ne se prêta à des interprétations plus diverses. Elle avait été habilement choisie et exploitée à Milan par M. Mazzini. La constituante ne s'appliquait, disait-il alors, qu'aux seules provinces lombardes et vénitiennes et à la question de l'annexion. Nous avons vu comment cette proposition intempestive, en divisant les esprits et en préparant en partie la défaite des Piémontais, avait obtenu le résultat souhaité par les républicains, celui de rendre impossible la formation du royaume de la Haute-Italie. De Milan le mot circula à Gênes, à Livourne, à Florence, comme tant d'autres qui avaient successivement servi à agiter la foule inintelligente. Les *reduci* le rapportèrent à Rome, où ils venaient faire le coup de fusil contre les cardinaux et les *monsignori*, ce qui était plus sûr et non moins glorieux que contre les Croates. Les Génois, les Pisans pensèrent que, s'ils n'avaient pas chassé les barbares, la faute en était aux soldats piémontais et surtout à l'absence d'une constituante. Chacun alors de demander une constituante.

Ce qui est vraiment curieux, c'est l'incroyable quiproquo qui s'introduisit à l'aide de ce mot. Nous ne savons s'il en faut faire honneur au hasard ou à M. Mazzini. Si c'est à ce dernier, il témoigne d'un génie très inventif et d'une fourbe peu commune. Il eût été difficile de mieux brouiller les cartes. En effet, on se mit d'abord, pour suivre la mode probablement, à appeler constituante l'ancienne ligue proposée dans le *Primato* et les *Speranze*, le projet de confédération d'états poursuivi depuis long-temps par les libéraux, et sur lequel, à un grand nombre d'ouvrages remarquables, M. Vieusseux de Florence vient d'ajouter une brochure fort intéressante intitulée : *Frammenti sull' Italia nel* 1822. Cette constituante était celle de M. Gioberti, le promoteur de la fédération. Pourquoi ne lui avait-il pas conservé son nom primitif, beaucoup plus clair, et qui en exprimait mieux la nature? Il y avait ensuite la constituante de M. Mamiani, sorte de parlement destiné à donner une constitution à l'état romain, puis celle de M. Montanelli, qui voulait, de son côté, réorganiser la Toscane, non sans quelque arrière-pensée d'unitarisme. Quant à M. Mazzini, il gardait encore dans sa poche sa constituante à lui, le rêve de toute sa vie, la convention italienne au Capitole, dont il avait essayé, ainsi que nous l'avons dit, d'établir une première succursale à Milan. Pour le moment, Léopold et Pie IX étant sur le trône et M. Rossi ministre, il n'y avait pas trop moyen, pour le chef de la *jeune Italie*, d'approcher du Capitole. Il lui fallait des noms moins compromis que le sien pour lui frayer la voie. « Ne craignons pas, écrivait-il à ses disciples, ne craignons pas d'employer à l'œuvre sainte de profanes initiateurs. Quand l'instrument a fait son service, on le rejette. Leur tâche accomplie, remplacez-les par d'autres jusqu'à l'heure venue. » C'est de la haute politique, comme on voit. Dans le désarroi où se trouvait le parti constitutionnel, la *jeune Italie* sut recruter ses initiateurs. A Rome, elle donna ce rôle à M. Mamiani; à Florence, à M. Montanelli; en Piémont enfin, au ministère démocratique que M. Gioberti fit éclore sous son aile.

II. — RÉVOLUTIONS DE FLORENCE ET DE ROME.

C'est par la Toscane qu'on commença. Les radicaux avaient jeté leur dévolu sur cette portion de l'Italie. Ils avaient décidé d'en faire leur base d'opérations pour républicaniser le reste de la péninsule. Ils avaient bien raison. Bien que la Toscane soit le pays le moins propre au régime républicain et qu'une tentative de réforme des institutions fondamentales y fût un non-sens, puisque, depuis plus de quatre-vingts ans, le principe démocratique y a été introduit et appliqué dans toute sa largeur, la *jeune Italie* y devait avoir beau jeu. Dans cette douce contrée, où chacun laisse faire et ne songe qu'à éviter la lutte, l'avantage devait rester à la première volonté obstinée qui se rencontrerait. Il s'en trouva une dans la personne de M. Guerrazzi. M. Guerrazzi est un avocat qui, depuis une année, n'avait d'autre occupation que d'ameuter la populace de Livourne et de terrifier à tout propos le gouvernement du grand-duc par des manifestations soi-disant nationales dont nous pouvons apprécier la force, nous qui savons comment s'organisent les manifestations; mais à Florence on n'osait guère regarder en face cet épouvantail. Livourne était considéré comme un vrai volcan, et M. Guerrazzi comme un homme indomptable. Une seule fois cependant l'avocat exalté trouva son maître. Un des ministres du grand-duc, le comte Serristori, ancien soldat de l'empire, pensa que le monstre n'était peut-être pas si terrible de près que de loin. Il alla droit à lui avec quelques compagnies de soldats, balaya les rues de Livourne, saisit M. Guerrazzi avec quelques autres boute-feux et les envoya immédiatement dans les casemates de Porto-Ferrajo. Par malheur, tous les ministres toscans n'avaient pas la même décision que M. Serristori, et quand le gouvernement du grand-duc s'est retrouvé en face de M. Guerrazzi, il n'a pas su imiter ce salutaire exemple.

Il est douteux cependant que M. Guerrazzi, assisté de ses Livournais, eût réussi, ainsi qu'il est arrivé, à se faire accepter pour ministre par le faible Léopold. Il eut le bonheur de trouver un auxiliaire précieux dans M. Montanelli. Nous avons eu souvent occasion de parler de M. Montanelli. Ce jeune professeur de l'université de Pise, catholique et patriote ardent, eût mieux fait, pour sa gloire, de rester sur le champ de bataille de Curtatone, où il s'était conduit en héros et tomba grièvement blessé aux mains des Autrichiens. Il eût emporté avec lui une renommée sans tache et les regrets unanimes de tous ses compatriotes, qui l'aimaient pour ses qualités personnelles autant qu'ils l'estimaient pour son talent. M. Montanelli, pour s'en convaincre, n'a qu'à relire les oraisons funèbres qui parurent dans tous les journaux, après que le bruit de sa mort se fut accrédité. Malheureusement pour lui il en réchappa, et, rendu à la liberté, après une courte captivité à l'hôpital militaire de Mantoue, il revint en Toscane, où la courageuse conduite qu'il avait tenue accrut encore le prestige dont l'entourait auparavant son éloquence. Flatté des ovations dont il était l'objet, M. Montanelli fit des harangues sur la grande place de Livourne; il eut un grand succès de rhétorique, de jeunesse et d'enthousiasme, et en considération de sa popularité le gouvernement ne crut pouvoir mieux faire que de le nommer gouverneur de cette cité embarrassante. On espérait que ce choix serait agréable aux Livournais, et l'on se confiait en même temps à l'honnêteté de M. Montanelli. Nous

ne voudrions pas dire que celle-ci fit défaut; nous aimons mieux croire qu'il éprouva cette déplorable hallucination qui fait voir aux Barbès de tous les pays le peuple souverain sous la figure de quelques centaines d'émeutiers. M. Montanelli eût cru forfaire à ses devoirs de patriote, s'il eût méconnu la volonté du peuple exprimée par les comparses habituels de M. Guerrazzi : il aima mieux manquer complétement à ses devoirs d'administrateur et, à la première émeute, tandis que le peuple s'emparait tranquillement de la ville au cri de *vive la constituante!* M. Montanelli prenait le chemin de fer et allait à Florence présenter les vœux de ses administrés. Le grand-duc, toujours d'après le même système, renvoya son ministère, et, après quelques jours d'hésitation, finit par se livrer aux exaltés, espérant peut-être qu'après qu'il leur aurait tout donné, ceux-ci ne demanderaient plus rien. En cette circonstance, le grand-duc ne fut pas soutenu comme il aurait dû l'être par le parti libéral, qui se trouvait parfaitement en mesure de composer un nouveau cabinet. Le *centre gauche* de l'assemblée toscane eût pu, avec un peu de résolution, prendre en main les affaires que lui abandonnait le ministère Capponi. Ce n'est qu'en désespoir de cause, et après s'être adressé à MM. Salvagnoli, Ricasoli et leurs amis, que le grand-duc se détermina à accepter le ministère démocratique. Les modérés, pour expliquer leur manque de cœur, ont allégué qu'il valait mieux user aux affaires le parti exalté; mais ils comptaient sans la *jeune Italie,* dont les exaltés n'étaient que les initiateurs.

M. Guerrazzi, qui dans toute cette affaire avait joué le rôle de souffleur, prit sa part du butin. En homme habile, il laissa à son collègue Montanelli les affaires extérieures et la présidence du conseil, et, visant au solide, il s'adjugea le ministère de l'intérieur. Une fois au pouvoir, il n'a plus songé qu'à s'y maintenir, et, comme il arrive en pareil cas, il a mis à le défendre la même ténacité qu'il avait employée à l'attaquer. Sa première pensée a été pour ses amis les Livournais. De peur qu'ils ne s'avisassent de recommencer contre lui les manœuvres auxquelles il les avait si bien dressés, le nouveau ministre, peu de temps après son installation, sur l'annonce d'un commencement de rumeur populaire, leur adressa une proclamation laconique et du tour le plus original, dans laquelle il les engageait à se bien conduire et à se rappeler que qui casse les verres les paie. Les Livournais se le sont tenu pour dit. Si le gouvernement provisoire qui a succédé au grand-duc s'est soutenu jusqu'à présent, il est certain qu'il le doit à l'énergie de M. Guerrazzi. Récemment, celui-ci est parvenu à se débarrasser d'un *circolo nazionale,* club de démagogues qui, à l'instar de celui de Rome, gouvernait tyranniquement et imposait ses volontés au gouvernement. M. Guerrazzi, plus fourbe qu'eux tous, les a divisés; puis, quand il a cru le moment propice, il s'est tout à coup tourné du côté de la garde nationale, a fait appel aux bons citoyens et les a expulsés. Petit à petit il s'est débarrassé de ses anciens complices en leur donnant des missions à l'extérieur. Évidemment, ce Cromwell au petit pied a un remarquable instinct politique et une valeur bien supérieure à son mystique associé, Montanelli. Celui-ci, homme à principes et fanatique, pousse une idée jusqu'à ses dernières conséquences. Après s'être montré partisan et admirateur de Pie IX jusqu'à l'exaltation, il a fait alliance avec l'école anti-catholique de Mazzini, dès qu'il s'est avisé que la papauté était un obstacle à l'unitarisme. Il est impossible que M. Montanelli, avec de pareilles ten-

dances, bien qu'elles ne fussent pas encore très prononcées, ait pu accepter loyalement le portefeuille que lui donnait le grand-duc. Nous ne répondrions pas, au contraire, que M. Guerrazzi ne se fût déterminé à rester un bon et fidèle ministre de Léopold, car il ne peut se dissimuler que l'absorption de la Toscane par Rome, et, plus tard, dans une grande république italienne, ne soit de nature à amoindrir singulièrement sa position personnelle. Or, avant tout, pour lui, il s'agit de gouverner. Aussi ne se montre-t-il pas très pressé aujourd'hui d'abdiquer sa dictature pour aller rejoindre M. Mazzini à Rome.

Le programme politique imposé par M. Montanelli au grand-duc se résumait en deux mots : la guerre et la constituante. Le ministère démocratique n'était point encore bien fixé sur la portée du second article. En effet, en même temps qu'il organisait des élections nouvelles sur la base du suffrage universel et préparait une constituante pour la Toscane, il était encore question à Florence d'un projet de diète fédérale rédigé par l'abbé Rosmini à Rome, d'après les principes de M. Gioberti, et qui devait réunir dans une ligue offensive et défensive le pape, le roi de Sardaigne et le grand-duc. Ce projet avait même été accepté par le gouvernement toscan au commencement du mois de novembre, quoi qu'en ait pu dire M. Montanelli dans son discours du 22 janvier, et il est certain que des propositions simultanées, faites peu après cette époque par les ministères Rossi et Pinelli, avaient été prises en considération. Ce n'est que trois mois après que M. Montanelli a présenté son projet de constituante unitaire. Dans cet intervalle, la révolution s'était accomplie à Rome.

A Rome, les plans de la *jeune Italie* rencontraient un plus solide obstacle que ne pouvait l'être le ministère Capponi, qu'elle venait de renverser. Un homme d'une vaste intelligence et d'une fermeté à toute épreuve couvrait à lui seul la papauté. On l'attaqua à l'italienne. Les mazziniens montrèrent qu'ils n'avaient pas dépouillé toutes les vieilles traditions. M. Rossi tombé, et c'est la plus belle oraison funèbre qu'on pût lui faire, tout s'écroula après lui. En vain M. Mamiani espéra-t-il contenir le flot qu'il avait, pour sa part, contribué à grossir. Nous avons sous les yeux deux lettres (1) que M. Mamiani a fait imprimer, et dans lesquelles il s'efforce de justifier la conduite qu'il a tenue et les événemens accomplis pendant son passage au ministère. L'une est adressée à ses électeurs, l'autre au saint-père. Il ressort clairement de cette brochure que M. Mamiani n'a jamais eu la pensée de détrôner Pie IX, mais qu'il a laissé les événemens prendre une tournure telle que la chute du pape en devait être la conséquence inévitable. Qu'importent, dans ce cas, les regrets et les apologies? M. Mamiani est, dit-il, toujours resté constitutionnel et partisan de l'union fédérale des états italiens. Il a quitté le pouvoir quand il a vu apparaître la constituante unitaire, c'est-à-dire la république. Il n'en est pas moins vrai que lorsqu'il est arrivé de Gènes à Rome, après les attentats du 15 et du 16 novembre, et qu'il s'est assis à la place teinte du sang de M. Rossi, quand il a accepté le ministère contre le vœu formellement exprimé par Pie IX, quand il l'a gardé malgré la protestation de Gaëte du 27 novembre, laquelle invalidait formellement tout ce qui s'était passé à Rome depuis le 16, M. Mamiani faisait acte de révolutionnaire. S'il voulait sauver son souverain, comme il le dit, que n'imitait-il l'abbé

(1) *Due Lettere di Terenzio Mamiani.* Roma, 1849.

Rosmini, qui a refusé de tremper dans toute cette affaire? Que n'allait-il à Gaëte, avec ses amis, faire contre-poids à l'influence des rétrogrades qui entouraient Pie IX, et qui l'ont si détestablement conseillé? Comment ne voyait-il pas qu'en restant à Rome, il donnait gain de cause à l'insurrection, et que son ministère démocratique n'était qu'une transition ménagée par les mazziniens, qui ne pouvaient se montrer tout d'un coup, et qui comptaient bien ne laisser à cet autre initiateur que tout juste le temps nécessaire pour préparer la population à leur avénement? Ainsi ont-ils fait. Six semaines après, M. Mamiani était démonétisé, et le bruit des ovations qui l'avaient accueilli à son arrivée n'était pas encore éteint qu'il pouvait déjà lire dans un journal italien son épitaphe ainsi conçue : « Le comte Mamiani est tombé, et, par bonheur pour l'Italie, il a perdu tout prestige avec l'éclat de cette réputation usurpée qui avait ébloui le peuple romain dans un moment solennel. Nous avions prévu ce résultat, lorsque nous avons appris son élévation et celle de Sterbini. Mamiani et Sterbini viennent de passer dans la classe des libéraux renégats. Nous ne connaissons pas de fléau plus grand pour notre Italie renaissante; mais la révolution est comme le vent qui sépare le bon grain de la paille. C'est donc un bonheur pour le peuple romain et pour l'Italie que le naufrage politique de ces deux doctrinaires ambitieux, Pietro Sterbini et Terenzio Mamiani. Espérons que du milieu du peuple un Gédéon se lèvera, un tribun qui du haut du Capitole fera appel à l'Italie, une voix qui fera reconnaître les antiques merveilles et laissera le monde dans la stupeur. »

Des deux renégats anathématisés dans les périodes bibliques que nous venons de citer, il en était un pourtant qui trouva grace devant les clubs de Rome, ce fut M. Sterbini. On le jugea encore assez pur pour faire partie du ministère de la junte suprême. Quant au Gédéon annoncé, il ne paraissait pas encore; les temps n'étaient point venus apparemment; mais il lançait ses lieutenans dans toutes les directions pour achever de lui préparer les voies. Ils étaient une cohorte de deux ou trois cents agitateurs qui se portaient d'une ville à l'autre, et, comme une troupe ambulante, jouaient successivement dans chacune la même parade démagogique, fondaient un *circolo* ou club central, puis allaient chercher fortune ailleurs. C'est ainsi que nous retrouvons à Rome, à Florence, les mêmes noms qui ont figuré à Gènes, à Milan, quelques mois auparavant : un de Boni, un Cernuschi, un la Cecilia, et d'autres aussi obscurs, car la *jeune Italie* n'a encore rien produit, si l'on excepte son chef. Le *prode* Garibaldi suivait avec sa bande de condottieri pour prêter main-forte à ces nouveaux apôtres qui allaient semant la parole et se mettant en rapport avec les frères des divers pays. Pendant ce temps, la majorité immobile, disons mieux, les neuf dixièmes de la population regardaient avec stupeur passer ces saturnales. On peut s'indigner contre une pareille apathie; mais que dire de l'ignorance ou de la mauvaise foi de prétendus hommes d'état qui osent bien démander à la France de protéger de tels excès sous le pompeux prétexte de la volonté du peuple? Le suffrage universel, appliqué à Rome et en Toscane, leur a fourni un argument spécieux; mais qui ignore qu'en Toscane le suffrage universel est une chose illusoire? Qui donc s'y dérangerait pour aller voter à moins que le curé du lieu ne lui en fasse une obligation? De même dans l'état romain. Là

d'ailleurs un empêchement véritable y a été apporté par l'excommunication papale, mesure absurde, à quelque point de vue qu'on se place pour la juger.

Il n'est personne qui n'ait été frappé de la marche impolitique qu'a suivie Pie IX depuis le jour où il a perdu M. Rossi. Ce crime, accompli presque sous ses yeux, frappant tout d'un coup d'horreur l'ame de ce saint pontife, semble avoir fait naître dans sa conscience des remords sur l'initiative prise par lui d'une liberté qui devait aboutir à de tels excès. Toujours est-il qu'à partir du 16 novembre, il a cru devoir suivre des conseils qui ne pouvaient être plus funestes. Sa fuite à Gaëte, première faute, ses protestations tardives, cette bulle d'excommunication, véritable non-sens dans la circonstance et à notre époque, enfin la demande récente qu'il vient de faire d'une intervention combinée entre la France, l'Autriche, l'Espagne et Naples, tout nous le montre obéissant à une influence désastreuse pour ses intérêts et pour ceux de la papauté. Le cardinal Antonelli, son ministre actuel, est un homme de talent, mais sans autre principe politique que l'intérêt de son ambition. Quand le vent était aux réformes et que le pape en prenait l'initiative, monsignor Antonelli faisait du libéralisme; dès qu'il a eu le chapeau, il s'est montré plus réservé. Aujourd'hui le voilà bien près des traditions de l'époque de Grégoire XVI. Serait-ce parce qu'il sent revenir l'ascendant de l'Autriche?

La seule, la vraie politique du pape dans la situation où l'avait placé l'attentat du 16 novembre, c'était, tout en quittant Rome pour mettre à couvert sa personne et la majesté de sa couronne, de ne point abandonner ses états, afin de marquer un point de ralliement à ceux qui lui restaient fidèles, et de ne pas fournir de prétexte aux esprits irrésolus et aux dévouemens douteux qui, avec M. Mamiani, sont restés à Rome, par devoir, disaient-ils, et pour veiller au salut public. Établi à Civita-Vecchia ou à Ancône, sous la protection d'une escadre française que le gouvernement du général Cavaignac était tout disposé à lui accorder, du moment qu'il ne s'agissait que de pourvoir à sa sûreté personnelle, à Bologne même, où un commencement de réaction s'était manifesté en sa faveur à la voix de trois députés courageux, MM. Minghetti, Bevilacqua, Banzi, Pie IX eût appelé à lui le sacré collége, tous les hauts fonctionnaires et les membres du gouvernement, enfin transporté le siége de l'assemblée hors de Rome. S'il fallait en venir à de nouvelles élections, au lieu d'anathématiser, comme il l'a fait, ceux qui pouvaient lui apporter un vote favorable, il eût dû plutôt leur en faire une obligation et un devoir de conscience, et, puisqu'on l'y forçait, retourner contre ses ennemis l'arme du suffrage universel. Le suffrage universel est le seul élément de conservation qui reste aujourd'hui dans l'ordre politique, et l'on ne peut douter qu'il ne lui eût été favorable.

Loin de là, Pie IX n'a pas soutenu ses partisans, il a laissé s'évanouir les essais de résistance, et le champ est resté libre à la *jeune Italie*. Ce n'était pas le gouvernement révolutionnaire de MM. Mamiani, Sterbini, Muzzarelli, qui pouvait l'arrêter. Quelle fortune inespérée pour M. Mazzini de voir la papauté battre en retraite! Aussi mit-il bien vite à profit l'absence de Pie IX de sa capitale, pour pousser vigoureusement à la proclamation de sa constituante unitaire. Tandis que M. Mamiani songeait à sa diète fédérative, les cercles populaires reçurent le mot d'ordre, et se mirent à réclamer la constituante italienne. Ce fut le signal

de la chute de la commission exécutive et du ministère qui s'était installé après le 16 novembre. La junte suprême s'empressa d'adhérer au vœu des clubs en proclamant la constituante; mais ce ne fut pas sans rencontrer une courageuse opposition dans la chambre des députés de Rome. La chambre ne voulait pas de constituante pour l'état romain. La junte en prononça la dissolution. Plusieurs députés protestèrent courageusement, entre autres M. Pantaleoni, représentant de Macerata, qui imprima sur-le-champ un discours qu'il avait été chargé de prononcer comme rapporteur de la commission de la constituante, et dans lequel il concluait nettement au rejet de la proposition (1). Ce morceau était d'une grande vigueur, et attira sur la tête de M. Pantaleoni plus d'un grave danger. Il faut rendre cette justice à la chambre des députés de Rome, que, lorsqu'elle vit clairement où on la menait, elle fit des efforts de courage malheureusement stériles, car elle n'était pas soutenue du côté de Gaëte. Le parti modéré avait la majorité dans la chambre, et il montra plus de résolution qu'on ne le croit généralement. En Toscane, tout se passe en paroles, mais à Rome il y avait péril de la vie à faire de l'opposition, et l'épithète de *codini*, donnée à M. Pantaleoni et à ses amis, les désignait journellement aux huées des tribunes et aux poignard des *bravi* du *Corso*. Leurs efforts furent vains, et la constituante fut proclamée. C'était la république. A quelques jours de là, un mouvement analogue et inspiré par la même influence eut lieu à Florence, où la constituante unitaire, avec mandat illimité, fut imposée à l'assemblée par le ministre Montanelli. Là devaient forcément s'arrêter les concessions du grand-duc. Léopold n'avait, en effet, plus rien à céder. Accepter une assemblée avec mandat illimité, c'était signer sa propre déchéance: il prit la fuite. La république proclamée à Rome et à Florence, M. Mazzini pouvait désormais sortir de sa retraite et monter au Capitole pour y rendre grace aux dieux.

III. — CRISE MINISTÉRIELLE A TURIN. — CHUTE DE M. GIOBERTI.

Ce double dénoûment devait nécessairement provoquer une crise en Piémont. Le Piémont, lui aussi, avait son ministère démocratique, et, bien que les chances n'y fussent pas, à beaucoup près, aussi favorables à la *jeune Italie*, celle-ci avait étendu jusqu'à Turin le réseau de ses intrigues. Elle rencontrait, il est vrai, dans ce pays une royauté fortement assise, de solides traditions monarchiques, et surtout une armée très peu disposée à fraterniser avec elle; mais, d'un autre côté, elle trouvait un point d'appui dans le parti des avocats. Le parti des avocats représente en Piémont ce qu'était chez nous le tiers-état en 1789. Long-temps opprimée et assujettie à la noblesse, qui seule arrivait, par droit de naissance, aux emplois, aux dignités et aux grades militaires, la bourgeoisie piémontaise n'avait pas, jusqu'à présent, dans l'état la situation que lui assignaient ses richesses, son savoir et les progrès chaque jour croissans de la *culture* dans toutes les classes. Récemment émancipée par la constitution de Charles-Albert, elle se trouve donc depuis un an dans cette phase d'expansion et d'envahissement qui suit une tutelle trop prolongée; elle est surtout préoccupée de défendre avec une jalouse susceptibilité ses nouvelles prérogatives, de résister aux tentatives rétro-

(1) *Sulla proposizione della costituente italiana, rapporto deputato D. Pantaleoni.*

spectives que pourrait faire la noblesse, et même, par droit de représailles, d'empiéter un peu aussi sur son terrain. C'est pourquoi ce titre de ministère démocratique, qui n'avait aucun sens en Toscane et à Rome, était très significatif en Piémont. Nous ne voulons pas dire que la bourgeoisie piémontaise en masse soit républicaine; il nous semble seulement qu'avant tout elle jalouse la noblesse, craint le clergé, redoute un retour d'influence des deux classes autrefois privilégiées, et se trouve dans des dispositions telles qu'il ne faudrait peut-être pas de grands efforts pour ébranler sa foi constitutionnelle.

Dans la première chambre des députés, élue l'été dernier, les avocats étaient en minorité. Le centre et la droite étaient occupés par la noblesse et les campagnards, tous conservateurs. Les avocats suppléèrent au nombre par l'audace et l'activité, et s'agitèrent tellement qu'ils parvinrent à dépopulariser le ministère Pinelli. L'accusation capitale qu'ils lui jetaient, c'était d'avoir accepté l'armistice Salasco et de ne pas vouloir faire la guerre : c'était une manœuvre analogue à celle des exaltés de Florence et de Rome. Réduits à eux-mêmes, les avocats n'avaient pas parmi eux de notabilité assez considérable à porter à la tête d'une administration; ils ne seraient donc pas parvenus à renverser le ministère Pinelli, s'ils n'avaient eu l'adresse de se placer sous l'égide du grand nom de M. Gioberti. M. Gioberti, depuis son arrivée en Italie, était circonvenu par eux, flatté, loué, caressé et trompé sur la véritable situation des hommes et des choses. Il existe à Turin un de ces hommes dangereux qui, avec un esprit, un savoir, un talent médiocres, possèdent un véritable génie pour l'intrigue : cet homme est M. Valerio, gérant de la *Concordia*. Il s'attacha à M. Gioberti, et, exploitant les susceptibilités de cet esprit altier et passionné, il le poussa aux démarches extrêmes qui ont amené la retraite du ministère Pinelli. Comment M. Gioberti n'aurait-il pas cru que le parti qui venait de se ranger sous ses ordres représentait véritablement le pays, lorsqu'à la suite de la dissolution de la chambre, les colléges électoraux, en lui donnant huit nominations, lui ont envoyé une chambre toute *démocratique*? M. Gioberti ne savait pas, comme il l'a appris plus tard, de quelle façon s'étaient faites ces élections; que c'était en se réclamant de lui plutôt que par leur propre influence que les candidats l'emportaient dans les colléges; qu'il suffisait d'une recommandation vraie ou supposée du *gran filosofo* pour réunir tous les suffrages. C'est à peine si les noms chers à l'Italie de MM. Balbo et Azeglio purent passer; encore est-ce à titre de *codini* que ces messieurs furent reçus à l'assemblée, où ils siégeaint à droite. « Me voici devenu *codino*, mes amis, disait M. d'Azeglio dans sa circulaire à ses électeurs de Strambino. Votre député, ce Massimo Azeglio qu'on pourchassait autrefois comme libéral exalté, vous revient aujourd'hui rétrograde, obscurantiste. Signez-vous, étonnez-vous, la nouvelle est peu réjouissante, mais la chose est telle, et savez-vous pourquoi? Parce que je n'ai pas cru à la constituante, aux ministères démocratiques, aux frères de Livourne, au *sacro pugnale* et à tant d'antres nouveautés. »

Il y a de cela deux mois à peine, et aujourd'hui c'est M. Gioberti lui-même qui est devenu *codino*. On sait comment s'est fait ce brusque changement.

Avec la chambre nouvelle, créée par lui et toute à sa dévotion, M. Gioberti se trouvait mis en demeure de réaliser son programme : à l'extérieur, la guerre immédiate; à l'intérieur, la mise en pratique du gouvernement constitutionnel

dans son expression la plus démocratique. M. Gioberti avait développé cette politique, au mois de novembre, dans une déclaration politique dirigée contre le ministère Pinelli, et que signèrent avec lui les députés de l'opposition, au nombre de 57, puis dans son manifeste ministériel; mais la proclamation de la constituante et de la république à Rome et à Florence était de nature à modifier ses plans, fondés sur l'hypothèse d'une union étroite du Piémont avec l'Italie centrale. Les succès de la *jeune Italie* l'obligeaient à se placer sur la défensive, et, dès la fin de décembre, on le voit se replier. Mécontent des récits et des jugemens de la presse parisienne à son égard, le président du conseil écrivait en France à cette époque : « Je ne suis ni républicain, ni révolutionnaire, ni anarchiste, et je ne comprends rien aux belles choses que vos journaux débitent sur mon compte. Ma foi politique est telle qu'elle a toujours été par le passé : c'est celle d'un homme franchement attaché à la monarchie constitutionnelle et à la nationalité de l'Italie. La constituante que j'ai proclamée est une assemblée purement fédérative, qui laisse intacte l'autonomie de chaque état italien; elle n'a rien à faire avec la constituante politique telle que les mazziniens et les cercles de Rome l'entendent..... Bref, je n'aurais jamais cru que des publicistes français qui ont quelque connaissance de mon pays et de ma personne pussent mêler ensemble des choses si différentes. »

Certes, personne ne songeait à dire que M. Gioberti fût un mazzinien; mais c'était déjà beaucoup que l'auteur du *Primato*, le promoteur de l'union des princes et des peuples, pût être accusé de complicité involontaire avec les révolutionnaires, et qu'une malheureuse équivoque fît confondre sa constituante et celle de M. Mamiani avec celle de MM. Montanelli, Sterbini et Canino.

Une fois éclairé sur la situation, M. Gioberti prit son parti résolûment. Jusqu'alors il s'était montré grand écrivain et publiciste distingué. Son fameux discours dans la discussion de l'adresse au mois de janvier et sa conduite depuis lors ont révélé un véritable homme d'état. Les désastres de ces derniers jours l'ont grandi, s'il se peut, et lui ont donné raison de la manière la plus éclatante. Pour vaincre l'Autriche, il fallait écraser d'abord la république, son premier auxiliaire. En revenant à ses antécédens et à ses propres traditions, M. Gioberti se retrouvait dans le vrai. Il reconnaissait que l'Italie, avant de recommencer la lutte contre l'Autriche, avait besoin de s'unir et de se fortifier au dedans; il faisait en même temps preuve d'une grande adresse, car, après avoir si souvent et si solennellement promis la reprise des hostilités, il ne pouvait sortir plus heureusement de l'impasse où il s'était aventuré. Le projet d'intervention qu'il avait conçu n'était donc pas seulement une mesure vraiment libérale, c'était l'ajournement honorablement motivé d'une guerre dont l'issue n'était que trop évidente.

Pour le malheur de l'Italie, M. Gioberti est venu se heurter à deux obstacles, le roi et la chambre. Moins que jamais ce serait l'heure de se montrer sévère pour cette royale infortune engendrée par un sentiment chevaleresque que notre siècle, hélas! comprend moins de jour en jour; mais, il faut bien le dire, Charles-Albert, en n'appuyant pas son ministre, a fait preuve d'une inintelligence complète. Lorsque l'assemblée s'est tournée contre M. Gioberti, et, par ce fait, a manifesté indirectement pour les gouvernemens révolutionnaires de Rome et de Florence des sympathies qui étaient un grave péril pour la royauté piémon-

taise, Charles-Albert pouvait-il avoir un instant de doute et se demander de quel côté étaient ses véritables amis? Devait-il copier la conduite du grand-duc de Toscane? Le roi de Piémont s'est trouvé alors dans une situation exactement semblable à celle du roi de Prusse au mois de novembre dernier. La chambre actuelle, produit d'une erreur et d'une intrigue, n'était point la véritable expression du pays. Appuyé sur l'opinion, qui s'exprima en vingt-quatre heures par vingt-six mille signatures à Turin, sûr de l'armée, que les avocats avaient depuis quelque temps mécontentée, Charles-Albert devait risquer le coup d'état qui a réussi à Frédéric-Guillaume. Un nouveau cabinet eût été formé, dans lequel M. Gioberti se fût adjoint des hommes tels que MM. Balbo, Pareto, d'Azeglio, qui ont donné des gages à la cause libérale, et sont, par leurs opinions bien connues, le trait d'union entre l'ancien régime et la bourgeoisie; ce cabinet modéré aurait fait à son tour ses élections, et cela probablement sans qu'on fût obligé, pour balancer le tiers-état, de recourir au suffrage universel, un peu trop conservateur en Piémont. Charles-Albert ne l'a point osé. Ce prince s'est toujours montré timide, partout ailleurs qu'en face des canons autrichiens. Si l'on en croit son entourage, il avait en outre le défaut commun à beaucoup de têtes couronnées, celui d'aimer à mystifier les gens, *à leur faire tordre le museau*, disait-il. Il gardait une vieille dent à M. Gioberti; cela datait de loin. Enfin l'expédition de Toscane, en éloignant la guerre contre l'Autriche, l'avait indisposé. Charles-Albert était toujours avec ceux qui lui promettaient la guerre immédiate et lui faisaient voir la couronne de fer au bout. Pour pouvoir entrer en campagne, il eût fait alliance avec M. Mazzini; on comprend qu'à bien plus forte raison il se soit entendu avec MM. Sineo, Ratazzi, voire avec MM. Valerio et Brofferio, le tribun radical qui veut la république, mais la république fédéraliste, ce qui ajoute une nouvelle nuance aux partis qui divisent cette malheureuse Italie.

M. Gioberti est tombé glorieusement. Sa chûte ne peut qu'accroître son influence et l'autorité de sa parole. Autour de lui se rangeront comme avant tous ceux qui espèrent et ont foi en l'avenir de l'Italie, quelles que soient les tristesses du présent. « Nous avons voulu aller trop vite, disait naguère l'infatigable M. d'Azeglio, l'expérience nous servira : du courage, et recommençons. » Lui du moins n'a pas de reproches à se faire. Quant à M. Gioberti, à peine avait-il quitté les affaires, qu'il s'est mis à fonder un journal, le *Saggiatore* (*l'Essayeur*), et en a lancé le prospectus, dans lequel il explique et justifie par des raisons très concluantes le système d'intervention au moyen duquel il prétendait faire faire au Piémont la police de la péninsule, et, la débarrassant de cette lèpre mazzinienne qui la ronge, préparer par une solide union son indépendance future (1). Puis, s'en prenant à la *jeune Italie*, l'ardent écrivain fait contre elle et contre son chef une sortie furieuse qui résume avec une verve, un feu, un entrain incroyables toutes les accusations que nous venons d'énumérer. « Il faut pourtant, dit-il, que tout le monde sache que Joseph Mazzini est le plus grand ennemi de l'Italie. . . . . De quel mérite peut-il se vanter si ce n'est d'une obstination incroyable dans ses folies, qui ont mené droit à sa ruine notre malheureuse patrie? Quels sont ses titres? Une ignorance profonde des hommes et des choses, une impéritie complète, une politique puérile, un mysticisme ridicule. L'expédition de Savoie et les

(1) *Il Saggiatore*, discorso proemiale per Vincenzo Gioberti. Torino, 1849.

derniers événemens de Toscane montrent ce dont il est capable, quand il quitte son rôle de songeur et de grand-prêtre pour entrer dans la pratique. Comme si sa seule parole avait une vertu corrosive et dissolvante, il ne peut aller nulle part qu'il n'apporte avec lui la discorde, le désordre et la licence. Incapable de rien faire, il n'a de force que pour diviser et détruire; rien dans son caractère qui compense l'étroitesse et l'impuissance de son esprit. Aussi lâche qu'inepte, il fut toujours le dernier au péril, le premier à la fuite. Il serait à souhaiter que la mémoire d'un homme aussi vulgaire périt avec lui; mais le mal qu'il a fait lui garantit une triste renommée, et son nom arrivera à la postérité chargé d'exécration..... Tel maître telle école, » ajoute-t-il. Et M. Gioberti fait des disciples un portrait qui n'est pas plus flatté. Entre eux et lui, c'est désormais une guerre à mort... Mais, que parlons-nous encore de luttes de partis? Les Croates se sont chargés de la besogne. Que reste-t-il aujourd'hui à faire à M. Gioberti et à ses amis? Où en est le Piémont? où en est l'Italie? Hélas! que reste-t-il à dire? quelles conjectures hasarder?

Avant que nous eussions terminé cette histoire lamentable dans laquelle nous avons cherché à signaler les fausses manœuvres commises et les écueils à éviter désormais, le dénoûment s'est précipité avec la rapidité de la foudre. A la vue de ce grand naufrage, une douleur d'autant plus profonde nous saisit, que nous avions persisté plus long-temps à espérer. Malgré tant de fautes, le mouvement libéral italien, commencé sous de si heureux auspices, méritait une meilleure fin. En écrivant ce mot, ce n'est pas que nous croyons la partie à jamais perdue, à Dieu ne plaise! Nous nous attristons seulement à l'idée des nouveaux et douloureux sacrifices que l'Italie devra faire pour ressaisir la victoire qu'elle s'est vue si près d'obtenir, et, reportant nos pensées en arrière, vers les jours heureux où l'avenir s'ouvrait souriant et prospère, il nous semble encore une fois entendre le refrain désespéré de son poète :

Nessun' maggior' dolore, che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria.

LOUIS GEOFROY.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES LIVRES. — LES THÉATRES.

C'est un des priviléges de l'esprit que son luxe puisse survivre aux catastrophes qui compromettent ou amoindrissent la richesse publique. S'il est sujet à des éclipses passagères, si le bruit de l'orage et le cri de la rue le condamnent un moment au silence, une fois ce moment passé et le calme revenu à la surface, on est tout surpris de voir renaître ce qu'on croyait éteint. Même, par une généreuse condition de sa nature, l'esprit peut trouver alors jusque dans ses blessures un élément de force et de vie. Comme dans la fable antique, chaque goutte de sang peut s'animer, devenir à son tour un combattant nouveau, prêt à se mêler à la lutte. Tout ce qui attaque le bon sens du pays, offrant matière à discussion, inspirant les sages non moins que les fous, révèle des ressources inconnues, met au jour des idées inexplorées, fait découvrir l'objection à côté du mensonge, l'antidote à côté du poison, et concourt ainsi au déploiement des forces intellectuelles, à l'instant même où ces forces semblent près de succomber à un double péril, aux révolutions qui multiplient les sophismes, et aux sophismes qui éternisent les révolutions.

Nous avons été frappé dans ces derniers temps d'une analogie assez piquante. Dans le monde, dans les salons qui se rouvraient, le haut bout était occupé, après tout, par les mêmes distinctions, les mêmes supériorités sociales que nous étions accoutumés à voir figurer au premier rang. Les visages et les noms, le langage et les manières avaient peu changé. Seulement, auprès de ces anciens élémens de civilisation mondaine apparaissait l'élément nouveau, le nom ou l'homme qui faisait date, qui ne se serait pas trouvé là sans les derniers événemens, et dont la présence insolite nous avertissait qu'il s'était passé récemment quelque chose d'extraordinaire. Un fait du même genre se produit dans la littérature après une secousse révolutionnaire. Les premières places, celles où le

regard se reporte avec une prédilection sympathique et studieuse, sont à peu près remplies par les mêmes hommes, les mêmes idées, les mêmes images : la recherche du beau et du vrai, de l'art sérieux et sincère, parlent la même langue, tournent vers les mêmes hauteurs les mêmes esprits d'élite; mais, tout auprès, se rencontre le livre qu'on pourrait appeler le parvenu de la révolution nouvelle, celui qui a puisé sa raison d'être dans le mouvement de la pensée publique, entraînée vers certains points par les illusions, les exigences, les besoins ou les passions du moment. Pamphlet, réfutation ou paradoxe, ce genre de livre ne saurait manquer dans ces jours critiques où l'intelligence est amenée, par le vertige de l'imprévu, à ne plus rien regarder, ni comme inadmissible, ni comme incontestable; et, si nous osions nous permettre une épigramme contre notre temps, nous ajouterions qu'on peut prendre une idée plus ou moins favorable du bon sens et du bonheur d'un pays ou d'une époque, suivant l'importance qu'on y donne aux écrits de cet ordre, aux questions qui s'y traitent, aux dangers qui s'y révèlent, aux intérêts qui s'y agitent.

Le socialisme est au premier rang de ces questions dont on ne saurait méconnaître l'inquiétante *actualité*. A en croire M. Considérant, le socialisme serait même plus qu'actuel : il aurait seul le privilége de vivre, au milieu de gens semblables à ce personnage d'un roman de chevalerie, qui, dans le feu de l'action, ne s'apercevait pas qu'il était mort. Voilà où nous en sommes, nous tous, grands et petits, qui essayons de juger les théories du phalanstère et les traditions de Fourier. Dans son livre intitulé *le Socialisme devant le vieux Monde ou le Vivant devant les Morts*, M. Considérant veut prouver aux adversaires de son système qu'ils sont des fantômes, des spectres, et que la phalange seule est vivante au milieu de toutes ces catacombes. On pourrait peut-être répondre à M. Considérant :

Les gens que vous tuez se portent à merveille!

Convenons au moins que c'est là une manière d'argumenter aussi concluante que facile. Démontrer à son contradicteur qu'il a tort, quelle misère! c'était bon pour ce vieux monde qui inspire à M. Considérant tant de dédain. Les raisonneurs de l'autre monde s'y prennent autrement; ils délivrent un acte mortuaire en bonne et due forme à quiconque n'apprécie pas aussi bien qu'eux l'excellence de l'*attraction passionnelle* et de l'*harmonie hongrée*. Voilà donc qui est convenu. Tous les hommes dont nous avions l'habitude de compter pour quelque chose le jugement et les lumières ne vivent plus que d'intention; ce sont des ombres de discoureurs qui nous font entendre une ombre de raisonnement. Je comprendrais, je l'avoue, ce mépris superbe pour les coryphées de la sagesse humaine sous la plume d'un Bossuet, d'un Pascal, préoccupés du contraste de la petitesse et du néant des conseils humains avec la grandeur, la toute-puissance divine révélée par la mystérieuse immensité des événemens; mais lorsqu'on a borné jusqu'ici l'efficacité magistrale de son enseignement à proposer aux néophytes de l'assemblée nationale de leur infuser, au moyen de trois séances de nuit, les beautés de la doctrine fouriériste, il semble qu'on devrait aller un peu moins vite dans cette vaste hécatombe, et accorder un sursis à des hommes qui pourraient bien montrer qu'il leur reste encore quelque souffle de vie, ne fût-ce qu'en nous apprenant à nous moquer des phalanstériens.

Quoi qu'il en soit, les folies socialistes et communistes ont trouvé un critique aussi judicieux qu'érudit dans la personne de M. Sudre, auteur d'une *Histoire du Communisme*. M. Sudre ne prouve pas à ses antagonistes qu'ils sont morts; mais, ce qui vaut mieux, il leur prouve qu'ils vivaient en d'autres temps, sous d'autres noms, cachant sous d'autres formules les mêmes absurdités, et qu'au lieu d'être une phase nouvelle dans le développement progressif et continu de l'humanité, le communisme est tout simplement un nouvel accès d'une maladie déjà connue. On a dit souvent qu'il n'y avait qu'une manière d'avoir raison, qu'il y en avait plusieurs de se tromper; cela est vrai sans doute, et pourtant, même dans l'erreur, que de rapprochemens et d'analogies! Que de fois l'esprit humain, en se croyant novateur, n'a fait que retrouver un ancien sillon, souvent repris, souvent abandonné! Voilà ce qui ressort très nettement du livre de M. Sudre. Ses recherches ont un autre avantage : en nous montrant le germe et l'origine du communisme dans certaines législations, certaines philosophies antiques qui ne nous apparaissent qu'à travers l'idéal de nos enthousiasmes de collége, et que nous sommes parfois tentés de glorifier pour l'amour du grec et du latin, elles nous apprennent à nous rendre un compte plus précis et plus sévère des notions du vrai et du faux, du bien et du mal, que l'histoire fait passer sous nos yeux, et à nous laisser moins séduire par ces prestiges que le lointain, les noms illustres, les œuvres de génie, les souvenirs de la Grèce ou de Rome exercent sur les esprits les plus solides.

C'est encore bien près des régions où s'agitent les problèmes du socialisme que nous rencontrons le nouvel écrit de M. Veuillot : *L'Esclave Vindex*. Sous la forme piquante d'un dialogue entre cet esclave, dont la statue en bronze est dans le jardin des Tuileries, et le marbre du *Spartacus* placé à quelques pas, M. Veuillot résume à sa façon la lutte des satisfaits et des mécontens dans cette longue et ardente guerre de ceux qui n'ont pas et qui veulent avoir contre ceux qui ont et qui voudraient garder. Le champ est large, et l'auteur y a moissonné une foule de bonnes vérités, de rudes épigrammes. Jamais peut-être il n'avait été si bien servi par son style incisif et mordant dont nous avons souvent reconnu la saveur âpre et saine. Tout en constatant les qualités de cet écrit, tout en avouant que les argumens de M. Veuillot sont de bonne guerre et ses armes de bonne trempe, doit-on conclure que ses conclusions rigoureuses soient sans danger dans un temps comme le nôtre? Nous ne le croyons pas. Aux yeux de M. Veuillot comme des autres écrivains catholiques, il n'existe pas d'autre frein, pour les passions du pauvre comme pour celles du riche, que la loi religieuse, et le riche qui ne l'observe pas n'a pas le droit d'exiger du pauvre qu'il l'observe; l'homme du monde qui ne demande à la vie que les jouissances d'un matérialisme pratique n'a pas le droit de s'étonner ni de se plaindre si le prolétaire, poussé par le même mobile, s'efforce de lui arracher ces jouissances ou de les partager avec lui, fût-ce au prix de mille combats et de mille morts. Rien de plus juste assurément que cette donnée; mais est-il opportun d'en faire le catéchisme d'une époque révolutionnaire, alors que tant de haine, d'envie et de colère s'acharne contre les distinctions de rang et de fortune? Aujourd'hui, selon nous, l'écrivain religieux a mieux à faire : au lieu d'envenimer les plaies, il faut qu'il les adoucisse et qu'il les apaise; il faut qu'il se dise qu'en signalant ainsi l'impuissance des riches d'esprit ou d'argent à arrêter l'élan imprimé aux masses

par les doctrines démagogiques, il légalise, pour ainsi dire, et consacre les convoitises de l'ignorance et de la pauvreté au nom des vices de la richesse et de l'intelligence; il faut qu'il reconnaisse qu'on peut tout aussi bien mettre le feu avec un cierge qu'avec une torche, et que l'incendie qui en résulte n'est ni moins dévorant ni moins funeste.

Dans quelle catégorie rangerons-nous les *Esquisses morales et politiques* de Daniel Stern? Faut-il les compter parmi ces productions orageuses où se reflètent les époques agitées? L'auteur se l'imagine peut-être; mais nous, nous ne pouvons voir dans ce livre que le prétentieux effort d'un esprit frivole qui pense, comme dit Sganarelle, que tout soit perdu, s'il ne fait un peu parler de lui. Le rôle d'Égérie révolutionnaire, de sectaire philosophique et social, n'est pas donné à tout le monde. Il est des ames puissantes dans le sophisme et vigoureuses dans le mal, à qui conviennent les atmosphères chargées d'éclairs et de tempêtes. Portant en elles je ne sais quelle prédestination douloureuse et fatale, les idées subversives ou coupables qu'elles propagent semblent un tribut payé à leur propre nature. Elles couvrent des séductions de leur talent la route dangereuse où se fourvoient, sur leurs pas, les imaginations inquiètes. Loin de nous l'envie de les absoudre; mais enfin, dans ce mélange de grandeur et de misère, d'erreur évidente et de mystérieux attrait, dans ces œuvres d'une poésie factice et malsaine, servant de commentaires et de pièces justificatives à une vie désordonnée, il y a un type, un idéal où la vanité peut se complaire. L'important, pour y atteindre, est de ne copier personne, de ne pas mettre du plagiat dans son paradoxe, de ne pas arranger son désordre d'après certains modèles auxquels on se garde bien d'emprunter ce qu'ils ont d'original et de naturel. C'est, hélas! l'histoire de ces ames que j'appellerai secondaires, satellites incessamment tourmentés du désir de devenir planètes, et dont la lueur blafarde n'est que le reflet d'autres flammes et d'autres lumières. Celles-là ont beau s'évertuer à ne ressembler ni aux autres, ni à elles-mêmes, à respirer un air insolite, à écrire des choses étranges, à épaissir autour de soi les ombres de la philosophie allemande, du socialisme ancien et moderne, d'une sorte de poésie mystique, de culte indéfini dont elles se feraient volontiers les prêtresses : rien ne leur réussit; leur médiocrité primitive perce à travers les voiles d'or et les bandelettes sacrées; leurs sophismes n'émeuvent personne; les coups de lance qu'elles portent aux vieilles doctrines, protectrices de la société, de l'ordre et de la famille, s'amortissent et sonnent creux, comme si ce fer étincelant n'était qu'un frêle roseau. Ces pauvres Clorindes de la révolution, du socialisme et de la révolte n'ont pas mesuré leur tâche à leurs forces : sans cesse leur cheval les désarçonne, et leur armure les écrase.

Malgré nous, ces réflexions nous reviennent à l'esprit chaque fois que nous ouvrons une production nouvelle de Daniel Stern. Ses *Esquisses morales et politiques* sont à la hauteur de son *Essai sur la Liberté*. Nous ignorons ce qu'il y a là de politique et de moral; ce que nous savons, c'est qu'on chercherait en vain dans ces pages une idée neuve, et que les citations empruntées à Kant ou à Hegel ne rendent le livre ni plus profond ni plus sérieux. L'allemand est pour les Philamintes contemporaines ce qu'était le grec pour celles de Molière; passons-leur cette prédilection innocente : elles ne touchent pas d'assez près à l'esprit français pour qu'on craigne de les voir l'entacher de germanisme! Nous retrouvons dans ces *Esquisses morales* d'éternelles redites sur le rôle des femmes.

dans la société moderne, sur les vices de l'éducation, sur les relations des deux sexes, sur la prétendue infériorité des intelligences féminines. Toutes ces questions, l'auteur les a déjà soulevées dans d'autres ouvrages; il y rattache des tableaux et des images qui paraissent aussi lui être très familières, une surtout, celle de la gestation et de l'accouchement, qu'il n'aborde jamais sans une solennité quasi-sacerdotale, et comme s'il s'agissait, à chaque petite fille qui vient au monde, d'en faire une Valentia ou une Nélida. Ce souci de l'éducation *ab ovo*, cette préoccupation didactique de l'enfant avant sa naissance est un des traits distinctifs des écrits de Daniel Stern. Dirons-nous qu'il serait de meilleur goût de renoncer à cette littérature de sage-femme, et que Lucine n'a jamais, que nous sachions, figuré parmi les muses? Nous aimons mieux reconnaître qu'à côté de ces images hasardées, de ces sophismes vieillis, de ces lambeaux de pédantisme philosophique et révolutionnaire, on rencontre, en quelques passages, la délicatesse et la distinction de la femme du monde, que n'ont pu encore entièrement effacer les prétentions au rôle de prédicateur et de pythonisse. Lorsqu'il consent à rester dans le domaine de l'observation ingénieuse et mondaine, Daniel Stern rencontre parfois d'heureux détails qui n'ont plus rien de commun avec sa science et ses doctrines d'emprunt. Contraste digne de remarque! c'est en pensant et en écrivant comme il eût pensé et écrit avant d'être un écrivain et un penseur, que Daniel Stern mérite d'être lu : n'y a-t-il pas là toute une leçon?

Après ces lectures, qui nous ramènent aux tristes conditions de notre époque, aux dispositions maladives d'un grand nombre d'esprits modernes, c'est un bonheur de revenir à l'art pur, à la littérature sérieuse. M. Nisard vient de publier le troisième volume de son *Histoire de la littérature française*. Ce volume comprend le siècle de Louis XIV. Aucun sujet ne pouvait mieux convenir à ce talent sage, un peu austère, qui, dans les lignes de son style comme dans les allures de son enseignement, conserve quelque chose de la rectitude et de la grandeur des traditions qu'il recueille. M. Nisard a groupé les principaux écrivains de ce siècle immortel dans une sorte de tableau collectif où les figures ont entre elles un air de famille, et qui nous donne l'idée la plus juste et la plus nette de ce glorieux moment où l'esprit français, arrivé à son apogée, sut réaliser l'inestimable alliance de l'extrême bon sens avec l'extrême génie. Les études de M. Nisard sur Racine, sur Molière, sur La Fontaine, ses appréciations de Bossuet et de Fénelon, sont des modèles de cette critique pénétrante qui, sans se laisser dérouter par des préoccupations de système ou d'école, va droit à l'homme et au livre, les interprète l'un par l'autre, trouve dans ces textes inépuisables le sujet de remarques nouvelles sur le cœur humain, sur les replis cachés de l'ame, sur les fibres mystérieuses que sollicite ou interroge la main des poètes, sur tout ce qui compose cette harmonie, cette beauté, cette justesse, titres impérissables des hommes du XVIIe siècle. Quel siècle en effet, quels hommes et quelles œuvres, pour qu'après deux cents ans d'études et de commentaires un esprit judicieux puisse encore agrandir et rehausser son rôle littéraire rien qu'en nous montrant pourquoi ces écrivains dont il parle sont si hauts et si grands! Ah! ne nous y arrêtons pas trop! Nous ressemblerions à ces gens ruinés qui se dédommagent en énumérant les richesses de leurs ancêtres!

Cette critique ingénieuse, qui procède par une analyse délicate et attentive,

n'est pas la seule qui se soit révélée dans notre temps. Il en est une autre, plus brillante et plus animée : c'est celle qui, pour arriver à la parfaite intelligence des grands hommes qu'elle admire ou interprète, parcourt, leurs livres à la main, les contrées qu'ils ont parcourues et chantées. On comprend tout ce que cette méthode doit avoir de vivifiant et de fécond; ce n'est plus la lettre morte à laquelle on s'attache dans des pages plus ou moins pâlissantes à travers l'éloignement des âges : c'est le poète lui-même, c'est sa vie, c'est sa figure que l'on retrouve, que l'on encadre dans les sites qui servirent d'horizon à son regard et à sa pensée. Il semble que l'on regarde avec ses yeux, que l'on respire avec son souffle, que l'on sente avec son génie, que les beaux lieux qui l'inspirèrent nous rendent la trace de ses émotions, l'empreinte de ses pas, l'écho de sa voix. Ainsi comprise, la critique n'a plus rien à envier à la poésie. C'est ce pèlerinage à la suite des poètes aimés qui donne un singulier charme au livre de M. Ampère intitulé : *la Grèce, Rome et Dante*. Plus qu'un autre, M. Ampère devait être séduit par cette façon de comprendre et d'interpréter Homère, Virgile ou Dante. C'est en effet un de ces heureux esprits qui n'arrivent pas aux beautés poétiques en commentateurs, par voie indirecte, lente ou détournée, mais qui réfléchissent eux-mêmes ces beautés comme un pur cristal, qui se trouvent en communication permanente avec tout ce qui élève et ennoblit l'ame, et qui, penchés sur les sources limpides, au lieu d'en discuter la saveur et la transparence, aiment mieux s'y abreuver à longs traits. Dans *la Poésie grecque en Grèce*, dans les *Portraits de Rome à différens âges*, dans le *Voyage dantesque*, M. Ampère s'est fait tout à la fois notre cicérone à travers les paysages qui nous parlent encore de ces œuvres immortelles et à travers les œuvres où ces paysages ont laissé quelque chose de leurs lignes et de leurs teintes; il nous a donné la géographie pittoresque de la poésie antique et de la poésie du moyen-âge. On le voit, cette critique-là n'a plus rien de commun avec les vieilles routines; elle ne cherche pas, à l'aide d'un glossaire ou d'une scholie, le sens d'un passage ou d'un vers : elle se fait compagne de voyage de ces hommes divins dont les accens l'ont fait tressaillir; elle s'assied à leur foyer, elle s'abrite sous leur toit. Au lieu d'alourdir leurs chants de ses formes didactiques et pédantesques, c'est elle qui s'assimile à leurs impressions, qui participe à leur enthousiasme. Tel est, selon nous, le genre d'émotion exquise que fait éprouver l'ouvrage de M. Ampère; ce n'est pas une appréciation, une étude d'Homère, de Virgile ou de Dante : c'est un coin de leur ciel, un parfum de leur patrie, un souffle de leur inspiration primitive, que le critique, nous allions dire le poète, a recueillis sur leurs pas, et dont il baigne leurs sublimes poèmes comme d'une lumineuse auréole.

Lorsqu'après avoir lu l'ouvrage de M. Ampère, on ouvre les *Souvenirs de France et d'Italie* de M. le comte Joseph d'Estourmel, on sent que l'on passe d'une œuvre d'art à la causerie d'un homme du monde. A Dieu ne plaise que nous soyons tenté d'en médire, nous qui nous plaignons souvent de la scission de la littérature et de la société polie, nous qui regrettons sans cesse l'influence qu'exerçaient autrefois ces spirituels intermédiaires, peu soucieux du rôle officiel d'écrivains, mais fort capables d'indiquer le ton et la mesure! On reconnaît, dans le livre de M. d'Estourmel, une vieillesse enjouée, souriante, se trompant quelquefois sur la valeur des idées et des souvenirs, mêlant à des traits ingé-

nieux et à de jolies pages une foule de *concetti* dignes de grossir les *ana*, mais composant de tout cela un ensemble agréable, une lecture attrayante, qui, sans être précisément ni un souvenir de France ni un souvenir d'Italie, est plutôt l'aimable babil d'un homme également spirituel en Italie et en France.

Si nous sommes indulgent pour ces productions légères, sans conséquence, où la cause de l'art ne saurait être compromise ni effleurée, la même indulgence est-elle possible, lorsque, touchant à des questions plus graves, à des points plus délicats, nous ne trouvons que faiblesse et stérilité? C'est au théâtre que nous aurions voulu voir se ranimer le plus complétement et le plus vite ces signes de vie intellectuelle dont nous parlions tout à l'heure. C'est là que toute force, que tout succès se multiplie et s'accroît par ces communications rapides où l'écrivain, le critique et le public puisent sans cesse un élément nouveau de mouvement, d'animation et d'éclat. Mais à quoi bon insister sur des vérités qui, en face de la situation actuelle du théâtre, ressemblent à des épigrammes? Au lieu de s'élever au niveau des exigences d'une époque agitée, au lieu de chercher dans les difficultés, les émotions et les périls du moment un sujet d'agrandir sa tâche, de se retremper dans quelque bonne veine cornélienne ou comique, le théâtre s'atténue et s'amoindrit de plus en plus. Encore un peu, et Marivaux semblera un prodige de complication et de vigueur en comparaison de ce qu'on nous donne. Parlerons-nous de *la Paix à tout prix*, vaudeville versifié, à qui il ne manque que d'être écrit en prose et mêlé de couplets pour avoir sa place au Gymnase? *Le Moineau de Lesbie* affichait des prétentions plus hautes. C'était, disait-on, une étude antique, qui devait faire revivre sur notre scène les types gracieux de l'élégie latine, la courtisane et le poète. Hélas! est-ce bien Catulle, est-ce bien Lesbie que nous avons revus dans ce pastel tout moderne?

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

a dit André Chénier; les pensers de l'auteur du *Moineau* sont fort peu nouveaux, mais ses vers sont encore moins antiques. Sait-il le rôle que jouaient les courtisanes dans la société romaine? Sait-il que leur influence, leurs joies, leurs amours, n'avaient rien à démêler avec la femme mariée et le foyer domestique, que ces deux élémens ne pouvaient jamais ni se confondre, ni se toucher, ni se nuire, et que ce n'était pas alors comme aujourd'hui, où l'épouse et la maîtresse, respirant le même air, partageant les mêmes émotions et les mêmes idées, peuvent se disputer à armes égales la possession d'un même cœur? Nous avons tort, vraiment, d'aborder ces graves sujets à propos d'un badinage dont l'auteur n'a voulu que ménager à Mlle Rachel un succès de nouveauté et d'ajustement. On parlait beaucoup autrefois de la pruderie littéraire et dramatique de Mlle Rachel; on assurait qu'elle hésitait à sortir de Corneille et de Racine, que les muses modernes, même les plus glorieuses, ne lui semblaient pas assez proches parentes de Melpomène, et que rien de ce que pouvaient écrire nos poètes n'était assez pur, assez sérieux, assez tragique pour elle. Mlle Rachel, évidemment, est bien revenue de ces rigueurs. Pourvu qu'on lui offre une occasion d'essayer une nouvelle coiffure et de minauder agréablement pendant quelques scènes, elle n'en demande pas davantage : Sophocle et Euripide, Corneille et Racine, s'arrangent comme ils peuvent. De bonne foi, était-ce bien la peine de

proclamer une restauration classique, pour arriver à émietter la tragédie en menues causeries néo-romaines? La grande actrice ne pourrait-elle pas exercer sur notre théâtre une plus salutaire influence? Les écrivains qui occupaient la première place lors de son avénement, et qu'elle n'a su ni attirer ni retenir, ne pouvaient-ils pas, avec un peu de bonne volonté réciproque, lui donner mieux que ce *Moineau de Lesbie?* Comment expliquer cette complaisance pour les faibles et ce dédain pour les forts? Est-ce pour être seule à triompher? Faut-il croire que Mlle Rachel, qui partage ordinairement avec Corneille et Racine, n'a voulu cette fois partager avec personne? Le calcul serait plus subtil que classique; il s'accorderait mieux avec une vanité puérile qu'avec les vrais intérêts de l'art. Quoi qu'il en soit, de semblables pièces maintiennent le théâtre dans une voie funeste, et il est triste de voir les jeunes gens s'adonner à cette espèce d'énervement dramatique. Parce que le drame moderne avait abusé des grands moyens pour obtenir les grands effets, parce qu'on y signalait trop de complications et de surprises, voilà l'école dont je parle ne trouvant plus rien d'assez uni, d'assez léger et d'assez mince. Point de tissu, si impalpable qu'il soit, qui ne lui paraisse encore trop solide pour y dessiner ses broderies. Point d'ivoire, si pâle qu'il puisse être, qui ne lui semble d'un ton trop vigoureux pour la débile pâleur de ses figures. Les héros du drame criaient un peu trop fort; nos auteurs chuchotent. Ce n'étaient alors que grands coups d'épée et gigantesques aventures; maintenant l'on ne voit que petites péripéties de salon, murmurées à voix basse entre deux tasses de thé. Enfin, le poison y coulait à pleins bords; aujourd'hui ce ne sont que flacons d'essence s'exhalant à travers de frêles et délicats hémistiches. La réaction, si c'en est une, est vraiment excessive.

Pendant que le Théâtre-Français, à qui on saurait tant de gré d'un généreux effort, d'une tentative originale, fait si peu pour retenir le public d'élite qui ne demanderait qu'à lui apporter son concours et ses bravos, nous avons vu un autre théâtre, dans des conditions bien plus défavorables et des circonstances bien plus difficiles, lutter jusqu'à la fin, et arriver au port sans trop d'encombre. Les dernières représentations des Italiens ont été fort belles et fort suivies, malgré la défection de Mlle Alboni. *Don Pasquale* nous a rendu Lablache, dont la colossale figure est admirablement encadrée dans cette bouffonnerie charmante, où Donizetti a su si bien unir la gaieté et la mélodie. Dans le troisième acte de *Maria di Rohan*, Ronconi s'est élevé aux plus grands effets tragiques sans que l'expression musicale y perdît rien de sa beauté et de sa justesse. Enfin, Moriani a joué deux fois Gennaro de *Lucrezia Borgia*. Nous avions entendu Moriani il y a trois ans; alors, comme aujourd'hui, c'était un virtuose consommé, que nul ne saurait surpasser dans l'art de ménager sa voix, d'en déguiser les inégalités par l'heureux emploi des demi-teintes, et de fondre en un harmonieux ensemble le chant et le drame, la mélodie et le sentiment. Ce qui manque à Moriani, c'est une voix fraîche et juvénile, c'est ce timbre d'or de Mario, dont rien ne remplace les intonations caressantes; mais, si la voix s'effeuille, si les années en altèrent le velouté et la jeunesse, le style et l'art lui survivent, et Moriani est encore un des plus glorieux représentans de cette grande école italienne qui s'est brisée contre les gros cuivres de Verdi.

Ce soir même, pendant que *Lucrezia Borgia* terminait glorieusement les représentations des Italiens, l'Opéra-Comique, toujours en bonne veine, obtenait

un succès qui pourrait bien continuer les belles soirées du *Val d'Andorre* et du *Caïd*. Le poème des *Monténégrins* n'est pas précisément un chef-d'œuvre de vraisemblance et de netteté : on dirait qu'une main de dramaturge s'y est emparée d'une idée d'artiste et a gâté, par des combinaisons de boulevard et un dialogue de Cirque-Olympique, un sujet où se révèlent des intentions de couleur locale et de poésie fantastique; mais la musique de M. Limnander nous a paru très remarquable. On a fait répéter plusieurs morceaux, entre autres une prière d'un grand style et un duo accompagné en sourdine par un chœur lointain qui ressemble plus à un murmure qu'à un chant. Cet effet, dont s'était emparé M. Auber et dont il est juste de laisser à M. Limnander l'initiative, n'a pas moins réussi dans *les Monténégrins* que dans *Haydée*. Ajoutons que Mme Ugalde a chanté avec une verve et un éclat qui suffiraient à assurer la vogue de la pièce nouvelle.

Ces courageux efforts des théâtres lyriques méritent d'être signalés au moment où les théâtres littéraires semblent frappés de torpeur. Cette prospérité se soutiendra-t-elle? Entendrons-nous encore les mélodieux artistes dont nous aimons chaque année à saluer le retour? Verrons-nous se rouvrir les portes du Théâtre-Italien? Y aura-t-il dans l'avenir une place pour ces plaisirs élégans dont la cause est la même que celle de la civilisation et de l'art? Nous voulons l'espérer; nous voulons croire aussi qu'au milieu de ces agitations qui donnent à l'esprit un ressort douloureux et inconnu, la comédie et le drame contemporains finiront par sortir des sentiers de traverse où ils s'attardent, et par trouver la route de la popularité et du succès. Quelle que soit la destinée des peuples, à quelques hasards que les réserve leur initiation orageuse aux mystères de la liberté moderne, il n'est pas bon qu'ils soient privés, pendant leur marche périlleuse et pénible, de tout ce qui enchante l'imagination et de tout ce qui redresse l'intelligence. La mélodie et l'idée, la voix qui instruit et celle qui charme, l'art qui cache sous ses formes piquantes une leçon contre nos folies et l'art dont les suaves accens renferment un baume contre nos malheurs, ne sauraient être, nous le croyons, aussi aisément remplacés qu'une constitution ou un gouvernement; les utopistes, les agitateurs et les démagogues auront fort à faire pour nous donner mieux qu'une comédie de Molière, qui nous apprend à nous méfier des sots, ou un opéra de Meyerbeer, qui nous aide à les oublier.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1849.

Nous vivons dans des temps où toutes les contradictions pèsent à la fois sur les consciences et les déchirent, où des devoirs également chers se présentent tous ensemble, si bien qu'on ne sait presque auquel obéir de préférence, — où des intérêts opposés se heurtent à chaque pas, si bien qu'il faut toujours en sacrifier quelqu'un. Nous croyons indispensable de préserver contre de nouvelles épreuves ce que la société retrouve ou garde encore de forces; nous ne sommes pas d'humeur à nous risquer hors de chez nous au service des passions que nous avons chez nous tant de peine à contenir; nous nous réjouirions volontiers d'apprendre que ces orages extérieurs, allumés au foyer des nôtres, sont maintenant étouffés et dispersés. Nous ne pouvons cependant pas nous dérober aux atteintes d'un juste chagrin, lorsque nous sentons ce qu'il nous en coûte pour nous renfermer ainsi derrière nos frontières, pendant que les folies démagogiques appellent et nécessitent partout le progrès des influences et des armes de l'étranger. Nous sommes les champions décidés des règles éternelles de l'ordre social, nous avons le besoin de les relever, de les défendre à tout prix; mais ce grand besoin n'étouffe pas l'ancien retentissement de la fierté nationale, et nous gémissons de voir le nom de la France pâlir au dehors à mesure qu'elle se consume dans ses luttes intérieures.

Ces réflexions nous viennent, on le comprend, au sujet des derniers événemens du Piémont : de quoi parler aujourd'hui, si ce n'est d'abord de cette lamentable infortune? Et comment pouvait-on, après tout, augurer mieux de l'avenir, quand il n'y avait en présence que des forces si disproportionnées, non par le nombre peut-être, mais par l'énergie morale, qui abondait dans l'armée disciplinée de l'Autriche, qui manquait à la tête et dans le corps de l'armée piémontaise? Loin de nous la seule pensée de reprocher maintenant leur défaite à ces derniers soldats de l'Italie, à ce roi qui a voulu jouer sa couronne sur un champ de bataille, à ces princes que les balles ont respectés malgré leur mépris pour les balles; mais est-ce que ces braves troupes n'étaient pas inquiétées par les fausses rumeurs dont les démagogues de Gênes et de Turin les poursuivaient?

Est-ce que ces chefs n'étaient pas en quelque sorte désespérés d'avance et condamnés à succomber presque sans coup férir? Regardez au contraire à Milan, dans le camp de Radetzky : la nouvelle de la dénonciation de l'armistice arrive, c'est une joie universelle; les soldats, les officiers, remplissent de leurs démonstrations triomphantes les rues et les théâtres de la malheureuse capitale lombarde; ils vont crier vive notre père Radetzky! sous les balcons du vieux maréchal, et ce sont eux sans doute qui lui dictent la précision éloquente de son ordre du jour : Marchons sur Turin!

Ils y ont marché : les généraux de Charles-Albert ont encore une fois perdu la partie à la suite des mêmes fautes; leur ligne d'opérations a été coupée avec la même audace et le même bonheur. Après une campagne de deux jours, le roi abdique, et il faut un nouvel armistice pour arrêter l'ennemi victorieux à distance de Turin. Il ne s'agit plus désormais que d'obtenir la paix à des conditions qui soient tolérables. La France et l'Angleterre ont là une tout autre négociation que celle qu'elles avaient entreprise à Bruxelles. Ce n'est plus un allié à grandir, c'est un allié à sauver. Que la France s'y prenne donc de son mieux, qu'elle combine ses meilleures chances; il y va pour elle d'un intérêt particulier. La diminution de cet utile voisin qu'elle a de l'autre côté des Alpes ne serait pas moins qu'une diminution de sa propre liberté. L'Autriche, on doit le dire, a d'avance donné les promesses les plus rassurantes; certaine du succès, elle a prévenu qu'elle n'en abuserait pas; elle n'entend rester en Piémont que jusqu'à la paix. Aussi vienne la paix au plus vite! car cette occupation, même restreinte et provisoire, si ce ne peut être précisément un affront pour nous, ce n'en est pas moins un ombrage. Hâtons-nous, en notre propre nom, d'effectuer la paix par les moyens les plus actifs.

Telle était l'intention de l'ordre du jour proposé par le comité des affaires étrangères pour fixer l'opinion de l'assemblée nationale dans cette grave occurrence. Le ministère accueillait cet ordre du jour, qui l'autorisait à s'appuyer au besoin, dans son action diplomatique, d'une action armée sur un point quelconque de l'Italie. Le ministère acceptait ce concours de l'assemblée, mais ne le sollicitait pas encore. M. Billault, M. Ledru-Rollin, se sont dépêchés hier de le lui disputer en annonçant qu'ils lui refusaient leur confiance. M. Flocon demandait qu'en dépit du changement des circonstances, l'assemblée renouvelât son ordre du jour du 24 mai, et persistât à voter « l'affranchissement de l'Italie. » Aujourd'hui, M. Thiers, dans un discours étincelant de vérités, a montré que l'on n'avait point à faire la guerre, la guerre européenne, pour une simple question d'influence, et que ce n'était pas la faute des hommes modérés qui gouvernent à présent, si les exagérations de l'année dernière leur léguaient une situation pénible pour nos susceptibilités. Il a prouvé que la voie des négociations était encore la meilleure dans l'intérêt du Piémont. L'assemblée a voté l'ordre du jour du comité des affaires étrangères.

Pendant que ces terribles événemens s'accomplissent à nos portes et les ébranlent de leur contre-coup, nous-mêmes, hélas! que faisons-nous ici? Nous le disions tout à l'heure, telle est l'étrange fatalité de notre situation par rapport au dehors, qu'on n'en tire même point de quoi passionner les esprits. Vainement M. Ledru-Rollin se remuait hier de toute sa force pour réussir à s'échauffer lui-même; la question n'en devenait pas plus brûlante, et elle est restée bel et bien

dans le domaine naturel des avocats de profession jusqu'à ce que la haute raison de M. Thiers l'eût dégagée de leurs dossiers. L'assemblée, dont M. Thiers a su commander enfin l'attention, était, la veille encore, beaucoup moins émue que froide et embarrassée. Que ce soit tout-à-fait sa faute et qu'il y ait là contre elle un grief de plus, nous ne voudrions pas le prétendre : il est de ces positions fausses dans lesquelles tous les sentimens sont gênés; mais où, par malheur, les sentimens d'une bonne partie de l'assemblée se donnent-ils carrière? à quoi s'applique-t-elle et s'anime-t-elle de prédilection? Il faut le confesser, c'est toujours à cette sourde guerre de défiance qu'elle livre maintenant sans relâche au parlement qui doit la remplacer. On oublie que le parlement sera, lui aussi, l'élu de la nation, qu'en le tenant d'avance pour suspect, on frappe d'une égale suspicion la souveraine autorité du vœu populaire, qu'on en appelle de la sorte des suffrages du lendemain aux suffrages de la veille, tandis que le sens de la constitution et le but même du vote universel seraient de subordonner les suffrages de la veille aux suffrages du lendemain. On oublie tout cela, et l'on se consume en précautions vis-à-vis des futurs représentans du pays, on ne pense qu'à se fortifier contre eux en cherchant à tout prix une popularité plus ou moins équivoque, ou bien à les affaiblir en leur léguant des embarras. Ceux qui s'avisent ainsi de tracasser l'avenir calculent évidemment comme s'ils étaient déjà sûrs qu'ils n'auront rien à y voir, et vraiment ils ne se trompent guère. Ce n'en est pas moins un fâcheux spectacle que celui-là, et l'assemblée, qui a mis tant de mauvaise grace à marquer le jour de sa retraite, aurait gagné à n'avoir pas ce temps de répit qu'elle s'est ménagé pour l'employer si médiocrement.

On conçoit que des hommes même modérés soient arrivés de leurs provinces, au milieu de cette fumée des révolutions de 1848, avec des illusions assez vives sur la valeur et la portée des réformes qu'ils se croyaient destinés à introduire dans le gouvernement de la France; mais quand, au su de tout le monde, ces illusions doivent être dissipées, quand il n'est plus permis d'ignorer, par exemple, qu'on ne gouverne pas sans argent, et qu'il n'y a pas d'ordre possible au sein du désordre, comprend-on que l'on s'acharne encore à ruiner, sous prétexte d'économie, les services essentiels du budget, à sauvegarder, sous prétexte de liberté, les plus détestables instrumens de la licence et de l'anarchie? Ç'a été là pourtant le principal travail d'une notable portion de l'assemblée durant tous ces derniers jours, qu'elle a consacrés à discuter le budget des dépenses et la loi sur les clubs. Non, nous ne nous figurons pas que parmi les honorables membres de l'opposition qui ont attaqué le budget ou protégé les clubs, il y en ait beaucoup qui croient par principe au *budget des républicains rouges*, comme l'appelle M. Mathieu (de la Drôme), encore moins tiennent-ils à l'indépendance absolue du droit de réunion; c'est une chose remarquable, que les défenseurs les plus graves des clubs aient trouvé si peu de bien à dire en leur faveur; ils ont plaidé leur cause comme des avocats d'office qui n'auraient pas tout l'amour du monde pour leur client.

Au fond, voici ce qu'il en est : à moins de céder à la témérité d'un beau désespoir, comme les héros clair-semés de la montagne, il n'est plus possible de s'affubler du bagage trop révolutionnaire des doctrines radicales. Certains politiques se persuadent cependant qu'on en peut encore tirer quelque grain d'un libéralisme supérieur au libéralisme vulgaire, et ne doutent pas qu'il ne

leur soit séant d'en faire montre. Ils veulent par là se distinguer de la réaction; hommes de paix et d'accommodement, ils proclament à peu près avec elle qu'ils n'entendent plus qu'on désorganise et qu'on agite; ils ont la même horreur qu'elle pour les perturbations administratives et pour les scandales de la rue, mais ils ne sauraient se décider à rejeter complétement les systèmes qui rognent au hasard dans le budget, afin de le rendre plus démocratique, ou ceux qui fondent la démocratie sur la licence populaire. Cette contradiction a quelque chose qui sent encore les premiers temps de notre république, les premiers gouvernans qui l'ont conduite; c'est toujours cette même naïveté d'amasser beaucoup de folies pour en extraire de la sagesse : on reconnaît là une éducation de la veille. Ceux qui l'ont reçue devraient seulement se garder aujourd'hui d'en être trop fiers. Il n'y a pas de quoi les servir beaucoup auprès du corps électoral, et lorsque la question est posée aussi nettement qu'elle va l'être entre la conservation et la destruction, ce n'est pas un bon moyen de succès d'avouer des intentions conservatrices sans désavouer les procédés destructeurs. Qu'importe? on contrarie le ministère, et l'on s'imagine annuler ou discréditer dès l'abord la prochaine assemblée : agréable dédommagement pour des gens qui, après avoir perdu le pouvoir, ont encore à craindre de perdre leur mandat!

De ce point de vue, les débats parlementaires présentent cette quinzaine un intérêt spécial. Le budget a été l'occasion d'une petite guerre qu'il n'est pas mauvais d'étudier, pour se pénétrer davantage de l'esprit des hommes dont l'initiative a caractérisé la révolution de 1848. D'abord il est facile de voir, à la hâte avec laquelle on s'attaque au budget, que c'est un parti pris dans l'assemblée de 1848 de régler les vivres de l'assemblée de 1849. Ce premier budget de la république n'a pas même de rapporteur qui nous en déroule l'ensemble, et les budgets particuliers de chaque ministère sont loin d'être tous en état. On a discuté celui des travaux publics et celui de l'agriculture et du commerce; combien y en a-t-il encore de prêts? Il ne faudrait pourtant pas, à force de zèle, sabrer la besogne publique pour ne point la laisser à d'autres, et les rapporteurs des budgets en cours d'exécution devront se hâter beaucoup, s'ils veulent arriver avant le terme fatal. Autre remarque : on a saisi l'occasion pour renouveler encore le fameux parallèle entre l'administration financière de la république naissante et celle dont elle héritait. Nous croyions que M. Vitet avait ici même tranché la question, et qu'il n'y avait plus tant à se flatter d'avoir sauvé la patrie de la banqueroute, depuis qu'on savait à qui s'en prendre de cette extrémité. M. Garnier-Pagès et M. Goudchaux ont jugé à propos de rentrer en lice pour essayer encore une fois d'en sortir en montant au Capitole; ils n'ont pas été à moitié de l'escalier. Nous ne doutons point de leur bon vouloir et de leur sincérité, mais ils ne comptaient pas assez à eux seuls pour l'emporter sur les nombreux collègues qui vidaient leurs caisses avec un si merveilleux ensemble, et les circonstances que leur faisait la politique de ces habiles collègues n'étaient pas de nature à combler les vides. M. Jules de Lasteyrie a touché du doigt le rapport intime qu'il y eut jadis entre le chiffre fatal de 45 centimes et la date émouvante du 12 mars, jour auquel M. Ledru-Rollin annonça dans ses circulaires l'intention de républicaniser la France. On alla par une pente irrésistible de la circulaire où la révolution s'étalait avec ses amplifications désastreuses jusqu'à l'impôt extraordinaire dont le taux, commandé par la situation, prouvait seulement combien les res-

sources de la France s'étaient vite resserrées sous la menace d'une république violente. Les éphémérides républicaines de M. de Lasteyrie étaient fort instructives; on l'a pour la peine appelé *royaliste*, et il le méritait bien, car il avait ainsi endommagé les gloires rétrospectives dont les financiers de la veille cherchaient encore à parer leur déclin, dans l'espoir peut-être de se présenter avec quelques rayons devant leurs électeurs : les auréoles sont à si bon marché avec le suffrage universel!

Quoi qu'il en soit de ces réminiscences d'autrefois, nous n'avons aucun plaisir à nous y bercer, et ce ne sont pas d'agréables rêves; nous aimons mieux vivre des consolations que nous fournit le présent, selon les assurances formelles de M. Passy. M. Passy a voulu probablement aller à l'encontre des économies exagérées qui prétendraient le rendre plus riche qu'il n'a besoin de l'être. Il a signalé un retour des affaires qui s'annoncerait à des signes incontestables, une augmentation certaine dans la rentrée des impôts indirects, augmentation qui serait de près de 2 millions, rien que pour la première quinzaine de mars. Ce progrès naturel des choses, cette meilleure situation découlant tout de suite dans l'ordre matériel des améliorations introduites dans l'ordre moral de la société, ne peuvent manquer de fortifier encore davantage la confiance publique en lui donnant la preuve du bon effet des mesures qui l'ont provoquée. M. Mathieu (de la Drôme) demanderait beaucoup plus pour opérer le soulagement du pays; il ne lui faudrait pas moins que trois conditions d'absolue nécessité : supprimer tout impôt sur le sel, tout impôt sur les boissons, et restituer les 45 centimes. Sous le bénéfice de ces trois clauses, et en ôtant seulement cent mille hommes à l'armée (ceci n'est pas qu'accessoire), M. Mathieu (de la Drôme) nous garantirait une prospérité sans pareille, un vrai commencement des bonheurs de la république sociale : tel est le budget de la montagne, c'est à prendre ou à laisser. Laissons-le! Remercions aussi M. Pierre Leroux de ses excellentes intentions. Il est d'avis de rembourser en papier le sixième des rentes; ce serait toujours un petit acheminement aux assignats. Mieux vaut attendre plus long-temps la renaissance spontanée du crédit que de le forcer ainsi par ces moyens artificiels qui n'aboutissent qu'à le ruiner tout-à-fait. Si tout le monde était sûr que la philosophie de M. Pierre Leroux ne peut pas devenir un jour, par quelque coup de main, la politique de l'état, M. Pierre Leroux n'aurait plus même à proposer ses remèdes : son malade se porterait bien, la vraie souffrance qu'il éprouve étant l'appréhension d'être traité par lui.

Le budget des travaux publics a passé le premier au laminoir : c'est un hommage à rendre à M. Stourm, que ce budget est sorti bien réduit de ses mains. L'hommage lui sera-t-il très favorable dans l'opinion du pays? Nous ne le croyons guère. La source la plus féconde dont l'état dispose pour alimenter la population ouvrière, c'est toujours la distribution des travaux publics. Nous n'avons donc pas été médiocrement étonnés de voir les plus ardens défenseurs du droit au travail retrancher avec la même ardeur les millions qui devaient procurer à tant d'indigens un pain honorable. Il est à penser qu'ils se seront beaucoup moins souciés d'être conséquens que de chagriner l'administration, en jetant le trouble dans les services. Ils se sont rangés en bataillon serré derrière le zèle économe et l'habileté pressante de M. Stourm. Les rares défenseurs du budget normal, et en particulier M. Napoléon Daru, qui a servi cette cause avec beaucoup de talent, n'ont rien ou presque rien gagné sur le système général de ré-

ductions. Le budget de l'agriculture et du commerce, soutenu avec fermeté par M. Buffet, a été plus épargné. Encore M. Marcel Barthe et M. Alcan auraient-ils voulu mettre des teinturiers et des potiers à la place de nos artistes des Gobelins et de Sèvres. L'assemblée nationale n'a pas osé suivre ces sévères démocrates dans leur antipathie pour les traditions et les monumens de la royauté; elle n'a pas jugé que le noble luxe de pareils établissemens fût une superfétation parasite dans la France républicaine. Ce jugement honore l'austérité de M. Barthe et de M. Alcan, mais rien que leur austérité.

Où il faut voir encore le singulier esprit qui anime la majorité de l'assemblée, c'est dans la discussion de la loi sur les clubs. Le ministre de l'intérieur proposait de les interdire franchement et d'un seul mot; la commission formulait un contre-projet, qui, sans prononcer l'interdiction absolue, embarrassait encore davantage l'exercice du droit. Il était évident que la commission tenait plus à ne pas ressembler au ministère qu'à le combattre: elle ne voulait pas dire comme lui que les clubs étaient proscrits, parce que c'était un langage de réactionnaire; mais elle se passait presque à elle-même la chose, moins le mot. Là-dessus, grands écarts des excentriques : M. P. Leroux, par exemple, annonçant au ministère qu'on attire la colère céleste sur la France pour n'avoir pas sauvé les précieuses têtes des assassins du général Bréa; puis, pour noyer ces épisodes, les interminables discours des avocats, de M. Favre, de M. Crémieux. M. Favre doit y prendre garde : il ne lui faut encore que quelques discours pour que l'élégance de sa faconde soit complétement discréditée par la monotonie de sa récitation, par l'uniformité de ses tremblemens nerveux, par la divulgation de ses procédés oratoires, qui ne cachent déjà plus assez le vide de son talent. Ce talent n'a presque plus de mystères, et il ne reste de mystérieux chez M. Favre que le mobile secret des erremens politiques qui le jettent successivement à la tête de tous les partis. Nous lui devons bien nous-mêmes quelques actions de graces pour le zèle avec lequel il s'unissait hier à M. Bixio dans l'intérêt du gouvernement. Quant à M. Crémieux, Dieu merci, nous ne lui devons rien : ce n'est pas sa faute s'il n'est point sorti quelque tempête de toute cette avocasserie dans laquelle il s'est complu à propos des clubs. Une majorité assez faible, il est vrai, avait adopté l'article 1er de la loi : « Les clubs sont interdits; » restaient encore à débattre toutes les précautions par lesquelles la minorité de la commission, substituant un nouveau projet au projet moins conciliant de sa majorité, s'appliquait à sauvegarder l'exercice légal du droit de réunion. M. Crémieux, rapporteur de la majorité de cette commission qui avait ainsi échoué devant le scrutin, s'est avisé de jouer au Jupiter tonnant; il a pris au bond le vote de la veille pour déclarer que l'interdiction des clubs violait la constitution de la république, et, avec ses fidèles de la commission (les fidèles de M. Crémieux!), il s'est retiré sur l'Aventin. Il a été plus loin : il a imaginé d'inviter à le suivre, non plus seulement la majorité de la commission, mais la minorité de l'assemblée, et peu s'en est fallu que la retraite momentanée d'une partie des représentans ne rendît toute délibération impossible. M. Crémieux s'est encore un instant peut-être retrouvé dans ses émotions et dans ses jouissances du lendemain de février. Le pauvre type que tant d'impuissance vaniteuse réunie à cette turbulence puérile! Quel « caractère de ce temps, » si nous avions un La Bruyère! L'audace de M. Crémieux lui a semblé bientôt excessive à lui-même; il est rentré dans son naturel. En même temps le bon sens général prévalait

dans la minorité dissidente sur les tentations révolutionnaires; elle est rentrée en séance, et la loi des clubs s'est achevée sans autre encombre, mais après six jours de débats, et fort amoindrie par les restrictions et les distinctions. Les distinctions y tiennent tant de place, qu'à force de distinguer entre la réunion et le club, on est arrivé à faire peut-être pire que les clubs, tout en commençant par les interdire. Encore le soin de juger les délits, immanquables avec tant de subtilités, a-t-il été donné au jury et non pas aux magistrats, ce qui empêchera l'établissement de toute jurisprudence. M. Faucher a inutilement demandé qu'on mît à l'ordre du jour de lundi la troisième lecture de cette loi malencontreuse. L'ordre public a cependant grand besoin d'être raffermi; ce n'est pas le spectacle des tristes procès de Bourges et de Poitiers qui peut permettre de croire cet ordre bien énergiquement défendu : la justice, convenons-en, dans cette solennelle affaire du 15 mai, n'a pas toujours semblé pénétrée de la supériorité que son mandat lui donnait sur les accusés. Nous attendons le verdict du haut jury. Le jury parisien vient de prouver, par la condamnation du journal *le Peuple* et de son principal rédacteur, qu'il y avait des limites dans l'attaque, au-delà desquelles toute mollesse devait cesser dans la répression; mais, contre cette propagande des mauvaises doctrines, il n'est guère que la propagande énergique des bonnes qui doive se promettre quelque succès. Aussi le comité de la rue de Poitiers va-t-il engager une campagne à laquelle nous croyons au moins autant d'utilité qu'à son manifeste. Soutenu par une souscription qui s'annonce sous de très favorables augures, il ne se bornera plus à l'action électorale; il entreprend la réfutation systématique et quotidienne des théories pernicieuses qui corrompent les masses.

Au moment où nous terminons cette esquisse de notre situation intérieure telle qu'elle ressort après la secousse que viennent de lui imprimer les événemens d'Italie, voici d'autres complications qui se produisent, plus loin de nous sans doute, plus en dehors de nos intérêts, mais avec une portée que nous n'essaierons pas aujourd'hui d'apprécier. Les nouvelles qui nous arrivent à l'instant de Francfort nous annoncent que le roi de Prusse a été proclamé mercredi dernier empereur des Allemands par la constituante germanique. Sur 538 membres présens, 248 se sont abstenus, 290 ont réuni leurs votes en faveur de Frédéric-Guillaume. La diète a salué son choix d'un triple hourra qui s'est répété par toute la vieille cité impériale. Les cloches ont été mises en branle, les rues pavoisées aux trois couleurs germaniques, et une députation est partie pour aller inviter sa majesté prussienne à répondre aux vœux de Francfort. Il faut reprendre les choses de plus haut, si l'on veut se rendre quelque compte de cette soudaine péripétie. Point n'est besoin d'ailleurs de remonter bien loin : l'histoire se fait si vite qu'on va maintenant en fort peu de jours d'une révolution à une autre.

La charte autrichienne, octroyée le 7 de ce mois et promulguée en même temps que la dissolution de la diète de Kremsier, jeta dans celle de Francfort une agitation extraordinaire. On se rappelle l'échange de notes officielles émanées soit de la Prusse, soit de l'Autriche, durant les deux premiers mois de cette année, au sujet du plus ou moins d'étendue que pourrait avoir la fédération nouvelle proposée par la constituante de Francfort. L'œuvre de Francfort s'était arrêtée aussitôt qu'elle avait heurté des intérêts sérieux. La patrie allemande absorberait-elle l'Autriche? L'Autriche montrait ses territoires partagés

entre tant de peuples de race différente, et repoussait le lien unitaire dans lequel on voulait l'enserrer trop étroitement. La patrie allemande se rétrécirait-elle assez pour laisser l'Autriche hors du cercle intime où elle se renfermerait, et pour se renfermer là sous la tutelle de la Prusse? L'Autriche intervenait encore et s'opposait à la fondation de ce pouvoir central qui, réunissant toute l'Allemagne dans une même main, rompait à son détriment l'ancien équilibre. La plupart des états secondaires ne se sentaient pas mieux disposés pour la Prusse, et la Prusse elle-même, avec l'incertitude de langage qui lui est propre, avec ses réserves et ses détours habituels, parlait beaucoup d'unité allemande sans témoigner une grande envie d'en être l'instrument et le bénéficiaire.

Francfort s'épuisait au milieu de ces incertitudes prolongées avec toutes les ressources de la diplomatie; la diète centrale se consumait dans son impuissance. La charte d'Olmütz l'a comme galvanisée. Tout l'empire autrichien se trouvait en effet constitué par cet acte solennel sans qu'il y eût entre lui et l'Allemagne le moindre rapport nécessaire; l'Autriche se réservait ainsi de peser sur l'Allemagne sans y entrer plus avant que ne l'y forçait le pacte primitif, auquel elle revenait toujours. En même temps, les bruits les plus alarmans circulaient à Francfort. On attribuait aux inspirations russes la direction que la Prusse et l'Autriche donnaient à leur politique. On parlait d'une note arrivée de Pétersbourg à Berlin dans laquelle la Russie menaçait directement l'Allemagne en cas d'hostilités ouvertes contre le Danemark, ou d'acceptation de la couronne impériale par la Prusse. Si le Danemark était attaqué, la Russie, disait-on, débarquait vingt-cinq mille hommes à Alsen et assurait aux Danois 6 millions de roubles; le roi Frédéric-Guillaume se laissait-il porter à l'empire, une escadre russe bloquait aussitôt ses ports de la Baltique, et deux cent mille hommes franchissaient la frontière polonaise. Il semblait que l'Autriche, forte de ces périls accumulés sur l'Allemagne, choisît ainsi son moment pour prouver qu'elle n'entendait pas accepter un état politique sorti de la révolution. Il semblait que la main de la Russie s'étendît jusque sur l'organisation intérieure des pays germaniques.

Il n'y a que cette excitation générale qui puisse expliquer la proposition formulée, le 12 mars, par M. Welcker. M. Welcker était encore la veille un partisan de l'Autriche contre la Prusse; il demandait un directoire fédéral et non pas un empire. Plénipotentiaire de Bade auprès du pouvoir central, il redoutait, comme tous les libéraux du sud, l'ascendant trop absolu de la Prusse, et cependant, le 12 mars, il venait proposer à l'assemblée de décider d'urgence, avant le vote définitif de la constitution, que la dignité d'empereur héréditaire fût conférée au roi Frédéric-Guillaume, qu'on lui envoyât une députation pour lui annoncer son avénement, qu'on invitât l'empereur d'Autriche à rentrer avec ses états allemands dans le sein de la constitution et de la patrie allemande, enfin qu'on protestât contre l'isolement dans lequel ces états seraient maintenus. Lorsque M. Welcker parut à l'assemblée pour y soutenir l'urgence du décret dont il apportait le projet, ce fut une émotion indicible et une surprise universelle; il ne cacha pas le motif du revirement qui s'était accompli dans ses idées. — Quand il votait, dit-il, contre l'impérialisme prussien, ce n'était ni par aversion pour la Prusse ni par préférence pour l'Autriche : il voulait seulement empêcher l'Autriche d'être exclue de l'union allemande; il voulait épuiser tous les moyens pour sauver l'intégrité de l'Allemagne. Ces moyens ayant décidément

tous échoué, il est temps que le reste de l'Allemagne sache renoncer à l'Autriche, qu'elle ne peut plus embrasser, pour faire, ainsi réduite, un corps solide et compacte. Ceux qui ont prophétisé dès l'abord la séparation d'avec l'Autriche peuvent s'en vanter aujourd'hui; mais il n'est pas non plus défendu de se vanter de n'avoir pas dès l'abord désespéré de l'unité allemande. Les amis de l'impérialisme prussien ont du moins ainsi le droit de se féliciter que la rupture ne soit pas venue d'une décision trop hâtive de l'assemblée, et la couronne de Prusse évite une tache dont elle ne se serait point lavée. Le temps presse, les circonstances exigent une décision rapide et énergique, les intrigues des cabinets amoncellent sur nous les plus grands périls. La patrie est en danger, sauvons la patrie.

Ce fut sur ce texte et dans cette émotion que s'ouvrit à Francfort un débat qui n'a été clos que le 21 mars. De nouvelles notes autrichiennes avaient inutilement proposé la création d'un directoire de sept princes au lieu et place d'un empereur unique. Inutilement aussi, une note prussienne avait assez publiquement adopté cette base de transaction. L'assemblée de Francfort poursuivit avec vivacité l'idée de M. Welcker, et le ministère l'accepta par l'organe de M. de Gagern, comme l'expression fidèle de sa propre politique. M. de Gagern développa, dans son discours, la triste situation de l'empire factice dont il a guidé les destinées si précaires avec un talent et un patriotisme dignes d'une meilleure fortune. C'était pour lui, disait-il, une tâche bien douloureuse de montrer les plaies de ce jeune état dont il avait pris le soin avec tant d'espoir; mais il le fallait, s'il voulait prouver combien il était nécessaire de finir au plus tôt la constitution en nommant tout de suite un chef définitif. Il n'entendait pas rompre absolument avec l'Autriche, il lui souhaitait une force réelle pour l'intérêt même de l'Allemagne; mais il sentait que, d'ici à long-temps, l'Allemagne ne pouvait plus être intimement unie à l'Autriche. Restait la Prusse, qui, par ses variétés de races, d'intérêts et de confessions, était déjà, à elle seule, une petite Allemagne. Ce n'était pas à la Prusse de se fondre dans le corps allemand, la Prusse étant, au contraire, par elle-même un fort noyau, une solide citadelle autour de laquelle l'Allemagne pouvait se grouper. L'Allemagne irait donc tenir à Berlin ses états-généraux. — Ce discours, fait à l'adresse du parti prussien dont M. de Gagern a été le chef et l'initiateur, rompait droit au nom du gouvernement central avec tout le parti autrichien. Les députés nommés par les état allemands de l'Autriche au début du parlement de Francfort n'ont pas quitté leurs siéges, malgré les événemens qui ont de plus en plus séparé Francfort de l'Autriche. La récente constitution n'admet aucune relation intime entre l'Autriche et le reste de l'Allemagne; elle régit dès à présent tous les sujets autrichiens, et néanmoins elle n'a pas même eu pour effet de rappeler les députés qui délibèrent à Francfort sur la future constitution germanique. Il ne déplaît pas sans doute au cabinet d'Olmütz d'entraver ainsi les projets d'unité allemande par les votes de ses nationaux, tout en se déclarant d'avance en dehors de cette unité. Aussi ce cabinet n'a-t-il pas consenti à recevoir la démission que lui offrait son plénipotentiaire à Francfort, M. de Schmerling, et il le maintient malgré lui dans une position anormale auprès d'un pouvoir dont il affecte de contester la prolongation. De leur côté, les députés des états allemands d'Autriche, considérant les progrès des Slaves dans leur propre patrie et craignant l'abaissement dont ils sont me-

nacés chez eux, n'entendent pas se laisser rejeter du sein de l'Allemagne; ils persistent à représenter leur pays particulier dans cette grande diète nationale, comme pour se rattacher davantage à la souche commune et s'y appuyer contre leurs ennemis intérieurs. On peut croire qu'ils sont loin d'être favorables à tous les systèmes exclusifs inventés par les doctrinaires prussiens, pour n'avoir qu'une Allemagne où l'on ne mettrait pas l'Autriche, afin que l'Allemagne appartînt plus sûrement à la Prusse.

Les députés autrichiens sont à Francfort au nombre de 121; la proposition de M. Welcker n'a été repoussée que par 31 voix; 6 Autrichiens seulement se sont abstenus; si les 115 autres avaient suivi leur exemple, il ne restait que 420 votans, et la proposition passait à 251 voix contre 169; elle n'avait plus contre elle que le fédéralisme républicain et les jalousies du séparatisme provincial. Dans une situation ainsi tendue et comme pour en aggraver encore la difficulté afin d'en précipiter la solution, M. de Gagern a cru devoir se retirer avec tous les membres de son cabinet. Il n'y avait là, en apparence, qu'un débat de constitution qui ne pouvait aboutir à une question de portefeuille; mais ce débat entrait au plus vif dans les intérêts auxquels le ministère avait dévoué toute sa politique; le résultat la renversait de fond en comble. Cette politique était à bout; elle ne pouvait plus remplir les obligations matérielles qui lui étaient imposées par le rôle qu'elle ambitionnait. Comment être véritablement un empire d'Allemagne sans guerroyer en Danemark au nom de l'Empire? et comment faire la guerre, quand la Prusse ne voulait pas s'y prêter? et comment enfin y contraindre la Prusse sans l'investir elle-même de cette toute-puissance centrale dont il faudrait bien alors qu'elle acquittât les charges, puisqu'elle en porterait le titre? L'échec de M. Welcker obligeait la politique de M. de Gagern à se déclarer en faillite : placé entre les délégués allemands du Schleswig, qui le priaient d'entamer la campagne, et les gouvernemens de Prusse et de Hanovre, qui se refusaient à ses injonctions, il ne savait plus probablement où donner de la tête, lorsque la démolition de tout le système d'impérialisme prussien, par le vote du 21 mars, lui a fourni un prétexte honorable de quitter le pouvoir.

Le dernier vote du 28, qui a remis les choses en l'état où les souhaitait M. Welcker, est-il une reconstruction définitive du plan de M. de Gagern, et peut-il l'autoriser à reprendre avec quelque chance le portefeuille qu'il a déposé? Tout ce que nous avons à dire, c'est que c'est ici ou une vaine parade qui terminera une comédie politique infiniment trop prolongée, ou le commencement d'une des dissidences les plus profondes et les plus funestes pour la paix générale de l'Europe. Les impérialistes prussiens n'avaient pas perdu courage comme M. de Gagern. Le second débat sur la constitution allait s'ouvrir; on devait, dans peu de jours, voter définitivement la grande charte nationale, voter l'article relatif au titre d'empereur, l'article relatif à l'hérédité de l'empire, voter enfin le nom même d'un élu impérial. M. Welcker avait espéré précipiter le dénoûment; le cours naturel des discussions parlementaires ramenait maintenant l'occasion qu'il avait tâché de devancer. On pouvait, d'ici là peut-être, obliger les Autrichiens et leurs adhérens à s'abstenir : c'est en effet ce qui est arrivé au moment décisif. Le 27 mars, 267 voix contre 263 décrétèrent l'hérédité du titre impérial; le lendemain, grace aux nombreuses abstentions, 290 voix ont suffi pour porter ce titre dans la maison de Brandebourg. Le vote a eu lieu

au milieu d'une grande anxiété; quelquefois seulement les saillies des dissidens venaient à la traverse : « Je ne nomme pas d'anti-César, » s'écriait l'un; « je ne suis pas un prince électeur (*Kurfurst*), » interrompait l'autre.

Qu'est-ce que va résoudre la Prusse? Voilà, dès à présent, une affaire de plus engagée dans l'Europe, déjà si émue. La Prusse acceptera-t-elle? L'état unitaire est alors enfin établi; mais, il ne faut pas non plus se le dissimuler, c'est aussitôt une rupture de la Prusse avec l'Autriche, une alliance offensive et défensive de l'Autriche avec la Russie, un surcroît de difficultés du côté du Danemark et de la Suède, encouragés par les grandes puissances : c'est la Bavière qui reprend sa vieille politique; ce sont les petits états, Bade, Wurtemberg, Saxe, Hanovre, qui luttent comme ils peuvent contre l'hégémonie prussienne. Ce n'est pas nous qui disons tout cela, mais bien un judicieux journal qui paraît depuis quelque temps à Berlin sous le patronage des libéraux de 1847, *la Gazette constitutionnelle*. Et, d'autre part, le gouvernement prussien repousse-t-il d'une façon décisive l'offre dangereuse qu'on va lui faire dans des circonstances si anormales et vis-à-vis de dispositions si peu engageantes? Ou bien alors l'assemblée nationale de Francfort n'est rien qu'un fantôme qui doit du coup s'évanouir, ou bien la révolution est dans toute l'Allemagne, et c'est l'assemblée qui l'y jette.

Elle a en effet voté, dans sa séance suprême du 28, ce paragraphe significatif, immédiatement après celui qui détermine le mode de l'élection et de la proclamation de l'empereur : « L'assemblée nationale exprime la ferme confiance que les princes et les populations de l'Allemagne, s'unissant à elle par un accord patriotique et magnanime, poursuivront de toutes leurs forces l'accomplissement des décrets qu'elle aura promulgués. » C'est là qu'en est à présent la diète de Francfort; elle ne peut plus vivre qu'à la condition d'en appeler aux peuples eux-mêmes du soin de rendre obligatoires les arrêts par lesquels elle veut enchaîner les gouvernemens et les faire solidaires de ses desseins, en leur imposant les grandeurs qu'elle fabrique. L'entêtement doctrinal des théoriciens allemands les a poussés, en dernier recours, à solliciter l'intervention des multitudes. La constituante de Francfort semble oublier que sa gloire a été d'avoir maintenu quelque temps l'apparence de l'ordre en Allemagne, et, pour mieux assurer ses projets, elle déclare qu'elle ne remettra ses pouvoirs qu'à la prochaine diète sortie du plein exercice de la constitution qu'elle a votée. Si cette constitution ne réussit pas à fonctionner avec son chef en tête, la constituante prolongera-t-elle indéfiniment son existence? Encore un problème!

Le roi Frédéric-Guillaume a déjà beaucoup d'affaires chez lui sans avoir besoin de s'en créer ailleurs : un ministère mal assis et où M. d'Arnim est entré pour qu'il y eût au moins un personnage politique, une seconde chambre très douteuse, une capitale toujours inquiète et frémissante. L'anniversaire de la révolution du 18 mars a été l'occasion de regrettables désordres. Les soldats tiennent toute la ville, et Berlin, sous le commandement du général Wrangel, ressemble fort à Vienne sous celui du général Welden. Il y a d'ailleurs pour ces deux pays une préoccupation plus triste que le spectacle de leur existence intérieure ainsi gênée par leurs propres soldats : c'est la pensée de la pression qui pèse sur eux du dehors. Il est une calamité qui plus encore que l'état de siége doit leur montrer cruellement la déplorable conséquence des exploits de la démagogie : c'est la prépondérance que chaque jour passé sous ce régime violent

assure de plus en plus à la Russie, prépondérance politique dans les conseils de leurs cabinets, prépondérance militaire sur le seuil de leurs territoires. En ce péril extrême qui menaçait l'année dernière les sociétés et les gouvernemens, la Russie seule s'est trouvée forte par son immobilité; maintenant que le péril se dissipe, on s'aperçoit du profit qu'elle en a su tirer sans bruit, on la rencontre partout sur son chemin. Elle sera demain en Danemark, si le Danemark est menacé; elle est dès à présent en Gallicie et en Transylvanie, et la prise récente d'Hermanstadt par le général Bem ne suffira pas à la décourager; de nouveaux renforts s'avancent sur les principautés; la vallée du Danube leur est tout entière ouverte. C'est encore la Pologne que la Russie combat en Hongrie, et ce combat vaut pour elle tous les sacrifices. Qu'aperçoit-on ainsi au bout de cette lutte désastreuse? Ce n'est pas tant, il faut le dire, la restauration régulière d'un ordre général en Europe, la défaite des prétentions exagérées de l'esprit national ou de l'esprit de parti; c'est aussi l'élévation croissante d'une influence naturellement hostile aux idées et aux libertés de l'Occident, c'est le progrès de l'ambition conquérante qui, d'année en année, s'approche davantage de Constantinople. L'occupation prolongée des pays moldo-valaques est un fait sur lequel nous ne pouvons assez revenir.

Ces pays commandent le cours du Danube jusqu'à Galatz; ils sont une des voies de communication les plus importantes de l'Europe; la Russie les a toujours convoités. C'est pour en écarter les Russes que Marie-Thérèse et son ministre Kaunitz consentirent en 1772 au partage de la Pologne. C'était pour s'y maintenir, comme il y réussit de 1806 à 1812, que l'empereur Alexandre consentit à laisser tomber sans objections les Bourbons d'Espagne. Vint enfin le traité d'Ackerman qui, en 1826, consacra le protectorat moscovite sur toute l'étendue des principautés danubiennes. Ce traité stipulait que les hospodars moldo-valaques seraient nommés pour sept ans, et révocables à la volonté des hautes puissances. Trois ans après, le traité d'Andrinople leur assurait une investiture viagère. La Russie demande aujourd'hui à la Porte d'en revenir aux termes du traité d'Andrinople; il n'est pas difficile de voir dans quelles intentions. Nous comprenons bien que la Turquie ne se rende pas aisément à ces sollicitations dangereuses. Nous comprenons qu'elle préfère lutter encore plutôt que de céder; elle n'est pas d'ailleurs un ennemi qu'on puisse impunément dédaigner. La Turquie n'en est plus à l'époque de Navarin; elle pourrait mettre en mer aujourd'hui jusqu'à quarante vaisseaux dont huit ou dix à trois ponts; elle a environ trois cent mille hommes disponibles, dont la moitié de soldats irréguliers qui ont déjà quitté les pachaliks d'Asie pour revenir sur Constantinople. Les finances ottomanes se sont considérablement améliorées depuis l'abolition des monopoles en 1838, et l'on a toute raison de supposer que Abbas-Pacha, reconnu comme gouverneur héréditaire de l'Égypte, apporterait toutes ses ressources à la disposition du sultan, auquel il vient de rendre hommage. L'Angleterre et la France ont déjà travaillé beaucoup en commun pour tâcher d'améliorer la condition de l'Italie et de sauvegarder dans cette contrée les intérêts généraux de l'Europe, qui les touchent si particulièrement. Lord Lansdowne s'en exprimait l'autre jour avec une loyauté dont nous remercions ce noble représentant des anciens whigs; mais la France et l'Angleterre ont à l'autre bout de la Méditerranée des intérêts encore plus graves, et sur-

tout des alliés plus dignes d'émouvoir leurs sympathies. Que le misérable fracas des contradictions qui restent encore à débrouiller en Toscane, à Rome et en Sicile, ne les empêche pas d'avoir l'œil ouvert sur les affaires du Danube et sur les périls de la Turquie; il y a là du moins des hommes contre des hommes.

Nous ne nous chargeons pas de prévoir l'attitude que vont prendre les républicains de Rome et de Florence à présent que l'épée de l'Italie est brisée dans les seules mains capables de la tenir. Il n'est pas impossible que beaucoup des plus fameux imitent l'exemple de M. Brofferio, et sauvent la république en l'emportant avec eux loin des balles autrichiennes; toujours est-il qu'il n'y a rien d'encourageant à négocier pour des patriotes qui, menacés par l'invasion imminente de l'étranger, ne savent encore que faire des emprunts forcés aux riches, afin d'avoir de quoi payer des *condottieri* et ménager leur peau. Voyez seulement à quoi nous mène la médiation sicilienne. L'*ultimatum* royal, débattu par les représentans de la France et de l'Angleterre, était d'un aveu unanime aussi raisonnable qu'on avait droit de l'attendre d'une si haute intervention; on avait même obtenu que Palerme ne fût pas occupée par les troupes royales et restât exclusivement confiée à la garde de sa milice civique. On pouvait espérer que les Siciliens écouteraient les amiraux des puissances médiatrices, partis eux-mêmes, le 4 mars, pour appuyer cet *ultimatum* de leur présence et de leurs recommandations. Les nouvelles de Sicile ne paraissent pas jusqu'ici confirmer cet espoir, à moins que le triomphe de l'Autriche ne donne à réfléchir aux Palermitains.

C'est toujours la Hollande qu'il faut considérer quand on veut voir les vicissitudes politiques se dérouler avec le calme pacifique du bon sens. La mort du roi Guillaume II, qui n'avait encore que cinquante-six ans, a surpris tout le monde. Son successeur n'ayant pas jusqu'à présent une grande popularité, l'on aurait pu craindre quelque agitation. Il n'en a pas même été bruit, et le pays, confiant dans la bonté de son système constitutionnel, a tranquillement attendu la proclamation du 21 mars dernier, par laquelle le nouveau roi Guillaume III l'a tout de suite rassuré sur ses intentions ultérieures.

Manuel d'histoire de la philosophie, par D. Tomas Garcia Luna, professeur à l'Athénée de Madrid (1). — Les études philosophiques ont été fort négligées en Espagne. En pouvait-il être autrement dans un pays où les formules les plus stériles de la logique et le droit canon étaient encore, il y a quinze ans, le complément officiel de la science? L'esprit espagnol a tenté cependant plus d'une fois d'échapper au cercle de fer où l'emprisonnaient et les traditions d'une scholastique étroite et les ombrageuses susceptibilités de l'inquisition. Sans parler des écrivains ascétiques, tels que saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, Rivadeneyra, Malon de Chaide, Granada et Léon, chez qui le mysticisme sert souvent d'enveloppe aux plus audacieuses déductions du raisonnement, l'Espagne a fourni à la philosophie proprement dite un contingent assez nombreux. A des titres divers, Luis Vives, Simon Abril, Sanchez de las Brozas, Paton, Juan Huarte et Quevedo ont leur place marquée dans la filiation de la pensée humaine. S'ils sont restés obscurs pour nous, c'est qu'aucun d'eux n'a osé présenter un

(1) Madrid, imprenta de la publicidad, a cargo de M. Rivadeneyra.

corps complet de doctrines. L'inquisition, toujours en quête de propositions mal sonnantes, brûlait, à la vérité, plus volontiers le livre que l'auteur; mais ce premier avertissement avait bien son éloquence, et nul ne s'avisait d'y résister. Ainsi surveillé, l'esprit d'investigation philosophique se bornait à quelques aperçus isolés et sans corrélation apparente; jamais le dernier mot au bout. Il y aurait une intéressante étude à faire : c'est celle qui irait chercher dans les innombrables sentiers de la littérature péninsulaire les élémens épars de cette philosophie à l'état latent, pour relier ces élémens entre eux et déduire de ce rapprochement le but commun que poursuivait en sens divers la pensée espagnole. Je ne crois pas m'abuser en disant qu'un pareil travail aboutirait à cette conclusion tout imprévue, que l'Espagne, à son insu comme à l'insu de l'Europe, a marché plutôt en avant qu'en arrière du mouvement général des idées. Quel est aujourd'hui le dernier mot de la philosophie? L'abandon de toute théorie trop systématique, la conciliation des doctrines les plus absolues, en tant que cette conciliation est possible, l'éclectisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Or, l'éclectisme n'est-il pas le cachet universel de l'esprit péninsulaire? L'horreur des extrêmes, la recherche des demi-jours, le juste milieu en tout (*templanza*), voilà bien, en effet, le trait caractéristique du génie de nos voisins.

Ces incessantes transactions entre l'idéal et le fini, entre l'absolu et la raison humaine, entre l'idée préconçue et l'idée déduite, peuvent avoir leurs écueils; mais les avantages pratiques l'emportent ici sur les dangers. Toutes les écoles philosophiques qui ont fait leur temps n'ont péri que par l'exagération de leur principe : or, la tendance dont je parle est un préservatif souverain contre toute espèce d'exagérations. Que manque-t-il donc à l'esprit espagnol pour prendre le rang qui lui appartient dans la grande armée philosophique? un drapeau. Ce drapeau existe, mais en lambeaux éparpillés, dans toutes les écoles. Pour retrouver ces lambeaux, il fallait à l'Espagne un guide, une histoire de la philosophie, et voilà le côté éminemment utile du livre de M. Garcia Luna. Ce livre, le premier de ce genre qui paraisse chez nos voisins, leur permettra de classer les notions philosophiques accumulées dans leur littérature, en assignant à chacune son type et sa filiation. Il est à regretter que l'auteur se soit borné à fournir les élémens du travail de comparaison qui manque à l'Espagne pour coordonner ses tentatives philosophiques, au lieu d'aborder ce travail lui-même. Nul, j'en ai la conviction, n'y aurait mieux réussi. M. Garcia Luna excelle, en effet, à saisir en quelques mots l'idée propre de chaque philosophe et de chaque école, les oppositions qui divisent entre eux ces philosophes et ces écoles, les points communs par où ils se touchent. Cette clarté concise qui fait le mérite de l'œuvre de M. Luna était d'ailleurs ici une nécessité. Il y avait une certaine audace à vouloir resserrer dans les limites d'un seul volume cette chose immense qu'on appelle l'histoire de la philosophie. Le succès pouvait seul justifier une pareille tentative, et cette justification est complète pour M. Luna.

G. D'A.

V. DE MARS.

LES

ÉTATS D'ORLÉANS.

(1560.)

La roine mère, Italienne, Florentine, et de la race de Médicis, et, qui plus est, ayant depuis vingt-deux ans eu tout loisir de considérer les humeurs et façons de toutes ces gens, regardoit ce jeu, et sceut si bien empoigner l'occasion, qu'elle gaigna finalement la partie, par les moyens que je diray.

(REGNIER DE LA PLANCHE.)

PERSONNAGES.

LE ROI (FRANÇOIS II).
LA REINE (MARIE STUART).
LA REINE-MÈRE (CATHERINE DE MÉDICIS).
ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre.
LOUIS DE BOURBON, prince de CONDÉ, son frère.
LE CARDINAL DE BOURBON, frère des précédens.
LE CONNÉTABLE DE MONTMORENCY.
D'ANDELOT, son neveu.
LE DUC FRANÇOIS DE GUISE.
LE CARDINAL DE LORRAINE, son frère.
LA DUCHESSE DE MONTPENSIER, dame de la reine, amie de la reine-mère.
MARIE SEYTON, demoiselle de la reine.
LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL.
M. DE CYPIERRE, gouverneur de MONSIEUR.
M. DE CHAVIGNY, M. DE BRÉZÉ, } capitaines des gardes.
DARDOIS, secrétaire du CONNÉTABLE.
BOUCHARD, chancelier du roi de Navarre.
ROBERT STEWART, valet de chambre du roi.
AMBROISE PARÉ, médecin du roi.
SAINTE-FOY, NOBLESSE, } valets de chambre du prince de CONDÉ.
JOUVENEL, PERRAULT, } ministres protestans.

ARGUMENT.

Le jour où Henri II fut blessé à mort, François, son fils aîné, avait seize ans et quelques mois; il était majeur selon les lois du royaume, ne manquait pas

d'esprit et parlait couramment à la façon des princes; mais, faible de santé, incapable d'application, hors d'état, en un mot, de gouverner par lui-même, il lui fallait une tutelle, sinon de droit, du moins de fait.

Sa mère n'avait encore pris aucune part aux affaires; le roi et sa vieille maîtresse l'en avaient constamment écartée. Le roi mort, tous les regards se tournèrent vers elle : on pensait qu'elle allait régner.

Trois grands partis, les Guise, les Montmorency, les princes du sang, se disputaient le pouvoir. Catherine aurait voulu les tenir tous à distance, mais ils se seraient ligués contre elle; il fallait faire un choix. Tous ils l'avaient négligée, humiliée du vivant du feu roi; les Guise, comme le connétable, lui avaient fait l'injure de s'allier à la favorite. Elle avait cependant contre le connétable de plus vives rancunes que contre ses rivaux, et, quant aux princes du sang, quoique puissans dans le pays, leur éloignement de la cour, leur penchant à l'hérésie, ne permettaient pas de s'allier à eux : les Guise furent donc préférés. A vrai dire, le choix n'était pas libre. La jeune reine, Marie Stuart, exerçait sur son mari un souverain empire, et MM. de Guise étaient ses oncles.

Ceux-ci, en gens habiles, avaient promis à la reine-mère toute espèce de services et de soumissions. Dans les premiers momens, ils tinrent parole, et tout marcha d'accord entre Catherine et eux; mais, quand une fois leurs principaux ennemis furent abattus, chassés, dépossédés de leurs emplois, quand le cardinal de Lorraine se fut bien assuré de la surintendance des finances, et le duc de Guise du commandement suprême de l'armée, ils commencèrent à changer de ton. Bientôt la reine-mère ne fut plus admise au conseil qu'à certains jours et pour certaines affaires. On gardait encore avec elle les apparences du respect; mais plus de confidences, plus d'intimité : MM. de Guise avaient accaparé tout le gouvernement du royaume.

De ce moment, Catherine n'eut plus d'autre pensée que de reconquérir cette part de pouvoir dont à peine elle avait fait l'essai, mais sans laquelle elle ne pouvait plus vivre Elle renoua commerce avec le connétable, réveilla les espérances des princes de Bourbon. Trouver une occasion, un prétexte de faire sortir le connétable de Chantilly, de le ramener en cour, lui, ses fils et ses neveux, rappeler en même temps du fond de leur Béarn le roi de Navarre et le prince de Condé, tel fut désormais son espoir, le but constant de ses combinaisons.

Les finances étaient en désordre, les idées de réforme agitaient les esprits, tous les rangs de la société étaient atteints d'une inquiétude et d'un malaise qui demandaient un prompt remède. On proposa de consulter une assemblée de notables, vieil usage long-temps oublié, mais dont le feu roi avait tiré bon parti deux ans auparavant. Catherine s'empara de cette idée, et fit si bien que MM. de Guise furent à leur tour contraints de l'adopter.

L'assemblée des notables se tint à Fontainebleau. Le connétable y vint en compagnie de tous les siens et suivi d'une nombreuse escorte; mais, au grand dépit de la reine-mère, le roi de Navarre et le prince de Condé manquèrent au rendez-vous. MM. de Guise, d'abord un peu troublés de la contenance du connétable et des discours de ses neveux d'Andelot et Coligny, reprirent confiance en voyant que les princes n'arrivaient pas. Ils rendirent compte en gros de leur administration, puis l'assemblée fut congédiée; mais, avant de se séparer, on prononça le mot d'*états-généraux*, et la reine-mère appuya chaudement le re-

tour à cet ancien moyen de gouvernement. Son avis allait soulever de vives controverses, lorsque le cardinal de Lorraine, contre l'attente de tout le monde, prit la parole pour demander, lui aussi, les états-généraux. Dès-lors il fut décidé, séance tenante, que les états seraient convoqués à Meaux dans un assez bref délai, et le roi signa sur-le-champ des lettres qui sommaient le roi de Navarre et le prince son frère de venir y siéger.

Pour la reine-mère, la nouvelle assemblée n'était qu'un moyen de poursuivre ses desseins contre MM. de Guise : elle espérait trouver à Meaux ce que Fontainebleau ne lui avait pas donné. Mais quel était le but du cardinal? On se perdait en conjectures. Les habiles supposaient qu'il méditait quelque grand coup. Après l'échauffourée d'Amboise, faute de preuves suffisantes, et surtout faute de résolution, les Guise avaient laissé le prince de Condé protester de son innocence et quitter la cour en liberté. Le cardinal, disait-on, ne pouvait se consoler de cette occasion perdue. Songeait-il à la ressaisir? pensait-il qu'appelé à prendre séance aux états, le prince n'oserait faire défaut? était-ce un piége qu'il lui tendait, une revanche qu'il se ménageait? Le bruit s'en répandit parmi les amis du prince, et des avis secrets lui en furent adressés.

Toutefois, en recevant l'ordre d'assister aux états, le roi de Navarre et son frère annoncèrent hautement l'intention d'obéir, et, peu de jours après, ils se mirent en marche; mais ils faisaient si peu de route, cheminaient à si petites journées, qu'on pouvait presque augurer que jamais ils n'arriveraient. Les émissaires dont le cardinal les avait entourés lui donnaient d'alarmantes nouvelles. De tous côtés, disaient-ils, on venait offrir aux princes des secours en hommes et en argent; leur parti grossissait à vue d'œil; rien ne les empêchait de mettre la main, s'il leur plaisait, sur quelques bonnes villes ou châteaux-forts. D'un autre côté, il était bruit de troubles dans les Cévennes et en Provence; Grenoble et Lyon paraissaient menacées d'attaques à main armée. Le maréchal de Saint-André fut envoyé en toute hâte dans le Lyonnais, et le maréchal de Termes en Poitou, pour avoir l'œil ouvert sur les rébellions et pour les châtier au besoin.

Pendant ce temps, tous les bailliages du royaume se préparaient à l'élection des députés. Dans plus d'une province, les dispositions des esprits semblaient peu favorables à MM. de Guise; mais ceux-ci n'en concevaient point d'alarme : toute leur attention était tournée sur le voyage des princes et sur les agitations du midi.

La cour était alors à Fontainebleau. Un jour, on vint avertir le cardinal qu'un Basque, nommé Lassalgue, serviteur de M. de Condé et porteur d'un grand nombre de lettres adressées à son maître, venait d'être arrêté à la porte d'Étampes. Il était tombé dans les filets d'un de ses amis, un certain Bonval, agent secret de MM. de Guise. Bonval, en feignant de se laisser embaucher pour le service des princes, avait gagné sa confiance et avait appris de lui où il allait et ce qu'il portait. Aussitôt Lassalgue fut conduit en grand mystère devant le cardinal.

Au moment où la scène s'ouvre, le cardinal s'est renfermé dans son appartement, afin d'interroger lui-même le serviteur du prince de Condé.

PROLOGUE.

La scène est dans le château de Fontainebleau.

Le cabinet du cardinal de Lorraine.

Deux portes, l'une à droite, l'autre à gauche. La porte à droite est cachée par une épaisse tapisserie.

Le cardinal, debout, soulève la tapisserie et paraît prêter l'oreille à ce qui se passe dans la chambre voisine.

La porte de gauche s'ouvre. Le duc de Guise entre et referme la porte avec précaution.

LE CARDINAL DE LORRAINE, allant au-devant de son frère.

Est-elle enfin partie?

LE DUC DE GUISE.

Oui, grace à Dieu! Le roi et Marie l'ont accompagnée jusqu'au pied du perron, lui répétant à tout propos : Adieu, bonne mère! heureux voyage! grand plaisir! Ils l'ont accablée de respects, abreuvée d'amitiés! Pour cette fois, j'espère, elle ne se plaindra pas!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ne pas se plaindre! Elle dira qu'on n'a d'amour pour elle que quand on lui voit les talons.

LE DUC DE GUISE.

N'importe ce qu'elle dira! Elle est partie, sa litière chemine; la voilà pour quinze jours à Chenonceaux avec ses peintres et ses tailleurs de pierre. Que Dieu l'accompagne! Nous aurons le champ libre et l'esprit en repos.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

On n'a pas remarqué mon absence?

LE DUC DE GUISE.

J'ai dit que vous étiez en oraison.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mes oraisons, jusqu'à présent, ne font pas grand miracle.

LE DUC DE GUISE.

Votre homme est donc muet?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il n'ouvre pas la bouche.

LE DUC DE GUISE.

Et vous pensiez en tirer quelque chose?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Assurément! Avez-vous lu ces lettres?...

LE DUC DE GUISE.

Oui, je les ai lues.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien?

LE DUC DE GUISE.

Elles ne disent rien.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Des complimens, des politesses. Jamais je ne croirai qu'il soit venu de si loin pour si peu. Le connétable n'a pas pris la plume pour dire à son neveu : bonne santé, et Mme de Roye pour apprendre à son gendre qu'elle est sa meilleure servante. Le drôle en sait plus long!

LE DUC DE GUISE.

Faites-le parler.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'essaie.

LE DUC DE GUISE.

Eh! mort-Dieu! prenez les bons moyens!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comme vous y allez!

LE DUC DE GUISE.

Est-ce votre robe qui vous fait scrupule? N'en donnez pas l'ordre. Cypierre, Brézé, ou quelque autre vous rendra cet office. Où est-il, votre homme?

LE CARDINAL DE LORRAINE, montrant la porte à droite.

Il est là.

LE DUC DE GUISE.

Avec qui?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Avec gens moins bavards que Cypierre et Brézé.

UNE VOIX, derrière la tapisserie.

Monseigneur!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Que voulez-vous, Noël?

NOEL, derrière la tapisserie.

Monseigneur, il ne dit rien... Faut-il cheviller les escarpins?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Chevillez, Noël, chevillez.

LE DUC DE GUISE, riant.

Ah! vous m'en direz tant!... (Il s'incline.) Pardon, mon maître!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il n'y a pas dix minutes qu'il est au chevalet.

LE DUC DE GUISE.

A la bonne heure! Vous m'étonniez...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ce sera bientôt fait, je pense; il n'a pas l'air d'un cœur de roche.

NOEL, derrière la tapisserie.

Monseigneur...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien?...

NOEL.

Veuillez venir, il va parler.

LE CARDINAL DE LORRAINE, à son frère.

Vous voyez, ce n'est pas long. Mouchy dirait qu'il n'y a pas de plaisir. (Il lève la tapisserie et sort.)

LE DUC DE GUISE, seul.

Ma foi! je le laisse aller. Je n'ai pas de goût à ces comédies-là. J'ai pourtant vu dans ma vie bien des membres taillés, hachés, meurtris, bien des pauvres diables perdant leur sang ou leur cervelle, mais je ne sais pourquoi, sur les champs de bataille, ce n'est pas la même chose... Fi!... Ces gens qu'on disloque pour leur délier la langue!... Après tout, c'est leur faute; pourquoi cachent-ils la vérité?... (Au cardinal de Lorraine qui rentre.) Ah! vous voilà... Eh bien?

LE CARDINAL DE LORRAINE, avec vivacité.

Eh bien!... versez-moi, s'il vous plaît, de l'eau dans ce bassin.

LE DUC DE GUISE.

De l'eau? Lui faites-vous des ablutions?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Versez, je vous prie, François... (Le duc prend une aiguière sur une table et verse l'eau dans le bassin.) Maintenant, ces lettres que je vous ai données, les avez-vous là?...

LE DUC DE GUISE, mettant la main à son pourpoint.

Les voici.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ah! vive Dieu! vous avez conservé l'enveloppe; je tremblais de peur que vous ne l'eussiez jetée... (Il détache l'enveloppe et l'examine à l'endroit et à l'envers.) Pas la moindre trace d'écriture... (Il la trempe dans le bassin.)

LE DUC DE GUISE.

Quelle cérémonie faites-vous là? Est-il alchimiste votre homme?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

S'il ne s'est pas moqué de moi, nous allons voir ce que nous cherchons.

LE DUC DE GUISE.

Voyez-vous quelque chose?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Non.

LE DUC DE GUISE.

Mon pauvre Charles, vous ne faites que de l'eau claire!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Patience, patience... Eh! mais, voyez... voilà des lettres; elles noircissent, nous allons très bien lire... Seigneur Dieu! c'est admirable!... J'avais bien ouï parler de ces encres invisibles, mais je n'y croyais pas.

LE DUC DE GUISE.

Voyons, lisez.

LE CARDINAL DE LORRAINE, après avoir parcouru les premières lignes.

François, nous les tenons!

LE DUC DE GUISE.

Comment?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Nous les tenons, vous dis-je... Écoutez, c'est d'Ardois qui écrit.

LE DUC DE GUISE.

Le secrétaire du connétable... Voyons ce qu'il dit, ce petit garnement!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il s'adresse à Condé...

LE DUC DE GUISE.

C'est bien, mais lisez donc.

LE CARDINAL DE LORRAINE, lisant.

« Monseigneur, les Maligny vont bien; tous leurs fils sont tendus. Le jour où votre altesse donnera le signal, ils seront maîtres de Lyon... »

LE DUC DE GUISE.

C'était donc vrai! ce vieux limier de Saint-André les avait éventés! Avons-nous fait sagement de lui donner ces trois cornettes! Il aura paré le coup... Mais continuez.

LE CARDINAL DE LORRAINE, lisant.

« Envoyez du monde à Montbrun, il est serré de près dans Valence. Tout le reste est en bonne voie. L'amiral, sans faire semblant, met la main sur la Normandie... »

LE DUC DE GUISE.

C'est ce qu'il faudra voir!

LE CARDINAL DE LORRAINE, continuant.

« Senarpont tient son gouvernement de Picardie à votre dévotion, et d'Estampes vous répond de sa Bretagne... »

LE DUC DE GUISE.

Les pendards!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Attendez, vous n'êtes pas au bout. « Genlis, Sansac et Chaunis sont maîtres de leurs compagnies; M. de Damville tâte la sienne. N'attendez rien de Montluc... »

LE DUC DE GUISE.

C'est bien heureux!

LE CARDINAL DE LORRAINE, continuant.

« En venant aux états, tâchez, chemin faisant, de vous saisir de quelques bonnes villes sur Loire. On vous recommande Orléans. Groslot, s'il ne nous aide, n'y fera pas obstacle; il est homme de bien... »

LE DUC DE GUISE.

Ayez donc des baillis de cette farine! Par le sang-Dieu!

LE CARDINAL DE LORRAINE, continuant.

« Quant à Meaux, c'est encore mieux : on se demande par quel coup de la Providence un tel lieu a été choisi pour y tenir les états... »

LE DUC DE GUISE.

Quand je le disais!

LE CARDINAL DE LORRAINE, continuant.

« Vous y comptez, monseigneur, autant de serviteurs que d'habitans. Que votre altesse et le roi de Navarre y viennent bien accompagnés. M. le connétable amènera tout son monde. Ne craignez pas qu'il vous fasse défaut; il n'a pas moins à cœur que vous de rétablir un peu d'ordre dans ce royaume et de délivrer le roi et ses pauvres sujets d'une détestable tyrannie. »

LE DUC DE GUISE.

L'impudent!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien! François, qu'en dites-vous?

LE DUC DE GUISE.

Je dis comme vous, nous les tenons!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quelle trouvaille!

LE DUC DE GUISE.

Pas de temps à perdre! A l'ouvrage, mon frère, à l'ouvrage!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Qu'il soit d'abord bien convenu que nous aurons bouche close.

LE DUC DE GUISE.

Vous êtes sûr de vos valets? (Il lui montre du geste la chambre voisine.)

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ils n'ont rien entendu.

LE DUC DE GUISE.

Je vous promets de n'en souffler mot. Nous ne dirons rien au roi, sa mère n'aurait qu'à le confesser! N'en parlons même pas à Marie....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Non pas même à Marie; elle nous ferait cent questions! La petite, entre nous, se gâte bien! il faut qu'elle sache le pourquoi de toutes choses.

LE DUC DE GUISE.

A qui la faute? Ne vous disais-je pas, quand elle était à l'archevêché, de ne pas la laisser ainsi feuilleter vos livres? Vous lui avez fait prendre un tel goût des choses d'esprit, qu'elle ne peut plus se passer de ces faiseurs de vers, grammairiens, musiciens, qu'on trouve chez elle à toute heure. Ces gens-là lui mettent dans la tête beaucoup de fumée. Vous l'avez vue à Amboise : si nous l'eussions écoutée, pas un de ces bandits n'aurait été pendu.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, vous avez raison. Les femmes de ce temps-ci ne gagnent pas à devenir savantes. Pour Marie, ça n'ira pas loin, j'en réponds.... mais si sa pauvre mère et moi ne l'eussions faite catholique jusqu'à la moelle, je ne voudrais pas jurer, par l'air qui court, qu'elle ne nous échappât!

LE DUC DE GUISE.

Nous perdons notre temps, mon cher Charles. Prenez la plume, de peur d'oublier quelque chose, et arrêtons notre plan.

LE CARDINAL DE LORRAINE, s'asseyant devant une table et prenant une plume.

Voyons, dites.

LE DUC DE GUISE.

D'abord renoncer à Meaux pour la tenue des états; cela ne fait pas question, je pense?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Soit. Le choix n'était pas heureux, j'en conviens.

LE DUC DE GUISE.

Je vous propose Orléans. C'est le moyen de faire d'une pierre deux coups. Ils veulent s'en saisir, nous nous en assurons. La place est forte, merveilleusement située; c'est, comme dit Tavannes, le nombril du royaume. De là nous tiendrons tout en bride, et, sous prétexte de faire honneur au roi et à l'assemblée, nous amasserons force troupes sans avoir l'air de mettre une armée en campagne.

LE CARDINAL DE LORRAINE, écrivant.

Orléans, c'est convenu. Sachez pourtant qu'en fait d'habitans, vous ne serez guère mieux servi qu'à Meaux.

LE DUC DE GUISE.

Je les connais, ces gros chapeaux bleus; mais je ferai balayer la ville avant d'y conduire le roi. Quand les huguenots n'y seront plus, Groslot et ses vignerons se tiendront tranquilles. Sinon, gare à eux! leurs maisons et leurs échalas s'en sentiront!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Laissons-nous La Roche-sur-Yon gouverneur?

LE DUC DE GUISE.

J'aimerais mieux qu'il n'y fût pas; mais l'ôter de là, c'est bien gros. Tout prince qu'il est, je ne m'en défie guère.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Prenez garde, il est si sot que ses cousins le joueront sous jambe.

LE DUC DE GUISE.

Donnons-lui Cypierre pour lieutenant avec autorité de n'agir qu'à sa tête. Cypierre n'ira pas de main morte, et fera notre affaire galamment.

LE CARDINAL DE LORRAINE, écrivant.

Va pour Cypierre.

LE DUC DE GUISE.

Quant à d'Estampes, puisqu'il offre sa Bretagne, je me permets de la lui prendre. Il faut le rappeler, et Sénarpont aussi.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Un instant! si vous les rappelez, tâchez au moins qu'ils n'aient soupçon de rien. Faites-leur bon visage.

LE DUC DE GUISE.

Je puis leur dire à l'oreille qu'ils iront commander en Écosse.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A la bonne heure!

LE DUC DE GUISE.

Quant aux Genlis, aux Lansac...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Contentez-vous de les dépayser.

LE DUC DE GUISE.

Prendre des gants avec pareille canaille!..

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Plus tard nous règlerons leur compte. En les frappant aujourd'hui, vous sonneriez l'alarme. Faites passer Genlis dans le gouvernement de notre ami Brissac, par exemple, et ainsi des autres.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! soit; mais, pour entrelacer ainsi les compagnies, il y a de la peine à prendre. Il ne faut pas aller au hasard; il est besoin d'écrire partout, à tout ce qui nous est fidèle, donner le mot discrètement,

commander d'avoir l'œil ouvert. Que de lettres, bon Dieu! j'en aurai pour toute ma nuit!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Plaignez-vous donc! Vous ne verserez jamais en toute votre vie autant d'encre que j'en répands depuis vingt jours! Voyez ces montagnes de papiers! Tout cela pour peupler les états selon votre cœur, pour faire éclore de bons députés! pas un bailliage qui ne reçoive chaque jour deux ou trois lettres de moi. Les têtes sont si dures, et ce métier-là est oublié depuis si long-temps! Il faut tant promettre! tant menacer!...

LE DUC DE GUISE.

Êtes-vous toujours content?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Toujours. Autant que j'en puis juger, nous serons bien servis. Sauf dans quelques mauvais trous infectés d'hérésie, nous aurons les gens qu'il nous faut.

LE DUC DE GUISE.

Dieu vous entende! N'est-ce pas demain que tout sera fini?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, demain.

LE DUC DE GUISE.

Le cœur doit vous battre. Moi qui n'ai pas comme vous patronné cette belle nouveauté, peu m'importe ce qui en sortira. Si vos bailliages nous envoient des députés rétifs, je sais le bon moyen de les apprivoiser.

(Il fait un geste avec la houssine qu'il tient à la main.)

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A nos moutons, mon cher François! hâtons-nous. Voilà qui est arrêté : Envoyer Cypierre à Orléans; rappeler d'Estampes et Sénarpont en les comblant de caresses; loger en bonne compagnie tous les mauvais compères comme Genlis et Lansac. Maintenant, parlons-nous de l'amiral?

LE DUC DE GUISE.

Le rappeler de Normandie, ce serait....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

N'y pensez pas.

LE DUC DE GUISE.

Il faut au moins l'épier de plus près.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je m'en charge; j'ai mon homme tout trouvé. Et le connétable?...

LE DUC DE GUISE.

S'il continue à faire le mort, ne le réveillons pas.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Soit; il n'y a d'utile, il n'y a d'urgent, à cette heure, que de nous bien fortifier dans Orléans.

LE DUC DE GUISE.

J'appellerai le régiment de lansquenets, les deux mille pistoliers du comte de Rhingrave; je ferai descendre par la Loire nos vieilles bandes revenues de Piémont; nous aurons nos quatre mille Suisses, les nouvelles gardes du roi; d'Aumale nous amènera ses gens d'armes, Nevers ses trois mille lances, Nemours huit ou dix enseignes....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Assez, assez, je n'écris plus.... A quoi bon tant de monde? pourquoi tant de fracas? Contentons-nous du nécessaire, et surtout pas de bruit, sans quoi le but est manqué; nos oiseaux s'envoleront, Navarre et Condé ne viendront pas.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! s'ils ne viennent pas, nous irons les chercher.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous y voilà! je vous voyais venir. Mais entendons-nous, s'il vous plaît. Aller les chercher, c'est la guerre.

LE DUC DE GUISE.

Et les laisser venir, c'est... voyons un peu?... c'est quelque chose qu'il ne faut pas nommer. Eh bien! j'aime mieux me battre avec les gens que de les prendre au trébuchet.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Dites que vous voulez guerroyer; c'est tout simple, à chacun son métier. Vous êtes de l'avis du prophète : *Necesse est adveniant bella.* Triste nécessité! pauvre remède! La guerre ne termine rien. Quand on s'est bien battu, bien égorgé, le vainqueur n'est guère moins épuisé que le vaincu; on se repose, on reprend haleine, et tout est à recommencer. Moi je préfère, quand le ciel nous les offre, des moyens plus prompts et plus actifs, plus sûrs et moins coûteux. Que faut-il pour tout pacifier en ce royaume, pour guérir les plaies de la religion, pour affermir notre autorité? Quelques hommes de moins, voilà tout, et en tête de ces hommes le roi des brouillons, cette peste de Condé. Eh bien! je vous en prie, répondez à ma question : pourquoi Dieu a-t-il mis en nos mains ce papier merveilleux, preuve accablante, témoignage irrécusable qui tue son criminel comme un couteau tranchant? Apparemment pour que nous nous en servions. Or, je soutiens que le vrai, le seul moyen de s'en servir, ce n'est pas une guerre, c'est un procès.

LE DUC DE GUISE.

Mais Condé sera-t-il assez simple pour nous prier de lui donner des juges?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout ce que je vous demande, c'est de me laisser faire. Je suis en si beau chemin! Songez qu'ils sont à Poitiers. Que de soins, que de peines pour les amener là! Mais, je vous en réponds, ils iront jusqu'au bout! Comptez sur les langues dorées des bons amis que j'ai près d'eux....

LE DUC DE GUISE.

Des gaillards qui vous volent votre argent.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Des serviteurs incomparables! Navarre ne voit que par leurs yeux. Pour Dieu! ne manquons pas cette occasion des états! nous ne la retrouverions de notre vie. Ce n'est pas à autre fin, vous le savez, que je les ai concédés à la reine, au risque de votre colère. Je vous en prie, mon cher François, ne détruisez pas mon ouvrage! Prenez des précautions, mais n'en faites pas parade. Tendez vos filets, mais n'effarouchez pas mon gibier.

LE DUC DE GUISE.

Mon pauvre Charles! que vous êtes facile à vous bâtir des chimères! Moi, je vois les choses comme elles sont. Fussions-nous délivrés de Condé, n'y eût-il plus au monde ni princes du sang, ni connétable, ni Châtillons, la guerre n'en serait pas moins inévitable. Quelques gouttes de sang n'éteindront pas le feu qui nous menace; il faudra frapper fort et long-temps, sachez-le bien!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais encore une fois que coûte-t-il d'essayer? Je me tiens pour sûr de mon fait. Le menu peuple hérétique n'est pas ce que vous pensez; je le connais. Quand il ne se croira plus protégé de si haut, sa mutinerie tombera. Vous savez mon grand plan de confession? nous le mettrons en pratique dès que Condé sera par terre. Ce sera le vrai moment. Cette confession vous purgera le royaume comme par enchantement; au bout de quelques semaines, vous m'en direz des nouvelles.... Mais laissez-moi venir mes voyageurs, ne leur donnez pas l'éveil, ne faites pas gronder votre tonnerre....

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! voyons, nous supprimerons quelques enseignes.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Belle grace!

LE DUC DE GUISE.

Encore faut-il que nous soyons gardés, bien gardés. Risquer d'être

pris quand on croit prendre, connaissez-vous plus sot métier? Rappelons-nous quelle figure nous faisions, il y a deux mois, quand, du haut de ce perron, nous vîmes débusquer le connétable à la tête de cette longue file de gentilshommes suivis d'un millier de chevaux! Où en serions-nous à cette heure, si, au lieu de s'arrêter en route, nos deux princes s'en fussent venus comme le connétable et accompagnés comme lui? La leçon a été bonne, mon frère.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Parce que nous avions fait une faute, est-il besoin d'en faire une autre? Emmenez à Orléans quelques milliers d'hommes bien dévoués, et disposez le reste de façon qu'au moindre signe vous l'ayez dans la main, n'est-ce pas tout ce qu'il vous faut?.... Voyons, François, puis-je y compter? Est-ce convenu?

LE DUC DE GUISE.

Soit; nous vous verrons à l'œuvre. Mais, si je vous aide, c'est à une condition.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Laquelle?

LE DUC DE GUISE.

Je ne veux pas d'un procès pour rire.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ni moi non plus, je vous jure.

LE DUC DE GUISE.

Pas de comédie comme à Amboise.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A Amboise, avions-nous cette arme dans la main?

(Il désigne le papier encore humide.)

LE DUC DE GUISE.

Songez-y bien, mon cher Charles, l'affaire où nous nous engageons, guerre ou procès, n'importe, c'est la plus rude partie qui se puisse jouer. Ou n'y entrons pas, ou, pour Dieu! ne bronchons pas en route.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Douteriez-vous de moi? Parlez-vous sérieusement?

LE DUC DE GUISE.

Je parle en homme qui plus d'une fois, cher frère, vous a vu renoncer lestement aux projets que nous devions défendre, soutenir ceux que nous voulions repousser...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Toujours ces maudits états qui vous reviennent sur le cœur!

LE DUC DE GUISE.

Non, non, ne parlons plus des états; mais l'amiral en Normandie, les

sceaux dans la main de L'Hospital, l'édit de Romorantin, si vous m'eussiez soutenu, subirions-nous tous ces fléaux? Je sais que, pour changer ainsi, les bonnes raisons ne vous ont pas manqué; mais enfin, cette fois, je veux être certain, quoi qu'il arrive, que vous irez jusqu'au bout.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je serais tenté de vous chercher querelle; mais j'aime mieux vous rassurer. Soyez tranquille, quoi qu'il arrive, nous ferons route ensemble.

LE DUC DE GUISE.

Ce mot de sang royal sonne très haut à bien des oreilles. Il s'élèvera des cris de haro, il faut vous y attendre.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je suis sourd à ces cris-là! mon cher François, j'ai tout prévu. Je sais tout ce qu'on dira; mais mon parti est pris, irrévocablement pris. Que Dieu nous fasse la grace d'amener Condé dans nos mains, et je vous promets de l'envoyer promptement dans les siennes.

LE DUC DE GUISE.

Quant à Navarre, faut-il lui faire l'honneur de le croire dangereux?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Qui sait? quand l'autre ne sera plus....

LE DUC DE GUISE.

C'est possible!... Alors comme alors... (On frappe à la porte.) Qui va là?

M. DE BRÉZÉ, derrière la porte.

Monseigneur...

LE DUC DE GUISE, ouvrant la porte.

C'est vous, Brézé? Que voulez-vous?

M. DE BRÉZÉ, entrant.

Un homme qui arrive de Lyon, un officier du maréchal, vous apporte cette lettre, monseigneur.

LE DUC DE GUISE.

Donnez... C'est bien, Brézé. (M. de Brézé sort. Le duc de Guise ouvre la lettre.)

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Que dit-il, Saint-André?

LE DUC DE GUISE.

Les Maligny sont pris! partie gagnée! Lyon nous reste fidèle!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vive Dieu!

LE DUC DE GUISE.

J'en avais bon sentiment!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous voyez! ces pauvres princes, rien ne leur réussit. Leur plus beau rêve, c'était Lyon. Vis-à-vis de gens si malades, avouez qu'il y aurait pitié de prendre des airs menaçans.

LE DUC DE GUISE.

Adieu. J'en vais donner la nouvelle au roi.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'est trop juste. Dites-lui par la même occasion qu'il nous faut toute sa soirée. Ce n'est guère à son goût de signer tant de lettres; mais n'attendons pas à demain, croyez-moi.

LE DUC DE GUISE.

Je vais être un trouble-fête.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Que fait-il donc?

LE DUC DE GUISE.

Il est près de Marie, qui chante et joue du luth; ouvrez votre fenêtre, vous entendrez cette douce voix.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pauvres enfans!... il est heureux qu'on se donne la peine de régner à leur place!

LE DUC DE GUISE.

C'est un service que bien des gens seraient prêts à leur rendre.

LE CARDINAL DE LORRAINE, prenant la plume et s'asseyant.

Travaillons à y mettre bon ordre.

LE DUC DE GUISE.

Adieu. (Il sort.)

FIN DU PROLOGUE.

ACTE PREMIER.

La scène est à Orléans.

La maison de la chancelière d'Alençon (veuve Groslot), située place de l'Étape.

Cette maison est disposée pour recevoir le roi et sa cour pendant la tenue des états-généraux.

Une grande salle au premier étage. Plusieurs portes conduisant à divers appartemens. L'appartement de la reine-mère est à gauche, celui du roi et de la reine à droite. La porte qui conduit chez MM. de Guise est également à droite.

Dans le fond de la salle, une porte qui s'ouvre sur un large vestibule dans lequel est l'escalier.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Comment! duchesse, vous êtes ici depuis deux heures, et vous ne savez rien? Que se passe-t-il donc? je n'en puis croire mes yeux! Ces remparts d'Orléans que j'ai laissés si calmes et si déserts il y a huit jours, quand j'allais à Chenonceaux, les voilà couverts de soldats, hérissés de canons! Je vois des hommes d'armes dans toutes les rues, la stupeur sur tous les visages... et personne ne peut me dire ce que cela signifie!

Mme DE MONTPENSIER.

J'ai voulu voir M. de Morvilliers, madame, il était à son chapitre. Je suis allée de là chez Groslot, on le menait en prison...

LA REINE-MÈRE.

Groslot! le bailli?

Mme DE MONTPENSIER.

Lui-même.

LA REINE-MÈRE.

En prison?...

Mme DE MONTPENSIER.

Il marchait entre six hallebardiers.

LA REINE-MÈRE.

Ce bon Groslot! notre hôte, car c'est lui qui nous héberge... Cette maison...

Mme DE MONTPENSIER.

Est à sa mère, oui, madame.

LA REINE-MÈRE.

Et vous n'avez pas demandé...?

Mme DE MONTPENSIER.

Il y avait foule, on chuchotait, personne n'osait parler. Tout ce que j'ai pu comprendre, c'est que, ces jours derniers, à la nuit tombante, M. de Cypierre est entré en ville avec trois mille chevaux, qu'il s'est établi dans la maison commune, a désarmé tous les bourgeois et logé force soldats dans les maisons qui lui semblaient suspectes.

LA REINE-MÈRE.

Mais qu'ont-ils fait, ces bourgeois? Quel est le crime de Groslot?

Mme DE MONTPENSIER.

On parle de complot... d'un projet de livrer la ville aux princes.

LA REINE-MÈRE.

Quelque invention du cardinal! Ce n'est pas que le cher bailli m'a bien l'air, entre nous, d'aimer fort peu la messe.

Mme DE MONTPENSIER.

Croyez-vous, madame?

LA REINE-MÈRE.

Vos amis de Genève ne vous l'ont jamais dit?

Mme DE MONTPENSIER.

Mes amis de Genève! Votre majesté n'en veut donc pas démordre?...

LA REINE-MÈRE, riant.

Si vous n'êtes huguenote, ma belle, vous ne valez guère mieux..... Je ris, mais au fond de l'ame je suis bien triste, et n'en ai que trop sujet! Quand je pense que, sans la lettre de Morvilliers, je m'en allais tout droit à Meaux! Des gens que j'ai faits ce qu'ils sont, se jouer si lestement de moi! qu'en dites-vous, duchesse? c'est un sans-façon merveilleux! On change l'édit de convocation, on décide, je ne sais pourquoi, que les états se tiendront ici; prend-on la peine de m'en donner avis? En arrivant, tout à l'heure, je trouve des lettres... de qui? des princes, de Montpesat, de tout le monde, sauf de mon fils ou de messieurs ses oncles. S'il est vrai qu'ils aient découvert quelque trame, ne pouvaient-ils m'en toucher un mot? Le chancelier, du moins, aurait dû m'en écrire. Il est bien négligent, ma chère, votre ami L'Hospital! Je l'ai pris sur votre foi, il me doit tout... mais il a si peur de ses maîtres, qu'à peine ose-t-il me parler. Ah! j'ai hâte de dire à tout ce monde ce que j'ai sur le cœur. A quelle heure attend-on le roi?

Mme DE MONTPENSIER.

Je ne sais, madame.

LA REINE-MÈRE.

Est-ce encore un mystère? N'y a-t-il dans cette maison personne qui puisse nous le dire? J'entends aller, venir; qui sont tous ces gens-là?

Mme DE MONTPENSIER.

Ce sont des ouvriers qui disposent les logemens du roi.

LA REINE-MÈRE.

Allez leur demander...

Mme DE MONTPENSIER.

Mais j'y pense, un valet de chambre du roi les surveille : il doit savoir bien des choses... La reine veut-elle l'interroger?

LA REINE-MÈRE.

Quel est cet homme?

Mme DE MONTPENSIER.

Robert Stewart, ce gentilhomme écossais, le père nourricier de Mme la dauphine.

LA REINE-MÈRE.

Dites la reine, s'il vous plaît.

Mme DE MONTPENSIER.

On perd malaisément ses bonnes habitudes.

LA REINE-MÈRE.

Eh! mon Dieu! je le lui cède bien volontiers son titre! Que ne me laisse-t-elle ma part dans le cœur de mon fils! — Vous dites donc que Stewart est là?

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, madame.

LA REINE-MÈRE.

Ce vieux rustre, ce hibou taciturne, s'il daigne ouvrir les lèvres, nous en tirerons quelque chose. Faites-le venir.

(Mme de Montpensier sort.)

SCÈNE II.

LA REINE-MÈRE, SEULE. (Elle s'approche d'une table, s'assied, et prend dans sa gibecière des lettres et des papiers.)

Voyons ces lettres, je ne les ai lues qu'en courant. (Elle ouvre une lettre.) C'est celle de Condé. (Pendant qu'elle parcourt la lettre des yeux, elle dit :) Du respect, de la soumission; en paroles, cela ne coûte guère; mais il ne viendra pas, voilà le plus certain. Quant à Navarre..... (Elle ouvre une seconde lettre et la lit.) même chanson..... C'est étrange : ils ont fait cette longue route, ils sont à deux pas d'ici, Montpesat m'écrit qu'ils coucheront à Montargis ce soir, et les voilà qui rebroussent chemin! Peuvent-ils ignorer ce qui s'est fait dans les bailliages, les succès de leurs amis, les déboires du cardinal? Dans dix provinces, quoi qu'on dise, les cahiers sont foudroyans. La moitié du tiers au moins, la noblesse presque tout entière, se soulèvent contre la dilapidation des finances. Ils auront de rudes comptes à rendre, nos beaux seigneurs! Et c'est une telle occasion que les princes laissent échapper! Les insensés! ils donnent dans un piége. Cet appareil de guerre les met en défiance, c'est un

épouvantail à leur adresse. Je reconnais là mon cardinal.... Je m'étais d'abord figuré qu'il s'agissait d'un danger sérieux, que ce valet qu'on a saisi, dit-on, ce Lassalgue, avait trahi quelque mystère; mais Morvilliers m'assure qu'il n'a rien révélé.... Non, non, c'est uniquement pour éloigner les princes qu'on entasse ici ces soldats; mais patience, on peut déjouer de si beaux plans. Nous aurons raison de vous, messieurs de Guise! Vous avez beau secouer la bride, je vous ferai bien voir que je ne l'ai pas lâchée.

SCÈNE III.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER, ROBERT STEWART.

Mme DE MONTPENSIER.

Voici M. Stewart, madame.

LA REINE-MÈRE, bas à Mme de Montpensier.

Écoutez, chère duchesse, je veux, pendant que j'y pense, vous recommander quelque chose. Vous direz à Bourdeille et à de Brosse d'aller voir par les hôtelleries si ces messieurs des états commencent à arriver. Ils leur feraient entendre que j'aurais grand plaisir à les connaître, eux et leurs cahiers. Qu'ils viennent le matin avant la messe. (Haut à Stewart.) Bonjour, monsieur Stewart; à quelle heure attendez-vous le roi?

STEWART.

Au plus tard vers midi, madame. Les guetteurs de la ville sont sur le beffroi : d'aussi loin qu'ils verront reluire le cortége, ils mettront en branle la cloche d'argent, et le canon des remparts répondra.

LA REINE-MÈRE, à demi-voix.

Ainsi, j'aurai bientôt le mot de cette énigme. (Haut à Stewart.) Depuis quel jour êtes-vous ici?

STEWART.

Depuis mercredi, madame.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez donc fait route avec M. de Cypierre?

STEWART.

Non, madame. A chacun ses affaires. M. de Cypierre est venu donner la chasse aux bourgeois; moi, je viens pour une autre chasse. J'amène les faucons du roi.

LA REINE-MÈRE.

Ah! mes enfans se disposent à chasser pendant les états?

STEWART.

Je ne vois pas, sauf votre respect, madame, ce qu'ils pourraient faire

de mieux. Que ne sont-ils dans leur royaume d'Écosse! Nous leur donnerions moins de souci et de plus beau gibier.

Mme DE MONTPENSIER.

Comprenez-vous, madame, qu'après douze ans passés en France, on ait encore le mal du pays? Et de quel pays! Une terre de sauvages où l'on dit qu'il ne fait pas jour en plein midi!

LA REINE-MÈRE.

Heureusement votre fille de lait a meilleur goût que vous, mon cher Stewart.

Mme DE MONTPENSIER, à Stewart.

Faites-lui vos adieux, ou renoncez à votre Écosse, car ce n'est pas elle qui ira vous y chercher.

STEWART.

Qui sait?

LA REINE-MÈRE, se retournant vers Mme de Montpensier.

L'idée est bonne..... (A Stewart.) En attendant, vous dites donc qu'elle vient chasser en Sologne?... Je n'aime pas pour le roi ces violens exercices... Était-il bien portant quand vous l'avez quitté?

STEWART.

Comme ça; messieurs ses oncles avaient toujours des papiers à la main, on lui rompait la tête de mille affaires...

LA REINE-MÈRE.

Le pauvre enfant!... Et quelles affaires?

STEWART.

Je ne sais; mais à tout moment des lettres à signer, des hommes à cheval envoyés à droite, à gauche... Cela dure depuis le départ de votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Ah! depuis mon départ..... Et vous n'avez rien su.... Que disait-on là-bas?

STEWART.

Que voulez-vous qu'on sache, madame? M. le cardinal parle si bas et si vite, qu'on n'entend rien de ce qu'il dit.

LA REINE-MÈRE.

Mais, depuis que vous êtes ici, n'avez-vous rien appris? Qui avez-vous vu?

STEWART.

Personne, sauf M. le bailli pour préparer l'entrée du roi.

LA REINE-MÈRE.

Le bailli! Vous savez ce qui lui arrive?

STEWART.

Oui, madame, et m'en étonne peu.

LA REINE-MÈRE.

Pourquoi?

STEWART.

Il était trop homme de bien et le laissait trop voir.

LA REINE-MÈRE.

Dit-on qu'il coure gros risque?

STEWART.

Je le crains! Il a contre lui de bien mauvais témoins.

LA REINE-MÈRE.

Comment! Quels témoins?

STEWART.

D'abord six mille écus de rente sur l'Hôtel-des-Monnaies, puis deux belles maisons en ville et une troisième aux champs. Demandez à M. de Cypierre, il en sait bien le compte. Les gouverneurs de ville font un si bon métier depuis qu'il est de mode de leur donner les biens de ceux qu'ils ont fait pendre!

LA REINE-MÈRE.

Quelle idée! M. de Cypierre est un galant homme! Les biens du bailli n'ont que faire ici. Mais si, comme on l'en accuse, il voulait livrer la ville aux ennemis du roi...

STEWART.

Aux ennemis du roi! Je demanderais lesquels? Il y en a de tant de sortes...

LA REINE-MÈRE, bas à Mme de Montpensier.

Concevez-vous, Jacqueline, que le cardinal laisse auprès de mon fils un homme comme celui-là? Un huguenot ne parlerait pas mieux. Est-il des vôtres, par hasard? Je donnerais gros pour que cela fût. Ce pauvre cardinal! Vous figurez-vous?... Que j'en rirais de bon cœur! (A Stewart.) Quels sont donc, selon vous, les vrais ennemis du roi?

STEWART.

Il ne m'appartient pas, madame, de prononcer sur de telles choses: je ne suis qu'un pauvre étranger mal instruit des affaires de France; mais, si j'en crois ceux qui les connaissent, c'est un royaume bien malade. Le cœur m'en saigne pour ma bien-aimée maîtresse, sur qui je voudrais voir descendre les bénédictions de Dieu. (Il prête l'oreille.) Voici, je crois, les premiers sons de la cloche d'argent. Que votre majesté me permette de courir au-devant de la reine.

LA REINE-MÈRE.

Allez, mon ami.

STEWART.

J'ai peu de goût aux fêtes et spectacles; mais ne pas voir par ce soleil d'automne ma jeune souveraine faire son entrée en ville, j'en se-

rais bien chagrin. Je lui ai fait conduire ce matin hors du faubourg sa belle haquenée blanche et ce manteau de drap d'argent que lui broda sa pauvre mère...

LA REINE-MÈRE.

Vous voulez donc qu'elle fasse tourner toutes les têtes? Messieurs des états n'ont qu'à se bien tenir.

Mme DE MONTPENSIER.

Allez, monsieur Stewart, la reine vous permet...

LA REINE-MÈRE.

Dites à mon fils que je l'attends ici. (Robert Stewart sort.)

SCÈNE IV.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

Mme DE MONTPENSIER.

Comme il court! Le voilà bien content! Son visage ne s'épanouit que quand il parle de la reine. Pour tout le reste, il est à moitié fou.

LA REINE-MÈRE.

Oui, fou, et mauvais fou! Il y a dans sa voix, dans son regard, je ne sais quoi d'étrange et de sinistre. Par moment, ses paroles me troublaient. Je riais tout à l'heure du cardinal, j'avais tort. On est coupable de laisser un tel homme si près de ces enfans... Ces têtes-là sont capables de tout.

Mme DE MONTPENSIER.

Mais non, madame, c'est le meilleur homme du monde, aussi doux qu'il est pieux.

LA REINE-MÈRE.

Vous le connaissez donc? Je vous y prends... Ces piétés-là ne sont pas de bon aloi, duchesse. J'avertirai mon fils... Mais non, sa chère Marie dirait encore que je la persécute. Après tout, que ses oncles s'en chargent!

Mme DE MONTPENSIER.

Ils voudraient bien le congédier, je le tiens de M. de Nevers; mais la reine...

LA REINE-MÈRE.

Elle ose donc leur résister?

Mme DE MONTPENSIER.

Plus souvent qu'on ne pense, madame.

LA REINE-MÈRE.

Vraiment? j'aurais cru que tout était pour moi.

(On entend les cloches de toutes les paroisses. Mme de Montpensier s'approche de la fenêtre. La reine reste assise près de la table.)

Mme DE MONTPENSIER, devant la fenêtre.

A la bonne heure! elles commencent à se peupler, ces rues plus tristes et plus désertes que si la peste y avait passé! On se porte au-devant du roi. Pauvre garde bourgeoise! elle n'a pas d'armes..... On dirait une troupe d'écoliers en pénitence... Le canon gronde; le roi n'est pas loin du faubourg.

LA REINE-MÈRE, la tête appuyée sur la main.

Savez-vous, mon amie, à quelles pensées ces cloches, ces fanfares m'ont amenée peu à peu? Je rêve, en vérité; je me sens transportée à trente ans en arrière; je me vois disant adieu à mon oncle, à Florence, puis glissant sur la mer du haut de cette galère toute de pourpre et d'or. Moi aussi, en descendant sur ces quais de Marseille, en passant dans ces rues jonchées de fleurs, j'ai entendu des milliers de voix s'élever dans les airs, et les cloches sonner, et le canon mugir! Quelle journée! quel triomphe! Mais, bon Dieu! où me conduisait-on? et quelle vie allait être la mienne!

Mme DE MONTPENSIER.

N'y pensez plus, madame; l'avenir vaudra mieux!

LA REINE-MÈRE.

A quatorze ans tomber dans cette cour! Seule, sans une amie, sans un guide! ma place honteusement occupée! ma jeunesse, ma beauté, car j'étais belle, Jacqueline, sacrifiées aux vieux appas d'une mercenaire! Et que faire? me révolter? Pour qu'au malheur de n'avoir pas d'enfans vînt s'ajouter la honte d'être chassée!

Mme DE MONTPENSIER.

Mais pourquoi la reine revient-elle sans cesse à ces tristes souvenirs?

LA REINE-MÈRE.

Ah! ma bonne duchesse, vous ne m'avez pas connue alors; vous ne savez pas tout ce que j'ai souffert! J'étais trop faible pour lutter, j'eus la force de mendier l'appui de cette odieuse femme! Et pendant vingt-cinq ans j'ai vécu sa servante, affectant de n'aimer qu'à danser, de ne travailler qu'à l'aiguille, de ne savoir donner des ordres qu'à mes femmes. Je lui laissais mon mari et le royaume à gouverner. Puis, quand la mort à jamais douloureuse de mon seigneur et maître est venue m'enlever mon apparence de couronne, ai-je au moins pu me venger? ai-je eu cette douceur de lui rendre le mal qu'elle m'avait fait? L'ai-je dépouillée de ses rapines? l'ai-je écrasée sous mes pieds? Non, ma tendresse pour mes enfans, mon amour du repos public, m'ont donné le triste courage de lui accorder merci. Mais voyez, ma chère bonne, si ce n'est pas un astre malfaisant qui préside à ma vie? A peine affranchie d'un joug, il me faut en subir un autre, moins honteux, il

est vrai, mais presque aussi dur. Quand nous mariâmes le dauphin, je savais bien qu'il aimerait, qu'il idolâtrerait cette belle Marie; mais comment prévoir que lui, mon premier-né, mon fils chéri, perdrait si tôt cette confiante affection qu'il m'avait toujours témoignée?

Mme DE MONTPENSIER.

Hélas! madame, toutes les mères en sont là, et, pour ma part, je m'accoutume d'avance à m'y bien résigner.

LA REINE-MÈRE.

Non, croyez-moi, les astres s'en mêlent; il est écrit que j'aurai toujours affaire à des magiciennes. L'une avait la sorcellerie de se faire adorer malgré sa soixantaine, et celle-ci possède un philtre encore meilleur, ses dix-huit ans, ma chère duchesse, et cette grace incomparable plus charmante encore, s'il est possible, que son charmant visage. J'ai beau lui en vouloir, et Dieu sait que j'en ai sujet, je ne puis me défendre d'en être fière. Je la déteste au fond de l'ame, quand je pense à ce qu'elle m'a fait de mon fils; mais, si je la regarde, je ne peux plus que l'admirer. Tout à l'heure, j'en suis sûre, elle va nous paraître adorable.

Mme DE MONTPENSIER.

Ce deuil blanc lui va si bien!

LA REINE-MÈRE.

Si j'étais homme, je ferais comme ils font tous, j'en serais affolée. Que dis-je, les hommes! Mon petit Charles, ma chère, ne fait-il pas des vers pour elle? A onze ans! si vous voyiez comme il la dévore des yeux! Et ce pauvre Damville, et son ami Chastelard, et tant d'autres! Je ne parle pas du roi de Navarre par égard pour vous, duchesse; ce n'est pas qu'il en a chanté tant d'autres! vous devez y être aguerrie.

Mme DE MONTPENSIER.

J'avoue qu'il en tenait bien pour cette belle dauphine, et le laissait bien voir pendant les noces de Mme de Lorraine; mais il n'était pas le seul, et son cher frère....

LA REINE-MÈRE.

Condé, vous croyez?

Mme DE MONTPENSIER.

Si je le crois! Ne portait-il pas ses couleurs à ce malheureux tournoi?

LA REINE-MÈRE.

Belle merveille! je l'avais nommé son servant.

Mme DE MONTPENSIER.

Mais à Amboise, madame, au milieu de ce sanglant tumulte, quand il y allait pour lui de la liberté, de la vie peut-être, songeait-il à son péril? Non, croyez-moi; sa pensée comme ses yeux ne quittaient pas Mme la dauphine.

LA REINE-MÈRE.

Je ne vois pourtant pas qu'il ait grand'soif de la revoir! il m'écrit qu'il ne viendra pas. Ces amours-là, voyez-vous, ne sont que feux de paille. Il n'y a pas à glaner dans le champ du roi. La petite est trop occupée de latin, de grec et de son mari, pour avoir autre chose en tête. J'avoue pourtant que depuis cet été elle est moins gaie et plus souvent rêveuse....

Mme DE MONTPENSIER.

Cette mort de la reine d'Écosse....

LA REINE-MÈRE.

Non, même avant la mort de sa mère, et dès Amboise j'en avais fait la remarque.... Mais, triste ou gaie, elle ne quitte pas mon fils. J'ai beau chercher l'heure de le rencontrer seul, dès que j'arrive, elle accourt. Toujours ce témoin entre nous! et quel témoin! Non-seulement elle écoute ce qu'on dit, mais elle devine ce qu'on ne dit pas; et ce pauvre François, quand je ne suis plus là, accepte tout, croit tout, lui obéit comme à un oracle. Étonnez-vous donc que MM. de Guise lèvent si haut la tête!.... Ce n'est pas, ma chère duchesse, que je sois possédée du besoin de gouverner. S'il ne s'agissait que de moi, je ferais comme il y a trente ans, je me tairais; mais c'est du bien de mes enfans qu'il s'agit. Qui défendra leur héritage, si ce n'est moi? Je ne les ai pas mis au monde pour les voir dépouiller. Hélas! dites-le bien à vos amis de Bourbon, Jacqueline, c'est leur cause aussi que je défends! S'ils m'abandonnent, tout est perdu pour eux comme pour nous. A eux seuls ils ne peuvent rien. Unis, nous pouvons tout. Qu'ils viennent aux états, qu'ils se lèvent hardiment de leurs siéges pour réclamer leur part dans le gouvernement du royaume, et nous l'emporterons. Vous le voyez, c'est en toute sincérité que j'ai dessein de m'allier aux princes. (Mme de Montpensier tourne la tête du côté de la fenêtre.) Écoutez-moi, duchesse...

Mme DE MONTPENSIER.

Pardon, madame, je croyais entendre le cortége... (Elle se lève, regarde à la fenêtre, puis vient se rasseoir à côté de la reine.) Mais non, le bruit est encore lointain.

LA REINE-MÈRE, continuant.

Le roi de Navarre a toute confiance en vous, il sait que vous lui parlez à cœur ouvert, écrivez-lui, et dès ce soir. Vous pouvez, sans qu'il en coûte à votre franchise, lui donner le conseil, le prier de venir aux états. Dites-lui que je n'accepte pas ses excuses, que j'ai besoin de lui, que je l'attends; que les dangers dont on fait semblant de le menacer n'existent pas; que, s'il en survenait, j'en ferais mon affaire. Pour le contenter lui et les siens, je suis résolue à tout : je fais ma paix avec le connétable, j'accorde aux Châtillon tout ce qu'ils convoitent, et Dieu

sait si c'est peu de chose! Quant à la religion, ne m'engagez pas trop, Jacqueline, mais dites, car c'est la pure vérité, que chaque jour je me sens plus de penchant à l'indulgence, plus d'éloignement pour ces façons de convertir les gens qui plaisent tant au cardinal. Quand je considère ces hommes et ces femmes qui se laissent si cruellement meurtrir, tourmenter, brûler, non par amour du vol ou du brigandage, mais simplement pour maintenir leur opinion, quand je les vois aller à la mort aussi tranquillement que d'autres vont à la noce, je suis tentée de croire que quelque force divine les soutient. Ont-ils tort? ont-ils raison? Est-ce Dieu qui nous envoie cette fièvre de réforme? est-ce au contraire l'esprit malin? Nos gens d'église sont bien relâchés, les ministres vaudront-ils mieux? Je ne sais; et comme dans le doute le plus sûr est de ne pas changer, je fais mes pâques. C'est le bon parti, duchesse, croyez-moi. Cependant, et vous pouvez noter ce point dans votre lettre, si les gens de la religion persistent à réclamer une controverse publique, un colloque, comme ils disent, je suis d'avis qu'on le leur accorde. Aussi bien notre saint-père se hâtera davantage d'ouvrir le concile que toute la chrétienté lui demande. Pourquoi refuser aux gens le moyen de s'expliquer, de prouver publiquement qu'ils ne sont pas hérétiques? S'ils le sont, on le fera bien voir, et leur mensonge sera démasqué. Après tout, ils ne sont idolâtres ni païens. Ils se disent chrétiens de la primitive église : s'il était vrai, par hasard, leur lot ne serait pas si mauvais, car il m'est avis que des chrétiens à la façon de saint Grégoire ou de saint Augustin peuvent être aussi agréables à Dieu que M. de Lorraine ou M. de Tournon.

Mme DE MONTPENSIER, prêtant l'oreille.

Pour le coup, madame, le roi n'est pas loin... (Elle s'approche de la fenêtre.) J'aperçois les archers de la nouvelle garde, les hallebardiers suisses, les arquebusiers de la reine..... Voilà leurs majestés sous le dais d'or aux armes de la ville....

LA REINE-MÈRE.

Ma chère Jacqueline, n'oubliez pas qu'il faut écrire; que votre lettre parte ce soir; que demain de bonne heure elle soit à Montargis.

Mme DE MONTPENSIER.

Elle y sera, madame, et nous aurons raison de ce bon roi de Navarre, j'ose presque vous en répondre; quant à M. de Condé, c'est autre chose; il a vu de trop près l'amitié de ses cousins de Guise, et s'il s'est mis en tête de ne point venir, je doute que personne....

LA REINE-MÈRE.

Nous verrons; je lui écrirai... ou plutôt... j'ai repoussé bien fort tout à l'heure ce que vous disiez à son sujet; mais, depuis un moment, il me revient à l'esprit certaines choses.... vous pourriez bien avoir rai-

son. Je ne tarderai pas à être éclaircie, et nous aviserons. On monte les degrés; c'est le roi.

SCÈNE V.

LES MÊMES, LE ROI, LA REINE, OFFICIERS DE LA MAISON DU ROI, DAMES DE LA SUITE DE LA REINE, ROBERT STEWART, AMBROISE PARÉ, ÉCHEVINS ET CONSEILLERS DE LA VILLE.

LE ROI, allant au-devant de sa mère, qui s'avance à sa rencontre.

Ma bonne mère, laissez-moi vous baiser la main.

LA REINE-MÈRE.

Vous êtes les bien-venus, mes enfans. (Elle embrasse la reine sur le front.)

LE ROI, se retournant vers les échevins qui sont restés dans le vestibule, devant la porte d'entrée.

Messieurs du corps de ville, la reine vous sait gré de la bonne affection que vous avez mise à la recevoir. Nous admirons qu'en un si court délai vous ayez pu dresser tant de belles guirlandes et de riches tapisseries. Demain, la reine et moi, nous irons, en même cérémonie, à l'église Sainte-Croix. M. de Morvilliers nous dira la sainte messe, afin d'appeler sur nous et sur le royaume la bénédiction de Dieu, dont nous avons tant besoin.

LA REINE, aux échevins.

Remerciez, en mon nom, vos dames et damoiselles qui m'ont fait ce gracieux cortége.

LE ROI, après que sa mère lui a dit un mot à l'oreille.

Je vous charge également de dire aux gens de votre milice et à tous vos corps d'état que je suis content d'eux. Il me reste encore, Dieu merci, de fidèles sujets dans ma bonne ville d'Orléans. (Les échevins font de profonds saluts et se retirent. Après qu'ils sont partis, le roi dit à sa mère :) Ce n'est pas leur faute, après tout, si, pour ma joyeuse entrée, j'ai failli me rompre le cou.

LA REINE-MÈRE.

Comment, mon fils!

LE ROI.

Mon Dieu, oui; au moment où nous passions devant cette grande baraque en planches qu'on élève là vis-à-vis, sur la place, pour loger, m'a-t-on dit, l'assemblée des états, mon cheval a trébuché.

LA REINE-MÈRE.

Trébuché!...

LE ROI, riant.

Les rues de ma bonne ville ne sont pas pavées comme vos cours de

Saint-Germain, ma mère. La secousse a été rude, et, si cette chère Marie ne m'eût tendu la main, je crois en vérité que je me laissais choir.

LA REINE-MÈRE, bas.

Maudit présage! (Haut.) Vous ne teniez donc pas votre cheval?

LE ROI.

Pardonnez-moi, et son pied est si sûr, que jamais il ne bronche. Il aura rencontré quelque mauvais regard.... Cypierre a beau dire, il n'a pas mis en cage tous les huguenots d'Orléans; il y en avait bien quelques-uns dans cette foule.

LA REINE-MÈRE.

M. de Cypierre a été bien vite, mon fils! — vous aurez remarqué l'absence du bailli....

LE ROI.

Ah! oui; ç'a toujours été une harangue de moins. Ce n'est pas que je lui en veuille à celui-là. Vous savez, ma mère, c'est ce M. Groslot qui vient toujours nous saluer quand nous chassons à Chambord. Un bon vivant, ma foi, et que j'estimais fort pour sa manière de remiser les faucons.

LA REINE-MÈRE.

Ces pauvres échevins n'ont rien osé vous dire, mais ils sont tout tremblans; leur bailli prisonnier, tous ces soldats dans leurs maisons! Est-ce donc vous, mon fils, qui faites faire ces belles choses! traiter ainsi cette bonne ville, au moment d'ouvrir vos états!...

LE ROI.

Valait-il mieux nous laisser prendre?

LA REINE-MÈRE.

Et qui songe à vous attaquer?

LE ROI.

Qui, bonne mère? vous le saurez par le menu. Quand mes oncles seront là, demandez-leur, ils en ont à vous dire.

LA REINE-MÈRE.

Où sont-ils donc, messieurs vos oncles?

LE ROI.

Ils nous suivent de près.

LA REINE-MÈRE.

Pourquoi n'être pas entrés avec vous?

LA REINE, en souriant.

Pour couper court aux mauvais propos et montrer que le roi sait marcher sans lisières.

LA REINE-MÈRE.

On n'est pas plus généreux! (A part.) Quelle comédie! (Se rapprochant du roi et baissant un peu la voix.) François, mon cher fils, il y a trop de monde

ici, je ne puis m'expliquer, mais voyez où on vous mène faute de prudence! N'aviez-vous pas désir que vos cousins de Bourbon vinssent aux états?

LE ROI.

Assurément.

LA REINE-MÈRE.

C'était l'avis de vos conseillers....

LE ROI.

Mon oncle de Lorraine m'en parlait encore hier. Il faudra bien qu'ils viennent, ces chers cousins.

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! ils ne viendront pas. Le roi de Navarre me prie de vous le dire. (Baissant encore plus la voix.) Ce qui se passe ici lui semble trop suspect. Quant à son frère... (A haute voix et les yeux fixés sur la reine, qui, tout en paraissant causer avec une de ses dames, cherche depuis un instant à entendre ce que dit la reine-mère.) Quant à M. de Condé, je vous le dénonce, mesdames; lui aussi nous fausse compagnie. Serait-ce par hasard que vous lui semblez trop cruelles? Prenez-y garde, ce grand vainqueur est facile à consoler; il est de douces chaînes ailleurs qu'à cette cour... Vous m'avez l'air, ma chère Marie, de me trouver peu charitable pour votre cousin de Condé?

LA REINE.

Moi, madame? Je n'ai rien dit; je m'entretenais avec Mlle de Piennes, et ne savais même pas... Vous parliez donc de M. de Condé?

LA REINE-MÈRE.

Pur badinage... Mes enfans, vous devez vous ressentir du long chemin que vous avez fait? Je vous engage, ma fille, à déposer ce fardeau de perles et de broderies. Une autre que vous les quitterait à regret; mais que vous sert la parure? que peut-elle vous donner? C'est vous qui la rendez belle.

LE ROI.

Voilà qui est galamment dit : Maisonfleur ou Ronsard ne rimerait pas mieux.

LA REINE-MÈRE, donnant un baiser à la reine sur le front.

A tantôt, ma belle.

LA REINE, se tournant vers Stewart.

Robert, montrez-nous l'appartement qu'on nous a préparé.

LE ROI, à Stewart.

La reine y trouvera ses instrumens, son luth, ses livres?...

STEWART.

Oui, sire.

LE ROI.

Du Bellay est-il arrivé?

STEWART.

Sire, on l'attend ce soir.

LE ROI.

Je l'ai mandé, Marie, pour qu'il vous aide à tenir aussi vos états,... vos états de poésie. Ronsard et tous les autres l'accompagnent.

LA REINE.

Puisque vous pensez si bien à ce qui fait mon plaisir, n'oubliez pas, mon cher seigneur, que je ne veux pas vous attendre long-temps.

LE ROI.

Je serai près de vous dans un instant, le temps seulement de quitter cet équipage de gala. (Il lui baise la main.)

LA REINE, à part, en s'en allant.

Quels étranges regards la reine m'a lancés!

(Elle sort suivie de ses dames et des officiers de sa maison.)

SCÈNE VI.

LES MÊMES, SAUF LA REINE ET SA SUITE.

LE ROI, à la reine-mère.

Adieu, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Vous me quittez déjà? François, vous le savez, il faut que je vous parle. Où vous trouverai-je?

LE ROI.

Mais... ma mère, où vous voudrez... Je serai chez la reine. (Il sort.)

LA REINE-MÈRE, à part.

Il est ensorcelé!

(Elle aperçoit Ambroise Paré, qui sort un des derniers parmi les gentilshommes à la suite du roi; elle lui fait signe de rester.)

SCÈNE VII.

LA REINE-MÈRE, AMBROISE PARÉ, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Paré, deux mots. Le roi est pâle; il n'avait pas ce visage-là quand je l'ai quitté à Fontainebleau.

PARÉ.

Peut-être un peu d'émotion, madame. Ce petit accident a pu troubler le roi; mais, du reste, rien de nouveau. La reine sait ce que je lui ai toujours dit : à force de soins....

LA REINE-MÈRE, à demi-voix.

Observez bien, Paré, regardez de très près. Ce cher enfant a de si fâcheuses étoiles, et ses pronostics sont toujours si mauvais!

PARÉ, souriant.

Ah! si la reine consulte ses astrologues...

LA REINE-MÈRE.

Cela ne vous regarde point, Paré; ne parlez que de ce que vous savez. Soignez le roi, et, si vous apercevez le moindre sujet d'alarmes, point de ménagement, parlez franc, parlez tôt. — Allez. (Paré sort.)

SCÈNE VIII.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Ma chère duchesse, je vais suivre mon fils; je ne renonce pas à le trouver seul un moment... Allez écrire, mon amie; soyez pressante. (Baissant la voix.) Vous pouvez hardiment promettre toute assurance, complète sécurité : je crois m'être aperçue que nos princes ont un sauf-conduit dont MM. de Guise ne se doutent guère. Ceci pour vous seule. Je ne puis m'expliquer encore, mais vous saurez tout. (Elle sort.)

SCÈNE IX.

Mme DE MONTPENSIER, seule.

Que veut-elle dire?... Toujours des énigmes!... Croit-elle donc que la reine...? Oh! quelle folie!... Mais lui, qu'il en ait la tête perdue, c'est aussi clair, aussi certain...

SCÈNE X.

Mme DE MONTPENSIER, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, M. DE CYPIERRE.

LE CARDINAL DE LORRAINE, entrant le premier, et sans être aperçu de Mme de Montpensier.

Madame la duchesse...

Mme DE MONTPENSIER, se retournant brusquement à la voix du cardinal.

Qui est là?.. (Apercevant le cardinal.) Ah! c'est vous, monseigneur?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oserait-on vous demander si la reine peut nous recevoir?

LE DUC DE GUISE.

Ses gens nous avaient dit qu'elle était dans cette salle.

Mme DE MONTPENSIER.

Elle en sort à l'instant. Elle a suivi le roi...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Notre premier devoir, en arrivant en ville, est pour sa majesté.

Mme DE MONTPENSIER.

La reine reviendra bientôt, je pense; désirez-vous qu'on la fasse avertir?

LE DUC DE GUISE.

Non, madame, nous attendrons.

(Mme de Montpensier fait une révérence et entre dans l'appartement de la reine-mère.)

SCÈNE XI.

LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL, M. DE CYPIERRE.

LE DUC DE GUISE, se jetant dans un fauteuil.

Eh bien! Cypierre, votre illustre gouverneur est-il content de nous? Le chancelier et Morvilliers ont-ils égayé leurs figures? Tous ces fidèles par excellence ne gémiront plus, j'espère, de nous voir faire les rois. Nous arrivons à l'arrière-garde, avec la valetaille et les gens d'écurie! — Mais, dites-moi, tout s'est-il bien passé? Il m'a paru que nos bourgeois s'étaient mis en frais. Sont-ils revenus de leur frayeur? Qu'ont-ils dit?

M. DE CYPIERRE.

Je ne vous cache pas, monseigneur, que l'entrée de leurs majestés n'a guère été joyeuse que de nom. Les spectateurs avaient trop fraîche mémoire du réveil-matin que nous leur avons donné. Cependant je leur rends justice, quand ils ont vu la reine, leurs visages se sont épanouis...

LE DUC DE GUISE.

Vraiment! ils lui ont fait l'honneur de la trouver belle! c'est fort heureux, ma foi!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ne nous amusons pas: parlons de nos affaires. — Quelles nouvelles avez-vous des princes, Cypierre?

M. DE CYPIERRE.

Monseigneur, ils vont lentement, mais ils vont...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A Chantilly, c'est possible; à Orléans, je n'en crois rien.

M. DE CYPIERRE.

La reine-mère doit le savoir. Tantôt, à son arrivée en ville, on lui a remis deux lettres scellées aux armes des princes.

LE DUC DE GUISE.

Voyez un peu! c'est à elle qu'ils écrivent! on ne répond plus aux

lettres du roi! Ces grands observateurs des lois du royaume en prennent à leur aise avec la royauté!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pour moi, je sais le contenu de ces deux lettres comme si je les avais écrites. Il y est dit, avec ou sans détour : Nous ne viendrons pas. Et franchement, s'ils conservaient l'idée de mettre un pied en ville, je les croirais atteints d'une incurable folie. Mettons-nous à leur place : demain, au premier bruit de la prison du bailli, nous prendrions le large, et promptement!

M. DE CYPIERRE.

Comme a déjà fait M. d'Andelot.

LE DUC DE GUISE.

D'Andelot! n'est-il donc plus ici?

M. DE CYPIERRE.

Chavigny ne vous l'a-t-il pas dit, monseigneur? Tout à l'heure, au moment où le roi faisait son entrée, M. d'Andelot a pris un bateau comme pour se promener en Loire; les mariniers avaient le mot et ont ramé si fort qu'on l'a bientôt perdu de vue.

LE DUC DE GUISE.

Il venait pour les états?

M. DE CYPIERRE.

Oui, monseigneur, il avait précédé ses frères. On attendait M. de Châtillon demain et l'amiral dans quelques jours; mais, quand ils vont apprendre que leur ami Groslot...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous le voyez, François, nous nous sommes bien hâtés.

LE DUC DE GUISE.

Bien hâtés! demandez à Cypierre : n'était-il pas grand temps de souhaiter la bien-venue à tous ces beaux messieurs que nous envoient vos bailliages? Vous nous aviez promis des députés dociles : on vous a, ma foi, bien servi! des hobereaux qui voulaient tout pourfendre, des avocats bavards et insolens! Mais ils vont baisser de ton...

M. DE CYPIERRE.

C'est déjà fait, monseigneur; ils ont mis leurs cahiers dans leurs poches : plus de harangues dans les cabarets de l'Étape. J'ai fait comprendre à ces discoureurs que l'air d'Orléans n'était pas sain, qu'ils feraient mieux de regagner leurs gîtes. Je ne dis pas qu'ils soient tous partis, on trouve des entêtés partout; mais j'aurai soin qu'il en reste assez peu pour ne pas vous donner grand souci.

LE DUC DE GUISE, au cardinal.

Vous voyez ce qu'on gagne à frapper un bon coup. Continuez, Cypierre, tenez la main ferme et serrez de près Groslot.

M. DE CYPIERRE.

Monseigneur peut se reposer sur moi. (Il se dirige vers la porte.)

LE CARDINAL DE LORRAINE, le rappelant.

Mon cher monsieur de Cypierre, veuillez placer quelqu'un à cette porte pour nous prévenir quand la reine approchera.

M. DE CYPIERRE.

Oui, monseigneur. (Il sort.)

SCÈNE XII.

LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE DUC DE GUISE.

Pourquoi tant de précautions, et que cherchez-vous donc?

LE CARDINAL DE LORRAINE, examinant l'une après l'autre les portes conduisant aux divers appartemens.

Je cherche des nouvelles de ce cher roi de Navarre.

LE DUC DE GUISE.

Vous plaisantez?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et de plus sûres que celles qui nous seront données céans.

LE DUC DE GUISE.

Que voulez-vous dire?

LE CARDINAL DE LORRAINE, cherchant toujours.

Il faut seulement ne pas se tromper de porte. — Oui, c'est bien celle-là que m'a désignée Péricaud.

LE DUC DE GUISE.

Elle doit conduire à l'aile que nous occuperons.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout juste. Eh bien! j'ai là un ami intime de ce bon Navarrais qui m'attend depuis midi, et à qui le temps doit sembler long. (Le cardinal entr'ouvre la porte et dit à un homme placé derrière :) C'est bien, Péricaud, faites-le venir.

LE DUC DE GUISE.

Quel est son nom?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Bouchard.

LE DUC DE GUISE.

Le chancelier Bouchard?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Lui-même! le L'Hospital du Béarn. Il est, comme vous voyez, de mœurs plus commodes que le nôtre.

LE DUC DE GUISE.

Encore un Gascon de plus à votre solde!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Depuis trois mois seulement.

LE DUC DE GUISE.

Ce n'est pas assez de Jarnac et de sa bande? Ils ne vous coûtent pas assez cher pour les pauvretés qu'ils vous envoient?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Celui-ci vient en personne, ce qui vaut mieux, et je le paie en espérances.

LE DUC DE GUISE.

Vous lui promettez donc beaucoup?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Une misère; les sceaux de France!

LE DUC DE GUISE.

Et il vous croit? C'est donc un sot. Pauvre chose qu'un espion crédule!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Chut! Vous allez voir qu'il sait son métier.

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, BOUCHARD.

LE CARDINAL DE LORRAINE, à Bouchard, qui entre avec précaution.

Entrez, monsieur le chancelier; nous sommes seuls, et vous ne pouvez être surpris.

BOUCHARD.

Je ne crains rien, messeigneurs.... Si pourtant il était possible que la duchesse ne me vît pas avec vous.... Autant vaudrait que le roi me vît lui-même.

LE DUC DE GUISE, regardant son frère.

Ils sont donc toujours très bien?

BOUCHARD.

Pas assez pour s'aimer, monseigneur, mais assez pour s'écrire.

LE CARDINAL DE LORRAINE, s'asseyant.

Soyez tranquille, personne ne peut venir sans que nous soyons avertis. Mais parlez, et d'abord, monsieur Bouchard, dites-nous ce que contiennent ces deux lettres qu'on a remises ce matin à la reine.

BOUCHARD, debout.

Hélas! monseigneur, le contraire de ce que j'espérais. Tout marchait

à souhait : non-seulement nous poursuivions notre voyage, mais, grace à mes bons avis, notre escorte était devenue de plus en plus modeste. A tous les gentilshommes, huguenots et autres, qui se présentaient pour nous accompagner, les princes répondaient : Il ne faut donner ombrage ni au roi ni aux états; nous ne voulons être forts que de notre innocence, ne compter que sur notre droit. Tant en Poitou qu'en Périgord, ils auraient pu ramasser ainsi quatre à cinq mille lances pour le moins, mais ils avaient tout refusé. C'était merveilleux, quand tout à coup sont survenus d'abord une maudite lettre du connétable, puis un message de Mme de Roye, des avertissemens de l'amiral, des larmes et des prières de Mme de Condé. Enfin Lassalgue n'est pas revenu. M. le prince a eu beau dire à son frère que les papiers dont il était porteur ne contenaient rien (le cardinal et le duc se regardent en souriant, mais sans mot dire), ce pauvre roi n'en est pas moins tombé dans ses premières perplexités. Et, pour comble de disgrace, ce même M. de Condé, qui, dans les premiers temps, ne trouvait jamais qu'on allât assez vite, s'est mis depuis quelques jours à rêver trahisons, guet-apens, et à refuser tout net de faire un pas de plus. Maintenant, messeigneurs, vous comprenez ce qu'ils écrivent à la reine.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'en étais sûr!

BOUCHARD.

Sachez aussi que M. le connétable ne se contente pas de leur avoir écrit; il veut de sa personne conférer avec eux, et, comme il dit, leur barrer le chemin.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Le connétable!

BOUCHARD.

C'est demain qu'on se rencontrera, probablement à Montargis. Les princes ont fait ce détour pour lui épargner du chemin. Maintenant, messeigneurs, vous voilà bien instruits. Venez à mon secours, ou je ne réponds de rien.

(Le cardinal se lève et s'approche de Bouchard. Le duc reste assis; il semble réfléchir sans prêter attention à ce qui va suivre.)

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et que faire?... Si le roi leur envoyait leur frère le cardinal?

BOUCHARD.

M. de Bourbon? envoyez-le si vous voulez. Il n'y fera ni froid ni chaud; ce n'est pas là ce qu'il faut pour joûter avec le connétable.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et que vous faut-il donc?

BOUCHARD.

Si la reine Catherine.... Mais voudrait-elle aujourd'hui?....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Dites toujours.

BOUCHARD.

Si la reine écrivait ces mots : «Je réponds de tout;» si la duchesse se faisait sa caution et disait : « Vous pouvez venir, » peut-être alors....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous obtiendriez d'eux....

BOUCHARD.

Je parle du roi mon maître, monseigneur! Quant à M. de Condé, celui-là ne se laisse pas mener par ses vieilles maîtresses.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Non; mais par les jeunes? Ne pourrions-nous?....

BOUCHARD.

Vous allez rire, monseigneur; à l'heure qu'il est, nous ne lui en connaissons pas.

LE DUC DE GUISE, toujours assis, et faisant un signe d'impatience à son frère.

Charles....

LE CARDINAL DE LORRAINE, se retournant.

Plaît-il?

LE DUC DE GUISE, bas à son frère qui s'est approché.

Faites-le finir, mon ami, il vous a vidé son sac. La reine peut venir, prenez garde.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Plus qu'un mot seulement. (A Bouchard, près duquel il est retourné.) Vous dites donc qu'il se range, c'est merveilleux. La pauvre princesse de Condé, il est bien juste que ce soit enfin son tour!

BOUCHARD.

Tant s'en faut, monseigneur. Son tour ne viendra jamais! Ce que je crois, et je le tiens de Noblesse, son valet de chambre, c'est que, pour cette fois, ce cher prince s'est mis en tête quelque amour moins facile que de coutume....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et pour qui?

BOUCHARD.

Quelque amour en haut lieu,... par exemple...; mais je n'oserais vraiment....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Parlez donc.

BOUCHARD.

Par exemple, pour très jeune, très belle, et plus que très grande dame.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oh! vous me faites rire! la reine?

BOUCHARD.

Ne riez pas.... Je crois en être sûr.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il est bien assez fou.... mais non.... la place est imprenable; ce n'est pas son affaire; il lui faut autre chose que des rêves.

LE DUC DE GUISE, se levant et faisant signe au cardinal de congédier Bouchard.

Voyons, mon frère....

LE CARDINAL DE LORRAINE, à Bouchard.

Je vous remercie, monsieur le chancelier. Continuez de nous bien servir, nous continuerons de penser à vous. Allez; bientôt, j'espère, vous aurez de mes nouvelles. (Il ouvre la porte. Bouchard fait de profonds saluts et sort. Le cardinal, élevant un peu la voix et parlant à quelqu'un qu'on ne voit pas.) Péricaud, reconduisez monsieur; vous savez....

SCÈNE XIV.

LE CARDINAL DE LORRAINE, LE DUC DE GUISE.

LE CARDINAL DE LORRAINE, après avoir fermé la porte et s'être rapproché de son frère.

Eh bien! mon cher François, que vous en semble? Nos projets sont bien malades. Quand même on nous ramènerait Navarre, il n'y a rien à tenter sur Condé, et c'est lui qu'il faudrait tenir!.... Ainsi, partie remise! Encore une fois, vous l'avez bien voulu.

LE DUC DE GUISE.

Partie remise! et pourquoi? Vous oubliez à qui vous avez affaire. Les étourdis se gouvernent au rebours des autres hommes. Par la même raison qu'ils ont sottement failli de venir à Fontainebleau, il y a gros à parier qu'ils viendront à Orléans.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Dieu vous entende!

LE DUC DE GUISE.

Ils n'ont pas dit leur dernier mot.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Cependant ces deux lettres....

LE DUC DE GUISE.

Ces deux lettres ne signifient rien; si la douairière s'en donnait la peine, soyez sûr qu'ils changeraient de ton. Tout le secret est là, mon cher Charles; que la reine en fasse son affaire et vous les verrez venir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Le Navarrais peut-être, mais Condé....

LE DUC DE GUISE.

Condé aussi.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Bouchard ne le croit pas.

LE DUC DE GUISE.

Laissez donc là votre Bouchard. Moi, je connais Condé : que son frère vienne, il viendra. Le voyage est périlleux, raison de plus. Jamais il ne souffrira qu'un autre ait l'air d'avoir plus de cœur que lui. Ainsi attachez-vous au Navarrais. Il faut le rassurer, l'amadouer, lui persuader que le roi sera charmé de le voir, furieux s'il ne vient pas. En un mot, quelques menaces, beaucoup de cajoleries, la reine nous fera cela par excellence.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Soit, mais pas pour nos beaux yeux!

LE DUC DE GUISE.

Bien entendu.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous n'avez pas envie, je pense, de lui demander un service?

LE DUC DE GUISE,

Dieu nous en garde! tout serait perdu.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous voulez qu'elle nous serve en croyant travailler pour elle ?

LE DUC DE GUISE.

Tout juste.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et le moyen, s'il vous plaît?

LE DUC DE GUISE.

Dame! il faut du savoir-faire! vous n'en manquez pas, seigneur; escrimez-vous.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pour prendre si fine mouche, ce n'est pas trop d'être deux. Vous m'aiderez, j'espère?

LE DUC DE GUISE.

J'y ferai mon possible. Tâchez surtout qu'elle ne soupçonne pas quel accueil vous réservez à ses chers voyageurs.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il y a mieux : je voudrais l'amener à croire que leur présence aux états nous serait un gros ennui.

LE DUC DE GUISE.

Ceci me plaît assez.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Plus elle s'imaginera que nous les redoutons, plus elle mettra de furie à les avoir. Elle ira, s'il le faut, les chercher elle-même.

LE DUC DE GUISE.

Vous m'avez l'air de viser juste.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il me tarde qu'elle soit là!

LE DUC DE GUISE.

Prenez patience! elle est auprès du roi; vous l'attendrez long-temps.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Si nous allions la chercher?

LE DUC DE GUISE.

Je le veux bien, entrons : délivrons notre petit maître.

UN HUISSIER, ouvrant la porte des appartemens du roi et annonçant :

La reine!

(Le duc et le cardinal s'inclinent profondément, pensant que c'est la reine-mère que l'huissier vient d'annoncer.)

SCÈNE XV.

LES MÊMES, LA REINE.

LA REINE.

Quels saluts! ils ne sont pas pour moi, je pense.

LE DUC DE GUISE, se relevant.

La méprise est heureuse!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je pensais, en levant les yeux, rencontrer un visage...

LA REINE.

Moins ami, peut-être?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'allais dire moins charmant, mais ce sont de ces choses que les oncles ne disent pas.

LA REINE.

Eh bien! messieurs mes oncles, puisque vous attendez la reine, la reine qui n'est pas votre nièce, tenez-vous sur vos gardes. Le temps est à l'orage!

LE DUC DE GUISE.

Elle est chez le roi?

LA REINE.

Oui.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A-t-elle éclaté contre nous?

LA REINE.

Non, j'étais là; mais qu'elle avait de peine à se contenir! Enfin, les larmes sont venues...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tendre mère!

LA REINE.

Après les larmes, les complaintes accoutumées: que vous dirai-je? On lui dérobe l'affection de son fils; il ne la compte plus pour rien; elle n'est plus bonne à rien en ce monde; elle souhaiterait mourir! Vous savez comme ce pauvre François se plaît à ce genre d'entretien! il n'en est jamais quitte sans d'affreux maux de tête. Et moi! de quelle patience il faut m'armer! Si le cardinal de Bourbon ne fût survenu, ce qui m'a donné ma liberté, François avait beau me supplier par signes de ne pas l'abandonner, j'étais à bout de mes forces; et j'allais faire la partie belle à cette pauvre reine, en la laissant tonner contre vous tant que le cœur lui en eût dit.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quelle charité, chère nièce!

LA REINE, à part.

Elle avait un bon moyen de me faire quitter la place... Cette façon de toujours me parler de M. de Condé... c'est insensé, mais j'étouffais!....

LE DUC DE GUISE.

Vous auriez très grand tort, Marie, de laisser ainsi le roi en tête-à-tête avec sa mère; cela ne lui vaut rien... et vous savez ce que je vous ai dit.

LA REINE.

Pour cette fois, rassurez-vous, le cardinal l'aura bientôt mise en fuite. Il a de telles vertus soporifiques, ce cher cousin!... Allons, mon oncle, ne me grondez pas, moi qui viens vous souhaiter la bien-venue. Vous voilà donc arrivés! N'allez pas prendre l'habitude de nous quitter ainsi : ni le roi ni moi, je vous jure, ne trouvons qu'une journée passe vite quand vous êtes loin de nous.

LE DUC DE GUISE.

Et nous, chère nièce, quel sacrifice nous avons fait! avoir manqué la pompe de votre entrée!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Savez-vous ce que j'entendais dire tout à l'heure dans la foule? « Ce n'est pas une reine, c'est une déesse. »

LA REINE.

Vous avez mal entendu, mon oncle; ces braves gens d'Orléans peuvent être assez mauvais chrétiens; mais idolâtres! ils n'en sont pas encore là... J'ai bien une autre querelle à vous faire! Que veut dire ce bastion qu'on bâtit devant mes fenêtres? Pourquoi tous ces canons? tous ces gens de guerre? Allons-nous donc soutenir un siége? et quelle vie voulez-vous que nous menions ici?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Rassurez-vous, ce n'est qu'un temps à passer, le temps des états; les beaux jours reviendront ensuite, et plus sereins que jamais. (Il s'aperçoit que la reine-mère vient d'entrer sans être annoncée et dit à demi voix :) C'est la reine.

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Je vous interromps, monsieur le cardinal... Pardon, ma fille, je comprends que messieurs vos oncles aient bien des choses à vous dire, et je vais... (Elle se dirige vers la porte de son appartement.)

LE DUC DE GUISE.

Nous ne sommes ici que pour rendre nos devoirs à votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Je supposais que vous parliez... que sais-je? de vos affaires d'Écosse.

LA REINE.

Non, ma mère; l'unique affaire que j'aurais à cœur serait de rendre, s'il était possible, notre cour d'Orléans moins triste que les lieux où il faut la tenir; et je faisais la guerre à messieurs mes oncles pour nous avoir conduits dans un pareil tombeau. Le roi me promet de belles chasses : c'est une consolation. Mais que vont faire ici toutes nos jeunes filles? elles qui brillaient à Fontainebleau comme étoiles dans un ciel d'été, elles commencent à pâlir de tristesse; et nos joyeux esprits? ils vont s'éteindre, ils sont à demi morts. Votre Bourdeille, ma mère, et son ami Lansac sont là sur les bahuts, bâillant et poussant des hélas! à vous arracher l'ame.

LA REINE-MÈRE.

Ma fille, messieurs vos oncles n'agissent pas à la légère. Ils n'auraient pas, je me le persuade, condamné leur chère nièce à une si triste vie sans de graves motifs et si le salut du royaume ne l'eût pas exigé.

LA REINE, bas au cardinal.

Comme elle est radoucie!

LE CARDINAL DE LORRAINE, à part.

Tant pis, elle jouera plus serré.

LA REINE, haut.

Ma mère, avez-vous donc laissé le roi seul avec son cousin?

LA REINE-MÈRE.

Oui, ma fille, et soupirant après vous plus que jamais, je pense.

LA REINE.

Je comprends et vais à son secours.

LA REINE-MÈRE, riant.

C'est un beau dévouement! Que Dieu vous aide, ma fille!

(La reine sort.)

SCÈNE XVII.

LA REINE-MÈRE, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LA REINE-MÈRE, assise.

Vous ne vous asseyez pas, monsieur le duc?... Et vous, monsieur le cardinal?... (Après qu'ils sont assis.) Eh bien! messieurs, pendant ce peu de jours que j'ai passés loin du roi, l'état de ses affaires a donc bien changé, qu'il ait fallu changer ainsi la façon de les conduire? Je ne sais rien et ne veux rien savoir. Le roi m'a parlé d'avertissemens venus je ne sais d'où, d'un coup de main sur Lyon, d'une révolte en Dauphiné, de prises d'armes en d'autres lieux... qu'il ne m'a pas nommés...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Nous dirons tout à la reine... pour peu qu'elle le désire.

LA REINE-MÈRE.

Merci, monsieur le cardinal; il faudrait remonter trop haut, et j'aurais trop de questions à faire, si je voulais apprendre tout ce que, depuis un an, on trouve bon de me cacher. Laissez-moi dans mon ignorance. Je veux croire, comme vous, que le gouvernement du royaume en ira mieux, qu'il prendra quelque chose de plus grand, de plus viril, si des pensées de femme ne s'y viennent plus mêler.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quoi! madame, vous supposez!...

LA REINE-MÈRE.

Dieu m'est témoin que les secrets d'état n'ont pas grand prix pour moi; je ne gémirais pas des mystères qu'on me fait, si je n'avais la folie de croire que le cœur d'une mère voit plus clair aux choses qui regardent son enfant que l'esprit du plus docte conseiller. Mais n'en parlons

plus, et allons au fait. Vous avez reçu des avertissemens, je le veux bien; vous vous êtes mis sur vos gardes, c'est à merveille. Était-ce une raison pour manquer, comme vous le faites, à tout ce qui a été résolu et promis à Fontainebleau?

LE DUC DE GUISE.

Comment l'entendez-vous, madame?

LA REINE-MÈRE.

J'entends, monsieur le duc, qu'en assemblant les états, en ressuscitant ce vieil usage si long-temps aboli, on s'était proposé quelque chose apparemment. N'avait-on pas voulu ramener le calme dans les esprits, fermer la bouche aux mécontens? Ne pensait-on pas que pour MM. de Bourbon ce serait une occasion de dissiper certains soupçons dont je suis émue, je vous jure, autant que qui que ce soit; qu'après s'être lavés et justifiés, ils pourraient obtenir quelque satisfaction légitime; que leur soumission couperait court aux factions, et que ce pauvre royaume commencerait à respirer? N'est-ce pas là ce qu'on avait entendu? N'est-ce pas dans cette pensée que furent dictées les deux lettres du roi à ses cousins?

LE DUC DE GUISE.

Je le reconnais, madame.

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! messieurs, vous avez changé tout cela. Au lieu du calme, vous semez l'épouvante. Au lieu d'attirer les princes au pied du trône, vous faites ce qu'il faut pour les en éloigner. Comment voulez-vous qu'ils viennent maintenant? Vous tendront-ils la main? Vous leur montrez des griffes.

LE CARDINAL DE LORRAINE, riant.

Sommes-nous donc si diables?

LA REINE-MÈRE.

Je parle de vos lansquenets, monsieur le cardinal.

LE DUC DE GUISE.

En vérité, madame, si MM. de Bourbon ne viennent pas aux états, s'ils perdent cette occasion de se blanchir, je les plains; ils sont mal conseillés. D'où viendraient leurs alarmes? Parce qu'il y aura sûreté pour le roi dans cette ville, n'y en aura-t-il plus pour eux? Est-ce contre eux que nos précautions sont prises? Qu'y a-t-il de commun entre eux et les brouillons qui agitent ce royaume? Ce n'est pas, croyez-moi, pour le plaisir de leur faire peur que nous nous sommes armés; c'est contre des dangers trop réels. La reine a beau dire qu'elle ne veut rien savoir, il faut lui dire quels genres d'avertissemens nous ont fait ouvrir les yeux. Pour ne parler que des deux frères Maligny,

savez-vous que, sans un vrai miracle, Lyon tombait entre leurs mains? Le faubourg de Vaise était à eux; ils pénétraient jusqu'aux Terreaux, lorsque par imprudence ils réveillèrent M. Dalbon. En Dauphiné, Montbrun fait encore des ravages, et Grenoble a failli être surpris. Est-ce à dire que tout cela nous vienne de MM. de Bourbon? Ce Montbrun, ces Maligny, ne sont-ils pas assez perdus de dettes et de calvinisme pour avoir d'eux-mêmes inventé leurs complots? Dieu me garde d'en douter! Mais que les coups partent d'en bas ou qu'ils viennent d'en haut, en sont-ils moins mortels? Quelle faute, madame, quelle imprudence, si, pour laisser les princes achever paisiblement leur voyage, et de peur d'exciter leurs soupçons, nous nous fussions croisé les bras, muets et immobiles! Était-ce notre devoir? Nous ne l'avons pas cru; et, au risque de faire un peu de bruit, nous avons mis sur un bon pied les places et villes fortes, doublé les garnisons, changé les gouverneurs, si bien que, grace à Dieu, nous sommes prêts à tout événement. Mais nous ne voulons courir sus à personne, et si MM. de Bourbon se rendent, en bons serviteurs, à l'invitation du roi, soyez assurée, madame, qu'ils seront les bien reçus.

LA REINE-MÈRE.

Écoutez-moi, monsieur le duc; il est possible qu'à votre place j'eusse cru, comme vous, qu'il y avait des précautions à prendre, mais je les aurais prises autrement. Ainsi nous savons tous, n'est-il pas vrai? que M. de Condé ne va plus à la messe. Était-il donc nécessaire de chasser si rudement quelques pauvres ministres qui se trouvaient en ville?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Deux ou trois tout au plus, madame, et si mauvais sujets!

LE DUC DE GUISE.

N'était-il pas séant de nettoyer la ville avant que le roi y mît les pieds?

LA REINE-MÈRE.

Mais vous oubliez, messieurs, qu'à Fontainebleau nous avons tous promis, vous comme nous, qu'en attendant le concile nous fermerions les yeux sur ces prêcheurs de nouveautés. Croyez-vous que M. de Condé, en apprenant de quelle manière on vient de fermer les yeux sur ces pauvres diables, ne verra pas là quelque chose à son adresse? Et ce Groslot, son crime était donc bien grand? Ne pouviez-vous différer quelques jours...?

LE DUC DE GUISE.

Les gens de justice l'ont ainsi voulu, madame... Après les révélations que nous avions reçues, attendre un jour de plus, c'eût été...

LA REINE-MÈRE.

De quelles révélations parlez-vous, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Ai-je dit des révélations?... Mais, en effet, il s'est ouvert comme un sot à un drôle qui a tout raconté.

LA REINE-MÈRE, à part.

Que se passe-t-il donc dans les yeux du cardinal?... (Haut.) Je n'insiste pas sur Groslot; mais ce Lassalgue, cet homme de la maison du prince, vous l'avez arrêté, dit-on...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Par erreur!

LA REINE-MÈRE.

Je comprends ces erreurs-là... Mais quand les lettres sont lues, à quoi bon les garder? Que sert surtout de garder l'homme?... Voilà pourtant plus de huit jours...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Y a-t-il huit jours, mon frère?

LE DUC DE GUISE.

Je ne sais... mais nous n'avons que faire de le retenir.

LA REINE-MÈRE.

Les lettres ne disaient rien?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Absolument rien.

LA REINE-MÈRE.

Et lui?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pas davantage.

LA REINE-MÈRE.

Dès-lors, à quoi bon?... à moins que vous n'ayez dessein...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comment, madame?...

LA REINE-MÈRE.

De lui apprendre à parler.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Fi donc! de tels moyens...

LA REINE-MÈRE.

Vous êtes donc bien sûr qu'il n'a rien à vous dire?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'est la vérité.

LA REINE-MÈRE, à part.

On jurerait qu'il ment. (Haut.) Eh bien! je vous le demande, si vous étiez M. de Condé, n'auriez-vous pas, malgré vous, l'idée qu'on ne retient votre serviteur que pour le torturer? N'en seriez-vous pas blessé cruellement? Voilà pourtant comme les haines s'enveniment!

Sans qu'on y prenne garde, il se creuse un fossé, et bientôt on ne le peut plus franchir! Si du moins cet homme vous avait appris quoi que ce fût... mais en pure perte, vous en convenez...

LE CARDINAL DE LORRAINE, à part.

Elle flaire quelque chose, dépistons-la. (Haut.) Votre majesté a mille fois raison, il est certains ménagemens qu'on pouvait garder envers MM. les princes, sans dommage pour la sûreté du roi. C'est un soin qui nous est échappé, je le confesse. Je vais plus loin : je reconnais que les mesures prises par nous doivent éveiller leur défiance et les détourneront sans doute de venir aux états; mais alors, qu'on nous fasse la grace d'en convenir, nous n'avons pas les intentions que leurs amis nous prêtent. Autrement, que signifierait notre façon d'agir? Nous aurions résolu de les perdre, et nous les inviterions à se sauver? nous leur tendrions des piéges, et nous empêcherions qu'ils ne vinssent s'y prendre? La loyauté de nos desseins ne se voit-elle pas au travers même de ces précautions dont on veut prendre ombrage? Votre majesté paraît le reconnaître. Elle sait que nous ne sommes plus des enfans, et, Dieu merci! pas encore des sots : si nous avions les projets qu'on suppose, ne jouerions-nous pas un autre jeu?

LA REINE-MÈRE.

Soit, monsieur le cardinal; mais savez-vous ce que je m'imagine?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quoi donc, madame?

LA REINE-MÈRE.

Qu'il entre dans vos desseins que les princes ne viennent pas.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'est trop dire : si leur présence nous semblait dangereuse, nous irions droit au but, le roi leur donnerait ordre de s'éloigner. Nous ne l'avons point voulu. Vous dirai-je maintenant qu'il n'existe aucun inconvénient à les laisser venir? Si je vous le disais, je ne serais pas sincère, et, comme avec votre majesté on ne gagne à cacher la vérité que le regret de la voir découvrir, il vaut mieux l'avouer franchement, nous ne savons pas s'il est bien désirable que les princes prennent séance aux états. Mon frère surtout, depuis qu'il a vu certains bailliages nous envoyer de tels hommes et de tels cahiers...

LA REINE-MÈRE.

Ah! que vous m'affligez! Je n'aurais jamais cru...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Des cahiers insensés, madame; toutes les folies du monde sur les finances, sur la gabelle, sur le clergé, sur la religion même! C'est à se demander si, lorsque ces gens-là verront à leurs côtés deux princes du

sang qu'ils supposeront portés pour eux, leurs cerveaux ne s'échaufferont pas, et si...

LA REINE-MÈRE.

Mais que voulez-vous qu'ils fassent, monsieur le cardinal? Ils parleront, voilà tout. Les princes seront là sans suite, sans escorte; vous savez qu'ils viennent avec leur maison seulement. Le roi ne sera-t-il pas toujours maître d'arrêter les choses quand il lui plaira?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'est bien ce que je dis à mon frère; mais le duc a de telles préventions en matière d'états, que je ne puis le convertir. Il ne m'a pas encore pardonné ce que nous avons fait à Fontainebleau. Je dis nous, parce que, si j'ai péché ce jour-là, la reine sait d'où m'est venue la tentation.

LA REINE-MÈRE.

Je m'en souviens, et n'en ai pas le plus léger remords. C'était le bon parti, croyez-moi. On endort bien des douleurs avec des paroles. Quand le peuple souffre, il faut le laisser parler et lui faire croire qu'on l'écoute. Il souffre moins et paie mieux.

LE DUC DE GUISE.

Oui, mais il apprend à crier plus fort, et mes oreilles en ont assez comme cela. Je voudrais que la reine entendît à ce sujet notre vieil ami, M. de Tournon.

LA REINE-MÈRE.

Est-il donc de retour, le cardinal?

LE DUC DE GUISE.

D'hier, madame, et il vous dira comme on s'ébahit à Rome de cette résurrection des états; comme on nous trouve avisés d'avoir greffé à neuf ce vieil arbre que nos pères avaient eu si grand soin de laisser sécher. A quoi sert cette manière de mettre face à face le roi avec ses sujets, sinon à enfler l'orgueil des sujets et à rabaisser le trône? Toutes ces assemblées ont-elles jamais fait autre chose que blâmer ceux qui gouvernent, sans changer un fétu au sort des gouvernés? Si ce sont là des remèdes, le mal vaut mieux.

LA REINE-MÈRE.

Je ne dis pas qu'il fallût en user tous les jours.

LE DUC DE GUISE.

Il nous faut, pour guérir nos plaies, d'autres recettes que de laisser parler les gens. Celle-là n'est bonne qu'aux dresseurs de harangues et à quelques beaux esprits, pour le malheur qu'ils ont de trop bien dire. Entre nous, madame, s'il n'allait aux états que des sourds, je sais quelqu'un qui ne vous eût pas si bien prêté l'épaule. On se dit ses vérités en famille....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Venez à mon secours, madame.

LA REINE-MÈRE.

Vous voilà bien malheureux; il vous dit que vous parlez d'or.

LE DUC DE GUISE.

Sans doute, et, dès qu'il ouvre la bouche, j'y suis le premier pris. Mais le plaisir n'est pas tout, il faut voir ce qu'il en coûte. Quand vous aurez parlé, cher frère, d'autres parleront : et pensez-vous que quelques phrases bien sèches et bien âcres, comme celles de l'amiral à Fontainebleau, ne font pas plus de mal que le plus excellent discours ne peut faire de bien? Mais passe encore pour les états : si vous vous en tenez là, il n'y aura que demi-mal.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je prie la reine d'être juge entre nous : ai-je l'air d'un homme qui ne vit que pour parler? On m'assassine, et je ne dis mot!

LE DUC DE GUISE.

Vous verrez, lorsqu'il sera question de ce concile national qu'on veut nous arracher, vous verrez si les raisons vous manqueront pour trouver utile, convenable et nécessaire, d'entrer en lice avec quelques méchans cuistres expédiés de Genève?

LA REINE-MÈRE.

Mais s'il les réduit au silence?

LE DUC DE GUISE.

Chimère! on disputera sans s'entendre, et chacun sortira plus entêté que devant. Je sais bien, quant à moi, que tous les conciles du monde auraient beau dire et ordonner, jamais ils ne me feraient démordre de ma vieille façon de recevoir le très saint sacrement ni changer un seul mot dans mes prières.

LA REINE-MÈRE.

Juste Dieu! monsieur le duc, notre saint-père n'a qu'à se bien tenir! Pour peu qu'il n'allât pas à votre mode, vous chargeriez Mouchy de lui faire son affaire! — Mais revenons à nos princes. Est-il donc vrai, parlons sérieusement, qu'il y ait l'ombre d'un risque à les laisser venir?

LE DUC DE GUISE.

Votre majesté l'a dit avec raison, de vrais dangers, il n'y en a point; seulement il arrive ici assez de gens incommodes pour que nous n'en souhaitions pas passionnément deux de plus. Mais, après tout, le roi est bien gardé : si, comme il n'est pas impossible, ses cousins se comportaient modestement, ce serait un bon exemple, qui pourrait ramener chacun au droit chemin.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Au chemin de la paix, de la concorde!... Que ces gens-là pourraient faire de bien pour le service du roi!...

LA REINE-MÈRE.

Je ne me sens pas d'aise, cardinal, de vous voir dans ces sentimens.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Par malheur, je n'y puis rien.

LA REINE-MÈRE.

Vous pouvez, ce me semble....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Faire des vœux; mais les faire venir!....

LA REINE-MÈRE.

Croyez-vous donc....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je crois qu'ils ne viendront ni pour Dieu, ni pour diable!

LA REINE-MÈRE.

Qui sait? on peut essayer....

LE DUC DE GUISE.

La reine comprend que ni mon frère, ni moi, nous ne saurions....

LA REINE-MÈRE.

Non, mais le roi.

LE DUC DE GUISE.

Le roi a écrit à ses cousins, ont-ils seulement répondu?

LA REINE-MÈRE.

C'est à moi, entre nous, qu'ils ont adressé leurs excuses. S'ils eussent osé écrire au roi, j'en augurerais plus mal. Il leur reste une porte ouverte, et nous pouvons encore....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Que la reine y mette le bout du doigt, et je retire mes paroles; rien n'est plus impossible; d'un coup de sa baguette....

LA REINE-MÈRE.

Non, non, ce n'est qu'avec vous, messieurs, ce n'est que par vous.... c'est-à-dire par le roi, que quelque chose peut être tenté.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Encore un coup, madame, il n'est que votre majesté pour faire de tels miracles! L'honneur n'en doit être qu'à vous.

LA REINE-MÈRE.

Non, messieurs, au roi seul! Ce n'est pas moi qui déroberai jamais, pour m'en parer, un seul rayon de cette couronne que je ne porte plus. Ma seule ambition, c'est de travailler obscurément au bonheur et à la

grandeur de mon fils. Voyons, messieurs, voulez-vous jouer franc jeu? Mon cœur va se rouvrir aux vôtres. Il ne tient qu'à vous de fermer ses blessures; prouvez-moi seulement que vous êtes les vrais, les bons amis du roi. Et, certes, vous m'en donnerez un sincère témoignage, si je vous vois m'aider à ramener les princes au devoir, au lieu de les pousser à de coupables extrémités.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Si les bonnes graces de votre majesté sont à ce prix, je puis dire qu'elles nous sont rendues.

LE DUC DE GUISE.

Parlez, madame, que faut-il faire?

LA REINE-MÈRE.

Quittez le ton de la menace, et faites voir à ces princes que, s'ils sont fidèles sujets, ils auront affaire à un bon maître et bon parent; donnez-leur l'assurance qu'ils seront reçus selon leur état et dignité; qu'ils s'en retourneront quand bon leur semblera; que, pour le fait même de la religion, ils n'auront à souffrir ni trouble ni reproche. Voilà ce qu'il faut leur dire, mais tout de bon, messieurs, sans quoi je ne me mêle de rien, je vous en avertis.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La reine peut écrire en notre nom comme au sien, nous souscrivons à tout; n'est-il pas vrai, mon frère?

LE DUC DE GUISE.

A tout.

LA REINE-MÈRE.

Ce n'est pas assez d'écrire, je voudrais leur envoyer quelqu'un qui possédât leur créance et qui pût leur dire : J'ai vu le roi, il m'a donné sa parole de roi; MM. de Guise m'ont engagé leur foi de gentilshommes.... Cela les toucherait plus qu'une lettre.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La reine a raison.

LA REINE-MÈRE.

Tout à l'heure, chez le roi, ce bon cardinal offrait d'aller à leur rencontre. Il gémissait de voir ses frères un pied dans la rébellion, et se faisait fort de nous les amener. Il m'est avis qu'on pourrait accepter; qu'en pensez-vous?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout ce qu'ordonnera la reine sera bien fait.

LA REINE-MÈRE.

S'il est ainsi, cardinal, obligez-moi d'appeler quelqu'un. (Le cardinal se lève et fait signe à un huissier placé dans le vestibule. L'huissier entre. La reine-mère s'adressant à lui :) Mon ami, entrez chez le roi; si M. le cardinal de Bour-

bon y est encore, vous le prierez de nous attendre, et vous demanderez au roi s'il lui plaît de nous recevoir, MM. de Guise et moi. (L'huissier sort.) — Le cardinal n'amuse pas nos jeunes filles, et cette chère Marie est pour lui sans pitié. Mais c'est un homme de sens qui rapportera bien ce que nous allons lui dire.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Si la reine, de sa propre main, daignait leur adresser quelques lignes, ne serait-ce pas encore plus sûr? J'en attendrais mieux que de tous les messages.

LA REINE-MÈRE.

L'un n'empêche pas l'autre, et, si vous le souhaitez.... (Elle s'approche de la table et prend la plume.) peu de mots suffiront....

LE DUC DE GUISE, debout et bas au cardinal.

Elle meurt d'envie de les voir! Cela ne vous refroidit point?

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas.

Non, non, qu'ils viennent; c'est la seule grace que je demande à Dieu!

L'HUISSIER, rentrant et s'adressant à la reine.

M. le cardinal n'est plus chez le roi, madame, et voici le roi lui-même qui vient au-devant de messieurs ses oncles.

LA REINE-MÈRE, se levant et avec impatience.

Le roi.... au devant de.... (Elle s'interrompt et dit à l'huissier :) Le cardinal ne peut être loin; qu'on le fasse chercher.

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, LE ROI, LA REINE.

LE ROI, qui a entendu les derniers mots prononcés par sa mère.

Le cardinal! Ah! ma bonne mère, laissez-nous respirer : j'en ai joui près d'une heure.

LA REINE-MÈRE.

Non, mon fils, il faut qu'il vienne.

(Elle fait signe à l'huissier d'aller chercher le cardinal. — L'huissier sort.)

LE ROI.

Alors vous voulez nous chasser?

(Le roi s'approche de ses oncles et leur donne affectueusement la main.)

LA REINE-MÈRE.

Non, certes, mes chers enfans, restez : nous avons besoin de vous.

LE ROI, à sa mère.

Mais qu'en ferez-vous, de ce cardinal!... Quel fléau que les cousins, bon Dieu!

LA REINE, prenant la main du roi.

Allons, mon cher seigneur, celui-ci, soyons justes, n'est pas l'ennemi de voter repos : il sait si bien vous endormir !

LA REINE-MÈRE.

Tout cela n'est qu'enfantillage. N'ayez pas peur, nous le renverrons promptement. Mais il faut que vous le supportiez; il faut même que vous lui parliez, François; que vous le chargiez d'inviter ses frères à venir sans délai. Surtout n'allez pas les habiller devant lui, comme il vous arrive quelquefois.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'est un avis bien sage que vous lui donnez là, madame.

LA REINE-MÈRE.

N'oubliez pas qu'il ne peut vous advenir plus grand bien que de voir vos cousins prendre séance aux états. Nous en sommes d'accord, messieurs vos oncles et moi.

LE ROI, prenant le bras de la reine et lui parlant à demi-voix.

Ma foi ! s'ils sont d'accord, venez-vous-en, Marie; asseyons-nous sur ces coussins et parlons de nos affaires... Vous trouvez donc que ces milans de notre sœur d'Espagne ne valent pas ceux que Stewart nous faisait venir de Dunbarton?

(Pendant que le roi et la reine font cet *aparte*, la reine-mère est retournée s'asseoir devant la table et s'est remise à écrire. Le duc de Guise et son frère s'entretiennent à voix basse. Au bout de très peu d'instans, l'huissier rentre et annonce : Monseigneur le cardinal de Bourbon. — La reine-mère se lève et va au-devant du cardinal.)

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE BOURBON.

LA REINE-MÈRE.

Cher cardinal, nous parlions de messieurs vos frères. MM. de Guise gémissent comme vous, comme moi, des tristes nécessités où le roi serait conduit, si ses cousins persistaient dans leur refus. Il faut les empêcher de se perdre. Allez vers eux, monsieur le cardinal, nous vous y convions tous.

LE CARDINAL DE BOURBON.

J'y veux aller, madame, et dès ce soir.

LA REINE-MÈRE.

Dites-leur tout ce que vous inspirera votre cœur de frère et de bon serviteur du roi.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Je leur dirai... je leur dirai... Si la reine me le permet, voici ce que je leur dirai...

LE ROI, l'interrompant.

Non, non, mon cher cousin, nous nous en fions à vous; mais faites-leur bien savoir que je les attends à bras ouverts, qu'il me tarde de les voir. Quant aux mauvais desseins qu'on leur prête, je n'y croirai que s'ils ne viennent pas. (Bas au cardinal de Lorraine.) N'est-ce pas cela, mon oncle?

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas.

A merveille; mais encore quelques mots.

LE ROI.

J'aurai plaisir à leur faire bonne chère, s'ils se hâtent de venir; mais, s'ils me forcent à leur courir sus et à leur faire sentir que je suis roi...

LE CARDINAL DE LORRAINE, à l'oreille du roi.

Tout doux!

LE ROI.

Je suis tout délibéré d'en finir et de ne plus vivre en peine et en perplexité, comme nous vivons depuis six mois.

LA REINE-MÈRE.

Vous le voyez, cardinal, il n'y a de danger pour eux que s'ils ne viennent pas. Dites-leur bien que leur sûreté n'est qu'ici; partout ailleurs ils se perdent.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Faites-leur voir qu'on calomnie le roi, qu'on nous prête des noirceurs indignes de nous.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Oui, je vous promets, je promets à la reine, au roi, de les arracher aux conseils de ces damnés d'hérétiques. Il le faut pour l'honneur de notre maison... Ils m'écouteront, ils viendront avec moi; sinon, je les renie pour mes frères et les abandonne à la colère du roi.

LA REINE-MÈRE.

Très bien, très bien, cardinal.

LE ROI.

Ne perdez pas de temps, mon cousin.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Je l'ai dit au roi, dès ce soir je partirai.

LE ROI.

Que Dieu vous accompagne!

LE CARDINAL DE BOURBON, saluant et se préparant à sortir.

S'il exauce mes vœux, le roi sera satisfait.

LA REINE-MÈRE, bas au cardinal de Bourbon.

Veuillez, avant de partir, passer chez Mme de Montpensier.

LE CARDINAL DE BOURBON, bas.

Je n'y manquerai pas, madame.

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas au duc de Guise.

Que se disent-ils donc? J'ai toujours peur qu'elle ne se ravise..... Si elle lui défendait de partir?...

LE DUC DE GUISE, bas.

Non, non, soyez sans crainte; vous l'avez dit : elle irait plutôt elle-même.

LA REINE-MÈRE, haut.

Adieu, monsieur le cardinal; prompt retour et bon succès.

(Le cardinal sort.)

SCÈNE XX.

LA REINE-MÈRE, LE ROI, LA REINE, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien! madame, n'êtes-vous pas contente? Voilà, j'espère, des paroles, des engagemens, des promesses, auxquels il ne manque rien.

LE ROI.

Pardon, mon oncle, il y manque un autre messager. C'est pour les faire fuir apparemment que vous leur envoyez celui-là! Si vous avez tant à cœur de les voir, ces beaux cousins, je conseille à ma mère de s'en donner elle-même le souci.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'était bien notre désir!

LE ROI.

Écrivez-leur, bonne mère, comme vous savez écrire, et faites-leur tenir promptement votre lettre. Ils vous comprendront mieux et se fieront plus à vous.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous le voyez, madame, le roi, sans le savoir, répète notre prière. Votre majesté n'avait-elle pas commencé?...

LA REINE-MÈRE.

Mon Dieu, oui! quelques lignes... Je veux bien achever, mais à la condition qu'on me prête secours.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comment, madame?

LA REINE-MÈRE.

Oui, si l'on veut m'aider, nous devons réussir. Le moyen est certain...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quel moyen?

LA REINE-MÈRE.

Venez, qu'on vous le dise, monsieur le cardinal.

(Elle lui parle à voix basse.)

LA REINE, assise auprès du roi, à demi-voix.

François, vous expliquez-vous la paix qui règne ici?

LE ROI, à demi-voix.

Non, vraiment. Et je ne sais d'où vient que ma mère est si friande de ce Navarre et de ce Condé. Quant à nos oncles, ils ne me l'ont pas dit; mais je gage qu'ils ont la même idée que moi.

LA REINE.

Quelle idée?

LE ROI.

Que si nous les attrapons, ma mie, il ne faudra pas les lâcher.

LA REINE.

Ah! bon Dieu! c'est donc un piége?

LE ROI.

Le grand mal! La cousine d'Albret a son Bèze pour la consoler et la Limeuil se passera bien de Condé pour faire ses couches.

LA REINE.

Fi donc! qui vous apprend ces vilains propos-là?

LE ROI, riant.

C'est l'oncle de Lorraine.

LA REINE.

Ah! je ne vous crois pas.

(Le roi lui répond à voix basse, et ils continuent leur *a-parte*.)

LA REINE-MÈRE, achevant de causer avec le cardinal, mais élevant un peu la voix.

Oui, monsieur le cardinal, tous les deux, je vous l'assure, tous les deux.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

On m'avait dit Condé... et je le comprenais; mais l'autre...

LA REINE-MÈRE, riant.

A qui mieux mieux!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quels fous!

LA REINE-MÈRE.

C'est de famille; le vieux Vendôme leur a donné sa complexion amoureuse.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et ça veut gouverner l'état!

LE DUC DE GUISE, s'approchant de son frère.

De qui parlez-vous donc?

LA REINE-MÈRE, toujours à demi-voix.

De nos princes, monsieur le duc, et d'un merveilleux talisman pour les ramener au devoir. Voulez-vous qu'on vous l'enseigne? (Montrant

du doigt la reine qui continue à s'entretenir avec le roi.) Détachez-moi un de ces rubans tressés à ces blonds cheveux, ou bien donnez-moi deux lignes écrites de cette main si mignonne, et dès demain, je vous en réponds, ils seront ici... Eh! mais, quels yeux vous faites!

LE DUC DE GUISE.

Comment, ils oseraient!

LA REINE-MÈRE.

Pourquoi vous fâcher si rouge? Vous n'êtes pas le roi, seigneur duc. (A part.) En tiendrait-il aussi pour elle?

LE DUC DE GUISE.

Je ne suis pas le roi, non, madame, mais l'honneur de ma nièce.....

LA REINE-MÈRE.

Que parlez-vous d'honneur, bon Dieu! Perd-on l'honneur pour être aimée?

(Le cardinal s'approchant de son frère, la reine-mère se détourne et se remet à écrire.)

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas au duc de Guise.

C'est vous qui perdez tout, François, si vous ne la laissez faire. Elle est sur la voie, croyez-moi. Bouchard me l'avait dit...

LE DUC DE GUISE, bas.

Encore votre Bouchard!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Écoutez-moi... (Il lui parle très bas et avec vivacité.)

LE DUC DE GUISE, à demi-voix.

Non, c'est un mauvais jeu.

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas.

Eh bien! ne vous en mêlez pas... mais laissez-nous faire!

(Le duc de Guise va s'asseoir à l'écart.)

LA REINE, bas au roi. Depuis un moment elle tourne souvent les yeux vers la reine-mère et MM. de Guise.

Que se disent-ils donc?

LE ROI.

Laissons-les se débattre; je ne suis pas curieux.

LA REINE.

Pourquoi regardent-ils ainsi de notre côté?

LE ROI, élevant la voix et s'adressant au cardinal de Lorraine.

Vous ne savez pas, mon oncle, Marie croit que vous parlez d'elle.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Elle ne se trompe guère. La reine, votre bonne mère, ne veut pas écrire seule à MM. vos cousins; il faut que nous l'aidions tous... Marie

comme les autres..... Quelques mots de sa main à la fin de cette lettre...

LA REINE.

Moi, mon oncle! Y pensez-vous? Qu'ai-je à dire à MM. de Bourbon?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Que leur dites-vous quand ils sont à la cour? Des riens; il n'en faut pas davantage. C'est seulement pour qu'ils sachent que tout le monde ici veut les bien recevoir.

LA REINE.

Je n'ai pas envie de leur donner si bonne opinion d'eux-mêmes..... Que ne croiraient-ils pas?

LE ROI.

Qu'importe ce qu'ils croiront, Marie? Quand ils seront venus, on les détrompera.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Est-ce M. de Condé qui vous fait peur? Ne dites rien pour lui. Mais ce bon roi de Navarre, qui serait votre père, n'est-il pas d'âge à vous rassurer?

LA REINE.

Non, je ne veux écrire à personne, pas plus au roi de Navarre qu'à... tout autre.

LA REINE-MÈRE, bas au cardinal.

Si ce sont vos leçons qui la rendent si farouche, je vous en fais compliment, cardinal. (Haut.) Vraiment, ma fille, vous m'étonnez. De notre temps, nous étions fort en garde, votre tante, Mme Marguerite et moi, pour ne pas donner prise aux mauvaises langues; mais nous parlions librement à tout le monde, et nous aurions écrit à nos cousins, voire à tous les honnêtes gens qui suivaient la cour, sans que personne y trouvât à redire.

LA REINE.

De votre temps, ma mère, le monde était moins méchant qu'aujourd'hui.

LA REINE-MÈRE.

Plus on est sûre de ne pas faillir, moins il faut avoir peur de se donner d'innocentes libertés.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Encore s'il s'agissait d'écrire en cachette et la porte fermée....

LA REINE-MÈRE.

Vous avez raison, cardinal... C'est devant nous... c'est avec nous.

LE ROI.

Allons, Marie, ne faites pas votre petite grimace.

LA REINE.

Vous êtes bien peu charitable, François!

LE ROI.

Et vous bien peu docile. Voyons, écrivez.....

LA REINE.

Non, je n'écrirai pas.

LE ROI.

Eh bien! pour la punir, écrivez, vous, ma mère, ce que je vais vous dire.

LA REINE.

Pas en mon nom, j'espère?

LE ROI.

Et pourquoi pas?

LA REINE.

Jamais en vérité on ne vit telle chose! (Se tournant vers M. de Guise.) Qu'en dites-vous, mon oncle?

LE DUC DE GUISE, assis et jouant avec ses gants.

Vous le prenez trop vivement... On ne veut que badiner.

LA REINE, à part.

Quel badinage!... un guet-apens!

LE ROI, à la reine-mère.

Avez-vous terminé votre lettre, ma mère?

LA REINE-MÈRE.

Oui... (Lisant ce qu'elle achève d'écrire.) « Je prie Dieu, mes frère et cher cousin, qu'il vous ait en sa sainte miséricorde... »

LE ROI.

Ma foi! si Dieu vous exauce, c'est qu'il n'y regarde pas de près. N'importe, voulez-vous ajouter en *post-scriptum* : « La reine, notre chère fille... »

LA REINE.

François! je vous en supplie!....

LE ROI.

Non, laissez, cela m'amuse..... (S'adressant au cardinal.) Voyons, mon oncle, que faut-il dire? Je sais bien, moi, ce qui ferait venir Condé du bout du monde....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien! dites...

LE ROI.

S'il devait la revoir, comme ce certain jour à Saint-Germain, dans son habillement de sauvage....

LA REINE-MÈRE, riant.

De sauvage?...

LE ROI.

Eh! oui, à la mode de nos sujets d'Écosse. Quand les gens vont nu-jambes, ne sont-ce pas des sauvages? (Se tournant vers la reine.) Comme il vous regardait ce jour-là, le petit cousin!

LA REINE.

Vous l'avez rêvé, François.

LE ROI.

Allons, allons, ne faites pas l'ignorante..... Moi, cela me plaisait peu; aussi mon bon ami Condé....

LA REINE-MÈRE, l'interrompant.

Mais vous n'avez à son endroit que de bons desseins, j'espère?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Cela n'est pas douteux.

LA REINE-MÈRE.

Laissez-le dire, cardinal. (Le cardinal fait un signe au roi.)

LE ROI.

Assurément, bonne mère, de bons desseins.

LA REINE-MÈRE, reprenant sa plume.

Eh bien! voyons, que voulez-vous que j'écrive? « La reine, notre chère fille.... »

LE CARDINAL DE LORRAINE, au roi.

Si vous disiez ceci : « La chasse est belle à Chambord.... »

LE ROI.

Ah! oui....

LA REINE-MÈRE.

Très bien.

LE CARDINAL DE LORRAINE, continuant.

« La reine, notre chère fille, ne veut l'ouvrir qu'en compagnie de messieurs ses cousins.... »

LE ROI.

C'est cela!

LA REINE, à part.

Quel supplice!

LE ROI, à sa mère.

Encore un mot : « Manqueront-ils au rendez-vous? » N'est-ce pas, mon oncle?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A merveille. (Se penchant vers la reine-mère et à demi-voix :) Il met les points sur les *i*.

LE ROI, à la reine qui laisse voir un grand dépit.

Que vous êtes étrange, Marie! il faut bien rire quelquefois!

LA REINE, s'efforçant de rire.

Vous vous serez mis trois pour faire ce beau chef-d'œuvre!... et vous allez l'envoyer, votre lettre?

LE ROI.

Assurément.

LA REINE.

Par qui?

LE ROI.

Allons, je veux vous complaire. (Il appelle.) Holà! (A l'huissier qui entre.) Faites venir Stewart. (L'huissier sort.)

LE CARDINAL DE LORRAINE, vivement.

Pourquoi cet homme?

LE ROI.

Quel mal y voyez-vous?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il n'est pas assez leste, assez jeune....

LE ROI.

Je souhaiterais à bien des jouvenceaux d'enfourcher un cheval comme lui.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais un de vos gentilshommes ferait encore mieux l'affaire....

LA REINE.

Non, non, je suis pour Stewart.... puisque le roi l'a choisi.

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas à son frère.

Aidez-moi donc, François.... ce drôle nous fera quelque tour.

LE DUC DE GUISE, bas.

Ce sont vos affaires.... mais croyez-moi, ne contrariez pas trop Marie. (Entre Stewart.)

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, STEWART.

LE ROI.

Stewart, montez à cheval et courez à..... où sont-ils, ma mère?

LA REINE-MÈRE.

A Montargis. Ils y seront ce soir ou demain matin.

LE ROI, à Stewart.

Il s'agit de messieurs de Bourbon : vous leur donnerez cette lettre.

LA REINE-MÈRE, à Stewart. — Elle tient la lettre à la main.

Venez chez moi, j'y vais mettre mon sceau.

LE ROI, à Stewart.

Allez, suivez ma mère, et partez sur-le-champ. (Stewart s'incline.)

LA REINE-MÈRE.

Adieu, mes enfans.

LA REINE.

Dieu vous garde, ma mère! (En s'avançant vers la reine-mère pour l'embrasser, elle passe devant Stewart et lui dit à voix basse :) Ne partez qu'après avoir pris mes ordres, je le veux; vous m'entendez, Stewart.

(La reine-mère sort; Stewart la suit, après avoir fait signe à la reine qu'il lui obéira.)

SCÈNE XXII.

LE ROI, LA REINE, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas au duc de Guise.

Vite, deux bons chevaux et deux hardis compères pour le gagner de vitesse et porter le mot à Bouchard. Trouvez-moi cela, mon frère.

LE DUC DE GUISE, bas.

Et que craignez-vous?

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas.

Que sais-je? La reine..... Marie elle-même!..... C'est nécessaire, croyez-moi.

LE DUC DE GUISE.

Allons, je le veux bien.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Hâtons-nous. (Ils sortent.)

SCÈNE XXIII.

LE ROI, LA REINE.

LA REINE.

C'est bien mal, ce que vous avez fait là, François! Si vous m'aimiez, vous m'auriez écoutée... Cela pourra prêter à médire de moi.

LE ROI.

Que vous êtes enfant! Voyons, venez, ma belle.

LA REINE, à part, en suivant le roi qui se dirige vers son appartement.

Et moi qui ai la bonté de demander pardon à Dieu quand il m'advient de rêver à ces soirées d'Amboise! (Ils sortent.)

FIN DU PREMIER ACTE.

L. VITET.

(*La suite au prochain n°.*)

LES SQUATTERS

SOUVENIRS D'UN ÉMIGRANT.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

I.

Quand on a dépassé Santa-Fé, capitale du Nouveau-Mexique, il reste aux voyageurs environ trente lieues à faire vers l'ouest et la Sierra-Madre à franchir, pour atteindre la Haute-Californie. Une plaine immense, au milieu de laquelle coule en diagonale la Rivière Rouge, s'étend au pied de la Sierra-Madre; elle sépare la partie orientale de la Californie des territoires aurifères, des *Dorados* ou districts d'or. Cette plaine va en s'élevant insensiblement dans la direction du nord-ouest, et finit par former un plateau carré, nommé le Grand-Bassin, d'un diamètre d'environ cinq cents milles, à un niveau de cinq mille pieds au-dessus de celui de la mer. Un sol inégal, ici renflé en collines, là creusé en vallées, des sables arides entrecoupés par des terres fertiles, des lacs encadrés dans une végétation sauvage, donnent au plateau l'aspect sévère et accidenté des pays de montagnes. Les lacs du Grand-Bassin, et entre autres celui de la Pyramide à l'ouest, le Grand-Lac Salé à l'est, forment les réservoirs de plusieurs fleuves dont, par

(1) Voyez la livraison du 1er avril.

une singularité remarquable, aucun ne franchit l'enceinte des montagnes pour se déverser dans l'océan. A la limite occidentale du plateau, du côté de la Mer Pacifique, la chaîne des Monts-Neigeux, la Sierra-Nevada, dresse vers le ciel ses blanches arêtes. A la base de la sierra s'ouvre un défilé qui mène les voyageurs, à travers mille détours, au pied des pics chenus dont le sommet atteint la région des neiges éternelles. Ce défilé est le Pas des Émigrans; c'est la voie de communication naturelle entre le Grand-Bassin et les riches plaines baignées par le San-Joaquin et le Sacramento. Traversez ce défilé, franchissez les âpres versans de la Sierra-Nevada, et vous foulez enfin cette vallée dont les trésors sont aujourd'hui célèbres dans le monde entier, vous êtes au centre de la contrée aurifère vers laquelle tant de regards inquiets, tant d'espérances avides se tournent depuis quelques mois comme vers une terre promise.

Nous avions suivi la route que je viens de décrire, nous avions laissé derrière nous les plaines de Santa-Fé, les défilés sauvages de la Sierra-Madre, les solitudes arides ou fertiles du Grand-Bassin; mais, arrivés sur les plateaux élevés de la Sierra-Nevada, nous avions fait halte. Nous étions les premiers à prendre la Californie à revers; tandis que les émigrans venus par mer exploitaient les vallées du San-Joaquin et du Sacramento, et s'avançaient peu à peu du littoral vers la base occidentale de la sierra, nous jugeâmes préférable d'en exploiter les plateaux et les versans encore inexplorés.

Ce fut d'abord une halte tumultueuse. Près de trois cents aventuriers prenaient tout d'un coup possession d'une terre où il leur semblait déjà fouler l'or qu'ils étaient venus chercher de si loin et à travers tant de périls. On fit les apprêts du dernier campement avec une joie fiévreuse. En quelques minutes, les tentes furent dressées et les feux du bivouac brillèrent, comme des signaux de fête, sur les cimes désertes qu'enveloppaient les premières ombres de la nuit. Le romancier, le chasseur canadien et moi nous tînmes conseil autour de l'un de ces brasiers, comme les guerriers indiens à la veille d'entrer en campagne. Je commençai par décider Tranquille à rester avec nous en qualité de guide et de chasseur. C'était facile; quels besoins avait-il à satisfaire? N'avait-il pas, sur les sommets de la sierra comme sur les bords des grands fleuves ou au milieu des prairies de l'ouest, l'air pur, le ciel bleu et des terrains de chasse illimités? Il fut ensuite décidé que nous chercherions, dès le lendemain, les traces du *squatter* et de sa famille, et que nous essaierions de former tous ensemble une association à la fois imposante et fructueuse. Le *squatter* avait dû suivre infailliblement le même chemin que la caravane; restait à savoir s'il avait gagné la plaine, ou s'il avait, comme nous, préféré se fixer sur les hauteurs. C'était un point à éclaircir dès le lendemain. Pendant que nous délibé-

rions tous trois, le camp entier délibérait aussi par groupes séparés. Les sympathies qui s'étaient formées pendant un long voyage donnaient naissance à de nombreuses associations, à de petites communautés, qui se distribuaient déjà, comme un pays conquis, les endroits à exploiter, et sur lesquels elles projetaient d'élever leurs habitations respectives. Puis le camp ne tarda pas à être plongé, à la suite de ces délibérations et de ces préparatifs tumultueux, dans le calme d'un sommeil que les émotions de la journée rendaient nécessaire.

Ce sommeil fut bientôt troublé. Vers deux heures de la nuit, une des sentinelles mises de faction à quelque distance du camp donna l'alarme en déchargeant sa carabine. Les échos nombreux qui répétaient l'explosion nous firent croire à une fusillade, et en un clin d'œil tout le monde fut sur pied. Tranquille, l'un des premiers, s'élança du côté où l'explosion avait retenti. Un quart d'heure après, il était de retour, et nous comprîmes par son récit que les dangers que nous avions courus jusqu'alors n'étaient rien en comparaison de ceux qu'il nous restait à braver. Un dogue, qui veillait avec la sentinelle sur l'un des rochers voisins du camp, avait éventé avec l'instinct de sa race l'odeur des Indiens, et poussé des hurlemens qui avaient alarmé le factionnaire. Celui-ci avait regardé autour de lui avec inquiétude et fini par découvrir, dans la campagne éclairée par la lune, des cavaliers qui semblaient se diriger vers le camp, et qu'à leurs manteaux de peaux de bête il avait reconnus pour des Indiens. Il avait suivi avec attention tous leurs mouvemens. Les Indiens avaient fait halte à quelque distance du camp. A peine s'étaient-ils arrêtés, qu'un homme portant le costume mexicain avait passé près de la sentinelle, sans répondre à son *qui vive*, et s'était mis à courir vers les Indiens. La sentinelle avait fait feu; elle avait vu les Indiens se disperser aussitôt, mais n'avait pu s'assurer si le Mexicain suspect avait été atteint. — Tranquille s'était décidé, avec son audace ordinaire, à pousser seul une reconnaissance dans la plaine; il avait remarqué les traces des cavaliers indiens; quant à l'homme signalé par la sentinelle, il ne l'avait pas rencontré. A l'entrée du camp seulement, il avait été rejoint par ce *vaquero* mexicain que nous avions sauvé sur les bords de l'Arkansas. Tranquille avait questionné le *vaquero* sur les motifs qui le faisaient veiller à pareille heure, et n'avait obtenu de cet homme que d'assez vagues explications. — Tout cela, dit le chasseur en secouant la tête, est d'un triste augure au commencement d'une campagne. — Ces paroles du chasseur ne laissèrent pas de nous causer quelque inquiétude, car nous savions par expérience que Tranquille se trompait rarement.

Tels furent les incidens qui signalèrent notre première nuit dans la Sierra-Nevada. Le jour brillait à peine, que, laissant le romancier et notre domestique commun à la garde de nos bagages, je sortis, accom-

pagné de Tranquille, pour commencer mes recherches. Nous nous dirigeâmes du côté du lac que nous avions aperçu la veille de l'une des hauteurs près desquelles la caravane avait fait halte.

— Tenez, me dit le Canadien, voici des traces de roues qui divergent de deux côtés; suivez l'une de ces deux empreintes, je suivrai l'autre, et probablement l'un de nous deux arrivera à l'endroit où les chariots se sont arrêtés.

Nous nous séparâmes : la ligne d'exploration du Canadien devait le conduire aux bords du lac par une pente unie; celle que je suivais serpentait au milieu de rochers à pic, aboutissant à la rive opposée. Je marchais les yeux baissés sur le sol pierreux où les chariots n'avaient laissé leurs traces que de distance en distance. Je fus détourné de ma rêverie par le bruit d'une pierre qui rebondit à mes pieds; je levai la tête, et j'aperçus le *vaquero* mexicain, qui, depuis l'alerte de la dernière nuit, m'était singulièrement suspect. Les jambes pendantes, une carabine, que je voyais pour la première fois entre ses mains, posée en travers sur ses genoux, il était assis sur le bord d'un rocher qui surplombait à une cinquantaine de pieds au-dessus de moi. Le *vaquero* me fit signe de venir le rejoindre, et je me rendis à son appel avec l'espoir que peut-être du haut de cette éminence j'embrasserais d'un coup d'œil le lac et ses alentours. Ce ne fut pas sans peine que j'arrivai jusqu'à lui.

— La solitude a bien ses dangers, me dit-il quand je fus à ses côtés. Supposez qu'au lieu d'être arrivé d'hier dans ce pays, votre ceinture fût gonflée de poudre d'or après un long séjour. N'auriez-vous pas tort de vous exposer ainsi dans ces gorges désertes?

— Je l'avoue, répondis-je; mais je marchais sans défiance comme un homme que sa pauvreté protége, et puis j'avais tout à l'heure un compagnon qui n'est pas encore bien loin.

— Oui, le chasseur canadien, un homme rompu à la vie du désert. Celui-là du moins ne cherche ici que du gibier; il ne ressemble pas à ces Américains avides qui s'abattent sur notre beau pays de Californie comme une nuée de vautours.

Le Mexicain, tout en parlant, me montrait du doigt le camp, où régnait une agitation inusitée.

— Que de déceptions parmi tout ce monde, continua-t-il, et combien peut-être de ces gens-là regretteront ce qu'ils ont quitté!

— Comment l'entendez-vous? demandai-je; l'or n'est-il pas si abondant qu'on le prétend, ou bien est-il si difficile à trouver?

— Le métier de chercheur d'or a des périls qu'on ignore, reprit le Mexicain avec un sourire équivoque. Et puis, l'excitation de l'esprit, la fatigue du corps, les exhalaisons de ces cours d'eau qu'on va détourner, les vapeurs de cette terre qu'on va fouiller, la faim et la

soif, comptez-vous tout cela pour rien? Laissez, croyez-moi, ces insensés se précipiter sur cette terre comme si chaque caillou, chaque grain de sable dût cacher un morceau d'or. Avant quelques jours, la curée sera belle ici pour les vautours.

— Mais au moins, m'écriai-je, ce qu'on a dit des richesses cachées dans ces sables n'est pas un mensonge?

— Écoutez, répondit le *vaquero;* je vous dois, ainsi qu'au chasseur et à votre ami, quelque reconnaissance. Pour vous prouver que je ne suis pas un ingrat, je vais vous révéler ce qu'un vrai *gambusino* ne saurait ignorer sans honte. Il y a mille manières de chercher de l'or, sans parler de celle qui est la mienne; mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit en ce moment. Ce que je vais vous dire, c'est ce que tout Californien connaissait à merveille bien avant l'arrivée de ces *chercheurs d'or* étrangers. Ma jeunesse s'est passée à chercher de l'or dans ce pays, et je puis parler de ce qu'il produit en connaissance de cause. Évitez les cours d'eau, car, depuis des siècles qu'ils coulent dans le même sens, ils ont déjà charrié tout l'or qu'ils ont pu arracher aux filons; les grenailles qu'ils roulent ne valent pas les fièvres, les rhumatismes que leurs eaux engendreront. Suivez de préférence le lit desséché des torrens. Là, c'est autre chose. Les torrens n'ont pas de sources; quoiqu'aboutissant presque toujours au lit qu'ils se sont une fois creusé, ils ont pris naissance à des endroits différens sur la crête des montagnes. Dans l'impétuosité de leurs cours capricieux, ils arrachent plus d'or en une saison aux filons saillans des rochers qu'un ruisseau pendant tout un siècle. L'inclinaison des terrains vous mettra sur la trace de la route qu'ils suivent d'ordinaire. Exploitez-en le lit, mais en le remontant, car les plus gros morceaux d'or ont dû moins s'éloigner du filon qui les a engendrés. Examinez soigneusement les *pepitas* que vous rencontrerez. A mesure que les arêtes de ces pepitas seront plus aiguës, ce sera signe qu'elles auront roulé moins long-temps, qu'elles seront plus près du rocher qui les a fournies. Puis, si vous arrivez à trouver les grains d'or adhérens encore à leur enveloppe de pierre, alors creusez, fouillez partout, brisez le roc que vous rencontrerez, détournez les cours d'eau qui vous feront obstacle, car vous serez près du filon générateur; alors au moins vous pourrez braver le froid des rivières et les exhalaisons fiévreuses d'un sol bouleversé.

Ces raisonnemens me semblaient d'une justesse incontestable. — Pourquoi donc, dis-je au Mexicain, renoncez-vous à un métier dont vous possédez si bien les secrets?

— Je vous ai dit qu'il y avait plusieurs manières de chercher l'or. En voilà assez sur ce sujet. Adieu, seigneur cavalier. Si vous m'en croyez, vous éviterez de vous hasarder ainsi loin du camp, seul et sans armes. Maintenant que je vous ai donné de bons conseils et de sages

avis, je suis quitte envers vous, et je vais à mes affaires. C'est à vous de profiter de mon expérience, à moins que vous n'aimiez mieux faire comme la plupart de vos compatriotes et braver les dangers au lieu de les éviter : vous en êtes le maître.

Le *vaquero* s'était levé tout en me parlant; il me lança un regard moqueur, puis il descendit à grands pas la colline où nous étions assis, et je l'eus bientôt perdu de vue. Je me levai à mon tour, et je repris mon chemin, guidé par les traces de chariots qui se montraient de loin en loin. Enfin, je sortis du défilé où je m'étais engagé, et j'arrivai dans la plaine, au milieu de laquelle le lac Bompland étend ses eaux limpides. Ce lac, situé au centre des plus hauts sommets de la Sierra-Nevada, forme un parallélogramme de cinq lieues de long sur deux de large. Ses rives, qui n'allaient pas tarder à se couvrir d'émigrans, étaient encore désertes. Deux chariots arrêtés près du lac annonçaient cependant que quelques colons s'étaient déjà fixés sur ses bords. La forme de ces wagons, la toile blanche qui les recouvrait, attirèrent tout d'abord mon attention. Il me sembla reconnaître les chariots de Township. Je pressai le pas, et j'acquis bientôt la certitude que je ne m'étais pas trompé. Trois des fils de Township étaient occupés à trier des sables aurifères à quelque distance des wagons, et leur préoccupation était telle qu'ils ne m'avaient pas aperçu. J'avais devant moi un curieux exemple de cette âpreté d'exploitation qui révoltait si étrangement le *vaquero* mexicain. L'un des jeunes émigrans tamisait, à l'aide d'une large pelle et d'une claie d'osier inclinée au-dessus du sol, les parties les plus grossières du sable; deux de ses frères les blutaient ensuite dans une peau de buffle criblée de petits trous comme les vans de nos campagnes. Des amas de sable tamisé s'élevaient en assez grand nombre auprès des jeunes gens, attendant la dernière et décisive opération du lavage. C'était l'art du chercheur d'or dans sa première enfance. J'interrompis leurs occupations en me faisant reconnaître de l'aîné de ces jeunes travailleurs nommé Térence ou Terry (diminutif familier de Térence). Je n'avais pas oublié la cordiale sollicitude qu'il m'avait témoignée au moment de ma rencontre avec son père. Le premier moment de surprise une fois passé, Terry me conduisit au campement du *squatter*.

Township avait choisi, pour y installer sa famille, un petit vallon creusé parmi les hauteurs qui encadrent le lac. Sa tente et ses chariots, abrités derrière un monticule, formaient, avec des troncs d'arbres, une sorte de retranchement qui mettait son habitation à l'abri d'un coup de main. Terry m'introduisit dans la tente commune. Le *squatter* et sa femme m'accueillirent comme une vieille connaissance. Quant à la jeune fille de Township, elle répondit à mon salut par un de ces gracieux sourires auxquels pendant mon long pèlerinage je n'avais jamais pensé sans émotion.

— Il est donc dit, s'écria Township, que nous nous rencontrerons toujours dans l'exploitation du même terrain; mais celui-ci produit assez pour qu'on ne craigne pas de partager. Ce n'est pas ici comme à *Red-Maple*. Soyez donc le bien-venu.

La brusque cordialité de cet accueil me prouvait que le *squatter* ne gardait contre moi aucune arrière-pensée hostile, aucun souvenir désagréable de nos premières relations. Je fis connaître alors à Township une partie des motifs qui m'avaient fait entreprendre ce long voyage; je lui racontai mes tentatives inutiles pour le rejoindre depuis Guyandot, et notre excursion à sa recherche sur les bords de l'Arkansas. Je parlai à ce propos de l'homme que nous avions sauvé au milieu de circonstances si singulières, et que nous avions amené avec nous. Je fus frappé de l'air d'inquiétude avec lequel le *squatter* écouta cette dernière partie de mon récit. Toute la famille semblait partager ce sentiment pénible, et l'embarras de Township était visible. Toutefois le *squatter* ne tarda pas à se remettre, et il affecta même quelque gaieté en me racontant qu'après avoir failli être victime d'un guet-apens tendu par des maraudeurs, il avait fort à propos été secouru par un détachement de *riflemen*, et que cette rencontre avait été le seul incident de son voyage. Je dus me contenter de cette explication, après quoi j'arrivai à la proposition d'association que je m'étais chargé de lui transmettre. L'offre de trois associés armés, parmi lesquels se trouvait un chasseur du mérite de Tranquille, fut acceptée avec empressement, comme je m'y étais attendu. Satisfait du résultat de ce premier entretien, je me retirai pour rejoindre mes compagnons, que j'espérais rencontrer au camp.

II.

A mon arrivée au bivouac général, ni Tranquille ni le romancier n'étaient de retour. Quant à notre domestique, il avait jugé à propos de s'éloigner aussi de son côté, laissant notre tente à la merci du premier occupant. Fort heureusement personne ne s'était soucié de profiter de notre absence, et je retrouvai nos bagages intacts. Le domestique s'était contenté d'emporter son modeste équipement, monté sur le cheval que nous avions acheté pour son usage. Il n'était que trop probable que le drôle avait trouvé commode, après avoir fait le voyage à nos dépens, d'essayer le métier de *gambusino* pour son propre compte. Je reconnus là un premier symptôme de la maladie régnante, et je pensai avec effroi au bouleversement que les progrès de cette fièvre d'exploitation allaient apporter dans les relations sociales de la colonie naissante. Je parcourus le camp, et je retrouvai partout le même désarroi que sous notre tente. Les bœufs, encore accouplés aux jougs, ruminaient tristement près des chariots abandonnés par leurs maîtres,

les tentes étaient désertes; en un mot, il semblait que la passion de l'or eût dispersé tous les aventuriers comme un fléau contagieux. Personne n'avait pu modérer l'impatience que trois mois de route avaient excitée, et tous s'étaient élancés de différens côtés à la recherche des *placeres*, sans s'inquiéter de ce qu'ils laissaient derrière eux de précieux ou d'utile. Le romancier avait fait comme tout le monde. Les terrains aurifères de la Californie allaient le dédommager des déceptions qu'il avait éprouvées dans les marécages de la Virginie. Il fut un des derniers à revenir au camp.

— A la bonne heure, me dit-il en m'abordant, on ferait ici bien des milles sans trouver un seul marécage, même quand on les chercherait. Le pays abonde en plaines sablonneuses, voilà qui est bien constaté.

— Est-ce là tout ce que vous avez découvert? lui demandai-je en riant.

— C'est déjà quelque chose, car j'ai les marais en horreur. Et puis le sable indique la présence de l'or, et j'ai acquis la conviction que cet indice n'est pas trompeur : *acquis* est le mot, car, ajouta-t-il tout bas, je viens d'acheter un *placer* à beaux écus comptant.

— Acheter un *placer* ici, en Californie! m'écriai-je, vous voulez rire.

— Pourquoi pas? reprit le romancier; quand on peut se procurer pour quelques écus des milliers de dollars, c'est toujours une excellente affaire. Nous allons quitter le camp, et ce soir nous bivouaquons sur l'or, voilà qui est arrêté.

Tranquille revenait au moment où le romancier allait entrer dans quelques détails sur son acquisition. Le chasseur rapportait un daim magnifique, et de plus il avait découvert la piste d'un ours brun, ce qui lui avait fait oublier la recherche du *squatter*. J'appris alors à mes compagnons la fuite du domestique, je leur fis part aussi de l'acquiescement de Township, et la seconde de ces nouvelles eut bien vite effacé l'impression désagréable causée par la première. Cependant il devenait impossible de réaliser notre plan, si l'on voulait avant tout exploiter le terrain acheté par le romancier.

— Bah! s'écria-t-il, nous aurons toujours le temps d'aller rejoindre Township. D'ailleurs, l'or que nous allons trouver sera notre mise de fonds.

Tranquille attela le chariot commun, et nous nous dirigeâmes vers le terrain dont le romancier avait acheté la libre disposition. Chemin faisant, ce dernier me mit au courant des circonstances qui l'avaient déterminé à ce marché. Comme il errait en quête de quelque gîte d'or dans les plaines voisines du camp, il avait aperçu, assis au milieu des sables, deux hommes dont le costume bizarre ne pouvait appartenir qu'à des Californiens. L'un de ces hommes avait la tenue sévère et l'air respectable d'un alcade; l'autre, vêtu d'un manteau déchiré, sur

lequel pendait une chevelure en désordre, avait la mine d'un mendiant ou plutôt d'un bandit. Tous deux étaient munis de larges sébiles en bois qu'ils remplissaient de sable et qu'ils plongeaient avec mille précautions dans l'eau d'un ruisseau voisin, tamisant ensuite à travers leurs doigts le sable imbibé d'eau. Selon toute apparence, le plus éclatant succès couronnait les recherches du travailleur au manteau déchiré, car à chaque instant des exclamations joyeuses entremêlées d'actions de graces ferventes à tous les saints du paradis s'échappaient de ses lèvres. Le romancier le contemplait avec admiration; mais le chercheur d'or, sans paraître le remarquer, continuait ses travaux, et de temps en temps adressait la parole à son compagnon en mauvais anglais. Il lui exprimait son chagrin d'être forcé de quitter le soir même un terrain si riche sans trouver un homme qui voulût l'acheter, et, tout en parlant, il faisait chatoyer entre ses doigts un grain d'or de la grosseur d'une amande. L'alcade paraissait ébahi; quant au romancier, son enthousiasme ne connaissait plus de bornes, car le morceau d'or venait d'être extrait du sable sous ses yeux mêmes. « Et si je vous achetais ce terrain! » s'était-il écrié en s'approchant des deux *gambusinos;* puis à tout hasard il avait offert dix dollars : c'était tout ce qui lui restait. Le chercheur d'or avait long-temps hésité à conclure le marché; mais, appelé, disait-il, par des affaires pressantes et le soin de son honneur à San-Francisco et contraint d'abandonner son *placer,* il avait enfin fini par consentir, en soupirant et en maugréant, à ce qu'il appelait le troc d'un million contre quelques piastres. Le romancier ne s'était pas senti d'aise à ce résultat inattendu, et il avait voulu nous installer sans retard dans l'Eldorado qu'il venait d'acquérir à si peu de frais.

Nous étions arrivés au *placer* en question. Nous déballâmes aussitôt la cargaison de pelles, de pioches et de tamis, qu'apportait notre chariot, et nous nous mîmes au travail avec ardeur, pendant que le Canadien dépouillait et dépeçait son gibier pour le repas du soir. A notre grande surprise, une heure, deux heures se passèrent sans que le moindre grain d'or eût brillé parmi les amas de sables soulevés par nos pioches, puis blutés et lavés avec un soin minutieux. La nuit était venue, et nous n'avions pas découvert encore la moindre parcelle précieuse. « Nous n'avons pas su nous y prendre, dit le romancier, dont rien ne déconcertait la bonne humeur; demain, tout ira mieux. » Cependant la journée du lendemain s'écoula sans amener de meilleurs résultats; le sol, fouillé en tous sens, ne nous offrit, comme la veille, que du sable et des cailloux. Quand l'heure du repas arriva, nous étions brisés de fatigue. De vagues soupçons que j'avais conçus sur la probité du vendeur de ce terrain se changèrent alors pour moi en certitude. Évidemment le romancier avait été dupe de quelque effronté fripon qui avait habilement exploité sa crédulité. Je fis part de mon opinion

au romancier, qui lui-même ne pouvait plus douter de sa déconvenue. Nous décidâmes que le lendemain, sans plus perdre de temps à remuer un sol ingrat, nous irions nous fixer sur les bords du lac, près de Township, et commencer nos travaux sur quelque *placer* véritable en mettant à profit les instructions que m'avait données le *vaquero* mexicain.

Nous nous mîmes en route avec notre chariot dès le lever du soleil, et, en peu d'instans, nous fûmes sur les bords du lac. Tout y avait changé d'aspect. Les associations partielles qui s'étaient formées parmi la caravane semblaient s'être donné rendez-vous sur ses rives. Déjà des cabanes étaient construites au milieu des bruyères, sur les rochers, à l'ombre des pins et des cèdres. Les diverses communautés occupaient un emplacement et des habitations distincts. Une foule de travailleurs circulant sans cesse au milieu des cabanes animait cette ville improvisée. Les cris de joie des chercheurs d'or, leur activité bruyante, contrastaient avec la morne tranquillité qui régnait sur les âpres sommets de la Sierra-Nevada, et il me semblait, en comparant le calme de ces hautes cimes au mouvement de la vallée, voir la nature même opposer sa grandeur sereine à l'inquiète activité de l'homme.

Je retrouvai là, pour la plupart, les visages connus de nos compagnons de route, mais, parmi eux, je cherchai vainement le Mexicain de l'Arkansas; depuis l'alerte de la nuit, personne ne l'avait revu au camp. Notre association fut bien vite conclue avec le *squatter;* nous étendîmes un peu le cercle de ses retranchemens pour donner place à notre tente et à notre chariot; Tranquille couchait sous la toile du chariot; le romancier et moi, nous dormions sous la tente. Cependant notre mise de fonds, comme disait le romancier, n'était encore qu'en espoir, et il fut résolu que, pour la former, nous travaillerions séparément, après nous être initiés, en observant les chercheurs d'or répandus sur les bords du lac, aux divers procédés de l'art du *gambusino.*

Les mines d'or doivent abonder en Californie comme dans plusieurs états du Mexique; mais il faudrait, pour les découvrir, une expérience pratique qui nous manquait à tous. Il était urgent dès-lors de s'en tenir au lavage des sables aurifères, souvent fort éloignés des filons à fleur de terre. Les grains d'or, mêlés à ces sables après avoir été arrachés aux filons par l'eau des pluies, sont couverts, comme les galets au milieu desquels ils se trouvent, d'une couche d'argile qui les rend méconnaissables; ils ne reprennent leur brillant et leur poli qu'au contact d'une eau pure. Les machines qui peuvent laver en moins de temps les cailloux et les sables sont donc les plus parfaites et les plus lucratives. Le génie américain a pu se donner amplement carrière dans la construction de ces machines, et il a obtenu, dans des terrains aurifères souvent assez pauvres, des résultats fort supérieurs à ceux

qui émerveillaient autrefois, dans des terrains plus favorisés, le *gambusino* mexicain muni de sa sébile. Sur les bords du lac Bompland, nous vîmes fonctionner quelques-unes de ces puissantes machines, admirables créations de l'industrie américaine. Là, des auges gigantesques, sans cesse remplies, arrosées et vidées, balançaient, à l'aide d'une bascule manœuvrée par un seul bras, une charge de sable que plusieurs hommes eussent eu peine à soulever. De larges corbeilles aux mailles serrées étaient, au moyen de longues perches dont deux travailleurs tenaient l'extrémité, continuellement plongées dans le lac et tirées hors de l'eau. D'autres chercheurs d'or travaillaient à la confection de chapelets hydrauliques dont les seaux cerclés de fer devaient à la fois draguer le sable et le laver. En un mot, cette merveilleuse activité américaine, qui a déjà changé la face d'un monde, s'exerçait là dans toute sa fougueuse ardeur. Les visages étaient radieux, car ce travail infatigable commençait à porter ses fruits. Partout c'étaient de bruyans éclats de joie, des actions de graces frénétiques. On se montrait en triomphe des grains d'or, souvent presque impalpables, extraits d'une montagne de sable. D'autres, plus heureux, trouvaient parfois de petites *pepitas* qui, grossies par la renommée, ont dû prendre en Europe des proportions gigantesques. Puis, le soir venu, aux lueurs du foyer où rôtissaient les viandes apportées par les chasseurs de chaque communauté, on comptait ses gains, on s'en promettait de plus beaux pour le jour suivant, et chacun s'endormait dans des rêves dorés.

Cependant de vagues rumeurs ne tardèrent pas à circuler. Quelques travailleurs en s'écartant pour couper les bois nécessaires à la construction des machines, les chasseurs au retour de leurs chasses, avaient signalé des traces suspectes; des figures inconnues avaient été vues rôdant parmi les rochers voisins du lac. La masse des terres déplacées, le soleil ardent, avaient d'ailleurs disséminé dans l'atmosphère des germes de maladies qu'allaient développer le travail excessif et une nourriture souvent insuffisante. On pressentait le danger sans le voir. L'inquiétude était dans l'air et planait pour ainsi dire au-dessus du camp, comme ces nuées des tropiques imperceptibles d'abord, et qui, grossissant tout à coup, laissent éclater de terribles orages. Au milieu de cette inquiétude générale, l'intérieur de la famille du *squatter* m'offrait des distractions précieuses que je recherchais avidement. Là aussi pourtant régnait une vague tristesse, et l'anxiété qu'on lisait sur les traits du chef de famille semblait s'être communiquée à tous ses enfans. C'est à force d'activité seulement qu'on parvenait à écarter de tristes préoccupations. Aussi la petite communauté travaillait-elle avec ardeur, les hommes au-dehors, les femmes au-dedans. Le spectacle de ces communs efforts avait pour moi un charme sévère. Il me semblait vivre au mi-

lieu d'une de ces familles primitives qui, même dans le désert, sont partout dans leur patrie. Cette sainte énergie du lien de famille, que rien encore n'est venu affaiblir chez les Américains, explique peut-être la facilité avec laquelle ils émigrent et s'acclimatent en tous lieux. Quelle patrie peut-il regretter, celui qui voit tous ceux qu'il aime assis avec lui au même foyer? Pendant que les femmes filaient, que les enfans fourbissaient leurs carabines ou se livraient à quelque mâle travail, Township jetait un regard d'orgueil sur ses robustes fils, sur sa fille douce et grave, et il se plaisait à raconter l'histoire de cette famille dont il avait conduit les destinées à travers tant de hasards. Cette histoire n'avait rien de bizarre aux États-Unis, où la ville tend incessamment à s'épancher dans le désert, contrairement à cette tendance qui pousse en France la population des campagnes vers les villes. J'écoutais cependant Township avec intérêt, car ses souvenirs domestiques m'offraient plus d'une révélation curieuse sur la vie de ces *squatters*, qui forment une des classes les plus nombreuses de la population américaine.

Trente ans environ avant le jour où le *squatter* me faisait ce récit, le père de Township était établi sur les côtes de l'Atlantique dans un assez chétif domaine; comme, à mesure que sa famille s'accroissait, ses terres s'appauvrissaient, il avait résolu de se mettre en quête d'un terrain plus fertile. Il avait réalisé de sa propriété tout ce qui était réalisable, à l'exception de quelques instrumens de labour qui devaient lui servir plus tard, d'une paire de chevaux pour traîner le chariot destiné à transporter les meubles et la famille, et d'une partie de bétail. Un matin, il s'était mis en route : des jours, des semaines, des mois, s'étaient écoulés jusqu'au moment où toute la famille, après avoir traversé les états de New-York, de Pensylvanie et la chaîne des Alleghanys, était arrivée sur les bords de l'Ohio. A cette époque, des bois épais, impénétrables aux chariots, couvraient encore l'espace où s'élèvent des villes aujourd'hui, et il avait fallu toute l'énergie de l'émigrant, aidé de ses robustes enfans, pour atteindre les rives du fleuve. Par un prodige d'audace et de ténacité, le fleuve avait été à son tour franchi, et la famille s'était installée sur le bord opposé de l'Ohio. L'endroit où le père de Township s'arrêta était alors désert, le feu et la cognée déblayèrent un espace de terrain suffisant pour y construire une cabane temporaire, et, tandis que les femmes filaient pour remplacer les vêtemens usés par le voyage, les hommes et les jeunes garçons empilaient du bois sur la rive de l'Ohio. Un feu, allumé la nuit à cet endroit, indiquait aux bateaux qui descendaient ou remontaient le fleuve qu'il y avait du bois à vendre. Ces ventes répétées furent le premier bénéfice des colons. Bientôt les *squatters* avaient organisé de vastes trains de bois de construction sur lesquels ils se laissaient dériver jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Une année s'était écoulée pendant laquelle, de spéculation en spéculation, la famille avait successivement augmenté son bien-être

jusqu'à posséder une réserve de quelques centaines de dollars. Grace à l'esprit commercial de l'Américain, les piastres se changèrent bientôt en quadruples, et, au bout de deux ans, le chef de la famille se trouvait presque riche. C'est sous la garde de cet homme à la fois hardi et patient que Township avait grandi; il s'était promis de prendre exemple sur son père, et il avait tenu parole. Lui aussi avait eu hâte d'échanger les loisirs d'une vie sédentaire contre les périls d'une vie d'aventures. Il avait formé une nouvelle famille, une nouvelle colonie errante, et, au moment même où il me retraçait ainsi les événemens de sa vie laborieuse, il ne se croyait pas encore au bout de ses pèlerinages. C'était là parler en vrai *squatter,* et je me surprenais presque à admirer dans Township l'idéal de ces défricheurs infatigables qu'un instinct providentiel semble pousser à promener partout la hache et la charrue.

Ces entretiens avec Township, ces soirées passées au milieu de sa famille, étaient ma meilleure ressource contre le découragement. Je ne travaillais jamais avec plus d'ardeur qu'après m'être retrempé dans ces causeries familières. Notre travail, il est vrai, commençait enfin à porter ses fruits; le romancier et moi nous exploitions le lit d'un torrent où chaque jour se révélaient à nous de nombreux dépôts de sables aurifères. Nous avions remonté pas à pas le cours du torrent, et, avec des instrumens bien inférieurs à ceux de la plupart des *gambusinos,* nous n'avions pas été moins heureux que les chercheurs d'or les plus expérimentés. Déjà cependant les travailleurs désertaient les bords du lac, fouillés et exploités en tous sens; des détachemens partiels s'avançaient vers des terrains moins fatigués par la pioche. Le campement, désert le jour, finit par n'être plus habité que vers le soir, où tous les associés regagnaient, après de rudes journées de labeur, leurs cabanes ou leurs tentes.

Tranquille nous accompagnait toujours dans nos excursions lointaines, car les symptômes alarmans qui depuis quelques jours inquiétaient la colonie se prononçaient de plus en plus. La désunion s'était introduite parmi les associés, les maladies commençaient à décimer cette population épuisée par un travail incessant. A mesure qu'on récoltait plus d'or, on se montrait plus avide. En même temps, les guet-apens, les crimes se multipliaient. En sondant les rivières, en fouillant les ravins, on avait retrouvé bien des cadavres. Les solitudes ne rendaient pas toujours les malheureux qui s'aventuraient seuls à quelque distance du camp. Chaque nuit avait son alerte, et des bandits insaisissables réussissaient souvent à piller une tente, un chariot isolé, en dépit de la surveillance de nos sentinelles. Un fait remarquable, c'est que parmi les victimes de ces attaques, de ces assassinats, on ne comptait jusqu'à ce jour que des Américains. Des hommes de race espagnole qui se trouvaient avec nous, aucun n'avait été frappé. Était-ce donc une guerre à mort déclarée dans l'ombre par la race conquise à la

race conquérante? Voilà ce que nous nous demandions, le romancier et moi, un jour qu'accablés de fatigue nous nous reposions dans le lit d'un torrent où nous venions de faire une brillante récolte.

— Quel sombre roman! disait mon compagnon; au train dont vont les choses, qui de nous peut se vanter de voir le soleil se lever demain?

— Personne, en vérité, dit une voix grave qui me fit tressaillir et retint la parole sur mes lèvres au moment où j'allais répondre au romancier. Le *vaquero* mexicain de l'Arkansas était devant nous. Il montait un cheval de prix et venait de tourner brusquement une colline qui dominait le torrent. Nous fûmes bientôt remis de la surprise que nous avait causée cette apparition imprévue, et nous contemplâmes quelques instans en silence l'homme qui venait de se mêler par de si tristes paroles à notre conversation. Le *vaquero* n'avait plus cet air à la fois humble et moqueur qui nous avait choqués en lui. Ses traits amaigris trahissaient la fatigue et les soucis; son costume était plus soigné que d'habitude, et tout dans sa contenance révélait un subit changement de fortune.

— Depuis que je vous ai vu, me dit-il en prévenant mes questions, j'ai parcouru une partie de ce pays, et, depuis le Lac-Salé jusqu'à San-Francisco, je l'ai vu partout envahi par des nuées de corbeaux américains. Leurs bandes arrivent par terre et par mer, et dans un an la Californie mexicaine n'existera plus. Depuis le fort Suter jusqu'à la colonie des Mormons, le désert sera peuplé de ces émigrans que Dieu confonde!

— Est-ce au fort Suter ou à la colonie des Mormons que vous avez acheté cette veste brodée et ce magnifique cheval? demanda le romancier avec quelque ironie.

— Si vous avez assez d'or pour payer un achat semblable, répondit le Mexicain, je vous dirai où j'ai fait celui-ci. Je vois, au reste, que le cavalier français, votre ami, a suivi mes conseils. Vous exploitez les torrens, et vous faites bien. Seulement il ne faudrait pas trop vous éloigner du camp. C'est ce que je disais, il n'y a qu'un instant, à Lewis de l'Illinois.

Ce Lewis de l'Illinois était un des plus robustes pionniers de la caravane. Dans une de nos haltes, à la suite d'une querelle avec le Mexicain, il l'avait renversé d'un coup de poing, et depuis ce temps le *vaquero* affectait de le traiter avec un respect hypocrite qui semblait cacher de sinistres desseins. Le romancier ne put entendre prononcer le nom de Lewis sans céder à sa verve railleuse et sans faire quelques allusions peu charitables au combat qui s'était si tristement terminé pour le *vaquero*. Celui-ci devint pâle de colère, mais réussit à se contenir, et répondit avec sang-froid :

— Oh! à présent, Lewis et moi, nous sommes bons amis, nous

sommes quittes, et je n'ai plus rien à lui reprocher; mais, croyez-moi, pendant qu'il en est temps encore, suivez mes conseils, et gagnez San-Francisco. Les gorges de la sierra ne sont pas sûres. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Adieu, seigneurs cavaliers. A la nuit, je dois être loin d'ici.

Le Mexicain éperonna son cheval et disparut. Tranquille nous rejoignit bientôt après cette rencontre, et, la nuit s'approchant, nous regagnâmes nos tentes. Le soir même, je confiai à Township les soupçons que j'avais conçus au sujet du mystérieux *vaquero*. Le *squatter* m'écouta avec cet embarras étrange qu'il avait déjà manifesté en apprenant l'aventure des bords de l'Arkansas. Il garda long-temps le silence, comme partagé entre le désir de parler et la crainte de révéler un pénible secret. Enfin il parut se décider, me fit signe de sortir, et en se dirigeant avec moi vers ma tente :

— Vous vous rappelez la nuit de l'Arkansas? me demanda-t-il brusquement. Vous m'avez parlé d'un homme que vous avez trouvé attaché au tronc d'un arbre flottant sur la rivière : savez-vous qui l'y avait attaché?

— Non.

— C'était moi; et si jusqu'à présent je vous l'ai caché, c'est qu'il y avait là un souvenir, un secret que mon honneur me faisait un devoir de taire. Je vous ai dit que, la nuit où nous avions été attaqués par des maraudeurs, j'avais fort à propos été secouru par un détachement de *riflemen;* ce n'est qu'après avoir passé le gué de l'Arkansas que je les rencontrai, mais déjà leur secours nous était inutile : nous avions fait... justice de nos ennemis. Une bande d'Indiens des prairies, commandée par un homme de notre couleur, attaquait nos retranchemens. Nous fîmes une vigoureuse défense, et le chef des rôdeurs, le cavalier au visage pâle, après avoir essuyé plusieurs fois notre feu, roula enfin sous son cheval qu'une de nos balles avait frappé. Les autres brigands se dispersèrent. Mon fils Terry courut au chef terrassé, qui n'avait aucune blessure, et qu'il ramena prisonnier. Je m'engageai sur l'honneur à laisser la vie sauve à cet homme, si les Indiens ne venaient pas nous attaquer. Les Indiens ne revinrent pas, et moi....

Ici le *squatter* s'arrêta; c'est à voix basse qu'il acheva son récit. Je devinai le dénoûment de cette sombre histoire. Dans une de ces heures d'ivresse où la colère du *squatter* échauffé par le *brandy* était implacable, Township avait commis un crime. Après avoir juré de laisser le maraudeur sortir du camp la vie sauve, il avait, par une cruelle dérision, attaché son prisonnier vivant à un tronc d'arbre, puis lancé le malheureux sur les flots de l'Arkansas. Le serment n'était-il pas tenu? Le prisonnier ne sortait-il pas du camp la vie sauve? — Dieu me punira, dit Township, qui tremblait en évoquant ce terrible souvenir;

oui, il me punira pour ce manque de foi. L'homme que vous avez rencontré sera l'instrument de sa vengeance. Pourvu que cette vengeance ne s'étende pas sur tous les miens! En attendant que la haine de ce misérable se satisfasse sur moi, n'agite-t-elle pas déjà les Indiens, dont elle anime les passions aveugles contre les émigrans américains? Ne voyez-vous pas que les Américains seuls sont frappés, et n'avez-vous point deviné ce que cela veut dire?

Une troupe d'hommes, qui apportaient sur un brancard une nouvelle victime de ces attaques quotidiennes, passa devant nous en ce moment. Nous nous rangeâmes devant le funèbre cortége. A la lueur des torches, nous avions reconnu le malheureux qui venait d'être frappé : c'était Lewis de l'Illinois. Je ne pus m'empêcher de frémir en songeant à ces paroles du *vaquero :* « Lewis et moi, nous sommes quittes; je n'ai plus rien à lui reprocher. » Je serrai silencieusement la main du *squatter,* qui, à la vue de ce cadavre, sentit se réveiller sa fureur contre le meurtrier présumé de Lewis, et poussa un de ces blasphèmes grossiers par lesquels l'Américain soulage trop souvent sa colère; puis nous nous dîmes adieu, et je rentrai dans ma cabane en rêvant aux moyens de quitter le plus tôt possible cette terre maudite.

III.

Un mois s'était écoulé depuis notre arrivée en Californie, et d'implacables passions s'étaient déchaînées parmi ces hommes placés tour à tour sous les influences contraires de la convoitise, du découragement et de la peur. Le caractère américain s'était, pour ainsi dire, transformé; une population mixte avait pris naissance sous mes yeux; l'austérité, la rudesse virile de la race anglo-saxonne, avaient fait place à une sorte de corruption brutale, où l'on retrouvait tous les vices des Mexicains dépouillés de leur native élégance. Sous le ciel de la Californie, au milieu de ces rochers sillonnés de veines d'or, les hommes venus des bords de l'Ohio et de l'Hudson oubliaient chaque jour les vertus modestes qui avaient fait la gloire de leurs ancêtres; ils apprenaient l'orgueil, la dissimulation, la débauche, et, en s'initiant à l'art du chercheur d'or, ils adoptaient ses mœurs : en un mot, ce n'étaient plus des *squatters* que je voyais autour de moi, c'étaient déjà presque des *gambusinos.*

Les attaques des rôdeurs indiens, qui se renouvelaient presque chaque nuit, ne contribuaient que trop à entretenir cette démoralisation. On vivait au milieu d'inquiétudes et d'émotions continuelles qui, à la longue, auraient suffi pour abattre les plus fermes caractères. Chaque association d'émigrans devait se partager en deux groupes, l'un chargé de garder les tentes pendant que l'autre travaillait dans la campagne.

Les fatigues, les périls de la vie militaire s'unissaient ainsi aux pénibles travaux de la vie du colon. Pour moi, je préférais le métier de soldat à celui de chercheur d'or, et pendant que le *squatter*, avec ses fils, passait des journées entières à explorer les ruisseaux, à creuser les sables, pendant que le romancier et Tranquille chassaient de compagnie dans les forêts voisines, je passais volontiers de longues heures à errer, en sentinelle dévouée, le fusil sur l'épaule, autour de nos tentes et de nos chariots. Je me surprenais souvent à désirer qu'une occasion s'offrît de défendre notre campement contre une de ces tentatives d'agression si fréquentes depuis quelques jours. J'aurais voulu décider mes compagnons au départ, et j'espérais qu'en présence d'un danger sérieux Township renoncerait à exposer plus long-temps l'existence de sa famille aux vengeances des Indiens. L'occasion que je désirais s'offrit enfin, non pas telle assurément que je l'avais souhaitée : je ne pouvais prévoir, en vérité, les tristes événemens qui, après un mois de pénible attente, allaient rompre notre association à peine formée.

C'était deux jours après l'entretien où Township m'avait raconté l'histoire du *vaquero* de l'Arkansas. Je gardais, comme d'habitude, les abords de nos tentes; Township et ses fils étaient au travail, Tranquille et le romancier à la chasse. Le soleil déclinait, et les chasseurs, comme les chercheurs d'or, ne pouvaient tarder à revenir. Déjà les Monts-Neigeux projetaient de grandes ombres dans les vallées de la sierra, d'où s'élevaient des vapeurs bleuâtres. Le pic double des *Deux-Sœurs*, le *Mont-Linne*, et, au nord, le sommet neigeux du *Pic de Shastl*, qui domine la vallée du Sacramento, étincelaient encore sous les rayons du soleil. Je m'étais placé sur une petite éminence d'où je découvrais toute la vallée du lac. Au centre de cette vallée, j'apercevais les tentes bariolées, les *wigwams* coniques en peaux de buffles, habités par les diverses associations de chercheurs d'or. Des hommes de toutes les races et de toutes les couleurs veillaient l'arme au bras à la porte de ces abris sauvages. Pour moi, la carabine à la main, je me laissais aller à ces rêveries douces qui terminent souvent une journée de fatigues. La chute du jour dans le désert est un moment solennel. J'allais et venais de la colline qui me servait de poste d'observation à la hutte du *squatter*, où j'entrevoyais de temps en temps les blonds cheveux et le tranquille sourire de la jeune Virginienne. Des troupes d'émigrans, qui revenaient du travail, passaient devant moi. J'échangeais un salut amical, tantôt avec le chercheur d'or subitement enrichi, qui marchait vers le camp le front radieux et d'un pas léger, tantôt avec le malheureux qui ne rapportait d'une lointaine et pénible excursion que la tristesse du désappointement et les frissons de la fièvre. Je m'étonnais de ne voir revenir ni le *squatter*, ni mes deux autres associés. Enfin, je vis paraître le fils aîné du *squatter*, ce brave et loyal jeune homme avec qui je m'étais lié étroi-

tement dès la première nuit passée à *Red-Maple*. Térence recherchait depuis quelque temps ma société d'autant plus volontiers qu'il avait à combattre, chez son père, une froideur et une sévérité poussées jusqu'à l'injustice. C'était sur lui que le *squatter* soulageait d'habitude son ame oppressée par le chagrin ou la colère. Térence n'opposait aux reproches de Township qu'un respectueux silence; mais, au fond, il sentait que le lien de famille était près de se briser, et il appelait avec impatience le jour où il pourrait, lui aussi, quitter le toit paternel pour commencer la vie aventureuse et nomade du *squatter*. Je remarquai que, pour la première fois, Térence revenait du travail les mains vides; je l'appelai, et le jeune homme vint s'asseoir près de moi, mais sans répondre à mes questions sur le résultat de sa journée autrement que par des exclamations et des monosyllabes qui trahissaient une impatience difficilement contenue. Térence n'avait rencontré ni le chasseur, ni le romancier. Enfin, son ame s'épancha en plaintes naïves sur les ennuis d'un travail monotone et sédentaire, tel que celui du chercheur d'or. Je m'efforçai de le consoler, bien que je partageasse intérieurement toutes les tristesses du jeune *Yankee*. — Vous avez beau dire, dit-il, c'est un affreux métier que nous faisons là; il ne faut pas enlever le *squatter* à ses habitudes; les longs voyages, les déserts à défricher, voilà ce qui lui convient. J'ai vingt-trois ans, et à dix-huit mon père avait déjà pris son essor loin de sa famille; mais, patience, mon tour viendra. — Je reconnaissais là le caractère américain dans toute son audace, et je ne pus que répondre au jeune *squatter* par un signe d'approbation.

Térence, qui paraissait peu disposé à continuer la conversation, m'offrit de prendre ma place, et j'acceptai, heureux de pouvoir aller au-devant de mes compagnons, dont l'absence prolongée commençait à m'inquiéter. Je me dirigeai, en quittant le jeune fils de Township, vers une espèce de taverne où Tranquille et le romancier avaient coutume de s'arrêter au retour de la chasse. Pour y arriver, il me fallait traverser une partie du camp. La nuit était venue, et j'eus soin de me faire reconnaître des sentinelles, qui ne se seraient pas fait faute de tirer sur toute figure suspecte. La plupart des travailleurs étaient de retour, des feux s'allumaient partout, et devant chaque hutte des blutoirs de forme grotesque, des tamis, des machines sans nom dans la statique, sassaient et ressassaient les sables aurifères. Accroupis devant ces foyers, éclairés de feux rougeâtres et la figure crispée par les plus mauvaises passions, les chercheurs d'or ressemblaient plutôt à des démons qu'à des hommes. Cependant la fièvre de l'or ne régnait pas sans partage dans ce vaste pandœmonium; de plus douces émotions n'y avaient pas perdu toute influence. J'ai dit que la caravane était composée d'émigrans de tous les pays. Parmi ces aventuriers, il en était qui n'avaient pas oublié les chants de la terre natale, et qui aimaient à les redire au milieu du si-

lence de la nuit. C'était parfois un air des montagnes de la Suisse que le cor d'un chasseur révélait aux échos surpris de la Sierra-Nevada; c'étaient parfois aussi les voix harmonieuses de quelques enfans de la blonde Allemagne qui répétaient avec une émotion pénétrante, sous le ciel brûlant du Mexique, les chants mélancoliques de la Souabe ou du Tyrol.

J'étais arrivé près de la taverne où j'espérais rencontrer mes deux compagnons. Cette taverne était une tente un peu plus spacieuse que les autres, où l'eau-de-vie du pays, le *pisco*, se vendait à un dollar chaque goutte, où le *refino*, eau-de-vie raffinée de Catalogne, se payait au poids de l'or. J'aimais à y surprendre pour ainsi dire le chercheur d'or en déshabillé, racontant ses souvenirs ou ses projets d'une langue déliée par l'alcool. Quand j'entrai sous la tente, les tables de bois étaient garnies, comme d'habitude, de buveurs dont les visages m'étaient vaguement connus; je ne vis nulle part mes deux amis, et j'allais me retirer quand un groupe de trois convives arrêta mon attention. L'un de ces buveurs portait la veste ronde à broderies de soie, le large chapeau et les culottes flottantes des Mexicains de Californie; mais les deux autres étaient revêtus d'un costume tout-à-fait excentrique : coiffés d'un chapeau à galons d'argent, ils drapaient dans une couverture en lambeaux leur corps nu, dont la peau rouge était couturée de cicatrices. De longs cheveux incultes tombaient en mèches emmêlées sur les plus sinistres figures qu'il fût possible de voir. L'un de ces vagabonds portait souvent ses mains ornées d'ongles aigus à une ceinture gonflée d'or, qui entourait ses reins. Il appela bruyamment le tavernier.

— Que faut-il servir à leurs seigneuries, demanda celui-ci, du *pisco*, du *refino*?

— Du *pisco!* allons donc! reprit le vagabond d'un air de dignité comique; nous prenez-vous pour des buveurs de *pisco*? C'est de l'eau-de-vie de Barcelone qu'il nous faut, c'est le seigneur alcade qui régale. Allons, *demonio!* compère l'alcade, en avant les *pepitas*.

Cette désignation d'*alcade* me rappela l'aventure du romancier, et j'observai dès-lors plus attentivement les trois buveurs. Celui qu'on appelait l'alcade tira humblement d'une ceinture pareille à celle du drôle aux long cheveux une poignée de poudre d'or que le tavernier soupesa de la main, après quoi il apporta une bouteille de la liqueur qu'on lui payait au prix du baril. Le métis allongea hors des plis de sa couverture un de ses bras bronzés, et, remplissant à ras la calebasse de son compagnon et la sienne, il omit complétement d'en verser dans celle de l'alcade.

— C'est une économie que vous faites, grace à moi, dit-il; si vous en buviez, vous seriez tenu d'en payer une autre bouteille.

Et tandis que l'alcade souriait d'assez mauvaise grace, les deux va-

gabonds s'inclinèrent courtoisement l'un devant l'autre, et vidèrent, à la barbe du magistrat, le contenu de leurs deux calebasses sans daigner même porter sa santé. J'avais sous les yeux un fait qui passerait pour étrange partout ailleurs qu'au Mexique, la dignité de la magistrature avilie devant l'impudence de deux malfaiteurs. Je suivais avec attention cette scène curieuse, quand j'entendis prononcer à côté de moi le nom du chasseur canadien Éverquiet. Je me retournai brusquement et j'aperçus le plus jeune des enfans de Township. — Éverquiet est-il là? me demanda-t-il.

— Il n'est pas encore de retour, mais que lui veut-on?

— Oh! dit l'enfant, il va arriver malheur dans la tente. Mon frère, mon frère Terry.... Venez, venez.

J'accompagnai l'enfant, que la terreur empêchait de s'expliquer; chemin faisant, le bruit d'une détonation frappa mes oreilles.

— Il l'a tué! s'écria l'enfant, qui se mit à courir éperdu vers nos tentes. Je le suivis en toute hâte. En approchant de l'habitation du *squatter*, je vis Terry en sortir et s'éloigner précipitamment, se dirigeant, à ma grande surprise, vers les montagnes plutôt que vers les bords du lac. A cette heure avancée de la nuit, c'était courir à sa perte. J'appelai inutilement le jeune homme, qui ne m'entendit pas. Je soulevai d'une main tremblante le rideau qui fermait la tente du *squatter*. Pâle et les traits bouleversés par la terreur, les yeux humides de larmes, la fille de Township tenait et embrassait ses genoux; la mère gisait affaissée dans un coin de la tente, et les frères de Terry, les traits contractés par une sourde colère, se tenaient à côté de leur père. Celui-ci, le visage allumé par le whiskey, sa carabine encore fumante en main, était plongé dans une morne stupeur. Township, dans un de ces momens où il déchargeait sur son fils le poids de sa mauvaise humeur, avait été exaspéré par un reproche respectueux du jeune homme : il avait sauté furieux sur sa carabine et fait feu sur Terry. C'était la fille du *squatter* qui avait détourné le coup. Terry avait, à la suite de cette horrible scène, dit à son père un adieu solennel. Je trouvais la malheureuse famille encore sous l'impression de cet orage domestique. Un silence de mort planait sur nous tous, et, à l'exception des sanglots convulsifs de la sœur de Terry, aucun bruit ne retentissait sous la tente. Un des jeunes fils du *squatter* m'avait raconté à voix basse et en quelques mots le débat terrible auquel il venait d'assister. Quant à Township, il ne paraissait pas me voir; debout et immobile, les yeux fixes, il ne semblait prendre aucune part à l'émotion commune. Un incident imprévu vint le tirer de cette espèce de léthargie. Un des hommes chargés de veiller à la sûreté du camp entra brusquement; il venait nous avertir qu'on avait de grandes inquiétudes pour la nuit; plusieurs des chasseurs et des chercheurs d'or sortis le matin n'étaient

pas rentrés, et les sentinelles avaient vu rôder aux alentours du camp des figures suspectes, qui, au premier coup de feu, s'étaient sauvées vers les montagnes. Il était évident que les Indiens préparaient une attaque et qu'il fallait se tenir sur ses gardes. L'homme qui nous donnait ces détails nous engagea à ne pas quitter nos chariots. Township ne lui répondit pas, et je me bornai à faire un signe de tête affirmatif; mais, dès que cet homme fut parti, le *squatter* me prit la main avec une exaltation convulsive qui attestait que, chez lui, l'amour paternel avait tout à coup repris le dessus. — Partons, me dit-il, partons : dans quelques minutes peut-être il ne sera plus temps. — Et sans se tourner vers sa famille, le rude défricheur se précipita hors de la tente. Je le suivis après m'être muni d'une carabine prise au hasard dans l'arsenal du *squatter*. Je n'étais pas seulement inquiet pour Terry, mais pour Tranquille et le romancier. Nous courûmes plutôt que nous ne marchâmes jusqu'à l'entrée des montagnes vers lesquelles j'avais vu se diriger le fils de l'émigrant. Là, nous nous arrêtâmes un moment. Avant de pénétrer au milieu de la nuit dans ces défilés sauvages, il était urgent de tenir conseil.

Les ténèbres qui nous environnaient ne nous permettaient pas de distinguer les traces de Terry ni de rien conjecturer sur la direction qu'il avait dû suivre une fois dans les montagnes. Avait-il tourné ses pas vers un de ces sentiers qui conduisent à la vallée du Sacramento, ou avait-il continué sa route vers les plaines opposées? En tout cas, il ne pouvait être bien éloigné encore, et peut-être le hasard lui avait-il fait rencontrer le chasseur et le romancier. Nous résolûmes, à tout hasard, de pousser notre cri de ralliement. Les chasseurs des prairies ont, comme nos anciens chevaliers, leurs signaux de guerre, qui les aident à se reconnaître dans les heures de péril. La plupart de ces signaux imitent un des bruits qu'on entend le plus fréquemment dans le désert. Nous avions adopté le cri de notre ami le Canadien : c'était un hurlement de loup. Trois de ces hurlemens, à égale distance et assez rapprochés l'un de l'autre, indiquaient la présence de l'un de nous. Le romancier et moi nous laissions beaucoup à désirer, je dois l'avouer, dans ces essais de musique imitative; quant au *squatter* et à Tranquille, ils hurlaient à faire envie aux loups véritables. Le *squatter* fit donc entendre le signal convenu, mais une minute se passa, et aucune voix ne répondit à la sienne. Un second signal fut tout aussi infructueux, et les notes plaintives moururent répétées lentement par l'écho de la sierra. Une troisième tentative fut enfin plus heureuse; trois hurlemens lugubres répondirent à ceux de Township. Nous nous dirigeâmes rapidement du côté d'où partait la réplique si désirée. Malheureusement les défilés de la montagne formaient une sorte de dédale où il était impossible de marcher en ligne droite, et nous perdîmes beaucoup de temps à

tourner les obstacles de tout genre accumulés sur notre route. Tantôt c'était un bloc de rocher à franchir, tantôt une fondrière à éviter. Nous marchâmes ainsi, haletans et muets, jusqu'à l'entrée d'une gorge devant laquelle nous nous arrêtâmes, craignant de nous être écartés plutôt que rapprochés de notre but. En effet, un nouvel appel retentit tout à coup sur un point opposé à celui où le premier s'était fait entendre; cette fois, les hurlemens étaient si plaintifs, que nous ne pûmes nous empêcher de tressaillir. Nous avions donc fait fausse route; il fallait revenir sur nos pas. Toutefois j'arrêtai auparavant le *squatter*, et je lui fis remarquer que ces hurlemens, partis de directions contraires, n'avaient pu être poussés par le même individu. Le premier signal avait dû être donné par le chasseur canadien, le second par Terry. Au moment où nous allions de nouveau nous engager au hasard dans un des mille défilés de la montagne, trois hurlemens retentirent à nos oreilles dans une direction qui n'était plus celle des premiers signaux. Le romancier était-il donc séparé du chasseur, et était-ce lui que nous entendions cette fois?

— C'est singulier, dit Township en essuyant son front humide d'une sueur froide, votre compagnon le Français hurle d'habitude comme un mouton qui bêle, et voilà que, de trois côtés différens, j'entends des cris que je croirais ceux d'un loup hurlant à la lune si....

Une explosion soudaine interrompit le *squatter*, un nouvel appel suivit l'explosion, deux hurlemens de loup seulement se firent entendre. Dans une angoisse profonde, nous attendîmes le troisième, mais le silence ne fut plus troublé. Cette horrible solitude, ces pics aigus, ces gouffres béans de la sierra, présentaient un aspect si menaçant la nuit, que je sentis un instant mon courage m'abandonner, à l'idée que peut-être, derrière ces amas de rochers, des ennemis invisibles allaient nous frapper à notre tour, comme le malheureux compagnon dont la mort avait sans doute étouffé la voix. Qui, du chasseur, de Térence ou du romancier, venait de succomber? Nous marchâmes sans nous communiquer nos pensées; l'haleine du *squatter*, saccadée et sifflante, indiquait les angoisses de son ame. Nous errâmes au hasard ainsi une partie de la nuit, poursuivant sans trêve des voix qui semblaient fuir sans cesse devant nous, quand enfin, à un dernier signal du *squatter*, les hurlemens se rapprochèrent, et deux hommes sortirent d'un chemin creux. C'étaient le chasseur et son compagnon. Ils regagnaient le camp sans avoir vu le fils de Township, après avoir comme nous perdu beaucoup de temps en d'inutiles recherches. Nous les engageâmes à se joindre à nous, et nous continuâmes, aidés de ce renfort, notre périlleuse exploration, en nous dirigeant vers l'endroit où le coup de feu avait retenti. Le chasseur canadien, une torche de résine à la main, guidait notre petite troupe; il s'arrêtait souvent pour examiner le sol.

Enfin il poussa un cri. — Tenez, dit-il, ne voyez-vous pas ces empreintes? Je reconnais les chevaux ferrés des maraudeurs blancs et les sabots sans fers des maraudeurs indiens. Tout cela est de mauvais augure, car c'est le meurtre qui s'associe au pillage.

Le chasseur s'interrompit tout à coup : un chant plaintif, qui ressemblait à celui du *weep-poor-will,* s'élevait dans le silence de la nuit.

— Les sons partent de cette vallée, tout près de nous, reprit le chasseur. C'est singulier, jamais cet oiseau n'a crié ainsi.

Je montrai alors au Canadien le *squatter,* qui, dès les premières notes de ce chant étrange, avait laissé tomber sa tête dans ses mains, et semblait s'affaisser sous la douleur. Cet état de prostration ne dura qu'un instant. Le *squatter* releva la tête et répondit au chant mélancolique de l'oiseau mystérieux par la même plainte bizarrement cadencée; puis il écouta avec angoisse, comme si sa mort ou sa vie dépendait de ce qu'il allait entendre.

— C'est quelque signal de famille, me dit le chasseur. Le *squatter* aura reconnu la voix de son fils.

Une réplique, mais si faible qu'elle dominait à peine le murmure de la brise dans les bas-fonds, confirma l'opinion de Tranquille.

— C'est lui, c'est Terry! s'écria le *squatter,* et il s'élança vers l'endroit signalé par le chant du *weep-poor-will.* Quelques minutes ne s'étaient pas écoulées, qu'en effet nous avions rejoint le pauvre jeune homme. La malédiction paternelle semblait avoir porté prématurément ses tristes fruits; Térence était étendu, immobile, évanoui, sur le sol pierreux. La colère de Township s'était dissipée; le rude Américain, redevenu père, se pencha sur le corps de son fils, dont la lune éclairait faiblement le pâle visage. Township, par suite de cette arrière-pensée de vengeance qui se mêle toujours à la douleur de l'homme à demi sauvage, épiait sur la physionomie de Térence une lueur de vie passagère; il avait hâte d'interroger le mourant et de connaître les auteurs du meurtre. Au bout de quelques instans, le jeune homme put donner à son père à voix basse une courte explication dont je n'entendis que ces mots : « La nuit de l'Arkansas. » Ce dernier effort avait épuisé le jeune homme, et, quelques secondes après, Township ne serrait plus entre ses bras qu'un cadavre.

Le *squatter* n'était pas homme à verser long-temps d'inutiles larmes sur la victime dont il connaissait maintenant le meurtrier. A la vue du corps inanimé de son fils, le désir de la vengeance se réveilla terrible chez lui. Avant tout, cependant, il fallait soustraire le cadavre aux profanations indiennes. Nous lui fîmes un brancard avec nos fusils, et nous reprîmes le chemin du lac. L'intrépide chasseur, préoccupé de quelques traces suspectes, se sépara de nous malgré nos instances, en promettant de ne pas tarder à nous rejoindre. Township, le roman-

cier et moi, nous revînmes seuls au camp. Une demi-heure d'une marche rapide et pénible nous y ramena. La plus grande confusion régnait sur les bords du lac. Ce n'étaient partout qu'allées et venues tumultueuses. Des torches qui couraient en tout sens jetaient d'étranges lueurs sur les figures consternées des chercheurs d'or. Après avoir déposé non loin de la tente du *squatter* le corps de Térence, nous laissâmes Township rejoindre seul sa famille, dont nous crûmes devoir respecter la douleur. Un coup d'œil jeté à notre chariot nous prouva qu'aucune tentative de pillage n'avait été faite de ce côté. Une fois rassurés par cette courte inspection, nous allâmes nous mêler aux groupes qui stationnaient près du lac et les questionner sur l'alerte de la nuit. Les uns prétendaient que cette alerte avait été causée par le bruit d'une fusillade entendue dans les montagnes; d'autres assuraient que plusieurs chercheurs d'or, absens depuis le matin, avaient été victimes d'un guet-apens tendu par les rôdeurs indiens. Pendant que nous cherchions à démêler la vérité au milieu de ces récits confus, un mouvement inusité se fit dans la foule. Deux hommes étaient ramenés par un groupe irrité et salués par les imprécations de tous les chercheurs d'or. Je reconnus l'alcade et son impudent acolyte. On les accusait de connivence avec les bandits qui venaient de tenter un coup de main sur le camp, et qu'on avait repoussés dans les montagnes.

— Eh! messieurs, hurlait l'alcade, c'est déjà bien assez qu'un magistrat se soit mis à la solde d'un drôle qu'il a trois fois condamné à mort, sans qu'on l'accuse encore de vol à main armée. Je cherche de l'or pour le compte de celui qui me paie, et je suis innocent du reste.

— De quoi suis-je coupable? criait à son tour le vagabond aux longs cheveux. J'ai la fantaisie de me faire servir par un alcade, c'est cher, mais c'est permis. Je cautionne ce magistrat, moi. Un homme trois fois condamné à mort n'est pas suspect, ce me semble.

Et le drôle jetait au magistrat un regard de protection. Malgré leur feinte assurance, les deux malheureux n'auraient pas échappé en ce moment à la justice sommaire des chercheurs d'or, si une troisième capture n'avait attiré l'attention générale. Tranquille revenait de son expédition, rapportant sur son cheval mexicain le *vaquero* lié en travers avec son propre *lazo*. Profitant de la distraction causée par cet incident, l'alcade et son patron gagnèrent le large avec une prestesse, une dextérité toutes mexicaines. Le chasseur, en m'apercevant, poussa son cheval vers moi. — J'amène à Township, me cria-t-il, un homme qu'il est bon de confronter avec lui. C'est une ancienne connaissance à nous, c'est l'homme de la nuit de l'Arkansas.

Le *vaquero* fit un soubresaut.

— Tenez, reprit Tranquille en écartant le mouchoir qui couvrait la figure du prisonnier, presque méconnaissable sous une couche épaisse de sang et de poussière.

— *Caramba!* s'écria le bandit d'une voix affaiblie; depuis ma navigation sur l'Arkansas, jamais je ne fus si gêné.

— Vous ne seriez guère en état d'égarer maintenant de braves gens en imitant leurs signaux, répliqua le chasseur. Que voulez-vous! le métier de chercheur d'or a mille inconvéniens; mais patience! vous touchez à la fin de vos maux.

— Chercheur d'or! reprit fièrement le Mexicain, pour qui me prenez-vous? Un vil *gambusino,* allons donc! Je ne fouille pas le sable, moi : au lieu d'exploiter un *placer,* j'exploite le chercheur d'or lui-même. C'est un système comme un autre.

Le chasseur ne répondit à cette saillie qu'en piquant des deux son cheval. Je suivis le Canadien et son prisonnier vers la tente de Township. Le vaillant Canadien me raconta, chemin faisant, qu'il avait tenu tête non-seulement au *vaquero,* mais à trois autres bandits, et que son *rifle* avait mis hors de combat, en un moment, tous ces lâches ennemis. — Êtes-vous curieux, ajouta-t-il, de voir pratiquer, une fois dans votre vie, le code de Lynch (1)?

— Que voulez-vous dire? demandai-je. Croyez-vous que le *squatter*...

— Le *squatter* est dans son droit, répondit Tranquille. L'homme que je lui amène est le meurtrier de son fils. Township jugera et exécutera... Vous comprenez.

J'avais compris en effet, et je me promis de ne pas assister à la terrible scène qui allait se passer entre Township et le meurtrier de son fils. Au moment où nous arrivions devant l'habitation du *squatter,* je me séparai du chasseur et du romancier pour rentrer sous ma tente. Je succombais sous la fatigue causée par les émotions multipliées de la nuit. J'avais hâte d'échapper à ces sombres tableaux où la convoitise, la brutalité, l'effronterie, les vices de la civilisation et ceux de la barbarie se heurtaient dans je ne sais quel affreux contraste. Je ne pus m'endormir assez tôt cependant pour ne pas entendre un cri de détresse répété douloureusement par tous les échos de la vallée. J'appris par Tranquille et le romancier, qui rentrèrent quelques instans après, qu'on venait de précipiter le *vaquero* dans les eaux du lac sous les yeux du *squatter* inflexible. La justice de Lynch était satisfaite.

Le lendemain, je me sentis pris de ce dégoût, de cette inquiétude, auxquels l'émigrant n'échappe qu'en prenant le bâton du pèlerin et en pliant sa tente. Tranquille était seul à comprendre mon malaise et à le partager. Le romancier n'avait pas encore perdu toute confiance dans son étoile, et se serait reproché de quitter brusquement une terre qui pouvait le rendre millionnaire. Township, plongé dans une morne

(1) On sait que ce nom désigne, dans certaines parties de l'Amérique, l'usage qui donne au plaignant le droit, s'il est le plus fort, d'être le juge et l'exécuteur dans sa propre cause.

tristesse, ne pensait pas non plus encore à s'éloigner des lieux où reposait le malheureux Térence. Je dis adieu à cette famille au sein de laquelle j'avais cru un moment fixer mon existence; je serrai la main au courageux Français qui, dans cette triste vallée de Californie, gardait la même sérénité que sur les bords verdoyans de l'Ohio. Peu d'heures après, je me dirigeai avec Tranquille vers la plaine du Sacramento, et, quelques jours plus tard, je m'embarquai, à San-Francisco, pour New-York.

J'arrivai aux bords de l'Hudson comme une providence pour une pauvre famille alsacienne, qui venait en Amérique mettre au service de quelque propriétaire défricheur sa docile et patiente activité. Revenu dans mon domaine avec cette petite colonie intelligente et laborieuse, je ne tardai pas à comparer sans regret la vie du défricheur à celle du chercheur d'or, et aujourd'hui je commence à aimer des travaux qui ont leur grandeur aussi bien que leur utilité. La lutte avec une nature vierge, la culture d'un sol conquis sur le désert par d'âpres et incessans efforts, tel est après tout le but qui long-temps encore doit rapprocher dans de communs labeurs les races diverses attirées vers les solitudes du Nouveau-Monde. Il y a, je le sais, en Amérique même, des natures indomptées auxquelles la vie du planteur ne saurait suffire. Le chasseur canadien Tranquille a résisté à toutes les instances que je lui ai faites pour l'engager à me suivre dans mon domaine; il lui faut à lui les longues courses, les chasses périlleuses, la marche sans fin et sans but à travers les prairies. Le romancier français m'a écrit qu'enrichi par l'exploitation d'une veine heureuse, il songe à revenir dans sa patrie. Cette résolution m'étonne et m'afflige. Je perds en lui un ami que l'énergie de son caractère et l'enjouement de son humeur me rendaient précieux; je crains aussi qu'au milieu des tristes et mesquines préoccupations de nos cités, il ne regrette souvent, mais trop tard, cette existence large et tranquille de seigneur campagnard que l'Amérique ne refuse jamais à l'émigrant assez heureux pour appuyer ses travaux sur un faible capital. Quant à Township, à en croire son ami le *farmer*, il se lasserait de remuer les sables de Californie, et serait tenté de venir défricher quelques-unes de ces bruyères de la Virginie qui ont à ses yeux l'incomparable prestige du pays natal. Le jour n'est pas loin peut-être, qui commencera pour lui cette seconde période de la destinée du *squatter*, où l'usurpateur enrichi voit succéder aux chances d'une vie d'aventures et d'illégales conquêtes les douceurs de la possession légitime, la stabilité du foyer, et parfois même les honneurs du congrès.

GABRIEL FERRY.

THOMAS CARLYLE

SA VIE ET SES ÉCRITS.

Depuis que le nom de Thomas Carlyle a été prononcé en France pour la première fois, depuis que la valeur littéraire de ses écrits a trouvé ici même un brillant appréciateur (1), d'étranges événemens sont venus confirmer les théories de l'humoriste anglais et donner gain de cause à ses pensées. La plupart des choses qu'il a prédites sont arrivées, et son explication de la révolution française est la seule que nous puissions adopter maintenant, car c'est la seule que les événemens survenus depuis un an aient justifiée. Pas un de ces événemens n'a démenti ses horoscopes. Puisque nous avons tant de prophètes socialistes et d'astrologues prédisant des choses qui toujours reculent et ne se réalisent jamais, nous devons nous estimer heureux d'avoir pour ainsi dire un astronome qui a su préciser le jour et l'heure des éclipses, des tremblemens de terre et des orages. Si les écrits de Carlyle étaient traduits, ils pourraient avoir, en dehors de leur valeur intrinsèque et réelle, une valeur superficielle et toute d'*actualité*.

Thomas Carlyle est un des hommes les plus remarquables de notre temps, un des esprits les plus fortement trempés de l'Europe. Depuis que la philosophie allemande, vieillissante avec Schelling, est tombée entre les mains de ces grands docteurs de l'athéisme qui dirigent au-delà du Rhin les clubs de Francfort, de Vienne et de Berlin, depuis que l'école doctrinaire en France est allée se dissolvant dans la politique et les bruits du jour, il n'a point paru un homme qui lui soit supérieur.

(1) Voyez dans la livraison du 1er octobre 1840 l'article de M. Philarète Chasles.

Je préfère son *Histoire de la Révolution française* à toutes celles que nous avons faites nous-mêmes : je la trouve aussi dramatique et j'oserai dire plus profonde. Je préfère son petit livre intitulé *Chartisme* à toutes les descriptions de maladies sociales et à toutes les statistiques dont on nous a dotés dans ces derniers temps. Le *Sartor resartus* me paraît être l'aperçu le plus profond et le plus brillant à la fois qui ait été jeté sur notre siècle, sur ses tendances et sur ses désirs. En Angleterre, il a mis fin à beaucoup de choses : à l'école satanique, à l'école utilitaire, au sensualisme anglais, au semi-sensualisme écossais. Carlyle a essayé de renouveler les sources de la pensée, il a cherché à ramener l'idéalisme chez un peuple essentiellement pratique; pensant peu, calculant beaucoup, il a laissé de côté, pour mieux arriver à son but, l'abstraction, la logique, les méthodes et tous les instrumens philosophiques; il a pour ainsi dire rendu l'idéal pratique, afin de le faire voir et toucher plus aisément à ses concitoyens. Son mysticisme n'a jamais perdu terre, il a consenti à marcher alors qu'il aurait pu planer.

Je viens de prononcer le mot de mysticisme; effectivement, M. Carlyle est un mystique. Nous craignons fort que ce ne soit là un défaut aux yeux de beaucoup de nos compatriotes. Il règne en France, au sujet du mysticisme, des idées si bien passées à l'état de règles critiques et de lois pénales, des erreurs si singulières, qu'il importe de les combattre, si l'on veut assurer aux écrits de Carlyle l'attention qui leur est due. Si nous parvenons à dissiper quelques-unes de ces accusations banales, à montrer le fonds de vérité que ce mysticisme cache sous son costume bizarre, à montrer surtout sa fécondité, nous n'aurons pas parlé en vain. Nous sommes prêt à reconnaître d'ailleurs qu'il y a chez les mystiques beaucoup d'éblouissemens; mais qui dit mysticisme dit aussi *croyance, amour, enthousiasme,* et il peut être utile de rétablir cette signification dans un temps de scepticisme et de ruines, dans un temps où les doctrines du XVIIIe siècle livrent leur dernier combat, et où l'on a pu voir monter à la tribune le spectre de Thomas Paine dans la personne de M. Proudhon.

Pendant que Coleridge voyageait en Italie, il vit, un jour qu'il considérait le *Moïse* de Michel-Ange, deux officiers français s'approcher de la statue. « Je parie, dit-il à un Allemand qui se trouvait avec lui, que leurs premiers mots seront des railleries sur la barbe et les deux rayons de lumière (je paraphrase, le texte porte *goat and cuckold*). » Les plaisanteries ne se firent pas attendre, et Coleridge s'écria : « C'est singulier que le Français soit le seul être à forme humaine qui n'ait jamais rien pu comprendre à l'art et à la religion! » Cette parole injurieuse de l'éloquent métaphysicien, fausse si elle est appliquée d'une manière absolue au pays de Calvin, de Pascal et de Bossuet, est vraie si l'on envisage la masse de la nation. Le même esprit qui dictait aux

deux officiers français leurs misérables railleries sur le *Moïse* de Michel-Ange nous fait rejeter avec dédain toutes les pensées et tous les livres qui sont réputés mystiques. Puisse la France, qui repousse avec tant d'énergie les doctrines subversives, repousser enfin les vieux débris usés de ces doctrines négatives qui l'ont si long-temps infectée, et comprendre que les unes enfantent les autres, et que la négation, lorsqu'elle se réalise et sort des demeures de l'esprit, s'appelle destruction! Puisse-t-elle se tourner vers des sources plus fraîches et ne plus condamner sans examen les doctrines qui tendent à remplacer la négation par l'affirmation, la destruction par la croyance, et la sécheresse par la vie!

Il est probable que long-temps encore nous entendrons parler d'abîmes du mysticisme, de folies du mysticisme; mais certainement, s'il y a un mysticisme qui est absurde, il y en a un autre qui ne l'est pas. Oui, le mysticisme est une folie lorsqu'il ne porte pas le cachet de la réalité, de la vie humaine, et qu'il erre dans le monde décousu des songes, au milieu des chimériques apparences. Oui, le mysticisme est un abîme lorsqu'il cherche dans un monde fantastique ce qui est tout près de nous et dans notre univers. Seulement, ceci, il faut le dire, n'est plus du mysticisme, c'est simplement de l'hallucination. Toutefois, s'il se rencontre un philosophe qui, transfigurant les choses de ce monde, nous les montre brillantes d'une clarté divine; si, dans les choses politiques, sociales, religieuses, il ne se contente pas de vivre au jour le jour et de se laisser emporter, habile nageur, au courant des événemens, au flux et au reflux des opinions; s'il a placé son idéal au-delà du temps qui passe; si, dans l'art, il sait s'élever jusqu'à la contemplation du beau, et si, dans l'attitude et dans le rayon, au lieu d'admirer la grace de la pose et le jeu de la lumière, il sait retrouver la lumière infinie, le moule universel; si, dans ses écrits et dans ses livres, voyant autre chose que le succès, il se condamne à paraître étrange; si l'originalité de son esprit sait découvrir des routes nouvelles et faire jaillir des sources inconnues et cachées; si son être est plein d'élans; si, en un mot, il aime et admire les choses naturelles, parce qu'il les considère comme un reflet des choses supérieures et mystérieuses, ce philosophe peut s'appeler mystique, et n'est point fou ni absurde, mais profond et sage au contraire. C'est là le véritable mysticisme, et, quelle que soit l'étrangeté de ce qu'il raconte et de ce qu'il affirme, il a droit à la sympathie, à l'admiration et à la reconnaissance des hommes.

Mysticisme, pour la plupart, signifie hallucination, extase, vision, état hors nature. Le mysticisme est au contraire une chose très naturelle. Il conviendrait d'abord de séparer le mysticisme religieux du mysticisme philosophique. Le mysticisme religieux procède entièrement par l'élan, par la prière; le mysticisme philosophique procède

entièrement par intuition et par affirmation. S'il nous fallait donner une définition du mysticisme, nous dirions : Peut être qualifiée de mystique toute doctrine qui s'appuie sur l'invisible, sur le mystère, et affirme que le mystère est la seule chose vraiment vivante, la réalité la plus forte de toutes. Peut encore être appelée mystique toute doctrine qui ne part ni d'un fait extérieur ni d'un point donné, mais qui, sans méthode et sans parcourir la longue chaîne des déductions et des raisonnemens, va droit à son but par la seule impulsion de l'élan intérieur et va saisir immédiatement la vérité. Deux choses constituent donc le mysticisme : la foi dans les choses invisibles comme principe et source des choses visibles, et l'absence de méthode et de déduction, l'intuition directe. D'où il suit que le mysticisme est simplement le spiritualisme retourné, mais ennobli; car, au lieu de remonter de l'effet à la cause par de longs labeurs qui peuvent finir par le scepticisme, si le penseur s'arrête à un certain anneau de la chaîne des déductions, ou par la négation absolue, s'il ne peut arriver à une conclusion, le mysticisme va droit saisir la cause et de là suit ses conséquences, ses rayonnemens, ses reflets dans les choses visibles.

Ce sont les violens qui enlèvent le royaume des cieux. On pourrait en dire autant des mystiques. Ils montent vers la vérité, comme avec des ailes de feu, et poussés par un irrésistible élan. Le mysticisme a cela de particulier et de propre à nous faire réfléchir, qu'il n'est pas le produit de la méditation et de l'étude. On ne naît jamais avec un système inné : on devient stoïcien, déiste, sceptique; mais, à coup sûr, on naît mystique. Ceux qui voudront railler auront beau jeu, et pourront dire que cette doctrine est une affaire de tempérament; car on peut affirmer que le mysticisme réside dans l'ame et se répand dans l'organisme de certains philosophes. Pour se déclarer, cette doctrine n'attend qu'une occasion, absolument comme l'aptitude poétique. C'est une chose à faire réfléchir, qu'il y ait des hommes naissant avec une ame entièrement tournée vers l'idéal, et qui sur toutes les affaires de ce monde répandent un sentiment religieux.

Deux choses composent un mystique : l'instinct et la faculté d'observation. Presque tous les mystiques sont instinctifs et s'élancent d'un bond vers ces choses qui s'appellent idéal et vérité; mais l'instinct, chose irréfléchie et jaillissante, sort, se répand comme une lave ardente ou comme une source souterraine. C'est un feu concentré qui doit faire explosion, une eau qui, long-temps accrue, doit sortir et inonder; c'est véritablement comme une révolte intérieure : l'instinct est donc entièrement aveugle, capable de se tromper, de prendre l'absurde pour la vérité, et ce qui est occulte pour ce qui est évident et certain. Heureusement, chez presque tous les philosophes dignes du nom de mystiques, la faculté de l'observation vient au secours de l'instinct. Pres-

que tous sont de très grands observateurs, pleins de perspicacité et de finesse. Il n'y a pas de moralistes, de psychologues, de romanciers qui sachent débrouiller les passions humaines mieux que les mystiques, alors même qu'ils ont eu peu de rapports avec les hommes; il n'y en a pas qui sachent mieux montrer la signification réelle des choses de ce monde. Comment cette faculté analytique de l'observation peut-elle s'allier à cette puissance spontanée de l'instinct? C'est une bizarrerie qui s'explique difficilement; mais la nature évite de créer des monstres, et, en donnant une faculté très développée, elle nous donne la faculté opposée, afin que les deux forces se neutralisent et maintiennent l'équilibre de la pensée et de la vie. L'instinct et la faculté d'observation doivent donc se rencontrer chez le même individu, sinon sa nature serait anormale et mauvaise, comme celle d'un homme fort sans être doux, ou d'une grande volonté qui ne serait pas unie à la patience. Prenez un homme qui n'ait que des instincts, et il sera alternativement dans le vrai et dans le faux; prenez un homme qui n'ait pas d'autre faculté que la faculté d'observation, et il ne sortira pas des choses de ce monde, il ne s'élèvera jamais vers des sphères supérieures, tout occupé qu'il sera d'analyser, de séparer, de distinguer les nuances. Mais si ces deux facultés constituent le mystique, pourquoi donc ce mot serait-il synonyme d'étrange et de fou?

Le mysticisme de Thomas Carlyle est entièrement fondé sur les réalités premières : la conscience, la vie, la force. Nous n'essaierons pas de l'analyser et de le disséquer. Comment analyser, par exemple, le profond sentiment de la vie que révèlent ses écrits? Il vaut mieux en ressentir les salutaires influences et en respirer la saine atmosphère. Ne pourrait-on pas d'ailleurs en dire autant de tout livre mystique? Or, dans les choses purement idéales, Thomas Carlyle raconte, voit, décrit, mais n'explique et ne définit pas exactement. Son esprit est une sorte de lumière boréale ou de météore rapide et éclatant, illuminant subitement les objets et les replaçant aussitôt dans les ténèbres, ou bien les éclairant tranquillement et obscurément comme dans un lumineux crépuscule. On peut appeler Carlyle mystique, puritain, supernaturaliste, peu importe, car tous ces noms désigneront également les tendances de son esprit. Aussi n'est-ce pas sur la tournure mystique de son intelligence et sur la nuance particulière de ce mysticisme que nous nous arrêterons. Nous pouvons donner en deux mots notre méthode philosophique, celle que nous voudrions employer avec Carlyle. Nous ne nous attachons jamais à combattre un livre philosophique, mais à le comprendre. L'auteur peut être à son aise mystique, sceptique, rationaliste, panthéiste, peu nous importe. Ce ne sont là que les mots, les titres, les étiquettes, ce ne sont pas les choses. Ce sont les termes généraux et qui trompent, car le scepticisme de Montaigne n'est pas celui

de Voltaire, qui n'est pas celui de Hume. Il est très commode de diviser tous les écrits philosophiques en quatre ou cinq classes, de les ranger sous quatre ou cinq chefs principaux (l'idéalisme, le scepticisme, ou le mysticisme), et puis de se demander à quelle école appartient tel ou tel homme, à quel système se rattache tel ou tel livre. Cette histoire naturelle ou cette arithmétique de la pensée, comme on voudra l'appeler, nous a toujours beaucoup répugné. La pensée est une chose morale qui ne peut s'enfermer dans une formule générale; elle est toujours jeune et originale, alors même qu'elle se présente revêtue d'une vieille forme. S'il ne s'agissait que de trouver et d'établir la ressemblance et la différence qui existe entre les diverses philosophies, inutile serait l'étude de l'histoire. Or, nous croyons, au contraire, que la critique a une tâche historique à remplir aussi bien qu'une tâche scientifique. Il y a chez un écrivain, chez un penseur, non-seulement la doctrine, mais l'homme à faire connaître. Nous appliquerons cette double méthode à Thomas Carlyle; nous l'examinerons d'abord au point de vue historique, puis dans sa doctrine particulière. Quel est son esprit en dehors des idées particulières qu'il peut avoir? sous quelle forme a-t-il vu notre temps? quel rôle y joue-t-il et quelle place occupe-t-il parmi les penseurs de son siècle? Voici la première question et la plus importante. Quelles idées philosophiques a-t-il exprimées? Ce n'est que la seconde.

I. — ESPRIT DE THOMAS CARLYLE.

Quiconque veut bien connaître Thomas Carlyle doit étudier avec soin son livre intitulé *Sartor resartus*. Ce livre, à coup sûr, n'est pas son chef-d'œuvre (le chef-d'œuvre de Carlyle est l'*Histoire de la Révolution française*); ce n'est pas non plus le livre où il a répandu le plus d'éloquence véritable et de talent de style : certains de ses essais et le petit livre intitulé *Chartisme* sont bien supérieurs comme style et pensée nettement exprimée; mais ce livre du *Sartor resartus* contient en germe tout ce que Carlyle a écrit depuis. Tout le talent dramatique qu'il montrera plus tard dans l'*Histoire de la Révolution française* se trouve là par fragmens, toutes les idées qu'il développera dans *le Culte des héros, le Chartisme, le Passé et le Présent*, sont ici exposées dogmatiquement, d'une façon plus abstraite et plus obscure. C'est le véritable point de départ de sa pensée : là il hasarde, il risque ses idées; on sent qu'il ne leur a pas encore donné une forme complète; tout s'y heurte et s'y mêle. De longues phrases colorées s'étendent, comme de vertes idylles, au-dessus des sables de l'abstraction; çà et là des mirages et des perspectives ouvrent leurs espaces lointains et déroulent leurs splendeurs. Les épisodes de la vie du professeur Teufelsdröck, entremêlés

aux idées philosophiques et historiques, *illustrent* le livre et se dessinent de loin en loin comme de petites oasis. De singulières figures, le docteur Teufelsdröck, le bon ami *Hofrath* Henschrecke, la vieille servante Leischen, Blumine, la première maîtresse du professeur, se promènent à travers le livre. C'est le monde de Jean-Paul en miniature, mais un peu maladroitement imité. Ces oasis et ces idylles sont là placées assez artificiellement, comme un rocher ou une source au milieu d'un jardin anglais; mais ce ne sont pas, à proprement parler, l'artiste et l'écrivain qui nous préoccupent ici : le livre est précieux pour nous en ce qu'il est une autobiographie de M. Carlyle; non-seulement nous pouvons y surprendre la source de ses idées, mais encore le nom de Thomas Carlyle est caché sous le nom allemand de Teufelsdröck. Les épisodes de la vie du professeur Teufelsdröck sont des épisodes de la vie de Carlyle. Nous pourrons donc surprendre ses premières pensées, voir comment et par quels incidens ses idées se sont formées peu à peu.

Un doute funeste s'empare aujourd'hui de tout homme qui ouvre un livre nouveau. On se demande machinalement, et comme sous la pression d'une longue habitude : Est-il socialiste, celui-là encore? Non, M. Carlyle n'a aucun rapport avec ces bizarres philosophes, il a même été, en plus d'une occasion, leur adversaire décidé. Il est né sur les frontières de l'Écosse, de braves fermiers fort honorés dans leur pays. L'exemple du travail lui a été donné de bonne heure. Il a pu réfléchir, dès ses premières années, à ce que contient de saint et d'utile l'universelle obligation du travail. Il a vu de près les efforts pratiques de la vie, et, de bonne heure, il a pu se mettre en garde contre les théories du travail attrayant et les rêves de bonheur. La vie lui est apparue d'abord sous son aspect austère et moral. « Dans tous les jeux de l'enfant, dit-il, vous distinguez un instinct créateur; l'enfant sent qu'il est né homme et que sa vocation est de travailler. » — « Une importance infinie, écrit-il ailleurs, se cache dans le travail. Les broussailles sont éclaircies par lui, et à leur place se découvrent les riches campagnes et s'élèvent les belles cités, et intérieurement l'ame de l'homme qui travaille cesse aussi d'être un désert malsain couvert de broussailles. Voyez comme l'ame de cet homme se fond en une sorte d'harmonie réelle aussitôt qu'il se met à l'ouvrage! Le doute, le désir, le chagrin, le remords, l'indignation, le désespoir, tous les chiens de l'enfer rugissent dans l'ame du pauvre travailleur comme dans celle de tout homme; mais, lorsqu'il se met à sa tâche avec un libre courage, tous à l'instant se taisent et rentrent murmurans dans leurs cavernes. L'homme alors est véritablement un homme. » Carlyle sait les durs travaux auxquels il faut se livrer pour rendre « un peu plus vert quelque petit coin de cette terre; » il sait aussi que ce dur travail nous

attache à la terre où nous sommes nés et qui nous fait vivre. Très vif chez lui est le sentiment de la patrie, très profonde sa conviction de la nécessité du travail. Nous surprenons dans le *Sartor resartus* les premiers germes de ces idées que l'éducation a déposées chez Carlyle, que la réflexion mûrira, et qui se manifesteront jusque dans la composition de ses écrits; car il n'aborde pas ses sujets de l'air d'un *dilettante*, et il ne les traite pas avec le sans-façon du *littérateur*. On sent en lui la conscience, le courage, la volonté, même l'effort du travail. « La littérature, dit-il quelque part, n'est pas aisée lorsqu'elle est noble, mais seulement lorsqu'elle est ignoble; la littérature, elle aussi, est une lutte, un duel acharné avec le monde des ténèbres, qui s'étend intérieurement dans chacun de nous et au dehors de nous. »

M. Carlyle croit aussi à la patrie; il est Écossais, et il aime sa rude mère, la patrie de John Knox, de David Hume, de Robert Burns et de Walter Scott. « Nous croyons, dit-il, qu'il existe un patriotisme fondé sur quelque chose de meilleur que le préjugé; que, sans que ce sentiment fasse injure à notre philosophie, notre contrée doit nous être chère, et que, tout en aimant et en appréciant justement toutes les autres contrées, nous devons aussi apprécier justement et aimer avant toutes les autres notre rude mère et le vénérable édifice de la vie sociale et morale qu'à travers de longs siècles l'esprit a construit pour nous. Il y a dans le patriotisme, je l'assure, aliment pour la meilleure partie du cœur de l'homme, et assurément les racines qu'il a implantées dans l'être du citoyen peuvent, étant arrosées, produire dans le champ de la vie, non des fleurs sauvages, mais des roses. » Dans son *Histoire de la Révolution française*, parlant de Paul Jones, dont l'assemblée constituante décréta les funérailles, il s'écrie : « Ah! pauvre Paul Jones! à quoi bon tout cela? Est-ce qu'il n'aurait pas mieux valu pour tes funérailles la cloche de la petite église presbytérienne (*kirk*) et six pieds de terre écossaise parmi la cendre de ceux que tu aimais? » J'ai cité tout cela pour montrer que, bien que mystique, Thomas Carlyle n'est certes pas fou, ou, s'il l'est, ce l'est à coup sûr beaucoup moins que certains de nos théoriciens qui ne sont pas mystiques du tout, et font profession de ne pas croire aux choses qu'il respecte.

Ainsi donc, c'est au milieu d'une éducation toute rustique que Carlyle a grandi. Dans une telle éducation, les observations sont rares et les impressions lentes; mais elles sont justes et fortes, car elles suivent le progrès de la nature. Voyez, par exemple, comment le premier sentiment de la vie se découvre en lui : ce sentiment de la vie et de ses différentes modifications est très vif chez Thomas Carlyle et joue un grand rôle dans sa philosophie. Laissons-le exprimer ses premières réflexions sur le mystère de l'existence; c'est le professeur Teufelsdröck qui parle et raconte les événemens de son enfance :

« Alors je commençais à découvrir avec étonnement qu'Entepfuhl (1) était placé au milieu d'une contrée, d'un monde; qu'il y avait telles choses qui se nommaient histoire, biographie, auxquelles je pourrais contribuer un jour par la main et par la parole.

« La diligence qui, roulant lentement sous la masse des voyageurs et des bagages, traversait notre village, apparaissant vers le nord au point du jour, vers le sud à la tombée de la nuit, me fit faire des réflexions analogues. Jusqu'à ma huitième année, j'avais toujours pensé que cette diligence était quelque lune terrestre dont le lever et le coucher étaient, ainsi que ceux de la lune céleste, réglés par une loi de la nature; que, venue de cités lointaines, elle se dirigeait à travers les grands chemins vers des cités lointaines, les réunissant et, comme une grande navette, les resserrant entre elles. Alors je fis cette réflexion (si vraie aussi dans les choses spirituelles) : « Quelque route que tu « prennes, fût-ce cette simple route d'Entepfuhl, elle te conduira jusqu'à l'extrémité du monde. » . . . . . .

« C'était surtout à la foire aux bestiaux d'Entepfuhl qu'amenés par tous les vents et venus de toutes les directions, se rassemblaient les élémens d'un incroyable tohu-bohu. Là, hommes et femmes au teint bruni, tous bien lavés, bien attifés, enrubannés, au rire bruyant, se rassemblaient pour danser, traiter leurs affaires, et, s'il était possible, pour trouver le bonheur. Les éleveurs à bottes à revers venus du nord, les brocanteurs suisses, les Italiens conducteurs de bestiaux venus du sud, accompagnés de leurs subalternes en jaquettes de cuir, en casquettes de cuir, leur aiguillon à la main, parlaient et criaient dans un langage à demi articulé parmi les aboiemens et les tintemens inarticulés. A part se tenaient les potiers venus de Saxe avec leur faïence rangée en belles lignes, les colporteurs de Nuremberg assis dans des baraques qui me semblaient plus riches que les bazars d'Ormuz, etc., etc. » . . . . . .

Voilà les premières communications avec la nature, les premières impressions de la vie, la première application des puissances actives de l'ame. Tout cela est à remarquer. Telle idée qui s'empare de nous à un âge avancé est due à une circonstance oubliée de notre éducation, à tel côté des choses humaines que nous avons eu occasion de voir mieux qu'un autre. Voilà ce qui constitue notre originalité. Un vif sentiment de la vie et de ses différentes manifestations, les modifications que l'esprit reçoit de l'éducation, le petit coin de cet univers que chacun de nous peut observer, qu'aucun autre n'observera et qui suffit pour nous amener jusqu'à l'infini, la sympathie qu'inspirent les visages humains, l'observation qui distingue les traits particuliers, ce qui constitue l'être véritable de chaque chose, — ce sont là quelques-uns des caractères de l'originalité de Thomas Carlyle dans la critique, dans la biographie, dans l'histoire.

Quant à son éducation de collége, M. Carlyle semble avoir eu de

(1) Entepfuhl, nom de village inventé par M. Carlyle à l'instar des principautés de Jean-Paul.

bonne heure l'horreur de la science toute faite, de l'éducation scholastique, de cette instruction mécanique qui se compose de lettres mortes: il a eu tout au contraire l'amour de ce qui s'appelle pensée, originalité, science véritable. Carlyle ne croit guère qu'à l'inspiration, à la pensée spontanée. Ici nous pouvons encore surprendre les germes de ce qu'il appelle la science *dynamique* par opposition à la science *mécanique*. Il existe, en effet, une chose qui s'appelle originalité, en vertu de laquelle le plus humble d'entre nous possède une faculté spéciale, une force particulière qui est toujours active, bien que nous l'ignorions souvent, une force seule régulatrice de nos pensées, seule promotrice qui puisse les répandre. Cette force réside au fond même de notre nature, et tôt ou tard fera explosion. Elle se trahit chez l'enfant avec vivacité et naïveté. La plupart de nos systèmes d'éducation sont admirablement propres à développer l'intelligence ou, pour me servir d'un mot plus expressif, l'entendement (*understanding*), c'est-à-dire une faculté passive, capable de recevoir beaucoup de choses, d'en comprendre beaucoup, d'en retenir et d'en utiliser encore davantage par de simples moyens mécaniques, incapable de créer et d'inventer; mais la force active qui réside dans le fond intime de notre être, cette force qui constitue l'individualité, une pareille éducation ne peut la développer. Voulez-vous savoir ce que pense à ce sujet Thomas Carlyle?

« J'apprenais, dit-il, ce que les autres apprenaient; je le logeais dans un coin de ma tête, ne voyant pas de quelle façon je pourrais m'en servir; en attendant, quelque chose imprimée qui me tombât sous la main, je la lisais. Par ce moyen, ma tête fut remplie d'un considérable mélange de choses et d'ombres de choses; l'histoire avec ses fragmens authentiques s'y trouvait à côté des chimères fabuleuses, où la réalité était aussi cachée, et le tout était en moi non comme une chose morte, mais comme une nourriture vivante, suffisamment fortifiante pour un esprit à digestion facile.... Nos précepteurs étaient d'insupportables pédans sans aucune connaissance de la nature de l'homme ou de celle de l'enfant, sans connaissance d'aucune chose en un mot, excepté de celles de leurs lexiques et de leurs livres de comptes trimestriels. Ils nous accablaient sous le poids d'innombrables paroles mortes, et ils appelaient cela développer l'esprit de la jeunesse. Comment un moulin à gérondifs, inanimé, mécanique, dont le pareil pourra, dans le siècle prochain, être fabriqué à Nuremberg avec du bois et du cuir, pourrait-il aider au développement de quelque chose, encore moins de l'esprit, qui ne croît pas comme un végétal, mais qui croît par le mystérieux contact de l'esprit? Comment donnera-t-il la lumière et la flamme, celui-là dont l'ame est un foyer éteint rempli de cendres froides? Les professeurs d'Hinterschlag connaissaient assez bien leur syntaxe, et, quant à l'ame humaine, ils savaient une seule chose, c'est qu'en elle était une faculté nommée mémoire, que l'on pouvait développer en fustigeant de verges les tissus musculaires et l'épiderme. »

Nous passerons par-dessus les premières années de sa jeunesse, son premier amour, raconté d'une manière charmante, la mort de son père, qui lui montra pour la première fois, dit-il, la terrible significa-

tion de ce mot jamais plus, *never*, son premier séjour à Londres, où il vécut seul, dans le silence de ses pensées. Un des momens les plus graves de la vie de Carlyle est celui où il rompt avec le scepticisme de son temps, avec l'école satanique, avec les lamentations werthériennes de notre époque, le moment enfin où il se sent homme, où il comprend qu'il a en lui une force particulière et que c'est sur cette force que désormais il doit appuyer sa vie.

« Plein de cette triste humeur, et peut-être l'homme le plus misérable qui fût dans la capitale française et dans ses faubourgs, un jour, après de longues promenades, je passais dans la petite et sale rue de Saint-Thomas-d'Enfer, parmi les ordures entassées sous une chaude atmosphère et sur des pavés brûlans comme la fournaise de Nabuchodonosor. Dans tout cela, il n'y avait rien qui pût égayer et réveiller mes esprits, lorsque tout à coup s'éleva en moi une pensée, et je me demandai : Que crains-tu? Pourquoi, comme un lâche, vas-tu toujours pleurnichant, gémissant, tremblant et t'affaissant toujours davantage? Méprisable animal! quelle est la somme totale des pires maux qui t'attendent? La mort? Eh bien! la mort et aussi les souffrances de l'abîme, et tout ce que le diable et l'homme ont pu, peuvent et pourront faire contre toi, que sont-ils? N'as-tu pas un cœur, ne peux-tu donc pas souffrir les maux qui t'assaillent, et, quoique enfant proscrit, n'as-tu pas ta liberté et ne peux-tu pas fouler sous ton pied l'enfer lui-même pendant qu'il cherche à te dévorer? Eh bien! qu'il vienne, j'irai à sa rencontre et je le défierai. Et comme je pensais ainsi, un torrent de feu courut dans mon ame; je chassai la crainte de moi et pour toujours. Je me sentais fort, fort d'une force inconnue; j'étais un esprit, presque un dieu. Depuis cette époque, le caractère de mes misères changea; ce ne fut plus la crainte, ce ne fut plus le chagrin gémissant, mais ce furent l'indignation et la défiance aux yeux enflammés qui s'emparèrent de moi.

« Et ainsi ce scepticisme, ce *non infini* qui m'avait si long-temps courbé sous son joug, fut chassé des retraites de mon être, de mon *moi*, et alors ce moi se tint debout dans sa majesté native et divine, et avec enthousiasme conserva le souvenir de sa protestation. L'indignation et la défiance, prises à un point de vue psychologique, peuvent être appelées à juste titre protestation, et former ainsi le passage, l'incident, l'événement le plus important de la vie. Le *non infini* avait dit : « Regarde, tu es proscrit, sans parens, et l'univers est à toi. » Mon *moi*, au contraire, se redressa et répondit : « Je ne t'appartiens pas, je suis libre, et pour toujours je te déteste. »

« C'est de cette heure que date ma nouvelle naissance, ma naissance spirituelle, mon baptême de feu; c'est à partir de cette heure que je commençai à être un homme. »

Voilà donc l'homme, avec ses douleurs et ses joies, son éducation rustique, ses doutes, ses tortures morales, ses protestations. Carlyle a reçu maintenant son second baptême, son baptême de feu, le baptême de la souffrance et de la douleur. Laissons-le donc, purifié désormais de scepticisme, de lâchetés morales, de velléités de désespoir et de pastiches de l'école satanique : c'est le penseur qu'il faut aborder maintenant.

L'esprit le plus clairvoyant de notre temps est peut-être Thomas Carlyle. C'est une chose assez étrange à dire, car, au premier abord, il apparaît plutôt comme un esprit imaginatif. Oui, Carlyle, le néo-puritain, le moderne adorateur de héros, l'historien de la révolution française, l'homme qui a élevé l'art du tailleur à la hauteur d'une philosophie, cet homme plein d'excentricités, d'étrangetés, de bizarrerie, de confusions, est un des hommes qui ont le mieux vu notre époque, ses misères et les seules routes par lesquelles elle peut en sortir. Dans la politique, la littérature, la science, la religion, il a émis, hasardé des idées et des solutions singulières et profondes. Il a vu et jugé son temps, non avec son intelligence, sa finesse, mais au moyen d'une force qui lui était particulière. Il n'a jamais pesé le pour et le contre, dit le mérite de ceci ou le mérite de cela; mais il a donné ses avertissemens avec franchise et non pas avec cette prétendue modération qui n'est qu'une feinte, et ce système de circonstances atténuantes qui ne sont que des demi-mensonges et n'ont même pas le mérite d'être des mensonges tout-à-fait. Il a noté tous les caractères des maux qui nous rongent; il les a nommés science des apparences, mécanique, formules, absence de réalité, d'organisme et de foi. Sa voix, depuis quinze ans, n'a cessé de se faire entendre pour dénoncer les vices fondamentaux de notre époque. C'est, dis-je, un homme clairvoyant, les yeux bien ouverts, plein de vigilance, qui sait ce qui manque à notre temps et qui l'a dit, non dans des volumes de statistique, mais dans des écrits où la réalité a laissé son empreinte. Seulement, si l'homme clairvoyant doit prévoir, disons tout de suite que Carlyle ne prévoit pas du tout; il *pressent*. Bien des idées, bien des réponses aux questions qui nous tourmentent sont là indiquées, jetées vaguement. Mystère de la vie plus profondément expliqué, idéal réalisé de nouveau, religion revenant enchaîner le monde naturel au monde surnaturel, Carlyle pressent tout cela. En somme, c'est un esprit qui observe les directions du vent; c'est un astronome politique, philosophique; c'est un demi-prophète.

Peu d'hommes ont la pensée plus claire et l'expression plus embarrassée. Chez lui, la pensée est très forte et l'exécution pèche. Ce n'est pas que son style soit sans originalité, il est au contraire d'une singulière nouveauté, il a surtout ce que les artistes appellent le *rendu;* il abonde aussi en expressions *trouvées,* mais ses écrits manquent de composition et d'ensemble. Tous ses tableaux, toutes ses pensées, tous ses récits manquent d'enchaînement, les faits et les idées manquent de génération, non de succession. Il a des instincts d'artiste, il n'a pas d'art; toutes ses pensées sortent de son esprit comme lancées par un feu intérieur. Il résulte de cette éruption toute sorte d'admirables métaux en fusion, mais qui ne formeront pas une œuvre d'art, toute sorte d'éclats et de fragmens très solides, pleins de beauté, rien de complet. On se figure volontiers l'esprit de Thomas Carlyle toujours en ébulli-

tion, et nous oserions presque dire que le phénomène littéraire de ses œuvres répond à la substance de sa pensée, à sa nature. Ses idées sont comme autant de pressentimens, comme autant d'instincts; la nature de Carlyle nous paraît surtout une nature instinctive. Quoi de plus réel que l'instinct, quoi de plus obscur et de moins compréhensible? Tourmenté par l'idée générale de la croyance, Carlyle lutte sans cesse pour en exprimer une; tourmenté par l'idée de la vie, il lutte pour en expliquer le mystère, et, lorsqu'il a bien cherché, il ne trouve rien que de vagues éternités, de larges infinitudes au-dessus, au-dessous et tout alentour de lui. Chez lui, les idées se manifestent toujours sous leur type général, universel, dans leur plus grande extension, jamais dans leur compréhension. Avec lui, on est toujours dans les espèces, jamais dans les différences. Carlyle n'analyse pas, il observe le fait et le désigne du doigt. Ceci explique ce que j'entends par la forte réalité de ses idées et le vague de l'expression qui les traduit. Quoi de plus réel que l'idée générale? est-ce qu'elle n'est pas beaucoup plus réelle que sa manifestation extérieure? Il n'y a aucune chose à laquelle on croie aussi fortement, il n'y en a pas dont on se rende compte aussi difficilement. Et cependant j'ai dit que Carlyle avait beaucoup de clairvoyance, qu'il voyait et établissait bien clairement la nature et l'essence des maux de notre siècle et en indiquait les seuls remèdes. Oui, et cela est très conciliable avec tout ce que nous venons de dire. Habitué à voir les choses dans leur essence, il dédaigne l'apparence et va droit au fait. C'est là, à notre avis, la suprême habileté pratique. Il risque fort de se tromper, celui qui veut toujours raisonner sur l'évidence et contester ce qu'il a vu, afin d'être plus fortement et plus intimement persuadé. Ajoutez qu'il est plus facile de se tromper à force de vouloir analyser et pénétrer qu'en raisonnant d'une manière générale. L'homme qui a l'habitude de trop analyser finit par imaginer toujours quelque trappe sous ses pieds; l'hésitation et l'incertitude finissent par devenir l'état de son esprit.

Cette habitude de voir les choses dans leur généralité et de les prendre dans leur essence, sans analyser, sans discuter, communique à la pensée de Thomas Carlyle un caractère très spontané, mais qui a quelque chose de fatal. C'est cette *spontanéité fatale* qui fait le fonds de l'originalité de Carlyle. On dirait qu'une idée s'abat sur lui et le tient enlacé, qu'il lutte pour s'en débarrasser et ne peut. Ses idées le *saisissent*, c'est le seul mot qui puisse rendre notre impression. On éprouve aussi je ne sais quelle émotion pénible à cette lecture. On assiste aux efforts d'un vigoureux esprit assailli par les pensées les plus accablantes et les plus terribles. Le mystère infini de l'univers, pour nous servir de ses propres expressions, pèse sur son cœur et en comprime les élans. Son intelligence est un véritable sphinx, elle ne parle que par figures et par symboles. Les pensées flottent dans son esprit comme dans un

chaos; elles sont comme les élémens primordiaux, comme les rudimens d'un système qui cherchent à s'assembler, à s'harmoniser, mais qui n'y peuvent parvenir, et qui, par leur union déréglée, forment les plus étranges contrastes. Le doux Emerson, comme un Orphée plus musical, comme un Apollon plus serein et plus calme, a environné de lumière et de couleurs, de reflets et d'ombres, ces pensées disjointes. Il a répandu sur elles l'harmonie, il les a taillées et ciselées, et par là il les a souvent amoindries, mais il n'est pas parvenu à les unir; il n'a pas cherché à les rapprocher autrement qu'en comblant par des arcs-en-ciel, des mirages et des nuages, les espaces qui les séparent les unes des autres. Carlyle, beaucoup trop imité déjà en Angleterre, attend encore un disciple qui, des matériaux, des élémens, des fragmens jetés par lui, fasse sortir un système complet, coordonné, et qui renouvelle ses tendances en les dégageant de tout ce qui les gêne et les obstrue.

Le style répond à la pensée; tel penseur, tel écrivain. Thomas Carlyle est un humoriste. Il a été beaucoup parlé du caractère fantasque et capricieux de ses écrits; il faut s'entendre là-dessus. Il est plus étrange que capricieux, et plus irrégulier que fantasque. Ne cherchez pas chez lui les bois d'Emerson, ces bois remplis de soleil et murmurans du bruit des insectes, n'y cherchez pas non plus la lumière changeante et les crépuscules embaumés d'Henri Heine. Nous citons Henri Heine simplement à cause des qualités de son style et du caractère fantasque de ses œuvres, et non pour autre chose, car il va sans dire que Carlyle répudierait toute comparaison qui tendrait à établir une analogie quelconque entre sa pensée et celle de ce Voltaire au clair de lune. Deux hommes ont évidemment influé sur lui, Goethe et Jean-Paul; mais Goethe a plus influé sur son esprit que sur son style, et Carlyle n'a pas, comme Jean-Paul, l'art de grimper de planète en planète, et cette merveilleuse imagination qui, sans secousses et pourtant sans aucunes transitions, vous transporte de ce monde sublunaire dans le monde idéal. Malgré toutes les influences germaniques que son esprit a subies, il est très Anglais de style. Cela est rude, vigoureux, plein de solidité, de consistance et de concentration. L'influence de son pays et de la nature qu'il a eue sous les yeux se révèle chez lui en dépit des pérégrinations intellectuelles de son esprit et des influences étrangères qu'il a reçues. Disciple de la philosophie transcendantale allemande, aussitôt qu'il vient à exprimer ses doctrines, il devient presbytérien, protestant. Ses images sont hébraïques, ses couleurs sombres, sa lumière presque éteinte. C'est, comme nous l'avons déjà dit, une sorte de lumineux crépuscule éclairant obscurément les objets, ou une espèce d'aurore boréale. Aucun tintement de cloches catholiques, aucunes douces paroles évangéliques ne se font entendre dans ses écrits; mais on y surprend les échos de la terrible religion puritaine, et le seul bruit que

l'on perçoive distinctement, c'est le bruit des flots du temps venant battre lourdement les rivages de « la petite île de l'existence, » le bruit des cataractes de l'éternité et des cercueils qui se referment successivement sur les générations. Lorsque Carlyle ne raconte pas, lorsqu'il parle en son nom, lorsqu'il exprime ses pensées particulières et ses idées philosophiques, alors son style prend l'aspect austère que nous venons de décrire; mais, aussitôt que sa plume brillante s'emploie à raconter les vicissitudes et les variétés de l'existence humaine et jette la lumière sur les passions des hommes, en un mot lorsqu'elle écrit l'histoire, alors les tons les plus divers, les couleurs les plus différentes et les accens les plus contrastés éclatent et se déroulent. Rien, par exemple, n'est plus étrange que la révolution française racontée par Thomas Carlyle. L'une après l'autre se déroulent ces scènes dignes des dieux ou dignes des démons, tantôt dans une lumière rosée, tantôt dans des ténèbres sulfureuses, dans un Tartare et dans un Élysée. Par momens, on descend les cercles de Dante; par momens, on se promène dans les rues et les allées de la Jérusalem céleste de Swedenborg. Le fond est noir, ténébreux comme un horizon qui porte les orages; il laisse percer des éclairs et des jets de flamme, et aussi, mais vaguement et à de lointaines distances, d'idéales étoiles et la lumière bienfaisante qui viendra luire un jour sur les générations qui auront oublié les souffrances de leurs pères. Tous les personnages passent rapidement chacun avec son tic, sa grimace caractéristique; tous les événemens se succèdent, chacun avec son trait principal, comme des personnages et des scènes peints sur un fond d'éternité; et, de fait, quand on enlève dans Carlyle les couleurs, les paysages, les attitudes grotesques et singulières des personnages, les caprices de lumière, on remarque que cette idée de l'infini du temps, que l'éternité, en un mot, est le fond sur lequel sont peints le pays dans lequel se passent et se meuvent les scènes de la vie humaine et les acteurs de cette tragi-comédie. Faut-il s'étonner alors de cette indifférence profonde avec laquelle Carlyle raconte les scènes de la révolution, que ce soient fêtes, meurtres, combats ou supplices? Qu'est-ce que la révolution française après tout? Un point du temps, un nuage noir qui passe sur l'éternité, un phénomène; ce phénomène passera, le nuage se dissoudra, et l'infinie lumière, cachée pour un moment, brillera comme auparavant. La belle et étrange pièce de Victor Hugo, *la Pente de la rêverie,* pourrait servir de préface à tous les livres de Carlyle, et surtout à *la Révolution française,* et plus d'une fois pendant cette lecture nous nous sommes rappelé les vers du poète dont l'esprit, plongeant sous la double mer du temps et de l'espace,

> ... Soudain s'en revint avec un cri terrible,
> Ébloui, haletant, stupide, épouvanté,
> Car il avait au fond trouvé l'éternité.

Un effet analogue, mais plus doux, et où l'éternité n'apparaît plus comme une borne fatale, mais comme un lit de repos, se reproduit dans les admirables biographies que Carlyle a écrites. La vie du personnage qu'il raconte sort mystérieusement de l'oubli et du néant comme une rivière dont la source est inconnue, puis s'accroît et s'étend en nappe limpide au cours tranquille, réfléchit sur ses bords d'étranges scènes, des animaux et des êtres bizarres, des paysages tantôt sombres, tantôt gracieux, et enfin s'en va sans bruit tomber dans l'éternité et mêler ses petites et faibles eaux à cet océan.

M. Carlyle est, en matière religieuse, ce qu'on pourrait appeler un *teacher*, instructeur religieux. Le mot *teacher* a une signification protestante très marquée; le *teacher* est le prophète véritable du protestantisme. Ce n'est pas l'homme inspiré, c'est l'homme pénétré de religion; ce n'est pas l'homme enthousiasmé par la religion, mais celui qui en connaît et peut en détailler l'excellence, la nécessité et les salutaires effets. C'est celui que l'on peut appeler le sage entre les hommes religieux; il est à la fois religieux et humain. Il n'a pas besoin, comme le prêtre, d'être toujours dans l'atmosphère du temple, mais il peut se mêler à la vie sociale et à tous les détails de la vie domestique; il peut prêcher, ou enseigner, ou écrire des livres, ou exercer une profession quelconque. Il peut causer avec toute espèce d'hommes; il peut même plaisanter et rire avec vous.

M. Chasles, parlant de Carlyle dans cette *Revue* même, a cité une phrase d'un journal anglais qui lui demandait, à propos du livre intitulé *Passé et Présent*, s'il était un puritain pour traiter son époque avec tant d'amertume. Il l'est, en effet, mais il est ce qu'on pourrait appeler un néo-puritain; il l'est, je crois, beaucoup par colère et par système. L'aspect général de notre temps, les dégoûts que ce spectacle excite en lui, le culte exclusif des intérêts matériels, l'absence totale de foi religieuse, font de lui un *non conformiste* dans notre XIXe siècle. C'est ce spectacle et l'indignation qu'il lui a causée qui explique les singuliers et fulminans commentaires dont il a entremêlé les lettres de Cromwell, lesquelles lettres, entremêlées de ces commentaires, font un peu l'effet de l'histoire du chat Murr entremêlée de la biographie de Jean Kreisler. Ce livre, qu'on lui a reproché et en termes très amers, est le produit de cette indignation causée par ce qu'il appelle l'athéisme de ce siècle. « Que savez-vous faire aujourd'hui? dit-il amèrement à l'Angleterre; vous avez oublié vos pères, votre foi religieuse, votre Olivier Cromwell et le cri de ralliement avec lequel s'accomplit cette révolution que vous appelez encore glorieuse révolution. Vos voies et moyens de gouvernement sont empreints d'athéisme. Dans cette terre du puritanisme, aucun reflet de la foi religieuse de vos ancêtres ne se répand maintenant sur les affaires humaines. Et aussi voyez, que se passe-t-il?

Si vous aviez la moindre foi religieuse, le drapeau du chartisme avec ses cinq points absurdes ne se promènerait pas à travers les rues de Londres; vous n'auriez point les associations secrètes de l'Irlande et le tribunal populaire de Glascow, rendant mystérieusement ses arrêts, ni les insurrections de Manchester, ni le cri du rappel, ni les piques d'O'Brien prêtes à défendre la politique de la force physique. Que savez-vous faire? Filer du coton et construire des *railroads*. Mais ce chaos vivant de l'ignorance et de la faim qui est là roulant sous vos pieds, vous inquiétez-vous de le rendre un peu moins confus, un peu plus humain? Pendant qu'il hurle, grogne, prépare ses torches et ses piques, que faites-vous? Des *maiden speeches;* et puis encore? Vous conservez vos droits de chasse. » Tout cela est vrai, trop vrai, et le discours qu'il tient à l'Angleterre, il pourrait le tenir tout aussi bien à l'Europe entière. Pourtant, lorsqu'on lui demande à son tour ce qu'il y a à faire et qu'il répond, comme dans ses commentaires des lettres de Cromwell : revenir au puritanisme, nous ne pouvons voir dans cette recommandation que le caprice d'un esprit éminent qui s'est enthousiasmé pour les dernières études qu'il a faites. Il y a plus d'un esprit distingué de notre temps, d'ailleurs, qui suit, a suivi ou suivra la même méthode et prêchera aujourd'hui pour le moyen-âge et demain pour la révolution. Nous aimons mieux Carlyle, lorsqu'il reste dans la croyance à l'idée religieuse pure et simple que lorsqu'il se lance dans l'esprit d'une secte. Je l'aime mieux, parce qu'alors il est plus de son temps, hélas! en n'ayant aucune doctrine déterminée, mais simplement un profond sentiment religieux et une grande sympathie.

Carlyle a beaucoup étudié la métaphysique allemande, mais d'une façon originale et non comme un vulgaire faiseur d'analyses. Il se l'est appropriée, il l'a faite sienne; il n'est ni le disciple, à proprement parler, ni le plagiaire des Allemands. Le premier, il me semble avoir bien vu ce que signifiaient les doctrines allemandes, lorsqu'il a dit : « Ces doctrines ne sont pas les meilleures choses, mais le commencement de meilleures choses. » Il ne regarde pas cela comme définitif; il ne se prosterne pas devant ces doctrines, il n'a pas pour elles un enthousiasme imbécile; mais il a su en comprendre, dis-je, la signification. Ne lui demandez pas s'il est rationaliste, ou supernaturaliste, ou panthéiste, il vous rirait au nez; car il a, comme il le dit lui-même, l'horreur la plus profonde de tous ces *ismes* qui riment si richement avec sophisme : il n'est ni kantiste, ni fichtéen, ni hégélien, mais il embrasse toutes les écoles d'un point de vue supérieur. Il a laissé de côté l'enveloppe, le système; les idées elle-mêmes, il les a jetées dans un immense alambic et en a tiré l'essence primitive, c'est-à-dire qu'il en a pris l'esprit, rien de plus. Si vous lui demandez ce que signifient les doctrines allemandes, voici ce qu'il vous répondra : « Nous sommes très heureux (ceci était écrit

à peu près en 1831; depuis, tout cela a bien changé pour l'Allemagne), puisqu'au milieu de ce tocsin et de ce tumulte d'émancipation catholique, de bourgs-pourris, de révoltes de Paris qui fatiguent les oreilles françaises et anglaises, l'Allemand peut se tenir debout, paisible, au haut de sa tour d'observation scientifique et annoncer, par intervalles, à l'univers, qui si souvent oublie le fait, quelle heure il est réellement. » Ces lignes nous frappèrent comme une révélation subite, la première fois que nous les lûmes, et les doctrines allemandes nous apparurent ce qu'elles sont véritablement, une *observation scientifique* de notre temps.

Les philosophes allemands ne sont pas, à proprement parler, des métaphysiciens. Que sont-ils donc? Notre siècle a trouvé leur nom : ils sont des *penseurs*. Ce mot est le seul qui leur convienne comme à tous les philosophes de notre temps; aussi le mot est-il contemporain et tout nouveau; je n'en trouve pas trace dans les siècles précédens. Et ici, admirez comme chaque siècle, sans qu'il en ait conscience, rencontre admirablement le mot qui convient à ceux qui sont ses guides, ainsi que dirait Carlyle. Le mot penseur est le seul qui convienne aux écrivains de ce temps-ci, comme le mot philosophe aux écrivains du XVIIIe siècle, comme le mot protestant aux réformateurs du XVIe siècle. Cherchez bien, il n'y en a pas d'autres. Que signifie le mot philosophe au XVIIIe siècle? Homme qui s'appuie sur la sagesse humaine purement et simplement, par conséquent adversaire direct et déclaré de la foi. Et le mot protestantisme? Mieux que le mot de réforme ou tout autre, il exprime l'esprit du XVIe siècle, époque où la volonté humaine fit sa première protestation générale contre les doctrines dans le sein desquelles le moyen-âge avait vécu. Or, le mot de penseur exprime aussi admirablement l'esprit de notre siècle : nous pensons, nous rêvons, nous hasardons des doctrines, nous ne faisons et nous ne pouvons faire que cela. Avons-nous foi en une doctrine quelconque? Non. Expliquons-nous les doctrines sur lesquelles repose la société? Cela nous serait difficile par le temps qui court, attendu que la société ne repose à peu près sur rien. A proprement parler, nous ne pouvons avoir ni théologiens, ni métaphysiciens, ni docteurs, mais simplement des *penseurs*, et puis quelques prophètes sous un étrange habit. Nous n'avons ni foi solide, ni doctrines établies, mais seulement des *vues*, des *pensées*, des *pressentimens*. Or, tout cela est séparé par un abîme de ce qui s'appelle métaphysique. *Métaphysique*, pour la plupart, signifie dissertation sur les choses spirituelles. C'est là la plus profonde erreur dans laquelle on puisse tomber. La métaphysique repose sur l'immuable, sur l'éternel, sur l'essentiel; elle ne cherche pas, à proprement parler, les lois du monde, elle les explique; elle ne cherche pas l'unité, elle la maintient. Et maintenant, les doctrines allemandes, que sont-elles?

Nullement de la métaphysique, mais bien des pronostics et des horoscopes. Les doctrines allemandes sont une recherche des lois éternelles que le monde a maintenant oubliées, nullement une explication. Elles vont à la découverte de la future unité du monde; elles ne savent nullement quelle est cette unité. Elles ont cherché à orienter notre siècle, — aussi les questions de méthodes sont-elles prédominantes chez Kant par exemple; — elles indiquent les différentes routes, elles ne précisent pas la vraie. Ce sont, dis-je, des horoscopes, des pronostics, des signes. Ce qu'il faut considérer en elles, c'est leur esprit. Ce sont des philosophies de transition, pas davantage, mais c'est tout ce que notre temps peut avoir. Beaucoup de gens rejettent avec dédain les doctrines allemandes, parce qu'ils n'y ont trouvé qu'un échafaudage d'abstractions et une suite de formules ne reposant sur aucune donnée scientifique et réelle; ils ont lu ces doctrines, mais ils n'ont pas su en évoquer l'esprit. Le *moi égale moi* de Fichte, la loi des antinomies de Kant, la méthode d'association des contraires de Hegel, ne sont en effet que des abstractions et des formules, ne reposant pas sur des données réelles, évidentes, scientifiques, comme les formules de Descartes et de Leibnitz, et elles ne peuvent pas reposer sur de telles données. Ces formules ne sont que des abstractions sans réalité, mais inventées pour appeler les réalités et les faire descendre parmi nous. Voilà ce que ne comprennent pas les contempteurs des doctrines allemandes, qui ne sont que des instrumens pour ainsi dire inventés pour ressaisir la vérité perdue. Ces doctrines ne portent pas leur fin en elles-mêmes, mais elles sont des moyens pour une fin plus excellente qu'elles.

Si nous insistons sur ce caractère particulier des doctrines allemandes, c'est que les théories de Carlyle ont la même signification. Sa philosophie est aussi une philosophie faite pour notre temps. Carlyle a essayé de faire comprendre à ses contemporains ce que signifient ces convulsions et ces révolutions qui font de notre siècle une énigme indéchiffrable. Pourquoi l'Europe a-t-elle brisé son vieux moule? Par quelles phases les sociétés passeront-elles avant d'en avoir formé un nouveau? Combien de temps les débris et les ruines joncheront-ils le sol et meurtriront-ils les pieds des nouvelles générations? Jusqu'à quel temps les hommes seront-ils privés de foi religieuse et vivront-ils au jour le jour? Toutes ces questions, il les a agitées, résolues d'une manière sinon toujours satisfaisante, au moins par des raisons élevées et dans des aperçus pénétrans, singuliers, émouvans. J'appellerais volontiers Thomas Carlyle le véritable penseur du XIXe siècle; il ne s'inquiète que de notre temps, il ne remonte pas avant 89 dans les recherches historiques, et son point de départ philosophique est Kant. Aristote et Platon sont pour lui des noms vénérés, mais qui ne contiennent pas la pensée qu'il cherche; la révolution française est pour lui le fait prin-

cipal, le seul fait qui doive occuper aujourd'hui une tête pensante. La seule différence qu'il y ait entre lui et les Allemands, c'est qu'il a conscience de ce qu'il fait; il sait qu'il écrit seulement pour son temps, tandis que les Allemands, cherchant à se mettre en rapport direct de filiation avec Platon, Spinoza ou Leibnitz, ne s'apercevaient pas qu'ils étaient loin de la tradition philosophique, brisée, elle aussi, comme toutes les autres traditions, et qu'ils écrivaient à leur insu pour dénoncer les tendances de leur temps. Il s'est donné la mission de dénoncer chaque fait qui passe, d'interroger chaque singularité qui se produit. Avec lui, rien de ce qui compose l'existence des hommes d'aujourd'hui ne reste inaperçu. Tous ces phénomènes qui passent, il les arrête, les interroge en souriant, mais toujours avec une sympathie profonde; c'est un homme qui s'est demandé ce qu'il y a à faire dans notre siècle, et qui ne s'est pas inquiété de créer un système. Qu'y a-t-il à faire? Ramener le sentiment religieux, prêcher le respect de ce qui est meilleur que nous, rappeler aux hommes qu'il y a un idéal, et les faire souvenir, dans un temps où l'on parle tant des droits de l'homme, qu'il existe une doctrine du devoir; leur montrer la religion qui s'est appelée le culte de la douleur dans un temps où ils proclament qu'ils doivent être heureux; leur faire sentir la nécessité et l'obligation du travail, puisque tous cherchent le moyen de s'en affranchir et d'esquiver le fardeau commun; détruire ce qui est mauvais, les restes de cette école satanique dans laquelle chaque adepte ne trouve aucun meilleur moyen d'employer son temps que de dénoncer à l'univers ses misères et ses vices, les restes de ce scepticisme qui de ce monde fait un monde de fantômes et de masques « chuchotant à l'oreille les uns des autres; » rappeler aux hommes de son temps que partout et toujours l'homme est toujours l'homme, jamais une bête ou un dieu; les ramener à la fois à l'idéal qu'ils ont oublié et à la réalité qu'ils méconnaissent, et, par-dessus tout, leur apprendre qu'ils sont à une époque de transition et leur recommander de ne pas s'endormir sur l'oreiller de la confiance : voilà ce qu'il y a à faire et ce qu'a fait Carlyle.

Carlyle n'a pas de système; ce n'est pas un homme d'arrangement et de méthode : il a la plus profonde horreur de la science toute faite, de la logique et des formules. Ces *toiles d'araignée* intellectuelles qui se nomment formules, qui enchevêtrent la pensée, la saisissent au passage et l'empêchent de voir plus loin que cette toile elle-même, ces toiles d'araignée, si abondantes dans notre temps, qui encombrent les plafonds des académies et des assemblées, ces lunettes de la logique au moyen desquelles on voit toujours ou trop loin ou trop près, ne sont nullement de son goût. Il n'aime pas à creuser les sillons infertiles de l'abstraction, il n'adore pas non plus beaucoup les dogmatiques, les esprits qui se posent en divinités incarnées, et vont prêchant partout

qu'ils ne sont pas compris, que leur royaume n'est pas de ce monde. Je le crois bien! leur répond à tous M. Carlyle, car votre royaume n'est d'aucun monde, et votre système pourrait bien se prêcher parmi les *non entités*, jamais parmi les *réalités*. Il n'aime pas les esprits systématiques, ceux qui ont toujours dans leur poche une philosophie préparée d'avance, qu'ils allongent ou raccourcissent selon les circonstances, ceux qui craignent de toujours trop dire ou de ne pas dire assez, qui mesurent la pensée avec un compas, comptent les battemens de leur cœur comme un chirurgien qui sonde une poitrine affectée, et pèsent leurs inspirations comme avec des balances; ces gens-là lui font l'effet d'ingénieurs des mines intellectuels. Il déteste tous ceux qui, à l'exemple de Bentham, font de l'ame un casier à catégories d'utilité, mesurent l'homme, le divisent, en prennent un fragment et disent: Le reste n'est pas d'ici-bas, et par conséquent d'aucune valeur pour nous. Pour lui, les faiseurs de systèmes sont des pharisiens, les utilitaires des publicains, les constructeurs de formules des moulins à vent qui tournent dans le vide. Ce que j'aime, dit-il aux utilitaires, c'est l'idéal; ce que j'aime, dit-il aux systématiques, c'est la réalité, c'est la vérité. La vérité est dans ces deux choses, idéal et réalité, elle n'est pas ailleurs. Aussi il y a une réflexion qui revient souvent quand on lit les écrits de Carlyle, c'est qu'en réalité il n'y a de bon et de vrai que ce qui est inspiré; car cela est à la fois idéal et réel. Ce n'est pas le principe ni l'idée froidement exprimés qui le touchent, c'est la parole inspirée, c'est l'expression véridique (*utterance*) sortie vivante du cœur de l'homme, et qui va, par cela même, atteindre ses dernières profondeurs, car elle parle clairement à son esprit et va saisir directement l'ame de son ame.

Thomas Carlyle n'appartient à aucun parti. Plus d'un radical pourra se demander avec un sourire dédaigneux, après avoir lu Carlyle : « Eh quoi! cet homme n'est-il pas un aristocrate? Sa doctrine ne pourrait-elle pas être appelée système du *torysme transcendantal?* Quoi! est-ce un homme avancé, celui qui traite les chartistes de *blockheads* (étourneaux, je traduis poliment), le chartisme de *folie*, les *repealers* d'insensés, les socialistes de sacs à vents (*windy men*). — Mes amis les radicaux, répondra Thomas Carlyle, je ne suis pas un sans-culotte de l'école de Jean-Jacques, je ne suis pas de l'école adamitique en matière de gouvernement. Que des hommes se promènent dans les rues de Londres portant le drapeau du chartisme et demandant la charte en *cinq points*, croyant par là se délivrer de tous leurs maux, c'est un triste spectacle. Quant à vous, messieurs les socialistes, je vous préviens simplement que vous n'avez pas d'ame. » Le même homme, il est vrai, qui traite ainsi les socialistes et les radicaux, ne ménage point les classes industrielles. « Vous n'avez pas d'autre évangile que l'évan-

gile de Mammon, leur dit-il. Je vous estime cependant, car au moins vous travaillez, tandis que les autres classes gouvernantes se croisent les bras; mais votre travail est celui du boucanier, pas encore celui du chevalier. » Quant à l'aristocratie, au dire de Carlyle, elle n'a d'autre évangile que l'évangile du dilettantisme. Sa seule occupation est de tuer les perdrix de l'Angleterre et de se présenter avec ou sans grace sur les *sport turfs*. Je ne sais en vérité à quel parti l'auteur du *Sartor resartus* n'a pas déclaré la guerre. Chartisme, puséyisme, socialisme, aristocratie, utilitairisme, industrialisme, statistique, tout cela a été par lui bafoué, raillé, persiflé. « Taisez-vous tous, fous que vous êtes, s'écrie-t-il, taisez-vous, novateurs insensés. Si, malgré toutes ses misères, j'aime ma patrie, c'est que mon cher John Bull est né conservateur, lent à croire aux nouveautés; je l'estime à cause de cela..... Grand est le mérite de l'homme qui dans des jours de changement marche sagement, honnêtement. J'écris pour des hommes, je n'écris pas pour des adorateurs d'idoles, pour des hommes diminués d'autant de leur valeur individuelle qu'ils en sacrifient à un parti. Je m'inquiète peu de ce que pensent de mes écrits les tories, les whigs, les prêtres ou les philosophes. » Et ainsi cet homme passe au milieu des partis sans se faire l'adepte, le disciple, l'écrivain et l'orateur d'aucun d'eux, sûr de trouver son public à la fois chez les chartistes et les utilitaires, chez les radicaux et les tories.

II. — IDÉES DE THOMAS CARLYLE.

Thomas Carlyle croit à la puissance des symboles. Toutes les choses de ce monde, les institutions, les lois, le culte, le gouvernement, sont des symboles. Toutes ces choses, selon lui, ne sont pas des réalités; elles en sont l'enveloppe, l'habit. Toutes les idées, toutes les affections du cœur de l'homme ont besoin d'être réalisées, de devenir visibles. Heureux, selon lui, les peuples qui ont des symboles de tout ce qui intéresse l'homme, de tout ce qui touche à l'homme! Ces peuples ont un habit pour se vêtir, une maison pour s'abriter; car, à proprement parler, les lois, les gouvernemens et les institutions ne sont pas notre vie, dit-il, mais seulement la maison que se construit le principe de vie qui est en nous. Jamais ce symbole n'est fort; jamais notre vie n'est à couvert, tant que la vie et le symbole qu'elle s'est créé ne sont pas confondus ensemble, unis comme l'ame et le corps, mêlés si indissolublement que l'on ne puisse distinguer où commence l'un et où finit l'autre. Lorsque ce mélange s'est opéré, la vie d'un peuple a pris véritablement forme; la vie idéale s'est réalisée, et le symbole qui la représente s'est imprégné de sa substance. La réalité et l'idéal sont unis, et c'est cette alliance, et celle-là seule (entendez-vous, faiseurs de consti-

tutions!), qui constitue la vie des peuples. Tant que l'idée n'est pas revêtue, n'a pas un habit, elle n'est qu'une abstraction sans corps, une chose incapable d'action. Tant que les sociétés vivent au sein d'une grossière réalité, d'une enveloppe sans vie intérieure, elles sont sans ame et sans mouvement. Retenez bien cela, ô vous, utopistes et *sacs à vent!*

Cette croyance aux symboles, aux formes extérieures, pourra surprendre plus d'un esprit de notre temps. Bien que notre époque regorge de philosophies symboliques, de drames allégoriques et de poésies philosophiques, nous n'avons plus l'amour et le respect des symboles, ou, pour mieux dire, nous n'en comprenons plus le sens. On peut véritablement bien introduire le papier-monnaie ou telle autre invention semblable, ce ne serait certes pas plus singulier que telle ou telle autre chose que nous avons vue s'introniser, se discuter et se voter sous nos yeux. Dans un temps où tout est abstrait, pourquoi la valeur ne serait-elle pas abstraite, et, comme le veut M. Proudhon, pourquoi ne serait-elle pas métaphysique? Pourquoi aurions-nous un signe représentatif, un symbole de la valeur, puisque nous n'avons plus aucun symbole d'aucune espèce, si ce n'est pourtant cette monnaie d'or et d'argent? Ce dernier symbole subsiste encore, tandis que les institutions, royauté, clergé, aristocratie, sont dispersées par les quatre vents dans les régions du passé : il a ses raisons pour cela; mais pourquoi le papier-monnaie ne circulerait-il pas? Parce qu'il ne serait qu'un morceau de papier? Mais est-ce que dans notre temps tout n'est pas papier? La loi et la justice ne sont-elles pas sur le papier et non ailleurs? Est-ce que, du haut de la tribune nationale, nous n'avons pas traité de hochets les symboles, quels qu'ils soient? Notre temps a certainement la plus étrange croyance qu'il soit possible d'avoir, la croyance à l'idée abstraite en dehors de toutes les formes extérieures. Nos représentans, nos gouvernans, nos journalistes vont plus loin que Jean-Jacques, mais sont plus conséquens que lui. Ils ont pris du *Contrat social* tout ce qu'il est véritablement possible de prendre : le principe de l'élection, l'Être suprême, la croyance à un pacte social, à un contrat comme base du gouvernement et de la société. Seulement, par la plus étrange des inconséquences, Jean-Jacques, qui donnait le modèle de la société la plus abstraite qu'il soit possible de former, reconnaît dans l'*Émile* la puissance et la force des signes. Nous sommes allés plus loin que lui, comme il arrive toujours aux imitateurs. Le droit abstrait, la loi abstraite, la liberté abstraite, la constitution abstraite, la religion abstraite, gouvernent et règnent parmi nous, à la fois visibles et invisibles, visibles comme un spectre, invisibles comme une abstraction. Et ce qui est plus étrange encore, c'est que nous avons une société abstraite et une souveraineté abstraite; nous avons une société fondée sur des chiffres, c'est-à-dire sur l'abstraction des abstractions. C'est ce qui explique pourquoi,

parmi nos plus célèbres radicaux, nous comptons tant de mathématiciens et de savans. En vérité, si, comme le prétend Charles Lamb, le plus grand supplice qu'on puisse imaginer, c'est d'être poursuivi par un esprit sans corps, nous sommes fort à plaindre, car ce supplice, nous l'éprouvons, il est de tous les instans. Lorsque Moïse dictait ses lois et recommandait ses pratiques aux Hébreux, il leur répétait sans cesse : *Que ceci soit comme un signe dans votre main et comme un monument devant vos yeux,* c'est-à-dire comme une chose réelle, concrète, perpétuellement visible. C'est une sage parole que, comme tant d'autres, nous avons oubliée. Si donc le reflet de cette parole est visible dans les idées de Carlyle, si ses écrits nous rappellent à cette réalité oubliée et nous débarrassent pour quelques instans de ce fardeau fatal de l'abstraction, ne lui devons-nous pas de la reconnaissance, et ne devons-nous pas souhaiter avec lui que les réalités arrivent vite pour nous en débarrasser tout-à-fait? Pour notre part, nous souhaitons à ces idées santé, prospérité et bonne chance dans le monde philosophique, et nous désirons ardemment qu'elles y fassent leur chemin.

Une autre croyance de notre temps, une croyance corrélative de celle-là, c'est que non-seulement l'idée n'a pas besoin d'être réalisée, grace à des symboles, à des signes qui la fassent aisément reconnaître, mais encore qu'elle n'a pas besoin d'être représentée, que l'idée est indépendante de l'homme, et, pour parler comme les journaux, que le principe est tout et l'homme rien. Nous appelons cette conviction spiritualisme, appelons-la plutôt, avec Carlyle, un grossier athéisme. D'autres, parlant beaucoup du rôle moderne des masses, de leur prépondérance actuelle et de leur avenir, appellent cela sentiment démocratique. Quant à nous, nous l'appellerons sentiment *ochlocratique,* haine des supériorités naturelles et des dons divins. Nous soutiendrons, au risque de passer pour matérialiste aux yeux des uns, pour aristocrate aux yeux des autres, que tant vaut l'homme tant vaut l'idée, tant vaut l'homme tant valent les circonstances; et, pour tout dire, dans cette parole du vieux sophiste Protagoras : *l'homme est mesure de toute chose,* nous trouvons quelque lueur de vérité. Quoi! de la vérité dans cette maxime réduite en poussière par Socrate et Platon? Quoi! l'homme est la mesure de la vérité, de la justice, de la beauté et du bien? Non, sans doute; mais nous pouvons affirmer, avec quelque apparence de raison, qu'une idée, quelque belle qu'elle soit, mise entre les mains d'un homme médiocre, produira des résultats encore plus médiocres. Nous ne croyons ni à la puissance absolue des masses, ni aux idées abstraites, ni à la puissance des circonstances seules; nous conservons notre admiration pour les choses qui portent la marque incontestable de la supériorité; nous n'avons foi qu'en ce qui est meilleur que nous. Nous adhérons donc complétement à cette

doctrine qui veut que l'idée soit non-seulement réalisée, mais représentée. De cette haine de l'abstraction naissent, dans Carlyle, les deux idées fondamentales de sa doctrine : l'*idéal réalisé* et le *culte des héros*.

Notre société abstraite, qui n'a ni symboles ni héros, Carlyle l'appelle société *mécanique;* la société qui possède l'une et l'autre chose, il l'appelle société *dynamique*. La société où règnent la logique, les abstractions, les formules, n'exerce que les puissances négatives, mécaniques de l'ame; celle où règnent la religion, la justice, la sainteté, l'héroïsme, exerce les puissances dynamiques. La première ne peut être régie que par des esprits sceptiques et athées et fonder des institutions sans ame; la seconde, lentement et à travers les siècles, fait de la société un organisme vivant. Maintenant, dans laquelle de ces deux sociétés vivons-nous? Dans une société mécanique. Quand cessera son règne? Quand de nouveaux symboles se seront formés, quand le temps et les longues générations d'hommes auront tissé pour elle un nouveau vêtement. La société, dit humoristiquement Carlyle, est fondée sur la notion du vêtement. Lorsqu'une société n'a plus de vêtement (c'est-à-dire, de symboles, d'institutions), elle est juste aussi avancée que les sauvages et qu'Adam dans le paradis terrestre, plus la chute de l'homme : sans cette chute, cette nudité serait pleine d'innocence; mais enfin, puisqu'elle a eu lieu, il n'en est plus de même, et les sociétés se voient alors avec terreur dans un état *sans-culottique*. Alors les hommes, avec de grands cris et de terribles trépignemens, demandent des vêtemens afin de cacher leur nudité. De là le socialisme, le chartisme, la révolution française. Pour nous couvrir, en effet, qu'avons-nous depuis cinquante ans? Des vêtemens de gaze très légère, nommés abstractions dans la langue philosophique, qui se déchirent facilement et ont besoin d'être fréquemment rapiécés. Nous en savons quelque chose.

Ces vêtemens, ces symboles prennent, dans Carlyle, le nom d'idéal réalisé. Écoutons-le lui-même expliquer ce qu'il entend par là : « C'est par les symboles, dit-il, que l'imagination et sa mystique région des merveilles passent dans le petit et prosaïque domaine des sens, s'y enféodent, s'y incorporent. Dans ce que nous appelons symbole, il y a toujours plus ou moins, distinctement et directement, quelque réalisation, quelque révélation de l'infini. L'infini s'unit au fini, devient visible et peut, pour ainsi dire, être atteint. L'homme est guidé et gouverné par des symboles; ce sont ces symboles qui le rendent heureux ou malheureux. Qu'il les reconnaisse ou non, il les rencontre partout sur sa route, ils sont partout autour de lui. L'univers et l'homme lui-même ne sont que les symboles de Dieu. Tout ce que fait l'homme est symbolique, tous ses actes sont une révélation sensible de la force mystique qui est en lui... Est-ce que la nation hongroise ne se souleva pas comme un tumultueux océan, lorsque l'empereur Joseph mit dans sa poche sa

couronne de fer, un objet qui, ainsi qu'on l'a remarqué avec sagacité, différait peu, par sa grandeur et sa valeur commerciale, d'un fer à cheval? Qu'il le sache, c'est dans un élément symbolique que l'homme vit, travaille et existe. Et c'est pourquoi les siècles qui reconnaissent la valeur des symboles et les estiment les choses les plus hautes de toutes sont regardés comme les plus nobles. »

Mais, diront les politiques et les hommes pratiques, comment former les symboles, comment réaliser cet idéal? C'est un grand malheur, répond Carlyle, que de vivre dans un temps où cet idéal n'est pas réalisé, car il n'existe pas de méthode pour le réaliser, il n'y a pas d'habiletés et de ruses qui puissent remplir cette tâche, il n'y a pas de révolutions qui puissent hâter cette réalisation. Il n'y a que le temps et le silence. Cet idéal existe au fond de l'ame de tous les hommes; il est une portion de leur ame elle-même; ils le portent dans leurs consciences, et, par momens, dans leurs muettes actions le laissent apercevoir. Celui qui, dans un moment d'adoration, tomba à genoux, avait-il inventé la prière? Non; mais subitement il trouva la forme extérieure, le symbole qui convenait à la prière. Des hommes armés élèvent leur capitaine sur un bouclier, et là, au milieu des acclamations, ils lui disent : « Tu es notre meilleur, va et commande-nous. » Ont-ils inventé la royauté? Non; mais cet acte indique que l'idéal du roi, du plus capable (*king, can-ing*), est en eux. Voilà la première semence jetée, le temps la fera mûrir. Ils ont proclamé bruyamment leur chef et ses compagnons d'armes; mais silencieusement et lentement la royauté et l'aristocratie prendront forme. Combien de temps s'écoulera depuis cette élévation sur le pavois jusqu'à la royauté de saint Louis? combien depuis ce choix des meilleurs jusqu'à la complète organisation de la hiérarchie féodale, jusqu'à la chevalerie? combien de temps depuis le jour où l'évêque de Rome fut proclamé successeur de saint Pierre et représentant de Dieu sur la terre jusqu'à la papauté de Grégoire VII et d'Innocent III? Cet idéal est jeté dans le champ du temps; il croît dans le silence, étend toujours plus profondément ses racines, sort lentement, grandit sans bruit, et apparaît un beau jour orné des plus belles fleurs et du plus vert feuillage. Le mystérieux principe de vie qui est en lui se développe mystérieusement et croît toujours. Toutes les institutions ne sont ainsi que la forme extérieure qui répond à l'idéal que chacun porte en soi; mais, lorsque l'ame de ces institutions s'est évanouie, lorsqu'il n'en reste plus que l'enveloppe, celle-ci se putréfie comme le cadavre humain. Quand l'ame est séparée du corps, lorsque, au lieu d'une royauté de saint Louis ou même de Louis XIV, il n'existe plus qu'une royauté de Louis XV; lorsque, au lieu du clergé de saint Bernard et d'Anselme de Cantorbéry, il n'existe plus qu'un clergé d'abbés Dubois et de cardinaux de Rohan; lorsque, au lieu d'une

aristocratie des croisades, il n'existe plus qu'une aristocratie de ruelles et de petites-maisons, qu'arrive-t-il? Que les hommes, ne trouvant plus dans les formes extérieures l'expression de leur idéal, brisent violemment les enveloppes qui les emprisonnent. Lorsqu'un peuple en est là, il est dans la plus triste condition du monde, dit Carlyle, car il n'existe pas. Il a à recommencer son existence, à prendre une forme nouvelle, et « comme le phénix » à se brûler sur le bûcher de ses institutions et de son passé. Sous quelle forme? Il est impossible de le savoir; les générations travaillent de longs siècles à cette œuvre sans pressentir le dernier résultat de leurs efforts.

On a pu reconnaître dans cette doctrine bien des idées et des théories fondues ensemble : la théorie du *corso* et du *ricorso* de Vico, la théorie du *devenir* de Hegel, celle des *cercles* telle qu'on la trouve çà et là répandue dans Goethe; les idées palingénésiques, desquelles elle se rapproche beaucoup. Nous n'avons qu'une seule chose à reprocher à la théorie de Carlyle, c'est le fatalisme. M. Philarète Chasles a déjà très bien dit quelque part que la morale fataliste de Carlyle n'avait rien pu satisfaire pleinement. Carlyle effectivement croit à la fatalité, à la prédestination. « Toutes les choses, dit-il souvent, arrivent juste en leur temps (*in their due time*). » Volontiers il dirait comme les musulmans : « Cela est écrit. » Un homme illustre a prononcé un jour à la tribune française ces paroles : « Une doctrine en faveur dans notre temps, c'est que les institutions se forment et croissent comme les plantes, comme les pierres, et par les mêmes lois. Non, c'est une erreur; il faut, pour les former, l'adhésion des esprits, la libre disposition des cœurs.» Je ne sais, en vérité, à quelle école s'adressaient ces paroles. Ce n'était pas à l'école constitutionnelle, dont l'orateur faisait partie. Peut-être était-ce à l'école radicale, qui sait parfaitement se passer d'adhésions. Quoi qu'il en soit, elles s'appliquent merveilleusement à la doctrine de Carlyle. La liberté humaine est par trop étouffée dans cette théorie; elle ne se montre que lorsqu'elle se lève pour briser et démolir; elle ne se manifeste pas dans l'œuvre de réédification; tout y est laissé au cours fatal des choses et à certains pouvoirs mystérieux mal définis.

Si cette doctrine devait être prêchée et répandue en France, elle aurait à prendre une autre forme, et l'idée même de la fatalité, dégagée de certaines exagérations, se prêterait à plus d'une application féconde. Oui, dans un temps où l'on parle si lestement de révolutions et si hautement des droits de l'homme, il faut que l'homme sache que sur chacun de ses actes pèse une responsabilité fatale; que, lorsqu'en courant, et comme au hasard, il agit, parle et écrit, rien de tout cela ne se perdra; que tel choix fait au hasard produira des résultats infaillibles; que le caprice d'une minute, sous une forme ou sous une autre, durera autant que le temps lui-même; qu'il ne tenait qu'à lui de ne pas

faire ce choix, de ne pas satisfaire cette ambition, de penser autrement, d'agir autrement, et en un mot que, si son être est libre, les effets de cette liberté ne le sont pas; qu'une fois existant, ils échappent à sa puissance et appartiennent à la fatalité; qu'il doit se répéter souvent ces deux vers de Goethe : « Choisis bien; ton choix est bref et pourtant éternel. » Il faut qu'il sache que cette révolution française, par exemple, dont nous ne pouvons pas nous débarrasser, qui, après cinquante ans, est encore là comme une énigme qui dévore les générations les unes après les autres, a son origine dans les temps les plus éloignés, qu'elle date du jour où « un homme du temps de Charlemagne, et même avant lui, se mit à mentir et à faire mentir les institutions qu'il était chargé de conserver fidèlement, » que ce mensonge est allé s'accroissant, germant, portant des fruits empoisonnés, produisant d'autres semences de mensonge jusqu'à ce que, « le champ de la vie en étant couvert, » il ait été nécessaire de le retourner; qu'il sache aussi qu'en revanche le bien suit la même méthode, croît et s'étend de la même manière, et que, s'il est sage, l'homme doit faire de sa vie l'application de cette maxime : « Combien mon héritage est large et beau! Je suis l'héritier du temps. » Ainsi cette doctrine, vraie en elle-même comme doctrine métaphysique malgré son exagération, vraie comme doctrine historique, vraie aussi au point de vue moral, peut servir comme remède hygiénique à plus d'une erreur contemporaine, à plus d'une théorie justifiant les moyens par la fin et où le bien et le mal sont représentés comme deux fleurs nées sur la même tige et du même bouton.

Carlyle a fait une belle application de cette théorie dans son *Histoire de la Révolution française*. C'est une histoire fondée sur de singulières données et qui renverse toutes les idées que nous nous sommes formées de ce terrible phénomène. Maudire est facile; Carlyle ne maudit personne; bénir est plus facile encore, il ne bénit personne. Il regarde, observe et reste indifférent. Il se met en dehors des théories et des systèmes, des passions et des réminiscences archaïques, et se demande la signification de l'événement révolutionnaire. Il ne croit pas que la révolution française soit venue dans le monde pour continuer le christianisme, comme l'assurent MM. Buchez et Roux, il ne parle pas comme eux de *verbe nouveau* et d'*ère du progrès;* il ne croit pas non plus, comme l'école constitutionnelle, que la révolution soit venue simplement pour réformer quelques abus et introduire la liberté dans nos institutions. Il la prend en bloc, il n'a de préférence pour aucun fait, pour aucune période; il ne se réjouit pas au 10 août, il ne verse pas des larmes au 21 janvier, il ne chante pas la *Marseillaise*, il n'entame pas d'hymnes apologétiques et ne débite pas de tirades pour ou contre tel ou tel personnage; il garde son silence, sa sûreté de coup d'œil et la fermeté de son esprit au milieu de tout ce tapage : c'est le signe d'un

esprit puissant, car personne encore n'a pu contempler cette étrange scène et la décrire sans en revenir l'ame brisée ou à moitié fou; il est impartial, indifférent, rarement enthousiaste, souvent sarcastique. Et maintenant que signifie, à ses yeux, cette révolution française? O vous, radicaux, archaïques, détournez la tête; dans cette révolution française, il n'y a ni *Christ*, ni *Verbe*, ni progrès; la révolution française, c'est l'anarchie, et le fait principal de cette anarchie, ce n'est pas la constitution de 91 ou de 93, ce n'est pas la république, ni le gouvernement de Robespierre, ni la terreur, ni aucune des choses que vous vantez tant. Le seul fait, la seule réalité, le phénomène important de cette anarchie, c'est..... le *sans-culottisme*. Écoutons Carlyle lui-même :

« Quant à nous, nous répondrons que cette révolution française signifie la rébellion violente et ouverte et la victoire de l'anarchie déchaînée contre une autorité corrompue et usée. Comment l'anarchie brise sa prison, se précipite dans le gouffre infini, éclate et fait rage, enveloppe le monde de son pouvoir sans contrôle et sans mesure, et comment, phase après phase de délire, cette frénésie se consume; comment les élémens d'ordre qu'elle contenait (car toute force contient ses élémens d'ordre) se développent et dirigent les folles forces de cette anarchie fatiguée, sinon enchaînée, vers son but véritable, comme de sages pouvoirs bien réglés : voilà ce que cette histoire nous apprendra, car, de même que les hiérarchies, dynasties de tout genre, aristocraties, théocraties, autocraties, courtisanocraties (*strumpetocracies*) ont gouverné le monde, ainsi il était marqué dans les décrets de la Providence que cette anarchie victorieuse, jacobinisme, sans-culottisme, révolution française, horreurs de la révolution française, quel que soit le nom que les hommes lui donnent, régnerait et aurait son tour. La « colère destructive » du sans-culottisme, voilà ce dont nous allons parler, n'ayant malheureusement pas de voix harmonieuse pour la chanter.

« Assurément c'est un grand phénomène, un phénomène *transcendantal*, dépassant toute règle et toute expérience, c'est le phénomène dominant des temps modernes; car une fois encore, et de la manière la plus inattendue, a reparu l'antique fanatisme sous le vêtement le plus nouveau, miraculeux comme l'est tout fanatisme. Appelons-le fanatisme destiné à *humer les formules* (1). Le monde des formules, le monde *formé* et *réglé*, comme l'est tout monde habitable, doit nécessairement haïr comme la mort un tel fanatisme et entrer en guerre mortelle avec lui. Le monde des formules doit le vaincre ou sinon mourir en le maudissant, en l'anathématisant. Il ne peut néanmoins prévenir sa naissance et empêcher son existence. Nous allons voir venir les anathèmes et aussi le miraculeux événement; ils sont là.

« D'où vient cet événement? où va-t-il? Voilà les questions! Lorsque l'âge des miracles était effacé dans la distance et n'était plus qu'une incroyable tradition; lorsque l'âge des conventions lui-même était devenu vieux, et que l'existence de l'homme, pendant de longues générations, n'avait eu d'autre base que de creuses formules que le temps avait minées; lorsqu'il semblait qu'aucune réalité n'existât, mais seulement des ombres et des fantômes de réalité; dans

(1) Expression de Mirabeau, l'ami des hommes.

ce siècle où l'univers n'était plus considéré que comme l'œuvre d'un tailleur et d'un tapissier, et où les hommes n'étaient plus que des masques grimaçant et se faisant des signes les uns aux autres, — soudain voilà que la terre s'entr'ouvre, et qu'au milieu de l'éclat d'une lueur terrible et des fumées du Tartare, le *sans-culottisme* aux têtes multiples, respirant le feu, sort et demande : « Que « pensez-vous de moi? » Alors les masques peuvent bien tressaillir et s'assembler, frappés de terreur, et se concerter et se former en groupes. Amis, c'est là, en vérité, une chose fatale et singulière. Que celui qui n'est qu'un fantôme regarde ce fait; mal lui en adviendra; ici-bas il ne pourra rester davantage, il nous semble. Malheur aussi à celui qui n'est pas entièrement un fantôme, mais qui est en partie un homme et une réalité! L'âge des miracles est revenu, contemplez! Un monde pareil au phénix, qui meurt pour renaître, qui meurt dans une mort de flammes, qui renaîtra dans une naissance de flammes! Ses ailes qui battent aux souffrances de l'agonie s'étendent dans toute leur largeur; son chant de mort, c'est le bruit des villes qui croulent et des canons des champs de bataille; la flamme du bûcher funèbre s'élève jusqu'au ciel, enveloppant toutes choses : cette révolution française, c'est le berceau et la tombe d'un monde. »

Ainsi donc la révolution française, c'est l'anarchie, et rien de plus. Écoutez encore ces quelques lignes qui ouvrent le récit des orages de la convention : « Les vieux ornemens et les vieux vêtemens sociaux, devenus presque des haillons, sont maintenant dépouillés et sont foulés sous les pieds de la danse nationale. Et maintenant où sont les nouveaux habits, les nouvelles mœurs et les nouvelles règles? Liberté, égalité, fraternité, ce ne sont pas des vêtemens, mais le souhait qui les appelle. Pour parler par figures, la nation est maintenant toute nue; c'est une *sans-culottique nation,* elle n'a ni habit, ni règle.» Ne criez pas, ne souriez pas, et si par hasard vous ouvrez ce livre remarquable, n'y cherchez pas seulement un plaisir littéraire, et ne le posez pas en disant : Oui, c'est un livre original. Il y a autre chose en question que l'originalité de l'écrivain. Pour nous, nous affirmons que ce livre contient la seule explication véritable de la révolution française que nous ayons encore rencontrée; cette explication est la plus générale et la plus impartiale; elle est la seule qui renferme ces six terribles années qui s'étendent du 4 mai 89 au 13 vendémiaire, la seule qui ne s'arrête pas à telle ou telle période, à telle ou telle figure historique. Est-ce que vous n'êtes pas fatigués, comme nous, des théories sur la révolution française? Est-ce que vous ne distinguez pas maintenant que c'est un phénomène *transcendantal,* comme dit Carlyle, dépassant toute règle et toute expérience? Vous qui, dans votre conviction, fermiez notre histoire révolutionnaire à la constitution de 91, et acceptiez tout le reste simplement comme une fatalité, que reste-t-il aujourd'hui de votre croyance? Et vous qui alliez plus loin, et qui la fermiez au 10 août, les événemens que nous avons eus depuis un an sous les yeux vous ont peut-être guéris? Cela est, hélas! l'histoire de tous les partis, qui scin-

dent tous l'explication de la révolution française, et qui, une fois au pouvoir, répètent tous qu'après eux il n'y a rien. Les événemens se chargent de les démentir, et l'histoire de la révolution française reste là comme une énigme que chacun explique à sa guise, et dont personne ne peut avoir le dernier mot. Eh bien! acceptons l'explication de Carlyle, disons avec lui que ce fait, c'est l'anarchie, c'est le sans-culottisme; que le résultat n'est pas le gouvernement constitutionnel, le triomphe du radicalisme, l'avénement des classes moyennes, ou l'émancipation des classes populaires, mais qu'il est plus que tout cela; que ce résultat nous est entièrement inconnu, et se fera attendre long-temps encore; qu'en voyant la crise terrible dans laquelle l'Europe est entrée, nous pouvons appeler ce fait, avec Carlyle, *une crise dans l'humanité,* une destruction et une renaissance, « un tombeau qui est en même temps un berceau; » que le monde tout entier depuis quelque cinquante ans se consume pour renaître de ses cendres, comme le phénix; seulement sous quelle forme et avec quel plumage? cela est inconnu. La France et l'Europe ne sont-elles pas, comme le dit Carlyle dans son étrange langage, des pays *sans-culottiques*? Quels vêtemens ont-elles aujourd'hui? quelles mœurs établies dans lesquelles elles soient enveloppées? quel gouvernement et quelle foi? Aucune foi, mais des souhaits; aucun vêtement original, mais des habits d'emprunt qu'il nous faut rendre à certaines échéances et qui nous sont arrachés d'une manière assez brutale. Nous en avons emprunté à l'Angleterre, ils nous ont été arrachés; nous en empruntons à l'Amérique, serons-nous plus heureux? Il faut en désespérer, car nous avons encore tout prêt un parti qui propose d'en emprunter au vice-roi d'Égypte. Prenons donc la révolution française comme une destruction, la démocratie « comme la triste et inévitable fin de beaucoup de choses, comme le commencement de beaucoup d'autres, » notre siècle comme un temps de transition; mais ne pensons pas follement que toutes ces choses soient définitives. Oui, comme Carlyle le laisse penser, un nouvel organisme sortira un jour de toute cette poussière et de tout ce détritus; mais quel sera-t-il? Carlyle ne le dit pas, et a raison de ne pas prophétiser. D'après les inductions qu'on peut tirer des faits, cet organisme sera-t-il une nouvelle édition de l'ancienne société féodale? Non. Sera-ce la démocratie? Non. Carlyle la prend, nous l'avons déjà dit, pour la triste et inévitable fin de beaucoup de choses, pour le commencement de beaucoup d'autres. « La démocratie, dit-il dans son livre intitulé *Chartisme,* excepté les pays où, comme les États-Unis, le pouvoir de la commune est suffisant, arrive à un résultat net comme zéro. » Quant à son côté moral, philosophique, il dit assez brusquement: «La démocratie signifie l'absence de héros pour nous conduire. » Les gouvernemens constitutionnels, il les appelle gouvernemens de transition, et, quant à leur

valeur métaphysique, il les appelle *cobwebs*, toiles d'araignée. En résumé, il croit à un monde nouveau, où l'individu redeviendra puissant; où, sous l'antique forme du héros, la force morale gouvernera de nouveau le monde; où l'admiration et l'enthousiasme lui conquerront les populations; où la chaîne servile de l'esclave féodal sera remplacée par une chaîne plus morale; où, comme le dit Fichte, celui qui porte sur son visage le signe de l'intelligence, quelque grossièrement qu'il y soit gravé, sera entraîné dans la sphère d'action des mieux doués et des plus puissans, et enchaîné à eux par des liens sympathiques; où la foi religieuse reparaîtra; où la vie humaine redeviendra fixe et stable, «comme une île bien ferme au milieu du vague univers sans rivages,» grace à la croyance.

Mais, direz-vous, et nos droits de l'homme, nos droits naturels, imprescriptibles? Malheureusement Carlyle n'y croit pas; pour lui, il n'y a que deux choses : d'abord le devoir et son importance infinie, et puis à la place de droits les *pouvoirs* de l'homme. Ici se présente une théorie fort obscure, et qui malheureusement est indiquée plutôt qu'expliquée. Carlyle, s'emparant de l'ancienne distinction philosophique entre la puissance et l'acte, entre la puissance virtuelle et la puissance effective, qui, à proprement parler, constitue le droit, a fait passer cette distinction à travers la métaphysique allemande, et en a fait sortir cette idée : Il n'y a pas, à proprement parler, de droits innés; il y a des puissances innées (*mights*) qui se découvrent peu à peu et se révèlent à l'homme à travers le temps. Ces pouvoirs deviennent des droits lorsqu'ils ont pris forme. « Les droits, dit-il, je me permettrai de les appeler des pouvoirs correctement articulés. C'est une terrible affaire que de les exprimer correctement. Cependant ils doivent l'être; le temps vient pour eux, la nécessité presse, et, avec d'énormes difficultés et nombre d'expériences, ils doivent enfin s'établir... Le pouvoir et le droit diffèrent terriblement d'heure en heure; seulement donnez-leur le temps, et vous trouverez qu'ils sont identiques. » Ainsi donc, avec lui, nous n'avons pas de droit imprescriptible, mais des pouvoirs innés; le passage de ce pouvoir latent et virtuel au pouvoir actif, au droit en un mot, c'est le temps. Cette théorie très remarquable est malheureusement jetée en courant, sans développemens. Si elle était expliquée, développée, il y aurait de quoi battre en brèche bien des systèmes.

Quant à la doctrine de Carlyle sur le devoir, elle n'est autre que la vieille et forte doctrine stoïque, retrempée par le puritanisme. C'est cette théorie, où l'homme est représenté comme un être, sinon misérable et entièrement déchu, au moins malheureux et entouré par la nécessité, contre laquelle sa libre volonté doit lutter. Là il n'y a plus nulle trace de philosophie allemande : c'est, nous le répétons, la doctrine puritaine dans toute sa rudesse. « Sache, répète-t-il souvent, qu'il

y a un ciel au-dessus de toi, un enfer au-dessous de toi. Marche avec rectitude, de peur des faux pas; car, si le ciel est haut, l'abîme est profond. La vie est une lutte, et rien de plus. L'homme, quel qu'il soit, a reçu une mission qu'il doit remplir. » Il ne pense pas que l'homme soit né pour le bonheur; il se raille des doctrines sentimentales, des plaisirs de la vertu, de la bienveillance universelle. Toutes les sentimentalités sont pour lui hypocrisies : « La sentimentalité, dit-il, est la sœur jumelle de l'hypocrisie; l'une et l'autre sont un mensonge *distillé* doublement, un mensonge élevé à sa seconde puissance. » Rien n'est doux et affectueux dans sa doctrine du devoir. Il a écrit sur le bonheur des pages amères et vigoureuses. L'école satanique est surtout l'objet de son indignation la plus vive : « Qu'un Byron merveilleusement doué, dit-il, ne trouve rien de mieux à faire que d'avertir tout l'univers qu'il ne se trouve pas heureux, c'est le plus triste spectacle que présente notre siècle; car il est triste que les poètes n'aient pas de message plus noble et de choses plus sacrées à accomplir. » Quant aux obligations de l'homme, la plus sainte lui paraît celle du travail. Carlyle ne sort pas de la vieille doctrine de la nécessité du travail, et cette doctrine, qui a besoin d'être prêchée dans notre temps sous une nouvelle forme, lui inspire de très belles paroles : « Admirable, dit-il, était la devise des anciens moines: *Laborare est orare;* tout travail est sacré. Dans toute œuvre véridique, dans le travail manuel même, s'il est sincère, il y a quelque chose de divin. Le travail, large comme la terre, a son sommet dans le ciel. La sueur du front et, au-dessus de celle-là, la sueur du cerveau et la sueur du cœur n'expriment-elles pas tous les calculs de Képler, toutes les méditations de Newton, toutes les sciences, toutes les épopées écrites, tous les actes héroïques, tous les martyres, jusqu'à cette agonie de sueur sanglante que les hommes ont appelée divine? O amis, si cela n'est pas le culte, alors il faut prendre en pitié le culte, car le travail est la plus noble chose qui ait été encore découverte sous le ciel. Tu te plains de ta vie laborieuse, ne te plains pas. Regarde en haut, pauvre frère fatigué; vois tes compagnons de travail qui survivent dans l'éternité, qui survivent seuls, bande sacrée d'immortels, céleste garde du corps du genre humain! Même dans la faible mémoire humaine, ils survivent long-temps sous le nom de saints, de héros, de dieux; ils survivent et peuplent seuls les solitudes infinies du temps. Pour toi, le ciel, quoique sévère, n'est pas sans tendresse; il est tendre comme une noble mère, comme cette mère spartiate qui disait à son fils, en lui remettant son bouclier : « Reviens avec « lui, mon fils, ou sur lui. » Tu reviendras avec honneur à ta dernière demeure, n'en doute pas, si, dans la bataille, tu as su garder ton bouclier. Dans l'éternité et dans ses profonds royaumes, tu n'es pas un étranger, tu es partout un citoyen. » Cette doctrine de la nécessité du travail est chrétienne, mais enveloppée dans le puritanisme. Ce n'est

pas l'obligation du travail telle que la prêche le catholicisme, c'est la nécessité absolue, la fatalité inévitable du travail. « Le travail, dit-il, est la seule méthode que la nature puisse employer pour nous perfectionner; il n'y en a pas d'autre. » C'est la seule réhabilitation de l'homme. Dans le catholicisme, l'homme peut se relever par la prière, par les œuvres; ici, il ne peut se relever que par le travail, par une lutte de tous les instans avec la fatalité. La prédestination prend l'homme au berceau et le conduit vers des routes inconnues. Pendant tout ce voyage, sa libre volonté doit lutter contre les obstacles qui arrêtent ses pieds, et, pour ne pas s'égarer dans cette marche haletante et fatale, il lui faut deux choses : la foi qui éclaire et le travail qui sanctifie. Grace à ces deux choses, cette fatalité qui pèse sur lui ne sera plus qu'une épreuve terrible, mais en somme bienfaisante. Sans la foi, sans le travail, cette prédestination l'entraînerait dans les abîmes. Telle est pour Carlyle la loi du devoir et la règle de la vie. Cette loi est entièrement protestante, rude, austère, et sans aucune clarté miséricordieuse et adoucissante.

Il n'y a pas trace dans tout cela, on le voit, de certaines théories de perfectibilité qui aboutissent à la divinisation de l'espèce humaine. L'homme, aux yeux de Carlyle, n'est ni bon ni mauvais, ni ange ni bête, comme dit Pascal. Il est bon et mauvais tout ensemble. Il est né avec une double tendance; il est capable du bien, il est capable du mal. « Il y a en lui des profondeurs pareilles à celles de l'enfer et des hauteurs qui atteignent le ciel. » Il a un vif appétit « pour la douce nourriture, » et une admiration sans bornes pour ce qui est héroïque et beau. C'est une nature amphibie. En voulez-vous un exemple : contemplez le mois de septembre 1792. Deux faits remarquables s'y passent à la fois. Voyez septembre à Paris; on dirait que l'enfer s'est ouvert, l'homme est arrivé à ce moment terrible où il brise toutes les barrières et toutes les règles, et où il montre quelles profondeurs et quelles cavernes ténébreuses il y a en lui. Le meurtre, la férocité, la rage, l'entourent et l'entraînent. Voyez maintenant septembre dans l'Argonne. Une armée d'hommes à peine vêtus, sans souliers et sans pain, aux cris de *vive la république!* délivrent les frontières de la France. L'homme est-il bon ou mauvais? Il est l'un et l'autre. Qu'y a-t-il donc à faire? Il faut développer en lui ce qui est bon, et avec cette portion de lui-même combattre l'autre moitié, le gouverner grace à cette portion de bonté, l'élever toujours plus haut dans le bien, l'empêcher de descendre trop bas dans le mal. Voilà la mission que doit se proposer sans cesse tout gouvernement et toute classe dirigeante.

Parmi les idées de Carlyle, il en est deux encore qu'il faut signaler comme spécialement tournées contre les idées de notre temps : ces idées sont le culte des héros et ce que nous appellerons la notion du silence.

D'après Carlyle, rien n'est bon que ce qui est silencieux. « L'effica-

cité bienfaisante de la solitude, dit-il, qui la chantera, qui même en parlera convenablement? Des autels devraient être élevés encore aujourd'hui au silence et à la solitude, et un culte universel devrait être institué pour leur rendre hommage. Le silence est l'élément dans lequel les grandes choses se forment et s'assemblent, afin qu'ensuite elles puissent sortir pleinement formées et majestueuses et brillantes de la lumière de la vie qu'elles sont destinées à régler. Ce n'est pas seulement Guillaume-le-Taciturne, mais tous les hommes considérables que j'ai rencontrés, les moins diplomatiques, les moins rusés, qui redoutaient de parler de leurs projets et de leurs créations. Même dans tes petites perplexités, suspends ta langue pour un jour. Combien, le matin suivant, ton but et ton devoir t'apparaissent plus clairement! Quelles misères et quelles tristesses le silence, ce muet travailleur, a chassées de ton esprit lorsque le bruit a été une fois dissipé! L'inscription suisse dit : Le silence est d'or, la parole d'argent; et nous, nous pouvons dire : La parole est du temps, le silence est de l'éternité. Les abeilles ne travaillent que dans les ténèbres, la pensée ne travaille que dans le silence, la vertu ne travaille que dans la solitude. Que ta main droite ne sache pas ce que fait ta main gauche; ne bavarde pas avec ton cœur. » Cette idée du silence passe à travers tous les écrits de Carlyle, et s'étend sur ses récits comme pour amortir et éteindre le bruit des trépignemens, des cris et des chants, le tapage des batailles et des révolutions. Cette idée nous apparaît comme la satire métaphysique des révolutions. Rien n'est bon que ce qui est latent, que ce qui naît, grandit et mûrit dans le silence. Le chêne, dit-il, est planté dans le silence et dans la solitude : qui donc a remarqué sa croissance, son développement? Personne ne l'a vu lorsqu'il a été semé, personne ne l'a vu grandir et n'est resté attentif pour observer son développement, et cependant un jour on a entendu un grand bruit dans la forêt : c'était le bûcheron qui le couchait à terre et le frappait de sa cognée. Tout ce qui interrompt le cours naturel des choses, même quand ce seraient des événemens joyeux, peut s'appeler *solution de continuité*. L'histoire ne garde que le récit des faits bruyans, des révolutions, des maladies et des épidémies sociales. Et cependant, laquelle de ces deux choses est préférable, de cette croissance lente, silencieuse, mais vitale et naturelle, ou de ces convulsions et de ces révolutions qui détruisent, mais ne fondent rien? Indubitablement c'est la première. Heureux les peuples silencieux, heureuses les nations qui vivent sur le passé, sur les coutumes établies! Lorsqu'elles sortent de cette tranquillité, qu'elles consentent à briser les institutions dans lesquelles elles avaient vécu, elles peuvent bien obéir à une nécessité impérieuse, être poussées par une fatalité terrible; mais elles tentent une expérience qui peut leur être funeste et doivent s'attendre, pendant de longs siècles, à ne plus avoir de repos moral.

Quant au culte des héros, c'est une protestation contre le joug et le despotisme des multitudes, c'est une revendication des droits de l'individu, une approbation formelle de la force individuelle, un applaudissement et une admiration sans bornes pour elle, une sanction de la légitimité de son initiative. Le héros est le guide, le conducteur, le chef nécessaire des multitudes; c'est dans le foyer de son ame ardente que se concentrent les rayons épars dans la foule. Un Mahomet, un Knox, un Luther, un Cromwell, un Napoléon, sont les chefs naturels, légitimes des peuples. Ceux-là sont les véritables rois, si nous consultons l'antique étymologie des mots *rex, king.* On peut dire d'eux, sans craindre aucunement de se tromper, qu'ils ont en eux un droit divin. Les populations doivent non-seulement respect aux héros, mais elles leur doivent une loyale obéissance. « On peut bien dire, dit-il, que le héros a un droit divin, car chacun de nous a en lui un droit divin ou diabolique (1), l'un ou l'autre des deux... Il n'y a pas d'acte plus moral parmi les hommes que celui de la règle et de l'obéissance. Malheur à celui qui réclame l'obéissance lorsqu'elle ne lui est pas due! Malheur à celui qui refuse l'obéissance lorsqu'il la doit! » Nous sommes loin, comme on voit, du droit sacré d'insurrection et des doctrines du XVIIIe siècle. Cette théorie est entièrement dirigée contre les théories du siècle dernier. Voltaire, et l'Encyclopédie, et tous les philosophes de cette époque regardaient le héros comme le pire de tous les hommes, comme un menteur, un charlatan, un ambitieux ou un hypocrite. Quelles railleries n'ont pas été lancées contre les fondateurs de religion, contre les prêtres, contre les rois, contre un Mahomet et même contre un Cromwell!—Ambitieux, hypocrite, charlatan! non, le héros n'est rien de tout cela, dit Carlyle; le héros est sincère, toujours sincère; il ne ment jamais; il obéit à une mission divine. — Et alors, prenant tour à tour les fondateurs de religion, les chefs d'armée, les législateurs des sociétés, les réformateurs, Carlyle montre tour à tour le héros comme prophète, comme poète, comme écrivain, comme *roi,* car le penseur anglais croit à l'éternité, à la durée indéfinie de la puissance et de la force morale de l'individu; il ne croit pas à la rénovation des sociétés par les moyens matériels, industriels, économiques, révolutionnaires. C'en est fait de l'ancienne société, dit-il; mais il est un mot des anciennes sociétés qui ne passera pas, c'est le mot de *roi;* toujours il faudra en revenir, pour nous gouverner, au plus capable, au meilleur. Si nous connaissions nos meilleurs, l'ère des révolutions serait fermée. Malheureusement il n'y a pas, pour les découvrir, de méthodes certaines.

Cette réhabilitation du héros est, de toutes les idées de Carlyle, la

(1) La phrase anglaise est intraduisible en français. *A divine right or diabolic wrong.* Mot à mot : Ou un *tort* diabolique.

plus répandue aujourd'hui et celle qui a fait le plus rapidement son chemin. Aujourd'hui on la rencontre partout en Angleterre. On ne peut plus ouvrir un livre traitant de matières philosophiques, on ne peut plus lire un simple article de *revue*, sans la retrouver, tantôt combattue, tantôt célébrée avec enthousiasme. C'est cette idée qui fait le fonds de la philosophie d'Emerson, c'est elle qui lui a inspiré tous ses essais sur la confiance en soi et la puissance de l'individu. On la rencontre aussi çà et là dans quelques écrits de notre époque, seulement enveloppée d'intentions et flanquée de doctrines qui ne sont pas celles de Carlyle. Ainsi, on peut dire qu'il y a dans les romans de M. Benjamin d'Israëli et dans les écrits de Mme Bettina d'Arnim une assez forte dose de *hero-worship*. Le premier tend à glorifier par ce moyen l'aristocratie féodale, la seconde enveloppe cette idée dans un langage démocratique. Thomas Carlyle ne fait ni l'un ni l'autre. Le héros, pour lui, n'est ni le baron féodal, ni le révolutionnaire moderne. Le héros n'est, par sa nature, assujetti à aucune forme de civilisation; son essence n'est ni aristocratique, ni démocratique; il est au-dessus des formes de civilisation, des institutions et des gouvernemens; sa nature n'est pas plus républicaine que féodale. Le héros, c'est l'homme véritable, l'homme au-dessus des autres hommes, né pour les commander n'importe à quelle époque, dans quel lieu.

On connaît maintenant les principales idées de Carlyle : notre conclusion sera courte. Les livres, les doctrines, les tendances de ce hardi penseur, son indifférence à l'égard des doctrines de notre temps, nous paraissent contenir une signification singulière et pour nous pleine de présages heureux. Après avoir lu Carlyle, on reste convaincu que, si nous sommes dans un temps de transition, la première période de cette longue transition peut être regardée comme accomplie. Les anciennes doctrines tombent en poussière, les vieux partis s'en vont, et des germes de nouvelles doctrines se laissent déjà apercevoir; les élémens de nouveaux partis existent déjà. Nous accueillons ces signes avec transport, et nous espérons qu'il se trouvera enfin un esprit, une main vigoureuse, pour rassembler ces élémens, mûrir ces germes épars, et les opposer, comme la plus sûre des réfutations, aux lieux communs usés, aux facéties ennuyeuses, aux principes en haillons qui forment depuis trop long-temps déjà notre bagage politique et philosophique.

ÉMILE MONTÉGUT.

DE

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DEPUIS FÉVRIER.

I.

Si Dieu sourit aux pressentimens de la France, ou plutôt si nous savons mettre à profit le temps et les moyens de salut qui nous sont accordés, il semble que de meilleurs jours vont se lever pour nous. La première année de la république est finie : l'année où l'anarchie a promené dans nos villes ses foules houleuses, l'année où des doctrines dont l'esprit humain avait rougi jusqu'alors, ont étalé leurs effrayantes turpitudes, l'année où la plus cruelle bataille civile que la France ait jamais vue a ensanglanté Paris, l'année qui a fait trembler la société dans toutes ses institutions fondamentales et qui l'a fait souffrir dans tous ses membres, l'année qui a menacé le propriétaire de la spoliation, qui a écrasé le négociant sous la faillite, qui a étouffé l'inspiration dans la tête de l'artiste, qui a condamné l'ouvrier au chômage, et qui a envoyé le prolétaire affamé aux barricades. Avec cette ère, dont le caractère honteux et sinistre grandira dans la mémoire et l'indignation du pays à mesure qu'elle s'éloignera dans le passé, avec cette ère finit aussi la mission de la première assemblée nationale. Une assemblée nouvelle va inaugurer une nouvelle époque. De l'élection de cette assemblée dépend le salut de la France. Avant d'accomplir le grand acte par lequel il engagera pour trois ans ses destinées, il faut que le

pays considère tous les périls auxquels il est exposé, tous les moyens de salut qui s'offrent à lui. La France va prononcer elle-même son arrêt. Il ne s'agit pas seulement pour elle d'envoyer à la prochaine chambre des hommes, il faut qu'elle y envoie des idées.

La mission de l'assemblée législative est en effet de reconstruire, de créer et de fonder. La tâche remplie par l'assemblée constituante a été analogue aux circonstances que nous avons traversées depuis un an : la constituante n'a avisé qu'au plus pressé; elle lègue à la législative une tâche bien plus vaste et bien plus difficile. La constituante a protégé la société contre les agressions armées; il faut que la législative protége la société contre ses propres faiblesses et ses propres vices; il faut qu'elle l'entoure d'institutions permanentes d'où elle puisse défier tous les coups, comme derrière des fortifications imprenables. La constituante a proclamé l'avénement de la république et de la démocratie; il faut que la législative organise la démocratie dans toutes les fonctions de la vie politique et sociale, et règle le développement de toutes les libertés que la forme républicaine promet ou exige. La constituante a arrêté le travail de destruction qui, en quelques mois, avait ruiné les finances publiques, enrayé l'industrie, tué le commerce; il faut que la législative rende tout son essor à la vie matérielle du pays, imprime une impulsion féconde aux affaires, ramène l'ardeur et l'émulation dans le travail, la confiance et le bien-être au sein des classes laborieuses, et fasse cesser le chômage mortel dans lequel la France s'engourdit et s'appauvrit depuis un an. Ces travaux ne sont point, pour l'assemblée de 1849, de belles études politiques qui se puissent élaborer à loisir et résoudre lentement à la convenance du législateur. Non, ce sont des nécessités impérieuses, des questions de vie ou de mort qui attendent, qui prescrivent des solutions décisives, immédiates. Les essais, les tâtonnemens, les ajournemens, qui, en d'autres temps, eussent paru peut-être conseillés par la prudence, seraient aujourd'hui des fautes irréparables; je ne dis pas assez, ce seraient des crimes.

Voyez comme la lutte est engagée en ce moment. Sous la restauration et sous le gouvernement de juillet, la France avait simplement devant elle la perspective d'une révolution politique. Le libéralisme se levait devant la royauté du droit divin, la république devant la royauté élue; mais ces éventualités révolutionnaires ne mettaient pas en question l'existence même de la société. Février 1848 a placé la France non plus en face d'une révolution politique comme avaient fait 1815 et 1830, mais en face d'une révolution sociale. La révolution sociale ou le socialisme, c'est la dissolution des élémens constitutifs de la société. Camille Desmoulins disait de Marat qu'il avait posé les colonnes d'Hercule de la révolution, qu'au-delà il fallait écrire, comme les géographes sur leurs cartes aux limites des terres habitées : « Ici

il n'y a plus de villes! » On peut dire la même chose du socialisme; au-delà, il n'y a plus rien : c'est ainsi que les peuples finissent.

Deux erreurs vulgaires aveuglent encore un trop grand nombre de personnes sur l'imminence du danger. L'optimisme berce sa paresse ou sa lâcheté de deux illusions : il se trompe sur l'origine du mal; il prend la moindre amélioration passagère et de surface pour le salut définitif. Il faut enlever à la torpeur ces derniers prétextes.

Il y a des gens qui croient que le danger de la société n'existe que dans les efforts des partis et des hommes qui se déclarent ses ennemis, qui lui lancent l'anathème, et, à un moment donné, peuvent se ruer contre elle les armes à la main : ceux-là personnifient le mal dans quelques hommes ou dans un parti. Le jour où le parti est découragé par une défaite violente et où ses chefs, réduits à l'impuissance, expient l'audace de leurs attentats, ceux-là croient que tout va bien, et qu'il n'y a plus rien à faire qu'à attendre que l'ennemi terrassé se relève. Insensés qui ne regardent que l'effet et ne voient jamais la cause, qui portent la main à la blessure et ne parent jamais le coup! Non, les périls de la société ne sont pas enfermés sous des noms propres; ils ne s'appellent pas Proudhon, Louis Blanc ou Barbès; ils ne naissent pas du caprice d'un sophiste, du vertige d'un enthousiaste, du complot d'un pervers. Pour vaincre ses ennemis, il faut que la société ait les yeux fixés sur elle-même, car ce sont ses propres vices qui engendrent ses ennemis. Toutes les fois qu'une utopie monstrueuse se dresse devant elle escortée de sectaires enivrés, il faut que la société sonde ses reins, et elle trouvera qu'à chaque menace redoutable qui lui vient du dehors correspond dans son propre sein un mal profond. Elle n'a qu'un moyen de dompter et de dissiper ses agresseurs : c'est de se réformer et de se guérir; autrement elle vaincrait en vain une fois, dix fois les factions en bataille rangée, elle bâillonnerait dix ou cent démagogues; ses victoires seraient, comme celles de Pyrrhus, des victoires qui finissent par tuer le vainqueur. Le socialisme et les socialistes sont le symptôme et l'effet du mal, ils n'en sont point la cause. Que l'optimisme en prenne donc son parti; s'il est nécessaire de proportionner le remède aux symptômes et aux effets de la maladie, pour sauver la société, il faut opérer sur elle, dans le sens réparateur et conservateur, un travail aussi rapide, aussi énergique et aussi profond que celui que le socialisme exigerait pour lui faire subir l'épreuve de ses théories.

Il y a un autre aveuglement plus grossier, plus funeste, et qui, par malheur, est propre aux temps révolutionnaires. Dans ces époques où la société passe par des transes affreuses, on est trop porté à s'accoutumer au mal et à regarder les moindres améliorations comme le bien suprême. Il semble que l'on ait obtenu tout le bonheur que l'on ait le

droit d'envier le jour où l'on commence à respirer. Cette sécurité fragile et passagère est un trésor que l'on craint de compromettre par le moindre mouvement. On s'accoutume au malaise, à l'abaissement, à la consomption, comme à un sort supportable. On s'estime heureux de n'avoir pas à souffrir tout ce qu'on avait appréhendé. On vit au jour le jour, on s'abrite dans son égoïsme, on se fait petit, on baisse la voix. On espère, chétif, surnager inaperçu au grand naufrage. Vous montrez le port à ces systématiques dormeurs et vous voulez les y pousser d'une main virile, prenez garde! on va crier haro sur vous; vous allez être un ennemi du repos public. Dans tous les temps révolutionnaires et dans tous les pays, il en a été ainsi. Cette versatile apathie était un des découragemens les plus amers de Cicéron au moment où finissait la république romaine. Avant que César eût passé le Rubicon, ce n'était parmi les hommes d'ordre, les honnêtes gens, les bons bourgeois des villes, *boni, optimates, municipales homines,* qu'un concert de malédictions contre les révolutionnaires. Ils n'attendirent pas la fin de la révolution pour s'accommoder au nouveau régime, pour retourner au soin de leurs petits écus et de leurs petites bastides, et pour faire des vœux contre ceux qui voulaient sauver la patrie : *Nihil aliud curant nisi agros, nisi villulas, nisi nummulos suos. Et vide quam conversa res est. Illum quo antea confidebant, metuunt; hunc amant quem timebant.* C'était la même chose aux plus mauvais jours de la tyrannie de Robespierre. Tandis que le «rasoir national,» comme disait l'infâme *Père Duchêne,* fonctionnait sur la place de la Révolution, quelques pas plus loin, aux Champs-Élysées, les bonnes d'enfans s'amusaient à voir pendre Polichinelle, et la société faisait comme les bonnes d'enfans : elle croyait vivre assez dans les entr'actes de la guillotine. « Durant la ferveur du terrorisme, écrivait en 1795 M. de Maistre, les étrangers remarquaient que toutes les lettres de France qui racontaient les scènes affreuses de cette cruelle époque finissaient par ces mots : *A présent on est tranquille!* c'est-à-dire, les bourreaux se reposent; ils reprennent des forces; en attendant, tout va bien. Ce sentiment a survécu au régime infernal qui l'a produit. Le Français, pétrifié par la terreur, s'est enfermé dans un égoïsme qui ne lui permet plus de voir que lui-même, le lieu et le moment où il existe : on assassine en cent endroits de la France, n'importe! car ce n'est pas lui qu'on a pillé ou massacré; si c'est dans sa rue, à côté de chez lui, qu'on ait commis quelqu'un de ces attentats, qu'importe encore? *Le moment est passé, maintenant tout est tranquille.* Il doublera ses verrous et n'y pensera plus. En un mot, tout Français est suffisamment heureux le jour où on ne le tue pas. »

Pourquoi le taire? il y a aujourd'hui des gens qui raisonnent de la sorte, qui, pour apprécier la situation présente et s'y reposer, se con-

tentent de rappeler en regard les angoisses qui ont torturé la France depuis le 24 février. Parce que la force publique organisée nous délivre maintenant de la crainte du pillage, parce que les tribunaux punissent les empoisonneurs de l'intelligence et de l'ame du peuple, parce que les affaires sont à la veille de se relever, parce que les factions n'osent pas remuer les pavés de nos villes, il y a des gens qui disent aussi : Le moment est passé, tout s'arrange, le flot nous porte, laissons faire le temps. — Rien ne doit inspirer plus d'indignation et de mépris, plus de douleur et de crainte, que cette insouciance pusillanime. Aux hommes qui se contentent de l'apparence de l'ordre matériel ou plutôt d'une trêve dans le désordre, il n'y a qu'un mot à dire. Supposez que le pouvoir actuel parvienne à ramener la société dans la situation où elle se trouvait avant la révolution de février, et je fais une hypothèse chimérique : si elle ne trouve pas dans son sein des forces nouvelles, jamais la société ne pourra se replacer dans des conditions aussi faciles. Eh bien! que gagnerait-on, je le demande, à conduire de nouveau la France à la veille d'un pareil lendemain? Donc, point de fausse sécurité, point de lâche paresse. La France ne peut songer à se reposer tant qu'il n'y aura entre elle et la menace d'une révolution anti-sociale d'autre garantie que la loyauté et la fermeté d'un ministre, la fidélité et l'énergie d'un général, le bon esprit des troupes et le zèle de la garde nationale; car les ministres les plus vigilans ont leurs momens d'imprévoyance, car le général le plus vigoureux peut se déconcerter une fois, car nous avons vu la garde nationale démoralisée et mystifiée par les factions, et des régimens désarmés. La situation actuelle n'a sur celle qui précédait le 24 février qu'un seul avantage. La France, alors aveuglée sur l'avenir, est maintenant prévenue. La veille, elle se fiait, pour sa défense, à ses institutions, à ses partis, à ses hommes d'état. Elle sait, depuis le lendemain, que le vieux mécanisme de ses institutions, les vieilles préoccupations de ses partis, les anciennes idées de ses hommes d'état, sont impuissans à conjurer les désastres suspendus sur elle. Encore une fois, elle ne peut être sauvée que par une héroïque initiative et une régénération immédiate et complète. Les événemens ont arraché à l'optimisme sa dernière excuse avec sa dernière illusion. Il n'y a pas de milieu : les prétendus hommes d'ordre qui voudraient déguiser le mal, les prétendus honnêtes gens qui ne seraient pas prêts à tous les efforts et à tous les sacrifices commandés par le salut commun, seraient des idiots ou des traîtres.

II.

Pour connaître la situation actuelle de la France, il faut nécessairement se reporter au moment de la révolution de février. Le coup de

tonnerre qui entr'ouvrit la société française en illumina les profondeurs d'une sinistre clarté. Ayons toujours devant nos yeux ce tableau, sombre comme une *plaie d'Égypte* de Martin, car rien n'est changé aux réalités terribles qui nous furent alors montrées. La bouche du volcan s'est refermée un instant, voilà tout.

La veille de la révolution de février, il y avait au-dessus de la société des institutions qui fonctionnaient, des partis qui luttaient, des hommes d'état qui parlaient et agissaient.

La veille, dis-je, il y avait des hommes d'état et des partis : des légitimistes et des républicains qui ne croyaient détruire que la forme d'un gouvernement, une opposition constitutionnelle qui ne croyait renverser qu'un ministère, des conservateurs qui croyaient, en défendant le ministère, assurer la sécurité de la société et l'existence du gouvernement. Le lendemain, il fut prouvé qu'ils s'étaient tous trompés. Ce que l'Écriture dit de la mort se vérifia pour la révolution : elle vint comme un voleur les surprendre tous dans leur sommeil et dans leurs songes. A leur réveil, ils se trouvèrent tous en face d'un ennemi inconnu, enfant de leur propre imprévoyance, et dont leurs agitations factices leur avaient dérobé le formidable accroissement.

La veille, il y avait des institutions qui semblaient couvrir la société depuis le sommet jusqu'à la base, se coller à toutes ses ondulations, se plier à tous ses mouvemens, recueillir et organiser toutes ses forces. Il y avait une royauté, une chambre des pairs, une chambre des députés; il y avait des ministres, des préfets, une magistrature, une armée. Le lendemain, une partie de ces institutions tombaient comme si elles n'avaient jamais fait corps avec la société, comme si elles n'avaient été que posées à sa surface et non plantées dans son sein. Le lendemain, ce qui survivait de ces institutions ne résistait pas plus que le télégraphe, et devenait la proie inerte, l'instrument machinal de l'anarchie triomphante.

La veille, il y avait des classes artificielles qui se croyaient divisées par des intérêts ou des idées, qui s'isolaient les unes des autres, se verrouillaient dans leur égoïsme, se combattaient avec acharnement, et ne voulaient pas apercevoir la solidarité qui les unissait entre elles et toutes ensemble à l'existence de la société. Il y avait des propriétaires et des industriels, des négocians et des agriculteurs, des professeurs et des prêtres, des hommes d'indépendance et des fonctionnaires, des protectionistes et des libres échangistes, des universitaires et des catholiques. Le lendemain montra le néant de ces distinctions, la folie et le crime de ces rivalités. Le lendemain, on vit qu'il n'y a que deux classes dans la société française : ceux qui veulent le maintien de la société, ceux qui veulent en changer les conditions morales et matérielles.

Il n'y a pas un autre exemple dans l'histoire d'un revirement aussi

soudain, aussi imprévu, aussi profond. Jamais il n'y eut une aussi grande distance de la veille au lendemain. Jamais pareille surprise ne fut faite à des hommes d'état, à des partis, à un peuple tout entier. Cette surprise universelle est le caractère le plus frappant de la révolution de février; c'est celui qui démontre avec le plus de force qu'elle était inévitable. La révolution nous a appris, en effet, que dans le régime de 1830 les partis ne comprenaient pas les institutions; les institutions ne mordaient pas sur la société, et la société s'ignorait elle-même. Dans une pareille incohérence, non-seulement la révolution était inévitable, mais j'oserai dire qu'elle était salutaire; car, si le régime de 1830 eût duré plus long-temps, il serait arrivé ces deux choses : premièrement, des partis intéressés à la conservation de la société auraient cependant continué à la saper par l'opposition qu'ils faisaient au gouvernement; deuxièmement, la société aurait continué à ignorer ses périls. Or, si un pareil état de choses se fût prolongé, au jour de l'explosion il ne fût plus resté pour la société frappée à mort ni un moyen de défense, ni un espoir de salut.

Aussi la première œuvre de tous les hommes qui ont l'intelligence de l'avenir doit être de combattre et d'étouffer dans ce qu'elles ont d'exclusif les idées des partis de la veille. Autant les fauteurs de troubles mettent de soin à maintenir les anciennes dénominations des partis, autant nous en devons mettre à les effacer. Il y avait avant le 24 février un parti républicain. Imperceptible minorité, il a voulu continuer à rester un parti isolé le jour où la France a reçu d'une révolution la forme républicaine. C'est sa tactique de prétendre que les anciens partis royalistes, c'est-à-dire l'immense majorité du pays, ont fait comme lui, n'ont rien appris ni rien oublié, se sont pétrifiés dans leurs préjugés et dans leurs rancunes, et nourrissent contre la république une hostilité invincible. On a beaucoup ri des ultras de 1815 établissant des divisions si sévères entre les purs et les indignes. A Coblentz, en 1790, les émigrés qui étaient arrivés le lundi se rassemblaient à l'auberge des *Trois-Couronnes* pour siffler ceux qui arrivaient le mardi, lesquels à leur tour sifflaient ceux qui n'arrivaient que le jour suivant. Le parti républicain s'est couvert, sous nos yeux, du même ridicule. Il a sifflé la France parce qu'elle n'est arrivée que le lendemain. Nous avons eu les républicains de la veille, de l'avant-veille et de naissance, comme nous avions eu les royalistes de la première et de la deuxième émigration. On eût dit que ces citoyens craignaient d'être trop nombreux, tant ils étaient exclusifs. Ils le craignaient, en effet, dans l'intérêt de leur égoïsme. Ils voulaient que le nom qu'ils écrivaient sur leur chapeau leur donnât le privilége d'exploiter la France, tant que la France porterait le même nom au frontispice de ses lois. Voilà pourquoi ils cherchent encore à faire croire qu'il y a toujours des partis qui travaillent

à relever la royauté. C'est un stupide mensonge. Dans les partis que les révolutionnaires appellent monarchiens, il n'y a pas un homme sensé ou honnête qui voulût aujourd'hui changer la forme du gouvernement et renverser la république. En disant cela, je n'entends pas rendre le moindre hommage à la faction qui croit avoir imposé la république à la France; personne ne méprise plus que moi son incapacité, son ignorance, son immoralité, son hypocrisie. Je n'entends pas davantage attribuer à la forme républicaine une souveraine vertu. Je veux dire seulement qu'aucun homme politique, quelles qu'aient été ses opinions avant le 24 février, ne peut croire qu'il suffise d'appeler la France monarchie au lieu de l'appeler république, de mettre un mot à la place d'un mot, pour sauver la société. Je repousse les anciennes préoccupations des partis, parce qu'elles n'auraient d'autre effet que de distraire la France de l'œuvre qu'elle doit accomplir sur elle-même et d'égarer encore son activité à la poursuite de vains fantômes. Il ne peut pas être question aujourd'hui de royauté ou d'empire, de légitimistes, d'orléanistes ou de bonapartistes. Tous les partis successivement se sont essayés depuis soixante ans à commencer la construction de l'édifice politique par les combles; qu'ils se réunissent enfin une fois pour la commencer par les fondemens. Il s'agit aujourd'hui de faire sortir nos institutions des entrailles mêmes de la société. Le jour seulement où nous aurons élevé sur une base puissante le monument dont nous ignorons encore les proportions, nous saurons par quel couronnement harmonieux et solide il faut l'achever. Si alors les institutions issues de la France régénérée appellent la forme républicaine, qui oserait s'en plaindre et qui pourrait l'empêcher? En attendant, tous les honnêtes gens doivent se serrer autour du gouvernement actuel, de peur, comme l'écrivait à Cicéron son gendre Dolabella, qu'en nous perdant à la poursuite des vieilles formes politiques, nous ne finissions par tomber dans le néant : *Reliquum est, ubi nunc et respublica, ibi simus potius quam, dum illam veterem sequamur, simus in nulla.*

III.

Je vais rapidement examiner la situation économique, morale et politique de la société française.

La constitution économique d'un peuple comprend l'organisation de ses moyens d'existence matérielle; elle est identique à sa constitution sociale. Si l'on se représente une nation comme un atelier gigantesque, sa constitution sociale indique la manière dont le travail, les profits du travail et les moyens d'existence y sont divisés, distribués, assurés entre les citoyens. Prenons un exemple : l'Angleterre. La constitution

sociale de l'Angleterre est aristocratique. Il y a en Angleterre trois classes de citoyens : l'aristocratie, les classes moyennes, le peuple. Au point de vue économique, voici comment elles fonctionnent : l'aristocratie concentre, entretient, perpétue au sommet de la société un immense réservoir de richesses qui devient, par l'industrie des classes moyennes et le travail du peuple, le plus puissant levier de production qui soit connu dans le monde. Quels que soient les vices que l'on veuille reprocher à la constitution sociale et économique de l'Angleterre, on est forcé de reconnaître qu'elle forme un système complet, un mécanisme dont toutes les parties se correspondent et marchent d'un mouvement régulier. Le travail social se divise entre l'aristocratie, qui gouverne, c'est-à-dire qui applique la culture intellectuelle qu'elle acquiert dans les loisirs de la fortune à la direction des intérêts généraux de la communauté et qui seconde par les moyens politiques l'expansion de l'activité nationale; les classes moyennes, qui alimentent la production par le génie, le courage, l'élan de la spéculation industrielle et commerciale; le peuple, qui donne au travail la main-d'œuvre. L'Angleterre réunit donc les deux conditions fondamentales d'une constitution économique régulière et saine : la solidarité et le concours des diverses classes de citoyens par la division du travail; la satisfaction de cet instinct, de ce besoin d'expansion qui, dans le monde matériel comme dans le monde moral, sont la loi de la nature humaine.

En France, comment la société est-elle partagée et distribuée au point de vue des moyens de production? Quelle garantie de développement a-t-elle au point de vue des moyens d'existence?

La France, avant la révolution de 1789, avait des classes solidaires qui auraient pu se combiner dans une constitution économique analogue à celle de l'Angleterre : elle avait la noblesse, la bourgeoisie, les corporations ouvrières. La révolution française s'est accomplie en dehors des considérations économiques. Aujourd'hui il n'y a pas parmi nous des classes homogènes et solidaires. Il reste bien des nobles de race ou de titre : il y a bien, comme disent les socialistes, des bourgeois et des prolétaires; mais ces classes, qui se continuent dans les mœurs, ne correspondent pas à des fonctions économiques spéciales. La société française se divise non en deux classes constituées, mais en deux catégories : ceux qui ont un capital et ceux qui n'en ont point; ceux qui possèdent l'instrument du travail et les moyens de production, et ceux qui ne les possèdent point; ceux qui ont l'existence matérielle assurée, ceux qui n'ont qu'une existence précaire conquise par un travail quotidien. Or, dans la seconde catégorie, il y a des nobles et des bourgeois en grand nombre.

Au point de vue économique, le travail, l'existence, le développe-

ment de la seconde de ces catégories, dépendent de la première. Ce sont les propriétaires du capital qui alimentent la production, qui impriment l'impulsion au travail, qui attachent au succès de leurs entreprises les destinées matérielles de la société. Leur situation particulière, les caractères économiques, les nécessités sociales qui leur sont propres ont donc une influence décisive sur le sort du pays. Or, la constitution sociale de la France ne permet pas à cette classe de donner à la vie matérielle de notre nation l'élan, l'activité, la grandeur que les classes riches d'Angleterre communiquent à la société britannique. Il faut appliquer à l'agriculture et à l'industrie de grands capitaux pour féconder les ressources matérielles d'un pays. Il faut avoir la hardiesse qu'inspirent les fortunes immenses pour réaliser les vastes spéculations. Il faut que l'émulation des individus et des classes exalte toujours davantage l'ambition de chacun, pour que l'esprit d'entreprise s'allume et grandisse chez un peuple. Notre constitution sociale refuse ces conditions aux hommes entre lesquels la richesse est répartie. Au lieu de favoriser la formation et l'accumulation des grands capitaux, notre loi des successions travaille sans cesse à les diviser. Les fortunes, ramenées à la médiocrité par un nivellement impitoyable, demeurent timides et craignent de tenter les grandes aventures du commerce et de l'industrie. C'est la région où réside la puissance politique qui détermine le niveau d'une société; la démocratie place cette puissance en bas, au lieu de la mettre en haut. En France donc, au lieu de monter par l'émulation à la hauteur d'un idéal élevé, les individus et les classes descendent par l'envie à l'étiage d'une égalité vulgaire, et l'esprit d'entreprise a perdu son plus puissant aiguillon. Deux autres causes tendent à enlever au capital son courage et sa force d'action. La première est la périodicité de nos révolutions, qui viennent à chaque instant détourner ou arrêter le courant des affaires, qui empêchent le capital de se livrer avec suite et avec sécurité à des applications fructueuses, et qui arrièrent constamment notre industrie. La seconde est la négligence que les intérêts matériels ont toujours rencontrée parmi nous dans le gouvernement. La France n'a jamais eu, comme l'Angleterre, des hommes d'état économistes; elle n'a jamais eu une politique commerciale fortement conçue, soigneusement pratiquée, et, même dans un pays comme l'Angleterre, les capitaux ont eu besoin de trouver au pouvoir une attention vigilante et une direction habile pour commanditer avec succès l'agriculture, l'industrie et le commerce. Ainsi, la classe qui possède la richesse, qui doit alimenter le travail national, et donner au pays sa vie matérielle, est placée en France dans des conditions de faiblesse, de langueur, de découragement, d'indécision, d'inertie. En face de cette paralysie de la première catégorie se tordent le malaise et l'impatience de la seconde.

Un sentiment formé de toutes les douleurs et de tous les désirs, le sentiment le plus violent qui puissse enflammer le cœur des hommes, s'est emparé de la portion la plus considérable de la société française. Ceux qui vivent au jour le jour, ceux qui n'ont pas l'assurance du pain quotidien, ceux qui ne peuvent regarder l'avenir sans un âpre souci, se sont révoltés dans leur intelligence et dans leur cœur contre cette cruelle incertitude de l'existence. Ils se sont dit qu'il fallait que cette anxiété cessât, qu'il fallait enfin que chaque homme pût terminer sa journée sans que la pensée du lendemain vînt torturer son sommeil. Il semble que les classes qui n'ont pas de capital aient perdu la force d'endurer plus long-temps les vicissitudes et les angoisses d'une vie aléatoire. C'est de ce sentiment que le socialisme est né; c'est ce sentiment qui a ébranlé les bases économiques de la société et menace la France d'une révolution nouvelle. Considéré en lui-même, il n'en est point, je le répète, de plus intense et de plus impérieux, car les transes les plus navrantes de la souffrance s'y mêlent aux plus brûlantes convoitises du désir; mais, pour en comprendre toute la force, il faut voir dans quelles régions de la société il se développe et agit.

Les classes soumises aux chances aléatoires de la vie sont la classe ouvrière et la portion la plus nombreuse de la bourgeoisie.

Je ne dirai rien ici des ouvriers. Il n'est que trop évident que leur existence est attachée à tous les hasards du travail. Endoctrinés, organisés, disciplinés en corps politique par les démagogues et les socialistes, ils forment l'armée obéissante de la révolution sociale. Ils n'en sont point pourtant l'élément le plus redoutable. Chez eux, cette souffrance et cette aspiration qui se révoltent contre les conditions économiques de la société sont des sentimens plus sourds, moins irritans, moins impatiens qu'on ne croit. Habitués aux privations, absorbés par les travaux corporels, moins exposés aux tentations que l'éducation et l'exercice de l'esprit ouvrent à nos appétits, les ouvriers accepteraient avec résignation les dures lois de la vie, qui n'accordent aux maux de l'humanité que des adoucissemens graduels, si l'industrie pouvait les dérober toujours à l'oisiveté du chômage et au désespoir de la misère.

Mais c'est dans la portion la plus considérable de la bourgeoisie qu'est l'élément le plus réellement et le plus dangereusement révolutionnaire. Au point de vue des moyens d'existence, la bourgeoisie peut se décomposer de la manière suivante : il y a un très petit nombre de grands propriétaires ou de grands capitalistes pouvant vivre de leurs revenus; un très grand nombre de petits propriétaires, de petits capitalistes, qui ont besoin, pour vivre, d'ajouter à leurs revenus le produit de leur travail; un plus grand nombre enfin, qui ne sont ni propriétaires ni capitalistes, qui ont à chercher dans les labeurs et les hasards d'une profession tous leurs moyens d'existence. Allons plus loin, et

voyons les carrières où se répartit la bourgeoisie française. Ces carrières sont de trois sortes : il y a l'industrie et le commerce, les fonctions publiques, les professions libérales.

Pour les motifs que j'ai déjà indiqués, l'industrie et le commerce n'offrent pas à la bourgeoisie française le large développement, les perspectives infinies qu'y devrait trouver une nation bien constituée. Il en résulte que la bourgeoisie, détournée des carrières vraiment actives, saines et fécondes, va encombrer les fonctions publiques et les professions libérales. La multiplicité insensée des fonctions publiques, l'entraînement qui y porte et y éteint dans des services inféconds et une quasi-oisiveté la portion la plus éclairée de la bourgeoisie, sont un des plus tristes symptômes des vices de notre situation économique. Les Français se précipitent vers les fonctions, parce que c'est la seule carrière qui garantisse l'existence même médiocre, et qui promette la sécurité du lendemain. Dans l'espoir d'assurer à leurs enfans un émargement au budget, nous voyons chaque jour de petits capitalistes consacrer aux frais de leur éducation une partie ou la totalité de leur mince héritage. Les fonctions publiques sont considérées comme une assurance sur la vie ou un placement à fonds perdus. Une place exerce sur l'esprit des familles la même fascination que faisait autrefois une prébende ou un canonicat. L'organisation actuelle de notre administration, avec ses fonctionnaires pullulant par centaines de mille, est comme un milieu entre l'abus des couvens de l'ancien régime et la folie du phalanstère; c'est une pierre d'attente du socialisme. Mme de Staël disait autrefois : « Les Français ne seront satisfaits que lorsqu'on aura promulgué une constitution ainsi conçue : article unique : « Tous les « Français sont fonctionnaires. » Le socialisme ne fait que généraliser, sous une autre forme, la passion des Français pour les places, et que réaliser sous un autre nom le mot de Mme de Staël. La charte du droit au travail peut, en effet, s'énoncer en une seule phrase : Tous les citoyens sont salariés par l'état.

En face de cette communauté administrative organisée autour du budget, en face de ce socialisme fonctionnaire, se dressent et s'agitent les membres moins favorisés de la bourgeoisie indigente qui se sont jetés dans les professions libérales et n'y apportent qu'un capital intellectuel, c'est-à-dire leurs aptitudes naturelles et leur instruction spéciale. Là sont les avocats, les médecins, les artistes, les journalistes, les hommes de lettres; c'est la région de la société française dont la condition matérielle est la plus vicieuse, et c'est celle aussi qui exerce sur le sort du pays l'influence morale la plus puissante. Tout y est contraste, déchirement et fièvre. Suivez les jeunes gens qui entrent sans patrimoine dans ces carrières savantes : leur vie est un affreux combat. La culture de l'intelligence, la surexcitation de l'esprit, les rêves de

l'imagination, les transportent sans cesse aux sommets de la société, leur montrent les félicités et les grandeurs de la terre, et de ce vertige qui les enivre ils se réveillent sans cesse au milieu des angoisses de la gêne, des anxiétés d'un travail incertain, des humiliations de la misère. Ils vivent en contact avec des hommes riches et puissans, dont ils sont les égaux par l'éducation et souvent les supérieurs par le cœur et par l'esprit, et ces comparaisons leur rendent intolérable l'inégalité des fortunes. Il faut une issue à leur ambition, de toutes parts excitée et refoulée de toutes parts : si le mouvement naturel de la société n'offre pas une pâture suffisante à ces Tantales, ils font éclater la société comme une chaudière. Il faut que la société les fasse vivre matériellement comme le veulent les besoins de leur intelligence, il faut que la société entretienne des perspectives où puissent s'élancer leurs aspirations et se reposer leurs espérances, sinon ils se retournent contre elle et la détruisent. Ce sont des Samsons qui, ne pouvant vivre, se suicident sous les ruines de la civilisation. De leurs rangs sortent tous les chefs révolutionnaires et tous les sectaires socialistes, ceux qui veulent remanier la société et ceux qui la veulent reconstruire de fond en comble. Parmi les hommes de cette condition, il en est, je le sais, qui défendent la société et ne laissent point leurs idées et leurs œuvres s'inspirer du ressentiment de leurs souffrances. On aurait tort pourtant de compter sur ces exceptions héroïques. Les idées d'une classe conspirent toujours dans le sens de ses intérêts. Là même où les convictions restent conservatrices chez ceux qui n'ont rien à conserver, fatalement il arrive que les instincts et les mœurs deviennent révolutionnaires. Celui qui a la révolution dans ses propres affaires ne la redoute jamais beaucoup dans les affaires publiques. Le malaise des particuliers produit les perturbateurs des états. On l'a vu dans tous les temps et chez tous les peuples. « Les gens propres à ce mestier, dit Charron, sont les endebtés et mal accomodés de tout... Tous ces gens ne peuvent durer en paix, la paix leur est guerre. » — « Ils veulent, disait Salluste en parlant des révolutionnaires de son temps, cacher leurs plaies sous les maux de la république, et ils aiment mieux s'ensevelir sous les débris de l'état que de tomber seuls écrasés sous leur propre ruine. »

Telle était la répartition économique de la société française le 24 février. Depuis lors, rien n'a pu être changé qu'en mal, puisque, pendant un an, la France entière a fait grève.

IV.

La prétention de notre pauvre France est, depuis le XVIIIe siècle, d'être gouvernée par les idées, ou, comme disent les démocrates du jour, par l'idée. Cela signifie que la première application des hommes

et des écoles qui aspirent à organiser la révolution est de chercher dans un système de philosophie la légitimité de leur politique; cela signifie qu'aux incertitudes, aux obscurités, aux luttes qui troublent naturellement la politique proprement dite, sont venus s'ajouter pour nous l'entêtement, la confusion inextricable, la guerre éternelle des controverses métaphysiques. Ce que, depuis le XVIIIe siècle, on appelle en France philosophie a été et demeure le dissolvant moral le plus actif de la société.

Cette assertion n'est point sous ma plume le cri de haine et de colère d'un ennemi de la philosophie, c'est la conclusion d'un observateur attristé qui considère la situation intellectuelle et morale de la France.

La philosophie, les idées, l'idée, n'ont fait que diviser, n'ont jamais rapproché ni réuni. La philosophie dit aux hommes qu'ils sont tous égaux devant elle et qu'ils ont tous le même droit à avoir chacun leur philosophie. La souveraineté de la raison individuelle ainsi proclamée détruit dans les ames le principe d'autorité, qui est la cohésion morale des associations humaines. Pas un système n'a posé un principe sans qu'un autre système n'ait érigé à côté le principe contraire. Quand l'intelligence d'un pays se déchire de la sorte, écartelée par toutes les contradictions, il ne peut plus y avoir pour lui d'unité morale. On ne peut expliquer que par cette multiplicité des sectes l'obscurité dans laquelle elles étaient restées pour la masse du public et le peu d'attention qu'elles se prêtaient entre elles. Je voudrais pouvoir décrire l'anarchie intellectuelle dans laquelle la révolution a trouvé la France: chez les défenseurs de la société, une école catholique et une école universitaire; dans le camp des révolutionnaires, l'illuminisme poétique, philosophique et politique de MM. Quinet et Michelet, le rationalisme de M. de Lamennais, le socialisme jacobin et chrétien de M. Buchez, le socialisme alexandrin de M. Pierre Leroux, la scholastique mathématique et révolutionnaire de M. Jean Reynaud, le socialisme industriel, polytechnicien et païen des saint-simoniens et des fouriéristes, le socialisme hégélien de M. Proudhon, le communisme de M. Cabet. Toutes ces écoles avaient deux caractères communs: chacune passait son temps à détester et à combattre celle qui lui était la plus voisine, et aucune ne s'informait ou ne parlait des idées et des progrès des autres. On ne comprend pas que ces systèmes destructeurs, qui en vingt-quatre heures sont devenus l'épouvante d'une nation civilisée, aient été si peu connus, si peu surveillés, si peu combattus jusqu'au moment où ils ont failli triompher. Au lieu d'avertir la France, ce travail de décomposition philosophique lui cachait la dissolution qui s'accomplissait dans son sein; les idées tombaient en poussière, et de cette poussière soulevée il ne sortait que des nuages.

Mais l'aveuglement universel devait aller plus loin. Au milieu de

cette dissolution philosophique qui préparait la dissolution matérielle de la société, une seule force de conservation restait debout : c'était la foi religieuse et sa vivante expression, l'église. Par une coïncidence providentielle, au moment où l'esprit révolutionnaire s'apprêtait à livrer à la société de nouvelles batailles, l'église de France puisait dans les premières épreuves de notre liberté un redoublement de vigueur, de zèle et de prosélytisme. Elle connaissait bien le mal qui envahissait la France, car elle embrassait et pénétrait la société par tous les points. Ah! on lui disait depuis un siècle et d'impertinens déclamateurs lui répétaient tous les jours qu'elle était morte, et il s'est trouvé que, dans cette civilisation où tout s'écroule ou tremble, elle seule survivait, partout présente et agissante. Elle seule possédait et distribuait à la société tout ce qui élève l'ame, tout ce qui apaise la douleur, tout ce qui soulage la misère, tout ce qui efface la faute dans le repentir, tout ce qui épure la vie et réconcilie avec la mort. Tutrice du pauvre, — enfant, elle l'instruisait dans ses écoles; — ouvrier, elle le moralisait dans ses confréries; — indigent, malade, vieux, elle le secourait par ses associations charitables; — coupable et retranché de la société terrestre, elle l'accompagnait, l'embrassait et le bénissait, un crucifix à la main, jusque sur le tombereau des suppliciés. Eh bien! à cette société si malade, l'église, pour la guérir, ne demandait que le libre usage des deux moyens les plus puissans du prosélytisme : la liberté d'enseignement et la liberté d'association. Aussitôt un orage se forma contre elle. Cet égarement qui, au 24 février, poussa dans les rangs des démolisseurs, avec un mot : *Vive la réforme!* tant d'hommes intéressés à la défense de la société, en avait tourné un plus grand nombre encore contre l'église avec ce cri brutal : *A bas les jésuites!*

Ce n'est encore là qu'une des faces de l'état de division, d'éparpillement, d'ignorance où vit la société française. On retrouve les mêmes caractères dans l'instruction et dans les mœurs. Il serait superflu d'insister sur les vices de l'instruction secondaire tant de fois signalés par les esprits pratiques; mais je ne peux m'empêcher d'accuser cette fausse éducation littéraire de laisser tomber le niveau intellectuel du pays, de contribuer à la décadence de la littérature, de livrer des esprits énervés par l'ennui et le vide des études classiques à ces absurdes systèmes qui les corrompent si facilement. L'instruction littéraire, lorsqu'elle n'est point poussée dans ses profondeurs, est un piége pour l'esprit : elle lui inspire la présomption sans lui communiquer la vigueur, elle le remplit de généralités vagues qui lui donnent le mépris des faits et l'exposent à la séduction des plus grossières utopies. Placez des esprits aussi leurrés et aussi peu armés dans une société comme la nôtre, où la philosophie leur dit qu'ils sont capables de se faire à eux-mêmes une religion et une morale, où l'égalité po-

litique leur dit qu'ils sont appelés à gouverner l'état et à construire la société, où, en un mot, toutes les libertés provoquent toutes les témérités, où toutes les ambitions tentent tous les orgueils, et vous comprendrez le rapide succès des théories socialistes dans la jeunesse et dans la bourgeoisie besogneuse et lettrée. C'est cet excès ou cette insuffisance d'instruction littéraire qui a ravi à notre génie national une qualité dont nous étions fiers à si bon droit : la netteté de l'esprit et la justesse du jugement. C'est le même vice qui diminue chaque jour parmi nous le nombre des hommes qui conservent sans fêlure le cristal de leur intelligence.

Aux effets de cette fausse instruction ajoutez l'influence de notre fractionnement social : vous vous expliquerez une des lacunes les plus funestes de notre situation morale, l'absence d'éducation politique. La science politique est la connaissance des rapports vrais qui existent entre les intérêts, les caractères, les passions, les idées, les mœurs dont se compose la vie d'un peuple. Avoir l'esprit politique et gouvernemental, c'est avoir ce coup-d'œil d'ensemble qui saisit dans leur juste mesure, dans leurs proportions exactes, au milieu du tout, les élémens divers qu'il s'agit de coordonner, les nombreuses affaires qu'il faut mener de front. Chez nous, toutes les intelligences se figent dans le moule des carrières spéciales. Avant d'être homme politique, on est négociant, manufacturier, fonctionnaire, avocat, notaire, médecin, on ne connaît qu'un horizon étroit, on est habitué à tout juger d'un point de vue particulier, on n'aperçoit jamais l'ensemble, on manque de ces connaissances générales sans lesquelles on ne peut apprécier les intérêts généraux. Avocat, médecin, artiste, on ignore la théorie et la pratique des questions économiques, on se laisse facilement duper par l'apparente symétrie logique des utopies. Industriel, on méconnaît l'importance des intérêts intellectuels et moraux. Chacun ne voit que son affaire, personne ne voit l'affaire de tous. On est dans le faux, parce qu'on est dans l'incomplet. On est partial, exclusif, injuste, parce qu'on est ignorant, et qu'en politique, comme en tout, l'ignorance divise et la science seule concilie. Ainsi s'explique la facilité avec laquelle se propagent tant d'idées fausses. De là le crédit qu'obtiennent les plus absurdes et les plus iniques accusations des partis contre les gouvernemens. La démocratie accorde l'influence politique à tous et ne donne l'éducation politique à personne. Cette contradiction a déchiré les démocraties dans tous les temps. Il y a plus de deux mille ans que Socrate disait au plus brillant des Athéniens : « Tu t'es jeté dans la politique avant de l'avoir apprise. Et tu n'es pas le seul, Alcibiade, qui soit dans cet état, il t'est commun avec la plupart de ceux qui se mêlent des affaires de la république; je n'en excepte qu'un petit nombre, et peut-être le seul Périclès, ton tuteur. »

Les mœurs de la société française ne présentent pas de meilleures conditions de stabilité et d'unité. Nous sommes divisés par les mœurs comme par les idées; nous sommes révolutionnaires dans nos mœurs comme dans notre situation économique; nous n'avons pas plus de mœurs publiques que d'éducation politique.

Il n'y a pas d'étude plus attachante que celle des mœurs. Il n'y a pas de spectacle plus attrayant et plus instructif que la vie d'un peuple observée à tous les étages de la société, dans ses manifestations individuelles. Pour connaître son pays, pour le comprendre et l'aimer, pour s'assimiler son génie et incarner en soi ses sentimens, il faut avoir traversé avec sympathie toutes ses couches vivantes. C'est la poésie de la politique. La connaissance des mœurs est un des élémens fondamentaux de l'éducation politique, et pourrait, jusqu'à un certain point, suppléer aux autres; mais une des choses qui me frappent le plus en observant les diverses classes de la société, c'est combien elles se connaissent peu entre elles, combien peu de retentissement il y a des unes aux autres, combien peu elles se comprennent. Encore si, parmi les hommes qui se jettent dans la politique, il en était beaucoup qui eussent exploré la société française, s'il en était beaucoup qui l'eussent parcourue depuis l'atelier du travailleur jusqu'à l'hôtel du financier, depuis le bouge du chiffonnier jusqu'au cabinet du ministre, depuis l'égout du vice jusqu'au sanctuaire de la ferveur religieuse; s'il en était beaucoup qui connussent à la fois l'esprit du paysan et de l'ouvrier et l'esprit de l'homme du monde, les préjugés des foules ignorantes et le raffinement des cercles les plus élégans, les préoccupations du boutiquier et la vie fantasque de l'artiste, le foyer clos et doux de la famille et le roman comique ou les tragiques catastrophes des existences débraillées! Pour gouverner la France aujourd'hui, il faudrait avoir remonté cette longue échelle, car la démocratie est le pêle-mêle du bien et du mal, de toutes les vertus et de tous les vices, de tous les intérêts, de toutes les forces, de toutes les vicissitudes, de tous les entraînemens, et il est impossible de connaître et de conduire la démocratie, si l'on n'a passé par tous ses accidens, si l'on ne s'est familiarisé avec tous ses caractères, si l'on ne s'est assoupli à toutes ses fortunes. Les hommes qui sont dans une pareille condition sont bien rares; la plupart ne sont pas partis d'assez bas ou ne sont pas arrivés assez haut pour avoir parcouru entièrement l'échelle sociale. Non-seulement ces hommes sont rares, mais il semble qu'ils ne puissent guère sortir des classes régulières de la société. Ce n'est pas dans le château du grand propriétaire, ce n'est pas dans l'hôtel opulent du grand capitaliste que naîtront les héros et les chefs de la démocratie. Ceux auxquels la vie ouvre dans les hautes régions une route droite et facile ne sauront rien de cette société inquiète, mouvante, tourmentée, qui emporte dé-

sormais les destinées de la France. Il n'y a qu'une catégorie d'hommes qui puisse aujourd'hui vraiment connaître notre nation : ce sont ceux qui, nés le plus bas, sont obligés de prendre le plus d'élan pour arriver, ceux que les vicissitudes du sort promènent successivement par toutes les conditions, ceux qui prennent l'existence comme un jeu, ceux dont la vie est une révolution perpétuelle, ceux qui courent sous l'éperon de la pauvreté : *Quos paupertas impulit audax*. Ce sont les aventuriers, les bohémiens.

V.

Telle est, en un rapide aperçu, l'anarchie sociale qui, après soixante années de révolution, s'étendait sous la surface du gouvernement régulier que 1848 a englouti, et en face de laquelle nous nous trouvons encore. Quelles institutions politiques se dressent sur ce fond miné d'une part, mouvant de l'autre? Par quels procédés se gouverne cette société pauvre et concupiscente, ignorante et présomptueuse, paresseuse et inquiète, vieille et révolutionnaire?

Dans un pays libre, les élémens de gouvernement, quelque nom qu'on leur donne, quelque forme qu'ils prennent, se réduisent à trois : le pouvoir, l'administration, l'action de la pensée et de la volonté publique sur le pouvoir et l'administration. C'est dans la manière dont l'action de l'esprit public sur l'administration et le pouvoir est organisée que résident pour un peuple la réalité de sa liberté et la sécurité de son existence. Il y a eu des états populaires, comme Rome sous les empereurs, comme la France sous le comité de salut public, où, bien que le pouvoir fût émané de la souveraineté du peuple, la société était livrée à la tyrannie et aux vicissitudes révolutionnaires, parce qu'elle n'était intervenue qu'à l'origine du pouvoir, parce que ses institutions organiques ne lui permettaient pas d'influer sur la pensée et les actes du pouvoir à tous les degrés de l'administration. Je suppose qu'il existe dans un pays un système d'administration vaste, minutieux, embrassant tous les détails de la vie sociale, recevant d'un seul moteur son impulsion, ramenant à un centre unique tous ses mouvemens, se suffisant ainsi à lui-même. Je suppose que, dans ce pays, l'action laissée au peuple se borne à influer sur le moteur central; il arrivera ces deux choses : le peuple sera passif vis-à-vis de l'administration, agressif vis-à-vis du pouvoir. D'un côté, n'ayant aucune influence sur les rouages de l'administration, il sera gouverné despotiquement; de l'autre, ne pouvant faire peser sa volonté que sur le moteur central, il assaillira sans cesse le pouvoir. Avec un pareil état de choses, avec une administration qui fonctionne sans résistance et un pouvoir toujours menacé, avec une administration qui ne change pas et un pouvoir

disputé sans cesse, il n'y aura ni liberté réelle ni sécurité permanente. Or, telle est la situation de la France depuis soixante ans, que le pouvoir s'appelle roi légitime ou roi constitutionnel, empereur ou président. Tant que ce vice restera dans nos institutions, la société ne sera pas protégée : à chaque instant, un coup de main pourra la livrer à ses ennemis.

L'administration française est une machine d'une force terrible, d'une grandeur immense, et qui touche à tout. Celui qui prend le pouvoir d'assaut se trouve d'un coup maître absolu de tous les fonctionnaires sur toute l'étendue de ce vaste empire. Par ces agens, il est investi d'un pouvoir presque illimité sur chacun de ses concitoyens. Il est à la tête de la police, de la justice, de l'armée, des finances, de l'instruction non-seulement à Paris, mais jusque dans le coin le plus reculé et le plus obscur du pays. Un simple accident de position fait de lui un despote, un autocrate. La veille, il s'appelait Ledru-Rollin; le lendemain, il est dictateur, et son autocratie lui est en quelque sorte imposée par les choses elles-mêmes. Les fonctionnaires, sentant qu'ils ne sont que des rouages de la grande machine, accoutumés à tout rapporter au chef qui est à Paris, provoquent ses ordres, et il est contraint de commander. Tout parti, quel qu'il soit, qui s'empare du gouvernement se trouve donc, par le fait même, investi d'une puissance irrésistible; il faut qu'il s'en serve, — tout le monde s'y résigne, l'y convie, l'y force, — sans quoi la machine de l'administration, c'est-à-dire la vie du pays, s'arrêterait.

La conséquence nécessaire de cette constitution administrative est de détruire chez les Français l'idée, l'instinct et les mœurs de la liberté. La liberté est une conquête qu'un peuple est obligé de faire, chaque jour, pied à pied, dans tous les détails de l'administration, pour que ses affaires soient gouvernées conformément à ses intérêts, à ses idées, à sa volonté. Ce gouvernement libre auquel aspirent les sociétés modernes, le gouvernement du pays par le pays, exige l'intervention universelle et continuelle du pays dans la gestion de ses affaires. Lorsque, grace à la manière dont ses institutions organisent son action sur le pouvoir, un peuple pénètre ainsi dans tous les rouages de la machine, lorsqu'il voit que l'administration s'inspire du sentiment de ses besoins et obéit à sa pression, lorsqu'il sent qu'il est l'arbitre constant de ses propres affaires, qu'il est solidaire de son gouvernement à tous les degrés de l'échelle administrative, qu'il a une part de responsabilité dans tous les actes du pouvoir, — ce peuple vraiment libre cherche des améliorations dans des réformes progressives et non dans des révolutions. Ce n'est point là ce qui a lieu chez nous. L'administration est si éloignée de l'action immédiate et directe du pays, nous sommes si habitués à lui laisser tout faire sous l'impulsion du principe centralisa-

teur, nous portons si enracinée en nous l'idée que le gouvernement a le pouvoir et le droit de tout décider, nous nous sentons si peu maîtres de la direction de notre propre activité et si peu responsables de la conduite de nos affaires, que, lorsque nous souffrons d'un malaise dont nous ne voyons ni auprès de nous ni en nous la cause et le remède, nous renversons le gouvernement. Nous n'avons pas de moyen plus court, plus simple, plus facile de conquérir ce chimérique bien-être que nous appelons toujours liberté, que de nous emparer du pouvoir. Sauf un petit nombre d'esprits éclairés et libéraux, mais indignement calomniés et tristement méconnus, les partis, chez nous, n'ont jamais combattu pour la liberté; ils n'ont lutté que pour saisir le gigantesque instrument de la tyrannie.

Un pareil état de choses, c'est la révolution en permanence. Tant qu'il durera, le gouvernement sera toujours l'appât et la proie des minorités; rien ne nous garantira contre le retour des actes odieux dont nous avons eu le spectacle après février. On rougit, lorsqu'on songe à la rapidité avec laquelle un peuple qui se croit fier s'est soumis au personnel du gouvernement provisoire; on rougit, lorsqu'on se rappelle que, sans attendre les premières mesures de ces chefs de factieux qui s'étaient attribué le pouvoir souverain, la France est tombée à leurs pieds, que tous les corps publics, tous les fonctionnaires, magistrats, généraux, amiraux, préfets, par la poste, par le télégraphe, en personne, se sont empressés d'adhérer à une autorité sans nom. Ceux mêmes que cette honteuse prostration indignait le plus demeuraient anéantis dans le sentiment de leur impuissance. Nous tous, qui protestions dans nos cœurs, nous nous sentions divisés, isolés; aucune institution ne nous fournissait le moyen de nous rapprocher, de nous réunir, pour venger la liberté et la dignité de la France; hommes d'ordre, accoutumés au respect de la loi, nous n'avions pas la ressource des factieux, enrôlés, organisés, disciplinés par les conspirations; le jour où le pouvoir avec lequel nous avions voulu protéger la société nous était ravi, toute sa force retombait sur nous et nous écrasait. On accuse les Français de manquer de courage civil; pour avoir le courage civil, il faut qu'un peuple ait dans ses institutions des retranchemens d'où il puisse défendre ses libertés civiles. Ce sont les armes et non le courage qui nous font défaut; mais cette lacune qui abandonne le pouvoir au hasard d'une émeute est un encouragement toujours offert aux minorités les plus audacieuses et les plus désespérées. Les fous, les exaltés, les ruinés, les joueurs, les aventuriers, attaquent sans se compter. M. Ledru-Rollin a confessé devant la cour de Bourges la cynique hypocrisie avec laquelle les factions exploitent les mécontentemens publics, mettent dedans tout un peuple, et emportent le pouvoir par une sédition dont le prétexte et le moment sont habilement choisis. La société désarmée

subit leur domination jusqu'à ce qu'il se rencontre encore un parti assez désespéré pour se soulever sans calculer les chances de la révolte.

Cette situation amène donc deux résultats : elle décourage, paralyse, désarme les classes conservatrices et les hommes de bien; elle excite, au contraire, l'ambition des factieux, entretient leurs espérances, provoque leurs attentats. Elle en a encore un troisième : elle dégrade, corrompt et énerve le pouvoir. La fin du pouvoir et de toutes les institutions politiques, c'est le bon gouvernement. Les peuples les plus égarés ne demandent pourtant, à travers les convulsions qui les déchirent, qu'à être bien gouvernés, c'est-à-dire à être conduits avec prévoyance, avec intelligence, avec suite, à la satisfaction de leurs intérêts. Mais lorsque le pouvoir n'est plus qu'une position que l'on attaque ou que l'on défend, que l'on envahit ou que l'on perd violemment, le pouvoir cesse d'être une région assez sereine et assez haute pour qu'on y puisse embrasser les intérêts de la société tout entière et leur imprimer avec sûreté et persévérance une direction vivifiante. Les grandes vues y manquent de lumière, les vastes desseins y manquent d'espace, et le gouvernement, à la merci de la passion du moment, s'use stérilement entre la routine et l'utopie.

VI.

Telle est la France qu'il faut refaire. Mettre le doigt sur ses maux, c'est indiquer à quelle source on trouvera la guérison, et montrer l'imminence du péril, c'est prouver qu'il faut appliquer le remède avec un parti pris immuable et une vigoureuse promptitude.

Ainsi, au point de vue politique, il est démontré que la centralisation bureaucratique est pour les partis un stimulant de révolution, pour l'initiative du pouvoir une cause de faiblesse et d'inertie, pour la société une forteresse formidable d'où ses ennemis peuvent l'accabler sans combat. Il est donc prouvé qu'il faut, par des institutions décentralisatrices, établir entre la société et le pouvoir une série de retranchemens et de fortifications derrière lesquels la société pourrait encore se défendre, même si le pouvoir tombait, par accident, aux mains de ses ennemis. Il est prouvé que, pour donner au pays des mœurs publiques régulières et fortes, il faut, par les libertés locales et municipales, engager son initiative et sa responsabilité dans tous les degrés de l'administration. Il est prouvé que, jusqu'à ce que ce but soit atteint, il faut attaquer la centralisation systématiquement, sans relâche, par tous les moyens. Ne craignons pas les excès d'une pareille guerre; à ceux qui les redouteraient nous pourrions répéter, nous aussi, le mot d'un violent révolutionnaire : « Vous n'y entendez rien. Eh! mon Dieu! laissez-nous dire, on n'en rabattra que trop! »

Il est certain qu'en France les idées sont croupissantes dans une classe, fiévreusement agitées dans une autre, que l'instruction est distribuée de manière à inspirer le dégoût à la paresse ou la présomption à l'ignorance, et à courber les intelligences sous un niveau médiocre; que les mœurs sont ainsi faites qu'elles laissent les classes conservatrices s'engourdir dans l'isolement, l'apathie et l'indifférence, tandis que les classes révolutionnaires s'exaltent et se concertent avec une effervescence maladive. Stagnation et fermentation, voilà en deux mots l'état intellectuel et moral de la France. Pour lui rendre la santé et la vie, il faut ouvrir et lancer sur cette société de vastes courans d'idées saines, d'instruction forte et d'enseignemens moraux. Il faut régénérer et fortifier l'instruction par le libre mouvement de la concurrence. Il faut provoquer à la fois l'esprit d'initiative individuelle et l'esprit d'association. Il faut laisser les doctrines religieuses se répandre sur cette société décomposée avec toute la ferveur de la foi et toute la fougue du prosélytisme.

Enfin, quand on examine notre situation matérielle, on demeure convaincu que la France ne trouve pas un aliment suffisant pour son activité industrielle et commerciale, ne donne pas à ses enfans une sécurité d'existence satisfaisante, et que telle est l'origine de notre gangrène économique, le socialisme. Ce mal a deux causes: la médiocrité des capitaux dans le pays, le défaut de politique commerciale dans le pouvoir. Il n'y a donc que deux moyens de salut : il faut que le gouvernement conduise les affaires économiques de la France dans un système largement conçu et fermement arrêté; il faut que l'agglomération des capitaux dans les associations soit encouragée résolûment par l'état. Si la France avait enfin une politique économique coordonnée, si elle organisait enfin suivant un plan logique ses finances, ses travaux publics, ses tarifs de douanes, ses colonies, — l'agriculture, l'industrie et le commerce français s'élanceraient dans la route droite et sûre qui leur serait ouverte, les capitaux auraient une direction, la spéculation des espérances certaines, le travail une perspective assurée. Alors, l'activité saine du pays étant occupée, le socialisme cesserait d'être menaçant. La meilleure manière de prouver le mouvement, c'est de marcher. Si la France travaillait et s'enrichissait beaucoup, on y disserterait peu sur les lois philosophiques du travail.

Voilà les trois conditions de la restauration sociale, voilà le triple ouvrage que l'assemblée législative doit réaliser immédiatement et simultanément par les lois qu'elle votera et les ministères qu'elle soutiendra; mais, pour qu'elle accomplisse cette œuvre et termine, si c'est possible, la révolution, il faut que les classes conservatrices ne laissent plus dormir un instant leur action politique. Décentralisation, réveil de l'esprit municipal et provincial, liberté de pensée, liberté d'ensei-

gnement, liberté religieuse, esprit d'association, politique commerciale, amélioration du sort du peuple, il faut que tous ces intérêts et toutes ces questions remplissent sans cesse la pensée des classes conservatrices, et soient fortement agitées devant l'opinion publique. La direction de l'opinion publique, voilà le moyen pratique auquel nous devons appliquer tous nos efforts.

C'est en effet dans l'opinion publique, aujourd'hui plus que jamais, que les batailles politiques se perdent ou se gagnent. La révolution de février vient de nous le rappeler encore. Une des choses qui ont le plus contribué à ruiner le régime déchu, c'est le peu de soin qu'il a donné au gouvernement de l'opinion publique. Enfermé dans la sphère parlementaire, il a laissé l'opinion s'éloigner de lui sous l'influence d'une presse hostile. Beaucoup de gens ne peuvent s'expliquer la soudaineté de la révolution de février et ce gouvernement s'affaissant en un jour malgré l'appui incontestable de tous les pouvoirs légaux. Cette catastrophe paraît moins brusque qu'on ne pense au premier abord, lorsqu'on observe qu'au moment où la monarchie de 1830 est tombée, la presse conservatrice n'avait que vingt mille abonnés, et la presse de l'opposition cent cinquante mille. Or, tous ceux qui connaissent le mécanisme de la presse savent que, si le parti conservateur s'est laissé réduire à cette infériorité vis-à-vis de l'opinion publique, il n'en peut accuser que sa négligence, son apathie ou sa maladresse. Le journal, une expérience quotidienne nous l'a enseigné, a par lui-même, indépendamment des idées ou du parti qu'il représente, une force d'action que l'on peut évaluer matériellement en quelque sorte comme on estime la portée d'une bouche à feu. Le journalisme a des tactiques et des manœuvres dont l'effet sur l'opinion est d'une certitude mathématique, quelle que soit encore la cause au profit de laquelle on les exécute. On connaît avec la précision d'une formule la combinaison et le degré d'audace, de ruse, de verve, d'invectives et de persévérance, avec lesquels on peut lancer une idée, tuer une réputation, dépopulariser ses ennemis, donner du cœur et de l'entrain à ses amis. Toutes ces choses ont, dans l'argot du métier, des noms d'une expressive brutalité. Nous ne l'avons que trop éprouvé : la justice et la vérité ne protégent pas plus un parti contre cette machine de guerre que le bon droit ne tient lieu d'artillerie à une armée en campagne. Dans nos temps de régime représentatif, de presse libre et de suffrage universel, la raison du plus fort parleur est toujours la meilleure. La victoire, en définitive, appartient non à l'idée la plus juste, mais aux plus gros mots.

Si j'insiste sur ces fautes du passé, c'est pour préserver l'avenir des mêmes erreurs. Les partis conservateurs sentent aujourd'hui la force de la presse et la nécessité d'agir avec concert et continuité sur l'opinion. L'œuvre que la réunion de la rue de Poitiers vient d'entrepren-

dre aura, je l'espère, sous ce rapport, des suites fécondes. En Angleterre, en Amérique, dans ces grands pays libres où les partis savent si bien agir sur l'opinion publique, des réunions semblables nous ont donné des exemples dont nous saurons profiter. Les trois grands agens de la vie politique sont, dans un pays libre, l'opinion publique, la représentation nationale, le pouvoir. L'action de l'opinion publique sur la représentation nationale et sur le pouvoir porte, chez nos voisins, le nom significatif de pression du dehors. Avec le suffrage universel, la presse populaire, l'émancipation provinciale et les chemins de fer, la pression du dehors deviendra un rouage de jour en jour plus puissant dans notre gouvernement. Il faut donc organiser la pression du dehors au profit des principes conservateurs de la société; il faut que l'œuvre de la rue de Poitiers soit le point de départ d'une action permanente. En fondant ainsi la propagande par l'association et par la presse, nous substituerons chez nous la centralisation morale, qui est celle des peuples libres, à la centralisation administrative et mécanique, qui est celle des gouvernemens despotiques. Le jour où les départemens les plus éloignés ne seront plus qu'à une journée de Paris, le jour où la distance trop grande qui sépare encore, dans la vie politique, la capitale de la province sera effacée, — ce jour-là, la capitale sera partout où des intérêts prépondérans se concerteront pour agir, partout où les hommes politiques qui sauront incarner en eux la pensée du pays et du moment feront entendre leur voix, partout où éclatera la force et l'idée du temps. Alors, la société, toujours avertie du mal, sera toujours éclairée sur le remède, et ne sera plus exposée aux surprises des révolutions. Alors aussi s'accomplira plus étroitement, et avec une réciprocité d'action plus directe et plus suivie, l'équilibre de la pression du dehors, de la représentation nationale et du pouvoir. Alors, à mesure que les forces saines et actives du pays pèseront davantage sur le gouvernement, on verra s'accroître dans nos assemblées le nombre des hommes capables de concentrer dans leurs têtes tout l'ensemble de la politique du pays, d'embrasser les affaires dans leur corrélation, de connaître et de manier les ressorts qui donnent l'élan à l'industrie d'un peuple, de se rendre compte de l'influence quotidienne du pouvoir sur toutes les affaires, et non-seulement de s'en rendre compte pour eux-mêmes, mais de l'exposer journellement aux assemblées et au pays; — des hommes qui feront ainsi pénétrer la pensée du pays dans tous les plans du gouvernement, qui associeront réellement le pays à tous les actes du pouvoir, en sorte que le pays sente que, non-seulement il est gouverné, mais qu'il se gouverne véritablement lui-même; des hommes, en un mot, vraiment dignes d'être chefs d'empire et ministres d'une république florissante. Alors la France nouvelle aura un nouveau Colbert, et nous oublierons Proudhon.

EUGÈNE FORCADE.

VARIATIONS

SUR LE

CARNAVAL DE VENISE.

I.

DANS LA RUE.

Il est un vieil air populaire
Par tous les violons raclé,
Aux abois des chiens en colère,
Par tous les orgues nasillé.

Les tabatières à musique
L'ont sur leur répertoire inscrit;
Pour les serins il est classique,
Et ma grand'mère, enfant, l'apprit.

Sur cet air, pistons, clarinettes,
Dans les bals aux poudreux berceaux,
Font sauter commis et grisettes
Et de leurs nids fuir les oiseaux.

La guinguette, sous sa tonnelle
De houblon et de chèvrefeuil,
Fête, en braillant la ritournelle,
Le gai dimanche et l'Argenteuil.

L'aveugle, au basson qui pleurniche
L'écorche en se trompant de doigts;
La sébile aux dents, son caniche
Près de lui le grogne à mi-voix.

Et les petites guitaristes,
Maigres sous leurs minces tartans,

Le glapissent de leurs voix tristes
Aux tables des cafés chantans.

Paganini, le fantastique,
Un soir, comme avec un crochet,
A ramassé le thème antique
Du bout de son divin archet,

Et, brodant la gaze fanée
Que l'oripeau rougit encor,
Fait sur la phrase dédaignée
Courir ses arabesques d'or.

II.

SUR LES LAGUNES.

Tra la, tra la, la, la, la laire!
Qui ne connaît pas ce motif?
A nos mamans il a su plaire,
Tendre et gai, moqueur et plaintif:

L'air du carnaval de Venise,
Sur les canaux jadis chanté,
Et qu'un soupir de folle brise
Dans le ballet a transporté!

Il me semble, quand on le joue,
Voir glisser dans son bleu sillon
Une gondole avec sa proue,
Faite en manche de violon.

Sur une gamme chromatique,
Le sein de perles ruisselant,
La Vénus de l'Adriatique
Sort de l'eau son corps rose et blanc.

Les dômes sur l'azur des ondes,
Suivant la phrase au pur contour,
S'enflent comme des gorges rondes
Que soulève un soupir d'amour.

L'esquif aborde et me dépose,
Jetant son amarre au pilier,
Devant une façade rose,
Sur le marbre d'un escalier.

Avec ses palais, ses gondoles,
Ses mascarades sur la mer,

Ses doux chagrins, ses gaietés folles,
Tout Venise vit dans cet air.

Une frêle corde qui vibre
Pour l'œil de l'ame a rebâti,
Comme autrefois joyeuse et libre,
La ville de Canaletti !

III.

CARNAVAL.

Venise pour le bal s'habille.
De paillettes tout étoilé
Scintille, fourmille et babille
Le carnaval bariolé.

Arlequin, nègre par son masque,
Serpent par ses mille couleurs,
Rosse d'une note fantasque
Cassandre, son souffre-douleurs.

Battant de l'aile avec sa manche,
Comme un pingouin sur un écueil,
Le blanc Pierrot, par une blanche,
Passe la tête et cligne l'œil.

Le Docteur bolonais rabâche
Avec la basse aux sons traînés;
Polichinelle, qui se fâche,
Se trouve une croche pour nez.

Heurtant Trivelin, qui se mouche
Avec un trille extravagant;
A Colombine Scaramouche
Rend son éventail ou son gant.

Sur une cadence se glisse
Un domino ne laissant voir
Qu'un malin regard en coulisse
Aux paupières de satin noir.

Ah! fine barbe de dentelle,
Que fait voler un souffle pur,
Cet arpége m'a dit : C'est elle !
Malgré tes réseaux, j'en suis sûr.

Et j'ai reconnu, rose et fraîche,
Sous l'affreux profil de carton,

Sa lèvre au fin duvet de pêche,
Et la mouche de son menton.

IV.

CLAIR DE LUNE SENTIMENTAL.

A travers la folle risée
Que Saint-Marc renvoie au Lido,
Une gamme monte en fusée,
Comme au clair de lune un jet d'eau...

A l'air qui jase d'un ton bouffe
Et secoue au vent ses grelots,
Un regret, ramier qu'on étouffe,
Par instans mêle ses sanglots.

Au loin dans la brume sonore,
Comme un rêve presque effacé,
J'ai revu, pâle et triste encore,
Mon vieil amour de l'an passé.

Mon ame en pleurs s'est souvenue
De l'avril où, guettant au bois
La violette à sa venue,
Sous l'herbe nous mêlions nos doigts...

Cette note de chanterelle,
Vibrant comme l'harmonica,
C'est la voix enfantine et grêle,
Flèche d'argent, qui me piqua.

Le son en est si faux, si tendre,
Si moqueur, si doux, si cruel,
Si froid, si brûlant qu'à l'entendre
On ressent un plaisir mortel,

Et que mon cœur, comme la voûte
Dont l'eau pleure dans un bassin,
Laisse tomber goutte par goutte
Ses larmes rouges dans mon sein.

Jovial et mélancolique,
Ah! vieux thème du carnaval
Où le rire aux larmes réplique,
Que ton charme m'a fait de mal!

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1849.

« C'est le jour des confessions, » disait avant-hier M. Ledru-Rollin du haut de la tribune, et il épanchait le fond de son cœur révolutionnaire pour la plus grande joie de la république démocratique et sociale, pour la plus grande instruction de la France, qui ne savait pas encore assez officiellement par qui elle eut l'honneur d'être un temps gouvernée. Patience cependant : elle l'apprendra. Voici que les révélations lui arrivent de toutes parts, et s'il lui plaît maintenant de recommencer l'expérience, ce ne sera pas faute d'être suffisamment informée. Il semble qu'une sorte de fatalité pousse nos hommes d'état de l'année dernière à nous raconter aujourd'hui les nudités de leur histoire intime. Ce qu'on en surprenait jadis par-dessous leur enveloppe de pourpre n'était pas déjà de très bon augure; ils ne gagnent absolument rien à se déshabiller eux-mêmes. Ils ont surtout bien choisi leur moment, et nous les encourageons fort à continuer jusqu'au bout cet examen de conscience dont ils régalent si bénévolement le public. A la veille des élections, la meilleure propagande que nous puissions opposer aux doctrines radicales, ce sont les indiscrétions trop complaisantes des apôtres du radicalisme. Ainsi l'assemblée nationale n'aura mis tant d'obstination à prolonger son mandat que pour préparer au pays le spectacle de cette lessive générale d'où tout le monde ne sortira pas très blanchi, et dont les éclaboussures ne laisseront pas de rejaillir sur elle; évidemment il y a compensation à tout. L'assemblée n'a pas été, d'ailleurs, le seul théâtre de ces confessions traîtresses; comme ce n'est pas l'humilité, comme c'est encore moins la charité qui les inspire, elles se sont produites partout où elles ont trouvé l'occasion de s'étaler en se vengeant. Les fondateurs et les sauveurs de la patrie républicaine n'ont pas tous couru les mêmes chances depuis février. Ceux qui sont venus échouer sur les bancs de la justice tiennent à parler aussi bien que ceux qui ont jeté l'ancre sur les bancs de la constituante. Les procès de Bourges et de Poitiers n'ont pas été moins féconds en découvertes que les incidens parlementaires, et les hauts personnages du jour, appelés là en qualité de témoins, ont dit des choses qui n'étaient pas beaucoup moins curieuses que les allégations des accusés. A Bourges, à Poitiers, à Paris, la révolution a, de ses propres mains, ôté son masque, dé-

noué ses cothurnes, et l'on a vu quelle figure c'était, une fois tout cela mis à bas, la figure de M. Crémieux par exemple. Franchement, ce n'est pas à donner le goût d'y revenir.

M. Crémieux! ce nom nous poursuit, cette gloire nous importune; cette gloire, nous la pensions éteinte; il est clair à présent qu'elle ressuscite. Elle était une de ces inventions drolatiques qui égayèrent la sombre aurore de février. Avec toutes ses alarmes, avec ses noirs horizons, février nous amena cependant sur la scène publique quelques bons divertissemens, comme on appelait dans l'ancienne comédie les entrées de matassins, de scaramouches et de satyres. M. Crémieux avait un rôle à lui dans cette reprise de ballet. M. Caussidière était le géant débonnaire et fracasse; M. Crémieux jouait le gnôme philanthropique et pleurard, comme qui dirait aujourd'hui un *clown* sensible et majestueux; puis un jour, il coula sous terre en plein parlement; il avait été pris en flagrant délit d'erreur, balbutiant par hasard un oui pour un non. Ce n'était pas sa faute, il se croyait encore au palais; mais il avait affaire à M. Jules Favre, un intrépide amateur de vérités désagréables : on ne lui pardonna guère. Le voilà cependant plus ragaillardi, plus tribun que jamais; il a failli, le mois dernier, nous remettre en combustion, et il s'est figuré, durant quelques minutes, qu'il ne tenait qu'à lui de recommencer un provisoire quelconque. Heureusement il a vite réfléchi qu'en pareil cas il était toujours plus sûr d'ajouter son nom sur les listes que de les écrire soi-même, et l'émeute en est restée là. Ce n'est pas une émeute cette fois que M. Crémieux nous a servie, c'est une épopée, l'épopée de ses vertus et de sa grandeur, le récit mémorable de son 24 février.

On discutait l'amendement par lequel M. de Montalembert a si justement maintenu le principe sacré de l'inamovibilité des magistrats, en assurant l'investiture républicaine à tous les titulaires actuels. M. Crémieux ne peut pas se persuader qu'il y eût de la vertu dans la magistrature avant qu'il fût garde-des-sceaux, et s'il est devenu républicain, c'est parce que la peur l'avait pris de se salir « dans la boue sur laquelle bâtissait la monarchie. » La peur ne raisonne pas. M. Crémieux en était là de sa harangue, quand un jaloux insinua que, le 24 février, il côtoyait encore la régence de beaucoup plus près que la république, allusion transparente à certain épisode que tout le monde savait du temps que M. Crémieux était ministre. Il y eut, à ce qu'il paraît, un instant, dans la grande journée révolutionnaire, où M. Crémieux, qui ne perdait pas la tête, avisa que Mme la duchesse d'Orléans, égarée dans la chambre envahie, pourrait bien cependant former un ministère sur place, et, par complaisance pure, il lui rédigea tout de suite un petit discours du trône au ton des circonstances. M. Dupin, consulté, ne trouva pas le discours mauvais, ce qui flatta sans doute beaucoup M. Crémieux, puisqu'en reconnaissance de cette approbation, chargé plus tard d'un portefeuille républicain, il maintint le serviteur intime du roi Louis-Philippe à son poste éminent. M. Crémieux voulait probablement démentir cette anecdote en l'expliquant; il a si bien réussi, que l'anecdote est à présent de l'histoire : la vérité toute seule a parlé par sa bouche. Des révolutionnaires si décidés ne font-ils pas honneur au sérieux de la révolution?

Autre confession maintenant pour nous apprendre ce qu'il y a de naturel et de sincère dans ces prétendus vouloirs du peuple souverain. M. Ledru-Rollin est à Bourges, il dépose devant la haute cour, non pas contre, non pas pour,

mais sur le citoyen Blanqui. A parler net, M. Ledru-Rollin ne semble pas fort à l'aise en face de M. Blanqui; ce n'est pas qu'il l'aime, mais dans le temps où il le détestait publiquement, M. Ledru-Rollin était encore de la *démocratique* tout court, et maintenant, pour rattraper un peu de popularité quelque part, il lui a fallu s'atteler à la *sociale*. Or, M. Blanqui étant proclamé l'un des saints martyrs de cette république-là, c'est à M. Ledru-Rollin de baiser ses plaies et d'obtenir sa bénédiction, ce qui n'est pas petite besogne, vu que le martyr est d'humeur acariâtre. « Il y a aujourd'hui un nouveau Ledru, lui disent les amis de Blanqui avec une fierté qui n'exclut pas l'indulgence, le Ledru qui revient des illusions du gouvernementalisme et qui n'hésite pas à porter au sein des agapes populaires son adhésion ouverte à la lettre du socialisme. Quant à nous, nous consentons bien volontiers à passer l'éponge sur le Ledru qui commence en février et qui finit aux journées de juin. » Recevoir pareille absolution des siens quand on pose en chef de parti, c'est de quoi troubler le plus beau sang-froid. Il est vraisemblable que M. Ledru-Rollin, trop ému par la majesté des accusés, ne prenait plus assez garde à ses paroles, lorsqu'au milieu de l'audience il a livré naïvement le fond de sa politique et le secret de sa révolution. « Pour faire une révolution, racontait-il très bonnement, on a soin de s'emparer d'une idée sympathique à la foule : on ne lui dit pas où l'on veut aller; mais quand le mouvement est produit, quand le gouvernement est renversé, par un tour non moins habile, on y substitue un autre gouvernement. » Est-ce de la fermentation d'avril, est-ce de l'attentat du 15 mai que parlait ainsi l'ancien membre du gouvernement provisoire? Pas du tout: c'était l'ancien député de la Sarthe qui se remémorait involontairement comment il avait escamoté la monarchie en criant : Vive la réforme! Soyez donc la foule, même en ce temps de souveraineté populaire; soyez la foule souveraine tant que vous voudrez, pour qu'à peine arrivés où vous jugiez être allés tout seuls, sur vos propres pieds, par votre unique impulsion, les héros que vous avez institués vous-mêmes dans cette occasion-là viennent ensuite à votre barbe exposer scientifiquement comment ils vous ont conduits par le bout du nez!

Et conduits, malheureux que vous êtes! où vous ont-ils conduits? Troisième confession de février! encore M. Ledru-Rollin. Catéchumène récent dans l'église socialiste, M. Ledru-Rollin a juré de réparer le temps perdu, et, pour gagner la confiance de ses aînés, il s'acharne à leur montrer que ses inspirations politiques étaient d'avance conformes aux lois de l'école. — « Faites remonter nos idées jusqu'aux tribunes officielles, » lui criaient-ils dans leurs journaux au moment où il était interpellé par Blanqui devant la haute cour, « et nous oublierons tout. *Vive la république démocratique et sociale!* n'est-ce pas, citoyen Ledru, que cela vaut mieux que d'avoir à déposer à Bourges? » L'honorable adepte aura bientôt mérité son pardon; il ne faudrait pas beaucoup de séances comme celle du 12 avril pour l'élever presque au niveau du sublime Barbès, de M. Louis Blanc. Un milliard sur les riches! Telle était la sentence prononcée par M. Barbès dans la folle journée de mai. Nous avions pensé, jusqu'à présent, que cette façon de répartir l'impôt ne pouvait se concevoir qu'avec une intelligence très échauffée. M. Ledru-Rollin nous a prouvé, en en appelant à ses souvenirs, qu'une formule si enthousiaste n'avait rien, néanmoins, qui lui parût incompatible avec le sang-froid gouvernemental. Quel gouvernement!

Il s'agissait de cet impôt des 45 centimes que les royalistes ont malicieusement forcé les républicains à établir pour leur gâter la république au berceau. C'est chose connue. Cet impôt est l'œuvre de M. Garnier-Pagès; M. Garnier-Pagès prétend qu'il n'y avait rien d'autre à faire pour avoir de l'argent, et que ce n'est pas sa faute si l'argent manquait. En fidèle ami, M. Duclerc va beaucoup plus loin, et, pour un républicain de la veille, il y a de quoi réfléchir, il dit que c'est la faute de M. Ledru-Rollin : toujours la circulaire du 12 mars, cette fameuse affiche qui a resserré les fonds et tué le crédit. Aussitôt des 45 centimes eux-mêmes, de la question de savoir s'ils seront ou non remboursés aux contribuables, de M. Chavoix qui avait inventé d'apporter cette motion à ses électeurs comme un don de joyeux avénement, de ces misères, enfin, personne n'est plus occupé. Une immense majorité va voter tout à l'heure que les 45 centimes sont meilleurs à garder qu'à rendre; en attendant, le champ clos est ouvert, et le banc de M. Garnier-Pagès y provoque M. Ledru-Rollin : c'est un banc provocateur. Ils sont là quelques honnêtes gens qui ont payé pour les autres et qui ne se résignent point à s'en consoler. Quoiqu'ils aient l'ame bonne et soient doux à vivre, ils ont été frappés si fort dans le vif par les événemens, ils ont été si cruellement atteints par une responsabilité qui pouvait bien ne pas remonter si droit contre eux, qu'à la fin l'amertume leur est venue du cœur aux lèvres. Leur acrimonie est un peu comme leurs idées : elle a quelquefois le tort de ne pas toucher juste; mais ici ce n'était pas le cas. M. Duclerc accusait donc M. Ledru-Rollin pour couvrir M. Garnier-Pagès. Dans la chaleur du réquisitoire, il lui échappa que la banqueroute avait été proposée comme une ressource au sein du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville. Quel pouvait être l'audacieux patriote qui avait risqué cette proposition, plus étrange assurément au point de vue de ce temps-ci qu'au point de vue de ce temps-là? Ce temps-ci recommence à mettre de la pruderie dans les finances publiques; il ne faut pas le heurter : c'était à qui se défendrait d'avoir eu l'idée de cet expédient énergique. Ce n'est pas M. Ledru-Rollin, ce n'est pas M. Flocon, ce n'est pas M. Crémieux; M. Crémieux l'a dit, nous devons l'en croire. M. Dupont de l'Eure assure même que personne n'a fait pareille suggestion dans les conseils du provisoire. Ce que nous comprenons au langage de M. Duclerc, c'est qu'elle s'est faite toute seule, nous le voulons bien. Ne dit-on pas quelquefois qu'en présence de l'ennemi les canons partiraient sans canonniers? L'hyperbole n'est pas toujours déplacée dans la rhétorique des affaires.

De ce débat, qui n'était pas lui-même médiocrement instructif, est sortie comme une explosion magnanime la nouvelle confession, la confession financière de M. Ledru-Rollin. M. Ledru-Rollin n'a pas voulu la banqueroute; non! mais il a voulu l'impôt sur les riches, 1 fr. 50 au lieu des 45 centimes de M. Garnier-Pagès; 1 fr. 50, cela du moins vaut la peine et n'est pas mesquin; 1 fr. 50, il est vrai, sur les riches seulement, constatons bien l'idée, puisque l'auteur s'en vante encore. Il n'a pas voulu la banqueroute, il a voulu l'impôt proportionnel et progressif sur tous les biens, c'est-à-dire la destruction du capital par coupes réglées. Il n'a pas voulu la banqueroute, il a voulu créer un papier-monnaie hypothéqué sur les domaines nationaux, c'est-à-dire au plus court refaire la planche des assignats : l'état possède 1,300 millions de biens, M. Ledru-Rollin, en les hypothéquant, les comptait pour 4 milliards; mais encore une fois il ne

voulait pas la banqueroute. C'étaient donc là les destinées que nous réservait cet âge d'or révolutionnaire dont M. Ledru-Rollin regrette si vivement de n'avoir pas rouvert la porte! Nous aurions été retomber dans cette barbarie économique dont la première expérience a coûté si cher il y a déjà plus de cinquante ans. Les plagiaires de 93 ne nous auraient rien épargné des merveilleux artifices de leurs devanciers, et, par amour de l'art, ils auraient copié volontairement les inventions désastreuses qui, en original, étaient du moins excusées par des nécessités terribles. Et M. Ledru-Rollin s'étonne d'avoir rencontré des résistances au lendemain de la république! Il trouve très simple d'avoir écrit ses circulaires pour comprimer la réaction! Qu'était-ce alors que la réaction, sinon le bon sens instinctif du pays, qui appréhendait chez de tels gouvernans la mise en œuvre de ces principes dont la révélation posthume inquiète peut-être encore et trouble plus d'un esprit, comme la dernière menace d'un ennemi qui ronge son frein?

Ce n'était pas seulement la fortune publique et le trésor national qui étaient exposés à ces dévastations dont M. Ledru-Rollin nous esquisse le projet comme un des beaux ornemens de sa carrière. L'ordre entier de la France, l'administration civile d'un bout à l'autre du territoire, subissaient les mêmes chances de confusion et de ruine. Interrogez les souvenirs des bizarres potentats de cette époque dont on ne saurait trop graver la mémoire dans l'ame du pays, pour qu'il n'oublie jamais où l'ont mené les républicains de la première couvée. Par une rencontre propice, les souvenirs abondent depuis quelques jours. Quatrième confession, qui en vaut bien une autre! C'est M. Ulysse Trélat, l'ancien conspirateur, l'ancien médecin des aliénés, l'ancien ministre des travaux publics, M. Trélat, déposant devant les jurés qui prononceront sur l'affaire de Limoges et narrant en personne ses tribulations de commissaire-général. Le texte mérite vraiment de devenir sacramental et pour le fond et pour la forme, car M. Trélat est, comme on sait, un médecin qui a de la littérature. Ce texte est resté perdu jusqu'ici dans les journaux de province; nous l'en retirons avec le respect qu'on doit aux reliques. Nous pouvons ainsi rapprocher des aveux que M. Ledru-Rollin nous communiquait tout à l'heure sur lui-même, ces aveux que d'anciens acolytes se permettent sur son compte.

« Avez-vous envoyé des rapports à Paris? » demande le président. — Réponse : « J'ai écrit de toutes les villes soumises à mon autorité (l'autorité de M. Trélat couvrait les quatre départemens de la Creuse, de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Vienne); je n'ai reçu nulle réponse du ministre, et le secrétaire-général Jules Favre ne me donnait aucune instruction, se contentant de me dire : Nous avons pleine confiance en vous; vous êtes sur les lieux, vous avez pleins pouvoirs, voyez, agissez, faites comme vous le voudrez. — Tenez, messieurs les jurés, ç'a été une douleur poignante pour moi, ainsi que pour tous mes collègues, que cette inexactitude à répondre, que cette insouciance du ministre de l'intérieur. On ne saurait se figurer comment se traitaient les affaires les plus importantes. Nous demandions des réponses, on nous envoyait des commissaires; j'en avais trouvé trois à la fois à Guéret. Non content de ces trois commissaires en pied, on en avait envoyé un quatrième, revêtu seulement d'un caractère semi-officiel, dont la besogne consistait à inspecter les trois autres, à décacheter leurs dépêches, à contrarier leurs ordres. Pour vous donner une idée

de ce quatrième commissaire, il vint me dire sérieusement : « Les ouvriers man-« quent de pain, il faut prendre l'argenterie des gens riches pour leur en fournir. » J'eus toutes les peines du monde à obtenir sa destitution, n'ayant pu parvenir à lui faire abandonner cette aimable théorie. Ajoutez à cela les délégués des clubs qui venaient prêcher le communisme, le socialisme et autres rêveries aux habitans des villes et des campagnes. »

Voilà parler en homme raisonnable, et M. Trélat nous produit d'ici l'effet d'un bien excellent commissaire; mais, hélas! écoutons l'un de ses prédécesseurs à Limoges, M. Coralli, qui siégeait dans la commission provisoire de la préfecture : ce n'était pas une place agréable. « Chaque jour, dit M. Coralli, chaque nuit, j'étais assiégé de gens de tous partis, qui venaient se faire rassurer : on allait piller, on allait égorger, que sais-je? Je leur répondais : Dormez tranquilles; à la première maison qu'on pille, je me ferai tuer sur le seuil de la porte. » Pour ne pas dormir après cela d'un profond somme, il fallait, en vérité, n'être qu'un réactionnaire. M. Coralli écrivait aussi à M. Ledru-Rollin, à M. Favre : pas plus de réponse pour lui que plus tard pour M. Trélat; mais enfin M. Trélat arrive : c'était la réponse en chair et en os. « Nous lui expliquâmes la situation; il resta muet et nous congédia, prétextant une extrême fatigue. Le lendemain, nous l'attendîmes jusqu'à deux heures dans son cabinet, sans qu'il nous donnât signe de vie. Il parut enfin; mais la seule réponse que nous en obtînmes, quand nous lui demandions s'il approuvait ou blâmait nos actes, fut : « Je n'ai rien à répondre, je suis ici votre prisonnier. » J'avoue que je fus grandement étonné, et que, rentré chez moi, mon premier soin fut de lui envoyer ma démission. » A l'histoire si intéressante de ses sous-commissaires, M. Trélat aurait bien dû ajouter le rare portrait du commissaire-général qui se croit prisonnier sans l'être.

Le procès de Poitiers, le procès de Bourges, nous ont ainsi, à chaque instant, fourni de ces traits qui caractérisent une époque. Le procès de Bourges surtout marquera dans la nôtre, et pour plus d'une raison qu'il n'est pas mauvais de dire. La plus forte preuve qu'une société s'en va, c'est lorsque le sentiment du tort commis par un crime public et le besoin d'une peine qui l'expie diminuent et s'effacent dans les consciences. Par ce côté-là comme par tant d'autres, prenons garde à nous. Il s'est introduit dans nos mœurs politiques je ne sais quelle sensiblerie mensongère qui s'attendrit infailliblement d'avance sur les accusés, ou qui s'amourache dévotement des condamnés. Accusés et condamnés sont sous la protection d'une sorte de révérence hypocrite qui défend de dire ce qu'on en pense, à moins qu'on n'en pense beaucoup de bien. Tandis que chaque citoyen devrait considérer le juge comme son substitut et s'identifier à lui en prononçant avec lui que c'est bien fait d'avoir appliqué la peine, il semble aujourd'hui plus séant de se retirer prudemment en soi-même et de laisser le juge dans l'isolement de sa besogne. Cette prudence ne nous plaît pas. On connaît la sentence qui a frappé les auteurs du 15 mai : la déportation pour Barbès et pour Albert; dix, sept, six et cinq années de détention pour leurs plus notables co-accusés. Nous n'avons donc pas à revenir sur les faits du procès, mais nous ne voulons pas nous empêcher de dire l'impression que nous a laissée la physionomie de ces tristes audiences. Qu'est-ce que sont les témoignages des hommes que nous citions en commençant, à côté du témoignage que rendaient chaque

mot et chaque geste dans l'enceinte de Bourges? Qu'est-ce que valent, pour éclairer la révolution de février de sa vraie lumière, qu'est-ce que valent les confessions plus ou moins équivoques des orateurs parlementaires, auprès de cette confession naturelle et sans fard qui sortait là du seul aspect des personnes, du son même de leur voix, du bruit de leur entourage? Là comparaissaient devant la France ces nouveaux apôtres qui promettaient de donner à la révolution de février sa portée véritable, et qui soutenaient qu'elle n'était rien, si elle n'était pas l'avénement de leurs rêves, en quoi, pour tout dire, ils n'avaient pas si tort. Là nous attendions le symbole de ces hardis régénérateurs, qui traitaient d'intrigans stériles les républicains de la forme, leurs vainqueurs et les nôtres, pour proclamer plus à l'aise la république de la fraternité. Précurseurs quasi mystiques de la fraternité sociale, vous avez confessé dans le prétoire de Bourges que votre dogme n'était pour vous-mêmes qu'un mot vide de sens, puisque, par vos humeurs, vous démentiez si violemment votre religion. Les pauvres pêcheurs juifs, que vous travestissez parfois à votre usage, avec une si niaise indignité, n'en savaient pas assurément si long que vous; mais, lorsqu'ils se présentaient à l'interrogatoire des magistrats romains, un peu plus farouches, vous en conviendrez, que M. Bérenger ou M. Baroche, ils parlaient et mouraient en frères. Vous, leurs prétendus successeurs, il a fallu vous mettre entre des gendarmes; il a fallu que la main des gendarmes s'appesantît sur votre épaule pour vous empêcher de vous dévorer.

Personne n'ignorait que, parmi toutes ces factions souterraines poussées au pinacle par le coup de vent de février, chacune n'avait pas de plus cruelle ennemie que sa voisine. Nous avions vu l'amour que M. Ledru-Rollin portait à M. Marrast; hier encore nous assistions aux amères représailles que M. Duclerc tirait de M. Ledru-Rollin; le public s'est amusé de bon cœur des gourmades échangées entre M. Pyat et M. Proudhon. Tout cela, cependant, restait dans le cercle parlementaire, quelquefois, il est vrai, passablement élargi par les habitudes montagnardes. Une idée ne périt point parce que ses défenseurs l'adorent et la servent jusqu'au coup de poing inclusivement; mais une idée est bien malade ou bien vaine, — une *foi*, pour parler comme M. Louis Blanc, est bien compromise et souillée quand elle a trois ou quatre messies qui se renvoient, avec une entière conviction, le sale reproche d'espionnage. Mouchard! crie Barbès à Blanqui; mouchard! répond Raspail à Huber. Huber, désespéré d'avoir manqué son entrée à la barre de Bourges, nous avertit aujourd'hui qu'il en dira long, puisqu'on a cherché du scandale : ainsi soit-il! On croirait que la moitié de la république démocratique et sociale passait son temps à surveiller l'autre pour le compte de ces égoïstes bourgeois qui ne savent pas faire ces choses-là eux-mêmes. Et après que le bruit de ces ignobles querelles s'est propagé d'échos en échos, vous n'imaginez pas comme osent encore s'en exprimer les panégyristes officiels de ces dieux d'en bas, des dieux qui ne dédaignaient point pourtant de se familiariser avec la police de M. Delessert. Écoutez un peu : « Que faites-vous, amis? où vous laissez-vous entraîner? Est-ce bien de vos poitrines que sont parties ces paroles de récrimination et d'amertume? Quoi! vous qui êtes faits pour dominer les passions humaines, pour diriger leurs instincts vers l'œuvre de cette rénovation sociale que nous cherchons tous, vous pourriez céder à *vos inspirations intimes*, sans songer à ces millions de frères et de tra-

vailleurs qui souffrent derrière vous et comptent sur votre union pour leur émancipation prochaine! »

Inspirations intimes est joli; c'est la traduction libre du mot de Flotte à Barbès : « Je t'arrangerai, va; en v'là assez! » Nous ne citons pas cette prose pour son mérite intrinsèque, nous la citons comme un spécimen entre tant d'autres, comme un faible échantillon du ton déclamatoire sur lequel on se monte en permanence dans toute cette bande de héros à laquelle appartiennent les victimes de Bourges. Oui, c'est encore là ce qu'ils ont confessé à Bourges plus qu'ailleurs, c'est là ce qui ressort de leurs plaidoiries étudiées comme de toutes les œuvres écrites ou parlées du radicalisme; c'est qu'ils sont de faux grands hommes; c'est qu'ils n'ont pas seulement de fausses idées, mais aussi de faux sentimens et de faux caractères; c'est que tout est faux et sonne faux dans leur éloquence comme dans leur conduite; il leur manque cette force primesautière du naturel et du vrai, sans laquelle il n'y a ni révolutionnaires ni révolutions. Le rôle était pourtant facile; les pouvoirs publics n'étaient point représentés vis-à-vis d'eux avec une telle vigueur, qu'un peu d'énergie sans apprêt ne dût point tout de suite les rehausser beaucoup. Les témoins à décharge se mettaient presque à genoux pour les adorer, les témoins à charge leur demandaient la permission de les assurer d'une estime incomparable. M. Arago se défendait avec l'indignation la plus humble d'avoir jamais commis l'*atroce plaisanterie* d'inquiéter M. Sobrier sur la conservation de ses jours. Rendons justice au brave colonel de Goyon : il n'y a guère que ce soldat qui ait été un libre citoyen devant la justice; il ne s'est pas gêné pour avouer et revendiquer l'office militaire qu'il attendait au besoin des deux dragons dont il avait procuré la compagnie à M. Sobrier : sur quoi celui-ci a déclaré qu'il lui pardonnait comme Jésus-Christ à ses bourreaux. En revanche, M. Marrast était enrhumé, M. Ledru-Rollin protestait que sa main eût séché avant de signer l'ordre de tirer sur le peuple (toujours ce même peuple de théâtre), et M. Raspail disait agréablement à M. Buchez, qui s'en allait après avoir fait sa petite déposition : « Vous avez bien un remords, un petit remords. » M. Buchez, en effet, sur son tranquille fauteuil de témoin, avait tout l'air de se croire encore sur son terrible fauteuil du 15 mai, c'est-à-dire fort contrarié. Enfin, M. Bérenger est un criminaliste humanitaire, et l'on peut être bien sûr que M. Baroche ne sera jamais un Laubardemont.

Tout cela n'était donc pas assez formidable en soi pour gêner ou diminuer quiconque eût été grand par lui-même au banc des accusés. La grandeur, telle qu'on l'entend dans cette école qui veut être populaire, c'était M. Barbès qui était appelé à la représenter. Raspail et Blanqui se défendaient chacun à sa manière : Blanqui en habile homme qui a du métier; quant à Raspail, c'est, à s'y méprendre, un vertueux patriarche de feu Ducray-Duminil. Barbès ne se défendait pas, et, prenant à chaque instant la parole, ne cessait pas de le dire. Lorsqu'à la fin il a parlé d'une seule haleine, on a pu voir une fois de plus ce que c'était que les exagérations banales et la pompe vulgaire sous laquelle les dramaturges de ce temps-ci cachent le néant de leurs drames. La déclamation ne nous émeut pas : il faut d'autres mérites que ceux de M. Barbès pour s'arroger le droit de demander pardon à la France et à l'humanité de ne les avoir pas mieux servies. La France et l'humanité n'exigent de chacun que ce qu'il peut donner dans la mesure de son intelligence, et non pas dans la mesure de son orgueil. Le tort

de ces sauveurs de la patrie et du genre humain, qui abondent chez nous, c'est de prendre toujours l'une de ces deux mesures pour l'autre. De là cette tension perpétuelle qui finit par leur rompre le jugement et les marquer de quelque trait où l'on pressent la folie; de là cet effort infructueux, cette aspiration essoufflée vers le sublime; de là ce pastiche incessant de toutes les grandes histoires avec lequel ils s'en font eux-mêmes une si petite.

Sérieusement, n'est-ce pas étrange de voir ces écoliers plagiaires régner sur de certaines foules et nous pousser dans un nouveau Bas-Empire où les rhéteurs pourront être des tribuns? Ce langage convenu, cette imitation fastidieuse, ce faux continuel est en effet à l'ordre du jour dans tout le parti; écoutez un correspondant de *la Vraie République* vous raconter la ruine d'un condamné de juin, un marchand de bois de la rue Ménilmontant; les voisins remplissent son chantier désert : « Malheureux Derteract! s'écriait une femme du peuple, quelle récompense est la tienne! Toi si dévoué, si grand d'ame, toi l'exemple vivant du travailleur-peuple! — Un vieillard était là également qui pleurait; il laissa échapper lentement ces paroles : Mon Dieu! qu'elle est à plaindre, la justice qui s'égare à ce point d'infliger un châtiment au citoyen qui a mérité la couronne civique! » Ce sont bien là les vieillards et les femmes des sombres rôles de l'Ambigu et de la Gaieté; ce sont des figures de cire qui ne respirent ni ne marchent tout de bon : c'est le faux à froid. Lisez les envois d'argent des souscripteurs qui paient les amendes du *Peuple* et jettent à l'envi leur obole « dans la gueule du fisc! » le faux, toujours le faux! Lisez les feuilletons dans lesquels on représente Maximilien Robespierre montrant ses images à sa sœur quand il était petit, nourrissant avec amour des pigeons ou des moineaux, et pleurant la mort « de ses pensionnaires emplumés. » Faux style, faux esprit! la guillotine mignarde! tout cela faux comme la fantasmagorie financière de M. Proudhon, qui vient, à ce qu'il paraît, de mettre la clé de sa banque sous la porte pour prendre celle des champs.

Comment toutes ces faussetés peuvent-elles cependant exercer tant d'empire sur la multitude? C'est qu'elles vont à l'adresse des appétits matériels qui assiégent aujourd'hui l'ordre social; elles les déguisent et les parent; elles semblent couvrir ou relever le but grossier qu'ils se proposent. Ces appétits demeurent au fond de l'homme avec leurs exigences et leur tyrannie; la société est faite pour les contenir : lorsque la société branle sur sa base ou se dissout, ils reparaissent à la surface et réclament leur part de butin. Nous en sommes là, sauf réserve, et les vendeurs d'éloquence ne chômeront pas de clientèle tant que la société ne sera pas rassise et raffermie. Resserrons donc au plus vite les liens des institutions, défendons tous les ressorts de l'organisation publique contre des attaques inconsidérées ou perfides. Un pouvoir fort sera toujours le plus sûr rempart contre les doctrines anti-socialistes, parce qu'il leur opposera, pour ainsi dire, une objection de fait. Les propagandistes nieront qu'il puisse résister : il résistera.

L'assemblée nationale n'est pas assez généralement pénétrée de cette persuasion; née dans l'accès révolutionnaire, elle ne sent pas aussi bien que le pays, maintenant refroidi, cet absolu besoin d'une force publique. Elle se figure trop qu'elle est encore elle-même cette force si désirable, et elle ne s'aperçoit pas assez que la lente approche de sa fin a usé son crédit, que les violences de ses dé-

bats n'ont point ajouté à sa considération, que les pugilats de ses montagnards achèveront de la ruiner. Sa majorité s'abandonne trop volontiers à des rancunes ou à des préventions qui lui font sacrifier les intérêts durables du pays au plaisir stérile de contrarier un gouvernement qu'elle ne soutient qu'en le chicanant. M. Faucher surtout a l'honneur de cette bizarre inimitié : il la mérite par son active énergie, qui ne se lasse ni ne se rebute au milieu de tant d'épines. Nous lui reprocherions de ne pas se faire plus gracieux, s'il n'avait rencontré dès l'abord une opposition décidée à lui être désagréable. La lutte ainsi ouverte, M. Faucher était homme à tenir la gageure. En attendant, ce qui souffre de ces mauvais vouloirs, c'est la chose publique. M. Faucher a prié d'anciens préfets de reprendre leurs fonctions après qu'ils avaient sollicité et obtenu leur retraite. Grande rumeur dans toute la gauche : les préfets réintégrés sont traités de faussaires. M. Faucher leur délivre dans *le Moniteur* un juste brevet d'honorabilité; torrent de colères et d'injures sur la tête de M. Faucher, qui, par nature peut-être, aime assez à nager contre le courant. Les préfets ont été mandés par-devant la commission du budget, qui a fonctionné comme un petit saint-office et requis des médecins-jurés, sans autre délicatesse. On a dû reconnaître alors que ces anciens serviteurs de l'état avaient du mérite à le servir encore avec leur santé compromise, et la commission en a été pour sa courte honte. Mais tous les préfets retraités posséderont-ils réellement des infirmités si favorables? Il serait très possible qu'on ne gagnât pas beaucoup à pousser la question plus loin. Les plus vifs accusateurs de M. Faucher ne sont pas bien sûrs de n'avoir pas eu jadis la même humanité que lui par rapport au même chapitre. Pour peu que la prudence revienne à temps, on s'abstiendra de jeter plus d'alarme dans l'administration.

Est-ce encore une belle victoire d'avoir supprimé le traitement du général Changarnier, pour lui retirer le double commandement qui a fait depuis trois mois la sécurité de Paris? Une assemblée à la veille de sa dissolution a-t-elle pu raisonnablement priver le pouvoir exécutif, qui ne s'en va point avec elle, du fidèle appui de ce bras énergique? On invoque plus ou moins à propos la loi de 1831; l'assemblée sera mise à même de voter la suspension temporaire d'une loi qui ne saurait régler notre état présent. Nous verrons si la majorité de l'autre jour était la bonne. Serait-ce enfin une œuvre patriotique de finir la discussion des budgets en mutilant ceux des finances et de la guerre? On prête ce complot à toute une partie de l'assemblée. Si la pitoyable campagne de M. Lherbette contre certains pensionnaires du trésor devait être le signal de cette attaque, nous nous réjouirions du mauvais augure sous lequel les conjurés débutent. Nous nous réjouissons moins du scrutin qui vient de reformer le conseil d'état. Le mécanisme qu'il introduit dans ce grand établissement politique ne nous semblait guère propre à fortifier l'institution : nous souhaitons que l'institution ne pèche pas en outre par les personnes. Pour un homme de talent qui se rencontre dans le conseil parmi les nouveaux venus, il en est beaucoup dont la science et la sagesse administrative ne nous sont guère démontrées, et il y manque des membres anciens dont l'absence nous afflige, M. Baude notamment, qui méritait à coup sûr, dans la liste de la rue de Poitiers, la place que M. Lasnier s'y est faite. Sait-on et comment et pourquoi?

Voilà donc comme vont les affaires chez nous, assez incertaines en somme,

si ce grand parti de l'ordre dont M. Guizot sollicite ardemment la formation dans sa circulaire ne se hâte pas de prendre en main les rênes de l'opinion publique, et d'agir comme un seul homme en oubliant les divisions d'autrefois. Nous ne voulons pas dire que cet oubli soit facile, nous voulons croire que chacun l'obtiendra de son patriotisme. Autrement où seraient les soldats, si les chefs s'éclipsaient et s'annulaient dans l'ombre de leurs vieux ressentimens? Il y a bon nombre de cœurs énergiques et de citoyens honnêtes qui ne demandent qu'à servir la cause trop malade d'une société en péril; mais ils ne veulent plus voir à leur tête les secrètes passions, les sourdes rivalités, les mesquines jalousies qui ont déjà failli tout perdre : ils se décourageraient vite, s'ils ne sentaient au-dessus d'eux que des talens et point encore des caractères.

Au dehors, la guerre en Danemark et en Hongrie, la Sicile et Gênes en feu, Gênes réduite par le canon piémontais, et derrière les gouvernemens de Naples et de Piémont, l'Autriche; derrière l'Autriche, la Russie. Cette perspective n'a rien qui puisse nous dédommager beaucoup de nos soucis intérieurs.

LA MÉDIATION ANGLO-FRANÇAISE A PALERME.

Palerme, 9 mars 1849 (1).

Les derniers efforts de la médiation à Naples ont été pénibles. Après avoir longuement débattu les conditions de l'arrangement à intervenir entre Naples et la Sicile, et avoir obtenu à grand'peine des termes avantageux et convenables au point de vue de la liberté civile et politique de la Sicile, il fallait spécifier des mesures qui donnassent des garanties à ces concessions libérales, et qui, en rassurant les personnes sur les conséquences de leur conduite passée, pussent préparer les esprits à accepter l'accommodement.

Il n'y avait aucune chance de pouvoir s'entendre, si on conservait la prétention de faire entrer des troupes napolitaines à Palerme : toutes les opinions sont unanimes à cet égard. Il était évident, d'un autre côté, qu'une des bases de la réconciliation devait être un complet oubli du passé, et par conséquent une entière amnistie pour tout acte politique. La concession de ces conditions, regardées comme indispensables, n'avait pu être obtenue du général Filangieri, qui s'y refusait absolument, et qui avait déclaré n'avoir plus rien à accorder au-delà de ce qui était déjà stipulé avec les plénipotentiaires. Il fallut que les ministres de France et d'Angleterre, auxquels se joignirent les deux amiraux, se rendissent à Gaëte, auprès du roi, pour lui exposer eux-mêmes la situation et l'amener aux concessions nécessaires. Le roi reçut avec beaucoup de bienveillance les quatre hauts personnages, et leur accorda ce qu'ils étaient venus lui demander.

(1) Ces lettres sur la Sicile nous sont adressées, du théâtre même des événemens, par une personne qui a pu suivre de près la marche des négociations entamées par la médiation anglo-française à Naples comme à Palerme.

Il fut convenu que les troupes napolitaines n'entreraient point à Palerme, et que la ville et les forts resteraient confiés à la garde nationale. Il fut question aussi de l'oubli dans lequel devaient être mis les événemens passés, et le roi dit que son intention n'était pas de punir, et qu'on se bornerait à faire sortir de la Sicile quelques personnes qui en compromettaient la tranquillité.

On regarda dès-lors les négociations comme terminées à Naples, et les amiraux qui s'étaient chargés de proposer ces conditions aux Siciliens se préparèrent à partir pour Palerme. On n'attendait plus que les proclamations, qui s'imprimaient, et l'on devait mettre sous voiles le 3 mars, quand, le 2 au soir, l'amiral Parker fit savoir au ministre de France qu'il avait eu connaissance, dans la journée, d'une liste de quarante-cinq noms de Siciliens qui étaient désignés comme ne devant pas profiter du bénéfice de l'amnistie; qu'il ne pouvait consentir à une pareille mesure, et qu'il ne partirait pas, si elle n'était révoquée; qu'en conséquence il se proposait de se rendre dès le lendemain à Gaëte auprès du roi pour lui parler dans ce sens, et qu'il demandait à l'amiral Baudin de se joindre à lui. L'amiral Baudin témoigna à l'amiral Parker qu'il partageait ses sentimens. Le 3 mars, les deux amiraux se rendirent à Gaëte sur la frégate à vapeur *le Vauban*. Admis auprès du roi, ils déclarèrent qu'ils ne se chargeraient point de porter aux Siciliens les conditions proposées, s'ils n'étaient point en mesure d'annoncer un complet oubli du passé; que cet acte de clémence et d'humanité pouvait seul faire réussir leur démarche, en assurant à l'arrangement stipulé le caractère de réconciliation que la médiation cherchait à lui donner. Le roi répondit qu'il ne connaissait aucun des noms portés sur la liste dont les amiraux venaient de lui parler; qu'il s'était borné à vouloir éloigner quelques hommes dangereux, mais qu'il était tout disposé à oublier le passé, et que, puisque les amiraux jugeaient que l'on devait faire plus encore, il s'en remettait entièrement à eux. Il montra enfin une très grande modération et beaucoup de facilité. Tout étant dès-lors définitivement réglé, les amiraux partirent pour Palerme le 4 mars au soir. Le 6 au matin, les deux divisions étaient mouillées devant la ville. Dès le même jour, les amiraux allèrent rendre visite au ministre des affaires étrangères, prince Butera, et au président, Ruggiero Settimo; le lendemain, ils portèrent au conseil des ministres les conditions de l'arrangement proposé.

Les amiraux purent reconnaître tout d'abord, dans cette région officielle, une grande inquiétude, de l'agitation, une exaltation mal contenue. Les discours du prince Butera et du président tendaient à prouver que, malgré le désir que le gouvernement pouvait avoir de ne plus recourir aux armes, il ne lui serait pas possible de prendre sous sa responsabilité la proposition au parlement d'un arrangement qui n'aurait pas pour base la complète indépendance de la Sicile, et qui replacerait cette île sous la domination du roi de Naples. Ce ne furent là d'abord que des paroles officieuses, et le conseil, en recevant officiellement la communication des amiraux, ne fit point de démonstration d'opinion. Il se borna à dire que le gouvernement ne pouvait prendre aucune résolution, et que le parlement seul avait caractère pour donner un avis. L'audience ne fut pas longue. Les pièces remises par les amiraux entre les mains du ministre des affaires étrangères ne furent pas même ouvertes en leur présence.

C'est aujourd'hui, 9 mars, que le gouvernement doit porter aux chambres le

décret du roi de Naples qui renferme les conditions accordées à la Sicile. Quel accueil fera-t-on à ces conditions? Les dispositions des Palermitains ne font guère espérer une solution favorable. Bien que la noblesse et la classe moyenne, en s'organisant en garde nationale, aient constitué une force qui leur assure le pouvoir et qui a réussi à maintenir l'ordre, néanmoins elles ne sont pas complétement maîtresses de la situation. Les opinions exaltées, les clubs où elles s'élaborent et d'où elles sortent, rencontrent un puissant auxiliaire dans l'animadversion générale qui poursuit le roi de Naples et dans ce désir d'indépendance, désir plus passionné que raisonnable, qui anime tous les Siciliens. Le parti extrême dit que les conditions que l'on propose et que l'on connaît déjà par ouï-dire sont inacceptables. — Plutôt que de subir le joug du roi de Naples, crient les meneurs, il faut périr et s'ensevelir sous les ruines de Palerme. Il n'est point nécessaire de lire le décret de Ferdinand jusqu'au bout; il suffit de savoir qu'il est signé Ferdinand. La Sicile a juré la déchéance des Bourbons et l'indépendance; elle doit être fidèle à son serment. Elle peut perdre encore sa liberté et succomber les armes à la main; elle ne veut pas, par une transaction, abandonner ses droits à l'indépendance. Ces droits, elle les revendique au nom de ses anciennes institutions et de la constitution de 1812, qui les a formellement stipulés. Elle est en état de vivre d'une existence séparée, et les Siciliens sont un peuple distinct de celui qui habite le reste de l'Italie. On peut lui refuser aujourd'hui un appui pour l'aider à établir cette indépendance; mais la force ne prévaudra pas toujours sur la justice, et le jour viendra où le principe de sa nationalité, de son autonomie, triomphera. La Sicile ne doit rien sacrifier de ce droit; depuis long-temps, elle souffre plutôt que de l'abandonner, elle saura souffrir encore.

En vain essaierait-on de ramener ces exaltés sur le terrain de la réalité en leur disant que ce droit à l'indépendance qu'ils prétendent avoir, jamais personne ne le leur a reconnu, et que cette indépendance n'est dans les intérêts d'aucune des puissances de l'Europe; que, pour la leur assurer, il faudrait porter dans les relations des autres peuples un trouble dangereux; que les intérêts ou les désirs d'un seul ne peuvent prévaloir contre les intérêts de tous dans une communauté; que le fait de la réunion de la Sicile à la couronne de Naples est passé avec force de chose jugée dans le droit politique de l'Europe depuis 1815; que tout ce que l'Europe leur doit, c'est de leur faire obtenir des conditions d'existence meilleures que celles qui ont été le partage de la Sicile depuis trente ans; qu'aujourd'hui il s'agit pour eux de choisir, ou des conditions honorables garanties par la France et l'Angleterre, ou les hasards d'une guerre dont les chances sont contre la Sicile, et dans laquelle ils ont débuté par une défaite qui a donné pied à l'ennemi sur leur territoire. Quand la question est posée aussi catégoriquement, les exaltés de Sicile la déplacent, parlent de leur histoire du temps des Grecs et des Normands, du triomphe probable des nationalités, de l'impossibilité d'un abandon de la part de l'Angleterre et de la France, liées à la cause sicilienne, l'une par intérêt, l'autre par principes; ils font valoir les forces que la Sicile a acquises depuis huit mois et celles qu'elle peut acquérir encore, enfin le courage sicilien et l'enthousiasme général qui anime le pays.

Le gouvernement, c'est-à-dire le ministère et le parlement, ne paraît pas as-

sez fort pour contenir ce parti exalté et le dominer. Il en subit évidemment la pression, et c'est là qu'est le danger. Il n'osera peut-être pas faire connaître la vérité et combattre pour la raison en éclairant l'opinion sur les vrais intérêts de la Sicile. Ici, comme dans toute l'Italie, ce seront les clubs et la rue, cette négation de tout gouvernement, qui feront la loi. Il y a bien un parti modéré. On suppose qu'une grande portion de la garde nationale, les bourgeois et les marchands, dont les intérêts souffrent beaucoup de la situation actuelle, désirent vivement en sortir, et qu'ils se soumettraient sans trop de difficultés aux conditions proposées. Le clergé, surtout celui qui est riche, aspire certainement à voir les affaires s'arranger pacifiquement, les grands propriétaires et la plupart des nobles sont dans les mêmes dispositions; mais quelle est la force de ce parti? Comment pourra-t-il se manifester dans un moment de fièvre comme celui-ci? A-t-il assez de courage pour parler, assez d'union pour agir? Prendra-t-il une initiative? Comment fera-t-il pour cela? Saura-t-il vaincre la peur que lui inspire la populace et secouer l'influence que font peser sur lui les clubs et le gouvernement?

14 mars.

Les affaires n'ont pas beaucoup marché. Le gouvernement, très incertain de la conduite qu'il doit tenir, cherche à gagner du temps et invente toutes sortes d'objections dilatoires. Voici une des premières qui aient été imaginées. Le parlement a juré la constitution; il a décrété la déchéance et a déclaré l'indépendance : il ne peut donc se prononcer sur les propositions du roi de Naples. En conséquence, il doit se dissoudre. On recourra à de nouvelles élections générales, faites dans l'intention spéciale et connue à l'avance d'interroger l'opinion du pays sur la question posée à la Sicile par les puissances médiatrices. Cette combinaison a la logique pour elle, et, comme elle aura une perspective d'arrangement, quelque incertaine qu'elle soit, les amiraux l'auraient sans doute admise, si elle avait été manifestée par le parlement; mais il paraît que cette mesure avait des chances de réussite qui n'auraient fait le compte ni des meneurs ni du parlement lui-même : ils auraient craint, en interrogeant le pays, de le voir leur échapper. Il y a des exemples ailleurs de pareilles déceptions. L'idée a donc été abandonnée.

On a eu recours alors à des chicanes et à des arguties. Le ministre des affaires étrangères a accusé réception du décret du roi, ou, comme il l'appelle, de l'*acte de Gaëte;* il a demandé en même temps comment le gouvernement sicilien devait considérer la venue des amiraux, et si les deux nations agissaient seulement avec le caractère de médiateurs officieux. C'était là une question singulière, à laquelle répondent assez explicitement les lettres des ministres de France et d'Angleterre aux amiraux et les lettres des amiraux eux-mêmes. Ces documens établissent bien clairement qu'il s'agit d'une médiation bienveillante et officieuse, et que les puissances n'ont l'intention d'employer aucun moyen de coercition; qu'au mois de septembre dernier, elles ont dû menacer le roi de Naples de la force pour arrêter des hostilités auxquelles il était humain et rationnel de chercher à substituer des négociations, mais que, si désormais les négociations ne pouvaient réussir, et si la Sicile n'acceptait pas les conditions proposées et

qui sont un *ultimatum*, les puissances se retireraient et laisseraient la guerre avoir son cours.

Cette première objection repoussée, le ministère sicilien en a imaginé une autre non moins bizarre. Il est dit dans l'acte de Gaëte que tout ce qui a été fait depuis le 12 janvier 1848 en Sicile est regardé par le roi de Naples comme non avenu : le ministère en conclut que ni le parlement sicilien ni le gouvernement qui en est l'expression n'existent pour le roi, et que par conséquent ils n'ont pas caractère pour traiter avec lui. La réponse à cette misérable chicane a été assez sévère; les amiraux commencent à se lasser de ces subterfuges.

Il devient en effet de plus en plus évident que le seul but est de gagner du temps. Dans la séance du 9, où l'on pensait que les ministres soumettraient au parlement l'acte de Gaëte, il n'en a pas même été question. On a voté d'urgence un projet de levée en masse de tous les hommes valides de dix-huit à trente ans. Les préparatifs apparens de guerre se sont multipliés. Des troupes se sont dirigées vers Catane, où l'on suppose que les hostilités recommenceront. Les journaux deviennent de plus en plus violens et ont commencé à injurier la médiation. Les reproches les plus amers sont jusqu'ici pour les Anglais, sur lesquels on avait plus compté que sur nous pour la défense de prétentions exagérées qui pouvaient tourner à leur profit; mais on a aussi des paroles de colère contre la France, à laquelle on dit qu'il n'est pas digne d'un gouvernement libre et républicain de prendre parti, comme nous le faisons, pour l'*infame bombardatore*. On voudrait bien jeter la mésintelligence entre les deux amiraux médiateurs; mais cela n'a pas été possible, et ils ont agi jusqu'ici avec l'entente la plus parfaite. Une conformité complète d'opinions sur la question actuelle, les relations d'amitié qui les lient depuis long-temps, ont déjoué toutes les suggestions et toutes les tentatives. Quelques légères dissidences sur les moyens d'exécution ne les empêchent pas de tendre du même pas vers le but.

Il n'en est pas tout-à-fait de même des Anglais et des Français, officiers et résidens. Les Français sont au fond assez indifférens, bien que quelques-uns d'entre eux aient certainement du penchant pour une cause dont le principe est après tout respectable. Quant aux Anglais, ils ne cachent pas leur sympathie pour la Sicile ni les espérances qu'ils entretiennent. C'est là, je crois, un sentiment général chez les Anglais, et le revirement de politique de lord Palmerston n'est pas une concession à l'opinion publique. Il faut plutôt l'attribuer à son désir de compromettre la France avec l'Angleterre dans la prévision d'une action prochaine à exercer sur la Russie.

18 mars.

Les Siciliens paraissent décidément ne plus vouloir rien entendre. Le parti modéré s'efface de plus en plus. Une modification vient d'avoir lieu dans le ministère, où elle ramène M. Stabile, l'un des hommes les plus ardens et les plus intelligens que la révolution ait conduits à la direction des affaires, et qui, après avoir été renversé du ministère il y a trois mois, a continué d'exercer une grande influence comme président de la chambre des communes. On assure, à tort ou à raison, qu'il est sous l'influence anglaise, et qu'il représente le parti qui est plus disposé à choisir le protectorat anglais qu'à subir la domination napolitaine.

Un certain M. Calvi a aussi été appelé à faire partie de ce nouveau ministère. Ce nom est significatif. M. Calvi est le représentant de l'opinion républicaine. Jusqu'ici, cette opinion n'a qu'un petit nombre d'adhérens à Palerme et dans la Sicile. Les traditions, les coutumes, l'état actuel du pays, où la classe moyenne ne fait que de naître, la repoussent. L'opinion républicaine se fait sa place pourtant, et il a fallu, par esprit de conciliation, la laisser entrer dans le gouvernement. Cette nomination excite quelques défiances.

La signification de ces changemens ministériels est certainement contraire aux chances d'accommodement. Aussi la violence des discours augmente-t-elle, et l'agitation commence à se montrer dans la rue. Il s'est formé d'abord des attroupemens où l'on a parlé d'aller faire des démonstrations devant les consulats de France et d'Angleterre et d'en arracher les écussons; il a fallu que la garde nationale prît les armes. Le gouvernement, poussant et poussé, a crié aux armes et à la guerre. Avant-hier des placards avaient engagé les habitans à se rendre dans un lieu désigné pour y travailler à des ouvrages de défense. Hier, le peuple s'y est porté en foule immense, hommes jeunes et vieux, gardes nationaux, prêtres même; des enfans, des femmes, et parmi celles-ci les sommités de l'aristocratie, s'étaient joints au cortége. Certains récits portent le nombre des travailleurs à quarante mille. J'en ai vu de douze à quinze mille, revenant armés de pelles et de pioches ou portant des paniers. Ils marchaient en rang avec assez d'ordre. De nombreuses bannières, quelques drapeaux siciliens, des lambeaux de toute espèce, ornés de fleurs et de feuillages, étaient arborés sur des branches d'arbre ou sur des gaules. Des tambours battaient à assourdir, et tout ce peuple poussait des cris de *Viva la Sicilia, guerra, guerra, morte al Borbone!* Ils ont défilé ainsi pendant des heures sur la route de la Bagaria, par la Marine et la rue de Tolède, se répandant ensuite dans tous les quartiers de la ville. Si l'on n'avait pas le souvenir de ce qui s'est passé à Messine, et si l'expérience n'avait pas montré, en maintes circonstances, le peu de fond qu'il faut faire de ces exagérations italiennes, on pourrait, à la vue de manifestations qui ont un tel caractère d'enthousiasme et d'unanimité, regarder la partie des Napolitains comme perdue; mais les Siciliens, passez-moi la comparaison, sont un peu comme une bulle de savon : plus elle s'enfle, plus elle s'habille de riches couleurs, et plus elle est près de crever.

En s'adressant ainsi aux passions de la foule, en les remuant pour en faire sortir le patriotisme et l'élan d'une résistance énergique, le gouvernement de la Sicile, le parlement, la garde nationale, toute la classe noble et moyenne, qui, jusqu'ici, a dominé la situation et dont l'œuvre laborieuse et louable a été d'assurer l'ordre et de maintenir la tranquillité d'une société si fortement ébranlée, cette classe joue un jeu bien dangereux. La foule, le peuple, quand il s'agglomère ainsi, reconnaît sa force, s'anime, s'enivre. A son premier mouvement d'enthousiasme, mouvement honorable, mais passionné et irréfléchi, en succèdent bientôt de coupables. L'envie, la cupidité comprimées, quand ce peuple était parqué dans ses quartiers et qu'il ne pouvait agir faute d'organisation, se réveillent et prennent une nouvelle ardeur. Au milieu de cette foule presque entièrement composée des basses classes de la population et où quelques centaines de gardes nationaux étaient comme noyés et se distinguaient à peine, je voyais apparaître

le spectre de 1820, et je me rappelais les désordres, les excès que, dans une autre révolution, avait commis la populace, maîtresse de Palerme. Dieu veuille que la Sicile ne revoie pas ces mauvais jours!

Pendant que la situation se dessine ainsi dans les rues, le gouvernement, entraîné, suit le flot qu'il a soulevé. Le ministre des affaires étrangères a déclaré que décidément il était obligé de faire savoir aux amiraux que le gouvernement ne pouvait pas proposer au parlement les conditions de l'édit de Gaëte dans la forme où elles étaient apportées. Cette déclaration, noyée dans de longues périphrases, a aigri les amiraux, convaincus que désormais tout arrangement est impossible. Ils ont répondu qu'ils avaient, de leur côté, le regret de penser que si cette résolution était définitive, il ne restait plus aux deux puissances qu'à dénoncer l'armistice, à se retirer, et à laisser les hostilités avoir leur cours. On a peine, de part et d'autre, à se dire le dernier mot, et l'on cherche les moyens de suspendre un dénoûment que tout le monde redoute. L'amiral Baudin a vu le prince Butera, et a insisté sur tout ce que présentait de peu sérieux l'argumentation chicanière par laquelle le gouvernement sicilien refuse de porter aux chambres l'acte de Gaëte et les pièces qui l'accompagnent. Il lui a dit que le devoir de ce gouvernement, dans une circonstance aussi grave pour la Sicile, était de négliger les formes pour aller au fond de la question, et de poser nettement au parlement ce grand dilemme, ou de la soumission aux conditions proposées, ou de la guerre. Il a ajouté que d'ailleurs, s'il y avait réellement quelque point par où l'acte de Gaëte dût être commenté et qui soulevât des objections, le gouvernement sicilien n'avait qu'à le faire connaître aux amiraux, qui examineraient et répondraient. Le prince avait promis d'abord de s'expliquer à cet égard et d'en écrire; mais il s'est ravisé et a persisté dans ses premières objections. L'amiral Parker, de son côté, n'est pas resté inactif, et il a fait demander au ministre des explications sur cette déclaration « que le gouvernement sicilien ne pouvait présenter aux chambres les conditions de l'acte de Gaëte dans leur forme actuelle. » On a obtenu, pour réponse, qu'il était entendu par là que le gouvernement ne pouvait recevoir les conditions de l'acte de Gaëte comme une communication directe du roi de Naples, mais que, si ces conditions étaient proposées par les amiraux comme représentans des puissances médiatrices, on les porterait aussitôt au parlement.

Les amiraux, pour montrer leur désir de ne négliger aucune chance d'accommodement, se sont décidés à consulter sur cette prétention du gouvernement sicilien leurs ministres respectifs, et à leur demander si la communication des conditions de l'acte de Gaëte pouvait être faite directement par les puissances médiatrices. Tout en donnant aux Siciliens cette dernière marque de leurs dispositions conciliantes, les amiraux ont cependant dénoncé l'armistice à compter du 19, pour le cas où les ministres de France et d'Angleterre à Naples répondraient qu'on ne peut rien faire de plus que ce qui a été fait. Les deux parties auraient alors le droit de reprendre les hostilités le 29 mars. Le vapeur anglais *l'Ardent* part ce soir pour Naples avec ce dernier espoir de la médiation.

On peut, à ce qu'il semble, considérer dès à présent la partie comme perdue et la médiation comme ayant échoué. Triste conclusion d'efforts généreux et raisonnables! On est pris de grande pitié, quand on pense à tous les maux qui

vont fondre sur ce malheureux pays, et qu'il aurait évités peut-être, s'il avait eu un gouvernement plus sage, plus énergique, plus intelligent, qui comprît mieux les nécessités du moment, et qui, au lieu de suivre la passion populaire et de la surexciter, se fût attaché à éclairer l'esprit public et à le guider dans la voie de la raison. Ces reproches s'adressent aussi à la noblesse, qui, n'ayant plus aujourd'hui de motifs sérieux pour repousser un arrangement, ne montre tant d'ardeur que par crainte de la populace et des clubs. Pourtant le blâme le plus sévère doit retomber sur la classe moyenne, qui avait la situation dans ses mains, et qui, au lieu d'envisager sérieusement ses véritables intérêts et la réalité des faits, se laisse aller à une passion puérile et vaniteuse. Elle compromet aujourd'hui le pays en soulevant une populace qu'on peut comparer à une bête sauvage qu'à force de soins un maître patient et ferme a pu apprivoiser, mais qui reprend sa nature, si elle est excitée imprudemment et si on lui fait respirer l'odeur du sang.

Hier encore, cette dangereuse populace, en se rendant en foule sur le lieu du travail national, montrait ces dispositions de plus en plus exagérées qui annoncent la tempête. Les cris redoublaient, et avec eux l'enivrement. Des groupes passaient des cris aux vociférations, proféraient des menaces de mort aux Bourbons et aux royalistes, et, par une pantomime hideuse, décapitaient en effigie leurs ennemis à coups de hache. Des femmes les excitaient, car ce sont toujours les plus passionnées. Les officiers des escadres qui parcouraient les rues étaient arrêtés par ces démonstrations sauvages. On commençait à hurler contre les belles voitures, et la foule se plaignait que les chevaux de maître ne fussent pas attelés aux charrettes. On lit sur certaines affiches les mots suivans : *Viva la guardia nazionale, ma senza armi, perchè siamo tutti fratelli.* Il y a quelques jours, cette garde nationale aurait réprimé; aujourd'hui elle laisse faire : demain elle sera victime. Puissent mes prévisions être démenties!

21 mars.

Le vapeur français *le Caton* est arrivé hier matin, venant de Naples. On savait déjà à Naples de quelle manière les premières ouvertures faites ici par les amiraux avaient été reçues, et le gouvernement napolitain réclamait avec instance la faculté de reprendre les hostilités. Le général Filangieri a écrit à cet égard aux ambassadeurs une lettre où il fait valoir le décret du parlement sicilien pour la levée en masse de la population. Il fait remarquer en outre que les Siciliens attendent d'Angleterre des frégates à vapeur, que ce moyen de guerre peut l'embarrasser beaucoup, et que, par conséquent, tout temps perdu en négociations rend sa tâche plus difficile à remplir. Ces réclamations sont fondées, il faut le reconnaître.

Le roi de Naples s'est résolu à dissoudre les chambres napolitaines, qui continuaient à se montrer très hostiles au ministère dont elles ont demandé itérativement le renvoi en menaçant de refuser l'impôt. Le ministère, en proposant au roi le renvoi du parlement, lui a adressé un rapport dans lequel il énumère les raisons qui rendent cette mesure indispensable. Une des principales, c'est que la chambre des députés n'est pas la représentation sincère du corps électoral; des manœuvres de partis ont contrarié l'exercice du droit d'élection, de

telle sorte qu'un quart à peine des électeurs a voté. Cet acte du roi Ferdinand donnerait une nouvelle ardeur à la résistance des Siciliens, s'il pouvait encore être besoin d'exciter la passion populaire. « Quelle confiance, disent les Siciliens, pouvons-nous avoir aux promesses du roi Ferdinand, quand nous le voyons abolir de fait la constitution dans son royaume de Naples? » A cela il est difficile de répondre d'une manière bien satisfaisante, et l'argument puisé dans la garantie des puissances médiatrices ne suffit pas à convaincre.

L'Ariel est arrivé ce matin de sa tournée sur les côtes de Sicile. Il était allé remettre à tous les agens consulaires de France et d'Angleterre les documens relatifs à l'arrangement. Parti de Palerme à l'improviste, il a été reçu assez paisiblement dans les premières localités où il a paru. A partir de Sciacca, les populations, que les meneurs du parti exalté avaient eu le temps d'avertir et de préparer, ont montré une grande effervescence. Des cris de *guerra!* et *morte al Borbone!* ont retenti aussi bruyamment qu'à Palerme. A Girgenti, la manifestation a pris un caractère tout-à-fait inquiétant, et la position du capitaine de *l'Ariel* se rendant chez les consuls est devenue critique. Il a fallu toute sa prudence et sa fermeté pour le tirer sans encombre de ce mauvais pas.

La disposition à la résistance paraît donc aujourd'hui générale dans toute la Sicile. Le mot d'ordre est donné par les clubs; les exaltés dominent, le gouvernement encourage, les modérés effrayés crient comme les autres, plus fort que les autres. Il est devenu impossible d'apprécier la force relative de l'opinion modérée et de l'opinion exagérée, de celle qui accepterait volontiers la paix et de celle qui se jette dans la guerre comme dans un dernier refuge. L'apparente unanimité des démonstrations, l'ardeur des cris, l'exagération des discours, l'attitude belliqueuse, tout cela ne prouve pas grand'chose à ceux qui connaissent l'Italie, et il n'en faut rien conclure quant au résultat définitif, lorsqu'on en viendra au fait et qu'il faudra se battre sérieusement. Il y a là présent le souvenir de Messine. Les cris, les sermens, la jactance, n'ont pas manqué; au moment décisif, quinze cents hommes ont combattu, et le reste s'est débandé. Des milliers sont venus chercher refuge sur nos vaisseaux, où ils arrivaient avec leurs armes et leurs gibernes pleines de cartouches, ce qui ne les empêchait pas de proférer toutes sortes d'injures contre les Napolitains, devant lesquels ils fuyaient, et de les appeler des *lâches*. On m'a raconté que, pendant qu'ils étaient réfugiés sur le vaisseau *l'Hercule* et sur de nombreux bateaux qui l'entouraient, garantis par le pavillon français, une division de canots napolitains chargés de troupes venant à passer, les Siciliens se mirent presque tous à crier : *Vive le roi!* et cela parut si étrange à nos officiers, qu'ils ne pouvaient en croire leurs oreilles. Ces souvenirs d'un passé récent rendent incrédule, et l'on doit se borner à attendre l'événement dans un esprit de doute ironique qui ne s'étonnera de rien.

23 mars.

Il n'est vraiment pas facile de se rendre compte des causes qui font échouer la médiation. Ce n'est pas évidemment par réflexion que les Siciliens se montrent intraitables. Les raisons que mettent en avant ceux avec qui l'on discute la question ne sont, en vérité, pas valables, et ne suffisent pas à expliquer la résistance. Les Siciliens se plaignent amèrement des conditions qui sont apportées aujourd'hui, et disent qu'elles sont plus dures que celles qui leur ont été

offertes déjà; elles ne diffèrent pourtant de celles de la constitution de 1812 que par deux points importans, il est vrai, mais sur lesquels toute discussion serait inutile : l'union sous la même couronne, une armée commune.

En ce qui concerne l'union sous une même couronne, le principe est si complétement admis par toutes les puissances, et l'établissement de l'indépendance sicilienne présenterait, dans les circonstances actuelles, de telles difficultés, qu'il est évident qu'il n'y avait rien à tenter dans ce sens par voie de négociations, et que la force, cette raison suprême, pourrait seule prononcer. Quant à l'armée, si elle eût été sicilienne, le roi de Naples eût possédé la Sicile à peu près comme il possède Jérusalem, dont il porte aussi la couronne, nominalement. Il est remarquable d'ailleurs qu'un des griefs de la Sicile contre le roi a été qu'on ait tenté d'établir la conscription en Sicile et d'exiger un service militaire pour lequel jusqu'ici les Siciliens ont montré une grande répugnance. On doit observer aussi que quelques places seulement de l'île seront occupées par des troupes : Messine, Syracuse, Catane et Trapani, et que les médiateurs ont obtenu que Palerme, centre du gouvernement, restât sous la garde de la milice civique. Pour tout le reste, les conditions de l'édit de Gaëte sont aussi avantageuses que celles de la constitution de 1812, dont elles reproduisent les plus importantes dispositions. Cela est si évident, que, quand on pousse les Siciliens sur ce sujet, on reconnaît que c'est plutôt la forme du décret que le fond qui le leur rend inacceptable.

Ce qui fera comprendre le tour d'esprit de ce peuple, dont les idées sont si différentes des nôtres, c'est l'opinion suivante qui s'est accréditée et répandue : — Il faudrait, a-t-on dit, tout accepter, si les puissances médiatrices voulaient faire une simple démonstration pour imposer les conditions offertes. — Il semblerait qu'une pareille prétention de la part des grandes puissances dût révolter l'amour-propre national; la raison indique qu'il est plus honorable pour la Sicile d'examiner librement l'arrangement proposé et de traiter avec Naples sur une sorte de pied d'égalité. Ce n'est point ainsi que raisonnent les Siciliens, et les faiblesses siciliennes trouveraient leur compte à cette solution irrégulière et déraisonnable. Ainsi seraient satisfaits, et ce désir de ne point en venir aux mains qui existe certainement sous une apparence si guerrière, et la vanité nationale qui ne serait point blessée de se rendre aux menaces de deux grandes puissances comme la France et l'Angleterre, mais qui ne peut souffrir de paraître céder aux Napolitains, et enfin la passion de l'indépendance, qui, en subissant la force, conserverait intacte la prétention du droit. Ce dernier point a beaucoup d'importance dans l'esprit des Siciliens, et il faut reconnaître que c'est là certainement un des principaux mobiles de leur conduite. Ils assurent, malgré tous les démentis de l'histoire, qu'ils ont toujours formé un peuple à part, libre, jouissant d'institutions spéciales. Pour moi, il me semble que ce qu'ils appellent un droit est seulement une prétention que personne n'a jamais reconnue. En 1812, il est vrai, l'Angleterre a contribué à faire donner à la Sicile une constitution qui la séparait du royaume de Naples, alors possédé par les Français; mais cette constitution n'a été, en quelque sorte, qu'un acte provisoire, dicté à l'Angleterre par des vues intéressées, et qu'elle n'a point cherché à soutenir à la paix de 1815. Aujourd'hui on ne peut plus se targuer de cette constitution qu'en ce qui concerne des dispositions politiques et administratives dont la date

est ancienne, et qui, par l'effet du temps, sont devenues pour la Sicile de véritables droits. Quant à l'indépendance, je ne l'aperçois nulle part dans l'histoire de la Sicile, que je vois toujours l'apanage de quelque couronne, Aragon, Espagne, Empire, Sardaigne ou Naples; — pour trouver autre chose, il faut aller chercher des temps où l'Europe avait une organisation politique aujourd'hui oubliée et dont on ne peut tenir compte.

Comme on le voit, ce n'est pas la raison, ou au moins notre raison, qui guide les Siciliens dans leur conduite. Ce sont plutôt des sentimens, des passions. Quand on veut connaître l'opinion à ce point de vue, il ne faut pas négliger d'interroger les femmes. Elles sentent avec tant de vivacité de cœur, parlent avec une telle liberté de langage, reflètent si naïvement les impressions qu'elles reçoivent, que leur conversation représente fidèlement ce que j'appellerai la passion publique. Toutes les Siciliennes que j'ai entendues parler sur la situation politique (et, pour le moment, il n'y a pas à Palerme d'autre sujet de conversation) trouvent que l'on fait très bien de repousser les conditions qui sont apportées par les amiraux. La seule raison qu'elles en donnent, sans entrer en rien dans l'examen de ces conditions, c'est qu'on ne peut avoir nulle confiance à quoi que ce soit qui vienne de Ferdinand. Il a toujours manqué à ses engagemens, il y manquera encore. Tout raisonnement qu'on voudrait établir sur la valeur morale de l'intervention des deux puissances vient se briser contre cette défiance, qui, il faut le reconnaître, est devenue universelle. La vivacité et l'accent de conviction avec lesquels les femmes expriment cette défiance révèlent l'influence d'un sentiment populaire et passionné que l'on ne peut songer à détruire avec des mots. Quant à l'efficacité de la garantie des puissances médiatrices, il faut bien convenir qu'on n'en peut répondre, et que l'action de ces puissances aurait bien de la peine à s'exercer contre Naples, si le roi manquait à ses engagemens, ou, ce qui est plus probable, s'il les éludait. Le sentiment de doute et de suspicion qui se manifeste à cet égard n'a point de peine à se défendre contre les raisonnemens un peu spécieux avec lesquels on cherche à le combattre. On reconnaît aussi, dans les discours des femmes siciliennes, qu'une des causes principales de la résistance, c'est que les conditions offertes aient été réglées sans consulter la Sicile. La vanité sicilienne, qui est extrême, et par raison de sang, et par raison de faiblesse, a été profondément blessée. Ce peuple a ressenti une humiliation dans la tutelle des deux puissances.

Tels sont donc, vus au miroir des esprits féminins, les deux sentimens populaires qui ont amené l'insuccès de l'intervention : vanité blessée par la tutelle de la médiation, et défiance haineuse du roi Ferdinand. Faites agir sur ces bases les intérêts particuliers qui vivent de la révolution, l'ambition des exaltés et la timidité des modérés; tenez compte du caractère sicilien, vaniteux et puéril, ayant plus d'imagination que de raison, plus de jactance que de courage, sans être pourtant complétement dépourvu d'aucune des qualités qui sont les contraires de ces défauts, et vous aurez à peu près la clé de la situation.

24 mars.

Le vapeur anglais le *Bull-Dog* a mouillé sur rade hier; il amène de Naples les deux ministres de France et d'Angleterre. La médiation ne veut pas qu'il soit dit qu'aucun moyen de conciliation ait été négligé, et les négociateurs viennent

offrir eux-mêmes les conditions déjà proposées en les prenant sous leur propre nom.

Cette nouvelle démarche a-t-elle quelque chance de succès? Le peuple sicilien est changeant sans doute, et une satisfaction aussi éclatante donnée à sa vanité pourrait peut-être l'ébranler; mais, d'un autre côté, le char est lancé sur une pente bien rapide. Comment s'arrêtera-t-il?

25 mars.

Les nouvelles propositions ont été envoyées dans la matinée au gouvernement; le ministère les a portées aussitôt au parlement. Dès qu'on a commencé à les lire, quelques voix ont crié : *Guerra!* Personne n'a voulu être en reste, et on n'a pas laissé achever la lecture. On les a déclarées inadmissibles par acclamation, sans qu'il y ait eu d'opposant et sans qu'une voix raisonnable ait dit : Voyons au moins ce qu'on nous veut?

Le char a donc versé. Ce résultat est bien affligeant, mais n'a rien qui doive surprendre. L'Italie, d'un bout à l'autre, est en proie à un vertige qui lui voile complétement la vérité. Toutes ses imaginations, tous ses rêves lui paraissent réalisables; elle ne tient compte ni des faits, ni de la possibilité; elle croit que, parce qu'elle a raison au fond dans ses prétentions à l'indépendance et à la liberté, cela suffit pour les obtenir l'une et l'autre; elle oublie qu'en politique l'indépendance n'est un droit que quand on a la force de la conquérir et de la maintenir, et qu'on ne mérite la liberté que quand on sait en faire un usage raisonnable pour soi-même et pour les autres. Or, est-ce que l'Italie a su jusqu'ici combattre sérieusement pour son indépendance et user raisonnablement de sa liberté? Depuis un an, par ses divisions et ses exagérations, a-t-elle fait autre chose que de perdre une des plus belles parties qu'il ait été donné à un peuple de jouer? La Sicile n'encourt pas tous ces reproches. Sa cause est meilleure. Si elle n'a pas su combattre à Messine ni organiser sa défense, elle s'est efforcée de mettre de l'ordre à Palerme, et sa révolution a été exempte d'excès populaires; mais aujourd'hui elle se perd par la même exagération de prétentions, la même vanité de paroles, le même défaut de vues raisonnables et pratiques.

L'intervention se retire avec le regret de n'avoir pu achever son œuvre. Elle sera poursuivie, comme elle pouvait s'y attendre, par les reproches des deux parties. Elle n'en a pas moins accompli un devoir, car c'était le devoir de la France et de l'Angleterre de chercher à faire prévaloir la voix de l'humanité et de la raison dans une querelle qui prenait un caractère si odieux. Il faut espérer d'ailleurs que le répit donné pendant six mois aux passions les aura apaisées, et que la désapprobation éclatante des tristes excès de Messine, dont cette intervention a été l'expression, ne permettra pas qu'ils se renouvellent. N'aurait-on obtenu que ce résultat, ce serait beaucoup, et tant de soins ne seraient pas perdus.

*****

V. DE MARS.

LA MARINE FRANÇAISE

EN 1849.

> Il n'est pas rare d'entendre le même censeur demander simultanément la réduction des crédits de la marine et l'accroissement de ses opérations.
>
> BOURSAINT, *Écrits divers*, page 64.

De tous les labeurs imposés à l'homme pour vivre et dominer sur notre globe, il n'en est point qui coûtent autant à son génie et lui fassent plus d'honneur que la lutte contre la mer. Il semble que la navigation soit un effort contre nature. Panurge, dont la verve rieuse couvre le plus souvent un sens si profond, s'écrie, au plus fort de la tempête : « O que trois et quatre fois heureux sont ceux qui plantent choux!... car ils ont tousiours en terre ung pied, l'autre n'en est pas loin (1)... Ceux qui sur mer nauigent, tant sont près du continuel danger de mort qu'ils viuent mourans et meurent viuans (2). » Aussi les peuples qui habitent des contrées spacieuses et fécondes, sous un climat tempéré, ne

(1) Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, chap. XVII.
(2) *Ibid.*, chap. XXIV.

franchissent qu'à regret les mers qui baignent leurs rivages. Les Romains avaient pour la marine une répugnance instinctive. « Portius Cato, suivant notre Rabelais, disoit de trois choses soy repentir, sçauoir est, s'il auoit jamais son secret à femme reuelé : si en oisiueté jamais auoit un jour passé : et si par mer il auoit péregriné en lieu autrement accessible par terre (1). » Mais les maîtres de l'Italie étaient enserrés par la mer. Leur ambition croissait avec le développement et le besoin d'expansion de leur population. Plus d'une fois ils avaient eu à souffrir dans leur orgueil des insultes d'une poignée de marchands réfugiés sur la plage africaine. Carthage, dans son essor maritime, affrontait audacieusement la première puissance territoriale du monde antique. Rome arma des vaisseaux; elle y pressa ses laboureurs. Vaincue d'abord, elle apprit par ses défaites à vaincre sur la mer. Carthage disparut sous les eaux avec ses flottes, comme devaient plus tard disparaître les Vénitiens, les Génois, les Portugais, les Barbaresques, tous ces peuples hardis que le besoin d'une meilleure patrie ou l'aspiration vers l'espace sollicitait à la mer, qui s'en sont rendus maîtres pour un jour, et dont la barque, après s'être jouée des tempêtes, s'est tristement échouée, si même elle n'a sombré sans retour.

Dans les temps modernes, deux peuples ont été puissans entre tous par la marine et en vivent encore : les Hollandais, les Anglais. Les premiers ont dicté sur la mer leurs lois aux seconds. Déchus d'une prééminence qui n'avait pas dans leur situation territoriale un fondement assez solide, ils ont su, par leur sagesse et par une énergie que rien ne lasse, conserver encore une place honorable parmi les nations. Fortement retranchée dans sa situation insulaire, riche de son sol, la main étendue sur les affaires du monde entier, le pied posé sur les colonies les plus florissantes, que le génie de ses navigateurs a choisies et disposées comme des étapes autour du monde, l'Angleterre, aujourd'hui prépondérante sur l'Océan, y maintient son empire par le double effort de son activité commerciale et de sa flotte militaire.

Et cependant, que font les nations qui ont un nom dans l'histoire de la civilisation? Les unes, plus anciennes et jadis florissantes, la Suède, la Norvége, le Danemark, les états sardes héritiers des Génois, gardent encore la tradition bien affaiblie de leur force navale. Nous voudrions omettre l'Espagne. Cette grande nation, dont la décadence inspire encore le respect, a été long-temps, elle aussi, la reine de la mer. Pauvre d'abord, c'est de la mer qu'elle avait tiré ses richesses. « Chacun sait, écrivait, en 1626 (2), un marin dont nous invoquerons plus d'une fois le témoignage,

(1) Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV.

(2) Isaac de Razilly, chevalier de Malte. Nous devons à l'obligeance d'un de nos amis, M. Pierre Margry, la communication du curieux Mémoire dont nous extrayons ce passage. C'est un manuscrit appartenant à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Il

chacun sait qu'il n'y a que six vingts ans que le plus grand revenu du roy d'Espagne étoit en oranges et citrons, et, depuis les avis reçus de Christophle Collon et qu'il arme par mer, il a tant conquis de royaumes que jamais le soleil ne se couche dans ses terres. » Toute cette prospérité, devenue insolente, semble s'être engloutie avec l'*invincible armada* de Philippe II. L'Espagne de 1849 ne pourrait plus défendre, avec ce qui lui reste de ses vaisseaux, ce qui lui a été laissé, comme par miracle, de ses anciennes colonies.

D'autres nations, nées d'hier pour l'histoire, mais dont le progrès dépasse tout ce que l'imagination aurait pu rêver, et qui couvrent déjà de leur ombre colossale l'horizon de l'avenir, la Russie, l'Union américaine, jettent toutes deux les fondemens d'une grande marine. Celle-là, puissance continentale par la loi de la nature, veut une armée navale comme Rome l'a voulue : elle prend ses paysans et les pasteurs de ses steppes, et les transforme en matelots pour le service d'une flotte qui n'a pas de commerce maritime à protéger. Celle-ci, maîtresse également d'un immense continent où ses premiers législateurs se sont efforcés de la contenir, voit grandir dans des proportions inouies l'activité de sa navigation commerciale, et semble ne se décider qu'à contre-cœur à entretenir une armée navale.

Si l'on va chercher l'origine de cette flotte qui se forme à peine, on est étonné de reconnaître combien le nouvel état, issu de la première puissance maritime du monde, répugne à prévoir, lui aussi, les chances de la guerre sur l'Océan. En 1794, une discussion approfondie détermine le congrès à voter la dépense de six frégates, quatre de 44 et deux de 36 canons. Il s'agissait de protéger les navires américains contre la piraterie des Barbaresques, et le congrès (1) discutait gravement si, plutôt que d'avoir une marine militaire, mieux ne vaudrait pas, soit

est adressé au cardinal de Richelieu et daté de Pontoise, le 26 novembre 1626. Ce document inédit contient le germe de la plupart des institutions de la marine telles que Richelieu les a inaugurées et telles que Colbert devait les consacrer dans les grandes ordonnances de Louis XIV : il fera partie des pièces inédites concernant les anciennes colonies françaises de l'Amérique du Nord dont M. Margry prépare en ce moment la publication pour la collection des documens relatifs à l'histoire de France.

(1) On ne lira pas sans intérêt les considérations développées à l'occasion de cette discussion par un historien de la vie de George Washington, M. John Marshall, président de la cour suprême de justice des États-Unis. « La mesure proposée fut considérée comme le commencement d'une marine permanente. En la consacrant on serait obligé de renoncer à éteindre la dette publique. L'histoire n'offrait pas l'exemple d'une seule nation qui eût continué à augmenter sa marine, et qui n'eût pas en même temps augmenté sa dette. On attribua aux dépenses qu'entraînait la marine l'oppression sous laquelle le peuple anglais gémissait, les dangers qui menaçaient la Grande-Bretagne et la chute de la monarchie en France. »

(*Vie de George Washington*, t. V, p. 326.)

acheter la paix des Algériens, soit obtenir à prix d'argent le secours d'une puissance maritime. Le sentiment de la dignité nationale l'emporta, et, plus tard, ce ne fut plus contre les pirates d'Alger, mais contre la flotte anglaise, qu'il fallut lutter à la mer. L'Union américaine brava courageusement ces périls; elle en sortit avec honneur. La marine des États-Unis, graduellement accrue, comptait, en 1843, 77 bâtimens, dont 7 vaisseaux et 12 frégates (1). Plus récemment encore, la guerre du Mexique a provoqué l'extension de cette flotte naissante que la conquête de nouveaux rivages sur les deux océans conduira nécessairement à développer.

Quels sont les enseignemens à tirer de ce tableau de fortunes si diverses édifiées sur la mer?

Les voici : c'est que les puissances exclusivement maritimes peuvent devenir prépondérantes, mais ne le sont que pour un jour : Carthage, Venise.

C'est que les puissances territoriales agrandies par la marine, qui ne savent pas soutenir leur effort à la mer, sont abandonnées de leur prospérité à l'heure même où leur activité navale a cessé : le Portugal, l'Espagne.

C'est, enfin, que la puissance continentale, la plus haute et la mieux fondée, ne dispense jamais de tenir l'épée sur les mers : Rome, la Russie, les États-Unis d'Amérique.

Et la France?

D'Ossat écrivait en 1596 :

« Je me suis plusieurs fois émerveillé de ce que nos anciens roys ont tenu si peu de compte de la marine, aïant si beau et si grand roïaume flanqué de deux mers quasi tout de son long : là où je vois que ces petits princes d'Italie, encore que la plus part d'eulx n'aient qu'un poulce de mer chacun, ont néantmoins chacun des galères en son arcenal naval. »

(1) Extrait du rapport d'une commission spéciale présenté au congrès de 1844 :

FORCES NAVALES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE A LA FIN DE 1843.

ESPÈCE.	A FLOT.	EN CHANTIER.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Vaisseaux.	7	4	11	Parmi les vaisseaux à flot il y en a 1 de 120 canons, les autres sont de 74.
Frégates.	12	3	15	7 de 44 canons.
Corvettes.	19	4	23	18 de 16 à 20 canons.
Bricks.	11	»	11	
Goëlettes.	8	»	8	
Transports.	3	»	3	
Vapeurs.	6	»	6	
	66	11	77	

La France vivait alors sous Henri IV, et l'un des ministres les plus sages et les plus appliqués au bien qu'ait eus notre pays donnait à l'agriculture et aux industries agricoles tout l'appui de son patriotisme et tout l'effort de son génie : il ne voyait pas la mer.

Sully était destiné à éprouver dans sa personne combien grave était cet oubli. Envoyé comme ambassadeur auprès de la reine Élisabeth, il passe le détroit sur un bâtiment de guerre anglais offert et accepté par une double courtoisie. Cependant un navire du roi de France l'accompagne et, au moment où l'ambassadeur va poser le pied sur le sol de l'Angleterre, le capitaine français arbore le pavillon national et l'assure d'un coup de canon. L'Anglais voit dans cet honneur rendu au roi de France une atteinte à la suprématie maritime de la Grande-Bretagne, et le premier ministre de Henri IV doit ordonner qu'on amène le pavillon de son souverain pour éviter qu'il soit abattu par un bras anglais.

Cette leçon était trop dure pour être perdue : Richelieu devait la mettre à profit. Ce n'est pas que l'opinion se fût, dès ce moment, portée d'enthousiasme pour la marine; Richelieu lui-même avait vu les pirates rochelois s'attaquer aux revenus du roi en même temps qu'ils ruinaient le commerce du royaume sur l'Océan. Il avait été contraint, pour châtier ces rebelles, de recourir aux Anglais et aux Hollandais, et sa résolution d'affranchir désormais la France d'un tribut honteux se manifestait déjà par une impulsion plus vive donnée à la marine. Mais les projets du ministre trouvaient très peu d'appui dans l'esprit du temps, à en juger par le début du mémoire de Razilly :

« Plusieurs personnes de qualité, même du conseil, m'ont dit et soutenu que la navigation n'étoit point nécessaire en France, d'autant que les habitans d'ycelle avoient toutes choses pour vivre et s'habiller sans rien emprunter des voisins; partant, que c'étoit pure erreur de s'arrêter à faire naviguer, et que l'exemple est que l'on a toujours méprisé au passé les affaires de la mer comme étant du tout inutiles. »

Richelieu s'affranchit de ces fausses maximes, qui n'étaient qu'un aveu d'impuissance. Cette politique porta ses fruits. La première flotte digne de la France lui donnait en 1642, sous la conduite d'Escoubleau de Sourdis, une province nouvelle, le Roussillon. Mais il ne suffit pas de fonder en marine, il faut entretenir. Dix ans après, faute d'une flotte pour défendre notre seul port sur la mer du Nord, Dunkerque est enlevé au pays.

Bientôt viendra Colbert. Louis XIV, qui n'avait en 1661 que 18 bâtimens de guerre de 30 à 70 canons, 4 flûtes et 8 brûlots, aura, avant la mort de ce grand ministre, plus de 120 vaisseaux de ligne au service de son ambition immodérée peut-être, mais à coup sûr nationale. A ces grandes escadres conduites par Duquesne, Tourville, Jean Bart et tant

d'autres illustres marins, il devra des provinces en même temps que des victoires.

Mais, après Colbert et son fils, viendront les Ponchartrain et, malgré leurs efforts, les revers glorieux encore à la Hougue, désastreux pendant les dernières années de la guerre de la succession. La France y perd 56 vaisseaux.

Au témoignage d'un ingénieux commentateur, « loin d'être à cette époque en état de faire des constructions et des armemens, il fallait vendre pièce à pièce la plupart des effets des arsenaux pour faire subsister des officiers, des soldats, des journaliers. On compte en 1709, dans le seul port de Rochefort, plus de 600 hommes, employés dans la marine, morts réellement de faim et de misère (1). »

La régence, le long ministère de Fleury, verront la marine s'éteindre comme une flamme qui n'a plus d'aliment, non sans jeter encore d'héroïques éclats. La France éprouvera cette douleur d'avoir 45 vaisseaux, en 1756, et de ne pouvoir les armer faute d'agrès, de matières et d'apparaux; et comme si ces imposans débris que le temps aura épargnés pesaient aux ministres qui auront charge de la marine, ils vendront, après la prise de Mahon, jusqu'au dernier vaisseau. Voltaire démontrera que la France ne peut avoir une marine.

Mais, suivant la spirituelle remarque de M. Thiers (2), Voltaire mourut en 1778, au moment même où Louis XVI, par un effort qui attache un rayon de gloire à sa mémoire infortunée, relevait résolûment cette marine de ses ruines et allait lui faire produire non-seulement des actions d'éclat et des amiraux illustres, mais encore un grand résultat politique, l'indépendance de l'Amérique du Nord.

Malgré les embarras de finances qui précipitèrent la révolution française, cette œuvre aurait eu des conséquences bien plus importantes pour la grandeur de la France si, par un décret mystérieux de la Providence, la décadence de cette marine, si récente et déjà plus forte que celle de Louis XIV, n'avait dû être aussi rapide que l'avaient été ses accroissemens. Matériel puissant, personnel aguerri, officiers braves et expérimentés, rien ne manquait. Le souffle de la grande révolution passa. Tout ce qui avait combattu dans la guerre de l'indépendance fut emporté. Il resta de braves gens, mais ni la science du commandement, ni la discipline; des vaisseaux bons et nombreux, mais vieillis et mal entretenus; des approvisionnemens en partie épuisés et mal assortis, mal administrés. Trafal-

(1) Principes sur la marine, tirés des dépêches et des ordres du roi donnés sous le ministère de M. de Ponchartrain, depuis chancelier de France, 1769. (Archives de la marine.)

(2) Discussion de la loi des 93 millions en 1846.

gar montra combien la flotte avait perdu depuis la guerre d'Amérique. Tout le génie de Napoléon ne put rien pour conjurer le désastre et rien pour en écarter les conséquences. Flottille de Boulogne, construction improvisée d'une flotte de 100 vaisseaux, ne rendirent jamais la victoire à son pavillon. Il succomba dans sa lutte contre l'Angleterre, non pour avoir négligé la marine, mais pour n'avoir pu rendre docile à sa volonté cette force si énergique, mais si mobile, si longue à créer, mais si vite évanouie.

Enseignemens : La France a constamment éprouvé qu'elle ne pouvait se passer d'une marine; elle l'a voulue après l'avoir dédaignée; mais il ne suffit pas de vouloir, il faut vouloir patiemment, avec ordre, modération et persévérance. Hors de ces maximes point de marine durable. Les événemens l'ont démontré.

La volonté n'a fait défaut ni à Napoléon, ni à Richelieu; mais le temps a manqué à l'empereur, la persistance au grand ministre.

Seignelay voulut aussi la gloire de la marine; mais il n'apporta dans son œuvre ni l'ordre dont son père lui avait légué l'exemple, ni la modération qui pouvait la rendre durable. C'est avec Seignelay que Louis XIV prétendit imposer son omnipotence à la mer.

Colbert et Louis XVI ont seuls compris la marine telle qu'elle convient au génie de la France, telle qu'il faudrait un jour la lui rendre.

Après les épreuves qu'il a subies, après les agitations intérieures qui l'ont ébranlé jusque dans ses fondemens, les guerres qui l'ont épuisé d'émotions, de sang, de sacrifices de tous genres, notre pays, que trente années de paix n'ont pas suffi à rendre pleinement maître de lui-même, trouvera-t-il enfin, dans les nouvelles institutions politiques qu'il s'est données, la faculté de gouverner ses affaires du dehors? Dieu qui protége la France, selon la vieille légende de nos pères, permettra, nous l'espérons, que ce résultat soit obtenu.

Toutefois il n'en faut pas moins compter avec les faits accomplis; il n'en faut pas moins compter avec cette puissance nouvelle qui domine notre époque et qu'on appelle l'opinion publique. Voltaire n'a pas emporté dans la tombe cette doctrine que Razilly combattait en 1626 et qui se dressera plus d'une fois encore devant nous : qu'il n'est pas dans les destinées de la France d'être une puissance maritime. Cette doctrine, dont le temps démontrera l'erreur, a trouvé dans le temps même, il faut le reconnaître, un puissant auxiliaire. En effet, notre navigation commerciale a décru. De nos établissemens coloniaux, objet de la sollicitude si attentive de Colbert, il ne reste que des parcelles; et, comme ces possessions ne constituent guère pour nous aujourd'hui que des charges, le temps n'est pas éloigné peut-être où nous entendrons proposer de consommer, en les abandonnant, un dernier sacrifice. Ce serait nous écarter du plan de cette étude que de nous arrêter à combattre cet entraî-

nement qui serait si funeste. Qu'il nous suffise actuellement de le constater et d'appeler l'attention la plus sérieuse de tous ceux qui aiment la grandeur et, avant tout, l'indépendance de la patrie, sur le danger de ces oscillations de l'opinion, qui tant de fois, dans le passé, a compromis notre marine : l'opinion, mobile comme la mer, capricieuse comme elle, terrible dans ses colères et dangereuse encore lorsqu'elle flatte. L'onde, pour être aplanie, n'en recèle pas moins des abîmes.

N'oublions pas 1815. La France était à bout de ressources; son trésor à vide commandait impérieusement des économies. La marine fut tout d'abord sacrifiée. On lui reprochait les dépenses qu'elle coûte, et, en effet, la marine, cette grande victoire de l'homme sur la nature, la marine est coûteuse comme une bataille gagnée. Ce n'est pas seulement en France qu'on se plaint des dépenses excessives de la flotte, c'est partout où il y a une flotte. En Angleterre, où la marine est la raison d'être de la puissance nationale, il ne se passe pas d'année où la discussion du budget n'amène de vives réclamations contre l'accroissement des charges qu'elle impose. Passez l'Océan. En Amérique, le congrès entend les mêmes doléances. Jefferson, l'un des sages de l'Union, l'un de ses grands citoyens, vous dira (1) : « Dans la dernière guerre (avec l'Angleterre en 1814), notre marine nous a relevés aux yeux des autres nations; cependant c'est un instrument bien dispendieux. Il est reconnu qu'une nation qui pourrait compter sur douze ou quinze années de paix gagnerait à brûler ses vaisseaux pour en construire de neufs après ce terme. Les dépenses qu'on y consacre doivent donc dépendre des circonstances. »

L'Union américaine a-t-elle pour cela brûlé ses vaisseaux? Ces circonstances que Jefferson admet comme règle dominante n'ont-elles pas, au contraire, impérieusement exigé que la flotte fût accrue? Si, néanmoins, cette considération a pu se produire, avec l'autorité d'un tel homme, dans l'assemblée des représentans d'un peuple dont la navigation fait en partie la richesse, qu'on juge de l'impression qu'elle devait exercer sur une nation ruinée et dégoûtée des entreprises de la mer! Aussi, pour citer le témoignage d'un bon juge (2) : « Dans les premiers temps de la restauration, les ministres de la marine se présentaient devant les chambres sans plans, sans combinaisons; ils demandaient des crédits calculés bien moins sur les nécessités de la marine que sur les facultés embarrassées du trésor. » Et pas une voix dans les chambres ne protestait contre cet entraînement sur une pente funeste. Heureusement un ministre, dont ce sera l'honneur dans l'histoire d'avoir compris l'intérêt d'avenir, de dignité, qui s'attache pour la France à la marine, eut l'énergie de dé-

(1) *Correspondance de Jefferson*, t. II, p. 242.
(2) M. Boursaint, *Écrits divers* (1832), p. 163.

fendre une institution que délaissaient ceux qui ne l'attaquaient point. Dans un rapport au roi, dont le langage est animé par le patriotisme en même temps que dicté par la raison, M. le baron Portal disait : « Je l'affirme sans hésiter, notre puissance navale est en péril ; les progrès de la destruction s'étendent avec une telle rapidité, que, si l'on persévérait dans le même système, la marine, après avoir consommé 500 millions de plus, aurait totalement cessé d'exister en 1830. C'est dire assez que, sans perdre dans une attitude passive des momens qui nous coûtent si cher, il faut abandonner l'institution pour épargner la dépense, ou élever la dépense pour maintenir l'institution (1). »

Cette parole si ferme fut entendue ; une cause devait la rendre persuasive. Si la France n'a jamais beaucoup été dirigée à développer sa puissance navale par les intérêts de sa navigation, souvent elle y a été conduite par ses nécessités politiques. Depuis trente ans, notre politique extérieure a oscillé entre ces deux pôles : alliance avec l'Angleterre et menace de guerre contre le continent, alliance avec la Russie et préparatifs à la guerre maritime. Le pôle de la Russie sollicitait davantage le gouvernement de la restauration. 1830 devait détourner l'aiguille vers l'Angleterre. Conséquence : la marine relevée avec volonté, développée avec mesure, mais sans interruption, suivit jusqu'en 1830 une marche ascendante. La flotte pouvait devenir une arme nécessaire ; on la préparait. A partir de juillet 1830, c'est du côté de la frontière de terre que le danger paraît imminent. L'Angleterre n'a pour nous que des sympathies. Tous les regards se détournent de la flotte, qui ne cesse pourtant de rendre des services. L'opinion des chambres se préoccupe une fois encore de ce que coûte la marine. Les crédits lui sont mesurés d'une main jalouse et défiante, et il en sera ainsi jusqu'à ce que, 1840 faisant éclater sur l'Europe la menace d'une guerre où l'Angleterre est liguée contre nous avec le continent, cette opinion, dont la mobilité nous effraie, surprise par le péril et comprenant tout à coup combien la flotte est nécessaire pour y faire face, s'étonne de la trouver affaiblie après l'avoir faite telle par un long oubli.

Au surplus, c'est là l'histoire d'hier, et ce que notre plume écrit sans réticence, le compte présenté en 1845 par M. l'amiral de Mackau l'a constaté, avec plus de réserve peut-être, mais enfin l'a constaté par des faits. Alors il s'est produit un beau jour pour la marine. Les chambres législatives, s'associant au gouvernement dans une pensée commune de réparation, ont voulu que le matériel, mieux doté, fondât enfin sérieusement les bases de la force navale. Nous assistons encore par le souvenir à cette grande discussion où les maîtres de la tribune, disciplinant sous leur parole cette langue de la marine que nos législateurs étaient

(1) Note préliminaire du budget de la marine pour 1820.

depuis longtemps si peu habitués à entendre, ont jeté vers l'avenir de la flotte des vœux qui s'inspiraient des glorieuses traditions de son passé. Ce n'étaient plus les 40 vaisseaux de 1820 qu'on voulait pour la France, c'étaient les escadres de Louis XVI; ce n'était plus le matériel appauvri par les prodigalités obligées des années postérieures à 1830, c'étaient les approvisionnemens comme les avait conçus Colbert et comme il les avait réalisés. Les partis se confondaient pour que la volonté nationale fût plus énergique dans sa manifestation. MM. Berryer, Thiers et Janvier proposaient collectivement d'augmenter de 13 millions la valeur de l'approvisionnement de prévoyance pour lequel le ministre avait déjà demandé 23 millions de francs. Dans les deux chambres un vote unanime consacrait cette munificence véritablement nationale.

Faut-il l'avouer? tant de faveur nous avait fait songer à un revirement possible. Il paraissait bien difficile que cette opinion, qu'un souffle de guerre du côté de la Manche avait si vivement emportée vers la marine, ne se demandât pas tôt ou tard si elle n'avait pas cédé trop vite à un entraînement irréfléchi. Les faits sont venus bientôt justifier des pressentimens autorisés par les enseignemens de l'histoire. 1848 a vu demander à la marine 30 millions de sacrifices. En 1849, on exige du ministre un surcroît de réduction, et, par la force des choses, les retranchemens pèsent en partie sur le matériel naval, sur cet approvisionnement que les chambres unanimes avaient craint de voir trop pauvre, lorsque le ministre demandait à l'enrichir de 23 millions. Plusieurs chapitres du budget portent en marge cette note, qui veut être méditée : *Réduction imposée par les exigences de la situation financière.*

Verrons-nous donc revenir si tôt ces jours qui ont précédé 1820, et dans lesquels, selon l'expression de M. Boursaint, « *les crédits étaient calculés bien moins sur les nécessités de la marine que sur les facultés embarrassées du trésor?* »

Nous savons combien il en a coûté au ministre pour consentir à un abandon qui n'est, dans sa pensée, sans doute qu'un ajournement d'une année; mais l'expérience du passé est là pour témoigner combien il faut craindre l'exemple de cette première atteinte. N'y a-t-il donc pas un avertissement suffisant dans ce fait que le budget de 1848, proposé sur la base de 139 millions, s'est trouvé porté, après rectification par l'assemblée nationale, à 151 millions? Les quinze dernières années ne sont-elles pas sous nos yeux avec ce résultat constant pour chacune d'elles : les armemens dépassant toujours les prévisions, et par conséquent augmentant les dépenses du matériel dont les ressources, dès-lors, avaient été évaluées trop bas?

Assurément l'horizon politique n'est pas assez dégagé de nuages pour qu'il soit possible de croire qu'en 1849 les prévisions d'armement ne

seront pas, comme les années précédentes, outre-passées, et alors, il faut le proclamer bien haut, ce n'est pas le moment de rien enlever à nos approvisionnemens, rien, pas même un mètre cube de bois.

La discussion du budget va s'ouvrir devant une assemblée qui ne compte dans son sein que deux amiraux, tous deux absens pour le service de l'état; où siégent encore sans doute trois officiers de corps spéciaux à la marine, officiers auxquels ne manqueront, pour la défendre, ni la science, ni le talent, ni le dévouement; assemblée où l'on retrouve, il est vrai, les grands orateurs qui ont pris si noblement à cœur l'avenir de la flotte dans la discussion de 1846, mais où ces hommes d'état, préoccupés des complications du moment, ne sentant plus d'ailleurs l'aiguillon d'une rupture probable avec l'Angleterre, ne rencontreront autour d'eux que bien peu d'intérêts sympathiques à la marine. Nous croyons fermement qu'il n'est pas de voix, si faible qu'elle soit, qui, dans une conjoncture aussi grave, ne doive réclamer les principes et rappeler le passé comme avertissement pour l'avenir.

Nous remplirons ce devoir pour notre part, sans nous laisser arrêter par le sentiment de notre insuffisance. Ce qui nous soutient, c'est la conviction que la vérité seule est notre but, et qu'il ne se mêle à nos recherches aucune préoccupation de personnes.

S'il est admis que la France ne peut se passer d'une marine, il faut savoir quels services elle doit attendre de sa force navale, ce que doit être cette force, et, enfin, comment elle peut être le mieux administrée.

I.

POURQUOI LA FRANCE A-T-ELLE UNE MARINE MILITAIRE?

Défense du territoire.

La France a six cent douze lieues de côtes contre cinq cent soixante-cinq lieues de frontières continentales; elle a de grands fleuves navigables, des villes importantes assises sur ces fleuves : c'est dire assez que, riche de son sol, jouissant d'un climat tempéré, rendue attrayante par tous les dons de la nature, elle aurait grandement à craindre les atteintes de ces peuples moins favorisés que le besoin d'une meilleure patrie invite à courir les hasards de la mer, si elle ne pensait à défendre son littoral comme elle protége ses frontières du côté du continent, si elle n'avait des vaisseaux comme elle a des places de guerre. Sans remonter

jusqu'à Charlemagne, insulté dans la cité de Paris par les aventuriers du Nord et impuissant à les combattre, n'est-ce pas bien assez d'avoir à citer dans notre histoire Calais, Dunkerque, Rouen, Bordeaux, tant de fois et si long-temps aux mains des Anglais; les côtes de Provence infestées par les Algériens; celles de Guyenne, d'Aunis, de Saintonge et jusqu'à la Bretagne, livrées à la merci, tantôt des pirates du golfe de Biscaye, tantôt des gens de La Rochelle? Nous avons déjà parlé de ces hardis corsaires rochelois qui « établissoient un impôt à l'entrée des rivières de Bordeaux et de la Loyre, » et que Richelieu ne parvenait à réduire qu'à l'aide des Hollandais. « Et si de malheur pour eux, ajoute un écrivain du temps (1), ils n'eussent brûlé de navire de Hollande à Lesguillon, jamais les Hollandais n'eussent combattu contre eux; partant, toute la dépense qu'avoit faite sa majesté étoit perdue. Cela fait voir clairement qu'il faut qu'un roy se confie à ses propres forces et non à celles de ses voisins. » Que pourrait-on dire de plus pour justifier le premier objet de l'entretien d'une marine militaire, qui est la défense du territoire?

Mais le territoire, ce n'est pas seulement le sol métropolitain. Combien s'est-il accompli d'émigrations françaises vers des terres lointaines que la navigation a comme réunies à la France! De ces anciennes possessions, le plus grand nombre a été perdu pour nous, faute d'une flotte pour les défendre. Le Canada, l'Ile de France, dont les populations ont à regret subi la nationalité britannique, témoignent contre l'indifférence coupable de la mère-patrie. Ce qui nous reste est bien réduit; mais enfin, dans l'Atlantique et dans le Grand-Océan, vivent encore des milliers de Français sur un sol que couvre le pavillon national. Au-delà de la Méditerranée, sur cet immense continent qui regarde Toulon à moins de deux cents lieues, nous avons un littoral de près de deux cent cinquante lieues de développement. Vingt ans ne se sont pas écoulés depuis que cette terre, imbibée de tant de sang français, nous appartient. Que de travaux entrepris pour nous l'assimiler! Des villes transformées, d'autres créées, des ports creusés, des rivières réglées dans leur cours, des routes pratiquées, des régions entières assainies, ce n'est pas encore assez au gré de notre impatience, qui ne mesure pas les obstacles; mais combien ce labeur, accompli au prix de centaines de millions, ne doit-il pas nous attacher à la possession de cette France nouvelle! Dans les premières années qui ont suivi la conquête il a pu s'élever des voix pour en conseiller l'abandon. Il ne s'en trouvera plus désormais. La seule parole, courageuse et convaincue, qui ait persisté à protester contre l'occupation, où elle signalait la ruine du trésor, a cessé de se faire entendre dans nos assemblées. Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement des soldats qui vont discipliner cette terre rebelle à toute domina-

(1) Razilly, *Mémoire sur la marine.*

tion; un peuple de laboureurs veut y suivre les vingt mille colons que 1848 y a vu débarquer. Quelles sollicitudes ne doit donc pas exciter la nécessité de maintenir constante et sûre la communication entre ces deux portions de la France qu'une mer sépare! Si nous devions voir s'interposer entre Toulon et Alger une flotte ennemie sans qu'une escadre française fût prête à la combattre, mieux vaudrait renoncer immédiatement à l'Algérie. Ce serait économie de sacrifices et d'humiliation.

Mais pourquoi supposer l'éventualité de malheurs qu'il serait si facile de prévenir? L'instrument est déjà dans nos mains. La flotte qui, en 1830, a débarqué sur le littoral africain l'armée de la conquête, la flotte sans le concours incessant de laquelle cette armée, vingt fois renouvelée, n'aurait ni combattu ni vécu, suffira, sans qu'il soit besoin de l'accroître outre mesure, à maintenir ce qu'elle a donné. Seulement il faudra ménager avec une sage économie les moyens d'action de l'armée navale, et, tout en assurant à d'autres intérêts, dont la prospérité importe à la vie du pays, la protection du pavillon militaire qui leur est indispensable, ne pas excéder pour cette protection la limite du nécessaire; ne pas oublier surtout que garantir la liberté, la perpétuité des relations entre la France et l'Algérie, ce sera servir puissamment ces intérêts dont la navigation est le principe. Nous voulons parler du commerce maritime.

Protection du commerce.

Le marin, en mettant le pied sur son navire, ne croit pas quitter la patrie : elle s'avance avec lui sur les mers. La planche qu'il monte est comme la prolongation du territoire national. Cette noble fiction, que tous les peuples ont consacrée par leurs lois écrites, est nécessaire, il n'en faut pas douter, pour déterminer l'homme à courir les chances de la navigation. Comment irait-il porter au loin soit les produits naturels du sol, soit les œuvres de l'industrie de ses concitoyens, s'il ne se sentait pas sous l'égide d'un pavillon respecté? La mer est ouverte à qui la veut parcourir : elle est libre. Plusieurs peuples modernes ont, il est vrai, prétendu la dominer. Espagnols, Hollandais, Anglais, Français, y ont successivement échoué. Chacun d'eux a éprouvé tour à tour, à ses dépens, combien le joug de cette prétention serait lourd s'il devait être subi.

Ce n'est qu'en arborant dans tous les parages fréquentés leur pavillon de guerre que les nations maritimes ont obtenu ce grand résultat de la liberté de la navigation, et qu'à la liberté s'est jointe, d'année en année, la sécurité. Il s'est fondé, sous la sanction de ces forces d'origines diverses et sans cesse en présence, un droit international, et, par suite, une police propres à la mer. Aussi, tandis qu'il y a un siècle à peine, nos ports expédiaient des corsaires qui allaient guerroyer pour le compte de leurs armateurs; tandis que l'on a vu se former l'empire de ces flibustiers dont

l'héroïsme absout l'origine; tandis qu'il y a quelques années Alger, ce nid séculaire de la piraterie, inquiétait encore les navires des plus grandes nations, aujourd'hui les faits d'agression à la mer pendant la paix sont extrêmement rares. La navigation commerciale a pris un plus complet essor. C'est maintenant par l'habileté, par l'ingénieuse et infatigable recherche des moyens d'abaisser le prix du transport, et, par suite, celui de la vente, que luttent les navigateurs. L'emploi de la force armée est réservé aux nations qui sont elles-mêmes plus centralisées, plus maîtresses des élémens, autrefois disséminés, de leur puissance.

La création et l'emploi permanent des flottes de guerre ont fait faire à la civilisation ce progrès décisif. Jefferson, qui avait si vivement redouté pour les États-Unis d'Amérique la nécessité d'entretenir une force navale, fut conduit, vers la fin de sa vie, à en reconnaître le bienfait. Mais aujourd'hui que ce bienfait est acquis au monde, n'est-on pas en droit de penser que les armemens ayant pour objet la protection du commerce maritime peuvent être ramenés, en temps de paix, à des proportions moins étendues et, par conséquent, moins onéreuses? Nous aurons à revenir sur cette question (qui est capitale au point de vue de l'économie), lorsque nous examinerons ce que doit être la force navale de la France; mais nous constatons ici que les armemens militaires, une fois la paix et la sécurité de la mer garanties, ne peuvent presque rien au-delà pour la navigation commerciale. L'Union américaine le sait bien; aussi ses armemens n'ont-ils jamais dépassé le nombre de 35 bâtimens, atteint pour la première fois en 1843. En 1831, elle n'avait que 16 bâtimens armés (1). Et cependant est-il besoin de dire que le pavillon de commerce américain sillonne toutes les mers? Les courtiers, les messagers du monde, comme on a si justement appelé ces infatigables navigateurs qui déjà disputent à l'Angleterre la prééminence commerciale dont elle est si jalouse, n'ont-ils pas obtenu ce résultat, récemment constaté (2), que, dans la navigation de concurrence, le mouvement de leur tonnage dans les ports de la Grande-Bretagne a dépassé celui des navires anglais? Et tandis qu'avec une si faible protection le mouvement de cette navigation va toujours grandissant, que voyons-nous en France? L'activité des échanges maritimes s'accroît, et en même temps l'activité de notre pavillon marchand diminue. Il faut lire les écrits si lumineux d'un officier de marine (3), témoin de la décadence progressive de la navigation du port de Bordeaux, pour se faire une juste idée de l'état de cette industrie, objet de la sollicitude

(1) Voyez, aux annexes (état B), le tableau des armemens des États-Unis d'Amérique.

(2) Discussion, dans le parlement anglais, pour la modification de l'acte de navigation.

(3) M. de Fontmartin de L'Espinasse, lieutenant de vaisseau, directeur du port à Bordeaux. *Appel au gouvernement et aux chambres sur la situation de la marine marchande*, 1847.

prévoyante de Colbert, qui l'a en quelque sorte suscitée et qui l'avait jugée inséparable de la marine militaire. M. de Montalembert, dans la discussion de la loi des 93 millions, en 1846, offrait au pays, en regard de cet effort inespéré qu'il paraissait faire pour relever sa flotte de guerre, le spectacle douloureux de nos ports de commerce, naguère encore si florissans, aujourd'hui en pleine voie d'appauvrissement et poussés à la ruine par le négoce français qui les dédaigne. Il montrait ces bassins où le pavillon étranger domine et s'agite dans une activité incessante, tandis que le navire national pourrit oublié et que les chantiers de construction demeurent vides. Il signalait la disparition rapide des navires de grande dimension, et il évoquait devant la France, que de tels malheurs laissent indifférente, l'image du Portugal, autrefois puissance maritime du premier ordre, autrefois puissance commerciale, aujourd'hui tombé de son rang parmi les nations pour avoir abandonné son commerce à la merci du pavillon étranger.

Ne nous arrêtons pas à ce tableau. Nous n'ajouterions rien à l'impression produite par l'éloquent orateur, et c'est à ses paroles que nous renverrons ceux qui s'obstineraient à douter de l'étendue du mal et de l'urgence du remède (1). Est-ce dans l'accroissement de nos armemens militaires que ce remède doit consister? Si on pouvait le croire encore, c'est que l'expérience du passé nous aurait bien mal éclairés.

En 1820, les armemens étaient calculés sur le pied de 76 bâtimens portant 8,000 hommes embarqués. En 1825, ils s'élevaient au nombre de 105, montés par 15,000 hommes. De 1840 à 1842, les armemens constituaient une véritable flotte. 227 bâtimens nécessitaient, en 1841, l'entretien de 44,000 hommes, et de 1838 à 1846, l'effectif des équipages n'est jamais descendu au-dessous de 30,000 hommes. Sans doute, des éventualités de guerre ont gravement influé, à partir de 1838, sur le développement de cette force navale; mais, indépendamment de cette influence, le désir des ministres de la marine de venir en aide à la navigation commerciale a conduit graduellement au développement des stations entretenues sur tous les points du globe. Quel a été pour notre navigation commerciale le prix des charges que la France s'est ainsi imposées? Nos ports, dans la navigation de concurrence, ont vu se développer à leur détriment et le tonnage sous pavillon des puissances rivales et

(1) « En 1830, d'après les procès-verbaux du conseil de commerce, il y avait 14,800 bâtimens appartenant aux ports français; en 1835, 15,506; en 1841, il n'y en a plus que 13,679, et sur ce nombre, 8,900 ont moins de 60 tonneaux, c'est-à-dire de vrais bateaux. D'après un autre calcul, en 1836 il y avait 861 bâtimens de 200 à 800 tonneaux; en 1844, il n'y en a plus que 652 de 200 à 600 : c'est 209 navires retirés du commerce en moins de neuf ans. En 1827, il y avait des navires de 800 tonneaux en France; maintenant, il n'y en a plus un seul; il y avait 13 navires de 500 à 600 tonneaux, il n'y en a plus que 6. »

(Discussion de la loi des 93 millions pour la marine, en 1846.)

le tonnage sous tiers-pavillon (1). Les Américains ont su se faire la plus large part dans cette navigation du tiers-pavillon, véritable affaire de messagerie. Ont-ils eu besoin, pendant cette période qui leur a été si favorable, que leur gouvernement manifestât son intervention armée? Non, et ils ont réalisé dans nos ports, par leur propre activité, ce que, malgré tout l'appui du pavillon de guerre français, nos navires nationaux n'ont pas su obtenir ailleurs.

Avons-nous du moins ouvert à la navigation française des voies nouvelles? On l'a tenté sans succès. Sur un point seulement, la côte occidentale d'Afrique, l'initiative d'un de nos officiers les plus distingués a créé des débouchés dont notre industrie manufacturière a su tirer parti en même temps que notre pavillon de commerce. Mais l'expédition de Chine, dirigée par un officier-général aussi éclairé qu'appliqué au bien de la marine, qu'a-t-elle produit? Les échantillons rapportés par une commission spéciale, et communiqués aux chambres de commerce par les soins du gouvernement, ont pu déterminer des échanges entre la France et le Céleste-Empire; mais on ne citerait pas un navire français expédié de nos ports pour ces transactions nouvelles. Depuis le retour de la division de M. l'amiral Cécile, on n'a vu dans les mers de Chine d'autre navire français qu'une corvette de guerre. Et cependant, en ordonnant l'expédition de Chine, en cherchant à procurer au commerce et à la navigation de nouveaux débouchés dans le Grand-Océan, le gouvernement a cédé aux vœux des chambres de commerce, en même temps qu'à l'entraînement de ses propres espérances. L'épreuve est décisive, et si l'on veut, en effet, relever notre navigation, c'est à des combinaisons d'un autre ordre qu'il faut désormais recourir (2).

(1)

ANNÉES.	MOUVEMENT DU TONNAGE PAR		
	NAVIRES FRANÇAIS.	NAVIRES DE LA PUISSANCE.	TIERS-PAVILLON.
1825	474,000 tonneaux.	610.000 tonneaux.	213,000 tonneaux.
1830	390,000 »	780.000 »	259,000 »
1835	570,000 »	1,003.000 »	247,000 »
1840	908,000 »	1,320,000 »	363,000 »
1843	»	»	»
1844	770,000 »	1,596 000 »	435,000 »

(2) Dans l'intérêt du commerce français, il est temps d'aviser à rendre la vie à la navigation marchande. La marine militaire, qui tire de cette navigation son personnel de matelots, y est elle-même directement intéressée. Pénétré de la nécessité d'agir, nous aurions voulu traiter à fond cette question si délicate et si complexe. Mais le plan de ce travail ne comportait pas les développemens que nous ne pourrions nous dispenser de consacrer à cet intérêt vital. Une question aussi grave mérite d'être l'objet d'une étude spéciale.

Est-ce à dire que, dans notre pensée, l'état doive enlever à cette industrie si profondément ébranlée l'appui de ses vaisseaux? Nous méconnaîtrions, s'il en était ainsi, les mœurs de notre commerce et les besoins qu'il s'est créés. Tenu en lisière par l'insuffisance du capital dont il dispose, timide dans ses opérations dont il veut assurer la réussite à bref délai, redoutant, de la part des populations avec lesquelles il traite, des supercheries dont il a trop souvent, il faut le dire, donné le déplorable exemple, notre commerce s'est habitué à compter sur l'influence de la force militaire. Il semble qu'il ne puisse trafiquer que sous le canon français. C'est là un véritable malheur; c'est une voie funeste aussi bien pour le commerce, qui y perd son ressort, que pour la marine militaire, qui peut y compromettre sa dignité. Dans notre conviction, il faut en sortir, non pas brusquement, mais progressivement et en ménageant cette inquiète timidité de nos armateurs qui contraste si fort avec la confiance américaine. La substitution au mode actuel de stations navales d'un système de croisières mobiles et très actives satisferait aux besoins réels de la protection du commerce; un moindre nombre de bâtimens y concourraient; mais le nombre pourrait être compensé par la valeur militaire des navires employés. L'effet moral, loin d'être affaibli, n'en serait que plus efficace, et en même temps qu'il y aurait économie d'argent réalisée, il en résulterait, pour notre politique extérieure, plus de liberté d'action et la disposition de ressources plus étendues.

La flotte instrument politique.

Ici nous touchons au vif de la question maritime. Si la France était, comme la Russie, reléguée à l'extremité du continent européen, inaccessible aux impressions du dehors et maîtresse de mesurer ses relations avec les autres puissances; si elle était, comme l'Union américaine, placée en dehors de la sphère d'activité où se meuvent ces puissances, assise sur un monde nouveau, n'ayant autour d'elle que des peuples débiles et des empires naissans ou en décadence, on pourrait se demander : Une marine militaire est-elle une condition essentielle de l'existence politique d'un tel état? — Et encore faudrait-il reconnaître que la Russie n'a pris rang en Europe que du jour où Pierre-le-Grand l'a violemment dotée d'une flotte; que les États-Unis, dès qu'ils se sont laissé attirer par les nécessités de développement de leur commerce dans la sphère d'activité européenne, ont dû se résoudre à construire des vaisseaux de guerre : nous l'avons constaté au début.

Mais c'est au centre même de cette sphère que notre France est fixée. Comme le cœur dans le corps humain ressent nécessairement les moindres impressions communiquées à tous les membres, elle n'est indifférente à aucun des mouvemens qui s'accomplissent autour d'elle. Il a été dans sa destinée d'ébranler Rome au berceau, d'édifier sur les ruines de

la domination romaine l'empire de Charlemagne, d'affermir dans la ville éternelle et de glorifier par son hommage la papauté chancelante, d'arrêter par la victoire l'expansion de l'islamisme, de donner les Normands pour maîtres à l'île anglo-saxonne, d'entraîner derrière elle l'Europe chrétienne aux croisades. Monarchie, elle a ébranlé de ses luttes le monde moderne; elle l'a ébloui de ses gloires. Les armes, les beaux-arts, les sciences, les lettres lui ont ceint le front d'une resplendissante auréole. Démocratie, elle a, de son souffle ardent, allumé l'incendie des révolutions et de la guerre. Abattue pour avoir abusé de sa force, foulée aux pieds de ses ennemis coalisés, elle avait dû demander à la paix la cicatrisation de ses blessures et le rétablissement de ses forces. Quelques années ont passé; tout d'un coup, la terre tremble, la révolution en jaillit bouillonnante, irrésistible; la commotion, propagée avec une rapidité inouie, soulève les empires les mieux affermis. Nul ne sait, à l'heure présente, où s'arrêtera cette immense convulsion.

Une nation qui a joué ce rôle capital dans l'histoire, dont l'influence, bienfaisante ou funeste, a été dans tous les temps comme électrique, une telle nation ne saurait s'abstraire des affaires du monde, pas plus dans l'avenir que dans le passé. Elle inspire trop d'inquiétudes ou de sympathies, trop de craintes ou d'espérances, pour ne pas donner aux événemens du dehors une attention mesurée sur l'active surveillance dont elle ne cessera pas elle-même d'être l'objet.

Quel sera désormais le caractère de sa politique extérieure? Si nous avions personnellement à exprimer un vœu, ce serait que, puisant dans le sentiment même de sa force d'initiative un conseil de modération et de prudence, notre pays s'appliquât à écarter de ses relations extérieures toute pensée systématique d'agression. Au commencement du XVIIe siècle, après les guerres de religion qui avaient décimé le continent européen et mis la France aux bords de l'abîme, la paix devint l'objet de tous les vœux. Ceux-là même qui, voyant au-delà du temps présent, méditaient sur les moyens d'accroître dans l'avenir l'influence et la prospérité de la patrie, subordonnaient ces nobles desseins à la satisfaction des besoins impérieux du moment, la pacification des esprits et le repos des peuples. Pourquoi résisterions-nous au désir de citer une fois encore le chevalier de Razilly? Dans le mémoire au cardinal de Richelieu, où il déposait la pensée première de l'organisation d'une marine pour la France, le spirituel marin disait, faisant allusion aux circonstances politiques : « Je sais très bien l'état en quoi tout est à présent, et le principal remède de remettre en splendeur la France, et de conserver le tout, est d'éviter toutes guerres étrangères et civiles, et, par le moyen d'une tranquille paix de dix années, remettant la nauigation et un gouuernail au pauure nauire errant, suivant les avis ci-après déclarés, l'on pourra rendre le roy maître de la mer et redoutable par tout l'univers à toutes

nations. » Richelieu, continuateur de l'œuvre de Henri IV, rétablissait l'ordre dans l'état, et, par une politique extérieure aussi ferme que modérée, préparait les destinées de Louis XIV. Nous ne pousserons pas plus loin ce rapprochement entre des époques à tous égards si diverses. Ce n'est point la splendeur ruineuse du grand siècle que nous souhaitons à notre pays, et d'ailleurs c'est exclusivement au point de vue de la force navale que nous nous sommes proposé de sonder l'avenir politique. Le passé nous guidera sûrement.

Depuis 1815, la Méditerranée a été le théâtre des événemens importans accomplis en Europe. L'Espagne, terrain où sont depuis long-temps en présence les influences rivales de la France et de l'Angleterre, a vu, en 1823, notre premier armement maritime depuis la chute de l'empire. Il y a deux ans, la question des mariages ravivait des difficultés qui ne sont qu'assoupies.

En 1828, l'insurrection de la Grèce contre la Turquie a provoqué le concours de trois puissances : la France, l'Angleterre, la Russie; les deux premières abandonnant la tradition de leur ancienne alliance avec la Porte Ottomane; la Russie préparant ses vues d'avenir, aidée par la France et surveillée par la Grande-Bretagne. — La flotte russe a franchi les détroits.

En 1830, il s'agissait de châtier une folle insolence du dey d'Alger. Un mobile religieux arme en outre le bras de la France. Elle veut détruire à tout jamais la piraterie algérienne. Malgré l'inquiétude jalouse du gouvernement anglais, la prise d'Alger s'accomplit. Nul doute que des complications internationales ne fussent à la veille de s'élever, lorsque la révolution de juillet éclata. Le gouvernement issu de juillet avait les sympathies de l'Angleterre. Il ne pouvait, sans se dépopulariser, abandonner le prix de la victoire de nos soldats et de nos marins. La prise de possession de l'Algérie a été consommée. La Grande-Bretagne ne l'a pas empêchée; mais elle ne l'a pas reconnue.

En 1832, Ancône, occupée de vive force par une division française, arrête l'Autriche prête à envahir la Romagne. C'est la question d'Italie qui se dessine.

L'entrée du Tage forcée en 1831, la prise de Saint-Jean-d'Ulloa et de la Vera-Cruz en 1837, le traité imposé à Buenos-Ayres en 1840, ont ajouté à l'histoire de notre marine des pages brillantes; mais ces faits de guerre ne touchent pas à l'un de ces intérêts vivaces qui font et entretiennent les questions d'influence.

1840 a vu se produire la question d'Orient, ou plutôt la deuxième phase de cette question; la première date de Navarin. Se fonderait-il en Égypte un empire ami de la France, héritier des traditions de l'armée de Bonaparte? La France, déjà maîtresse de l'Algérie, acquerrait-elle ce nouveau point d'appui dans la Méditerranée? L'empire ottoman, atteint au cœur, serait-il démembré? La France voulait que les germes d'in-

fluence, depuis long-temps déposés par elle en Égypte, ne fussent pas étouffés. L'Angleterre voulait l'intégrité de l'empire ottoman, c'est-à-dire l'affaiblissement de la France en Égypte, la clôture des détroits contre la Russie. Le gouvernement russe pesait aussi du poids de son épée pour le maintien de l'empire turc. S'il faisait faire ainsi un progrès à l'Angleterre du côté de l'Égypte, il en obtenait un lui-même du côté de Constantinople. Du reste, protecteur de la Turquie, il n'en était pas moins redoutable pour elle. Il franchissait les Dardanelles, et montrait une fois de plus dans la Méditerranée sa flotte de la mer Noire. Qui croira que le traité de 1841 ait sérieusement dénoué ce réseau de complications?

La guerre du Maroc, si énergiquement conduite à Tanger et à Mogador comme à Isly, si habilement terminée en 1844, n'est qu'un épisode de la question algérienne.

Nous voici venus à 1848. La guerre de l'indépendance italienne met le feu à la mine des révolutions. La république est proclamée en France. La Prusse et l'Autriche deviennent des états constitutionnels. L'Allemagne vise à l'unité. Cependant la Sicile se sépare de l'état napolitain. Deux escadres, l'une française, l'autre anglaise, sont intervenues; elles ont eu mission de concilier le différend. C'est la politique de la France, même républicaine; ce ne peut être celle de l'Angleterre. La médiation a échoué et les armes en décideront. Dans le même temps, Rome a rejeté de son sein le chef vénéré de l'Église : elle s'est érigée en république. Le monde catholique s'émeut d'une révolution qui enlève à la papauté son indépendance, au catholicisme sa ville sainte. Le moment n'est pas loin peut-être où plusieurs marines coalisées conduiront à Rome une nouvelle croisade.

Ce qui ressort de l'esquisse que nous venons de tracer à grands traits, c'est que question d'Espagne, question d'Alger, question d'Orient, question de Sicile et d'Italie, ne sont que les phases multiples d'une seule et grande affaire : la prééminence politique dans la Méditerranée. Trois états se la disputent : la France, pour garder son indépendance et maintenir une influence séculaire; l'Angleterre et la Russie, pour consolider et développer les bases de leur puissance. La Russie a besoin d'atteindre Constantinople, but indiqué par Pierre-le-Grand. Arrivée là, elle enceindrait l'Europe, et par son immense frontière de terre et par ses escadres de la Baltique et de la mer Noire. L'Angleterre a besoin d'occuper la route de l'Inde. L'isthme de Suez ouvert à ses flottes mettrait en communication constante les deux parties de l'empire britannique, entre lesquelles le continent africain s'interpose aujourd'hui comme un retard. L'Égypte, dans ses mains, deviendrait l'entrepôt du monde. Aussi que d'efforts, que de luttes, que d'habiles manœuvres pour jalonner cette route et s'en assurer l'usage privilégié! Gibraltar lui donne la clé de la Méditerranée; de Malte, elle surveille les deux grands bassins

de cette mer. A Corfou, elle commande l'Adriatique. Obligée de quitter l'Égypte après en avoir elle-même rejeté les Français, elle n'a jamais perdu de vue cette conquête réservée à son avenir. Aden, occupée à l'entrée de la mer Rouge, la rend déjà maîtresse de l'une des issues du long défilé dont l'ouverture de l'isthme lui livrerait la seconde clé. L'obstacle opposé à la réalisation de ces desseins a disparu avec Méhémet-Ali et Ibrahim. Le fils a précédé dans la tombe son père, affligé lui-même d'un mal plus cruel que la mort. La Porte Ottomane, aujourd'hui rentrée dans la plénitude de sa suzeraineté, n'aura qu'un instrument docile dans le petit-fils du vieux pacha. Et qui voudrait affirmer que le sultan, cédant aux inspirations de l'Angleterre, ne donnera pas quelque jour les mains à l'occupation de l'Égypte par sa fidèle alliée, dont elle attendrait en échange un ferme appui contre les envahissemens de la Russie, appui d'autant plus sûr, qu'il serait intéressé? Pour nous qui avons vu les lieux, qui avons pratiqué les hommes et les choses, cette solution est clairement écrite derrière les nuages qui couvrent l'avenir. Pour nous, tout ce qui se prépare ou s'accomplit dans la Méditerranée a trait directement à cet avenir. Lorsqu'une escadre anglaise s'approche de la Sicile, nous nous souvenons de la reine Caroline et de Nelson. La constitution de 1812 signifie à nos yeux le protectorat de l'Angleterre.

Et quand l'histoire enseigne que, pour la possession de Malte, le cabinet anglais a rompu la paix d'Amiens et précipité l'Europe dans une guerre de dix ans, comment pourrions-nous croire que la possession de l'Algérie par la France soit un fait définitivement accepté par sa fière rivale? Ce n'est plus d'un rocher qu'il s'agit aujourd'hui; c'est d'un littoral de deux cent trente lieues, d'un territoire fécond, le grenier de Rome pendant des siècles. Dès qu'une flotte française pourrait s'appuyer à la fois sur Toulon et sur Alger, la route de l'Inde ne serait plus libre. Eh bien! ne fermons pas les yeux à l'évidence : notre présence en Afrique est impatiemment supportée. Une politique aussi habile qu'énergique voit dans cette conquête l'instrument de la ruine de nos finances; elle nous laisse à dessein nous épuiser en sacrifices, espérant bien, le jour de la moisson venu, que la moisson ne sera pas pour celui qui a semé.

Si, perdant de vue le péril, sourds aux leçons de l'expérience, nous n'étions pas en mesure de surveiller et de prévenir, nous apprendrions quelque jour que Mahon, enlevé de gré ou de force à l'Espagne, aurait mis aux mains anglaises la clé du bassin occidental de la Méditerranée et fermé à nos escadres la route de l'Algérie. Ce jour-là, Toulon verrait ses quais baignés par une mer anglaise.

Mais, nous l'avons dit et nous le croyons fermement, il n'est personne en France qui veuille préparer un tel avenir. Tous les partis politiques ont une part à réclamer dans l'œuvre accomplie au nord de l'Afrique. La

restauration l'a noblement inaugurée; le gouvernement de juillet l'a poursuivie avec une patriotique fermeté; la jeune république a mis le dernier sceau à la conquête, en déclarant l'Algérie territoire français, en y donnant l'essor à la colonisation. Tous les partis voudront maintenir leur œuvre commune; mais, qu'ils le sachent bien, cette œuvre est, après l'appui prêté à l'émancipation des États-Unis d'Amérique, le plus grand travail politique entrepris contre la prépondérance maritime de la Grande-Bretagne; et alors, qu'ils préparent les moyens de soutenir ce qu'ils ont commencé. C'est la marine qui a produit l'indépendance américaine : la marine, en conservant l'Algérie à la France, affranchira la Méditerranée.

La liberté des mers, c'est là ce que nous devons désormais vouloir absolument; rien au-delà. Ne parlons plus de *lac français;* nous n'arriverions qu'à créer un lac anglais ou un lac russe. Louis XIV, vainqueur successivement de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Espagne, de Gênes, des Barbaresques, de tout ce qui avait flotte au vent, a laissé l'Angleterre maîtresse de la mer. Napoléon, vainqueur de toute l'Europe, moins l'Angleterre, a eu jusqu'à 64 vaisseaux, 44 frégates, 80,000 hommes embarqués. Napoléon n'a réussi qu'à livrer plus étroitement aux armes de son implacable ennemie cette mer méditerranée qu'il avait appelée le lac français.

La France pèse d'un trop grand poids dans les destinées du monde comme puissance continentale pour qu'il lui soit permis d'être en même temps prépondérante à la mer. Elle aurait alors l'empire universel, et le monde a montré deux fois qu'il n'accepterait pas le joug.

La Grande-Bretagne, il est vrai, s'est maintenue en possession de la suprématie maritime ; mais elle est isolée du continent, et sa supériorité même, impatiemment supportée, a sa fin marquée dans son origine : la mer efface en un jour les flottes les plus orgueilleuses comme les plus humbles. D'ailleurs, l'Angleterre n'a pas les charges d'une armée de terre à supporter, et le fardeau des dépenses qu'elle consacre à son armée navale est ainsi relativement allégé. La France, au contraire, garde constamment sa frontière continentale ; c'est sa première nécessité. Elle ne peut donner à sa flotte que le superflu. Cette difficulté ne date pas d'hier ; les plus brillantes années du règne de Louis XIV sont remplies par les querelles de Colbert et de Louvois. Les deux ministres démontrent, l'un qu'il faut désarmer sur le continent pour donner une impulsion décisive à la guerre maritime, l'autre que la frontière du Rhin importe d'abord à la sécurité de l'état et à la gloire du souverain. Tout le génie de Colbert ne prévaut pas contre la loi de la nature, et, Colbert mort, la marine, alimentée par des ressources insuffisantes, s'épuise par ses victoires avant de succomber à ses défaites.

Napoléon voulut faire un suprême effort contre l'Angleterre. Il pro-

jeta une flotte plus nombreuse que celle de son ennemie. Nous avons sous les yeux la dépêche (1) où il dicte ses ordres à son ministre :

« 10 mars 1811.

« Il faut construire, mettre à l'eau et avoir prêts à prendre la mer, avec hommes et vivres, autant de vaisseaux que j'en puis construire... Faites-moi un projet de budget de 1812 et 1813 dans ce sens. »

L'amiral De Crès présente aussitôt ce projet. Il propose un armement formidable : 104 vaisseaux de ligne, 85 frégates, 30 corvettes, 50 bricks, 33 flûtes, 5 gabares, 30 gabares-écuries, 11 transports, 484 bâtimens de flottille, en tout 832 bâtimens montés par 136,000 hommes.

Le budget de 1812 élevait les dépenses à 223 millions, celui de 1813 à 255,800,000 fr. La dépense d'armement de cette grande flotte en 1814 (indépendamment de ce que devaient coûter les autres services) était évaluée à 146 millions. Qu'arriva-t-il de ce projet? Ce qui était advenu des grands projets de Louis XIV pour la marine. Les campagnes d'Espagne et de Russie exigèrent d'immenses dépenses. Toute la volonté de l'empereur de doter la flotte ne put prévaloir contre la nécessité.

Napoléon, dans les longues guerres qu'il a si glorieusement fournies, était seul contre tous comme Louis XIV. Tous deux ont succombé sur le continent et à la mer; tous deux ont épuisé la patrie; tous deux l'ont laissée affaiblie pour long-temps. Ces expériences si coûteuses ne seront pas perdues pour notre avenir politique. Si nous recommencions les rêves gigantesques des deux derniers siècles, nous nous réveillerions seuls une fois encore et dans l'abîme. Ne parlons donc plus de lac français; parlons de la liberté des mers, et alors nous ne serons pas seuls. Le peuple anglais est un grand peuple, honnête, religieux, ardent à faire marcher la civilisation; mais il porte le faix d'un empire démesuré. L'instinct de la conservation plus que le calcul l'obligera tôt ou tard à porter atteinte à quelqu'un de ces droits des nations qu'elles ne se laissent jamais impunément ravir. La guerre de l'opium en Chine est un de ces attentats, qu'on croit impossibles avant qu'ils aient été commis, et qui se renouvellent infailliblement dès qu'ils ont pu se produire un jour. Déjà les Anglais sont dépassés dans l'industrie de la navigation par les Américains et par les Norvégiens. Dans les industries de fabrication, l'Allemagne, devancée par la France, élève contre les ateliers anglais des concurrences redoutables. L'Angleterre résistera-t-elle aux tentations que donne trop souvent le sentiment d'une force supérieure? saura-t-elle en triompher avec cette virile sagesse qui préside à ses conseils? ou bien, dans un jour d'enivrement et de colère, se laissera-t-elle entraîner sur la pente des violences?

(1) Archives de la marine.

Nous ne sommes pas de ceux qui poussent à la haine de l'Angleterre. Dans ce pays comme ici, il y a un grand nombre d'hommes qui veulent le règne du droit et qui ont horreur de la force, nous le savons. Notre pensée va plus loin. Pour nous, tant que la prééminence maritime de la Grande-Bretagne sera exclusivement fondée sur l'industrie, sur la science, sur le labeur de son peuple, tant qu'elle respectera le droit, nous dirons à nos concitoyens : « Imitez, faites mieux si vous pouvez, mais n'attaquez point; respectez le droit. Ne provoquez pas sans raison une nation qui n'est pas votre ennemie pour être votre rivale. » Mais le jour où l'Angleterre frapperait le droit de son épée, oh! ce jour-là, notre pays aurait un devoir à remplir, et il ne serait pas seul. Nous en avons pour garant le sage Jefferson.

« Je me réjouis sincèrement avec vous, écrivait-il à John Adams en 1813 (1), des succès de notre petite marine; ils doivent vous être d'autant plus agréables, que vous avez été de bonne heure et constamment partisan des murailles de bois. Si j'ai différé avec vous sur ce point, ce n'était pas quant au principe, mais quant au temps; il me semblait que nous ne pouvions construire ni entretenir une marine assez puissante, pour ne pas tomber immédiatement dans le gouffre qui a englouti non-seulement les marines les moins importantes, mais celles des peuples qui tenaient le second rang sur la mer. Quand ces dernières pourront sortir de leurs ruines et s'approcher assez du point où elles balanceraient le pouvoir de l'Angleterre pour qu'en y ajoutant le nôtre nous assurions le succès, c'est l'époque où je crois qu'il nous conviendra de songer à en avoir une. »

Le temps est venu pour la France comme pour les États-Unis d'Amérique.

II.

QUELLE DOIT ÊTRE LA FORCE NAVALE DE LA FRANCE?

Les principes ont été posés : ce qui suivra n'en est que la conséquence. Il n'est pas besoin de dire que, n'ayant pas l'honneur d'être officier de marine, nous n'aborderions pas des questions exclusivement techniques, si nous n'étions dirigé par des hommes de la profession. Nous avons recueilli bien des opinions, nous les avons comparées et débattues. Le seul rôle qui convienne en telle occurrence, est celui de rapporteur impartial.

(1) *Mélanges politiques et philosophiques* de Jefferson, t. II, p. 242.

La force navale a deux termes extrêmes qu'il est indispensable de fixer : le minimum des armemens en temps de paix, c'est-à-dire le point de départ; le maximum des armemens en temps de guerre, c'est-à-dire le point d'arrivée. Mais, suivant le vieil adage romain, se préparer à la guerre est le plus sûr moyen de maintenir la paix. Le premier terme ne saurait donc être nettement déterminé sans la connaissance préalable du dernier; c'est du grand armement pour la guerre qu'il faut d'abord s'occuper.

Armement maximum en temps de guerre.

Disons-le nettement : les bases en ont été posées dans la loi du 3 juillet 1846.

1° FORCE ACTIVE.

226 bâtimens à voiles :
- 40 vaisseaux de ligne.
- 50 frégates.
- 136 bâtimens inférieurs de tous rangs.

102 bâtimens à vapeur :
- 50 de 600 à 220 chevaux propres à la guerre.
- 50 avisos et transports de 120 à 200 chevaux.
- 2 batteries flottantes.

Total. . . 328 bâtimens à voiles et à vapeur.

2° RÉSERVE.

Nombre indéterminé de vaisseaux et de frégates en chantier aux 14/24 d'avancement.

Ces bases ont été discutées par les hommes politiques les plus considérables et par les hommes du métier les plus autorisés. Les termes extrêmes proposés ont été : 60 vaisseaux par ceux-là qui, le regard détourné vers le passé, ne tenaient pas assez de compte de la force nouvelle apportée à la marine par la vapeur; 36 vaisseaux par ceux qui, penchés vers l'avenir, ne voyaient déjà plus dans les vaisseaux de ligne que des masses inertes livrées en proie à ce navire intelligent et maître de lui-même dont la vapeur est l'âme. La balance a été sagement tenue par le ministre, et la loi, en créant une réserve à côté de la force active, en dotant les magasins de larges approvisionnemens, a ménagé l'avenir tout en assurant le présent. Pour cette attitude que nous voudrions voir à la France, attitude non agressive, mais ferme et appuyée sur le droit, cette force est bien pondérée. Elle n'offre pas de ressources à des calculs d'ambition; elle donne à la défense tout ce qui est nécessaire.

Qu'on ne s'y méprenne pas : la défense comme ligne de conduite politique n'implique pas une guerre purement défensive. C'est dans la Méditerranée que nous sommes le plus menacés. Ce n'est pas dans la Médi-

terranée que doivent être concentrés tous nos moyens de résistance. S'il en était ainsi, l'ennemi, maître du détroit, expédierait à son gré et concentrerait, pour nous réduire, les forces supérieures dont il dispose. Sûr de n'être pas inquiété ailleurs, il nous anéantirait ou nous contraindrait à l'immobilité. C'est en opérant à Brest, à Cherbourg, que nous pourrons agir à Toulon. A Brest, la France a devant elle tout ce qui est vulnérable dans l'Atlantique et au-delà. De Cherbourg, elle regarde l'Angleterre. Dès-lors l'ennemi est obligé de couvrir tout ce qui peut être attaqué, ou si, confiant dans l'étendue de ses forces, il veut nous bloquer, alors il faut qu'il enserre dans sa ligne de blocus, non-seulement nos six cent douze lieues de côtes continentales, mais l'Espagne tout entière, mais les deux cent cinquante lieues du littoral algérien et les points de vigie dans la Méditerranée. D'ailleurs, en présence de bâtimens à vapeur, le blocus serait très difficile à tenir, et il est permis de douter que l'Angleterre ne pense pas d'abord à protéger son territoire et à sauvegarder ses colonies. Rappelons-nous l'émotion produite de l'autre côté de la Manche par la flottille de Boulogne.

Maintenant, comment les forces seront-elles disposées? Ce serait ici le cas de discuter les systèmes de guerre d'escadre et de guerre de course; nous ne le ferons point. La loi de 1846 a tranché la question en conservant les vaisseaux comme noyau de la force navale, et en plaçant à côté des vaisseaux un grand nombre de frégates et de bâtimens à vapeur. D'ailleurs, chacun des deux systèmes a été éprouvé par des succès et des revers. Jean Bart, Duguay-Trouin, Cassart, ont montré ce que peuvent faire de hardis corsaires. Duperré sous l'empire, et les Américains en 1814, ont fait avec bonheur la guerre de frégates; mais Raynal a démontré combien une telle ressource est débile. On ne saurait lire avec trop d'attention les pages consacrées à ce grave sujet par M. de Lapeyrouse-Bonfils dans son *Histoire de la Marine* (1). Cet officier, qui porte dignement un nom illustre, a établi avec autorité que la guerre de course n'est possible qu'appuyée par des escadres.

Nous ne discuterons pas non plus la valeur relative à donner aux bâtimens à voiles et aux vapeurs comme instrumens militaires. Chacun a ses propriétés, et vaut par elles. C'est à en tirer parti qu'il faut s'appliquer. Ce qui paraît certain, c'est que l'un et l'autre sont désormais des élémens essentiels de toute flotte de guerre. Le vaisseau mixte, qui conserve sa force comme machine de combat et qui est doué de la faculté de se mouvoir comme le vapeur sans en avoir complétement la vitesse, offre peut-être à l'heure actuelle la combinaison la plus heureuse des deux élémens. Le vaisseau-vapeur ferait-il encore un pas utile? L'avenir en décidera. Toutes ces questions sont à l'étude. C'est pourquoi la loi de

(1) Tome Ier, page 451 et suivantes.

1846 a voulu que le ministre de la marine, sous les yeux duquel la science des constructions navales donne chaque jour ses enseignemens pratiques, fût maître de modifier, suivant les circonstances, la proportion des forces dont elle n'a fait que poser les bases. Elle a laissé au ministre une autre œuvre à accomplir, c'est la répartition de ces forces entre les ports qui auront soit à les produire, soit à les employer. C'est là un point capital, et nous n'avons aucun embarras à constater qu'on s'en était activement occupé avant la révolution de 1848. Nous n'en avons pas davantage à présenter un plan tout-à-fait indépendant des études dont nous avons pris notre part à cette époque. Ces études avaient trait principalement à la question administrative : c'est au point de vue militaire que nous devons nous placer aujourd'hui.

L'opinion d'officiers expérimentés est que la France pourrait soutenir une guerre maritime avec un ensemble de forces combinées ainsi qu'il suit :

1° FORCE ACTIVE.

A Brest, deux escadres : 49 bâtimens.

1° Escadre pour opérer au loin:

12 vaisseaux à voiles de 90 canons en majorité.
12 frégates de 50 canons.
6 frégates-vapeurs à roues de 400 chevaux. Coque du type *Infernal*, machine du type *Pluton*. Balanciers en fer forgé. Tout ce qui peut garantir une marche sûre et rendre le plus rares possible les besoins de réparation. Charbon pour 20 jours.
3 avisos-vapeurs à grande vitesse. Machine de 400 chevaux sur une coque du type anglais *Bull-dog*.
6 bricks à voiles de 20 canons.
10 grands bâtimens de charge.

49 bâtimens, neufs autant que possible, surtout les vaisseaux.
6,000 hommes de troupes de débarquement, six à huit mois de vivres.

Une telle escadre, sur la rade de Brest, a la mer ouverte. Elle est constituée d'élémens assez énergiques pour menacer sérieusement tout point qui ne serait pas fortement défendu.

2° Escadre de défense :

6 vaisseaux de 100 canons mixtes.
6 frégates de 60 canons mixtes.
4 avisos-vapeurs de 100 à 300 chevaux.

16 bâtimens.

Cette force aurait à opérer sur le littoral. Il faudrait qu'elle pût être

agile en même temps que puissante. L'emploi de bâtimens mixtes et de vapeurs est une condition essentielle pour que ce but puisse être atteint.

A Cherbourg, une escadre : 27 bâtimens.

6 vaisseaux de 100 canons mixtes.
6 frégates de 60 canons mixtes.
3 frégates à voiles.
12 avisos-vapeurs de 100 à 200 chevaux.

27 bâtimens.

A Cherbourg, il faut pouvoir attaquer et se défendre. Les bâtimens mixtes peuvent frapper fort et vite.

Les avisos-vapeurs et les frégates éclaireraient la mer ou porteraient des troupes suivant le besoin.

A Lorient, une division légère : 6 bâtimens.

3 frégates à voiles.
3 vapeurs de 220 chevaux.

6 bâtimens.

A Rochefort, une division légère : 9 bâtimens.

6 frégates à voiles.
3 corvettes-vapeurs.

9 bâtimens.

A Toulon, escadre de la Méditerranée : 66 bâtimens.

12 vaisseaux à voiles, les vieux vaisseaux de 1er et de 3e rang encore propres au combat.
6 frégates à voiles.
18 frégates-vapeurs de 4 à 600 chevaux. Ce que la marine a de plus puissant en navires à vapeur.
20 avisos-vapeurs ou transports.
10 bricks à voiles de 20 canons.

66 bâtimens, 6,000 hommes de troupes de débarquement.

Dans la Méditerranée, les distances sont promptement franchies. Le retour au port est facile et rapide. Cette mer appartient à la marine à vapeur. Toutefois les vaisseaux y sont encore nécessaires. On indique les plus puissans par l'artillerie et les plus anciens, parce qu'ils n'auront pas de longues campagnes à fournir, et que, s'ils doivent frapper, il faut que le coup soit énergiquement porté. Les 6,000 hommes de troupes ne sont qu'un noyau. La flotte a vu passer sur ses vaisseaux toute l'armée

allant en Afrique ou revenant en France. L'armée de terre fournirait bien vite les troupes de débarquement nécessaires. Quarante vapeurs porteraient une armée.

Aux Antilles et à la Réunion le noyau de deux croisières :

6 frégates à voiles.
6 vapeurs de 300 chevaux.

12 bâtimens.

Voilà un plan d'organisation de la force active en vue d'une guerre maritime.

Pour qu'il fût réalisé, il faudrait avoir disponibles, six mois après la déclaration de guerre :

36 vaisseaux	à voiles mixtes.
48 frégates	
16 bricks	
10 transports	
24 frégates	à vapeur.
51 avisos	

En tout 185 bâtimens.

Cette force permettrait d'opposer escadre à escadre à un ennemi obligé de diviser extrêmement ses moyens d'action pour se prémunir lui-même contre des attaques dont il ne pourrait connaître le but; elle donnerait en outre carrière à la guerre de course. Les divisions de frégates disposées à Cherbourg, Lorient et Rochefort, aux Antilles, à la Réunion, auxquelles on pourrait joindre des bricks de guerre ou des corvettes, parviendraient, comme dans les guerres précédentes, à franchir les lignes ennemies. Il ne faut pas méconnaître toutefois que deux difficultés se présenteront aujourd'hui : l'emploi des vapeurs par l'ennemi pour surveiller la sortie des ports, l'absence de moyens de ravitaillement et de réparation pour nos croisières dans les mers lointaines; mais la marine française se rappelle avec fierté la campagne de *la Bellone* dans les mers de l'Inde. Nos croiseurs vivront aux dépens de l'ennemi, ou périront en combattant.

Cet ensemble d'armement demanderait de 68 à 70,000 hommes d'équipage et 1,500 officiers de marine.

2° RÉSERVE.

Ce serait beaucoup qu'un tel armement pût être réalisé; ce ne serait pas assez toutefois pour affronter les chances d'une grande guerre maritime. Toute force active suppose une réserve qu'il faut préparer.

La réserve serait convenablement composée de :

12 vaisseaux	à voiles.	
30 frégates		
10 frégates	à vapeur.	
20 corvettes		
Ensemble 72 bâtimens qui porteraient 28,000 hommes d'équipage et 600 officiers.		

Cette réserve serait suffisante, pourvu qu'elle pût être rendue promptement disponible. Elle devrait être répartie par portions égales entre Toulon et les ports de l'Océan. Six vaisseaux en chantier à Toulon offriraient une ressource indispensable pour le remplacement des bâtimens qui auraient souffert dans le combat.

Des 40 vaisseaux adoptés comme base par la loi de 1846, 36 seulement, dans le système qui vient d'être exposé, seraient nécessaires au début de la guerre, ou du moins dans l'année qui suivrait la déclaration. Voici donc déjà 4 vaisseaux pour la réserve. De plus, la loi de 1846 a autorisé le ministre à mettre sur les chantiers, pour cette destination, un nombre indéterminé de vaisseaux à porter aux 14/24es d'avancement. La même faculté s'étend évidemment aux frégates et aux vapeurs. Pour ces derniers surtout, il est important de n'être pas pris au dépourvu. Une guerre avec l'Angleterre nous trouverait, quant à la flotte à vapeur légère, c'est-à-dire quant au moyen de passer la Manche, dans un état d'infériorité dont on ne se rend pas suffisamment compte de ce côté du détroit. Indépendamment de ses vapeurs de guerre, le gouvernement anglais pourrait disposer, aussitôt les hostilités engagées, d'un nombre considérable de *steamers* du commerce. Il en trouverait facilement au-delà de mille. Notre industrie est bien loin de pouvoir donner un tel secours, et les ressources qu'elle tiendrait en réserve pour une guerre doivent à peine être comptées. Il faut donc être prêt à pouvoir produire rapidement un large complément à la force active en vapeurs.

Au surplus, tout ce qui précède est matière à discussion. Un plan de guerre maritime ne s'improvise point. Il ne se fixe pas du premier coup sous la plume, et s'il était, en effet, donné aux hommes qui ne sont pas du métier d'indiquer un système précis, ils devraient le réserver pour les conseils du gouvernement et ne pas le livrer aux hasards de la publicité. Nous sommes certain de n'avoir rien à nous reprocher de ce côté. Nous avons visé uniquement à établir deux principes qui pourraient être méconnus par les personnes étrangères à la marine : le premier, c'est que l'action de la flotte ne saurait, sans de graves périls, être concentrée exclusivement dans la Méditerranée, et que la France ne sera libre d'agir dans la Méditerranée qu'autant qu'elle sera en mesure d'opérer sur l'Océan; le deuxième, c'est que le gouvernement ne saurait trop tôt dé-

terminer l'organisation de ses forces navales pour le cas d'une guerre. Le but des dépenses consacrées à l'entretien de ces forces est ou de faire la guerre ou de la prévenir. C'est vers ce but que doivent converger et les efforts de l'administration de la marine et les sacrifices à consentir par l'assemblée nationale au nom du pays.

Le plan une fois tracé, tous les intérêts essentiels de la marine y trouveront naturellement leur place. Les questions les plus complexes se simplifieront. Pour ne parler que du matériel, combien de difficultés administratives disparaîtraient le jour où chaque port aurait sa part nettement assignée dans la mission commune d'approvisionnement, de construction et d'armement! Les élémens ne manquent pas; ils sont tout prêts.

Nous avons à flot 27 vaisseaux : 14 sont excellens, 8 plus anciens peuvent cependant encore naviguer et combattre; 5 seraient à condamner, s'ils n'étaient jugés en état de subir un nouveau rajeunissement par la refonte. Le système qui vient d'être exposé comprend 12 vaisseaux mixtes. Les vieux vaisseaux sont évidemment les plus propres à cette transformation, qui compte encore trop de chances inconnues pour être appliquée sans imprudence à des vaisseaux neufs. *Le Nestor* va recevoir un moteur auxiliaire. Si les expériences sont aussi favorables que celles de *la Pomone*, il sera nécessaire d'entrer résolûment dans cette voie. En 1847, l'Angleterre avait déjà 9 vaisseaux mixtes. Les vaisseaux de 100 canons et les frégates de 60 ont été indiqués comme devant être préférés pour l'application des hélices. Les vaisseaux de 100 ont gagné beaucoup à être expérimentés : leur marche est maintenant trouvée; mais ils coûtent presque aussi cher à construire que les 120, à cause de la grande longueur de leur quille; ils coûtent à entretenir armés beaucoup plus cher que les 90, qu'ils ne valent pas par les qualités nautiques, et qu'ils surpassent de bien peu pour la force militaire. Il est, de même, reconnu que les frégates de 60 canons, inférieures en tout point aux vaisseaux de 74, coûtent presque aussi cher, et n'ont pas à beaucoup près les qualités nautiques des frégates de 50 et de 40. Les vaisseaux de deuxième rang et les frégates de premier rang seraient donc sans inconvénient appliqués à la destination de bâtimens mixtes; leurs grandes dimensions se prêteraient d'ailleurs au logement des machines, et il y aurait à cet égard avantage sur les navires des autres rangs.

20 vaisseaux sont en chantier : 10 conduits au-delà des 3/4 d'armement; 4 à plus de moitié; 5 du quart à la moitié. On trouve dans le nombre le vaisseau-vapeur *le 24 Février*. On regrette de n'y voir que 2 vaisseaux de premier rang et aucun du quatrième. Des anciens vaisseaux de 120 canons, il ne reste que *le Friedland* qui soit dans toute sa force. *Le Souverain*, *le Montebello*, *l'Océan*, commencent à fléchir sous le faix de l'âge. *Le Valmy*, construit sur de nouveaux plans, a besoin

d'être mis à l'épreuve de la navigation en escadre. C'est un admirable vaisseau. S'il est aussi puissant que majestueux, il offrira un type à reproduire.

Des 40 frégates actuellement à flot, 30 sont propres au service le plus actif; 16 frégates en chantier pourvoiront facilement aux nécessités de remplacement.

Quant aux vapeurs, 18 frégates, 80 corvettes et avisos sont à flot; 2 grandes frégates et un certain nombre de vapeurs inférieurs sont soit à flot, soit en chantier.

La réalisation de la force active, telle que nous la concevons, ne rencontrerait donc aucune entrave. L'effort à faire consisterait à conduire à un état voisin de l'achèvement ceux des vaisseaux qui ne devraient pas être mis immédiatement à flot, à donner une impulsion active à la transformation en vaisseaux et frégates mixtes d'un certain nombre de bâtimens des deux espèces à flot; enfin, à ajouter 4 frégates-vapeurs aux 20 qui existent déjà, soit à flot, soit en chantier.

Ce sont là, sans doute, de grands travaux; mais, dirigés avec mesure et persévérance, ils ne grèveraient pas le trésor de charges excessives; d'ailleurs ce sont des dépenses que doit savoir faire un état qui veut avoir une marine. Ces dépenses, en concourant à constituer le capital naval, donneront du pain aux ouvriers des arsenaux. C'est sur d'autres parties du service, sur celles qui consomment sans produire, qu'il faut chercher des économies. On les trouvera dans la réduction du nombre des bâtimens armés pendant la paix.

Toutefois, de même que la guerre a ses besoins qu'il faut prévoir longtemps à l'avance pour ne pas être pris au dépourvu, de même la paix a ses exigences qu'il faut satisfaire. D'ailleurs il est un principe à poser, c'est que les armemens, même le plus restreints, sur pied de paix, doivent être calculés de manière à rendre toujours possible le passage au pied de guerre. Il est nécessaire d'avoir sans cesse les deux termes présens à la pensée. S'il y a un maximum qu'il faut pouvoir atteindre, il y a un minimum au-dessous duquel on ne doit jamais descendre.

Armement minimum en temps de paix.

Les nécessités qui déterminent à armer en temps de paix comportent, de même que pour l'armement de guerre, une force active et une réserve.

1° *Force active.*

La force active se divise en six catégories très distinctes, ayant pour objet chacune un service nécessaire.

La France a cinq ports de guerre, un grand nombre de ports secondaires principalement utilisés pour le commerce. Sur son littoral des

deux mers se pratique la pêche côtière. Il faut pourvoir au bon ordre des ports, au service des rades et à la police de la pêche. Première catégorie, désignée sous le titre de *service local en France :* 22 bâtimens de flottille, 10 à voiles, 12 à vapeur, suffisent à ce service. Parmi les vapeurs cependant, il faut comprendre 2 corvettes pour la rade de Brest.

Les colonies ont des nécessités analogues. De plus, il faut qu'elles puissent être mises en relation, soit entre elles, soit avec les états circonvoisins. On n'a employé jusqu'à présent, pour cette deuxième catégorie, *service local des colonies*, que des navires de flottille à voiles et quelques vapeurs légers. On peut augmenter le nombre des vapeurs. Dans notre pensée, 2 grandes corvettes doivent y être jointes, 1 aux Antilles, 1 à la Réunion. La révolution sociale accomplie dans ces colonies exige la présence constante d'une force respectable. Cette force doit être indépendante du système des stations navales, qui appelle lui-même des modifications profondes : 21 bâtimens, dont 13 voiles et 8 vapeurs, pourvoiront au service local des colonies.

L'Algérie impose à la marine des armemens spéciaux et constans, indépendamment du concours qu'elle lui demande fréquemment pour le transport des troupes. Il y a nécessité que Toulon et Alger soient mis en communication régulière. Il n'est pas moins indispensable que des relations non interrompues soient entretenues entre les divers points du littoral de cette grande possession française : 10 vapeurs, parmi lesquels 4 corvettes, doivent être affectés au service de cette troisième catégorie.

La quatrième s'applique à la *protection du commerce maritime et des pêches de long cours*. Nous l'avons établi dans le cours de cet écrit, des stations navales, entretenues sur les points les plus fréquentés du globe, immobilisent actuellement sans utilité réelle pour le commerce un grand nombre de bâtimens. L'opinion de plusieurs officiers distingués qui ont commandé des stations est que ce système doit tendre à se transformer et faire place graduellement à des croisières. Ils reprochent aux stations, indépendamment de ce qu'elles coûtent, d'être une mauvaise école pour les officiers et les équipages. Le propre des stations est de ramener souvent, et quelquefois de maintenir, les bâtimens dans les ports étrangers. Le propre des croisières est au contraire d'entretenir une navigation active et presque constante. Ce dernier mode exigera de nos marins plus de dévouement, en leur imposant plus de fatigues. Ils ne les rechercheraient peut-être pas; ils les accepteront volontiers si elles leur sont demandées. La disposition à rester dans les ports ne date pas d'hier dans notre marine. La correspondance des ministres de Louis XIV en offre de curieux exemples. Seignelay recommandait fréquemment à Duquesne, Pontchartrain recommandait à Tourville de tenir la mer et de résister à cet attrait qu'ont toujours exercé les ports étrangers sur les marins fran-

çais. Tourville se conformait plus facilement à ces instructions que son illustre devancier. On cite une année où il tint la mer pendant douze mois sans rentrer au port. Il se ravitaillait au large.

L'obligation de naviguer beaucoup entraîne l'emploi de navires plus marins que les bâtimens de flottille. Des frégates, des corvettes, surtout des bricks, des vapeurs, se prêteront à ce genre de service. On y trouvera d'ailleurs l'avantage d'avoir un noyau de croisières propres à opérer militairement en cas de guerre. Six divisions de trois à sept bâtimens, dans chacune desquelles se trouveraient au moins une frégate et un vapeur, pourvoiraient, suivant des juges compétens, à toutes les nécessités de ce service, parmi lesquelles il ne faut pas omettre la protection à donner à nos pêcheries de Terre-Neuve, d'Islande et d'Écosse, ces précieuses pépinières de matelots. 28 bâtimens, dont 17 voiles et 11 vapeurs, portant ensemble moins de 5,000 hommes, en formeraient l'effectif. Ces divisions seraient échelonnées et divisées de telle sorte qu'elles pussent correspondre, et qu'au premier bruit de guerre elles fussent en mesure de se grouper soit autour des Antilles, soit autour de la Réunion et de Mayotte.

Disons tout de suite un mot d'une cinquième catégorie, classée sous le titre *services divers*, bien qu'elle occupe le dernier rang sur notre tableau de la force active. Parmi ces services, nous avons placé la frégate-école de canonniers-marins, une des meilleures institutions dont la marine ait été dotée. La dépense qu'elle coûte sera amplement compensée par la supériorité qu'elle assure à notre artillerie navale, et dont les effets se manifesteront au premier combat. En tout autre temps, nous proposerions d'affecter à cette école un vaisseau de quatrième rang au lieu d'une frégate; mais l'essentiel est assuré. Il faut tenir compte des nécessités d'économie. 9 autres bâtimens sont classés sous le même titre : ce sont les gabares destinées au transport des garnisons coloniales. Ce chiffre ne comporte pas la disponibilité de bâtimens pour les transports de matériel. Dans notre pensée, ils doivent être le plus souvent opérés par les navires du commerce, qui y trouveront un peu de fret. D'ailleurs, les transports opérés par cette voie coûteront moins cher à l'état. Les envois d'argent qui, remis au commerce, nécessiteraient le paiement de primes d'assurances très élevées, seront facilement confiés ou aux gabares qui porteront les garnisons ou aux navires expédiés pour le service des croisières.

Parmi les 2,250 hommes qu'il faudrait embarquer pour les *services divers*, on a compris les équipages des bâtimens-écoles et des navires de servitude.

Reste la catégorie des *divisions d'évolutions*. Elle a une relation directe et avec les croisières de protection du commerce et avec cette seconde partie des armemens que nous appelons la réserve.

Depuis plusieurs années, la France a dans la Méditerranée une force disponible qu'on appelle escadre d'évolutions. Cette pratique n'est pas, au reste, d'invention récente; Colbert la recommandait. Il voulait que deux divisions navales fussent exercées à la mer, l'une dans la Méditerranée, l'autre dans l'Océan, et pour cette dernière il recommandait la navigation dans la Manche comme la plus instructive et aussi comme la plus politique. M. Portal, lorsqu'il présentait son budget systématique de 1820, exprimait le regret que cette tradition ne pût être observée avec les 65 millions qu'il déclarait indispensables à la marine. Cependant il destinait un vaisseau et quelques bâtimens inférieurs à former le noyau, pour mieux dire le simulacre, de cette escadre d'évolutions, la meilleure de toutes les écoles nautiques. Depuis lors les événemens politiques ont exigé l'entretien permanent, dans la Méditerranée, d'un certain nombre de vaisseaux. On en a compté jusqu'à 21 en 1840. Le nombre a varié suivant les circonstances. Il semble s'être fixé, depuis quelques années, à 6. Le projet de budget de 1849 le porte à 8, en y ajoutant quelques frégates-vapeurs. Si nos finances avaient recouvré la situation prospère qu'il est si nécessaire de leur rendre, ce ne serait pas 8 vaisseaux dont il faudrait demander l'armement, mais 12; ce n'est pas une escadre d'évolutions, mais deux escadres : une pour l'Océan, l'autre pour la Méditerranée. Ne pouvant armer deux escadres, on peut du moins avoir deux divisions navales : une de 4 vaisseaux à Toulon, une de 3 vaisseaux à Brest. A la division de Toulon nous ajoutons 1 frégate mixte; à toutes les deux, 3 vapeurs, dont 1 frégate, 1 corvette et 1 aviso.

2° *Réserve.*

Pour compléter, en prévision de nécessités politiques, un armement respectable, nous formons une forte réserve établie à deux degrés, *disponibilité* et *commission*. Ici nous devons entrer dans des explications techniques.

D'après les règles actuelles du service, les bâtimens à flot sont divisés en cinq classes distinctes : le premier état, c'est-à-dire celui qui rapproche le plus le navire de l'immobilité du chantier, c'est l'état de *désarmement;* le deuxième, qui est un progrès vers la mobilité, est l'état de *commission de port;* le troisième, qui délivre le bâtiment des entraves du port, est la *commission de rade;* le quatrième, qui le rapproche le plus de la faculté de prendre son vol sur les eaux, est la *disponibilité de rade;* le cinquième et dernier est l'état d'*armement*. Le bâtiment n'est armé que lorsqu'il doit tenir la mer. On ne place guère dans les situations intermédiaires de commission de port, commission de rade et disponibilité, que les vaisseaux, les frégates à voiles et les vapeurs. Encore ces derniers n'occupent-ils jamais, depuis deux ou trois années, d'autre

position de réserve que celle de la commission de port. Tous les autres bâtimens sont ou armés ou désarmés.

La commission de rade est d'institution assez récente. Elle a été conçue en vue d'alléger les dépenses d'armement, tout en donnant aux bâtimens des garanties de prompte disponibilité. Appliqué avec soin surtout à des navires appelés à être prochainement armés, ce système aurait produit des résultats excellens. Il n'a jamais été complétement pratiqué. Plus que tout autre, ce mode de disponibilité, qui ne laisse à bord que le personnel strictement nécessaire à la sûreté du navire sur les rades, impose à des états-majors très réduits des obligations de vigilance et d'assiduité bien difficiles à remplir si près du port, et lorsque la navigation ne charme pas les ennuis de l'embarquement. Le commandement n'y est exercé qu'à titre provisoire. Enfin, lorsque l'état de commission de rade se prolonge, il y a nécessité, à moins de soins très attentifs qui n'ont jamais pu être obtenus, que le bâtiment entre au bassin pour le nettoyage de la carène; c'est-à-dire que l'armement partiel qu'il a déjà reçu peut, dans ce cas, être en pure perte, puisque, pour entrer au bassin, il doit être désarmé.

Ce reproche, fondé dans une certaine mesure, s'applique également, il faut le reconnaître, à la disponibilité telle qu'elle est constituée et à toutes les situations analogues que l'on pourrait créer. Un long séjour en rade, nous entendons un séjour de plusieurs années, amènera toujours, au moment d'expédier le bâtiment pour une campagne de long cours, la nécessité de nettoyer la carène et, par conséquent, d'entrer au bassin; mais cet inconvénient, commun aux deux situations de commission et de disponibilité sur rade, est compensé en faveur de la dernière, précisément par la possibilité d'en disposer plus vite. En effet, le vaisseau de premier rang disponible a son commandant définitif, une partie de son état-major, une partie des maîtres, une partie des gabiers et des chefs de pièce embarqués; il porte 330 hommes; il peut, au besoin, naviguer; et, l'ordre de compléter l'armement et de prendre la mer étant donné, il doit être en mesure de mettre sous voiles et de combattre dans un bref délai, après avoir reçu son complément d'équipage et ses vivres. C'est évidemment parce qu'on attend du vaisseau dit en disponibilité cette active transformation en bâtiment puissant pour la navigation et le combat, qu'on se résigne à faire la dépense d'un entretien qui, le plus souvent, paraît n'avoir pas eu d'objet utile; mais on serait bien plus fondé à regretter cette dépense, si cette prompte disponibilité qui la motive n'était pas en effet réalisable. Or, il a été prouvé plusieurs fois que le vaisseau disponible, ne comportant pas, d'après les termes réglementaires, la présence à bord et à son poste de chacun des hommes essentiels, en un mot, la formation complète des cadres, demande beaucoup de temps pour être transformé en un bâtiment armé ayant toute sa va-

leur. Plusieurs officiers nous ont dit qu'un délai de quatre à six mois serait, la plupart du temps, nécessaire pour que ce vaisseau fût prêt à combattre. Il y a évidemment là un perfectionnement à introduire; car, si le vaisseau en disponibilité ne peut pas acquérir très promptement la valeur d'un vaisseau armé, la considération d'économie doit évidemment prévaloir. Voici un petit nombre de mesures que nous présentons sous la garantie de gens du métier, et qui paraissent de nature à simplifier les difficultés, sinon à les résoudre complétement.

La réserve comprendrait, ainsi qu'il a été dit plus haut, deux degrés : la disponibilité, sur rade; la commission, dans le port. La réserve serait placée, quant à l'accomplissement des conditions partielles d'armement, sous l'inspection et sous la responsabilité directe d'un officier-général ayant son pavillon sur la rade à Brest et à Toulon. Aujourd'hui le préfet maritime est seul chargé de veiller à l'organisation de cette partie de la force navale. Elle se confond nécessairement pour lui dans l'immensité des détails du service administratif le plus varié qui puisse être imposé à l'activité humaine. Il est donc arrivé fréquemment que des bâtimens réputés officiellement à l'état de commission n'étaient véritablement assimilables qu'à des navires désarmés, et que des vaisseaux réputés disponibles comportaient dans leur organisation des causes de retard qu'aucune volonté humaine ne pouvait faire disparaître au moment du besoin. Cette mesure, qui est fondamentale, produirait, nous n'en doutons pas, les plus heureux résultats. Des inconvéniens pourraient y être attachés quant aux conflits de deux responsabilités différentes, celle du préfet et celle de l'officier-général en rade. Ils peuvent être évités. C'est une question à examiner mûrement et qui mérite d'appeler l'attention du conseil d'amirauté.

Quant au premier degré de réserve, la disponibilité sur rade, nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été dit ci-dessus. Les cadres doivent être complétés à bord. Il ne doit rester à y introduire que les hommes qui ne valent que par le nombre et qui, dès l'arrivée à bord, trouveront et le service organisé, et leur place assignée, et des exemples à suivre. 375 hommes suffisent pour que ce résultat soit obtenu (1). Le vaisseau, dans cette

(1) Effectif proposé pour un vaisseau de 1er rang en disponibilité.

1	capitaine de vaisseau.	31	*Report.*
1	capitaine de frégate.	2	maîtres de charpentage.
4	lieutenans de vaisseau.	2	— calfatage.
1	officier d'administration.	2	— de voilerie.
1	chirurgien major.	16	quartiers-maîtres de manœuvre.
5	volontaires.	16	— de canonnage.
8	maîtres chargés.	4	— de timonerie.
4	maîtres de manœuvre.	2	fourriers.
4	— de canonnage.	4	chefs de hune.
2	— de timonerie.	48	gabiers.
31	*à reporter.*	127	*à reporter.*

situation de disponibilité, serait prêt à prendre la mer avec ses vivres faits, quinze jours après l'ordre notifié au port; prêt à combattre un mois après avoir reçu le complément de son équipage.

Une frégate-vapeur serait plus disponible encore moyennant un noyau d'équipage de 43 hommes (1); il faut ajouter que ce sont les hommes essentiels et en tête le commandant définitif. Les maîtres, les mécaniciens et chauffeurs forment ce noyau. La frégate-vapeur ayant son complet de charbon dans les soutes serait prête à partir le lendemain de l'ordre reçu, à combattre quinze jours après. Quant à la commission de port, deuxième degré de réserve, avec la garantie de l'inspection d'un officier-général spécialement responsable, elle constituera un commencement réel de disponibilité. Les vaisseaux et frégates à voiles ayant à bord le lest, l'artillerie, la mâture, les chaînes et ancres, les emménagemens faits, sans le mobilier, l'arrimage de la grande cale fait, et enfin ayant le gréement disposé en magasin, pourront être en état d'entrer en rade six semaines après l'ordre d'armement reçu. Si on avait à opérer sur un grand nombre de bâtimens en commission, ce délai serait insuffisant sans doute; mais, en six mois, on serait sûr d'avoir prêts à tous services tous les bâtimens placés dans cette catégorie.

Pour les vapeurs, l'entretien est plus simple et la disponibilité plus facile à obtenir. Il suffit de les ranger le long des quais. Ils conserveraient le matériel embarqué; ils seraient placés sous l'autorité d'un seul commandant ayant sous ses ordres un demi-équipage de frégate-vapeur. Le mécanicien à bord de chacun d'eux est tout ce qu'il faut pour surveiller la machine et prévenir l'oxidation. On nous pardonnera un détail sans aucun prix pour les personnes étrangères à la marine, mais qui offrira quelque intérêt aux hommes du métier. Une précaution indispensable à prendre serait de faire tourner les roues une fois tous les huit jours. Il ne serait pas moins essentiel de faire chauffer six fois l'an, pendant trois heures chaque fois. Ce sont des précautions employées avec succès par

127 *Report.*	245 *Report.*
8 timoniers sondeurs.	60 matelots.
60 chargeurs.	60 apprentis marins.
50 chefs de pièces.	10 surnuméraires.
245 *à reporter.*	375 hommes.

(1) Effectif proposé pour une frégate-vapeur en disponibilité.

1 capitaine de vaisseau.	16 *Report.*
1 lieutenant de vaisseau.	1 quartier-maître de calfatage.
9 maîtres chargés.	10 timoniers sondeurs.
2 seconds maîtres de manœuvre.	7 mécaniciens et chauffeurs.
2 — de timonerie.	3 surnuméraires.
1 quartier-maître de charpentage.	6 matelots soutiers.
16 *à reporter.*	43 hommes.

quelques officiers et dont l'application généralisée serait d'un très utile effet pour la conservation des machines et de leurs chaudières.

C'est sur ces bases que nous avons préparé un état d'armement minimum pendant la paix (1). Nous voulons dire que, quelle que soit la situation de ses finances, la France, si elle veut mettre sa marine en état de pourvoir aux nécessités les plus pressantes du service public, doit entretenir ce minimum d'armement. Tant que ces nécessités ne seront pas réduites, l'armement ne saurait être lui-même réduit. Tel qu'il est calculé, il exigerait l'emploi de 186 bâtimens, dont 105 armés et 81 en réserve. 22,000 hommes seraient nécessaires à la formation des équipages. Tel qu'il est, il pourvoit à tous les services ordinaires. De plus, il donne à la France la disposition immédiate de 12 vaisseaux pour les éventualités de sa politique. Il permet de rendre un peu de vie au port de Brest que la force des choses a conduit à négliger trop long-temps. Par là même, il prépare les voies à l'armement sur le pied de guerre. 10 vaisseaux et 10 frégates à voiles, 15 frégates-vapeurs, entretenus en commission et distribués systématiquement entre les ports qui auraient à en faire emploi pour la guerre, porteraient avant six mois nos forces à un effectif déjà imposant.

Une bonne direction doublerait cette valeur. En temps de paix, il est bon que nos marins passent fréquemment le détroit de Gibraltar : leurs devanciers l'ont franchi plus d'une fois sous le canon anglais. Il serait d'un effet salutaire de conduire dans la Méditerranée les vaisseaux armés à Brest, de faire évoluer de concert les divisions des deux mers et d'exciter entre elles une puissante émulation. De plus, au lieu de laisser dépérir sur rade les vaisseaux en disponibilité, pourquoi ne les ferait-on pas passer à tour de rôle à l'état d'armement? Il suffirait pour cela que le vaisseau armé versât au disponible le complément d'équipage dont la valeur est principalement dans le nombre. On aurait ainsi le moyen d'instruire, de former par la pratique d'excellens cadres de maistrance en même temps que de bons états-majors. L'activité qui en serait la conséquence donnerait à nos ports cette vie si nécessaire au moment où il faudrait faire la guerre et qu'on aurait grand'peine à réveiller si on la laissait trop long-temps s'assoupir.

En 1840, notre escadre de 20 vaisseaux, admirablement commandée, formée à la discipline et aux manœuvres par une navigation constante, a conquis un résultat qui doit être un encouragement. L'amiral anglais Napier a déclaré dans la chambre des communes que plus d'une fois il avait eu le chagrin de constater la supériorité d'organisation des vaisseaux français que conduisait le regrettable amiral Lalande.

(1) Voir aux annexes l'état A.

Le même succès a été récemment obtenu par l'escadre de la Méditerranée. Deux de nos vaisseaux ont lutté d'agilité avec l'escadre anglaise et l'ont complétement distancée. L'amiral Parker a eu la loyauté de reconnaître, dans une lettre écrite à M. l'amiral Baudin, les qualités nautiques de nos vaisseaux et la prestesse de manœuvre de nos marins.

Personnel.

A quelles causes attribuer ces résultats, sinon à la composition du corps des officiers de marine et au passage d'un grand nombre d'entre eux sur l'escadre d'évolutions? A quelles institutions en rapporter l'honneur, sinon au régime de l'inscription fondé par Colbert et perfectionné dans une tradition de deux siècles?

Voilà des avantages qu'il serait bien imprudent de compromettre, et cependant nous entendons tous les jours discuter l'inscription maritime; tous les jours nous entendons répéter : Les cadres d'officiers sont trop nombreux, il faut les réduire; il y a trop d'officiers-généraux, trop d'officiers supérieurs, trop d'officiers de tous grades.

En 1846, M. Thiers, avec sa merveilleuse facilité de tout retenir et de tout dire, évoquant à la tribune les enseignemens de l'histoire maritime, s'écriait : Prenez garde! vous accroissez le matériel de votre flotte et vous ne pensez pas à augmenter le nombre de vos officiers. La guerre vous surprendra n'ayant pour armer vos vaisseaux que des cadres insuffisans. — M. Thiers, qui a dirigé les affaires, qui sait jusqu'aux infinis détails tout ce qu'exige la guerre pour être faite avec honneur, portait son regard vers l'éventualité d'une guerre maritime. Ceux qui attaquent comme exagérée la composition des cadres ne regardent que les besoins de la paix. Est-ce agir sagement? N'est-ce pas, au contraire, aller à l'encontre de tous les principes qui président à la conduite des affaires militaires? Voyez l'armée de terre; n'est-il pas universellement reconnu que ce qu'il importe surtout de lui conserver pendant la paix, ce sont les cadres? Un projet de loi est soumis à l'assemblée nationale pour régler sur des bases nouvelles l'organisation de l'armée : le principe du maintien des cadres y est déclaré essentiel. Pourquoi? Parce que le but final de l'entretien de l'armée, c'est la guerre. Comment n'en serait-il pas de même pour la marine? Il ne s'agit pas seulement là de rompre les hommes à la discipline, à la manœuvre, à la marche, et de les guider au combat. Le simple enseigne de vaisseau, dès qu'il met le pied sur un navire, assume immédiatement sa part de responsabilité de la vie de tous ceux qui l'entourent et du salut du bâtiment. La paix des hommes n'impose pas aux élémens. A la mer, il faut lutter sans cesse ; tout peut être ennemi, les vents, la mer, la terre elle-même. Aussi des règles prévoyantes ont-elles voulu que le commandement et les postes qui en ap-

prochent le plus fussent exclusivement attribués à des officiers arrivés à un certain grade, c'est-à-dire éprouvés par une certaine durée de service. Et si cette garantie a été jugée nécessaire pour la sécurité des bâtimens de l'état naviguant en pleine paix, à combien plus forte raison ne doit-elle pas être recherchée en prévision de la guerre? Quiconque se figurera par la pensée les conditions d'un combat à la mer, le savoir, la bravoure, l'initiative qu'il y faut déployer à peine de compromettre un instrument de guerre dispendieux et dont la conservation importe à la puissance du pays, de compromettre surtout la vie de plusieurs centaines d'hommes dont le salut du navire peut seul assurer le salut; quiconque aura réfléchi à l'étendue de ces obligations qui n'ont d'égales dans aucune des carrières humaines, comprendra que le personnel des officiers de marine a besoin plus que tout autre d'être formé avec soin et préparé de longue main à la responsabilité de devoirs si difficiles. Le cadre actuel comprend 1,572 officiers; on rapproche ce cadre de celui qui a existé à d'autres époques, et l'on conclut à des réductions. Eh bien! en cas de guerre, ce cadre donnerait à peine le nécessaire. Dans les documens officiels présentés à la chambre des députés lors de la discussion de la loi des 93 millions, le ministre de la marine établissait que 2,080 officiers seraient nécessaires pour l'armement de toute la flotte sur le pied de guerre. Dans le plan que nous avons indiqué, la force active réclamerait 1,500 officiers; la réserve en exigerait en outre 600. Et il faut remarquer que, ni dans le système général d'armement développé à la tribune en 1846, ni dans nos indications, il n'est tenu compte des nécessités du service des ports et aussi du besoin de repos qui ramène, chaque année, dans leurs familles un certain nombre d'officiers épuisés par les fatigues de la navigation.

Nous comprenons le désir d'alléger les charges de l'état; mais il est, à nos yeux, une économie plus redoutable que la prodigalité même, c'est l'économie qui tue l'avenir pour ménager le présent. La marine de la république et celle de l'empire ont dû leurs revers à l'absence d'états-majors fortement constitués. Gardons-nous de renouveler volontairement des malheurs que la grande révolution a subis plus encore qu'elle ne les a voulus. N'oublions jamais que Napoléon, dans sa toute-puissance, a su refaire les vaisseaux de Louis XVI, mais qu'il n'a pu leur rendre cette ame que la révolution en avait chassée. Il n'a pas eu le temps de produire en nombre suffisant des officiers, surtout des officiers-généraux, expérimentés, instruits, dominant les équipages par l'autorité du savoir et par la confiance au succès que le savoir peut seul donner.

Dans un pays où les questions d'économie sont comptées pour beaucoup, aux États-Unis d'Amérique, on avait également signalé un accroissement excessif du nombre des officiers de vaisseaux. C'est tout près du temps actuel, en 1843. Le congrès nomma une commission pour remé-

dier à l'abus, s'il y avait lieu. Dans cette démocratie positive, on n'a jamais tenu en grand honneur la guerre, ni par conséquent la flotte et l'armée. La commission examina, débattit, déclara qu'en effet il y avait eu excès et qu'il fallait en prévenir le retour; mais fut-il un moment question de décimer le personnel des officiers? Non. L'extrait suivant du rapport de cette commission en fera juger. Il ne sera pas lu sans intérêt à cette heure où, dit-on, l'on discute non plus s'il y aura lieu de réformer un certain nombre d'officiers de tous les corps de la marine, mais dans quelles proportions la réforme adoptée en principe devra être appliquée.

« La commission (dit le rapport), tout en réclamant du congrès une mesure légitime qui prévienne l'accroissement du nombre des officiers, n'est pas disposée à solliciter le renvoi de ceux actuellement employés. Une réduction opérée par la réforme d'une partie des officiers serait injuste et inégale. Un officier qu'une promotion récente aurait fait passer d'un grade inférieur à un grade plus élevé se trouverait nécessairement à la queue de la liste et serait mis de côté, tandis qu'un autre, d'un mérite moindre peut-être, mais placé à la tête des officiers du grade immédiatement inférieur, serait maintenu. Il faut, en outre, tenir compte de la durée des services, de leur rigueur et de l'incapacité pour les services civils qui peut résulter d'un long séjour à la mer. La sagesse d'une pareille politique ne peut être révoquée en doute, si l'on réfléchit aux besoins futurs du pays (1). »

Ces sentimens, dignement exprimés, ont porté fruit pour la démocratie américaine. La guerre du Mexique a démontré, au moment le plus inopiné, combien aurait été malheureuse la réduction conseillée. Et cependant il convient d'ajouter que la commission avait calculé les effectifs nécessaires, non pas d'après les exigences du service en temps de paix, mais en vue de l'armement de la flotte portée au grand complet de guerre (2). La guerre est venue, et, à cette heure même, les États-Unis dépassent, en constructions navales, les prévisions qu'ils avaient pu croire jusque-là suffisantes pour leurs besoins d'avenir.

A ceux qui, séduits par des théories plus généreuses que vraies, seraient tentés de porter la main sur l'inscription maritime, nous dirons : Allez consulter les étrangers! allez consulter vos rivaux, ceux que vous prenez si souvent pour modèles en marine! Ils envient à la France une institution dont l'absence a failli vous livrer en 1840 leur escadre de la Méditerranée insuffisamment recrutée. Lisez cet écrit si sensé, si patriotique du capitaine Plunkett, où il appelle la plus sérieuse attention de l'amirauté sur les périls qu'un mauvais principe de recrutement fait pla-

(1) Traduction insérée aux *Annales Maritimes*, t. 90 (1845), page 96.
(2) Voir aux annexes l'état C.

ner sur l'avenir de la marine anglaise (1); et alors vous voudrez conserver précieusement une institution dont le temps a adouci les rigueurs et qui donne à votre flotte, en échange des bienfaits de la caisse des invalides, un savoir professionnel dont rien n'offrirait l'équivalent.

A ceux qui craindraient de voir puiser outre mesure à cette source féconde, nous dirons : Vous vous trompez de temps. Les gens de mer, à l'heure présente, ne fuient pas le service des vaisseaux; ils y trouvent le pain que leur refuse le commerce maritime frappé de langueur. En d'autres temps, il était sage de recourir à la voie du recrutement pour former le tiers des équipages. Demandez à l'inscription maritime la totalité. Cette exigence ne sera que bienfaisante. Surtout évitez de faire subir aux armemens des oscillations trop brusques. Si vous élevez les armemens, que ce soit, autant que possible, à la condition de les maintenir; autrement vous aurez tendu un piége à la misère; vos ports verront errer sur leurs quais les meilleurs de vos *maîtres*, ceux qui vous ont servis avec le plus de dévouement, ceux dont la présence fait la force de vos escadres; vos ports les verront errer, accusant la dure ingratitude du pays et mendiant. M. l'amiral de Mackau s'est honoré en établissant le principe de demi-soldes de congé en faveur de ces braves gens. Utilisez-les, vous ferez mieux encore, et le meilleur moyen, c'est de créer des cadres complets de maistrance sur vos vaisseaux en disponibilité.

A ceux enfin qui craindraient que cette source ne fût déjà tarie, nous dirons : C'est une erreur. Elle est aussi abondante qu'elle l'a jamais été; seulement de mauvais jours peuvent venir. Nous avons sous les yeux ces petits livres si admirablement manuscrits (2), que le ministre mettait autrefois sous la main du roi et qui résumaient toute la marine. Dans l'annuaire de 1689, nous voyons qu'en 1687 il y avait sur tout le littoral de la France 50,479 matelots; l'annuaire y ajoute 7,388 officiers mariniers, pilotes, etc., exempts des classes. En 1709, l'annuaire constate le classement de 89,019 inscrits. Dans le nombre, il compte 52,000 marins.

En 1846, la France, d'après les résultats officiels produits dans la discussion de la loi des 93 millions pour la marine, avait 123,000 gens de mer inscrits parmi lesquels 65,000 matelots. Cette population suffirait-elle à donner le contingent nécessaire pour l'armement de guerre que nous avons prévu? Un simple rapprochement de chiffres lèvera tous les doutes à cet égard.

(1) *Le Passé et le Présent de la marine anglaise*, Londres, 1847.

(2) Archives de la marine. Nous insérons aux annexes (F) la copie textuelle d'une page de l'état des vaisseaux en 1685. On y remarquera que la dernière colonne indique la dépense d'armement de chaque bâtiment pour un mois. Colbert avait adopté cette méthode pour obliger le roi à penser à la question financière toutes les fois qu'il s'occupait d'armement.

L'armement de la force active réclamerait	68,000 hommes.
Celui de la réserve	28,000
Ensemble	96,000

Mais il ne faudrait pas entendre qu'il s'agisse de 96,000 matelots. Ce chiffre comprend les états-majors, les officiers-mariniers, les novices, les mousses, catégories dont les bases de recrutement sont assurées. Il resterait, toutes ces déductions faites, environ 71,000 matelots dont le recrutement fournirait un tiers; ce sont les deux tiers seulement, c'est-à-dire moins de 50,000 marins, qu'il faudrait prélever sur les 65,000 matelots de l'inscription maritime dont l'inspection générale de 1846 a constaté l'existence. On ne doit pas perdre de vue d'ailleurs que la réserve et la force active ne seront, dans aucun cas, simultanément armées. Il n'y a pas dans notre histoire, exemple de la présence simultanée de 96,000 hommes sur les vaisseaux. Les plus grands armemens de Louis XIV n'ont jamais employé à la mer 40,000 hommes. On est habitué à se faire de fausses idées sur la force navale à cette époque. Nous donnons aux annexes (D) le tableau des armemens maritimes de la France de 1673 à 1743. Nous en avons relevé les chiffres avec grand soin sur les annuaires de la marine (1). C'est donc un document positif. On y verra qu'en 1690, année de la bataille de Sainte-Hélène, l'effectif des équipages embarqués sur 25 vaisseaux des premier et deuxième rangs, qui peuvent être assimilés de loin à nos vaisseaux, et sur 66 vaisseaux des troisième, quatrième et cinquième rangs, qui ne représentent pas la valeur militaire de nos frégates, a été de 33,715 hommes. En 1706, l'effectif est de 39,975 hommes (2). On est étonné de trouver qu'en 1676, année de la guerre de Messine et de la mort de Ruyter, tué en combattant, il n'y a pas eu plus de 15,933 hommes embarqués. 1685, qui a vu pourtant la guerre contre Gênes, ne porte les équipages qu'à 4,118 hommes montés sur 27 bâtimens. Deux ans après la mort de Louis XIV, en 1717, tout l'armement maritime de la France se réduit à 4 bâtimens portant 460 hommes.

Nous regrettons de n'avoir pu recueillir des données précises sur les armemens maritimes de Louis XVI; mais nous avons pu relever avec exactitude les armemens de l'empire (3) : nous les insérons aux annexes (E). Le moindre armement, sous Napoléon, a employé 44,000

(1) Archives de la marine.

(2) De 1675 à 1743 la moyenne des équipages a été, pour les vaisseaux des 2 premiers rangs, de 544 hommes; pour les vaisseaux des 3 autres rangs, de 233 hommes; pour les bâtimens légers, y compris les frégates (qui sont de véritables bricks), de 69 hommes.

(3) Relevé établi d'après les documens conservés aux archives de la secrétairerie d'état. La moyenne des équipages était, sous l'empire, à peu près le même qu'aujourd'hui, sauf pour les frégates où elle ne dépassait pas 300 hommes, tandis qu'elle s'élève actuellement à 425 hommes.

hommes en 1807 : le plus considérable a eu lieu en 1813. Celui-là, nous l'avons déjà dit, portait 81,000 hommes; il comprenait 64 vaisseaux et 49 frégates.

Il est bon de regarder quelquefois en arrière. Il ne faut pas nous exagérer notre valeur; mais il ne faudrait pas non plus la trop déprécier. Notre flotte à voiles et à vapeur, bien préparée, bien conduite, armée pour une juste cause, doit nous inspirer une ferme confiance. Hormis l'Angleterre, aucun état en Europe ne peut nous inquiéter à la mer. La Russie a 43 vaisseaux et 48 frégates; mais cette flotte à voiles n'a pas encore été sérieusement éprouvée. D'ailleurs, elle est divisée en deux parties dont la plus faible est internée dans la mer Noire. Il est vrai que ce ne saurait être pour long-temps désormais. La flotte à vapeur russe passe pour faible et disproportionnée avec la flotte à voiles.

La Hollande a	7 vaisseaux,	17 frégates,	24 vapeurs.
La Suède	10 vaisseaux,	8 frégates,	2 vapeurs.
Le Danemark	7 vaisseaux,	8 frégates.	
L'Espagne	3 vaisseaux,	6 frégates,	14 vapeurs.
Les États Sardes,		5 grandes frégates,	3 vapeurs.
Les Deux Siciles,	1 vaisseau,	3 frégates.	

De plus, tous ces états ont de nombreux bâtimens de flottille. Ce n'est rien contre nous; c'est beaucoup si notre cause devait être un jour celle de tous, la cause du droit. N'oublions pas la marine des États-Unis d'Amérique. Elle compte aujourd'hui plus de 80 bâtimens à voiles et à vapeur, et dans le nombre, 11 vaisseaux et 15 frégates.

Maintenant, il est vrai, l'Angleterre a une force au moins double de la nôtre; mais elle a le monde entier à couvrir. Nous ne l'attaquerons pas, mais nous nous ferons respecter. Nous le ferons, si nous savons ménager et entretenir nos ressources, si nous savons les administrer.

Administration.

Appliqué à la marine, le mot administrer doit être entendu dans son acception la plus haute. Il n'est aucun intérêt qui exige plus de prévoyance, plus de suite, plus d'esprit de progrès et en même temps plus de respect pour les traditions établies. Il n'en est aucun qui offre plus de difficultés, qui mette plus souvent l'esprit de l'homme aux prises avec l'imprévu. Il n'y a que les plantations de bois qui demandent autant de patience. Pour obtenir de hautes futaies, pour avoir un établissement naval bien assis, il faudra toujours le concours de nombreuses années et un emploi méthodique du temps.

Ces conditions seront difficilement remplies sous un régime politique dont le propre est de renouveler périodiquement les assemblées dans les-

quelles la souveraineté réside, et le pouvoir chargé d'appliquer à la conduite des affaires les actes émanés de cette souveraineté mouvante. La marine a surtout besoin d'avenir, et ce qui domine, par la force des choses, dans les assemblées législatives, c'est l'intérêt ou la passion du moment.

La difficulté est grave; elle n'est pas insoluble. La solution s'en trouvera dans une organisation systématique, fondée sur la connaissance de ces deux termes : le maximum d'armement en temps de guerre, le minimum d'armement en temps de paix. Ce sera la mission de l'assemblée législative prochaine de poser ces bases fondamentales et d'édifier sur elles des règles en petit nombre, lesquelles auront d'autant plus de chances d'être efficaces et durables qu'elles seront plus simples. Si l'Assemblée législative ne devait se préoccuper de la marine qu'aux heures où le concours de la flotte sera indispensable à des mesures politiques, il arriverait ce qui est arrivé fréquemment dans le passé, c'est que la marine s'administrerait comme font les prodigues, c'est-à-dire qu'elle vivrait au jour le jour. Si, au contraire, l'assemblée nationale témoignait du souci de l'avenir, on ne demanderait plus à la marine d'accroître ses opérations au moment même où l'on parle de réduire ses ressources. C'est en vue des besoins d'*armement maximum* pour la guerre que les approvisionnemens à réunir et les travaux à exécuter dans les arsenaux doivent être calculés. Le calcul doit évidemment prévoir aussi le remplacement de celles des consommations qui ont lieu pour les armemens en temps de paix. Fréquemment des circonstances imprévues modifieront ces prévisions. Une division navale à envoyer en Italie, une opération dans la Plata, une mission dans les eaux de la Californie, exigeront tout d'un coup un surcroît d'armemens. Mais alors il sera ajouté aux ressources en raison des opérations. La dépense sera modifiée, les proportions générales ne seront pas altérées.

Un plan systématique une fois adopté et mis en pratique, les officiers, les agens des divers services verront clair devant eux. Ils donneront leur concours à la tâche commune avec d'autant plus de dévouement, qu'ils sauront que ce concours a un but déterminé.

Les procédés administratifs valent suivant qu'on les applique. Dans chaque pays, on critique volontiers ce qui est en vigueur dans le pays, et l'on prend pour objet de comparaison laudative le système analogue appliqué dans le pays voisin. En France, on envie à l'Angleterre son amirauté et son système sommaire d'administration. De l'autre côté du détroit, on admire l'organisation de nos préfectures maritimes, notre contrôle indépendant, la régularité de notre mode de marchés. Bien plus, on préfère notre conseil d'amirauté, qui survit aux mouvemens des cabinets, on le préfère à l'amirauté anglaise, « renouvelée sans cesse, féconde, par cela même, en maux de tous les genres, et n'offrant qu'une mauvaise administration qui se perpétue par ses changemens succes-

sifs (1). » Si l'on veut se faire une idée des inconvéniens du mode sommaire d'administration porté à l'excès, il faut lire le rapport présenté au parlement (2) par la commission d'enquête sur les ports à marée de la Grande-Bretagne. On trouve groupés, comme à l'envi, dans cette affaire, les abus les plus préjudiciables au bon ordre, à l'intérêt public, et les plus contraires à la moralité.

En Amérique, les affaires de la marine sont l'objet en 1844 d'une sorte d'enquête du congrès. La commission fait un rapport où se trouvent des appréciations comme celle-ci : « La faveur populaire dont jouit la marine ne durera qu'autant qu'on corrigera les erreurs qui se sont introduites dans le maniement de ses affaires. Trop d'indulgence lui serait funeste. La commission ne saurait mieux montrer la sincérité de ses sentimens pour la marine qu'en signalant la prodigalité de ses dépenses (3)... » La même commission demande que les garde-magasins soient rendus réellement responsables des matières dont ils sont chargés.

Pendant ce temps-là, nous appliquons ici la loi sur la comptabilité des matières, et des hommes éminens par leur savoir et par la position qu'ils occupent signalent ce régime comme funeste à l'avenir de la marine où il sacrifie le fond à la forme, l'action à la constatation.

La conclusion que nous tirerions volontiers de toutes ces contradictions que se renvoient l'un à l'autre les trois pays, c'est que tout est difficile en marine, et que le meilleur système y est, par la force des choses, imparfait. Nous ajouterons que le pire système, appliqué dans un pays dont la marine est la vie, a des chances d'y réussir, pourvu qu'il marche; ce qui ne veut pas dire que nous acceptions un tel système pour ce pays-ci.

A l'occasion de la comptabilité-matières, un officier-général, dont l'opinion fait toujours autorité, nous écrivait récemment un mot trop spirituel pour que nous ne le répétions pas au risque d'être indiscret : « Sanctorius, disait l'amiral, passant sa vie dans sa balance, uniquement occupé à se peser lui-même, était incapable de se mouvoir et de mouvoir quoi que ce fût. » Assurément il ne faudrait pour rien au monde que la marine se modelât sur l'inventeur de la médecine statique; mais il ne faudrait pas non plus, et pas un de nos officiers ne le voudrait, que, revenant à des temps qui sont bien loin de nous, la marine ne se crût en mesure d'agir qu'à la condition de ne pas compter.

Il faut le dire tout haut, la marine, plus qu'aucun des autres services de l'état, a besoin de compter avec les défiances publiques, défiances qui sont d'autant plus vives, qu'elles ne peuvent s'appuyer sur aucun fonde-

(1) *Nautical Standard*, juin, juillet et août 1847, *passim*.
(2) En 1847.
(3) Traduction insérée aux *Annales maritimes*, t. 90 (1845), p. 100.

ment solide. On connaît peu la marine; on s'irrite de ne pas connaître et de ne pas comprendre. On condamne ce qu'on ne comprend pas. De là ces fluctuations de faveur et de mécontentement dont les effets sont si fâcheux pour les affaires maritimes. Le seul moyen de les prévenir, et c'est une question de salut, doit évidemment consister à désarmer les défiances par la constatation des faits administratifs décrits fidèlement au moyen de la comptabilité. Toute lacune dans le système donnerait place à des doutes. Pour que la confiance soit acquise, il faut qu'elle soit forcée par des preuves complètes. C'est ce qu'on a cherché à réaliser par un mode de comptabilité du matériel basé, comme la comptabilité financière, sur la contradiction perpétuelle de responsabilités distinctes. Le ministère de la marine pouvait-il éviter d'entrer dans cette voie? Dès 1828, il y était poussé par les commissions de finances des chambres. M. Daru, rapporteur de la commission des comptes de 1826, signalait l'urgente nécessité de soustraire l'administration à la tentation trop facile de compenser, par des emprunts au matériel approvisionné en magasin, l'insuffisance des crédits votés pour l'année courante, c'est-à-dire d'entamer, pour les besoins du moment, les ressources indispensables à l'avenir. « Nouvelle preuve, disait le rapporteur, de la nécessité d'exiger les comptes en matières avant de faire les budgets. Si les ministres s'accoutumaient à considérer le matériel de leur département comme un supplément à leur crédit, il n'y aurait plus moyen de compter avec eux. » Dès cette époque, on déclarait que les comptes du matériel ne seraient sérieux qu'autant qu'ils seraient soumis au contrôle de la cour des comptes.

Le nouveau système a soulevé bien des critiques. Il modifiait radicalement les habitudes administratives de nos ports. Les tâtonnemens inséparables d'un début, nous ne voudrions pas dire quelques résistances, ont dû occasionner à l'origine des lenteurs préjudiciables à l'action. L'officier-général dont une vive saillie posait tout à l'heure la marine dans la balance de Sanctorius nous donnait, il y a deux ans, l'appréciation la plus ingénieuse de l'effet produit par le nouveau système. « C'était, disait-il, une action analogue à celle de la digitale. Elle régularise la circulation du sang, mais elle peut l'engourdir jusqu'à la léthargie. » C'est là précisément que gisait la difficulté. Il fallait régler sans paralyser. Depuis lors la machine a fonctionné; elle a été débarrassée des rouages parasites. Employée avec persévérance, elle se simplifierait encore, nous n'en doutons pas, et, loin d'être funeste, la régularité qu'elle comporte serait un gage essentiel et pour réconcilier l'opinion publique et pour donner aux relations entre tous les services une précision qui se traduirait en célérité. Sans doute, aujourd'hui la comptabilité-matières remue trop de papiers; mais est-ce bien au nouveau système qu'il faut s'en prendre? N'est-ce pas plutôt à l'organisation administrative des magasins? De tout

temps, les mêmes plaintes se sont fait entendre. Il y a vingt ans qu'on raconte les pérégrinations forcées du *fer de gaffe*. En simplifiant les moyens d'action administrative, on simplifierait nécessairement la description des faits qui est l'unique mission de la comptabilité.

Quoi qu'il en soit, la bonne reddition des comptes de la marine est une des conditions essentielles de son avenir. Plus les comptes seront simples, mieux ils vaudront; ils ne seront jamais plus simples que s'ils persuadent l'opinion toujours soupçonneuse dans ce pays, où le doute domine tous les esprits, et sous notre forme de gouvernement, où chaque assemblée nouvelle apportera des préventions qu'il faudra chaque fois pouvoir dissiper. A ce point de vue, les comptes de 1845 et de 1846, établis d'après le nouveau système, produiront d'heureux effets. Ils constatent que les approvisionnemens se sont accrus, en 1845, d'une valeur de 7 millions de francs; en 1846, de 21 millions; que les prévisions ont été dépassées, en 1845, pour l'exécution des constructions navales et que les travaux prévus pour 1846 ont été exactement accomplis. Les bois de construction ont pris une forte part dans l'augmentation des approvisionnemens. Ils ont été accrus de 7,000 stères en 1845, de 21,500 stères en 1846; et il est à noter que la loi des 93 millions votée en 1846 pour être appliquée à compter de 1847 n'a pu influer sur les résultats obtenus pendant les deux années précédentes. Ces résultats très honorables pour l'administration, qui a su pourvoir à tous les besoins imprévus sans cesser, pour cela, de remplir les obligations qu'elle s'était tracées, constatent un progrès qu'il est bien important de maintenir désormais. Ce doit être pour tous ceux qui aiment la marine une vive satisfaction de pouvoir opposer à des critiques passionnées une réponse basée sur des faits dont l'authenticité est inattaquable.

Quelques mots encore, avant de quitter le terrain administratif, sur l'organisation centrale. Il faut qu'elle soit simple pour être bonne. Le projet de loi sur le conseil d'amirauté ne compliquera-t-il pas au lieu de simplifier? N'arrivera-t-on pas, sans le vouloir, à créer deux ministères au lieu d'un seul? Sans nous arrêter trop long-temps sur ce terrain, nous dirons que l'administration centrale serait pour nous complétement organisée, si elle formait, par la réunion des directeurs autour du ministre, ce que la réunion des chefs de service dans les ports forme autour du préfet, un conseil d'administration. Le ministre, présidant ce conseil et gardant toute sa liberté de décision, y verrait les affaires par l'ensemble au lieu de les voir par le détail. Les affaires faites en commun marcheraient plus vite. Chacun des directeurs serait chargé, sous sa responsabilité, de donner cours aux affaires secondaires après examen sommaire en conseil. Le ministre, dégagé de la surcharge des détails, pourrait consacrer son temps aux grandes affaires et, plus libre dans le présent, s'occuper des questions d'avenir. Une belle part appartiendrait encore

dans ce système au secrétaire-général qui, chargé de veiller à l'ordre, serait surtout l'homme de la tradition. La conférence des directeurs, formée sous le ministère de M. l'amiral de Mackau et maintenue depuis lors, est un acheminement à la mesure proposée.

Ce n'est pas tout. Le conseil d'administration représente l'exécution dont il a l'initiative; il prépare l'expédition des affaires, et chacun de ses membres l'assure. Mais l'exécution présuppose la pensée; celle-ci existe aux côtés du ministre, personnifiée dans les inspecteurs-généraux des divers services de la marine, organes des besoins de leurs corps et bons juges des questions théoriques de leurs services. Si au premier rang de ces inspections générales on constituait un comité d'amiraux pour le corps des officiers de vaisseau; si on instituait, en outre, des inspecteurs-généraux des corps administratifs, si on rapprochait des divers comités d'inspection le conseil des travaux, on aurait la base d'un véritable conseil théorique de la marine, le conseil d'amirauté. Les questions relatives au personnel de chaque corps seraient exclusivement du domaine des comités spéciaux. Les questions d'organisation et de service général, étudiées au premier degré dans le comité compétent, seraient soumises ensuite au conseil d'amirauté présidé par le ministre. C'est en conseil que seraient arrêtées les instructions d'inspection pour tous les corps et que seraient examinés les rapports des inspecteurs-généraux, quant aux questions organiques. Le système serait complet si le président, au moins, des commissions supérieures instituées à titre temporaire par le ministre était pris dans le sein du conseil d'amirauté, et si les rapports de ces commissions étaient soumis, soit au comité compétent, soit même à l'assemblée générale. Ce serait assurément un moyen de donner aux divers projets élaborés pour être présentés au ministre cette unité de vues qui fait si souvent défaut et qui serait si nécessaire en marine. Un tel système ne saurait fonctionner sans porter atteinte à l'unité de pouvoir administratif qu'il faut avant tout maintenir, si les membres du conseil, nommés pour plus de deux ans, pouvaient en outre, par l'exercice d'un droit d'initiative, entamer le principe de liberté de décision du ministre constitutionnellement responsable, et encore bien plus si ce droit devait avoir pour sanction une publicité officielle qui serait évidemment contraire à la bonne discipline.

Nous le répéterons en terminant, les procédés administratifs ne seront rien tant qu'une organisation systématique de la flotte n'aura pas d'abord assigné à l'activité de l'administration un but à poursuivre. C'est là ce qui est le plus urgent, c'est là ce que nous réclamons avant tout; mais, nous l'avons dit aussi, une telle organisation ne peut pas s'improviser. L'assemblée constituante, à la veille d'achever son œuvre, ne saurait, sans courir le risque de s'égarer, entreprendre une étude qui demande la méditation de bien des mois. Nous n'hésitons pas à le dire, elle ne sau-

rait dès-lors, sans imprudence, porter atteinte à la constitution actuelle des services et aux bases financières posées dans le budget. C'est là tout ce que nous dirons de ce budget, qui consacre lui-même les réductions les plus regrettables. Dans notre conviction, les seules économies qui pussent être réalisées en 1849, sans que l'avenir de la marine fût engagé, seraient obtenues au moyen de réductions dans les armemens. Eh bien! ces réductions mêmes ne sont plus possibles aujourd'hui. Les services sont montés, les bâtimens entretenus à la mer sont pour la plupart hors de portée, et, s'il fallait leur envoyer des ordres de retour, la dépense, loin de diminuer, s'augmenterait des frais d'estafettes à la mer, c'est-à-dire de nouveaux armemens. Toucher au matériel serait une faute; atteindre le personnel serait une faute encore. Pour une économie relativement minime, l'assemblée nationale ne voudra pas jeter le découragement dans ces corps d'officiers qui ont rendu tant de services nonobstant les vices d'une organisation incomplète, et qui seraient si heureux de concourir à une œuvre systématique, quelque modeste que le pays voulût la faire, pourvu qu'il voulût la poursuivre.

C'est à tous les partis politiques et aux hommes éminens qui les dirigent que s'adresse notre appel. M. de Lamartine, qui défendait si fièrement la marine en 1846 et qui, le bras étendu vers la tribune diplomatique, s'écriait : « Votons, l'Angleterre nous regarde! » M. Thiers, qui a montré dans cette grande discussion tant de savoir, tant de patriotisme, tant d'admiration pour les gloires de la marine et tant de sympathie pour les hommes qui la servent; M. de Montalembert, qui a su rendre si éloquente l'indignation que lui inspirait le délaissement de la marine marchande; le savant M. Charles Dupin, M. Berryer, M. Beugnot, tous ces orateurs dont la parole retentit encore dans notre cœur, se lèveront, nous n'en doutons pas, pour défendre, dans cette crise nouvelle, la cause que naguère ils ont fait triompher. Cette cause, c'est celle de tous ceux qui veulent la patrie indépendante et forte. Quelles que soient vos vues politiques, quels que soient vos rêves, il n'est aucun de vous qui ne compte sur la flotte pour les réaliser. Vous qui voudriez porter les armes françaises au nord de l'Italie, et vous aussi qui voulez rétablir le pape dans la chaire de saint Pierre, vous enfin qui avez émancipé les colonies et qui les voulez françaises, vous avez compté sur la flotte : veillez sur son avenir! Il faut bien des jours et bien des années pour faire une marine. Voyez le Danemark : il endormait ses vaisseaux dans la sécurité de la paix ; il les a réveillés pour la guerre; un terrible revers a puni son imprudence. Ce n'est pas toujours le patriotisme qui manque aux nations qui s'éteignent; c'est la prévoyance, c'est souvent le sentiment du vrai. Voyez l'Espagne : il y a là un noble peuple, plein d'amour pour sa terre aride, plein de fierté dans sa misère; il n'a plus que la vie du souvenir, la puissance du rêve. A Séville, il regarde la tour de l'Or, où venait

aborder autrefois le galion; à Carthagène, à Cadix, sur les rades désertes il voit l'invincible *Armada* de Philippe II. Il lit, l'orgueil au front, la légende qui constate sa grandeur maritime. Nous avons vu nous-même à Cadix cette inscription sculptée sur les murs de la Caraque :

Tu regere imperio fluctus Hispane memento.

Dieu nous garde jamais d'aimer ainsi la France!

14 avril 1849.

GIRETTE.

V. DE MARS.

ANNEXES.

ÉTAT A. *ARMEMENS RÉDUITS AU MINIMUM SUR LE PIED DE PAIX.*

1° FORCE ACTIVE.

SERVICES.	VOILES.							VAPEURS.				ÉQUIPAGES EMBARQUÉS.
	Vaisseaux.	Frégates.	Corvettes.	Bricks.	Flottille.	Transports	TOTAL.	Frégates.	Corvettes.	Avisos.	TOTAL.	
												hommes.
I. — *Service local en France et pêches côtières*.....	»	»	»	»	5	5	10	»	2 (1)	10	12	1,127
II. — *Service local des colonies*.....	»	»	2 (2)	»	8	3	13	»	»	8 (3)	8	1,263
III. — *Service spécial de l'Algérie*.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4 (4)	6 (5)	10	1,076
IV. — *Protection du commerce et des pêches de long cours.*												
Division du Levant.....	»	1	»	1	»	»	2	»	1	1 (6)	2	630
Division des côtes O. d'Afrique.	»	1	»	1	»	1 (7)	3	»	1	1	2	685
Pêcheries de Terre-Neuve et d'Islande.....	»	»	1 (8)	1	»	»	2	»	»	2	2	380
Division des côtes E. d'Amérique (9).....	»	2	1	1	»	»	4	»	1	2	3	1,287
Division de l'Océan-Pacifique.	»	1 (10)	2	1	»	»	4	»	1	»	1	1,120
Division des mers de l'Inde et de la Chine.....	»	1 (11)	»	1	»	»	2	»	1	»	1	664
	»	6	4	6	»	1	17	»	5	6	11	4,764
V. — *Divisions d'évolution.*												
Division de Brest (12).....	3	»	»	»	»	»	3	1	1	1	3	2,890
Division de Toulon (13).....	4	1	»	»	»	»	5	1	1	1	3	4,936
	7	1	»	»	»	»	8	2	2	2	6	7,826
VI. — *Services divers*.....	»	1 (14)	»		»	9 (15)	10	»	»	»	»	2,150(16)
TOTAL.....	7	8	6	6	13	18	58	2	13	32	47	18,206

2e RÉSERVE.

1er degré. — Disponibilité.....	5 (17)	3 (18)	»	»	»	»	8	4 (19)	5 (20)	»	9	2,362
2e — — Commission.....	10 (21)	10 (22)	5	10 (23)	»	»	35	15 (24)	8 (25)	6 (26)	29	1,680
	15	13	5	10	»	»	43	19	13	6	38	4,042

RÉCAPITULATION.

	VOILES.						VAPEURS.			TOTAL DES BATIMENS A VOILES ET A VAPEUR.	TOTAL DES HOMMES EMBARQUÉS.
	Vaisseaux.	Frégates.	Corvettes.	Bricks.	Flottille.	Transports.	Frégates.	Corvettes.	Avisos.		
1o Force active.....	7	8	6	6	13	18	2	13	32	105	18,206
2o Réserve.....	15	13	5	10	»	»	19	13	6	81	4,042
	22	21	11	16	13	18	21	26	38	186	22,248

(1) Service de la rade de Brest.
(2) A batterie couverte : 1 aux Antilles, 1 à la Réunion.
(3) Dont 4 de 20 à 80 chevaux pour l'intérieur du Sénégal.
(4) 3 [de 220 à 320], service de Toulon en Algérie; 1 service latéral de l'Algérie.
(5) 4 service latéral; 2 transport des malades.
(6) En station à Constantinople.
(7) De 200 à 300 tonneaux pour le ravitaillement.
(8) Corvette de 14 canons.
(9) 2 subdivisions, 1o Brésil et Plata, 2o Antilles et golfe du Mexique.
(10) Du deuxième rang.
(11) Du deuxième rang.
(12) 1 vaisseau du deuxième rang, 1 du troisième, 1 du quatrième.
(13) 1 vaisseau du premier rang, 1 du deuxième, 1 du troisième, 1 du quatrième; 1 frégate mixte du troisième rang.
(14) École de canonniers marins.
(15) Transport des troupes aux colonies : 7 gabares de 800 tonneaux, 2 de 600.
(16) Ce chiffre comprend 1,180 hommes pour les équipages des écoles, suppléments des amiraux, bâtimens de servitude, etc.
(17) 3 à Brest : 1 du premier rang, 1 du deuxième, 1 du troisième; 2 à Toulon du troisième rang.
(18) 1 à Cherbourg, 1 à Brest, 1 à Rochefort.
(19) 1 à Brest, 3 à Toulon.
(20) 1 à Cherbourg, 1 à Lorient, 3 à Toulon.
(21) A Brest et à Toulon.
(22) Dans les ports de l'Océan.
(23) 2 à Toulon, les 8 autres dans les ports de l'Océan.
(24) 7 à Toulon, 2 à Rochefort, 1 à Lorient, 3 à Brest, 2 à Cherbourg.
(25) 5 à Toulon, 1 à Rochefort, 1 à Lorient, 1 à Brest.
(26) 5 à Toulon, 1 à Cherbourg.

ÉTAT B.

ARMEMENS MARITIMES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

DE 1826 A 1843.

(Extrait du rapport présenté au congrès en 1844 par une commission spéciale.)

ANNÉES.	BATIMENS existans.	BATIMENS ARMÉS.				ÉQUIPAGES.	DÉPENSE annuelle.
		Vaisseaux.	Frégates.	Divers.	Total.		
						hommes.	
1826	32	1	4	13	18	3,778	22,782,073
1831	39	»	4	14	16	4,450	20,823,389
1836	52	1	4	12	17	3,804	33,761,584
1837	55	1	5	13	19	5,201	42,613,367
1838	55	1	5	16	22	5,051	36,935,283
1839	58	2	3	26	31	6,732	36,652,837
1840	68	1	5	23	29	7,072	33,015,043
1841	67	1	5	22	28	7,419	32,405,817
1842	70	1	7	27	35	9,784	45,345,112
1843 (6 premiers mois.)	68	2	6	27	35	10,321	17,832,676 (6 mois)

ÉTAT C.

COMPOSITION (de 1826 à 1843) *DU CADRE*

DES OFFICIERS DE VAISSEAU AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,

mise en regard du cadre normal proposé au congrès en 1844.

ANNÉES.	CAPITAINES.	COMMANDERS.	LIEUTENANS.	TOTAL des OFFICIERS.	MIDSHIPMEN.
1826	32	27	209	268	381
1831	37	33	255	325	431
1836	38	40	257	335	450
1837	40	41	258	339	450
1838	50	49	276	375	428
1839	52	55	285	392	445
1840	55	55	290	400	422
1841	55	55	288	398	457
1842	68	96	328	492	563
1843	67	94	324	485	543
Cadre proposé au congrès en 1844, comme nécessaire pour l'armement de toute la flotte sur le pied de guerre.	62	32	400	494	800

ÉTAT D.

Armemens maritimes de la France de 1675 *à* 1743.

ANNÉES	VAISSEAUX des 1er et 2e rangs.	VAISSEAUX des 3e, 4e et 5e rangs.	AUTRES BATIMENS.	TOTAL GÉNÉRAL.	ÉQUIPAGES EMBARQUÉS.	ÉVÉNEMENS POLITIQUES et FAITS DE GUERRE.
					hommes	
1675	4	31	38	73	11,782	Guerre de Sicile.— La Hollande et l'Angleterre liguées.
1676	11	46	32	89	15,933	Continuation. — Victoires navales de Stromboli et de Mont-Gibel. Mort de Ruyter. Incendie de la flotte ennemie. — Campagne de d'Estrées en Amérique.
1677	14	30	30	74	14,755	Incendie de la flotte anglaise à Tabago.
1678	14	37	36	87	17,778	Paix avec la Hollande.
1685	»	15	12	27	4,118	Affaire de Gênes.
1686	9	33	19	61	13,813	Ligue d'Augsbourg.
1688	2	19	26	47	6,139	Expulsion des Stuarts d'Angleterre. — Guerre déclarée à la Hollande.
1689	14	58	47	119	23,270	Guillaume d'Orange proclamé roi d'Angleterre. —Descente de Jacques II en Irlande.
1690	25	66	40	131	33,715	Victoire navale de Sainte-Hélène sur les Anglais et les Hollandais réunis.
1692	»	»	»	»	»	Défaite de la Hougue.
1693	»	»	»	»	»	Destruction des flottes anglaise et hollandaise près du cap Saint-Vincent.
1694	»	»	»	»	»	Guerre avec l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne.—Les côtes de France bombardées.
1695	»	»	»	»	»	
1696	33	53	59	145	33,365	Continuation de la guerre.
1697	»	»	»	»	»	Prise de Barcelone.—Paix de Ryswick.
1702	21	63	25	109	29,685	Guerre de la succession d'Espagne contre l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la Prusse et le Hanovre, terminée, en 1713, par la paix d'Utrecht.
1706	43	40	50	133	34,975	
1707	7	43	30	80	17,270	
1708	10	51	57	118	22,230	
1709	4	42	33	79	14,955	
1710	2	30	25	57	10,978	
1711	5	30	29	64	12,655	
1712	3	18	25	46	8,030	
1716	»	9	5	14	1,980	Régence, ministère de Dubois.
1717	»	4	»	4	460	
1718	»	6	2	8	1,251	
1719	5	8	13	26	4,985	
1729	»	2	10	12	1,570	
1734	5	24	9	38	12,435	
1736	»	1	4	5	820	
1738	1	5	7	13	2,860	
1739	1	6	5	12	3,455	
1741	8	16	15	39	12,395	Les Anglais attaquent la Jamaïque et sont repoussés.
1742	8	20	16	44	13,939	
1743	9	17	6	32	12,240	

Les chiffres insérés dans ce tableau ont été extraits des *Annuaires* de la marine, dressés pour l'usage du roi et conservés aux archives de la marine. Ces documens sont éminemment curieux. Malheureusement il existe dans la collection des lacunes qu'il sera très difficile de réparer. Ces annuaires manuscrits, indépendamment de l'intérêt qu'ils offrent à l'histoire, sont de curieux spécimens de l'art calligraphique.

ÉTAT E.

ARMEMENS MARITIMES SOUS L'EMPIRE.

ANNÉES.	VAISSEAUX.	FRÉGATES.	CORVETTES.	BRICKS.	TOTAL des BATIMENS de guerre.	FLOTTILLES.	TRANSPORTS.	ÉQUIPAGES.
								hommes.
1803	48	34	26	19	127	54	36	58,124
1804	50	31	26	13	120	70	37	58,030
1805	46	31	11	25	113	73	47	55,049
1806	36	32	10	33	111	72	71	49,904
1807	28	27	8	30	93	91	71	44,230
1808	41	28	6	30	105	84	105	56,983
1809	39	28	11	29	107	110	92	55,571
1810	40	31	11	29	111	307	115	64,641
1811	61	34	15	33	143	221	79	77,652
1812	61	37	14	30	142	265	68	77,694
1813	64	49	11	27	151	255	58	81,677
1814	57	44	9	26	136	252	58	74,301
1815 (avril)	1	11	5	8	25	17	51	10,955

ÉTAT F. *LISTE GÉNÉRALE DES VAISSEAUX DU ROI AU 1er JANVIER 1685.*

Premier rang.	Port et canons.	Départemens et âges.	Lieux de construction.	Durée.	Pieds d'eau.	Mois de vivres.	Officiers.	Officiers mariniers.	Matelots.	Soldats.	Nombre de l'équipage.	Solde par mois.	Vivres par mois.	Armement pour un mois. (Dépense.)
	tonneaux.											liv.	liv. s.	liv. s.
Le Royal-Louis.	2,400 canons. 104	Toulon. 1660	Toulon.	12	22	4 1/2	9	130	450	320	900	13,085	7,488 15	20,573 15
Le Soleil-royal.	2,500 120	Brest. 1669	Brest.	20	23 1/2	5	9	130	450	320	900	13,085	7,488 15	20,573 15
La Reine.	2,000 104	Brest. 1668	Brest.	18	22 1/2	5	9	113	435	252	800	11,678	6,648 15	18,326 15
Le Royal-Dauphin.	1,800 104	Toulon. 1668	Toulon.	12	21	5	9	110	360	230	700	10,408	5,861 5	16,269 5
Le Monarque.	1,700 80	Toulon. 1668	Toulon.	12	20	4 1/2	9	100	303	197	600	9,089	5,059 5	14,148 15
La Couronne.	1,400 80	Brest. 1668	Brest.	20	20	6	9	92	300	158	550	8,481	4,623 15	13,104 15
Le Sceptre.	1,600 76	Toulon. 1670	Toulon.	15	20	5	9	100	303	197	600	9,089	5,059 5	14,148 15
Le Souverain.	1,450 80	Brest. 1677	Brest.	20	20	6	9	86	274	140	500	7,873	4,218 15	12,091 15
La Royale-Thérèse.	1,450 80	Brest. 1679	Toulon.	18	21 1/2	6	9	86	274	140	500	7,873	4,218 15	12,091 15
Le Lys.	1,500 76	Toulon. 1669	Toulon.	12	20	5 1/2	9	86	274	140	500	7,873	4,218 15	12,091 15
Le Magnanime.	1,500 76	Toulon. 1671	Marseille.	12	20	8	9	86	274	140	500	7,873	4,218 15	12,091 15
Le Victorieux.	2,000 100	Rochefort.	Rochefort.	20	21	n	9	113	435	252	800	11,678	6,648 15	18,326 15

DE

L'ÉPOPÉE CHRÉTIENNE

DEPUIS

LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A KLOPSTOCK.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'USAGE DU MERVEILLEUX CHRÉTIEN.

I.

Il n'y a pas dans l'histoire de plus curieuse rencontre que celle de la civilisation grecque et de la civilisation judaïque, toutes deux également intolérantes, l'une qui traite de barbares tous ceux qui ne la connaissent pas, l'autre qui traite d'infidèles tous ceux que son Dieu ne s'est pas choisis pour peuple et pour élus. La civilisation grecque est conquérante : elle s'approprie les traditions et les souvenirs des peuples étrangers; elle leur prend leurs dieux et leurs héros, et elle en fait des dieux et des héros de la Grèce; elle a l'art de se substituer partout aux civilisations qui l'ont précédée, et, grace à cet esprit de conquête et d'usurpation, le monde entier peu à peu devient grec. La civilisation grecque avance ainsi, toujours triomphante, jusque dans un coin de la Syrie,

où vivait une petite nation soumise, depuis sa captivité dans Babylone, à tous les maîtres de l'Asie. Arrivée là, la civilisation grecque s'y installe, comme elle a fait partout, sans prévoir d'obstacles. Elle consacre à Pan et aux nymphes l'antre d'où sort le Jourdain; elle construit un théâtre à Jérusalem, à Tibériade un palais orné de peintures qui, malgré la défense de la loi de Moïse, représentent des figures d'animaux; elle place à Joppé, au bord de la mer, la délivrance d'Andromède par Persée, un de ces héros d'Orient que la Grèce s'était appropriés; elle fonde des villes au sein de la Palestine, Scythopolis entre autres, qui ne manque pas de rapporter son origine à Bacchus; elle fait adopter sa langue par les Juifs: c'est en grec que les apôtres annoncent l'Évangile au monde; c'est en grec que Philon et Josèphe défendent la loi judaïque. La civilisation grecque semble avoir vaincu là comme ailleurs, et c'est là pourtant qu'elle vient échouer.

La lutte fut vive entre les deux civilisations. La civilisation juive n'a point la force qui attire, mais elle a la force qui repousse; elle n'est pas faite pour conquérir, mais pour résister. L'esprit grec s'approprie les élémens qui lui sont étrangers; l'esprit juif rejette obstinément tout ce qui n'est pas juif. L'esprit grec est souple et facile, il est fait pour s'étendre; l'esprit juif est raide et inflexible. Chez les Juifs, rien ne change: la loi ne suit pas les caprices du peuple; elle est écrite dans le livre que Dieu même a donné à son peuple; elle est immuable et sacrée; elle est confiée à la garde d'une tribu, qui elle-même est la tribu sacrée, et qui est séparée de tout le peuple. Les lévites ne prennent de femmes que parmi les filles des lévites (1). Cette loi, transmise ainsi de générations en générations, contient toute la religion, toute la philosophie, toute la politique et toute l'histoire primitive du peuple juif. Il n'est pas permis d'y rien ajouter, ni d'en rien retrancher. Les enfans l'apprennent dès leurs premières années, en apprenant à lire; les hommes et les vieillards la lisent et l'étudient sans cesse. « Les autres peuples, dit Josèphe (2), mettent leur gloire à changer de lois et de coutumes; nous mettons la nôtre à garder inviolablement les institutions de nos pères, et nous mourons avec joie, s'il en est besoin, pour les maintenir. » — « Que la Grèce s'enorgueillisse de ses poètes, de ses orateurs et de leur beau langage, le Juif est fier de posséder la vérité; il la tient

(1) « Ceux qui exercent le sacerdoce ne peuvent se marier qu'à des femmes de la même tribu.... Il faut avoir une preuve constante par nombre de témoins qu'elles sont descendues de l'une de ces anciennes familles de la tribu de Lévi.... Que s'il survient quelque guerre, les sacrificateurs dressent sur les anciens registres de nouveaux registres de toutes les femmes de race sacerdotale qui restent encore, et ils n'en épousent point qui aient été captives, de peur qu'elles n'aient eu quelque commerce avec des étrangers. »

(*Josèphe contre Apion*, liv. Ier, chap. II.)

(2) *Josèphe contre Apion*, liv. II, chap. VI.

des mains mêmes de Dieu, et c'est là ce qui fait sa force (1). » Les Juifs cèdent volontiers aux Grecs la gloire littéraire; mais ils se réservent la vérité, comme les Romains se réservaient la victoire.

Ce qui fait que la civilisation judaïque est la seule en Orient qui ait résisté à la civilisation grecque, c'est que la civilisation judaïque était une religion. C'est là ce qui a soutenu les Juifs dans leurs luttes contre les rois de Syrie. Ils ont continué d'être un peuple, parce qu'ils avaient un Dieu, un temple et un livre sacré. C'est une chose d'autant plus remarquable, qu'après Alexandre, en Orient, il n'y a plus de peuple; les royaumes de Syrie et d'Égypte ne sont pas des nations, ce sont des réunions d'hommes d'un même climat sous une même loi. Les Juifs seuls sont un peuple, parce qu'ils ont un culte distinct, un gouvernement à part, une poésie née de leur religion et de leur gouvernement, qui ne ressemble pas plus à la poésie grecque que le culte et le gouvernement juifs ne ressemblent aux cultes et aux gouvernemens de la Grèce.

Ce fut surtout la politique qui poussa les rois de Syrie à persécuter la religion des Juifs. Jéhovah n'était pas seulement le dieu des Juifs, il était leur roi, et il empêchait l'unité de l'empire syrien. De là la haine que les rois de Syrie conçurent contre le culte des Juifs; ils entreprirent de le détruire, non pour gagner à Jupiter des adorateurs, mais pour avoir eux-mêmes des sujets plus soumis.

Ils furent aidés dans leur projet par un parti qui se forma chez les Juifs. Ce parti, qui fut le parti helléniste ou grec, préférait aux institutions et aux mœurs sévères de sa patrie les institutions et les mœurs faciles de la Grèce. Peut-être aussi trouvait-il la Grèce plus savante et plus ingénieuse que la Judée, et cédait-il à la séduction des lettres et des arts que le culte juif semblait proscrire ou consacrer si exclusivement à Dieu, que les jouissances en étaient interdites aux hommes. « En ce temps-là (sous Antiochus Épiphanes, 176 avant Jésus-Christ), dit le livre des *Machabées* (2), il y eut dans Israël des enfans d'iniquité qui dirent : Allons et faisons alliance avec les nations qui nous environnent, parce que, depuis que nous nous sommes retirés d'avec elles, nous sommes tombés dans beaucoup de maux. » Ainsi, le parti helléniste préférait l'humanité à la patrie, et il abjurait cette haine farouche de l'étranger qui faisait la vertu des Juifs. Selon la sagesse humaine, le parti helléniste avait raison; car supprimez le mystérieux dessein de Dieu sur le peuple qui doit enfanter le Sauveur, la séparation des Juifs d'avec tous les peuples de la terre est une faute et un malheur. Les hellénistes se mirent donc à vivre selon les coutumes des gentils (3);

(1) *Josèphe contre Apion*, liv. Ier, chap. ier.
(2) Liv. Ier, chap. ier, v. 12.
(3) *Machab.*, liv. Ier, chap. ier, v. 14.

ils établirent à Jérusalem un gymnase où les jeunes gens s'exerçaient aux jeux et aux sciences de la Grèce. Bientôt le roi Antiochus, préoccupé de l'idée d'établir dans son empire l'unité de lois et d'administration (la manie de la régularité administrative est un genre d'intolérance propre à la civilisation), ordonna que chaque peuple abandonnât sa loi particulière, et, pour mieux soumettre les Juifs à cet ordre, il vint lui-même à Jérusalem, entra dans le temple, pénétra dans le lieu saint (1), brisa les ornemens sacrés, et détruisit enfin tous les symboles du culte et de la nation judaïques. Alors beaucoup de Juifs sacrifièrent aux idoles et violèrent le sabbat; la statue de Jupiter olympien fut placée dans le temple sur l'autel du Très-Haut, et le temple des dix tribus séparées de Juda, qui était bâti sur le mont Garezim, fut appelé du nom de Jupiter hospitalier. Les mœurs de la Grèce triomphaient à Jérusalem jusque dans leurs ordures; car l'amour grec avait déjà ses partisans parmi les Juifs (2); les lévites eux-mêmes, méprisant le temple et négligeant les sacrifices, couraient aux jeux de la lutte, aux spectacles et aux exercices du disque, comme s'il n'y avait eu de beau que les arts de la Grèce et que la gloire fût d'y exceller (3). Personne, enfin, n'osait plus avouer simplement qu'il était Juif (4).

C'est à ce moment que quelques hommes, qui avaient gardé l'amour

(1) Voici à ce sujet un conte singulier rapporté par Apion : « Quand le roi Antiochus pénétra dans le temple des Juifs, il trouva, derrière le voile qui cachait le sanctuaire, un homme dans un lit, avec une table auprès de lui couverte de viandes exquises tant en chair qu'en poisson. Cet homme, voyant le roi, se jeta à ses genoux, et le conjura de le délivrer. Antiochus le releva et lui demanda qui il était, qui l'avait amené dans ce temple, et pourquoi on l'y traitait avec tant de somptuosité et de délicatesse. Alors cet homme, fondant en pleurs, lui répondit qu'il était Grec, et que, passant par la Judée, il avait été pris, amené et enfermé dans le temple, et traité de la sorte sans être vu de qui que ce soit. Au commencement, il avait eu de la joie de se voir si bien traité; mais bientôt il avait eu des soupçons, et, ayant interrogé ceux qui le servaient, il avait appris qu'on se nourrissait ainsi pour observer une loi inviolable parmi les Juifs; que cette loi était de prendre tous les ans un Grec, et, après l'avoir engraissé durant un an, de le mener danl une forêt, le tuer, offrir son corps en sacrifice avec certaines cérémonies, manger de sa chair, jeter le reste dans une fosse, et jurer une haine immortelle aux Grecs. Quant à lui, il y avait déjà près d'un an qu'il était dans le temple; il n'avait plus que quelques jours à vivre, et il conjurait le roi, par son respect pour les dieux de la Grèce, de le délivrer du péril où le mettait la cruauté des Juifs. » Ce récit rappelle les traditions répandues dans le moyen-âge sur la cruauté des Juifs. Au moyen-âge, on croyait aussi que les Juifs enlevaient tous les ans un enfant chrétien, qu'ils crucifiaient et dont ils mangeaient la chair. C'était une superstition partout répandue. De nos jours même, cette superstition existe encore en Orient, témoin, il y a quelques années, le procès des Juifs de Damas, accusés tout récemment d'avoir tué un religieux et d'avoir bu son sang. Ils ont été suppliciés, et ce n'est qu'après leur mort que la justice turque les a reconnus innocens.

(2) *Machab.*, liv. II, chap. IV, v. 12.

(3) *Ibid.*, v. 14 et 15.

(4) *Ibid.*, chap. VI, v. 6.

de l'ancienne loi, se retirèrent dans le désert (1). Bientôt leur nombre s'accrut. Judas Machabée se mit à leur tête après Matathias son père. Ils vainquirent les armées de Syrie, et ce fut de cette fuite au désert que sortit le salut de la Judée. Les Juifs, grace au courage des Machabées, continuèrent à être un peuple, un royaume et une église, jusqu'à ce que parût parmi eux le *prophète fidèle* (2).

Ce *prophète fidèle,* ce messie tel que l'attendaient les Juifs, ne devait pas communiquer aux étrangers la loi de Moïse, qui était le secret et le privilége du peuple élu; mais il devait soumettre les gentils à l'empire des Juifs. L'idée, que Mahomet accomplit plus tard en Orient, d'avoir un peuple saint dominateur des peuples infidèles, est l'idée que les Juifs se faisaient de leur messie, avec cette différence que Mahomet aime à faire des prosélytes, tandis que le messie juif doit repousser les prosélytes avec le double fanatisme de l'esprit de secte et de l'esprit national. Au lieu d'accomplir la mission que lui auraient donnée les préjugés jaloux des Juifs, le messie chrétien appela les gentils à une loi nouvelle, qui n'était ni la loi juive, ni la loi païenne. La vocation des gentils a eu cela de remarquable, qu'elle rompit la barrière qui séparait les Juifs du reste du monde; mais elle n'abaissa pas cette barrière devant la civilisation grecque, comme avait fait le parti helléniste à Jérusalem sous la domination des rois de Syrie; elle l'abaissa devant une civilisation supérieure à la civilisation grecque et à la civilisation juive, et née de cette dernière. Les Juifs hellénistes voulaient être des Grecs; les Machabées voulaient n'être que des Juifs. Des uns et des autres, Jésus fit des chrétiens, c'est-à-dire un peuple; je me trompe, une église nouvelle.

Les *Actes des Apôtres* sont le récit de cette grande conciliation que fit le christianisme entre la civilisation grecque et la civilisation juive. Parmi les apôtres, ceux qui avaient encore l'esprit du judaïsme résistaient à cette vocation des gentils. Ils ne comprenaient pas que le Saint Esprit se répandît dans les nations étrangères, et ils blâmaient saint Pierre d'avoir baptisé le centenier Corneille; mais saint Pierre leur répondait : Si Dieu a donné la grace aux gentils comme à nous, qui croyons en Jésus-Christ, qui suis-je pour m'opposer à la volonté de Dieu (3)?

J'admire la ténacité du judaïsme, et cependant je suis persuadé, quand je lis Philon et Josèphe, et que je vois ces deux grands lettrés juifs s'approcher comme ils le font de la civilisation et de la littérature grecques, je suis persuadé que le judaïsme aurait fini par être vaincu par la ci-

(1) *Machab.*, liv. Ier, chap. II, v. 29.

(2) Judæi et sacerdotes eorum consenserunt hunc (Simon Machabée) esse ducem suum et summum sacerdotem in æternum, donec surgat propheta fidelis.

(*Machab.*, liv. Ier, chap. IV, v. 41.)

(3) *Actes des Apôtres*, chap. II, v. 17.

vilisation grecque, si le christianisme n'était pas venu le renouveler et lui rendre la ferveur et la fermeté religieuses qui l'avaient soutenu autrefois. Philon et Josèphe ont beau vanter les institutions de Moïse et les défendre contre l'orgueil des Grecs, ils les altèrent en les comparant avec les institutions grecques. Ils n'y trouvent pas seulement des différences dont ils s'enorgueillissent, ils y trouvent aussi des ressemblances et des supériorités dont ils tirent vanité. Ils finissent par être des philosophes déistes au lieu d'être des docteurs de la synagogue; l'unité de la divinité, que la philosophie grecque et romaine avait su retrouver dans la confusion du vieil Olympe païen, est la seule idée que Philon et Josèphe semblent garder de la religion de Moïse et qu'ils n'ont pas de peine à faire accepter par la société grecque et romaine; mais, comme cette idée est devenue une idée commune au monde ancien, par cela même elle n'est plus juive. Le judaïsme avait besoin, pour vivre, que le polythéisme continuât à lui faire contraste. Quand le polythéisme tournait au déisme, le judaïsme avait une raison d'être de moins. Le christianisme vint relever par sa foi nouvelle la barrière qui s'abaissait entre le judaïsme et le polythéisme. Cette foi nouvelle, par ses dogmes merveilleux, rétablissait entre le monde païen et le peuple élu la différence que le judaïsme avait établie par ses rites singuliers. La civilisation grecque trouva là un nouvel obstacle qu'elle ne put ni renverser ni tourner. Aussi recula-t-elle devant cet adversaire qui venait remplacer le vieil adversaire, au moment où celui-ci commençait à languir dans la lutte; et une fois qu'elle eut cessé de vaincre, la civilisation grecque elle-même commença à être vaincue : sa soumission date de la fin de ses conquêtes.

Ne croyons pas cependant que la victoire de la civilisation chrétienne ait été facile, prompte et complète. Comme le christianisme empruntait au monde ancien sa langue et ses arts; comme, de plus, il appelait dans son sein, pour les convertir, les gentils, c'est-à-dire les fils du monde ancien, le monde ancien faisait effort pour donner au monde nouveau non-seulement la forme, mais aussi le fond, non-seulement la phrase, mais la pensée et les mœurs. Au xve siècle, en Italie, au moment de la renaissance, cet effort sembla un instant victorieux. La renaissance des lettres grecques et latines devint presque une résurrection du paganisme.

Je voudrais rechercher comment la poésie chrétienne a pu résister au voisinage et au commerce des lettres et des arts du monde antique. Je ne prendrai pas pour objet de cette recherche la poésie dramatique, ou même la poésie élégiaque; ces deux sortes de poésies empruntent trop au monde et à la vie civile pour que la pensée chrétienne puisse s'y développer librement. Je prendrai la poésie épique, parce que ce genre de poésie a besoin de merveilleux, et que le merveilleux vient

toujours de la religion. Dans la poésie épique même, je prendrai particulièrement ce que j'appelle l'épopée chrétienne, je veux dire le mystère de la rédemption humaine.

Résumons brièvement ce que nous venons de dire. La civilisation juive résiste à la civilisation grecque; elle y résiste parce qu'elle s'appuie sur la foi religieuse. Vaincus comme nation, les Juifs se relèvent comme église. Le temple soutient l'état. Le judaïsme, cependant, eût succombé et la civilisation grecque l'eût emporté, détruisant les traditions religieuses et poétiques de la Judée, comme elle avait détruit les traditions religieuses et poétiques de l'Asie Mineure, quand le christianisme, en transformant le judaïsme, releva devant la civilisation grecque la digue qui s'écroulait. Chez les chrétiens comme chez les Juifs, la religion soutint la littérature et l'empêcha d'aller se confondre avec la littérature grecque et latine, non pas que cette littérature grecque et latine n'ait exercé une grande influence sur la littérature chrétienne; mais la littérature chrétienne garda son caractère original et perpétua, en se l'appropriant, l'indépendance de la poésie biblique. Le genre de poésie où cette indépendance éclate le mieux est la poésie épique, parce que c'est aussi dans ce genre de poésie que le merveilleux, c'est-à-dire la foi, est le plus de mise. Il y a surtout un genre d'épopée où le merveilleux chrétien touche au dogme : je parle de l'épopée qui a pour sujet la rédemption chrétienne. C'est cette épopée toute chrétienne dont je veux rechercher les élémens depuis les premiers siècles de l'ère moderne jusqu'à *la Messiade* de Klopstock, parce que, nulle part, le développement spontané de la pensée chrétienne, à travers l'influence de la littérature grecque et romaine, n'est plus visible, parce que nulle part la poésie ne tient de si près au dogme et n'y puise plus de force pour résister aux traditions étrangères.

II.

Chose curieuse! la tradition grecque et romaine a tant d'ascendant encore dans la société moderne, qu'il s'est trouvé des grands hommes qui refusaient à l'épopée chrétienne le droit de naître et d'exister. Ils la déclarèrent impossible. Selon eux, la littérature, et surtout la poésie, ne devaient relever que du monde ancien. Le génie poétique n'avait rien à emprunter au christianisme. La foi chrétienne devait régler la conscience; elle ne pouvait pas, sans s'abaisser et sans se corrompre, inspirer les poètes, et surtout les poètes épiques. Telle est, au XVIIe siècle, l'opinion de Boileau et de la plupart des grands hommes de ce temps. Boileau ne conçoit pas qu'il y ait un merveilleux chrétien. Comme le merveilleux chrétien touche au dogme, il refuse, par respect, d'en

faire un ressort poétique (1). Il ne comprend pas qu'il y ait un autre merveilleux que celui de la mythologie; aussi veut-il du même coup exclure de l'épopée tous les sujets modernes. Ainsi, selon Boileau, point de merveilleux chrétien, point de héros modernes. La littérature prend l'œuvre où l'avaient laissée les Grecs et les Romains; elle ôte le sinet. Les poètes épiques, s'il est des poètes qui soient tentés de ce genre de poésie, se serviront de l'ancien merveilleux; ils imiteront Homère et Virgile. Ce système a prévalu au XVIIe siècle, et, quand Fénelon fit son *Télémaque,* il pratiqua les maximes de Boileau, c'est-à-dire qu'il fit un poème épique sans y rien mêler ni de la religion, ni de l'histoire modernes. Le christianisme, comme l'a remarqué M. de Chateaubriand, est pour beaucoup dans les pensées et dans les mœurs du *Télémaque;* il n'est pour rien dans le sujet et dans les ressorts poétiques employés par Fénelon : la scène est toute païenne, les caractères seulement, et comme malgré eux, sont chrétiens, parce qu'ils sont meilleurs que les caractères d'Homère. Il y a dans *Télémaque* une grande supériorité d'inspiration morale à côté d'une singulière docilité d'imitation poétique.

Il ne faut pas croire cependant que le système de Boileau ait triomphé sans obstacles. Le merveilleux chrétien qu'il attaquait fut vivement défendu, et la querelle entre les partisans et les adversaires de ce merveilleux, renouvelée au commencement du XIXe siècle par M. de Chateaubriand, date du XVIIe siècle. Malheureusement le merveilleux chrétien était défendu par les mauvais poètes et attaqué par les bons : Desmarets, auteur du *Clovis;* Coras, auteur du *David* et du *Jonas;* Boival, auteur d'*Esther,* et tant d'autres faiseurs de poèmes épiques, défendaient ardemment l'usage du merveilleux chrétien. Avant eux, dans la préface de ses odes chrétiennes, Godeau, évêque de Vence, avait déjà espéré que désormais le Parnasse, comme il le disait, ne serait plus si éloigné du Calvaire. Il croyait qu'il y avait dans le christianisme une source féconde d'inspiration poétique (2). La cause était bonne, mais

(1) De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles;
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourmens mérités;
Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ses vérités donne l'air de la fable.
Et quel objet enfin à présenter aux yeux
Que le diable toujours hurlant contre les cieux,
Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,
Et souvent avec Dieu balance la victoire!

(2) « Je confesse que je me suis laissé autrefois emporter à l'opinion de ceux qui croient que les muses cessent d'être civiles aussitôt qu'elles deviennent dévotes; qu'il faut qu'elles soient fardées pour être agréables, et qu'il est impossible d'assortir les lauriers profanes du Parnasse avec les palmes sacrées du Liban; mais je me suis détrompé; et, maintenant

les avocats la gâtaient. « J'en veux, disait le grand Condé, j'en veux aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une si mauvaise tragédie à l'abbé d'Aubignac. » Le public en voulait aussi au merveilleux chrétien d'avoir inspiré de si mauvais poèmes.

Examinons rapidement les pièces de ce vieux procès entre Boileau et les poètes épiques de Louis XIV. Il est curieux de retrouver les argumens et les idées de M. de Chateaubriand sous la plume de Desmarets et de Boival.

Desmarets se moquait fort de la tentative faite par Boileau dans le genre épique, à propos du passage du Rhin, et il censurait impitoyablement l'invention de ce dieu du Rhin qui s'oppose au passage de Louis XIV. Cette allégorie païenne, dans un sujet tout moderne, choquait à la fois dans Desmarets le littérateur, le chrétien et le courtisan : le littérateur trouvait l'allégorie insipide, le chrétien la trouvait païenne et impie, et le courtisan surtout la trouvait injurieuse à la gloire du roi. C'était, disait-il, diminuer la gloire des actions de Louis que d'y mêler la fable :

Et quand du dieu du Rhin l'on feint la fière image
S'opposant en fureur à ton fameux passage,
On ternit par le faux la pure vérité
De l'effort qui dompta ce grand fleuve indompté.
. . . . . .
A ta haute valeur c'est être injurieux
Que de mêler la fable à tes faits glorieux (1).

C'est peu pour Desmarets d'accuser Boileau d'être quelque peu factieux, il l'accuse aussi d'être hérétique. Il dénonce au roi la fureur des ennemis de l'église, et il le conjure de sauver la sainte poésie :

Toi qui de tant de forts as chassé l'hérésie.

C'est hérésie, en effet, ou plutôt c'est impiété, selon Desmarets, que de

qu'un âge plus mûr m'a donné de meilleures pensées, je reconnois par expérience que l'Hélicon n'est point ennemi du Calvaire. » (*Discours de la Poésie chrétienne*, p. 9.)

(1) *Clovis*, épître au roi. — Boileau, qui a eu raison de ne pas corriger le passage du Rhin censuré par Desmarets, profitait pourtant quelquefois des critiques de son adversaire. Ainsi, dans ces quatre vers de l'*Art poétique :*

Laissons-les s'applaudir de leur pieuse erreur,
Mais pour nous bannissons une vaine terreur,
Et, fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes
Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges;

le troisième vers dans les premières éditions se lisait ainsi :

Et n'allons point parmi nos ridicules songes.

Desmarets, dans sa critique, se moqua de cette césure : *Et n'allons point parmi*, ajoutant qu'un tel poète ne devait point *s'ériger en docteur de la poésie*. Boileau obéit à la critique et corrigea son vers tel que nous le lisons aujourd'hui.

soutenir le merveilleux de la mythologie. La liberté de conscience ne doit pas être permise même en poésie, et il faut décréter par ordonnance du roi l'emploi du merveilleux chrétien. On voit que, quand Boileau disait :

> Qui méprise Cotin n'estime point son roi
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi,

il n'y avait dans cette épigramme aucune hyperbole.

Voilà les malices et les injures de la controverse. Venons maintenant aux raisonnemens. Quand Desmarets rappelle la grandeur des traditions hébraïques, ce qu'il y a de merveilleux dans les aventures du peuple juif; quand il montre la beauté de l'Évangile, même pour la poésie; quand il déroule l'enchaînement des miracles de Jésus-Christ, alors, comme le sujet le soutient, la faiblesse du poète paraît moins. C'est là, en effet, le beau côté du merveilleux chrétien; c'est par là qu'il peut lutter avec avantage contre le merveilleux païen; le merveilleux chrétien, surtout dans les sujets empruntés à l'Évangile, est aussi gracieux que le merveilleux païen, et il est toujours plus tendre et plus profond; en même temps que, dans les sujets empruntés aux Juifs, il est aussi grand que l'a jamais été le merveilleux homérique. Aussi Desmarets et Boival ont de quoi le défendre; mais ils le défendent avec leurs vers, ce qui gâte tout. Voici, par exemple, quelques vers de Boival, dont les argumens, qui sont bons, gagneraient beaucoup à être exprimés en prose :

> Qui des deux est plus grand, si quelqu'un les compare,
> Ou le dieu de Moïse, ou le grand Jupiter?
> Ou le charme d'Hélène, ou le charme d'Esther?
> Ou le sage Nestor, ou le puissant Élie?
> Ou Vénus, ou Judith, honneur de Béthulie?
> Ou le pieux Énée, ou le chef sans pareil
> Qui par une parole arrêta le soleil?
> Pallas ou Debora. . . . . .
> Et si l'on veut encor comparer les fureurs,
> Qui des deux dans l'esprit causera plus d'horreurs,
> Ou d'Alecton la rage allumant les provinces,
> Ou celle d'Athalie, ivre du sang des princes?.....
> Pour te convaincre, impie, aux vérités rebelle,
> Fable pour fable, au moins, qui crois-tu la plus belle?....
> Aux grands effets de Dieu rien ne peut s'égaler,
> Et la feinte si haut n'a jamais pu voler (1).

Desmarets expose avec détail son système sur l'emploi du merveilleux dans deux de ses ouvrages en prose, la préface de son *Clovis* et

(1) Boival, *Les Plaintes de la poésie.*

son *Traité sur les Poèmes anciens*. Ce qui rend curieuse l'argumentation de Desmarets, c'est l'idée qu'il développe que, le christianisme ayant sur le paganisme une grande supériorité morale, cette supériorité doit profiter aux poètes chrétiens, et qu'à ce titre il doit être lui-même supérieur à Homère et à Virgile. Singulier argument, qui conclut de la fausseté de la religion à la fausseté des mœurs et des caractères poétiques, et qui croit que là où le culte repose sur l'erreur, l'homme ne peut pas retrouver la vérité dans les peintures qu'il fait de l'homme lui-même! Les païens, dit encore Desmarets, n'ont pas la perfection, car la perfection n'appartient qu'au christianisme (1). Comment donc leurs poèmes pourraient-ils être supérieurs aux poèmes modernes?—Du reste, Desmarets y met de la modestie et consent à ne pas s'enorgueillir lui-même s'il est supérieur à Homère et à Virgile, étant venu après eux; c'est à Dieu qu'il en rapporte la gloire. « On a dit aussi que ce n'est pas être humble que de se comparer à Virgile; mais l'humilité chrétienne ne nous oblige pas à nous estimer au-dessous des païens en esprit et en jugement. Au contraire, nous devons faire voir que nous avons bien plus de pitié de leurs défauts que d'envie de leur gloire, et qu'un chrétien qui connoît la grandeur, la beauté, la droiture et les merveilles de sa religion, et qui attribue à Dieu seul toutes ses lumières, a mille fois plus d'esprit et de jugement que n'en eurent jamais les plus grands génies des gentils, et ne tombera jamais dans les fautes où ils sont tombés, parce qu'il a une lumière au-dessus de toute lumière humaine qui le conduit, qui l'éclaire et qui lui fait voir les défauts grossiers des aveugles païens (2). »

Je ne veux pas analyser plus long-temps cette singulière argumentation dont l'erreur saute aux yeux de tout le monde. Non, le génie littéraire ne dépend pas de la foi, et ceux que Dieu éclaire de ses lumières, ceux dont il fait ses saints et ses élus, ne sont pas nécessairement de grands orateurs et de grands poètes. C'est à la vie éternelle que Dieu les a prédestinés, et non à l'immortalité littéraire. Bizarre idée, après tout, que de croire que Jésus-Christ est venu au monde pour donner aux hommes le génie poétique! La religion chrétienne n'en sera ni moins grande ni moins belle, parce que le païen Homère aura plus d'esprit que le chrétien Desmarets.

Le tort du merveilleux chrétien, selon ses adversaires, c'est de n'être point assez humain, c'est-à-dire assez passionné et assez dramatique. Le Dieu des chrétiens n'a pas les passions du Jupiter antique; il est souverainement bon, souverainement juste, souverainement puissant; ce qu'il veut, il le peut; ce qu'il dit, il le fait. Or, sans passions, sans

(1) « Ainsi, faute d'idée de perfection pour leurs dieux et pour leurs héros, et faute du vraisemblable que la seule véritable religion peut donner, ils n'ont pu approcher de la perfection de la haute poésie. » (*Clovis*, discours préliminaire.)

(2) *Traité des Poèmes*, p. 53.

changement de sentimens et de volonté, où est le drame? où est l'action? où est l'intérêt? La poésie s'accommodait mieux d'un Dieu moins juste et moins inflexible dans ses décrets.

Il est vrai que le Dieu des chrétiens ne change pas de volonté, et qu'il n'a au-dessus de lui aucune puissance; il n'est pas soumis aux arrêts de cette mystérieuse et aveugle divinité que les anciens appelaient le *Destin*, et à qui Jupiter lui-même obéissait. Il y a pourtant une force qui fait reculer sa puissance et qui fléchit sa colère. Cette force, c'est la prière et les larmes des mortels. Jéhovah est inflexible contre l'homme qui le brave; il se laisse émouvoir par l'homme qui le prie. « ..... La miséricorde éternelle, dit M. de Chateaubriand, marche avec l'éternelle justice. Ce sont là les inconcevables mystères de la grace, les profondeurs impénétrables de la charité divine; Dieu permet que les prières des hommes ébranlent ses immuables décrets. Magnifique privilége des larmes de l'homme, que pourrait-on vous préférer dans cette odieuse idolâtrie, où les pleurs coulaient vainement sur des autels d'airain, où des divinités inexorables contemplaient avec joie les inutiles malheurs dont elles accablaient les mortels? Ne renonçons point à nos droits sur les décrets de la Providence; ces droits sont nos pleurs (1). » Ainsi, le Dieu des chrétiens se prête à l'épopée par sa miséricorde. Il est dramatique, parce qu'il menace au nom d'une justice souveraine et qu'il pardonne au nom d'une bonté également souveraine.

Dans le merveilleux chrétien il y a d'autres personnages qui se prêtent encore mieux à la passion, et M. de Chateaubriand ne manque pas de citer les démons, car l'enfer a été de tout temps la ressource des poètes chrétiens; mais la critique ne laissa pas M. de Chateaubriand en possession incontestée même de l'enfer : elle lui chicana jusqu'au diable, qu'elle prétendit, avec quelque raison, imité du titan Encelade caché dans les entrailles brûlantes de l'Etna, et du titan Prométhée qui, lui aussi, donna à l'homme le don de la science, et que Jupiter enchaîna sur le Caucase; Prométhée, aussi grand dans Eschyle que Satan dans Milton, puni comme Satan, mais inflexible et indomptable comme lui; Prométhée, enfin, qui dans le paganisme est la personnification de cette révolte contre Dieu, toujours vaincue et toujours indomptée, qui est le caractère même de Satan.

On disputait le diable à M. de Chateaubriand. Il essaya de prendre sa revanche à l'aide des anges; les anges, gracieux intermédiaires entre l'homme et la divinité. Ici viennent d'autres critiques. M. de Chateaubriand énumère les anges qui sont à la disposition du poète chrétien, brillante armée descendue du ciel, et qui en garde encore l'éclat (2).

(1) *Examen des Martyrs.*

(2) Videbitis cœlum apertum et angelos cœli ascendentes et descendentes.
(Saint Jean, 1, 51.)

Mais ces anges qu'énumère M. de Chateaubriand ne ressemblent guère, je l'avoue, aux anges que Bossuet loue dans son sermon des anges gardiens. « ..... Sous l'ombrage des forêts on parcourt l'empire de l'*ange de la solitude;* on retrouve dans la clarté de la lune le *génie des rêveries du cœur*. Les roses de l'aurore ne sont que la chevelure de l'*ange du matin*. L'*ange de la nuit* repose au milieu des cieux, où il ressemble à la lune endormie sur un nuage; l'*ange du silence* le précède et celui du *mystère* le suit. Ne faisons pas l'injure aux poètes de penser qu'ils regardent l'*ange des mers*, l'*ange des tempêtes*, l'*ange des temps*, l'*ange de la mort*, comme des génies désagréables aux muses. C'est l'*ange des saintes amours* qui donne aux vierges un regard céleste, et c'est l'*ange des harmonies* qui leur fait présent des graces. L'honnête homme doit son cœur à l'*ange de la vertu* et ses lèvres à celui de la *persuasion* (1). »

J'ai deux reproches à faire à ces anges de M. de Chateaubriand : le premier, c'est qu'ils sont tellement allégoriques qu'ils sont à peine visibles. Je ne me représente l'ange de la solitude et l'ange des rêveries du cœur qu'à l'aide des figures de rhétorique; ils ressemblent à ces personnifications des passions humaines, à ces déités poétiques, comme l'Amour, la Haine, l'Envie, la Discorde, à l'aide desquelles Voltaire a cru animer sa *Henriade*. Que font ces abstractions fantastiques? quelle est leur mission? quelle est l'assistance qu'elles prêtent aux hommes? Sont-ce là nos bons anges gardiens? J'entends Bossuet inviter les saints anges à quitter le ciel, où ils ne voient que des bienheureux, à venir sur la terre « afin de rencontrer des affligés. » « Tous les hommes sont des prisonniers chargés des liens de ce corps mortel : esprits purs, esprits dégagés, aidez-les à porter ce pesant fardeau, et soutenez l'ame, qui doit tendre au ciel, contre le poids de la chair qui l'entraîne en terre. Tous les hommes sont des ignorans qui marchent dans les ténèbres : esprits qui voyez la lumière pure, dissipez les nuages qui nous environnent. Tous les hommes sont attirés par les biens sensibles : vous qui buvez à la source même des voluptés chastes et intellectuelles, rafraîchissez notre sécheresse par quelques gouttes de cette céleste rosée. Tous les hommes ont au fond de leurs ames un malheureux germe d'envie, toujours fécond en procès, en querelles, en murmures, en médisances, en divisions : esprits charitables, esprits pacifiques, calmez la tempête de nos colères, adoucissez l'aigreur de nos haines, soyez des médiateurs invisibles pour réconcilier nos cœurs ulcérés (2). » Je ne sais si je me trompe; mais ces assistances appropriées à nos misères me représentent la mission des anges d'une manière vive et touchante. Les anges de Bossuet ont la réalité de nos douleurs qu'ils consolent;

(1) *Génie du Christianisme*, liv. IV, chap. VIII.
(2) *Sermons*, t. II, p. 289.

ceux de M. de Chateaubriand ont l'indécision et la mollesse de nos fantaisies de joie ou de chagrin. Ils ne sont même pas des fictions; ils restent à l'état d'ombres et de rêveries.

Autre reproche : où mettra-t-on ces anges, capricieux enfans du génie de M. de Chateaubriand? Dans les forêts? dans le désert? au milieu des lueurs du matin ou des ombres du soir? Mais alors, voilà la nature repeuplée comme au temps du paganisme. M. de Chateaubriand fait un mérite au christianisme d'avoir chassé de la nature cette foule de sylvains, de faunes, de dryades, qui ôtaient à la campagne sa beauté et sa grandeur naturelles, qui l'encombraient plutôt qu'ils ne l'animaient. Il préfère aux chants des faunes et des dryades le murmure des vieilles forêts de l'Amérique; il préfère, en un mot, la nature à la mythologie. Il a raison. Heureux les poètes qui savent entendre et répéter cette voix de la nature qui retentit dans les bruits de la forêt et dans le murmure des eaux! Heureux ceux à qui Dieu a donné une ouïe merveilleuse et une bouche sonore pour redire les chants divins qu'ils entendent! Mais il n'est pas permis à tout le monde d'interpréter ainsi les voix de la nature; il n'est pas permis à tout le monde de faire de sa mélancolie une religion qui remplace les enchantemens du paganisme. Derrière cette mélancolie d'élite, que de mélancolies d'imitation! que de roucoulemens insipides entendus dans les forêts par je ne sais combien d'oreilles prétentieuses et redits par je ne sais combien de bouches monotones! Je dois, de plus, faire remarquer que, dans les forêts américaines, dont M. de Chateaubriand a si bien entendu le silence, je n'aperçois ni l'*ange de la solitude* ni l'*ange des rêveries*, et je ne m'en plains pas : je crains que tous ces anges ne soient que les pieux remplaçans des faunes et des sylvains. M. de Chateaubriand a baptisé ces demi-dieux; mais les baptiser, c'est les conserver, c'est montrer qu'ils n'étaient point inutiles et que la poésie aimait à les rencontrer au sein des bois et au bord des ruisseaux.

Il y a une autre réponse à faire à M. de Chateaubriand : les anciens ne mettaient pas des faunes et des sylvains dans toutes leurs forêts; il y avait des bois, et c'étaient les plus révérés, auxquels ils laissaient la terreur de leur mystérieuse solitude : ceux-là avaient un dieu, mais un dieu inconnu et d'autant plus sacré.

> Jam tum relligio pavidos terrebat agrestes
> Diva loci...

disait Virgile, quand il faisait parcourir à Énée les collines et les bois du Capitole et de la roche Tarpéienne.

> ... Jam tum silvam saxumque tremebant,
> Hoc nemus, hunc, inquit, frondoso vertice collem
> Quis deus, incertum est, habitat deus...

Entre les beautés poétiques du paganisme et celles du christianisme, entre le merveilleux d'Homère et le merveilleux chrétien, quel est celui que je préfère? Je préfère, dirai-je très simplement, celui qui est le mieux employé. Le merveilleux ne vaut que ce que valent les poètes qui l'emploient. Qu'importe d'où vient l'inspiration! qu'importe d'où vient le souffle qui fait retentir les cordes de la lyre! C'est le son qu'il faut écouter, et, si le son est pur et beau, s'il retentit long-temps dans les cœurs, s'il émeut vivement les ames, s'il est poétique enfin, ne cherchez plus d'où il vient : qu'il descende des sommets de l'Olympe ou des hauteurs du Sinaï, il est sacré. Dieu, qui a donné la poésie au monde comme plaisir ou comme consolation, n'a pas ordonné qu'elle marcherait toujours avec la vérité.

Dans la recherche que je veux faire de la formation de l'épopée chrétienne depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à Klopstock, j'écarte donc tout ce qui a rapport à l'origine du merveilleux; je ne m'inquiète pas de savoir si le merveilleux païen se prête mieux à la poésie que le merveilleux chrétien. J'étudie seulement l'usage que les poètes ont fait de ce merveilleux, qui était le fond même du sujet qu'ils traitaient, c'est-à-dire du mystère de la rédemption. Cette étude doit aussi, si je ne me trompe, faire comprendre comment et à quelles conditions se forme l'épopée.

Il y a deux sortes d'épopée : l'épopée que j'appelle naturelle et l'épopée littéraire. Il est difficile de saisir le secret du travail de l'épopée naturelle; elle s'élabore lentement dans l'imagination des peuples, comme les métaux au sein de la terre. Lorsque de grandes guerres ont agité une nation, lorsqu'un grand homme a paru dans le monde, l'imagination populaire reste long-temps encore ébranlée. Cette émotion est la source de l'épopée : elle enfante des fables, des récits, des légendes, d'abord confuses, bizarres, n'ayant ni suite ni enchaînement; mais bientôt tous ces récits divers se coordonnent et se combinent, ils forment un ensemble. Si maintenant naît un poète qui sache réunir et animer tous ces fragmens épars, alors il y aura quelque grande épopée telle que l'Iliade, née à la fois de l'imagination de tous et du génie d'un seul.

Il n'y a point, à proprement parler, d'épopée naturelle; nulle part un poème épique n'a existé sans qu'un poète l'ait fait. L'épopée naturelle est donc seulement la cause de l'épopée littéraire; sans l'épopée naturelle, point d'épopée littéraire. Le poète ne peut pas créer seul une fable et un héros; il les reçoit de la main du peuple, et il ne faut rien moins que l'imagination de tout le monde pour enfanter une pareille œuvre; mais, sans le poète, cet enfantement confus et désordonné expire bientôt.

Comme l'épopée naturelle n'est, pour ainsi dire, que le récit qu'un peuple se fait à lui-même des événemens de son histoire, de ses mœurs et de ses croyances, le caractère de cette épopée est très varié et très divers; il dépend des temps et des pays. Dans les siècles où la foi domine, l'épopée est religieuse : c'est l'époque des théogonies. Plus tard, quand les guerriers succèdent aux prêtres, l'épopée est guerrière et chevaleresque : c'est l'époque de l'Iliade chez les Grecs, de l'*Edda* héroïque et des *Nibelungen* chez les peuples modernes. Les romans de chevalerie sont le dernier écho de cette épopée guerrière. Quand le pouvoir militaire tombe à son tour, quand les corporations théocratiques ou féodales perdent leur pouvoir, quand l'homme commence à ne plus relever que de lui-même, et que l'individu, avec ses droits et son orgueil, remplace le fidèle et le citoyen, que devient alors l'épopée? L'époque que j'appellerais volontiers l'époque domestique a-t-elle son épopée comme l'époque théocratique et guerrière? Il n'y a plus d'épopée alors, mais il y a encore des récits : car l'homme ne renonce jamais au plaisir de se raconter à lui-même ses actions, ses sentimens et ses pensées; l'épopée de cette époque est le roman.

Le roman a une grande cause d'infériorité à l'égard de l'épopée : c'est qu'il est fait par des individus, tandis que l'épopée est faite par tout le monde. Pour faire une épopée, une légende, une tradition, chacun semble se cotiser, chacun apporte son obole au trésor commun; celui-ci un trait d'imagination, celui-là une circonstance touchante; chacun prête au héros de l'épopée, chacun le grandit et l'exhausse. Au moyen-âge, dit-on, quand on fondait une cloche, les fidèles apportaient une pièce d'argenterie qu'ils jetaient avec empressement dans la fonte, et c'est ainsi que le métal devenait plus pur et plus sonore. Dans l'épopée ou dans la légende, les héros ou les saints se font, pour ainsi dire, de cette manière : chacun contribue à l'œuvre, chacun y met du sien, et il n'est pas étonnant que l'ouvrage de tous vaille mieux que l'ouvrage d'un seul. Ajoutez que le roman a encore un autre désavantage : il est imprimé. La légende passe de bouche en bouche, de génération en génération, et se corrige à mesure qu'elle vieillit. J'embellis et je perfectionne le récit que m'a transmis mon père, sans craindre de gâter l'exemplaire. Le roman, au contraire, une fois qu'il sort du cerveau de l'auteur, tombe entre les mains de l'imprimeur, qui l'attache et qui le cloue, pour ainsi dire, sur un papier immobile, qui ne changera plus jusqu'à la fin des temps. Il est facile de faire une rature dans la légende, car la rature fait disparaître la ligne même qu'elle remplace. Cela ne se peut pas avec le roman imprimé. C'est ainsi que la légende s'enrichit et s'augmente, pour ainsi dire, à chaque génération; c'est ainsi qu'elle est toujours neuve et toujours jeune, parce que chaque siècle l'arrange à son gré, sans s'inquiéter de l'édi-

tion précédente, tandis que le roman s'oublie et perd son mérite, parce qu'il ne peut pas changer, et que la vieillesse s'empreint bien vite sur ses traits. Le roman, quand il est bon, dure à peine la vie d'une génération; la légende suffit à plusieurs siècles.

Nous avons cherché à définir ce que c'était que l'épopée naturelle : voyons l'épopée littéraire. Le mérite de l'épopée littéraire, c'est de suivre en quelque sorte l'épopée naturelle. L'épopée littéraire travaille sur l'épopée naturelle; elle la coordonne et la rédige. Plus l'épopée littéraire se rapproche de l'épopée naturelle, plus elle est vraie. Pour cela il faut plusieurs conditions : ainsi, il faut qu'il y ait une analogie quelconque entre l'épopée que chante le poète et l'époque à laquelle il appartient lui-même. Une époque ne peut faire l'épopée que d'une époque analogue. Ainsi, un siècle industriel ne peut pas faire l'épopée chevaleresque, ni un siècle incrédule l'épopée religieuse. C'est par là que pèchent ordinairement les épopées littéraires.

La Messiade (et ici je ne parle pas seulement de celle de Klopstock, je parle de toutes celles qui, sous des noms différens, ont précédé le poème allemand, et qui toutes ont essayé de chanter la rédemption chrétienne) est une épopée littéraire; mais elle a été précédée par une épopée naturelle qui l'inspire et qui la soutient. Cette épopée naturelle, l'histoire du Sauveur, a deux faces : dans l'Évangile, sa face de vérité, et dans les apocryphes, dans les légendes, sa face de superstition ou d'imagination. La légende a toujours vécu à côté de l'Évangile, l'épopée naturelle à côté de l'épopée littéraire; car, à toutes les époques de l'histoire de l'église, il y a eu des poètes lettrés qui essayaient de chanter Jésus-Christ et la rédemption de l'humanité et en même temps des légendaires qui faisaient le même récit à leur manière. Tantôt ces deux épopées parallèles se touchaient, et les poètes lettrés empruntaient aux poètes populaires; tantôt elles se séparaient, sans pourtant jamais se contredire, surtout de la part de la légende. La légende, en effet, n'a jamais contredit l'Évangile; elle s'est contentée d'y ajouter; elle a complété pour le peuple la religion par la superstition. J'aurai soin, d'une part, dans l'étude que je veux faire de l'épopée chrétienne, de noter la marche parallèle de ces deux récits et le commerce qui s'établit entre les deux épopées. Nous verrons aussi, d'autre part, quand nous arriverons à Klopstock, que son mérite est d'avoir réuni dans son poème ces deux épopées, l'épopée naturelle et l'épopée littéraire, et d'avoir donné par là à *la Messiade* sa dernière forme et sa plus belle expression.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LES

ÉTATS D'ORLÉANS.

(1560.)

ACTE DEUXIÈME.[1]

La scène est dans le château de Montargis.

Il est huit heures du matin.

Un grand vestibule éclairé dans le fond par une galerie vitrée d'où la vue s'étend sur la cour d'honneur.

A gauche, la porte de la chambre à coucher du roi de Navarre; un hallebardier fait sentinelle devant la porte.

SCÈNE PREMIÈRE.

BOUCHARD, entrant par la galerie, suivi d'un valet.

BOUCHARD, à voix basse.

Qui t'a remis ce papier?

LE VALET.

Deux hommes que je ne connais pas, monsieur le chancelier.

BOUCHARD.

Où sont-ils?

LE VALET.

Sur le chemin d'Orléans, et déjà loin d'ici; ils courent à bride avalée.

BOUCHARD.

C'est bien. Voyons. (Le valet se retire dans la galerie.) Point d'adresse,

(1) Voyez la livraison du 15 avril.

point de signature, rien que des chiffres... Mais c'est la main du cardinal! Alors j'y suis. Avec un peu d'attention, ce sera bientôt lu. (Après une assez longue pause, il lit :) « Un valet du roi, porteur de lettres pour les princes, part ce soir d'Orléans. » Oui, c'est bien cela : « ... Part ce soir d'Orléans. Ne souffrez qu'il parle à personne. Emparez-vous des dépêches et remettez-les vous-même. Un mot de cet homme peut tout perdre. » Peste! encore de la besogne! Des dépêches, un valet... Tout cela est fort commode. M. de Lorraine ne doute de rien. Veut-il donc que je me mette à l'affût pour attendre son homme? N'ai-je pas mieux à employer mon temps que de faire ici le pied de grue? (Il va prêter l'oreille à la porte de la chambre du roi.) Notre ambassadeur est encore là. Ce bon M. de Bourbon, il doit avoir besoin que je lui donne un coup d'épaule. Heureusement d'Armagnac est avec lui. (Après avoir relu le papier qu'il tient encore à la main et l'avoir déchiré.) Prenons toujours nos précautions. (Il fait signe au valet de s'approcher.) Écoute. Tu vas aller chercher La Flèche et Gautier. Si vous voyez rôder par là une figure inconnue, vite, un bâillon sur la bouche, deux bonnes cordes aux deux poignets, et droit dans le caveau du donjon; puis vous viendrez m'avertir. Tu as bien entendu?

LE VALET.

Oui, monsieur le chancelier. (Il sort.)

SCÈNE II.

BOUCHARD, seul, puis STEWART.

BOUCHARD.

Maintenant, je vais au secours de notre cardinal. Voilà demi-heure qu'ils sont en conférence. Ce n'est pas mauvais signe. J'aurais cru que M. le prince lui donnerait son congé dès les premières paroles. Entrons. (Il se dirige vers la porte de la chambre à coucher, mais, en portant les yeux du côté de la galerie, il aperçoit un homme enveloppé d'un manteau qui s'introduit avec précaution.) Eh! mais, serait-ce déjà le camarade? Parbleu! je connais ce masque-là! Le vieil Écossais du roi? (Élevant la voix.) Bonjour, monsieur Robert. Par quel hasard dans ces lieux? et pourquoi ces airs de mystère?

STEWART.

A chacun son tour. N'ai-je pas vu hier un chancelier de Navarre s'échapper à pas de loup du logis de M. de Lorraine?

BOUCHARD.

Que dites-vous là, s'il vous plaît?

STEWART.

J'ai détourné les yeux; qu'il me rende la pareille.

BOUCHARD.

Ah çà! vous radotez, mon ami. Moi, hier à Orléans!...

STEWART.

Je vous ai vu, de ces yeux vu.

BOUCHARD.

Vos yeux étaient troubles. Mais brisons là. Vous avez des lettres à me remettre?

STEWART.

Des lettres?

BOUCHARD.

Oui, des lettres. Ne faites pas l'étonné.

STEWART.

Je n'ai pas de lettres pour vous.

BOUCHARD.

Donnez-les-moi toujours.

STEWART.

Je n'en ai point.

BOUCHARD.

Donnez-les-moi, vous dis-je.

STEWART.

Non.

BOUCHARD.

Allons, bonhomme, comme tu voudras. (Il appelle.) Holà! (Les trois valets entrent et se jettent sur Stewart.) Tenez ferme. (A la sentinelle.) Mon ami, prêtez-leur main-forte. C'est un traître, un espion. (Stewart est bâillonné et garrotté. On l'emmène. La sentinelle revient à son poste. Bouchard s'adressant aux trois valets :) Attendez! Ouvrez son pourpoint. Ne trouvez-vous point des lettres?

UN DES VALETS.

Oui, monsieur le chancelier; en voici.

BOUCHARD, prenant une lettre.

Est-ce tout?

SECOND VALET.

Encore celle-ci, et puis quelque autre chose... un bijou, ma foi!

BOUCHARD.

Un bijou? Voyons. (Bas.) Un cachet aux armes d'Écosse! Vertudieu! quel butin! — Allez, mes amis, allez, ne le lâchez pas.

(Stewart cherche à se débattre, il est emporté par les valets.)

SCÈNE III.

BOUCHARD, seul.

Voilà une affaire lestement faite. Maintenant, voyons ces dépêches. Ah! ah! l'écriture de la Montpensier. C'est bien. Les armes de la reine-

mère, encore mieux! — *A mes cousins de Bourbon.* Voilà, j'espère, du renfort pour ce cher cardinal. Allons, portons vite tout cela. (Il fait quelques pas vers la chambre à coucher.) Mais n'est-il pas prudent de s'assurer d'abord du contenu? (Il regarde les lettres.) Ces sceaux-là se lèveront aisément. Sachons de quoi il s'agit, c'est plus sûr. Et ce colifichet (Montrant le cachet aux armes d'Écosse.), quel usage en ferons-nous? Tout cela vaut bien la peine de se recueillir quelques instans.

(Il se dirige vers la galerie.)

SCÈNE IV.

LE ROI DE NAVARRE, sortant de sa chambre à coucher, suivi du PRINCE DE CONDÉ.

LE ROI DE NAVARRE.

Holà! Bouchard, où allez-vous?

BOUCHARD, revenant sur ses pas.

Sire?...

LE ROI DE NAVARRE.

Écoutez, vous allez descendre aux écuries; vous y verrez mon frère le cardinal et M. d'Armagnac qui font brider leurs mules. Je ne veux pas qu'ils partent sans m'avoir dit encore quelques paroles. Allez, Bouchard, ne tardez pas. (Bouchard sort.)

SCÈNE V.

LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vive Dieu! mon frère, quel courage! Vous n'en avez donc pas assez de leurs sermons? Vous voulez recommencer?

LE ROI DE NAVARRE.

Quelques mots seulement.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pour moi, tout est dit, je n'irai point.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous en êtes le maître.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Me jeter, en plein jour, dans une chausse-trappe! Il n'y a que les fous qui se donnent ces plaisirs-là.

LE ROI DE NAVARRE.

Les fous, les fous... Vous croyez-vous bien sage, d'avoir rudoyé de la sorte notre frère et M. d'Armagnac? Ils s'en vont tout marris. Je veux me séparer d'eux en meilleurs termes.

LE PRINCE DE CONDÉ.

A cela ne tienne. Donnez-leur aussi mes baise-mains, mais, pour Dieu! ne leur promettez rien.

LE ROI DE NAVARRE.

Ni promettre, ni refuser.

LE PRINCE DE CONDÉ.

La chose est claire, pourtant: mettez les pieds à la cour, vous n'en reviendrez pas.

LE ROI DE NAVARRE.

N'y point aller, c'est jouer bien gros jeu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Y aller, c'est perdre à coup sûr; les dés sont pipés.

LE ROI DE NAVARRE.

Moi, premier prince du sang, laisser ma place vide aux états... — Après tout, si MM. de Guise attentaient à ma personne, pensez-vous que les états le souffriraient?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh! bon Dieu! les états, c'est une comédie! Quand ils seraient pour nous, ce dont je doute encore, oseraient-ils élever la voix au milieu des hallebardes et des mousquets?

LE ROI DE NAVARRE.

Mais la reine Catherine... nous avons son appui; le cardinal ne vous l'a-t-il pas dit?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bel appui! Est-ce elle qui commande aux cornettes de Cypierre? Est-ce la reine Catherine qui fait marcher cette forêt de lances dont Orléans est enveloppé? Et puis, fiez-vous donc aux femmes, et aux femmes de cette cour-là! Vous savez bien ce qu'elles valent.

LE ROI DE NAVARRE.

En vérité, mon cher Louis, vous faites mon étonnement! Vous qui toujours gourmandez ma prudence, vous voulez aujourd'hui que j'aie peur de mon ombre!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, non, je ne veux rien. Allez, mon frère, faites-vous mettre en cage.

LE ROI DE NAVARRE.

Mon parti n'est pas encore pris.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allez... qu'attendez-vous?

LE ROI DE NAVARRE.

J'attends le connétable. Nous lui avons promis...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pensez-vous donc qu'il vienne?

LE ROI DE NAVARRE.

Il n'est pas homme à manquer au rendez-vous... Ce n'est pas qu'aujourd'hui tout le monde se fait attendre. (Tournant la tête du côté de la galerie.) Comprenez-vous ce Bouchard qui ne revient pas?... Le cardinal serait-il déjà parti?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous voilà bien en peine. Que n'allez-vous y voir vous-même?

LE ROI DE NAVARRE.

Parbleu! vous avez raison. (Il sort.)

SCÈNE VI.

LE PRINCE DE CONDÉ, seul. (Il suit des yeux le roi de Navarre.)

Je voudrais bien qu'on m'expliquât ce qui se passe chez cet excellent frère! D'ou lui vient aujourd'hui cet amour du danger? Lui si sage, lui qui jamais ne s'embarque que par le ciel le mieux étoilé, se lancer tête baissée dans un tel traquenard! Il a donc bien peur de rompre avec le roi? Je parie qu'il s'en va donner parole au cardinal... — Après tout, si j'étais à sa place, je n'hésiterais pas; dès ce soir je serais à Orléans. Dieu sait ce qu'il m'en coûte de reculer devant ces deux cadets de Lorraine! J'aurais tant de plaisir à les mesurer de l'œil!... Pour en avoir raison, il ne faut qu'un peu de cœur. — Mais paraître devant cette dédaigneuse qui me rendrait tout au plus mon salut! Risquer ma tête pour qu'elle en soit moins émue que si son singe était malade! Non, mille fois non; je n'ai pas ce courage-là. Des dangers tant qu'on voudra, mais des dédains, des mépris de femme, je ne suis pas de taille à les braver. — Seigneur Dieu! à quelle folie me voilà-t-il donc réduit? quel rêve extravagant ai-je poursuivi depuis six mois? Parce qu'un jour il m'a semblé... Non, je me fais pitié!... et j'ai quitté Nérac joyeux comme un enfant à la pensée que je me rapprochais d'elle! Et pendant ce long voyage le cœur me battait à fendre mon pourpoint chaque fois qu'un message arrivait de la cour!... Mais elle songeait bien à moi! Pas un mot, pas un signe, pas le moindre souvenir!... Tout à l'heure encore j'espérais que ce cardinal... Il venait de la voir, de lui parler... Mais non, j'ai eu beau l'interroger, rien, toujours rien. — Suis-je assez bafoué!... Je ne l'ai pas rêvé, pourtant, c'était bien elle, à Amboise, qui, pour mieux me convertir, me provoquait sans cesse à m'asseoir à ses côtés; c'était bien elle qui, chaque soir, m'enivrait, comme à plaisir, de ses chansons, de ses douces poésies; et quand, par hasard, en accordant son luth, ma main rencontrait la sienne, je ne vois pas qu'elle en fût

offensée! Et tout cela n'était que moquerie! et tout cela n'est plus que fumée! et je suis assez lâche pour en être amèrement chagrin! Ah! ma pauvre Limeuil, et vous toutes qui m'avez aimé, vraiment aimé, vous ririez bien de moi! Croiriez-vous que je n'aspire pas même à partager le bonheur de mon royal cousin? La plus modeste place dans un cœur, voilà tout ce que je demande, moi, Condé! N'est-ce pas de la sorcellerie? Un regard, un seul regard, me rendrait plus triomphant qu'une victoire en bataille rangée. Et dire que je ne l'aurai jamais, ce regard! Morbleu! du moins je ne le mendierai pas! Il est temps de briser cette ridicule chaîne. J'ai beau garder mon secret, il finirait par m'échapper. Sainte-Foy a déjà des soupçons, Noblesse fait le mystérieux, vous verrez que Bouchard lui-même finira par s'en douter. Je deviendrais bientôt la fable de l'univers. Il faut trancher dans le vif. Ce n'est pas à Orléans, c'est chez moi, c'est à La Fère que je veux aller. Puisque j'y suis résolu, bien résolu, pourquoi tarder? A quoi bon attendre le connétable? Avertissons mes gens, et que dans une heure nous soyons tous délogés. Holà! Sainte-Foy, Noblesse...

SCÈNE VII.

LE MÊME, NOBLESSE, entrant par la galerie.

NOBLESSE.

Monseigneur, voici M. Dardois qui monte les degrés.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Noblesse, entendez-vous avec Sainte-Foy pour que dans une heure tous nos gens soient prêts à partir et tous mes chevaux bridés. Allez, faites diligence.

NOBLESSE.

Oui, monseigneur. (Il sort.)

SCÈNE VIII.

LE PRINCE DE CONDÉ, DARDOIS.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bonjour, Dardois. Viendriez-vous sans le connétable?

DARDOIS.

Non, monseigneur. J'ai pris les devans au sortir de la forêt. Vous le verrez bientôt.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je tremblais que par ces brouillards d'automne sa goutte ne lui eût joué quelque tour.

DARDOIS.

Nous avons la goutte, monseigneur, pour ne pas aller aux états; mais cette goutte-là ne rend pas bien malade. Si nous sommes en retard, la faute en est aux six cents lances qui marchent avec nous; il a fallu faire tant de haltes d'Écouen jusqu'ici! sans compter de longs détours pour éviter les bandes de Picardie qui se rendent à Orléans.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Encore des gens de guerre pour Orléans! Voilà des états qui seront bien gardés!

DARDOIS.

Oui, monseigneur, et qui n'en seront pas plus sûrs. Ces pauvres députés ne s'y trompent guère; à voir avec quelles figures ils quittent leurs provinces, on dirait qu'ils vont ramer pour le service du roi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bien fou qui se laisse prendre à monter sur cette galère!

DARDOIS.

Ah! monseigneur, quelle joie pour M. le connétable quand vous lui tiendrez ce langage! Il vous suit avec tant de souci depuis que vous avez quitté Nérac! Il appréhendait si fort que votre dessein ne fût d'aller plus avant!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non pas, s'il vous plaît.

DARDOIS.

Et moi, monseigneur, j'avais tant de hâte de vous confier des choses que je n'osais vous écrire!... J'ai passé de si mauvaises nuits depuis que ce malheureux Lassalgue....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Lassalgue?

DARDOIS.

Doutez-vous qu'il soit au pouvoir de MM. de Lorraine? et savons-nous ce qu'il leur aura dit?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oh! pour cela, soyez tranquille. Il est fidèle comme tous nos Basques. Qu'il soit pris, qu'il soit mort, à la bonne heure; mais qu'il ait parlé, je n'en crois rien, Dardois.

DARDOIS.

Alors MM. de Lorraine sont de bien grands sorciers.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Comment?

DARDOIS.

Avoir déjoué tout juste et point pour point tout ce que nous vous mandions.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous m'aviez donc écrit?

DARDOIS.

Hélas! oui, monseigneur, avec l'encre que vous savez....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et vous en aviez instruit Lassalgue?

DARDOIS.

Il le fallait bien, monseigneur, pour qu'il vous avertît.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ah! vous m'en direz tant!

DARDOIS.

Soyez-en sûr, ils ont tout lu. Vous comprenez maintenant quels dangers vous attendraient à Orléans!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas à moi, Dardois, c'est à mon frère qu'il faudra conter cela.

DARDOIS.

Quoi! le roi de Navarre veut aller aux états?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bel et bien.

DARDOIS.

Est-il possible!

SCÈNE IX.

LES MÊMES, BOUCHARD, entrant rapidement par la galerie.

LE PRINCE DE CONDÉ, se retournant.

Qui va là?

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, pardon. — Monsieur Dardois voudrait-il me laisser dire un mot à M. le prince?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Une autre fois, Bouchard.

BOUCHARD.

Mais, monseigneur, c'est chose de conséquence, je vous jure.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Attendez... tout à l'heure.

BOUCHARD.

Monseigneur, il sera trop tard. Je manquerais à mes devoirs si je n'insistais pas.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh bien! voyons, parlez. — Dardois, veuillez descendre; vous m'annoncerez au connétable. Je veux aller le recevoir aux portes du château. (Dardois sort.)

BOUCHARD, à part.

Maintenant jouons serré. C'est notre dernière carte!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allons, Bouchard, parlez donc.

BOUCHARD.

Monseigneur, vous me voyez dans un grand embarras. Je donnerais le peu que je possède, et ma vie par-dessus le marché, pour que le roi, mon bien-aimé maître, n'allât pas à Orléans. Depuis qu'il s'est mis en tête un dessein que vous blâmez si justement, j'en perds le sommeil et l'appétit; et pourtant, si vous ne venez à mon secours, je vais peut-être le pousser, malgré moi, à se faire prendre à cette glu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'est-ce que cela veut dire?

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, vous m'allez comprendre. Tout à l'heure, pendant que le roi donnait les baisers d'adieu à M. le cardinal...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Comment! pas encore parti?

BOUCHARD.

Dans un instant il sera hors du château; mais, pendant qu'on disposait sa litière, le roi nous tournant le dos et tout entier à M. son frère, j'ai reçu certaines lettres qu'à leur forme et aux armes dont elles sont scellées, j'ai reconnues lettres royales et venant tout droit d'Orléans.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec impatience.

Eh bien!

BOUCHARD.

Je me suis senti fort empêché, car mon devoir me commandait de porter ces lettres à mon maître; et cependant je me disais : Si ce sont invitations pressantes, promesses, sauf-conduits, que sais-je? c'en est fait, nous ne pourrons jamais retenir le roi. Alors j'ai pensé que M. le prince de Condé pouvait seul prendre sur lui ce qu'il convient de faire. Je suis venu bien vite m'en remettre à sa prudence. Maintenant monseigneur doit comprendre, et j'espère qu'il pardonne mon insistance et mon importunité.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Très bien. Mais le messager, où est-il?

BOUCHARD.

Il ne s'est pas soucié de rester avec nous. J'ai pris les lettres, il m'a dit deux paroles, et je ne l'ai plus revu.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais les lettres?

BOUCHARD.

Les voici, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Donnez vite. (Il jette les yeux sur la première lettre.) Ah! c'est de la duchesse. Il en a tant reçu de ces lettres-là, qu'une de plus... Vous pouvez la remettre. (Il prend la seconde lettre.) Quant à celle-ci, voyons : *A mes cousins MM. de Bourbon.* C'est la main de la reine-mère. Je l'ouvre, celle-ci. (Pendant qu'il lit des yeux.) Toujours la même antienne : la parole du roi, la sienne; ces mêmes phrases que le cardinal et d'Armagnac nous récitaient tout à l'heure... rien de plus.

BOUCHARD, à part.

Voyons si le *post-scriptum* produira plus d'effet..... L'y voici. Malepeste! comme il change de figure! Je ne me trompais pas. (Il tire de sa poche le cachet aux armes d'Écosse.) Puisqu'il en est ainsi, nous vous tenons, beau prince!

LE PRINCE DE CONDÉ, à part, relisant le *post-scriptum.*

« La reine, notre chère fille, ne veut l'ouvrir qu'en compagnie de MM. ses cousins... » Enfin! elle se souvient que je suis au monde! Mais ce n'est pas elle qui me le dit! Elle aurait pu choisir un autre secrétaire. Tout ce qui vient de cette Florentine me semble louche et me met sur mes gardes. (Haut.) Bouchard, ne vous a-t-on remis que ces deux lettres?

BOUCHARD.

Pas d'autres, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais, que vous a-t-on dit?

BOUCHARD.

Seulement ces mots : deux lettres pour le roi et ceci pour M. le prince, pour lui seul.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pour moi! mais vous ne m'avez rien donné.

BOUCHARD.

Ah! pardon, monseigneur. (Il porte la main à son pourpoint.) Je ne sais pas trop ce que c'est : un bijou, un cachet, je crois.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Voyons. (A part.) Bénédiction! son cachet, son propre cachet! (Haut.) Et c'est à moi, vous en êtes sûr, que ceci est destiné?

BOUCHARD.

Oui, monseigneur.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous en êtes bien certain?

BOUCHARD.

Assurément, monseigneur; à vous, et même à vous seul.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous avez bien entendu?

BOUCHARD.

Parfaitement, monseigneur, et de mes deux oreilles.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec feu.

Voyez-vous, maître Bouchard, si vous aviez le malheur de me dire un mot de plus que la vérité, je vous les ferais couper, vos oreilles, pour vous apprendre à mieux écouter.

BOUCHARD.

Ah! bon Dieu! monseigneur, que vous ai-je donc fait pour m'attirer de telles paroles? Vous étiez si calme tout à l'heure, et maintenant...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Maintenant je suis très calme encore, mon cher Bouchard.

BOUCHARD, regardant le cachet que le prince tient à sa main et dont il ne détache pas ses yeux.

Je me doutais bien que c'était là quelque chose d'importance. Il y a des armes, je crois : ne sont-ce pas les armes du roi?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oui, c'est le cachet du roi.

BOUCHARD.

Il paraît bien ciselé et d'un précieux travail : je conçois que monseigneur le regarde avec tant d'admiration. (A part.) Il ne m'écoute pas.

LE PRINCE DE CONDÉ, sans l'écouter et contemplant toujours le cachet.

Ah! ceci vaut mieux qu'une lettre. Son bijou favori! qui jamais ne quitte sa ceinture! que ses charmantes mains ont caressé tant de fois! Oui, ses mains!... Quel délire! Je crois les sentir dans les miennes.

BOUCHARD, à part.

Vive Dieu! il me semble qu'on vous oublie, monsieur le connétable! C'est bien, c'est bien!...

LE PRINCE DE CONDÉ, contemplant toujours le cachet.

A Chambord! Oui, j'irai, j'irai, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, quoi qu'il advienne. — Mais, prenons garde, Bouchard me regarde.... Et le connétable qui m'attend....

BOUCHARD.

Pardon, monseigneur, voudriez-vous me dire ce que je dois faire? Remettre cette lettre, c'est convenu; mais l'autre....

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'autre?.... Comme vous voudrez; il importe assez peu maintenant.

BOUCHARD.

Maintenant? pourquoi donc, monseigneur?....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Eh bien! tenez, (Il lui donne la lettre ouverte.) la voici : vous direz au roi que je l'ai lue; qu'elle me semble digne de sérieuses réflexions. Ces paroles de la reine-mère ont bien leur poids; ce sont des paroles écrites. Dites-lui de ne point les perdre : s'il persistait dans son dessein, elles seraient d'un grand secours pour lui, et, qui sait? pour moi-même.

BOUCHARD.

Pour vous, monseigneur?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Oui, pour moi. Croyez-vous donc, Bouchard, que je pourrais jamais laisser mon frère s'exposer seul à un tel danger?

BOUCHARD, repliant la lettre qu'il a parcourue.

Ah! monseigneur, je vous reconnais bien là! Mais, au nom du ciel! gardez-la cette lettre; je vous en prie, gardez-la.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et pourquoi?

BOUCHARD.

Je viens d'en lire assez : si je la montre au roi, tout est dit.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'est-ce donc?

BOUCHARD.

Le nom seul de la reine Marie, il y a de quoi nous faire partir sur l'heure.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous voulez rire. Comment, mon frère?....

BOUCHARD.

Serait-il possible que monseigneur ne s'en fût jamais aperçu?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, vraiment.

BOUCHARD.

Eh bien! monseigneur peut m'en croire.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais sa barbe grisonne.

BOUCHARD.

Est-ce un Caton pour cela?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, mais ce n'est point un fou, et jamais pareille démence.... (A part.)

Ah! M. mon frère, voilà donc qui m'explique.... Eh bien! nous y serons ensemble. Je me permets d'en avoir peu d'alarmes.... qui sait pourtant? les femmes sont si bizarres.... (Haut.) Bouchard, rendez-moi cette lettre; je serai de retour dans un instant; il vaut mieux que je la donne moi-même au roi.

BOUCHARD, rendant la lettre.

J'en suis ravi, monseigneur. Il me coûtait, en vérité, de faire à mon cher maître un si mauvais cadeau.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bouchard, écoutez-moi. Quelles que soient vos terreurs, n'insistez pas plus qu'il ne convient pour amener mon frère à votre avis. Le sien est-il si mauvais?... Je n'en sais rien. Les gens de cœur doivent toujours y regarder de très près avant de se donner des airs de poltrons. — Avertissez-le que le connétable s'approche, et que je suis allé hors du château lui souhaiter la bien-venue.

BOUCHARD.

Oui, monseigneur. (Le prince de Condé sort.)

SCÈNE X.

BOUCHARD, seul.

Ouf! l'ai-je ramené de loin ce beau galant! lui ai-je administré savamment mon narcotique amoureux! Parlez-moi d'avoir affaire à ces cœurs enflammés! — Pour le coup, M. de Lorraine sera content, j'espère; et son grand dédaigneux de frère, fera-t-il encore le dégoûté? Jamais ils ne sauront ce qu'ils te doivent, mon pauvre Bouchard! — J'avoue pourtant que, si la cure est belle, on m'a fourni un bon onguent. Je m'étais bien douté, à voir la rage du vieux hibou, que ce brimborion d'or valait plus que son poids. Comme les yeux lui sortaient de la tête pendant qu'on l'arrachait de son pourpoint! Que devait-il en faire, lui? Je n'en sais rien; mais, moi, je n'en ai pas mal usé. — Maintenant, monsieur le connétable, vous pouvez parler aussi haut qu'il vous plaira, nous sommes cuirassé et à l'abri de votre langue... Eh! mais, quel est ce bruit de chevaux?... (Il regarde aux fenêtres de la galerie.) Le connétable!... Laissons-les se fêter, s'embrasser tout à leur aise, et veillons à notre prisonnier. S'il s'échappait, quel remue-ménage!... Voyons si les portes sont bien closes et mes gardiens bien éveillés.

SCÈNE XI.

LE CONNÉTABLE DE MONTMORENCY, LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ, DARDOIS, NOBLESSE, GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU CONNÉTABLE, DEUX VALETS DU ROI DE NAVARRE PORTANT DES BOUTEILLES ET DES GOBELETS.

LE CONNÉTABLE, s'entretenant avec le roi de Navarre.

Non, sire, en vérité, pas la moindre fatigue. C'est une promenade qui nous a mis en santé, hommes et chevaux; et nous avions encore assez d'haleine s'il eût fallu pousser plus loin pour l'amour de vous et de M. notre neveu.

LE ROI DE NAVARRE.

Cher connétable, c'est votre vieille amitié qui vous fait oublier la longueur du voyage.

LE CONNÉTABLE.

Ajoutez-y que feu mon père m'a taillé des reins comme on n'en fait guère aujourd'hui. Moi, je ne suis bien que sur ma selle, et j'y mourrai, si Dieu le permet.

LE PRINCE DE CONDÉ.

En attendant, mon cher oncle, il n'est pas nécessaire de vous tenir debout. (Il fait signe aux valets de déposer sur la table les bouteilles et les gobelets.) Asseyons-nous, s'il vous plaît, à cette table.

LE CONNÉTABLE.

Pour boire un coup de votre vin? Je ne demande pas mieux, car j'ai grand chaud. (Se tournant vers ses gentilshommes :) Laissez-nous, vous autres. (Il s'assied; le roi de Navarre lui verse à boire. Les gentilshommes s'éloignent.)

LE PRINCE DE CONDÉ, bas à Noblesse.

Tous mes gens sont-ils prêts?

NOBLESSE, bas.

Oui, monseigneur, et les chevaux aussi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

C'est bien. (Noblesse et Dardois se promènent dans la galerie.)

LE CONNÉTABLE, resté seul avec le roi et le prince.

Voilà plus d'un an, savez-vous, que nous n'avons passé une heure ensemble! Que de choses depuis un an! Dans quel état sont tombées nos affaires! Ne parlons pas de mes injures personnelles, j'ai coutume d'en faire bon marché; mais le royaume, ce pauvre royaume, abandonné à ces harpies! N'y a-t-il pas de quoi vous faire saigner le cœur?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Dites plutôt, connétable, nous mettre la dague au poing. C'est la guerre, voyez-vous, la guerre seule qui nous fera justice.

LE CONNÉTABLE.

Je le crois comme vous, mais il faut prendre son temps.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Le plus tôt sera le mieux! Je mettrai bas ces maudits étrangers ou j'y laisserai ma vie! et si je meurs, connétable, comptez sur mes amis pour me venger et vous servir.

LE CONNÉTABLE.

Vos amis! cher neveu, vous n'oubliez qu'une chose : sont-ils du bois dont je fais les miens? Appelez-moi, si vous voulez, diseur de patenôtres, riez de mes vieilles idées, mais j'aimerais mieux toute ma vie garder au fourreau ma vieille épée que de prendre à mon service vos faiseurs de religions.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ne peut-on suivre chacun sa foi et marcher de concert contre l'ennemi commun?

LE CONNÉTABLE.

Oh! que nenni! je suis trop vieux routier! On ne vit pas avec les charbonniers sans qu'il en reste aux doigts quelque chose... Ne vous fâchez pas, Condé; écoutez-moi : nous ne sommes pas ici pour nous complimenter; je vous ai déjà écrit brutalement votre fait, je vous le dirai de même. Vous avez été un peu bien prompt de rompre ainsi tout haut avec la messe?

LE PRINCE DE CONDÉ.

J'avais rompu tout bas. Ce que je fais, je le dis.

LE CONNÉTABLE.

Pas toujours, s'il vous plaît, monsieur mon neveu. Je sais plus d'un mari par le monde à qui vous ne dites pas tout ce que vous faites. La franchise est une belle chose; mais, quand on a l'honneur d'être fils de France, on doit y regarder à deux fois avant de faire divorce avec notre sainte mère l'église. — Allons, je ne suis pas venu pour vous sermonner. Laissons là votre profession et la belle colère où vous m'avez mis. C'est ma chère nièce, votre femme, qui vous a fait faire le saut : je comprends, vous avez racheté par là bien des péchés envers elle... Allons, allons... voudriez-vous m'en faire accroire? Moi, grace à Dieu, j'ai les cheveux trop blancs pour donner des soucis à ma femme; aussi, fût-elle huguenote encore plus obstinée que votre Éléonore, jamais elle ne me ferait changer. Mes neveux de Châtillon en savent quelque chose : ils y ont perdu leur latin. Mais, corbleu! je n'en suis que plus résolu de ne donner ni paix ni trêve à cette insatiable famille qui s'en va ruinant notre France. Ils voudraient bien nous traquer tous dans leur baraque d'Orléans; mais vous n'êtes pas en humeur, je suppose,

de leur faire cette galanterie : vous vous gardez pour des temps meilleurs. Cela dit, voyons un peu comment disposer nos affaires.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous allez trop grand train, connétable. Parlons des états, s'il vous plaît. Vous pensez qu'il nous est loisible d'y faire défaut? Moi, je le confesse, je n'en crois rien.

LE CONNÉTABLE.

Quoi! vous avez envie d'aller à Orléans?

LE ROI DE NAVARRE.

Envie, non; mais il est des choses qu'il faut faire, sans en avoir envie.

LE CONNÉTABLE.

Vous voulez, sans défense, vous livrer à ces gens-là!

LE ROI DE NAVARRE.

Serai-je sans défense au milieu des députés des trois ordres? Cette noblesse n'aura-t-elle pas ses épées? Les gens du tiers ne seront-ils pas pour moi?

LE CONNÉTABLE.

Et les soldats dont la ville est pleine, pour qui seront-ils? — En vérité, je ne sais ce qui l'emporte en moi de l'affliction ou de la surprise! On me l'avait dit, je n'en voulais rien croire. — Ainsi, vous vous faites scrupule d'obéir aux invitations du roi! vous vous croyez protégé par sa parole! Mais vous oubliez donc dans quelle servitude est tombé cet enfant? Ses ordres! est-ce lui qui les donne? Ses promesses! est-ce lui qui les tient? Vous fiez-vous, par hasard, à sa mère? Triste caution! D'abord elle ne peut rien, et, pût-elle quelque chose, croyez-moi, ce ne serait pas pour vous servir.

LE ROI DE NAVARRE.

J'aurai ma sauvegarde dans mon bon droit. De quoi voulez-vous qu'ils m'accusent?

LE CONNÉTABLE.

On est toujours coupable quand on est sous la main de ses ennemis; au temps où nous vivons, l'imprudence est le plus mortel de tous les crimes. (Se tournant vers le prince de Condé.) N'est-ce pas votre avis, monsieur mon neveu? Aidez-moi donc si, comme je le suppose, les desseins de votre frère vous affligent autant que moi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Demandez-lui, mon cher oncle, quelle rude guerre je lui ai faite depuis un mois que nous cheminons de compagnie. Que ne lui ai-je pas dit! Je lui ai fait toucher au doigt tous les dangers de son entreprise.

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! continuez; allons! courage!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Par malheur, mes discours ne l'ont pas plus touché que s'il était de pierre, et je ne sais, en vérité, si la contagion m'a gagné, ou si sa constance m'a vaincu, mais, plus nous approchons d'Orléans, moins je me persuade que nous puissions ni lui, ni moi, faire au roi et aux états si grave injure que leur tourner le dos.

LE CONNÉTABLE.

Comment! vous aussi! (A part.) et ce Dardois, qui tout à l'heure....

LE ROI DE NAVARRE.

Il veut rire, connétable; je ne me flatte pas de l'avoir converti.

LE CONNÉTABLE, d'un ton sévère.

Ah çà! messieurs, disons-nous des sornettes pour amuser les femmes?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, nous parlons sérieusement, très sérieusement; au point où en sont les choses, il n'est plus temps de reculer.

LE ROI DE NAVARRE, à part.

Que veut-il dire?... Je crois rêver!

LE PRINCE DE CONDÉ.

J'aimerais mieux qu'il en fût autrement. Je voudrais être encore à Poitiers ou à Tours. Là, je persisterais dans mon premier avis; mais ici, je dois le reconnaître, il n'est plus de saison.

LE CONNÉTABLE.

Comment! morbleu! parce que le piége est sous vos yeux, c'est une raison pour y tomber?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Écoutez-moi, connétable; tout se réduit à cette simple question: Sommes-nous en état de tenir la campagne? A Poitiers, à Châtellerault, on venait s'offrir à nous de tous côtés. Nous pouvions en huit jours réunir trois mille lances, cinq à six mille fantassins de Périgord, et force gentilshommes bien montés, bien équipés. C'était une armée. Il est vrai qu'il fallait prendre un gros parti, planter hardiment la religion et mettre bas la messe.

LE CONNÉTABLE.

Tout beau!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Nous avons refusé.

LE CONNÉTABLE.

Et vous avez bien fait!

LE PRINCE DE CONDÉ.

C'est à savoir. Les occasions perdues ne se retrouvent pas. Cherchez des hommes qui se fassent tuer de bon cœur seulement pour savoir par qui le roi sera servi de MM. de Lorraine ou de nous; moi, je n'en connais guère. Les gens ne laissent là leurs châteaux, leurs femmes et leurs biens, ils ne s'en vont coucher en plein champ, au risque de la vie, que si l'on se bat pour leurs croyances ou pour leurs propres affaires. Mais, n'en parlons plus, nous avons refusé. Tout le monde a été congédié. Nous n'avons plus que quelques serviteurs, et vous voulez que nous n'allions pas à Orléans!

LE CONNÉTABLE.

Oui, morbleu! je le veux.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais dès ce soir de Termes va se mettre à nos trousses. Voilà huit jours qu'il rôde autour de nous. Si, par miracle, nous lui échappons, notre plus bel exploit sera de nous sauver, mon frère en Béarn, moi en Picardie. Si, au contraire, nous tombons dans ses mains, où irons-nous? A Orléans; mais non plus en princes qui vont prendre leur place sur les marches du trône; on nous y conduira comme rebelles et vagabonds. Voilà les réflexions qui m'ont ramené à votre avis, mon frère. Vous voyez que je parle sérieusement.

LE ROI DE NAVARRE.

En vérité, mon cher Louis, vous me faites encore mieux sentir combien j'avais raison.

LE CONNÉTABLE.

Et moi, vous me faites damner tous les deux! Où diable avez-vous pris que vous ne soyez pas libres d'aller ou de ne pas aller aux états? Je n'y vais pas, moi; croyez-vous donc que de Termes va me donner la chasse? Je voudrais bien l'y voir! Avec mes six cents lances, je lui passerais sur le ventre. Venez avec moi, je me charge de vous conduire partout où bon vous semblera. Que n'allez-vous en Normandie, à Dieppe, par exemple? L'amiral se chargera bien de vous y faire respecter, et vous ne serez forcés de prendre les armes qu'à bon escient, quand et comment vous l'entendrez. Allons, est-ce convenu? Laissez-vous là vos rêveries? Venez, croyez-moi, ne perdons pas de temps....

LE ROI DE NAVARRE.

Mon cher connétable, vous m'auriez ébranlé peut-être, si mon frère n'était venu me secourir. Mais, je me sens tellement affermi dans mon dessein, que pour rien au monde je n'y voudrais renoncer.

LE CONNÉTABLE.

A merveille. Et vous, monsieur de Condé?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vous sentez, mon cher oncle, que je n'ai pas changé d'avis et de conduite sans avoir mûrement réfléchi. Je n'ai pas pour habitude de tourner à tous les vents.

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! que la volonté de Dieu soit faite! Ce n'est pas d'aujourd'hui, après tout, qu'il vous frappe d'aveuglement. Vous pouvez vous vanter l'un et l'autre de n'avoir jamais manqué d'agir au rebours de la raison, et je ne vous sais habiles qu'à perdre vos affaires et à ruiner vos amis. Puisque vous avez si grande hâte d'aller en cour, que n'y veniez-vous il y a deux mois, à Fontainebleau? La partie était belle alors. En entrant avec mon escorte, je les ai fait pâlir. Ils se sont abaissés devant moi jusqu'à confesser du désordre dans leur gestion des affaires; ils nous ont concédé les états. En un mot, moi seul, je les traitais en petits garçons. Vous présens, nous les aurions chassés. Mais non, vous vous trouviez bien à Nérac. J'ai eu beau pester contre vous, ni lettres, ni messages ne vous en ont fait sortir. Et aujourd'hui, quand il est manifeste que vous ne pouvez rien à Orléans, rien que vous faire prendre comme de pauvres souriceaux, il faut, parce que c'est une folie, que vous vous y entêtiez! Il y a du sortilége là-dessous! Croyez-moi, vous êtes endiablés, mes amis; ou plutôt vous avez affaire à des sorciers que je connais un peu, et que le trésorier de MM. de Lorraine doit connaître encore mieux que moi.

LE ROI DE NAVARRE.

Toujours vos soupçons, connétable?

LE CONNÉTABLE.

Oui, je le soutiens, et bientôt j'en aurai les preuves; vous êtes trahis, vous êtes vendus à beaux deniers.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais par qui?

LE CONNÉTABLE.

Par tout ce qui vous approche. Cherchez qui vous prêchait de rester à Nérac il y a deux mois, voyez qui vous pousse à partir pour Orléans aujourd'hui, et vous saurez de qui je veux parler.

LE ROI DE NAVARRE.

Non, vraiment. Descars et Jarnac, qui vous déplaisent tant, ne nous ont pas suivis.

LE CONNÉTABLE.

Et leur ami, ce fin matois de chancelier...

LE ROI DE NAVARRE.

Qui? Bouchard! je ne sache pas qu'il m'ait excité à me rendre aux états.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je dirai même qu'il paraît d'un avis tout contraire.

LE CONNÉTABLE.

Ne parlez pas, monsieur mon neveu; votre Sainte-Foy, ce mielleux Sainte-Foy, ne vaut guère mieux; Jarnac l'a pratiqué.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il faut donc soupçonner le genre humain tout entier.

LE CONNÉTABLE.

Et ce Basque que vous m'avez envoyé, n'est-ce pas encore un vaillant serviteur? Il a eu peur des lanières... (Se tournant vers Dardois qui s'approche.) Mais qui s'avise?... Ah! c'est vous, Dardois.

DARDOIS.

Je ne me permettrais pas d'interrompre monseigneur, mais...

LE CONNÉTABLE.

Mais quoi?... Voyons, parlez.

DARDOIS.

Je viens de voir entrer dans la cour du château M. d'Andelot, votre neveu.

LE CONNÉTABLE.

D'Andelot!

LE ROI DE NAVARRE.

D'Andelot! je le croyais à Orléans.

LE CONNÉTABLE.

Sans doute il y était, et depuis huit jours.

LE ROI DE NAVARRE.

Que veut dire ceci?

SCÈNE XII.

LES MÊMES, D'ANDELOT.

LE CONNÉTABLE.

Vous ici, d'Andelot! Vous ont-ils donc chassé d'Orléans?

D'ANDELOT.

Non, je m'en suis chassé moi-même. Je m'y trouvais trop bien gardé.

LE CONNÉTABLE, se tournant vers le roi et le prince.

Eh bien! sire, vous l'entendez, et vous, monsieur de Condé? Vous savez s'il a le cœur vaillant, celui-là! (A d'Andelot.) Vous avez bien fait, mon neveu. Mais M. votre cousin et le roi son frère veulent en user autrement. Vous vous êtes échappé d'Orléans, ils se disposent à y entrer.

D'ANDELOT, avec vivacité.

Serait-il vrai, Condé? Et vous, sire? vous ne savez donc pas ce qui s'y passe?

LE CONNÉTABLE.

Voilà deux heures que je le leur dis.

D'ANDELOT.

Nos ministres chassés, Groslot sous les verrous...

LE ROI DE NAVARRE.

Comment! Groslot le bailli?

D'ANDELOT.

Lui-même.

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! voilà du nouveau. Un tel homme de bien!

LE PRINCE DE CONDÉ, vivement.

Oui; mais un tel bavard! Il aura fait quelque sottise, il la paie. Qu'y a-t-il là qui m'étonne? — D'Andelot a cru devoir quitter la ville : peut-être qu'à sa place j'en aurais fait autant : peut-être qu'à la mienne il ferait comme moi. Chacun est juge de sa façon d'agir.

D'ANDELOT.

Si vous le prenez ainsi, Condé, je me tais.

LE PRINCE DE CONDÉ, lui tendant la main.

Mais non, cher d'Andelot, parlez.

D'ANDELOT.

Eh bien! à votre place j'aurais eu cent bonnes raisons de plus d'éviter ce coupe-gorge. Moi pris, quel grand malheur! un soldat de moins, voilà tout. Tandis que le roi de Navarre et vous, mon cousin, sur qui tous les gens de bien placent leurs espérances, vous, nos chefs, nos drapeaux... Mais si vous vous livrez, autant vaut dire que vous voulez tout perdre et tout abandonner!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Au contraire, mon ami; c'est parce que notre naissance nous pose au premier rang, que nous devons payer de nos personnes. Songez que depuis six mois nous proclamons qu'il faut convoquer les états, qu'eux seuls peuvent rétablir les finances, restaurer la justice, assurer à chacun l'exercice de sa religion. Ces états, on nous les donne, les voilà qui vont s'assembler, et nous n'y serions pas! Mais c'est pour le coup qu'on aurait droit de dire : Vous voulez donc tout abandonner? — Vous aviez grand'raison tout à l'heure, cher connétable; oui, nous avons failli, gravement failli de n'être point venus à Fontainebleau. Je le disais à mon frère, il s'en souvient : quitter la partie, c'est la perdre. Nous semblons nous avouer coupables; nous renonçons à notre droit; nous décourageons nos amis. — Et vous voulez que deux fois nous com-

mettions même faute? MM. de Guise ne demanderaient pas mieux! Ils se soucient bien moins de nous tenir, qu'ils ne redoutent de nous voir. Croyez-moi, s'ils nous tendaient un piége, ils s'y prendaient autrement. Ils ne feraient pas tout ce fracas d'armes et de soldats. Morbleu! c'est parce qu'ils veulent nous effrayer qu'il faut aller leur tenir tête! Ne sommes-nous pas attendus par les députés de cette noblesse de Saintonge, d'Anjou, de Provence, d'Auvergne, qui nous prend pour ses défenseurs? N'est-ce pas à nous de faire entendre ses doléances, de soutenir ses priviléges? N'est-ce pas à nous aussi de plaider un peu pour ce pauvre peuple couchant sur la dure, mourant de faim, rongé d'impôts? Et je manquerais à ces devoirs sacrés par peur de quelques hallebardes! Mais que fais-je donc en ce monde? Sans biens, sans dignités, sans renom, je ne possède qu'un peu d'honneur; laissez-moi demander à Dieu de le conserver tout entier.

D'ANDELOT, bas au connétable.

Quelle véhémence, mon cher oncle!

LE CONNÉTABLE, à d'Andelot.

Dites plutôt quel délire! (Il continue de causer à voix basse avec d'Andelot.)

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, SAINTE-FOY.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que voulez-vous, Sainte-Foy?

SAINTE-FOY.

Monseigneur, il y a là de pauvres diables qui se disent ministres du saint Évangile...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que puis-je faire pour eux?

SAINTE-FOY.

Ils demandent la faveur d'être admis devant vous.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas le moment...

LE ROI DE NAVARRE, à Sainte-Foy.

D'où viennent-ils, ces ministres?

SAINTE-FOY.

D'Orléans, sire.

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

D'Orléans? Tout le monde en vient donc?

SAINTE-FOY.

M. de Cypierre les a chassés. Depuis deux jours ils courent la campagne en mendiant; ils paraissent à demi morts de fatigue.

D'ANDELOT.

Et de faim, peut-être? Pourquoi leur refuser la consolation qu'ils demandent, mon cousin?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'on les mène à l'office, cela ne suffit-il pas?

D'ANDELOT.

Non; laissez-les monter.

LE CONNÉTABLE, d'un air un peu moqueur.

Vos frères en religion!... C'est trop juste. Ne vous gênez pas pour moi, monsieur mon neveu.

LE PRINCE DE CONDÉ, avec impatience.

Eh bien! qu'ils montent. Allez, Sainte-Foy.... Mais, qu'y a-t-il encore? (Un valet remet une lettre à Sainte-Foy et lui dit quelques mots.)

SAINTE-FOY.

Monseigneur, ce valet me donne une lettre que De Vaux, l'écuyer de Mme la princesse, vient d'apporter.

LE PRINCE DE CONDÉ, prenant la lettre et l'ouvrant.

Ma femme!... que veut-elle? (Il lit à demi-voix, mais assez haut pour que le connétable, qui est près de lui, entende ce qu'il lit.) « Mon bien-aimé prince et mari, avant-hier, en passant par Paris, le cardinal s'est oublié à dire devant Mme Duzès que, si vous alliez à Orléans, l'air y serait malsain pour vous. J'espère bien que vous n'y pensez pas (il baisse la voix); mais, s'il vous en venait la malheureuse idée, que cet avertissement vous profite..... (Il baisse encore plus la voix.) Au nom du ciel! n'allez pas..... » (Il finit par ne plus lire que des yeux.)

LE CONNÉTABLE.

Eh bien! mon neveu, que vous dit-elle, cette bonne Éléonore?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pas grand'chose... un propos du cardinal...

LE CONNÉTABLE.

Mais ce propos, si j'ai bien entendu...

LE PRINCE DE CONDÉ, l'interrompant.

Me permettez-vous d'achever?... (Il continue à lire et dit en riant :) Elle aussi, elle veut que Cypierre soit un ogre, un cannibale... (Il arrive aux derniers mots de la lettre.) Comment! quelle folie!... Elle sera ici demain! (Il plie la lettre avec impatience.) A quoi bon?...

LE CONNÉTABLE.

La pauvre enfant! c'est la force de son amour qui la pousse à venir!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Se mettre en route... malade comme elle est!...

LE CONNÉTABLE.

Elle serait déjà morte, si votre dessein lui était connu! Il lui souvient d'Amboise. Mon neveu, vous l'attendrez, je pense?

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'attendre, je le voudrais... mais...

D'ANDELOT, bas au connétable.

S'il s'entête à se perdre, il l'aura bien voulu!

LE PRINCE DE CONDÉ, à Sainte-Foy.

Dites à De Vaux de s'en retourner. Je répondrai plus tard à la princesse. Écoutez, Sainte-Foy. (Il baisse la voix.) Que tous mes gens montent à cheval et sortent du château. Ils m'attendront sur le chemin d'Orléans. Vous m'avez compris?

SAINTE-FOY.

Oui, monseigneur. (Il sort.)

LE PRINCE DE CONDÉ, bas au roi de Navarre.

Êtes-vous prêt à partir, Antoine?

LE ROI DE NAVARRE, bas.

Assurément.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vos gens sont avertis, vos mulets chargés?

LE ROI DE NAVARRE.

Oui; mais qui nous presse?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Si nous ne brusquons les choses, nous ne partirons pas.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais expliquez-moi...

LE PRINCE DE CONDÉ, baissant encore plus la voix.

Vous voyez bien qu'on nous coupe le passage. Cela me fatigue, il faut en finir.

LE ROI DE NAVARRE.

Mieux vaudrait, selon moi, n'y point aller ensemble.

LE PRINCE DE CONDÉ.

En vérité, cela vous conviendrait?

LE ROI DE NAVARRE.

Pourquoi nous exposer tous les deux?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je comprends...

LE ROI DE NAVARRE.

C'est à vous surtout qu'on en veut!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Très bien.

LE ROI DE NAVARRE.

Laissez-moi partir seul.

LE PRINCE DE CONDÉ, brusquement, mais toujours à voix basse.

J'en suis fâché; vous n'avez qu'un moyen de m'éviter à Orléans, c'est de n'y point venir.

LE ROI DE NAVARRE.

Vous ne m'entendez pas... mon ami...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Quand je dis une chose, elle est faite. J'irai avec ou sans vous.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais ne vous fâchez pas!... Partons, partons... (A part.) Que veut-il dire? je m'y perds! (Il fait signe à Bouchard, qui, depuis un instant, est rentré en scène. Bouchard va lui parler.)

LE CONNÉTABLE, à d'Andelot, en lui montrant le prince de Condé et le roi de Navarre.

Qu'ont-ils donc à se parler si bas?

D'ANDELOT.

J'espère qu'ils hésitent!

LE CONNÉTABLE.

Vous leur faites trop d'honneur, mon neveu!

(Il continue de s'entretenir avec d'Andelot.)

LE PRINCE DE CONDÉ, après un instant de réflexion, s'approchant de son frère.

Que vous disait Bouchard?

LE ROI DE NAVARRE.

Rien; c'est moi qui lui donnais des ordres.

LE PRINCE DE CONDÉ, baissant la voix.

Vous êtes bien sûr de lui, mon frère?

LE ROI DE NAVARRE.

Comment?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il ne vous a jamais trompé?

LE ROI DE NAVARRE.

Qui? Bouchard? Jamais, bon Dieu! D'où vous vient cette idée?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Je ne sais... les paroles du connétable...

LE ROI DE NAVARRE.

Pur radotage!... Mais voici vos ministres.

LE PRINCE DE CONDÉ, sans écouter son frère, et se parlant à lui-même.

Non, j'irai, tout est dit... j'en aurai le cœur net.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, M. JOUVENEL, M. PERRAULT, SUIVIS DE PLUSIEURS MINISTRES PROTESTANS.

D'ANDELOT, allant au-devant des ministres.

Eh quoi! c'est vous, monsieur Jouvenel! vous, Perrault!...

JOUVENEL.

Ah! monseigneur, que Dieu soit loué! vous êtes donc sorti de ce repaire!

D'ANDELOT.

Dans quel état vous voilà!

JOUVENEL.

Ne parlons pas de nos maux! Sans pain, sans abri depuis deux jours, notre unique souffrance était que nos princes bien-aimés cheminaient dans l'ignorance de cette trahison, et s'en venaient se prendre au piége en croyant aller aux états. Mais, par bonheur, nous les voyons, et nous oublions nos misères. (S'adressant au prince de Condé.) Ah! monseigneur, Dieu veut sauver son église, puisqu'il vous a conservé! Vous vivant, le temple est debout!

D'ANDELOT, bas à Condé.

Comment leur dire que vous voulez partir, mon cousin? Je n'en ai pas le courage.

LE PRINCE DE CONDÉ, s'adressant aux ministres.

Messieurs, les perfidies dont vous êtes victimes ne doivent pas rester impunies. Il ne me suffit pas de vous plaindre, mon devoir est de vous venger. Nous allons, mon frère et moi, vous faire rendre justice, devant le roi, dans l'assemblée des états.

JOUVENEL.

Dieu vous en garde! monseigneur. Vous, aller à Orléans! Autant de pas vous faites vers la cour, autant vous approchez-vous de la mort!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Vaines terreurs, croyez-moi! Je me sens assisté de Dieu, je descendrais sans peur dans la fosse aux lions.

JOUVENEL.

Mais c'est Dieu qui nous envoie, monseigneur! nous sommes ses messagers!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ils ne me toucheront pas un cheveu.

JOUVENEL.

Vous ne les connaissez pas, monseigneur!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et quand ils oseraient!... savons-nous les desseins de notre souve-

rain maître? Mon sang n'est-il pas à lui? Sans doute il me serait doux, et je lui en fais la prière, de ne jamais le répandre que sur les champs de bataille; mais si, pour l'honneur de son saint nom, il m'appelle à une autre mort, ne dois-je pas l'accepter? Songez-y, mes amis : le sang de notre Du Bourg, d'un simple conseiller, a fait sortir de terre des milliers de fidèles; que ne ferait pas celui d'un fils de France?

JOUVENEL.

Non, monseigneur, daignez nous croire : ce qu'il nous faut, ce n'est pas la mort, c'est la vie d'un protecteur tel que vous. Le martyre ne convient qu'aux humbles serviteurs de Dieu. Si vous avez à cœur le salut de vos frères, n'allez pas à la cour, nous vous en prions à genoux.

(Jouvenel et la plupart des ministres s'inclinent en mettant un genou en terre.)

PERRAULT, resté debout et parlant à d'Andelot assez haut pour être entendu.

Monseigneur oublie donc qu'on ne joue pas ainsi d'un coup de dés le sort de toutes nos églises et la fortune de ce royaume!

(Le prince de Condé réprime une légère émotion et garde le silence.)

LE CONNÉTABLE, brusquement et se tournant vers les ministres.

Allons, messieurs, c'est assez. Levez-vous, ne perdez pas plus longtemps votre peine. Vous aurez beau leur montrer l'abîme, ils s'entêteront à ne le point voir. Ni vous, ni moi n'y pouvons rien. Je suis un vieux fou d'avoir fait, à mon âge, si long voyage pour si pauvre besogne. Tout ce que j'y gagne, c'est d'avoir appris en quelle estime on tient ici ma vieille et sincère amitié.

LE ROI DE NAVARRE.

Connétable, voilà de rudes paroles.

LE PRINCE DE CONDÉ, au roi de Navarre.

N'y répondons, mon frère, que par un respectueux silence. (Au connétable.) Vous trouverez bon, mon cher oncle, que nous prenions congé de vous : nous voulons vous quitter bons amis.

LE CONNÉTABLE.

Adieu donc.

LE PRINCE DE CONDÉ.

L'événement dira qui s'est trompé; mais ce qui sera vrai, quoi qu'il arrive, c'est notre profonde reconnaissance pour votre paternelle affection. (Aux ministres.) Croyez, messieurs, qu'il m'en coûte de vous quitter et que vos paroles me restent au fond du cœur. (Se tournant vers d'Andelot.) Adieu, mon cher d'Andelot.

D'ANDELOT, s'approchant du prince de Condé et à demi-voix.

Puisque vous partez, mon ami, partez du moins bien accompagné. Attendez à demain; nous vous aurons quelques centaines de chevaux. Le connétable, j'en suis sûr, vous donnerait son escorte.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, je ne fais rien à demi. Ou dix mille hommes bien armés, ou dix valets sans armes. Je n'ai pas les dix mille hommes, je prends les dix valets. Merci, mon ami, gardez vos gens; ils ne pourraient que nous compromettre.

LE ROI DE NAVARRE, s'approchant des ministres.

Allons, messieurs, modérez ce chagrin. Dans quelques jours vous serez rappelés, vous aurez votre grace.

PERRAULT.

Notre grace, sire! demandez d'abord la vôtre; demandez-la bien humblement, et Dieu veuille que vous l'obteniez!

LE PRINCE DE CONDÉ, bas à son frère.

Qu'avez-vous donc, Antoine?

LE ROI DE NAVARRE.

Rien.... ce n'est rien.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Allons, partons.

LE ROI DE NAVARRE, avec hésitation.

Je vous suis.

LE PRINCE DE CONDÉ, à part.

D'où vient que je me sens si combattu?... (Haut.) Adieu, mon cher oncle.... Adieu, messieurs.

LE CONNÉTABLE, sans se détourner.

Adieu.

(D'Andelot suit les princes jusqu'à la galerie et revient auprès du connétable. Ils se serrent la main en silence. — Les ministres restent au fond de la salle dans un grand abattement. Dardois est auprès d'eux.—Sainte-Foy sort avec les princes.—Bouchard, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à la galerie, rentre dans la salle.)

SCÈNE XV.

LES MÊMES, MOINS LES PRINCES ET SAINTE-FOY.

BOUCHARD, à part.

Enfin, les voilà partis!... Il était temps, la girouette commençait à virer...

LE CONNÉTABLE, se retournant.

Approchez, Dardois. Vous rêviez donc tantôt?...

DARDOIS.

Je vous jure, monseigneur, que M. le prince me l'avait dit de sa propre bouche...

LE CONNÉTABLE.

Les oreilles vous cornaient.

DARDOIS.

Demandez à Bouchard, monseigneur, je l'ai laissé avec le prince.

LE CONNÉTABLE.

Ah! M. Bouchard!... Il ne suit donc pas son maître?

BOUCHARD, s'approchant.

Non, monseigneur, le roi m'a laissé ses ordres pour le Béarn.

DARDOIS, à Bouchard.

Voyons, n'est-il pas vrai que tantôt M. de Condé tenait un autre langage?

BOUCHARD.

Comment, tantôt?

DARDOIS.

Parbleu! quand vous êtes venu lui parler. Qu'aviez-vous à lui dire?

BOUCHARD.

J'avais... je le suppliais de ne pas entraîner mon maître dans cette folle entreprise.

DARDOIS.

A d'autres, monsieur le chancelier. Vous seriez-vous si bien caché de moi pour lui conter de telles choses?

BOUCHARD.

Qu'est-ce à dire? (Dardois prend à part le connétable et d'Andelot et leur parle bas. Bouchard cherche à deviner ce qu'il leur communique et se dit :) Le jeu semble se brouiller; je ferais bien de n'y pas laisser mon épingle.

(En se retournant pour sortir, il aperçoit un valet qui vient à lui avec précaution.)

LE VALET, à voix basse.

Monsieur le chancelier, l'homme s'est échappé!

BOUCHARD, à part.

Malédiction! (Au valet.) Vous l'avez donc lâché, imbéciles?

LE VALET.

Non, monsieur le chancelier, il a disparu.

BOUCHARD.

Où est-il?

LE VALET.

Nous n'en savons rien.

BOUCHARD.

Va-t'en, butor. (Le valet sort.) Me cacher? Non. Rejoignons les princes. Je prierai M. de Lorraine de me faire arrêter. Ce n'est que dans ses prisons qu'il y aura sûreté pour moi. (Il sort.)

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, MOINS BOUCHARD.

LE CONNÉTABLE, à Dardois et à d'Andelot.

Oui, c'est un drôle, je le sais, je le leur ai dit; mais ce qui est fait est fait. Dardois, avertissez nos gens que nous allons partir. (Dardois sort.) — Mon cher d'Andelot, je vivrais encore soixante-douze années que je ne m'en consolerais pas. Les insensés! se perdre à plaisir! ne rien écouter! Savez-vous ce que je m'imagine? Il doit y avoir encore quelque femme là-dessous.

D'ANDELOT.

Vous croyez?

LE CONNÉTABLE.

Avec ces galans, voyez-vous, c'est toujours là qu'il faut viser... Faites donc des projets, liez-vous, pour une partie sérieuse, à de tels sansonnets! Non, non. La leçon sera bonne, et, s'ils s'en tirent cette fois, nous ne ferons pas long-temps ménage ensemble. — Allons, mon neveu, quittons ce château... Mais que nous veut cet homme?

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, STEWART.

STEWART, dans une extrême agitation.

Parti!... est-il vrai? M. le prince est parti!... parti pour Orléans?...

D'ANDELOT.

Oui, mon ami; qu'avez-vous donc?

STEWART.

Ils m'ont garrotté, monseigneur... Comment, parti!... Ah! ma pauvre maîtresse!...

LE CONNÉTABLE.

Encore un fou! Morbleu! quelle journée!

STEWART.

Parti!... que va-t-elle dire!... Qu'on me donne un cheval, vite un cheval, au nom du ciel!

D'ANDELOT.

C'est à n'y rien comprendre.

JOUVENEL, s'approchant de d'Andelot.

Je connais cet homme, monseigneur; il est au service du jeune roi, (baissant la voix) et secrètement au nôtre; presbytérien d'Écosse.

STEWART, reconnaissant Jouvenel.

Ah! monsieur Jouvenel, un cheval, je vous en conjure, que je coure après le prince. Je suis sûr qu'on l'a trompé! Cet indigne Bouchard!...

D'ANDELOT.

Comment, Bouchard?

STEWART.

Oui, c'est lui... Un cheval, je vous en supplie.

D'ANDELOT, à un gentilhomme de la suite du connétable.

Eh bien! qu'on le mène aux écuries.

LE GENTILHOMME.

Monseigneur, les écuries sont vides. Les princes n'avaient laissé qu'un cheval, M. Bouchard vient de le prendre.

D'ANDELOT.

Bouchard? il a quitté le château?

LE GENTILHOMME.

Oui, monseigneur.

LE CONNÉTABLE.

Conduisez cet homme au faubourg, et qu'on lui donne un de nos chevaux.

STEWART.

Grace à Dieu! je vais partir!...

(Il sort précipitamment suivi de deux gentilshommes du connétable.)

JOUVENEL, s'adressant à Stewart, bien qu'il soit déjà dans la galerie et ne puisse plus l'entendre.

Que le Seigneur vous conduise! qu'il se serve de vous pour éclairer l'esprit de ce malheureux prince. (Se tournant vers les ministres :) Nous, messieurs, élevons nos voix à Dieu, et invoquons son secours. Nous entonnerons le psaume trente-deuxième.

D'ANDELOT, au connétable.

Bouchard en fuite! Dardois avait raison!... mais cet homme, quelle énigme....

LE CONNÉTABLE.

Je vous en ai dit le mot, croyez-moi. (Les protestans commencent à chanter.) Ah! ah! voilà une musique qui ne va pas à mes oreilles. J'aime mieux la voix de nos clairons. (A un de ses gentilshommes :) Allez dire qu'on sonne le boute-selle. (A d'Andelot.) Vous, mon neveu, restez avec eux, si vous voulez. Je vous laisse faire vos momeries et m'en retourne à Écouen.

D'ANDELOT.

Permettez-moi de ne pas vous quitter.

(Ils sortent. — Les ministres continuent à chanter.)

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE TROISIÈME.

La scène est à Orléans.

La salle où s'est passé le premier acte.
Quelques instrumens de musique sont déposés dans le fond de la salle.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE, MISS MARIE SEYTON.

LA REINE, sortant de son appartement et se parlant à elle-même.

Pas encore revenu!... Il est déjà deux heures... — Dis-moi, Marie, tu es sûre de l'avoir vu partir, ce bon Stewart?

MISS SEYTON.

Si j'en suis sûre, madame!.... Hier soir à neuf heures.... Ne l'ai-je point dit à votre majesté?

LA REINE.

C'est vrai, tu me l'as dit, et plus d'une fois... Je ne sais à quoi je pense... — Garde-toi bien surtout de laisser soupçonner qu'il soit venu prendre mes ordres...

MISS SEYTON.

N'ayez point de crainte, madame, je serai aussi muette que vous êtes bonne pour moi.

LA REINE.

Va, ma mie, rentre chez la reine; tu reviendras me dire si je peux la voir. — Mais que font là ces violes, ces cornets, ces hautbois.... Le sais-tu, Marie?

MISS SEYTON.

C'est un secret, je pense. Le roi veut, après souper, vous donner le plaisir du bal.

LA REINE.

Est-ce donc pour cela que tout à l'heure, à dîner, il ne me disait mot, parlant toujours tout bas à mes oncles et à Cypierre?

MISS SEYTON.

Mesdames de Guise et d'Aumale sont arrivées ce matin. On attend toutes vos plus grandes et belles dames, Mme de Brézé, Mme de Cerizay, Mlle de Cominges et tant d'autres. Tout le monde dit que la cour va changer de figure. Bourdeille a l'air radieux, Saint-Gelais vous prépare quelque galanterie; enfin, nous allons danser! Savez-vous, madame, qu'il en est grand temps!... Demain, dans la forêt, chasse avec toutes ces dames... Mais votre majesté paraît triste...

LA REINE.

Non, je souffre un peu ce matin. J'ai voulu lire, je n'ai pu; chanter, ma voix ne pouvait sortir...

MISS SEYTON.

Ah! ma bien-aimée reine, qu'avez-vous donc?

LA REINE.

Je ne sais... Je voudrais qu'il ne fût plus question des états : je ne serai tranquille que lorsque... Mais va donc, chère Marie, passe chez la reine; elle doit avoir achevé son dîner.

MISS SEYTON.

J'y vais, madame. (Elle sort.)

SCÈNE II.

LA REINE, seule.

Qui m'eût dit que jamais j'aurais cette impatience de voir la reine, de lui parler? Hélas! je meurs d'envie de savoir ce qui se passe. M'adresser à François, à mes oncles... je n'ose plus! La reine, il faut l'espérer, m'apprendra quelque chose. — Si du moins j'étais assurée que Stewart aura suivi mes ordres!... Cette lettre, cette infâme lettre!... Et les paroles de François!... Ah! ce serait affreux : j'en ai rêvé toute la nuit. Il me semblait qu'il venait, ce pauvre prince, qu'il me reprochait... Plutôt mille morts qu'un tel reproche venant de lui! Et pourquoi? D'où vient donc qu'il m'est si cher? C'est leur lettre... Oui, ce sont eux!... Hier encore, ce me semble, je ne pensais point à lui; je l'aurais revu sans trouble... Mais une telle perfidie!... Pouvoir être soupçonnée par lui... Ah! ma tête se trouble. Bon Dieu! que se passe-t-il en moi? J'étais si heureuse jusqu'ici! J'avais tant de joie d'être reine, tant de bonheur qu'une autre ne le fût plus! J'aimais tant à le lui faire sentir! à déjouer ses projets, à protéger ceux de mes oncles! Mes oncles, leur grandeur, celle de notre maison, tout cela me remplissait tant le cœur! Eh bien! tout cela ne m'est plus rien... — Ah! Seigneur! serait-il possible!... Mais non, mon amour pour François ne doit pas en souffrir. Quand mes oncles ne le tourmenteront plus comme ils font, il redeviendra pour moi ce qu'il était. Oui, je l'aimerai toujours... je le veux... Mon Dieu! prenez pitié de moi.

SCÈNE III.

LA REINE, MISS SEYTON, LA REINE-MÈRE.

MISS SEYTON.

Madame, la reine se disposait à passer chez le roi. La voici elle-même.

LA REINE, allant au-devant de la reine-mère.

Vous me prévenez, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Bonjour, ma belle. (Elle la baise au front.) Eh! mon Dieu! comme vous voilà pâle!

LA REINE.

Ce n'est rien,... rien, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Le roi fait bien de vous donner le bal. Il faut danser, vous divertir. On vous a fait mener cet été une trop triste vie, mon enfant. Je sais que votre malheureux deuil y est pour quelque chose, mais il touche à sa fin, et c'est le devoir d'une reine de ne pas laisser l'ennui prendre pied dans sa cour. — Ne faudra-t-il pas aussi faire honneur à votre nouvel hôte?

LA REINE.

De qui parlez-vous?

LA REINE-MÈRE.

Quoi! vous ne savez pas... Le cardinal est de retour, son frère le suit de près.

LA REINE.

Son frère?...

LA REINE-MÈRE.

Oui, le roi de Navarre.

LA REINE.

Ah!... le roi de Navarre.

LA REINE-MÈRE.

C'est toujours cela. Condé s'entête à ne point venir.

LA REINE, à part.

Dieu soit loué!

LA REINE-MÈRE.

Mais on dirait vraiment que vous n'en êtes point fâchée? Voilà vos jolies couleurs qui commencent à reparaître!... Il serait peu flatté, le galant cousin, s'il savait...

LA REINE.

Croyez, madame, que MM. de Bourbon peuvent aller, venir, rester chez eux, s'il leur convient; c'est le dernier de mes soucis.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez tort, ma fille; il importerait au service du roi que les princes fussent venus tous les deux. Mais, enfin, c'est chose faite.... Il faut au moins que celui qui vient soit dignement reçu. J'ai hâte de savoir si les mesures sont prises... ou bien s'il serait vrai, comme on vient de me le dire, que mon fils n'ait envoyé personne à sa rencontre, pas

un chevalier d'honneur, pas un laquais..... Il faut m'en expliquer..... Voulez-vous que nous entrions chez le roi?

LA REINE.

Le roi, ma mère? le voici.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, LE ROI.

LE ROI.

Grace à Dieu! je vous trouve enfin, Marie.

LA REINE.

Me cherchiez-vous, par hasard?

LE ROI.

Oui, je vous cherchais.... Vous nous avez quittés si vite!

LA REINE.

Vous aviez tant d'affaires avec ces messieurs et si peu de choses à me dire! Mais je ne vous fuyais pas, j'étais venue embrasser la reine.

LE ROI.

Vous ne pouviez mieux faire. — Bonjour, ma mère. (Il lui baise la main.) J'espère que vous voilà contente! Avant une heure, nos cousins seront ici.

LA REINE-MÈRE.

Vos cousins? vous voulez dire le roi de Navarre.

LE ROI.

Non pas, s'il vous plaît; tous les deux.

LA REINE, à part.

Juste ciel!...

LA REINE-MÈRE.

Mais le cardinal de Bourbon ne vous a-t-il pas dit?...

LE ROI.

Le cardinal radote, ou Condé s'est ravisé. Qu'importe!

LA REINE-MÈRE.

Et d'où vous vient ce bruit?

LE ROI.

Ce bruit? c'est le roi de Navarre lui-même qui nous a dépêché son chancelier, M. Bouchard; un homme avisé, ma foi!

LA REINE, à part.

Et ce malheureux Stewart! qu'a-t-il donc fait!

LA REINE-MÈRE.

Ainsi, la nouvelle est certaine?

LE ROI.

N'en êtes-vous pas bien aise?

LA REINE-MÈRE.

Je m'en félicite pour vous, mon fils, et pour le royaume. Cela peut étouffer bien des intrigues et rabattre bien des orgueils. — Mais, dites-moi, vous vous proposez de les recevoir comme il convient à leur rang, à leur naissance?

LE ROI.

Assurément, c'est mon désir.

LA REINE-MÈRE.

Vous les traiterez....

LE ROI.

Comme ils le méritent; n'ayez pas peur, ma mère.

LA REINE, à part.

Je tremble d'avoir compris!...

LA REINE-MÈRE.

Qui avez-vous désigné pour les complimenter aux portes de la ville?

LE ROI.

Je ne sais; ce soin regarde mes oncles.

LA REINE-MÈRE.

Quelles gens de votre maison chargez-vous de leur servir d'escorte?

LE ROI.

Mes oncles ont dû les choisir.

LA REINE-MÈRE, avec vivacité.

Mais l'ont-ils fait? Assurez-vous-en du moins!

LE ROI.

Bon Dieu! ma mère, si vous n'avez fait venir ces malheureux cousins que pour m'en rompre la tête, j'avais cent fois raison de ne les pas vouloir! Vous me demandez des choses qui ne me regardent point. Encore une fois, c'est à mes oncles qu'il appartient de s'en mêler. C'est leur affaire, et non la mienne.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher François, regardez-moi. Vous ne me dites pas tout. Je vous connais: je vous défie de me rien cacher. Eh bien! prenez-y garde! c'est une faute insigne qu'on veut vous faire commettre! Il ne fallait pas mander les princes, si vous leur ménagiez un affront. Vous vous faites injure à vous-même, car ils sont votre sang; vous me manquez à moi, votre mère! N'avez-vous pas, hier encore, pris avec moi des engagemens sacrés?

LE ROI.

Mes oncles s'en expliqueront avec vous, ma mère. Ils vous diront des choses!...

LA REINE-MÈRE.

Mais où sont-ils vos oncles? Faites que je leur parle. Il faut que j'en aie satisfaction; il le faut sur l'heure....

LE ROI.

Bonne mère, ne prenez pas feu si vite!

LA REINE-MÈRE.

Je ne prends feu, mon cher enfant, que par l'ardeur de vous bien servir.

LE ROI.

Je vais charger Robertet de découvrir où sont mes oncles : il vous les enverra; vous vous entendrez avec eux, et, s'il manque quelque chose à la réception des princes, on y pourvoira, je vous le promets.

(Il se dirige vers son appartement.)

LA REINE-MÈRE.

Vous me quittez, François?... Je vous suis...

LE ROI.

Restez, ma mère... Mes oncles vont venir...

LA REINE-MÈRE.

J'aime mieux les attendre dans votre cabinet.

LE ROI.

Non, s'il vous plaît, ma mère; ce sont eux qui viendront.

LA REINE-MÈRE.

Pourquoi?

LE ROI.

Cela vaut mieux.

LA REINE-MÈRE.

Mais pourquoi?

LE ROI.

Parce que je désire que vous restiez ici... et Marie avec vous... Nos cousins n'ont qu'à venir, ne faut-il pas leur faire honneur? — A bientôt, Marie. — Adieu, ma mère. (Il sort.)

SCÈNE V.

LES MÊMES, MOINS LE ROI.

LA REINE-MÈRE, après un moment de silence et à demi-voix.

Que veut-il dire? L'ai-je bien entendu? Me défendre de le suivre! moi!... Ses oncles sont là, j'en suis sûre... Que font-ils? — Si j'entre, ils se tairont... Je ne saurai rien... Mieux vaut...

SCÈNE VI.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous voilà, duchesse? Que nous apprenez-vous?

Mme DE MONTPENSIER.

Madame, le roi ne vient pas seul; le prince est avec lui.

LA REINE-MÈRE.

Nous le savons.

Mme DE MONTPENSIER, à voix basse, et s'approchant de la reine-mère après avoir salué la reine qu'elle n'avait pas d'abord aperçue.

Votre majesté remarque-t-elle comme la reine paraît émue? Comme elle s'appuie sur la petite Seyton!

LA REINE-MÈRE, bas.

Je le vois : n'y prenons pas garde. (Haut.) Est-il vrai que personne n'ait encore mission d'aller saluer les princes?

Mme DE MONTPENSIER.

On le dit, madame, et ce bon cardinal de Bourbon en est tout mortifié : il parle de s'aller plaindre au roi.

LA REINE-MÈRE.

J'espère au moins que ses amis, que les miens, vont se porter au-devant d'eux.

Mme DE MONTPENSIER.

Madame, (baissant la voix) je doute que personne ose s'y hasarder.

LA REINE-MÈRE.

Où en sommes-nous donc? Que veut dire cet effroi?... Duchesse, allez chercher le chancelier, amenez-moi d'Avanson, dites à Bourdeille de faire venir Sancerre, Morvilliers, Vieilleville... Ils se disent tous mes amis : je veux leur faire honte. Oseront-ils me refuser? Quel effort de courage! ne pas faire avanie à deux princes du sang royal!... Allez, duchesse, je vous prie, allez. (La duchesse sort.)

SCÈNE VII.

LA REINE-MÈRE, LA REINE, MISS SEYTON.

LA REINE-MÈRE, à part.

Tout cela prend un air de mystère... Voyons si cette petite ne pourrait pas m'aider. (Haut, à la reine.) Ma fille, je n'hésite pas à vous ouvrir mon cœur. Croyez-moi, il se prépare ici des choses contre l'honneur, contre les intérêts du roi. Dieu me garde de rien soupçonner d'odieux!

mais refuser à ces princes leurs honneurs et préséances, c'est déjà trop. C'est leur mettre la rage au cœur, c'est les pousser peut-être à de coupables excès... MM. vos oncles ont l'ame trop haute pour si plate vengeance. Allez, ma fille, entrez chez le roi, osez parler, on vous écoutera.

LA REINE.

Ah! madame, de grace!... C'est bien assez qu'hier... Je vous en prie, ne me mêlez plus à tout cela.

LA REINE-MÈRE.

Tout cela vous regarde, ma fille, et beaucoup plus que moi! (A part.) Il suffit que je l'en prie... Je suis bien sotte! N'est-ce pas toujours de même?...

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Quoi! c'est vous, duchesse? vous déjà!

Mme DE MONTPENSIER.

Madame, en descendant les degrés j'ai rencontré M. d'Avanson, M. de Sancerre, puis le chancelier. Ils étaient mandés chez le roi.

LA REINE-MÈRE.

En conseil?

Mme DE MONTPENSIER.

Conseil extraordinaire, tous les membres convoqués.

LA REINE-MÈRE, à part.

Je savais bien que ces Guises étaient là! (Haut et se tournant vers la reine.) Ceci devient plus grave, ma fille; vous avez trop de sagesse et d'entendement pour ne le pas comprendre. Vous seule pouvez encore quelque chose. Allez, mon enfant... faites effort... Tout ce que je vous demande, c'est de rappeler au roi qu'il m'a promis de m'envoyer vos oncles, que je les attends ici.

LA REINE.

Ma mère...

LA REINE-MÈRE.

Vous hésitez?... Prenez garde... les princes vont venir!

LA REINE, avec entraînement.

Ah! vous avez raison; il faut tout faire pour les sauver!

LA REINE-MÈRE.

Les sauver? que soupçonnez-vous donc?

LA REINE.

Rien... je ne sais... une vaine terreur que j'ai tort d'écouter.

LA REINE-MÈRE.

Écoutez-la, ma fille.... Allez, ne tardez pas.

LA REINE, à part.

Oserai-je jamais?... (A miss Seyton :) Viens avec moi, Marie.

LA REINE-MÈRE.

Que Dieu vous aide, mon enfant!

SCÈNE IX.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Les sauver!.... vous l'avez entendue Jacqueline? Elle sait quelque chose... — Serait-il possible! ils oseraient!...

Mme DE MONTPENSIER.

Ah! madame, qu'avons-nous fait en appelant ces pauvres princes! S'il doit leur arriver malheur, je ne m'en consolerai jamais.

LA REINE-MÈRE.

Eh! ma chère, que voulez-vous qu'il arrive à votre Navarrais? Soyez sans peur, on ne lui fera rien. Pour Condé, c'est autre chose.... On peut réveiller les souvenirs d'Amboise, on peut mettre à son compte ces derniers troubles du midi. Oui, j'aurais dû m'attendre..... et c'est moi qui l'aurai conduit dans leurs filets!... M'être donné tant de soins pour qu'ils aient le plaisir de perdre leur ennemi en se gaussant de moi! J'étouffe de colère.

Mme DE MONTPENSIER.

Ont-ils donc partie gagnée, madame? le conseil souffrira-t-il?...

LA REINE-MÈRE.

Le conseil! vous voulez rire?...

Mme DE MONTPENSIER.

M. de L'Hospital tiendra bon, je vous le promets, madame.

LA REINE-MÈRE, se promenant avec agitation.

M. de L'Hospital est homme de loi, on le prendra avec des mots.... Je compterais plus sur Marie; mais, devant ce conseil, que pourra-t-elle?... C'est le tête-à-tête qu'il lui aurait fallu!... Le temps marche, en attendant... N'hésitons pas... Oui, c'est le bon parti, c'est le seul... Ma chère duchesse, courez jusqu'au rempart : La Roche-sur-Yon et le cardinal y sont déjà sans doute. Pour Dieu! qu'ils empêchent leurs cousins d'entrer. Dites-leur que je prends tout sur moi. S'ils craignent d'être poursuivis, qu'ils se jettent sur la Loire; ils descendront où ils pourront, partout plutôt qu'ici. Vous m'entendez, duchesse?

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, madame.

LA REINE-MÈRE.

Prenez ma chaise et allez vite; il doit être encore temps.

(Mme de Montpensier sort.)

SCÈNE X.

LA REINE-MÈRE, seule.

Ah! vous délibérez à quelle potence il faut les pendre! Je me permets de couper la corde, messieurs les conseillers.... — Mais ne suis-je pas allée bien vite? le péril est-il si grand? Si ces Guises étaient résolus à un tel coup d'audace, appelleraient-ils tous ces donneurs d'avis? — Pourquoi pas? Il leur faut une couverture; ils les consultent à main armée, comme dit Bourdeille. D'Avanson ne se fera pas tuer pour moi; Dumortier ne vaut guère mieux; Brissac et tous les siens sont à eux corps et ame; que pourra Sancerre, s'il est seul..... tout au plus avec le chancelier? C'est un conseil pour rire, mais il aura bon dos.— Allons, décidément, j'ai pris le vrai parti.

SCÈNE XI.

LA REINE-MÈRE, LA REINE.

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! ma fille, MM. vos oncles vont-ils venir?

LA REINE.

Je ne sais, ma mère. La salle du conseil était pleine... Le roi m'a fait passer dans sa chambre. Il m'a priée de ne point m'alarmer, de vous dire en son nom que tout se passerait comme le veut la justice et le droit de chacun. Pendant ce temps, j'entendais derrière la tapisserie un grand bruit: M. de Brissac parlait très haut en répondant au chancelier. Il m'a semblé que celui-ci finissait par se rendre.

LA REINE-MÈRE.

De quoi parlait-on?

LA REINE.

De papiers, d'écritures..... Je ne pouvais tout entendre; seulement j'ai compris qu'il s'agissait de MM. de Bourbon.

LA REINE-MÈRE.

Et vos oncles?

LA REINE.

Ils se taisaient.

LA REINE-MÈRE, à demi-voix.

Très bien. Ils regardaient le jeu, Brissac tenait les cartes.

LA REINE.

Après quelques instans, le roi m'a priée de retourner vers vous et de bien recevoir nos cousins.

LA REINE-MÈRE.

Si Dieu le permet, ma fille, nous n'aurons personne à recevoir.

LA REINE.

Pensez-vous qu'ils ne viendront pas?

LA REINE-MÈRE.

Je l'espère, et je vois que vous le désirez. — Vous saviez donc ce qu'on leur réservait?

LA REINE.

Non, ma mère... mais... je voyais vos craintes, et...

LA REINE-MÈRE.

Ah! monsieur de Brissac, ce n'est pas assez d'avoir volé à Condé son gouvernement de Picardie, il vous faudrait encore..... Vous comptez sans votre hôte.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER.

Mme DE MONTPENSIER, entrant précipitamment.

Madame, il était trop tard.... les princes sont en ville.

LA REINE-MÈRE.

Que dites-vous, duchesse!

LA REINE, à part et la voix étouffée.

Les princes!

Mme DE MONTPENSIER.

Ils s'approchent, madame; dans un instant ils seront ici. Je les ai reconnus de loin, à l'autre bout de l'Étape. Le cardinal et son cousin sont seuls avec eux.

LA REINE-MÈRE.

Seuls!

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, seuls. La place est couverte de soldats; les princes la traversent entre deux haies de hallebardiers.

LA REINE-MÈRE.

Quelles ridicules précautions!

Mme DE MONTPENSIER.

Les grandes portes de l'hôtel sont fermées et barricadées comme s'il fallait soutenir un siége.

LA REINE-MÈRE.

J'espère pourtant qu'elles s'ouvriront pour laisser entrer le roi de Navarre...

Mme DE MONTPENSIER.

Je n'en crois rien, madame.

LA REINE-MÈRE.

Pousserait-on l'insulte jusque-là !

Mme DE MONTPENSIER, dans le fond de la salle, regardant à une fenêtre.

Eh ! mon Dieu ! je ne me trompe pas... voilà le roi... Les portes restent fermées. Il faut, s'il veut entrer, qu'il descende de cheval et passe par la poterne.

LA REINE-MÈRE.

Quelle vilenie ! Un prince portant titre de roi !

LA REINE, à part.

Plaise à Dieu qu'on s'en tienne aux affronts !

LA REINE-MÈRE, se tournant vers la reine.

Ma fille, surveillons nos visages; gardons-nous de laisser voir des craintes qui, Dieu merci, peuvent être imaginaires. Pour l'honneur du roi, pour notre propre honneur, soyons calmes, soyons confiantes.

LA REINE.

Je tâcherai, ma mère... (A part.) Mon Dieu, je me soutiens à peine !

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, LE ROI DE NAVARRE, LE PRINCE DE CONDÉ, LE CARDINAL DE BOURBON.

LE PRINCE DE CONDÉ, dans le vestibule et sans être vu.

Eh quoi ! pas un huissier !

LE CARDINAL DE BOURBON, dans le vestibule et sans être vu.

Personne ici pour annoncer le roi mon frère !

LA REINE-MÈRE, à Mme de Montpensier.

Ma chère duchesse, levez la tapisserie, s'il vous plaît, et servez-leur d'huissier.

LE CARDINAL DE BOURBON, à Mme de Montpensier, après qu'elle a soulevé la portière.

Ah ! madame, que vous êtes charitable ! Nous n'osions...

Mme DE MONTPENSIER.

Entrez, messieurs, le roi n'est pas là; mais (lui montrant les deux reines) vous pourrez prendre aisément patience.

(Les trois princes s'avancent et saluent les deux reines.)

LA REINE-MÈRE.

Vous êtes les bien-venus, messieurs nos cousins; je voudrais dire les bien reçus, mais je n'ose, si j'en juge par ce qui se passe ici...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, il ne faut qu'un rayon d'espérance pour dissiper les plus sombres chagrins; la présence de vos majestés est pour nous ce rayon bienfaisant. En recevant si doux accueil, en contemplant tant de charmes, je perds jusqu'au souvenir des amertumes dont, il faut bien le dire, nous venons d'être abreuvés.

LA REINE-MÈRE.

Eh quoi! messieurs, se serait-on permis?...

LE ROI DE NAVARRE, à ses frères.

Ne fatiguons pas la reine de nos trop justes plaintes.

LE PRINCE DE CONDÉ, les yeux tournés vers la reine.

Nous avons mieux à faire...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ce n'est pas mon avis : rien de mieux à faire, s'il vous plaît, que de dire à la reine toute la vérité.

LA REINE-MÈRE.

Assurément, cardinal...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, mon frère; c'est ailleurs qu'il en faudra parler.

LE CARDINAL DE BOURBON.

C'est ici, c'est à la reine...

LA REINE-MÈRE, au cardinal.

Parlez, je vous en prie; expliquez-moi...

LE CARDINAL DE BOURBON, avec émotion.

Eh bien! madame, aurais-je pu m'attendre qu'en vous conduisant mes frères sur la foi de vos paroles...

LA REINE, l'interrompant.

Dites des paroles du roi, cardinal.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que la reine me pardonne d'oser la contredire : le cardinal a raison. Les ordres du roi, je les respecte, mais c'est aux dames que j'obéis; et sans cette lettre que votre majesté a daigné nous écrire hier, je le dis franchement, je ne serais pas ici.

LA REINE, à part.

Maudite lettre! il l'a reçue... Et ce Stewart?...

LA REINE-MÈRE.

Je vous reconnais, mon cousin; toujours galant.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Il ne faut rendre à César que ce qui lui appartient.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Condé, laissez-moi donc dire à la reine ce que j'ai sur le cœur.

LE PRINCE DE CONDÉ, l'interrompant.

Il suffit de trois mots, mesdames : imaginez deux cadets de famille venant à noce sans y être invités, ou, mieux encore, deux vauriens conduits à la geôle entre deux files d'estafiers, voilà comme sont traités depuis une heure les plus proches parens du roi de France, venant s'asseoir sur les degrés du trône en l'assemblée des états.

LA REINE-MÈRE.

Vous voulez rire, monsieur de Condé?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Hélas! madame, il n'en dit pas assez. C'est pitié qu'on viole ainsi les plus saintes promesses! Jugez de mon étonnement, lorsqu'en arrivant au rempart je me trouve en profonde solitude; pas une ame de la cour, personne; on eût dit que nous menions en terre deux pauvres pestiférés. A peine entrés en ville, les portes se ferment, les ponts se lèvent avec grand bruit de chaînes et verrous, comme si huit ou dix valets sur leurs mules allaient prendre Orléans d'assaut!...

LE ROI DE NAVARRE.

Ici c'est autre chose, les portes n'ont pas voulu s'ouvrir. Il m'a fallu mettre pied à terre dans la rue...

LE PRINCE DE CONDÉ, riant.

Moi, passe encore, un pauvre diable! Mais, mon frère, un roi, entrant par un guichet!...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Et cette promenade entre ces hallebardiers qui semblaient nous garder à vue...

LE ROI DE NAVARRE.

Et les brocards de cette soldatesque!

LA REINE-MÈRE.

Assez, messieurs, assez, vous me désespérez! Votre plaie m'est cuisante plus qu'à vous-mêmes, croyez-moi! Ces insultes, c'est à moi qu'elles s'adressent, à moi qu'on a chargée de vous appeler en cour. Faites-moi l'honneur de penser que je n'en ai pas reçu confidence. Il faudra bien qu'on le confesse devant nous. Je ne suis rien ici, vous le savez peut-être, mais j'ai le droit de me plaindre, et je veux en user... (Se tournant vers Mme de Montpensier.) Duchesse, faites-moi la grace d'aller voir si le roi veut recevoir ses cousins chez lui, ou si nous devons l'attendre ici. (Mme de Montpensier sort. La reine-mère, se tournant vers le roi de Na-

varre.) Hélas! oui, mon frère, c'est ainsi qu'on me traite! Nous avons grand besoin...

(Elle continue à s'entretenir avec le roi de Navarre et le cardinal de Bourbon.)

LE PRINCE DE CONDÉ, s'approchant de la reine.

Je voulais épargner à votre majesté le récit de nos mésaventures.

LA REINE.

Et pourquoi, mon cousin?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Triste musique que de telles complaintes... bien triste au prix de celle dont les échos d'Amboise parlent sans cesse à mon cœur.

LA REINE, avec émotion.

Que dites-vous, mon cousin? Comment.... il vous souvient!...

LE PRINCE DE CONDÉ, à part.

Quel trouble!... Si ses yeux pouvaient au moins me dire... Mais ils ne quittent pas la terre!

LA REINE-MÈRE, toujours causant avec le roi de Navarre, mais élevant la voix.

Vous le voyez, mon frère, nous aurons rude besogne avec eux.

LE ROI DE NAVARRE, bas.

Comptez sur nous, madame.

LA REINE-MÈRE.

Avec l'aide de Dieu et des états nous en viendrons à bout.

LE PRINCE DE CONDÉ, à part, le regard toujours tourné vers la reine.

Qu'elle est belle, mon Dieu!... Ses yeux ne se lèveront donc jamais!

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, UN OFFICIER DES GARDES, entrant par la porte du vestibule.

L'OFFICIER DES GARDES, à haute voix, après avoir écarté la tapisserie.

Le roi!

LA REINE, à part.

Jésus! Marie! soutenez-moi!

SCÈNE XV.

LES MÊMES, LE ROI, CHAVIGNY, BRÉZÉ, CYPIERRE, GENTILSHOMMES DE LA MAISON DU ROI, OFFICIERS DES GARDES.

(Le vestibule se remplit d'archers des gardes suisse et écossaise. Le roi, à peine entré, s'arrête au fond de la salle. Le roi de Navarre et le prince de Condé vont au-devant de lui en s'inclinant profondément.)

LE ROI, au roi de Navarre.

Vous voilà donc, mon oncle. C'est bien fait de m'avoir amené votre frère selon mon commandement.

LE ROI DE NAVARRE.

Sire, je n'ai point amené mon frère; nous venons, aussi bien lui que moi, conduits par notre obéissance à votre majesté.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et par le devoir d'assister, comme les premiers de vos sujets, à l'assemblée des trois ordres du royaume.

LA REINE-MÈRE, s'avançant vers le roi.

Mon fils, avant de répondre à messieurs vos cousins, veuillez me dire comment et par ordre de qui deux princes de votre maison, tout à l'heure, en cette ville, ont reçu des insultes comme on n'en ferait pas à des gens sans aveu?

LE ROI.

C'est bien, ma mère, c'est bien... je m'en informerai; mais nous avons d'abord à régler d'autres comptes.

LA REINE-MÈRE, à part.

Quelle est donc cette leçon qu'il va nous réciter?

LE ROI.

Mon cousin de Condé, le devoir de siéger aux états n'est pas le seul qui vous attende ici.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que dois-je faire encore pour le service de votre majesté?

LE ROI.

Vous justifier. Les accusations qui s'élèvent contre vous sont de telle nature qu'il vous importe d'en être absous comme à moi d'en être éclairci. Pour l'honneur du sang dont vous êtes, pour l'amour que je porte aux miens, je ne puis vous laisser sous le poids de telles charges. Quelles sont ces menées, ces complots, que vous entreprenez, me dit-on, contre ma personne et mon état? Je suis résolu à le savoir, et c'est pour l'entendre de votre bouche que je vous ai mandé.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Sire, je ne supposais pas que ces accusations dussent être repoussées, sinon par le mépris. L'amour que vous portez à ceux de votre sang vous fait souhaiter que la lumière se fasse même sur des fables ridicules; elle se fera, sire. Quand mes accusateurs voudront bien se montrer, ils seront confondus : je les forcerai de confesser leur honte et leurs calomnies. Jusque-là, pour établir ma parfaite innocence, je n'ai qu'un mot à dire au roi : Si je me sentais coupable, je ne serais pas ici. Je quitte une province d'où je pouvais en sûreté défier tous mes ennemis. Je viens au milieu de gens que je sais conjurés à ma perte; j'y viens sans autre défense que mon droit et votre justice! est-ce là, je le demande, agir en criminel d'état?

LE ROI.

Vous prenez légèrement mes paroles. Tout cela est plus sérieux que vous ne pensez, mon cousin. Les faits sont connus, j'ai les preuves sous les yeux... prenez-y garde!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Des faits, des preuves!... dites d'odieux mensonges, d'infernales faussetés. Ah! sire, c'est moi maintenant qui vous demande, qui vous supplie de me faire voir face à face ces inventeurs de preuves, ces fabricans de complots. Je suis prêt à répondre à tout, soit qu'il leur plaise de fouiller encore à ces affaires d'Amboise dont je me suis pourtant assez bien lavé pour qu'on n'ose plus y revenir, soit qu'il s'agisse de désordres plus récens dont je suppose qu'ils m'auront fait honneur! Je sais comme ils s'y prennent pour nous perdre dans votre esprit, nous, vos plus proches et meilleurs parens. Que ne sont-ils donc là, sire, à vos côtés, où j'espérais les voir! Que ne puis-je arracher leur masque et vous les montrer tels qu'ils sont, aussi dangereux à votre couronne que funestes à la paix publique.

LE ROI.

Mon cousin, défendez-vous, n'attaquez pas les autres.

LE PRINCE DE CONDÉ.

S'ils ont un peu de cœur, c'est à la pointe de nos épées que nous viderons cette querelle; mais, s'ils ne se battent point, qu'ils se fassent au moins mes parties d'égal à égal, devant tels arbitres qu'il vous plaira de nous donner : pourvu que le juge soit libre, la sentence sera pour moi. Non-seulement je n'ai jamais eu le malheur, pas plus en pensée qu'en action, d'entreprendre quoi que ce soit contre votre personne et l'état de votre royaume, mais je soutiens qu'après les princes vos frères, vous n'avez pas deux serviteurs plus intéressés que mon frère et que moi à la grandeur, à la perpétuité de votre couronne; que mon bras, ma vie, mon sang, n'appartiennent qu'à vous et à l'état : voilà ce que j'affirme,

sire, et quiconque en cette cour, qu'il se montre ou bien qu'il se cache, osera m'accuser encore, je tiens qu'il en a menti comme un traître et comme un laquais!

LE ROI DE NAVARRE, bas au prince de Condé.

Calmez-vous, mon frère, calmez-vous!...

LE PRINCE DE CONDÉ, bas.

Je n'en dis pas assez... Vous voyez qu'on ne répond rien.

LA REINE-MÈRE, s'approchant du roi.

Mon fils, croyez-vous qu'un coupable vous parlerait ainsi?

LE ROI, bas à sa mère.

Il est des choses que vous ne savez point, ma mère; on vous les dira bientôt. Laissez-lui faire ses bravades. A quoi bon nous parler d'épées? il ne s'agit pas de se battre... (Élevant la voix.) Ce n'est pas en champ clos, mais en cour de justice, qu'on prouve son innocence, et puisque mon cousin est si sûr de la sienne, eh bien! nous verrons.

LA REINE.

François!...

LA REINE-MÈRE, à demi-voix.

Mon fils, mon fils, vous me remplissez d'étonnement et de larmes! Où veut-on vous entraîner? Prenez garde, mon enfant!

LE ROI, bas.

Laissez-nous faire, nous savons où nous allons...

LA REINE, avec émotion.

Mon ami...

LE ROI, à demi-voix.

Et vous aussi, Marie?... Mais vraiment, ce M. de Condé...

LA REINE.

Que dites-vous?...

LE ROI, à demi-voix.

Je dis que je n'aime pas les sermons... c'est bien assez de ceux de ma mère. (Il se retourne et se dirige vers son appartement.)

LA REINE, avec force.

Il faut que vous m'écoutiez... Je vous suis.

LE ROI.

Non, restez... les femmes n'ont que faire à ces choses-là.

LA REINE, à part.

Mes forces sont à bout.

LE ROI, au moment de franchir la porte.

Dieu vous garde, mon oncle!... Brézé, ne sortez pas. — Suivez-moi, Chavigny. (Il sort. Les archers restent dans le vestibule; Brézé et grand nombre de gentilshommes dans le fond de la salle.)

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, MOINS LE ROI ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, à part.

Il s'en va!

LE CARDINAL DE BOURBON, bas à la reine.

Ah! madame, nous touchons à quelque tragédie!

LA REINE-MÈRE.

Ne m'en parlez pas, cardinal! (A part.) Que se passe-t-il là-dedans?

LE PRINCE DE CONDÉ, haut au roi de Navarre.

Eh bien! mon frère, que vous en semble? Nous ne verrons donc pas les maîtres de céans?

LE ROI DE NAVARRE, bas.

Mon cher Louis, ne parlez pas si haut!...

LE PRINCE DE CONDÉ, élevant un peu plus la voix.

Ce sont trop grands seigneurs! ils nous envoient leur page...

LE ROI DE NAVARRE.

Mon frère...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Bien choisi, j'en conviens, et de bonne maison!

LE CARDINAL DE BOURBON, s'approchant rapidement du prince de Condé.

Tout ce monde vous entend, Louis! De grace, parlez plus bas!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que ne m'entendent-ils eux-mêmes! J'aurais voulu que ma voix portât plus haut tout à l'heure, assez haut pour atteindre à leurs oreilles; mais, par bonheur, en ce moment ils doivent en avoir l'écho!... (Le roi de Navarre et le cardinal entourent le prince, et paraissent l'engager à la prudence.)

LA REINE-MÈRE, s'approchant de la reine.

Ma fille, que fait donc là Brézé? Le roi ne vous a rien dit?...

LA REINE.

Rien, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Remarquez-vous comme on fait silence dans le fond de cette salle?... Ils ont l'air d'attendre quelque chose.

LA REINE.

C'est vrai!

LA REINE-MÈRE, bas au roi de Navarre.

Croyez-moi, passez dans ma chambre... et hâtez-vous!

LE PRINCE DE CONDÉ, à part, les regards tournés vers la reine.

Ses yeux s'obstinent à ne me point voir!

LE ROI DE NAVARRE, haut.

Mon frère, si la reine le permet, nous allons prendre congé d'elle.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Non, non, je suis trop bien ici!

LE ROI DE NAVARRE, bas, prenant son frère par le bras.

Venez, Louis, venez...

LA REINE-MÈRE, à la reine.

Ma fille, entrez avez nous, vous m'aiderez à fêter vos cousins... (Baissant la voix) en moins nombreuse et meilleure compagnie... (Haut.) Venez, messieurs... (Elle aperçoit Chavigny sortant de l'appartement du roi.) Que vois-je?

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, CHAVIGNY.

CHAVIGNY, au prince de Condé.

Messire Louis de Bourbon, prince de Condé, vous êtes mon prisonnier.

LA REINE-MÈRE, avec vivacité.

Un moment! je prends le prince sous ma garde. Retirez-vous, s'il vous plaît.

CHAVIGNY.

Qui donc commande ici, madame?

LA REINE-MÈRE.

Le roi, je pense, et non pas d'autres.

CHAVIGNY, lui présentant un papier.

Eh bien! lisez.

LE PRINCE DE CONDÉ, prenant le papier.

Ceci ne regarde que moi.... (Faisant geste à la reine-mère de ne point s'avancer.) Permettez, madame.... Votre majesté se donne trop de soins. (Au cardinal de Bourbon qui lui saisit les mains en pleurant.) Eh bien! mon frère, qu'avez-vous?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ah! mon cher Louis, c'est moi qui vous ai porté ces menteuses promesses!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ne pleurez pas, mon frère; il vaut mieux remercier madame (montrant la reine-mère) qui a fait de vous son prévôt des maréchaux pour conduire votre frère à la mort.

LA REINE-MÈRE.

Monsieur de Condé, pouvez-vous!.... (Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

LE PRINCE DE CONDÉ.

J'ai bien le droit, au terme où me voici, de parler clair à tout le monde! Vos larmes, madame, ne changeront rien à ce que vous avez fait. C'est vous qui nous avez conduits ici. Il fallait moins écrire, vous auriez moins à pleurer.

CHAVIGNY, au prince de Condé.

Votre altesse veut-elle me donner son épée?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Tout-à-l'heure, s'il vous plaît. Sachons d'abord qui la demande. (Il ouvre le papier qu'il tient à la main.) Le roi.... (Il s'incline) ...et plus bas ont signé : Brissac. C'est tout simple! D'Avanson... (Il regarde la reine-mère.) Dumortier,... le chancelier!... Quels amis vous avez là, madame! que je vous plains d'être si mal servie!

LA REINE-MÈRE, à part.

Le chancelier!

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et vous voulez qu'on s'abuse à cette comédie quand vous n'en cachez pas mieux les ficelles! Vous trompée, vous, par nos ennemis! Ah! madame, vous leur faites trop d'honneur! Ils ne viennent pas du pays dont vous êtes et n'ont pas appris leur métier dans les comptoirs de Florence.

LA REINE-MÈRE, à part.

L'insolent!

LE ROI DE NAVARRE, à demi-voix.

Excusez-le, madame....

LE PRINCE DE CONDÉ, regardant de nouveau le papier.

Mais j'oubliais le plus beau!... Oui, voici qui vaut mieux... (Il tourne et retourne le papier.) J'ai beau chercher.... ni M. de Guise... ni M. de Lorraine... impossible de trouver leurs noms!... Les saintes gens! cela s'est fait sans eux!... Ils m'ont défendu peut-être.... Ah! que je rirais, bon Dieu! (A demi-voix) si tout le monde ici ne m'avait pas trahi! Mais comment en douter!... (Il tire de son pourpoint une lettre.) Monsieur de Chavigny, en échange de votre décret, je veux vous donner une lettre... elle est de main royale, je vous prie de la lire.... C'est la demande, vous m'avez apporté la réponse! (Il s'approche de la reine.) Madame, elle sera donc bien belle cette chasse où je suis convié?...

LA REINE.

Au nom du ciel! mon cousin, ce n'est pas moi, je vous jure....

LE PRINCE DE CONDÉ.

Ce n'est pas vous!... Non, vous n'avez pas signé ce décret, mais il vous plairait peut-être de le sceller de vos armes! (Il lui présente le cachet aux armes d'Écosse.)

LA REINE.

Grand Dieu! que faites-vous.... on vous voit.... parlez plus bas!

LE PRINCE DE CONDÉ, à voix basse.

Cruelle femme! je croyais qu'une autre ame habitait ce corps divin! et c'est la mort pour moi, la seule, la véritable mort, d'avoir été trompé par vous!

LA REINE, à voix basse.

Par moi! mais non, non, encore une fois non. Quelle horrible torture!

LE PRINCE DE CONDÉ, lui présentant de nouveau le cachet.

Prenez, madame, il peut encore servir à faire mourir quelqu'un.

LA REINE, avec énergie, mais à voix basse.

Assez, monsieur, c'est trop de cruauté. Cessez, ou je me perds devant toute cette cour.... Est-ce là ce que vous voulez?

LE PRINCE DE CONDÉ.

Que dites-vous?

LA REINE, d'une voix étouffée.

Quand ils entendront de ma bouche que cette lettre, c'est malgré moi qu'elle vous fut adressée! quand j'aurai dit tout haut que seule, à l'insu de tous, j'ai voulu vous sauver; oui, moi! Me croirez-vous alors?...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Qu'entends-je?

LA REINE.

Vous n'êtes ici, sachez-le, que par une infernale méprise dont je n'ai pas le secret. Ce bijou que vous voulez me rendre, il devait vous dire : Ne venez pas.... ne venez pas, si... vous m'aimez.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Dieu!

LA REINE.

Le garderez-vous maintenant?

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

Ah! n'ajoutez rien.... Ne m'enlevez pas un bonheur auquel je ne puis croire.... Est-ce un rêve? Faut-il douter encore?... Non, non! voilà un regard qui m'a ouvert le ciel!

LA REINE, à part.

Dieu! qu'ai-je fait!...

LE PRINCE DE CONDÉ, se retournant vers Chavigny.

Monsieur de Chavigny, voici mon épée. — Je m'en remets de tout à Dieu. C'est de lui que je recevrai assistance et secours. (A demi-voix.) Il vient de m'apprendre trop bien qu'il ne m'abandonnait pas. (Haut.) Marchez, monsieur, je vous suis.

LE ROI DE NAVARRE, saisissant la main du prince.

Mon frère....

LE CARDINAL DE BOURBON, serrant aussi la main de son frère.

Quel désespoir !

LE ROI DE NAVARRE.

J'aurai raison de cette indignité!... Le roi m'écoutera....

LE PRINCE DE CONDÉ, à demi-voix.

Songez à vous, mon frère.... Si votre royauté vous sauve des verrous, ne vous en croyez pas plus libre pour cela.... Voilà M. de Brézé qui doit en savoir quelque chose : il m'a l'air de ne pas vous perdre de l'œil à quatre pas. Surveillez-vous et parlez peu. Adieu.

LE ROI DE NAVARRE, avec émotion.

Adieu!

(Le prince de Condé jette un dernier regard vers la reine et sort. Il est précédé par Chavigny et suivi par les archers écossais.)

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, MOINS LE PRINCE DE CONDÉ ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, au roi de Navarre après un moment de silence.

Allons! mon frère, c'est à nous de le tirer de là! J'oublie ses injures, ses soupçons. C'est en le sauvant que je me vengerai.... Venez, entrons chez le roi....

M. DE BRÉZÉ.

Le roi, madame, est en conseil.

LA REINE-MÈRE.

Et qu'importe?

M. DE BRÉZÉ.

Vous ne pouvez lui parler, madame.

(Sur un signe de M. de Brézé, les deux hallebardiers placés devant la porte croisent leurs hallebardes.)

LA REINE-MÈRE.

Avez-vous donc aussi un décret contre moi?

LA REINE, qui jusque-là est restée comme étrangère à tout ce qui s'est passé, se retourne et s'avance vers la porte.

Faites lever ces hallebardes, monsieur, je veux passer. (M. de Brézé fait un pas en arrière; les hallebardes se lèvent. La reine s'avance vers la porte et dit en se retournant :) Venez, ma mère!...

(Au moment où M. de Brézé semble vouloir empêcher la reine-mère et le roi de Navarre de suivre la reine, le duc de Guise paraît à la porte.)

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, LE DUC DE GUISE.

LA REINE, au duc de Guise.

Ah! mon oncle, qu'avez-vous laissé faire au roi! et que dira-t-on de nous?

LE DUC DE GUISE.

Le roi ne rend compte à personne, et ce qu'il a fait est bien fait.

LA REINE.

N'importe, c'est une trahison! Ce que j'en dis, c'est pour notre honneur et le vôtre, mon cher oncle.... Vous savez si je vous suis amie!

(Elle sort.)

SCÈNE XX.

LA REINE-MÈRE, LE ROI DE NAVARRE, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE BOURBON, M. DE BRÉZÉ, CYPIERRE, GENTILSHOMMES, ARCHERS SUISSES DANS LE VESTIBULE.

LE ROI DE NAVARRE, au duc de Guise.

Monsieur le duc, on me défend cette porte. M'est-il donc interdit de voir le roi?

LE DUC DE GUISE.

Mais le roi, ce me semble, est venu tout à l'heure parler lui-même à votre majesté. Est-il besoin que de nouveau?...

LE ROI DE NAVARRE.

Depuis que le roi nous a fait cet honneur, ne s'est-il rien passé, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Je comprends votre affliction, sire; mais, si le prince n'est pas coupable, rassurez-vous, justice sera bientôt rendue.

LE ROI DE NAVARRE.

Qu'on nous épargne au moins l'infamie d'une prison! Que mon frère soit remis à ma garde!... J'en veux supplier le roi pour l'honneur de son sang.

LE DUC DE GUISE.

Le roi? qu'y pourra-t-il?

LE ROI DE NAVARRE.

Mais vous, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Moi, sire? Je vous promets d'exposer au conseil le vœu de votre ma-

jesté. Vous saurez ce qui sera prescrit. Mais, croyez-moi, ne vous agitez pas... M. de Brézé va vous faire les honneurs de l'appartement qui vous est réservé.

LE ROI DE NAVARRE.

Je comprends.... (A M. de Brézé.) Eh bien! monsieur, montrez-moi le chemin. (A part.) Mon frère avait raison; aux barreaux près, me voilà logé comme lui!

LE CARDINAL DE BOURBON, saisissant la main du roi de Navarre.

Eh quoi! vous aussi, mon frère.... Ah! monsieur de Guise, pouvais-je m'attendre, hier, quand vous m'avez envoyé....

LE DUC DE GUISE.

Et moi, monsieur, pouvais-je deviner que MM. vos frères donneraient au roi de tels chagrins?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Ce sera le malheur de ma vie! Tant que Dieu me laissera dans ce monde, je me reprocherai ce que vous m'avez fait faire!... — M'est-il permis au moins de suivre mon frère et de lui tenir fidèle compagnie?

LE DUC DE GUISE.

Vous m'étonnez, monsieur le cardinal! Le roi de Navarre n'est-il pas libre? Il peut voir qui bon lui semble. (Bas à Brézé.) Prenez les noms de tous ceux qui viendront; notez tout ce qu'il fera. Veillez-y, Brézé, les yeux bien ouverts; le jeu est sérieux pour vous. (Le roi de Navarre, après avoir salué la reine-mère, sort en donnant la main au cardinal, et accompagné de Brézé. Le duc de Guise à haute voix :) Cypierre! (Cypierre s'approche, le duc lui dit à l'oreille :) Courez voir ce qu'a fait Chavigny, et venez me dire si tout va bien de son côté.

(Cypierre sort, les archers et les gentilshommes se dispersent et s'éloignent peu à peu. La reine-mère et le duc de Guise restent seuls sur la scène.)

SCÈNE XXI.

LA REINE-MÈRE, LE DUC DE GUISE.

LA REINE-MÈRE.

Maintenant, monsieur le duc, me parlerez-vous enfin?

LE DUC DE GUISE.

Madame, c'est pour parler à votre majesté que le roi m'a fait sortir du conseil.

LA REINE-MÈRE.

Il est bien temps!... Après un pareil coup, qu'avez-vous à me dire? Ai-je besoin qu'on m'explique ce que je viens de voir? Deux mots seulement : quel est ce grand mystère dont m'a parlé le roi? Qu'avez-vous découvert, s'il vous plaît, et à quel moment?

LE DUC DE GUISE.

Seulement... ce matin, madame...

LA REINE-MÈRE.

Ce matin?... Vous croyez donc parler encore à ce bon cardinal? Il serait homme à vous croire; mais moi... Ce qu'aujourd'hui vous savez, monsieur, vous le saviez hier. Ne le niez pas... Je le vois... Oui, dès hier,... et vous avez eu le cœur de me laisser écrire cette lettre, de m'associer à votre guet-apens, moi la veuve de votre maître, la mère de votre roi! Quel beau triomphe pour un victorieux comme vous!

LE DUC DE GUISE.

Madame, on ne peut qu'être fier de suivre les exemples de votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Qu'est-ce à dire?

LE DUC DE GUISE.

Que vos plus intimes serviteurs ne cessent depuis hier d'ameuter contre nous cette plèbe des états. Est-ce à votre insu, madame? Nous faites-vous confidence des ordres que vous leur donnez?

LA REINE-MÈRE.

Ce n'est pas là répondre... ou plutôt la réponse est claire : vous confessez que vous m'avez trompée! Et à quoi bon? qu'y gagnez-vous? Si vous étiez venu me dire franchement : « Voilà ce qu'on nous révèle, » ne vous aurais-je pas répondu : « Que justice soit faite! » Croyez-vous que je me soucie de ce brouillon de Condé et de son endormi de frère? Ne sais-je pas l'amitié qu'ils me portent? Ne donnerais-je pas de bon cœur tous les princes du monde, pour peu qu'il en advînt quelque bien à mon fils! Oui, monsieur le duc, si nous nous étions entendus, nous aurions fait les choses de meilleure façon, sans cette perfidie qui va révolter tant de gens!... Mais ce n'était pas votre compte! mieux valait se cacher de moi. Vous vous croiriez perdus, si vous me laissiez un seul jour une occasion de bien servir mon fils. (Elle porte son mouchoir ses yeux.) Allez, messieurs, vos ennemis ont raison, vous n'êtes pas de loyaux serviteurs! Si vous aimiez le roi, vous ne feriez pas à sa pauvre mère cette guerre acharnée!

LE DUC DE GUISE.

Tout peut se réparer, madame. Il n'est jamais trop tard pour bien servir le roi. Prêtez-lui votre assistance, comme s'il l'eût implorée plus tôt. La faute vient de nous, ne l'en punissez pas.

LA REINE-MÈRE.

Voilà, monsieur le duc, des paroles dorées!.... Je devrais ne pas m'y laisser prendre... Mais je suis si faible, hélas! (Elle pousse un soupir.) Voyons, où en êtes-vous? Le prince est arrêté, qu'allez-vous faire?

LE DUC DE GUISE.

Son procès.

LA REINE-MÈRE.

Devant ses pairs? en plein parlement? Prenez garde!

LE DUC DE GUISE.

Non, non, point de parlement; Dubourg y a semé sa graine, et ces bonnets carrés n'en finissent jamais. Des juges d'épée mènent mieux les affaires.

LA REINE-MÈRE.

Y pensez-vous? Pour un prince du sang...

LE DUC DE GUISE.

Les chevaliers de l'ordre sont d'étoffe, il me semble, à juger ce petit galant, tout prince qu'il est. Laissez faire, madame, ils lui apprendront à respecter un peu mieux son souverain seigneur.

LA REINE-MÈRE.

Les chevaliers de l'ordre!

LE DUC DE GUISE.

Ils vont être convoqués.

LA REINE-MÈRE.

Il les récusera.

LE DUC DE GUISE.

Qu'importe?

LA REINE-MÈRE.

Et s'il proteste, que faites-vous?

LE DUC DE GUISE.

Quand le crime est manifeste, on n'est pas embarrassé. Dieu nous a-t-il donné les preuves que nous avons pour qu'on s'amuse à y regarder de si près?

LA REINE-MÈRE.

Vous avez donc des lettres de lui?...

LE DUC DE GUISE.

Mieux encore. Un vrai flagrant délit. Les pièces sont là, madame... (Montrant l'appartement du roi.) Daignez venir en juger par vous-même.....

LA REINE-MÈRE.

Moi! suis-je un homme de loi?... Je n'y verrais que du feu.

LE DUC DE GUISE.

Le chancelier y a regardé de près, et c'est lui qui l'a dit : il y a crime d'état.

LA REINE-MÈRE.

N'importe! croyez-moi, point de tribunal d'épée. Ne mettez pas les gens de justice contre vous. J'aimerais mieux, à votre place, allonger la prison que raccourcir le procès.

LE DUC DE GUISE, à part.

Maudite femme! je te vois venir.

LA REINE-MÈRE.

Que craignez-vous, tant qu'il est dans vos mains?

LE DUC DE GUISE.

Ce que nous craignons, madame!... Mais nous mériterions d'être jugés, d'être punis nous-mêmes, si nous avions le malheur de différer d'un jour un acte de justice dont le royaume attend son salut et sa tranquillité. Voulons-nous respirer en paix? Il faut bien en finir avec cette infernale race de mutins et de sectaires.

LA REINE-MÈRE.

Il faut surtout ne pas allumer le feu en croyant souffler pour l'éteindre. Ne l'oubliez, monsieur le duc, il y a une noblesse et un peuple en France.

LE DUC DE GUISE.

Oui, madame, un peuple qu'on empoisonne tous les jours, une noblesse à moitié rebelle : c'est pour cela qu'il est grand temps d'agir. Que restera-t-il debout dans ce royaume si nous souffrons qu'on s'attaque impunément à toutes choses? Vous m'étonnez, madame, je m'ébahis de vos ménagemens! N'est-ce donc pas à vous, n'est-ce pas à vos enfans qu'on déclare la guerre? Laissez choir notre sainte religion, laissez-nous dépouiller de ce reste d'autorité que le roi nous confie, et vous verrez qui soutiendra le trône de votre fils! Au lieu de gémir sur ce grand acte que vient de faire le roi, vous devriez remercier le ciel et nous encourager, car nous allons du même coup abattre vos deux plus grand ennemis, l'hérésie et la rébellion.

LA REINE-MÈRE.

Et si vous les faites pousser avec plus de furie? Voilà ma crainte, monsieur le duc. Vous coupez, vous ne déracinez pas. Mais brisons là. N'essayons pas de nous convertir, nous risquerions de nous mal quitter. Aussi bien, je vois revenir M. de Cypierre... Vous me saurez gré de lui céder la place. (M. de Cypierre reste dans le vestibule.)

LE DUC DE GUISE.

Cypierre attendra, madame.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez mieux à faire avec lui qu'avec moi... Adieu, monsieur le duc... Vous dites donc que ces pièces sont là... chez le roi?

LE DUC DE GUISE.

Votre majesté se ravise?...

LA REINE-MÈRE.

Puisque vous le souhaitez... je les veux voir.

LE DUC DE GUISE.

Elles sont aux mains de Robertet; il les communiquera à votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Très bien! Approchez, monsieur de Cypierre. (Le duc de Guise et Cypierre lui font un profond salut. Elle sort par la porte de l'appartement du roi après avoir dit à part :) Mon fils sera seul peut-être... Si Marie voulait m'aider... On peut essayer encore.

SCÈNE XXII.

LE DUC DE GUISE, M. DE CYPIERRE.

LE DUC DE GUISE.

Parlez, Cypierre.

CYPIERRE.

Monseigneur, il est en lieu sûr. Chavigny nous fait une vraie bastille de cette maison des Jacobins. Dans une heure toutes les fenêtres seront murées; devant la porte un petit ouvrage en briques qui sera terminé ce soir; on l'arme de trois fauconneaux qui battront les trois rues. Je vous promets que personne ne viendra s'y frotter.

LE DUC DE GUISE.

Sait-on déjà par la ville?...

CYPIERRE.

Oui, monseigneur; mais on entend voler les mouches; pas un de ces marchands de cotignac n'ose seulement lever les yeux.

LE DUC DE GUISE.

Et lui, que dit-il, ce beau sire?

CYPIERRE.

Lui, monseigneur? Aussi tranquille que vous et moi, et d'une humeur presque rieuse...

LE DUC DE GUISE.

Nous verrons s'il rira long-temps. — Cypierre, entrez là. (Montrant l'appartement du roi.) Dites à mon frère que je l'attends.

CYPIERRE.

M. le cardinal? Il n'est plus chez le roi; je viens de le laisser au pied du degré, devisant avec Brissac.

LE DUC DE GUISE.

A quoi diable s'amuse-t-il? Les minutes sont des heures...

CYPIERRE.

Monseigneur n'attendra pas long-temps; le voici.

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! Charles, qu'avez-vous fait? Tout est-il convenu? L'ordre est-il convoqué?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mon cher François, cette idée d'assembler l'ordre, il faut y renoncer.

LE DUC DE GUISE.

Et pourquoi? Encore un bâton dans nos roues! C'est le chancelier, je gage... Cypierre, allez-moi chercher ce M. de L'Hospital...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais non...

LE DUC DE GUISE, sans l'écouter.

Amenez-le-moi, s'il vous plaît... Je veux lui apprendre son état, et d'une verte façon... Allez.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais à quoi bon?...

LE DUC DE GUISE, à Cypierre.

Allez, vous dis-je. (Cypierre, après avoir hésité un moment, sort.)

SCÈNE XXIV.

LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais encore un coup, François, le chancelier n'y est pour rien; c'est Brissac et moi qui, avant de rien ordonner, avons voulu faire notre compte, la liste en main.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien! ce serait très douteux; il n'y en a pas moitié parfaitement à nous.

LE DUC DE GUISE.

Il faut en créer.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout exprès?

LE DUC DE GUISE.

Pourquoi pas?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Nous sortons d'en faire. Dix-huit d'un coup, n'est-ce pas assez? Dieu sait quels cris on a poussés!

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! n'en faites pas, mais n'appelez que les bons.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Choisir? ce ne sera plus l'ordre : autant vaudrait prendre les premiers venus.

LE DUC DE GUISE.

Prenez qui vous voudrez, pour Dieu! mais allons vite. Si ce malheureux procès languit, il n'aboutira pas. Est-ce là votre compte? Le fossé est franchi; coûte que coûte, il faut aller au but. Arrangez-vous comme vous l'entendrez, choisissez la forme qui vous plaira, dissertez avec le chancelier sur tous les procès des princes du sang depuis le commencement du monde, je ne m'en mêle plus, pourvu que dans huit jours, ne l'oubliez pas, dans huit jours au plus tard, vous me donniez ce qu'il nous faut.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Eh bien! voici mon plan, le chancelier l'accepte.

LE DUC DE GUISE.

Peste! ce doit être beau!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Une commission du parlement viendra faire ici l'instruction. Cinq membres, c'est assez. Nous pouvons les avoir sous trois jours. J'ai fait mon choix. Je prends Viole, Bourdin, Faye, Dutillet et, comme il faut un nom qui sonne bien, le président de Thou.

LE DUC DE GUISE.

Mais êtes-vous sûr?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'en fais mon affaire. Je sais comment le prendre. — Jusque-là nous sommes d'accord avec le chancelier. Mais il s'imagine qu'une fois l'arrêt dressé nous irons le soumettre au parlement toutes chambres réunies. Dieu nous garde d'un tel enfantillage...

LE DUC DE GUISE.

A la bonne heure.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ces cascades judiciaires ne servent qu'à perdre le temps. Si l'arrêt nous semble bon, et il le sera, nous le porterons purement et simplement en conseil du roi, qui le confirmera, *omisso medio*. Vous comprenez?

LE DUC DE GUISE.

A peu près... Continuez toujours.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La procédure ayant été conduite par les gens de parlement, on ne pourra pas dire que nous jugeons sans forme de procès, et cependant,

sur simple signature des membres du conseil, il sera passé outre à l'exécution, avec bonne et suffisante apparence de justice. Que vous en semble?

LE DUC DE GUISE.

Cela me paraît très savant... Tâchez surtout que ce soit prompt.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Robertet prépare déjà les lettres aux commissaires; j'ajouterai seulement deux mots pour M. de Thou, et, dans une heure, tout sera parti. Que voulez-vous de mieux?

LE DUC DE GUISE.

Et vos témoins?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ils sont en route. Nous aurons demain ceux de Lyon, les autres suivront de près.

LE DUC DE GUISE.

Saint-André vous répond d'eux?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

J'y veillerai moi-même, soyez tranquille.

LE DUC DE GUISE.

Carrouge est parti, j'espère?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Depuis deux heures.

LE DUC DE GUISE.

Il faut qu'il enlève tout ce monde-là d'un tour de main.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il tombera d'abord chez la vieille papesse, lui dira comme quoi son bien-aimé gendre ne peut plus aller au prêche, la conduira prisonnière à Saint-Germain, et fera main-basse sur tous ses papiers.

LE DUC DE GUISE.

Qu'il cherche bien!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

On nous apportera jusqu'au moindre chiffon écrit ou non écrit: nous savons trop ce que vaut le papier blanc. — Ensuite il fera même cérémonie chez Delahaye, l'intendant du cher cousin. Ce serait jouer de malheur si dans de si bons coins on ne dénichait pas quelques œufs de Navarre!

LE DUC DE GUISE.

C'est là maintenant qu'il faut viser. Rien de fait, ne l'oublions pas, si le Navarrais nous reste sur les bras.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

L'instruction sera dirigée dans ce sens.

LE DUC DE GUISE.

Robertet a le mot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui.

LE DUC DE GUISE.

Poussez-y le chancelier... Parlez-lui ferme, et ne badinez pas avec ce cafard-là.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous allez, s'il vous plaît, lui faire la leçon vous-même. Le voici. C'est sans doute Cypierre qui nous l'envoie.

SCÈNE XXV.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CHANCELIER, au duc de Guise.

Monseigneur, vous me faites appeler?

LE DUC DE GUISE.

Oui, monsieur. J'ai peu de mots à vous dire. Le roi vous tient pour fidèle serviteur; mais il veut, vous m'entendez, que ce procès marche grand train.

LE CHANCELIER.

Monseigneur, il faut y mettre les formes de justice.

LE DUC DE GUISE.

Il faut surtout faire diligence. Il s'agit du salut du roi, et le crime est prouvé.

LE CHANCELIER.

Prouvé, monseigneur? Vous voulez dire qu'il y a présomption, et c'est pourquoi j'ai dû signer le décret de prise de corps; mais, de la présomption, il faut passer aux preuves.

LE DUC DE GUISE.

Ce sera vite fait, pourvu qu'on le veuille bien.

LE CHANCELIER.

Remarquez, monseigneur, que nous n'avons ni lettres ni aveu de M. le prince; s'il s'obstinait à nier ou seulement à se taire, nous ne pourrions le déclarer atteint et convaincu qu'après enquête, contre-enquête, audition de témoins...

LE DUC DE GUISE.

En voilà pour six mois, monsieur.

LE CHANCELIER.

Non, monseigneur, deux ou trois tout au plus.

LE DUC DE GUISE.

Comme vous y allez! Je ne vous donne seulement pas huit jours; prenez-y garde!

LE CHANCELIER.

Mais je croyais... (Se tournant vers le cardinal.) Vous m'aviez dit, monseigneur, qu'on renonçait aux chevaliers de l'ordre...

LE DUC DE GUISE, l'interrompant.

Les chevaliers de l'ordre, c'était le vrai moyen, je le soutiens encore. Mais, puisqu'on veut qu'il y ait des priviléges pour MM. les princes du sang, comme notre intention est de tout respecter, de ne pas soulever le plus léger murmure, nous permettons que le parlement s'en mêle, par commission bien entendu. Mon frère m'a dit que c'était votre avis.

LE CHANCELIER, regardant le cardinal.

Seulement pour abréger la première instruction?....

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Vous l'aurez votre commission; mais si vous la laissez battre les broussailles, s'amuser à la chicane, noircir du papier pour son plaisir, si vous ne la menez droit son chemin et droit au but, c'est à vous que le roi s'en prendra, je vous en avertis. Aux moindres lenteurs inutiles, nous cesserons de fermer l'oreille à bien des charités qu'on vous prête, monsieur le chancelier.

LE CHANCELIER.

Je me tais, monseigneur. Je méprise la calomnie et n'ai pas peur de la menace. Tout ce que je peux vous promettre, c'est de ne perdre une heure ni de jour ni de nuit pour instruire le procès.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Très bien, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Encore un mot. Ne vous croyez pas tenu d'instruire seulement contre M. de Condé. Si, sur votre chemin, vous rencontrez son frère, vous n'avez rien à ménager. Le roi l'estime ainsi. Ceci pour vous seul, monsieur: que, par malheur, l'éveil soit donné de ce côté, (il indique l'appartement de la reine-mère) le roi pourrait penser à vous, et nous aurions grand'peine à vous défendre.

LE CHANCELIER.

Qu'entendez-vous par là, monseigneur? Si vous me croyez capable d'oublier mes devoirs, il faudrait le dire franchement.

LE DUC DE GUISE.

Je parle d'indiscrétions qui se pourraient commettre, si vous n'étiez sur vos gardes.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mon cher chancelier, je vais vous envoyer Robertet. Nous voulons qu'il vous aide à préparer votre instruction. Je le mets à vos ordres.

LE CHANCELIER.

A mes ordres, monseigneur? (Bas.) C'est moi qu'on pense mettre aux siens.

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas au duc de Guise.

Venez, mon frère, le roi doit être avec sa mère; il ne faut pas que cela dure trop long-temps. (Haut.) Bonjour, chancelier!

(Le chancelier s'incline, ils sortent.)

SCÈNE XXVI.

LE CHANCELIER, seul.

Quelle violence! quel mépris de tout conseil, de toute raison! Pauvre royaume, par quelles gens te voilà conduit! sous quelle justice allons-nous vivre!... Si l'arrêt leur déplaît, ils le briseront... Tout doit marcher à leur caprice, même l'instruction d'un procès! — Ce Robertet!... mon surveillant!... C'est ce qu'il faudra voir! Je lutterai pied à pied tant qu'ils me laisseront debout. (Il aperçoit la reine-mère qui s'avance à pas lents, d'un air très préoccupé.) La reine!... Quel coup ce doit être pour elle! Que deviennent ses desseins et tout ce grand espoir en l'assemblée des états!...

SCÈNE XXVII.

LA REINE-MÈRE, LE CHANCELIER.

LA REINE-MÈRE, sans voir le chancelier.

Ils me font fuir.... Tant d'insolence en si peu de mots! Ils veulent me rebuter, m'effrayer.... Je crois vraiment qu'ils en viennent à bout. (Apercevant le chancelier.) Ah! vous voilà, monsieur de L'Hospital; vous aussi vous m'abandonnez donc!

LE CHANCELIER.

Moi, madame?

LA REINE-MÈRE.

Avoir autorisé de votre nom l'iniquité qu'on fait faire à mon fils!

LE CHANCELIER.

Madame, on ne se gouverne pas comme on veut en compagnie de gens si audacieux et si puissans! Je n'avais de choix qu'entre deux conduites : déposer les sceaux entre les mains du roi, ou signer le décret qu'il avait signé lui-même. Le premier parti n'était bon qu'à moi seul, il me donnait ma liberté. Empêchait-il l'arrestation du prince? Hélas! non. Ses ennemis n'en triomphaient pas moins et, de plus, ils avaient la joie de mon départ. Mieux valait donc garder un poste où, si Dieu le permet, je puis maintenir le procès qui se prépare dans les voies de justice et de modération.

LA REINE-MÈRE.

Quel procès, chancelier? Ils se soucient bien d'un procès! Ne disent-ils pas qu'ils châtieront, quoi qu'il arrive?

LE CHANCELIER.

En gagnant du temps, madame, on rend vaines bien des prophéties.

LA REINE-MÈRE.

Mais comment gagner du temps avec des juges d'épée?

LE CHANCELIER.

Madame, ils y renoncent.... C'est une commission du parlement qu'on appelle.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous me rendez une lueur d'espoir....

LE CHANCELIER.

Par malheur, le prince a laissé commettre de bien graves imprudences....

LA REINE-MÈRE.

A qui le dites-vous?

LE CHANCELIER.

Si Dieu voulait du moins qu'il fût bien conseillé.

LA REINE-MÈRE.

Lui sera-t-il permis d'appeler ses conseils?

LE CHANCELIER.

J'en doute; mais, madame, s'il a de bons amis et si leur voix, ce que j'ignore, peut pénétrer dans sa prison, ils lui commanderont de s'enfermer dans un silence absolu....

LA REINE-MÈRE.

Bien.

LE CHANCELIER.

De ne reconnaître la compétence que du seul parlement en corps, les pairs siégeant ou appelés. Je n'en puis dire davantage.

LA REINE-MÈRE.

Cela suffit. — Ah! mon cher chancelier, que j'avais besoin de vos paroles! Mon courage était à bas. Si vous les aviez vus, tout à l'heure, entrer chez mon fils, l'arrogance à la bouche... Savez-vous quelle idée m'est venue dans l'esprit? Que, dans cette prison, Chavigny ou quelque archer venait de leur rendre un odieux service... Pourvu qu'il n'en soit rien!.. pourvu que ce pauvre Navarre soit lui-même en sûreté!... Rien ne m'étonnerait, chancelier; qui peut les arrêter? Ce malheureux François, ils le mènent en laisse! ils lui soufflent au cœur je ne sais quelle rage contre Condé... Tout ce qu'il faudra faire pour le perdre, il le fera... Et quand les princes seront à terre, nous y serons aussi,

croyez-moi. Vous le verrez, je m'y attends, ils me renverront à Florence.

LE CHANCELIER.

Quelle idée, madame! jamais le roi.....

LA REINE-MÈRE.

Mon salut, c'est le salut des princes. Il faut que je les sauve, il le faut; et je ne vois qu'un moyen de les sauver à coup sûr, c'est de les faire évader.

LE CHANCELIER.

Impossible, madame...

LA REINE-MÈRE.

Oh! si j'étais aidée...

LE CHANCELIER.

Vous tenteriez en vain... J'ose vous en prier, n'essayez pas.

LA REINE-MÈRE.

Vous croyez?

LE CHANCELIER.

C'est leur mort! leur mort certaine!

LA REINE-MÈRE.

Mais au moins, chancelier, gouvernez si bien ce procès...

LE CHANCELIER.

Madame, le prince fût-il coupable, ce qui n'est pas, j'espère, il a pour sauvegarde cette raison d'état qui défend qu'il succombe devant de tels ennemis. N'est-ce pas vous dire ce que doit faire un serviteur de la couronne...

LA REINE-MÈRE.

Ah! monsieur de L'Hospital, je l'ai souvent pensé, il n'y a que vous et moi qui aimions d'amour vrai le roi et ce pauvre royaume! Adieu. Ne m'abandonnez pas... je compte sur vous!

LE CHANCELIER.

Comptons sur Dieu, madame!

(Il s'incline. La reine-mère entre dans son appartement.)

UN HUISSIER, sortant du vestibule.

Le secrétaire du conseil, envoyé par monseigneur de Lorraine, demande à voir monsieur le chancelier.

LE CHANCELIER.

Dites à M. Robertet qu'il passe demain chez moi. A cette heure, je n'ai que faire de ses services. (Il sort.)

FIN DU TROISIÈME ACTE.

L. VITET.

(*La fin au prochain n°.*)

DE LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

LA FRANCE DEPUIS 1830.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

AFFAIRES D'ITALIE JUSQU'EN FÉVRIER 1848.

Grégoire XVI mourut le 1er juin 1846. Son règne avait été long et laborieux. Au lendemain de son élection, 3 février 1831, avait éclaté la révolution de Modène. Quelques jours après, la Romagne entière était en feu. Bologne, Ancône, Pérouse, ouvraient leurs portes à l'insurrection victorieuse, et des hauteurs d'Otricoli les révolutionnaires italiens avaient pu menacer le patrimoine même de saint Pierre et jeter à la Rome des papes un premier défi. Les Autrichiens, il est vrai,

(1) Voyez la troisième partie dans la livraison du 15 décembre 1848. — L'intérêt qui s'attache en ce moment aux affaires d'Italie nous décide à interrompre l'ordre de ces études sur la politique extérieure du gouvernement de juillet pour donner la partie de ce travail consacrée aux relations de la France avec l'Italie depuis 1830, qui emprunte aux circonstances présentes un caractère articulier d'opportunité.

avaient eu facilement raison des troubles de 1831 : en 1833, l'occupation de Bologne par les troupes impériales et l'envoi d'une garnison française à Ancône avaient suffi à maintenir l'autorité du saint-siége; mais contre l'envahissement des idés libérales, contre le vœu des habitans des légations, revendiquant, à bon droit, les réformes promises, que pouvaient ces secours étrangers? Pour conjurer les périls chaque jour croissans, d'autres armes auraient été nécessaires. Heureux les Romains, si, avec les vertus du prêtre et la science du théologien, ils avaient pu, dans le chef que l'église venait de se donner, trouver aussi les dons de l'homme d'état et les lumières du prince temporel! Grégoire XVI, gardien vigilant des intérêts de la catholicité, et dans des temps difficiles continuateur prudent des traditions du saint-siége, fut moins heureux dans le gouvernement de ses propres états. Pontife humain, il avait été obligé, au début de son règne, d'accepter pour vengeurs de ses droits les implacables volontaires de Ravenne et de Forli. Monarque éclairé, il n'avait pas osé porter la main sur les abus de l'administration romaine. De son vivant, tout espoir avait été interdit à ses sujets d'obtenir jamais aucune de ces sages réformes alors si vivement désirées, et déjà mûries ou concédées sur d'autres points de la péninsule par des souverains plus prévoyans. Que d'embarras sa mort n'allait-elle pas léguer à son successeur! que de vieux ressentimens long-temps comprimés prêts à éclater! que d'espérances incessamment ajournées, promptes à renaître! et peut-être aussi de coupables projets, n'attendant, pour troubler de nouveau les états de l'église, que le signal d'un changement de maître!

Le moment était grave pour Rome, pour l'Italie, pour le monde entier. Ainsi le comprit la foule recueillie qui, le dimanche 14 juin au soir, vit clore et murer devant elle les portes du conclave. Ce n'était cette fois ni des intérêts des divers cardinaux, ni des rivalités ordinaires des cours de France et d'Autriche que s'entretenaient curieusement les groupes nombreux qui sillonnaient les vastes solitudes de la ville éternelle. La préoccupation était générale; l'anxiété se lisait sur tous les visages. Les membres du sacré collége, la plupart étrangers aux affaires, nommés presque tous par le dernier pape, voudraient-ils céder aux nécessités nouvelles? sauraient-ils découvrir et choisir entre eux tous celui que les temps appelaient? L'attente ne fut pas longue. Le 17 au matin, les clôtures du conclave tombaient, et, solennellement proclamé du haut des balcons du Quirinal, le nom du cardinal Mastai enivrait tous les cœurs de joie et d'espérance. L'élection du nouveau pape fut suivie de son intronisation. Revêtu de ses habits pontificaux, assis sur un fauteuil au bout d'une des longues galeries du Quirinal, Pie IX voulut recevoir les premiers hommages du public et donner sa bénédiction à ses sujets. Cependant, au sein de cette foule avide de

contempler ses traits, s'avançait, mêlé à tous et précédé par plusieurs personnes, l'ambassadeur de France, M. Rossi. Le pape le reconnut, l'appela, et, lui prenant affectueusement les mains, lui adressa les plus bienveillantes et les plus flatteuses paroles.

Témoin plus tard d'une sinistre scène, Rome a vu M. Rossi tomber sanglant sur les marches de ce trône qu'en vain il a voulu couvrir de son corps. Le gouvernement représenté alors par M. Rossi a-t-il lui-même, jusqu'au jour de sa chute, fait un instant défaut à la cause italienne libérale et modérée qu'au lendemain de son élection l'auguste pontife plaçait ainsi sous le patronage de la France? On va en juger.

Ce serait se faire une très incomplète et très fausse idée du mouvement qui, à Rome et dans le reste de l'Italie, agitait les esprits à l'avénement de Pie IX, que de le confondre, soit avec l'effervescence révolutionnaire excitée par la première invasion de nos armées républicaines, soit avec les agitations constitutionnelles de 1820, soit enfin avec les tentatives insurrectionnelles de 1831 et 1833. Il y aurait dans ce jugement autant d'injustice que de légèreté. Il est vrai, les anciennes fautes ne furent pas jusqu'au bout évitées; mais, si les dernières scènes qu'il va nous falloir raconter, si le dénoûment fatal ne rappellent que trop un désastreux passé, hâtons-nous de le dire, l'origine et les débuts furent différens et plus heureux. En 1796, les idées politiques et philosophiques du XVIIIe siècle, franchissant pour la première fois les cimes des Alpes avec les soldats de Montenotte et d'Arcole, n'apparurent guère aux populations que comme autant de machines de guerre dirigées contre les souverains du pays, contre la noblesse et contre le clergé. Comprises à peine par les rares lecteurs de Voltaire et de Rousseau, et par les adeptes peu nombreux des économistes italiens du dernier siècle, ces modernes théories ne pénétrèrent jamais bien avant. Enseignées par de sceptiques vainqueurs, elles blessaient à la fois la conscience religieuse et la fierté nationale des vaincus. Si les classes moyennes se sont plus tard réconciliées avec ces mêmes institutions, c'est que, relevées par elles de leur condition inférieure, placées sous l'administration régulière de Murat à Naples, d'Eugène à Milan, mises directement, à Rome et à Turin, sous la tutelle éclairée des préfets de l'empire, elles comprirent à la longue le surcroît de bien-être et de considération qu'elles en pouvaient tirer. Moins sensibles à ces avantages, ou mécontentes de les devoir à la domination étrangère, les classes inférieures demeurèrent toujours ou profondément indifférentes ou sourdement hostiles au régime venu de l'étranger. Les importations constitutionnelles essayées en 1820 et 1821 ne furent pas mieux goûtées de la population, et les mouvemens insurrectionnels tentés à Bologne et à Ancône n'eurent pas, pour la même cause, plus de succès auprès du peuple des campagnes. Par leur inertie, les masses italiennes déjouèrent successi-

vement les efforts de ceux qui tantôt cherchèrent à leur imposer la civilisation par la conquête, tantôt voulurent proposer à leur imitation la constitution radicale de l'Espagne ou la charte libérale de la France. Chose singulière, précisément au moment où, abattus par tant de désappointemens et de revers, réduits à s'exiler au loin et à refouler au fond de leur cœur les sentimens de toute leur vie, les vétérans de la cause libérale renonçaient enfin à leurs tentatives impuissantes et désespéraient entre eux de l'avenir de leur pays, une secousse inattendue vint secouer l'universelle apathie. Ce ne fut point du sein des conciliabules tenus au dehors par les réfugiés italiens, ni des profondeurs des sociétés secrètes que partit l'appel auquel, pour la première fois, l'Italie entière devait répondre. Des hommes qui n'avaient jamais conspiré, qui faisaient profession d'obéir aux lois de leur pays, de respecter les souverains légitimes, des écrivains qu'aucune gloire n'entourait encore, simples gentilshommes tenus à l'écart des affaires publiques, prêtres modestes relégués dans les coins obscurs du sacerdoce, surent trouver tout à coup les accens qui allaient réveiller enfin tout un peuple endormi.

Il faut avoir vécu en Italie de 1840 à 1846 pour savoir l'effet prodigieux produit par les publications de M. le comte de Balbo, de M. le marquis d'Azeglio, de M. l'abbé Gioberti. Qu'y avait-il donc de si nouveau dans leurs écrits qui pût si fort frapper et émouvoir les esprits? Une seule chose, mais une chose éternellement nouvelle et saisissante; nouvelle et saisissante surtout pour qui a désappris de l'entendre : la vérité. Dans un langage vrai, précis, non dépourvu d'une certaine émotion contenue, MM. de Balbo et d'Azeglio, M. l'abbé Gioberti, faisaient entendre aux Italiens la vérité sur la nécessité d'une prompte transformation politique, la vérité sur les difficultés d'une pareille entreprise, la vérité sur les seuls moyens qu'il y eût selon eux de la conduire à bonne fin. En conviant leurs concitoyens à cette œuvre toute patriotique, les publicistes que je viens de nommer ne leur proposaient pas d'y procéder par la précipitation et par la violence. Non-seulement leur point de départ était tout autre que celui de leurs devanciers, mais ils ne craignaient pas de rompre ostensiblement avec eux, et de marquer, dès le début, la différence des doctrines. Au long cri de guerre poussé par la vieille école révolutionnaire, ils substituaient un incessant appel à la concorde. Bien loin de prêcher la révolte contre les princes, la haine contre le clergé, à mille lieues de vouloir semer l'ombrage entre les classes de la société et l'antagonisme entre les cités italiennes, sources anciennes de divisions et de ruines, ils conseillaient aux souverains la confiance dans leurs sujets, aux sujets l'affection pour leurs dynasties nationales, à chacun le respect des antiques croyances, l'oubli des étroites rivalités locales; ramenant tous leurs efforts à un

seul but : l'union en un grand parti des forces de tous les états indépendans de la péninsule. Il est triste aujourd'hui, utile cependant de rappeler ces sages avis trop oubliés de ceux qui les avaient reçus avec tant d'enthousiasme, et quelquefois de ceux-là même qui les avaient donnés avec le plus de talent et d'autorité. « Que l'on ne me dise pas, écrivait M. le comte César de Balbo en 1843, que les rebelles heureux fondent des droits nouveaux, de nouvelles légalités. Cela est vrai, mais à la condition d'être heureux. S'ils ne le sont pas, et jusqu'à ce qu'ils le soient, ce sont des rebelles; ils ont contre eux tous les gens de bien, nationaux et étrangers. Au contraire, ceux qui, dans une entreprise bonne en soi, suivent le droit actuel, la légalité, la légitimité (tous mots synonymes), unissent la bonté de la fin à la bonté des moyens. Ils ont pour eux leur conscience libre de tous remords, ce qui est une première force; ils ont aussi pour eux les gens de bien et l'opinion publique, ce qui est aussi une grande force; ils ne dépendent pas du hasard, ils peuvent attendre l'occasion, ce qui de toutes les forces est la plus grande dans une entreprise ardue et de longue haleine.... La France et l'Espagne nous ont fourni de terribles exemples, sans compter quelques petits exemples italiens. La première vertu nécessaire aux gouvernemens représentatifs, c'est la fermeté; la seconde, la tolérance mutuelle. Ces vertus sont-elles les nôtres? Mais, dira-t-on, si nous ne les avons pas, nous les acquerrons. C'est fort bien; mais n'est-il pas fâcheux que cette éducation doive se faire durant l'entreprise d'indépendance (1)? » Dans un petit écrit qui causa la plus grande sensation en Italie, M. le marquis d'Azeglio posait ces mêmes questions, et les décidait avec une raison égale. La position de cet écrivain était plus délicate encore, car son livre publié en 1846 avait pour but de faire connaître et d'apprécier les circonstances de l'insurrection récente de Rimini, insurrection d'origine assez singulière, mais qui, dans ses proclamations, avait arboré le drapeau modéré. « C'est une œuvre grave, disait M. d'Azeglio, voire même la plus grave qu'un homme puisse entreprendre, que de précipiter son pays dans la voie sanglante des révolutions; car, une fois lancé, il devient difficile, sinon impossible, de fixer précisément la limite entre le juste et l'injuste, entre ce qui est utile ou funeste. On peut être conduit aux actions les plus généreuses, les plus grandes, ou bien entraîné vers les plus fatales erreurs. On peut devenir l'occasion de biens ou de maux immenses, rencontrer la gloire ou l'infamie, devenir la cause du salut ou de la ruine d'un peuple entier.

« Se jeter de sa propre autorité dans une telle entreprise, y mettre la main et lui donner le branle, peut être le comble du courage, ou de

(1) *Delle Speranze d'Italia*, cap. VI. (Capo di Lago, 1843.)

la témérité, ou de la folie, mais c'est toujours un acte redoutable pour quiconque a souci de la justice, du bien de la patrie, du sort des autres hommes, de sa propre renommée et de celle de son pays. Tenter une révolution, c'est se constituer souverain arbitre de la volonté, de la propriété, de la vie d'un nombre indéfini de ses semblables. Le plus souvent ceux qui décident d'employer à l'exécution de leurs propres fins les biens les plus précieux, les droits les plus sacrés de leurs concitoyens, le font sans leur consentement, sans droit aucun, sans avoir été autorisés ni choisis. Qu'ils soient plusieurs au lieu d'un, cela ne change rien à la question, la responsabilité devient commune au lieu de rester individuelle. Maintenant, celui ou ceux qui disposent de la propriété d'autrui sans l'aveu des vrais et légaux possesseurs sont bénis s'ils l'améliorent; s'ils la détériorent, ils seront maudits et avec raison; car l'incapacité sert d'excuse à ceux que d'autres ont choisis, mais nullement à qui s'est choisi lui-même.... Dans les affaires d'état, il faut éviter les brusques transitions. Il est facile de proclamer des monarchies, des républiques, des constitutions; mais il n'est donné à personne de rendre des populations monarchiques, constitutionnelles ou républicaines, si elles ne le sont ni par leurs mœurs ni par leurs opinions. Toutes les férocités de la terreur n'ont point fait des républicains des Français qui ne l'étaient point. Les imitations des constitutions étrangères importées en Italie en 1821 n'ont pas rendu constitutionnels les Italiens, qui eux non plus ne l'étaient pas alors.... L'art de mûrir ses desseins et d'en préparer la réussite, l'art de construire l'édifice pierre par pierre, en commençant par où il faut commencer, c'est-à-dire par la fondation, est un art que nous ignorons nous autres Italiens, et sans lui cependant on ne fait rien, nous l'avons appris à nos dépens. Nous avons jusqu'à présent ressemblé à ce maître inexpérimenté de fiers et impétueux coursiers qui, sans prendre le temps de les atteler, sans se soucier d'ajuster ni les traits ni les rênes, fouette comme un fou, et, à peine lancé, se précipite et se rompt le cou.... Protester contre l'injustice, contre toutes les injustices ouvertement, publiquement, de toutes les manières, et dans toutes les occasions possibles, est, à mon avis, le procédé le plus nécessaire à l'époque où nous nous trouvons, et, quant à présent, le mode d'action le plus utile et le plus puissant. Point de protestation à main armée, comme à Rimini. Pour protester ainsi, il faudrait en Italie une bonne position militaire, deux cent mille hommes et deux cents canons en ligne de bataille. A réunir quelques rares baïonnettes, on s'attire la risée de l'Europe. Des armées faibles et peu nombreuses ne suffisent pas à donner l'autorité de la force; elles ôtent, ou du moins elles diminuent celle de la raison. La plus grande force d'une protestation, c'est d'être rigoureusement juste et de s'interdire rigoureusement la violence. Quand, chez une nation,

tout le monde reconnaît la justice d'une chose et la veut, cette chose est faite. En Italie, la grande œuvre de notre régénération se peut conduire les mains dans les poches (1). »

Ces invitations, si modérées, si fermes cependant, n'étaient pas les seules adressées aux peuples italiens. Avant les ouvrages de MM. de Balbo et d'Azeglio avait paru le livre de M. l'abbé Gioberti, intitulé : *del Primato civile et morale d'Italia.* Si, dans quelques parties de cet ouvrage, l'auteur avait critiqué sévèrement l'administration temporelle de Grégoire, il avait du moins montré pour le pouvoir du saint-siége la plus respectueuse déférence; il avait comme mis à l'avance sous l'égide du père commun des fidèles les libertés et l'indépendance futures de l'Italie. Tous ces écrits, moitié défendus, moitié tolérés par les polices italiennes, étaient recherchés avec avidité; ils avaient inondé toutes les villes, et, de proche en proche, ils étaient passés jusqu'aux mains des plus pauvres citoyens. Les membres du clergé n'étaient pas eux-mêmes les agens les moins actifs de cette propagande nouvelle. Les Ventura, les Mazzani, les Galuzzi, prédicateurs célèbres et populaires, avaient levé du haut de la chaire l'espèce d'interdit religieux qui avait jusqu'alors frappé les idées libérales. Si le bruit un instant répandu de l'élévation du cardinal Gizzi au pontificat avait été accueilli avec faveur, si les Romains applaudirent plus tard à son installation au poste de secrétaire d'état, c'est qu'il avait été nommé avec éloge dans le livre de M. d'Azeglio, c'est qu'il passait, à bon droit, pour un des membres du sacré collége les plus éclairés et les plus décidés à travailler efficacement à la grande alliance du catholicisme et de la liberté. Ces faits suffisent sans doute à expliquer et les transports de la multitude et les espérances des hommes plus réfléchis qui assistaient à l'avénement de Pie IX. Qui ne se serait figuré l'avenir paisible, en voyant chez le souverain tant de bonne volonté, chez les sujets tant d'affection et de si faibles exigences! Se penchant à l'oreille du représentant de la France, le cardinal Ferretti, ami et parent du nouveau pape, avait pu lui dire, avec une confiance trop naturelle en un pareil instant : « Soyez tranquille, monsieur l'ambassadeur, nous aurons les chemins de fer et l'amnistie, et tout ira bien. »

L'amnistie fut l'œuvre personnelle du pape. Publiée un mois après son élection, elle donnait la mesure de la clémence infinie du nouveau pontife. Les portes de la patrie étaient rouvertes à plus de quinze cents exilés. Il n'était pas immédiatement prononcé sur le sort d'un petit nombre de coupables, mais tout espoir était loin de leur être interdit. Le préambule du décret, écrit en entier, disait-on, de la main de Pie IX, était d'un esprit large et généreux. La veille, l'am-

(1) *Degli ultimi Casi di Romagna, di Massimo d'Azeglio.* (Capo di Lago, 1846.)

bassade de France avait été avertie de l'usage que le saint père allait faire de son omnipotence; le 16 au matin, elle reçut copie du décret lui-même; l'après-midi, il était affiché sur tous les murs. Quelle explosion de joie, quel épanchement de reconnaissance suivirent cette lecture, cela est impossible à raconter. En un clin d'œil, l'heureuse nouvelle fut répandue dans la ville : toutes les maisons vidèrent leurs habitans dans les rues et sur les places publiques; puis tout à coup, avant qu'aucun mot d'ordre n'eût été donné, par un mouvement irréfléchi, partirent des différens quartiers de Rome d'interminables processions d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfans, nationaux, étrangers, gens de toutes classes et de toutes professions, qui, sans chefs, mais avec un ordre admirable, vinrent apporter au saint père le témoignage spontané de la gratitude publique. Deux fois en peu d'heures, la vaste place du Quirinal avait été envahie, et à cette foule charmée, deux fois déjà, avant la fin du jour, Pie IX avait donné sa bénédiction. Cependant les habitans les plus éloignés n'avaient pu arriver encore. Une dernière bande, la plus nombreuse de toutes, ne déboucha sur la place qu'après la tombée de la nuit. Le pape était rentré dans ses appartemens : toutes les fenêtres du palais étaient déjà fermées. Contrairement à l'étiquette, qui ne veut point que les papes se laissent voir après le coucher du soleil, Pie IX consentirait-il à paraître une fois encore au balcon et à recevoir ce dernier hommage de ses sujets? L'anxiété était grande dans la foule. Cependant, si le pape n'eût point paru, nul doute, écrivait M. Rossi, que cette multitude ne se fût écoulée en silence. Mais laissons-le raconter lui-même la scène dont il fut témoin.

« Rome, 18 juillet.

« ... Tout à coup les applaudissemens redoublent; je n'en comprenais pas la raison, lorsque quelqu'un me fit remarquer la lumière qui perçait à travers les persiennes, à l'extrémité de la façade du palais pontifical. Le peuple avait compris que le saint père traversait l'appartement pour se rendre au balcon.

« Bientôt, en effet, le balcon s'entr'ouvrit, et le saint père, en robe blanche et mantelet rouge, apparut au milieu des flambeaux. Que votre excellence se représente une place magnifique, une nuit d'été, le ciel de Rome, un peuple immense, ému de reconnaissance, pleurant de joie, et recevant avec amour et respect la bénédiction de son pasteur et de son prince, et elle ne sera pas étonnée si j'ajoute que nous avons partagé l'émotion générale et placé ce spectacle au-dessus de tout ce que Rome nous avait offert jusqu'ici. Ainsi que je l'avais prévu, aussitôt que la fenêtre s'est fermée, la foule s'est écoulée paisiblement dans un parfait silence. On aurait dit un peuple de muets, c'était un peuple satisfait. »

Appréciant ensuite dans la même dépêche la valeur de l'acte dont il venait de raconter les merveilleux effets, l'ambassadeur de France ajoutait :

« L'amnistie n'est pas tout, mais c'est un grand pas de fait. J'espère que le nouveau sillon est ouvert, et que le saint père saura le continuer, malgré tous les obstacles qu'on ne manquera pas de lui opposer. »

Les obstacles que prévoyait M. Rossi ne tardèrent pas à apparaître. Ces obstacles ne vinrent pas seulement de l'inexpérience des hommes chargés de présider à la refonte totale d'une antique et détestable administration, ils naquirent surtout de la mauvaise volonté des agens inférieurs, fonctionnaires de tous les rangs, employés de tous les degrés, tous également intéressés au maintien des abus qu'il s'agissait de détruire. Pour triompher de tant de sourdes résistances, il aurait fallu renouveler la plus grande portion du personnel, ou tout au moins, par quelques éclatans exemples faits avec discernement, témoigner de la ferme intention où était le gouvernement de ne point se laisser détourner de la route qu'il s'était tracée. Malheureusement la même bonté d'ame qui avait rendu si facile au pape l'octroi d'une large amnistie lui rendait pénible l'emploi des mesures de rigueur. Il lui semblait dur de congédier sans pension une foule de salariés dont la coopération était inutile, sinon contraire, à l'accomplissement des réformes projetées; en les pensionnant aux frais de l'état, Pie IX craignait d'imposer une charge trop lourde à ses finances. Chacun de ceux qu'il aurait fallu sacrifier ne manquait pas d'ailleurs de puissans protecteurs. Parmi les membres du sacré collége, beaucoup, qui n'osaient s'opposer de front à des mesures jouissant alors de la faveur générale, arrivaient au même résultat en appuyant de leur crédit des personnages dont la présence aux affaires leur garantissait suffisamment le maintien de l'ancien état des choses. Fort de ses bonnes intentions qui n'avaient point changé, assuré de l'affection enthousiaste de ses sujets, Pie IX ajourna la solution de difficultés qu'il lui coûtait de trancher. Ces retards eurent non-seulement pour résultat de faire perdre un temps précieux, mais de compliquer les embarras mêmes qu'il souhaitait éviter. En effet, tandis que les partisans du régime ancien se flattaient d'arriver ainsi à leurs fins par des voies détournées, les esprits ardens s'aigrissaient, les hommes rassis commençaient eux-mêmes à s'inquiéter, et la popularité de Pie IX recevait une première atteinte. Le 7 novembre, le saint père, s'étant rendu à l'église de Saint-Charles-Borromée, fut accueilli par la multitude avec une froideur marquée qui l'attrista visiblement. Dans la même journée, survint la nouvelle de quelques troubles fâcheux dans les provinces. Pie IX et le cardinal secrétaire d'état Gizzi furent très émus. Le lendemain, 8 novembre, parurent plusieurs décrets instituant trois commissions, composées de prélats et de laïques, et chargées de donner leur avis : la première, sur la réforme de la procédure criminelle et civile; la deuxième, sur l'amélioration du système municipal, et la troisième, sur la répression du

vagabondage. La publication des nouveaux décrets suffit à réchauffer pour quelque temps l'enthousiasme attiédi.

Notre représentant à Rome avait trop de sagacité pour n'être point effrayé, dès le début, de la tournure que prenaient les relations du souverain et de ses sujets. Faire attendre des réformes sages et désirées assez long-temps pour provoquer l'impatience des masses, puis, au premier symptôme de mécontentement, à la première émotion populaire, les concéder précipitamment, paraissait à M. Rossi la plus détestable des combinaisons. Autorisé par les instructions du ministère français, il crut devoir apporter au gouvernement romain le secours de sa précieuse expérience. Que n'a-t-on pas dit sur les conseils rétrogrades que le cabinet du 29 octobre avait voulu faire accepter à la cour de Rome, sur l'opposition incessante de l'ambassade de France aux desseins libéraux du saint père! On va voir combien cette assertion était loin de la vérité. C'est un spectacle curieux et instructif que celui que donnait notre ambassadeur à Rome, ne perdant pas une occasion de signaler à l'avance les dangers contre lesquels, à peu de jours de distance, l'administration du pape ne manquait jamais de venir se heurter; indiquant précisément, au moment où elles étaient opportunes, où elles auraient été reçues avec reconnaissance, des concessions que, plus tard, il fallait accorder sans bonne grace et sans profit. Depuis les derniers mois de 1846 jusqu'à la veille de la révolution de février, M. Rossi ne se lassa pas, chaque fois que son assistance fut réclamée, de faire entendre de si sages paroles qu'elles n'ont depuis, hélas! que trop ressemblé à des prophéties.

Voici ce qu'il écrivait, le 18 décembre 1846, en rendant compte d'une première conversation avec le saint père :

« ..... Votre sainteté, lui dis-je en terminant, a commencé un grand pontificat. Elle ne laissera pas, j'en suis certain, avorter une si belle œuvre. Elle sait que nul n'y porte un intérêt plus vif que le roi, mon auguste souverain, et que son gouvernement. Notre politique est connue. Nous applaudissons hautement à tout ce qui consolide l'indépendance des états, la prospérité des nations, la paix du monde..... »

Puis il disait quelques lignes plus loin :

« ..... Qu'on ajoute à tout cela qu'après tout il n'y a rien de fait encore; qu'il n'y a eu jusqu'ici que des promesses, des projets et des commissions qui ne travaillent guère, et on ne sera pas surpris d'apprendre que le pays commence à se méfier et à s'irriter. Il n'accuse pas le pape de duplicité, mais il le suspecte de faiblesse..... Ce qu'il faut conclure de cet ensemble de faits, c'est qu'il importe plus que jamais de tranquilliser l'opinion, en lui montrant, par de sages mesures, que les promesses de sa sainteté n'ont pas été illusoires et que rien ne s'oppose à leur accomplissement. Aussi, j'ai, dans une nouvelle audience, répondu avec une entière franchise au saint père que tout retard dans

l'accomplissement des améliorations promises serait désormais une cause à peu près certaine de troubles; que si, au contraire, un commencement d'exécution venait rassurer les esprits, je ne doutais pas qu'on ne laissât au saint père tout le temps nécessaire pour procéder avec la lenteur et la maturité convenables. J'ajoutai que la création d'un gouvernement central et d'un cabinet me paraissait la mesure à la fois la plus urgente et la plus rassurante pour l'opinion (1). »

Au moment où M. Rossi traçait ce plan de conduite, aucune question dangereuse n'avait encore été soulevée à Rome. Les meneurs de l'opinion, préoccupés de réformes intérieures, administratives et financières, n'avaient point mis en avant des prétentions exagérées. Exécuté en temps opportun, un système de réformes partielles et successives aurait à peu près satisfait tout le monde. Il n'en fut pas long-temps ainsi. Vers la fin de l'année 1846, affluèrent à la fois les anciens condamnés politiques, amnistiés par le décret du 16 juillet, bon nombre d'Italiens que leurs opinions avaient jusqu'alors retenus hors de leur pays, et cette foule de visiteurs que l'hiver ne manque jamais d'attirer à Rome. L'influence des nouveaux arrivés ne tarda pas à se faire sentir. L'impulsion donnée aux esprits en fut non-seulement accélérée, mais profondément modifiée. Jusqu'alors, le mouvement réformateur, sorti, comme nous l'avons vu, des entrailles mêmes de l'Italie, était resté national, sans mélange d'élémens exotiques. Les étrangers, par leur manière quelque peu méprisante de parler des demi-concessions du pape; les réfugiés, par les habitudes d'opposition qu'ils avaient contractées dans la société des radicaux de France et d'Angleterre, par leurs tendances révolutionnaires, tournèrent peu à peu les yeux des Romains vers de nouvelles perspectives. Les exilés rentrés, tout en prodiguant à la personne même du saint pontife les témoignages d'une reconnaissance sans bornes, faisaient efforts pour lui imposer une politique qui ne pouvait être la sienne. Ils se montraient constamment hostiles aux opinions modérées. Avec cet instinct merveilleux qu'ont toujours les partis pour reconnaître leurs vrais et dangereux adversaires, ils s'attachèrent d'abord à ruiner, dans l'opinion publique, l'influence tutélaire que nous cherchions à exercer à Rome et à tourner vers l'Angleterre les regards des libéraux italiens. Un de leurs artifices ordinaires était de traduire et de répandre à profusion des articles du *Times*, dont les éloges exagérés contrastaient avec le ton moins bienveillant de quelques journaux français qui, à tort ou à raison, avaient eu le malheur de blesser profondément les susceptibilités italiennes. On ne parlait pas encore d'institutions constitutionnelles, dont nulle part, en Italie, le nom n'était alors ostensiblement prononcé; mais on

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 18 décembre 1846.

soufflait à l'oreille du peuple les mots de liberté de la presse, de garde civique, de représentation provinciale. Une fois en possession de ces puissans moyens d'action, on se sentait sûr d'obtenir promptement le reste. Mais comment arracher au pape des concessions si décisives? Pour gagner un point si important, rien ne coûta aux nouveaux meneurs. Ils employèrent tout à la fois l'extrême adulation ou une intimidation à peine déguisée.

Les manifestations populaires changèrent soudain de nature; elles cessèrent d'être l'expression instantanée, vive et naturelle de l'opinion publique. Concertées entre un petit nombre de personnes qui s'étaient donné pour mission de conduire le gouvernement de sa sainteté à un but dont elles ne disaient le secret à personne, ces *dimostrazioni in piazza* (c'était leur nom reçu à Rome) étaient tantôt enthousiastes et bruyantes quand on avait tiré du saint père l'octroi de quelques mesures populaires; froides et presque menaçantes quand on le soupçonnait de vouloir céder à l'influence des rétrogrades, parmi lesquels ne manquait jamais de figurer en première ligne le représentant du gouvernement français, car le gouvernement français s'opposait seul aux velléités libérales de Pie IX! Tel était le mot d'ordre donné par les habiles du parti révolutionnaire, mot d'ordre trop fidèlement reçu, non-seulement par la population égarée des états romains, non-seulement par toute l'opposition française, mais par une portion trop considérable des hauts dignitaires et des membres les plus respectables du clergé et du parti catholique de France.

Que faisait alors celui que tant de correspondances erronées représentaient comme s'efforçant d'entraver, par ses objections, la marche libérale du gouvernement romain? Dans une conférence avec le pape et le cardinal Gizzi, il exposait de nouveau avec insistance le danger des attermoiemens et l'état d'inquiétude fâcheuse où on laissait les esprits. Il indiquait avec une précision nouvelle les remèdes applicables à la situation.

« 1° Donner dans les états pontificaux une satisfaction large et loyale au parti réformateur;

2° Éclairer et contenir le parti national, en lui faisant comprendre que l'impatience pourrait le perdre.

Ce double travail me paraissait *facile au pape*, dont on n'attendait que des réformes modérées, et désormais pratiquées dans presque tous les états européens, constitutionnels ou non; au pape qui peut s'adresser, avec autorité même, aux consciences dans ses états, et hors de ses états par des voies dont ne dispose pas un prince laïque; *conforme* à notre *politique* qui désire les réformes, sans troubles néanmoins pour la paix du monde et tout en laissant au temps ses droits; *honnête et utile en soi à l'Italie*, qui, plus développée sans doute qu'elle ne l'était il y a vingt ans, n'est pas en état cependant de tenter de grandes et puis-

santes aventures. Elle a devant elle deux voies, dont l'une, couverte de piéges et d'écueils, borde un abîme; dont l'autre, longue, il est vrai, mais facile, paraît conduire infailliblement au but. Qu'importe, s'il n'est pas atteint de notre vivant!... On a gaspillé une situation unique. Jamais prince ne s'est trouvé plus maître de toutes choses que Pie IX dans les premiers mois de son pontificat. Tout ce qu'il aurait fait aurait été accueilli avec enthousiasme. C'est pour cela que je disais : Fixez donc les remises que vous voulez; mais, au nom de Dieu! fixez-les, et exécutez sans retard votre pensée (1). »

Le gouvernement du saint père était loin de dédaigner ces utiles avertissemens; il remerciait avec effusion l'ambassadeur, mais il n'osait pratiquer une politique si hardie. Les scrupules du chef de la religion ne contribuaient pas peu à contenir dans Pie IX les tendances du prince libéral. Effrayé des pas déjà faits, de ceux qu'on lui demandait de faire encore, le saint père fit paraître le *motu proprio* du 12 juin, bientôt suivi de la notification du 22. Ces deux pièces témoignaient des doutes dont sa conscience était agitée. Dans la notification, après avoir rappelé ce que le pape avait fait, commencé ou promis pour la réforme du gouvernement temporel de ses états, après avoir répété que le saint père était fermement décidé à s'occuper de l'amélioration successive de toutes les branches de l'administration, le cardinal secrétaire d'état ajoutait que sa sainteté était également résolue à ne pas sortir des limites que lui prescrivaient les conditions essentielles à la souveraineté temporelle du chef de l'église, et à conserver intact le dépôt qui lui avait été confié. « Le saint père, ajoutait-il, n'a pu en conséquence remarquer sans douleur les doctrines et les menées de quelques esprits agités, qui voudraient faire prévaloir auprès du pouvoir des maximes trop contraires au caractère élevé et pacifique du vicaire de Jésus-Christ, et faire renaître dans les populations des désirs et des espérances incompatibles avec l'établissement pontifical. »

Par ces proclamations inattendues, le gouvernement pontifical s'exposait de gaieté de cœur au danger que M. Rossi lui avait tant de fois signalé. Les paroles sévères et d'ailleurs bien méritées adressées aux exaltés excitaient leur colère, mais c'était mal prendre son temps, de leur jeter cette sorte de défi avant d'avoir, par aucune réforme accomplie ou en voie sérieuse d'exécution, rallié autour de soi les forces du parti modéré, laissé ainsi dans l'ignorance sur les intentions réelles du saint père. Pareille faute fut habilement mise à profit par les malintentionnés. Le pape fut représenté comme ayant passé entièrement sous le joug des partisans de l'ancien régime. Une consigne merveilleusement suivie interdit de se porter sur le passage de ce souverain, naguère salué de tant d'acclamations. Les têtes s'inclinaient encore respectueusement, mais froidement. Il n'y avait plus que tristesse et

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 28 juillet.

reproches sur tous les visages. A ces symptômes, dont le cœur du saint père souffrit cruellement, le gouvernement du saint-siége comprit son erreur; il lui fallut la racheter. Pour regagner sa popularité perdue, il annonça que l'on allait procéder à l'organisation de la garde civique et à l'installation d'une municipalité romaine. Quelques jours plus tôt, une seule de ces mesures eût complétement contenté l'opinion publique; à elles deux, elles suffirent à peine à ramener un peu de calme dans les esprits.

Cependant une journée s'approchait que tous les bons citoyens redoutaient. Il avait été convenu de donner une grande fête au pape le 16 juillet, jour anniversaire de l'amnistie, et chacun savait que les fauteurs ordinaires de troubles comptaient tirer grand parti de cette manifestation, qui, par le nombre des personnes, devait dépasser toutes celles qui l'avaient précédée. En effet, la veille, quand tout était à peu près disposé pour la solennité, des bruits étranges, précurseurs ordinaires des grandes commotions populaires, coururent la ville. Des écrits à la main, placardés sur les murs, annonçaient au peuple que la faction dite rétrograde avait choisi le jour de la fête pour provoquer une rixe sanglante entre le peuple et les troupes pontificales. On allait jusqu'à désigner le nom des prétendus conspirateurs, parmi lesquels on citait le cardinal Lambruschini, le colonel et le lieutenant-colonel des carabiniers, et jusqu'au gouverneur même de la ville de Rome, monseigneur Grassellini. L'animation était excessive dans tous les esprits, la terreur vive chez tous les honnêtes gens; il n'y avait pas de temps à perdre. Heureusement le parti modéré sut se mettre hardiment et habilement en avant. La garde nationale non encore organisée se constitua elle-même immédiatement. Les hommes les plus considérables de Rome, les membres principaux de la noblesse, se mirent à la tête du mouvement. Les Rospigliosi, Rignano, Borghese, Aldobrandini, Piombino, ouvrirent les vastes rez-de-chaussée de leurs palais aux bataillons de cette milice improvisée, et en acceptèrent le commandement. Le duc de Rignano (le même qui joua depuis un rôle important dans le cabinet romain qui précéda M. Rossi) rédigea et persuada, non sans peine, aux meneurs populaires de signer une pétition qui demandait au saint père la remise de la fête. Une fois les premiers noms apposés, la pétition fut à l'instant couverte de milliers de signatures. En même temps, parmi les personnes accusées de complot, les unes prenaient la fuite, les autres venaient se constituer elles-mêmes prisonnières aux mains de la garde civique, plusieurs étaient arrêtées et gardées à vue dans les corps de garde établis à chaque coin de rue. C'était peut-être le seul moyen de leur sauver la vie. Ainsi furent évités les désordres que l'on avait tant appréhendés; mais, il faut le dire, si la journée avait été bonne pour le parti des gens d'ordre,

qui, cette fois, sut se produire avec à-propos et énergie, elle n'avait pas été mauvaise non plus pour les révolutionnaires. La police de la ville avait été violemment retirée des mains de l'administration, la force armée mise en suspicion, les pouvoirs de l'autorité transportés aux mains des chefs de la garde civique et partout exercés sans contrôle, suivant les inspirations de la multitude. Depuis la démission du cardinal Gizzi, donnée le 16, jusqu'à l'arrivée du cardinal Ferretti (26 juillet), Rome avait été à la lettre dix jours sans gouvernement.

Dans ce peu de temps, la situation était devenue révolutionnaire.

Aux yeux de M. Rossi, le péril était extrême; il n'attendit pas l'arrivée du nouveau secrétaire d'état pour ouvrir les yeux des conseillers du saint père. Voici dans quels termes s'exprima l'organe de ce gouvernement que les partis exaltés accusaient de favoriser les vœux des rétrogrades :

« Je me rendis hier à la chancellerie d'état; je trouvai monseigneur Corboli assez ému. Je lui dis sans détour que je ne voulais pas revenir sur le passé, que je ne voulais pas rechercher s'il n'eût pas été facile de prévenir ce qui arrive, qu'alors on avait devant soi des mois, qu'on n'avait plus aujourd'hui que des jours, des heures peut-être; que la révolution était commencée, qu'il ne s'agissait plus aujourd'hui de la prévenir, mais de la gouverner, de la circonscrire, de l'arrêter; que, si on y apportait les mêmes lenteurs, de bénigne qu'elle était, elle s'envenimerait bientôt; qu'il devait se persuader qu'en fait de révolution, nous en savions plus qu'eux, et qu'ils devaient croire à des experts qui sont en même temps leurs amis sincères et désintéressés; qu'il fallait absolument faire, sans le moindre délai, deux choses : réaliser les promesses faites et fonder un gouvernement solide; en d'autres termes, apaiser l'opinion qui n'est pas encore pervertie, et réprimer toute tentative de désordre. Le parti conservateur, dis-je, existe; il s'est montré actif, intelligent, dévoué; il faut à la fois le satisfaire et le gouverner.

« Il convint pleinement de ces idées, et il m'indiqua comme la mesure la plus urgente et la plus décisive l'appel des délégués des provinces. Soit, lui dis-je; je crois, en effet, la mesure fort bonne, si elle est bien conduite, s'il y a en même temps un gouvernement actif et qui sache rallier autour de lui les forces du pays; mais, encore une fois, la perte d'un jour peut être un mal irréparable.

« Quelques minutes après cette conversation, le nouveau secrétaire d'état, le cardinal Ferretti, s'installait au Quirinal, les délégués étaient appelés à Rome; le directeur de la police, monseigneur Grassellini, se retirait; il était remplacé par monseigneur Morandi (1). »

Mais M. Rossi n'était pas seul à porter ce jugement et à adresser des conseils aussi avisés.

« Il faut, écrivait M. Guizot à notre ambassadeur à Rome, il faut que le pape se décide nettement à faire toutes les réformes indispensables, à les faire com-

(1) Dépêche du 18 juillet. M. Rossi à M. Guizot.

plètes, et à rentrer ensuite dans son office de gouvernement, qui consiste à faire, suivant les lois établies, les affaires quotidiennes et permanentes de la société (1).... »

Dans une autre dépêche, le ministre des affaires étrangères entrait dans plus de détails :

« .... M. Rossi était prié de donner son avis personnel et précis sur ce qu'il y a à conserver ou à modifier dans les plans de 1831. Il doit garder soigneusement notre position et porter hautement notre drapeau, ne pas éviter cependant d'agir occasionnellement avec ses collègues du corps diplomatique. Les puissances étrangères, même l'Autriche, sont raisonnables. La nécessité leur déplaît; elles la reconnaissent le plus tard possible, mais enfin elles l'acceptent. Proclamons les nécessités quand elles se présentent; soyons-en les interprètes en Europe. C'est notre rôle. Personne n'est plus que M. Rossi en état de le remplir et d'en tirer parti....

« Ne nous faisons pas autres que nous ne sommes, mais ne nous isolons pas. Dans l'action concertée, c'est nous qui prévaudrons....

« En cas de danger matériel et d'appel à un secours étranger, que rien ne se fasse *sans nous*. Qu'on ne demande rien à personne sans nous le demander à nous, *au moins* en même temps; nous ne manquerons pas à nos amis (2). »

Le gouvernement français ne s'en tint pas à ces seules assurances. Par son empressement à mettre à la disposition du pape les armes demandées pour la garde civique de Rome, il mettait son honneur à prouver que, de sa part, un prompt et cordial appui ne manquerait jamais aux desseins libéraux du saint-siége. En annonçant un premier envoi de fusils, M. Guizot laissait voir de nouveau quelques inquiétudes au sujet de la marche hésitante du gouvernement pontifical. Il priait M. Rossi de faire tout ce qui dépendrait de lui par ses conversations, par ses conseils, pour aider à la formation d'un parti modéré. Il exprimait l'opinion que M. de Metternich n'interviendrait que s'il y était sollicité. Le cabinet de Vienne fera, ajoutait-il, des préparatifs de défense secrètement ou patemment, suivant le besoin ou le caprice du moment, mais il ne veut rien compromettre (3).

La nomination du nouveau secrétaire d'état avait été bien accueillie par la population. Esprit droit et ferme, le cardinal Ferretti était plus qu'un autre capable de parer aux dangers de la situation. Il s'y appliquait avec un degré de résolution et de prudence qui déjà relevait les espérances du parti modéré, lorsqu'un nouveau ferment de désordres, inconsidérément ajouté à tant d'autres, vint redoubler tout à coup l'émotion publique, tout compliquer à la fois et tout aigrir. En vertu d'une clause des traités de 1815, l'Autriche avait droit de garnison *dans*

(1) Dépêche du 21 juillet. M. Guizot à M. Rossi.
(2) Instructions particulières à M. Rossi, juillet 1847.
(3) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi, 28 juillet 1846.

la place de Ferrare. L'exercice de ce droit avait dès le début donné lieu à quelques contestations de chancellerie entre le saint-siége et la cour de Vienne. Par le mot place, fallait-il entendre le château situé à peu près au centre de la ville, ou bien la ville elle-même? On s'était bientôt mis d'accord quant à la pratique. Les Autrichiens n'occupaient exclusivement que le château proprement dit, construction sans valeur, et possédaient dans l'intérieur de la ville plusieurs casernes qui logeaient l'excédant de troupes que le château ne pouvait contenir. La garde des barrières et des autres postes était restée aux troupes pontificales. Il était difficile que dans les circonstances présentes, depuis surtout la formation de la garde civique, un pareil état de choses n'amenât pas quelques occasions de conflit. Trop de gens se croyaient d'ailleurs intéressés à les faire naître. Des provocations ne tardèrent pas à être échangées entre les patrouilles autrichiennes et la garde civique de Ferrare. Quelques rixes individuelles troublèrent aussi de nuit la paix des rues. Il n'en fallut pas davantage au commandant des forces militaires de l'Autriche pour agir comme si la sûreté de la garnison autrichienne était compromise. Le 10 août, une division de troupes assez considérable passa le Pô, vint renforcer les bataillons qui occupaient la citadelle, prit position dans la ville, occupa les barrières et tous les postes qui jusqu'alors avaient été laissés sous le commandement des autorités. Après avoir protesté vivement, le cardinal légat de Ferrare avait dû céder et se soumettre. En aucun temps cette prise de possession, accomplie sans ménagement, avec grand fracas et une morgue insultante pour la susceptibilité italienne, ne serait passée inaperçue; mais, si l'on songe au milieu de quelles préoccupations la première nouvelle de l'occupation de la ville de Ferrare vint tomber à Rome, on pourra aisément se figurer quel surcroît de trouble elle y jeta. Toutes les imaginations y étaient encore échauffées par la découverte de la grande conspiration du 16 juillet. Aux yeux de la multitude, la coïncidence était frappante. Comment douter que l'invasion des états romains par les troupes impériales n'eût été combinée avec ce même parti qui avait inspiré le *motu proprio* de juin, et préparé l'affreux guet-apens si heureusement déjoué par l'héroïsme de la garde civique de Rome? Toutefois était-il possible, insinuaient perfidement les chefs du parti, que tant de trames eussent été entièrement dérobées à la connaissance du gouvernement? Combien n'y avait-il pas au sein même du gouvernement, dans le sacré collége, et tout autour du pape, d'agens avérés de l'Autriche! Mille rumeurs circulaient, l'animation était à son comble. Qu'allait faire le pape?

La brusque occupation sans concert préalable d'une ville importante de ses états avait froissé le saint père dans sa dignité de pontife, ayant droit à plus d'égards de la part d'une puissance catholique, et dans sa

juste susceptibilité de souverain temporel. En laissant même de côté la question résultant de l'interprétation des traités, il avait tout motif de protester contre le procédé employé. Le saint-siége protesta en effet en termes énergiques au double point de vue du droit et de la forme, et une soudaine et retentissante publicité fut donnée à cette protestation. En donnant ainsi carrière à leur sincère indignation, en cherchant à grandir plutôt qu'à diminuer les proportions du conflit survenu avec l'Autriche, les conseillers du pape ont-ils suivi les inspirations de la raison : ont-ils servi habilement les intérêts de leur souverain? Il est permis d'en douter aujourd'hui. S'ils s'étaient figuré donner le change à l'opinion publique, détourner l'attention des mesures administratives intérieures, et changer utilement pour Pie IX le rôle de pape réformateur contre celui de chef de la nationalité italienne, les événemens ne se sont que trop chargés de montrer la vanité de ces calculs En réalité, et quoi qu'il en soit des intentions, la direction des affaires passa à cette époque aux mains des exaltés. Forts de l'appui inattendu qu'ils trouvaient dans le gouvernement pontifical, exploitant l'exaltation causée, dans les populations des légations, par les préparatifs de défense militaire, ils poussèrent résolûment à la guerre contre l'Autriche. Le nouveau mot d'ordre partout répandu fut partout reçu avec enthousiasme. Au cri de *vivent les réformes!* poussé dans toutes les démonstrations populaires, vint s'ajouter cet autre cri plus populaire encore de *vive l'indépendance italienne!* De particulier aux états romains, le mouvement devint général; il gagna tous les autres états de la péninsule. Chaque jour se posait davantage ce que, dans la discussion de l'adresse de 1848, M. Cousin appelait la redoutable question du remaniement des territoires. Les populations entraînaient leurs gouvernemens à la remorque dans une voie fatale.

A Florence, une émotion assez grande était entretenue par le voisinage des troupes pontificales réunies à Forli. A Livourne, les esprits étaient plus montés encore; mais nulle part dans la Toscane des hommes pervers n'étaient encore parvenus à troubler le sens d'une population ordinairement paisible et confiante dans son souverain. En rendant plus douce la censure, qui n'avait jamais été bien sévère, en apportant quelque changement dans le personnel d'une administration dont la douceur était proverbiale, Léopold avait donné à l'opinion de ses peuples toute la satisfaction qu'ils réclamaient alors. D'ailleurs, quand surgissait la question de l'indépendance, ce n'était pas vers la Toscane, mais vers le Piémont et sur le roi Charles-Albert que se tournaient naturellement tous les regards.

Ceux-là même qui caressaient le plus étourdiment la chimère d'une croisade universelle contre la domination des Autrichiens en Italie, savaient parfaitement que toute tentative était insensée, toute réussite

impossible, si l'on ne pouvait compter sur le concours énergique de la petite, mais brave armée piémontaise. Que ferait Charles-Albert? Pourrait-on, à l'occasion, compter sur lui? Rien ne trahissait la détermination qu'il entendait prendre. L'envie de la pénétrer était si grande, qu'à défaut de plus sûrs indices on s'était attaché à des circonstances qui n'avaient peut-être pas toute la portée qu'on leur attribuait, mais qui n'en étaient pas moins soigneusement observées et commentées. MM. d'Azeglio et de Balbo étaient tous deux Piémontais. On avait remarqué avec joie que leurs livres étaient, sinon vendus publiquement à Turin, du moins à peu près tolérés par la police; on se les procurait assez aisément, *con cautela*. MM. de Balbo et d'Azeglio ne paraissaient pas être vus de trop mauvais œil à la cour; le fils de M. le comte de Balbo était premier aide-de-camp du roi. On disait avoir vu le livre de M. l'abbé Gioberti aux mains du souverain; il en avait, disait-on, parlé avec éloge. C'étaient d'heureux symptômes. L'attention publique se portait en même temps sur de plus graves sujets. Quelques difficultés commerciales s'étaient élevées entre les cabinets de Vienne et de Turin à propos des droits sur les vins et des approvisionnemens de sel que le Piémont allait chercher dans le Tésin. Les chancelleries de Vienne et de Turin s'étaient fait une guerre de tarif assez aigre; les gazettes officielles et censurées de Milan et de Turin avaient échangé l'une contre l'autre des récriminations assez vives. Tous les épisodes de cette controverse, dans laquelle l'administration sarde avait vigoureusement pris la défense du commerce national, avaient été suivis par les populations avec un vif intérêt. Au plus chaud de la querelle, le roi Charles-Albert, chose inusitée à Turin, avait été à plusieurs reprises salué par les acclamations de la multitude; mais ces manifestations avaient paru ne lui plaire qu'assez médiocrement, et le public s'en était bientôt abstenu. Il était rentré dans ses habitudes de circonspection et de silence, sans avoir oublié toutefois la cause qui l'en avait fait momentanément sortir. La confiance des Piémontais dans leur souverain s'était visiblement augmentée.

A Turin, le mouvement libéral dont Pie IX avait pris l'heureuse initiation n'avait pas eu le même retentissement que dans les autres cours d'Italie. Tant que la cause des réformes fut seule à l'ordre du jour, le public de cette ville, sinon l'élite de la société, demeura assez froid. On savait le gouvernement sérieusement engagé dans une lente refonte des parties défectueuses de l'administration; il ne se fit point d'effort pour hâter un travail qui demandait beaucoup d'études et dont on avait d'ailleurs déjà recueilli de premiers fruits; mais, sitôt qu'il fut question de nationalité, d'indépendance, de fédération italienne, d'un grand royaume à fonder dans le nord de l'Italie, ce fut autre chose. Il n'y avait pas un seul de ces mots qui ne trouvât son écho dans le cœur du

prince, aussi bien que dans celui du dernier de ses sujets. Ils y réveillaient cette profonde ambition nationale, fond même du caractère piémontais, qui est son honneur dans le présent, qui fera sa gloire peut-être dans l'avenir. Personne n'ignorait que monseigneur Corboli, arrivé de Rome à Turin depuis la nomination du cardinal Ferretti, négociait avec le gouvernement sarde une union douanière à laquelle tous les souverains d'Italie devaient être plus tard invités à prendre part. On se racontait avec satisfaction, à Turin, le bon accueil que l'administration avait fait à cette proposition du saint-siége. La joie publique fut plus vive et moins contenue quand on sut, après l'occupation de la ville de Ferrare, que le roi s'était exprimé, à ce sujet, en termes assez vifs sur le compte de l'Autriche. On citait, avec des commentaires infinis, les termes de deux billets qu'il aurait adressés à M. de Proni et à son secrétaire particulier, M. de Castagnette, et dans lesquels il parlait, disait-on, de tirer l'épée pour la sainte cause de l'Italie. Ces expressions furent vite répétées en Piémont, bientôt répandues dans l'Italie entière. Les esprits s'exaltaient de plus en plus.

C'est au plus fort de cette effervescence que le gouvernement français eut à prendre une décision sur l'incident de Ferrare. Il lui fallait parer à de nombreux dangers. Il avait à protéger l'Italie contre les colères de l'Autriche et ses velléités d'intimidation, à préserver les gouvernemens italiens contre leurs propres entraînemens, à empêcher que les conseils inconsidérés de l'Angleterre ne les fissent se méprendre sur le véritable état de l'Europe; c'est-à-dire qu'il devait agir à la fois en Autriche, en Italie et à Londres. C'est ce que fit aussitôt le ministre des affaires étrangères de France.

Il fallait avant tout obtenir de l'Autriche qu'elle fît cesser un état de choses qui n'avait aucun avantage pour elle et qui entretenait une si funeste agitation. Une lettre officielle, qui avait été adressée par le prince de Metternich à M. Appony, et qui avait été communiquée par cet ambassadeur à notre gouvernement, ne permettait pas à notre ministre de prêter au gouvernement autrichien tout le mauvais vouloir dont on le croyait généralement animé vis-à-vis du pape. Dans cette pièce, datée d'août 1847, le prince, après avoir parlé de sa vieille expérience, après avoir établi les conditions qui faisaient, selon lui, la prospérité des états, portait un jugement détaillé sur la situation du pape et des états romains. « Je ne doute pas, disait-il, des bonnes intentions du saint père; mais pourra-t-il ce qu'il veut? Les révolutionnaires, les malintentionnés sont là pour tirer un parti funeste des réformes bonnes en elles-mêmes, et que l'Autriche est d'ailleurs disposée à approuver, puisqu'elle les a conseillées elle-même en 1831. Ne voudra-t-on pas mener le pape plus loin? doit-il s'y laisser mener? le peut-il? La position de chef de la communion chrétienne lui laisse-t-elle,

comme à tout autre chef d'état, le droit de tout faire dans le temporel? Cela est plus que douteux. Qu'il ne se laisse pas séduire par les doctrines des Gioberti et Lamennais, qui lui prêchent de s'appuyer sur le parti démocratique des idées catholiques, c'est là une fausse et funeste force. Si le pape voulait y avoir recours, il exposerait l'Europe aux plus grands dangers qu'elle ait courus depuis la chute du trône de France.» Cette appréciation ne manquait ni de vérité ni de raison; elle n'indiquait pas non plus des dispositions d'esprit intraitables. Dans la négociation qu'il entama de concert avec le saint-siége pour obtenir que les choses fussent remises à Ferrare sur un pied peu différent de l'état antérieur, le gouvernement français n'eut qu'à se louer de l'esprit du cabinet de Vienne. Il réussit à concilier sans éclat les prétentions contraires. Ainsi fut peu à peu atténué, puis enfin terminé à la satisfaction des deux partis, un conflit qui avait failli ouvrir, un an plus tôt pour la malheureuse Italie, les abîmes où de plus imprudens amis l'ont depuis précipitée.

Le moins pressé n'était pas de calmer la juste irritation du saint-siége. M. Guizot se hâta d'approuver et le fond et la forme de la protestation du pape; il exprimait seulement, vu l'état des esprits, quelques doutes sur la convenance de la publicité donnée à cette pièce.

« ..... Ou l'Autriche veut intervenir, et alors il ne faut pas lui en fournir le prétexte, ou elle ne le veut pas, et alors il faut lui laisser les moyens d'arranger les affaires à l'amiable. Le pape est maître d'arranger cette affaire purement avec l'Autriche ou de demander la médiation d'une puissance, la France, ou de deux puissances, la France et l'Angleterre, ou des puissances signataires des traités de Vienne. Tous ces moyens nous conviennent. Que pense M. Rossi du point de droit? Il fait doute pour beaucoup de bons esprits...

« Il faut se garder, en Italie, de fonder des espérances sur une conflagration européenne. Cette illusion a déjà perdu et peut perdre encore la cause italienne. Que chacun fasse ses affaires à part, les Romains à Rome, les Toscans en Toscane, les Napolitains à Naples, et le succès alors est possible. En dehors du respect des traités existans, il n'y a pas de succès possible. Le triomphe des réformes partielles dans chaque état amènera plus tard le triomphe de la cause nationale italienne. Y viser aujourd'hui, c'est viser à une révolution en Italie et risquer une conflagration générale..... La flotte française reste à portée de la Méditerranée (1). »

Turin était le lieu où il était le plus urgent de garantir les esprits contre de dangereuses illusions. M. Guizot écrivait à notre chargé d'affaires :

« Les populations italiennes rêvent, pour leur patrie, des changemens qui ne pourraient s'accomplir que par le remaniement territorial et le bouleversement de l'ordre européen, c'est-à-dire par la guerre et les révolutions. Des hommes,

(1) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi.

même modérés, n'osent pas combattre ces idées, tout en les regardant comme impraticables, et peut-être les caressent eux-mêmes au fond de leur cœur avec une complaisance que leur raison désavoue, mais ne supprime pas. Plus d'une fois, déjà, l'Italie a compromis ses plus importans intérêts, même ses intérêts de progrès et de liberté, en plaçant ainsi ses espérances dans une conflagration européenne. Elle les compromettrait encore gravement en rentrant dans cette voie. Le gouvernement du roi se croirait coupable si, par ses démarches ou par ses paroles, il poussait l'Italie sur une telle pente, et il se fait un devoir de dire clairement, aux peuples comme aux gouvernemens italiens, ce qu'il regarde, pour eux, comme utile ou dangereux, possible ou chimérique. C'est là ce qui détermine et la réserve de son langage et le silence qu'il garde quelquefois. Appliquez-vous, monsieur, à éclairer, sur ces vrais motifs de notre conduite, tous ceux qui peuvent les méconnaître, et si vous ne réussissez pas à dissiper complétement une humeur qui prend sa source dans des illusions que nous ne voulons pas avoir le tort de flatter, puisque nous ne saurions nous y associer, ne leur laissez du moins aucun doute sur la sincérité et l'activité de notre politique dans la cause de l'indépendance des états italiens et des réformes régulières qui doivent assurer leurs progrès intérieurs sans compromettre leur sécurité (1). »

Enfin, la sollicitude éclairée du gouvernement français pour les gouvernemens et les peuples italiens avait dû se porter aussi d'un autre côté. Depuis que nous patronions en Italie la cause des réformes modérées, là, comme ailleurs, l'Angleterre s'était portée la tutrice des opinions ardentes. Exploitant la mauvaise humeur que causait à quelques patriotes inconsidérés notre refus de nous associer au projet extravagant d'une levée de boucliers contre l'Autriche, la plupart des agens consulaires et une foule d'agens obscurs plus ou moins avoués par lord Palmerston s'appliquaient à montrer l'Angleterre comme prête à saisir le rôle que la France, protectrice infidèle et liée, disaient-ils, par d'autres engagemens, n'osait jouer en Italie. Il était nécessaire que le cabinet anglais ne pût se méprendre sur la ligne de conduite vraiment libérale que nous entendions y suivre, et fût averti des maux qu'il risquait d'attirer sur un pays pour lequel ceux qui parlaient en son nom affichaient tant de sympathie.

Voici, sur ce sujet, un entretien dont l'ambassadeur de France à Londres crut devoir rendre compte à son gouvernement :

« Londres, 16 septembre, nº 78.

« .... Quelques momens de silence ont suivi cette première partie de notre conversation.

« Je l'ai rompu le premier.

« — Avez-vous, ai-je dit à lord Russell, quelques nouvelles d'Italie?

« — Non, mais je pense en avoir bientôt; lord Minto est parti pour Rome; il passera par Berne, et nous rendra compte de tout ce qu'il aura vu.

(1) M. Guizot à M. de Bourgoing, chargé d'affaires à Turin, 18 septembre 1847.

« — Je suis charmé que vous ayez fait choix pour cette exploration d'un homme aussi excellent, d'un homme d'un cœur aussi droit et d'un esprit aussi net. Il trouvera la question de la guerre civile ajournée à Berne, mais seulement ajournée....

« — Et Rome?

« — Au moment où j'ai quitté Paris, tout allait bien à Rome. Le pape, le parti modéré et le peuple marchaient en bonne intelligence. La garde civique était bien organisée et bien commandée. On paraissait d'accord sur les bases de la réforme du gouvernement pontifical, telles qu'elles sont posées dans le *memorandum* de 1831.

« — On nous écrit, en effet, que le pape, s'étant fait représenter ce *memorandum*, a trouvé qu'il répondait parfaitement à sa pensée.

« — Rien n'empêche le pape de procéder immédiatement à l'exécution, car, du côté des Autrichiens, il n'y a point d'opposition à attendre. Le *memorandum* a été signé par le gouvernement autrichien lui-même; d'ailleurs, M. de Metternich est trop sensé pour vouloir faire violence au pape et prendre à son égard le rôle de l'empereur Napoléon.... Mon inquiétude, ai-je dit à lord Russell, ne porte ni sur Rome, qui va bien, ni sur la Sardaigne, qui est contente, ni même sur Naples, dont le roi est fort en état de se défendre, témoin la facilité avec laquelle les tentatives de Reggio et de Messine ont été réprimées. Il n'arrivera là rien d'alarmant, et cependant il est certain que le mouvement général s'y fera sentir, et que les changemens qui se font à Rome pacifiquement et de gré à gré se feront partout. Nos inquiétudes portent précisément sur Lucques et sur la Toscane, et elles sont de deux sortes : d'une part, il ne paraît pas que le parti modéré se soit montré, qu'il se soit placé à la tête du mouvement; nous ne voyons là qu'une multitude qui crie, qui inonde la rue, et un gouvernement qui cède, qui s'humilie; d'une autre part, le gouvernement autrichien est à la porte, on l'insulte, on le provoque, on le menace. Il a, d'ailleurs, sur les princes qui gouvernent ces petits états, des droits de famille et des intérêts de réversion qui peuvent lui servir de prétextes. Là est le vrai danger.

« — Sans doute, m'a dit lord John; Neri Corsini est bien vieux, Gino Capponi est aveugle.

« — Là est le danger, je vous le répète; car que faire? Je ne puis que vous dire ce que j'ai déjà dit à lord Palmerston : tout souverain qui serait entravé par une puissance étrangère dans les réformes qu'il médite pour le bien de son peuple, tout peuple qui marchera dans cette voie d'accord avec son souverain, s'il invoque notre appui, est sûr de l'obtenir; mais, s'il s'agit d'exciter ou de soutenir des populations insensées en révolte contre des princes faciles et bienveillans, s'il s'agit de les soutenir dans l'entreprise plus insensée encore d'attaquer le gouvernement autrichien sur son propre territoire et de fonder un royaume d'Italie ou une république d'Italie, il ne faut pas compter sur nous.

« — Eh! d'accord! cela n'aurait pas le sens commun!

« — Par conséquent, dans l'état présent des choses, ce qui est pressant et nécessaire, ce n'est pas d'exciter, mais de calmer les esprits. Pour faire en politique des réformes durables, pour fonder par une révolution quelque chose qui subsiste, il faut deux conditions : du bon sens et de l'énergie, de la prudence et de la persistance. Sous ce double rapport, le passé des populations italiennes

ne nous est pas encore garant de l'avenir. Si elles savent profiter du bon moment, du vent qui souffle et de la bonne volonté de leur souverain, elles peuvent faire un grand pas, un pas immense et inespéré; mais, croyez-moi, ne leur conseillez pas autre chose, ne les excitez pas outre mesure. Si elles allaient trop loin, vous ne pourriez rien du tout pour les assister, et nous-mêmes, quand nous le voudrions, nous n'arriverions pas à temps.

« — Oh! assurément.

« Ici encore la conversation a été interrompue par quelques instans de silence (1)... »

L'ambassadeur de France, ayant eu occasion de traiter la même question avec un autre membre du cabinet, écrivait quelques jours après :

« Londres, 13 octobre, n° 82.

« J'ai insisté alors sur ces deux points, qu'il fallait calmer les populations et donner de l'activité aux gouvernemens, et sur le danger d'agir précisément dans le sens contraire, donnant à entendre clairement par là que l'Angleterre, jusqu'à présent, n'avait guère satisfait à cette double condition. Les peuples d'Italie, ai-je dit, n'ont pas besoin qu'on les enivre d'éloges et qu'on les pousse sur la place publique; ils ne sont que trop disposés à bien penser d'eux-mêmes et à prendre de vaines démonstrations, des chants, des danses et des cris de joie, pour des actes d'héroïsme patriotique. Ils ne sont que trop disposés à nous dire : « Faites nos affaires, et faites-nous des complimens. » Les gouvernemens italiens n'ont pas besoin qu'on les rassure; ils ne sont que trop disposés à se croiser les bras et à attendre leur salut des événemens. Rien ne réussit en ce monde qu'à la condition de marcher au but et de saisir l'occasion. Celle-ci est admirable; mais toutes les réformes qu'on veut faire devraient être faites depuis trois mois. On ne peut tenir, comme on le fait, des populations en effervescence pendant un temps indéfini, sans qu'il en résulte de graves désordres. Ce que je demande à lord Minto, c'est de presser le pape et de tranquilliser les exaltés.

« — Pourquoi M. Rossi n'agit-il pas dans ce sens?

« — Il ne fait pas autre chose, mais il est seul sur la brèche. Si vous voulez l'aider, ce sera très bon, bien entendu néanmoins que c'est en ce sens qu'il faut agir, et en ce sens seulement.

« Nous avons alors discuté les réformes de l'état pontifical; nous sommes tombés d'accord que le *memorandum* de 1831 posait des bases raisonnables, et que les gouvernemens de Toscane feraient à peu près ce que ferait le pape. »

Cependant le gouvernement français ne crut pas avoir comblé la mesure de ses devoirs parce qu'il avait cherché à calmer la juste irritation de la cour de Rome, à s'interposer entre elle et l'Autriche, à éclairer et à contenir le cabinet anglais. Il fallait prévoir le cas où d'autres inspirations viendraient à prévaloir. Le saint-siége resterait-il suffisamment maître de ses déterminations, résisterait-il toujours efficacement aux mouvemens irréfléchis de ses populations? Les comman-

(1) Dépêche de M. de Broglie à M. Guizot, 16 septembre 1847.

dans des forces militaires autrichiennes en Italie se laisseraient-ils long-temps provoquer sans répondre par quelque acte de représaille qui, bon gré mal gré, engagerait la politique de leur gouvernement? Enfin, que ne pas craindre des menées de tant d'agens anglais dont la déplorable influence se faisait sourdement sentir sur tout le littoral italien? Préoccupés des mêmes pensées, le ministre des affaires étrangères à Paris et notre ambassadeur à Rome méditaient sérieusement les mesures qu'un prochain avenir allait peut-être rendre bientôt nécessaires.

Le 7 septembre, M. Rossi écrivait à M. Guizot :

« Ce que les masses veulent aujourd'hui sont : les réformes et le respect de l'indépendance. Sans doute, ce second sentiment, qui est aujourd'hui profond, général et développé, n'est pas favorable à l'Autriche; sans doute, il est à prévoir que les réformes contribueront peu à peu, successivement, à le développer davantage encore. Qu'y faire? A moins qu'on ne prétende exterminer l'Italie et en faire une terre d'ilotes. Il faut bien se résigner à ce qu'un avenir plus ou moins lointain révèle ce qui est dans son sein.

« Seulement on peut s'y préparer peu à peu et garder en attendant les bénéfices du présent. On ne doit surtout pas exciter des crises prématurées qui, quelle qu'en soit l'issue, seraient funestes ou dangereuses à tout le monde. Or, c'est là ce que paraît faire l'Autriche en se mettant en évidence, en provoquant le sentiment national par des mesures qui irritent sans effrayer, et surtout en s'attaquant, sans aucun motif plausible, au chef de l'église (1). »

Le même jour, M. Guizot écrivait à M. Rossi une lettre particulière, dans laquelle, allant au-devant de la pensée de son agent, il passait en revue les différentes hypothèses où il y aurait lieu de prendre au sujet de l'Italie des mesures de précaution graves. Il les énumérait ainsi :

« 1° Si les Autrichiens rentrent à Ferrare dans le *statu quo* qui avait précédé l'occupation de la ville, alors point de difficulté;

« 2° Demande de médiation du pape. Cette hypothèse a déjà été prévue et résolue;

« 3° Si les Autrichiens entrent dans les états romains sans le gré du pape, *nous sommes prêts à entrer de notre côté*, sauf à voir par quel point. Il serait essentiel que le pape provoquât de lui-même cette intervention, qui serait une garantie pour lui;

« 4° Ailleurs que dans les états romains, à Florence, à Modène, Parme ou Lucques, les Autrichiens entreraient à la suite de quelque insurrection ou autrement, sur la demande des gouvernemens légitimes, ou sans leur consentement : *c'est le cas le plus embarrassant*. Si les puissances secondaires de l'Italie chez lesquelles les Autrichiens interviendraient nous demandaient d'intervenir à notre tour, et ce serait leur intérêt, nous aurions un motif et un droit, mais cela serait grave. Que pense M. Rossi des solutions à donner à ces différentes

(1) Dépêche de M. Rossi à M. Guizot, 7 septembre 1847.

hypothèses, surtout aux deux dernières? que pense-t-il sur les moyens d'exécution (1)? »

A cette communication si précise succéda la lettre non moins formelle du 27 septembre (2). Produite à la tribune de la chambre des pairs lors de la discussion de l'adresse, cette pièce, on s'en souvient, rencontra une adhésion unanime et coupa court à toute controverse. Pressé par ses adversaires, M. le ministre des affaires étrangères venait de soulever une portion du voile qui couvrait sa politique extérieure, politique que nous mettons aujourd'hui tout entière sous les yeux du public, dont le malheur, en Italie, le tort peut-être, fut de ne s'être pas fait assez tôt et assez complétement connaître. Le gouvernement français appuya ses paroles d'actes plus significatifs encore. Par ses ordres, un corps expéditionnaire fut réuni aux environs de Toulon et de Marseille. Ces mesures étaient prises sans apparat, mais aussi sans mystère.

(1) Lettre particulière de M. Guizot à M. Rossi, 7 septembre 1847.
(2) M. Guizot à M. le comte Rossi. — (Particulière.)

« Paris, le 27 septembre 1847.

« Notre politique envers Rome et l'Italie, quelques efforts que fassent nos ennemis de tout genre et de tout lieu pour la représenter faussement, est si simple, si nette, qu'il est impossible qu'on la méconnaisse long-temps. Que veut le pape? faire dans ses états les réformes qu'il juge nécessaires. Il le veut pour bien vivre avec ses sujets en faisant cesser, par des satisfactions légitimes, la fermentation qui les travaille, et pour faire reprendre à l'église, à la religion, dans nos sociétés modernes, dans le monde actuel, la place, l'importance, l'influence qui leur conviennent. Nous approuvons l'un et l'autre dessein. Nous les croyons bons l'un et l'autre pour la France comme pour l'Italie, pour le roi à Paris comme pour le pape à Rome. Nous voulons soutenir et seconder le pape dans leur accomplissement. Quels sont les obstacles, les dangers qu'il rencontre? Le danger stationnaire et le danger révolutionnaire. Il y a, chez lui et en Europe, des gens qui veulent qu'il ne fasse rien, qu'il laisse toutes choses absolument comme elles sont. Il y a, chez lui et en Europe, des gens qui veulent qu'il bouleverse tout, qu'il remette toutes choses en question, au risque de se remettre en question lui-même, comme le souhaitent au fond ceux qui le poussent dans ce sens. Nous voulons, nous, aider le pape à se défendre, et, au besoin, le défendre nous-même de ce double danger. Nous ne sommes pas du tout stationnaires et pas du tout révolutionnaires, pas plus pour Rome que pour la France. Nous savons, par notre propre expérience, qu'il y a des besoins sociaux qu'il faut satisfaire, des progrès qu'il faut accomplir, et que le premier intérêt des gouvernemens, c'est de vivre en harmonie et en bonne intelligence avec leur peuple et leur temps. Nous savons, par notre propre expérience, que l'esprit révolutionnaire est ennemi de tous les gouvernemens, des modérés comme des absolus, de ceux qui font des progrès comme de ceux qui les repoussent tous, et que le premier intérêt d'un gouvernement sensé et qui veut vivre, c'est de résister à l'esprit révolutionnaire. C'est là la politique du juste-milieu, la politique du bon sens, que nous pratiquons pour notre propre compte et que nous conseillons au pape, qui en a tout autant besoin que nous. Et non-seulement nous la lui conseillons, mais nous sommes décidés et prêts à l'y aider, sans hésitation aussi bien que sans bruit, comme il convient à lui et à nous, c'est-à-dire à des gouvernemens réguliers qui veulent marcher à leur but, et non pas courir les aventures.

« Voilà pour le fait général; je viens aux faits particuliers et aux noms propres. On

C'est cette même division qui, augmentée à mesure que les circonstances sont devenues plus graves, deux fois embarquée et deux fois débarquée en six mois sans sortir du port, vient de quitter nos rivages pour aller réparer après coup le grand désastre qu'alors il s'agissait de prévenir. Le gouvernement français avait sujet de se prémunir contre toutes les éventualités, car les choses prenaient en Italie une allure précipitée. Les manifestations populaires se multipliaient non-seulement à Rome, mais dans toute l'Italie. A Livourne, à Pise, à Florence, le peuple avait réclamé l'institution d'une garde civique. A Gênes, il avait été question d'adresser une pétition au roi de Piémont. A Turin même, une portion de la population, réunie pour chanter des hymnes en l'honneur de Pie IX, était entrée en collision avec les agens de la force publique. Les syndics de la ville avaient, nouveauté singulière pour le pays, fait parvenir jusqu'au trône des remontrances sur la manière dont la police avait sévi contre les attroupemens. Il était difficile de ne pas reconnaître dans ces agitations, si générales et si souvent renou-

dit que nous nous entendons avec l'Autriche, que le pape ne peut pas compter sur nous dans ses rapports avec l'Autriche. Mensonge que tout cela, mensonge intéressé et calculé du parti stationnaire, qui veut nous décrier parce que nous ne lui appartenons nullement, et du parti révolutionnaire, qui nous attaque partout parce que nous lui résistons efficacement.

« Nous sommes en paix et en bonnes relations avec l'Autriche, et nous désirons y rester, parce que les mauvaises relations et la guerre avec l'Autriche, c'est la guerre générale et la révolution en Europe.

« Nous croyons que le pape aussi a un grand intérêt à vivre en paix et en bonnes relations avec l'Autriche, parce que c'est une grande puissance catholique en Europe et une grande puissance en Italie. La guerre avec l'Autriche, c'est l'affaiblissement du catholicisme et le bouleversement de l'Italie. Le pape ne peut pas en vouloir.

« Nous savons que probablement ce que le pape veut et a besoin d'accomplir, les réformes dans ses états, les réformes analogues dans les autres états italiens, tout cela ne plaît guère à l'Autriche, pas plus que ne lui a plu notre révolution de juillet, quelque légitime qu'elle fût, et que ne lui plaît notre gouvernement constitutionnel, quelque conservateur qu'il soit; mais nous savons aussi que les gouvernemens sensés ne règlent pas leur conduite selon leurs goûts ou leurs déplaisirs. Nous avons reconnu par nous-mêmes que le gouvernement autrichien est un gouvernement sensé, capable de se conduire avec modération et d'accepter la nécessité. Nous croyons qu'il peut respecter l'indépendance des souverains italiens, même quand ils font chez eux des réformes qui ne lui plaisent pas, et écarter toute idée d'intervention dans leurs états. C'est en ce sens que nous agissons à Vienne. Si nous réussissons, cela doit convenir au pape aussi bien qu'à nous. Si nous ne réussissions pas, si la folie du parti stationnaire ou celle du parti révolutionnaire, ou toutes les deux ensemble, amenaient une intervention étrangère, voici ce que, dès aujourd'hui, je puis vous dire : Ne laissez au pape aucun doute qu'en pareil cas nous le soutiendrons efficacement, lui, son gouvernement et sa souveraineté, son indépendance, sa dignité.

« On ne règle pas d'avance, on ne proclame pas d'avance tout ce qu'on ferait dans des hypothèses qu'on ne saurait connaître d'avance complétement et avec précision; mais que le pape soit parfaitement certain que, s'il s'adressait à nous, notre plus ferme et plus actif appui ne lui manquerait pas. » (*Moniteur*, nº 13, du jeudi 13 janvier.)

velées, les signes d'une grande effervescence des esprits, obstinément entretenue par des meneurs dont les projets ultérieurs se laissaient confusément entrevoir. Ce fut sur ces entrefaites que M. Bresson, se rendant à son poste de Naples, où il avait été récemment nommé ambassadeur, traversa tous les états de l'Italie. Il avait ordre de ne perdre aucune occasion de s'expliquer avec les souverains italiens et avec leurs ministres sur la vraie politique de la France. Le rôle considérable que M. Bresson avait joué dans les transactions diplomatiques les plus importantes et sa valeur personnelle donnaient à ses paroles le plus grand poids. Il s'appliqua à ne laisser nulle part aucun doute sur la pensée du cabinet français. Ses conversations avec les souverains pouvaient se résumer ainsi : « Hâtez-vous de donner des institutions à vos populations; ne provoquez point l'Autriche; si elle vient vous chercher chez vous, nous vous défendrons. »

Malheureusement une impression toute différente de celle que M. Bresson s'appliquait à produire naissait dans tous les lieux que l'envoyé anglais, lord Minto, venait à traverser. Ce n'est point que le langage tenu par le noble voyageur fût bien différent de celui de notre ambassadeur; mais le ton des personnes moins expérimentées qui l'entouraient n'était pas aussi circonspect. Les Italiens qui les fréquentaient puisaient dans leurs discours des motifs de se confirmer de plus en plus dans leurs fausses espérances, et jamais leurs dangereux desseins ne rencontraient parmi elles d'incommodes contradicteurs. Le public était flatté de voir un membre du cabinet de la reine Victoria quitter Londres pour venir s'occuper des affaires de la péninsule; il y voyait une preuve de la sympathie britannique pour la cause italienne. L'influence de l'Angleterre en était accrue. Malheureusement, plus cette influence se développait en Italie, plus la fièvre révolutionnaire redoublait d'intensité. La mission anglaise causait une émotion extraordinaire, dont les exaltés ne manquaient pas de s'emparer pour la traduire en mouvemens tumultueux. Ni les instructions de lord Minto, ni son langage officiel, ni ses entretiens particuliers n'avaient pour but de provoquer de semblables manifestations. Elles naissaient naturellement autour de lui et malgré lui; elles le précédaient ou le suivaient partout. Turin, Gênes, Florence, Rome, Naples, la Sicile, ne l'avaient pas plutôt reçu, qu'elles étaient visitées par l'émeute. On eût dit que le sol de l'Italie tremblait et s'enflammait de lui-même sous les pas de l'envoyé britannique.

A Turin, l'agitation populaire amena un changement de cabinet. M. de Villamarina, ministre de la guerre, chef de la portion libérale du cabinet sarde, avait demandé à être déchargé de la direction de la police, dont l'intervention un peu rude dans les derniers troubles avait soulevé quelques mécontentemens. Il avait accompagné sa réclamation de l'offre de sa démission. Le roi accepta la démission de son mi-

nistre de la guerre; mais il lui donna pour compagnon de disgrace son rival M. de la Marguerite, ministre des affaires étrangères, chef avoué du parti absolutiste. Cette décision était conforme à la politique ordinaire et au goût personnel du monarque. Il ne lui déplaisait pas de déjouer les calculs des personnes qui se disputaient l'honneur de ses bonnes graces, et de leur faire, selon une expression qui lui était familière, *tordre le museau*. Le roi manifestait assez clairement, par cet acte de sa volonté, qu'il entendait désormais être le maître et le bien faire paraître. Le choix de deux hommes honorables, mais qui n'avaient pas eu occasion de prendre couleur dans la politique, indiquait également combien il était éloigné de vouloir donner des gages exclusifs à aucun parti. L'opinion publique restait donc un peu désorientée et indécise sur ce qu'elle devait penser de la dernière modification ministérielle. Le 30 octobre, parut, dans la gazette officielle de Turin, un programme détaillé des réformes que le gouvernement se proposait d'introduire dans la législation et dans l'administration du royaume. Ces réformes solennellement annoncées étaient depuis long-temps attendues; mais ce qui excita la surprise et la joie générales, ce fut l'esprit vraiment libéral qui paraissait avoir présidé à cette concession. Les mesures principales étaient : la publication d'une procédure criminelle, avec publicité des débats; l'établissement d'un système nouveau d'administration communale et provinciale par des conseillers électifs et les syndics (maires) pris parmi eux; la convocation, au moins une fois par an, des conseillers extraordinaires; la création d'un registre d'état civil remis aux mains des autorités civiles, indépendamment de celui qui continuerait à être tenu par les curés; enfin, un règlement sur la presse, adoucissant les rigueurs de la censure. Il n'y avait pas une seule de ces mesures qui ne répondît, dans une juste proportion, à des besoins depuis long-temps ressentis plutôt qu'exprimés. La reconnaissance des populations fut profonde, vive, universelle; elle se fit jour de mille manières. La ville fut illuminée. Pendant plusieurs jours, le roi Charles-Albert ne put sortir sans être environné par une foule enthousiaste qui, laissant de côté ses anciennes habitudes de réserve, le poursuivait de ses acclamations. Quand vint le moment du départ de la cour pour Gênes, où elle passe habituellement l'automne, Turin et ses faubourgs furent sur pied pour voir passer le roi et lui faire cortége. Sur toute la route même curiosité, même empressement; point de cité qui n'eût dressé un arc de triomphe; les villages éloignés accoururent, musique en tête, jetant des fleurs sur le passage du souverain ou chantant quelque hymne composé en son honneur. A Gênes, ville méridionale, où les têtes sont plus ardentes, le transport fut à son comble : c'étaient des explosions de joie, des épanchemens d'admiration qu'il faut renoncer à rendre. Au retour du roi dans la capitale de ses états, l'émotion n'était pas encore

calmée. Les habitans de Turin se portèrent au-devant de lui. Charles-Albert, fatigué de la route ou contrarié de la répétition des mêmes scènes, sauta brusquement à cheval, et, par la rapidité de son allure, déconcerta un peu l'attente de la foule, qui ne l'accompagna pas moins jusqu'à son palais. D'où venait cette indifférence au sein d'un pareil triomphe? Quelle pensée pouvait absorber l'ame de ce souverain traversant, au milieu d'unanimes acclamations, des provinces entières ravies de le contempler? N'en doutons pas, une seule pensée, la pensée de toute sa vie, pensée ambitieuse que les Piémontais entrevoyaient avec fierté sur son front soucieux. Charles-Albert et l'indépendance italienne! ce cri, si vain partout ailleurs, poussé non loin des garnisons autrichiennes, sur les rives même du Pô, si près des champs qui virent les désastres de Novare, était sérieux et donnait à réfléchir. Peut-être le prince dont il frappait les oreilles pressentait-il que, pour le soutenir avec honneur, il lui faudrait sacrifier un jour sa couronne et la vie d'un grand nombre de ses sujets.

Au milieu de l'effervescence causée par les scènes que je viens de décrire, lord Minto arriva à Rome. C'était à lui que les révolutionnaires italiens attribuaient le changement survenu dans la politique sarde. Plus que jamais, il entrait dans leurs vues de représenter l'envoyé anglais comme le promoteur ardent de l'indépendance italienne; il fallait persuader à la multitude que, si une lutte venait à s'engager contre l'Autriche, on trouverait à Londres l'appui qui manquerait à Paris. Il fut donc résolu qu'on ferait une ovation à lord Minto. Ce n'était pas difficile pour des gens qui avaient du jour au lendemain arrangé tant de magnifiques *dimostrazioni in piazza* d'en improviser une de plus. Bientôt, en effet, une foule de Romains, débouchant du Corso sur la place d'Espagne, envahit la cour intérieure de l'hôtel Melga, où logeait lord Minto, et fit retentir l'air de mille cris de vive lord Minto! vive l'indépendance d'Italie! En réponse à ces cris, des mouchoirs furent agités des fenêtres de l'hôtel. Était-ce lord Minto lui-même, quelques personnes de sa famille ou de sa suite? La foule ne prit pas souci de s'en informer. Les cris reprirent avec une ardeur plus grande. Tout cela dura un quart d'heure. Quand ceux qui avaient pris part à la démonstration se dispersèrent dans les rues, ils publièrent que lord Minto avait décidément pris l'indépendance de l'Italie sous sa protection. Le soir, dans les cafés et dans tous les groupes rassemblés sur le Corso, il était avéré que lord Palmerston allait avant peu faire la guerre à l'Autriche pour détruire en Italie les traités de 1815. Les radicaux de Paris écrivaient bien cela dans leurs journaux sans le croire, et pour faire pièce au ministère français; leurs amis les révolutionnaires de Rome le croyaient comme ils le disaient, et leur audace s'en augmentait d'autant.

Les affaires intérieures du saint-siége n'étaient pas non plus, à ce moment, sans difficulté. Les membres de la consulte d'état venaient d'être convoqués à Rome pour la fin de novembre. Qu'allait-il sortir de cette première réunion de citoyens envoyés par le pays pour s'occuper de ses affaires? La consulte d'état tenait, par son organisation, le milieu entre une représentation nationale et un conseil de gouvernement. Cette institution dépassait ce qu'on aurait d'abord osé demander, ce qui aurait été reçu avec reconnaissance; mais à peine les esprits, travaillés par d'autres désirs, excités par des émissaires étrangers, s'en contentaient-ils maintenant. Dans son allocution d'ouverture, le pape prit soin d'établir en termes très nets que les décisions de la consulte ne pouvaient être que des avis donnés au souverain, lesquels avis devaient être soumis aux ministres et aux membres du sacré collége. Il prononça aussi quelques paroles sévères et fit entendre des reproches généraux d'ingratitude adressés, il est vrai, aux habitans de quelques provinces qui avaient cru devoir accompagner leurs députés plutôt qu'aux députés eux-mêmes. Toutefois il en résulta une froideur assez marquée vis-à-vis de Pie IX. Il y eut au retour du cortége très peu de cris sur le passage du saint père. La consulte, assaillie à la fois par les deux partis extrêmes qui voulaient la diriger selon leurs fins, se tira assez bien de cette première épreuve. Son adresse ferme et respectueuse déjoua les espérances des rétrogrades et des exaltés, et donna à penser qu'elle ne se laisserait mener ni par les uns ni par les autres. Le cardinal Antonelli fut nommé président de la consulte : c'était un bon choix. La municipalité romaine fut installée, et le prince Corsini désigné comme sénateur même de Rome. Ces nominations préoccupèrent beaucoup les esprits à Rome. Il y eut comme un moment de répit.

Les premières difficultés commencèrent dans le sein de la consulte à l'occasion de son règlement intérieur, dont la discussion souleva des questions épineuses. Les délibérations seraient-elles secrètes ou publiques? Les procès-verbaux au moins seraient-ils publiés? On comprend quel intérêt les partis devaient attacher à ces débats préliminaires. M. Rossi s'inquiétait de plus en plus en voyant le gouvernement inexpérimenté du pape prêt à en venir aux prises avec ce pouvoir terrible et nouveau pour lui d'une assemblée délibérante. Reprenant, sans se lasser, le double travail que nous avons déjà indiqué, il cherchait à agir des deux côtés à la fois; il conseillait aux uns la patience et la modération, il insistait auprès des autres pour qu'ils se dépêchassent de faire à temps les concessions indispensables; il tâchait de calmer les susceptibilités des délégués en leur faisant sentir qu'ils ne devaient pas être pointilleux sur les formes et entrer en lutte avec un pape qui avait

pris l'initiative de tant de mesures libérales, qu'ils se donneraient ainsi des torts gratuits vis-à-vis de l'opinion publique. Il faisait ensuite sentir aux conseillers du pape quel danger il y avait à n'avoir résolu à l'avance aucune question, à ne les avoir pas seulement étudiées. Tout était à refaire : administration, finances, législation, on n'avait songé à rien. Il était surtout frappé des conflits qui pouvaient naître entre ces délégués laïques et les autorités pontificales.

« Ce qui m'effraie toujours et de plus en plus, c'est la question du laïcisme. Elle est au fond de tout; je l'ai dit et répété au pape et au cardinal. Quelque grande que soit l'autorité morale du pape, les castes cléricales ne peuvent pas tenir tête aux radicaux, si le parti laïque modéré, mais mécontent, je ne dis pas se joint à eux, mais seulement les laisse faire : ce danger est réel. J'entends des paroles aigres, très aigres, sortir de bouches qui ne sont pas, certes, celles de radicaux. A leur point de vue, les laïques redoutent peu même une catastrophe, car ils se rappellent que déjà, en 1831, les puissances conseillaient la sécularisation partielle du gouvernement temporel, à plus forte raison l'exigeront-elles en 1848.

« J'ai insisté vivement pour que, dans le prochain *motu proprio* qui doit étendre et perfectionner le conseil des ministres, on fasse une part aux laïques. C'est à mes yeux le nœud de la question. En ralliant ainsi les modérés autour du gouvernement, on gagnerait la garde civique, on aurait un moyen d'action agréable et accepté sur la consulte, et l'on isolerait les radicaux (1).

Ces conseils n'étaient pas donnés en pure perte; ils agissaient lentement, mais enfin ils agissaient sur l'esprit du pape qui avait pris confiance dans les lumières supérieures de notre ambassadeur. Peu de temps après la conversation du 18 décembre, ayant effectivement admis dans son conseil quelques ministres laïques, il s'adressa à M. Rossi, et, plaisantant avec un enjouement plein d'amabilité et de bonne grace sur les expressions un peu françaises que M. Rossi employait quelquefois en parlant italien, il lui dit en souriant : *Ebbene, signor ambasciatore, l'avete dunque, vostro elemento laico.*

Du côté des impatiens de la consulte, et du public romain en général, la besogne de M. Rossi était plus difficile et son succès moins grand. Ce n'est point qu'il manquât à Rome de modérés, mais les modérés n'avaient point le courage de leur opinion. Ne se sentant pas appuyés par le pouvoir qui ne faisait rien pour eux, ils s'alliaient aux radicaux. Par faiblesse ils abandonnaient la cause des réformes pour la cause de l'indépendance. C'était s'épargner des embarras et se ménager à peu de frais les avantages d'une facile popularité; mais, pour obtenir un brevet de bon citoyen, cela ne suffisait pas : il fallait traiter

(1) M. Rossi à M. Guizot, 18 décembre.

la France de puissance rétrograde, l'accuser de trahison, rompre avec notre ambassade, et pousser à la guerre avec l'Autriche. Combien de nobles et de personnes bien placées dans le monde ne s'en faisaient faute qui sentaient cependant combien M. Rossi pensait juste, qui maudissaient tout bas les concessions déjà accordées, qui au fond du cœur souhaitaient peut-être la venue des Autrichiens pour mettre à la raison ceux avec lesquels ils n'osaient pas ne point frayer! Rien n'impatientait plus M. Rossi que de voir le parti modéré faire aussi fausse route. «Mais enfin, leur disait-il avec sa parole froide et mordante, que voulez-vous avec ces incessantes provocations contre l'Autriche? Elle ne vous menace point; elle reste dans les limites que les traités lui ont tracées. C'est donc une guerre d'indépendance que vous voulez? Eh bien! voyons, calculons vos forces : vous avez soixante mille hommes en Piémont, et pas un homme de plus en fait de troupes réglées. Vous parlez de l'enthousiasme de vos populations. Je les connais, ces populations. Parcourez vos campagnes, voyez si un homme bouge, si un cœur bat, si un bras est prêt à prendre les armes. Les Piémontais battus, les Autrichiens peuvent aller tout droit jusqu'à Reggio en Calabre sans rencontrer un Italien. Je vous entends : vous viendrez alors à la France. Le beau résultat d'une guerre d'indépendance que d'amener une fois de plus deux armées étrangères sur votre sol! Des Autrichiens et des Français se battant sur les champs de bataille de l'Italie, n'est-ce pas là votre éternelle, votre lamentable histoire? Et puis, vous voulez être indépendans, n'est-ce pas? Nous, nous le sommes. La France n'est point un caporal aux ordres de l'Italie. La France fait la guerre quand et pour qui il lui convient de la faire. Elle ne met ses bataillons et ses drapeaux à la discrétion de personne. »

Hélas! le temps n'était plus où ces vives apostrophes pouvaient servir. Le pouvoir était déplacé; il était passé aux mains des masses conduites par des chefs aussi violens que dépourvus d'intelligence. Des scènes déplorables ne prouvaient que trop chaque jour quel ascendant ce petit nombre de meneurs avait conquis sur ce peuple de Rome naturellement si doux, naguère encore si plein d'affection et de respect pour son souverain. Il avait été question de donner une fête pour le 1er janvier 1848. Le pape avait décidé que la fête n'aurait pas lieu. Grande rumeur à ce sujet. Pie IX céda comme à son ordinaire; il consentit même à sortir pour se montrer au peuple. Aussitôt la foule environne sa voiture en hurlant autour des portières toutes sortes de cris incohérens. Des enfans déguenillés grimpent sur les marchepieds. Un tribun sans valeur, auquel nos gazettes ont donné une sorte de célébrité, Cicerovacchio, monte derrière la voiture du pape et agite au-dessus de sa tête un énorme drapeau tricolore. Qu'il était amer, pour

ceux qui assistaient à ce triomphe presque dérisoire, de se rappeler que, sur cette même place du Quirinal, dix-huit mois auparavant, le saint pontife avait été presque adoré par la foule agenouillée! Combien peu de temps avait suffi à ce peuple égaré pour méconnaître ainsi la plus grande autorité qui soit dans le monde! Que fallait-il augurer de l'avenir? « Ce n'est encore qu'une tempête dans un verre d'eau, disait M. Rossi; Turin et Naples sont les parois du verre : si ces parois viennent à rompre, tout est à craindre. »

Ce fut de Naples, en effet, que partit l'impulsion qui vint, dans ce moment de crise, si fort accélérer la marche du mouvement révolutionnaire en Italie. Jusqu'alors le gouvernement napolitain avait paru assister avec indifférence et presque avec humeur au grand œuvre de la régénération italienne inauguré par Pie IX au lendemain de son avénement, et sinon accomplie partout avec succès, du moins tentée dans tous les états de la péninsule. Il n'y a personne sachant un peu en détail ce qu'était, à cette époque, le régime intérieur du royaume des Deux-Siciles, qui ne comprenne quelles devaient être les appréhensions du roi de Naples et combien elles étaient naturelles. Il ne pouvait douter que la même agitation libérale qui avait mis en émoi tous les esprits italiens pénétrât bientôt dans les provinces voisines des légations et jusqu'au sein de sa capitale, et n'y réveillât de nombreuses et vives sympathies. Quelle satisfaction donner aux exigences qui s'allaient produire? Ces réformes que partout ailleurs les populations italiennes sollicitaient avec ardeur de leurs souverains, qu'elles se montraient si heureuses de recevoir, ces institutions législatives et administratives, objet de leur ambition, tout cela était depuis long-temps en plein exercice dans la portion des états de sa majesté sicilienne située de ce côté du Phare; car, il faut l'avouer, si la constitution politique du royaume de Naples était défectueuse, la constitution législative et administrative des provinces de la terre ferme laissait en elle-même peu de chose à désirer. Nous avons nous-même exposé autrefois dans ce recueil (1) comment toutes les traditions françaises avaient, dans cette portion de l'Italie, survécu à l'occupation. La plupart de nos institutions, légèrement modifiées, quelquefois améliorées, notamment en ce qui regarde le code pénal et de procédure criminelle, régissaient Naples depuis 1815. Les abus (ils étaient nombreux) dont les populations avaient à se plaindre tenaient aux habitudes fâcheuses des hommes chargés d'appliquer ces institutions, plutôt qu'aux institutions elles-mêmes. En matière de gouvernement à Naples, la lettre était bonne, si l'on peut s'exprimer ainsi; l'esprit seul était mauvais. Malheureusement on ne

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1841.

pouvait espérer agir sur l'imagination des populations en leur disant que dorénavant elles seraient gouvernées comme toujours elles auraient dû l'être, et qu'elles ne verraient plus désormais à la tête de leurs affaires que des hommes dignes de leur confiance. Le roi, moins que personne, ne se faisait illusion. Il le sentait bien, une seule concession lui restait à faire qui pût calmer l'impatience de ses peuples : l'octroi d'une constitution. C'était du premier pas dépasser tout ce que les autres princes avaient osé. Entre une inaction complète ou cet acte de résolution, point de milieu possible. Cela valait la peine de réfléchir et peut-être d'attendre un peu; mais, ainsi qu'il est toujours arrivé au gouvernement napolitain dans toutes les crises qu'il lui a fallu traverser, ses plus fâcheux embarras surgirent du côté de la Sicile. Il est impossible d'étendre à l'organisation intérieure de la Sicile les éloges que nous donnions tout à l'heure à l'administration des provinces napolitaines. Le régime habituel de cette île, c'était le règne incontesté du chaos et de l'anarchie. Une fois de plus encore, le gouvernement napolitain devait chèrement expier sa coupable négligence des intérêts siciliens, l'oubli complet de ses devoirs envers la plus belle portion des états de sa majesté le roi des Deux-Siciles. Dès le milieu de 1847, le retentissement des premières réformes introduites par Pie IX surexcita dans toute l'étendue de la Sicile le désir d'une prompte répression des abus dont on souffrait depuis si long-temps. Les symptômes évidens du mécontentement populaire ne permettaient pas de se faire illusion. Si l'on s'obstinait à refuser les légitimes satisfactions, il était trop à craindre qu'au lieu d'une juste demande de réforme on n'eût à repousser bientôt des prétentions de séparation ou d'indépendance. Le roi Ferdinand ouvrit les yeux; il comprit la nécessité d'envoyer dans la Sicile des hommes publics autres que ceux qui en avaient jusqu'alors dirigé les affaires. Dans les premiers jours de décembre 1847, le duc de Serra-Capriola, homme de bien et capable, ambassadeur du roi de Naples à Paris, reçut de son souverain l'avis de sa nomination comme lieutenant-général en Sicile et l'invitation pressante de retourner à Naples pour se rendre immédiatement à son poste. En même temps, le roi promit formellement que, pour le 12 janvier 1848, il aurait envoyé, avec le nouveau lieutenant-général, les réformes qu'il croyait nécessaires dans l'état présent de la Sicile. Le choix du duc de Serra-Capriola ne pouvait pas ne pas être agréable aux Siciliens, et les engagemens pris au sujet des réformes avaient calmé leurs esprits. Des accidens insignifians en eux-mêmes, comme il n'en survient que trop dans les affaires publiques, déconcertèrent cette combinaison. Le duc de Serra-Capriola, retardé dans ses préparatifs de départ, détourné de sa route par des circonstances de famille, n'arriva à Naples qu'un mois après la réception des ordres du roi. Ce retard mit le roi dans l'impossibilité de tenir

la promesse faite aux Siciliens. Frustrés dans leurs espérances, aigris par l'idée qu'on avait voulu se jouer de leur bonne foi, ceux qui avaient reçu avec le plus de reconnaissance les assurances du souverain et prêché le plus haut la confiance dans sa parole, furent les plus ardens à se plaindre, les plus enclins à accepter, comme moyen d'en finir avec des ministres sans sincérité, l'idée de secouer définitivement le joug napolitain. Depuis quelque temps, à Palerme comme dans presque toutes les villes populeuses, il y avait un espèce de club sous le nom de Casino. Là se réunissaient des personnes de tout rang et de toutes conditions, nobles, négocians, gens d'affaires si nombreux en Sicile, et des soi-disant gens de lettres connus par leur opposition au gouvernement napolitain. Les émissaires étrangers ne manquaient point non plus; ils échauffaient de leur mieux des ressentimens qui ne demandaient qu'à éclater. Le 12 janvier trouva le peuple de Palerme mécontent et prêt à s'insurger. L'émeute qui troubla cette ville pendant les journées du 12 et du 13 janvier pouvait être aisément apaisée, si le ministère napolitain eût envoyé sur les lieux une personne digne de sa confiance et agréable aux Siciliens. Il eut le tort de conseiller les mesures de rigueur, enchanté de trouver cette occasion de châtier sévèrement les habitans de la Sicile. Le général Désauget fut chargé de conduire une expédition militaire de l'autre côté du Phare; mais, soit par l'effet d'instructions particulières du monarque qui répugnait à verser le sang de ses sujets, soit par suite des principes du général contraires au but de sa mission, l'expédition échoua. Les Siciliens, après avoir repoussé les troupes napolitaines, sans calculer les suites de leur levée de boucliers, se révoltèrent contre leur souverain légitime, et se jetèrent ouvertement dans l'insurrection.

Des circonstances aussi graves triomphèrent des hésitations du roi Ferdinand. Déjà il avait éloigné de ses conseils deux ministres qui passaient pour les plus hostiles aux idées libérales. Le 18 janvier, parut un décret qui donnait des attributions nouvelles et presque représentatives aux consultes déjà existantes de Naples et de Sicile. Le comte d'Aquila était nommé lieutenant-général en Sicile. Des ministres particuliers étaient désignés pour cette portion des domaines de la couronne. Le 19 janvier, un édit sur la censure annonçait de grands adoucissemens dans le régime de la presse. Une large amnistie était publiée. Le 23 janvier, le roi annonçait à ses sujets l'octroi d'une constitution. Le 27, il composait un cabinet où figuraient comme président du conseil le duc de Serra-Capriola, le prince Dentice, le prince Torrella, hommes distingués, jouissant de la confiance publique; le prince de Cassaro, ancien ministre disgracié, était nommé président de la consulte. Le 29, la constitution promise était définitivement concédée.

Qu'on se figure l'effet de ces nouvelles arrivant coup sur coup dans

toutes les villes de la péninsule. Le roi qui passait pour le moins libéral de l'Italie avait en quelques instans laissé loin derrière lui, par ces concessions inattendues, tous les autres princes. Il ouvrait une ère nouvelle. L'inauguration à Naples du système constitutionnel, cette forme la plus populaire de la liberté romaine, ravit de joie tous les patriotes italiens; les gouvernemens de Rome, de Florence et de Turin en furent singulièrement effrayés. Ils avaient chez eux quelque chose de plus dangereux qu'une constitution, si libérale qu'elle fût; ils avaient des presses clandestines, des clubs en permanence, des émeutes triomphantes; il leur répugnait de franchir ce pas nouveau. Il fallut cependant s'exécuter de bonne grace et concéder par avance ce qu'il était impossible de refuser long-temps. A Florence, à Livourne, des constitutions furent publiées sur le modèle de celle de Naples. A Rome, l'hésitation fut plus grande. Les formes d'un gouvernement constitutionnel étaient-elles compatibles avec l'existence du pouvoir du chef de l'église? Une commission fut nommée pour examiner cette question; elle se mit en rapport avec M. Rossi. Le courrier qui portait à Paris un mémoire de l'ambassade de France sur cet important sujet se croisa avec celui qui venait annoncer à Rome la nouvelle de la révolution de février. Il faudrait, on le voit, méconnaître les faits et les dates pour prétendre, comme l'ont fait depuis un an plusieurs orateurs et publicistes, que le mouvement révolutionnaire de Paris arracha aux souverains d'Italie l'octroi des chartes constitutionnelles. Elles étaient déjà concédées à Naples, à Turin et à Florence; à Rome même, on s'engageait dans cette voie. Quel fut à Naples l'effet des événemens de Paris, nous allons le dire en terminant.

Au plus fort des troubles de la Sicile, lord Napier, chargé d'affaires d'Angleterre, que l'opinion publique, à Naples, disait fort mêlé aux scènes qui se passaient de l'autre côté du Phare, vint trouver le duc de Serra-Capriola et lui offrit ses bons services pour le gouvernement napolitain, lui déclarant qu'il comptait se rendre en Sicile dans l'espoir de ramener à la raison les sujets de sa majesté sicilienne. Le duc de Serra-Capriola ne fit pas d'objection à ce voyage. M. le comte de Montessuy, chargé d'affaires de France depuis la mort de M. Bresson, inquiet de l'influence que son collègue d'Angleterre pourrait exercer en pareille occurrence, témoigna au ministre des affaires étrangères de Naples le désir de se rendre aussi en Sicile. Le duc de Serra loua sa détermination et l'en remercia. Comme M. de Montessuy annonçait à lord Napier le projet de l'accompagner dans son excursion à Palerme, celui-ci, évidemment contrarié, lui répondit : « Si c'est pour arranger les affaires de Sicile, croyez-moi, mon cher collègue, ne vous en mêlez pas. En Chine ou partout ailleurs, la France et l'Angleterre pourraient

s'entendre; mais, *en Sicile, l'Angleterre a des intérêts particuliers qui ne doivent pas regarder la France.* » Peu de jours après cette conversation, ce n'était plus lord Napier qui devait passer en Sicile, c'était lord Minto. M. de Bussières, notre nouvel ambassadeur à Naples, qui venait d'arriver, voulut accompagner lord Minto, comme M. de Montessuy avait voulu accompagner lord Napier. Survint la nouvelle de l'installation de la république. Lord Minto partit seul. On sait ce qui est advenu.

Nous n'avons rien à ajouter à ce simple récit. Le gouvernement tombé en février 1848 a-t-il gêné en rien le mouvement réformateur italien, ou bien l'a-t-il, autant que cela dépendait de lui, favorisé et développé? Nous tenons cette question pour vidée par les faits, par les dates, par les pièces que nous avons citées. M. Guizot et M. Rossi ont-ils eu tort de recommander aux princes et aux peuples italiens de ne pas déserter la cause des réformes pour la cause de l'indépendance, de ne pas aller follement attaquer l'Autriche chez elle? Après les déroutes de Milan et de Novare, il n'y a pas deux réponses possibles. « Parmi les sentimens qui animent les populations italiennes, disait M. Guizot en janvier 1848 (1), et qui leur font désirer des événemens que je regarde comme chimériques; il en est de très généreux, de très nobles, de très bons, qu'il est douloureux d'affliger; mais il vaut mieux les affliger que de les tromper. » — Si jamais la liberté périt en Italie, disait M. de Montalembert dans la même discussion, si jamais l'Autriche y reprend l'ascendant qu'elle semble destinée à y perdre, ce sera grace aux révolutionnaires italiens, à eux seulement. Ils sont les véritables complices, les seuls et les plus dangereux complices de l'influence et de la prépotence autrichienne. — M. Guizot et M. de Montalembert étaient-ils alors les vrais amis de l'Italie et de bons prophètes? ou bien était-ce M. de Lamartine, prêchant du haut de la tribune française à cette nation abusée la rupture des traités et la croisade contre l'Autriche? M. de Lamartine et les révolutionnaires qui couvraient sa parole de leurs frénétiques applaudissemens se sont trouvés au pouvoir quand a éclaté la lutte terrible qu'ils avaient eux-mêmes provoquée. Comment ont-ils tenu leurs engagemens? Quel rôle ont-ils fait jouer à la France? Hélas! nous avons eu tous à en rougir, et par honneur il faut s'en taire. Aujourd'hui, si notre pays reprend le rôle qu'il lui convient de jouer en Italie, c'est qu'enfin il a abandonné les erremens de leur détestable politique. Contre qui s'avance en ce moment l'expédition française? N'est-ce pas précisément contre les exaltés qui accusaient si fort jadis les ten-

(1) Discussion de la chambre des pairs. (*Moniteur* du 15 janvier.)

dances rétrogrades de l'ancien gouvernement français, contre ces entrepreneurs d'émeutes qui, sur la foi de leurs amis de Paris, ont effrontément promené par toute l'Italie leur soi-disant souveraineté populaire, proclamant l'indépendance de la Sicile, chassant Léopold de Florence, Pie IX du Vatican, toujours prêts à se révolter, jamais prêts à combattre, et qui se sauvent maintenant à Rome devant les soldats de la république française, comme en Lombardie ils se sont enfuis devant les soldats de Radetzky?

Tant et de si douloureuses catastrophes sont pleines d'enseignemens; personne n'a le droit de les dédaigner. Puissent ses malheurs profiter au moins à l'Italie et lui éviter de nouvelles et fatales erreurs! A l'avénement de Pie IX, l'Italie souhaitait des réformes modérées; plus tard, elle a violemment aspiré à l'indépendance. La cause de l'indépendance n'a pas triomphé, mais la cause des réformes n'est pas perdue. Que l'Italie attende, qu'elle prenne patience, qu'elle se souvienne des conseils de M. Guizot et de M. Rossi. Ne lui reste-t-il pas la liberté? Par la liberté, elle pourra peut-être un jour, Dieu aidant, reconquérir l'indépendance.

O. D'HAUSSONVILLE.

PEINTURE MONUMENTALE.

TRAVAUX DE M. H. FLANDRIN A L'ÉGLISE SAINT-PAUL DE NIMES.

N'est-ce pas un bonheur et un devoir, au milieu des inquiétudes qui nous pressent, de maintenir les droits de l'art, d'en garder pieusement le culte, et de poursuivre le beau avec un nouvel amour, lorsque tant de sombres images enveloppent et menacent la civilisation effrayée? Remercions les talens supérieurs restés fidèles à l'inspiration, et qui, sans refuser de prendre part aux émotions et aux dangers de la patrie, n'en accomplissent pas moins leur noble tâche à travers les tristesses de l'heure présente. Ne jeter ni sa plume ni son pinceau, continuer de chercher en silence les strophes ailées ou les créations idéales qui élèvent les ames vers l'éternelle beauté, c'est là un office tout aussi sérieux, c'est un devoir tout aussi utile en ces temps de désordre que bien d'autres fonctions plus bruyantes. A quelle époque avons-nous eu plus besoin de tout ce qui soutient l'ame au-dessus de la matière, de tout ce qui apaise les cœurs et ennoblit l'intelligence? Au moment où *l'austérité* de nos tribuns voudrait supprimer les merveilles de l'art, il est bien que les artistes ne se lassent pas de charmer et de moraliser le peuple; on verra mieux de quel côté est le véritable esprit démocratique. Je faisais ces réflexions en visitant à Nîmes cette charmante église Saint-Paul, où un artiste éminent vient d'achever, je ne crains pas de le dire, une des grandes pages de la peinture contemporaine. Quel calme bienfaisant on éprouve à étudier cette belle œuvre! Quelle sérénité parfaite! Comme l'esprit se purifie et s'élève! Comme on déteste plus franchement, dans cette atmosphère de paix, toutes les mauvaises passions qui nous assiégent!

Le maître habile à qui nous devons les peintures de Saint-Germain-des-Prés,

M. Hippolyte Flandrin, vient en effet d'ajouter un précieux titre à ceux qui avaient commencé la célébrité de son nom. Chargé de décorer le chœur de l'église Saint-Paul de Nîmes, il a prouvé une fois de plus combien les grandes épreuves de la peinture monumentale profitent à un talent bien doué, et quelle vigueur, quelle maturité, quelles ressources nouvelles, en un mot, doit y déployer une imagination fortement préparée par l'étude. Il y a plusieurs années déjà que des juges éclairés indiquaient cette voie comme la plus féconde. Ils désiraient que les artistes sérieux pussent donner l'essor à toutes leurs facultés dans la méditation d'une œuvre de longue haleine, au lieu de passer trop vite d'une étude à l'autre dans une série de compositions diverses. Ils montraient quel avantage il y a pour le peintre à s'enfermer long-temps au sein d'une œuvre unique, à en chercher le vrai style, et, une fois maître de la forme, à la réaliser sans peine, sans effort, avec le calme sentiment de la puissance, sur toute l'étendue d'un vaste poème. C'est M. Gustave Planche qui, le premier, si je ne me trompe, à l'occasion des travaux de M. Delacroix à l'ancienne chambre des députés, proclamait, il y a douze ans, cette importance de la peinture monumentale, et demandait que l'école française pût y trouver de nouveaux et glorieux développemens (1). Des voix bien autorisées sont venues se joindre à la sienne; en appréciant ici même avec une distinction parfaite le brillant hémicycle de M. Delaroche à l'École des Beaux-Arts, M. Vitet ajoutait aux raisons dogmatiques l'enseignement de l'histoire; il citait les exemples de Pérugin à Pérouse, de Raphaël au Vatican, d'André del Sarto à l'*Annunziata* de Florence, de Léonard de Vinci à Milan, et il concluait ainsi : « Puissent donc tous ceux qui, aux divers degrés du pouvoir, ont mission de protéger les arts, comprendre combien il serait utile que tous ces encouragemens qu'on éparpillè en petites sommes fussent concentrés sur un certain nombre de monumens dont on confierait la décoration tantôt à nos maîtres les plus habiles, tantôt aux jeunes gens de plus haute espérance! Et ce n'est pas seulement à Paris, c'est par tout le royaume qu'il faudrait en faire l'essai. N'y a-t-il pas en province des églises, des hôtels-de-ville, des tribunaux, dont les murailles pourraient se couvrir soit des scènes sacrées de la religion, soit des hauts faits de notre histoire? Et ne serait-ce rien, pour enflammer une ame d'artiste, que l'honneur d'une telle mission, et l'espoir de faire une œuvre qui devienne un jour pour toute une ville un sujet d'orgueil et d'illustration (2)? » Je n'ai pu résister au plaisir de citer ces paroles qui, tracées il y a huit ans, nous servent à marquer nos progrès. Depuis le jour où M. Vitet exprimait ce vœu, les travaux de M. Delacroix au Luxembourg, de M. Ingres à Dampierre, de M. Hippolyte Flandrin à Saint-Germain-des-Prés, ont justifié les espérances que faisait concevoir cette éducation du talent par la peinture murale. Quant aux villes de province, il y en a une qui a dignement répondu à l'appel que je viens de transcrire, c'est celle qui a confié au peintre de Saint-Germain-des-Prés le chœur de l'église Saint-Paul. Célèbre déjà par tant de précieux monumens, la ville de Nîmes ne regrettera pas l'intelligente sollicitude de ses administrateurs; les peintures de M. Flandrin lui seront bientôt une illustration nouvelle et le plus légitime sujet d'orgueil.

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1837.
(2) *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1841.

L'église Saint-Paul offrait un large champ à l'imagination du peintre. Les deux nefs latérales, en se prolongeant vers l'extrémité de l'édifice, donnent au chœur un développement plein de variété et de richesse; elles forment, aux deux côtés du chœur et de l'abside principale, deux galeries élégantes terminées par de petites absides. Le chœur apparaît donc comme divisé en trois parties, et ces parties sont liées entre elles par des arceaux bien ouverts qui permettent d'embrasser presque toute la décoration réservée au peintre par l'architecte. Malheureusement il n'y a pas là une seule muraille dont les dimensions aient fourni à M. Flandrin l'occasion d'une grande scène dramatique, comme à Saint-Germain-des-Prés *le Portement de Croix* et *l'Entrée du Christ à Jérusalem*. Les ouvertures des arceaux et les divisions de l'architecture ne laissaient guère que la grande abside entièrement libre; dans toutes les autres parties du bâtiment livrées à son pinceau, l'artiste était obligé de placer des figures isolées. Il a sauvé cet inconvénient par la hardiesse d'une composition à la fois simple et savante, qui fait concourir toutes ces figures distinctes à l'expression d'une même pensée, à l'harmonie d'un sujet unique.

Plaçons-nous en face de l'autel. La première chose qui frappe la vue, c'est la grande abside du milieu. C'est aussi là que le peintre a tracé la partie la plus importante et comme la pensée même de son œuvre. Un Christ colossal est assis sur son trône, dans une attitude pleine de grandeur et de calme. La majesté divine éclate dans la sérénité de son front, dans la tendre profondeur de son regard, dans ce mélange de bienveillance et de force qu'exprime si harmonieusement cette belle figure. Ses bras, ouverts sans effort, semblent appeler à lui les humains. Est-ce l'ordre donné par la puissance suprême? est-ce une invitation de l'amour infini? C'est l'un et l'autre, c'est la puissance de la bonté. Qui ne se prosternerait devant la bonté? qui ne serait vaincu par elle? Regardez : à droite, un roi est comme abîmé aux pieds du Christ; à gauche, c'est un esclave qui frappe aussi de son front les marches du trône divin. Celui-ci offre ses chaînes, celui-là son sceptre et sa couronne. Le premier et le dernier des mortels, le plus puissant parmi les maîtres du monde et le plus misérable parmi les êtres déshérités, l'un avec ses vêtemens de pourpre, l'autre nu et bruni par le soleil, ils sont là tous deux dans la même poussière; un même niveau courbe leurs fronts. Avec ces trois figures, avec ce Christ si fort, si doux, et ces deux personnages prosternés, M. Hippolyte Flandrin a écrit sur l'abside de Saint-Paul une composition du premier ordre. Soyez simple, a dit un maître, et vous serez fort. M. Flandrin a prouvé la justesse de cette parole féconde; il a atteint à la grandeur par la simplicité, et cette grandeur est la seule vraie. L'égalité des hommes devant Dieu ne pouvait être exprimée par des moyens plus simples et produire une impression plus religieuse. Aucun effort, aucune prétention; en opposant le roi et l'esclave, le peintre ne cherche pas une vaine antithèse, et il évite sans peine, par la sincérité du sentiment, cette emphase déclamatoire qui est l'écueil de la peinture monumentale. Ici, l'on ne songe même pas à ce danger, tant il y a de naturel et de noblesse dans ces savantes lignes, tant on est pénétré par la profonde tendresse de l'expression! A droite et à gauche de ce groupe sur lequel tout l'intérêt se concentre, le peintre a placé debout, dans une attitude méditative et calme, les deux grands apôtres du Christ, ceux qui, par des mérites opposés, ont jeté les premiers fondemens de son église. Ces deux

figures ne servent pas seulement à encadrer avec art la scène que je viens de décrire, elles en complètent naturellement la pensée. De tous les dogmes moraux du christianisme, le plus neuf, le plus original, si je puis ainsi parler, celui qui établit la plus profonde distance entre l'enseignement de Jésus et les trésors de l'antique sagesse, c'est la fraternité de tous les hommes et leurs mêmes devoirs, leur même néant devant le Dieu unique. Cette grande vérité étant exprimée dans la scène qui remplit le milieu de l'abside, il convenait de faire apparaître aux deux extrémités les fondateurs et les gardiens du dogme, saint Pierre avec saint Paul. La gravité de leur maintien imprime encore à tout le tableau un singulier caractère de force; austères, immobiles, solidement posés sur leurs pieds comme un rocher sur sa base, tout exprime en eux la puissance et présage l'éternelle durée du dogme qui met de niveau tous les humains. Je recommande particulièrement le saint Paul; la beauté sévère de son visage, la fermeté de son regard, la majestueuse draperie qui enveloppe son corps sans nuire à la liberté de ses mouvemens, en font une des meilleures créations du peintre.

Ces cinq figures sont peintes sur un fond d'or; mais, on le croira sans peine, il n'y a que cela de byzantin dans le chœur de l'église Saint-Paul. M. Flandrin ne pense pas que la peinture religieuse doive reproduire les formes du moyen-âge et renoncer à tous les progrès de l'art moderne. Ce fond d'or qu'il emprunte à la tradition byzantine convient d'ailleurs admirablement à certains sujets religieux exécutés par la peinture murale; il détache les lignes avec plus de fierté, donne aux figures un caractère de grandeur approprié au monument, et, s'il s'agit surtout d'un symbole abstrait, d'une peinture philosophique et religieuse où la réalité ait moins de part, il est impossible de blâmer ce ciel de convention qui semble transporter les personnages au sein d'une sphère idéale. C'est là tout ce que l'auteur a emprunté aux procédés pittoresques du moyen-âge, et aucun juge éclairé ne s'en plaindra. Quant aux formes du dessin, quant à cette peinture enfantine, si gracieuse au XIIIe siècle et si déplaisante au XIXe, M. Flandrin se garde bien de l'imiter. Il ne veut pas, comme une certaine école en France et comme plusieurs peintres de Munich, confondre l'archaïsme avec l'art. Il sait que l'inexpérience candide dont nous sommes charmés dans les *Paradis* de Fra Angelico ne serait qu'un mensonge ridicule chez des hommes à qui les maîtres de la renaissance ont légué tant d'exemples de vérité et de perfection savante. S'il s'efforce, sans doute, de dérober aux artistes des primitives écoles cette tendresse profonde, cet incomparable amour qui nous enchante sous les bizarreries et les imperfections du dessin, il veut toujours que ce sentiment se traduise par des formes belles et vivantes. Marier la grace naïve du moyen-âge à la beauté souveraine des maîtres modernes, unir l'inspiration du dominicain de Fiesole aux conseils du peintre d'Urbin, telle est l'ambition qui l'anime; cette tâche mérite bien qu'on y applique une volonté forte et des facultés éminentes.

Il y a cependant un détail par lequel M. Flandrin se rattache encore à la tradition des anciennes écoles d'Italie, c'est lorsqu'il a donné à son Christ des dimensions colossales dans une scène où les autres personnages ne sont pas plus grands que nature. Si le Christ de Saint-Paul de Nîmes se levait de son trône, il aurait dix-sept pieds de haut. Je ne déciderai pas dogmatiquement si un tel sys-

tème, à le juger d'une manière absolue, doit être accepté ou blâmé; c'est l'exécution seule, en pareille matière, qui absout ou condamne la hardiesse du peintre. Certes, quand on voit sur les absides des vieilles basiliques italiennes ces grandes figures de Christ souvent si imposantes et si saintes, on ne se demande pas s'il y a là une règle observée ou violée, on est ému et l'on admire; c'est aussi ce qui arrive à Saint-Paul de Nîmes : l'audace de la pensée exigeait une rare intelligence dans l'exécution, et M. Flandrin y a trouvé l'occasion d'un triomphe. Son Christ est assis, et, quoique trois fois plus grand que les personnages placés près de lui, il ne s'élève pas au-dessus d'eux de manière à détruire l'accord de la composition. Assez grand pour que sa noble tête domine toute la scène et porte majestueusement l'empreinte divine que lui a donnée le peintre, il ne l'est pas assez pour distraire le regard étonné. On est frappé de la grandeur morale et de la sublimité de l'expression avant d'avoir réfléchi à ce qu'il y a d'extraordinaire dans les dimensions du corps. Rien ne trouble, en un mot, l'harmonie parfaite de cette belle œuvre. Et puis tout ne se tient-il pas dans un travail sérieusement conçu? En plaçant ses personnages dans un ciel d'or, en leur ouvrant une sphère surnaturelle, M. Flandrin se donnait aussi plus de liberté pour les proportions de la figure principale, en sorte que ces deux choses, le fond d'or et la colossale grandeur du Christ, bien loin de n'être qu'une fantaisie du pinceau, relèvent d'une combinaison savante et se justifient mutuellement.

Sur les deux murailles qui enferment cette partie du chœur et conduisent à l'abside, M. Flandrin avait, pour ainsi dire, trois étages différens à peindre. A l'endroit le plus rapproché du sol, aux deux côtés des arceaux ouverts sur les galeries latérales, il a placé les quatre évangélistes. A gauche, voici saint Luc et saint Mathieu; à droite, saint Jean et saint Marc. Ces quatre figures, sans donner lieu à des remarques spéciales, sont empreintes de cette beauté calme que M. Flandrin interprète avec tant de bonheur. Le saint Jean est plein de grace. Les attributs des évangélistes forment comme un sujet à part qui remplit un vide, et pourtant se marie très bien aux figures dont ils dépendent. Je recommande surtout l'ange de saint Mathieu; agenouillé, les mains jointes, il adore le livre saint qui retrace l'enseignement de Jésus, et certes, à la douceur inaltérable de son visage, à l'expression de bonheur qui illumine son regard, il est facile de reconnaître le messager de la bonne nouvelle.

Au second étage, et immédiatement au-dessus des grands arceaux, M. Flandrin a voulu exprimer l'adoration du saint des saints; au-dessus des évangélistes, l'adoration de celui que la bonne nouvelle vient d'annoncer au monde. De chaque côté, à droite et à gauche de l'autel, deux des blancs messagers de l'infini, deux archanges, volent l'un vers l'autre, hardiment et gracieusement lancés dans l'espace comme de mystiques encensoirs. Au-dessous d'eux, le peintre a tracé ces mots : *Sanctus, sanctus, sanctus;* mais c'est surtout dans leurs regards, dans l'empressement de leur attitude, dans l'admirable élan de leurs corps, qu'il a exprimé l'adoration. Entendez-vous comme ils chantent, comme ils lancent au plus haut des cieux l'éternel hosanna!

Enfin, si vous levez les yeux, vous apercevez, à gauche, tout en haut de l'édifice, les quatre grands théologiens de l'église grecque. Ils sont assis deux à deux,

car l'arceau qui laisse pénétrer la vue dans la galerie latérale du chœur coupe cette partie de la muraille et divise par groupes la vénérable assemblée. Saint Grégoire de Nazianze est auprès de saint Basile, et l'artiste ne pouvait mieux faire que de les associer l'un à l'autre; n'est-ce pas par l'éclat de la pensée, par l'élégance et la sérénité de l'imagination qu'ils se distinguent tous deux au milieu des théologiens de leur temps? On souhaiterait peut-être sur la figure de saint Basile un peu plus de cette grace poétique qui brille dans l'*Heptaméron*; le peintre ne s'est pas assez souvenu que l'évêque de Césarée est, avant tout, le plus suave et le plus harmonieux écrivain du IVe siècle. Au contraire, c'est l'action, c'est l'autorité, c'est l'indomptable énergie du commandement qui triomphe dans l'éloquence de Chrysostôme et d'Athanase; on aime à voir réunis ces deux grands chefs dont les luttes et les malheurs rappellent la période héroïque de l'église d'Orient. Le type de saint Chrysostôme reproduit parfaitement le caractère de sa vie et de ses travaux; sa large tête, son abondante chevelure, la flamme de son regard, tout concourt à exprimer la puissance. Ce n'est pas seulement l'orateur à la bouche d'or que nous avons devant les yeux, c'est le patriarche, le souverain de l'église de Constantinople. J'en dirai autant de saint Athanase; à cette belle barbe blanche, à cet austère visage creusé par la méditation bien plus encore que par les fatigues d'une vie errante, je reconnais l'invincible athlète qui, du fond de son désert, luttait presque seul contre l'église révoltée, et triomphait des ariens. Ces quatre figures font le plus grand honneur à l'intelligence et à l'habileté du peintre; le dessin est large, la couleur harmonieuse, et les draperies pleines de souplesse et de majesté ajoutent encore à l'effet de ces beaux types.

A droite, et parallèlement aux pères grecs, voici les quatre principaux docteurs de l'église latine. Saint Augustin et saint Ambroise regardent saint Athanase et saint Jean-Chrysostôme; saint Jérôme et saint Léon-le-Grand font face à saint Basile et à saint Grégoire de Nazianze. Ces figures me paraissent mériter les mêmes éloges que celles des pères grecs. D'éminens critiques, je le disais tout à l'heure, ont eu bien raison de remarquer combien la peinture monumentale donne de force et d'assurance au pinceau. Une fois maître du style qui convient au sujet, l'artiste n'a plus à recommencer de nouvelles études, comme celui qui passe d'un tableau à un tableau d'un genre tout différent; il n'a qu'à persévérer dans la même voie, à appliquer sans hésitation le résultat de ses précédens travaux, et, à mesure qu'il avance dans la vaste composition qui l'occupe tout entier, il affermit, il agrandit sa manière. Les pères de l'église latine sont peints avec une largeur et une aisance qui attestent la fécondité de la peinture murale, en même temps qu'elles révèlent la sérieuse préparation de l'artiste. Il était difficile d'éviter la monotonie en représentant ces huit docteurs assis; M. Flandrin a évité cet écueil, et il semble qu'il l'ait évité sans effort, tant la beauté des traits et la variété des expressions corrigent, sans qu'on y pense, l'uniformité des attitudes! Ces deux belles galeries couronnent merveilleusement les riches murailles que je viens de décrire; les docteurs siégent au plus haut de l'empyrée, et, graves, loin du bruit de la foule, ils méditent, comme dit Bossuet, sur l'incompréhensibilité des mystères. Au-dessus de la prédication évangélique, au-dessus de l'adoration des anges, il y a le plus beau spectacle qui

puisse réjouir la divinité, je veux dire l'effort respectueux et hardi de la pensée de l'homme, lorsqu'elle interprète les paroles saintes et développe de siècle en siècle la philosophie des choses révélées.

Telle est cette première partie de l'œuvre de M. Hippolyte Flandrin : dans le fond, une grande composition, où la plus haute idée morale est rendue avec une simplicité hardie; à droite et à gauche, une série de figures qui retracent à l'esprit l'enseignement du Christ et l'interprétation des pères, c'est-à-dire la tradition primitive, le fondement vénéré de cette loi dont le plus sublime dogme est inscrit sur l'abside en éclatans caractères.

Entrez maintenant dans la galerie à droite, vous verrez en face de vous un des meilleurs épisodes de ce beau poème. M. Flandrin avait à peindre, au-dessous d'une fenêtre, la partie inférieure de la muraille qui conduit à l'abside latérale; il a pensé qu'il devait associer par une même conception le sujet de cette muraille et celui de l'abside, car deux compositions trop distinctes dans cette galerie étroite se seraient nui l'une à l'autre, tandis que, réunies par la volonté du peintre, elles donnent à cette partie de l'édifice un développement et une richesse inattendue. Il a donc figuré sur la muraille une procession de martyrs qui se dirigent vers l'abside, et, sur cette abside, il a peint le ravissement de saint Paul. La procession des martyrs est d'un grand caractère; douze ou treize personnages, revêtus de la victorieuse auréole, s'avancent avec une gravité douce, avec une joie mâle et contenue. Ils tiennent de longues palmes dans leurs mains. Le bonheur du triomphe éclate dans leurs yeux; bonheur austère, triomphe pacifique et sans faste, comme celui d'une grande ame après le devoir accompli. Je ne saurais me défendre d'une sympathie profonde pour cette peinture idéale, pour cet art vraiment philosophique, si habile à traduire par de belles formes les intimes sentimens de la conscience. Ce pur accord de la vérité intérieure et de la beauté qui ravit les yeux n'est-il pas le but suprême de l'art? Ce n'était pas assez pour M. Hippolyte Flandrin d'avoir si bien interprété les secrètes émotions de ses héros; il a placé au-dessus de cette procession deux anges qui éclairent plus nettement encore la pensée de la scène. L'un d'eux exprime la victoire de l'homme sur ses passions; de sa main gauche il tient avec force et serre sur sa poitrine le joug dont il a débarrassé son front, tandis que sa droite, résolûment tendue, agite la glorieuse palme qu'il vient de conquérir. Le mouvement de ce bras droit est admirable; on sent, sous le calme du succès, le frémissement de la lutte, et la belle inscription tracée sur le mur semble s'échapper des lèvres de l'ange : Seigneur! tu as brisé mes liens, *dirupisti vincula mea.* L'autre, animé peut-être d'une énergie plus radieuse encore, est vraiment l'ange du martyre : appuyé de sa main gauche sur sa longue épée, il saisit de sa main droite et, d'un geste superbe, il élève triomphalement vers le ciel son immortelle couronne. Ce n'est plus l'ange du combat, c'est l'ange de la victoire. La gradation des deux idées est rendue avec un dramatique intérêt qui satisfait complétement l'esprit, en même temps que la pureté des lignes, la souplesse des ajustemens, la grace enfin de ces beaux corps blancs détachés sur un fond bleu, attirent et enchantent le regard. Le ravissement de saint Paul, représenté sur l'abside, est la conclusion naturelle des peintures qui décorent cette galerie. Sur les ailes de la méditation et de l'amour, *l'homme du troisième ciel*, comme

dit Bossuet, monte magnifiquement dans l'espace infini. Le mouvement de ses bras levés à la hauteur de la tête, ses pieds rapprochés sans raideur, la souplesse harmonieuse de tous ses membres, expriment avec une clarté parfaite le mystique élan qui l'emporte et le soutient sans effort. Ses regards plongent vraiment dans les profondeurs éthérées; voilà bien l'extase de l'ame dans les royaumes de l'idéal. Deux anges complètent la scène; agenouillés, les mains jointes, les ailes étendues, on dirait de vigilans gardiens chargés d'intercepter les rumeurs d'en bas et de protéger la contemplation de l'apôtre.

La galerie correspondante offre une disposition analogue. En face de la procession des martyrs se déploie, avec une grace charmante, la procession des vierges sages. Elles tiennent dans leurs mains les mystiques lampes dont elles n'ont pas renversé l'huile. Les unes s'avancent les yeux baissés, les autres dirigent leurs regards vers l'hémicycle où l'artiste a peint le couronnement de la Vierge. Dans ses travaux de Saint-Germain-des-Prés, en dessinant les cartons des vitraux, en peignant cette jeune reine qui porte dans ses mains le modèle de l'église, M. Flandrin avait montré déjà une aptitude particulière pour ces créations élégantes; la grace exquise, la poétique sérénité des vierges de l'église Saint-Paul, ne surprendront pas ceux qui ont suivi les progrès de son talent. Un peu plus haut, le peintre a placé, comme dans la galerie des martyrs, deux anges, ou, si l'on veut, deux vertus, qui semblent les guides naturels de ce groupe si harmonieux et si pur. La première est la Chasteté et la seconde l'Amour divin. L'ange de la chasteté est un type d'une candeur céleste, et celui qui représente l'amour divin exprime à merveille le calme de la possession suprême, la béatitude que rien ne vient plus troubler. La beauté recueillie de ces deux figures forme un contraste heureux avec la virile énergie des deux anges qui dominent le groupe des martyrs. Enfin le couronnement de la Vierge, qui termine cette galerie comme le ravissement de saint Paul termine la galerie de droite, est une scène d'une suavité adorable. Comment ne pas être touché du recueillement naïf de la Vierge, de la douceur infinie qui règne sur la physionomie de Jésus? En couronnant celle qui fut sa mère ici-bas, le Christ est pénétré d'attendrissement, et il serait impossible d'offrir la couronne avec une délicatesse plus tendre, de la donner, j'ose le dire, avec plus de timidité et d'amour. Les maîtres italiens ont conçu de deux manières ce gracieux sujet. Les uns illuminent les profondeurs du ciel pour couronner plus glorieusement la mère du Christ, et c'est au milieu des anges et des rayons d'or qu'elle reçoit le diadème; les autres, ne représentant que Jésus et la Vierge, donnent à la scène un aspect plus familier et semblent préférer les nuances de l'expression moitié divine et moitié humaine à toutes les splendeurs mystiques du paradis. C'est ce dernier parti qu'a adopté M. Hippolyte Flandrin. Il n'y a point de légions d'anges agenouillés autour du groupe sacré, point de ciel éblouissant, point de trônes et d'ornemens symboliques. N'ayant à sa disposition qu'un espace assez restreint, le peintre n'a voulu ni amoindrir ses personnages, ni distraire l'attention du spectateur; tout l'intérêt se concentre sur la Vierge agenouillée et sur le Christ qui s'incline vers elle. Fidèle ici comme dans le reste de son œuvre à cette sobriété de lignes qui est le vrai style de la peinture monumentale, il semble pourtant s'être attaché d'une façon plus particulière à l'idéale candeur de l'expression. M. Flan-

drin a été plus énergique et plus grand dans maintes parties de la composition; il n'a jamais été plus tendre ni plus doucement inspiré.

Par ses travaux de Saint-Paul de Nîmes, M. Hippolyte Flandrin a indiqué d'une manière lumineuse le grand problème qu'il s'est posé et la généreuse ambition qui le possède. Unir la science consommée de l'art moderne à la profonde tendresse des primitives écoles, associer la beauté hardie de la renaissance à l'expression ingénue du moyen-âge, ce doit être le but invariable de la peinture religieuse. Ces deux conditions sont difficiles à remplir; mais celui qui néglige l'une ou l'autre n'accomplira jamais une œuvre digne de représenter les grandes scènes ou les dogmes sublimes du christianisme. Si vous obéissez à de puériles fantaisies archaïques, si, méprisant la beauté que vous ne pouvez atteindre, vous reproduisez avec prétention les fautes naïves des maîtres du XIIIe siècle, vous ressemblerez à un homme qui s'étudierait à bégayer le langage de ses premières années; mais, si vous ne conservez pas, malgré toute l'expérience de l'âge mûr, quelque chose de l'enfance du cœur, si l'émotion, la grace, la candeur, tous les purs sentimens des vieilles écoles, ne brillent pas sous les formes magistrales de vos créations, vous pourrez être un grand peintre, vous ne serez pas le peintre de la pensée religieuse. C'est l'originalité de M. Hippolyte Flandrin d'avoir poursuivi ce but avec une persévérance infatigable. Il ne s'est laissé distraire ni par les fantaisies de la mode ni par des essais qui conviendraient mal à son talent. L'archaïsme prétentieux des néo-catholiques ne l'a pas séduit, pas plus que les dramatiques succès de plusieurs peintres contemporains n'ont tenté son intelligence, destinée à des triomphes d'une autre nature. Il a sagement consulté la vocation de son pinceau, et il a agrandi de jour en jour le domaine où il s'enfermait. La peinture murale, avec l'idéale grandeur et la calme dignité qu'elle exige, lui promet à l'avenir les plus légitimes triomphes : tous ses progrès passés nous sont un sûr garant des œuvres qu'il nous doit. Dans ses travaux de l'église Saint-Séverin, quoique maître déjà d'une forme très habile, M. Hippolyte Flandrin se cherchait encore lui-même; ses peintures de Saint-Germain-des-Prés ont révélé un talent désormais sûr de ses forces; à Saint-Paul de Nîmes, il a fait un pas de plus, et la belle scène de l'abside, les pères grecs et latins, les processions des vierges et des martyrs, le ravissement de saint Paul et le couronnement de la Vierge doivent compter parmi les meilleures productions de ce temps-ci. En ce qui concerne surtout le grand art de la composition, M. Flandrin n'a rien fait qui égale ses travaux de l'église de Nîmes; il a joint la simplicité à la richesse, et, ne pouvant arrêter l'esprit du spectateur sur un petit nombre de pages, il a obligé toutes les parties de son œuvre à s'unir harmonieusement dans une même pensée, dans un poème d'une majestueuse ordonnance.

On voit que cette grave épreuve de la peinture murale réalise les espérances qu'elle faisait concevoir pour le développement de l'école française. Les travaux de M. Ingres à Dampierre, de M. Delacroix au Luxembourg, de M. Delaroche aux Beaux-Arts, avaient déjà, par des mérites très différens, mis en pleine lumière cette bienfaisante influence; dans le genre tout spécial de la peinture religieuse, le chœur de l'église Saint-Paul confirmera la démonstration. Espérons que ces heureux exemples ne seront pas perdus. Espérons qu'il sera donné à nos artistes,

aux maîtres déjà éprouvés et aux jeunes talens qui promettent le plus, d'assurer et d'agrandir leurs facultés dans ces nobles luttes de la grande peinture. L'Allemagne nous avait devancés dans cette voie. Cette éducation que nous réclamons pour nos peintres n'a pas manqué depuis trente ans aux écoles allemandes, et beaucoup de talens habiles y ont acquis une élévation inattendue. Quel que soit cependant le mérite de M. Cornelius, de M. Schnorr, de M. Kaulbach, quelque sympathie qu'on éprouve pour les larges fresques de M. Philippe Veit à Francfort, pour les suaves compositions de M. Steinlé à la cathédrale de Cologne, l'école française est assez forte pour maintenir sa supériorité, même dans ce nouveau domaine, si les circonstances lui permettent d'y déployer toutes ses ressources. La France républicaine, souhaitons-le pour sa gloire, continuera ce qu'avait commencé la monarchie; elle imprimera à l'art une impulsion nouvelle en lui ouvrant les grands travaux destinés aux jouissances et à l'éducation du peuple. La ville de Nîmes a donné un bel exemple. Au milieu des désastres de l'année dernière, elle n'a pas retranché de son budget les sommes nécessaires à la décoration de l'église Saint-Paul. Cette bonne pensée a obtenu sa récompense. Les peintures de M. Hippolyte Flandrin vont être livrées au public, et elles honoreront l'intelligence de la cité autant que le pinceau de l'artiste. Quoi de plus sage, en effet, que l'encouragement du beau? Sans aucune prétention dogmatique, l'art vraiment digne de ce nom exerce une influence profonde; les idéales conceptions de la peinture et de la poésie sont aussi une propagande contre les passions mauvaises, propagande secrète dont on se défie moins et par laquelle bien des cœurs sont insensiblement transformés. Ne négligeons rien de ce qui élève les ames; en face des barbares qui nous menacent, n'abandonnons aucune des ressources de la civilisation; accomplissons par tous les moyens, par le dessin et par la parole, par la science et par la poésie, cette prédication morale dont notre société bouleversée a besoin, et que l'art, au lieu d'être l'égoïste plaisir des raffinés, émeuve et charme la multitude par la grandeur et la simplicité de ses travaux!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ADRIENNE LECOUVREUR

DRAME DE MM. EUGÈNE SCRIBE ET LEGOUVÉ.

Adrienne Lecouvreur est assurément une des figures les plus poétiques de l'histoire du théâtre; et je comprends très bien que MM. Scribe et Legouvé, voulant nous montrer sous un aspect nouveau le talent de Mlle Rachel, aient choisi cette gracieuse comédienne. La vie d'Adrienne Lecouvreur, réduite à ses élémens positifs, telle que nous l'ont transmise les biographes, offre, en effet, tout ce qui peut séduire l'imagination. A quinze ans, Adrienne s'ignorait elle-même et n'entrevoyait pas même d'une façon confuse la destinée glorieuse qui lui était réservée; le hasard seul décida de sa vocation. Son père, pauvre chapelier, était logé près du Théâtre-Français, dans la rue qui s'appelle aujourd'hui rue de l'Ancienne Comédie. Adrienne, en écoutant le récit des succès obtenus par les comédiennes du jour, conçut le projet d'aborder elle-même la carrière dramatique. A l'âge de quinze ans, elle était applaudie sur les théâtres de société. Née dans les dernières années du XVIIe siècle, en 1690, pendant douze ans, c'est-à-dire de 1705 à 1717, elle éprouva son talent dans tous les rôles, ou du moins dans les rôles les plus difficiles de Corneille, de Racine et de Molière. Parvenue à l'âge de vingt-sept ans, elle venait de signer un engagement avec le théâtre de Strasbourg quand elle reçut pour la Comédie-Française un ordre de début. Sa première soirée fut une soirée de triomphe. Elle était, nous disent les contemporains, d'une taille peu élevée; mais il y avait dans sa marche tant de noblesse et de majesté; son regard, ses attitudes exprimaient si bien la grandeur, la passion ou la sérénité du personnage qu'elle s'était chargée de représenter; sa voix, dont le timbre était

un peu voilé, trouvait pour toutes les nuances de l'émotion ou de la pensée des inflexions si variées; il y avait dans toute sa personne tant de jeunesse et de mobilité, tant de grace imprévue et de hardiesse souveraine, que les spectateurs, fascinés par le charme de sa diction, par l'expression de son visage, oubliaient complétement la comédienne et ne voyaient plus que l'héroïne. A cet égard, les témoignages les plus imposans se présentent en foule : il nous suffira d'en citer un seul, celui de Voltaire.

Adrienne Lecouvreur fit au théâtre une véritable révolution. A l'époque de ses débuts, la déclamation tragique et parfois même la déclamation comique n'étaient guère qu'une sorte de cantilène; cette cantilène, pour n'être pas notée, n'en était pas moins soumise à des lois inexorables; il n'était permis à personne, sous peine d'encourir le dédain ou la colère de l'auditoire, de violer les traditions musicales d'un rôle établi par le chef d'emploi. Mlle Duclos, née en 1664, c'est-à-dire vingt-six ans avant Adrienne Lecouvreur, était alors en possession de la faveur publique; déclamer autrement qu'elle, parler au lieu de chanter, substituer la familiarité à l'emphase, le ton simple et naturel aux grands effets de voix, régler ses inflexions d'après le mouvement même de la passion, semblait une témérité. C'était rompre en visière à tous les préjugés de la foule, c'était lui déclarer nettement qu'elle était depuis longues années engagée dans une ornière ridicule. Pourtant Adrienne n'hésita pas un instant. Comme elle avait eu le bonheur de ne pas recevoir les leçons d'un maître applaudi, comme elle s'était nourrie surtout de lecture et de réflexion, comme elle avait comparé librement l'idéal de Monime, de Roxane, de Pauline, de Cornélie, aux étranges personnifications que la foule admirait, comme elle avait consulté sa conscience, interrogé son cœur, sans tenir compte des maximes consacrées, la vérité même, la vérité simple et austère, était pour elle une plaine unie; pour se montrer naturelle, pour traduire fidèlement la pensée du poète, Adrienne n'avait qu'à s'écouter, et son cœur se peupla bientôt de souvenirs. Voltaire, si nous en croyons une lettre adressée par lui à Thiriot un an après la mort d'Adrienne, fut son admirateur, son ami et son amant. D'Argental fut moins heureux; nous avons deux lettres charmantes d'Adrienne, où se montre à nu toute la loyauté de son ame : la première est adressée à Mme de Ferriol, mère du comte d'Argental; la seconde à M. d'Argental lui-même. Mme de Ferriol voulait exiler son fils pour le guérir de sa passion pour Adrienne; Mlle Lecouvreur supplie Mme de Ferriol de garder son fils près d'elle et lui demande conseil sur la conduite qu'elle doit tenir envers lui. Elle offre, elle promet de lui écrire dans les termes qui paraîtront à Mme de Ferriol les plus sages, les plus décisifs. Adrienne avait dix ans de plus que M. d'Argental, et, pour le guérir, elle prend avec lui un accent maternel. Il est impossible de lire ces deux lettres

sans un véritable attendrissement, tant il y a d'éloquence et de persuasion dans la vérité qui éclate à chaque ligne. L'art ne joue aucun rôle dans ces naïfs épanchemens; c'est un cœur droit qui dit simplement ce qu'il sent, et l'absence même de l'art donne à ces deux lettres une valeur, un attrait que l'art nous offre bien rarement.

Adrienne se piquait-elle de fidélité? D'après le témoignage de ses contemporains, elle prenait toutes ses affections au sérieux; elle ne changeait pas pour le plaisir seul de changer; elle ne cherchait pas dans l'inconstance un sujet de triomphe. Pour qu'elle se décidât à reprendre son cœur, à disposer d'elle-même comme d'un bien libre de tout engagement, il fallait qu'elle fût pleinement convaincue de l'infidélité de son amant. Aussi ceux mêmes qui l'avaient quittée se rattachaient à elle par un tendre souvenir. Au milieu même des plaisirs nouveaux qu'ils poursuivaient, ils gardaient au fond du cœur la touchante image d'Adrienne. Parmi les hommes qu'elle aima, Maurice de Saxe est peut-être celui à qui elle dut ses plus grandes joies et ses plus grandes douleurs. Son attachement pour Maurice présente tous les caractères de la passion la plus exaltée. Tendresse, dévouement, abnégation, tout se trouve réuni dans l'amour d'Adrienne pour le jeune guerrier qui devait, quinze ans après la mort de sa maîtresse, gagner la bataille de Fontenoy. On sait qu'Adrienne mit en gage ses bijoux et sa vaisselle plate pour envoyer 40,000 livres à son amant élu duc de Courlande. Chose triste à dire, et qui malheureusement se vérifie chaque jour sous nos yeux, la passion d'Adrienne pour Maurice était d'autant plus vive, d'autant plus profonde, qu'elle s'adressait à un homme incapable de la récompenser dignement, pour qui l'amour n'était qu'un plaisir, un passe-temps de quelques heures. Plus d'une fois Adrienne vit Maurice la quitter pour des femmes qui n'avaient ni l'éclat de sa beauté, ni la noblesse de son cœur; mais, comme il est dans notre destinée de nous attacher aux créatures que nous aimons bien plus encore par les bienfaits qu'elles nous doivent que par les bienfaits que nous en avons reçus, elle dévorait sa douleur et lui pardonnait généreusement. On a dit que les nombreuses infidélités de Maurice avaient abrégé la vie d'Adrienne, et qu'elle était morte de chagrin. Cette assertion ne repose sur aucun témoignage de quelque valeur. On a dit aussi qu'elle avait été empoisonnée par une de ses rivales; or, il est avéré que son corps, ouvert après sa mort, ne présentait aucune trace de poison. Adrienne est morte après douze ans de triomphes éclatans; si elle a souffert pour avoir trop aimé, si plus d'une fois elle a gémi sur l'inconstance de l'homme qu'elle chérissait de toutes les forces de son ame, la gloire l'a consolée plus d'une fois; l'énergie même, la sincérité qu'elle apportait dans tous ses rôles, suffisaient pour abréger sa vie. Elle avait senti trop vivement toutes les grandes passions pour atteindre à la vieillesse. Quand elle mourut, elle n'avait pas quarante ans.

Quoique Adrienne remplît à la fois les premiers rôles tragiques et les premiers rôles comiques, et qu'elle n'ait jamais échoué dans aucune de ses tentatives, il paraît cependant qu'elle excellait surtout dans les rôles tragiques; Pauline, Roxane et Cornélie lui allaient mieux que Célimène. Il est permis de croire que le commerce familier de Molière n'a pas été inutile au talent d'Adrienne. Le souvenir de Célimène devait donner à Pauline, à Cornélie, à Roxane un accent plus naturel, plus pénétrant. Talma, comme Adrienne, étudiait Molière assidument. Quoiqu'il n'ait jamais osé aborder publiquement les rôles d'Alceste et d'Arnolphe, on sait qu'il s'était occupé de la composition de ces deux personnages.

Faut-il s'étonner qu'une femme habituée à vivre parmi les grands hommes de l'antiquité se soit sentie entraînée, par une passion toute-puissante, vers l'émule de Charles XII, vers le jeune capitaine qui renouvelait à Mittau, comme en se jouant, l'héroïque défense de Bender? Ces deux ames familiarisées avec les grandes choses, l'une par la pensée, l'autre par l'action, ne devaient-elles pas se rencontrer dans une mutuelle admiration? Rien, à coup sûr, n'est plus naturel, plus facile à comprendre que les amours de Maurice et d'Adrienne. Toutefois, si le comte de Saxe, par le nombre et la variété de ses exploits, par la précocité de sa valeur, semble appartenir au roman plus qu'à la vie réelle, la manière dont il entendait, dont il gouvernait l'amour n'a rien de poétique. Il n'a jamais eu la peine de résister à ses passions, ou plutôt il n'en a jamais connu, écouté qu'une seule, la passion de la gloire. La guerre, avec ses dangers, ses enivremens, a rempli toute sa vie. Les femmes les plus belles, les plus jeunes, les plus dignes d'amour, ne l'ont pas distrait un seul jour de sa passion pour les batailles. Depuis Adrienne Lecouvreur jusqu'à la duchesse de Courlande, qui plus tard fut impératrice, depuis les filles d'honneur de la duchesse jusqu'aux plus grandes dames de Versailles, il n'a jamais vu dans la beauté, dans la jeunesse, dans la pleine possession de ces dons précieux, qu'une distraction de quelques instans. Aussi ne s'est-il jamais montré bien scrupuleux dans le choix de ses plaisirs. Non-seulement il s'abandonnait à l'inconstance, sans jamais se reprocher la douleur qu'il laissait derrière lui; mais il ne rougissait pas de feindre pour une femme qui pouvait le servir un amour qu'il ne ressentait pas, et d'offrir à celle qu'il chérissait pour quelques jours les caresses qu'il avait flétries par le mensonge. Pour caractériser nettement toute la souplesse de ses principes à cet égard, il suffit de rappeler l'aventure ridicule qui le brouilla sans retour avec la duchesse de Courlande. Arrêté au milieu de la nuit par une duègne armée d'une lanterne, au moment où il portait sur ses épaules une des filles d'honneur de la duchesse, il voulut, sans quitter son fardeau, renverser du pied la lumière accusatrice, perdit l'équilibre, et tomba sur la duègne avec sa maîtresse. Or, la veille même de cette ridicule aventure, il avait joué près de

la duchesse de Courlande le rôle d'amant passionné. La duchesse, justement irritée, le congédia sans vouloir l'entendre, et fit bien. Un homme capable de se partager ainsi entre deux femmes est-il vraiment capable d'aimer? Que les cœurs sincères se chargent d'écrire la réponse. Dans ce partage de sa personne, Maurice ne pouvait invoquer l'entraînement des sens, car la jeune et belle fille qu'il prenait chaque nuit à sa fenêtre et qu'il rapportait avant l'aube s'était donnée à lui. Pourquoi donc prodiguait-il à une femme qu'il n'aimait pas les sermens et les caresses que la jeune fille avait seule le droit de revendiquer? Pourquoi? C'est qu'il n'aimait pas d'un amour sincère celle qu'il croyait aimer, c'est qu'il n'y avait pas place dans son cœur pour une passion exclusive, pour une passion souveraine. L'infidélité était pour lui sans remords, parce qu'il se trompait lui-même, parce qu'il s'abusait sur la nature de ses sentimens; il trahissait sa maîtresse sans trouble, sans honte, parce qu'il ne la préférait pas au monde entier. Si le plaisir était plus vif dans les bras de la jeune fille, la duchesse abusée servait l'ambition de Maurice, et cette seule pensée imposait silence au repentir.

Adrienne Lecouvreur a tenu dans la vie du comte de Saxe moins de place peut-être que la fille d'honneur de la duchesse de Courlande; peut-être ne l'a-t-il pas aimée d'un amour plus vrai, plus sincère; mais comme elle était entourée d'hommages, comme les seigneurs de la cour s'empressaient autour d'elle, comme les plus grands esprits louaient à l'envi sa grace, sa beauté, la finesse de ses reparties, la sagacité de ses jugemens, la vanité le ramenait près d'elle, et sa crédule maîtresse inventait, pour lui pardonner, un repentir qu'il ne connaissait pas. Il ne paraît pas d'ailleurs que la mort d'Adrienne ait été pour Maurice une douleur bien profonde. Les femmes de la cour, à cette époque, n'étaient pas d'une vertu farouche, et le comte de Saxe trouva sans peine, à Versailles, des consolations.

Le mariage et le divorce de Maurice figurent comme un épisode insignifiant parmi ses aventures galantes. Avait-il à se plaindre de sa femme? Aucun témoignage n'autorise à le croire. Elle l'aimait et ne pouvait cacher sa jalousie; car Maurice, malgré la beauté et la jeunesse de sa femme, n'avait pas tardé à la tromper. Après avoir vécu loin d'elle pendant plusieurs années, il profita d'un voyage entrepris pour recueillir la succession de sa mère et se dégagea d'un lien qu'il n'avait jamais pris au sérieux.

Un tel personnage convient-il au théâtre? Un cœur ainsi fait, pour qui l'amour n'est qu'une distraction, peut-il prendre part à une action dramatique? Il est permis d'en douter, car le poète se trouve placé entre deux écueils. S'il respecte fidèlement les données de l'histoire, il ne peut engager Maurice de Saxe que dans une action politique, et l'homme court le danger de s'amoindrir dans la grandeur des événemens; s'il veut au contraire l'engager dans une action passionnée, il

est forcé de le dénaturer, de lui prêter des sentimens qu'il n'a jamais connus, et nous avons le droit de lui demander pourquoi il baptise d'un tel nom un homme que l'histoire désavoue. Entre ces deux écueils, quelle route choisira le poète? Il me semble difficile de répondre à cette question de manière à lever tous les scrupules, car si Maurice de Saxe a gagné des batailles, si Fontenoy et Raucoux ont placé son nom au premier rang dans l'histoire militaire de notre pays, ce n'est pas une raison pour voir en lui un personnage politique. Par son courage héroïque, et plus encore par l'habileté consommée de ses combinaisons stratégiques, il a décidé du sort de l'Europe, il a relevé le drapeau de la France, humilié l'orgueil de l'Angleterre, mais les grands événemens accomplis par son bras n'ont été ni prévus ni préparés dans sa pensée. Acteur sur le champ de bataille, il n'était, dans l'ordre politique, aux yeux du penseur, qu'un pur agent. Il conduisait à merveille ses bataillons comme les pièces d'un échiquier, mais, la bataille une fois gagnée, ce n'était pas lui qui remaniait la carte de l'Europe. Derrière le grand capitaine on ne trouve pas l'homme d'état. C'est pourquoi Maurice de Saxe, tel que nous le montre l'histoire, ne me semble pas offrir l'étoffe d'un personnage dramatique. Le poète veut-il laisser dans l'ombre le tacticien éprouvé qui excitait l'admiration du chevalier Folard vingt ans avant de gagner la bataille de Fontenoy, qui rendait compte au grand Frédéric de ses opérations militaires, qui soumettait à son jugement les plans qu'il venait de réaliser? S'il supprime le guerrier pour nous montrer l'homme aux prises avec la passion, que devient l'histoire, que devient la vérité? Pour trancher cette difficulté, pour imposer silence à toutes les objections, il faut plus que de l'adresse, plus que de l'habileté, plus que du savoir faire, il faut un rare bonheur. Pour inventer la passion dont l'histoire ne parle pas, pour trouver dans le grand capitaine l'étoffe d'un Hamlet ou d'un Roméo, pour toucher à l'histoire, pour l'assouplir sans la dénaturer, il ne suffit pas d'avoir l'œil pénétrant, la main légère. Arrivons à l'œuvre de MM. Scribe et Legouvé.

Au premier acte, nous sommes chez la duchesse de Bouillon. Nous assistons à la toilette de la duchesse qui s'entretient familièrement avec un abbé de cour. L'abbé, cela va sans dire, est amoureux de la duchesse et soupire discrétement. Dans l'espérance de réussir auprès de la femme qu'il aime et qui n'a pas encore reçu l'aveu de sa passion, il imagine de lui révéler l'infidélité de son mari. Aux premiers mots qu'il prononce, croyant l'étonner par son récit, la duchesse l'arrête bravement et achève sans embarras ce qu'il racontait en hésitant, partagé entre la crainte de l'affliger et le désir d'exciter sa colère. « N'est-ce que cela, vraiment? Le duc aime la Duclos. Je le savais. La Duclos m'a prise pour confidente et ne fait rien sans me consulter. Vraiment, l'abbé, vous êtes d'une pauvreté désolante. Vous ne savez rien; votre unique occu-

pation est de recueillir les nouvelles, et vous arrivez toujours chez moi les mains vides. Mais à quoi donc pensez-vous? » L'abbé s'excuse de son mieux et parle de son amour. La duchesse l'écoute sans dépit, sans étonnement, et veut bien lui promettre une récompense s'il réussit à découvrir le nom de la nouvelle maîtresse du comte de Saxe. Malgré la vivacité de son langage, malgré la curiosité jalouse qui éclate dans ses yeux, l'abbé ne devine pas que le comte est son rival, son rival heureux. Plein d'espoir et de joie, il promet de se mettre en campagne et de revenir bientôt avec le secret qui inquiète si fort la duchesse. Le duc arrive tenant à la main une cassette qui lui a été confiée par l'Académie des sciences. Lié d'amitié avec les hommes les plus illustres de son temps, il s'est appliqué à l'étude de la chimie et doit analyser la poudre contenue dans cette cassette, poudre terrible qui a déjà servi à consommer bien des crimes, et nommée dans le monde *poudre de succession*. Après quelques propos insignifians où il trouve moyen de placer les complimens à double sens que Voltaire lui a plus d'une fois adressés, le duc se retire avec l'abbé, auditeur résigné de toutes les œuvres de monseigneur. Enfin le comte de Saxe arrive chez la duchesse, qui lui demande avidement l'emploi de son temps depuis l'heure de son retour. Maurice se tire d'affaire assez adroitement. Mais la duchesse aperçoit à sa boutonnière un bouquet noué d'un ruban. De qui tient-il ce bouquet? D'une jeune fille qu'il a rencontrée à la porte de l'hôtel? En vérité? L'étrange bouquetière qui noue ses fleurs avec un ruban vert et or! La jalousie de la duchesse, déjà éveillée par des rumeurs confuses, s'attache à ce bouquet comme s'il devait lui révéler le nom de sa rivale. Il lui faut à tout prix une explication franche et complète. La duchesse donne rendez-vous à Maurice le soir même dans la petite maison que le duc a louée pour la Duclos. J'oubliais de dire qu'Adrienne Lecouvreur doit venir le lendemain réciter des vers dans le salon de Mme de Bouillon, car la duchesse a pris Adrienne sous son patronage. Ainsi, dès le premier acte, nous avons sous les yeux les principaux personnages de la pièce. Si Adrienne ne paraît pas, la duchesse lit à Mme d'Aumont une lettre signée d'Adrienne, qu'Adrienne n'a jamais écrite, mais empreinte d'une vivacité ingénieuse, d'une touchante modestie. Tous les élémens du drame qui va se dérouler devant nous sont contenus dans les scènes que nous venons de raconter. Il n'y a pas un mot, pas un incident qui ne doive, dans quelques instans, servir au développement de l'action.

Au second acte, nous sommes dans le foyer de la Comédie-Française; les comédiens arrivent et s'entretiennent des querelles de coulisses. On joue *Bajazet*. Adrienne Lecouvreur doit remplir le rôle de Roxane, au grand déplaisir de la Duclos. Acomat fait une partie d'échecs avec son confident. Michonnet, régisseur du théâtre, chante sur tous les tons l'éloge d'Adrienne, qui arrive enfin, son rôle à la main. L'entrevue qu'elle a eue le matin même avec Maurice trouble singulièrement la

sérénité habituelle de sa pensée. Michonnet s'aperçoit qu'Adrienne n'est pas livrée tout entière au soin de sa gloire dramatique et la supplie d'être belle. « Sois tranquille, mon ami, répond Adrienne, je serai belle, j'en suis sûre, car il m'aime, car je l'ai vu ce matin, et ce soir il sera là, il me l'a promis, je le verrai, je serai belle, je serai sublime; » et Adrienne se remet à étudier son rôle. Maurice, en entrant au foyer de la Comédie-Française, invoque les ombres glorieuses dont le souvenir remplit sa pensée, sans qu'il soit possible de deviner s'il veut parler des grands poètes qui ont fondé le théâtre ou des comédiens habiles qui ont interprété leurs ouvrages. Il aperçoit Adrienne et la serre dans ses bras. Quelle joie, quel bonheur de se revoir après une si longue absence! Ici commence un dialogue où la passion n'est pas toujours exempte d'emphase et de puérilité. Si Adrienne aime vraiment Maurice, elle n'a pas besoin, pour lui inspirer de nobles sentimens, d'héroïques projets, de demander conseil aux tragédies de Corneille. Pauline, Émilie, Camille, n'ont rien à lui apprendre. Son cœur, comme tous les cœurs vraiment épris, nourrit en lui-même une flamme généreuse, et le souvenir de Pauline et de Camille, loin de prêter aux paroles d'Adrienne un accent plus poétique, leur donne volontiers quelque chose de factice. Quant à la fable des *Deux Pigeons*, je ne vois pas trop ce qu'elle vient faire dans cet entretien passionné. J'admire profondément la fable des *Deux Pigeons*, mais je ne comprends pas comment ce récit, d'une simplicité si touchante, se trouve mêlé aux amours d'Adrienne et de Maurice. Maurice avait emporté, en quittant Paris, Corneille, Racine et La Fontaine. Le lendemain d'une bataille, il relisait avec délices les beaux vers qu'il avait entendus de la bouche d'Adrienne. En écoutant Pauline et Camille, il croyait l'écouter elle-même. A la bonne heure! Mais La Fontaine, il n'a guère songé à l'ouvrir, quoiqu'il l'eût reçu des mains d'Adrienne. Il ne connaît pas même la fable des *Deux Pigeons*, et, pour ma part, je ne m'en étonne pas. Je serais bien surpris, au contraire, si Maurice parlait de La Fontaine comme de sa lecture familière. Le duc de Bouillon, qui se croit trompé par la Duclos et qui se réjouit de sa trahison, invite à souper toute la Comédie-Française. Adrienne consent à se montrer dans cette fête, et reçoit du duc lui-même la clé de sa petite maison.

Au troisième acte, comme chacun l'a déjà deviné, Adrienne, Maurice et la duchesse de Bouillon se trouvent réunis. Cependant Maurice n'est pas un seul instant placé entre ces deux femmes. La duchesse arrive la première au rendez-vous, et ne cache pas son dépit. Au moment où l'impatience va devenir de la haine, Maurice paraît et se justifie. S'il a tardé si long-temps, c'est qu'il a été suivi. La duchesse l'écoute en souriant, et accepte comme vraies toutes ses excuses. Alors, mais alors seulement, Maurice comprend toute la misère de son double

rôle. Il ne veut pas mentir plus long-temps, et avoue à la duchesse qu'il ne l'aime plus, qu'il aime une autre femme. Son nom? Il ne consent pas à le dire. Je me vengerai, dit la duchesse. Je saurai son nom, aucune puissance humaine ne pourra la dérober à ma colère. Au bruit des voix joyeuses qui éclatent dans la chambre voisine, la duchesse se croit surprise par son mari, et s'écrie : Si le duc me voit, je suis perdue. Cette crainte paraîtra sans doute exagérée à tous ceux qui se souviendront de l'entretien de la duchesse avec l'abbé au premier acte. Une femme qui sait toute la vie de son mari, qui connaît jour par jour ses moindres aventures, qui met de moitié dans ses amours la maîtresse de son mari, qui emprunte sa main et sa petite maison pour donner rendez-vous à son amant, ne doit pas trembler à si bon marché. Ne peut-elle pas d'un mot imposer silence à la colère? Vous me demandez comment je me trouve ici? J'y suis venue pour vous épier, pour vous confondre. Pourtant la duchesse s'enfuit et se cache. Le duc croit que Maurice a donné rendez-vous à la Duclos, et doute encore, malgré les dénégations réitérées de Maurice. Adrienne, à son tour, en voyant Maurice, en écoutant les railleries et les complimens que le duc et l'abbé adressent au comte, s'étonne et s'alarme; mais un mot de Maurice suffit pour la rassurer : Je t'aime, je n'aime que toi; la femme cachée ici n'est rien pour moi; mais il faut la sauver, et tu la sauveras, j'ai compté sur toi. Adrienne, heureuse et confiante, promet de la sauver. Les deux femmes échangent dans l'ombre quelques paroles inquiètes; sans se deviner mutuellement, elles pressentent d'une façon confuse qu'il y a entre elles un secret terrible. Cependant Adrienne, fidèle à sa promesse, livre à la duchesse la clé que le duc lui a remise, et la duchesse peut enfin s'échapper par le jardin; mais, en quittant Adrienne, elle prononce quelques mots menaçans auxquels Adrienne répond avec un accent de bienveillance écrasant : Vous me haïssez, je vous protége.

Au quatrième acte, nous retournons chez la duchesse. Tous ses amis sont réunis pour entendre Adrienne. Cette fête est, pour Mme de Bouillon, une double joie. Non-seulement elle reçoit chez elle une comédienne adorée de la foule, adorée de la cour; mais ce soir même Mme de Noailles donne une fête où elle voulait inviter Adrienne; Mme de Bouillon a été assez heureuse pour deviner, pour prévenir le projet de Mme de Noailles. Les soupçons de la duchesse, qui d'abord s'étaient portés sur Mme d'Aumont, prennent une direction nouvelle dès qu'Adrienne a parlé. A l'embarras de Maurice placé près de la duchesse, Adrienne devine sa rivale, sa rivale qu'elle a sauvée la veille. Au timbre voilé de cette voix qu'elle n'a entendue qu'un instant, la duchesse reconnaît la rivale qui lui a ravi le cœur de Maurice et jure de se venger. Adrienne, qui pressent le danger et ne veut pas succomber sans défense, récite en se tournant vers la duchesse les vers adressés par Phèdre à Œnone.

Elle accable sa rivale en lui lançant comme autant de traits empoisonnés chacune des paroles de cet admirable morceau. Elle n'est pas une de ces femmes hardies

> Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
> Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

La duchesse, comme pour justifier l'application, sourit gracieusement et joint ses complimens à ceux de l'assemblée : Adrienne est perdue.

Au cinquième acte, nous sommes chez Adrienne. Michonnet, témoin de l'humiliation de la duchesse, comprend que la vie d'Adrienne est menacée. Un valet apporte une cassette de la part de Maurice. Adrienne l'ouvre d'une main tremblante et reconnaît le bouquet qu'elle a donné à Maurice; elle voit dans ces fleurs ainsi renvoyées un signe d'abandon, et les couvre de baisers et de larmes. Avant de les jeter au feu, elle leur adresse quelques paroles empreintes d'un sentiment vrai, mais dont la forme gagnerait beaucoup à devenir plus simple, et les respire une dernière fois. Ce dernier baiser est son arrêt de mort. Ce bouquet empoisonné a vengé la duchesse. Maurice arrive pour recevoir le dernier soupir d'Adrienne. Vainement il essaie de la sauver, de ranimer ses forces en lui rendant le bonheur qu'elle croyait perdu sans retour. Toutes ses paroles de tendresse sont impuissantes; le poison circule dans les veines d'Adrienne, qui meurt en récitant d'une voix égarée quelques lambeaux du rôle d'Hermione.

Il y a certainement une grande habileté dans la construction de ce drame; mais cette habileté est de telle nature qu'elle se passe de la poésie, et même réussit à la rendre parfaitement inutile. Les ressorts employés par MM. Scribe et Legouvé suffiraient au développement d'une douzaine d'actions; et ces ressorts sont mis en œuvre avec tant d'adresse, les incidens s'engendrent si rapidement, que la foule, livrée tout entière à la curiosité, ne songe pas à se demander la valeur réelle des personnages. Plusieurs scènes sont écrites avec un soin que nous ne sommes pas habitué à rencontrer dans les ouvrages de M. Scribe. Mais le caractère dominant de toute cette composition, c'est l'habileté extérieure poussée à ses dernières limites. Dans ce drame, où la poésie joue un si petit rôle, où les grandes pensées, les sentimens passionnés ne se montrent guère que sous la forme de souvenirs, et se placent sous le patronage de Corneille et de Racine, il n'y a pas une phrase, pas un mot inutile. Le dénoûment est préparé dès le premier acte, et si bien préparé, que les esprits exercés n'ont plus rien à deviner quand le rideau tombe sur la cassette mystérieuse. La clé donnée au second acte par le duc est, à proprement parler, tout le troisième acte; car, sans cette clé, le troisième acte serait impossible. Les paroles échangées dans l'ombre entre Adrienne et la duchesse contiennent le germe du qua-

trième acte; car, si la duchesse ne reconnaissait pas dans la voix d'Adrienne la voix de celle qui l'a sauvée la veille, elle ne l'insulterait pas du regard, et Adrienne ne l'accablerait pas de son mépris. Enfin, le bouquet donné à Maurice par Adrienne n'est pas moins utile au dénoûment que la cassette mystérieuse. Dans ce drame si habilement construit, personne ne parle, personne ne marche au hasard : tout est compté, tout est prévu, tout est préparé. Mais à qui s'intéresser? Quel rôle joue Maurice placé entre ces deux femmes? Il n'aime pas Adrienne assez résolûment pour braver la haine de la duchesse; il hésite entre la femme qui peut servir son ambition et le cœur passionné qui s'est donné à lui tout entier. Il n'est ni assez ambitieux pour renoncer à l'amour, ni assez amoureux pour renoncer à l'ambition. Il ne trouve d'accens vrais qu'en face de la mort. Quand les lèvres d'Adrienne pâlissent, quand son regard s'éteint, quand ses veines se glacent, alors, alors seulement, il commence à comprendre tout le prix de la femme qui l'aimait et qu'il va perdre sans retour. Adrienne, plus vraie, plus tendre que Maurice, n'a cependant pas toute la vérité, toute la tendresse qu'elle devrait avoir. Il semble que, pour aimer Maurice d'un amour infini, elle ait besoin de sentir les élans de son cœur sanctionnés par le génie de Corneille. Au lieu de s'abandonner librement aux inspirations de son amour, elle demande conseil à ses souvenirs. Si parfois son cœur trouve des paroles ardentes, plus souvent encore sa mémoire évoque des images consacrées par l'admiration de la foule. Quant à la duchesse de Bouillon, il est impossible de s'intéresser à son amour pour Maurice. Tout son amour n'est que vanité. Si Maurice n'était pas le héros du jour, fût-il cent fois plus beau, plus jeune, plus aimant, elle ne l'aimerait pas. Sa jalousie même n'est que vanité. Si Maurice, au lieu de lui préférer une comédienne, lui préférait Mme de Noailles ou Mme d'Aumont, elle souffrirait moins et ne souhaiterait pas si avidement la vengeance. Le duc n'est qu'un personnage ridicule et parfaitement insignifiant. Michonnet, malgré sa tendresse contenue pour Adrienne, rappelle trop clairement le père de la débutante. L'abbé n'offre rien de nouveau. Si bien que toute cette pièce, conçue avec une infaillible prévoyance, conduite avec une vigilance assidue, achevée avec un soin scrupuleux, n'ajoute pas une page à l'histoire de l'art dramatique.

Toute la pièce a été faite pour Mlle Rachel. En nous plaçant à ce point de vue qui n'a rien de littéraire, nous est-il permis de nous montrer satisfait? Si toute la pièce est dans un rôle, ce rôle est-il complet? L'actrice chargée de ce rôle ne laisse-t-elle rien à souhaiter? La première question est déjà résolue. Quant à la seconde, la réponse n'est pas difficile. Si le drame qui s'appelle *Adrienne Lecouvreur* n'ajoute pas une page à l'histoire de l'art dramatique, le rôle d'Adrienne Lecouvreur n'ajoute pas une ligne à l'histoire du talent de Mlle Rachel.

Parlerai-je de la manière dont elle récite la fable des *Deux Pigeons?* Malgré le charme qu'elle a su mettre dans quelques vers de cette fable, La Fontaine, je crois, s'étonnerait fort, en l'écoutant, de l'accent pathétique prêté au plus tendre des deux pigeons. Mlle Rachel, sous les traits d'Adrienne, s'est-elle montrée plus tendre, plus naïve, que sous les traits de Monime ou d'Esther? Il y a dix ans, à l'époque de ses débuts, l'accent de la tendresse semblait refusé à ses lèvres; a-t-elle trouvé aujourd'hui l'accent qu'elle ignorait il y a dix ans? Au troisième acte elle n'a qu'un mot à dire, et le dit très bien; mais ce mot si bien dit serait-il d'aventure tout un monde nouveau? Le triomphe de Mlle Rachel n'est-il pas tout entier dans le quatrième acte? Et ce quatrième acte si vanté, si applaudi, que nous apprend-il d'imprévu, d'inattendu? Le sens prêté aux paroles de Phèdre par Adrienne Lecouvreur peut-il d'ailleurs être avoué par le goût? Est-il permis de détourner ainsi au profit d'une application personnelle le sens légitime d'un morceau gravé dans toutes les mémoires? Est-ce le cinquième acte qu'on voudrait nous donner pour une révélation? Peut-être Mlle Rachel eût-elle trouvé pour l'expression du désespoir des accens d'une puissance, d'une vérité toute nouvelle, si les paroles placées dans sa bouche eussent été elles-mêmes empreintes de puissance et de nouveauté; mais la confusion d'Oreste et de Maurice, d'Adrienne et d'Hermione, ne permettait pas à Mlle Rachel de se renouveler. Elle s'est souvenue d'elle-même et ne pouvait faire autre chose.

Mlle Rachel dit-elle la prose aussi bien que les vers? Sa voix a-t-elle toute la souplesse, toute la simplicité, toute la naïveté dont les vers se passent quelquefois et dont la prose ne peut jamais se passer? Il nous faudrait, pour résoudre ces questions, une pièce autrement faite, autrement écrite qu'*Adrienne Lecouvreur*. Dans la prose que nous avons entendue il y a quinze jours, comme dans les vers que nous entendons depuis dix ans, nous avons trouvé toutes les fautes de prosodie auxquelles Mlle Rachel se laisse aller habituellement, et que personne ne songe à relever, comme si la vérité ne pouvait arriver jusqu'à elle. Mon *d'sir*, mon *cœûr*, mon *honneûr*, *hêlas!* n'en déplaise à Mlle Rachel, sont des mots qui n'ont jamais fait partie de notre langue. Les petites bourgeoises se résignent à dire : mon désir, mon cœur, mon honneur, hélas! — et la langue ne s'en trouve pas plus mal. Après *Adrienne Lecouvreur*, Mlle Rachel reste pour moi ce qu'elle était. Elle dit très habilement toutes les paroles qui expriment les passions violentes, la colère, la jalousie, la haine. Jusqu'ici, la tendresse ne semble pas faite pour ses lèvres, et je persisterai dans ma conviction jusqu'à preuve du contraire. Quant aux fautes de prosodie que j'ai signalées et qui blessent toutes les oreilles délicates, j'espère qu'elle voudra bien y renoncer.

GUSTAVE PLANCHE.

LE PROPHÈTE

DE M. MEYERBEER.

L'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* vient de remporter une nouvelle et brillante victoire. *Le Prophète* a été représenté sur le Théâtre de la Nation. Chose singulière! les obstacles sans nombre qui, contre la volonté du compositeur, ont retardé jusqu'à ce jour l'exécution d'une œuvre qui est terminée depuis 1843, semblent avoir été suscités par une volonté intelligente et propice qui aurait voulu préparer à M. Meyerbeer un cadre digne de son génie éminemment dramatique, car le sujet du *Prophète* a une bien grande analogie, hélas! avec les tristes événemens qui se sont accomplis en Europe depuis un an.

A la suite de la réforme religieuse opérée par Luther au commencement du XVIe siècle, il y eut, en Allemagne, un grand mouvement populaire qui en fut la conséquence extrême et faillit bouleverser de fond en comble toute la société civile. Il se rencontra alors, comme de nos jours, des esprits ignorans et sauvages qui, peu satisfaits de la liberté de conscience qu'on venait à peine de conquérir sur le catholicisme tout-puissant, voulurent tirer de ce débat dogmatique des conclusions sociales qui effrayèrent les chefs mêmes de la réforme. C'est aussi au nom de l'*égalité* et de la *fraternité* évangéliques que ces énergumènes, disons le mot, que les *socialistes* du XVIe siècle soulevèrent les classes pauvres, particulièrement les paysans, contre les seigneurs et les châteaux, qu'ils pillaient et brûlaient avec fureur. Ces sectaires redoutables qui ont épouvanté l'Allemagne de leurs monstrueuses folies s'appelaient anabaptistes, parce que, voulant rompre avec la tradition et répudier l'héritage du passé, ils imposaient à leurs néophytes un nouveau baptême, symbole de la vie nouvelle qu'ils apportaient aux nations. Parmi les nombreux illuminés qu'on vit surgir de toutes

parts, se disant envoyés de Dieu pour annoncer le règne futur de l'égalité des conditions, le plus original de tous fut un nommé Bokold, connu sous le nom de Jean de Leyde, parce qu'il avait été élevé dans cette ville, où il avait exercé tour à tour l'humble profession de tailleur et de cabaretier. Fils d'un bailli de La Haye, il avait perdu ses parens de très bonne heure. Sans famille, sans lien fixe qui le rattachât à l'ordre établi, abandonné à toutes les vicissitudes de la fortune et à tous les courans d'idées de ce siècle tumultueux, Jean voyagea beaucoup. Il alla en Angleterre, en Portugal, et, après quatre années de vagabondage, il retourna à Leyde où, ayant épousé la veuve d'un batelier, il ouvrit une petite auberge. Jeune et rempli de cette vague ambition qui ne sait où se fixer, Jean de Leyde s'occupait de littérature, de poésie et surtout de théologie, la science favorite du temps. Il savait presque toute la Bible par cœur, et il aimait à prêcher sur ce texte fécond en commentaires de toutes sortes. Telles étaient les dispositions de son esprit, lorsque, quittant son auberge aussi pauvre qu'il y était entré, il alla se fixer, en 1533, dans la ville de Munster.

La capitale de la Westphalie était alors le centre où aboutissaient toutes les intrigues des anabaptistes. Jean devint bientôt le défenseur le plus énergique de leurs misérables doctrines. L'évêque de Munster ayant été obligé de quitter la ville, les anabaptistes s'emparèrent du gouvernement et proclamèrent Jean Bokold roi et prophète de la *Jérusalem nouvelle.* Il fut couronné dans la cathédrale de Munster avec une pompe extraordinaire. Il entoura sa personne d'un luxe oriental et d'un sérail de jolies femmes, afin de mieux ressembler au type vénéré de la royauté hébraïque, le sage Salomon. Il marchait dans les rues la tête ornée d'une couronne d'or, et sur sa poitrine on voyait un collier magnifique supportant un globe traversé par deux épées avec cette inscription : *Roi de la justice sur le monde!* Sur la ceinture qui fixait sa robe flottante on lisait : *La puissance de Dieu est ma force!* Au milieu de ces étranges folies qui servaient à éblouir les yeux du peuple, au milieu des voluptés qu'il aimait à savourer, Jean de Leyde n'oubliait pas le côté sérieux et difficile de sa position. Il se montrait vigilant, capable, réprimant les esprits téméraires, encourageant les faibles par ses prédications, envoyant des émissaires de tous côtés pour tâcher de soulever les populations en sa faveur. Après un siége de six mois, soutenu avec une grande vigueur, les troupes de l'évêque de Munster pénétrèrent dans la ville par une nuit orageuse de l'année 1535. Jean fut pris dans une tour avec deux de ses complices et mis à mort quelques mois après avec des circonstances horribles. Le supplice de Jean de Leyde arrêta les progrès des anabaptistes, l'une des sectes les plus redoutables qu'ait suscitées le protestantisme. Tels sont les principaux faits historiques qui ont fourni à M. Scribe la donnée de son li-

bretto. Il nous reste, avant d'examiner la partition de M. Meyerbeer, à indiquer rapidement la marche du drame qui a inspiré le musicien.

Au lever du rideau, l'œil se repose sur un frais paysage hollandais qui représente les environs de la ville de Dordrecht. Au milieu d'une troupe de paysans et d'ouvriers qui prennent leur repas du matin, on voit apparaître la jeune Berthe, toute joyeuse de son prochain mariage. Elle court au-devant de Fidès, qu'elle aperçoit sur le sommet d'une petite colline. C'est la mère de son fiancé qui vient la prendre pour la conduire auprès de son fils Jean, établi très honorablement dans un faubourg de la ville de Leyde. Pauvre orpheline et humble vassale du comte d'Oberthal, Berthe ne peut quitter le village qui l'a vue naître sans la permission de son seigneur. Berthe et Fidès se disposent donc toutes deux à aller trouver le comte d'Oberthal, dont on voit le château crénelé, lorsqu'elles sont arrêtées par l'apparition de trois sombres personnages qui se dressent tout à coup sur le sommet de la petite colline qui forme le fond du paysage : ce sont les trois anabaptistes Zacharie, Jonas et Mathisen, qui viennent essayer sur ces pauvres gens l'effet de leurs prédications fallacieuses. Vous pensez si on les écoute avec curiosité et si on les applaudit avec transport. Le comte d'Oberthal arrive sur ces entrefaites. Apercevant dans un coin les trois anabaptistes, il reconnaît Jonas, un sommelier ivrogne qu'il a chassé de sa maison. Sur un ordre du comte, les trois anabaptistes disparaissent de la scène, avec injonction de quitter le pays sous peine de la vie. C'est alors que Berthe, encouragée par Fidès, s'approche du comte d'Oberthal pour lui demander la permission d'épouser son fiancé qu'elle aime de toute son ame. Le comte ne répond que par un brusque refus qui, dévoilant des intentions coupables, soulève l'indignation du peuple, déjà exalté par les prédications des anabaptistes. Berthe et Fidès sont enlevées avec violence par les soldats du comte d'Oberthal, qui traverse la foule frémissante, mais respectueuse. Ainsi finit le premier acte.

Le second acte nous introduit dans la petite auberge de Jean de Leyde, toute remplie de bons compagnons qui dansent, chantent et boivent en l'honneur de son mariage. Tout en servant de la bière à ceux qui lui en demandent, Jean paraît inquiet. Le jour baisse, Berthe et Fidès n'arrivent pas. Pendant qu'il est ainsi préoccupé, les trois anabaptistes, qui sont attablés dans un coin de l'auberge, l'observent attentivement. Ils remarquent avec surprise qu'il ressemble à un portrait du roi David, qui est en grande vénération dans la ville de Munster. Cette circonstance, jointe aux renseignemens qu'ils prennent sur le caractère de Jean, les décide, et ils se promettent de faire de ce jeune enthousiaste un instrument de leur ambition. Ils l'abordent aussitôt en lui demandant avec intérêt d'où provient la tristesse qui obscurcit son front. Jean leur répond que le retard de sa mère et de sa fiancée ac-

croît le trouble que lui inspire un rêve qu'il a fait depuis quelques jours. Sous les arceaux d'un temple magnifique et le front orné du bandeau royal, il a cru voir à ses pieds les peuples prosternés qui l'adoraient comme un nouveau Messie. Plongé dans cette bizarre extase, il a lu sur une table de marbre ces mots terribles : *Malheur à toi!* et un fleuve de sang est venu bientôt submerger son trône éphémère. « Calme-toi, répondent les trois anabaptistes, le songe qui trouble ta raison est la révélation prophétique de ta grandeur future : tu règneras.»

Les trois anabaptistes ont à peine quitté la scène, que Berthe se précipite dans la maison de son fiancé, pâle et échevelée. Derrière elle accourt un sergent d'armes du comte d'Oberthal, suivi de soldats, qui vient réclamer impérieusement la captive de son maître. Jean, désespéré, livre sa fiancée pour sauver les jours de sa mère, que les soldats du comte menacent de frapper sous ses yeux. Fidès se retire après avoir béni son fils, et Jean, resté seul en proie à sa douleur, entend retentir au dehors la voix lugubre des trois anabaptistes, qu'il fait entrer dans son auberge. « Ne m'avez-vous pas dit : Suis-nous, et tu règneras? — Oui, et nous t'offrons une couronne. — Pourrai-je alors frapper mes ennemis? pourrai-je immoler le comte d'Oberthal? — Ce soir même. — Eh bien! marchons, » dit-il, après avoir hésité longtemps entre le regret d'abandonner sa vieille mère et le désir de venger sa fiancée.

Le troisième acte est une suite d'épisodes dont l'analyse est intimement liée à l'analyse de la partition même : l'action se résume, pour ainsi dire, tout entière dans le finale de cet acte. A la tête d'une armée d'anabaptistes, Jean assiége et prend la ville de Munster, après avoir fait prisonnier le comte d'Oberthal, qui lui apprend que Berthe a sauvé son honneur par la fuite. Le quatrième acte nous fait assister au couronnement du prophète proclamé fils de Dieu dans la cathédrale de Munster, où il retrouve sa mère, qu'il est forcé de méconnaître pour se sauver encore une fois des poignards des trois anabaptistes. Cette scène, très longue et très compliquée, est incontestablement la plus belle et la plus dramatique de l'ouvrage. Au cinquième acte enfin, Jean revoit sa mère et sa fiancée. Fidès lui pardonne ses fautes en lui faisant espérer la clémence du Seigneur; mais Berthe, en apprenant que le faux prophète dont elle exècre les crimes et l'impiété est ce Jean qu'elle a tant aimé, se tue de désespoir. Jean, qui se voit trahi et abandonné de tout le monde, fait miner le château de Munster et s'ensevelit sous ses ruines le verre à la main et le sourire sur les lèvres.

Le libretto de M. Scribe ne reproduit pas, on le voit, très scrupuleusement la donnée de l'histoire. C'est le droit du poète dramatique de modifier, de grouper à son gré les faits qu'il emprunte à la réalité, pourvu que sa fable soit vraisemblable, intéressante et appropriée au

but indiqué. Le défaut que nous reprocherons surtout à la conception de M. Scribe, c'est que l'amour, qui doit toujours être la passion dominante dans un drame lyrique, n'y joue qu'un rôle secondaire. Berthe, la fiancée du héros, est un personnage insignifiant, le sentiment qu'elle inspire et qu'elle partage n'est point une cause déterminante dans la destinée de son amant. Jean de Leyde lui-même ne montre pas la vigueur et l'individualité puissante qu'il a dans l'histoire. Il est le jouet des événemens au lieu d'en être le mobile, il est plutôt l'instrument de trois fourbes qui spéculent sur sa crédulité qu'un fanatique profond qui marche où le pousse la force intérieure de sa propre énergie. M. Scribe commet souvent la faute de prêter à ces grands personnages qui ont agité le monde la politique raffinée de nos diplomates modernes.

Quoi qu'il en soit de nos observations, il est un caractère qui relève la fable du *Prophète* et lui donne une physionomie toute particulière; nous voulons parler de Fidès, la mère de Jean de Leyde. C'est une véritable création que cette figure de femme pieuse, forte et tendre, qui, agenouillée dans la cathédrale de Munster, où elle vient implorer le Dieu de ses pères pour un fils qu'elle croit perdu, maudit au fond de son ame l'imposteur qui ose se proclamer l'envoyé de Dieu. Rien de plus pathétique que la scène du quatrième acte où Fidès reconnaît, sous les traits du faux prophète, celui qu'elle a nourri de son lait et de sa foi. Rappellerai-je aussi celle du cinquième acte où Fidès, rayonnant de sa double majesté de mère et de chrétienne, fait tomber à ses pieds l'enfant égaré par de pernicieuses doctrines? Il y a un sens profond dans cette scène vraiment biblique, qui achève de révéler l'admirable caractère de cette femme en qui se résume tout l'intérêt du drame, et qui est certainement l'une des créations les plus saisissantes du génie de M. Meyerbeer.

C'est M. Meyerbeer, c'est le musicien maintenant qui, seul, doit nous occuper. Il n'est pas inutile peut-être de rappeler quelles créations diversement éclatantes et sérieuses expliquent et préparent, dans la vie musicale de M. Meyerbeer, la conception du *Prophète*. Né à Berlin en 1794, d'une famille dont l'opulence aurait étouffé une volonté moins énergique, M. Giacomo Meyerbeer révéla, dès sa plus tendre enfance, sa vocation pour l'art musical. Comme tous les grands compositeurs dramatiques de l'Allemagne, M. Meyerbeer commença d'abord par être un virtuose remarquable sur le piano, dont il apprit les principes d'un élève de Clementi. Après avoir étudié l'harmonie et les élémens de l'art d'écrire sous la direction du chef d'orchestre de l'Opéra de Berlin, Bernard-Anselme Weber, il quitta sa ville natale pour aller à Darmstadt prendre des leçons de contrepoint de l'abbé Vogler, qui passait pour le plus grand théoricien de l'Allemagne. C'est dans cette paisible et charmante résidence, et sous la discipline sévère de l'abbé Vogler,

que M. Meyerbeer fit la connaissance de Charles-Marie de Weber, l'immortel auteur du *Freischütz*, qui a plus d'un rapport avec celui de *Robert-le-Diable*.

M. Meyerbeer débuta dans la carrière dramatique par un opéra en trois actes, *la Fille de Jephté*, qui fut représenté à Munich sans succès : il avait alors dix-huit ans. Attristé, mais non découragé, par ce premier échec, il se rendit à Vienne, où il se fit une brillante réputation comme pianiste. Peu s'en fallut même que les succès du virtuose ne devinssent un écueil pour la gloire du compositeur; mais, après un nouvel échec au théâtre de Vienne, où il fit représenter un opéra-comique allemand intitulé *Alcimeleck ou les Deux Califes*, M. Meyerbeer, suivant le conseil que lui donnait Salieri, se décida à faire un voyage en Italie. Il arriva à Venise à peu près à l'époque où Rossini faisait représenter son premier chef-d'œuvre, *Tancredi*. On assure que cette musique enchanteresse fit une telle impression sur l'auteur de *Robert-le-Diable*, qu'elle modifia entièrement ses idées et transforma l'aversion qu'il avait conçue pour l'école italienne en une vive admiration, sentiment plus équitable qui ne fut pas inutile au développement de son propre talent. Il en fit bientôt l'expérience à Padoue, où il eut le bonheur de composer pour Mme Pisaroni un opéra semi-seria, *Romilda e Costanza*, qui fut accueilli avec enthousiasme. Le grand chanteur Pachiarotti, qui vivait encore, âgé de plus de quatre-vingts ans, voulut bien donner à M. Meyerbeer quelques conseils sur la manière d'écrire pour la voix humaine. Élève de l'abbé Vogler, qui l'avait été du père Valotti, maître de chapelle de l'église de Saint-Antoine, le jeune *Tedesco* n'eut pas de peine à conquérir les sympathies des habitans de Padoue, qui croyaient que l'auteur de *Romilda e Costanza* leur appartenait par les liens d'une parenté intellectuelle. *Emma di Resburgo*, *Marguerita d'Anjou* et *il Crocciato*, qui fut représenté à Venise le 26 décembre 1825, répandirent le nom de M. Meyerbeer dans toute l'Italie et fixèrent sur lui les regards de l'Europe. C'est alors qu'il reçut de M. Sosthènes de La Rochefoucauld l'invitation de venir à Paris pour diriger les répétitions de son opéra *il Crocciato*, qu'on allait représenter au Théâtre-Italien. Ce fut une circonstance décisive dans la destinée de M. Meyerbeer que son arrivée dans la capitale de la France, ce grand centre de la civilisation moderne, où Gluck était venu aussi, à la fin du XVIIIe siècle, opérer une révolution mémorable dans la musique dramatique.

Mise en contact avec l'esprit net et positif de la France après l'avoir été avec le génie facile et mélodique de l'Italie, l'intelligence méditative et profonde de M. Meyerbeer en reçut un choc salutaire, qui fit jaillir la source vive de sa propre inspiration. En effet, c'est de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* que date, pour ainsi dire, l'avénement de M. Meyerbeer; car ses meilleurs ouvrages italiens, tels que *Marguerita*

d'Anjou et *il Crocciato*, sont bien moins, selon nous, les manifestations d'une manière parfaitement caractérisée que les préludes d'un grand artiste qui cherche sa voie. Toutefois les morceaux remarquables qu'on trouve dans les opéras allemands et italiens de M. Meyerbeer contiennent déjà le germe de ce style vigoureux, savant et compliqué, dont *Robert-le-Diable* et *les Huguenots* sont les monumens immortels.

Comme son condisciple Charles-Marie de Weber, M. Meyerbeer est arrivé tard et après de longs détours à la conscience de sa personnalité. Esprit pénétrant, plein de sagacité et de profondeur, M. Meyerbeer ne participe ni aux avantages ni aux infirmités de ces natures spontanées qui rayonnent comme la lumière, prodiguant, sans mesure et sans souci du lendemain, le parfum de la jeunesse et l'héritage paternel. Philosophe et penseur, l'idée ne s'élabore en lui que lentement et sous l'œil de la raison, et, lorsqu'il consent à lui ouvrir les portes de la vie, c'est qu'il est à peu près sûr qu'elle y fera glorieusement son chemin. M. Meyerbeer ne livre rien au hasard, il prévoit tout ce qu'il lui est possible de prévoir, il combine savamment tous ses effets, dont il fixe les moindres nuances. Ses partitions sont remplies de notes explicatives, de remarques ingénieuses, qui accusent la préoccupation de son esprit vigilant et sa profonde connaissance de la stratégie dramatique. Homme du Nord, nourri dès sa plus tendre enfance de la forte harmonie des Bach, dont il reproduit parfois l'âpreté sauvage, l'oreille habituée aux sonorités complexes de l'instrumentation allemande, M. Meyerbeer est un esprit positif qui excelle à peindre les éclats de la passion humaine dans un milieu bien défini. Les plaintes de l'amour dans sa divine innocence, les extases de la rêverie, les sanglots de la mélancolie, les élans de la prière sans un culte arrêté, toutes ces manifestations spontanées et lyriques de notre ame ne trouveraient peut-être pas dans l'auteur de *Robert-le-Diable* un interprète suffisamment fidèle; mais que ces mêmes sentimens éclatent et soient encadrés dans un ordre social qui les froisse et en comprime l'essor, M. Meyerbeer écrira le quatrième acte des *Huguenots*, l'une des grandes pages de musique dramatique qui existent. Cette vive intelligence du jeu des passions dans la réalité de la vie, cet art merveilleux d'en combiner les effets par des masses chorales et instrumentales, ces sentimens vrais et profonds qui jaillissent du choc des péripéties comme jaillit l'étincelle du frottement des corps, enfin cette faculté suprême de créer des types qui vivent dans l'histoire comme des créatures de Dieu, telles sont les qualités éminentes qui distinguent l'illustre auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*. Retrouve-t-on dans la nouvelle partition qu'il vient de produire la même individualité puissante que nous connaissons déjà, ou bien nous a-t-il révélé un côté encore inaperçu de son talent sévère et complexe?

M. Meyerbeer a traité *le Prophète* avec la même rigueur que *les Hu-*

guenots et *Robert* : il n'y a pas mis d'ouverture. On peut s'étonner qu'un compositeur qui manie l'orchestre avec une si grande habileté n'ait pas jugé à propos de reproduire dans une préface symphonique la physionomie générale du drame auquel il convie la foule. Nous serions presque tenté de croire que M. Meyerbeer éprouve quelque difficulté à développer longuement un morceau purement instrumental: son génie positif, qui saisit avec tant de vigueur et de vérité le cri de la passion dans une situation bien posée, possède-t-il la séve lyrique nécessaire pour traiter des idées musicales dans le cadre presque idéal de la symphonie? C'est là une question qu'il n'appartient qu'à M. Meyerbeer de résoudre un jour.

Dès les premières scènes du drame, on trouve à signaler la jolie cavatine à deux voix que Berthe et Fidès chantent ensemble lorsqu'elles demandent au comte d'Oberthal la permission de quitter ses domaines. La mélodie en est élégante et facile. Le psaume que les trois anabaptistes entonnent à pleine voix est d'une grande beauté : c'est une mélopée d'un caractère sombre et sauvage qui revient sans cesse comme la pensée fondamentale de ce drame révolutionnaire. Le chœur de la révolte des paysans, qui termine cette courte, mais brillante exposition, est vigoureux et bien rhythmé.

Le chœur sur un mouvement de valse qui ouvre le second acte est agréable, et le récitatif mesuré par lequel Jean de Leyde raconte aux trois anabaptistes le rêve sinistre qui a frappé son esprit est certainement un morceau fort remarquable; pourtant ce récitatif, qui débute par une allure imposante et solennelle, tombe parfois dans la recherche, et des modulations plus piquantes qu'il ne faudrait en tourmentent la conclusion. Ce défaut se retrouve aussi dans l'accompagnement, qui nous paraît être plutôt une curiosité musicale d'une élégance extrême que la traduction sévère de la situation dramatique. Ainsi, ce *tremolo*, que les violons font pétiller dans la partie sur-aiguë de leur échelle, attire et fixe l'attention de l'oreille, qui cherche à saisir les broderies exquises et les combinaisons ingénieuses qui se déroulent au-dessous de ce papillotement de la sonorité, et cette distraction de l'oreille repousse au fond du cœur l'émotion qui allait en jaillir. « Il faut, dit Aristote, assaisonner le discours d'images riantes, mais il ne faut pas s'en nourrir. » Ce précepte excellent est également applicable à la modulation, qui doit varier le discours musical sans en être le fondement. La romance de ténor que chante Jean de Leyde lorsqu'il se refuse de croire à sa grandeur future est ravissante, ainsi que l'accompagnement, qui l'encadre sans la froisser. Le quatuor entre les trois anabaptistes et Jean de Leyde prêt à quitter sa vieille mère est le morceau capital du second acte. Il commence par de longs récitatifs qui préparent laborieusement l'éclosion de l'idée principale; mais le fragment de trio que chantent les trois anabaptistes pour vaincre l'hé-

sitation de Jean est d'une belle couleur mélodique, ainsi que le passage suivant :

Et la couronne
Que le ciel donne
A ses élus, à ses vengeurs !

Quant à l'ensemble qui forme la conclusion du quatuor, il est plein de vigueur. Ce beau quatuor produirait peut-être un effet plus saisissant si les parties vives qui le composent étaient plus rapprochées les unes des autres, et si des récitatifs qui ne sont pas absolument nécessaires à l'éclaircissement de la situation ne venaient de temps à autre refroidir l'intérêt.

Le troisième acte présente le tableau le plus riant de la pièce. Il commence pourtant par un chœur vigoureux que chantent les soldats anabaptistes, traînant après eux de pauvres prisonniers qu'ils immoleraient à leur fureur, si Zacharie, leur chef, ne survenait à propos. L'air qu'il dit pour célébrer la victoire de son parti est tout-à-fait dans la manière de Haendel, c'est-à-dire d'une mélodie flottante et sonore. Quant à la musique du ballet, elle est ravissante d'un bout à l'autre, ainsi que le joli chœur que chantent encore les anabaptistes pendant qu'on voit filer à l'horizon les patineurs agiles. C'est aussi dans le troisième acte que se trouve un trio pour ténor et deux voix de basse qui est un chef-d'œuvre d'invention et de facture, et, selon nous, le morceau le plus complet de la partition. La situation qui donne lieu à ce trio est des plus piquantes : le comte d'Oberthal, qui a été surpris rôdant autour du camp, est conduit sous la tente des chefs anabaptistes, où se trouvent Zacharie et Jonas. Il fait nuit, ce qui engage Oberthal, pour sauver sa vie, à se faire passer pour un néophyte qui vient embrasser la cause de l'insurrection. C'est alors que Jonas et Zacharie, assis autour d'une table couverte de brocs remplis de vin, se mettent à expliquer au comte d'Oberthal le catéchisme de la nouvelle religion. A chacune de ces étranges maximes, le comte d'Oberthal répond en frémissant : *Je le jure.* Cette morale, que nos socialistes modernes n'auraient pas désavouée, est traitée par le compositeur avec une habileté et un bonheur incroyables. L'ensemble qui suit est admirable de vérité et de rondeur soldatesque. Lorsque Jonas, ennuyé de boire ainsi dans l'obscurité, tire un briquet de sa poche qu'il se met à battre en chantant :

La flamme pétille,

l'orchestre reproduit l'effet du pétillement par de charmantes imitations où l'on reconnaît l'esprit et la science de M. Meyerbeer. A ce morceau, digne des plus grands éloges, succède le finale du troisième acte, qui renferme également des choses remarquables. Le récitatif dans lequel le faux prophète, reprochant à ses soldats leur insubordi-

nation, les force à se mettre à genoux pour implorer la miséricorde de Dieu est de la plus grande beauté, ainsi que la prière en chœur qui vient après. Quant à l'hymne de triomphe que Jean de Leyde entonne d'une voix émue et puissante, c'est une phrase d'une couleur vraiment biblique, que Marcello et Haendel seraient heureux d'avoir trouvée.

C'est au quatrième acte que commence réellement l'intérêt dramatique. Au lever du rideau, la scène représente une place publique de la ville de Munster, où se promène une foule de bourgeois qui s'entretiennent du grand événement du jour, de la prise de leur ville par les anabaptistes et du couronnement de leur chef comme roi-prophète. L'un d'entre eux aperçoit une pauvre femme assise sur une borne, qui demande l'aumône aux passans. Elle voudrait faire dire une messe pour le repos de l'ame de son fils unique, qu'elle croit avoir été immolé par l'ordre du faux prophète. Cette pauvre femme, c'est Fidès, la mère de Jean de Leyde, qui exprime sa douleur par une romance dont la mélodie est touchante, bien qu'un peu tourmentée. Un jeune pèlerin, qui paraît accablé de fatigue, arrive lentement sur la scène où Fidès est restée seule, en proie à sa douleur. Ce pèlerin n'est autre que Berthe, la fiancée de Jean, qu'on a eu le temps d'oublier depuis le second acte, où elle a complétement disparu. Dans le duo qu'amène la reconnaissance de ces deux femmes, nous voudrions n'avoir pas à signaler un style trop fleuri et des vocalises souvent trop compliquées. C'est à des hommes tels que M. Meyerbeer qu'il appartient de résister aux caprices des virtuoses et d'imposer une volonté au goût équivoque des cantatrices.

Après cette scène où Berthe et Fidès se sont communiqué l'horreur que leur inspire le faux prophète dont on prépare l'exaltation, un incident, qu'il est difficile d'expliquer, vient encore séparer ces deux femmes qui ont eu tant de peine à se retrouver. Un changement à vue introduit le spectateur dans la cathédrale de Munster. Une grande magnificence éclate de toutes parts : au fond de la nef, on voit s'avancer le prophète tête nue, habillé de blanc et précédé des hauts dignitaires de l'empire. Une marche symphonique de la plus grande beauté accompagne le cortége qui pénètre dans le chœur jusqu'au maître-autel invisible au public. C'est alors que Fidès entre dans l'église et vient s'agenouiller sur le devant de la scène. Plongée dans la prière, elle se relève tout à coup au bruit de l'orgue, des clairons et des trompettes. En entendant les voix des chœurs chanter le *Domine salvum fac regem nostrum prophetam!* son ame chrétienne s'indigne de tant de profanation, et elle maudit l'imposteur par une phrase de récitatif du style le plus élevé :

Grand Dieu, exaucez ma prière!
Qu'errant, misérable et proscrit,

Il soit châtié sur la terre!
Que dans le ciel il soit maudit!

Ce dernier mot répété plusieurs fois avec une énergie toujours croissante produit un effet extraordinaire. Un chœur de jeunes enfans revêtus d'aubes blanches s'avancent sur le devant de la scène en chantant une mélodie limpide et pleine de grace.

L'orgue se tait, la cérémonie est terminée, et Jean paraît sur le haut du grand escalier qui conduit au chœur. Couvert des habits impériaux, la couronne sur la tête, Jean, qui voit une foule immense de peuple prosternée à ses pieds, commence à croire que son rêve est accompli. Il dit avec émotion : « Oui, je suis l'élu... le fils de Dieu ! » A ce mot, Fidès se retourne, contemple le prophète qu'elle n'avait pas encore vu, et s'écrie avec transport : « Mon fils ! » Les trois anabaptistes, un poignard à la main, s'approchent aussitôt de Jean et lui disent tout bas : «Si tu parles, elle est morte. » La situation devient pathétique. Jean veut sauver les jours de sa mère, et il est obligé de la méconnaître. « Quelle est cette femme? dit-il d'un ton indifférent. — Qui je suis? répond-elle avec indignation.

Je suis la pauvre femme
Qui t'a nourri, t'a porté dans ses bras!

La phrase musicale qui traduit ces paroles est pleine de tendresse, et nous voudrions pouvoir en dire autant de celle qui se trouve sous le vers suivant :

L'ingrat ne me reconnaît pas!

Ce qui est vraiment beau, c'est le récitatif dans lequel Jean provoque Fidès à le désavouer en lui demandant avec anxiété : « Suis-je ton fils? » La réponse du chœur : « Parlez! parlez! » est énergique et pressante, tandis que celle de la mère tremblante et indignée : « Non, tu n'es pas mon fils! » semble contenir une double signification. Ce dialogue terminé, les masses chorales et instrumentales s'emparent du thème et achèvent avec puissance cette grande scène dramatique. Mais pourquoi donc le finale que nous venons d'analyser et qui renferme des parties si remarquables ne produit-il pas tout l'effet qu'on pourrait désirer? C'est qu'il y manque une idée fondamentale, un motif générateur auquel on puisse rattacher les nombreux épisodes qui se succèdent. Il faut, ce nous semble, qu'un vaste tableau musical soit conçu de manière qu'en fermant les yeux l'oreille puisse suivre la passion à travers les transformations que le poète lui fait subir; c'est ce qu'on appelle la loi d'unité, si nécessaire aux œuvres de l'esprit humain. Nous aurions aussi à reprocher à l'orchestration de ce finale, d'ailleurs si remarquable, d'être parfois un peu recherchée. Est-il bien certain, par exemple, que le tintement de clochette qui se fait entendre dans le chœur des enfans, ainsi que l'accompagnement continu de la clarinette-basse employé

pendant l'invocation de Jean, soient d'un effet sérieux et dramatique? M. Meyerbeer comprendra nos doutes; il en sait là-dessus bien plus que tous les critiques du monde.

Nous voilà arrivés au cinquième acte, où se dénoue la catastrophe de ce drame lugubre. Le théâtre représente un caveau dans le palais de Munster. C'est là que Fidès a été renfermée par ordre du prophète, qui, par cette mesure prudente, a voulu sauver sa mère de la vengeance des trois anabaptistes. Seule dans ce caveau, Fidès chante une cavatine d'un caractère religieux et tendre. Le duo qui suit cette cavatine entre le fils repentant et sa mère indignée est plein de vigueur, surtout dans le passage suivant :

Va-t'en, va-t'en, tu n'es plus rien pour moi.

Cette scène, qui est la contre-partie de celle du quatrième acte, est du plus vif intérêt, et a été admirablement rendue par le compositeur. Le trio chanté par Jean, Fidès et Berthe est un délicieux nocturne qui a le tort d'être trop joli pour la situation. Enfin l'air bachique que chante le prophète avant d'expirer sous les ruines de son palais, est mélodieux et bien rhythmé. La pièce se termine par un magnifique incendie qui étouffe tous les communistes de Munster.

La physionomie générale de la nouvelle partition de M. Meyerbeer, c'est le recueillement et la grandeur. On y sent partout le souffle d'une ame vigoureuse, l'empreinte d'une intelligence élevée. Toutes les situations dramatiques indiquées par le libretto ont été saisies et rendues avec un grand bonheur par M. Meyerbeer; et s'il y a de temps en temps des lacunes et même des longueurs dans ce drame théologique où l'amour est sacrifié à des préoccupations plus sévères, c'est que le génie positif du compositeur ne retrouve la vigueur qui lui est propre que lorsqu'il a à peindre des caractères fortement accusés, en lutte avec les réalités de la vie. Voyez, par exemple, l'admirable physionomie qu'il a su donner à Fidès, la mère de Jean. C'est là un type véritable de femme chrétienne, à la fois chaste et passionnée, qui n'a pu être créé, évidemment, qu'avec des souvenirs intimes et des émotions personnelles pieusement recueillis au fond du cœur. On pourrait désirer sans doute un peu plus de variété et d'abandon dans la musique du *Prophète,* dont le sujet constamment sombre fatigue parfois l'attention. L'orchestration, nous l'avons déjà remarqué, est travaillée avec un soin extrême. On y trouve des combinaisons piquantes et ingénieuses, des accouplemens de timbres dont l'effet nous semble plus curieux que dramatique. C'est une pente dangereuse que celle qui conduit à la recherche des sonorités étranges et des modulations multipliées. Claudien et Sénèque sont infiniment plus riches en épithètes et en images compliquées que Cicéron et Virgile; et quand on ne possède pas la science et la profondeur de M. Meyerbeer, le système d'instrumentation qu'il au-

torise de son exemple produit la musique de M. Verdi et pis encore. En résumé, l'opéra du *Prophète* continue dignement la manière de M. Meyerbeer : cette conception est digne du maître illustre qui, entre Weber et Rossini, avait su créer déjà *Robert-le-Diable* et *les Huguenots*.

L'exécution du *Prophète* laisse beaucoup à désirer. Mme Castellan, qui représente la personne de Berthe, la fiancée de Jean, est tout-à-fait insuffisante. Sa voix pointue de *soprano-sfogato*, sa vocalisation aigrelette, ses intonations constamment douteuses gâtent l'effet de tous les morceaux qui lui sont confiés. M. Roger joue et chante le rôle du prophète d'une manière convenable. Il dit fort bien sa romance du second acte ainsi que le beau récitatif mesuré, encadré dans le finale du quatrième; mais il succombe au troisième acte, en chantant l'hymne de triomphe que Duprez seul aurait pu dire autrefois, tel que le compositeur l'a conçu. La création du rôle de Fidès, la mère de Jean, fait le plus grand honneur à Mme Viardot : elle y est noble et touchante. Malheureusement sa voix de *mezzo-soprano*, un peu fatiguée et brisée en plusieurs registres, trahit quelquefois son courage. Son goût d'ailleurs n'est pas toujours irréprochable, et elle ferait bien de garder pour une meilleure occasion ces points d'orgue de clarinette qu'elle place à la fin de plusieurs morceaux. MM. Levasseur, Gueymard et Euzet sont fort bien dans le rôle des trois anabaptistes; la voix stridente de M. Gueymard produit un effet excellent dans les morceaux d'ensemble et particulièrement dans le trio bouffe du troisième acte. Les chœurs ont fait de grands progrès. La mise en scène et les décors sont magnifiques. Le divertissement du troisième acte est un tableau ravissant, qui suffirait pour faire courir à Paris tous les dilettanti de l'Europe.

Au milieu de la fièvre politique qui nous tourmente, il est consolant de voir un grand artiste consacrer une vie de loisirs et de nobles facultés à étendre les plaisirs de l'intelligence. Une nature moins forte et moins sérieuse que celle de M. Meyerbeer aurait pu s'endormir dans sa gloire acquise ou bien ne livrer à la curiosité du public que des œuvres légères, qui ne seraient point le fruit de cette méditation profonde et passionnée dont les dernières œuvres de M. Meyerbeer portent l'empreinte; mais l'auteur des *Huguenots* croit à la vérité de l'art, il la poursuit avec ardeur, et, pourvu qu'il la saisisse et l'étreigne, peu lui importent le temps et les soupirs qu'elle lui a coûtés. Comme M. Ingres, comme tous les artistes éminens qui ont foi dans la durée des choses vraiment belles, M. Meyerbeer se hâte lentement; il pense avec raison *qu'on fait toujours assez vite quand on fait bien*, et l'opéra du *Prophète* est un nouveau témoignage de cette ténacité puissante qui fait aujourd'hui de M. Meyerbeer le plus digne représentant de la musique dramatique en Europe.

P. Scudo.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1849.

La quinzaine a commencé par une petite pièce parlementaire, nous voulons parler de la proposition de M. Considérant, qui demandait à l'assemblée de lui donner mille ou douze cents hectares de la forêt de Saint-Germain, un crédit qu'il laissait en blanc, plus des bâtimens d'exploitation de grandeur suffisante, le tout pour y faire l'essai d'un phalanstère. Et pourquoi faire l'essai d'un phalanstère? Afin, disait M. Considérant, qu'il fût bien entendu que la société n'a pas rejeté les plans des socialistes sans en avoir fait l'expérience. Il est vrai que M. Considérant voulait aussi loyalement que le trésor public fît l'expérience de la banque du peuple de M. Proudhon. Pauvre trésor public, que remplissent sans cesse les contribuables avec grand'peine et grand travail, et que videraient sans cesse les alchimistes du socialisme! *Faciamus experimentum in animâ vili.* Ces alchimistes ont tous la pierre philosophale, ils ont tous une recette pour faire de l'or; mais il faut d'abord leur en donner. C'est une vieille histoire que l'assemblée a grandement raison de ne pas vouloir recommencer.

Si M. Considérant ne réussit pas, s'il a dépensé sans fruit l'argent du trésor, il offre au trésor public et à la France une garantie et un dédommagement. On pourra mettre M. Considérant à Charenton, du consentement même de M. Considérant. Il y a des personnes que ce plaisir peut toucher. Nous sommes persuadés que M. Passy y serait tout-à-fait insensible, et qu'il n'entend pas le payer au prix que M. Considérant l'estime.

Parlons sérieusement, car nous sommes de ceux qui croient qu'il faut traiter sérieusement le socialisme, non pas seulement parce qu'il est un danger, mais parce qu'il a l'air d'être une doctrine. M. Considérant reproche à la société de rejeter le socialisme sans l'avoir éprouvé. M. Considérant oublie deux choses, la manière dont procède le bon sens public et la manière dont se font les expériences dans ce monde. Il oublie que le bon sens public n'a pas besoin, pour juger les doctrines, de les voir à l'essai. Il les juge par la raison, et ce jugement a toujours suffi dans le triage que le monde fait des bonnes et des mauvaises théories. Il y a du matérialisme à croire que l'expérience matérielle peut seule

nous révéler le bien ou le mal des doctrines sociales. Oui, dans le monde matériel, l'expérience seule est souveraine; elle dit seule de quelle manière certains corps s'accordent, se combinent ensemble et font certains composés; mais, dans le monde moral, la raison décide, sans avoir besoin d'attendre les lents et douloureux effets de l'expérience. Où en serions-nous, si chaque idée fausse avait dû être éprouvée par l'humanité au prix du sang et du malheur, et si, pour reconnaître les fous, il avait toujours fallu attendre les sinistres résultats de leurs égaremens? L'humanité a payé le prix de beaucoup de folles croyances qu'elle a eues, mais il y a eu encore plus de folles idées que de folles croyances. Tous les prophètes n'ont pas été crus sur parole; toutes les fausses religions n'ont pas été mises à l'essai, et le bon sens public a dispensé le monde de faire les frais de beaucoup de chimères.

A prendre rigoureusement l'idée de M. Considérant, la discussion deviendrait chose inutile; l'expérience la remplacerait en tout et pour tout. On propose une mauvaise loi : ne la discutez pas, ne l'examinez pas; faites mieux : essayez-la. La seconde chose que M. Considérant oublie, c'est que les doctrines qui sont bonnes font toutes seules leur chemin dans ce monde et n'ont pas besoin qu'on leur tende la main. Elles grandissent par la force et par la vie qui sont en elles, sans qu'il faille les mettre en serre chaude. Et voyez l'étrange conduite de nos réformateurs! Ils méprisent fort la société moderne; ils font fi de ses lois, de ses formes, de ses institutions, et ils promettent de changer et de renouveler tout cela; mais ils empruntent je ne sais combien de choses à cette société imparfaite : ils lui empruntent d'abord son argent; ils ne peuvent pas se passer du budget et de son appui. Tout est mal dans la société et dans l'administration; mais, sans l'appui de ce mal, ils ne peuvent pas faire le bien. Il faut que la société leur fournisse tout ce qu'il faut pour la détruire. Ils ne peuvent la tuer que si elle commence elle-même par se suicider. Ils le lui demandent donc d'un air naïf et convaincu qui touche beaucoup de braves gens.

En faisant sa proposition ces jours derniers, M. Considérant s'est trompé de temps. Il fallait la faire quand l'assemblée était encore jeune et ardente, quand elle croyait encore que le monde pouvait être régénéré en un tour de main; il fallait la faire surtout quand il semblait convenu qu'il fallait chercher le gouvernement en dehors des conditions ordinaires des gouvernemens. Alors le phalanstère, quoiqu'un peu vieux déjà et quoiqu'un peu trop connu, eût pu réussir : il se serait trouvé des gens pour le laisser passer à titre d'essai, à l'aide du *pourquoi pas?* qui semblait devenu la devise des hommes d'état et des législateurs du temps. Mais, aujourd'hui que le bon sens public a repris son empire, aujourd'hui que nous sommes tous décidés à reprendre la vieille habitude de marcher la tête en haut et les pieds en bas, chose dont nous avions paru douter pendant quelque temps comme d'un préjugé, que venait faire la proposition de M. Considérant? C'était un anachronisme.

La ferme décision de s'en tenir aux conditions ordinaires des gouvernemens humains, voilà ce qui fait la force des ministres et du président. Point d'illusions, point de vaines théories; le goût de l'ordre et, comme le dit fort bien la lettre adressée par le président de la république à son cousin Napoléon Bonaparte, « à chaque jour sa tâche : la sécurité d'abord, ensuite les améliorations. » Cette lettre, quoiqu'elle soit toute privée, est un acte de gouvernement, et elle

doit devenir le programme du parti modéré dans les élections prochaines. Elle répond de la manière la plus heureuse à toutes les espérances de l'élection du 10 décembre 1848; elle les réalise et confirme l'idée salutaire et efficace que la politique suivie depuis cette élection par le gouvernement était la politique commune du président de la république et du ministère. On sait qu'avant le 29 janvier, il s'était inopinément formé dans l'assemblée je ne sais quel parti de courtisans du lendemain qui essayaient de gagner le président aux charmes de la république quasi-rouge. Ils espéraient le tenter à l'aide de cette politique qui a souvent séduit de bons esprits, et qui consiste à arriver par un parti et à gouverner par un autre. Le président a loyalement repoussé ces avances fallacieuses. Arrivé au pouvoir avec le parti modéré, ayant beaucoup donné à ce parti, c'est-à-dire lui ayant donné la popularité d'un grand nom; ayant beaucoup reçu de ce parti, c'est-à-dire en ayant reçu la signification réparatrice qu'a eue l'élection du 10 décembre, il n'a pas voulu et il ne veut pas rompre l'alliance qu'il a faite entre le bonapartisme et l'ordre. Tout au contraire, il confirme chaque jour cette alliance, et sa lettre en est un éclatant témoignage.

Depuis le 29 janvier, les diverses nuances du parti républicain ont renoncé à séduire le président, et elles s'en consolent en suscitant tous les obstacles possibles aux ministres que le président soutient avec tant de fermeté; mais un autre travail alors a commencé pour rompre l'union du parti bonapartiste et du parti modéré. On veut faire croire que le président a une arrière-politique, et qu'il attend les élections pour la mettre au jour. Cette politique serait contraire à celle qu'il a suivie jusqu'ici, et les habiles, ceux qui voudraient être dans la confidence du président, devraient commencer par répudier dans les élections tout ce qu'a fait jusqu'ici le président pour mieux approuver ce qu'on prétend qu'il veut faire plus tard. Ce sont ces finesses sans habileté que le président déconcerte par sa lettre du 10 avril.

Cette lettre fait plus : elle donne au parti bonapartiste la signification et la mission qu'il doit avoir. « Rapprocher tous les anciens partis, les réunir, les réconcilier, tel doit être le but de nos efforts. C'est la mission attachée au grand nom que nous portons, dit-il à son cousin; elle échouerait, s'il servait à diviser et non à rallier les soutiens du gouvernement. » Ces paroles expriment aussi nettement que loyalement la vocation du parti bonapartiste en France. C'est le parti d'un grand nom; mais ce grand nom est un nom d'ordre et d'organisation régulière. Si on veut faire un bonapartisme égoïste et personnel au lieu du bonapartisme conciliant et réparateur qu'a inauguré l'élection du 10 décembre; si on veut s'approprier ce grand nom et s'en faire un moyen d'intrigue et d'ambition au lieu d'en faire la devise d'un gouvernement ferme et modéré; si on veut faire du parti bonapartiste une caste avide et prétentieuse au lieu d'en faire chaque jour davantage le noyau d'un grand parti de gouvernement; si on veut enfin opposer les prétentions d'une dynastie au pouvoir national de la présidence, le président laisse à qui voudra s'en charger la responsabilité d'une politique aussi peu loyale que peu intelligente : il la répudie hautement, et il déclare qu'il la combattra résolûment; et il a raison, car cette politique ne va à rien moins qu'à ruiner le bonapartisme, sous prétexte de le servir. Elle lui donne une base étroite et personnelle au lieu de lui laisser la base large et nationale que lui a donnée l'élection du 10 décembre. Le président a répudié la

petite politique républicaine qu'on lui offrait avant le 29 janvier; il répudie de même la petite politique bonapartiste qu'on lui offre. Il aime mieux la grande; il « veut, comme il le dit lui-même, gouverner dans l'intérêt des masses et non dans l'intérêt d'un parti. »

Nous ne savons pas et nous ne voulons pas rechercher quels liens existent entre la lettre du président et le retour de M. Napoléon Bonaparte en France et sa révocation des fonctions d'ambassadeur à Madrid. Nous ne prenons de ces faits que le côté politique, et, sans vouloir juger prématurément la conduite de M. Napoléon Bonaparte, nous demandons à faire une simple remarque. Parmi les journaux de la démagogie, les uns approuvent et encouragent la conduite que semble vouloir tenir M. Napoléon Bonaparte; ils poussent à la guerre, c'est tout simple. Ils sont heureux de la querelle qui va diviser le parti bonapartiste et affaiblir ce parti, qui est devenu un des élémens du grand parti de l'ordre social. Cette tactique de quelques journaux de la démagogie n'a rien qui puisse nous étonner. D'autres sont plus sincères et peut-être plus habiles. Ils disent au public : Vous voyez! vous avez voulu constituer une dynastie ou une quasi-dynastie, et voilà que vous en êtes déjà aux escapades ambitieuses des princes du sang; voilà déjà les Condé qui jalousent les Bourbons. C'est parce qu'il était Bonaparte que M. Napoléon Bonaparte a été envoyé ambassadeur en Espagne, et c'est parce qu'il est Bonaparte qu'il se permet de revenir sans congé. — A quoi nous répondons : Oui, et, quoiqu'il soit Bonaparte, le gouvernement le destitue comme le premier venu des agens diplomatiques. Ç'a été le grand art de Louis XIV d'avoir réduit définitivement les princes du sang à la condition de sujets; ce sera, nous l'espérons bien, la force de la république de ramener aussi tout le monde à la condition de citoyen. Sous la monarchie absolue depuis Louis XIV, il y avait entre le roi et les princes du sang l'épaisseur du trône; sous la république, il y a entre le président et ses parens l'épaisseur de six millions de suffrages : la séparation n'est pas moindre. Veut-on faire aujourd'hui l'expérience de la force du nom, indépendamment des circonstances qui ont ajouté il y a quatre mois à la force de la popularité la force de l'à-propos? Veut-on savoir s'il y a toujours six millions de votes à la suite de ce nom magique, même quand il se divise, même quand il se combat, même quand il se tourne contre la société, même quand il quitte sa grande et belle signification d'ordre et d'organisation pour prendre une signification contraire? L'expérience est dangereuse à faire. Le nom de Bonaparte ne peut servir qu'à sauver la France. Il ne vaut plus s'il sert à la diviser. Voilà ce que le président a admirablement compris et pratiqué, voilà ce qui fait sa force aujourd'hui. C'était un nom il y a quatre mois, c'est un homme aujourd'hui.

Sous les auspices du nom de Bonaparte, tels que les comprend et les pratique le président, nous ne doutons pas du succès des élections. Le goût de l'ordre et le bon sens l'emporteront sur le goût de l'orgie et de la chimère politiques; mais il ne faut pas que le parti modéré croie la France sauvée s'il y a de bonnes élections, et qu'il aille se rendormir de ce sommeil dont il s'éveille en sursaut les jours de révolution. Avec de bonnes élections, la société ne sera pas perdue : rien de plus. Il faut que le parti modéré s'organise, il faut qu'il prenne l'habitude d'être toujours sur ses gardes et comme en faction, il faut qu'il comprenne bien qu'il est toujours sur la brèche. Avant février, les remparts étaient minés,

et nous y dansions, sans nous douter, les uns du moindre danger, les autres de l'étendue et de la profondeur du mal. La mine a éclaté, et aujourd'hui la brèche est ouverte : nous nous en félicitons, si cette brèche, toujours béante et toujours menaçante, avertit la société de ses périls et de ses devoirs.

Si nous pouvions oublier un instant ces périls et ces devoirs, la publication de documens parlementaires comme le rapport de M. Ducos sur les comptes du gouvernement provisoire, par exemple, suffirait pour nous enseigner par qui nous avons failli être tout-à-fait gouvernés il y a un an, et par qui nous le serions maintenant, si le parti modéré ne savait pas user de sa victoire, non pour se venger, mais pour s'affermir. Nous avions souvent entendu dire par ceux qui avaient pu voir de près le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville « qu'on n'en inventerait et qu'on n'en croirait jamais autant qu'il y en a eu. » Nous commençons à trouver le mot vrai après avoir lu le rapport de M. Ducos. Quelle comédie, si le fond n'était pas si sérieux! Quelle profonde pitié, si les détails n'étaient pas si comiques!

Le rapport vient à propos. Nous allons avoir des élections : il est bon qu'on sache le cas que les hommes de la dictature et leurs commissaires faisaient de la vérité et de la sincérité des élections. Ici, ce sont les élections générales qui sont prises à l'entreprise : il s'agissait surtout « de désigner aux soldats les chefs suspects dont l'influence était redoutée pour les élections. » (Déposition de M. Longepied.) Cette désorganisation de l'armée par la zizanie entre les soldats et les officiers et cette torsion générale des élections n'ont pas réussi, grace à Dieu; mais l'essai en a coûté 123,000 francs. Ailleurs le commissaire désigne les candidats aux électeurs, se met en tête de la liste, fait imprimer les bulletins, répand des écrits, etc. Que ne votait-il tout seul pour tout le département? C'eût été plus simple et surtout plus économique. Et les tournées électorales des commissaires! et le transport *de leurs personnes* par des convois spéciaux en chemin de fer! et la plantation des arbres de la liberté! Il y en a un qui a coûté 2,000 francs et plus de plantation. Avec cette somme, je sais des gens qui auraient défriché et boisé dix hectares de friches sur nos montagnes. Et 4,000 francs *de brassards achetés dans le but de provoquer l'enthousiasme des ouvriers en faveur de la république!* et les repas extraordinaires, et les frais de table des préfets ou commissaires; et les voitures, et la musique! que sais-je? Avez-vous jamais vu dans nos anciennes comédies quelques-unes de ces scènes où un père de famille, parfois un oncle, examine les comptes de son fils ou de son neveu dont il veut payer les dettes. Quels détails! quelles explications! quelles réticences! comme l'enfant prodigue s'est amusé! L'oncle paie, mais il gronde. Ici la commission, qui joue le rôle de l'oncle, gronde bien quelquefois; mais, scène plaisante et qu'il faut ajouter aux anciennes comédies, elle est souvent grondée. — Et par qui, direz-vous? — Par les commissaires embarrassés de rendre leurs comptes, par les neveux. Il en est qui prennent la chose de haut. Leur demander ce qu'ils ont fait de l'argent de l'état? Fi donc! ils l'ont employé au service de la république. « Ils croiraient manquer à tous leurs devoirs » s'ils disaient à quoi et comment. « Forts de leurs consciences, ils ne se croient pas obligés de justifier de l'emploi de la somme reçue. » En vain la commission prétend qu'elle tient ses pouvoirs de l'assemblée nationale qui est souveraine; les commissaires déclinent la compétence de l'assemblée elle-même : ce qui veut dire, si nous ne nous trompons, que les répu-

blicains sont supérieurs à la république. Il y a long-temps, à voir agir et parler les gens de la dictature, que nous soupçonnions que c'était là la maxime secrète des républicains; mais, en matière de comptes, nous trouvons que la maxime est d'une application scabreuse.

Nous allions oublier, parmi les scènes qui relèvent de l'ancienne comédie, celle de l'inspecteur-général de la république dans les douze départemens de la Lorraine. Voici les comptes de sa mission : « Frais de voyages de l'inspecteur-général de la république, accompagné de son secrétaire et de son domestique, 8,786 francs; location de la chaise de poste, 300 francs; cinq jours de séjour à Paris, 86 francs; frais d'équipement pour la tournée de l'inspecteur-général et de sa suite, 350 francs; appointemens du secrétaire et de l'inspecteur-général, 500 francs; gages du domestique, 100 francs; indemnité de l'inspecteur-général à raison de 40 francs par jour, 2,120 francs : total, 12,242 francs. Voilà, dit M. Ducos, une mission qui a duré cinquante-trois jours seulement, et qui coûte à la France 12,242 francs. » Mais, dans ce train magnifique dont s'entoure M. l'inspecteur-général de la république, il y a quelqu'un de sa suite qu'il a oublié de porter dans ses comptes, c'est un huissier, un inexorable huissier, comme le dit M. Ducos, qui suit partout l'inspecteur-général de la république, et dépose, dans les villes que traverse triomphalement l'inspecteur-général, des saisies et des oppositions pour obtenir le paiement des dettes de l'inspecteur. Comme l'esclave insulteur qui suivait le char du triomphateur romain, l'huissier suit l'inspecteur-général jusqu'au ministère de l'intérieur, « pour arrêter l'ordonnancement des sommes dues pour la mission; mais il est arrivé trop tard; l'ordonnancement était fait et le paiement effectué, dit M. Ducos. » Pauvre huissier! nous nous intéressions à cette course au clocher entre l'inspecteur-général de la république et l'huissier. Mais nous ne sommes pas étonnés que l'inspecteur-général ait fini par distancer l'huissier : l'inspecteur voyageait dans la chaise de poste que lui payait l'état, l'huissier allait en diligence sans doute. Nous sommes sûrs, cependant, qu'il y a eu des momens où l'inspecteur a tremblé, et, par exemple, dans la dernière manche, quand il s'agissait de savoir qui arriverait le premier au ministère de l'intérieur. Ce jour-là, l'inspecteur se vengeait de la peur qu'il avait, en s'imaginant que l'huissier représentait la réaction.

Parfois les scènes du rapport de M. Ducos rappellent les temps de la vie féodale. Ainsi il y a souvent plusieurs commissaires pour un département; l'un s'installe dans une ville, l'autre dans une autre, et de là ils s'excommunient et se mettent mutuellement hors la loi; mais ces guerres seigneuriales reviennent vite au caractère des choses de notre temps, c'est-à-dire au chiffre. Chaque commissaire se fait payer son indemnité, et tout finit par un ordonnancement aux dépens du trésor public. Il aurait été juste que l'état, qui payait souvent plusieurs commissaires pour un seul département, ne payât qu'un seul commissaire pour plusieurs départemens, quand un seul commissaire était chargé de plusieurs départemens. Il n'en a pas toujours été ainsi; il y a tel commissaire chargé de deux départemens qui s'est fait payer une indemnité de 40 francs dans chaque département; il avait pour émarger un don d'ubiquité qu'il ne pouvait pas évidemment avoir au même degré pour les autres fonctions de sa vie publique et privée.

A travers ces scènes bizarres, il y en a de terribles : qu'est-ce que ces vingt-

huit barils de poudre qu'on a découverts à l'Hôtel-de-Ville, et la dalle enlevée qui donnait accès à une mèche extérieure? M. Pagnerre a vu les barils, la dalle enlevée et la mèche extérieure. On voulait, disait-on, faire sauter le gouvernement provisoire. Comment un pareil fait n'a-t-il pas donné lieu à une instruction judiciaire? comment n'y donne-t-il pas lieu aujourd'hui même? Sommes-nous dans un temps et dans un pays où l'on puisse dire : On a voulu faire sauter le gouvernement provisoire et un édifice public; on a vu la poudre et la mèche. — Eh bien? — Eh bien! ils n'ont pas sauté, et voilà tout.

L'histoire du gouvernement provisoire est tout entière dans l'examen des comptes du département de la Seine, tels que les présente M. Ducos. Quel curieux récit! quels portraits vivans des personnages principaux! Quelle peinture du temps! Chacun fait sa police personnelle, c'est-à-dire que chacun pourvoit à sa sûreté, comme au temps de la féodalité. Chacun a sa garde et sa forteresse. Mais de ces châtelains du 24 février, le plus redoutable, parce qu'il a la forteresse la plus inexpugnable et la mieux gardée en apparence, c'est le préfet de police. Adossée de trois côtés aux bâtimens du palais, la préfecture de police n'est abordable qu'au midi. C'est donc le préfet de police qu'il s'agit surtout de surveiller à l'aide d'une contre-police. Quant à sa garnison, on séduit un des corps les plus affidés. Avec de l'argent aussi, « on a des rapports très circonstanciés de ce qui se passait dans les clubs, dans les sociétés secrètes, à la préfecture de police, au ministère de l'intérieur. Ces rapports d'hommes considérables, qui étaient à l'abri de tous soupçons, avaient une grande valeur et se payaient cher. » Des hommes considérables! à l'abri de tous soupçons! On sait à l'aide de quels mérites et de quelles vertus on était sous les clubs et dans les sociétés secrètes des hommes considérables et à l'abri du soupçon.

Comme le ministère de l'intérieur était surveillé par la mairie de la Seine, il surveillait aussi de son côté la mairie; l'état payait les deux polices. « Avons-nous besoin, dit M. Ducos, de nous étendre sur ces pénibles révélations? Le simple exposé des faits n'en dit-il pas assez? Voilà des hommes qui reçoivent la mission en quelque sorte providentielle de conduire les destinées de la révolution et de fonder un nouveau gouvernement, et qui en sont réduits à se surveiller les uns les autres! Quand l'anarchie règne à ce point dans les régions élevées du pouvoir, doit-on s'étonner du désordre et du déchirement de la société tout entière? » Nous serions tentés de croire que *la mission providentielle* est de trop dans la phrase de M. Ducos, et, comme nous nous intéressons beaucoup au bon Dieu, nous n'aimons pas qu'on lui fasse prendre les dictateurs du 24 février pour les ministres de sa providence : il les a pris tout au plus pour les ministres de sa justice. Ce scrupule mis à part, nous approuvons vivement le rapport de M. Ducos; nous le regardons comme une des pages d'histoire les plus instructives qui aient été écrites depuis dix-huit mois, et nous espérons que la société actuelle y prendra de justes motifs de crainte et de prévoyance. Les hommes dont M. Ducos examine les comptes sont encore debout, prêts à envahir la société, et, s'ils réussissaient dans leur invasion, nous n'aurions même plus la ressource que nous avons trouvée dans les trois ou quatre Oromaze du gouvernement provisoire; nous n'aurions plus affaire qu'aux Arimane du parti.

L'armée, voilà ce qui doit attirer sans cesse l'attention du gouvernement et de la nouvelle assemblée, car l'armée est le grand boulevard de la société me-

nacée. Les anarchistes le savent bien; aussi c'est vers l'armée qu'ils dirigent leurs calomnies ou leurs flatteries, selon qu'ils espèrent l'intimider ou la séduire. Que ne font-ils pas pour ébranler ce dernier rempart de l'ordre social? Tantôt ils annoncent une réunion des électeurs de l'armée; ils auront plus de deux mille sous-officiers et soldats; ils en ont quarante à peine. Ne pouvant pas pervertir l'armée dans sa base, ils essaient de la démanteler par en haut. De là les attaques dirigées contre le général Changarnier. On ne veut pas qu'il puisse commander à la fois l'armée de Paris et la garde nationale; on veut diviser le faisceau dont le général Changarnier tient le lien dans sa main ferme et résolue; on ne veut rien céder des pointilleries de la loi à la nécessité des temps; on ne veut rien accorder non plus au libéralisme éclairé des chefs de notre armée. Nous devrions, en effet, nous féliciter mille fois de la bonne fortune que nous avons d'avoir des chefs militaires qui ont le goût et l'habitude de l'ordre légal. Ce goût ne se prend pas ordinairement dans les camps; mais c'est le privilége de cette armée formée sous la monarchie constitutionnelle qu'elle a les mœurs libérales et éclairées de cette monarchie. Elle n'aime dans la force que l'aide que la force peut donner à l'ordre. Cela est visible, surtout dans ses principaux chefs, dans le maréchal Bugeaud, dans le général Changarnier, dans le général Cavaignac, dans le général Bedeau, dans le général de Lamoricière. C'est une bonne fortune que des généraux qui aiment et qui respectent la tribune. Nous devrions donc tempérer quelque peu les formalités de la loi en face de pareils défenseurs de la loi; nous devrions préférer l'esprit à la lettre; mais ne voilà-t-il pas que nous prêchons naïvement les formalistes de la montagne, comme si, pour eux, les chicanes constitutionnelles n'étaient pas, comme tout le reste, une arme de guerre?

Nous sommes persuadés d'ailleurs que l'armée ne leur déplaît pas seulement à cause de ses chefs et à cause de son bon esprit, elle leur déplaît comme institution. L'armée, en effet, est comme le dernier abri de la hiérarchie. C'est là seulement que l'on sait encore obéir et commander; c'est là seulement que l'obéissance se relève par l'honneur militaire, et que le commandement n'a rien de personnel et d'égoïste, parce qu'il s'exerce aussi au nom de l'honneur. Il est dur et absolu, mais il est respectable, parce qu'il procède d'un grand devoir patriotique que les généraux et les soldats ont à accomplir en commun. Voilà le principe moral de l'armée, voilà les dogmes de la religion du drapeau. Comment cette religion pourrait-elle plaire aux anarchistes? Au lieu d'exciter l'envie et la colère, ces éternelles ressources de l'anarchie, la religion du drapeau les soumet au joug de l'honneur et de la discipline. Nulle part ailleurs on ne comprend aussi bien que dans l'armée la nécessité de l'ordre, et comment, pour s'appuyer les uns sur les autres, c'est-à-dire pour faire une société, il faut une règle et un chef. Un régiment est un phalanstère où chacun a son emploi et son office. Seulement, au lieu d'être fondé sur le principe de la jouissance, le régiment est fondé sur l'obéissance au nom du devoir, et c'est pour cela que le régiment vit et agit, tandis que le phalanstère ne pourra jamais vivre un jour, à moins qu'il ne plaise au bon Dieu de changer la nature humaine et de révoquer la loi du travail qu'il lui a imposée.

Pendant que l'armée à Paris résiste loyalement aux suggestions de l'anarchie, à Lyon, l'armée qui est placée sous le commandement du maréchal Bugeaud

remplit son double rôle de surveillante de l'Autriche et d'observatrice des factions parisiennes. Au sud, elle est une avant-garde contre l'Autriche, si l'Autriche se laissait aller en Piémont à l'esprit de conquête; au nord, elle est l'arrière-garde de l'armée qui veille au repos de Paris. Pendant qu'il inspecte les divers corps de son armée, le maréchal Bugeaud se fait dans les contrées qu'il parcourt le missionnaire de l'ordre, et il faut voir quel est le succès de ces missions que le maréchal s'est données, et qu'il remplit avec cette verve et ce bon sens qui le font aimer du soldat et du peuple. Quand nous parlons du peuple, nous parlons du vrai peuple, de celui que le maréchal aime et qui aime le maréchal, de celui qui laboure et qui défriche, de celui qui a le bon sens commun et qui applaudit de si grand cœur le maréchal Bugeaud, parce qu'il retrouve dans ses paroles ce bon sens commun. Partout où va le maréchal, sa maison ne désemplit pas depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir, et toujours parler à ces braves visiteurs, les encourager, aider leurs bons sentimens par l'espérance du succès, voilà le métier que le maréchal Bugeaud fait depuis trois mois. Tout autre y succomberait; il ne s'en porte que mieux. Le but qu'il veut atteindre lui donne de la force pour supporter les banquets, les bals, les harangues. Quelqu'un nous écrivait dernièrement, après la visite du maréchal dans les départemens de l'Isère et de la Drôme, qu'à voir l'empressement et la joie des populations, c'était comme si le maréchal les avait délivrées de l'occupation des Cosaques, et notre correspondant ajoutait « qu'il ne craignait pas moins les Cosaques du faubourg Saint-Antoine que les Cosaques du Don. » Nous ajoutons nous-mêmes que le mal, c'est que les uns finiraient par amener les autres.

En attendant que les Cosaques des faubourgs parisiens aient repris la force ou la présomption des jours de juin, l'assemblée nationale leur a rendu la parole: elle a permis l'affichage des placards, et le premier placard affiché a semblé vouloir enseigner quels étaient les hommes dont l'assemblée a voulu ranimer les espérances. Sont-ce là, bon Dieu! les orateurs funèbres que l'assemblée prépare pour ses funérailles? Le citoyen Rasetti, président du comité des communistes révolutionnaires, commence par déclarer « qu'il est un droit antérieur, préexistant même à toute société, celui de vivre! » Oui, mais point de vivre aux dépens d'autrui, aux dépens de la société. Ne dirait-on pas qu'on entre en société pour n'avoir rien à faire et pour être nourri gratis? Aussi bien, vivre ne suffit pas, et le placard explique ce qu'il faut entendre par vivre. « Nous entendons par vivre le développement complet de toutes nos facultés et la satisfaction entière de tous nos besoins. » Voilà la périphrase du mot de M. Considérant: l'humanité veut jouir. Le peut-elle? L'idée de supprimer le mal ici-bas et de réaliser dès ce monde le royaume de Dieu est une idée qui n'est pas neuve; mais les prophètes de nos jours, quoiqu'ils badigeonnent de temps en temps leurs systèmes d'un vernis sacrilége de christianisme, me semblent, en vérité, procéder du Coran plutôt que de l'Évangile; car c'est le paradis matériel de Mahomet qu'ils promettent ici-bas. Mahomet, plus habile, le faisait croire et espérer pour l'autre monde. Nos Mahomets veulent le donner dès aujourd'hui : aussi en prennent-ils les moyens dans le budget. Il n'y a que le trésor public, en effet, qui puisse réaliser le paradis de Mahomet. Et pendant combien de temps, hélas? Pendant le temps de le vider, ce qui n'est pas long.

Aussi bien, quand nous parlons de Mahomet à propos des socialistes, nous

ne nous trompons guère de langage. Tous les docteurs du socialisme et du communisme parlent en prophètes et en révélateurs. Ils se font dieux et ils proclament leurs lois supérieures à toute conscience et à toute liberté. « Nous reconnaissons les principes du communisme au-dessus des majorités factieuses et oppressives. » Ailleurs, dans un manifeste du parti socialiste, nous lisons : « La république est au-dessus du droit des majorités. » Pauvre suffrage universel et pauvre souveraineté du peuple! c'était bien la peine d'être proclamés avec tant d'éclat pour être niés bientôt avec tant de hardiesse par ceux mêmes qui répétaient d'un air mystique et dévot les mots de suffrage universel et de souveraineté du peuple! On disait que si les gouvernemens s'ébranlaient et tombaient si vite dans notre pays, cela tenait à ce qu'ils n'étaient pas fondés sur le suffrage universel et sur la souveraineté du peuple. Eh bien! aujourd'hui, la société n'a pas d'autre fondement que le suffrage universel et la souveraineté du peuple. Mais voici des sectaires qui déclarent que leur système est supérieur à tout. Le peuple est souverain, mais il doit se soumettre aux principes du socialisme et du communisme; les Moïses de la démagogie l'ont décidé, et, du fond des estaminets qui leur servent de Sinaï, ils sortent radieux et hautains, et croient que tout genou doit plier devant eux. Comme il serait possible que le peuple s'étonnât et murmurât d'une souveraineté si esclave, les communistes ont à leurs ordres aussi un ange exterminateur prêt à châtier les impies. « Il faut, dit le placard, qu'une main vigoureuse, un homme convaincu, déterminé et capable précipite la société dans les voies véritables et ne dépose ses pouvoirs que lorsqu'on aura établi l'égalité absolue entre tous les hommes. »

Nous ne voulons pas clore la revue que nous faisons des affaires intérieures sans parler de l'installation du conseil d'état. C'est une grande expérience qui commence. Jamais, de l'avis unanime, loi ne fut plus mal faite que la loi du conseil d'état. Organisation confuse et mobile, attributions inexactes et indécises; pouvoir politique qui dépend de la gracieuseté qu'aura l'assemblée législative de lui renvoyer l'examen des lois, pouvoir qui, par conséquent, n'a rien qui soit propre et indépendant; pouvoir administratif qui ne peut servir qu'à gêner l'administration, parce qu'il n'émane pas de l'administration elle-même et n'est pas un degré supérieur d'examen et d'instruction pour les affaires, comme l'était l'ancien conseil d'état; intervention maladroite de la politique dans les affaires et surtout d'une politique condamnée à être toujours posthume et arriérée, puisque la moitié du conseil d'état représentera toujours l'esprit de l'assemblée qui vient de finir et le représentera d'une façon imparfaite et, par conséquent, tracassière : nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les inconvéniens de l'organisation du nouveau conseil d'état. Quoi qu'il en soit, le voilà installé, et, comme il y a dans son sein des gens d'esprit, nous pensons qu'ils feront leurs efforts pour corriger dans la pratique les vices de l'institution. Ils y sont d'autant plus obligés que, comme ils ont un peu oublié de surveiller la création du nouveau corps, ils doivent donner plus de soins à son éducation.

Nous arrivons aux affaires étrangères. Quel spectacle! quelle confusion! L'Italie d'abord, l'Italie surtout; nous nous occuperons prochainement de l'Allemagne. Ah! si quelque chose peut augmenter la détestation publique qu'a partout encourue, en Europe, le parti démagogique, c'est le tableau de l'Italie telle qu'il l'a trouvée et telle qu'il la laisse. Il y a dix-huit mois, l'esprit libéral modéré animait partout

l'Italie. A Rome, un pontife éclairé et bon prenait l'initiative d'une administration aussi laïque que le permet la nature du gouvernement romain; à Florence, Léopold continuait la pratique de ce gouvernement libéral et sage dont la Toscane a su, dès le XVIIIe siècle, donner l'exemple et la leçon à l'Europe. La liberté politique venait s'appuyer sur la bonne administration et la fortifiait. Le Piémont devenait une monarchie constitutionnelle sans cesser d'être une monarchie militaire. L'Autriche était tenue en échec par le libéralisme et par l'armée du Piémont. Où sont maintenant tous ces biens, les uns déjà accomplis, les autres espérés? L'esprit démagogique s'est abattu sur l'Italie; il a partout chassé le libéralisme, et comme l'esprit démagogique n'est pas capable de créer une force quelconque, parce qu'il est incapable d'ordre et d'organisation, il a livré sans résistance à la tyrannie de l'esprit despotique les peuples qu'il a, du même coup, agités et affaiblis. Telle est l'histoire de la lutte d'Italie. Le libéralisme n'a pas résisté à la démagogie, et la démagogie n'a pas résisté aux Autrichiens.

L'année 1848 a été une année d'effervescence populaire. L'année 1849 sera-t-elle une année de répression despotique? Quant à nous, disciples persévérans de la liberté constitutionnelle, quelles que soient les formes de cette liberté, république ou monarchie, ce que nous regrettons surtout dans les orgies de l'esprit démagogique, c'est le tort irréparable que ces orgies font à la liberté constitutionnelle. Croyez-vous que le culte de cette liberté ait aujourd'hui en France autant de fidèles qu'il en avait il y a deux ou trois ans? Croyez-vous que ce genre de gouvernement à la fois libre et régulier, dont nous avons joui en France pendant trente ans sous les deux dynasties des Bourbons, qui se répandait peu à peu dans toute l'Europe, qui s'accréditait en Allemagne et qui commençait à s'établir en Italie, qui créait partout à la France des points d'appui, qui cachait et effaçait insensiblement les différences nationales sous l'analogie des institutions, qui libéralisait le monde occidental, et, en le libéralisant, le séparait chaque jour davantage de la Russie et fortifiait l'indépendance par la liberté, croyez-vous que la chute de ce gouvernement en France n'ait pas eu un contre-coup funeste en Europe? La république s'y est-elle fait autant d'adhérens et d'imitateurs que l'avait fait la monarchie constitutionnelle? Nous n'attachons pas aux mots et aux formes une importance exagérée, et nous sommes persuadés que la république française, si elle reste aux mains du parti modéré, finira par reconquérir en Europe les sympathies qu'avait inspirées la monarchie constitutionnelle. Mais nous n'en sommes pas là, et partout, en attendant, la cause libérale recule, parce que la démagogie l'a compromise.

En Italie, la défaite de Novarre a affaibli le Piémont, mais elle ne l'a ni abattu ni déshonoré; il s'est soutenu par la dignité morale qu'a montrée Charles-Albert en abdiquant la couronne; il s'est soutenu par la sagesse et la fermeté que montre le nouveau roi. Les Piémontais auront toujours sur l'Italie une grande supériorité morale : ils se sont battus; il y a eu là des hommes qui ont su mourir même pour une cause qu'ils croyaient perdue. L'épée que la démagogie avait mise dans les mains du roi Charles-Albert, et qu'il a acceptée, parce qu'un officier ne refuse jamais de se battre, devait se briser; il le savait; cela ne l'a pas empêché de la tirer courageusement hors du fourreau, et, quand elle s'est brisée, il a brisé en même temps sa couronne, non pour se punir des illusions qu'il n'avait pas eues, mais pour en finir avec la fatigue de régner, n'ayant pu dans

le combat en finir avec la fatigue de vivre. Il y a eu de la grandeur dans cette abdication, et cette grandeur a rejailli sur le Piémont. La bataille de Novarre n'a plus été que la défaite de la démagogie italienne qui avait envoyé au combat, sans les y accompagner, une armée et un roi qui valaient mieux que le rôle qu'ils acceptaient.

Après cette défaite de la démagogie, que reste-t-il en Piémont devant l'Autriche? Il reste encore, grace à Dieu, le Piémont tout entier, moins la démagogie qui le minait, le Piémont ayant bonne cause et bon droit, et que nous devons soutenir. Si donc l'Autriche croit avoir battu à Novarre autre chose que la démagogie italienne, si elle veut avoir battu du même coup la monarchie nationale et constitutionnelle du Piémont, si elle veut abuser contre le libéralisme des succès qu'elle a eus contre le radicalisme, c'est une autre question qui commence en Italie.

Ce que nous devons souhaiter à l'Italie, c'est qu'elle puisse partout secouer les chaînes de la démagogie, afin de rentrer dans le cercle des institutions nationales; ce que nous devons souhaiter à l'Italie, c'est une restauration libérale et nationale, comme celle qui vient d'avoir lieu à Florence, comme celle qui va bientôt se faire à Rome, et que déterminera infailliblement la présence de notre expédition.

L'intervention de la France dans les états romains est la conséquence naturelle de notre politique immémoriale en Italie. Intervenir libéralement, afin d'empêcher que l'Autriche n'intervienne despotiquement, telle a été la pensée de l'expédition d'Ancône, telle est encore la pensée de l'expédition de Civita-Vecchia. Le gouvernement du général Cavaignac a eu l'occasion de faire cette intervention libérale au moment où le pape a quitté Rome; l'occasion était d'autant plus belle alors, qu'elle eût empêché tout le mal qui s'est fait depuis.

. . . . . Mais, pour être approuvés,
De semblables desseins veulent être achevés.

Il faut les faire et ne point en parler. Ç'a été le contraire : on en a parlé, et on ne les a pas faits. A Dieu ne plaise que nous ayons jamais cru que c'était là, de la part du général Cavaignac, une manœuvre électorale! nous croyons, au contraire, que la pensée de l'intervention était sérieuse et sincère, mais le général Cavaignac a craint de blesser les préjugés démagogiques. Il a cédé à son entourage et à son origine; il a cru que la démagogie romaine était la liberté et qu'il fallait la respecter; il n'a pas compris que toute révolution qui commence par un assassinat est une révolution illibérale et odieuse. Dans le monde, nous avons souvent vu réussir les causes dont les défenseurs savent mourir, jamais celles dont les défenseurs ne savent qu'assassiner.

Ce que le général Cavaignac n'a pas cru pouvoir faire, nous aimons que le ministère actuel le tente hardiment. Oui, nous allons aider à la restauration du pape, c'est-à-dire nous allons aider à la restauration du libéralisme contre la démagogie; nous allons pratiquer au dehors, dans les limites d'une sage politique, ce que nous pratiquons au dedans. Où est le mal? Quoi! cela se fera au mois de floréal de 57 de la république, comme date *le Peuple souverain*, journal de Lyon, qui consent cependant, par condescendance pour le public, à traduire ce floréal en avril et cet an 57 en l'an 1849 de l'ère chrétienne! Oui, cela se fera

en l'an 57; et, chose étrange que nous renonçons à faire comprendre au *Peuple souverain*, c'est peut-être précisément parce que la république française fera cela en l'an 57, qu'elle aura une année 58 et 59. L'avenir nous démontrera chaque jour davantage que la république ne vit que parce qu'elle n'est *républicaine* ni au dedans ni au dehors. Que la république redevienne *républicaine* comme l'entendent certaines gens, elle vivra ce qu'ont vécu les républiques de Florence et de Rome.

L'Autriche est aux prises de nouveau avec de graves complications sur son propre territoire. Après plusieurs mois d'escarmouches, la guerre de Hongrie devient sérieuse. Triste situation, dont la Russie n'a point à se plaindre, mais dont l'Occident a droit de se préoccuper d'autant plus! En janvier l'insurrection magyare, qui s'était vue dans l'impuissance de porter secours à celle de Vienne, après de fabuleuses promesses, semblait à la veille d'être entièrement comprimée sur le sol hongrois même. Pourchassés de Presbourg à Comorn, de Comorn à Pesth et de Pesth à Debreczin, par-delà les marécages de la Theiss, les Magyars, malgré tant de défaites, ont repris récemment l'offensive.

Le remplacement du prince Windischgraetz par le maréchal Welden à la tête de l'armée autrichienne ne révèle qu'en partie le secret de ce brusque revirement des chances de la guerre. Les fautes qui l'ont compromise ne sont point seulement les fautes du général en chef, beaucoup plus fort, à ce qu'il paraîtrait, sur les détails de la loi martiale que sur la stratégie. Le cabinet commence à s'apercevoir qu'il aurait bien aussi quelques graves reproches à se faire pour avoir manqué à la gratitude qu'il avait promise aux Slaves victorieux dans les murs de Vienne. A peine la Hongrie semblait-elle en voie de pacification que, redoutant toutes ces jeunes ambitions de peuples et d'hommes dont il avait tiré si bon parti, le gouvernement autrichien modifiait sensiblement sa politique à leur égard. Les Serbes, maîtres de la Syrmie et du Banat, et ainsi des deux rives de la Theiss, alliés des Valaques, qui sont la population dominante en Transylvanie, les Serbes, qui avaient depuis le 12 juin soutenu, sans perdre un pouce de terrain, tout le poids de l'armée magyare, répondaient de protéger cette principauté à la seule condition que le budget autrichien leur prêtât un concours effectif. Le cabinet refusa, dans la crainte de l'influence qu'ils avaient déjà su prendre dans cette guerre et de leur patriotisme slave, beaucoup plus âpre que celui des Croates. Les Croates eux-mêmes devenaient suspects. Gênés dans leurs libertés locales, trompés dans l'espérance de voir leur ban au premier rang de l'armée, suivant la promesse qu'on lui en avait faite dans l'effusion de la reconnaissance, ils osèrent se plaindre, et les feuilles ministérielles de Vienne envenimèrent ces griefs en déclarant fort clairement que l'on pourrait bien quelque jour bombarder Agram tout comme on avait fait Prague. Enfin cette politique, que les Slaves qualifiaient d'allemande, fut imprudemment couronnée par la dissolution de la diète de Kremsier, diète impuissante assurément, mais animée de cet esprit de confédération qui est le fond du programme des Slaves-Autrichiens.

La constitution octroyée accordait sans nul doute une grande somme de liberté civile et politique, mais elle repoussait cette idée d'une autonomie nationale à

laquelle prétendait chacun des peuples de l'empire. Un cri s'éleva donc de toutes les provinces; cette *charte* était un *oukase*. Le mot est resté. Les fautes stratégiques du prince Windischgraetz, ce refus de fortifier la Theiss et la Transylvanie en s'appuyant sur les Serbes et les Valaques, ce retrait de la parole donnée à Jellachich, ces menaces d'un bombardement d'Agram, cette *charte-oukase* qui centralisait au lieu de confédérer, ce complet changement d'attitude et de langage de la part de l'Autriche, présentaient aux Magyars une merveilleuse occasion de relever leur fortune si follement jouée jusqu'alors.

Auraient-ils assez de prudence pour en profiter? En un mot, seraient-ils assez avisés, même après la rude leçon des événemens, pour consentir au partage de la Hongrie en autant d'états libres qu'elle contient de races, pour prendre leur parti de cette dissolution du royaume hâtée par la politique de M. Kossuth? Ceux qui connaissent M. Kossuth et les traditions magyares n'osaient répondre affirmativement. Toutefois de nouveaux personnages étaient entrés en scène et allaient saisir avec vigueur le rôle qui s'offrait au dictateur de Debreczin. Au moment où M. Kossuth se trouvait rejeté par-delà la Theiss, Bem et Dembinski voulurent, si difficile que fût la tâche, profiter des fautes du cabinet de Vienne et de son général en chef pour tenter avec des élémens nouveaux la réorganisation de l'armée hongroise. La Theiss était difficile à franchir en hiver pour l'infanterie et l'artillerie autrichienne, tandis que la cavalerie des Magyars et leur *infanterie à cheval*, admirablement propres aux surprises, pouvaient se maintenir encore long-temps par un système de *guerillas*. Bem se chargea d'essayer ce système dans les montagnes de la Transylvanie pendant que Dembinski défendait le passage de la Theiss. Ils comptaient principalement, pour reconstituer une armée, sur l'effet de ces idées de conciliation qu'ils étaient venus prêcher aux diverses populations de la Hongrie. Bem la pratiquait avec une heureuse énergie à l'égard des Valaques dont l'immense majorité, mal défendue par les troupes autrichiennes, l'accueillait avec faveur et dont un bon nombre se rangeait sous son drapeau. Dembinski avait quitté Paris à la condition stipulée avec l'agent de la Hongrie que les Magyars se résigneraient à conclure avec les Slaves un traité qui garantirait à ceux-ci leurs libertés locales et leur nationalité. Enfin, les deux généraux slaves obtinrent que l'armée magyare prît le nom d'armée magyaro-slave. Ainsi, pendant que M. de Windischgraetz s'absorbait dans l'application grammaticale et pédantesque de sa loi martiale et que le cabinet s'étudiait à réprimer le rapide élan de l'influence slave, les deux chefs polonais, appuyés d'ailleurs sur le concours de dix mille compatriotes accourus de Galicie et de Russie, exploitaient avec une infatigable ardeur les mécontentemens causés, en pays slave, par la dernière évolution de la politique autrichienne. De là les succès de Bem en Transylvanie contre la faible division de Püchner; de là la facilité avec laquelle Dembinski a pu se remuer et se reconstituer sur la rive gauche de la Theiss; de là ce revirement d'opinion qui a entraîné tant de Slaves dans la cause magyare, et singulièrement refroidi le dévouement des autres pour l'Autriche; de là enfin ces brillantes excursions de cavalerie qui viennent de ramener en ligne l'armée hongroise, et de réduire l'armée autrichienne à la défensive.

La Russie attend l'arme au bras le résultat de cette campagne; peut-être n'est-elle point aussi pressée d'intervenir que l'opinion est portée à le supposer.

Comme on sait, le vœu des villes saxonnes de la Transylvanie et un *intérêt d'humanité* l'avaient appelée à Hermanstadt, ce qui a procuré au général Bem l'occasion de l'en repousser avec une certaine rudesse. Depuis lors elle est rentrée dans l'expectative, sans doute moins affligée qu'on ne pense de contempler de sa frontière fortement gardée l'anarchie dans laquelle se débattent et s'épuisent les peuples de l'Autriche. Ce serait une histoire bien riche en enseignemens que celle des avantages retirés par le cabinet russe dans les révolutions qui, depuis le premier partage de la Pologne, ont affaibli l'Europe. On ne saurait dire que la Russie ait depuis lors illustré son nom par beaucoup de victoires, et cependant quelle est la crise européenne d'où elle ne soit sortie avec un agrandissement notable, avec un lambeau de quelque pays voisin? La Russie d'à présent n'est pas autre chose qu'une conquête permanente et progressive sur les révolutions de l'Europe conduites à tort et à travers par l'irréflexion des révolutionnaires.

S'il est un pays à l'égard duquel la Russie ait pratiqué avec succès ce système d'envahissement continu à la faveur des insurrections politiques ou religieuses, c'est la Turquie. Une révolution nouvelle, conséquence de la nôtre, est venue l'année dernière fournir au cabinet de Saint-Pétersbourg l'occasion d'occuper les deux principautés de la rive gauche du Danube. Il fallait, suivant M. de Nesselrode, il fallait pour le bien de la Turquie et de la civilisation étouffer les germes du socialisme importé de l'Occident; et, couverte sous ce beau prétexte, la Russie a trouvé le moyen d'établir dans cette merveilleuse position militaire qui domine l'empire de Turquie et celui d'Autriche un campement de quatre-vingt-dix-sept mille hommes. Tant de baïonnettes pour mettre à la raison le socialisme valaque! En conscience, le chiffre est fort, et c'est bien de la générosité. Il est vrai que l'entretien de cette armée coûte peu au budget du czar; ce sont les Moldo-Valaques qui paient, non point de l'argent qu'ils ont, étant ruinés par les premiers mois de l'occupation, mais de l'argent que la Russie leur avance bénévolement, ce qui formera, pour peu que l'occupation se prolonge, un capital honnête dont les principautés auront peut-être quelque peine à se libérer dans l'avenir. Qu'importe! elles n'en devront que plus de reconnaissance à la cour protectrice, en attendant qu'il lui plaise exiger la *liquidation* de la nationalité moldo-valaque.

Quel langage tient la Turquie en présence d'un pareil abus dans l'interprétation des traités? Comment envisage-t-elle cette funeste occupation qui est à la fois une lésion de ses droits et une menace perpétuellement suspendue sur Constantinople? La Turquie est animée des intentions les plus sensées et les plus droites; elle proteste, elle occupe à son tour le territoire moldo-valaque, elle y maintient aussi haut qu'elle peut le drapeau de la suzeraineté; elle paie au comptant toutes les dépenses de son armée, elle se concilie par la modération de sa politique la confiance et la sympathie des Moldo-Valaques; elle s'étudie avec une activité nouvelle dans son administration à mettre les populations slaves des provinces de la rive droite en garde contre les provocations du panslavisme moscovite plus ardent que jamais; elle continue ses armemens, elle les élève à cent quinze mille hommes de troupes régulières, et elle appelle ses quatre-vingt mille hommes de vieux soldats de réserve. Enfin elle se prépare à faire face à tout événement. Cependant, lorsque, dans l'éventualité d'une rup-

ture, elle en vient à demander aux cabinets de l'Occident, à la France et à l'Angleterre, comment ils entendraient faire honneur à la convention des détroits protectrice de Constantinople, alors naissent les incertitudes et les irrésolutions. La France répond : Nous reconnaissons vos droits, nous vous souhaitons du bien; mais nous traînons notre boulet; vous avez pourtant un espoir; gagnez l'Angleterre, et nous verrons. Sur quoi le divan insiste à Londres. L'occasion est belle, pense-t-il, puisque lord Palmerston est au pouvoir. Par malheur, il se pourrait que lord Palmerston n'eût point tout-à-fait pour la Russie la répulsion que l'on se plaît d'ordinaire à lui attribuer; le noble lord semble sans doute par instans prendre vivement à cœur l'intégrité de l'empire ottoman; cela ne tire guère à conséquence; la Russie a pu se convaincre par une longue expérience qu'il convient de distinguer en ce qui la touche entre les paroles et les actes du ministre whig; la Russie ne s'alarme point de ces boutades. Lord Palmerston promet sans agir, et pour la Turquie force est d'attendre tout en se fortifiant sur le pied de paix armée.

Il est difficile de prévoir quelle sera la fin de cette occupation des principautés moldo-valaques, à laquelle les cabinets de l'Occident assistent depuis tout à l'heure dix mois. Plus les affaires de l'Europe seront compliquées, plus aussi la Russie sentira l'importance de la position stratégique qu'on a bien voulu lui laisser prendre dans la vallée du Danube. Elle y est assise tout à son aise; il paraît même qu'elle considère déjà le sol des deux principautés comme une dépendance immédiate de la couronne russe; car autrement le respect du principe de neutralité l'eût sans doute arrêtée dans cette expédition peu glorieuse, conduite de la Petite-Valachie sous les murs d'Hermanstadt. L'Autriche, en des temps plus heureux pour elle, aurait peut-être, comme en 1827 et 1829, pris en considération cet état de choses, si peu favorable dès à présent et de si mauvais augure pour la liberté du Danube; mais, pendant qu'un général autrichien, rejeté par Bem en Valachie, viole lui-même la neutralité du territoire turc, en s'y reconstituant à loisir pour rentrer en Transylvanie, l'internonce d'Autriche à Constantinople marche dans des rapports étroits et intimes avec l'ambassade russe. Occupation de la Turquie, humble dévouement de l'Autriche, voilà donc les avantages respectables que le cabinet de Saint-Pétersbourg a retirés de la révolution de 1848; et telles sont les circonstances au milieu desquelles on annonce que M. Seniavin, dont les doctrines panslavistes sont bien connues, est appelé à remplacer M. de Titow. Qu'on nous permette à cet égard de hasarder une conclusion qui, sous couleur de science, est essentiellement politique et pratique : ou le slavisme fortifiera et sauvera la Turquie et l'Autriche, ou le panslavisme les détruira. Tant pis pour elles si elles ne le comprennent pas, et tant pis pour la civilisation si nous ne réussissons pas à les en convaincre.

V. DE MARS.

LITTÉRATURE

ANGLO-AMÉRICAINE.

VOYAGES RÉELS ET FANTASTIQUES D'HERMANN MELVILLE.

TYPÉE. [1] — *OMOO.* [2] — *MARDI.* [3]

Voici une nouveauté curieuse, un Rabelais américain. Imaginez ce que serait le prodigieux Pantagruel, si notre curé de Meudon avait jeté des teintes élégiaques, transparentes et nacrées sur le canevas de sa vigoureuse ironie, et rehaussé de métaphysique panthéiste l'invention de ses arabesques. Imaginez Daphnis et Chloé ou Paul et Virginie dansant au sein des nuages, avec Aristote et Spinoza escortés de Gargantua et Gargamelle, je ne sais quelle gavotte fantastique. Œuvre inouie, digne d'un Rabelais sans gaieté, d'un Cervantes sans grace, d'un Voltaire sans goût, — *Mardi ou le Voyage là-bas* n'en est pas moins un des plus singuliers livres qui aient paru depuis long-temps sur la face du globe. On pourrait accumuler à ce propos toutes les épithètes que Mme de Sévigné affectionnait : — livre extraordinaire et vulgaire,

(1) Boston, 3 vol. — (2) *Ibid., id.* — (3) London, Bentley, 3 vol.

original et incohérent, sensé et insensé, mal écrit et mêlé de pages éclatantes, farci de faits intéressans et de rabâchage, d'enseignemens profonds et d'épigrammes médiocres. Vous diriez le rêve d'un mousse qui a mal fait ses études, qui s'est enivré de haschich, et que le vent balance au sommet d'un mât pendant une nuit chaude des tropiques.

Ce bizarre ouvrage qui débute comme un conte, qui tourne ensuite à la féerie et se rabat sur l'allégorie pour arriver à la satire en traversant l'élégie, le drame et le roman burlesque, piqua vivement ma curiosité de critique; je ne le comprenais pas après l'avoir lu, je le comprenais encore moins après l'avoir relu; une clé était nécessaire non-seulement aux faits, aux noms propres et aux doctrines que l'auteur mettait en œuvre, mais surtout à la création d'un tel livre, qui semblait n'avoir au monde aucune raison d'être. Avec cet amour du vrai et ce besoin d'aller au fond des choses que je ne peux ni ne veux éteindre, je me mis à chercher la solution d'un problème d'autant plus intéressant qu'il se rapporte à une littérature toute neuve et qui est encore pour ainsi dire dans son œuf. Je consultai les critiques anglais; ils m'apprirent ce que je savais; d'abord que l'œuvre est extravagante, et ensuite qu'ils n'y voyaient pas plus clair que moi. Ils m'avertirent aussi que M. Hermann Melville n'était qu'un pseudonyme, auteur de romans-voyages apocryphes, *Typee* et *Omoo*, qui attestent une vigoureuse puissance d'imagination et une grande hardiesse à mentir.

Je voulus donc lire *Typee* ou, comme nous prononcerions ce mot, *Taïpie*, ainsi que la suite, intitulée *Omoo* (*Omoû*), et je ne fus pas de l'avis des critiques anglais. Sans doute, il y était question de mille aventures étranges; il s'agissait de nymphes érotiques et sauvages, de cannibales idylliques et philosophes, de temples enfouis dans les bois et perchés sur les rocs de Noukahiva, de beaux *moraïs* dans les vallées, de scènes innocentes d'anthropophagie mêlées de danses sentimentales; — mais toutes ces choses se retrouvent à peu près chez Bougainville, Ongas, Ellis et Earle. Il y avait là un cachet de vérité, une saveur de nature inconnue et primitive, une vivacité d'impressions qui me frappaient. Les nuances me paraissaient réelles, bien qu'un peu chaudes et à l'effet; les aventures romanesques de l'auteur se déroulaient avec une vraisemblance suffisante. Notre héros, après avoir été, disait-il, mangé de caresses par ses hôtes polynésiens, avait failli être mangé par eux en chair et en os; on lui avait prodigué les douceurs de cette hospitalité gastronomique et perfide dont les animaux de nos basses-cours sont les objets. Nourri et amusé aux frais de l'état, il avait eu pour se distraire l'opéra, la poésie indigène, le bal et la conversation des bayadères les plus distinguées. On avait soigné sa vie, son bien-être, sa bonne humeur, sa santé physique et morale avec un amour et une sur-

veillance à faire frémir. Il se hâta de fuir des gens si soigneux de leurs hôtes. Une longue odyssée pleine de péripéties redoutables l'arracha au festin des barbares. Seulement il avait laissé en route son valet de chambre, une espèce de Sancho Pança matelot nommé Toby, personnage divertissant. Le maître, qui ne doutait pas que les Taïpies n'eussent servi Toby à la broche ou frit dans des feuilles de palmier, lui donna quelques larmes et revint à Boston où il publia cette histoire.

On la prit pour un *hoax* du plus beau calibre; le style, sans être pur ou élégant, avait de la vivacité et de l'entrain; on s'étonna de voir un Américain si imaginatif et si gascon, mais on l'admira. Les Américains comprennent la plaisanterie, excepté dans ce qui touche l'honneur national; ils l'aiment assez, et, quand elle est de haut goût, elle ne leur répugne pas. On se dit des choses fort singulières dans les chambres législatives; certains journaux sérieux et estimés annoncent toujours la célébration des mariages dans une colonne surmontée d'une petite vignette qui représente une grande souricière, avec cette légende en caractères énormes : *Souricière matrimoniale.* C'était d'ailleurs une vieille coutume anglaise et puritaine, cultivée avec une dextérité remarquable par Daniel de Foë, d'attraper ainsi le public par des fictions ornées de tous les détails de la vraisemblance. On se souvenait encore de la *Révélation de Mme Leveau faite au lit de la mort,* feuille que l'on criait dans les rues de Londres vers 1688, et qui déçut beaucoup de bonnes ames calvinistes dans l'intérêt de leur salut. La plaisanterie ne déplut donc à personne, et M. Hermann Melville passa pour un conteur de bourdes très amusant et très original.

Cependant une *revue* austère, *l'Évangéliste de New-York,* manifesta quelques scrupules, fit ressortir les romanesques inventions de M. Melville, le traita de mauvais plaisant et lui reprocha d'avoir parlé légèrement et calomnieusement des missionnaires de Taïti et des Marquises. Ce n'était point l'affaire du narrateur de se trouver ainsi réfuté. Il ne répondit rien; mais tout à coup, en janvier 1846, on vit paraître dans l'un des journaux d'une province très éloignée (*Buffalo commercial Advertiser*) une lettre du valet de chambre matelot Toby, escortée d'une note de l'éditeur qui, dit-il, a vu Toby en personne. « Son père est un bon fermier de la ville de Darien, dans le comté de Genesée. Toby habite notre ville, où il exerce la profession de peintre en bâtimens; il affirme que les aventures racontées par Hermann Melville sont vraies dans leur ensemble et dans tout ce qui est essentiel. On n'a pas de motifs pour révoquer en doute l'assertion de Toby, qui est un fort honnête homme. » Ensuite vient la lettre de Toby lui-même « qui, dit-il, s'appelle Richard Green de son vrai nom. La marque du coup que lui a porté un des chefs sauvages de Noukahiva est encore gravée sur son ront. Il désire beaucoup retrouver son maître et son compagnon

d'infortune Melville, et il prie M. l'éditeur d'insérer sa lettre; il espère qu'elle sera répétée par les feuilles d'Albany, de Boston et de New-York, et qu'elle parviendra à la connaissance de Melville. »

La lettre de Toby ne persuada personne; on ne douta pas que tout ne fût arrangé d'avance : comment en effet aller aux preuves et vérifier les noms, les dates et les faits? Toby se porte caution de Melville qui se porte caution de Toby, et tous deux ont pour garant le brave éditeur de Buffalo, qui reçoit d'eux à son tour son brevet de véracité. Mascarille répond de Jodelet et Jodelet de Mascarille. L'affaire se compliquait et la galerie s'en amusait fort; il y avait là pour les spéculateurs américains de quoi *deviner, spéculer, conjecturer* et *calculer* (*guessing, speculating and calculating*). Bref, c'était une assez piquante introduction des chances des paris et des hasards du jeu dans le domaine de la littérature. M. Hermann Melville poussa sa pointe en véritable enfant des États-Unis : *going ahead* (aller de l'avant) y est le mot d'ordre universel. Le *go-ahead system*, l'entreprise, l'*en-avant*, emportent aujourd'hui la plus *allante*, la plus *active* nation du globe, *the smartest nation in all creation*. « Nos mères, dit à ce propos un Américain de beaucoup d'esprit, se dépêchent de nous mettre au monde; nous nous dépêchons de vivre; on se dépêche de nous élever. Nous faisons notre fortune en un tour de main; nous la perdons de même, pour la rebâtir et la reperdre encore en un clin d'œil. Notre corps fait dix lieues à l'heure; notre esprit est à haute pression; notre vie file comme une étoile; notre mort est un coup de foudre. » M. Hermann Melville se dépêcha donc de mettre à profit son premier succès; il donna vite une suite à *Typee* (*Taïpie*), raconta les aventures de son pauvre Toby et intitula cette suite *Omoo* (*Omoû*). Les mêmes qualités ou à peu près se retrouvaient dans le second ouvrage qui eut moins de succès; ce sont des fragmens du journal de voyage qui a dû servir à composer *Typee*. La réputation du conteur était faite. Chacun convenait que M. Hermann Melville avait infiniment d'imagination, qu'il inventait les plus curieuses extravagances du monde, et qu'il excellait, comme Cyrano de Bergerac, dans la mystification du genre sérieux.

Après avoir lu *Typee* et *Omou*, il me restait, comme je l'ai dit, bien des doutes sur la justesse de cette opinion qui avait prévalu en Amérique et en Angleterre, et que l'on trouve consignée dans la plupart des journaux et des *revues* où les « romans » de M. Melville sont analysés. La fraîcheur et la profondeur des impressions reproduites dans ces livres m'étonnaient; j'y voyais un écrivain moins habile à s'amuser d'un rêve et à jouer avec un nuage que gêné d'un souvenir puissant qui l'obsède. Type du caractère anglo-américain, vivant pour la sensation et par elle, curieux comme un enfant, aventureux comme un sauvage, se jetant la tête la première dans des entreprises inouies et

les menant à fin avec un héroïsme acharné, je trouvais que M. Hermann Melville s'était peint lui-même très fidèlement. Cependant qui aurait osé affirmer l'authenticité de M. Melville et sa véracité? Attaquer de front la critique du nouveau monde et celle du vieux monde eût été fort immodeste. Je me contentais de douter, lorsque le hasard me rapprocha de l'un des plus honorables citoyens des États-Unis, homme lettré et spirituel, au courant des choses intellectuelles de sa race : — Voulez-vous, lui demandai-je, m'apprendre le vrai nom de ce singulier écrivain qui s'intitule Hermann Melville et qui a publié aux États-Unis de si curieux contes, *Mardi* et *Typee*?

— Vous êtes, me répondit-il, des gens trop subtils, qui cherchez malice à tout. M. Hermann Melville se nomme Hermann Melville; il est fils de l'ancien secrétaire de légation de notre république près la cour de Saint-James. D'un tempérament fougueux et ardent, il s'embarqua de bonne heure, et, comme nous le disons, *il suivit la mer*. Fit-il partie du *regular navy*, ou monta-t-il à bord d'un *privateer*? Quelles aventures marquèrent le cours de ses orageuses et peu classiques études? Lui seul pourrait vous instruire là-dessus, et, si jamais vous visitez le Massachussets où il est établi et où il s'est marié, je vous conseille d'aller lui demander des renseignemens. C'est un homme athlétique, jeune encore, hardi et entreprenant de sa nature, un de ces hommes tout nerfs et tout muscles, qui se plaisent à lutter contre les flots et les orages, contre les hommes et les saisons. Il a épousé la fille du juge Shaw, l'un des magistrats les plus distingués de la Nouvelle-Angleterre, et il vit maintenant dans le calme de la vie de famille, entouré d'une juste et singulière célébrité dont il accepte le côté un peu équivoque; car on le regarde généralement comme un conteur de fables bien faites, mais de fables à dormir debout. Sa famille, qui sait que les aventures racontées par lui sont *genuine*, n'est point flattée de la part d'éloges accordée à M. Hermann Melville en faveur de son imagination aux dépens de sa moralité. Son cousin, chez lequel j'ai passé l'été dernier, se récriait beaucoup contre cette obstination des lecteurs qui ne voulaient voir dans *Typee* et *Omoo* que des scènes fantastiques. — Mon cousin, disait-il, écrit fort bien, surtout quand il reproduit exactement ce qu'il a senti; n'ayant pas fait d'études dans le sens ordinaire et accepté de ce mot, il a conservé la fraîcheur de ses impressions. C'est précisément à sa vie de jeune homme passée au milieu des sauvages qu'il a dû cette sincérité, cette vigueur, ce parfum de réalité bizarre qui lui donnent un coloris extraordinaire; jamais il n'aurait inventé les étranges scènes qu'il a décrites. Le plaisant de l'aventure, c'est que, charmé de sa réputation improvisée, il n'a pas contredit ceux qui attribuent à l'éclat et à la fécondité créatrice de son imagination le mérite qui n'appartient qu'à la fidélité de sa mémoire. Il serait fâché, je crois, que l'on

reconnût la vérité essentielle de ce curieux épisode de la vie d'un jeune marin. La réapparition de son compagnon Toby ou Richard Green, personnage très réel et qui a partagé tous ses périls, l'a contrarié jusqu'à un certain point; elle le faisait descendre de son piédestal de romancier jusqu'au rôle ordinaire de narrateur. — Pour moi qui connais la mauvaise tête de M. Melville et l'emploi fait par lui de ses premières années, pour moi qui ai lu son journal, ses *Rough-Notes*, actuellement entre les mains de son beau-père, et causé avec Richard Green, son fidèle Achate, je ris de la préoccupation du public. Vous voyez le mensonge où est la vérité et la vérité où est le mensonge. Relisez *Typee*, je vous le demande; je ne parle pas d'*Omoo*, qui en est une pâle contre-épreuve; relisez ce livre, non plus comme un roman, mais comme portant l'empreinte la plus naïve des idées et des mœurs communes à ce grand archipel polynésien si mal connu. Le nouveau voyageur est plus vrai que Bougainville, qui a changé les bosquets de Tahiti en boudoirs à la Pompadour; — que Diderot, qui met en œuvre, pour embellir et colorer son matérialisme sensuel, les récits voluptueux de Bougainville; — il est plus croyable que les Anglais Ellis et Earle, tout occupés de justifier la conduite des missionnaires anglicans au milieu de ces populations; gens qui manquaient à la fois du sens poétique et pittoresque et de la verve de style nécessaire à de telles peintures. Sans doute, M. Melville emploie des couleurs trop violentes, et cela n'est pas étonnant. A l'âge où il était, à cette époque où la première séve et la fraîcheur de la vie qui se développe donnent aux idées et aux impressions une force passionnée, il devait ressentir une émotion vive, exagérée si l'on veut, de la nouveauté des aspects et de la singularité des périls. Son style exubérant est trop orné; ses teintes à la Rubens, ses couleurs chaudes et violentes, sa prédilection pour les effets dramatiques, ses descriptions efflorescentes blessent le goût. Cependant il n'y a guère moins de détails romanesques chez le vieux docteur espagnol Saaverde de Figueroa, qui a décrit le premier ces voluptueux parages, et il serait ridicule d'attendre une grande sobriété de coloris d'un jeune mousse américain qui a eu l'honneur de passer quatre mois avec MM. les sauvages, qui a partagé les plaisirs de leur existence primitive et qui a été sur le point d'être mangé par eux. Comme tous ses prédécesseurs, comme don Christoval Saaverde de Figueroa, le capitaine Cook et Bougainville, il a écrit sous le charme d'un enivrement causé par le prestige de la nature et l'étrangeté des coutumes. Seulement l'Américain, moins séduit par les voluptés de la nouvelle Cythère que charmé de courir après les aventures, se montre hardi, brusque et véhément; c'est un caractère à part, qui rend ce singulier ouvrage encore plus digne de votre étude.

Ces renseignemens authentiques ne m'étonnaient pas; ils ne faisaient que confirmer mon opinion (1). C'est donc comme un récit de voyages et non comme un rêve, comme un coup d'œil jeté sur la vie

(1) Mon opinion relativement au voyage de M. Hermann Melville et à l'authenticité des détails qu'il a donnés est consignée dans *le Journal des Débats* de 1846 (numéros des 20 et 22 juin). Un journal anglais se moqua beaucoup de ma crédulité; je crus m'être trompé et je ne répondis rien. Un autre journal anglais, l'*Athenæum* (numéro 1121, samedi 21 avril 1840), ayant présenté récemment mes opinions sur le poème du poète anglo-américain Longfellow, *Évangeline* (voyez *Revue des Deux Mondes* du 1er avril) comme fondées sur deux erreurs philologiques et matérielles, je crois devoir réfuter sa critique en peu de mots. Le correspondant anglais de l'*Athenæum* me reproche d'avoir dit que l'*Évangeline* de Longfellow est un poème *allitératif*. On peut trouver, dit-il, des allitérations partout : Cela est vrai. On peut aussi trouver des rimes partout. Le vieil Homère ne rimait-il pas? Voyez plutôt le premier vers de l'*Iliade :*

Mênin-*a*-
éide the-*a*
Pelei-*a*-
deoû-*A*-
chileôs, etc.

Il serait puéril de soutenir que *Tityre tu patulæ* offre des allitérations parce qu'on y trouve deux *t*, deux *u*, deux *b*, deux *a*. A ce compte-là, *comment vous portez-vous?* est allitéré; on y trouve quatre *o*. Chez les hommes du Nord, la répétition de la même consonne frappant sur la racine accentuée des mots constituait une mnémonique dure et puissante dont la civilisation poétique moderne s'est éloignée, mais dont l'instinct populaire des races septentrionales se rapproche volontiers. Byron lui-même, disant :

The prow spurns the spray,

allitère; mais c'est fort rare : aujourd'hui les poètes élégans du Nord écartent volontairement ce choc désagréable de sons durs et similaires. Que l'on examine les quinze premières lignes du premier poème venu, par Wordsworth, Byron ou Shelley, on n'y trouvera pas trois assonnances rapprochées de la même consonne. Or, dans le nouveau poème de Longfellow, que j'ai dit être allitératif, ce mode septentrional est partout mis en usage avec une obstination extraordinaire. Page 25, par exemple,

vers 1er *C*rowing *C*ocks
2 *W*hir of *W*ings
3 *L*ow as *L*ove
4 *L*ooked with *L*ove
5 A*RR*ayed with *R*obes of *R*usset
6 *R*eign of *R*est
7 *D*ay *D*escending *D*eparted.

Et ainsi de suite à travers tout le poème. Prétendre que ce rapprochement perpétuel ou écho, frappant sur les initiales des mots, est accidentel et de hasard, serait absurde : voilà pourtant ce que le critique anglais soutient contre moi. Il me reproche aussi très vivement de n'avoir pas reconnu l'hexamètre anglais chez M. Longfellow. Je suis parfaitement de l'avis de Walter Scott, de Disraëli père, de Gifford, du professeur Latham, du savant Guest (*English rhythms*), qui tous s'accordent à renvoyer l'hexamètre anglais parmi les mythes. En effet, l'hexamètre de M. Longfellow serait une chose fort singulière :

Who on his birth-day is crowned by children and children's children, etc.

Vous trouvez là le mot *children* comme *spondée* à la fin, après l'avoir rencontré comme

polynésienne, « *a peep at polynesian life* (1) », et non comme une invention agréable, que je l'ai relu. Avant de revenir à son dernier ouvrage, *Mardi*, suivons un peu le jeune mousse dans cette vallée inconnue des îles Marquises, au milieu d'une tribu de l'intérieur à peine visitée par les missionnaires, étrangère à la demi-civilisation que le contact européen a imposée aux indigènes des côtes, devenus des échantillons de barbarie prétentieuse et d'ignorance coquette. — M. Melville ne dit pas explicitement à quel titre il se trouvait si jeune à bord du baleinier américain la *Dolly*, qui fit relâche à Noukahiva en 1842. Il ne nous apprend pas non plus à quelles circonstances tenait le peu de faveur dont il jouissait auprès du capitaine Vangs, ni les motifs qui le déterminèrent à faire, aussitôt qu'il le put, l'école buissonnière, — c'est-à-dire à déserter.

« Quand notre barque, dit-il, entra dans la baie de Tior, le soleil était à son zénith. Les grandes lames de l'Océan nous avaient mollement portés sous une chaleur accablante, et, comme nous n'avions pas d'eau avec nous, la soif nous dévorait. J'étais si impatient d'aborder qu'en approchant de la terre je me tins debout sur l'avant pour m'élancer sur la rive. Nous n'avions pas encore touché la plage que je sautai et me trouvai entouré d'une petite armée d'enfans nus, qui criaient comme des démons et qui se mirent à mes trousses. Je traversai en

deux brèves dans les deux pieds précédens. Il est vrai que Southey a donné de la vigueur à cette imitation impuissante et grossière du rhythme classique, et que les Allemands, les Danois et les Suédois, dont la prosodie est bien plus marquée et plus nette que celle des Anglais, ont quelquefois fait un usage heureux de cette forme étrangère :

> Mütterchen hatte mit Sorg ihr freundliches Stübchen gezieret
> Reine Gardinen gehængt um Fenster und luftigen Alkov, etc.
> (Voss.)

Le dactyle, élément indispensable de l'hexamètre, est fréquent en allemand et manque presque complétement à la langue anglaise, comme le dit très bien le grammairien Latham; cette langue est remplie d'*iambes* et de *trochées*. Même ce qu'on peut nommer le dactyle de l'accent, c'est-à-dire une syllabe accentuée suivie de deux syllabes qui ne le sont pas, telles que *merrily*, *steadily*, se présente rarement. Dans la poésie allemande, au contraire, *luftigen*, *eichenen*, *maschigen*, sont d'excellens dactyles. Le faux-hexamètre anglais n'est supportable que si un bon lecteur le transforme au moyen d'une accentuation particulière; quant au prétendu hexamètre de quinze, vingt ou seize syllabes de M. Longfellow, il serait tellement arbitraire que, pour l'admettre dans le cadre des vers virgiliens et homériques, il faudrait poser en principe que tout peut se scander en hexamètres, jusqu'à *je suis* | *votre très* | *humble et* | *très obé* | *issant ser* | *viteur :* ce qui, toute plaisanterie à part, est exactement le système hexamétral du critique anglais. Je le renvoie à ce sujet aux autorités anglaises que j'ai citées, et surtout à l'ouvrage excellent de Guest; et je maintiens ce que j'ai avancé et ce que j'ai prouvé, — à savoir, que le poème de M. Longfellow, écrit dans un mètre qui n'est pas anglais, et semé d'allitérations perpétuelles qui sont scandinaves, constitue une tentative d'importation étrangère et un essai de retour au vieux mode gothique de versification.

(1) *Narrative of a four months's residence among the natives of a valley of the Marquesas Islands, or a Peep at Polynesian life*; by H. Melville.

courant tout l'espace qui me séparait d'un bosquet touffu dans lequel je me jetai tête baissée, comme un plongeur dans la mer. Quelle sensation délicieuse j'éprouvai! Il me semblait être enveloppé d'un élément de vie nouvelle, rempli de fraîcheur, de murmures, de bruits liquides et de saveurs enivrantes. Que l'on parle tant qu'on voudra de l'action rafraîchissante et tonique des bains de mer : un bain dans les feuillages ombreux de Tior, sous les cocotiers ou les palmiers, au milieu de cette atmosphère digne de l'Éden, est chose plus délicieuse encore. Comment décrire le paysage qui s'offrit à moi quand je sortis de cette verdoyante retraite? La vallée étroite, avec ses parois escarpées et drapées de vignes-vierges, formant d'une cime à l'autre une arcade sculpturale de rameaux et de festons transparens, semblait m'ouvrir une longue baie de verdure qui, à mesure que j'avançais, s'élargissait pour former la plus magnifique vallée que j'aie jamais vue. »

C'est précisément ce style descriptif, ce talent de coloriste un peu exagéré peut-être et choisissant de préférence les touches vives et brillantes, qui a valu à M. Melville sa réputation d'écrivain fantastique. Toute cette féerie du paysage polynésien séduit le mousse, qui, accompagné de son camarade le matelot Richard Green, déserte un beau jour. Une ondée les force à prendre asile au fond de quelques canots de guerre amarrés sur la rive, après quoi ils se dirigent ensemble vers une colline assez élevée, couronnée d'une épaisse forêt.

« Quand nous approchâmes du pied de la colline, dit-il, nous nous trouvâmes arrêtés par une masse de grands joncs de couleur jaune, extrêmement serrés, colonnade compacte formée de baguettes aiguës, souples et dures comme autant de barres d'acier. Nous cherchâmes en vain une route plus praticable, et nous reconnûmes avec douleur que la forêt de joncs s'élevait jusqu'au milieu de la colline. Point de percée, aucun sentier. Il fallait se frayer un passage de vive force au milieu de ces baïonnettes. Nous changeâmes notre ordre de marche. Étant le plus vigoureux des deux, je passai devant et laissai Toby à l'arrière-garde. Ce que ma force et mon adresse pouvaient accomplir dans cette occurrence, je le tentai, abattant et maintenant à droite et à gauche les dents serrées de ce peigne naturel et gigantesque au milieu desquelles nous nous trouvions pris comme deux souris dans un énorme engrenage. Bientôt je désespérai de réussir. Les tiges flexibles et dures se repliaient sans cesse malgré tous mes efforts. Furieux de rencontrer un obstacle si peu attendu et si redoutable, je me jetai de tout le poids de mon corps sur ces longues épines pour les briser; les éclats m'ensanglantaient et je me relevais pour recommencer. A force de répéter cet exercice, nous avançâmes de quelques pas, et je tombai vaincu par la fatigue, couvert de sueur. Toby, petit homme mince et maigre, ayant pendant vingt minutes recueilli le bénéfice de mes efforts, voulut me relayer et se mit à l'avant-garde avec très peu de succès. Les joncs avaient le dessus; il fallut que je reprisse mon poste. Le corps ruisselant de sang et de sueur, et tout lardés des éclats des joncs brisés, nous atteignîmes à peu près la moitié du taillis; la pluie qui avait recommencé cessa, et l'atmosphère devint brûlante au-delà de toute expression. L'élasticité des joncs les relevait de tous côtés; ils arrêtaient

la circulation du peu d'air qui aurait pu arriver jusqu'à nous, et, nous tenant prisonniers comme dans un ressort qui se replie, ils nous empêchaient même de voir où nous étions et de nous orienter parmi ces tiges de huit à dix pieds de haut. Épuisé par mes efforts et tout haletant, je me sentis incapable d'aller plus loin. Ma chemise était trempée de l'eau de pluie; je tordis ma manche pour étancher ma soif; le peu de gouttes d'eau que je pus me procurer ainsi ne me soulageant pas, je tombai comme mort et dans une apathie stupide. Cependant Toby avait inventé un moyen de nous tirer du piége. Armé de son couteau de chasse, il s'était mis à faucher à droite et à gauche les joncs réfractaires; la clairière se faisait. En m'éveillant, je suivis son exemple, qui me rendait le courage, et je fis un abattis considérable tout autour de nous. Mais hélas! plus l'œuvre de destruction s'élargissait, plus l'élévation et l'épaisseur des joncs augmentaient. Je commençai à croire que tout était fini à jamais et que sans l'addition d'une bonne paire d'ailes il nous serait impossible de sortir du traquenard, lorsque tout à coup une éclaircie apparut à ma droite et laissa pénétrer jusqu'à moi un joyeux rayon de soleil. Je communiquai cette bonne nouvelle à Toby; nous nous remîmes à l'œuvre avec plus de force et de courage qu'auparavant. Nous travaillâmes si bien que nous finîmes par nous trouver en pleine liberté, à peu de distance du sommet. Après quelques secondes de repos, nous gravîmes jusqu'à la crête, et nous eûmes bien soin de ne pas nous montrer debout; les habitans des vallées nous auraient aperçus et auraient intercepté notre passage; mais en avançant prudemment d'un côté, rampant sur les pieds et les mains, à genoux, et nous glissant à travers le gazon comme deux serpens, nous finîmes par arriver. Une heure avait été consacrée à ce mode peu facile de locomotion.

« Nous nous relevâmes hardiment, nous croyant protégés contre les observations indiscrètes par un rideau d'arbres. Cette crête, formant éperon sur la mer et se détachant des autres rochers qui faisaient amphithéâtre autour de la baie, s'élevait à angle aigu du rivage même, et, à l'exception d'un petit nombre de plans inclinés, offrait une pente douce et continue qui s'élevait obliquement vers les montagnes centrales de l'île. Nous étions arrivés à peu près au point de ce plateau qui dominait la mer, et nous avions à notre gauche la route qui devait nous conduire aux montagnes, route couverte d'un gazon fin et velouté, souvent large de quelques pieds seulement. Tout joyeux du succès de notre entreprise et respirant un air frais et aromatique qui rendait la vigueur à nos membres, nous nous mîmes à marcher rapidement sur cette surface élastique et douce; mais nos silhouettes qui se dessinaient nettement sur le fond du ciel s'étaient déjà fait remarquer. Du creux des vallons les plus solitaires et des gorges les plus cachées nous entendîmes retentir de grands cris, et, en abaissant nos regards vers la plaine, nous aperçûmes les habitans sauvages de l'île courant en désordre, quittant leurs petites cabanes éparses çà et là comme autant de points blancs. Nous étions trop haut perchés pour ne pas nous sentir à l'abri des poursuites, et nous savions d'une part que les sauvages ne nous suivraient pas dans les solitudes des montagnes, d'une autre, que nous avions tout le temps nécessaire pour leur échapper. Cependant, à cet aspect et à ces cris, nous nous mîmes à courir plus fort qu'auparavant, et nous nous trouvâmes enfin arrêtés par une muraille perpendiculaire, barrière qui semblait inexpugnable. A force

de persévérance et d'audace, nous servant de racines d'arbres et d'arbustes comme de marches et d'échelons pour gravir cette élévation nouvelle, nous finîmes par vaincre l'obstacle au risque de nous rompre cent fois le cou; puis nous reprîmes notre course avec une célérité extrême. Nous avions abordé le matin de très bonne heure; nous n'avions pas cessé de monter, sans jamais nous retourner du côté de la mer. Il pouvait être six heures du soir. Enfin nous nous trouvâmes assis sur le pic central le plus élevé de l'île, un immense pic basaltique enveloppé de toutes parts de fleurs et de végétations parasites, s'élevant à près de trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer comme une grande corbeille de pierre. Le point de vue était magnifique. »

Toute cette peinture a le mérite de reproduire vivement la réalité. Nos déserteurs, qui avaient peu de provisions et dont le pain et le tabac s'étaient confondus dans leurs poches, finissent par arriver à une espèce de ravine ou de trou profond dont la description est fort curieuse :

« La scène naturelle qui nous accueillit se grava vivement dans mon souvenir. Cinq torrens, ou plutôt cinq avalanches écumeuses tombant de cinq ouvertures ou gorges, et enflées des eaux de la pluie, s'unissaient en un seul tourbillon furieux qui s'élançait de quatre-vingts pieds de haut et se déchargeait avec un effroyable bruit au fond d'un entonnoir creusé dans les rocs entassés autour de nous; de là le courant tempestueux, engagé dans un étroit passage, semblait aller se perdre dans les profondeurs mêmes et les entrailles de la terre. Une voûte formée de racines gigantesques et des branches séculaires des arbres voisins tremblait sous le choc perpétuel des cascades grondantes, et faisait pleuvoir de sa longue chevelure une incessante pluie. Les lueurs enflammées du jour qui mourait pénétraient avec un tremblement mélancolique à travers cette arcade humide, de manière à en rendre l'aspect plus affreux et plus bizarre, et à nous rappeler que bientôt les ténèbres viendraient nous envelopper. Quand j'eus examiné notre nouvel asile, je me demandai comment il se pouvait faire que j'eusse pris pour un sentier le sillon qui nous avait conduits à un tel endroit, et je commençai à croire que les sauvages n'avaient certainement pas frayé cette route tout-à-fait inutile. Toutefois il y avait quelque chose de rassurant dans l'idée qui diminuait pour nous les chances de rencontrer à l'improviste ceux que nous redoutions, et ma conclusion fut que nous n'avions rien de mieux à faire que de profiter d'une cachette précieuse pour notre sécurité. Toby pensa de même; immédiatement nous nous mîmes à bâtir une hutte temporaire avec des branchages et des débris d'arbres. Force nous fut de la construire presque au pied de la cataracte; les eaux occupaient le reste de l'espace. Pendant le peu de temps que nous avions encore à employer avant que la nuit tombât, nous couvrîmes le toit avec des touffes de gazon humide qui poussaient dans les fissures des rocs. Notre hutte, et ce nom même était fort prétentieux, consistait en une demi-douzaine de branches placées obliquement contre la paroi du roc, un des bouts touchant au lit du torrent; nous rampâmes pour nous abriter sous cette espèce d'auvent et pour y reposer de notre mieux nos membres épuisés. Ce fut une nuit horrible, et jamais je ne l'oublierai. Toby, dont la voix m'aurait consolé, était devenu incapable de prononcer un mot; le

dos appuyé contre la muraille, le long de laquelle coulaient des gouttes éternelles et glacées, la tête entre ses genoux et les membres en proie à un tremblement convulsif, il n'avait plus ni souffle, ni pensée, ni parole. Rien ne manquait à notre supplice. La pluie tombait par torrens, et faisait de notre abri une ironie misérable. En vain tentai-je de m'établir de manière à éviter la pluie : en y échappant d'un côté, je me découvrais d'un autre. Les épouvantes et les douleurs accumulées de la faim, du froid, de notre situation désespérée, et les ténèbres qui nous entouraient, me firent perdre un moment courage. »

La nuit se passe, et les fugitifs ne s'en trouvent guère mieux; réduits à se traîner dans les halliers, l'un blessé à la jambe par un éclat de jonc, l'autre tremblant de fièvre, ils descendent sur leur droite, atteignent une vallée sans nom qui leur fournit comme déjeuner quelques restes de fruits dédaignés par les oiseaux, et n'aperçoivent aucune route.

« Ne sachant comment nous orienter et n'apercevant devant nous qu'un horizon sans chemin frayé, nous résolûmes de pénétrer dans le bosquet le plus voisin. Nous en étions à quelques pas, lorsque je heurtai du pied un fragment du fruit de l'arbre à pain, parfaitement vert, encore humide, et qui venait évidemment d'être dépouillé de son écorce. Je le passai à Toby, qui ne put s'empêcher de tressaillir à cette preuve incontestable du voisinage des sauvages Taïpies ou Happars, deux tribus ennemies et irréconciliables. Un peu plus loin nous trouvâmes un certain nombre de branches du même arbre formant un petit fagot rattaché par un lien d'écorce. Il semblait probable qu'un habitant, prenant l'alarme à notre approche, s'était débarrassé de ce fardeau avant de fuir pour aller avertir ses camarades. Dans quelles mains allions-nous tomber? Taïpies ou Happars? Il n'était plus temps de revenir sur nos pas; nous avançâmes très lentement, Toby regardant à droite et à gauche sous les arbres. Tout à coup je le vis s'arrêter comme si une vipère l'eût piqué, s'agenouiller, écarter d'une main les feuillages épais, de l'autre me faire signe de ne pas avancer, pendant que son regard, fixé sur un objet lointain, semblait ne pas vouloir s'en détacher. Je ne tins aucun compte de son injonction muette. J'approchai, et deux personnages m'apparurent, debout, serrés l'un contre l'autre, parfaitement immobiles. Il est plus que probable qu'en nous apercevant ils s'étaient enfuis dans les profondeurs des halliers. J'eus bientôt pris ma résolution. Laissant tomber mon bâton, je tirai du paquet que j'avais emporté un morceau de cotonnade et je l'attachai comme un drapeau à l'extrémité d'une branche que je cassai. Je dis à Toby d'en faire autant, et tous deux, portant en main le caducée de paix, nous pénétrâmes dans le fourré en marchant vers les deux êtres tremblans qui s'y étaient blottis. C'étaient un jeune garçon et une jeune fille, l'un de seize ou dix-sept ans, l'autre de quatorze ou quinze, d'une beauté et d'une régularité de formes exquises, et dont la nature avait seule soigné les atours. Leurs deux têtes penchées et attentives, la main de la jeune fille serrée dans celle du jeune homme, le bras de ce dernier appuyé sur le coude de sa compagne et à demi caché sous les longues tresses des cheveux de cette dernière, l'élégante délicatesse de leur taille et le mouvement de crainte

simultanée qui les penchait en avant et comme balancés ensemble vers le bruit qui se faisait entendre, cet accord d'attitudes gracieuses, reposées et légères, formaient un groupe sculptural de l'effet le plus charmant et le plus naïf. Le jeune homme était absolument nu; la jeune fille avait pour tout costume une petite ceinture d'écorce, d'où pendaient devant et derrière deux feuilles roussâtres de l'arbre à pain. A notre approche, leur effroi fut extrême; comme j'avais peur qu'ils ne prissent la fuite, je m'arrêtai, leur montrant la pièce d'étoffe que je tenais à la main, et les priant par mes gestes de venir recevoir le présent que nous voulions leur faire. Ils ne bougeaient pas. Je prononçai quelques mots de leur langue; ils parurent un peu rassurés; je m'avançai, ils reculèrent doucement et pas à pas; nous finîmes par nous trouver assez près d'eux pour jeter sur leurs épaules le châle que nous leur destinions. Nous continuions nos gestes de politesse; le couple reculait toujours..... Enfin ils pressèrent le pas, et tout à coup ils se mirent à pousser un long cri d'une intonation singulière, auquel, du sein des bocages voisins, un cri semblable répondit. Quelques minutes après nous entrions dans un espace découvert, et devant nous, à quelques toises de distance, nous aperçûmes une grande hutte basse et longue, devant laquelle plusieurs jeunes filles étaient assises. Dès qu'elles nous virent, elles s'élancèrent toutes et disparurent dans les halliers comme autant de biches timides. Bientôt le village retentit de cris sauvages, et de toutes les directions les indigènes accoururent vers nous; la foule bruyante des femmes, des enfans et des jeunes garçons ne tarda pas à nous environner avec de grandes exclamations, de manière à nous empêcher d'avancer. Vous eussiez dit que leur territoire était envahi par une armée. Ce que leur racontaient nos deux jeunes introducteurs semblait redoubler la surprise des insulaires, qui nous regardaient de tous leurs yeux. Enfin nous parvînmes à un grand bâtiment soutenu par des bambous, et les indigènes, formant une haie pour nous laisser passer, nous firent signe d'y entrer. Nous leur obéîmes, et nous nous jetâmes sans cérémonie sur les nattes dont le sol était tapissé. En peu d'instans la chambre fut pleine de monde; ceux qui ne pouvaient plus entrer cherchaient à nous apercevoir à travers les clairières des joncs et des bambous.

« Le jour tombant nous montrait tous ces visages attentifs et sauvages, rayonnans de curiosité et de surprise; ici les guerriers bronzés et tatoués, là les jeunes filles aux membres délicats, tous livrés à une conversation orageuse dont nous étions évidemment le texte et dont nos guides fournissaient les détails. Ceux-ci avaient fort à faire pour répondre aux questions qui leur étaient adressées. Rien de plus violent que les gesticulations de ces indigènes dès que leur conversation s'anime; leurs gestes et leurs mouvemens, mêlés de hurlemens et de danses, avaient même fini par nous sembler passablement effrayans. Près de nous se tenaient accroupis une douzaine de chefs à l'air fort noble, et qui, plus réservés que les autres, nous regardaient avec une attention sombre et persévérante, de nature à nous troubler beaucoup. Un des hommes du groupe, presque nu, qui semblait avoir quelque autorité, vint se planter droit et debout devant nous; l'immobilité de son visage correspondait à celle de son geste : on eût dit une statue de bronze. Jamais il ne m'était arrivé de subir l'inquisition d'un regard aussi étrangement fixe; la pensée du sauvage ne s'y révélait pas : c'était lui qui scrutait la mienne. Après avoir soutenu assez long-temps cet

insupportable examen, je perdis patience et je tâchai de m'y soustraire ou du moins d'opérer une diversion en donnant du tabac au chef sauvage, que j'espérais me concilier ainsi. Je déboutonnai ma veste et je tirai de ma poche de côté un paquet de tabac que j'allai lui offrir. Il repoussa d'un geste calme le présent que je voulais lui faire, et, sans prononcer une parole, il me fit signe de retourner à ma place. Dans mes rapports antérieurs avec les indigènes de Noukahiva et de Tior, jamais l'offre d'un peu de tabac n'avait manqué son coup. Devais-je considérer le refus du chef comme une déclaration de guerre? Était-il Happar ou Taïpie? Enfin ses lèvres long-temps muettes et fermées s'ouvrirent, et ce fut précisément cette question que le sauvage m'adressa :

« — Taïpie ou Happar?

« Je me tournai du côté de Toby, sur la figure duquel une torche indigène projetait sa lueur rouge, et que je vis pâlir et trembler à cette fatale question. Après une pause de quelques secondes, je répondis au hasard et cédant à je ne sais quelle impulsion secrète :

« *Taïpie!...*

« La statue de bronze baissa la tête en signe d'approbation et reprit du même ton interrogatif :

« — *Mortarkie?*

« Je répétai : *Taïpie mortarkie!* Un long cri de joie salua cette réponse; une foule de bruns et nus personnages se mirent à danser autour de moi; on battit des mains, et la forêt retentit mille fois de ces mots magiques : *Taïpie, Mortarkie!* qui avaient tout arrangé. »

Le mouvement et l'intérêt dramatiques, la rapidité colorée et animée, distinguent éminemment ces pages, d'ailleurs pleines de vie, qualité fondamentale sans laquelle toute production littéraire est non avenue. C'est cette qualité de vie dont l'absence relègue certaines œuvres, telles que les tragédies italiennes et anglaises de nos jours, érudites d'ailleurs et excellentes, dans le cabinet des antiques. C'est ce don magique, reconnaissable à des signes certains chez des écrivains irréguliers tels que Montaigne, ou même incomplets et bizarres tels que Webster, Marlowe et les dramaturges contemporains de Shakspeare, qui perpétue la fraîcheur et la force de leurs œuvres. M. Melville, qui possède ce don et auquel il est difficile de ne pas s'intéresser, continue à nous raconter son odyssée :

« Étendus sur nos nattes, nous tînmes ensuite une espèce de réception solennelle, et nous donnâmes audience à des groupes successifs d'indigènes qui venaient l'un après l'autre nous décliner leurs noms; nous leur disions les nôtres et ils se retiraient de très bonne humeur. Comme on riait beaucoup pendant la cérémonie et que les éclats de gaieté recommençaient à chaque nouvelle désignation que les nouveaux venus s'attribuaient, je ne puis m'empêcher de croire qu'il s'agissait d'une petite comédie jouée à nos dépens, et que chacun des présentés amusait la compagnie en s'affublant de titres baroques et de qualifications extraordinaires qui causaient l'hilarité des auditeurs et dont le sens nous était inconnu. Tout ceci dura près d'une heure. La foule ayant un peu diminué

je fis signe au chef principal, qui se nommait Méhévi, et il comprit que nous avions besoin de manger et de dormir. Aussitôt, sur un ordre du chef, un des assistans nous apporta deux noix de coco, dégagées de leur écorce et à demi brisées, et de plus une calebasse pleine de « poïe-poïe, » espèce de bouillie ou de pâte faite avec la moelle de l'arbre à pain, et qui sert de base à la cuisine indigène; de couleur jaune très adhérente, elle est fort semblable à de la colle à bouche à l'état liquide. Après avoir porté à nos lèvres les noix de coco et avalé d'un trait la liqueur rafraîchissante dont elles étaient remplies, nous fûmes fort embarrassés de la manière dont nous devions nous y prendre pour manger le « poïe-poïe, » que je contemplais d'un long regard de convoitise. Enfin j'y plongeai ma main que je retirai chargée de cette glu visqueuse dont mes doigts étaient couverts; la calebasse elle-même fut soulevée dans le mouvement, tant la pâte était lourde et consistante : Toby avait fait comme moi; cette double preuve de notre gaucherie et notre ignorance des beaux usages fit éclater parmi nos hôtes un long et violent accès d'hilarité. Dès qu'il s'apaisa un peu, Méhévi nous fit signe d'être bien attentifs, et je vis qu'il allait nous donner une leçon. Plongeant l'index de sa main droite dans la calebasse et le tournant d'une manière scientifique, il le retira enduit de bouillie, lui fit décrire un second cercle dans l'air pour empêcher la pâte de se détacher, et plaçant le doigt dans sa bouche, l'en retira ensuite tout-à-fait libre et complétement net. J'essayai de l'imiter et j'y réussis assez mal. Un homme affamé n'a guère le temps d'étudier les façons du grand monde, surtout quand il se trouve dans une île de la mer du Sud; Toby et moi nous continuâmes à égayer les insulaires de nos maladroits efforts, qui avaient fini par enduire notre figure d'une espèce de masque et qui avaient laissé des traces nombreuses sur nos vêtemens. Ce mets, si difficile à manger selon la mode indigène et dont la saveur est un peu amère, n'a cependant rien de désagréable pour un Européen. Je m'y accoutumai en peu de jours et je finis par le trouver excellent. A ce premier service succédèrent plusieurs autres plats vraiment délicieux; notre repas se termina en buvant la liqueur de deux noix de coco d'une fraîcheur admirable. On nous passa ensuite une pipe curieusement sculptée que nous nous mîmes à fumer. Pendant le repas, les indigènes n'avaient pas cessé de nous examiner avec l'attention la plus soutenue; les moindres détails de nos gestes et de nos mouvemens devenaient pour eux une source intarissable de commentaires. Leur étonnement fut au comble lorsque nous nous dépouillâmes de nos vêtemens saturés de pluie et par conséquent devenus très incommodes. Ils ne se rendaient pas compte de la teinte noire que six mois de navigation sous le tropique avaient imprimée à nos visages et qui contrastait avec la blancheur de nos corps. Ils en palpaient toutes les parties, à peu près comme un marchand de soieries palpe une étoffe qui lui semble belle; leurs vives exclamations causées par une peau blanche, des chairs européennes, des muscles élastiques et d'un tissu moins dur et moins coriace que l'est ordinairement l'épiderme polynésien, ne laissaient pas que de nous étonner. »

M. Melville apprit plus tard que ces insulaires, au milieu de leur primitive et charmante innocence, ont de singuliers goûts, et que la touchante simplicité de leurs penchans admet en général, malgré

les hypothèses de Jean-Jacques, un certain mélange de gastronomie cannibale.

Néanmoins les choses s'annonçaient bien pour nos aventuriers; on les laissa dormir; à leur réveil, les beautés de l'endroit se montrèrent agaçantes et peu sévères; évidemment on traitait les étrangers comme des curiosités précieuses. Le roi Méhévi, qui les avait pris sous sa protection particulière, revint bientôt les honorer d'un visite d'étiquette; il était en grand costume.

« Je le vis abaisser sous la porte cintrée et peu élevée de l'habitation le superbe diadème de plumes qui flottait sur sa tête. Il s'avançait au milieu des sujets de l'endroit qui se retiraient avec respect et lui faisaient place. Je restai comme ébloui de sa splendeur barbare. Un demi-cercle de plumes de coq, entremêlées des plumes éclatantes de l'oiseau des tropiques, se dressait sur son front et venait rejoindre, en forme de croissant, un bandeau de graines écarlates qui brillaient sur son front verdâtre. Plusieurs énormes colliers, faits de défenses de sanglier, polies comme l'ivoire, étaient étagés sur sa vaste poitrine; les plus gros se balançaient majestueusement sur son abdomen. En guise de boucles d'oreilles, il portait deux dents de baleine dont la pointe aiguë tournait derrière l'oreille et dont la cavité placée en avant était remplie de feuilles fraîches et de fleurs variées qui s'en échappaient comme de deux cornes d'abondance. L'autre bout, sculpté avec beaucoup de recherche et taillé à jour, présentait mille dessins et des bas-reliefs fantastiques. Sur les reins du guerrier et retombant des deux côtés en plis élégans et massifs se nouait un morceau d'étoffe brune et moelleuse faite de l'écorce nommée *tappa*, que terminaient des torsades et des festons tressés avec art. Les bracelets de cheveux humains, qui ornaient ses bras et ses pieds, complétaient ce costume unique. Il brandissait dans sa main droite une arme de près de quinze pieds, admirablement sculptée, faite du bois brillant et rouge que les indigènes nomment *kaure* et destinée à servir à la fois de lance et de pagaïe, très affilée d'un bout et de l'autre aplatie. Une pipe richement décorée était rattachée obliquement à sa ceinture par un nœud d'écorce; le tuyau en était rouge et très mince, et de petites banderoles de tappa y étaient suspendues ainsi qu'à la cheminée de la pipe. Il y avait assurément de la majesté et de la grace dans l'ensemble de ce costume original. »

Le jeune matelot américain se laisse séduire par le premier éclat de cette royauté barbare; nous le verrons tout-à-l'heure céder aussi facilement aux voluptés du harem. Méhévi, bonhomme de roi et cannibale agréable, fait venir le Dupuytren du pays, un vieux chirurgien qui commence à masser, frotter et pétrir la jambe malade de Melville jusqu'à ce que le blessé demande grace. Cependant il va mieux, et le roi lui donne pour domestique un sauvage assez intelligent, nommé Kori-Kori; puis on confie le soin de sa personne au propriétaire d'une jolie maison, nommé Marheyo, dont la femme, appelée Tinor, était la seule personne laborieuse de tout le village. Ce couple avait trois fils, dandies sauvages, qui passaient leur vie à fumer, à boire et à faire la

cour aux belles. Celles-ci visitaient par essaims la demeure assignée à Melville et à Toby, qui apprirent bientôt que le code moral de la population n'ordonne pas la chasteté.

Les femmes taïpies ont deviné sans doute que c'est chose peu favorable à la grace de se peindre et de se piquer le corps; elles sont peu tatouées et en général elles justifient l'admiration de Bougainville et de Cook. « Je remarquai spécialement, dit Melville, une Armide de seize ans et demi, dont le nom était Fayaway, qui dansait comme une fée et qui avait les plus beaux yeux noirs et les traits du monde les plus réguliers. Trois petits points rouges, gros comme une tête d'épingle, au-dessus des lèvres, et une « épaulette de petite tenue » sur chaque épaule, voilà les seuls crimes de tatouage que l'on pût lui reprocher. Elle chantait bien, sa voix était douce, son humeur égale, et je me rappellerai toujours avec délices les soirées passées sur le lac avec elle pendant qu'elle donnait à notre canot, de sa brune main merveilleusement fine et déliée, une impulsion légère. »

L'existence sauvage faite à nos aventuriers était douce, comme on le voit. Le logement que le roi Méhévi leur avait assigné offrait même une disposition architecturale singulièrement gracieuse.

« Sur le flanc d'une colline assez abrupte, recouverte d'une végétation luxuriante, des dalles blanches superposées par étages, à la hauteur d'environ huit pieds, formaient une espèce de piédestal sur lequel la maison était perchée, et qui était absolument semblable, en hauteur et en longueur, à la maison elle-même. Ce parquet régulier et oblong avait douze toises de long sur douze pieds de large. Une espèce de balcon avait été ménagé sur la face antérieure du bâtiment; un treillis en cannes de bambou l'entourait. La charpente était faite de grosses tiges de bambous plantées verticalement et maintenues par des traverses horizontales, faites du bois léger de l'hibiscus et rattachées par des écorces. Au fond de l'habitation, un treillage serré, fait de rameaux et de feuilles de cocotier artistement tissues, ne laissant passage ni à l'air ni au jour, et formant un angle très ouvert, s'inclinait doucement pour atteindre le sommet de l'habitation; de ce point, le toit formait un angle aigu qui s'arrêtait à cinq pieds du sol; les extrémités des fleurs pendaient comme des guirlandes au front de l'habitation. Les trois autres côtés du bâtiment, formés de joncs entrelacés et comme brodés d'écorces rouges et bleues, laissaient pénétrer librement la lumière, la brise et le parfum des fleurs. Rien de plus pittoresque et de plus commode. En dehors de l'habitation, on avait ménagé un espace libre où se trouvait une petite cabane servant de garde-manger et de cellier. A quelques toises des dalles, s'élevait un grand hangar, où l'on préparait le poïe-poïe et les autres alimens. Il fallait se baisser un peu pour entrer dans la maison; alors on voyait devant soi, parallèles à la palissade ou muraille dont j'ai parlé, deux poutres ou troncs de cocotiers ronds, admirablement polis et à deux toises environ l'un de l'autre. L'espace qui les séparait se trouvait occupé par plusieurs nattes de couleurs vives et de dessins variés, servant de lit aux indigènes. C'est leur divan oriental;

c'est là qu'ils font la sieste pendant la chaleur du jour et qu'ils reposent pendant la nuit, à l'abri de la pluie comme de la chaleur, protégés contre les exhalaisons et l'humidité du sol, et rafraîchis par l'air qu'admettent les interstices du treillage. A la poutre centrale se trouvaient suspendues plusieurs enveloppes de tappa ordinaire, que l'on faisait descendre au moyen d'une corde, et qui renfermaient des vêtemens et des ustensiles. Sur le mur, des javelines, des piques, des boucliers sauvages étaient disposés de manière à former des figures régulières. Je doute que l'on puisse rêver une architecture dont l'appropriation fût plus convenable au climat et plus heureusement inventée. »

Une fois maîtres de leur jolie volière, il faut avouer que ces messieurs jouirent paisiblement de tous les biens matériels que la civilisation de Tior peut offrir à de jeunes matelots. Miss Fayaway chantait comme un ange, Marheyo était un fort bon diable, Kori-Kori un excellent domestique, plus complaisant que les *helps* des États-Unis; à la fois aide-de-camp, intendant, valet de chambre, groom, précepteur, maître de langue et poète, il servait même, dans l'occasion, de cabriolet et de cheval. Melville, selon sa coutume, enfourcha cette monture un soir que le roi lui fit la grace de le conduire aux célèbres *tabous* de la vallée, lieux consacrés par le paganisme de ces îles :

« Au sommet de la colline nous trouvâmes les bosquets sacrés qui avaient servi de théâtre à tant de rites horribles et de fêtes nocturnes. Un crépuscule solennel, semblable à l'ombre des cathédrales, régnait sous les épais feuillages des arbres à pain consacrés. Tout semblait rempli de l'horreur profonde et du génie funèbre de ce paganisme sauvage. Çà et là, dans les profondeurs de ces bois solitaires, à demi cachés par des masses de feuillage, s'élevaient sous la forme d'énormes blocs de pierre noire et polie les autels du sacrifice, construits sans ciment, d'une hauteur de douze à quinze pieds, et couronnés par un temple rustique ouvert de tous côtés, entouré d'une palissade de bambous, et dans l'intérieur duquel on apercevait les débris des offrandes religieuses, des fruits d'arbres à pain et des noix de coco, dans un état de putréfaction plus ou moins avancé. Au centre même du bois, un espace oblong et assez considérable, recouvert de dalles polies, était réservé pour la célébration des rites les plus secrets, et se terminait, aux deux extrémités, par deux terrasses ou autels ornés de deux rangées d'idoles en bois, épouvantables à voir. Les deux autres côtés du quadrangle étaient garnis de petites huttes de bambous, dont la porte s'ouvrait à l'intérieur de l'espace consacré. Tout au milieu, des arbres énormes, dans le tronc desquels on avait pratiqué des espèces de tribunes destinées aux prêtres qui haranguaient le peuple, versaient une ombre mystérieuse. Telle était la sainteté du lieu que toute femme convaincue d'y avoir pénétré était à l'instant mise à mort. Près de l'arbre central était un toit de bambous, consacré comme tout le reste. Ce fut là que nous conduisit le roi, suivi d'une foule nombreuse; les femmes s'arrêtèrent à distance et les hommes vinrent jusqu'à la porte de l'édifice. En y entrant, je vis avec surprise six mousquets rangés contre la muraille, chacun avec une poire à poudre suspendue à côté, et, en face, un grand nombre d'armes diverses : épées, lances, javelots, massues. « Ce doit

être, dis-je à Toby, l'arsenal des sauvages. » En m'avançant, j'aperçus quatre ou cinq vieillards accroupis, difformes, et dont la décrépitude et le tatouage avaient fait des objets tellement hideux, qu'ils semblaient n'avoir plus rien d'humain. Leurs corps étaient verts comme du bronze florentin, cette couleur étant celle que le tatouage prend toujours dans l'extrême vieillesse des individus, et ceux-ci étant couverts des pieds à la tête d'incisions et de gravures de toutes les espèces, dont les lignes innombrables avaient fini par se confondre. Rien n'était plus laid que ces personnages qui, ensevelis dans une profonde torpeur, ne faisaient pas la moindre attention à nous. Méhévi prit place sur une des nattes; Kori-Kori prononça une espèce de prière inintelligible pour moi, et un serviteur apporta le poïe-poïe. Notre hôte, de la façon la plus courtoise, nous engagea à nous servir sans cérémonie et nous donna l'exemple d'un excellent appétit. Après un repas de plusieurs services qui par parenthèse fut délicieux, les enivrantes vapeurs du tabac nous causèrent une agréable et soporifique langueur, augmentée encore par la tranquillité du lieu et par les ombres croissantes de la nuit qui allait tomber. Mes yeux se fermèrent; tout disparut pour moi jusqu'au moment où je sortis de l'espèce de transe somnambulique où j'avais été plongé. Il pouvait être minuit. Toby dormait toujours; les ténèbres étaient profondes, et nos convives s'étaient éclipsés. Le seul bruit qui interrompît le silence de notre asile était la respiration asthmatique des vieillards endormis à peu de distance de nous, apparemment les seuls habitans du logis. J'eus peur et j'éveillai mon camarade. Nous nous consultions sur la disparition subite de nos hôtes, lorsque des ombres de la forêt sortirent tout à coup des jets de lumière intermittens, illuminant pour quelques secondes le tronc des arbres et le dessous des feuillages, de manière à faire paraître plus terrible l'obscurité qui nous entourait. Comme nous regardions ce spectacle, des ombres passèrent et repassèrent devant la flamme, et bientôt après la silhouette d'autres personnages, dansant et bondissant comme des démons, nous apparut à son tour. Je contemplais ce nouveau phénomène avec un sentiment d'effroi assez vif, et je dis à mon compagnon : « Toby, qu'est-ce que cela peut être? — Pas grand'chose, répondit-il; ils allument le feu. — Et quel feu, s'il vous plaît? le feu pour nous rôtir! Il n'y a que ce beau motif qui puisse faire ainsi cabrioler les cannibales. » En disant ces mots, le sang frappait à mon cœur comme un marteau bondit sur l'enclume. »

En effet, la situation était peu rassurante; il faut convenir d'ailleurs qu'elle nous a valu une narration qui peut passer pour un modèle dans l'art de communiquer au lecteur les sensations vivement éprouvées, et surtout cette émotion nerveuse qui se rapporte à l'instinct physique plutôt qu'aux sentimens. Au bout de quelques minutes, la voix du roi Méhévi se fit entendre; il apportait à ses hôtes un beau quartier de porc grillé qui prouvait évidemment qu'il n'avait pas encore l'intention de les manger. Il leur resta quelques doutes sur les véritables desseins de ces êtres mystérieux. Melville, dont la jambe n'était pas complétement guérie, était trop faible pour s'enfuir; mais l'alerte Toby, saisissant la première occasion qui s'offrit, déserta les voluptés prodi-

guées aux voyageurs par l'hospitalité sauvage, et laissa son camarade se tirer d'affaire comme il pourrait. Melville resté seul s'ennuyait fort. Les chants poétiques de miss Fayaway et les beautés du paysage polynésien ne lui suffisaient plus. On le fit assister, pour le distraire, à la grande fête des Calebasses.

« J'étais, dit-il, tout-à-fait curieux de savoir ce que pouvait signifier un pas de ballet exécuté par six vieilles femmes aux bras pendans, ballet dansé à l'ombre des grands arbres sans que personne y fît attention. Ces danseuses, parvenues à un âge fort avancé, ne portaient aucun vêtement; tenant leurs bras collés des deux côtés de leurs corps comme des statues égyptiennes, elles sautaient en l'air à des intervalles assez rapprochés, parfaitement raides et semblables à des bâtons que l'on veut faire entrer dans l'eau et qui en ressortent. D'ailleurs, elles restaient graves, solennelles et silencieuses. Les soubresauts périodiques de ces six bâtons noirs qui se soulevaient comme par ressort me furent expliqués par le savant Kori-Kori. Les vieilles danseuses étaient des veuves; n'ayant plus d'appui sur la terre depuis que leurs maris avaient été tués dans le combat, elles se trouvaient légères, privées de solidité, choses flottantes et dansantes; triste conviction qu'elles exprimaient symboliquement par le ballet auquel j'avais l'honneur d'assister. »

Il y a une idée juste au fond de ces récits amusans qui semblent humoristiques et de fantaisie; c'est le germe de civilisation que contiennent les coutumes les plus barbares et que M. Melville en dégage avec un mélange d'ironie et de sentiment pittoresque qui fait le charme de son livre.

« J'avais baptisé du nom de miss Fayaway, dit-il, un petit lac délicieux sur lequel nous naviguions ensemble. Un jour elle me conduisit au mausolée d'un chef célèbre, construit au fond d'une petite baie dans une situation très isolée. Les longues colonnes des palmiers de la rive se balançaient avec majesté, jetant dans le temple funèbre leurs ombres portées qui vacillaient tristement. Pas un murmure, seulement le doux bruissement du flot sur le gazon et la plainte lente des feuillages qui tremblaient. Comme tous les monumens de quelque importance, le mausolée reposait sur des dalles formant une espèce de cube. C'était un petit pavillon carré dont la toiture en feuilles de palmier s'appuyait sur quatre bambous si minces qu'on avait peine à les distinguer. Un pavé de quelques toises, fait des mêmes dalles oblongues, entourait l'édifice. Aux quatre angles se trouvaient quatre énormes troncs de cocotiers. C'était un lieu sacré. Au centre du monument, élevé sur une petite plate-forme, on voyait, comme amarré et immobile, un canot d'environ sept pieds de long, entouré d'une petite balustrade, et dans lequel, assise à la proue, apparaissait l'effigie d'un guerrier enveloppé d'une longue robe brune; cette robe ne laissait passer que ses mains et sa tête, sculptées en bois avec beaucoup de soin et même de talent naturel. Un diadème de plumes qui flottaient sur son front, perpétuellement agité par la brise qui pénétrait dans cette solitude, donnait, par son mouvement, une apparence de vie à l'immobilité de la statue. Le canot était d'un bois de couleur sombre, admirablement poli, orné de coquilles de toutes couleurs et entouré

d'une guirlande de ces coquillages. A travers les longues feuilles de palmier on apercevait le guerrier courbé sur la pagaïe qu'il tenait à deux mains pour faire avancer le canot immobile; en face du guerrier, un crâne de mort poli et luisant, planté sur la proue de l'embarcation, arrêtait sur lui son éternel regard et son éternel sourire. Ce chef sauvage était mort dans son canot au moment où, vainqueur, il se dirigeait impatiemment vers le rivage; une flèche ennemie l'avait frappé. Je me rappellerai toujours ces deux têtes en conversation éternelle : l'activité et le repos, et l'ironie de la mort en face de l'orgueil de la vie. Au milieu de cette calme solitude, les douces ombres des palmiers, — je crois les voir encore, — se penchaient avec une grace infinie et éternelle sur le petit temple funèbre qu'elles protégeaient contre l'ardeur du jour. »

Telles sont les peintures vivantes de ce monde primitif, peintures qui se fondent avec les souvenirs éloignés de l'existence civilisée par une demi-teinte de sarcasme habile et d'un effet vraiment neuf. Une fois en état de marcher, Melville, persuadé que ses hôtes estiment qu'il est à point pour être mangé, choisit son moment et s'enfuit muni de quelques provisions. Une nouvelle traversée le ramène aux rives de l'Atlantique, où il débarque sain et sauf, tout-à-fait guéri de la passion des aventures.

La valeur réelle de ces deux ouvrages consiste, on le voit, dans la vivacité des impressions et dans la légèreté du pinceau. Séduit par son premier succès, l'auteur essaya ensuite d'écrire un nouveau livre humoristique (*Mardi ou le Voyage là-bas*); gêné par la fausse réputation d'inventeur qu'on lui avait faite, il se mit en frais pour la mériter; il essaya de déployer les trésors d'imagination qu'on lui prêtait; nous allons dire comment il a réussi.

D'abord, en bon commerçant, ne voulant pas perdre le crédit que sa première affaire avec l'île de Tior lui avait rapporté, il ne quitta pas la Polynésie, ce qui était une première faute. Ensuite il prétendit se montrer absolument original; seconde erreur. On n'est guère original à volonté. La critique est absurde quand elle reproche aux Américains de manquer d'originalité dans les arts; l'originalité est une chose qui ne se commande pas et qui vient tard; peuples et hommes commencent nécessairement par l'imitation. L'originalité n'appartient qu'aux esprits mûrs, qui ont parfaite conscience de leur profondeur et de leur étendue; l'enfance n'est jamais originale. Cette prétention d'excessive nouveauté n'a fini par aboutir ici qu'à un gauche et singulier mélange de comédie grotesque et de grandeur fantastique qui ne se retrouve dans aucun livre. Rien de fatigant comme ce mélange du pompeux et du vulgaire, du lieu-commun et de l'inintelligible, d'une rapidité violente dans l'accumulation des catastrophes et d'une lenteur emphatique dans la description des paysages. Ces divagations, ces ornemens, ces graces, ce style fleuri, festonné, tout en astragales, res-

semblent aux arabesques de certains maîtres d'écriture; on ne peut plus lire le texte.

Un livre humoristique est le plus rare produit de l'art. Voyage sans boussole sur un océan sans limites, Sterne, Jean-Paul et Cervantes, navigateurs de génie, ont seuls pu l'accomplir; assurément M. Melville n'y est point parvenu. Bien qu'il débute par la féerie pour continuer par la fiction romanesque et essayer ensuite de l'ironie et du symbole, les élémens disparates se brisent en criant sous sa main novice. Que d'études, de réflexions et de travaux, quelle science du style, quelle puissance de combinaison et quel progrès de civilisation ne faut-il pas pour créer Rabelais, Swift ou Cervantes! Ne nous étonnons pas que *Mardi* ait tous les défauts de la littérature anglo-américaine naissante, et cherchons ce qu'il contient de remarquable et de nouveau. Observons le développement curieux d'une nationalité de seconde création, et souvenons-nous qu'il y a des maladies de croissance et que les hommes comme les races ne se développent pas seulement par leurs vertus.

Un Américain, M. Melville lui-même, est engagé comme matelot sur un vaisseau baleinier en partance pour les îles de la Sonde. Cet engagement, qui ne doit durer qu'un espace de temps limité, est valable seulement pour certains parages; mais les vents et la mer sont changeans. Un long calme enchaîne le navire; le capitaine privé de ses bénéfices change le plan de son expédition, et il annonce à l'équipage que son intention est de se diriger vers le Spitzberg pour y chercher les cachalots et les baleines. « Vous manquez à votre engagement, lui dit Melville; j'ai passé traité avec vous pour vous accompagner sous d'autres latitudes. Je ne veux pas vous suivre. — Partez si vous pouvez, lui répond le capitaine qui rentre dans sa cabine après avoir jeté à son subordonné cet étrange défi. » L'Américain l'accepte tacitement, grimpe sur les haubans, et là confère avec le vieux Jarl, son ami d'enfance, sur les moyens de s'emparer d'une des chaloupes baleinières suspendues au flanc du navire et toutes bien outillées. Jarl est un loup de mer, athlétique comme un Scandinave des temps païens, bronzé et silencieux comme une statue, dévoué à son ami, incapable de trembler devant aucun péril, prudent néanmoins et redoutable, un véritable Viking, un de ces rois de la mer que la Norvége et le Danemark jetaient au ve siècle sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Jarl n'est pas trop de l'avis de son compagnon; mais Melville le désire, et Jarl obéit. Pendant une nuit obscure, le vaisseau filant peu de nœuds à l'heure et le timonier sommeillant à demi sur la roue du gouvernail, la chaloupe est lentement abaissée; les deux fugitifs, munis de provisions qu'ils ont préalablement dérobées, se lancent sur l'immense Océan Pacifique, et leur entreprise est accomplie. L'enlèvement nocturne de la chaloupe, les péripéties des dix-huit jours passés

en mer, l'ouragan qui succède au calme sur ces eaux transparentes et sans fond, l'observation des tribus bizarres (à peine étudiées par les naturalistes) qui habitent cet Océan, seraient d'un intérêt vif si l'auteur n'en avait étouffé la vie et la réalité sous le luxe des circonlocutions, des exclamations, des divagations et des hyperboles.

Il semble aux Américains, comme à tous les peuples qui n'ont pas encore de littérature personnelle, que la simplicité soit vulgaire et la vérité du détail méprisable. L'hyperbole, entassant Ossa sur Pelion et Pelion sur Ossa, s'enveloppant de nuages qui détruisent la finesse et la sévérité des contours, est un des vices les plus communs des littératures qui commencent et de celles qui finissent. A ce premier défaut se joint l'incorrection née de la rapidité du travail. M. Hermann Melville n'use pas de la langue anglaise comme Wadsworth Longfellow, avec une habileté savante, ni comme Bryant, autre poète remarquable, avec une grace un peu timide. Il brise les vocables, renverse les périodes, crée des adjectifs inconnus, invente des ellipses absurdes, et compose des mots insolites contre toutes les lois de l'antique analogie anglo-germanique, « *unshadow, — tireless, — fadeless,* » et beaucoup de monstres de cette espèce (1). Néanmoins et en dépit d'un style inoui, les émotions de la mer sont admirablement rendues. Tantôt, sur le pont du navire, le matelot voit en elle le coursier rebelle et puissant que l'industrie, la patience et la science domptent à leur gré; tantôt, sur la chaloupe fragile, c'est une force herculéenne qui se joue de l'homme comme le vent promène la plume dans les airs. Melville et Jarl ont calculé qu'en se dirigeant vers le sud ils ne pouvaient manquer d'atteindre une de ces îles fortunées, tout embaumées de parfums, qui émaillent l'Océan Pacifique. Dix-huit jours s'écoulent. L'eau va leur manquer, leur courage faiblit, quand une voile apparaît à l'horizon; ils se dirigent vers le navire quel qu'il puisse être. C'est la nuit. Aucun bruit, aucun mouvement sur le pont; point de lumière. Les voiles frappent les mâts de leurs lambeaux déchirés, que rattachent des agrès en débris. Jarl et Melville montent à l'abordage. Personne encore; c'est un brigantin malais, de forme étrange, abandonné de son équipage, du moins à ce que l'on peut croire. Les deux aventuriers, lanterne en main, visitent l'entrepont et la sainte-barbe, y trouvent de vieux débris et des fragmens de costumes, des alimens et de la poudre, et, après avoir fait flotter leur

(1) *Un-*, qui exprime la négation comme l'*a* privatif des Grecs, ne peut précéder que les adjectifs, les adverbes et les verbes : *un-earthly, un-willingly, un-tie. Less,* adverbe exprimant la privation (*los* en allemand, le *laus* gothique), ne doit se placer qu'après les substantifs : *father-less, penny-less.* Ces principes qui émanent du génie spécial et sont adhérens à la logique du langage, règlent dans tous les idiomes de souche scandinave et germanique la formation puissante et large des vocables composés. Être infidèle à ces lois essentielles, c'est détruire l'idiome et en saper les racines.

chaloupe à la remorque du brigantin, soupent paisiblement sur le pont. Cependant au-dessus de leur tête, dans les haubans, un bruit se fait entendre. Un homme et une femme, tous deux indigènes des îles de la Polynésie, se sont réfugiés dans les agrès à l'approche des étrangers. L'un est Sancoah, l'autre sa femme, terrible amazone; après un combat où l'équipage entier a péri, ces sauvages ont lancé le brigantin à la mer pour échapper au carnage, et, jetant les cadavres dans l'Océan, ils sont restés maîtres du brigantin. Sancoah le Polynésien a perdu un bras dans la mêlée. On s'entend. Melville, secondé par cet équipage d'étrange fabrique, prend le commandement de l'embarcation, et le brigantin finit par entrer dans ces archipels verdoyans et ces lagunes transparentes, pour lesquels, depuis son dernier séjour parmi les Taïpies, M. Melville semble avoir une prédilection marquée.

Toute cette première partie du livre, sauf le besoin sans cesse manifesté par l'auteur d'être éloquent, ingénieux et original, est charmante et pleine de vie. Il y a beaucoup d'intérêt et de vigueur dans les scènes maritimes, telles que la peinture du calme et de l'orage et surtout la prise du brigantin abandonné. Vous croyez commencer un récit d'aventures vraisemblables ou vraies... Nullement. A peine l'auteur est-il entré avec son brigantin dans ces lagunes délicieuses où le printemps est éternel et la nuit lumineuse comme le jour, il renonce à la réalité; la féerie et le somnambulisme commencent.

Voici une barque double, portant à l'une de ses deux proues un dais chargé de fleurs et d'étoffes précieuses, et conduite par douze Polynésiens qui semblent obéir à un vieillard à barbe blanche, chargé d'ornemens. Jarl, Melville et les deux indigènes s'embarquent sur leur chaloupe pour aller à la rencontre des étrangers. Un combat suit cette rencontre; le prêtre qui attaque avec fureur Melville et ses amis est frappé à mort; ses acolytes fuient, et une jeune fille, qui était restée cachée sous le dais, blanche comme une Européenne, transparente comme la nacre, aux yeux bleus comme la fleur de l'iris, devient la conquête des ravisseurs. C'est une *tulla* ou fille blanche, comme ces régions en voient naître quelques-unes; elle se nomme Aylla; le prêtre la conduisait en grande cérémonie dans l'île sacrée où elle devait être sacrifiée au dieu du mal. Melville, bien entendu, devient fort épris d'Aylla, qui n'a pour elle que sa beauté; on ne peut imaginer d'héroïne plus insignifiante et de divinité plus fastidieuse.

Autant que le somnambulisme éveillé de cette partie du livre permet de deviner les intentions de l'auteur américain, Aylla doit représenter le « bonheur humain » sacrifié par les prêtres. M. Melville garde une vieille dent au sacerdoce, et, depuis que les missionnaires du *New-York Evangelist* lui ont reproché son irrévérence, ce mécontentement paraît s'être envenimé.

Ici commence une odyssée symbolique de la plus étrange nature très gauchement imitée de Rabelais, — odyssée qui va nous plonger dans un monde de fantômes extravagans et d'ombres allégoriques. Tour à tour les aventuriers rendent visite aux chefs des petites îles de l'archipel, qui tous ont une signification symbolique. Borabolla le gastronome représente évidemment l'épicuréisme; Maramma, c'est le monde religieux, la superstition; Donjalolo, c'est le monde poétique; l'antiquaire Oh-oh est le symbole de l'érudition. Un chapitre semble consacré à l'étiquette des Espagnols, un autre au génie artiste des Italiens, un troisième à la mobilité française. Je pense que l'île de Pimminie doit être le beau monde, la société exquise dont M. Melville fait une satire assez piquante. C'est en deux mots la jeune Amérique se moquant de la vieille Europe. Nous ne serions point fâchés de recevoir quelques leçons de cette jeune enfant précoce et robuste; notre décrépitude en a besoin, et nous jouons des comédies fort tristes; mais M. Melville s'y est mal pris pour nous endoctriner ou nous parodier. Que nous importent les interminables excursions de Melville, de Sancoah et de Jarl? Qu'avons-nous à faire du roi Prello et du roi Xipho qui symbolisent la féodalité et la gloire militaire? Ce ne sont plus là nos terreurs présentes; — notre XIXe siècle a d'autres ennemis à combattre.

Enfin une reine, la reine Hautia, qui s'est éprise du voyageur, s'avise d'enlever la jeune captive. De temps à autre Hautia qui doit être quelque chose comme la Volupté envoie à Melville trois de ses femmes de chambre, armées de fleurs symboliques que le héros ne manque pas de lui renvoyer. Au milieu de ce chaos, les vieilles théories de d'Holbach, les dogmes déjà surannés de Hegel, l'algèbre panthéistique de Spinoza se mêlent et se heurtent avec une confusion inextricable. Les lieux communs philosophiques des écoles incrédules se voilent sous mille replis symboliques, et l'auteur paraît croire que ce sont là de bien grandes audaces; — qu'il sache que nous sommes tout-à-fait blasés sur les blasphèmes.

Le second volume est consacré à cette satire obscure des croyances européennes et aux vagues doctrines d'un panthéisme sceptique. Aucun des voyageurs n'a pu retrouver le Bonheur humain (Aylla); ils n'acceptent pas la Volupté (Hautia) comme compensation suffisante. Alors on fait voile pour Mardi, une espèce de monde dans les nuages; — du symbolisme métaphysique nous passons à l'allégorie transparente.

Mardi, c'est le monde politique moderne. Cette partie offre l'intérêt le plus piquant de l'ouvrage; on est curieux de savoir comment un républicain des États-Unis juge la civilisation du présent et celle de l'avenir, et résout l'obscur problème des humaines destinées. Passons rapidement sur les inventions de noms étranges dont l'Europe, la France, l'Amérique, sont baptisées par l'auteur : c'est *Dominora* (l'Angleterre), *Franko* (la France), *Ibiria* (l'Espagne), *Romara* (Rome), *Aps-*

burga (l'Allemagne), *Kannîda* (le Canada). Cette arlequinade rappelle trop notre Rabelais, si fécond en appellations dont le son grotesque suffit à provoquer la *titillation pantagruélique*. M. Melville n'est pas un magicien de cette espèce. Il a du bon sens et de la sagacité; il voudrait en faire de l'*humour*, ce qui n'est pas la même chose.

Le vaisseau fantastique sur lequel se trouvent un poète, un philosophe, M. Melville et je ne sais quels personnages fabuleux d'une invention médiocre, touche tour à tour aux rivages d'Europe ou *Porphyro* (l'étoile du matin), et de l'Amérique ou de la Terre de vie (*Vivenza*). On visite l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la France. Il y a dans la manière dont l'auteur parle de la Grande-Bretagne un respect filial et un profond amour qu'il faut noter, et dans la pitié qu'il accorde à l'Irlande une sévérité tout-à-fait anglo-saxonne; enfin on aperçoit la France; l'année 1848 vient de commencer :

« Glorieuse Europe, chante le poète pendant que le soleil se couche, éclairant les crêtes blanches et crayeuses de l'Angleterre et les côtes verdoyantes de l'Irlande; tu es le séjour magique des demi-dieux; tu nourris des peuples entiers de philosophes, de savans, de sages et de bardes qui chantent en chœur; tes rois paisibles portent sans peine des sceptres longs comme le mât d'un navire! Des perspectives de clochers, des multitudes de dômes, de coupoles et de minarets, des avenues de colonnes, des armées de statues, des horizons tout entiers de splendides peintures, font ta gloire et ton bonheur, ô pays des délices! Surtout, je voudrais aborder en France, dans la région favorisée, et toucher la main de son vieux roi!

« La brillante langueur de la nuit semblait redoubler de beauté et de calme, quand tout à coup la mer se troubla, le ciel devint noir, et un jet de flamme qui retomba en pluie étincelante jaillit de ce Vésuve que la France porte toujours dans son sein : le monde trembla, le palais et le trône du vieux monarque s'enfoncèrent tout à coup dans le cratère.

« — C'est l'ancien volcan! s'écria l'un des voyageurs. — Toujours le même foyer, répondit le philosophe, seulement il a trouvé une nouvelle issue. — Celle-ci, reprit le troisième, est plus redoutable que l'éruption que j'ai vue dans ma jeunesse; ne serait-ce pas la fin de la France? La lave coule sur toute l'Europe; l'Angleterre elle-même pâlit. Ce feu lugubre menace toute la civilisation. Ici bientôt nous ne trouverons qu'un désert. — Mes amis, reprit le philosophe, le feu qui dévore les gazons purifie et fertilise la prairie. L'agriculteur le plus habile ne parvient jamais à rendre long-temps fertile le même sol. Si l'Europe est épuisée, il faut qu'elle se ravive. Si elle doit sa renaissance à cette commotion redoutable, elle aura payé bon marché sa résurrection inespérée. »

On voit que l'auteur garde un très beau sang-froid en contemplant nos misères. Dès qu'il aperçoit la terre américaine, ce calme philosophique fait place à une exaltation très vive :

« Salut, mon Amérique libre, terre du printemps! Le printemps! le printemps! chante le poète. Il vaut mieux que l'automne; il a toute l'année devant lui.

« Vive la terre nouvelle! la terre du printemps! Voici la race qui ne connaît

point de passé, qui ne connaît pas de ruines, qui ne marche pas en triomphe lugubre sous les vieilles arcades qui tombent et s'écroulent. L'églantier sauvage et le sapin odorant sont pour elle l'arche triomphale. Elle aime le creux des fraîches vallées; elle ne s'enferme pas sous la voûte sombre de l'ermite. Vive la race du printemps!

« C'est une terre nouvelle et au berceau; c'est un géant à peine né qui sourit dans sa force. Monde nouveau, monde de joie : l'Océan le berce; la rosée du matin couvre son front, la verdure qui caresse ses jeunes tempes est embaumée. Tout est pour lui fraîcheur, espérance, avenir, joie, entreprise et nouveauté! Le jeune faon bondit près de lui, les jeunes fleurs sont en bouton, le rouge-gorge essaie ses ailes et ses chansons dès l'aube. Le géant déploie ses bras, il essaie ses forces! Vive le jeune et hardi géant! vive la race du printemps et de l'avenir! »

Il y a peu de chants lyriques plus réellement beaux que celui-là; le poète y est vrai quant à son émotion propre, vrai quant à ce qu'il exprime. Que deviendra en effet cette vaste Amérique où chaque année des flots de populations diverses viennent s'agréger au vieux noyau puritain et calviniste de la colonie anglo-saxonne? Quel sera le génie de ce nouveau monde à peine ébauché? C'est un des plus curieux sujets de spéculation et de conjecture qui puissent s'offrir au philosophe. Ce que l'on doit affirmer avec certitude, c'est, d'une part, que l'Amérique est très loin de son développement nécessaire; d'un autre, c'est qu'elle atteindra des proportions qui repousseront l'Europe dans l'ombre. Les Européens sont trop portés à croire que la civilisation européenne renferme l'avenir et le passé du monde. Les zones de lumière changent; la marche de la civilisation, celle de la science, la découverte successive et constante de la vérité non-seulement ne peuvent plus être l'objet d'un doute, mais cette vaste progression ascendante est seule conforme à la loi divine et à l'amour divin.

M. Melville a donc les yeux très ouverts sur le magnifique avenir de sa patrie; il prédit ce qui arrivera certainement, la transformation de tout ce continent en une Europe immense et renouvelée. « Il est impossible, dit-il, que le Canada ne devienne pas indépendant comme les États-Unis. C'est un événement que je ne désire pas, mais que je prévois; la chose doit arriver. Il est impossible que l'Angleterre prétende conserver son pouvoir sur toutes les nations qu'elle a protégées ou couvées; les vicissitudes éternelles des choses ne le veulent pas. L'Orient a peuplé l'Occident, qui à son tour repeuplera l'Orient : c'est le flux et le reflux éternels. Qui sait si des rivages de l'Amérique, aujourd'hui à peine habitée et qui débordera dans quelques siècles, des flots de jeunes gens et de vieillards n'iront pas régénérer l'Europe devenue déserte, ses villes ruinées et ses champs stérilisés? » Malgré cette ardeur patriotique et cette confiance sans bornes, M. Melville adresse à ses concitoyens, sous le voile du symbole, il est vrai, des vérités dures et bonnes

à entendre. Son sermon est trop remarquable pour que nous ne le traduisions pas littéralement :

« O citoyens des États-Unis, rois souverains, vous qui jamais n'écoutez que votre propre sagesse, je veux garder l'anonyme; car, en votre qualité d'hommes libres, vous tuez ceux qui ne sont pas de votre avis. Vous estimez que le passé n'a pas de valeur, tandis que le passé est le grand apôtre de l'avenir. Vous imaginez que le grand diable (qui est le *mal*) va mourir, tandis que le grand diable vivra autant que l'homme et le monde. O souverains rois, vous êtes des fous, quand vous pensez assister au dernier acte du drame humain, ayant pour dénoûment la république universelle et permanente; — rien n'est permanent.

« Quel est le siècle qui ne s'est pas regardé lui-même comme la consommation des siècles? Quelle est la monarchie qui n'a pas prétendu donner le dernier mot de toutes les monarchies? Quelle est la république qui n'a pas eu foi dans son éternité? Les hommes vont de vieilleries en vieilleries, croyant marcher de nouveautés en nouveautés.

« Haine aux républiques! criait la Rome de Romulus; et les courtisans de répéter ces mots. Haine aux monarchies! criait l'autre Rome de Brutus; et tous les petits orateurs répétaient en chœur : Un roi est une bête féroce! Ensuite vinrent les empereurs, majestés plus royales que les rois; on les adora.

« Vous êtes libres, dites-vous? Cela est vrai. O souverains rois, vous avez de l'espace devant vous, vous pouvez vous livrer à vos ébats les plus violens. Le jeune cheval sauvage des pampas galope en liberté dans les hautes herbes, crinière flottante, naseaux ouverts; rien ne l'arrête; chaque muscle est chargé d'électricité, chaque mouvement est triomphal. Et vous aussi, vous n'avez ni bride ni mors; mais à qui le devez-vous? Avez-vous de quoi vous vanter? Si vos populations étaient pressées et serrées dans un espace étroit comme celui de la vieille Angleterre, si vous n'aviez pas eu vos immenses prairies et le gigantesque Océan pour vous défendre, ô souverains rois, vous qui n'êtes ni des stoïques, ni des contemplatifs, mais ardens, actifs, braves et avides comme vos ancêtres, vous auriez crié : *God save the king!* ou vous vous seriez dévorés les uns les autres. Rendez grace à Dieu. Vous avez de l'espace pour être libres.—Vous serez vieux un jour et vous aurez grandi. Tous les membres de votre communauté se coudoieront. Vous deviendrez oppresseurs, car vous aimez la victoire et le gain; — et vous serez opprimés!

« O souverains rois, vous êtes déjà des oppresseurs et des tyrans sans le savoir. Ne venez-vous pas, à votre insu, de vous précipiter sur une race voisine (1)?

« Vos épées ruisselaient du sang mexicain, avant que vous eussiez la conscience de les avoir tirées. Vos lois ne défendent-elles pas aux chefs de votre république de déclarer la guerre? Cependant votre chef a osé quelque chose de plus impérial; — il a fait la guerre sans la déclarer.

« O citoyens rois et souverains aveugles, apprenez que les républiques tombent comme les monarchies, que la dépendance de l'homme envers l'homme ne cessera que sur les ruines du monde, que les monarchies ne sont pas en elles-mêmes essentiellement mauvaises, que pour certains peuples elles valent mieux

(1) Le Mexique.

que les républiques; que la paix armée du sceptre vaut mieux que le tribun farouche armé de la corde et du glaive. Le beau sort que celui d'un homme libre en France, n'osant pas tourner un coin de rue de peur d'y voir un échafaud qui s'élève (1)!

« Cela est vrai, les États-Unis prospèrent et grandissent : la bannière aux étoiles confédérées est l'arc-en-ciel des nations; mais nous sommes bien jeunes, nous n'avons point passé par les épreuves de notre foi. Pour une nation, mes amis, cinquante ans sont peu de chose; il n'y a pas deux règnes de monarques que ce pays appartenait à un roi. Nous n'avons pas revêtu la robe virile, nous ne sommes pas même adolescens, et déjà nous avons des ambitions de czar et de furieuses aspirations vers le pouvoir. Mes amis, ne jugeons pas trop vite; les années ont beaucoup de leçons en réserve.

« La liberté politique est-elle donc le but suprême? Non, elle doit être un moyen de bonheur, non un but définitif. Est-ce que l'homme ne reste pas esclave des suprêmes lois, alors même qu'il s'est déclaré maître? Êtes-vous bien sûrs, ô souverains rois! d'être en possession de la liberté véritable, c'est-à-dire de la suprême sagesse? N'ajoutez-vous pas foi à d'incroyables folies? Quand vous vous dites une grande nation, vous dites vrai, assurément; mais votre race et la géographie n'y sont-elles pas pour beaucoup? Vos pères ne se sont-ils pas battus pour vous? Avant de vous être déclarés libres, ne l'étiez-vous pas en réalité? Les pèlerins calvinistes avaient semé le germe de votre indépendance; elle a grandi dans vos solitudes. Souvenez-vous donc, ô souverains rois! que votre force et votre grandeur vous viennent de ces mêmes institutions monarchiques que vous affectez de mépriser et de ces Anglais dont le sang coule dans vos veines avec leur imperturbable obstination!

« Remplis de préjugés et de superstitions, vous croyez voir la servitude là où vous voyez des chambellans, des couronnes d'or, des manteaux d'hermine, des colonnes de marbre et des palais de rois. La servitude est chez vous; car le riche y marche sur le pauvre; elle est dans tout l'univers, d'où la souffrance et le malheur ne seront jamais bannis. Tâchez de les neutraliser ou de les modérer par la vertu; c'est ce que vous avez à faire de plus excellent. Pour moi, j'aimerais mieux être tranquille sous un roi que soumis à l'oppression de vingt millions de monarques, quand même je serais un de ces monarques.

« Fanatiques et superstitieux que vous êtes, ne croyez-vous pas qu'une béatitude et une sérénité ineffables vont couronner la vieillesse du monde, et que tous les maux vont disparaître de la face du globe! Apprenez donc, enfans, que tous les maux peuvent être allégés, que le mal en lui-même ne peut se détruire. Partout de grandes réformes sont nécessaires; nulle part les révolutions sanglantes ne le sont. Certes, la mort est le remède souverain, mais quel malade insensé s'ouvrirait les veines et appellerait la mort pour se guérir?

« Quant à vous, enfans des États-Unis, voici quelques conseils qui vous regardent : Toutes les démocraties hurlent contre les monarchies, et celles-ci contre les républiques; ne joignez point vos clameurs à ces cris ridicules, ne vous compromettez pas avec la vieille Europe que le Dieu suprême a séparée de

(1) Cet excès d'exagération appartient tout entier, bien entendu, à M. Hermann Melville.

vous par l'Atlantique. Chez vous-mêmes, gardez-vous bien de la cupidité. Voler, ce n'est pas être libre. N'agrandissez pas votre puissance, croyez-moi; avez-vous besoin de prosélytes? Le temps nous sert quand nous respectons le temps. »

— A bas le monarchiste!..... A la lanterne le radoteur tory! cria une foule enragée. On chercha vainement à connaître l'auteur du sermon, tout le monde se défendit de l'avoir écrit; jamais les vingt millions de monarques ne purent trouver le coupable. »

Quand M. Melville a visité et critiqué l'Europe et l'Amérique, il se dirige de nouveau vers les régions métaphysiques, où il admire, sans pouvoir les habiter, les royaumes d'Alma et les domaines de Serenia. Alma représente Jésus-Christ, Serenia est son domaine; Aylla ou le Bonheur terrestre est perdu à jamais, et M. Melville se résigne à s'en passer.

Telle est la colossale machine inventée par M. Melville. Vous diriez ce panorama gigantesque et américain, aujourd'hui affiché sur les murs de Londres en ces termes : « *Panorama gigantesque, original et américain. Dans la grande salle américaine on peut voir le prodigieux panorama mobile du golfe du Mexique, des cataractes de Saint-Antoine et du Mississipi, peint par J.-R. Smith, l'illustre artiste des États-Unis, couvrant une étendue de toile de quatre milles de longueur et représentant près de quatre mille milles de paysage américain.* » — Au milieu de ce fracas puéril et fatigant, parmi tant de fautes de goût et d'incohérences qui blessent, le talent et la raison ne manquent pas, nous l'avons vu, à ce singulier écrivain. Les paroles qu'il adresse aux Français méritent d'être méditées : — « Votre race française voudrait être libre, et elle emploie pour cela les longues cavalcades, les superbes processions, les bannières qui s'agitent avec frénésie, les harmonies mystiques, la marche des soldats et les éternels discours! De tout cela la vraie liberté ne veut pas. La France qui renie et détruit le passé ne cesse de refaire son passé; elle jette des torches furieuses dans le palais de son vieux roi, et, criant *à bas les siècles anciens!* elle reconstruit ce qu'il y avait de pire dans son passé même. France, France! la liberté ne veut ni cris, ni fureurs, ni violences, ni désordre. Quand on lui offre pour sacrifice l'anarchie des lois, la rapine et le sang des victimes, la liberté se détourne avec horreur. »

PHILARÈTE CHASLES.

DE LA CRITIQUE

ET DE LA DESTINÉE

DES OUVRAGES CONTEMPORAINS.

Cours de Littérature dramatique, ou de l'Usage des Passions dans le drame, deuxième volume, par M. Saint-Marc Girardin[1].

Une plume très spirituelle, que je louerais plus à mon aise si je ne lui étais personnellement obligé, a résumé ici même (2) en quelques lignes tout ce qu'on peut dire de plus vrai de ce nouveau volume. On a eu raison de louer ce livre pour le bien que font de telles lectures au temps où nous vivons : elles reposent les esprits; c'est trop peu dire, elles les relèvent. Écrit avant février, on dirait que ce volume a été composé pour adoucir quelques-unes des douleurs qu'il a causées et pour raffermir certaines choses qu'il a ébranlées. Le sujet est l'usage des passions dans le drame : or, le drame, c'est la vie; la vérité du drame, c'est sa ressemblance avec la vie. En réalité, M. Saint-Marc Girardin a traité de l'usage des passions dans la vie, c'est-à-dire du bien et du mal qu'elles font, selon qu'on les règle ou qu'on s'y laisse emporter. Dans un temps où les esprits les plus fermes doutent, où les

(1) Librairie de Charpentier, rue de Lille, 17.
(2) Voyez la livraison du 1er mars, *Revue littéraire*.

cœurs les plus droits se troublent, voici des pages qui nous rendent le service de nous dire que le bien n'est pas le mal ni le mal le bien, et que, quelles que soient les épreuves de la vérité dans ce monde, le meilleur de tous les calculs est encore de lui rester fidèle.

En plus d'un endroit d'ailleurs, l'à-propos de ces pages semble être un à-propos d'allusions, tant les remarques de l'auteur vont à nos préoccupations actuelles. Parmi les passions qu'examine M. Saint-Marc Girardin, il en est qui naissent de l'institution même de la famille : ce sont la piété filiale, l'amour fraternel, la piété envers les morts, et aussi les passions contraires, les haines des frères, les rivalités des sœurs. Soit qu'il ait à montrer combien les bonnes passions mettent de force et d'honneur au foyer de la famille, ou combien les mauvaises y font de ravages, ce qui ressort de toutes ses réflexions, c'est une image de la seule condition où l'homme ait tout son prix et réalise tout le bonheur dont il est capable, c'est à savoir la famille. M. Saint-Marc Girardin eût-il prévu la guerre impie qu'on lui fait, il n'eût pu mieux lui venir en aide qu'en en traçant des peintures si aimables; et cette apologie est d'autant plus persuasive, qu'elle n'était point préparée et que les argumens ne sentent pas le plaidoyer. Il est certaines vérités qui perdent plus qu'elles ne gagnent à être discutées par la polémique, car la vivacité de la défense fait croire au danger de la cause. Je m'épouvante si quelque écrit supérieur veut me prouver que j'ai le droit d'aimer mon enfant et de lui laisser le fruit de mon travail; je me rassure quand je lis un livre qui se contente de reconnaître au fond de mon cœur l'impossibilité éternelle qu'il en soit autrement.

Avant de donner à l'impression ces pages écrites pour un autre temps, M. Saint-Marc Girardin aurait pu être tenté d'y insérer quelque digression contre le socialisme. Il a une plume qui n'est guère plus timide que sa parole à la Sorbonne; c'est cette plume qui écrivait, il y a dix-huit ans, le mot prophétique de *barbares*. Mais aucune critique directe, aucune allusion volontaire ne donne à son livre la date du jour. Sa foi à la famille n'est pas agressive, parce qu'elle n'est pas inquiète; il n'a pas voulu faire aux insensés qui veulent la détruire l'honneur d'ouvrir une parenthèse à leur adresse dans un livre composé avant qu'ils fissent parler d'eux.

Un autre à-propos de ce livre, c'est cet éternel à-propos des bons livres en tout temps, dans notre pays. Les révolutions, qui n'y peuvent rien contre la famille, n'y peuvent pas davantage contre le plus noble des goûts de notre nation, son honneur, son auréole parmi les nations civilisées, cet amour pour l'art, pour les lettres, pour les ouvrages d'esprit. On lisait même sous la terreur. Condorcet, fuyant les sbires de Fouquier-Tainville, n'avait pas d'argent sur lui, mais il avait un Horace. Il y a toujours en France des lecteurs, même dans les temps

les moins littéraires : ce sont ces obstinés d'aujourd'hui qui s'entêtent encore à cultiver leur esprit, même alors que des sauvages les menacent de leur faire expier le savoir comme une inégalité. On se passe plutôt de pain dans notre pays que de livres. Malgré la politique, malgré ce régime inoui d'une assemblée délibérante en permanence tous les jours de l'année, malgré la presse devenue si nécessaire depuis que nous avons à y chercher chaque matin si la société est encore debout, ou plutôt à cause de tout cela, on continue à lire. Le plaisir est même plus vif, parce qu'il est plus disputé. Plus l'incertitude et l'obscurité s'accroissent autour de nous, plus on sent le besoin d'élever son esprit et de se tenir prêt pour l'inconnu. Les meilleures parties de plaisir des honnêtes gens, ce sont quelques heures de bonne lecture, c'est un livre qui leur parle des choses d'un intérêt éternel.

A quel genre de critique appartient le *Cours de Littérature dramatique?* Quel homme, quel esprit s'y fait voir?

Si je ne suis pas dupe d'un vain désir de distinguer, il y a, de notre temps, quatre sortes de critiques. J'essaierai de les caractériser brièvement et par leurs traits essentiels.

La première est une forme nouvelle de l'histoire générale. Les révolutions de l'esprit, les changemens du goût, les chefs-d'œuvre en sont les événemens; les écrivains en sont les héros. On y montre l'influence des sociétés sur les auteurs, des auteurs sur les sociétés. Cette critique raconte, peint à grands traits, plutôt qu'elle n'analyse. Les détails n'y figurent que pour la lumière qu'ils jettent sur les faits généraux. Les hommes y sont montrés par leurs grands côtés. On y peut d'ailleurs admirer les mêmes beautés que dans l'histoire, et c'est proprement l'histoire des affaires de l'esprit. L'honneur d'en avoir donné le premier modèle appartient à M. Villemain. Le premier, il a mis la critique de pair avec l'histoire et la philosophie. Ses leçons, devenues d'excellens livres, après avoir été d'admirables improvisations, ont prouvé que le talent de peindre, d'exposer, de tirer des enseignemens du passé, n'appartient pas moins au critique qu'à l'historien, et que l'étude des esprits dans les lettres n'est que la plus relevée des psychologies. Nous lui devons en grande partie ce goût des jugemens sur les ouvrages et cette sensibilité vive pour les choses de l'esprit qui nous ont fait passer de si bonnes heures dans les vingt-cinq dernières années, et qui nous ont préparé de si précieuses distractions pour celles que nous avons à traverser.

La seconde sorte de critique est à la première ce que les mémoires sont à l'histoire. De même que les mémoires recherchent dans les événemens la partie anecdotique, et dans les personnages publics l'homme, la vie secrète, de même cette critique s'occupe plus de la chronique

des lettres que de leur histoire, et elle fait plus de portraits que de tableaux. Elle est plus curieuse de ce que les écrivains ont en propre que de ce qui leur vient du dehors, et des différences que des ressemblances. Le portrait, dans la diversité infinie de ses nuances, voilà où elle excelle. Pour elle tout auteur est un type, et aucun type n'est méprisable. Aussi ne donne-t-elle pas de rangs; elle se plaît à ces talens aussi divers que les visages. Elle est plus poétique que philosophique; car la philosophie s'attache aux ressemblances, aux lois générales de l'esprit; la poésie, c'est le sentiment des variétés de la vie individuelle. Pour le fond comme pour la méthode, cette critique est celle qui s'éloigne le plus de la forme de l'enseignement, et qui a l'allure la plus libre. La pénétration qui ne craint pas d'être subtile, la sensibilité, la raison, pourvu qu'elle ne sente pas l'école, le caprice même à l'occasion, le style d'un auteur qui sent tout ce qu'il juge, le fini du détail, l'image transportée de la poésie dans la prose, telles en sont les qualités éminentes. Je mettrais un nom au bas de cette théorie, si j'étais plus sûr de n'y avoir rien omis.

J'éprouve quelque embarras à définir la troisième sorte de critique. Si les deux autres rappellent l'histoire sous ses deux formes, celle-ci se rapproche plus d'un traité. Elle a la prétention de régler les plaisirs de l'esprit, de soustraire les ouvrages à la tyrannie du *chacun son goût*, et d'être une science exacte, plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire. Elle s'est fait un idéal de l'esprit humain dans les livres; elle s'en est fait un du génie particulier de sa nation, un autre de la langue française. Elle met chaque auteur et chaque livre en regard de ce triple idéal; elle note ce qui s'y rapporte, voilà le bon; ce qui en diffère, voilà le mauvais. Si son objet est élevé, si l'on ne peut pas l'accuser de faire tort ni à l'esprit humain qu'elle veut contempler dans son unité, ni au génie de la France qu'elle veut montrer toujours semblable à lui-même, ni à notre langue qu'elle défend contre les caprices du goût, il faut avouer qu'elle se prive des graces que donnent aux deux premières sortes de critiques la diversité, la liberté, l'historique mêlé aux jugemens, la beauté des tableaux, le piquant des portraits. J'ai peut-être des raisons personnelles pour ne pas mépriser ce genre; j'en ai plus encore pour le trouver difficile et périlleux.

La quatrième sorte de critique n'épuise ni une époque, ni un auteur, ni une théorie. Elle n'est ni une histoire, ni une biographie, ni un traité. Elle choisit un sujet qu'elle circonscrit à dessein, aimant mieux se tracer un cercle restreint d'où elle pourra sortir, si la vérité ou l'agrément le demandent, que de s'ouvrir un cadre trop vaste qu'elle risquerait de ne pas remplir. Le sujet choisi, s'il s'agit, par exemple, de l'usage des passions dans le drame, elle recueille dans les auteurs dramatiques les plus divers et les plus inégaux les traits vrais ou spécieux

dont ils ont peint une passion; elle compare les passages, non pour donner des rangs, mais pour éclairer par ces rapprochemens l'objet de son étude; elle y ajoute ses propres pensées, et de ce travail de comparaison et de critique elle fait ressortir, comme conclusion, quelque vérité de l'ordre moral; car tel est le dessein qu'elle se propose : tirer des lettres un enseignement pratique; songer moins à conduire l'esprit que le cœur; prendre plus de souci de la morale que du goût. C'est de la littérature comparée qui conclut par de la morale.

Mais pourquoi me fatiguer à la définir? Quatre pages du livre de M. Saint-Marc Girardin, prises au hasard, la font comprendre et aimer sans la définir. Elle est son œuvre; c'est le fruit de son caractère et de son tour d'esprit. Si pourtant on voulait lui chercher un premier modèle, on le trouverait dans certains traités de Plutarque, et, chez nous, dans les charmans opuscules de Fénelon, quand il n'y dit pas de mal des vers de Molière et qu'il ne s'y plaint pas de la pauvreté de notre langue.

Esprit honnête, cœur droit, capable de tous les bons sentimens dont il étudie les expressions dans le drame, M. Saint-Marc Girardin n'écrit rien que d'expérience, et il ne donne pour vrai que ce qu'il s'approuve de sentir, ou que ce qu'il se ferait honneur d'avoir senti. Il n'a pas une morale pour lui et une pour les autres. L'écrivain ne déguise pas l'homme, et l'estime dont on est touché pour l'un fait qu'on s'abandonne aux doctrines de l'autre. La simplicité toujours égale de son langage ajoute à la confiance. L'homme qui veut paraître meilleur qu'il n'est n'a pas ce ton-là; il procède soit par professions de foi, soit par anathèmes contre tous ceux qui ne sont pas tels qu'il veut paraître. Les instincts de M. Saint-Marc Girardin, sa raison, sa conduite, sont les seuls principes de sa critique; c'est à la double lumière de sa conscience et de sa vie qu'il regarde les images que les auteurs dramatiques nous ont données du cœur humain.

Bon nombre d'écrivains reçoivent leur sujet des circonstances, du tour d'esprit du moment, du succès de certaines idées, de la mode, et ils écrivent à côté et en dehors d'eux-mêmes. D'autres ne font leurs livres qu'avec leur intelligence, laquelle semble distincte du principe qui les fait agir. On dirait un sanctuaire où ils entrent de temps en temps pour s'y recueillir et s'y épurer; l'homme reste sur le seuil. Aux écrits des uns et des autres, malgré la séduction du talent, il manque le plus grand charme: ils n'y sont pas de toute leur personne. Je ne dis pas qu'il faille étaler sa vie dans ses livres; car ceux qui paraissent si jaloux qu'on les voie cachent plus de leur vie qu'ils n'en montrent, et fardent tout ce qu'ils en laissent voir; mais le meilleur livre est celui où il a transpiré de la vie de l'homme dans les pages de l'écrivain, non parce

que l'un a pensé à y montrer l'autre, mais parce qu'ils n'ont pas été deux en l'écrivant. Or, cela n'arrive qu'aux très honnêtes gens. On admire justement le mot de Pascal : « On cherchait un auteur, on est charmé de trouver un homme. » Pour que la découverte soit agréable, il faut que cet homme soit un homme de bien.

M. Saint-Marc Girardin est un de ces auteurs-là. Il n'a reçu de personne la pensée de son livre. On n'est pas si à l'aise dans un thème suggéré, ni si original en exécutant un programme. La mode n'y a pas la moindre part. Où il y a tant de raison, soyez sûr que la mode n'en a pas fourni l'idée. De même, le livre n'est pas un rôle que veut jouer l'homme, ni l'image de ce qui, dans sa vie, serait pour la montre; ce n'est pas un habit splendide qu'il revêt quand il sort. Son esprit n'est que son talent de voir au fond de ses sentimens et la conscience claire de ce qui détermine sa conduite. On ne trouve dans ces pages ni ces choses d'emprunt qui remplissent les écrits dont l'inspiration n'appartient pas à l'auteur, ni ce faux de certains ouvrages, même distingués, dont on dirait que l'auteur a passé un costume pour les écrire. Quand les enfans de M. Saint-Marc Girardin seront en âge d'admirer ce qu'il a écrit de si profond sur les bons instincts du cœur humain et de si tendre sur la famille, combien ne seront-ils pas fiers d'une gloire qui s'est faite au foyer domestique, d'un livre qui n'est le plus souvent qu'une étude dont ils étaient le sujet, et une action dont ils ont été les témoins!

Que, dans un ouvrage où les beautés sont plus souvent des finesses de sentiment que des délicatesses de goût, la critique soit bienveillante, je ne m'en étonne pas. La bienveillance est une des graces du *Cours de Littérature*. Dans telle pièce peu lue, ou même oubliée, M. Saint-Marc Girardin trouve des choses à admirer. Au lieu d'accabler tout d'abord un ouvrage en le rapprochant d'un idéal jaloux, ou en lui appliquant quelque doctrine superbe, il s'y engage avec la prévention de l'estime; ce qu'il n'en aime pas, ou il l'excuse, ou il le taît; il note les fautes sans en triompher, et fait valoir le bien sans le surfaire, aussi loin d'imaginer des beautés où il n'y en a pas que d'exagérer celles qu'il découvre pour relever le mérite de la découverte. Il pouvait en être tenté pourtant, à propos de deux sortes d'auteurs : les inconnus, qu'on paraît mettre au monde; les oubliés, qu'on réhabilite. Il n'a été que juste pour les uns et pour les autres. On est d'accord avec lui sur ceux-ci, parce qu'il ne nous force pas à les adorer après les avoir dédaignés, et sur ceux-là, parce qu'il sait les découvrir sans avoir l'air de les créer, et qu'il ne nous humilie pas de son rare savoir.

J'admire surtout avec quelle douce autorité il nous fait apercevoir et confesser des beautés où nous n'en avions pas vu. C'est l'art des connaisseurs en tableaux. Ils excellent à retrouver le jour qui éclairait une toile au moment où l'artiste y mettait ses couleurs, et à placer le cu-

rieux au vrai point d'où elle doit être vue. Il ne faut pas abuser de cet art, ni faire comme tels de ces connaisseurs qui ne souffrent pas qu'une fois placé on fasse un mouvement, et qui vous donneraient des contorsions pour vous mettre au point. M. Saint-Marc Girardin ne tombe pas dans cet excès. Il n'y a même pas à se prêter beaucoup à ce qu'il veut; il a si raison et si doucement, qu'on vient à son avis sans croire lui faire une concession, et que le préjugé est parti sans qu'il ait eu besoin de l'attaquer. Sur ce point, je suis plus qu'un lecteur charmé : je suis, qu'il me permette de l'en remercier, un converti. Il est tel auteur, tel ouvrage, contre lesquels j'avais des préventions. Ils étaient en dehors d'une catégorie, d'un genre; ils contrariaient une doctrine. Je les avais exclus, comme certain ministre qui ne donnait audience aux gens que sur le vu de leur brevet; on ne lui faisait pas passer sa carte ni son nom, mais son diplôme. Ainsi je faisais pour certains auteurs. M. Saint-Marc Girardin m'a pour ainsi dire amené par la main devant eux; il m'a montré, à côté du vrai que je poursuivais, un vrai que je ne voyais pas, parce que j'en cherchais un autre. Il m'a fait la leçon, en ajoutant à mes plaisirs. Attaché à un idéal sévère, j'ai toujours peur d'être exclusif, moins par le vain désir de passer pour un esprit étendu qu'à cause du ridicule d'être injuste contre mon propre intérêt. Je dois au *Cours de Littérature dramatique* des connaissances de plus et des préventions de moins. En louant sur ce point M. Saint-Marc Girardin, je ne fais que m'acquitter.

Ces jugemens bienveillans sur des ouvrages ou sur des auteurs secondaires sont d'ailleurs sans préjudice des principes du grand goût français. M. Saint-Marc Girardin ne sacrifie pas l'intégrité de la foi à la douceur des petites pratiques. Il est, lâchons le mot, classique; mais, dans l'église commune, il est du parti de la tolérance. Il aime la diversité et la liberté des talens. Seulement, ne touchez pas aux bons sentimens de l'homme, ne cherchez pas le succès dans quelque violation des lois éternelles de la morale. Là-dessus, il n'est pas endurant, non par une fidélité de méthode à la pensée principale de son livre, mais parce qu'on s'attaque aux croyances et aux convictions de sa vie. L'honnête homme est moins coulant que le critique. Je le comprends. La tolérance du critique peut venir de justice ou de modestie; il s'agit d'écrivains comme lui, d'ouvriers dans le même art. Notre goût nous appartenant plus que notre conscience, nous pouvons, par défiance de nous-mêmes, ou le sacrifier, ou du moins en obtenir des concessions. Mais il n'y a pas d'accommodemens à demander à la conscience : une main d'en haut l'a mise en nous, non pour recevoir nos lumières, mais pour nous imposer les siennes. On peut transiger sur le bon et le mauvais dans les lettres; on doit être intraitable sur le bien et le mal dans l'ordre moral. La sévérité de M. Saint-Marc Girardin est d'ailleurs

sans aigreur. Il ne foudroie ni ne prêche personne, il critique, et le passage critiqué ne l'empêche pas, sitôt après, de goûter un passage meilleur du même écrit; ou, si c'est tout l'ouvrage qui a mérité le blâme, il ne le rend pas injuste pour les autres écrits de l'auteur.

M. Saint-Marc Girardin est le libéral par excellence en littérature. On n'est pas libéral sans être conservateur; aussi est-il fidèle, comme je l'ai dit, au goût français, à la tradition classique. On n'est pas libéral, si l'on se laisse prévenir contre toutes nouveautés; aussi ne les craint-il pas. Le *Cours de Littérature dramatique* n'interdit pas à l'art de tenter de nouvelles voies, et, si quelque beauté se présente, il ne lui demande pas si elle vient de la liberté ou de la règle. Sauvez le fond, respectez la nature humaine; ne logez pas dans un cœur bas une vertu sublime; ne nous donnez pas des pères et des mères qui ne soient ni les nôtres ni nous; entre les bons et les mauvais instincts du cœur humain, tirez vos effets dramatiques des bons; tenez votre drame le plus près de la vie; faites qu'on en sorte, sinon purgé, comme le voulait le grand Corneille, qui n'est pourtant pas un si mauvais guide, mais fortifié dans ses bons sentimens, et un peu plus en garde contre ses défauts : et, quant aux moyens, soyez libre. Pour une beauté de sentiment ou de passion, je vous passe volontiers une règle; je vous les passerais toutes pour une pièce d'où je reviendrais touché et plus fort pour le bien. Fidélité au caractère moral du drame, liberté dans l'invention, voilà toute la poétique du *Cours de Littérature dramatique*. L'auteur sait d'ailleurs que le talent qui trouve les beautés n'a pas besoin des mauvais moyens, et que tout ce qui est beau dans le drame, s'il n'est pas selon les règles, ne doit pas en être bien loin.

M. Saint-Marc Girardin n'est si agréable que parce qu'il est libéral. Vous connaissez l'impression douce que fait l'indulgence chez une personne du monde : il y a quelque chose de plus charmant, c'est le respect d'un écrivain supérieur pour la diversité des esprits. M. Saint-Marc Girardin n'est pas étonné de ne pas se trouver dans un autre; il paraît même charmé d'y trouver quelqu'un qui n'est pas lui. Il aime le tour d'esprit qu'il n'a pas, le genre qui n'est pas le sien. Un mélodrame a du bon pour lui, et voyez combien est méritoire la charité, ou délicate la justice, qui fait goûter à cet esprit si naturel les effets de nerfs et la phraséologie du mélodrame! Je suis bien sûr que le succès d'autrui ne lui a jamais paru une diminution du sien. Et pourtant a-t-il lui-même tout le succès qu'il mérite? Ce manque de charlatanisme le cache à certains yeux qui ne regardent que du côté où l'on ouït les fanfares. Un si rare esprit échappe à beaucoup de gens, parce qu'il ne s'impose à personne. Il ne se recommande pas, comme certains auteurs distingués, par les défauts de ses qualités; il est profond sans que sa profondeur soit annoncée par de la contention d'esprit; élevé, sans qu'on voie l'ef-

fort pour paraître supérieur à ce qu'il fait. Il l'est où le vrai l'y amène; il l'est souvent où il ne croit être que persuadé et de bon sens, et en ne voulant être que cela.

Je m'explique que M. Saint-Marc Girardin aime beaucoup Fénelon et Voltaire. On dirait qu'il a appris du premier le secret de *l'aimable*. Si les écrits procèdent les uns des autres, le *Cours de Littérature dramatique* procèderait de la *Lettre sur les occupations de l'Académie française*. M. Saint-Marc Girardin semble imiter de Fénelon sa douce morale; n'imite-t-il pas aussi la petite faiblesse du précepteur du duc de Bourgogne, son penchant à moraliser? Il a retenu de Voltaire le secret de *l'agréable*. L'*agréable*, c'est autre chose que *l'aimable*. Il s'y mêle un peu de cette raillerie si chère à notre pays, et si charmante quand elle est tempérée d'indulgence, si charmante même sans l'indulgence; témoin Voltaire, qui certes fut toute sa vie plus complaisant qu'indulgent.

S'il est un style dans ce temps-ci qui rappelle celui de ces deux maîtres, c'est le style du *Cours de Littérature*. Voilà cette netteté, ce naturel, cette fermeté élégante, ce mérite de correction irréprochable qui se cache sous la facilité et l'abandon. C'est le même tour, la courte phrase, qui n'exclut pourtant pas la phrase abondante, quand le sujet le veut. Toutefois l'allure du soldat armé à la légère y domine, comme chez les deux maîtres. La plume qui a écrit le *Cours de Littérature dramatique* a fait long-temps la guerre, au premier rang, dans le *Journal des Débats*.

Sa langue n'a pas l'air d'être de ce temps-ci; car ce qui date les langues, ce sont les défauts. Or, notre temps en a deux caractéristiques : la prétention à l'imagination de style, et l'abus de ces mots excessifs qui sont à tout le monde et ne sont à personne, et que l'usage a fatigués, non en les employant bien, mais à force d'en user au hasard et hors de propos. La langue de M. Saint-Marc Girardin est pure de ce double vice; elle lui appartient en propre. C'est le vêtement de l'honnête homme, comme le veut son modèle Fénelon. On ne décrira pas ce style; il est bien heureux, il échappe à une définition. Les mots n'y avertissent pas des pensées; ce sont les pensées qui font revenir aux mots, et l'on ne songe au bien dit qu'après avoir senti le bien pensé. Les figures n'y manquent pas; car quel bon style est sans figures? Seulement elles ne sont pas là pour faire briller ce qui est pâle, mais pour égaler la pensée qui s'élève; c'est encore ce même vêtement de l'honnête homme, mais un jour de fête.

Je n'ai pas tout dit, tant s'en faut, ni de cet esprit charmant qu'on envie, qu'on dit heureux, qui sait l'être, ayant un goût si sain et un cœur si droit, ni de ce livre où il sait si bien faire les affaires du vrai sans paraître faire celles d'un auteur. Je veux pourtant prédire la for-

tune de ces petits volumes; mais de quel droit la prédire? J'aurais l'air d'être le seul. Mieux vaut tout simplement affirmer, avec tous les lecteurs de goût, que le *Cours de Littérature dramatique* comptera parmi les ouvrages de notre temps qui resteront. Voici pourquoi :

A toutes les époques des sociétés civilisées, il y a deux sources d'inspirations pour les auteurs : l'esprit humain, et le tour d'esprit du temps. Mais ce tour d'esprit n'est-il pas l'esprit humain lui-même modifié d'une certaine façon? Peut-être. Il n'en est pas moins vrai qu'on attache à ces deux expressions des idées fort différentes.

Quand on parle de l'esprit humain, on entend quelque chose qui ne change pas et qui acquiert incessamment, le foyer actif de toutes les vérités découvertes et exprimées sur l'homme et sur ses rapports avec Dieu et le monde. On a le sentiment d'une ame, d'une émanation immortelle de l'humanité. On parle de la grandeur de l'esprit humain, quand on le considère dans ces vérités immuables par lesquelles il fait partie de Dieu même; on ne se plaint de sa faiblesse que par rapport aux bornes que Dieu lui a données.

Par le tour d'esprit du temps, on entend singulièrement quelque chose qui varie sans cesse, des opinions passagères plutôt que des vérités, le convenu plutôt que le vrai, des mouvemens capricieux, des admirations d'un jour, des travers, des modes; ce qui fait que Fontenelle écrivait des églogues; que Mascaron citait dans ses sermons Mlle de Scudéry; que, dans une comédie de Voltaire, la servante Nanine est philosophe et se plaint de *trop penser*. Le tour d'esprit s'appelle encore l'imagination, de même que l'esprit humain peut s'appeler le cœur humain, la raison. Les appellations sont vagues, mais les choses sont distinctes et certaines. Chacun de nous a en lui, dans le même temps, un abrégé de l'esprit humain et un peu du tour d'esprit de son époque. Ne le voyons-nous pas dans le compte que nous nous rendons de nous-mêmes? Il est telles pensées, tels sentimens où nous persévérons, auxquels nous revenons après des écarts : c'est la part de l'esprit humain. Il en est d'autres que nous désavouons après y avoir cru avec idolâtrie, souvent après leur avoir immolé notre vraie nature : c'est la part du tour d'esprit; ce sont les ruines de notre imagination.

Parmi les écrivains, — je ne parle que des éminens, — les uns s'inspirent de l'esprit humain, les autres du tour d'esprit du temps. Les premiers ont bien du mérite, car l'esprit humain n'est jamais à la mode; c'est le tour d'esprit qui règne et qui, dans sa jalousie, essaie de nous le faire confondre avec des préjugés, des habitudes de collége, des traditions bourgeoises, des servitudes qui n'ont que le mérite d'être anciennes. Cependant ces écrivains, soit force, soit sagesse, s'attachent à ce qui est acquis, au connu, pour chercher plus sûre-

ment ce qui reste à connaître. Ils se rangent aux méthodes éprouvées, ils adoptent le drapeau sous lequel on a fait les conquêtes passées, ils inventent sur le plan des inventions antérieures. Plus même l'esprit humain est caché ou calomnié par le tour d'esprit du temps, plus ils font d'efforts pour le retrouver et pour en rétablir l'image. Isolés pour ainsi dire au milieu de leur temps, mais affranchis des illusions et de la tyrannie du tour d'esprit dominant, ils travaillent sans cesse à dégager ce qui ne change pas de ce qui change, les passions éternelles du cœur de ses désordres passagers, le fond de l'homme des mœurs de l'année. Qu'est-ce que l'histoire, la philosophie? qu'est-ce que toute spéculation sévère, sinon une réclamation, une revendication de l'esprit humain sur le tour d'esprit d'une époque?

Les autres écrivains travaillent au plus épais de la foule, au plus fort du bruit. Ils en sont, ils s'en disent les échos. Leur faculté principale, c'est l'imagination. Prenons-les au mot : ne se qualifient-ils pas exclusivement d'écrivains d'imagination? Or, imagination, tour d'esprit, c'est tout un. Je ne m'étonne donc pas qu'ils soient surtout sensibles à ce qui est apparent, à ce qui varie, qu'ils prennent les modes pour les mœurs, les mœurs pour le fond d'une nation; qu'ils soient plus frappés du costume que de l'homme, du masque que du héros. Ils sont d'ailleurs les premiers du jour et les plus en vue, mais ils ne dominent pas le mouvement qui vient d'eux. Ils sont comme certains meneurs politiques; qui les voit de loin marcher en avant de la foule croit qu'ils la conduisent; c'est la foule qui les pousse. Mais, comme ils ont de grands talens, tout en se faisant les serviteurs du tour d'esprit du temps, il leur arrive de laisser échapper sur l'homme, sur ses passions, sur le cœur, des vérités qui vont grossir le trésor de l'esprit humain. C'est la plus petite part dans leurs livres, et il faut l'y chercher sous ce relatif, cet éphémère, ce convenu du tour d'esprit, où elle est comme étouffée.

De ces deux sortes d'écrivains, laquelle a le plus de chances de durer? Il ne s'agit pas de durer matériellement; grace à l'imprimerie, rien ne périt; mais pour un livre, durer, c'est être lu. Lesquels seront les plus lus?

Par les choses qui nous attirent aux livres du passé, nous savons d'avance celles qui attireront les lecteurs futurs aux nôtres. Est-ce la part de l'esprit humain, ou celle du tour d'esprit du temps? Au XVIIe siècle, par exemple, est-ce l'hôtel de Rambouillet ou Molière? sont-ce les romans de Mlle de Scudéry ou les *Lettres* de Mme de Sévigné? Nous sommes appelés, invités, souvent en dépit du tour d'esprit de notre temps, par toutes les pensées, par tous les sentimens où nous nous reconnaissons, et, pour abréger, par la raison; non pas la raison du syllogisme et des sentences, d'Euclide ou de Publius Syrus, ai-je

besoin de le dire? mais cette science qui voit dans nos ténèbres et qui nous apprend à nous-mêmes qui nous sommes.

Les écrivains qu'on lira le plus sont ceux qui auront le plus fait pour la raison. Il faut en prendre son parti. On brille plus, mais on dure moins, quand on écrit pour le tour d'esprit du temps; on brille moins, mais on dure toujours quand on a mis un beau talent au service de l'esprit humain. Et il est bien juste qu'à l'éblouissement du succès passager il se mêle un peu d'inquiétude, de même qu'à l'obscurité momentanée des travaux durables il se mêle quelque espérance.

De notre temps, et surtout depuis les trente dernières années, les tendances de l'esprit humain en France et, par l'exemple de la France, dans l'Europe civilisée, sont vers la philosophie, l'histoire et la critique, vers la critique surtout. Les plus belles pages philosophiques que nous ayons lues de nos jours sont des jugemens; sous les plus beaux récits d'histoire, il y a un examen sérieux et laborieux des documens; sous les tableaux les plus brillans, il y a des témoignages comparés et débattus. On cherche le vrai, on hait la rhétorique. Je ne sache pas que jamais l'exactitude ait été plus en honneur; les travaux de seconde main sont dédaignés. Les meilleures plumes sont presque plus jalouses du mérite de l'érudition que de la gloire de bien écrire; c'est un travers, mais ce travers ne prouve que mieux combien la tendance est forte. Il y a, à cet égard, émulation entre les sciences et les lettres. Les lettres entendent bien ne pas laisser aux sciences toute l'autorité; elles se piquent de devenir aussi rigoureuses en gardant le privilége de plaire, et elles ne veulent pas du vain rôle de distraire les esprits, tandis que la science serait seule en possession de les instruire.

C'est plus qu'une tendance, c'est la nécessité de notre temps. Des deux disciplines sous lesquelles l'esprit humain en France a marché pendant tant de siècles, la foi chrétienne et la royauté, la foi n'est plus qu'un don individuel, la royauté qu'une forme de gouvernement trois fois vaincue en soixante ans. Il ne reste pour toute base à la société que la raison. Aussi tout le monde se porte à son secours. C'est à qui éclaircira, fortifiera, rendra agréables et populaires, par l'art de les présenter, les vérités conservatrices. On étudie plus sévèrement le passé dans ses systèmes, dans ses sentimens, dans ses arts, pour arriver à une connaissance plus parfaite de la nature humaine et assurer de plus en plus la raison, notre dernier guide. Les talens même que des ouvrages d'imagination ont rendus célèbres recherchent les succès du savoir et de l'utile. Ils pensent qu'ils ont fait assez pour l'imagination, et qu'après nous avoir amusés, émus, troublés peut-être par des peintures complaisantes de nos passions, il est temps qu'ils mettent leur popularité au service de l'ordre, du devoir, de la raison. L'utile dans le relevé, voilà par où veulent finir les écrivains éminens.

Il se voit plus d'auteurs de romans ou de poésies qui se font historiens ou critiques, que de critiques ou d'historiens qui se font poètes ou romanciers. M. de Lamartine en est l'exemple le plus illustre; il écrit de l'histoire et il édite ses poésies. Encore devons-nous à d'honorables nécessités l'intérêt qu'il prend à ces chers objets de nos premières admirations : peu s'en est fallu qu'il n'y vît des péchés de jeunesse en les comparant aux splendeurs de ses récits et de ses harangues. L'auteur d'un roman plein d'imagination et de poèmes où brillent des vers charmans sur un fond un peu romanesque, M. Sainte-Beuve, achève l'histoire de la plus austère des sociétés chrétiennes, Port-Royal, et tire des profondeurs de l'érudition la plus curieuse un des livres les plus propres à donner du cœur aux honnêtes gens et à faire honte aux ames faibles. Il n'est éloges qu'on n'ait faits, dans ces dernières années, d'un *Abailard* de M. de Rémusat, confidence de salon dont beaucoup de gens sont restés très vains; M. de Rémusat a gardé dans son portefeuille l'Abailard du drame, et ne nous a fait voir que celui de l'histoire. M. Mérimée est de l'Académie des belles-lettres pour de profondes études d'histoire romaine, et la plume qui a écrit *le Vase étrusque* et *Colomba* rédige des mémoires d'archéologie. Nous verrons peut-être d'autres désertions du camp de l'imagination dans celui de l'utile; mais je ne sache pas que ceux qui sont les premiers dans les travaux d'histoire ou de critique, MM. Thiers, Cousin, Thierry, Mignet, Villemain, Guizot, pensent à faire des poésies ou des romans. Il est vrai qu'un autre esprit d'élite, M. Vitet, qui s'entend si bien aux choses les plus diverses, et qui ne parle pas moins pertinemment des finances du gouvernement provisoire que des beautés d'Eustache Lesueur, nous fait un pendant aux *États de Blois;* mais qu'on ne s'y trompe point: son dessein est de nous donner de la plus fine et de la plus secrète sorte d'histoire politique, surprise au cœur et recueillie sur les lèvres des personnages. C'est du drame pour intéresser l'imagination aux enseignemens de l'histoire.

Telle paraît être la direction de l'esprit humain dans notre pays. A côté de cela, tracez l'histoire du tour d'esprit du temps : vous en compterez autant qu'il y a eu de révolutions politiques. Le calcul même est modéré. De plus sévères trouveraient que les goûts ont changé encore plus souvent que les gouvernemens. Le tour d'esprit de chaque époque était-il du moins l'expression de ses mœurs? Nullement; pas plus que les bergeries de Fontenelle ne représentaient les mœurs de la fin du XVIIe siècle; pas plus que les pastorales de Florian et de Gessner n'ont été l'image de la fin du XVIIIe siècle. Ainsi le tour d'esprit du temps n'est pas toujours l'expression des mœurs; c'est un caprice, une disposition, des vapeurs comme en ont les vieilles sociétés, sans plus de causes appréciables que celles des changemens dans la coupe des ha-

bits. Et pourtant que d'esprit, d'imagination, de style, se dépense pour bercer par des pages éphémères un vieux peuple qui demande, comme les enfans, des contes de fée!

Mettons à part, et bien haut, quelques ouvrages d'imagination qui ont eu à la fois les plus douces faveurs du tour d'esprit du temps et l'approbation sévère de l'esprit humain, la popularité et la gloire, poésies ou suaves ou splendides, méditations, odes, pièces de théâtre, romans d'observation ou de passion, et en tête *Atala, René,* types durables, parce que la mélancolie qu'ils expriment n'est qu'une des misères éternelles de l'homme. — De quel côté sont les noms qui survivront? Du côté où l'on a travaillé pour l'esprit humain. Les complaisans du tour d'esprit, après un premier oubli inévitable, n'auront guère que la chance de ces modes nouvelles qui ne sont que de vieilles modes renouvelées; un tour d'esprit les ressuscitera, un autre tour d'esprit les fera derechef oublier.

Le nom de M. Saint-Marc Girardin sera sur la liste des noms qui doivent durer, car, à moins que nos enfans ne soient d'une autre nature que nous, j'imagine qu'ils chercheront dans nos livres ce que nous cherchons dans ceux de nos pères : le cœur humain, l'esprit français, la langue. Le cœur humain? Il se reconnaîtra toujours, dans ces charmantes pages, aux mille traits qu'il y a fournis. L'esprit français? Aucun ouvrage de ce temps-ci n'en a plus la netteté, le sens pratique, le naturel, le tour vif et élégant; c'est tout l'auteur. La langue? Elle ressemble à celle du meilleur temps, avec la physionomie de l'écrivain et quelques nouveautés solides qui font que cette ressemblance n'est pas une imitation.

NISARD.

LES

ÉTATS D'ORLÉANS.

(1560.)

ACTE QUATRIÈME.[1]

La scène est à Orléans.

La chambre de la reine.
Dans le fond une porte conduit à la chambre du roi.
A gauche, une tapisserie cache la porte de l'oratoire de la reine.
A droite, une autre porte conduisant à un vestibule.

SCÈNE PREMIÈRE.

MISS SEYTON, ROBERT STEWART.

MISS SEYTON, un livre à la main.

Ne vous chagrinez pas, mon bon Stewart. La reine sait comme tout s'est passé, elle ne peut vous en vouloir. Et puis ce vilain procès tournera mieux qu'on ne le pensait. Voilà près de quinze jours que les juges se creusent la cervelle pour trouver M. le prince en défaut, ils n'en viennent pas à bout. Patience et bon espoir. Qui a temps a vie, comme dit M. de Bourdeille... Mais ne prenez plus cet air triste, hagard; à quoi pensez-vous donc? Le roi s'apercevra que vous n'êtes pas comme de coutume, il se doutera de quelque chose. Observez-vous, Stewart, la reine vous en prie.

(1) Voyez les livraisons du 15 avril et du 1er mai.

STEWART.

Ce qui m'attriste, c'est de la voir pleurer, cette bonne maîtresse! N'a-t-elle pas à chaque instant des larmes dans les yeux?

MISS SEYTON.

Non; depuis quelques jours, elle est mieux... plus gaie, moins rêveuse... — (Elle prête l'oreille.) Écoutez : n'est-ce pas la sainte messe qui sonne? Je m'oublie!... La reine attend ses Heures; elle est déjà dans la chapelle avec le roi. — N'y venez-vous pas, Stewart?... Ce ne serait pas mal : vous savez ce qu'on dit de vous?

STEWART.

Le roi m'a commandé de préparer sa toilette de chasse et de faire habiller ses faucons.

MISS SEYTON.

Eh bien! adieu; mais faites-moi donc la grace de vous dérider un peu... A la bonne heure, je vous ai vu sourire. (Elle sort.)

SCÈNE II.

STEWART, seul.

Leur messe! c'est bien assez d'y perdre mon ame les jours de fête, quand la parade est obligée... Va, mon pauvre Robert, tu fais un triste commerce! Garrotté dans ta conscience, garrotté sur ton corps... (Il regarde ses poignets.) J'en porte encore les marques!... Ah! maître Bouchard, je la conserve ta corde... pour te la tordre autour du cou. Tu as beau te cacher dans ta prison, tu as beau rire de ceux qui savent tes iniquités : ils se vengeront, fourbe d'enfer! On peut t'atteindre en visant plus haut que toi... Allons, voilà que j'étouffe... la rage me monte au cœur... Cette petite fille a raison, ayons l'œil sur nous... (Il prend à la main des vêtemens et des ustensiles de chasse déposés sur un meuble.) Ai-je bien tout mon bagage?... Le bonnet, la ceinture de buffle, les coutelas, les cornets, en voilà plus qu'il n'en peut porter sur ses chétives épaules... Est-ce étonnant qu'il ait si pauvre mine, on ne le nourrit que de fiel! La méchanceté le tuerait, si Dieu le laissait en ce monde!... Le beau mari pour une princesse comme celle-là!...

(Il entre dans la chambre du roi. La porte reste entr'ouverte.)

SCÈNE III.

Mme DE MONTPENSIER, entrant par la porte de gauche; STEWART, encore dans la chambre du roi.

Mme DE MONTPENSIER.

Personne?... pas une de ces dames?... (Elle aperçoit Stewart qui rentre,

après avoir déposé l'attirail de chasse dans la chambre du roi.) Ah! c'est vous, Stewart; la reine n'est pas chez elle?

STEWART.

Non, madame, tout le monde est à la messe. On se sanctifie, puis on ira chasser.

Mme DE MONTPENSIER.

Ainsi la reine va revenir...

STEWART.

Dans un moment.

Mme DE MONTPENSIER, s'asseyant.

Je l'attendrai. — Eh bien! Stewart, toujours votre front soucieux?

STEWART.

N'avons-nous pas sujet de rire? C'est ce soir que Groslot sera pendu, notre ami Groslot, madame la duchesse, en attendant d'autres plus grands que lui.

Mme DE MONTPENSIER.

Où prenez-vous donc vos nouvelles? Rien n'est terminé pour Groslot; et quant aux autres...

STEWART.

Vous les croyez sauvés peut-être?

Mme DE MONTPENSIER.

Je pense au moins qu'on ne peut mordre sur le roi de Navarre; les commissaires l'ont déclaré tout net. Aussi le voilà presque libre; il peut aller, venir, sans tous ces officieux qui ne le perdaient pas de vue.

STEWART.

Et c'est là ce qui vous rassure?

Mme DE MONTPENSIER.

Auriez-vous mieux aimé qu'il fût mis en prison?

STEWART.

Si la justice l'absout, raison de plus de trembler.

Mme DE MONTPENSIER.

Quand on est soupçonneux par plaisir.

STEWART.

Croyez-moi, par l'amitié que vous lui portez, conseillez-lui de bien regarder à ce qu'il mange, et, s'il pouvait même ne pas manger du tout, il n'en serait que plus assuré de vivre; c'est au rebours des autres hommes.

Mme DE MONTPENSIER.

Mon pauvre Stewart, vous avez l'esprit malade.

STEWART.

Madame, vous êtes une sainte et digne femme; je sais par M. Knox

et par nos amis d'Écosse que, dans cette cour de damnation, vous conservez, comme moi, la crainte du Seigneur; vous souvient-il de l'avertissement que je vous donnai il y a bientôt un mois?

Mme DE MONTPENSIER.

Assurément, vous me parlâtes d'une confession de foi que M. de Lorraine faisait dresser par ses sorbonnistes, de tel style qu'aucun vrai chrétien ne voudrait l'accepter.

STEWART.

Et j'ajoutais, je crois, que le roi la signerait le premier, puis qu'il enjoindrait à tous ses sujets, grands et petits, maîtres et serviteurs, y compris dames et damoiselles, de la signer sur bons registres devant greffiers et notaires, sous peine d'être dépouillés de leurs biens et de leur vie.

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, je m'en souviens.

STEWART.

Et cela vous parut chimères et visions.

Mme DE MONTPENSIER.

Comment croire à pareille frénésie?

STEWART.

Eh bien! savez-vous ce que, ce matin, j'ai trouvé sur la table du roi? Cette confession, madame, signée François, et ces mots à la marge: Expédier à tous les parlemens et bailliages aussitôt après bonne issue du procès.

Mme DE MONTPENSIER, vivement.

Ces mots, vous les avez vus?..

STEWART.

Oui, madame, de la main du cardinal. Vous voyez que je ne rêve pas toujours.— Que vont faire nos frères? Que ferez-vous, madame? Quant à moi, je ne me soumettrai pas. J'en mourrai peut-être de chagrin. Ne plus voir ma bien-aimée maîtresse! mais mon parti est pris. — Je serais déjà loin, si je n'avais une tâche à remplir.

Mme DE MONTPENSIER.

Que dites-vous?

STEWART.

Une faute à réparer!

Mme DE MONTPENSIER.

Une faute? vous, Stewart?

STEWART.

Il est quelqu'un que je dois sauver, madame.

Mme DE MONTPENSIER.

Et qui donc?

STEWART.

Un vaillant, qui porte haut le nom du Seigneur, qui brave nos ennemis du fond de sa prison!... à lui ma vie!..

Mme DE MONTPENSIER.

M. de Condé!..

STEWART.

Il faut que je le sauve, madame.

Mme DE MONTPENSIER.

Ses juges le sauveront, j'espère; eux seuls y peuvent quelque chose, mon cher Stewart! Gardez-vous, croyez-moi...

STEWART.

Je le sauverai, vous dis-je! Comment? Je n'en sais rien encore; Dieu me le dira.

Mme DE MONTPENSIER, à part.

Quel fou!

STEWART, avec feu.

Ces malheureux athéistes, ils croient déjà tenir sa tête entre leurs mains, sa tête sanglante comme celles de Dubourg et de nos saints martyrs. Mais, païens que vous êtes, la mesure d'iniquité est comble; sachez que l'heure va sonner, où moi, pauvre ver de terre, je vous ferai descendre si bas que vous nous rendrez vos comptes à genoux!

Mme DE MONTPENSIER.

Calmez-vous, Stewart, on peut vous entendre...

STEWART.

Je me tais, madame, je me tais... mais un mot seulement : la reine-mère, la connaissez-vous bien?

Mme DE MONTPENSIER.

Quelle question!

STEWART.

Si son autorité venait à lui être rendue, quel usage en ferait-elle?... dites, je vous prie.

Mme DE MONTPENSIER.

Et que puis-je vous dire?

STEWART.

C'est celle qui les a faits rois, ces orgueilleux; les traiterait-elle sans pitié?

Mme DE MONTPENSIER.

Elle voudrait... elle saurait être reine.

STEWART.

Point de nouveau pacte avec eux, vous croyez?..

Mme DE MONTPENSIER.

Mais à quoi bon?.. (A part.) Quelle voix! quels yeux! il me fait peur...

STEWART.

Vous m'en donnez parole!..

Mme DE MONTPENSIER.

Silence!.. on vient.

STEWART, prêtant l'oreille.

C'est le roi!... je reconnais son pas.

Mme DE MONTPENSIER.

Sortez... je ne veux pas qu'on me trouve avec vous... dans l'état où vous êtes... ne dirait-on pas que c'est moi... Eh bien!...

STEWART, se dirigeant vers la porte de droite.

Mais on vient aussi de ce côté...

Mme DE MONTPENSIER.

Passez de celui-ci... Entrez là! entrez vite.

STEWART.

Dans l'oratoire?... Je n'en pourrai sortir.

Mme DE MONTPENSIER.

Entrez, vous dis-je!

(Elle soulève la tapisserie qui couvre la porte du petit oratoire de la reine, à gauche de la scène. Stewart pousse la porte et disparaît.)

SCÈNE IV.

Mme DE MONTPENSIER, LE ROI, LA REINE, MISS SEYTON, DAMES DE LA SUITE DE LA REINE.

LE ROI, entrant par la porte du fond et apercevant Mme de Montpensier.

Vous ici, madame?

Mme DE MONTPENSIER, un peu troublée.

Sire, j'attendais la reine... Je suis chargée...

LE ROI.

Vous la verrez bientôt; elle me suit. (Il s'assied et prend un livre.)

LA REINE, entrant par la porte de droite, suivie de ses dames, et apercevant Mme de Montpensier.

Bonjour, ma chère duchesse; comment va la reine aujourd'hui?

Mme DE MONTPENSIER.

La reine est bien, madame, et se propose de venir chez votre majesté.

LA REINE.

C'est grand honneur et plaisir qu'elle me fera.

Mme DE MONTPENSIER.

N'est-il pas trop matin, madame?

LA REINE.

Jamais trop tôt, duchesse.

LE ROI, fermant son livre.

Vous oubliez donc, Marie, qu'il vous faut essayer cet habit de chasse, cet habit de Burgos?... (A Mme de Montpensier :) Veuillez dire à ma mère que, par la rosée qu'il fait, nous ne chasserons qu'après midi; elle a grand temps de venir trouver la reine.

Mme DE MONTPENSIER, faisant une révérence.

Il sera dit comme vous l'ordonnez, sire.

LA REINE.

Adieu, duchesse; c'est l'affaire d'un instant cette toilette...

(Mme de Montpensier sort.)

SCÈNE V.

LES MÊMES, MOINS Mme DE MONTPENSIER.

LE ROI.

Savez-vous bien, Marie, que vous êtes au mieux avec ma mère?

LA REINE.

Quand la reine me fait bonne grace, faudrait-il donc la rudoyer?

LE ROI.

Non, non, c'est à merveille! De petites visites le matin, de petits mots à l'oreille... Voilà quinze jours que vous ne vous quittez plus.

LA REINE.

En êtes-vous jaloux, par hasard?

LE ROI.

Jaloux? moi! oh non!... de personne. Rassurez-vous! — Allons, mesdames, et cet habit? mettez-vous donc à l'œuvre... Ne prenez pas garde à moi. (Il reprend son livre et se met à lire.)

LA REINE, à miss Seyton.

Vous entendez, Marie? et vous, mesdames?

MISS SEYTON.

Votre majesté veut-elle s'asseoir, nous lui poserons le chapeau.

(La reine s'assied; ses dames l'entourent et travaillent à sa toilette.)

LE ROI, fermant son livre et regardant la reine.

Voilà qui va bien.... très bien.... mais, Dieu merci! nous y mettons moins de temps, nous autres. Vous verrez, j'aurai bientôt fait tout à l'heure... Mon équipage est là... Pour cette fois, Stewart m'a compris; ce n'est pas coutume. — Savez-vous, Marie, qu'il est bien maussade, votre père nourricier?... S'il ne sifflait pas si bien les faucons à sa façon d'Écosse, il y a long-temps qu'il ne m'ennuierait plus, ce vieux loup-garou.

LA REINE.

Mon ami, vous savez comme il m'est attaché!

LE ROI, se levant et regardant la toilette de la reine, qui est presque terminée.

Ma foi, mesdames, voilà qui est ajusté joliment! Un galant costume, en vérité! — Dites un peu, Marie, était-ce pour la grande chasse de Chambord que vous aviez préparé tout cela?

LA REINE, à demi-voix.

François... pouvez-vous!...

LE ROI.

Allons, ne grondez pas.... (Aux dames :) N'est-ce pas fait?... Encore une agrafe.... C'est tout, je crois? Voyons, Marie, venez, que je vous parle. (Il s'assied.)

LA REINE, bas à miss Seyton.

Va, je te prie, dire à la duchesse que la reine peut venir. (Haut.) Que voulez-vous, mon cher seigneur?

(Elle s'assied à côté du roi. — Miss Seyton et toutes les dames sortent.)

SCÈNE VI.

LE ROI, LA REINE.

LE ROI.

Vous dire d'abord que jamais vous ne m'avez paru si charmante.

LA REINE.

Est-ce à mes nouveaux habits que je dois cette fortune?

LE ROI.

Méchante, vous savez bien qu'on vous trouve plus belle à chaque fois qu'on vous voit. Mais aujourd'hui quelque chose vous embellit encore. Ce n'est point cet habit, c'est un peu moins de tristesse que tous ces jours passés. Vous n'avez plus ces airs distraits, cette pâleur...

LA REINE.

Ni vous ces façons brusques, ces colères... A la bonne heure, on vous reconnaît. Mais d'où vient, je vous prie, que vous étiez ainsi?...

LE ROI.

Il ne faut pas m'en vouloir... Si vous saviez, Marie... mais non...

LA REINE.

Parlez, François.

LE ROI.

Si vous saviez ce qui me passait par la tête?

LA REINE.

Quoi donc?

LE ROI.

Que ce procès vous tenait au cœur, et même un peu le prisonnier.

LA REINE.

Est-il possible!

LE ROI.

Vous m'accordez au moins qu'il en tient, lui, et de belle façon!

LA REINE.

Quelle idée!

LE ROI.

Lui, comme tant d'autres!... Vous le savez très bien, ma belle.

LA REINE.

Je sais que vous êtes un fou.

LE ROI.

Soit; mais, voyez-vous, notre oncle de Lorraine a là-dessus des idées... qui font peur.

LA REINE.

Mon oncle!... Que dit-il donc?

LE ROI.

Dame! s'il faut l'en croire, les femmes qui donnent de l'amour à tous ceux qui les voient se dispensent rarement d'en prendre.

LA REINE.

Eh! qu'en sait-il notre oncle, un cardinal!

LE ROI.

Il a l'air de s'y connaître.... et, s'il dit vrai, ce mécréant de Condé n'est pas trop malheureux, ma foi!.... toutes les femmes en raffolent.

LA REINE.

Il vous tient là de beaux propos!

LE ROI.

Allons, faisons la paix. Je veux bien être un fou... Mais, Dieu merci! avant deux jours je n'aurai plus raison de l'être.

LA REINE.

Que voulez-vous dire?

LE ROI.

Que ce maudit procès va marcher enfin, et d'un bon pas.

LA REINE.

Comment, marcher?... On semblait croire qu'il faudrait tout reprendre à nouveau.

LE ROI.

Ah! je voudrais bien voir! Mes oncles sont las d'attendre, et vont sonner au chancelier un beau réveil-matin. Ils lui signifieront que ma patience est à bout. C'est une peste, ce chancelier! Sans lui tout serait fini, et nous serions tranquilles!

LA REINE.

Qu'a-t-il donc fait?

LE ROI.

Il laisse introduire à chaque instant un nouvel appel, un incident nouveau; nous avons beau casser tout ce grimoire en conseil, le sac est inépuisable. Croyez-vous que Condé, à lui seul, serait si habile procureur? On le siffle évidemment; on le siffle dans sa cage, et mes oncles disent que c'est le chancelier; mais, laissez faire, notre oncle de Lorraine lui prépare un tour de son métier qui ne sera point sot. Quoi que vous en disiez, ma belle, l'oncle de Lorraine se connaît encore à autre chose qu'à son bréviaire... M'écoutez-vous?

LA REINE, cachant son trouble.

Oui... je vous écoute.

LE ROI.

Eh bien! rappelez-vous que, de ce jour, le procès ne languira plus. Demain soir, grace à Dieu! il n'en sera plus parlé.

LA REINE.

Demain soir?... Et qu'allez-vous donc faire?

LE ROI.

Rien que par justice; mais ce ne sera pas long. Il faut cela, Marie, pour remettre nos oncles en belle humeur. C'est notre grosse épine; une fois hors du pied, je veux m'en tenir là; je ne crois pas, moi, que Navarre...

LA REINE.

Le roi de Navarre!... Quoi! lui aussi!... Je n'ose rien vous dire de... son frère, il faut me taire, puisque vous avez pu croire... Mais, au nom du ciel! mon cher François... n'allez pas...

LE ROI.

Je vous l'ai dit, ce n'est pas mon avis. Je ne crois pas, comme vos oncles, que Navarre soit dangereux. D'abord il ne sera jamais rusé, je l'en défie, et puis il n'a pas cette insolence que je déteste dans Condé. Les gens de justice ne découvrent rien contre lui; pourquoi faudrait-il que j'allasse moi-même...

LA REINE.

Comment, vous-même?...

LE ROI.

Eh! oui, c'est ce compère de Chavigny qui avait soufflé un beau projet à l'oncle de Lorraine.

LA REINE.

Et que voulait M. de Chavigny?

LE ROI.

Qu'un de ces matins je fisse appeler le Navarrais dans ma chambre, et qu'en jouant avec lui, sans faire semblant de rien, je lui plantasse ma dague dans le ventre.

LA REINE.

Quelle horreur! Et mes oncles ont pu...

LE ROI.

Non, mon oncle François m'a dit que cela me serait reproché, et moi j'ai répondu : Que Chavigny s'en charge!

LA REINE.

Dieu!... il va peut-être...

LE ROI.

Lui, Chavigny! Non, non; il aurait peur du chancelier; tandis qu'avec moi la justice n'y pouvait rien voir. Voilà ce qu'on me disait.

LA REINE.

Mais, François, avez-vous bien renoncé à cet affreux dessein, me le promettez-vous?

LE ROI.

Je ne me mêlerai de rien.

LA REINE.

Laisserez-vous donc faire?

LE ROI.

Il en sera comme Dieu voudra.

LA REINE.

Vous me faites frémir!

LE ROI.

Vous êtes bien bonne, en vérité! Est-il donc tant à plaindre, ce cher cousin? Il va venir à la chasse avec nous.

LA REINE.

Aujourd'hui?

LE ROI.

Oui.

LA REINE.

Vous l'avez invité?

LE ROI.

Sans doute. Il faut lui faire honneur...

LA REINE, à part.

Le mener à la chasse quand son malheureux frère!...

LE ROI.

Maintenant, si par aventure quelque sanglier mal appris s'en venait jouer avec sa majesté...

LA REINE.

Ah! François!

LE ROI.

Cela me regarderait-il? Ils sont de belle taille, les sangliers de la vieille garenne!

LA REINE.

Quoi! vous pourriez?... Mais c'est affreux!

LE ROI.

Et qui peut empêcher un accident en chasse? N'avez-vous jamais vu de piqueurs éventrés? Qu'y faire?

LA REINE.

Un prince de votre sang!...

LE ROI.

Le sang ne parle guère quand il vient de si loin. Avez-vous des entrailles pour tous les pendards de ce monde? Ils sont vos cousins, pourtant; ils sont du sang d'Ève et d'Adam.

LA REINE.

François, mon cher François! en ma présence... un crime aussi farouche...

LE ROI.

Un crime! Et qui vous parle d'un crime? Vous ne voyez donc pas que j'ai voulu rire?...

LA REINE.

Vous pouvez rire de telles choses?

LE ROI, élevant la voix.

Oui, j'en ris, et n'aime pas que vous en pleuriez, entendez-vous, Marie? Vous aviez le cœur plus aguerri à Amboise, quand on lardait sous nos fenêtres ces coquins de huguenots. Mais la crainte d'un danger pour ce cher cousin... de Navarre... car c'est Navarre tout seul qui vous fait compassion, j'en suis bien convaincu!...

LA REINE.

François... mon ami!...

LE ROI.

Me voilà satisfait; je sais d'où venait votre peine. Moi, c'est pour mon ami Condé que mon cœur saigne. Aussi je vais m'occuper de lui. J'aurai fait bientôt son affaire. Si mes oncles s'endorment, je les réveillerai. A tout à l'heure, Marie, tenez-vous prête; dès que j'aurai fini, nous monterons à cheval. (Il sort.)

SCÈNE VII.

LA REINE, PUIS STEWART.

LA REINE, se précipitant à genoux sur son prie-Dieu.

Ah! mon Dieu! (Elle reste à genoux, la tête cachée dans ses mains. — Au bout d'un moment, Stewart entr'ouvre la porte de l'oratoire et jette un regard dans la chambre. La reine l'entend, tourne la tête et s'écrie :) Stewart! vous étiez là... Vous avez entendu!

STEWART.

Dieu seul le saura, madame! c'est lui qui m'a conduit ici. Il était dans ses desseins que j'entendisse... Mais il ne veut pas que je parle. Je sais ce qu'il veut, je lui obéirai.

LA REINE.

Stewart, si vous n'étiez pas si fidèle serviteur de ma maison, et pour moi presque un père, je mourrais de terreur... Prenez garde au moindre mot, Stewart.

STEWART.

Ne craignez rien, madame, dans une heure je serai loin d'ici.

LA REINE.

Pourquoi partir? Le roi n'est pas las de vos services... Il voulait rire tout à l'heure... croyez-moi!

STEWART.

Ce ne sont pas les paroles du roi qui me chassent; j'avais résolu de partir. (Il se jette à genoux devant la reine.) Ah! ma chère et bonne maîtresse, donnez votre bénédiction à votre vieux Stewart; pardonnez-lui ce qu'il est forcé de faire. Il lui en coûte, croyez-moi, de vous laisser aux mains de ces cruelles gens!

LA REINE.

Stewart, Stewart!... faites attention à vos paroles!

STEWART.

Un ange comme vous dans cet antre de perdition!... Dieu vous délivrera, j'espère.

LA REINE.

Au nom du ciel, taisez-vous!

STEWART, toujours à genoux.

Pardonnez-moi, ma bonne souveraine.

LA REINE.

Levez-vous, Stewart, et encore une fois silence....

STEWART.

Pardonnez-moi!

LA REINE, avec impatience.

Eh bien! oui, je vous pardonne... allez.

STEWART, à part.

Qu'il en soit fait, mon Dieu, comme vous l'ordonnez.

(Il sort.)

SCÈNE VIII.

LA REINE, seule.

Pauvre homme! qu'a-t-il donc? comme il est agité!... J'espère au

moins qu'il sera discret! (Elle s'assied.) Dans quel abîme me voilà! Que faire? La reine va venir... Lui parler, me livrer à elle!... je lui en ai déjà trop dit. Elle a beau me sourire, je sens toujours ce cœur de glace... Si du moins ce n'était que le roi de Navarre, j'oserais lui tout dire; mais ce procès... la voix me manquera.... Et pourtant le temps presse! demain!... demain tout peut être fini... Ah! que faire! malheureuse! (Apercevant la reine-mère qui ouvre la porte.) La voici!... je n'oserai jamais!

SCÈNE IX.

LA REINE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Bonjour, belle chasseresse! (Elle l'embrasse.) Laissez-moi voir... C'est l'habit que votre sœur vous envoie de Madrid... il vous sied à ravir!... Je viens de rencontrer votre cousin de Navarre, tout radieux de vous faire compagnie. Il en augure bien pour son frère, et, entre nous, il a raison. Je sais de bonne source qu'enfin les commissaires suivent l'avis du chancelier. On renvoie tout au parlement. A la bonne heure, c'est obéir aux lois du royaume, ce sera de la justice. Si le prince est coupable, ni vous ni moi ne voulons le sauver; il faut qu'il soit puni; seulement il le sera.... Mais qu'avez-vous?

LA REINE.

Rien, ma mère... je pense comme vous, il faut faire justice.

LA REINE-MÈRE.

Non, vous me cachez quelque chose.

LA REINE.

Ne me faites pas parler... je vous en prie.

LA REINE-MÈRE.

Quel mystère?...

LA REINE.

Le roi....

LA REINE-MÈRE.

Vous a-t-il défendu de vous ouvrir à moi?

LA REINE.

Non, mais....

LA REINE-MÈRE.

Eh bien, dites... ma fille! dites donc!

LA REINE.

Le chancelier s'abuse, ma mère; ce n'est pas au parlement qu'on veut envoyer... le prince, c'est....

LA REINE-MÈRE.

Parlez!

LA REINE.

A Téchafaud... ce soir peut-être, à coup sûr demain !

LA REINE-MÈRE.

Ma pauvre enfant, la peur que vous en avez vous a fait mal entendre!

LA REINE.

La peur que j'en aï!... Ah! madame, n'aurais-je pas mieux fait de me taire?

LA REINE-MÈRE.

Marie! qu'avez-vous donc compris? Marie!...

LA REINE.

Et si je vous disais que c'est notre cousin de Navarre qui tombera le premier!

LA REINE-MÈRE.

Navarre?

LA REINE.

Faites qu'il n'aille pas à cette chasse si vous voulez qu'il vive.

LA REINE-MÈRE.

Voyons, Marie, ma fille, ne parlons pas par énigmes. Vous avez vu le roi, il vous a dit....

LA REINE.

Que le procès du prince allait marcher enfin.... que demain au plus tard....

LA REINE-MÈRE, l'interrompant.

Laissons là le procès... parlez-moi de Navarre... il est libre, on peut l'avertir.... Pour Dieu! sauvons au moins celui-là !

LA REINE.

Mais... son frère... madame!...

LA REINE-MÈRE.

Nous y viendrons plus tard. Voyons, rappelez-vous... que vous a dit mon fils?

LA REINE.

Ce qu'il m'a dit?... Vous savez, par momens, on ne juge pas bien s'il veut rire ou s'il est sérieux. Il me parlait du roi son oncle, de la faveur qu'il lui faisait de le conduire à la forêt, de criminels conseils qu'il avait repoussés, que sais-je encore? puis tout à coup il ajouta : « Si malheur lui arrive en chasse, je m'en lave les mains; les sangliers sont de méchantes bêtes qui s'en prennent aux rois aussi bien qu'aux piqueurs... » et comme je m'écriais : Quel détestable crime! il me dit que j'étais bien sotte et qu'il s'amusait de moi.

LA REINE-MÈRE.

Mais vous avez dû voir....

LA REINE.

Oui, ma mère, oui, j'ai vu... que j'avais deviné!

LA REINE-MÈRE.

Mon Dieu! j'y vois clair aussi. Oui, c'est un coup monté. Le malheureux! Voilà midi.... dans un instant vous partirez.... que faut-il faire? — Par bonheur, la duchesse est chez moi; elle peut tout lui dire... Non, non, il n'ira pas : la prison de son frère lui servira d'excuse.... — Adieu, ma fille! je vais, je cours et je reviens... Rassurez-vous, tout à l'heure nous parlerons du procès. (Elle sort.)

SCÈNE X.

LA REINE, seule.

Sera-t-il temps, mon Dieu! sera-t-il temps encore?... Mais qu'importe à la reine? pourvu qu'elle sauve son Navarre, que lui faut-il de plus?... — Hélas! elle a raison de ne penser qu'à lui; il peut encore être sauvé... tandis que cette prison!... quel est le pouvoir humain qui en briserait les portes? — Mon Dieu! de qui réclamer secours? à qui demander seulement un conseil?... Personne autour de moi! personne!... Si du moins je pouvais prier!... Mais je n'ose... je rougis d'avouer à Dieu la peine que je ressens!... je ne peux qu'attendre et me taire! attendre que l'heure ait sonné!... et je ne saurai même pas, jamais je ne saurai si, en mourant, il m'aura pardonnée!... (Elle s'assied comme abattue par l'émotion et ne s'aperçoit pas que le duc de Guise vient d'entrer.)

SCÈNE XI.

LA REINE, LE DUC DE GUISE.

LE DUC DE GUISE, s'avançant sans être vu de la reine.

Eh bien! ma chère Marie, qu'avez-vous donc?

LA REINE, sortant de sa rêverie.

Moi, rien... Ah! mon oncle, c'est vous?

LE DUC DE GUISE.

Je viens, pendant que le roi s'habille, vous dire un mot de bonne amitié. Prenez-y garde, Marie, vous vous préparez des ennuis, de vrais chagrins peut-être.

LA REINE.

Moi, mon oncle?

LE DUC DE GUISE.

Le roi vous a quittée tout à l'heure plein de trouble et de colère. Pourquoi cela? Les querelles, si légères qu'elles soient, ne ravivent point l'amour, et l'éteignent bien souvent. Vous savez comme ce pauvre François a été gâté dans son jeune âge, comme il est faible de santé; il faut lui passer bien des choses, ma chère enfant.

LA REINE.

Et que faire pour le contenter, mon oncle?

LE DUC DE GUISE.

D'abord ne pas avoir sa mère toujours auprès de vous : cela l'inquiète.

LA REINE.

La reine!... Elle me fuit un peu moins que de coutume, voilà tout. Du reste, nous nous aimons comme par le passé.

LE DUC DE GUISE.

Mais êtes-vous bien sur vos gardes?

LA REINE.

Je la connais, mon oncle.

LE DUC DE GUISE.

Elle est si perfide, cette femme! C'est elle, soyez sûre, qui a semé dans l'esprit de son fils ces ridicules soupçons dont il est possédé!

LA REINE.

Hélas! mon oncle, je veux bien que la reine y soit pour quelque chose; mais, par malheur, d'autres l'ont bien aidée!

LE DUC DE GUISE.

De qui parlez-vous?

LA REINE.

J'ai le cœur trop serré pour en dire davantage... Mais cherchez près de vous, mon oncle, bien près de vous, vous trouverez.

LE DUC DE GUISE.

Marie!...

LA REINE.

C'est le roi qui m'en a fait l'aveu.

LE DUC DE GUISE.

Le roi s'est moqué de vous!... Votre oncle de Lorraine vous aime comme un père.

LA REINE.

Oui; mais il aime tant à mal parler des femmes, que parfois il oublie de quel sexe je suis.

LE DUC DE GUISE.

Vous avez là des idées folles. Souvenez-vous, ma chère Marie, que nous sommes, votre oncle et moi, vos véritables et seuls amis. Il n'y a que venin chez cette couleuvre italienne. Sans elle, qui jamais, je vous le demande, se serait imaginé que la fille de notre sœur, nourrie par nous dans notre sainte religion, vertueuse et sage comme vous êtes, irait se prendre de pitié... pour qui? pour un libertin qui se joue de toutes les femmes et qui vient de renier la messe aussi effrontément qu'il trahit ses amours!

LA REINE.

Oh! c'est bien mal assurément!...

LE DUC DE GUISE.

Comment, bien mal! c'est le plus grand des crimes! N'eût-il commis que celui-là, n'eût-il pas mis le royaume en feu, le plus dur châtiment serait trop doux pour lui. — Voyons, Marie, ne pleurez pas. Encore un coup, ce n'est qu'enfantillage. Il faut être faible d'esprit et amoureux comme ce cher François pour croire à de tels contes bleus; mais, si ridicules qu'ils soient, ses soupçons le désespèrent; tout à l'heure il vous eût fait peine. Il faut que cela finisse, il le faut aujourd'hui même.

LA REINE.

Je le voudrais, mon oncle; mais le moyen?...

LE DUC DE GUISE.

Pendant cette chasse, faites naître l'occasion de dire bien haut que le roi doit se faire respecter, qu'il est temps d'en finir, que toutes ces lenteurs de justice ne sont que trahisons mal couvertes.

LA REINE.

Quoi! le roi de Navarre sera là, et vous voulez...

LE DUC DE GUISE.

N'est-ce pas assez qu'on l'épargne? Faut-il encore se gêner devant lui? Parlez, ma nièce, parlez! Ce soir, sans plus tarder, il faut prendre un grand parti. Le roi est résolu; mais, au dernier moment, il se peut qu'il hésite. Je veux que vous ayez l'honneur de l'avoir décidé...

LA REINE.

Moi! mon oncle... Que dites-vous!...

LE DUC DE GUISE.

C'est le moyen de le guérir, de lui rendre toute sa confiance en vous... Eh bien! cela vous fait peur?...

LA REINE, apercevant la reine-mère qui vient d'entrer.

Mon oncle!... mon oncle, prenez garde... Voici la reine.

LE DUC DE GUISE.

Vous voyez bien, Marie, que cette femme ne vous quitte plus.

LA REINE, à part.

Bon Dieu! qu'allais-je dire! ma raison s'égarait!

SCÈNE XII.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE, MISS SEYTON.

LA REINE-MÈRE.

Je viens trop tard, ma fille, vous êtes attendue.

MISS SEYTON, en costume de chasse.

Oui, madame; le roi est à cheval, il vous prie de descendre.

LA REINE.

J'y vais. Pardon, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Allez, ma belle... (Après un coup d'œil jeté sur la toilette de la reine.) Laissez-moi seulement réparer cet oubli... (Elle s'approche d'elle, et, tout en lui rattachant une agrafe, elle lui dit à voix basse :) Il n'ira pas, la duchesse en répond. — Au procès, maintenant... Je vais sonder votre oncle. (Haut.) Là, voilà qui est bien. Allez, et bonne chance.

LA REINE, saluant la reine-mère et le duc.

Ma mère, et vous, mon oncle, adieu! (Elle sort, suivie de miss Seyton.)

SCÈNE XIII.

LA REINE-MÈRE, LE DUC DE GUISE.

LA REINE-MÈRE.

Vous n'êtes donc point de cette chasse, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Non, madame; je laisse au roi de Navarre un plaisir sans mélange.

LA REINE-MÈRE.

Le roi de Navarre? Il ira, vous croyez?... Je m'en étonne.

LE DUC DE GUISE.

Et moi aussi; mais le roi est si bon!

LA REINE-MÈRE.

Ce qui m'étonne, ce n'est pas qu'on le prie, c'est qu'il accepte. Si vous aviez votre frère en tel danger, prendriez-vous de tels plaisirs? Mais je vois ce que c'est, il compte sur le parlement...

LE DUC DE GUISE.

Libre à lui d'espérer.

LA REINE-MÈRE.

Que vous avez sagement agi, monsieur le duc, et que la réflexion vous a bien conseillé! Continuez, croyez-moi; laissez faire les magistrats. Quand la cour aura prononcé, tout le monde s'inclinera sans mot dire.

LE DUC DE GUISE.

Vous me félicitez, madame; eh bien! moi, je m'accuse d'avoir été si patient. Vos gens de justice en ont pris à leur aise. Savez-vous ce qu'ils ont fait? De tous les côtés on s'agite; en voici les nouvelles. (Il lui montre des papiers qu'il tire de son pourpoint.) D'Andelot et l'amiral remuent la Normandie; M. le connétable n'est plus à Écouen, on le dit en marche

vers la Loire. L'arrestation du prince avait tout abattu ; le châtiment s'est fait attendre, et déjà les mutins se redressent! Ouvrez les yeux, madame. Quant à nous, notre parti est pris. Nous ne laisserons pas le roi plus long-temps dans cette voie funeste.

LA REINE-MÈRE.

Mais que voulez-vous faire?

LE DUC DE GUISE.

Nous voulons... (Il aperçoit le cardinal de Lorraine, qui vient d'entrer.) Ah! vous voilà, mon frère.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, c'est moi. Tout le monde est parti!

LA REINE-MÈRE.

Tout le monde?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout le monde, madame.

LA REINE-MÈRE.

Mais le roi de Navarre?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Le roi de Navarre aussi.

LA REINE-MÈRE, à part.

L'insensé!...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il s'est fait attendre un instant. Le roi, dans son indulgence, n'a pas voulu partir sans lui... Enfin, la caravane a pris sa course et s'en est allée grand train. (Bas à son frère.) Ne perdez pas ici votre temps. Nos commissaires sont à l'œuvre...

LE DUC DE GUISE, bas à son frère.

Ont-ils pris leur parti?

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas.

De Thou s'est fait tirer l'oreille, mais il ira comme les autres. Venez; quand vous serez là, ils ne broncheront plus... Allons...

LA REINE-MÈRE.

Pardon, monsieur le duc, achevez-moi, je vous prie, ce que vous aviez commencé.

LE DUC DE GUISE.

Deux mots suffiront, madame. Nous en avons assez des fins de non-recevoir. Nous balayons tout ce fatras de palais. Le silence obstiné du

prince ne peut pas enchaîner plus long-temps la justice. S'il ne reconnaît pas les commissaires pour juges, les commissaires le reconnaissent coupable, c'est tout ce qu'il faut. Le crime de lèse-majesté divine et humaine est flagrant. Avant une heure l'arrêt sera dressé. Le roi, à son retour de la chasse, le signera...

LA REINE-MÈRE.

Le roi!

LE DUC DE GUISE.

En conseil, madame. Le conseil est aussi bon pour confirmer un arrêt que la grand'chambre ou le parlement tout entier. Voilà ce que nous voulons faire. Vous ne direz pas qu'on se cache de vous. Pas le moindre mystère. Si le roi est bien servi, demain, au point du jour, oui, demain, pas plus tard, le temps perdu sera réparé...

LA REINE-MÈRE.

Dieu vous frappe de vertige, messieurs... Qu'il ait au moins pitié de mon malheureux fils!

LE DUC DE GUISE.

Il en aura pitié en abattant ses ennemis.

LE CARDINAL DE LORRAINE, riant.

Allons, mon frère, le vertige est un mal qui se gagne; n'exposons pas la reine à la contagion. Venez...

LA REINE-MÈRE.

Le rire est de saison! Allez, messieurs; pour si belle œuvre peut-on trop se hâter! (MM. de Guise s'inclinent et sortent.)

SCÈNE XV.

LA REINE-MÈRE, seule.

Marie disait vrai! c'est l'échafaud qu'ils dressent! Ces bruits de parlement sont des sornettes... Rien à faire, rien... Condé me paraît perdu. Si du moins l'autre avait eu l'esprit... Mais c'est le sort qui s'en mêle! (Elle aperçoit Mme de Montpensier.)

SCÈNE XVI.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! duchesse, qu'avez-vous laissé faire?

Mme DE MONTPENSIER.

Hélas! madame, rien n'a pu le retenir.

LA REINE-MÈRE.

Vous lui avez répété mes paroles?

Mme DE MONTPENSIER.

Mot pour mot.

LA REINE-MÈRE.

Et il n'a pas compris!

Mme DE MONTPENSIER.

Dieu voulait pourtant l'éclairer! Quand j'entrai dans sa chambre, Ranty était là, ce brave Ranty, qui seul de cette cour ose paraître chez lui; il l'invitait à faire le malade et à se mettre au lit, lui citant de sinistres propos échappés à un valet du cardinal. D'autres, moins courageux, n'osant venir eux-mêmes, lui avaient fait passer un billet portant ces mots : Sire, vous allez vous perdre!

LA REINE-MÈRE.

Il est donc sourd, votre ami, duchesse? Ah! la pauvre cervelle!

Mme DE MONTPENSIER.

Hélas! madame, la crainte de déplaire au roi, l'espoir d'être utile à son frère, et que sais-je? peut-être le bonheur d'accompagner la reine!...

LA REINE-MÈRE.

Quand je vous dis que ces yeux-là perdront le genre humain!

Mme DE MONTPENSIER.

Je n'ai rien négligé, ni larmes, ni prières... « Merci de vos avis, m'a-t-il dit, je serai sur mes gardes. S'il plaît à Dieu, il me sauvera; mais, si je meurs, ajouta-t-il en se tournant vers Ranty, prenez la chemise que j'ai sur moi, capitaine, et portez-la percée et sanglante à mon fils, en lui commandant qu'il la garde jusqu'au jour où il sera d'âge à me venger. » A ce moment, un page vint lui dire que le roi l'attendait. Mes mains étaient dans les siennes; il s'en dégagea, ferma la porte et descendit tranquillement. Ah! madame, c'est un noble cœur!

LA REINE-MÈRE.

Eh! que me fait ce sot courage! Le moindre soldat ne sait-il pas mourir? Est-ce là vertu de prince? S'exposer sans raison quand la mort est certaine, et trembler comme un enfant s'il s'agit seulement de dire ce qu'on pense ou de faire ce qu'on doit, cela s'appelle être brave. Mais non, pour Dieu! C'est à oser déplaire, c'est à savoir dire non qu'il y a courage. Quand votre Navarre aura reçu dans le flanc quelque bon coup d'épieu, ce sera pour lui grand honneur! Il passera pour être mort par maladresse sous le bois d'un cerf ou la dent d'un sanglier. Belle fin pour un roi! Ne valait-il pas mieux faire tête hardiment à ces sangliers de Lorraine et dire au roi : Je n'irai pas, parce que vous avez des conseillers capables de me faire égorger. Lui aurait-on rien fait de pis que ce qu'on va lui faire, et serions-nous dans ces angoisses où nous voilà?

Mme DE MONTPENSIER.

J'en suis à demi morte, madame.

LA REINE-MÈRE.

S'il fût resté, nous pouvions le faire évader ce soir; il nous donnait une chance de sauver Condé! Lui mort, au contraire, Condé n'en a pas pour deux heures... C'est à se pendre, en vérité, d'avoir sa partie liée à un tel étourneau!

Mme DE MONTPENSIER.

Ah! madame, vous m'épouvantez! ... je n'en respire plus.... Il me semble à chaque instant que nous allons apprendre.... Mon Dieu! la porte s'ouvre.... Non, c'est le chancelier!

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CHANCELIER, entrant avec précaution, sans être annoncé.

Que votre majesté me pardonne....

LA REINE-MÈRE.

Entrez, chancelier, entrez. Vous nous voyez sur des charbons...

LE CHANCELIER.

Et moi, madame, le cœur navré, je viens vous faire un triste récit!

LA REINE-MÈRE.

Ah! votre parlement!

LE CHANCELIER.

Quoi! la reine sait déjà?...

LA REINE-MÈRE.

Je sais qu'on se joue de nous; mais ce n'est pas tout!.... chancelier, vous en ignorez la moitié.

LE CHANCELIER.

Eh quoi! madame?...

LA REINE-MÈRE.

Ces forcenés, j'ai ai la certitude, ne s'en tiennent pas à Condé.

LE CHANCELIER.

Qu'avez-vous donc appris?

LA REINE-MÈRE.

On peut tout vous dire, chancelier? Cette chasse me donne d'affreux soupçons.

LE CHANCELIER.

Hélas! madame, rien ne m'étonne plus, après ce qu'ils font de la justice! La sentence qu'ils vont exécuter... c'est un assassinat! je n'en veux pas être complice. Votre majesté trouvera bon, j'espère, que je dépose aujourd'hui les sceaux entre les mains du roi!

LA REINE-MÈRE.

Miséricorde! n'en faites rien; s'il me reste un espoir, c'est vous, c'est vous seul, chancelier. Tenez bon, tenez ferme!...

LE CHANCELIER.

Et que faire, madame? je suis seul!...

LA REINE-MÈRE.

Ces misérables commissaires! C'est donc la peur qui les pousse à cette indignité?

LE CHANCELIER.

J'en suis tout ébahi, madame. Hier au soir ils parlaient tous du renvoi à la cour. Nous avions passé deux heures dans la prison. Le prince, comme de coutume, était resté muet à nos questions, et nous avait ensuite expliqué son silence par de si bonnes et solides raisons qu'il n'y avait rien à répondre. Vous savez combien, depuis son malheur, il est maître de lui-même. On dirait qu'il est soutenu par quelque force surnaturelle. Autant j'aimais peu ses légèretés et ses bravades, autant je me sens pris d'admiration pour cet air de calme et de sérénité. En sortant de là, Bourdin lui-même, le procureur-général, qui toujours nous poussait à passer outre au jugement, Bourdin disait à Faye : « Il n'y faut pas songer, on ne peut renverser les règles de justice. » Que s'est-il passé depuis? je l'ignore. Mais ce matin, quand j'entrai dans la salle, De Thou me parut interdit. Il m'avoua que, par ordre du cardinal, l'arrêt était dressé, qu'il passerait quoi qu'il fît. Je veux croire qu'il essaiera pourtant... Mais, au moment où je quittais la salle, M. de Guise entrait. A l'heure qu'il est, ne nous y trompons pas, tous les scrupules sont levés. Quelle honte! madame.

LA REINE-MÈRE.

Si nous cherchions à gagner du temps! Songez que dans trois jours les états seront en séance!

LE CHANCELIER.

Les états! Ils les ajourneront encore!

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous avez raison! Il est bien question des états!... si leur coup réussit....

Mme DE MONTPENSIER, l'interrompant.

Madame, madame, j'entends des cris!

LA REINE-MÈRE, prêtant l'oreille.

N'est-ce pas la voix de la petite Écossaise?... Écoutez!

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, MISS SEYTON.

MISS SEYTON, encore dans la chambre voisine.

Paré!... qu'on appelle Paré! Courez, courez bien vite!

LA REINE-MÈRE.

Paré!...

Mme DE MONTPENSIER.

Plus de doute!... Pauvre prince!...

MISS SEYTON, entrant.

Ah! madame... quel malheur!... Faites venir Paré, qu'il aille au-devant du roi.

LA REINE.

Que lui ont-ils donc fait?... (A Mme de Montpensier.) Duchesse, allez chercher Paré... (A miss Seyton.) Que lui ont-ils fait à ce malheureux Navarre?

MISS SEYTON.

Navarre? mais non, madame, ce n'est pas lui... c'est le roi!

LE CHANCELIER ET Mme DE MONTPENSIER, ensemble.

Le roi!

LA REINE-MÈRE.

Mon fils!... (A Mme de Montpensier.) Eh bien! duchesse, vous n'êtes pas partie!... (Mme de Montpensier sort.)

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, MOINS Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Mon fils! dites-vous... il est blessé...

MISS SEYTON.

Non, madame...

LA REINE-MÈRE.

Qu'a-t-il donc?

MISS SEYTON.

Je ne sais, mais le roi me paraît bien malade...

LA REINE-MÈRE.

Comment est-ce possible?...

MISS SEYTON.

Je ne vous dirai pas, madame; la reine m'a fait partir si vite!

LA REINE-MÈRE.

Où étiez-vous?

MISS SEYTON.

A l'entrée de la forêt, le cerf était lancé, nous commencions à courir. La reine galopait à côté du roi, quand tout à coup elle jette un grand cri. Nous arrêtons brusquement nos chevaux : le roi semblait évanoui, et la reine faisait effort pour le soutenir. Par bonheur, M. de Cypierre et le roi de Navarre sont arrivés à temps, ils ont reçu le roi dans leurs bras.

LA REINE-MÈRE.

Mon pauvre enfant!

MISS SEYTON.

Aussitôt M. de Cypierre a dépêché un officier à M. de Guise, et moi, sur un signe que m'a fait la reine, j'ai pris le galop pour venir chercher Paré.

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER.

Mme DE MONTPENSIER, qui a entendu les derniers mots.

On l'a trouvé, madame. Ce brave Paré court comme s'il avait vingt ans! il sera bientôt près du roi.

LA REINE-MÈRE, au chancelier.

Cet évanouissement est bien extraordinaire, chancelier.

LE CHANCELIER.

Le roi n'a-t-il pas eu des malaises de ce genre?

LA REINE-MÈRE.

Oh! c'était peu de chose... Ceci paraît plus grave... J'y veux aller moi-même; qu'on fasse avancer ma chaise.

MISS SEYTON.

Le roi, madame, sera bientôt ici. Au moment où je partais, les pages disposaient une litière avec des piques et des manteaux. La reine les aura fait marcher bon pas...

LA REINE-MÈRE.

N'importe, demandez ma chaise.

MISS SEYTON.

J'y vais, madame, et retourne auprès de la reine... Elle aussi a besoin de secours. (Elle sort.)

SCÈNE XX.

LES MÊMES, MOINS MISS SEYTON.

Mme DE MONTPENSIER, prenant à part le chancelier.

Monsieur le chancelier, si ce mal est passager, je serais bien tentée de m'en réjouir. C'est un répit pour ces malheureux princes.

LE CHANCELIER.

Le doigt de Dieu se montre à nous, madame!

LA REINE-MÈRE.

Duchesse, allez donc voir... On vient...

Mme DE MONTPENSIER.

C'est la reine... madame.

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, LA REINE, DAMES DE SA SUITE.

LA REINE, entrant précipitamment.

Ma mère! on vous a dit!...

LA REINE-MÈRE.

Ce cher François! Miséricorde, ma fille! mais va-t-il mieux?...

LA REINE.

Ses yeux se sont rouverts, il a repris ses sens. Paré est près de lui; me voilà plus tranquille... Dans un instant, vous le verrez.

LA REINE-MÈRE.

Quelle frayeur vous avez eue là, mon enfant!

LA REINE.

Mon Dieu! j'ai cru qu'il ne respirait plus! Ses joues étaient livides, ses mains glacées!

LA REINE-MÈRE.

Mais ce mal si subit, comment l'expliquez-vous?

LA REINE.

Je ne sais. A peine avions-nous fait quelques pas, je le vis porter plusieurs fois la main à sa tête comme si son bonnet de chasse l'eût incommodé. Au sortir de la ville, il se plaignit qu'il voyait trouble, que la tête lui tournait. J'aurais dû rebrousser chemin et le ramener ici; mais je pensai que le grand air, que la chasse, allaient lui faire du bien. Quand nous fûmes en forêt, il parut chanceler; je crus d'abord que son cheval trébuchait comme à notre entrée en ville le mois passé...

LA REINE-MÈRE.

Il m'en souvient!

LA REINE.

Mais tout à coup il me tendit la main; je me jetai sur lui, et Dieu me fit la grace d'avoir assez de force pour l'empêcher de choir. Nos soins l'ont fait revenir; il est moins pâle, ses membres sont moins froids; mais il se plaint encore d'une grande douleur de tête.

LA REINE-MÈRE.

Qu'il me tarde de savoir ce qu'en pense Paré!

LA REINE.

Ce n'est point quelque breuvage, quoi qu'en disent Cypierre et mes oncles, que je viens de rencontrer : François n'a rien bu, rien pris... Nous devions dîner en chasse.

LA REINE-MÈRE.

Oui, vos oncles se trompent... je l'espère... Mais, ma chère fille, qui nous eût dit ce matin, quand nous redoutions... Ce n'est jamais le malheur qu'on attend qui frappe le premier!

LA REINE.

Dieu nous préserve d'un malheur, ma mère! Je vous en prie, quand François sera là, n'ayez pas l'air trop effrayée.

LA REINE-MÈRE.

Non, non, ne craignez rien.

LE CHANCELIER.

On s'approche... C'est le roi sans doute.

Mme DE MONTPENSIER, près de la porte.

Oui, c'est lui. (La porte s'ouvre.)

SCÈNE XXII.

LES MÊMES, LE ROI, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE CARDINAL DE BOURBON, LE ROI DE NAVARRE, AMBROISE PARÉ, M. DE CYPIERRE, M. DE BRÉZÉ, M. DE CHAVIGNY, GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU ROI.

(Les gentilshommes qui soutiennent le roi le font asseoir sur un fauteuil. Paré est auprès de lui.)

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! mon cher fils, mon François, comment vous trouvez-vous?

LE ROI, d'une voix faible.

Je me suis senti bien mal, ma bonne mère.

LA REINE-MÈRE.

Mais à présent?

LE ROI.

Je suis mieux, grand merci.

LA REINE-MÈRE, lui prenant les mains.

Mon cher enfant!...

LE ROI, d'un ton affectueux.

Approchez-vous, ma mère... Votre tendresse me fait bien.

LA REINE-MÈRE, embrassant le roi sur le front.

Mon bon fils!... Oh! ce ne sera rien... (Se retournant vers Paré et l'interrogeant de l'œil.) Paré?...

PARÉ.

Ce n'est qu'une syncope, madame.

LA REINE-MÈRE.

N'est-ce pas?

PARÉ.

Il faudra quelques soins; mais, croyez-moi, soyez sans craintes.

LE ROI, tendant la main à la reine.

Ma chère Marie, il fait bon vous avoir pour compagne. Sans vous je tombais encore cette fois. Oh! j'ai vu comme vous m'aimez.

LA REINE, embrassant la main du roi.

Mon ami! mon cher seigneur!

LE ROI.

Et mon oncle de Navarre, est-il là?

PARÉ.

Oui, sire, le voici devant vous.

LE ROI.

Il est bien? (Le roi de Navarre s'incline.) Bonjour, mon oncle.

CYPIERRE, bas à Brézé.

Dites donc, Brézé, qu'en pensez-vous? Le roi n'est-il pas bien malade?

BRÉZÉ, bas.

Pourquoi?

CYPIERRE.

C'est qu'il a l'humeur bien changée!

BRÉZÉ.

Je n'en crois pas mes oreilles. Voyons, que va-t-il dire au cardinal?

LE ROI, au cardinal de Lorraine qui s'approche.

Ah! mon oncle, pas d'affaires... Je vous en prie, pas d'affaires.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quelle idée, sire! je ne m'approchais que pour exprimer au roi mon espoir de le voir promptement rétabli.

LE ROI.

Pas si tôt que vous croyez... Nous n'aurons pas conseil demain, mon oncle!

CYPIERRE, bas à Brézé.

Malepeste! quel compliment!

BRÉZÉ, bas.

M. de Guise s'en est mordu la lèvre.

PARÉ, bas à la reine-mère.

Le pouls est encore faible, madame... (Élevant la voix.) Il faut qu'on porte le roi sur son lit.

LA REINE-MÈRE.

Tout est-il préparé?

LA REINE, appelant.

Stewart!... Où donc est-il? (A miss Seyton.) Fais-le chercher, Marie.

(Miss Seyton sort.)

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, MOINS MISS SEYTON.

BRÉZÉ.

Il était avec nous dans la forêt.

CYPIERRE.

Je l'ai vu mettre son cheval au galop, sans doute pour rentrer en ville.

LA REINE.

A coup sûr il doit être là.

SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, MISS SEYTON.

MISS SEYTON, rentrant.

On n'a pas vu Stewart, madame, on ne peut le retrouver.

Mme DE MONTPENSIER, à part.

Ah! mon Dieu! quel soupçon!

PARÉ, s'adressant aux gentilshommes.

Eh bien! monsieur de Brézé, monsieur de Cypierre, et vous, messieurs, aidez-moi à soutenir le roi.

LE ROI, pendant qu'on le soulève.

Otez-moi ce bonnet, Paré.

LA REINE.

Mais oui, ce bonnet le fatigue... (Paré ôte le bonnet.)

LA REINE-MÈRE, suivant des yeux le roi qu'on soutient pour le conduire à sa chambre.

Qu'il est pâle, bon Dieu!

Mme DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Madame...

LA REINE-MÈRE, à Mme de Montpensier.

Que voulez-vous? (A la reine qui accompagne le roi.) Je vous suis, ma fille; ne le quittez pas.

(Le roi, la reine, Paré, Brézé, Cypierre et les autres gentilshommes qui soutiennent le roi sortent par la porte du fond.)

SCÈNE XXV.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE ROI DE NAVARRE, LE CARDINAL DE BOURBON, LE CHANCELIER, CHAVIGNY.

Mme DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Madame, écoutez-moi... MM. de Guise ont deviné; j'en meurs de peur!

LA REINE-MÈRE.

Comment! du poison?... D'où vous en vient l'idée?...

Mme DE MONTPENSIER.

Ce Stewart, madame, qu'on ne retrouve pas!

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous me faites trembler!... Ce fou, ce possédé!...

Mme DE MONTPENSIER.

Tantôt, madame, ici même, il m'a dit des paroles que je n'ai pas comprises, mais dont le souvenir m'épouvante.

LA REINE-MÈRE.

Faites-le chercher, duchesse. Allez, qu'on s'en assure. Puis, amenez-moi Paré... Je veux lui parler ici.

(Mme de Montpensier sort. La reine-mère fait signe au chancelier de s'approcher d'elle.)

SCÈNE XXVI.

LES MÊMES, MOINS Mme DE MONTPENSIER.

LE CARDINAL DE LORRAINE, au duc de Guise.

Entrons, mon frère, et confessons Paré. Il faut savoir à quoi s'en tenir!

LE DUC DE GUISE, bas à son frère.

S'il y a poison, qu'il le dise, ou bien, mort Dieu! qu'il prenne garde à lui. Entrez, Charles, je vous suis. (Bas à M. de Chavigny:) Écoutez, Chavigny, ce n'est pas le moment de quitter votre prisonnier; dans ce désordre, on peut endormir vos gardiens. Dites aussi à Brézé et à Cy-

pierre de ne pas rester là dans cette chambre à faire les gardes-malade; qu'ils veillent sur le Navarrais.

(Le duc de Guise entre dans la chambre du roi, où le cardinal de Lorraine est déjà entré. Chavigny les suit.)

SCÈNE XXVII.

LES MÊMES, MOINS MM. DE GUISE ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, bas au chancelier, pendant que le roi de Navarre s'entretient dans le fond de la chambre avec le cardinal de Bourbon.

Vous m'entendez, chancelier, emmenez ce roi de Navarre, qu'il ne reste pas là; qu'il se tienne à l'écart, chez lui, prêt à tout. Nous essaierons, ce soir, de lui faire prendre l'air hors de la ville. — Demain, si le roi va mieux, il ne serait plus temps. — Pas un mot de tout cela à son frère le cardinal, vous le feriez mourir de peur.

LE CHANCELIER, bas.

Vous serez obéie, madame.

(Il va rejoindre le roi de Navarre et le cardinal de Bourbon.)

SCÈNE XXVIII.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER, rentrant.

LA REINE-MÈRE, à Mme de Montpensier.

Eh bien! l'a-t-on trouvé, cet homme?

Mme DE MONTPENSIER.

Non, madame.... personne ne l'a vu....

LA REINE-MÈRE.

Ceci devient sérieux... Paré va-t-il venir?

Mme DE MONTPENSIER.

Je l'ai laissé parlant sous la cheminée avec MM. de Guise, qui le pressaient de questions; mais il m'a vue, je lui ai fait signe, il ne tardera pas...

LA REINE-MÈRE.

Le voici.

SCÈNE XXIX.

LES MÊMES, PARÉ.

LA REINE-MÈRE, à Paré.

Paré, vous avez beau dire, ce mal n'est pas naturel; voyons, qu'en pensez-vous?

PARÉ.

Madame, il n'y a pas apparence de poison; l'état de l'estomac semble

excellent; pas le moindre indice. Je l'ai dit à MM. de Guise, je le répète à votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Mais cette douleur de tête?

PARÉ.

La reine se rappelle l'incision que nous avons dû faire ces jours passés; la cicatrice n'est pas encore complète : peut-être le frottement du bonnet a-t-il causé cette douleur.

LA REINE-MÈRE.

Regardez-y de près, mon cher Paré, de bien près. Vous savez ce que je vous ai toujours dit....

UN HUISSIER, sortant de la chambre du roi.

Madame, le roi serait heureux que votre majesté voulût bien le venir voir.

LA REINE-MÈRE.

Le cher enfant! C'est moi qui suis heureuse de sa bonne affection.

(Elle entre dans la chambre du roi. Au même moment, MM. de Guise en sortent. Ils saluent la reine-mère au passage. Quelques momens après, Cypierre et Brézé sortent aussi de la chambre et s'entretiennent à voix basse.)

SCÈNE XXX.

MM. DE GUISE, CYPIERRE, BRÉZÉ.

LE DUC DE GUISE, à son frère.

Par le sang Dieu! quel pauvre roi nous avons là!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comprenez-vous ce retour de tendresse?

LE DUC DE GUISE.

Et ce dédain? — M'a-t-il dit un seul mot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il m'a tourné le dos sur son lit chaque fois que je m'en approchais. Caprice de malade!

LE DUC DE GUISE.

Tout cela m'importe peu, puisqu'il n'y a ni poison ni danger.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Son mal passera et son caprice aussi.

LE DUC DE GUISE.

Vous avez votre arrêt ?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je l'ai là, bien dressé, signé de tous nos commissaires; il n'y manque plus qu'un mot, le grand mot...

LE DUC DE GUISE.

C'est une occasion à saisir; demain peut-être...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Heureusement Marie m'a l'air de revenir en grace; nous essaierons par elle...

LE DUC DE GUISE.

Faites toujours signer d'avance les membres du conseil.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, vous avez raison... que tout soit prêt au bon moment. Allons, l'espoir me revient. La partie n'est pas perdue.

LE DUC DE GUISE.

Non, mais elle est remise : c'est déjà trop! (Ils sortent.)

SCÈNE XXXI.

CYPIERRE, resté seul avec BRÉZÉ.

Le cardinal me semble ragaillardi.

BRÉZÉ.

Il en avait besoin. Tout à l'heure, l'avez-vous vu? il était plus pâle que le roi.

CYPIERRE.

Dame! c'est que, si le roi était vraiment malade, MM. ses oncles ne seraient guère bien portans!

BRÉZÉ.

Le roi, mon cher Cypierre, il va mourir...

CYPIERRE.

Allons donc!

BRÉZÉ.

Je ne plaisante pas, il va mourir... d'amour pour sa mère!

CYPIERRE.

Vilaine maladie!... Pour la reine, à la bonne heure! L'avez-vous regardée, là, tout à l'heure, penchée sur ce lit, les yeux brillans de larmes! Quels yeux, Brézé! quels yeux!

BRÉZÉ.

Allons, chut! monsieur, c'est du fruit défendu; n'y touchez pas, même en paroles... (Il regarde autour de lui.) Eh! mais qu'est devenu mon roi de Navarre? Il était là...

CYPIERRE.

Alerte! mon ami, mettez-vous à sa piste; moi je vais dire bonjour à nos bourgeois et leur conter doucement à l'oreille que MM. de Lorraine ne sont pas encore morts. (Ils sortent.)

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

La scène est à Orléans. — Le cabinet de la reine-mère.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE-MÈRE, AMBROISE PARÉ.

LA REINE-MÈRE.

Faites-moi grace, mon cher Paré, de tous vos mots latins. Mon fils guérira-t-il? Dites-moi en français oui ou non.

PARÉ.

Si le roi guérira! en doutez-vous, madame!..

LA REINE-MÈRE.

Voilà huit jours que vous me dites tantôt blanc, tantôt noir. Je trouve, moi, qu'il s'affaiblit à vue d'œil.

PARÉ.

C'est cette maudite fièvre... sans elle nous serions en pleine convalescence.

LA REINE-MÈRE.

Encore une fois, Paré, ce n'est pas Dieu tout seul qui lui a envoyé ce mal-là!..

PARÉ.

Madame, s'il y a poison, celui qui l'a donné est un grand maladroit.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous n'affirmez plus que ce soit impossible!..

PARÉ.

Non, je n'affirme rien; une si étrange maladie, des symptômes si bizarres.... et puis, vous l'avouerai-je, l'idée m'est venue d'examiner ce bonnet qu'il portait à la chasse. Dans la coiffe, du côté de l'oreille gauche, j'ai trouvé je ne sais quelle poudre blanchâtre...

LA REINE-MÈRE.

Voyez-vous!

PARÉ.

Substance inconnue, peu active, je crois, mais qui peut bien avoir pénétré par cette petite plaie...

LA REINE-MÈRE.

Vous êtes sur la voie, Paré! vous voyez combien c'est grave!

PARÉ.

Non, madame, la fièvre seule me cause quelque ennui... Quant à ce

bonnet, si j'en parle, c'est que je veux tout dire à votre majesté; pour rien au monde, je n'en soufflerais mot à M. de Guise; il est déjà bien assez furieux et pousse d'assez beaux cris! Ne pourriez-vous l'inviter, madame, à me dire moins d'injures?

LA REINE-MÈRE.

Ah! mon pauvre Paré, je ne protége personne ici.

PARÉ.

Je l'ai prié d'appeler ses médecins. Nicole et Servais sont venus de Paris. Ils approuvent tout ce que j'ordonne. N'importe, M. le duc s'en va criant tout haut que, si nous le voulions bien, le roi serait hors d'affaire; que, s'il ne guérit pas, c'est notre faute, que nous sommes des ânes et qu'il nous fera pendre!

LA REINE-MÈRE.

Que voulez-vous? M. de Guise tempête, le cardinal fait brûler des cierges; à chacun son métier, mon cher Paré... Laissez-les dire, et soignez bien le roi. Surtout faites-moi savoir d'heure en heure tout ce que vous aurez vu, tout ce que vous craindrez. Allez, Paré; voici le chancelier, laissez-nous. (Paré salue la reine et sort.)

SCÈNE II.

LA REINE-MÈRE, LE CHANCELIER.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher chancelier, j'ai grand besoin de vous. Nos Lorrains mettent bas les armes; ils me demandent un entretien.

LE CHANCELIER.

Je m'y attendais.

LA REINE-MÈRE.

Leur confiance est à bout. Ils voient bien que cet enfant se meurt.

LE CHANCELIER.

Que dit Paré, madame?

LA REINE-MÈRE.

Il est plus sombre. Il admet le poison.

LE CHANCELIER.

Ce misérable Écossais a décidément disparu.

LA REINE-MÈRE.

Il a manqué son coup, je le veux bien; mais la secousse est assez forte pour briser cette faible santé.

LE CHANCELIER.

Je commence à le craindre.

LA REINE-MÈRE.

Vous savez mes pressentimens, chancelier; mon pauvre fils n'ira pas loin. — Pensons à son frère. Il n'a que onze ans, ce petit Charles. J'espère au moins qu'on m'en laissera maîtresse! — Du côté de MM. de Guise, point de lutte possible, quant à présent du moins... mais, de l'autre côté, vous savez les folies qui commencent à poindre.

LE CHANCELIER.

En vérité, madame, je ne saurais y croire... des idées de régence chez ce bon roi de Navarre!

LA REINE-MÈRE.

Si ce n'est pas de lui qu'elles viennent, on les lui met en tête.

LE CHANCELIER.

Il est vrai qu'il a maintenant beaucoup d'amis...

LA REINE-MÈRE.

On fait antichambre à son lever.

LE CHANCELIER.

Tel qui passait raide et couvert devant lui, lui tire sa révérence d'aussi loin qu'il le voit. Quels Protées que ces gens de cour, madame! La crainte de MM. de Guise ne retient plus personne; chacun en prend à son aise. Il y a je ne sais quoi dans l'air qui dit que leur règne est passé. Cypierre, le croiriez-vous? ne s'est pas permis depuis trois jours de maltraiter qui que ce soit dans la ville, et Chavigny lui-même m'a fait dire ce matin qu'il n'était pas geôlier du prince malgré Dieu et justice; que s'il plaisait à votre majesté...

LA REINE-MÈRE.

Pas encore... il faut d'abord que le frère ait réglé son compte avec moi. — Chancelier, je vous demande d'aller le voir, ce roi de Navarre; la duchesse vous aidera, elle est femme de sens. Je n'entends pas que MM. les princes se fassent Guise à leur tour. Je ne veux pas qu'on me joue une seconde fois. Point de sottes prétentions, ou je serai sans pitié. Dites-le-lui, chancelier, et vertement.

LE CHANCELIER.

Soyez persuadée, madame, qu'au fond de l'ame il n'a pas la pensée de faire valoir ses droits.

LA REINE-MÈRE.

Ses droits! voilà un mot que je ne puis souffrir. C'est un rêve que ces droits des princes du sang! Je comprends qu'on exclue les femmes de la couronne, mais de la régence, à quoi bon? Ce n'est pas là l'esprit de vos lois, chancelier. N'a-t-on pas fait pour la mère du saint roi Louis IX ce que j'entends qu'on fasse aujourd'hui pour moi? S'en est-on mal trouvé? Et, sans remonter si haut, le roi Charles VIII n'a-t-il pas

remis à sa sœur les rênes de l'état? Ainsi, point de vains prétextes. Les droits du roi de Navarre! cela n'est pas sérieux. Est-il de taille à gouverner? voilà toute la question. Un pauvre homme qui se laisse pétrir par le premier qui le prend dans sa main! Si nous avions le malheur de lui laisser les affaires, qu'en ferait-il, chancelier?

LE CHANCELIER.

Il se résignera, madame, soyez-en convaincue.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux!... sinon c'est guerre ouverte... Qu'il le sache bien, je le prends de très haut.

LE CHANCELIER.

Je n'aurai pas besoin de...

LA REINE-MÈRE.

Surtout qu'il se lie les mains; qu'il s'engage à refuser, même devant les états, tout ce qui ne serait pas convenu entre nous. Je ne veux point d'équivoque: un abandon bien net et par écrit. Si le malheur advient que nous perdions mon cher enfant, il faut que tout soit réglé d'avance. Je donnerai la lieutenance générale, c'est trop juste; mais le gouvernement de mon fils et du royaume, je prétends le garder pour moi seule. Vous entendez, chancelier. Qu'il n'y mette point de finesse, ou je suis femme à l'abandonner tout à plat. Si je disais un mot, même à l'heure où nous sommes, les Guise n'en feraient qu'une bouchée!...

LE CHANCELIER, vivement.

La reine a bien trop de prudence!...

LA REINE-MÈRE.

Assurément, c'est une façon de dire...

LE CHANCELIER.

Donner cette joie à MM. de Guise, ce serait vous préparer la pire des conditions...

LA REINE-MÈRE.

Je le sais, chancelier. Ne lui répétez pas moins, mot pour mot, tout ce que je viens de dire. Il en sera quitte pour la peur, je vous le promets. Jamais, de mon aveu, MM. de Guise ne le toucheront du bout du doigt, pas plus que lui ni les siens n'attenteront à MM. de Guise.

LE CHANCELIER.

Que Dieu seconde votre majesté! Vous vous préparez là une vie difficile; mais, au temps où nous sommes, il n'y a pour vous ni liberté ni puissance que sous l'abri de leurs rivalités.

LA REINE-MÈRE.

Vous serez content de moi... Allez, le temps presse; il faut, songez-y bien, que tout soit fait ce matin. Arrangez-vous pour qu'il vienne me

parler dès que MM. de Guise sortiront de chez moi. Allez... Encore un mot pourtant : ces Guise ont beau courber la tête, s'ils ne sont bien bridés, ils la relèveront... Avez-vous écrit au connétable?

LE CHANCELIER.

Oui, madame.

LA REINE-MÈRE.

Est-il prêt à reprendre sa charge?

LE CHANCELIER.

Pour complaire à votre majesté, il a quitté Étampes hier matin et doit avoir couché très près d'ici. A notre premier signal, il sera dans la ville.

LA REINE-MÈRE.

Bien accompagné?

LE CHANCELIER.

Deux mille lances au moins. Déjà bon nombre de ses hommes se sont glissés dans nos murs, et se cachent chez les bourgeois.

LA REINE-MÈRE.

C'est bien. — Et nos états, qu'en faites-vous? Ces députés s'ennuient; ne les négligez pas. Si Dieu persiste à vouloir que nous perdions ce cher François, il faut ouvrir dès le lendemain. Êtes-vous prêt?

LE CHANCELIER.

Moi, madame, depuis long-temps.

LA REINE-MÈRE.

Et l'avocat de Bordeaux qui parle pour le tiers?

LE CHANCELIER.

L'Ange? Il achève sa harangue; elle est très bonne, on en sera furieux en Lorraine. Le baron de Rochefort m'a montré la sienne; il fait tonner la noblesse contre les deux frères. Quant au clergé, savez-vous ce qu'il ose faire? Il prend pour orateur Quintin. Le cardinal croyait être choisi. Jugez quelle colère!

LA REINE-MÈRE.

C'est très bien de tourner le dos aux Lorrains; mais prenez garde qu'on ne se précipite de l'autre côté et à bras trop ouverts. Quand les gens sont lancés, on ne les contient plus. Veillez-y, chancelier. (Un huissier s'approche de la reine-mère et lui dit quelques mots à voix basse. Elle lui fait signe de se retirer, en ajoutant :) Qu'ils entrent. (L'huissier sort.) — (Au chancelier :) Voici MM. de Guise. Je vous quitte, la duchesse m'attend; je ne lui dis qu'un mot et l'envoie vous rejoindre. — Obligez-moi de dire à ces messieurs que je reviens dans un instant; mais ne perdez pas votre temps avec eux. (Elle sort.)

SCÈNE III.

LE CHANCELIER, seul.

Comme la reine est animée! Quel besoin de commander! Quelle jeunesse, quelle vie nouvelle, semblent sortir pour elle de cette prochaine mort!

SCÈNE IV.

LE CHANCELIER, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, UN HUISSIER.

L'HUISSIER, à MM. de Guise.

Veuillez entrer, messeigneurs. La reine va venir.

LE CARDINAL DE LORRAINE, entrant le premier.

Ah! c'est vous, chancelier? Eh bien! vous savez, le roi va mieux.

LE CHANCELIER.

Le ciel en soit béni, monseigneur! Il est donc advenu...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Non, rien de nouveau; mais nous sortons de le voir, il no us semble très bien.

LE DUC DE GUISE.

Ce sont ces belîtres de médecins qui le disent si malade pour se donner l'honneur de le guérir et nous voler notre argent!

LE CHANCELIER.

Dieu vous entende!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Où allez-vous donc si vite? Vous nous quittez, chancelier?

LE CHANCELIER.

A regret, monseigneur; mais les affaires m'attendent...

LE DUC DE GUISE.

Est-ce au moins le procès Groslot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il ne marche pas, ce procès, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Rien ne marche, mort Dieu!

LE CHANCELIER.

Condamne-t-on les gens sans les entendre?

LE DUC DE GUISE.

Mais ceux qui sont condamnés? Dès que le roi pourra prendre une plume, on soldera les vieux comptes.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

On en ouvrira de nouveaux.

LE DUC DE GUISE.

Tenez-vous prêt, chancelier...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Nous vous taillons de la besogne.

LE CHANCELIER.

Permettez-moi, messeigneurs, de prendre congé de vous.

(Il les salue et sort.)

SCÈNE V.

LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE DUC DE GUISE.

Le vieux renard! il sait à quoi s'en tenir!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous trouvez donc que nous allons bien mal?

LE DUC DE GUISE.

Vous avez des yeux comme moi.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il m'a semblé plus pâle encore qu'hier au soir.

LE DUC DE GUISE.

C'est un vrai moribond; je m'attends d'heure en heure à lui fermer les yeux.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et Marie ne veut rien tenter?

LE DUC DE GUISE.

Rien...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Lui avez-vous bien dit que cette signature n'aurait point son effet, que nous ne la souhaitions que pour mieux ménager notre accommodement avec la reine?

LE DUC DE GUISE.

Je lui ai tout dit, mais rien ne l'ébranle. Quand on la presse, elle se prend à pleurer : c'est si commode!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La petite sotte! s'être ainsi affolée de ce garnement!

LE DUC DE GUISE.

Elle jure de ne le revoir jamais... Elle l'a promis à Dieu!...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'est très beau; mais pas de signature... voilà le plus clair.

LE DUC DE GUISE.

On peut s'en passer, morbleu! Si la reine n'entend pas raison, si elle nous pousse à bout, j'ai bien encore assez d'autorité pour me faire obéir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A la bonne heure! voilà parler!

LE DUC DE GUISE.

S'il faut rendre la place, soyez tranquille, ce ne sera pas sans coup férir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pour moi, j'ai pris mes précautions. Il reste 62,000 écus dans l'épargne, je les fais transporter à Reims. A quoi bon laisser des vivres à l'ennemi?

LE DUC DE GUISE.

Belle misère, votre argent! C'est autre chose qu'il faudrait emporter!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Silence! voici la reine.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Ah! messieurs, dans quelle douleur vous me voyez! Mon pauvre fils!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais pourquoi désespérer, madame? Le roi n'a-t-il pas sa jeunesse, ce médecin qui guérit tant de maux!

LA REINE-MÈRE.

Quoi! vrai, vous conservez un peu d'espoir? Eh bien! j'aurais juré qu'il ne vous en restait plus.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pourquoi, madame?

LA REINE-MÈRE.

Ne le prenez pas à mal, je vous prie.... parce que vous me venez voir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ah! madame, quelle pensée!...

LA REINE-MÈRE.

Vous me gâtiez si peu quand il était en santé, ce cher enfant.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La reine nous connaît bien mal! Nous ne venons pas lui parler de nous. Le salut de l'état, le vôtre, madame, celui de vos enfans, voilà

ce qui nous tient au cœur. Permettez-moi de le dire, votre majesté nous est aussi peu charitable que nous lui sommes dévoués.

LA REINE-MÈRE.

Allons, messieurs, point de vaines paroles! Passons au fait. Vous venez me dire que le roi de Navarre a retrouvé de nombreux amis, qu'il a de folles prétentions, qu'on lui prête de sots propos. N'est-ce pas cela?

LE DUC DE GUISE.

Nous venons vous dire, madame, que d'heure en heure la ville se remplit d'inconnus, de gens suspects; que M. le connétable s'approche du faubourg enseignes déployées. Si vous ne prenez votre parti, on va vous donner un maître, à vous, madame, aussi bien qu'à nous.

LA REINE-MÈRE.

Vous oubliez donc, monsieur, de qui j'attends secours?

LE DUC DE GUISE.

De qui, madame?

LA REINE-MÈRE.

De vous, monsieur le duc; de vous, monsieur le cardinal! Me ferez-vous défaut? Ne serez-vous pas, demain comme aujourd'hui, les serviteurs du roi, les défenseurs de notre sainte église? Croyez-vous que, par une misérable rancune, j'irai me priver de vos services? Dieu m'en préserve! Je vous chargerai de me défendre, et je sais que vous n'y manquerez pas.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! madame, que ce soit dès aujourd'hui, pendant qu'il en est temps encore. Le roi ne peut signer; mais un mot de votre main, et je me charge de tout.

LA REINE-MÈRE.

Comme vous y allez, monsieur le duc! Entendons-nous, s'il vous plaît. Je ne veux pas vous tromper. Si, sous prétexte de me servir, vous comptez vous délivrer de M. de Condé, et, qui sait? de son frère aussi peut-être, n'en parlons plus. J'entends, je veux que personne ne se venge, ni eux, ni vous.

LE DUC DE GUISE.

Mais le prince est coupable, madame; en pouvez-vous douter?

LA REINE-MÈRE.

Coupable, c'est un mot! Il s'ennuie de n'être rien. Les gens sont-ils coupables parce qu'ils sont ambitieux? La justice aurait trop affaire, soit dit sans offenser personne.

LE DUC DE GUISE.

Avec cette indulgence, vous irez loin, madame!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je comprends qu'on ait l'audace de disputer la régence à votre majesté!

LA REINE-MÈRE.

Nous verrons si on l'osera.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

N'en courez pas la chance, madame. Ne gardez près de vous que des hommes à qui ces insolentes pensées ne tombent pas dans l'esprit; des hommes qui se prévalent de leur amour du bien public, non des prétendus droits de leur naissance, et qui, n'aspirant pas à s'élever par eux-mêmes, seront heureux et fiers de tout devoir à vos bontés.

LA REINE-MÈRE.

Eh! messieurs, c'est tout juste le langage que vous me teniez l'an passé, quand la mort me porta ce rude coup dont fut atteint mon bien-aimé seigneur! C'est ainsi que vous me fîtes congédier, non-seulement les princes, mais le connétable et tous les siens! Qu'en est-il advenu? Qu'ai-je recueilli de ces belles paroles? Écartons-en le souvenir, c'est le plus sûr moyen de maintenir dans mon cœur les sentimens que je veux avoir pour vous. Encore une fois, oubliez qu'il y ait au monde un prince de Condé, c'est ma première condition. Les autres ne sont pas dures. Vous, monsieur le duc, vous conserverez vos dignités, vos charges, vos commandemens; je ne disposerai que de la lieutenance-générale. Et vous, monsieur le cardinal, si la surintendance des finances ne vous fatigue pas, il me plaira que vous la gardiez. Les états auront la fantaisie de vous demander vos comptes, mais je vous permettrai de ne les rendre qu'à moi. (Le cardinal s'incline.) Il y a des gens, vous le savez, assez mal appris pour prétendre que 42 millions de dettes ont été contractées depuis votre gestion. Si nous avons le bonheur de sauver mon cher fils, vous leur ferez telle réponse que bon vous semblera. Si Dieu en ordonne autrement, si je suis quelque chose, c'est moi qui répondrai, et j'obtiendrai qu'on s'en rapporte à moi. Eh bien! messieurs, est-ce entendu? Puis-je compter sur vous?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comme sur vos plus fidèles sujets, madame.

LA REINE-MÈRE.

Ce n'est pas tout. Je prétends qu'entre vous et les princes il y ait réconciliation publique, solennelle et, je dis plus, sincère.

LE DUC DE GUISE.

Cela dépend-il de nous, madame?

LA REINE-MÈRE.

Vous n'avez pas signé le décret de prise de corps, et vous avez bien

fait. Je pourrai affirmer à M. de Condé que vous n'avez été ni les auteurs, ni les instigateurs de sa prison.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ce sera plus vrai que vous ne pensez, madame. Le roi nous eût forcé la main, si nous n'avions laissé faire le conseil.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux, vous en serez plus à l'aise pour donner un serment... Vous le jurerez, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Il le faudra, si votre majesté l'ordonne.

LA REINE-MÈRE.

Et vous vous embrasserez?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pourquoi pas?

LA REINE-MÈRE.

Enfin, mais ceci n'est qu'un conseil, je crois qu'il serait bon que la reine votre nièce n'oubliât pas trop long-temps qu'elle a des sujets qui l'attendent et une couronne à conserver.

LE DUC DE GUISE.

Triste séjour que son Écosse!

LA REINE-MÈRE.

Si je n'écoutais que mon cœur, nous la garderions en France, mais ce ne serait pas séant.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Aussi bien elle paraît d'humeur à vouloir se gouverner soi-même.

LA REINE-MÈRE.

Dieu nous fasse la grace qu'elle n'en ait pas si triste occasion!

SCÈNE VII.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER, entrant brusquement et s'arrêtant quand elle aperçoit MM. de Guise.

LA REINE-MÈRE, se retournant au bruit de la porte qui s'ouvre.

Qui est là?.. Ah! c'est vous, duchesse; entrez... Je vous demande pardon, messieurs. (Bas à Mme de Montpensier.) Est-ce fait?

Mme DE MONTPENSIER, bas.

Il hésite, madame.

LA REINE-MÈRE, bas, mais vivement.

Il hésite? Le chancelier ne lui a donc pas dit...

Mme DE MONTPENSIER, bas.

A peine avons-nous pu lui parler. La chambre était pleine de monde.

Chacun venait raconter que le roi n'en pouvait revenir. (Élevant un peu la voix.) Et, de fait, Paré se désole, il n'ose vous faire savoir la vérité, madame; mais elle est bien triste... La voix s'affaiblit, la respiration s'arrête : tout annonce une prochaine fin.

LA REINE-MÈRE.

Vous entendez, messieurs!

LE DUC DE GUISE.

Hélas! oui... Venez, mon frère.

LA REINE-MÈRE.

Je vous suis... Ce pauvre enfant! je veux lui donner mon dernier baiser!.. Allez, messieurs, allez.

LE CARDINAL DE LORRAINE, se dirigeant vers la porte.

Nous déposons entre vos mains l'hommage que votre majesté a daigné recevoir.

LA REINE-MÈRE.

C'est bien, messieurs, allez... je ne me ferai pas attendre.

(Le duc de Guise et le cardinal sortent.)

SCÈNE VIII.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Va-t-il venir, au moins?

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, madame, il me suit.

LA REINE-MÈRE.

Alors rien n'est perdu. Il verra, je l'espère, sortir MM. de Guise... Duchesse, obligez-moi de vous placer entre ces deux portes. Vous l'entendrez venir, et, quand il passera, vous lui direz ces deux mots à l'oreille : « Gardez-vous de refuser, sinon votre frère est mort. » Eh bien! n'avez-vous pas peur? Ce n'est pas difficile à dire. Allez donc, ma chère Jacqueline.

Mme DE MONTPENSIER.

J'y vais, madame.

LA REINE-MÈRE.

C'est pour son bien, vous le savez.

Mme DE MONTPENSIER, ouvrant la porte et la tirant après elle sans la fermer complétement.

Me voici en sentinelle.

LA REINE-MÈRE, seule.

Être prise de si court! Ce malheureux Paré qui devait m'avertir et

qui s'en va perdre la tête! On doit déjà remarquer mon absence... que n'en dira-t-on pas?.. Mais puis-je être partout à la fois? Il faut que je l'attende, ce Navarrais, il faut en finir avec lui... Si je le manque, Dieu sait ensuite... Mais je l'entends, ce me semble... oui, c'est lui; la duchesse lui parle... Asseyons-nous et calmons-nous.

SCÈNE IX.

LA REINE-MÈRE, LE ROI DE NAVARRE.

LE ROI DE NAVARRE.

Je n'osais espérer, madame, de vous trouver ici; on répand de si tristes nouvelles! le roi se meurt, dit-on.

LA REINE-MÈRE.

Si le roi se mourait, mon frère, me verriez-vous tranquille à cette place? Son mal est grave, mais la bonté de Dieu est infinie! Asseyez-vous, je vous prie. Au moment où vous êtes entré, j'étais encore tout émue... je venais d'avoir la visite...

LE ROI DE NAVARRE.

De MM. de Guise?

LA REINE-MÈRE.

Précisément, les avez-vous rencontrés?... Ils semblaient triomphans. Je crains en vérité qu'ils n'en soient venus à leurs fins.

LE ROI DE NAVARRE.

Comment, madame?

LA REINE-MÈRE.

Ce malheureux arrêt qu'ils ont toujours en poche, je crains qu'ils ne l'aient fait signer!

LE ROI DE NAVARRE.

Serait-il possible?

LA REINE-MÈRE.

Je les en crois capables.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais le roi est si faible!

LA REINE-MÈRE.

Ils lui auront conduit la main. Notez, mon frère, que je ne veux pas vous effrayer. Ce n'est de ma part qu'une conjecture. Mais ce qui est plus certain, car ils me l'ont dit eux-mêmes, ce qui me cause une sérieuse appréhension, c'est qu'ils tiennent enfin les pièces qu'ils cherchaient contre vous.

LE ROI DE NAVARRE.

Quelles pièces, madame?

LA REINE-MÈRE.

Ils me les ont montrées, mon frère, et s'ils s'obstinent à en faire usage, vos amis auront grand'peine à vous tirer de là.

LE ROI DE NAVARRE.

Fourberie que ces pièces, madame, pure fourberie.

LA REINE-MÈRE.

Telles qu'elles sont, croyez-moi, ne les dédaignez pas. Mon fils est bien malade, mais ses oncles sont puissans. Ils useront de leur pouvoir jusqu'au bout. Je les crois gens à tout faire pour se délivrer de vous et de votre frère. Ils jouent à quitte ou double; et savez-vous pourquoi? Parce qu'on leur dit que le gouvernement du royaume va passer entre vos mains, que vous serez leur maître. De là cette colère, ces violences. Sans les propos de quelques imprudens, nous n'en serions pas là. Vous avez des amis malavisés, mon frère! vous le savez, ils vous décernent la régence.

LE ROI DE NAVARRE.

Eh! madame, est-ce ma faute si le parent le plus proche....

LA REINE-MÈRE.

Pour ma part, je n'aurais rien à dire, n'était qu'il y a péril pour vous et pour l'état. Franchement, mon frère, si j'écoutais mon inclination et l'amour de mon repos, je vous prierais de prendre cette charge, non qu'à mon avis elle vous appartienne plutôt qu'à moi, une mère a toujours droit à la tutelle de son enfant, il n'y a pas de loi contre ce vœu de nature, mais parce que personne ne m'agréerait autant que vous pour la conduite des affaires. Aussi je ne saurais vous dire quel est mon regret de ne pouvoir me décharger sur vous de ce fardeau! Que n'êtes-vous resté dans le sein de l'église notre mère! Vous y voilà revenu, Dieu merci, mais d'hier seulement : le peuple en a la mémoire trop fraîche, vos ennemis auraient trop beau jeu contre vous, nous serions exposés à trop de défiance et de soulèvemens; il faut par force que je me dévoue. Ce qui m'y décide aussi, c'est que moi seule je puis conserver à vous et aux vôtres une juste part dans le maniement des affaires. On vous disputera la lieutenance générale, mais dussé-je y perdre la vie, je vous la donnerai. Votre frère prendra place au conseil et dans les armées du roi. Je ferai plus. Vous regrettez, je pense, vos possessions d'Espagne....

LE ROI DE NAVARRE.

Assurément, madame.

LA REINE-MÈRE.

J'obtiendrai du roi mon gendre qu'il vous les rende en tout ou en partie. Mais, de votre côté, vous mettrez bas toute rancune contre MM. de Guise....

LE ROI DE NAVARRE.

La paix avec ces gens-là!

LA REINE-MÈRE.

Oui, la paix. Ils ont en main les finances, les gens d'église sont à leur dévotion, une partie de la noblesse et du peuple leur obéit : guerroyer avec eux, quelle folie! Je veux que vos dissentimens s'effacent, et, pour commencer, il faut dès à présent supprimer le prétexte à leurs clameurs. Qu'il ne soit plus question de ces bruits de régence. Le moyen est bien simple. Dites tout haut que vous ne l'acceptez pas; que les états eux-mêmes, s'ils s'avisaient de vous la déférer, ne vous feraient pas changer, et, afin de confondre les incrédules, donnez-en votre signature. Voici justement quelques lignes que j'ai préparées ce matin.... (Elle lui présente un papier.)

LE ROI DE NAVARRE.

Madame, je m'engage volontiers à ne point briguer un honneur qui vous convient mieux qu'à moi. Je suis d'un naturel trop amateur du repos pour me jeter dans de tels hasards. Mais ce papier, cette signature... renoncer par écrit à un droit de ma maison... que pensera-t-on de moi? que me dira mon frère?

LA REINE-MÈRE.

Faites comme il vous plaira. Je ne vous ai pas donné des raisons pour rire. Vous êtes averti! Si l'arrêt est signé, comme je le crains, il peut être exécuté ce soir...

LE ROI DE NAVARRE.

Mais le sera-t-il moins si je signe?

LA REINE-MÈRE.

Si vous signez, MM. de Guise renoncent à leurs desseins contre vous, et votre frère est libre.

LE ROI DE NAVARRE.

Mon frère en liberté! Votre majesté m'en donne l'assurance!

LA REINE-MÈRE.

Je sais ce que je dis. (Elle s'approche d'une table, prend une plume et écrit quelques lignes.) Voici deux mots de moi. Qu'ils soient remis au chancelier, il saura ce qu'il en doit faire. C'est la clé de la prison. Maintenant, à vous de voir si l'échange vous convient. (Elle dépose sur la table le papier qu'elle lui a proposé de signer.) Mais hâtez-vous. Je veux aller voir mon fils; il me tarde de l'embrasser... Êtes-vous résolu?

LE ROI DE NAVARRE, s'approchant de la table et prenant la plume.

Je dois sauver mon frère. (Il signe.)

LA REINE-MÈRE.

Et vous-même, croyez-moi.

LE ROI DE NAVARRE, lui remettant le papier qu'il vient de signer.

Je vous abandonne de grand cœur une tâche qui m'effrayait. Que les affaires soient conduites comme vous l'entendrez, madame, mais qu'elles le soient par vous et non par des gens qui vous ont bien trompée, et que vous semblez encore disposée à ménager plus qu'ils ne valent!

LA REINE-MÈRE, prenant le papier.

Je tiendrai chacun à sa place. Allez, mon frère, allez trouver le chancelier. (Elle lui donne le papier signé par elle.)

LE ROI DE NAVARRE, la saluant.

Dieu vous garde, madame, et le royaume aussi! (Il sort.)

SCÈNE X.

LA REINE-MÈRE, seule.

Voilà un homme comme il en faut pour faire un lieutenant-général du royaume. Ce sera obéissant comme un sergent aux gardes. On peut m'en donner à la douzaine de cette façon-là, je n'en serai pas gênée! Ainsi l'affaire est faite! Allons maintenant à ce lit de mort... Le chancelier sera prudent, j'espère; il n'ouvrira cette prison que si mon fils... Après tout, arrive que pourra!...

(Elle veut sortir, mais la porte s'ouvre et laisse entrer la reine.)

SCÈNE XI.

LA REINE-MÈRE, LA REINE.

LA REINE.

Je viens vous chercher, ma mère. Il vous demande, il veut vous voir.

LA REINE-MÈRE.

Ce cher François! J'y vais, ma fille.

LA REINE.

C'est lui qui m'envoie vers vous... Nous respirons, Dieu merci! il va mieux.

LA REINE-MÈRE, s'arrêtant.

Il va mieux, dites-vous?

LA REINE.

Cette crise est passée; Nicole assure qu'il pourra le sauver; Servais aussi conserve de l'espoir. Paré seul ne dit rien, mais c'est la peur que lui font mes oncles.

LA REINE-MÈRE, élevant la voix.

Huissier, appelez Mme de Montpensier... Mais non, non, j'y vais moi-même... Un instant seulement, ma fille. (Elle sort.)

SCÈNE XII.

LA REINE, seule.

Qu'a-t-elle donc la reine?... On dirait que mes paroles... Oh! ce serait trop mal!... D'où me vient cette idée? Mon Dieu! je n'ose lire dans le fond de mon cœur. Tout à l'heure, quand j'étais sans espoir, sauver le roi me semblait mon unique désir; c'est pour lui seul que je priais... Maintenant, depuis cette lueur d'espérance, ma joie n'est pas complète... Je sens se réveiller mes anciennes angoisses. J'entends donner des ordres impitoyables! Mes oncles!... rien ne les fléchira. Je ne puis échapper au coup qui me frappait que pour subir une douleur mortelle! Quelle destinée est donc la mienne?... Mon Dieu! pardonnez-moi...

SCÈNE XIII.

LA REINE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Me voici, ma fille... (Avant de refermer la porte qu'elle tient entr'ouverte, elle dit à Mme de Montpensier qu'on ne voit pas:) Vous m'entendez, duchesse, allez vite, arrêtez tout... Allez.

LA REINE.

Ma mère, ne tardons pas... il vous attend. Ne le laissons pas seul.

LA REINE-MÈRE, tout en se dirigeant vers la porte.

Mais vos oncles sont avec lui.

LA REINE.

Mes oncles? il ne veut plus les voir; c'est comme le premier jour.

LA REINE-MÈRE.

Ce cher enfant!... Allons, ma fille.

(Au moment où elle va sortir, le roi de Navarre se présente à la porte.)

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, LE ROI DE NAVARRE.

LE ROI DE NAVARRE.

Madame....

LA REINE-MÈRE.

Pardon, mon frère, je vais....

LE ROI DE NAVARRE.

Le chancelier m'a dit....

LA REINE-MÈRE.

C'est bien, mais je ne puis.... Mon fils m'appelle.

LE ROI DE NAVARRE.

Seulement un mot....

LA REINE-MÈRE.

Je reviendrai.... veuillez rester ici.... la duchesse vous dira.... Allons, ma fille. (La reine-mère et la reine sortent.)

SCÈNE XV.

LE ROI DE NAVARRE, seul.

Me voilà bien traité! Beau marché que j'ai fait là! Encore un guet-apens! Ce chancelier est son compère. Il me dit qu'il lui faut un mot pour Chavigny, que la reine me le donnera, je viens le demander, et, avant que j'ouvre la bouche, elle me tourne le dos. Si Condé le savait, se moquerait-il de moi! Que faire maintenant? Retourner vers ce chancelier? Attendre ici? Elle me l'a dit.... attendons. (Il s'assied.) Si, comme le prétend Ranty, les médecins se ravisent et reprennent espoir, elle en sera pour ses frais, cette pauvre reine. Le cadeau qu'elle tient de moi ne l'aura pas réjouie long-temps! Quoi qu'il arrive, je la lui abandonne, cette régence. La ramasse qui voudra.

SCÈNE XVI.

LE ROI DE NAVARRE, Mme DE MONTPENSIER.

LE ROI DE NAVARRE, se levant.

Ah! vous voilà, chère duchesse! Venez donc, ma mie; la reine m'a promis que vous m'expliqueriez....

Mme DE MONTPENSIER.

Sire, un moment, je vous prie; je suis si troublée....

(Elle s'approche d'une fenêtre et regarde avec attention en levant la tête.)

LE ROI DE NAVARRE.

Eh! qu'avez-vous à regarder en l'air?

Mme DE MONTPENSIER.

Nous venons de prendre un gros parti, le chancelier et moi.

LE ROI DE NAVARRE.

Faites-vous relâcher mon frère?

Mme DE MONTPENSIER.

Nous n'en sommes pas là, bon Dieu!

LE ROI DE NAVARRE.

Mais que voulez-vous dire?

Mme DE MONTPENSIER.

Au moment où vous quittiez le chancelier, je venais lui parler de la

part de la reine. Il attendait votre retour pour sonder Chavigny, quand tout à coup M. de Guise, l'œil animé et la parole haute, comme si l'espoir de la guérison du roi l'eût mis hors de lui-même, aborda rudement le chancelier, lui rappelant que, de tous les membres du conseil, lui seul et le comte de Sancerre n'avaient pas encore signé l'arrêt; que si, dans deux heures, leurs réflexions n'étaient pas faites, ils auraient de ses nouvelles; que la volonté du roi lui était assez connue pour n'avoir pas besoin d'ordre écrit, et qu'il prendrait bien sur lui de faire marcher le grand-prévôt. Le chancelier était demeuré impassible; mais, quand M. de Guise se fut éloigné : « Madame, s'écria-t-il en me prenant la main, il le fera comme il le dit! Je ne connais qu'un moyen d'arrêter le coup, c'est d'appeler le connétable. En moins d'une heure il peut être ici et tenir tout en respect. Nous n'avons pas le temps de consulter la reine, c'est le cas de prendre sur nous. » Et sans m'en dire davantage il me laissa toute tremblante et entra chez M. de Morvilliers, pour le prier de faire donner le signal.

LE ROI DE NAVARRE.

Quel signal?

Mme DE MONTPENSIER.

La bannière de Sainte-Croix hissée sur le clocher. Voyez, la voilà qui flotte; c'est ce que je regardais.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais comment le connétable forcera-t-il la porte?

Mme DE MONTPENSIER.

Lansac et de Brosse ont le mot, la porte doit être ouverte.

LE ROI DE NAVARRE.

A merveille. — Je ferai bien, je crois, d'aller endosser ma cuirasse, nous ne tarderons guère à en venir aux coups.

Mme DE MONTPENSIER.

Au dire du chancelier, personne ne bougera; la surprise sera si grande!

LE ROI DE NAVARRE.

Ne vous y fiez pas, duchesse : un compagnon comme M. de Guise ne laisse pas sa dague dormir dans son fourreau...

Mme DE MONTPENSIER.

Pour moi, ce n'est pas là ma crainte; mais si la reine avait d'autres desseins, si nous avions été trop vite, si le connétable arrivait trop tôt...

LE ROI DE NAVARRE.

Trop tôt pour sauver mon frère? Y pensez-vous, ma mie?

Mme DE MONTPENSIER.

Si nous avions tout compromis en voulant tout sauver... Je ne serai

tranquille qu'après avoir vu la reine... et je n'ose aller lui dire... On vient... Si c'était elle! le cœur me bat...

LE ROI DE NAVARRE.

Non, c'est Bourbon!... Que vient-il faire?

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE BOURBON.

LE CARDINAL DE BOURBON.

La reine est-elle ici?

LE ROI DE NAVARRE.

Nous l'attendons, mon frère.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Attendre! ce n'est pas le cas; il faut l'aller chercher, et bien vite.

Mme DE MONTPENSIER.

Que se passe-t-il donc?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Quelque chose de sinistre, madame. Dutillet et le grand-prévôt sont enfermés avec M. de Guise. On dit, mais c'est impossible... on dit qu'ils veulent exécuter ce soi-disant arrêt.

LE ROI DE NAVARRE.

Tout est possible avec de pareilles gens.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Pauvre Condé! Mais c'est abominable! la reine ne doit pas souffrir...

Mme DE MONTPENSIER.

La reine, monseigneur! Que voulez-vous qu'elle fasse?

LE ROI DE NAVARRE.

N'êtes-vous pas l'ami de MM. de Guise! Empêchez-les d'assassiner notre frère!

LE CARDINAL DE BOURBON.

Mais, mon Dieu! il n'y a donc plus de justice!

LE ROI DE NAVARRE.

Vous pouvez parler, je ne puis.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Pauvre Condé!

Mme DE MONTPENSIER.

Au lieu de vous lamenter, monseigneur, montrez les dents, parlez...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Oui, oui, je leur parlerai..... Mais voici le chancelier; consultons-le d'abord.

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CARDINAL DE BOURBON, allant au-devant du chancelier.

Eh bien! monsieur, vous savez... mon pauvre frère.

LE CHANCELIER, bas au roi de Navarre avant de répondre au cardinal.

Tenez-le pour sauvé, le connétable est dans la ville. (Bas à Mme de Montpensier :) La reine est avertie, elle approuve.

Mme DE MONTPENSIER, bas.

Je respire.

LE CHANCELIER, se tournant vers le cardinal.

Pardon, monseigneur, vous me disiez....

LE CARDINAL DE BOURBON.

Qu'il est question d'horribles choses; que vous devez les empêcher...

LE CHANCELIER.

Moi, monseigneur? Adressons-nous à Dieu, lui seul...

LE ROI DE NAVARRE, l'interrompant.

Écoutez... quel est ce bruit?

Mme DE MONTPENSIER.

La voix de M. de Guise.

LE CHANCELIER.

Et bien d'autres! Quelle confusion!

Mme DE MONTPENSIER, écoutant près de la porte.

On crie, on menace, on blasphème... Cypierre se justifie... J'entends les mots : surprise, trahison... Ils s'éloignent, mais le duc vient ici.

LE DUC DE GUISE, derrière la porte, parlant à haute voix aux huissiers.

Allez dire à la reine... allez, canailles, allez donc!

UN HUISSIER, derrière la porte.

Entrez, monseigneur. (La porte s'ouvre. M. de Guise entre.)

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, LE DUC DE GUISE.

LE DUC DE GUISE, jetant un regard sur les personnes qui sont dans le cabinet.

On me dira peut-être ici ce que je veux savoir! Qui donc envoie ces hommes d'armes dont la ville est bientôt remplie? Des drôles qui se masquent aux couleurs de Montmorency! Quel est ce faux connétable?

LE CHANCELIER.

Le véritable a bien le droit, me semble, de se rendre aux états?

LE DUC DE GUISE.

Entrerait-il par trahison? La porte a été livrée à l'insu de Cypierre...

mais nous sommes en forces, Dieu merci! nous allons châtier ce ramas de bandits.

LE CHANCELIER.

Avant de châtier, ne faut-il point savoir?..

LE DUC DE GUISE.

Gardez vos sceaux, monsieur, et laissez-nous garder la ville.

LE CARDINAL DE BOURBON, au duc de Guise.

Mon cousin, calmez-vous!...

LE DUC DE GUISE.

Je trouve étrange qu'on me fasse la leçon. Je ne vous apprends pas à lire dans vos codes, ne m'enseignez pas mon métier. L'ordre est donné; Cypierre, dans un instant, aura tout balayé, et rétabli l'autorité du roi. (La porte s'ouvre. La reine-mère, qui s'avance lentement, s'arrête sur le seuil.)

SCÈNE XX.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Le roi!... messieurs, faites silence!... le roi n'est plus.

LE DUC DE GUISE.

Le roi... mort... Est-ce possible!

(On voit entrer peu à peu un grand nombre de dames et de gentilshommes qui se rangent en silence dans le fond du cabinet.)

LA REINE-MÈRE.

Dieu l'a rappelé à lui au moment où l'espoir renaissait dans nos cœurs. Le souffle de la vie semblait se ranimer, ses yeux reprenaient leur éclat; mais c'était une lueur trompeuse! Il s'est éteint dans mes bras, ce cher enfant!... (Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

LE DUC DE GUISE.

Mort!...

LA REINE-MÈRE, d'une voix grave.

Oui, messieurs, le roi est mort!

LE CHANCELIER.

Vive le roi!

TOUS.

Vive le roi Charles neuvième, notre souverain seigneur!

LA REINE-MÈRE.

Monsieur le chancelier, vous allez par lettre missive avertir le parlement que, n'étant pas en âge d'administrer et de manier lui-même les affaires du royaume, le roi nous a suppliée, nous sa mère bien-aimée, de suppléer à ce que ses jeunes ans ne peuvent entreprendre. Nous

n'accepterions pas cette pesante charge, si nous n'avions confiance en la bonté de Dieu qui conduit l'esprit et le cœur des princes, et si nous ne connaissions la prudence et la loyauté de notre très cher frère le roi de Navarre, lequel nous a priée de céder au vœu du roi mon fils, nous déclarant que pour rien au monde il ne prendrait lui-même un tel fardeau. (Rumeurs et chuchotemens.) En conséquence, monsieur le chancelier, c'est à moi désormais que vous soumettrez vos affaires de justice. C'est par moi et sur mon ordre seulement que le conseil sera convoqué. — Messieurs les secrétaires d'état, vous vous tiendrez dorénavant près de moi, vous me suivrez pour recevoir mes commandemens, et vous aurez soin de ne faire expédition que de ce qui vous sera par moi-même ordonné. — Chancelier, vous préviendrez les intendans des finances que je veux avoir leurs comptes dans un bref délai. — MM. les capitaines des gardes et MM. les commandans des gardes suisse et écossaise sont avertis que c'est à moi qu'ils doivent obéissance. Vous entendez, monsieur de Brézé; faites-en part à Chavigny. (Se tournant vers tous les gentilshommes dont la chambre est remplie.) Messieurs, le roi sait les bons et loyaux services que vous avez rendus au feu roi son frère; il vous en remercie et vous prie de les lui continuer, soit dans son conseil pour ceux d'entre vous, messieurs, qui ont l'insigne honneur d'y siéger, soit dans tous les emplois dont vous êtes possesseurs. — Ce soir, vous serez admis à complimenter le roi. — Demain, à dix heures, les chevaliers de l'ordre lui prêteront serment, et mardi, sans plus tarder, nous ouvrirons l'assemblée des états.

(La reine-mère fait un signe au chancelier et s'entretient avec lui à voix basse.)

UN GENTILHOMME. (M. de Lansac.)

Voilà qui commence assez bien. La reine n'a pas l'air novice.

SECOND GENTILHOMME. (M. de Maugiron.)

A la bonne heure! nous aurons un roi.

M. DE LANSAC.

Un roi sans oncles!

TROISIÈME GENTILHOMME. (M. de Suze.)

Oui, mais gare aux cousins!

M. DE MAUGIRON.

Laissez faire, les oncles aussi ressusciteront! Vous imaginez-vous qu'ils vont planter leurs choux?

M. DE LANSAC.

S'ils ne mangent plus les nôtres, je me tiendrai pour content!

M. DE SUZE.

Que de feux de joie vont allumer ces funérailles! que de gens vont respirer!

LE CARDINAL DE BOURBON, bas au roi de Navarre.

Ma foi, mon frère, je vous fais mon compliment. Vous avez sagement agi de laisser cette charge à la reine.

LE ROI DE NAVARRE.

Oui, si j'avais voulu...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Vous auriez eu grand tort... Que la reine s'en tire, cela regarde ses enfans.

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, CYPIERRE.

CYPIERRE, s'approchant de M. de Guise, qui est resté confondu parmi les gentilshommes, et lui parlant très bas.

Monseigneur, il n'était plus temps.

LE DUC DE GUISE, brusquement.

C'est bien... c'est entendu!...

CYPIERRE.

Le connétable y était en personne... Le voici, monseigneur.

SCÈNE XXII.

LES MÊMES, LE CONNÉTABLE, D'ANDELOT, GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU CONNÉTABLE.

LA REINE-MÈRE, interrompant sa conversation avec le chancelier pour aller au-devant du connétable.

Ah! connétable, mon cher compère, quelle consolation pour moi dans ces tristes momens! Que vous êtes le bien-venu!

LE CONNÉTABLE.

Je viens trop tard, madame, puisque le roi n'est plus! Je lui apportais l'hommage de son vieux serviteur.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez encore un roi qui compte sur vous pour le servir et le défendre! Votre tête et votre bras, mon compère, voilà ce qu'il faut à mon fils pour régner glorieusement.

LE CONNÉTABLE.

Ma tête a beau blanchir, mon bras est encore vert, et mon cœur toujours jeune d'affection et d'obéissance pour le roi mon maître et pour votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher connétable, vous allez reprendre votre charge, le roi

vous en prie. Désormais, nous vous le promettons, chacun fera son office sans que les uns se permettent d'entreprendre sur les autres.

LE CONNÉTABLE.

J'ai déjà commencé mon devoir de connétable. En entrant en ville, j'ai délogé tous ces soldats qui faisaient le pied de grue devant chaque maison. Convient-il qu'un roi tienne sa cour au milieu d'un corps-de-garde? Tous ces compagnons s'en iront prendre gîte dans leurs quartiers et garnisons; la ville n'en sera plus étouffée. Ne sommes-nous pas bons pour garantir la sûreté du roi? Il n'y a de bonnes gardes pour les princes que l'amour et le contentement de leurs sujets.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez bien fait, connétable.

LE CONNÉTABLE.

Ce n'est pas tout. En passant devant les Jacobins, j'ai vu comme une façon de bastille armée d'artillerie : je lui ai dit un bonjour, et voilà le moine que j'en ai tiré. (Il montre le prince de Condé, qui s'avance.)

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, LE PRINCE DE CONDÉ.

LE CONNÉTABLE, continuant.

Ne faut-il pas le défroquer, madame?

LA REINE-MÈRE.

Assurément.

LE CONNÉTABLE.

C'est un malentendu, je pense...

LA REINE-MÈRE, soupirant.

Une erreur de mon pauvre fils!...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pourquoi mal parler des morts, quand les vivans sont là pour répondre?

LA REINE-MÈRE.

Monsieur de Condé, vous êtes libre, le roi ne veut pas inaugurer son règne par des rigueurs contre son propre sang, mais il vous demande d'être juste.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, c'est pour être juste envers le feu roi mon seigneur que je ne veux pas qu'on lui impute une faute qui n'est pas sienne.

LA REINE-MÈRE.

Et qu'en savez-vous? Moi j'entends qu'on s'abstienne de réveiller de vieilles haines et de perpétuer la vengeance. Voici vos nobles cousins... (Élevant la voix.) MM. de Lorraine sont-ils là?

LE CHANCELIER, lui indiquant le duc de Guise confondu dans un groupe.

J'aperçois M. de Guise, madame.

LA REINE-MÈRE, au duc de Guise.

Monsieur le duc, approchez, je vous prie. Ne m'avez-vous pas dit, et je donne toute créance aux paroles d'un gentilhomme tel que vous, ne m'avez-vous pas dit que vous n'aviez rien fait ni voulu faire contre l'honneur de M. de Condé, et que vous n'aviez été ni l'auteur ni l'instigateur de sa prison?

LE DUC DE GUISE.

Madame, puisqu'il vous plaît que j'éclaircisse M. le prince, je vous réponds que je l'ai dit et que c'est vérité.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et moi je tiens pour méchant, traître et vil menteur celui ou ceux qui ont été cause de cette prison.

LE DUC DE GUISE.

Vous pouvez le penser ainsi, cela ne me touche en rien.

LA REINE-MÈRE.

Voilà qui est bien; qu'il n'en soit plus parlé, messieurs, et vivez s'il vous plaît, l'un et l'autre, comme bons parens et fidèles sujets du roi.

LE CARDINAL DE BOURBON, au chancelier.

Quel bonheur! ils vont être en paix, et nous aussi!

LE CHANCELIER.

Paix fourrée, monseigneur, ne nous y fions pas!

BRÉZÉ, bas à Cypierre.

Si j'étais duc de Guise, je me serais plutôt coupé la langue que de me parjurer ainsi.

CYPIERRE, bas à Brézé.

Bah! une parole est vite avalée! On met la reine en joyeuse humeur; plus tard on avisera.

LA REINE-MÈRE, se tournant vers d'Andelot qui se trouve placé derrière le connétable.

Bonjour, monsieur d'Andelot, je ne vous voyais pas. Le roi sera ravi de vous avoir près de lui. Et l'amiral, ne va-t-il point venir?

D'ANDELOT.

Demain, madame, l'amiral et notre frère de Châtillon mettront à vos pieds leur respect.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux, je leur sais gré de cet empressement. C'est le vœu de mon cœur que tout ce qu'il y a de grand et d'illustre dans ce royaume se hâte d'accourir. Il y aura place pour tout le monde. Oubliez vos divisions passées, vous tous, messieurs les serviteurs du roi, et formez-

vous en faisceau pour lui assurer la splendeur de son règne et le contentement de ses sujets.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, quelle que soit mon ardeur à vous servir dans ce grand œuvre, je suis contraint de m'abstenir. Pour rien au monde je ne prendrai ma place au conseil tant que pèsera sur moi une charge odieuse...

LA REINE-MÈRE.

Que dites-vous, mon cousin? Vous n'êtes plus accusé. Encore une fois, qu'il n'en soit plus question.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pardon, madame, je veux qu'il en soit question devant et par qui de droit. Si j'ai quitté ma prison, c'était pour porter mon hommage à votre majesté, et mes derniers devoirs au feu roi votre fils. Je retourne sous les verrous. Je prétends en sortir, non par la grace de qui que ce soit, mais par la justice de mes pairs, seul pouvoir en ce monde de qui relève mon honneur.

LE CONNÉTABLE, bas à d'Andelot.

Je le reconnais bien là! Toujours même cervelle.

LE PRINCE DE CONDÉ, continuant.

J'ose donc supplier votre majesté de vouloir bien, brisant un méchant arrêt dressé par je ne sais quelle commission sans pouvoir ni qualité, mander à la cour de parlement qu'elle ait à me recevoir dans mes poursuites à fin d'obtenir ample déclaration et témoignage éclatant de ma parfaite innocence.

LE CONNÉTABLE, bas au roi de Navarre.

C'est bon pour le discours; mais pas de prison, s'il vous plaît. Dieu se pourrait lasser de l'en faire sortir!

LE ROI DE NAVARRE.

Nous l'enverrons dans un de ses châteaux.

LE CONNÉTABLE.

A la bonne heure.... Pour la maison du grand-prévôt, c'est assez d'une fois.

LA REINE-MÈRE, au prince de Condé, après lui avoir dit quelques mots à voix basse.

Puisque vous l'exigez, mon cousin, il faut bien vous satisfaire. Chancelier, vous prendrez soin que cette procédure soit menée promptement.

LE CHANCELIER.

Les ordres seront donnés, madame. — Votre majesté veut-elle permettre que monseigneur le cardinal de Lorraine lui rapporte le cachet du feu roi?

LA REINE-MÈRE, prenant le cachet des mains du cardinal, qui s'incline profondément.

Donnez, monsieur le cardinal. — Chancelier, qu'il soit brisé à l'instant devant vous (elle lui remet le cachet) et qu'il en soit fait un autre au nom du roi régnant. Puisse Dieu nous accorder la grace que celui-là dure plus long-temps et ne scelle que de bons édits! Il demeurera entre mes mains, et la garde n'en sera commise à nul autre qu'à moi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, avant de prendre congé de vous, n'ai-je pas un pieux devoir à remplir? Je ne vois pas ici la noble reine qui tout à l'heure encore était notre souveraine. Nous sera-t-il permis?...

LA REINE-MÈRE.

Ne cherchez pas notre jeune douairière, elle est en prière aux pieds du roi son bien-aimé. Elle ne verra personne. Moi-même je respecte sa douleur et sa solitude. Demain elle partira pour Reims, où M. son oncle demande à la conduire. N'est-il pas vrai, cardinal? (Le cardinal de Lorraine s'incline; la reine-mère lui dit à voix basse :) Reims n'est qu'une étape; vous savez qu'on l'attend en Écosse.... Et vous, cardinal, à la surintendance. (Le cardinal s'incline de nouveau.)

LE PRINCE DE CONDÉ, après un moment de silence et faisant effort pour cacher son dépit.

Allons, monsieur de Chavigny, montrez-moi le chemin; je suis votre prisonnier.

CHAVIGNY.

Je veux bien suivre votre altesse, puisqu'elle le commande. Je n'ai pas charge de la garder, mais bien de la servir et de l'accompagner.

Mme DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Que les rôles sont changés, madame! Vous souvient-il?..

LA REINE-MÈRE.

Chavigny était moins plat, mais Condé plus heureux. (Le prince de Condé, avant de sortir, fait un salut à la reine-mère. Celle-ci lui dit :) A bientôt, mon cousin; que Dieu vous garde et vienne en aide à votre ennui!

(Le prince de Condé sort, suivi de Chavigny.)

SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, MOINS LE PRINCE DE CONDÉ ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, à Mme de Montpensier et à demi-voix.

Ce pauvre Condé, je l'envoie dormir sans souper! Il espérait... mais c'est bien fait; toujours ces airs de fanfaron... Duchesse, si le roi se mettait en tête de voir sa belle-sœur, on lui dirait qu'elle a voulu partir. Je vais hâter ce départ. Ses oncles n'auraient qu'à la garder près d'eux, ils auraient bientôt mis cette cour sens dessus dessous. Qui sait?

Condé pourrait finir par s'entendre avec eux. Ce n'est pas le ciel de France qui convient à si parfaite beauté; les cœurs y sont trop chauds. Elle sera plus en paix sous un plus dur climat. (S'adressant au connétable.) Mon cher connétable, je vous donne votre liberté. Je vais trouver mon fils, le préparer à ses nouveaux devoirs. — Messieurs, à ce soir, chez le roi. — (Au roi de Navarre.) Mon frère, vous voudrez bien prendre place à son côté, comme lieutenant-général du royaume. — Chancelier, n'oubliez pas de prévenir MM. des états, et écrivez au parlement.

(Elle sort; les dames l'accompagnent; le connétable et le roi de Navarre sortent d'un autre côté; la foule s'écoule peu à peu.)

SCÈNE XXV.

LE CHANCELIER, Mme DE MONTPENSIER, QUELQUES DAMES ET QUELQUES GENTILSHOMMES.

Mme DE MONTPENSIER, au chancelier.

Lieutenant-général!.. Ce pauvre M. de Guise, le voilà donc devenu peuple!

LE CHANCELIER.

Avec le bâton de grand-maître, la clé de grand-chambellan, tous ses gouvernemens, honneurs et dignités! plaignez-le, je vous conseille!

Mme DE MONTPENSIER.

N'importe! ils tombent de bien haut, le cardinal et lui.

LE CHANCELIER.

Ils avaient compté sans la mort!

Mme DE MONTPENSIER.

Ils s'étaient faits trop grands!

LE CHANCELIER.

Qui frappe sera frappé. (Il sort avec la duchesse.)

SCÈNE XXVI.

DEUX GENTILSHOMMES (M. DE LANSAC ET M. DE BROSSE).

M. DE LANSAC.

Mon cher de Brosse, ils pensent tous à eux... Ils s'en vont tous... et ce pauvre petit roi, qui donc l'enterrera?

M. DE BROSSE.

Vous avez raison, cher Lansac; si nous n'y prenions garde, il serait porté en terre à la huguenote, sans cierge, ni prière! (Ils sortent.)

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE.

L. VITET.

L'HISTOIRE

PAR

LA CARICATURE.

PREMIÈRE PARTIE.

England under the house of Hanover, illustrated from the caricatures and satires of the day. (L'Angleterre sous la maison de Hanovre, illustrée par les caricatures et les satires du temps), par M. THOMAS WRIGHT, membre correspondant de l'Institut. [1]

Cet ouvrage est une des tentatives les plus curieuses et les plus heureuses qui aient été faites depuis long-temps dans le domaine de l'histoire. Il serait difficile de dire, mais on peut imaginer, ce qu'il a fallu de patience, de science et d'intelligence à M. Wright pour la mener à bonne fin. La caricature, c'est le journalisme au crayon; c'est le sens fugitif des événemens saisi au passage, fixé pour un jour, pour une heure, puis effacé et remplacé par une autre image. Cette philosophie éphémère d'événemens éphémères aussi, ce commentaire passager des mille accidens de la vie quotidienne des peuples et des individus, la caricature et la satire, qui saura, dans un demi-siècle, en retrouver le véritable sens? Lorsque ceux qui entreprendront d'écrire l'histoire

(1) Londres, chez Bentley.

de notre temps avec ses élémens comiques comme avec ses élémens sérieux, chercheront à déchiffrer les vaudevilles, les caricatures et les pamphlets dont nous sommes chaque jour inondés, il est probable qu'ils jetteront plus d'une fois leur langue aux chiens. C'est avec des difficultés de cette nature que M. Wright s'est trouvé aux prises; difficultés plus grandes encore que celles qui attendent nos futurs historiens, car ceux-ci auront le secours des nombreuses collections qui se forment tous les jours. Nous pourrions signaler, par exemple, parmi les matériaux de ce genre les plus intéressans et les plus précieux, les *Souvenirs numismatiques* que publie en ce moment le savant et spirituel directeur du musée d'artillerie, M. de Saulcy, et qui seront d'une très grande utilité pour les historiens futurs de la révolution de 1848. Mais pour l'ouvrage de M. Wright, ces matériaux manquaient ou n'existaient que d'une manière très incomplète. L'auteur de *l'Angleterre sous la maison de Hanovre* a fait plus que d'illustrer l'histoire par la caricature; il serait aussi juste de dire qu'il a illustré la caricature par l'histoire.

L'ouvrage embrasse le règne des trois Georges, et principalement deux périodes : la première qui se rapporte à l'établissement définitif de la dynastie de Brunswick, la seconde à la lutte de l'Angleterre avec la révolution française et avec l'empire.

Jamais peut-être deux époques historiques n'offrirent autant de points de ressemblance que la période qui suivit en Angleterre la révolution de 1688 et celle qui suivit en France la révolution de 1830. Le caractère commun, souvent méconnu et mal compris, de ces deux révolutions fut à la fois libéral et aristocratique. Il faut naturellement tenir compte des différences aussi bien que des ressemblances; ainsi l'élément aristocratique ne pouvait être en France le même qu'en Angleterre. En 1688, c'était le parti protestant et les grandes familles whigs qui étaient à la tête du mouvement; en 1830, c'était le parti philosophique et doctrinaire; mais, de part et d'autre, c'était l'aristocratie pensante et agissante, c'était l'élite de la nation.

Aussi voyons-nous dans l'histoire des deux pays, et immédiatement après les deux révolutions, le parti tombé, c'est-à-dire le parti de la suprématie royale et de la haute église, chercher les mêmes points d'appui et de résistance, réclamer le suffrage universel, et faire appel aux classes inférieures dont la grande généralité était restée étrangère à la révolution. Nous croyons que plus la lumière se fera dans l'histoire de 1688 et celle de 1830, plus ce double caractère de libéralisme et d'aristocratie deviendra incontestable. Toutefois, le point sur lequel les deux révolutions et les deux régimes nouveaux qui en sortirent cessent de se ressembler, c'est qu'en Angleterre il y avait une aristocratie appuyée sur l'hérédité, sur la primogéniture et sur la grande propriété,

assez forte pour résister aux envahissemens d'en haut comme à ceux d'en bas, et qui s'est perpétuée jusqu'ici dans les mêmes institutions et presque dans les mêmes familles; tandis qu'en France la classe gouvernante après 1830, manquant absolument de ces élémens de résistance et de cohésion, fut prise et pour ainsi dire étouffée entre deux pressions contraires, entre la couronne et les pavés.

Les similitudes qui se présentent dans les événemens généraux des deux époques se retrouvent aussi dans les accidens et dans les épisodes, dans la petite histoire comme dans la grande. Les troubles populaires qui inaugurèrent l'avénement de George Ier en sont un frappant exemple. Il y avait d'un côté les whigs avec les dissidens et une partie du moyen clergé qui soutenaient la nouvelle dynastie; de l'autre les tories et le haut clergé qui étaient restés les partisans de la famille exilée, et qui formaient le parti des jacobites et des non-assermentés. Les tories avaient eu quelques années de triomphe sous la reine Anne. Robert Harley et Henri Saint-John, élevés à la pairie sous les noms de lord Oxford et lord Bolingbroke, étaient ministres au moment de la mort de la reine. Ils ne purent cependant empêcher l'aristocratie whig de faire proclamer le roi George, et naturellement le nouveau souverain se jeta dans les bras du parti qui l'avait mis sur le trône. Dès-lors les tories lui firent une guerre active, non-seulement dans les chambres, mais aussi dans la chaire, dans la presse et dans la rue.

Un des hommes dont le nom est resté des plus marquans dans cette guerre de faction fut un ministre de l'église appelé le docteur Sacheverell. Il avait attaqué en chaire la révolution et s'était fait mettre en accusation; c'était précisément ce qu'il cherchait. Son procès fit grand scandale; nous n'en parlons toutefois que parce qu'il fut le sujet de la première caricature politique du XVIIIe siècle. Le docteur y est représenté écrivant son sermon, et soufflé d'un côté par le diable, de l'autre par le pape. La caricature est intitulée : *Les trois faux frères*. Le parti légitimiste ou jacobite était alors dénoncé par les whigs comme le parti du papisme et de l'étranger; le prétendant et sa mère étaient représentés accompagnés d'un jésuite français quêtant pour *la veuve et l'orphelin*. Les tories, de leur côté, dénonçaient les whigs comme des impies, des niveleurs et des têtes rondes; ils travaillaient beaucoup la basse classe, inondaient les villes de caricatures et de chansons; leur cri populaire était : « A bas les têtes de veau! à bas les tueurs de rois! » Ils en vinrent bientôt à l'émeute, et le jour du couronnement de George Ier, le 20 octobre 1714, « la canaille de la haute église, » comme l'appelaient les whigs, se souleva dans Bristol aux cris de : A bas les têtes rondes! Vive Sacheverell! Dans plusieurs autres villes, on porta publiquement la santé du prétendant. Néanmoins les élections de 1714 donnèrent aux whigs une très forte majorité. A cette oc-

casion un de leurs journaux publia un mémoire des dépenses d'une élection tory, dans lequel nous voyons entre autres choses : « Pour rassembler une foule, 20 livres (500 francs); pour faire crier hurrah, 40 livres; pour faire crier *vive l'église,* 40 livres; pour faire crier *à bas les têtes rondes,* 40 livres; pour démolir deux maisons, 200 livres; pour faire deux émeutes, 200 livres; pour une douzaine de faux témoins, 100 livres; pour casser les vitres, 20 livres; pour de la bière, 100 livres; pour les frais de justice, 300 livres. »

Il paraît qu'en ce temps-là, et nous ne sachions pas que cet usage se soit conservé, les laquais des membres des communes, à l'imitation de leurs maîtres, se choisissaient un *speaker,* ou président. L'élection se faisait dehors. Un journal du temps raconte comment une bataille s'engagea entre les laquais des tories et ceux des whigs, dans laquelle, après une vigoureuse résistance, les tories finirent par triompher et porter leur *speaker* trois fois tout autour de la chambre, *extra muros;* après quoi, selon l'usage antique, ils allèrent tous se réconcilier à la taverne.

Les maîtres, dans le parlement, ne suivirent pas la fortune de leurs valets. Les tories y étaient en grande minorité; les derniers ministres de la reine Anne furent mis en accusation, et Oxford et Bolingbroke se sauvèrent en France. La guerre des pamphlets et des caricatures redoubla; le prétendant, comme il arrive pour tous les prétendans, fut accusé d'être un enfant substitué. Les whigs le disaient fils d'un meunier, et prétendaient qu'il avait été introduit dans le lit de sa mère au moyen d'une bassinoire; c'est pourquoi on voit figurer cet ustensile dans un grand nombre de caricatures du jour. Dans une de ces caricatures, qui est intitulée *Une Famille catholique,* nous voyons la reine Marie de Modène assise près d'un berceau, et auprès d'elle un jésuite qui paraît avoir des façons assez familières. L'enfant, dans le berceau, tient un petit moulin, qui indique la condition de ses vrais parens.

La lutte était plus active encore dans les rues. La plèbe jacobite prenait généralement l'offensive, et attaquait et saccageait les chapelles des dissidens aux cris de : Vive l'église! Ce fut à cette époque que fut votée la loi fameuse connue sous le nom de *riot act,* qui est encore aujourd'hui en vigueur. Cette loi équivaut à peu près à nos lois sur les rassemblemens; les magistrats en Angleterre donnent lecture du *riot act,* comme ici les commissaires de police font les sommations. A Londres, chaque parti avait ses lieux de réunion, qui étaient en général des tavernes et des cabarets. Les agressions des jacobites avaient forcé les whigs, autrement dits les loyalistes, à organiser des moyens de défense en dehors du gouvernement et de la police; ils avaient fini par former une espèce de garde nationale ou de corps de volontaires, qui se portait partout où la populace cassait les vitres et quelquefois les

têtes. Du reste, ils ne se faisaient pas faute de faire eux-mêmes des contre-manifestations. Les journaux de 1715 racontent une procession qu'ils organisèrent avec les effigies du pape, du prétendant et de Bolingbroke; le prétendant était précédé de deux nourrices, l'une portant un biberon et l'autre une bassinoire. Les mannequins, le carcan au cou, furent promenés dans la Cité et brûlés dans un grand feu de joie. Ces batailles des rues se continuèrent pendant long-temps, jusqu'au jour où, après un assaut livré par les jacobites à un cabaret loyaliste, et dans lequel il y eut plusieurs hommes tués, un certain nombre des émeutiers furent mis en jugement et pendus. Après cet exemple, la tranquillité se rétablit peu à peu, l'issue malheureuse de la rébellion de 1715 ayant d'ailleurs porté un coup funeste aux jacobites.

L'agitation publique prit bientôt une autre direction; elle se jeta dans les spéculations, et le pamphlet et la caricature l'y suivirent. L'Écossais Law, forcé de quitter son pays après un duel, venait d'établir à Paris, en 1717, la compagnie du Mississipi. Pendant deux ans, la compagnie ne fit que des opérations insignifiantes; mais, en 1719, elle s'incorpora la compagnie des Indes et celle de la Chine, et ses actions haussèrent rapidement; elles atteignirent bientôt le chiffre de 1,200 pour 100. Law fut le maître de la France, le régent le fit contrôleur-général des finances; Paris avait tant d'argent qu'il ne savait qu'en faire. L'Angleterre, à son tour, se jeta à corps perdu dans la voie ouverte par Law; le parlement passa un acte avec la compagnie de la mer du Sud, qui se chargeait de payer la dette nationale, et Walpole fut presque le seul à protester contre l'enivrement général. Tories, whigs, jacobites, loyalistes, épiscopaux, dissidens, tous oublièrent leurs vieilles querelles et ne s'arrachèrent plus que les actions, qui montèrent en peu de temps à 1,000 pour 100. Le parlement tenta en vain de refréner la fureur du jeu, en interdisant la formation de compagnies sans autorisation. Il s'en faisait de tous les côtés; elles remplissaient les journaux de leurs annonces; les simples promesses d'actions se vendaient avec des primes énormes. Il arrivait quelquefois qu'un individu louait une chambre pour un jour dans la Cité, ouvrait le matin une liste de souscription, recevait un dépôt pour les actions, et décampait le soir avec les livres et l'argent. On ne s'informait pas même de la réalité de l'objet qui était mis en actions; il y eut, entre autres, une compagnie qui s'annonça dans les journaux avec ce titre : « Pour une entreprise qui sera expliquée en temps opportun. » Ces folies ne causeront aucune surprise à quiconque a été témoin du jeu terrible auquel ont donné lieu les chemins de fer en Angleterre il y a deux ans, et des catastrophes financières qui en ont été la suite. N'avons-nous pas aussi devant les yeux la fièvre californienne? Le XIXe siècle n'a rien à envier, sous ce rapport, à son prédécesseur.

La réaction devait venir, et ce furent les chansons qui en donnèrent le signal. La plus populaire entre toutes fut la célèbre *Ballade de la Mer du Sud*, qui fut long-temps chantée dans les rues, mais qui n'offrirait que peu d'intérêt dans une traduction. Les théâtres s'emparèrent aussi de la fièvre du Mississipi; et les directeurs de compagnies, naguère si adulés, tombèrent dans un tel discrédit, que les dames, en jouant aux cartes, disaient, toutes les fois qu'elles tournaient le valet : « Voilà un directeur; » jeu de mots qui ne peut, du reste, avoir de prix que dans la langue anglaise, où le valet s'appelle *knave*, c'est-à-dire fripon. Parmi les caricatures, il y en a une qui représente une jeune fille jetée dans les bras d'un vieux joueur, avec ces vers en français :

Quand on est jeune et belle, et qu'on a le malheur
D'avoir perdu son bien dans un jeu si funeste,
Gare qu'un billet au porteur
Ne fasse encor perdre le reste.

La fin du papier-monnaie et du règne des agioteurs fut marquée par une médaille où figurent les spéculateurs, dont un se pend, un autre se noie, un autre s'arrache les cheveux, et le dernier décampe.

La littérature du commencement du XVIIIe siècle en Angleterre devait naturellement se ressentir de la démoralisation du temps, et ce fut à cette époque que l'opéra italien fit à Londres sa première apparition. Il éclipsa bientôt le théâtre national, et mit le comble à sa vogue par l'introduction des bals masqués. Ce fut en vain que les évêques et même le parlement voulurent arrêter les mascarades et les *redoutes;* la cour et la ville les protégeaient. Le directeur de l'opéra était alors un Suisse appelé Heidegger; on lui donnait le surnom français de « surintendant des plaisirs de l'Angleterre. » Heidegger était l'homme le plus laid de son temps, et devint un sujet inépuisable de caricatures et de mauvais tours. Un jour, le duc de Montagu lui donna à dîner et le fit beaucoup boire. Heidegger s'endormit; pendant son sommeil, on prit son moule, à l'aide duquel on fit ensuite son masque d'une extrême ressemblance. A la représentation suivante de l'opéra, à laquelle assistait la cour, Heidegger, quand le roi entra, s'avança sur la scène et dit à l'orchestre de jouer : *God save the king*. Mais aussitôt qu'il fut rentré dans la coulisse, un sosie, avec son masque et son costume, s'avança et ordonna à l'orchestre de jouer l'air jacobite : « Charlot de l'autre côté de l'eau. » Entendant l'air, Heidegger rentre en scène, jure, tempête, et commande de nouveau le *God save the king;* à peine est-il sorti, que le sosie rentre et redemande *Charley*. L'orchestre n'y comprenait plus rien et croyait le directeur ivre; toute la salle criait : A bas! et des officiers des gardes allaient envahir la scène, si le roi, qui était dans le secret, ne les eût retenus. Heidegger reparut alors et offrit

de renvoyer son orchestre; mais son masque, s'avançant aussi, s'écria d'un ton lamentable : « Sire, c'est la faute de ce diable qui m'a pris mon visage. » Sur quoi le malheureux directeur pâlit et faillit s'évanouir. Il ne revint à lui que lorsque sa doublure se fut démasquée; mais il entra dans une telle colère, qu'il se jeta dans un fauteuil, ordonna d'éteindre la scène, et jura qu'il ne rouvrirait pas l'opéra à moins que le masque et le moule ne fussent brisés sous ses yeux. Cet Heidegger eut l'honneur de servir de sujet aux premières caricatures de Hogarth, vers 1723. Il ne manqua pas même à cette époque son abbé Chatel. Celui de 1726 s'appelait Henley; il joua aussi la comédie d'une église qu'il appela *primitive*, dans laquelle il officiait en habits sacerdotaux. Les journaux ont conservé dans leurs annonces quelques-uns des titres de ses sermons. Henley prenait pour textes, par exemple : « Lequel, de l'homme ou de la femme, est la plus belle créature? » Ou bien encore : *De osculis et virginibus.*

Mais ce fut surtout sur Walpole que s'exercèrent et les caricatures et les pamphlets. Robert Walpole fut ministre pendant vingt-deux ans; pendant long-temps il avait eu pour allié William Pulteney; mais Pulteney, ne se trouvant pas assez bien partagé, rompit avec lui, fit une scission dans le parti de la nouvelle dynastie, et, s'unissant à Bolingbroke et aux anciens légitimistes, fonda un parti qui prit le nom de « patriote. » L'Angleterre, sous le long ministère de Walpole, jouissait de la paix à l'extérieur et de la tranquillité et de la prospérité à l'intérieur. Naturellement le ministère fut accusé au-dedans de corruption, au dehors de trahison. Les *patriotes* avaient compté sur de nouvelles élections, mais celles-ci renvoyèrent à la chambre une majorité ministérielle considérable; dès-lors ce fut, et dans leurs journaux et dans leurs caricatures, une majorité vénale et vendue au ministère, comme le ministère était vendu lui-même à l'étranger, c'est-à-dire à la France. L'auteur du livre dont nous parlons ici, M. Wright, fait à ce sujet quelques réflexions que nous ne pouvons nous empêcher de citer : « L'opposition, dit-il, s'élevait surtout contre la politique étrangère du ministère, qu'elle accusait d'engager le pays dans des querelles continuelles, et de sacrifier les intérêts anglais au dehors pour l'intérêt particulier du roi et de ses possessions hanovriennes. Avec un parfait mépris pour la vérité et l'honnêteté (qui, il faut bien le dire, ne semblent pas avoir été très respectées par aucun parti dans ce temps corrompu) et pour satisfaire uniquement à des ressentimens et à des intérêts personnels, aussitôt que le gouvernement prenait une attitude menaçante, l'opposition criait très haut pour la paix, et, dès qu'il s'attachait à maintenir la paix, elle demandait à grands cris la guerre. La paix fut néanmoins conservée par la modération et la persévérance des cours de France et d'Angleterre. » Nous rappelons qu'il s'agit de l'histoire de 1727.

Les chansons, les satires, les pamphlets pleuvaient sur Walpole. On lui reprochait jusqu'à sa prédilection pour la cuisine française. Il y a une caricature intitulée l'*Équilibre du pouvoir*, où figurent Walpole et le cardinal Fleury, assis tous deux devant une balance. Le ministre français met une épée et un trident dans le plateau qui penche, et le ministre anglais jette vainement dans l'autre plateau des liasses de traités. Dans un coin, le coq gaulois est perché fièrement sur la tête du lion britannique endormi. Une autre caricature représente le lion et l'unicorne de l'Angleterre la tête basse et marchant péniblement avec des chaussures françaises.

Pour subvenir aux dépenses d'une armée permanente, Walpole voulut établir l'impôt de l'accise. Ce fut le sujet d'une opposition formidable, qui éclata dans les caricatures et dans les chansons comme dans le parlement. On faisait alors beaucoup de politique sur les éventails; il y en a un qui représente le ministre traîné dans sa voiture par un monstre fabuleux à plusieurs têtes appelé l'*accise*. Le monstre, par ses nombreuses gueules, engloutit des morceaux de mouton ou de jambon, des tasses, des verres, etc.; et une de ces têtes, retournée vers la voiture, y verse une pluie d'or. Il y a une chanson qui paraît servir de commentaire à ce dessin : « De l'argent pour de la cavalerie, pour l'infanterie, pour des dragons, des bataillons, des plantons; les taxes augmentent et le commerce est ruiné. Voyez ce dragon, l'accise! Il a dix mille yeux et cinq mille bouches, des dents aiguës, de larges mâchoires, et un ventre grand comme un magasin. Il commence par prendre du vin et des liqueurs; mais donnez-lui cela, et le glouton va rugir pour du mouton; il vous prendra votre bœuf, votre pain, votre lard, votre oie, votre cochon, et il avalera tout, pendant que le travailleur mâchera des racines. »

Le mécontentement populaire se manifesta d'une manière si menaçante, que Walpole fut obligé de retirer son projet; mais ce qu'on appela « l'agitation de l'accise » se prolongea long-temps encore. Il y eut aussi à cette époque une croisade populaire contre les péages, semblable à celle que nous avons vu faire dans le pays de Galles, il y a quatre ou cinq ans, par « Rébecca et ses filles, » c'est-à-dire que les insurgés s'habillaient en femmes et se noircissaient la figure.

Vint ensuite « l'agitation du *gin*, » qui s'éleva lorsque le parlement, pour arrêter les progrès croissans de l'ivrognerie, frappa le genièvre d'un droit considérable et en interdit le débit dans les rues. Les patriotes dans la chambre, et les liquoristes au dehors, firent au bill une opposition des plus vives. C'était naturellement un des sujets les mieux choisis et les plus heureux pour faire du bruit dans la rue. Il y eut un déluge de chansons et de complaintes sur « la mère Genièvre. » On célébra publiquement ses funérailles, qui furent suivies par un grand

concours de peuple et accompagnées de nombreuses libations. Tous les cabarets avaient arboré des insignes de deuil. Du reste, on trouva mille moyens d'éluder la loi; on colportait le gin dans les rues sous de faux noms, comme « eau de colique, » ou bien « délices des dames, » ou bien « consolation des cocus. » Les pharmaciens s'étaient mis aussi à vendre le gin, et leurs boutiques ne désemplissaient pas. Cette agitation dura deux ans.

La fin du long règne de Walpole approchait. En 1737, il avait perdu son plus fidèle soutien par la mort de la reine Caroline. L'héritier présomptif, prince de Galles, s'était mis à la tête de l'opposition en s'alliant avec le parti des patriotes. Walpole sut encore se maintenir pendant près de quatre ans, mais au milieu d'orages incessans. Ce fut surtout la politique étrangère qui devint le sujet des attaques; c'était le moment où l'impératrice Marie-Thérèse, reine de Hongrie, avait à se défendre contre presque toute l'Europe, alors que les Hongrois criaient: *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa.* La reine était très populaire en Angleterre; aussi, quand le roi George, pour sauver son apanage particulier du Hanovre, déclara sa neutralité, il fut accablé de chansons et de pamphlets. La meilleure caricature à laquelle aient donné lieu les affaires de Marie-Thérèse est celle qui est appelée : « La reine de Hongrie déshabillée. » La reine est dans un état de nudité complète, et les différentes puissances continentales emportent chacune une des parties de son vêtement portant les noms des provinces de son empire. Le cardinal Fleury, moins délicat encore, cherche à lever le dernier voile qui reste à la reine, celui de sa main. Il y en a une autre dans laquelle, pendant que l'Angleterre aide la reine à franchir une haie, la France profite du moment pour prendre avec elle d'extrêmes libertés.

Walpole tomba, mais moins sous les coups des tories que sous ceux des whigs mécontens. Comme il arrive généralement, la coalition tomba en pièces aussitôt après sa victoire; le roi, qui détestait les tories comme des ennemis de sa personne et de sa dynastie, leur ferma les portes du conseil, et n'y appela que les anciens whigs qui s'étaient séparés de Walpole. Il consultait même secrètement son ancien ministre, et l'opinion générale était qu'il n'avait accepté le nouveau cabinet qu'à la condition qu'il suivrait la même politique; en d'autres termes, qu'il jouerait le même air. Aussi, quand les tories, et ceux des patriotes qui n'avaient eu aucune part dans la curée des places, voulurent mettre en accusation Walpole, surtout pour embarrasser ses successeurs, ceux-ci prirent sa défense. C'était, du reste, sur la personne même du roi que portaient presque toutes les caricatures. Il y en a une de cette époque qui le représente en cheval hanovrien chevauchant le lion britannique, qui meurt de faim et ronge son frein. Le roi crie au commandant de sa cavalerie : « La victoire est gagnée, où vous êtes-

vous fourrés? » Et le commandant hanovrien répond : « N'importe, j'ai conservé nos gens. »

Ce fut dans ces circonstances qu'éclata l'insurrection jacobite, connue sous le nom de rébellion de 1745, dans laquelle le prétendant Charles-Édouard fit une campagne si heureuse au début, si fatale dans son issue. Ce ne fut certainement pas l'amour personnel de ses sujets qui sauva le roi George et sa dynastie; mais le nom du jeune prétendant était associé à l'idée du papisme et de l'influence étrangère, de Rome d'un côté et de la France de l'autre. Ce fut la force de la dynastie protestante et hanovrienne. Le sentiment populaire du temps est fidèlement traduit dans une caricature appelée « l'Invasion, ou le triomphe de Perkins. » Le prétendant y est représenté dans son carrosse royal, traîné par six chevaux appelés : Superstition, Obéissance passive, Rébellion, Droit divin, Pouvoir arbitraire et Soumission; la voiture passe par-dessus le corps de la Liberté, et, ce qui est assez anglais, sur les fonds publics. Le roi de France sert de cocher, le pape de postillon; deux singes et le diable servent de valets de pied. Une autre est intitulée : *Importation de bulls;* ce qui n'a de sens qu'en anglais, où le mot veut dire à la fois taureau et bulles. Au milieu est la rivière Tweed qui sépare l'Angleterre de l'Écosse. Le prétendant cherche à faire passer la rivière à un troupeau de taureaux dont les naseaux jettent des foudres, accompagnés de décrétales avec les mots de : « Massacre; le fouet et la verge; malédiction éternelle; feux du purgatoire. » Les animaux sont chargés en outre d'une collection d'indulgences, de chapelets, d'eau bénite, etc. Dans le fond, on voit des Highlanders, c'est-à-dire les Vendéens de Charles-Édouard, qui paraissent marcher un peu à contre-cœur, parce qu'on les fait sortir de chez eux. Il y en a qui disent : « Je m'en retourne chez moi; » d'autres : « Je ne veux pas sortir de ma paroisse. » Rien ne prouve mieux que ces caricatures que le changement de dynastie en Angleterre fut surtout une question de protestantisme.

Vers la première moitié du XVIIIe siècle, nous voyons apparaître en Angleterre un genre de littérature qui prit depuis de si grands développemens, celui des *revues*. Le *Gentleman's Magazine* date de 1731; il eut dès l'origine pour objet des articles de critique et des extraits des ouvrages en vogue. En 1750, il y avait déjà huit recueils de ce genre; ce fut l'avénement du règne des critiques. Toutefois les *revues* ou *magazines* ne furent d'abord que des instrumens de scandale et très souvent de diffamation, et durent surtout leur succès aux chroniques de la vie réelle. Le plus fameux des « gazetiers » de ce temps fut un médecin appelé Hill, qui s'occupait beaucoup plus de scandale que de médecine; bon pour tout faire, du reste, car il fut successivement docteur, acteur et auteur. Garrick avait fait sur lui cette épigramme :

Pour la médecine et les farces, il n'y a pas son égal;
Ses farces sont de la médecine, et sa médecine est de la farce.

Hill fit fortune; il avait pris voiture, avait sa loge aux théâtres, et se vantait des faveurs des femmes de qualité. Il était un type, non-seulement du charlatanisme littéraire, mais aussi du charlatanisme scientifique. Les escamoteurs et les marchands de drogues eurent à cette époque un moment de vogue dont il est resté des traditions assez divertissantes. La satire et la caricature se jetèrent principalement sur les inventeurs de poudres et de pilules. Un journal ridiculisait ainsi une des médecines les plus répandues, les pilules du docteur Rock : « Ceci, disait le docteur dans son prospectus, est ma célèbre *pilule sympathique des familles*. Qu'un père ou une mère de famille en prenne une en se couchant et une autre en se levant, et non-seulement ils se purgeront eux-mêmes, mais en même temps ils purgeront toute la famille, hommes, femmes, enfans, etc. » Vient ensuite l'énumération des autres avantages de cette fameuse pilule; par exemple : « Quand une belle dame veut aller au bal ou à la redoute, que fait son affreux mari? il avale quelques pilules sans rien dire, et alors la pauvre créature ne peut pas mettre le nez dehors. » Il y a aussi les « pilules purgatives intentionnelles, » à l'aide desquelles il suffit de se dire : « En prenant ces pilules, mon intention est qu'elles purgent ma femme autant que moi, mon petit garçon la moitié, ma petite fille le quart; cette coquine de Françoise qui mange tous mes fruits, dix fois autant que moi; ce drôle de Tom qui est toujours au cabaret, vingt fois, et pendant cinq jours consécutifs. »

Mais la plus célèbre farce de l'époque, et qui est restée proverbiale, c'est le tour à la bouteille. Un journal du 16 janvier 1749 contenait une annonce ainsi conçue : « Au théâtre de Haymarket, ce soir, on verra un personnage qui exécute les choses surnaturelles que voici : d'abord il prend à un des spectateurs une canne ordinaire, sur laquelle il se met à jouer de tous les instrumens connus. Ensuite il se présente avec une bouteille de dimension ordinaire, que chacun des spectateurs est libre d'examiner; il place la bouteille sur une table au milieu de la scène, et alors, sans aucune hésitation, il entre dans la bouteille sous les yeux de tous les spectateurs, et se met à chanter dedans. Pendant son séjour dans la bouteille, chacun peut se la passer de main en main et s'assurer qu'elle n'est pas plus grande qu'une bouteille ordinaire. — Les personnes qui viendront sur la scène ou dans les loges pourront venir masquées, si bon leur semble, et le magicien leur dira, si elles le désirent, qui elles sont. »

L'affiche ajoutait que le tour avait été exécuté en présence de la plupart des têtes couronnées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Cette

annonce extraordinaire, qui n'était égalée que par celle du signor Jumpedo, lequel s'engageait à s'avaler lui-même, attira une foule innombrable; la *nobility* et la *gentry*, comme on dit aujourd'hui, se pressèrent dans la salle de Haymarket. La scène était occupée par une simple table recouverte d'un tapis vert, et au milieu de laquelle apparaissait la mystérieuse bouteille. Au bout d'une heure, l'opérateur ne se présentant pas, le parterre commença le concert anglais de miaulemens et de grognemens. Une voix s'éleva pour dire que, si l'on voulait doubler la recette, l'homme entrerait dans une demi-bouteille. Ce fut le signal d'une insurrection générale dans laquelle la salle fut mise à sac, et tout le mobilier porté dans la rue et brûlé.

Le tour à la bouteille fut le sujet d'un nombre infini de plaisanteries. Le journal l'*Advertiser* publia, entre autres, une annonce ainsi faite :

« Dernièrement arrivé d'Éthiopie, le très extraordinaire docteur Zammampouango, oculiste et chirurgien de l'empereur de Monœmungi, exécutera dimanche prochain, au théâtre de Haymarket, les surprenantes opérations que voici :

« 1° Il prie un des spectateurs de vouloir bien s'arracher ses propres yeux; après quoi le docteur les montrera aux assistans pour leur prouver qu'il n'y a pas de supercherie, et alors il les remettra dans les orbites aussi intacts qu'auparavant.

« 2° Il prie une personne présente, un officier par exemple, de vouloir bien s'ouvrir le ventre; après quoi (sans aucune hésitation), il lui prendra ses boyaux, les lavera et les remettra en place sans que le sujet en éprouve la moindre douleur.

« 3° Il ouvre le crâne d'un commissaire de police, en retire la cervelle et y substitue celle d'un veau; à celle d'un *beau* celle d'un âne; à celle d'un fanfaron celle d'un mouton; opérations qui ont l'avantage de rendre ces personnes plus sociables et plus raisonnables qu'elles ne l'ont jamais été.

Et afin de convaincre le public de sa bonne foi, il ne prend d'argent qu'après l'opération terminée. Les dames peuvent venir masquées. La faculté et le clergé entrent gratis. »

Après le tour à la bouteille, vint la panique du tremblement de terre. Une légère secousse avait réellement eu lieu à Londres au mois de février (1750). La superstition s'en mêla; des prophètes parcoururent les rues en annonçant la ruine prochaine de Ninive. Toute la ville alla voir un œuf qui, disait-on, avait été pondu avec cette inscription : « Prenez garde à la prochaine secousse! » Pendant la semaine qui suivit, un grand nombre de gens riches s'en allèrent à la campagne, et, au jour annoncé, une partie de la population ferma ses maisons, et alla camper hors la ville, en plein champ, jusqu'à la nuit; après quoi, la panique s'éteignit dans un immense éclat de rire.

Nous voyons aussi alors, comme de tout temps, la caricature s'exercer sur les toilettes. Il paraît qu'il régnait, vers 1750 et les années suivantes, une assez grande liberté de manières dans la société anglaise, ce dont on accusait, comme de juste, le voisinage des mœurs françaises. Ainsi on voit un journal satirique annoncer pour les bals masqués « des costumes nus, en imitation de la peau. » La chronique ajoute que ce genre de costume avait été réellement porté dans un bal masqué par Élisabeth Chudleigh, une des filles d'honneur de la princesse de Galles, qui fut ensuite la maîtresse du roi, et duchesse de Kingston. Elle était, dit-on, habillée en Iphigénie, avec un simple maillot à peine couvert d'une robe grecque; si bien que la princesse de Galles, en la voyant, lui jeta silencieusement son voile sur les épaules.

La mode extravagante des paniers fut naturellement un texte inépuisable de caricatures; il y en a une qui représente un expédient inventé pour introduire les femmes dans les voitures et les en retirer. C'est un carrosse qui s'ouvre par le haut, et duquel trois laquais, avec une grue et des poulies, enlèvent leur maîtresse et tout son attirail. Les coiffures étaient, si cela est possible, plus extravagantes encore; on venait d'inventer la mode des cabriolets, qui était devenue une telle fureur qu'on portait tout en forme de cabriolet, même les coiffures. Les femmes se faisaient construire sur la tête un véritable édifice bourré de filasse, de laine et d'étoupe, le tout cimenté avec des livres de pommade; et il paraît que cela se gardait plusieurs semaines sans réparations intérieures, et avec de simples replâtrages de l'enceinte extérieure! L'abus des plumes, dont on couronnait ces échafaudages, donna lieu aussi à beaucoup de plaisanteries. On représentait les malheureux oiseaux errant à pieds par les rues, dépouillés de leur vêtement naturel, et considérant mélancoliquement les animaux à deux pieds, *avec* plumes, qui se paraient de leurs dépouilles.

Quant aux hommes, ceux qui donnaient le ton s'appelaient alors des *macaronis*. C'était en 1772. Le nom venait de ce que les jeunes gens qui avaient fait leur tour en Italie, revenus à Londres, y avaient formé un club où l'on mangeait habituellement du macaroni. Les caricatures les représentent avec un habit, un gilet et des culottes très serrées, un petit chapeau, puis un énorme chignon artificiel suspendu à la nuque, et dont le poids balance presque celui du reste de l'individu.

La caricature politique s'était alors emparée de lord Bute, le premier ministre, comme elle avait fait de Walpole. La figure la plus communément adoptée pour lui était celle d'une botte, le mot anglais *boot* se prononçant à peu près comme son nom. C'est ainsi qu'aujourd'hui lord Brougham est généralement désigné par un balai (*broom*). Lord Bute passait pour avoir été l'amant de la princesse de Galles; une caricature représente la princesse admonestant miss Chudleigh, une

de ses femmes, sur la légèreté de sa conduite, et celle-ci lui répond en français : « Madame, chacun a son *but*. » Ce qui indisposait profondément les Anglais contre lord Bute, c'était son extrême partialité pour les Écossais, ses compatriotes, auxquels il distribuait toutes les places. Les caricatures représentent les grandes routes du nord encombrées d'Écossais déguenillés qui émigrent pour la terre promise du sud. Il y en a une où l'on voit un Écossais expédié par la poste sous enveloppe, et affranchi par privilége parlementaire.

Dans la satire et dans le journalisme, l'homme qui porta les coups les plus rudes au ministère de lord Bute fut John Wilkes, dont le nom est resté attaché à un des plus célèbres procès de presse du XVIIIe siècle. A l'occasion d'un article publié le 23 avril 1763 dans le *North Briton*, Wilkes fut arrêté et mis à la Tour. Comme il était membre du parlement, le mandat d'arrêt fut attaqué comme illégal, et la cour du banc du roi prononça la mise en liberté du prisonnier. Le parlement s'empara de l'affaire, mais le ministère et la cour y avaient encore une forte majorité; les deux chambres déclarèrent l'article saisi « un libelle calomniateur et séditieux, » et décidèrent qu'il serait brûlé par la main du bourreau. Au dehors, l'opinion se prononça tout autrement. Quand le shériff, avec le bourreau, voulut brûler publiquement dans la Cité le numéro condamné du *North Briton*, la populace se souleva, força le shériff à une prompte retraite, arracha des mains du bourreau le papier à moitié brûlé, et l'emporta en triomphe jusqu'à Temple-Bar, où elle alluma un feu de joie avec l'effigie de Bute. L'agitation se prolongea pendant plusieurs mois; Wilkes, exclu de la chambre et condamné au pilori, s'était réfugié en France. Un libraire, qui avait publié une collection de son journal, fut également condamné au pilori. Il y fut conduit dans un fiacre, au milieu des acclamations d'une foule immense; et après avoir subi sa peine, avec une branche de laurier dans la main, il salua les assistans. Le peuple avait, de son côté, dressé en face du pilori une potence à laquelle il avait suspendu une effigie de Bute et une toque écossaise, dont il fit ensuite un feu de joie. Une quête faite sur place réunit 200 guinées, plus de 5,000 francs, et fut remise au condamné, qui fut reconduit en prison aussi triomphalement qu'il en était venu. On voit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Wilkes rentra en Angleterre cinq ou six ans après, et se porta candidat à l'élection du Middlesex. Le scrutin se faisait à Brentford, près de Londres. Le jour du vote, toutes les routes conduisant à Brentford furent occupées dès le point du jour par la populace, qui arrêtait toutes les voitures et ne laissait passer que celles qui avaient arboré les couleurs de Wilkes. Depuis la panique du tremblement de terre, Londres n'avait pas vu pareille émigration. Le numéro du journal de Wilkes

qui avait soulevé cette célèbre querelle portait le chiffre 45, et ce chiffre était resté un mot d'ordre. Ainsi le fiacre qui avait conduit le libraire au pilori avait été décoré d'un grand 45; les marchands adoptaient, autant que possible, le chiffre 45, et on raconte qu'un jour le jeune prince de Galles, malmené par le roi son père, ne trouva rien de mieux pour se venger que de crier : Vive le numéro 45! A l'élection de Brentford, le 45 reparut donc dans toute sa gloire, et le peuple, qui arrêtait les voitures, y traçait à la craie le chiffre sacramentel.

Après une lutte électorale d'une violence sans exemple, Wilkes fut nommé représentant du Middlesex. Le ministère reprit contre lui les poursuites avant la réunion du parlement. Le jour de l'ouverture, le peuple, qui croyait qu'il serait conduit à la chambre, se rassembla en masse devant la prison. Des pierres et de la boue furent jetées aux soldats; les magistrats donnèrent lecture du *riot act;* la troupe fit feu, et plusieurs hommes tombèrent. Le peuple ramassa un des cadavres et le porta à travers les rues; l'agitation devint formidable. Des actes d'accusation furent portés contre les officiers qui avaient ordonné le feu; les tribunaux autorisèrent les poursuites, mais le gouvernement approuva publiquement les officiers et les soldats. En même temps, la cour du banc du roi condamnait Wilkes à 1,000 livres d'amende (25,000 francs) et à un an de prison, et la chambre des communes l'expulsait une seconde fois. Une nouvelle élection eut lieu à Brentford; Wilkes fut présenté et réélu sans opposition. La chambre le déclara inéligible, et l'élection fut recommencée; Wilkes fut encore nommé, mais la chambre vota que les voix données à celui qui venait après lui étaient seules valables. Ainsi finit la guerre des « deux rois de Brentford, » comme on appelait le roi George et Wilkes.

Que devint ensuite cet homme qui avait joué un si grand rôle populaire? Wilkes fit son année de prison, reparut plus tard à la chambre des communes, se réconcilia avec la cour, et devint à son tour un sujet de caricatures : ce qui prouve encore qu'il n'y a jamais rien de nouveau.

Nous entrons maintenant dans la grande période de la guerre d'Amérique et celle des guerres de la révolution. C'est dans l'histoire de la caricature un nouveau chapitre, qu'il convient de traiter à part.

JOHN LEMOINNE.

LA

CAMPAGNE DU PIÉMONT

EN 1849.[1]

I. — BUFFALORA.

Si l'on tient compte d'une disproportion trop évidente entre les forces et les intérêts mis en présence, on ne peut méconnaître une singulière analogie entre les malheureux événemens militaires de 1815, en France, et ceux qui viennent de s'accomplir en Piémont. L'un de ces pays, comme l'autre, se vit une première fois repoussé dans ses limites pour n'avoir pas su s'arrêter dans la victoire. Après les premières

(1) Les événemens de la campagne qui a mis fin si promptement, cette année, à la guerre de l'indépendance italienne ne sont encore connus que par les bulletins des derniers ministres de Charles-Albert ou par les amplifications de la chancellerie autrichienne. On ne lira pas sans intérêt peut-être un récit vraiment piémontais, c'est-à-dire écrit à un point de vue sérieux et sincère, sans emphase comme sans dénigrement, sans arrière-pensée démagogique, sans partialité tudesque. L'auteur de cette relation était d'ailleurs dans une position éminemment favorable pour juger les événemens et les hommes. Soldat de fortune avec un grand nom, étranger au Piémont, sans lien avec les partis, c'est la noble cause de l'indépendance qu'il était venu servir. Il a fait la guerre; il n'a pas voulu se mêler à la politique. Ses jugemens, si discrets qu'ils soient, ont donc pour l'histoire une certaine valeur, celle qui résulte d'une observation personnelle, intelligente et désintéressée. C'est à ce titre que nous publions son récit, comme un témoignage digne d'être recueilli, et aussi, nous le croyons, comme l'exposé le plus complet, jusqu'à ce jour, des faits de guerre qui ont signalé la fin glorieuse du roi Charles-Albert.

hostilités, tous deux pouvaient conserver un léger agrandissement de territoire; mais, lancés une seconde fois dans l'arène des batailles, tous deux succombèrent dans la nouvelle lutte après un combat de deux jours, dont le premier semblait leur présager la victoire. Bien que cette lutte ait été courte et malheureuse pour le Piémont, il paraîtra certainement intéressant aux militaires de connaître quelles furent les dispositions prises par le général de l'armée piémontaise, et comment, malgré ses efforts, il fut vaincu; je chercherai donc à exposer d'une façon précise ses opérations et les divers incidens qui le forcèrent à les modifier, afin que l'opinion des juges compétens puisse se former en connaissance de cause. Les impressions, les souvenirs d'un témoin, d'un acteur même de la dernière guerre du Piémont, voilà, je dois le dire avant tout, quels seront les élémens de ce récit.

Pour précipiter l'ouverture des hostilités, la consulte et l'émigration lombardes remplissaient Turin de l'annonce d'une insurrection générale de la Lombardie qui devait éclater dès que l'armée franchirait le Tessin. Malgré ces assurances, ceux qui avaient fait la dernière campagne comptaient faiblement sur ces promesses. Brescia et Bergame étaient les seules villes dont le patriotisme inspirât une confiance réelle. Rien cependant n'autorisait à douter complétement des assurances de l'émigration lombarde : si une victoire venait couronner dès le début les efforts des Piémontais, il semblait naturel que les populations de la Lombardie se soulevassent. La menace d'une insurrection générale devait d'ailleurs exercer une puissante influence sur les plans du maréchal Radetzky. Il était à supposer que le maréchal entreprendrait de défendre la Lombardie. Pour cela, il avait deux choses à faire : ou se tenir prêt à recevoir la bataille, ou franchir lui-même le Tessin et porter la guerre en Piémont.

Dans la première hypothèse, l'armée autrichienne n'avait guère qu'une seule position à choisir, en arrière du Naviglio, qui, coulant parallèlement au Tessin à très petite distance de ce fleuve, est commandé par une série de fortes positions naturelles, d'où on domine les assaillans, et d'où il est facile de s'élancer à son tour pour profiter de ses avantages et poursuivre la victoire. La route de Novara à Milan traverse en quelque sorte le centre de cette ligne de bataille, passant sur le Tessin au pont de Buffalora, et rencontrant, après une forte montée, l'établissement de la douane milanaise, puis le gros bourg de Magenta. Dans la seconde hypothèse, plusieurs débouchés s'offraient aux Autrichiens : l'un par Oleggio, ce qui supposait toujours des forces considérables à Magenta; l'autre par la rive droite du Pô sur Alexandrie, le troisième par Pavie sur Mortara, le quatrième par le pont de Buffalora sur Novara. Il était peu probable que les Autrichiens choisiraient

la marche par Oleggio ou celle par la rive droite du Pô : l'une et l'autre offraient de trop graves dangers sans présenter la perspective d'assez prompts avantages. On devait donc supposer qu'en cas d'offensive de leur part ils se décideraient pour une pointe, soit par Pavie, soit par le pont de Buffalora. L'attaque par Pavie était fort audacieuse, militairement parlant, car l'armée autrichienne devait livrer bataille avec un fleuve en arrière d'elle à courte distance, un autre fleuve à sa droite, forcer en outre le passage du Gravellone, sans avoir d'autre issue, en cas de retraite, que le pont de Pavie et ceux qu'elle aurait jetés, dans un espace fort limité, sur le Tessin et sur le Gravellone. En cas de revers, elle courait donc risque d'être entièrement détruite. Il est assez probable que le général autrichien eût choisi une meilleure ligne d'attaque, s'il n'eût été préoccupé de pensées d'un autre ordre. Les préoccupations qui le décidèrent me semblent avoir été : d'abord, la crainte de l'insurrection qui, tourbillonnant autour de son armée, aurait pu démoraliser le soldat, tandis que, tenant son armée flanquée de deux fleuves, il l'isolait en partie du danger d'être harcelée pendant la lutte par des bandes d'insurgés; ensuite, la nature de la contrée lombarde qui, sillonnée de canaux, de lignes d'arbres, de rivières, rend très difficile un mouvement de retraite; enfin, l'espoir qu'en cas de succès, il coupait l'armée piémontaise de sa base d'opérations, la refoulait sur le lac Majeur, et s'ouvrait d'un seul coup la route de Turin et celle d'Alexandrie. On doit ajouter aussi que, maître des deux rives du Tessin à Pavie, il s'épargnait une difficulté, car il n'avait plus à forcer le passage de ce fleuve. Quant à l'entrée en Piémont par le pont de Buffalora, elle était, au point de vue militaire, moins périlleuse que l'entrée par Pavie. Il fallait, il est vrai, vaincre de front l'armée piémontaise; mais, en cas de non succès, on trouvait dans les positions qui dominent le Naviglio la possibilité d'arrêter la poursuite du vainqueur, et conséquemment d'assurer sa retraite.

Il est à présumer que le général Chrzanowski pesa toutes ces probabilités et l'avantage de ces différentes positions, car les troupes piémontaises, le 20 mars, semblent avoir été distribuées de façon à parer à ces deux hypothèses d'attaque de l'ennemi, aussi bien que pour faciliter au besoin l'offensive et la marche vers Milan. L'armée piémontaise, de son côté, pouvait choisir entre trois plans de campagne : le premier consistait à marcher par les duchés, le second à attendre l'ennemi, le troisième à pousser droit en Lombardie. Marcher par les duchés, c'était découvrir le Piémont sans arracher la Lombardie à ses angoisses, reculer l'heure de la bataille et rapprocher l'ennemi de ses points d'appui et de retraite. Attendre l'ennemi, cela ne pouvait cadrer avec la mission d'une armée libératrice; on pouvait attendre long-temps;

l'heure de la délivrance s'éloignant, le découragement pouvait paralyser l'insurrection. On dut donc se décider pour l'offensive, et l'offensive libératrice de Milan. La marche par Buffalora était désignée dès lors comme la manœuvre la plus favorable pour l'accomplissement de ce projet, d'autant plus qu'elle permettait en même temps de tenir une attitude défensive. D'ailleurs, de grandes forces, assurait-on, étaient concentrées à Magenta et à Sadriano, et on apprenait que les Autrichiens avaient rappelé toutes les garnisons de la Lombardie et dix mille hommes du duché de Parme, ne laissant que deux à trois mille hommes dans le château de Milan et de très faibles détachemens dans les autres villes. L'armée autrichienne devait présenter en ligne de soixante à soixante-dix mille hommes. Il importait donc de faciliter l'insurrection lombarde, et la marche de l'armée piémontaise pouvait en hâter l'explosion.

Concentrée sur le Tessin, le 20 mars, l'armée piémontaise devait présenter un effectif de six divisions, d'une force réelle de neuf mille combattans l'une dans l'autre, plus la brigade commandée par le général Solaroli, plus encore huit *quatrièmes bataillons* (1) et deux bataillons de *bersaglieri* (2). La brigade Solaroli comptait près de 4,000 hommes, les huit *quatrièmes bataillons* 4,800 combattans, les deux bataillons de *bersaglieri* environ 1,200, ce qui donnait une force totale de 60 à 65,000 hommes, dont environ 4,000 hommes de cavalerie, et disposant de 132 pièces d'artillerie. Les forces combattantes qui devaient se rencontrer dans une première bataille étaient donc égales ou presque égales dans les deux camps.

L'armistice ayant été rompu par les ministres piémontais, sans avis préalable et malgré l'opposition du général Chrzanowski, on n'avait pas eu le temps de rappeler la division du général La Marmora, cantonnée à Sarzana. Cette division dut se porter sur Parme et Plaisance, prête à secourir la brigade d'avant-garde laissée à Castel-San-Giovanni pour contenir la garnison autrichienne; ces deux derniers corps formaient un effectif de 12,000 hommes, dont 300 cavaliers, et disposant de 24 bouches à feu. On voit que le total de l'armée piémontaise ne dépassait pas 78,000 combattans. Les 120,000 hommes dont a parlé le ministère n'ont jamais existé que sur le papier; pour arriver à ce chiffre, on comptait la partie de la garde nationale qui devait être mobilisée, et les dix mille malades militaires renfermés dans les hôpitaux au jour de la dénonciation de l'armistice, ainsi que les garnisons

(1) Les *quatrièmes bataillons* étaient les bataillons hors-cadre.

(2) Le corps des *bersaglieri* correspond exactement à ce que nous appelons dans notre armée les chasseurs de Vincennes.

d'Alexandrie, Gênes, Turin, Chambéry, etc., composées de bataillons de réserve et des dépôts des différens corps.

Ces faits bien établis, voici quelles étaient les positions des troupes piémontaises le 20 mars à dix heures du matin. La deuxième division, général Bés, occupait Castelnovo et Cerano; — la quatrième division, sous les ordres du duc de Gênes, le pays en avant de Trecate, avec une avant-garde près du pont de Buffalora; — la troisième division, général Perrone, se tenait à Romentino et Galliate; — la première, général Durando (le même qui commandait les troupes romaines à Vicence), autour de Vespolate; — la division de réserve, avec le duc de Savoie, près de Novara, sur la route de Mortara. — Sur la gauche de ce bloc de cinq divisions, la brigade Solaroli, placée entre Oleggio et Belinzano, pour éclairer ce flanc de l'armée, se trouvait reliée par quatre *quatrièmes bataillons* placés entre elle et l'armée comme échelon intermédiaire. Sur la droite, la cinquième division, composée des Lombards et commandée par le général Ramorino, remplissait le même office pour le flanc droit et avait ordre de se placer à la Cava, très bonne position en face de Pavie, derrière le Gravellone. Un échelon intermédiaire de quatre *quatrièmes bataillons,* placés sous Vigevano, reliait cette division au reste de l'armée.

La mission du général Ramorino était d'observer le débouché de Pavie, de retarder l'ennemi par une résistance plus ou moins longue, selon les forces qui viendraient l'attaquer, et surtout d'avertir, par sa canonnade, de la marche de l'ennemi sur la droite de l'armée. Ce général avait l'ordre de se replier sur Mortara ou sur San-Nazzaro, s'il venait à être attaqué par des forces supérieures. On lui enjoignit en outre de bien s'éclairer sur sa gauche et de rendre impraticable le pont de Mezzana-Corte, sur le Pô. La nomination du général Ramorino était due en grande partie à la consulte lombarde. Il était, aux yeux de quelques personnes, un héros victime des pouvoirs despotiques; mais bien d'autres ne voyaient en lui qu'une médiocrité vaniteuse, un homme sans valeur personnelle, et dont le caractère n'offrait aucune garantie. Il est fort regrettable que le général Chrzanowski, s'étant laissé forcer la main, ait consenti à ce qu'une division lui fût donnée. Le roi lui-même avait la conscience que l'on devait peu se fier à ce personnage; mais Charles-Albert s'appliquait à rester strictement dans son rôle de roi constitutionnel, et subissait en cela la volonté des partis démagogiques qui professaient pour ce général une admiration singulière. Nous verrons bientôt comment le général Ramorino remplit la mission qui lui avait été confiée.

Placée dans les positions que je viens d'indiquer, l'armée piémontaise offrait à l'ennemi, attaquant par Buffalora, une force de trois divisions, qui se trouvait renforcée en moins de trois heures par tout

le reste de l'armée, moins la cinquième division. Si, au contraire, l'armée piémontaise prenait l'offensive par Buffalora, elle jetait de l'autre côté du Tessin et sur ce même point une force de plus de cinquante mille hommes en trois heures de temps. Enfin, si l'ennemi débouchait par Pavie, l'armée, avertie par le canon du général Ramorino, se mettait aussitôt en mouvement par le flanc droit; trois de ses divisions venaient coucher le soir même entre Romella et Mortara, où elles rejoignaient la général Ramorino; les autres couchaient sous Vigevano et se trouvaient le 21, à dix heures du matin, à leur poste de bataille, bien avant que l'ennemi pût commencer son attaque.

Le pays qui s'étend de Novara jusqu'au Tessin offre d'abord des terres cultivées; puis, au-delà de Trecate, on trouve une vaste lande couverte de courtes bruyères, qui se prolonge jusqu'au sommet de la côte dominant la vallée et le fleuve. Le pont de Buffalora est d'une belle construction en pierre de taille; deux petits pavillons pour les percepteurs du péage sont bâtis à chacune de ses extrémités. Ce pont était barricadé du côté des Autrichiens; trois hussards placés en vedettes se promenaient sur la route, qui, à partir du pont, se dirige en ligne droite vers la douane lombarde, située au sommet d'une montée rapide au-delà du Naviglio. On apercevait également une barricade à l'entrée des bâtimens de la douane.

Le 20 mars, à dix heures du matin, le roi arriva en face du pont, suivi du général Chrzanowski et de tout son état-major. Les troupes le saluèrent à son passage par de vives acclamations. Chacun tourna ses regards vers la rive opposée, sur laquelle on apercevait uniquement quelques petites patrouilles de cavaliers ennemis. A midi, un frisson général parcourut toute cette masse d'hommes; le signal de la lutte était donné par la cloche même qui sonnait l'heure. Sur les deux rives du Tessin chacun dut, à ce moment, tourner ses regards vers le ciel et implorer Dieu pour le succès de l'armée piémontaise. La journée était magnifique; le soleil éclairait les longues lignes de troupes qui s'étendaient sur la bruyère; la rive lombarde semblait illuminée d'un rayon joyeux à la vue de ce roi libérateur prêt à marcher vers Milan; chacun attendait le mot : En avant! Dans cet instant tout le monde avait oublié ses secrètes appréhensions, et, pour ma part, je sentis l'espérance rentrer dans mon esprit, ramenée par une de ces circonstances puériles dont l'homme ne peut guère s'empêcher de tenir compte dans les momens les plus solennels. Pendant qu'à l'aide de ma lorgnette je cherchais à découvrir ce qui se passait sur le rivage ennemi, je fus distrait par une nuée de canards sauvages qui se jouaient au soleil dans les eaux du Tessin; tous nageaient vers la rive lombarde, puis, au dernier coup de midi, prêts à toucher la rive, ils prirent rapidement leur vol et s'élancèrent dans les airs, disparaissant bientôt dans la di-

rection de Milan. Le souvenir des augures romains me revint à la pensée, je me laissai aller au souffle de la superstition, et, joyeux de ce pronostic de victoire, je courus près du fleuve, attendant avec impatience l'ordre de le franchir.

J'aperçus le roi Charles-Albert à pied près du pont; sa figure exprimait le calme et la satisfaction. Le général Chrzanowski était auprès de lui; la petitesse de sa taille faisait le plus singulier contraste avec la haute stature du roi. Ses traits, où le type kalmouk était fortement marqué, annonçaient une nature énergique, et il était difficile de voir le général sans éprouver pour lui un sentiment d'estime qui se changeait, à mesure qu'on le connaissait mieux, en une affectueuse sympathie.

Midi était déjà passé depuis long-temps, et aucun mouvement ne se faisait remarquer. Le général attendait sans doute que le canon se fît entendre dans la direction de Pavie. Enfin, à une heure et demie, l'ordre fut donné au duc de Gênes de faire une reconnaissance sur Magenta avec toute sa division; on prescrivit en même temps à la troisième division de se porter au pont de Buffalora pour le soutenir au besoin. Bientôt une compagnie de *bersaglieri* se présenta à l'entrée du pont; le roi les arrêta du geste et, se mettant le premier à leur tête, marcha intrépidement vers la rive opposée. Il y eut un moment de poignante inquiétude. Peut-être le pont était miné, peut-être la rive ennemie était garnie de tirailleurs cachés dans les broussailles et les fossés, et l'intrépide monarque pouvait payer de sa vie cette action téméraire! Enfin il toucha du pied le sol lombard, et un cri général d'enthousiasme salua l'arrivée du prince dans ses nouveaux états, pendant que les cavaliers ennemis fuyaient à bride abattue vers la douane autrichienne, d'où aussitôt s'élevèrent d'épaisses colonnes de fumée, annonçant un vaste incendie.

Ce passage du Tessin fut magnifique. J'avais été employé les 18 et 19 à reconnaître le fleuve, les gués et les avant-postes ennemis sur toute la ligne; j'étais déjà très fatigué; mais un tel spectacle était bien fait pour me ranimer. Je vis la guerre ouvrir de nouveau sa noble arène, et j'oubliai la faute des hommes qui nous précipitaient si étourdiment dans cette lutte inégale, avec une armée de soldats fidèles, mais sans enthousiasme, et d'officiers vaillans, mais ennemis déclarés d'une guerre qu'ils condamnaient comme entraînant la ruine de leur pays. Je ne vis plus que le glorieux champ d'activité périlleuse qui allait s'ouvrir devant nous.

Quelques instans après, le roi arrivait à Magenta, dont les habitans se pressaient avec admiration autour de lui, le proclamant le libérateur de l'Italie. L'ennemi avait disparu. A peine quelques coups de fusil furent-ils tirés sur de faibles détachemens qui se repliaient rapidement vers Cisliano. A Magenta, nous apprîmes que les Autrichiens avaient

évacué la veille au soir les positions qu'ils avaient conservées jusqu'alors sur ce point, et qu'ils s'étaient dirigés vers Pavie ou vers Lodi. La route de Milan était donc libre. La quatrième division reçut ordre de rester sur la rive gauche du Tessin, et la troisième, de reprendre sa première position. Le quartier-général revint s'établir pour la nuit à Trecate. La disparition des troupes autrichiennes, abandonnant des positions défensives aussi bonnes, était un mystère qui allait bientôt s'éclaircir. En effet, le maréchal Radetzki, après avoir placé son armée de façon à ne pas trahir son plan, fit exécuter, dans la nuit du 19 au 20, à toutes les forces qui bordaient la rive gauche du Tessin, une marche de flanc rapide, et, rappelant à lui ses troupes de Crema et de Lodi, se concentra avec toutes ses forces sur Pavie, prêt à déboucher en Piémont dès que le terme fatal serait expiré. Vers midi, il jeta un ou deux ponts près de Pavie et marcha sur la Cava avec son avant-garde. Il dut être fort étonné de ne rencontrer aucune résistance; car le général Ramorino, désobéissant aux instructions qu'il avait reçues, au lieu de se porter sur la position qui lui avait été prescrite, avait abandonné, sans donner d'ordres, sur la rive gauche du Pô, un régiment de cavalerie et deux bataillons, dont l'un de *bersaglieri* commandé par le major Mannara. Ces braves gens, après avoir vigoureusement soutenu un combat de tirailleurs pendant plus de deux heures, durent se retirer devant les forces sans cesse croissantes de l'ennemi. Pendant ce temps, le général s'était mis à l'abri derrière le Pô, avait replié le pont et s'en était allé tranquillement dîner à Stradella.

II. — LA SFORSESCA.

La nouvelle de la marche des Autrichiens et de l'inqualifiable conduite de Ramorino parvint d'abord à huit heures du soir au quartier-général par un aide-de-camp du général Bés, puis, à dix heures, par un officier du général Ramorino lui-même, qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas jugé son mouvement assez grave pour en donner avis plus tôt. L'ordre fut sans retard expédié au général Fanti de prendre le commandement de la division lombarde et à Ramorino de se rendre au quartier-général. Grace à la position des troupes, on pouvait espérer que, le lendemain, l'armée serait en mesure non seulement de recevoir la bataille en avant de Vigevano, mais même de prendre l'offensive et de culbuter l'ennemi dans le Pô; la deuxième et la première division durent donc se mettre immédiatement en marche : la première, pour la ville de Mortara, en avant de laquelle elle devait prendre position sur la route de cette place à Pavie; la deuxième, pour la ville de Vigevano, en avant de laquelle elle devait prendre position à la Sforsesca.

On enjoignit aux autres divisions de se mettre en marche le 21, à la pointe du jour : la division de réserve pour Mortara, la troisième pour Gambolo, la quatrième pour Vigevano, en suivant la troisième, la brigade Solaroli ayant ordre de se porter au pont de Buffalora. De la sorte, on pouvait compter que, les Autrichiens devant, selon toutes les probabilités, n'arriver en présence des troupes piémontaises que vers onze heures au plus tôt, la deuxième division, avec quatre bataillons laissés sous Vigevano la veille, serait de force à leur résister jusqu'à l'arrivée du reste de l'armée. Quant à Mortara, on pouvait être sûr que l'ennemi n'y parviendrait pas avant trois heures de l'après-midi. On se regardait donc comme en mesure de faire face à tous les événemens.

Le 21, à onze heures, le roi arrivait à Vigevano. Ce prince avait dans son état-major particulier la plupart des mêmes personnes qui l'avaient accompagné pendant la dernière campagne. On voyait près de lui le marquis de la Marmora, prince de Masserano; le marquis Scati, vieillard dont la moustache blanchie et le visage plein de bonté inspiraient le respect; les deux frères Robillant, véritables représentans de cette ancienne noblesse piémontaise, toujours présente sur les champs de bataille et habituée à se serrer, dans le danger, près des membres de la maison de Savoie. Le général Giacomo Durando, nouvel aide-de-camp de Charles-Albert, étant très malade, suivait dans une voiture avec M. Cadorna, ministre responsable près du roi. Ce ministre ne paraissait pas, comme le comte Lisio, sur le champ de bataille; ce n'était pas son rôle, et il se soumettait sans effort aux exigences de sa position officielle.

Comme on avait prétendu que l'escorte du roi était une gêne pendant la dernière campagne, ce prince, dont l'abnégation personnelle était entière, n'avait auprès de lui que soixante carabiniers, et pour officiers d'ordonnance que deux officiers de cavalerie. Cette suite était bien modeste; mais qu'importait au roi Charles-Albert, pourvu qu'il fût au milieu de ses troupes et le premier à braver les dangers? D'ailleurs, l'état-major général grossissait presque toujours son cortége. Cet état-major avait pour chef le général Alexandre La Marmora; il se composait du général Cossato, sous-chef d'état-major; du colonel Carderino; du colonel Brianski, Polonais; du major Basso; du major de Villa-Marina; des capitaines Battaglia, Martini, Taverna, tous trois Lombards; du duc de Dino, Français; du marquis Cova; de M. Dorson, jeune officier savoyard très capable; de M. Sizomioth, Polonais; du lieutenant Balucanti, Lombard; du prince Czartoriski, fils du noble émigré polonais; enfin, du prince Pio Falco, Espagnol, et du comte Vénier, noble de Venise.

Vers une heure de l'après-midi, le canon se fit entendre dans la direction de San-Ciro. Le général Chrzanowski parcourait le terrain,

en attendant l'arrivée des troupes; il se porta sans hésiter au canon, ordonnant de placer le 1er régiment de Savoie, qui venait d'arriver, en arrière d'un profond ravin, à un quart de mille de Gambolo. Bientôt les tirailleurs de la deuxième division, vivement attaqués par les tirailleurs ennemis, se laissent ramener jusque près de la Sforsesca; là ils reprennent l'offensive, et, soutenus par le reste de la division, ralliés par le colonel Leonetto Cipriani et les officiers de l'état-major du général Bés, ils font reculer l'ennemi, le repoussant jusqu'à San-Vittore, où les troupes reçurent l'ordre de s'arrêter. Dans cet engagement, les hussards du régiment Radetzki firent une charge brillante, et vinrent sabrer les tirailleurs jusque sous la bouche des canons; mais, chargés par deux escadrons du régiment de *Piémont-Royal*, ils furent mis en fuite, laissant plusieurs prisonniers entre nos mains, et parmi eux un officier supérieur. Le régiment de *Piémont-Royal* se fit le plus grand honneur dans cette occasion; un aide-de-camp du général Bés, M. Galli, qui chargeait avec lui, ayant été entouré par quatre hussards et blessé d'une balle à l'épaule, fut dégagé par un seul lancier, qui tua un hussard et mit les trois autres en fuite. Le 23e régiment, ainsi que son brave colonel, M. Cialdini, se comporta d'une manière digne d'éloges. Le colonel Cialdini est habitué à en recevoir sur le champ de bataille; bien que grièvement blessé à Vicence, pendant la première campagne, de deux balles dont l'une lui traversa le bas-ventre, et non guéri de cette cruelle blessure, il n'en marcha pas moins cette fois au premier rang.

Pendant que ce combat avait lieu à notre gauche, le général recevait avis que, les vivres étant arrivés très tard, la brigade Savone de la troisième division et la quatrième division elle-même ne pourraient pas nous rejoindre avant quatre heures. Ce malheureux contre-temps rendait la position critique, car l'ennemi commençait à déboucher avec des forces imposantes et pouvait, en nous attaquant par Gambolo (que ce retard nous empêchait d'occuper), parvenir à nous tourner, passer entre nous et les deux divisions placées à Mortara, nous accabler et nous refouler sous Vigevano. On ne pouvait plus penser à prendre l'offensive, et on devait se contenter de conserver ses positions, pour être prêt à attaquer le lendemain avec toutes les forces réunies. Déjà il était plus de quatre heures, et la brigade de Savone n'était pas arrivée, lorsque les Autrichiens, mettant quelques pièces en batterie et sortant de Gambolo, s'avancèrent en colonne serrée, avec de grands hurrahs, contre le 1er régiment de Savoie, rangé en bataille derrière le ravin et appuyé par six pièces à sa droite et quatre à sa gauche. Le général Chrzanowski s'adressa alors au 1er régiment et lui dit : « Messieurs, je vous ai placés ici, et suis bien sûr que les Autrichiens ne parviendront pas à vous déloger. » Un sourire de bon augure éclaira les mâles

visages des braves enfans de la Savoie; ils restèrent impassibles sous le feu des tirailleurs ennemis; puis, lorsque, arrivées à cinquante pas, les colonnes autrichiennes étonnées voulurent se déployer, un terrible feu de file s'ouvrit au commandement du général; en même temps, l'artillerie tonna à droite et à gauche : les ennemis prirent la fuite en désordre. Le régiment de Savoie s'ébranla et se jeta à la baïonnette sur les colonnes dispersées. Le soldat voulait poursuivre à outrance; mais le régiment était seul, sans soutien : il eût été imprudent de le laisser s'avancer sans pouvoir lui porter secours. On ordonna aux officiers de reprendre leur première position, et ils ramenèrent de force leurs soldats derrière le ravin. Je me trouvais à la gauche de ce beau régiment lorsqu'il fut attaqué, et je le suivais lorsqu'il vint reprendre sa position. Un soldat me dit : « Mon officier, pourquoi ne pas nous laisser prendre Gambolo? — Mon ami, répondis-je, parce que, n'ayant rien pour vous soutenir, on ne veut pas risquer la vie de braves gens tels que vous. — Est-ce que Savoie a besoin de soutiens! » Je fus charmé de cette bravade; une telle assurance est toujours de bon augure au début d'une campagne.

Après ce court, mais rude engagement, le combat se prolongea sur la ligne, par un feu assez vif de tirailleurs, jusque vers six heures et demie du soir. La brigade Savone et la quatrième division, avec le duc de Gênes, étaient enfin arrivées. L'ennemi avait été contenu dans ses efforts; on lui avait reconquis plus que le terrain qu'il avait gagné au commencement de l'action. Les troupes s'étaient bien battues; on les voyait en position de prendre l'offensive dès le lendemain; chacun était content; les craintes qu'avait trop facilement inspirées l'inexpérience des nouvelles recrues se dissipaient. Nous avions fait plus de deux cents prisonniers, la journée nous paraissait bonne. Aussi, nous comptions, à la pointe du jour, recommencer la bataille et culbuter les Autrichiens, qui, serrés dans un triangle dont Pavie était le sommet, entre le Pô, le Tessin et l'armée, devaient, selon toute apparence, éprouver de grandes difficultés pour opérer leur retraite. Nous n'avions pas cessé d'ailleurs d'avoir confiance dans la division lombarde, qui, repassant le Pô et débouchant sur les derrières de l'ennemi, pouvait opérer une diversion décisive.

A cinq heures et demie du soir, nous avions entendu une vive canonnade dans la direction de Mortara; cette canonnade s'était prolongée environ une demi-heure; j'avais d'abord pensé que c'était le général Durando qui s'avançait vers nous en repoussant l'ennemi, mais le bruit du canon avait cessé, et on n'entendait plus, dans cette direction, qu'un roulement continuel de mousqueterie. Nous étions sans inquiétude, car nous avions sur ce point deux divisions, ce qui donnait 18,000 hommes et 48 pièces d'artillerie. Je pensai alors que Du-

rando s'était contenté de contenir l'ennemi, ce qui avait dû être facile à un général disposant de pareilles forces et attaqué aussi tardivement. Cependant, ce feu de mousqueterie se prolongeant fort avant dans la nuit, on put craindre qu'un combat acharné n'eût lieu sur ce point et que l'ennemi, masquant sa marche par de vives attaques de flanc pour nous contenir, ne s'y fût porté avec des forces très considérables. Je revins donc à la Sforsesca, très inquiet, mais espérant y recevoir quelques nouvelles de notre aile droite.

Je retrouvai le roi à la Sforsesca. Satisfait de cette première journée, le roi avait déclaré qu'il bivouaquerait au milieu de la brigade de Savoie. Figurez-vous un champ de bataille jonché de cadavres, éclairé par l'incendie d'une vaste ferme; en arrière, un monticule sur lequel est établi le régiment; les armes en faisceaux étincellent aux rayons de l'incendie et aux feux du bivouac. Dans l'endroit le plus sec, sur deux sacs de toile, est étendu le roi, enveloppé dans une couverture de laine, la tête appuyée sur un sac de soldat. Autour de lui se tiennent silencieusement ses aides-de-camp couchés à terre, les uns dormant, les autres plongés dans de cruelles inquiétudes, car tous ont des fils ou des frères à l'armée et peuvent craindre pour leurs jours. A la tête du roi, on voit debout, semblables à deux statues, deux valets de pied en grande livrée rouge. Le visage du prince, ordinairement pâle et jaune, est presque livide; sa bouche à chaque instant se contracte et imprime à son épaisse moustache des mouvemens convulsifs, tandis que sa main gantée, soulevée par une pensée que n'a pas domptée le sommeil, s'étend par momens vers le camp ennemi, s'agitant et traçant dans l'espace des ordres incompréhensibles, ou semblant conjurer quelque esprit invisible. Cette scène ne s'effacera jamais de mon souvenir. Elle avait, malgré le succès de la journée, quelque chose de saisissant et de lugubre qui chassait le sommeil de nos yeux et nous livrait aux plus sombres méditations. Plusieurs sentinelles, appuyées sur le canon de leurs fusils, regardaient avec surprise et curiosité leur roi ainsi endormi, tandis qu'un de ses officiers d'ordonnance ramenait sur sa poitrine la couverture que, dans ses rêves étranges, il rejetait à chaque instant. Pauvre prince! peut-être dans ce moment avait-il l'intuition des fatales nouvelles qui allaient lui parvenir! Peut-être l'avenir se dévoilait-il à son mâle courage! ou peut-être aussi, bercé par la passion qui agitait toute son ame pour l'indépendance de l'Italie, voyait-il dans ses rêves l'aigle à la croix d'argent s'abattant sur les sommets des Alpes tyroliennes et déchirant de ses serres l'aigle à double tête!

Vers une heure de la nuit, le capitaine Battaglia et le prince Pio arrivèrent à la Sforsesca; ils éveillèrent le général Chrzanowski et lui donnèrent les premières nouvelles de notre droite. La première division, arrivée à Mortara dans la nuit du 20 au 21, avait pris position dans la

matinée sur la route de Pavie, à très peu de distance en avant de Mortara. A partir de midi, elle s'était tenue en bataille, prête à recevoir l'ennemi. La division de réserve arrivait à son tour vers une heure et se plaçait un peu en arrière de la ville. Il est à présumer que, voyant la journée s'écouler sans que l'ennemi parût et entendant la bataille engagée sur la Sforsesca, ces troupes ne croyaient plus à une attaque, lorsque, vers cinq heures et demie du soir, les Autrichiens se montrèrent, mirent une nombreuse artillerie en batterie et ouvrirent un feu meurtrier sur la première ligne mal protégée par le terrain. Surpris par cette attaque subite, les tirailleurs reculèrent rapidement; un bataillon se débanda à leur exemple et commença à jeter du désordre dans toute la ligne. Cependant un autre bataillon vint prendre sa place, le combat s'engagea plus régulièrement, et on fit avancer un régiment de la division de réserve qui, en bouchant un vide imprudemment laissé, rendit confiance à la troupe. L'attaque de l'ennemi, protégé par le feu d'une nombreuse artillerie, fut des plus impétueuses. Par malheur, la position choisie par le général Durando offrait le grave inconvénient d'être trop rapprochée de la ville et d'être coupée en deux par un large canal qui permettait très difficilement de communiquer d'une aile à l'autre. Vers six heures et demie du soir, l'ennemi, s'étant formé en colonnes d'attaque, se jeta vivement sur la position : les lignes furent culbutées sans pouvoir se porter mutuellement assistance par suite des empêchemens du terrain, et les Autrichiens pénétrèrent dans la ville de Mortara pêle-mêle avec nos troupes. L'obscurité était profonde, le combat se continuait corps à corps dans les ténèbres, les officiers cherchaient en vain à reconnaître leurs soldats; des plaintes, des menaces proférées tour à tour en allemand, en hongrois, en italien, se croisaient dans les airs; les équipages, entassés dans les rues, s'opposaient à l'évacuation de cette fatale ville; les soldats piémontais, séparés les uns des autres, s'enfuyaient au hasard dans les ténèbres. En vain le général Alexandre La Marmora, le général Durando et spécialement le duc de Savoie s'efforçaient de rallier les troupes : la cohue était trop grande, et le combat, se continuant dans les rues et autour de la ville, augmentait l'horreur de cette scène lugubre. Des flots de sang coulaient dans les rues, sans que ceux qui le répandaient fussent bien certains d'avoir frappé un ami ou un ennemi. Enfin, vers deux heures du matin, Mortara fut évacuée, mais non sans des pertes sensibles. Près de 2,000 prisonniers et 5 canons restèrent au pouvoir de l'ennemi avec plusieurs caissons et une partie du bagage de la première division. Plusieurs officiers supérieurs furent tués, le brave général Bussetti blessé d'un coup de sabre, nombre de soldats tués, soit par les balles, soit par la baïonnette; mais la force des deux divisions se trouva surtout réduite par la grande quantité de soldats et d'officiers qui, séparés

pendant la nuit de leurs drapeaux, errèrent à l'aventure et ne purent rejoindre leurs corps qu'après la bataille de Novara.

La nouvelle du triste épisode de Mortara fut un coup sensible pour le roi et le général Chrzanowski comme pour toute l'armée. Ce désastre ébranlait la confiance que les troupes avaient déjà prise en elles-mêmes après le combat de la Sforsesca, et détruisait l'espoir que le roi et le général en chef avaient conçu de livrer bataille le lendemain, en attaquant l'armée autrichienne dans les positions peu favorables où elle se trouvait engagée. Le général Chrzanowski, voyant la campagne compromise, proposa un coup hardi et que plusieurs de ceux qui l'entouraient regardaient comme pouvant amener de brillans résultats : c'était de marcher le 22, à la pointe du jour, droit à l'ennemi sur Mortara, de pousser l'attaque à fond avec les 30,000 hommes qu'on avait sous la main, et de risquer ainsi de périr avec toute l'armée ou bien de culbuter les Autrichiens, de pénétrer jusqu'à la division lombarde, puisqu'elle ne voulait faire aucun effort pour venir à nous, quoiqu'elle fût seulement à quelques lieues de distance et qu'elle eût entendu la vigoureuse canonnade de la journée, puis, renforcés de ces 6,000 combattans, de rallier les deux divisions chassées de Mortara le 21. Cette résolution était bien hardie, il est vrai; mais n'avait-elle pas quelques chances de réussite, et la victoire ne couronne-t-elle pas souvent une impétueuse audace? Je laisse aux militaires instruits et expérimentés à décider la question.

Cette proposition fut écartée; le roi l'appuyait; mais les chefs de corps objectèrent que la nouvelle de l'échec de Mortara, répandue dans l'armée, avait renouvelé *le profond dégoût d'une partie de la troupe pour cette guerre politique,* que les symptômes menaçans reparaissaient, que les munitions manquaient, et qu'il n'y aurait que folie à s'engager dans une entreprise aussi désespérée. C'est alors que le général fit donner l'ordre de la retraite sur Novara, où on rallierait, s'il était possible, les divisions débandées et où l'on attendrait l'ennemi. Dans la situation que nous avaient faite la manœuvre négative de Ramorino et le désastre de Mortara, il n'y avait pas d'autre parti raisonnable à prendre.

La manœuvre de l'armée autrichienne avait été pleine d'audace et parfaitement conduite. Pendant que des brigades se déployaient successivement en avançant sur notre gauche, le gros de l'armée, précédé d'une avant-garde commandée par l'archiduc Albert, marchait droit sur Mortara, protégé par de vives attaques destinées à masquer la marche du corps principal. Le succès couronna cette manœuvre, qui eût été déjouée si la mauvaise organisation du service des vivres, retardant nos opérations, n'eût empêché la moitié de la troisième et toute la quatrième division de partir à l'heure prescrite. A chaque instant, le général Chrzanowski envoyait presser l'arrivée de ces troupes, répétant

qu'on allait laisser échapper une belle occasion de vaincre facilement les Autrichiens; mais, quelque diligence qu'elles fissent, elles ne purent arriver assez tôt pour permettre de prendre l'offensive, et l'occasion fut perdue. On peut s'étonner aussi que les deux divisions culbutées à Mortara n'aient pu arrêter l'ennemi, ayant été attaquées aussi tard. Ce qui explique ce fait, c'est la position vicieuse choisie dans Mortara, tandis qu'il s'en offrait une beaucoup meilleure à l'embranchement des routes de Gambolo et de Pavie; puis l'excès de confiance qui fit négliger d'avoir de vigoureux avant-postes échelonnés au loin dans la direction de l'ennemi pour ralentir sa marche et empêcher une surprise. On était persuadé que les colonnes qui s'approchaient ne venaient faire qu'une petite reconnaissance et n'entameraient jamais un combat sérieux.

Si le cruel incident de Mortara eut une action fâcheuse sur le moral des troupes, qui, à la Sforsesca, avaient si bien combattu, le mouvement rétrograde sur Novara les affecta plus péniblement encore. Les troupes, malgré le découragement de quelques corps, ne comprenaient pas pourquoi on renonçait à une bataille qu'elles avaient si bien préparée. On ne s'expliquait pas non plus l'inaction de la division lombarde, qui, assistant à cette bataille de l'autre côté du Pô, n'avait pas cherché à réparer la faute du général Ramorino en repassant le fleuve et en attaquant l'ennemi par le flanc et en queue pendant sa marche.

III. — NOVARA.

Le 22 mars, à la pointe du jour, nous partîmes pour Novara, où nous arrivâmes le soir, sans avoir été inquiétés dans notre retraite par l'ennemi. Les deux divisions battues à Mortara arrivaient de leur côté sous la ville, et chacun s'apprêta aussitôt à la journée du lendemain; car il était évident que les Autrichiens, tout comme nous, devaient rechercher un engagement décisif. S'étant ouvert les routes d'Alexandrie et de Turin, le maréchal ne pouvait cependant pas s'élancer vers la capitale du Piémont, en laissant sur ses derrières une armée qui, bien que réduite, comptait encore 50,000 combattans et 111 pièces d'artillerie.

De notre côté, nous devions désirer la bataille, car nous n'avions d'autre retraite que vers le lac Majeur ou la Savoie, ce qui nous isolait de notre base d'opérations; et d'ailleurs il était évident que l'armée, composée en grande partie de recrues et d'hommes mariés, diminuerait chaque jour sensiblement à mesure qu'elle traverserait une plus grande étendue de son propre territoire. En outre, l'ordre était *de risquer le tout pour le tout;* et plus on reculait, plus on éloignait la chance de rallier la cinquième division, plus la disproportion de forces augmentait. La victoire, au contraire, sous les murs de Novara, eût changé complétement la face des choses; elle n'eût peut-être pas pro-

duit les résultats considérables qu'eût amenés une victoire obtenue, le 22 mars, à Tromello, parce que l'ennemi avait plus de confiance en lui-même et plus d'espace pour ses mouvemens de retraite; néanmoins on pouvait espérer d'en recueillir encore de grands avantages. Si même l'issue de cette journée restait indécise, on était en droit de croire que le maréchal eût conclu volontiers un armistice; car chaque jour pouvait amener sur ses derrières le général Alphonse La Marmora, qui, ralliant la division lombarde, était maître de franchir le Pô avec un corps de 16 à 18,000 hommes. La paix alors se fût probablement conclue; l'Italie n'eût point obtenu son indépendance, cela est vrai; mais le parti de la guerre, réduit au silence par la force des choses, n'aurait pas poussé l'impudence et l'orgueil, du moins j'aime à le croire, jusqu'à persister dans son erreur, en blâmant le roi de remettre à d'autres temps l'accomplissement de ses nobles desseins.

Le 23 mars, à cinq heures du matin, le général Chrzanowski présidait à l'établissement des troupes dans les différentes positions qu'il leur avait assignées. La route de Mortara à Novara, par laquelle devait s'avancer l'armée ennemie, rencontre, à environ un mille de Novara, un petit village appelé la Bicocca. Ce village est bâti au sommet d'une côte d'où il domine la ville, et au-delà de laquelle la route court en ligne droite sur un long plateau. De chaque côté de la Bicocca se trouvent deux vallées étroites, qui donnent à ce village, du côté de la ville, l'aspect d'un mamelon, et se prolongent sur un espace de quelques centaines de mètres, en remontant doucement vers le plateau que suit la route de Mortara. De l'autre côté de la vallée de droite s'étend une vaste plaine cultivée autour de quelques cassines, et qui se transforme en bruyères à trois cents mètres environ en avant d'une grande cassine appelée la Citadella. Cette plaine est coupée perpendiculairement sur Novara par un canal coulant presque parallèlement à l'Agogna; un peu au-delà, se trouve la route de Vercelli à Novara. Les troupes furent rangées en bataille sur une ligne d'environ trois mille mètres de longueur, depuis ce canal jusqu'à la vallée située sur la gauche du mamelon de la Bicocca. Le front de bataille fut formé par trois divisions sur deux lignes.

La première division, formant l'aile droite, appuyait son extrême droite au canal, un peu en arrière d'une grande cassine appelée Nuova-Corte. Elle avait une demi-batterie de 4 pièces à son extrême droite, une batterie de 8 pièces au centre et une autre batterie de 8 pièces à son extrême gauche. — La deuxième division, formant le centre, continuait la ligne en avant de la Citadella. Cette division avait 16 pièces en batterie au centre de la ligne de bataille. — La troisième division formait l'aile gauche et occupait la position de la Bicocca. Cette division avait 14 pièces en batterie sur la gauche du chemin de Novara, dans

une position avantageuse, qui lui permettait de balayer par le feu de son artillerie la route et le plateau; plus 2 pièces sur la route elle-même. — Quatre quatrièmes bataillons furent envoyés à l'extrême droite pour appuyer le flanc de la première division, et quatre quatrièmes bataillons, avec deux bataillons de *bersaglieri*, furent chargés d'appuyer le flanc gauche de la troisième division; pour cela, les *bersaglieri* occupèrent le vallon situé à l'extrême gauche de la ligne, lequel n'était pas praticable pour des masses. — La division de réserve se rangea en colonnes en arrière de l'aile droite, près de la ville et de la route de Vercelli, qu'elle faisait éclairer continuellement par de fortes reconnaissances de cavalerie. — La quatrième division, également en colonnes, se plaça en avant du cimetière de Novara, derrière l'aile gauche. — La brigade Solaroli vint s'établir en arrière de Terdossio, sur la route de Trecate, qu'elle avait mission d'observer, pouvant de là s'employer utilement pour soutenir la quatrième division. Cette brigade avait une batterie d'artillerie (les batteries piémontaises sont de 8 pièces).

L'armée piémontaise, considérablement réduite par l'absence de la division lombarde, les malades, les blessés, les prisonniers perdus à Mortara et les soldats égarés pendant la nuit du 21 au 22, comptait encore un effectif de 76 bataillons donnant 44,000 combattans, 36 escadrons formant un effectif de 2,500 chevaux, et 111 pièces d'artillerie. Ainsi, sur un champ de bataille d'environ trois mille mètres, cette armée pouvait présenter 16 hommes par mètre, proportion qui fut rarement, sinon jamais, dépassée dans les batailles livrées en ordre profond jusqu'à ce jour.

A neuf heures et demie, toute l'armée était à son poste, et, à onze heures, le roi, monté sur un magnifique cheval noir, sortait du palais, suivi de tout son état-major, pour aller inspecter les positions, lorsque le bruit du canon annonça la présence de l'ennemi. Aussitôt ce prince partit au galop, et arriva au sommet de la colline couronnée par la Bicocca, salué de nombreux cris de *vive le roi!* par les troupes placées sur son passage.

L'attaque de l'ennemi était vive, et le feu de son artillerie balayait la route et toute la hauteur de la Bicocca. Un peu au-delà de l'église de ce village et sur la droite de la route, se trouve un petit champ derrière une cassine. Ce fut là que le roi s'arrêta, près de la première ligne. A peine venait-il d'arriver, que les tirailleurs ennemis, refoulant vigoureusement les nôtres, firent pleuvoir une grêle de balles sur ce petit champ. Un carabinier placé à quelques pas du roi tomba frappé mortellement; la première ligne ouvrit un feu de file, l'artillerie tira à mitraille. Le régiment de Gênes-cavalerie fit une charge brillante, et l'ennemi fut repoussé. Pendant ce temps, l'attaque s'étendit sur toute la ligne, et spécialement sur notre gauche et notre centre.

D'après le plan adopté, par lequel la moitié des forces disponibles était rangée en bataille et l'autre moitié tenue en réserve, l'intention du général Chrzanowski me paraît avoir été de fatiguer l'ennemi en le laissant se consumer en efforts contre notre front de bataille, puis de prendre l'offensive à son tour après quelques heures de combat, et de le culbuter s'il était possible. Au bout de trois quarts d'heure environ, l'attaque se renouvela avec plus de vigueur encore; la première ligne, composée de la brigade Savone, recula; deux cassines, situées à droite de la route en avant de la Bicocca, furent emportées; on fit avancer la seconde ligne. Le régiment de Savoie passa devant le roi, et, se précipitant sur l'ennemi, le repoussa avec vigueur. Pour aider à ce refoulement, le colonel Carderino, de l'état-major, s'avança avec un escadron de Gênes-cavalerie, et fit une charge couronnée de succès.

Bien que l'ennemi fût repoussé, le combat d'artillerie et de tirailleurs n'en continua pas moins vivement; on se vit même obligé de faire revenir en ligne la brigade Savone pour aider le régiment de Savoie à se maintenir. Le général Perrone, vieux vétéran qui, par ses services, avait su reconnaître noblement l'hospitalité de la France, semblait rivaliser d'audace avec le roi et ne quittait pas ses tirailleurs, qu'il encourageait de ses conseils et de son exemple. Le général Chrzanowski, toujours à côté du roi, suivait de l'œil les incidens de la bataille, donnant ses ordres avec le plus parfait sang-froid et ne quittant le prince que pour se porter sur tous les points où sa présence lui semblait le plus nécessaire. Le point de la Bicocca était la clé de la position; aussi l'ennemi portait-il ses principaux efforts contre ce village.

Vers deux heures et demie, l'artillerie autrichienne redoubla son feu, et les colonnes ennemies s'avancèrent de nouveau, refoulant tout devant elles. Elles pénétrèrent jusque sur le mamelon qu'occupait le roi avec tout l'état-major; une trentaine de Hongrois apparurent à l'angle de la cassine, mais, surpris peut-être de se trouver en présence de ce groupe d'officiers, ils restèrent un instant incertains et furent aussitôt enveloppés et faits prisonniers. Le duc de Gênes entra alors en ligne avec une de ses brigades, et, après un combat acharné, la position fut reprise une seconde fois. Pour riposter au feu meurtrier de l'ennemi, on fit avancer une batterie de renfort, puis, une demi-heure plus tard, une seconde batterie, ce qui porta à 32 pièces le nombre de bouches à feu qui furent employées sur ce point. L'espace rétréci de cette partie de la position et la configuration du terrain ne permettaient pas d'en placer davantage. Nous apprîmes des prisonniers que le jeune général qui nous attaquait avec tant d'impétuosité était le même archiduc Albert qui commandait à Mortara le 21.

Le combat s'était ralenti sur le reste de la ligne; il était évident que tous les efforts des Autrichiens étaient dirigés contre la Bicocca. Voyant

qu'il ne réussissait pas sur la droite de cette position, l'ennemi chercha à la tourner en même temps par la gauche, et tout le mamelon fut couvert d'une pluie de projectiles, tandis que le reste de la ligne de bataille était tenu en respect par un combat de tirailleurs et d'artillerie.

Au plus fort de l'action, les officiers-généraux de la suite du roi rivalisèrent d'énergie avec les officiers d'état-major du général Chrzanowski pour encourager les troupes, raffermir les soldats ébranlés et porter les ordres. Le colonel Brianski prodiguait son active intelligence sur tous les points; le vieux marquis Scati voyait son chapeau traversé d'une balle, et, au moment où il y portait la main, un éclat d'obus le lui emportait; alors ce vieux guerrier, mettant un mouchoir autour de sa tête, tirait son épée et chargeait avec la cavalerie. On peut dire sans exagération que, sur ce point, la suite du roi et l'état-major général se sont exposés avec la plus entière abnégation et le plus admirable héroïsme.

Le roi promenait ses regards sur la scène imposante qui se déroulait devant lui; de temps à autre il consultait des yeux le général Chrzanowski, qui, voyant cette nouvelle attaque repoussée, parut lui donner bonne espérance. Dans cet instant, un soldat du train arrive à cheval, poussant devant lui deux prisonniers. Il s'arrête devant le roi, lui dit, encore tout enivré du combat : « *Maesta, son io che ho fatto questi due prigionieri! l'ho scapato per miracolo..... Ah! misericordia!....* » Et il tombe frappé à mort d'une balle qui, sans lui, allait atteindre le roi en pleine poitrine.

Presque au même instant on voyait passer le général Perrone porté par quatre soldats; ce brave vieillard était frappé mortellement d'une balle à la tête. En voyant ce général tomber, les troupes manifestèrent quelque hésitation; l'ennemi en profita, et bientôt on le vit, refoulant nos tirailleurs, s'avancer de nouveau sur la Bicocca. La brigade de Cuneo et deux bataillons de chasseurs de la garde arrivèrent alors, ainsi que deux bataillons pris à la deuxième division par le colonel Brianski, et l'ennemi ne put accomplir son projet; mais à chaque instant le feu de son artillerie devenait plus meurtrier. Déjà nous avions dépensé la plus grande partie de nos réserves, et on commençait à douter que nous pussions nous maintenir en position, lorsque les Autrichiens, tentant un nouvel effort, nous refoulèrent une troisième fois et nous forcèrent à faire entrer en ligne la deuxième brigade de la quatrième division. Le duc de Savoie avait amené lui-même la brigade de Cuneo au feu, et le duc de Gênes, qui n'est jaloux de son frère que lorsqu'il s'agit d'exposer sa vie, prodiguait vaillamment sa brillante jeunesse. Le roi regardait avec orgueil ces deux jeunes princes, héritiers de son courage martial, qui semblaient, comme lui, décidés à donner leur vie pour le triomphe des armes piémontaises. Hélas! tant de courage, tant

d'abnégation devait être inutile, et le sang le plus noble du Piémont devait couler sans profit pour la cause italienne!

La mort du général Passalaqua vint priver l'armée d'un de ses chefs les plus braves. Les paroles qu'il prononça quelques instans avant de mourir donneront une idée parfaitement exacte de l'esprit qui animait l'armée et permettront de porter un jugement sur ses calomniateurs. Le général Passalaqua causait avec ses officiers lorsqu'il reçut l'ordre de se porter en avant : « Messieurs, leur dit-il, vous savez qu'étant en retraite, je pouvais me dispenser de servir. Vous savez que je n'approuve pas cette guerre, et que je suis peu partisan des idées nouvelles; mais je désire que tous les parleurs qui nous gouvernent actuellement fassent leur devoir comme je saurai remplir le mien. » Un quart d'heure plus tard, il tombait frappé en avant de sa brigade.

Voyant que les attaques de l'ennemi contre la Bicocca, loin de se ralentir, devenaient de plus en plus vives, le général en chef envoya vers cinq heures ordre à la deuxième division de prendre l'offensive pour faire une diversion, enjoignant en même temps à la première division d'appuyer le mouvement de la deuxième. Aussitôt les généraux Bés et Durando s'avancèrent droit à l'ennemi; mais, tandis que ce mouvement s'exécutait, nos rangs éclaircis se débandaient, les Autrichiens s'emparaient définitivement de la Bicocca, et l'aile gauche reculait jusque sous les murs de la ville. Bientôt après, le centre, pris en flanc, dut battre en retraite. En même temps l'aile droite, attaquée de flanc sur sa droite, se retirait à son tour, soutenue par un régiment de la garde et une batterie d'artillerie légère, amenée à son secours par le duc de Savoie.

Ce fut donc le succès de l'ennemi sur notre gauche qui décida la perte de cette sanglante et honorable journée, et entraîna la retraite de notre centre, qui marchait en avant, puis de notre droite, qui, découverte sur sa gauche par ce mouvement de retraite du centre, se vit un instant exposée à être prise en flanc des deux côtés. Il était six heures du soir; l'ennemi ouvrait le feu de batteries postées sur la position que nous venions d'abandonner. Plusieurs pièces, placées sur les bastions de la ville et en avant de la porte de Mortara, cherchaient à retarder sa marche. Le duc de Gênes, ayant eu trois chevaux blessés sous lui, se mit à la tête de quelques bataillons et se jeta de nouveau dans la mêlée; mais les soldats, fatigués, répugnèrent à renouveler une lutte qu'ils regardaient comme désespérée. Le roi, grave, abattu, mais impassible, revenait au pas vers la ville, s'arrêtant souvent, comme le lion poursuivi par les chasseurs, pour faire face à ses adversaires. Le général Chrzanowski, fidèle à ses devoirs jusqu'au dernier instant, ne quittait pas l'arrière-garde et cherchait encore à prolonger la lutte, alors même qu'elle était sans espoir. Au moment où le roi rentrait en ville, un jeune officier d'artillerie passa près de lui en criant *vive le*

roi! puis, s'approchant du comte de Robillant, lui dit d'une voix ferme : « Es-tu blessé, père? — Non, et toi? — Moi, j'ai la main emportée! » Le comte de Robillant pâlit; mais, se raffermissant sur sa selle : « Eh bien! console-toi, mon fils, tu as fait ton devoir! » Une heure plus tard, le pauvre Charles de Robillant supportait courageusement l'amputation du bras. J'ai cité la mâle réponse du comte de Robillant, car elle est un trait de plus qui peint les hommes contre lesquels s'acharne chaque jour la presse démagogique italienne.

Le roi, déjà près de la ville, me vit passer. « Quelles nouvelles? me demanda-t-il. — Tristes, sire! » Cependant un boulet vient atteindre l'escorte royale et couche plusieurs soldats à terre. Les chevaux se cabrent; l'escadron se débande. Quelques instans après, je me retrouve auprès du roi. « Au moins, dit ce malheureux prince, l'honneur de l'armée est sauf! » Et plus tard : « La mort n'a pas même voulu de moi! » ajouta-t-il avec une expression de profonde amertume.

A sept heures, la nuit était venue; la mousqueterie se faisait encore entendre. Le roi avait fait appeler M. Cadorna, ministre responsable, tandis qu'il était encore sur les remparts, et, lui montrant le champ de bataille, lui avait dit de se rendre au camp ennemi avec le général Cossato et de demander un armistice. En voyant l'aspect du champ de bataille, ce ministre, pâle et abattu, comprit peut-être enfin quelle responsabilité pesait sur lui et ses collègues; il partit aussitôt pour le camp autrichien; mais, cette fois, le vainqueur voulait faire sentir toute sa puissance et peut-être s'assurer de la trempe plus ou moins romaine du ministère démocratique. Ses conditions étaient dures, et il dut comprendre toute la portée de son triomphe par l'attitude du ministre avec lequel, du reste, il refusa nettement de traiter. Le général Cossato, qui, pour dépenser moins de paroles belliqueuses que les orateurs du palais Carignan, n'en était pas moins prêt à exposer noblement sa vie pour l'honneur de son drapeau, refusa de passer ainsi par la loi du vainqueur avant d'avoir pris les ordres du roi. Il revint à Novara et, après avoir exposé le résultat de sa mission, il attendit de nouvelles instructions. En voyant les malheurs dans lesquels son dévouement à la cause de l'Italie avait entraîné le royaume de ses pères, le roi n'hésita pas à consommer un dernier sacrifice. Il fit appeler les princes, les généraux, le ministre Cadorna, et d'une voix lente, mais ferme, leur dit ces paroles, que l'histoire doit recueillir : « Messieurs, je me suis sacrifié à la cause italienne; pour elle j'ai exposé ma vie, celle de mes enfans, mon trône : je n'ai pu réussir. Je comprends que ma personne pourrait être aujourd'hui le seul obstacle à une paix désormais nécessaire. Je ne pourrais pas la signer. Puisque je n'ai pas pu trouver la mort, j'accomplirai un dernier sacrifice à mon pays. Je dépose la couronne et j'abdique en faveur de mon fils, le duc de Savoie. » Puis, le roi em-

brassa affectueusement chacun des assistans et se retira dans sa chambre, après nous avoir fait un dernier signe d'adieu du seuil de la porte.

Une heure plus tard, Charles-Albert s'éloignait seul, sans permettre à aucun de ses officiers de le suivre dans l'exil auquel il s'était volontairement condamné, sans même dire vers quels lieux il portait ses pas; mais qu'importe la contrée où cet infortuné monarque fixera sa résidence! Le respect des populations suivra partout le héros de l'indépendance, le martyr de la révolution italienne.

Une dernière aventure attendait sur le sol piémontais le roi déchu et fugitif. Le soir même de la bataille, les Autrichiens, campés dans les environs de Novare, avaient interrompu les communications entre cette place et Vercelli, et avaient établi sur la route deux pièces d'artillerie braquées dans la direction de la ville. Un fort piquet d'infanterie veillait près de la batterie, et une sentinelle avancée observait la route. Vers minuit, un bruit de roues se fait entendre dans le lointain; on avertit le capitaine de garde que des pièces d'artillerie piémontaise semblent se diriger de ce côté. Aussitôt il fait allumer les mèches, ordonne de charger à mitraille et de tirer dès qu'on sera à bonne portée. Cependant le bruit devient plus distinct; les soldats apprêtent leurs armes, les canonniers immobiles sont à leur poste. Enfin, au détour de la route, on voit poindre une lumière qui s'avance rapidement. — Mon capitaine, dit le sergent d'artillerie, ce n'est point de l'artillerie, c'est une voiture. — On regarde attentivement, et en effet on distingue bientôt une voiture attelée de quatre chevaux de poste qui roule à fond de train sur la chaussée. Aussitôt le capitaine suspend son premier ordre et s'avance avec une patrouille. Il arrête le postillon, s'approche de la portière et demande le nom du voyageur. — Je suis le comte de Barge, répond celui-ci, qui était seul dans la voiture; je suis colonel piémontais, j'ai donné ma démission après la bataille, et je retourne à Turin. — Monsieur le comte, vous m'excuserez, mais je ne puis vous laisser passer ainsi; il faut que vous me suiviez chez le général : il est ici, à quelques centaines de pas. — Comme vous voudrez, monsieur; je suis à vos ordres. — Et la voiture, escortée de quelques hussards, se dirige vers le petit château servant pour le moment de quartier-général au comte de Thurm. L'officier monte et prévient le général qu'un comte de Barge, se disant colonel piémontais, vient d'être arrêté, se rendant à Turin, et qu'il attend en bas dans la voiture. — Qu'on le fasse monter, dit le colonel, et qu'on fasse venir le sergent de *bersagliere* que nous avons fait prisonnier; si ce soldat le reconnaît, vous le laisserez passer; sinon, vous le retiendrez prisonnier. Qu'on m'avertisse, en tout cas, de ce qui se sera passé.

En effet, le comte de Barge monte dans l'antichambre, et le *bersagliere* est mis en sa présence.

— Reconnaissez-vous le comte de Barge, colonel piémontais?

— Non, je ne connais pas ce nom-là dans l'armée.

— Regardez bien.

Le *bersagliere* s'approche, regarde fixement le voyageur, et reste interdit. Le comte lui fait un signe du regard.

— Ah! oui, certes, je le reconnais bien, monsieur le comte de Barge, s'écrie le *bersagliere;* parbleu! il était près du roi pendant toute la bataille.

Le comte lui fait un geste de la main, le *bersagliere* s'éloigne, et le voyageur, s'avançant vers la porte, dit à l'officier :

— Je suppose, monsieur, que rien ne s'oppose plus à mon départ?

— Pardon, colonel; mais M. le général de Thurm me charge de vous prier de prendre une tasse de thé avec lui.

Le comte accepte, entre chez le général, qui, après des excuses polies sur les rigueurs auxquelles la guerre le condamne, entame la conversation : on parle de la bataille; le comte rappelle tout ce qui s'est fait dans le camp piémontais; le général raconte tout ce qui s'est passé du côté des Autrichiens, puis ajoute :

— Pardonnez-moi, monsieur le comte; mais je m'étonne qu'un homme aussi distingué que vous me semblez l'être soit si peu avancé dans l'armée.

— Que voulez-vous? je n'ai jamais été heureux; je n'ai pu réussir. Aussi, après la bataille, voyant la carrière militaire désormais sans avenir pour moi, j'ai donné ma démission du grade que j'occupais.

La conversation se prolonge quelque temps sur ce ton, puis le comte de Barge prend congé du général autrichien, qui le reconduit jusqu'à sa voiture. En remontant l'escalier, le général de Thurm, s'adressant à ses aides-de-camp, leur dit :

— Le comte de Barge est vraiment un homme entraînant par son esprit et ses bonnes manières. Je ne l'aurais pas cru un militaire; il me faisait plutôt l'effet d'un diplomate. Qu'en dites-vous?

— Nous sommes de votre avis, général; mais voici le *bersagliere,* il pourra peut-être nous dire l'emploi qu'occupait ce colonel à la cour de Turin. Eh! l'ami, quel est ce comte de Barge qui vient de nous quitter?

— Le comte de Barge, messieurs, est le roi Charles-Albert.

— Le roi!

— Messieurs, reprend le comte de Thurm après quelques instans de silence, Dieu protége l'Autriche! Que n'eût pas dit le monde si, par une fatale méprise, la batterie eût fait feu sur cette voiture et que ce malheureux prince eût été frappé, comme cela paraissait inévitable! On aurait dit qu'ennemis aussi implacables que perfides, nous avions assassiné le roi Charles-Albert dans un lâche guet-apens. Remercions

Dieu de nous avoir épargné ce malheur, et félicitons-nous d'avoir pu voir et apprécier de si près notre héroïque adversaire!

Les événemens militaires que je viens de raconter portent en eux-mêmes des enseignemens qu'il est presque inutile de faire ressortir. La campagne de 1849, étourdiment conçue sous l'empire d'une excitation factice, ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe. L'armée piémontaise est excellente; elle survivra à sa défaite; mais, au moment d'entrer en ligne, il lui manquait la confiance. Ses cadres avaient été précipitamment remplis; son instruction était incomplète; elle n'avait d'entier que sa valeur, l'héroïsme de son roi, l'énergie mâle et résignée de ses officiers. Elle a été vaincue fatalement. Les plans les plus habiles, les combinaisons les plus savantes n'y auraient rien fait. Le plan du général Chrzanowski, tant blâmé, était le seul qu'il pût adopter dans les circonstances critiques où on l'avait placé, avec la nécessité de marcher en avant, de pousser droit à l'ennemi, et coûte que coûte. Pouvait-il marcher avec toutes ses forces concentrées, laissant la ligne du Tessin dégarnie et Turin exposé à un coup de main? C'eût été d'une tactique aussi inconsidérée que la politique même qui précipitait l'armée à la frontière. Une fois en ligne, le général Chrzanowski a déployé une rare décision, un sang-froid imperturbable et de grandes ressources d'esprit et de science; il a tiré de l'armée piémontaise tout ce qu'elle pouvait donner à cette folle guerre. Il suffit de rappeler le chiffre des hommes mis hors de combat du côté des Autrichiens, pour se convaincre que l'armée piémontaise n'a pas cédé le terrain sans résistance. Ce chiffre s'élève à près de 4,000 tués et blessés, pendant la courte campagne de Novara, parmi lesquels plus de 150 officiers. Certes, une armée qui, livrée à toutes les causes de découragement et de désorganisation, a encore le bras assez fort pour frapper de tels coups, cette armée mérite l'estime du monde. Ce n'est rien d'être vaincu, quand on est un pays vivace et fort, qui peut en appeler à chaque instant de la défaite d'aujourd'hui à la victoire de demain. C'est beaucoup de conserver l'honneur; celui de l'armée piémontaise est sans tache.

Quant à la cause principale de ce désastre, elle n'a qu'un nom, mais ce nom dit tout. Elle s'appelle *la démagogie*. Livré à ses inspirations, le roi Charles-Albert n'aurait pas été placé dans cette alternative fatale de combattre ou de tomber du trône, de vaincre ou d'abdiquer. Il aurait combattu à son jour, à son heure; et, s'il eût été vaincu, il eût gardé du moins le prestige d'un roi et le crédit d'un négociateur. La démagogie l'a sacrifié à sa précipitation, pleine à la fois d'imprudence et de couardise; et aujourd'hui elle lui tresse des couronnes! La démagogie aime fort les rois..... quand ils s'en vont!

****

AFFAIRES DU DANEMARK.

LA QUESTION DE DROIT ET LA GUERRE.

Ein Wort der Rechts und der Verstœndigung in der Schleswigsthen Frage. — Mainz, in-8°, 1849.

Par un contraste dont le secret est dans le génie germanique, au même moment où Francfort et Berlin agitent devant l'Europe la question de l'unité allemande en s'autorisant du principe moderne de la nationalité, nous les voyons sur un autre terrain, dans les affaires de Schleswig, recourir sans hésitation à des argumens d'une tout autre époque et rechercher imperturbablement jusqu'au fond du moyen-âge des preuves à l'appui de leur système politique. Étrange contradiction de métaphysiciens et d'érudits! Ils n'ont plus foi dans les institutions qui leur viennent des traités de 1815, ce dernier enfantement du vieux monde, et ils montrent encore une vénération religieuse pour je ne sais quelle charte de 1326 et je ne sais quel acte de 1460. Peut-être refuserait-on de le croire, si plusieurs milliers d'écrits semés dans la presse quotidienne, si de prodigieux amas de brochures, si toute une pyramide de volumineuses dissertations, n'étalaient devant nos yeux les témoignages innombrables de cette passion de l'Allemagne moderne pour le droit féodal. Qu'on le remarque bien, les savans et la presse ne se sont point réservé le monopole de cette argumentation dans la guerre de Schleswig. Francfort même, Berlin, le chef de la famille d'Augustenbourg, partie intéressée dans la querelle, la diplomatie, la nation allemandes sont tombés d'accord pour poser la question sur ce terrain des vieux diplômes, dans ce clair-obscur des âges indécis que l'histoire est la plupart du temps réduite à deviner.

Ainsi, tandis que, d'un côté, l'Allemagne invoque le droit des races dans la pensée de se reconstituer sous une forme nouvelle, de l'autre, elle prétend tirer de la poussière de ses archives les preuves d'un droit d'héritage féodal sur une portion du Danemark et de la race scandinave. Où réside le vrai droit?

La solution de la question est, quant à présent, remise à la force. Après une guerre terminée par un armistice laborieusement négocié, reconnu à Francfort à grand regret et malgré les protestations armées du radicalisme conquérant, après sept mois de démarches diplomatiques conduites à Londres avec une grande activité par le cabinet de Copenhague, l'armistice conclu en août dernier vient d'être rompu en mars, et nous assistons aux débuts d'une nouvelle campagne. Entre la race scandinave et la race germanique, c'est presque une guerre civile, et les hostilités ont pris, en effet, dès l'origine, le caractère d'acharnement propre aux guerres de cette nature; lutte d'autant plus regrettable et plus douloureuse, qu'elle est engagée à forces bien inégales et que le droit ne semble pas être du côté vers lequel la fortune menace d'incliner!

L'initiative de la rupture de l'armistice a été prise par le Danemark sous l'influence de deux graves considérations. D'abord, l'administration mixte instituée dans les duchés était en opposition directe avec le gouvernement danois et avec les populations danoises de Schleswig, au point de pouvoir donner lieu à des conflits sanglants. C'était pour le Danemark un devoir d'aviser. D'autre part, en recommençant les hostilités avec la saison, le Danemark conservait l'unique avantage que sa position lui assure contre les armées de la confédération germanique, la ressource de l'action maritime. A la vérité, peut-être croyait-il que la perspective d'un blocus dont l'effet immédiat est de paralyser le commerce de l'Allemagne, et qui a pour de certains centres commerciaux, tels que Hambourg, toute la portée d'un grand désastre, amènerait les pouvoirs allemands dans la voie des négociations sincères et définitives. Le Danemark s'est trompé dans cette espérance. Le parlement de Francfort ne s'est point laissé arrêter par la crainte de catastrophes commerciales : le Jutland est envahi, et la flotte danoise répond à cette invasion par un redoublement de sévérité dans le blocus.

Le Danemark cependant persiste à négocier. Son plénipotentiaire est toujours à Londres, où les conférences se sont ouvertes; il en appelle toujours à la discussion pacifique des droits et aux garanties accordées autrefois et renouvelées récemment par la France, l'Angleterre et la Russie; mais, de son côté, la confédération germanique s'acharne dans ses propositions inacceptables, qu'elle appuie sur des chartes surannées, plus concluantes à ses yeux que toutes les considérations de droit moderne, de garanties et d'équilibre européen. Que serait-ce si l'érudition des feudistes s'était trompée sur le sens même de ces diplômes, s'il était démontré qu'elle a joué à la diplomatie le tour perfide de lui fournir des citations et des faits suspects, des commentaires en guise de textes? Or, cette démonstration a été précisément essayée avec une clarté lumineuse par l'écrit dont nous avons donné plus haut le titre et dont la consciencieuse érudition nous laisse pour notre part entièrement convaincu.

La doctrine du parti qui veut le démembrement du Danemark repose tout entière sur cette allégation, que les duchés auraient été, en 1460, légalement et officiellement unis par un lien indissoluble, et formeraient ainsi un état indivisible : c'est l'argument sous lequel l'Allemagne couvre son intervention ar-

mée dans la querelle du Danemark avec ses sujets allemands du Schleswig-Holstein. On pourrait dès l'entrée du débat, en s'emparant de cette idée d'unité, opposer à cet argument une objection décisive, et demander, par exemple, à l'Allemagne pourquoi elle aurait plus de droits sur le Schleswig, fief de la couronne danoise depuis un temps immémorial, que le Danemark n'en a sur le Holstein, fief de l'ancien empire? En effet, elle n'a jamais eu de lien politique avec le Schleswig, et, depuis le commencement du XIIIe siècle, elle a toujours considéré comme limite de l'empire allemand l'Eider, petite rivière qui sépare le Schleswig du Holstein, de l'est à l'ouest. Le Danemark, au contraire, se trouve depuis près de quatre siècles en rapports féodaux avec le Holstein, et durant cette période, à la faveur de ces liens, bien des institutions sont devenues communes entre les deux pays. Il serait donc bien plus facile de déduire comme conséquence de l'unité prétendue des duchés la légitimité de la souveraineté danoise sur le Holstein que d'en faire sortir la légitimité des prétentions de l'Allemagne sur le Schleswig; mais les juristes danois n'attachent point plus d'attention qu'elle n'en mérite à cette inadvertance des feudistes allemands; c'est par la base même que les Danois peuvent ruiner l'argumentation de leurs adversaires.

Nous n'avons nulle envie de mettre en doute la communauté de race qui rattache la noblesse allemande du duché de Schleswig à celle du Holstein. Oui, dans le Schleswig, quoique le fond primitif de la population, quoique la majorité des paysans encore aujourd'hui appartienne manifestement à la race scandinave, la majorité de la noblesse est allemande; elle est venue se fixer dans ce duché peu à peu à la suite des établissemens commerciaux que les Allemands avaient essayé d'y fonder dès le XIIIe siècle; elle partait du Holstein, et elle était ainsi avec la noblesse du Holstein dans des rapports de parenté que l'intérêt de sa sûreté en présence de la suzeraineté danoise devait rendre intimes et durables. Mais la pensée d'une union territoriale entre le Schleswig et le Holstein était-elle dans les esprits? Non, et, à cette époque de morcellement féodal, rien n'eût paru plus bizarre qu'une fusion politique des deux duchés.

Les rapports de la noblesse du Schleswig avec celle du Holstein ont été définis par des traités particuliers. Parmi les plus anciens, on en connaît deux de 1307 et de 1323 : ils consacrent l'alliance des nobles contre le souverain, et instituent des assemblées délibérantes dont le nom allemand (*die Mannschaft*) répond assez bien à notre mot de corporation. Peu à peu les villes et les prélats entrèrent dans ces corporations, et il arriva même que les prélats, à la faveur de leurs vastes propriétés et de leurs priviléges spéciaux, réussirent à y asseoir leur prépondérance. Ce fut en 1397 que les nobles du Schleswig, du Holstein et de Stormarn se réunirent pour la première fois en assemblée générale dans l'intention d'agir de concert. Entre autres résolutions, cette assemblée en prit une qui est justement l'un des points importans du débat scientifique; elle déclara que la corporation des nobles demeurerait indivise dans le Holstein, dans le Stormarn et dans le Schleswig.

La corporation est indivise, s'écrient les feudistes; oui, mais par corporation, il faut entendre l'assemblée générale de la noblesse des trois duchés. — Nullement, peut-on répliquer : il ne faut entendre que la corporation de chacun de ces trois pays envisagés individuellement. Si l'assemblée eût voulu se désigner

elle-même, elle aurait dû dire : La corporation des trois pays sera réunie de manière à former un tout; car jusqu'alors elle n'était pas réunie, et ne pouvait par conséquent *demeurer* telle. Que s'il restait à cet égard quelques doutes, l'histoire des temps postérieurs les dissiperait; car elle ne fait aucune mention de diètes nouvelles qui auraient été plus tard tenues en commun par les corporations des duchés. Tout au contraire, en 1448, Adolphe, duc de Schleswig et comte de Holstein, ayant ordonné une prestation d'hommage en faveur de son neveu Christian d'Oldenbourg, élu roi de Danemark sous le nom de Christian Ier, cet acte d'hommage fut accompli, non en commun, mais par chacune des corporations séparément.

La mort d'Adolphe, en 1459, ouvrit le champ aux contestations qui devaient aboutir à cette fameuse charte de 1460, sur laquelle le parti allemand espère triompher. Le roi Christian réclamait l'héritage comme plus proche cognat et par préférence aux agnats de la maison de Schauenbourg, mais il ne le réclamait qu'à titre électif. Il avait à lutter contre un parti puissant et hostile, soudoyé par les prétendans qui lui disputaient cet héritage, et il ne put vaincre cette résistance qu'au prix de grandes concessions; de là la charte de 1460.

Voici la traduction littérale du passage d'où l'on veut tirer le principe d'une union réelle et perpétuelle entre le Schleswig et le Holstein : « *Ces pays* susmentionnés, nous nous engageons de tout notre pouvoir à les maintenir en bonne paix, et nous promettons qu'ils resteront éternellement *ensemble non partagés*. Pour cette raison, aucun ne fera la guerre à l'autre, mais chacun se contentera du droit. »

Une réflexion se présente tout d'abord, si l'on attribue à cette stipulation le sens d'une union réelle : comment, dans l'état des rapports de vassalité du Holstein à l'égard de l'empereur et de l'empire d'Allemagne, comment le roi de Danemark aurait-il pu stipuler de lui-même sans l'agrément préalable de l'empereur? N'est-il pas vrai d'ailleurs que ce contrat n'aurait pu devenir valable que si la seigneurie du Schleswig et celle du Holstein s'étaient trouvées réunies dans les mains d'un seul et même héritier féodal, et encore à la condition que cet héritier féodal n'aurait pas, par quelque félonie, autorisé son suzerain à lui retirer le fief?

Quoi qu'il en soit, la prétendue indivisibilité des deux duchés n'existait déjà plus peu d'années après, sous les fils de Christian Ier. Elle se trouve en effet implicitement abolie par le partage opéré en 1490, sans qu'il soit fait mention de cette loi fondamentale, et sans que ce changement ait été préalablement demandé ni accordé. Cette loi, qui n'a pas été prise en considération dans ce premier partage des duchés, ne l'a pas été non plus dans les partages postérieurs. N'était-ce pas agir comme si l'on n'en eût pas même supposé l'existence?

En présence des contradictions de fait et des contradictions logiques que rencontre le commentaire allemand, ne serait-il pas possible de trouver pour cette charte de 1460 une explication plus simple et plus rapprochée de la vraisemblance? Ne pourrait-on pas supposer d'abord que le mot *non partagés* (*ungedelet*) ne signifie pas une indivisibilité civile? Il s'agissait de la paix territoriale; les pays devaient être maintenus en bonne paix, non partagés, unis, non divisés en parties; chacun devait se contenter de son droit et en réclamer la protection auprès des fonctionnaires institués. Quoi de plus sensé? L'état de paix et d'indi-

visibilité s'appliquait ainsi aux relations entre le Schleswig et le Holstein, sans que l'on dût entendre par là une unité organique, un tout indivisible, et de manière que ce fût seulement une union paisible sans division.

Ne pourrait-on pas aussi rapporter les mots en litige à l'indivisibilité de chacun des deux pays? On ne doit pas oublier que la stipulation de l'indivisibilité individuelle était indispensable particulièrement à l'égard du Holstein, qui, auparavant, avait été si souvent morcelé, au préjudice des populations.

Il est une dernière interprétation, qui pourrait bien contenir plus de vérité que toutes les autres : c'est qu'en employant les termes qui constituent le sujet du débat, on n'aurait songé ni à une union réciproque entre les deux duchés ni à l'indivisibilité de chacun d'eux, mais que par le mot *pays* (*Landen*) on aurait entendu *domaines* (*Landschaften*), c'est-à-dire les domaines qui, sur les deux territoires, étaient possédés par les prélats et les nobles. Il ne faut pas confondre ces domaines avec les districts de paysans qui forment la majeure partie du territoire des duchés, et où le pouvoir du souverain ne se trouve pas restreint par des priviléges, comme dans ceux des prélats et de la noblesse. Un fait milite en faveur de ce système, c'est qu'avant de parler de l'indivisibilité des duchés on parle de la conservation de la bonne paix dans ces pays, ce qui, selon toute vraisemblance, se rapporte à leurs parties domaniales, attendu que la paix ne pouvait être troublée que par l'exercice du droit de guerre, appartenant à la corporation (*Mannschaft*). Ainsi ce grand principe d'unité, auquel on attribuait une si vaste portée, se réduit à un simple privilége d'états, qui accorde aux nobles du Schleswig et du Holstein, et à leurs possessions, l'indivisibilité déjà octroyée en 1397, c'est-à-dire la promesse qu'aucun de ces corps de noblesse ne pourrait être divisé sous divers seigneurs.

On objecte que l'union réelle et indissoluble pourrait aussi ressortir de quelques autres dispositions de la charte de 1460, et parmi ces dispositions l'on allègue d'abord l'élection en commun d'un souverain. De ce que deux pays sont placés sous le gouvernement d'un seul prince, il ne s'ensuit pas, dans le régime de la féodalité, qu'il existe entre eux une union territoriale; le lien qui les attache est simplement personnel. Du point de vue de la légalité féodale, il est indifférent que ces deux pays aient un souverain unique en vertu d'une loi sur l'hérédité ou en vertu d'une loi électorale commune aux deux territoires. L'accord de 1466, conclu par le conseil du royaume de Danemark avec la noblesse du Schleswig et du Holstein, stipule que, dans le cas où le roi Christian Ier laisserait plusieurs fils, les états des trois pays se réuniraient à l'effet d'élire en commun un de ces fils pour leur seigneur. Cette convention, eût-elle même reçu plus tard tous ses effets, n'aurait pu constituer une union territoriale des trois pays, mais seulement une réunion éventuelle dans un cas déterminé.

Aussi bien, l'acte de 1460, en octroyant aux duchés la jouissance commune de certains priviléges, a maintenu sur d'autres points un état de choses qui exclut toute pensée d'une union réelle entre ces deux pays. C'étaient d'abord les vieilles relations de vassalité dans lesquelles le Schleswig se trouvait à l'égard du Danemark et le Holstein à l'égard de l'empire d'Allemagne. La dissolubilité de l'union ne se trouvait pas seulement dans la condition diverse, dans la destinée distincte offertes à chacun des deux fiefs, mais aussi dans les différences que présentait la constitution féodale de l'un et de l'autre. Le Schleswig était un

fief féminin et le Holstein un fief masculin, de sorte qu'une succession féodale différente pouvait survenir dans les deux pays et du même coup briser l'union. En outre, les priviléges de 1460 laissèrent dans les duchés autant de coutumes particulières qu'ils y introduisirent de coutumes communes. Chacun des duchés conservait sa législation; en Schleswig notamment, la loi danoise ou jutlandaise restait en vigueur. Chaque corps de noblesse devait avoir sa propre diète, la noblesse holsteinoise à Bornehoevede et celle du Schleswig à Urnehoevede; enfin, de part et d'autre, on gardait sa juridiction propre et son gouvernement particulier, le Schleswig sous un *Drossart,* le Holstein sous un *Maréchal.*

A l'époque de la concession de 1460, le pouvoir du clergé, de la noblesse et des villes avait atteint à son plus haut degré de force et d'éclat. En présence de ce pouvoir, celui de la royauté s'effaçait presque entièrement; aussi les corps privilégiés du Schleswig et du Holstein ne se contentèrent-ils pas de la libre et pleine jouissance de leurs prérogatives; sous certains aspects, ils réussirent à les étendre. Cependant la plupart des institutions communes dont on essaie de s'autoriser ne sont nées que par des évolutions ultérieures de l'histoire. C'étaient dans l'origine de simples mesures administratives, que maintenant on prend à tâche de faire passer pour des principes, pour des lois fondamentales, pour des témoignages antiques de la réunion primitive et indissoluble du Schleswig et du Holstein. Au nombre de ces mesures, nous apercevons la diète commune des deux duchés. Ce fut le roi Frédéric Ier qui consentit le premier (dans l'acte de confirmation de 1524) à ce que cette diète se tînt deux fois par an, savoir : huit jours après Pâques à Flensbourg, et huit jours après la Saint-Michel à Kiel. Tel était aussi le gouvernement commun, dit la *Communion,* ainsi que la juridiction de police sur les villes, laquelle s'est développée postérieurement, par accroissemens successifs. Ces arrangemens et beaucoup d'autres dictés par les circonstances se modifiaient avec elles; quelques-uns même disparaissaient entièrement, et personne n'eût songé alors à les envisager comme des principes constitutionnels et fondamentaux. Et d'ailleurs, ces priviléges, dont on argue si complaisamment, sont loin d'être restés intacts : ils s'affaiblirent rapidement, à mesure que le pouvoir de la noblesse, du clergé et des villes perdit lui-même de son autorité devant l'agrandissement de l'autorité royale. On aurait beau jeu à faire l'historique des vicissitudes et de la déchéance de priviléges si étrangement interprétés, depuis les premiers successeurs de Christian jusqu'aux graves événemens qui vinrent, en 1721, leur porter une atteinte décisive.

L'année 1721 est la date de la réunion territoriale du Schleswig au royaume de Danemark sous la même loi de succession à perpétuité. De ce moment, les priviléges de la noblesse du Schleswig et du Holstein ne furent plus confirmés par un même acte, et le premier prince qui depuis cette époque eut à signer un acte de ce genre (Christian VI) confirma les priviléges des prélats et de la noblesse du Schleswig et du Holstein par deux actes séparés, quoique pareils, si ce n'est en un seul point. La différence consistait en ce que l'acte relatif à la noblesse du Schleswig contenait cette réserve : « En tant que les priviléges ne sont pas contraires à notre autorité unique et souveraine sur le duché. »

Les deux noblesses se contentèrent de demander, dans un mémoire du 7 juillet 1731, adressé au roi Christian VI, le maintien de leur *nexus socialis,* et si le roi céda à leurs désirs par sa résolution du 27 juin 1732, ce fut sous la

réserve que ce lien ne préjudicierait pas à ses droits comme unique seigneur souverain du pays. Plus d'un siècle s'écoula depuis la dernière diète sans que la noblesse des duchés demandât la convocation des assemblées. Lorsque s'opéra la réunion de la partie ducale du Holstein avec la partie royale, la noblesse du Schleswig et du Holstein remit au roi (24 février 1774) un mémoire qui contenait l'expression de plusieurs vœux; mais des diètes communes, il n'en était nullement question.

Cette pensée ne se montre clairement et hautement qu'en 1815. Les prélats, les nobles et les propriétaires de terres nobles des deux duchés réclamèrent le droit d'une réunion indivise et l'établissement d'une diète commune, à laquelle appartiendrait la prérogative de voter les impôts. Les prélats et les nobles du Holstein usèrent même de la faculté légale d'en appeler à la diète germanique. Que fit alors la représentation officielle de cette même confédération germanique qui prétend battre en brèche le Danemark à l'aide de ces vieilles coutumes, et qui fait la guerre pour les ressusciter? Elle déclara qu'il n'entrait point dans ses attributions de rétablir une constitution d'états qui avait par le laps du temps cessé d'être exécutée.

L'Allemagne a donc pris soin par avance de réfuter elle-même l'interprétation qu'elle donne de la charte de 1460, et le Danemark est autorisé à se mettre à l'abri des droits plus récens et plus certains consacrés par les traités de 1720, œuvre de justice et de raison. On n'ignore point que le fief du Schleswig était naguère partagé entre la ligne royale et celle de Gottorp. La partie domaniale (*land schaftliche Theil*) de ce pays, en vertu des priviléges des prélats et de la noblesse, était soumise à un gouvernement commun. On sait pareillement que la maison de Gottorp s'allia avec la Suède, et obtint en 1658, à la faveur de cette alliance, que le Schleswig fût affranchi de la souveraineté et de la suzeraineté danoises jusque-là incontestées, mais seulement pour la durée de la branche masculine des deux lignes. La maison de Gottorp, qui était alors devenue souveraine dans le Schleswig et qui se trouvait dans des rapports de lutte continuelle avec le Danemark, toujours secondée par la Suède, perdit ou recouvra, selon les vicissitudes de la guerre, les avantages obtenus en 1658 jusqu'à ce que, dans les années 1712 et 1713, cette maison ayant rompu la neutralité promise au Danemark, le gouvernement danois prit possession du territoire qu'elle avait en fief dans le Schleswig, et traita ce fief en pays conquis. On se rappelle enfin que, par la médiation de la France et de la Grande-Bretagne, la paix fut conclue entre la Suède et le Danemark en 1720; que la possession du Schleswig fut garantie au cabinet de Copenhague, et que cette garantie, grace au désistement de la ligne de Gottorp en faveur de la couronne de Danemark, n'a rencontré d'opposition nulle part. Voici cependant que les objections surgissent et que les feudistes, si pleins de respect pour de vieilles stipulations féodales dont ils dénaturent même le sens, attaquent ces dispositions si nettes, si positives, de traités consacrés par les trois premières puissances de l'Europe. La science et la diplomatie danoises ont trop beau jeu sur ce point.

Les deux puissances garantes et signataires des traités de 1720, la Grande-Bretagne et la France, n'ont pas eu, déclare-t-on, le droit de rien déterminer, quant au Schleswig, sans le consentement du duc de Gottorp, parce qu'on ne peut garantir que le bon droit et jamais une injustice. Qu'est-ce à dire? Le Da-

nemark faisait valoir un droit quel qu'il fût. Les puissances belligérantes et médiatrices ont dû examiner si ce droit était fondé. Elles ont décidé la question en faveur du Danemark; leur décision, qu'elles se sont engagées à maintenir, compte aujourd'hui plus d'un siècle d'existence, et n'a pas cessé durant ce laps de temps d'être considérée comme la pierre fondamentale du système politique et de l'équilibre de l'Europe septentrionale. Quelle étrange prétention de venir aujourd'hui remuer les points de droit et les considérans qui ont alors servi de base à l'action des puissances, et de faire en quelque sorte la révision d'un procès qui a été jugé depuis un siècle! Comment voulez-vous que les puissances qui, à cette époque, ont prononcé l'arrêt, aussi bien que celles qui ont reconnu cet arrêt, autorisent une telle manière de procéder, dont le premier effet serait de remettre en litige l'organisation internationale et intérieure de tous les états?

Les juristes allemands se tromperaient d'ailleurs s'ils pensaient que la garantie de la France et de l'Angleterre a été donnée au Danemark sans examen et dans le seul intérêt de lui complaire ou d'abaisser un ennemi : elle avait un but plus haut; elle se rattachait à des considérations plus élevées; elle était destinée à affermir la paix générale et à trancher les contestations qui pouvaient mettre en péril ce grand intérêt dans le Nord. En 1720, le régent écrit à M. de Campredon, ministre de France près la cour de Suède, au sujet de la déclaration des garanties sollicitées : « Vous ne pouvez donner cette déclaration que conditionnellement et dans la supposition de la paix entre la Suède et le Danemark, et sur le fondement de la restitution de Stralsund et de l'île de Rügen à la Suède. » C'est dans le même sens que Dubois s'expliquait auprès du ministre de Danemark à Paris : « Son altesse royale m'a ordonné de vous marquer que le roi accordera au roi votre maître sa garantie du duché de Schleswig conjointement avec le roi de la Grande-Bretagne, lorsqu'il sera maintenu dans la paisible possession de ce duché par les traités qui rétabliront la tranquillité dans le Nord. » N'est-il donc pas évident que la France n'accorde sa garantie qu'en vue de l'intérêt général des puissances du Nord? Que vient-on se plaindre ensuite de l'absence du duc de Gottorp dans les négociations? Qu'importe même qu'il ait élevé la voix pour protester? Quand la paix fut conclue, le duc de Gottorp n'était plus une puissance belligérante; son pays avait été conquis, il n'était qu'un prétendant, et le droit de décider de son sort appartenait aux états belligérans et médiateurs. Tant qu'une puissance souveraine s'intéressait aux prétentions du duc de Gottorp et mettait son influence au service de ce prince, il avait, pour rendre à ses prétentions leur autorité, il avait le moyen des négociations et les chances d'une nouvelle guerre; sinon il était mis hors du débat, et la paix conclue au profit du Danemark remplissait toutes les conditions de la légalité. Au reste, y eût-il des doutes à cet égard, ils seraient levés par la renonciation officielle de la maison de Gottorp en 1767 et 1776. De ce jour elle a reconnu elle-même la validité des traités qui la dépossèdent et qui unissent à perpétuité pleinement et entièrement le duché de Schleswig au royaume de Danemark.

Si grave que soit cette considération, elle n'arrête pas les défenseurs de la charte de 1460. Ces garanties, disent-ils, ne concernent que les prétentions de la maison de Gottorp; elles ont pu modifier la situation du Schleswig sous le rapport du droit des gens, mais elles n'ont dû rien changer au droit politique

du Schleswig, à son indissoluble union avec le Holstein, privilége des nationaux qui n'étaient pour rien dans les hostilités exercées par la maison de Gottorp. Fallût-il admettre cette indivisibilité, que l'on ne peut en définitive appuyer sur aucun témoignage sérieux, il existe un principe incontesté dans le droit des gens : c'est que l'état conquérant peut changer la constitution du territoire conquis sans avoir égard aux promesses faites par le souverain dépossédé. Tous les précédens historiques, tous les auteurs en font foi, aussi bien que la raison. Or, il arriva justement que le roi de Danemark, affermi dans sa conquête par un traité de paix solennellement garanti, crut pouvoir changer la constitution jusqu'alors en vigueur dans le Schleswig. Invités à lui rendre hommage, les états rappelèrent eux-mêmes, dans l'acte de prestation (4 septembre 1721), ces anciens rapports du Schleswig avec le royaume de Danemark, et, après avoir dit que ce duché, autrefois partie intégrante de la couronne (*altes Stuck*), lui avait été arraché par l'injure des temps (*injuriâ temporum*), ils déclarèrent qu'ils prêtaient le serment de fidélité selon la teneur de la loi royale (*legis regiæ*) au roi et à ses successeurs héréditaires royaux, de sorte que la nouvelle loi de succession au trône se trouvait expressément reconnue par le Schleswig lui-même. Les modifications qui, par suite du nouvel état de choses, ont été apportées plus tard au gouvernement et aux institutions représentatives, ont de même été acceptées sans difficulté. De pareils faits ont dû vivement tourmenter les publicistes du Schleswig-Holstein; aussi ont-ils cherché à les combattre par les interprétations les plus hasardées. Selon eux, le mot *couronne* doit signifier la couronne du Schleswig; la loi royale (*lex regia*) ne serait ici que le statut de primogéniture, désignations qui n'ont jamais été employées en ce sens. On soutient encore, il est vrai, que les états du Schleswig auraient prêté foi et hommage à Frédéric IV, non comme roi, mais comme leur unique seigneur et duc. Si telle eût été leur intention, ils auraient certainement dit, en des termes positifs, suivant l'usage ancien et invariable, que le roi n'agissait pas comme roi; ils l'eussent fait surtout en présence de la situation nouvelle du pays et de cette nécessité d'un acte d'hommage envers les successeurs héréditaires désignés par la loi royale.

Viendra-t-on maintenant alléguer que le Schleswig n'aurait pas été garanti au roi Frédéric IV comme roi de Danemark, mais comme duc de Schleswig, et que par conséquent ses successeurs mâles, seuls aptes à succéder d'après le prétendu droit de succession attribué par les Allemands au Schleswig et au Holstein, pourraient seuls se prévaloir de la garantie des traités? Mais qu'on veuille bien se rappeler le sens de l'histoire. N'est-ce pas en qualité de roi de Danemark que Frédéric IV avait fait la guerre? N'est-ce pas à ce titre qu'il avait pris possession du Schleswig et conclu la paix? Il ne s'agissait nullement de l'intérêt d'un roi duc de Schleswig, il s'agissait du droit, de l'intérêt et de la sûreté de la couronne de Danemark et des Danois; c'est le conseil d'état, ce sont les ministres de cette nation qui ont délibéré et négocié. Enfin la possession du Schleswig n'a été assurée à la couronne danoise qu'à la condition que les conquêtes faites par les Danois en Poméranie fussent rendues.

Reste une objection à laquelle l'Allemagne attache une grande importance. A défaut d'un gain plus ample, on voudrait du moins placer en dehors des stipulations des traités à peu près la moitié du Schleswig, c'est-à-dire la partie

royale, comme si les garanties n'embrassaient que la partie ducale. Le préambule des actes de garantie signés par la France et l'Angleterre est positif, c'est le duché de Schleswig lui-même que ces puissances ont en vue. Que si les actes parlent plus loin de la possession paisible de la partie ducale, que peut-on voir en cela de restrictif? Quel est le but des garanties en général, sinon l'affermissement des droits et des positions qui sont en contestation ou en péril? Ici les difficultés n'étaient possibles que pour la partie ducale du Schleswig; la partie royale ne pouvait être le prétexte d'aucune contestation, étant une ancienne dépendance de la couronne de Danemark replacée simplement sous l'empire du droit de succession au trône établi par la loi royale. Bien que les puissances aient voulu donner et qu'elles aient donné effectivement leur garantie pour tout le duché, elles crurent convenable, à cause des prétentions qui s'étaient élevées et qui pouvaient se produire encore au sujet de la partie ducale, de désigner celle-ci comme objet essentiel de la garantie. Cette pensée apparaît avec clarté dans le cours des négociations, et notamment dans la phrase suivante dont le Danemark demanda l'insertion dans l'acte : « Que sa majesté très chrétienne s'engage à garantir au roi de Danemark le duché de Schleswig et à le maintenir dans la possession paisible de la partie ducale de ce duché. » C'est en ce sens que furent rédigés les traités. La garantie s'est étendue à tout le duché; mais l'effet particulier de cet acte, le maintien du roi de Danemark dans la possession de la partie attaquée, a été défini d'une manière plus précise.

En vérité, il faudrait être pris d'un étrange amour du sophisme pour refuser de voir que si la partie royale du Schleswig n'a point été l'objet d'une stipulation en quelque sorte individuelle, c'est qu'elle était placée au-dessus du doute. La France et l'Angleterre, auxquelles s'est joint plus tard l'empereur de Russie comme chef de la maison de Holstein-Gottorp, ont entendu assurer à la couronne de Danemark la possession perpétuelle de tout le Schleswig, et ces garanties sont depuis lors considérées comme une partie intégrante du système politique de l'Europe. On ne saurait donc y toucher aujourd'hui, sans porter l'atteinte la plus flagrante à ces droits écrits que l'Allemagne invoque. Vous avez voulu couvrir votre ambition sous des prétextes de légalité; vous avez, dans cette pensée, fait un appel à la science, vous avez cru pouvoir profiter de l'obscurité des temps anciens pour faire parler l'histoire en votre faveur, vous l'avez commentée, vous l'avez mise à la torture, et vous lui avez arraché des réponses forcées! Mais lorsque la raison et l'équité, remontant sur les traces de vos sophismes, vont à leur tour interroger ces vieux textes à l'abri desquels vous aviez cru pouvoir vous réfugier, elles obtiennent de l'histoire un langage bien différent de celui que vous lui prêtez complaisamment. Il faut en prendre votre parti, votre science a tort tout comme votre politique; vous êtes injustes dans votre érudition comme dans votre diplomatie, et vous n'avez, en définitive, aucun argument qui vaille, si ce n'est votre force, *ultima ratio*.

L'Europe le sait, et il est vrai de dire qu'elle est unanime à blâmer les argumens, les prétentions et la conduite de l'Allemagne. Ce n'est point un de ces problèmes politiques qui engagent les opinions et divisent les puissances en éveillant leur convoitise et leurs rivalités; c'est, au contraire, une de ces questions sur lesquelles tous les cabinets sont portés à tomber d'accord, parce qu'aucun en dehors de l'Allemagne ne voit rien à gagner à un changement. Tous, en effet,

n'ont-ils pas intérêt à ce qu'une situation aussi importante pour le commerce du monde que le passage du Sund reste aux mains d'une puissance de second ou de troisième ordre qui, par cette condition même, en assure la libre pratique à toutes les marines? Le Danemark, gardien du Sund, rend à l'Europe un service que tous les cabinets apprécient; et, comme ils savent bien qu'un démembrement de ce petit état serait sa ruine, ils ne semblent point disposés à se prêter à ce démembrement tenté par la confédération germanique. Le droit fût-il obscur, que l'intérêt est bien clair. Aussi la Suède, l'Angleterre, la Russie et la France ont-elles protesté, dès l'année dernière, en faveur du Danemark, et il a fallu sans doute l'universelle agitation du monde entier pour détourner un moment leur attention d'un débat qu'elles avaient dès lors pris à cœur. Si grave toutefois que soit en ce moment et pour long-temps encore la situation générale, si grandes que soient les épreuves par lesquelles les divers gouvernemens sont appelés à passer, on n'oubliera pas la guerre du Schleswig ni les droits du Danemark, parce que du respect de ces droits dépend un des plus grands intérêts politiques et commerciaux de l'Europe.

Peut-être l'Allemagne, absorbée par les vicissitudes démocratiques et sociales dans lesquelles elle entre et d'où elle ne sortira pas de si tôt, sera-t-elle, par ses propres réflexions, amenée à comprendre que derrière le Danemark, qu'elle peut battre, il y a la Suède, l'Angleterre, la France et la Russie, contre l'union desquelles ses prétentions ne sauraient prévaloir. Peut-être, dans la profondeur du mouvement d'idées qu'elle accomplit sur elle-même et dont elle attend sa réorganisation, sera-t-elle conduite à sentir toute l'iniquité des prétextes dont elle s'est couverte pour envahir le territoire d'une nation indépendante renfermée dans les limites de son droit. Peut-être, enfin, des considérations d'un ordre moins élevé, quoique puissantes aussi, viendront-elles peu à peu inspirer à l'Allemagne des dispositions plus pacifiques. L'intérêt du commerce, l'intérêt essentiellement démocratique du travail, laissent pour l'avenir une espérance aux amis d'une pacification. Le commerce, en effet, ne peut pas supporter long-temps les calamités que lui attireront les représailles maritimes du Danemark. Ses souffrances vont augmenter chaque jour avec d'autant plus de rapidité, que les catastrophes industrielles, causées par la révolution, s'ajouteront à celles qui sont dues au blocus, et que les maux du dedans se joindront ainsi à ceux du dehors.

Dans toutes les hypothèses et quelle que soit la marche des événemens, il importe pour l'honneur du droit, pour la paix de l'Europe septentrionale, pour le commerce de l'Allemagne elle-même, que cette guerre ait un terme. C'est pour la diplomatie un devoir d'humanité et de prudence de mettre fin à un conflit déjà trop long, qui, sous les prétextes les plus futiles, a déjà coûté beaucoup de sacrifices à un petit état nécessaire à l'équilibre européen.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1849.

Les élections, les affaires de Rome et les affaires d'Allemagne, voilà les trois grandes préoccupations de la quinzaine. C'est demain que commence le dépouillement des scrutins, et le destin du pays est en ce moment au fond de l'urne électorale. Nous avons bonne confiance; nous croyons à la victoire du parti modéré; mais cette victoire n'est pas un dénoûment, gardons-nous de le croire; c'est une halte heureuse, rien de plus. La république est un gouvernement laborieux qui oblige les bons à lutter sans cesse contre les méchans.

Quelle que soit l'impatience avec laquelle nous attendons l'avenir contenu dans le scrutin, il est bon cependant de jeter un coup d'œil sur les jours qui viennent de s'écouler, et de voir de quelle manière les deux partis opposés, le parti modéré et le parti du 24 février, se sont préparés aux élections. Le caractère différent des deux partis se montre d'une manière curieuse dans ces préparatifs.

Le parti du 24 février ne comprend que l'émeute et la tyrannie, l'émeute quand il ne règne pas, la tyrannie avec des commissaires quand il a le pouvoir. Voyant approcher les élections, il a pensé qu'il était bon de faire la revue de ses troupes. De là les rassemblemens de la porte Saint-Denis, grossis par la sottise des curieux. Que voulaient les émeutiers de la porte Saint-Denis? Ils voulaient tâter le pouls au public et au gouvernement, c'est-à-dire que, si le public s'était trouvé en veine d'appuyer tant soit peu les attroupemens, et si le gouvernement s'était laissé aller à quelque faiblesse ou à quelque peur en face de l'émeute, eh bien! alors on aurait pu profiter de l'occasion et pousser les choses plus loin. Une émeute peut toujours, selon la grande théorie de M. Ledru-Rollin, devenir une révolution; il n'y faut que deux circonstances : la connivence crédule ou stupide du public, la négligence ou l'aveuglement du pouvoir. Les deux circonstances ont manqué cette fois; le public n'a apporté aux émeutiers

de la porte Saint-Denis que le secours d'une curiosité imbécile. Cette curiosité a l'inconvénient d'embarrasser la répression, jusqu'à ce que la répression se décide à en faire payer les frais aux curieux. Quant à l'autre circonstance, la négligence ou l'aveuglement du pouvoir, elle a encore plus manqué à l'émeute. Le ministre de l'intérieur a soutenu énergiquement la cause de l'ordre, non-seulement par les mesures qu'il a prescrites, mais en défendant à la tribune les droits de la société. Toutes les fois, en effet, qu'il y a de l'agitation dans les rues, la tribune montagnarde fait écho dans l'assemblée. Accusations contre le gouvernement, injures aux ministres, protestations au nom de la liberté en péril, voilà dans l'assemblée nationale l'ordinaire lendemain des émeutes; si bien que le gouvernement, dans ces jours de crise, a toujours la chance d'être fusillé par les vainqueurs ou accusé par les amis des vaincus.

Parmi les préparatifs que le parti du 24 février a faits pour les élections, il faut compter, après la quasi-émeute de la porte Saint-Denis, les pérégrinations de M. Ledru-Rollin. Rendons à M. Ledru-Rollin cette justice, qui peut-être lui sera agréable : il s'acquitte en conscience de son rôle de chef de parti. Quelle activité! quel mouvement! Où est-il? où n'est-il pas? Il est à l'assemblée? non; il est à Châteauroux? non. Il est à Moulins; il est partout, et partout il rencontre le désappointement ou l'échec. C'est l'apanage des partis vaincus, et surtout des partis impossibles. A Châteauroux, dans le banquet préparé pour son éloquence, M. Ledru-Rollin n'avait rencontré que le ridicule; à Moulins, il a rencontré la colère. A Châteauroux, quand il s'est vu conduit au banquet par douze jeunes filles vêtues de blanc, M. Ledru-Rollin a eu des efforts à faire, dit-on, pour garder son sérieux. Eh bien! M. Ledru-Rollin est un ingrat, qu'il nous permette de le lui dire, à moins qu'il n'aime mieux que nous lui disions qu'il est un peu réactionnaire sans le savoir. Les douze jeunes filles de Châteauroux ont paru en 1849 ridicules à M. Ledru-Rollin : ce que c'est que d'avoir une année de plus sur la tête en pareille matière! Il y a un an, tout cela eût semblé charmant, renouvelé des fêtes de 93 et 94, solennel, patriotique, populaire, virginal, que sais-je? Aujourd'hui, cela ressemble à l'opéra joué dans une grange. Juste retour des choses de ce monde! A Moulins, c'est un retour aussi des choses de ce monde que l'émeute et les violences populaires dont M. Ledru-Rollin a failli être victime; mais c'est un triste retour. A Dieu ne plaise que nous approuvions jamais les violences qui se tournent contre nos adversaires, et nous nous associons à la noble et généreuse indignation qu'exprimait M. Odilon Barrot au récit des troubles de Moulins. Il est un sentiment cependant que la conscience publique ne peut pas s'empêcher de ressentir. M. Ledru-Rollin est un des grands agitateurs de notre pauvre pays; il fait souvent appel aux passions populaires : un jour est arrivé où ces passions populaires se sont retournées contre lui. Nous savons bien que M. Ledru-Rollin ne croit pas que les passions populaires soient pour rien dans l'émeute de Moulins. Le peuple porter la main sur un des grands pontifes de la démagogie, fi donc! Hélas! les pontifes de la démagogie se font un peuple imaginaire, un peuple dont ils sont les dieux, peuple peu nombreux, mais très bruyant, qui s'agite dans les estaminets et dans les clubs, qui fuit les ateliers et réclame l'organisation du travail. Ce peuple doit venir en foule inonder les salles des banquets patriotiques; ainsi parlent, ainsi le promettent les sacristains aux pontifes. Les pontifes arrivent prêts à

humer l'encens et à prononcer les oracles. Où donc est la foule des fidèles? Les milliers sont réduits à quelques pauvres centaines qui crient beaucoup pour suppléer au nombre par le bruit. Voilà l'histoire de ces grandes convocations patriotiques du peuple de la démagogie; et pendant ce temps-là, que fait le vrai peuple? Il se dit qu'on a fait une révolution pour le rendre heureux et que, depuis cette révolution, il souffre davantage. On l'a donc trompé! Et qui l'a trompé? Les harangueurs, les tribuns, les gens qui viennent en chaise de poste prêcher contre les riches. De ces réflexions à la colère il n'y a pas loin, et de la colère à la violence, dans le peuple, il y a bien près.

Voilà comment le parti du 24 février s'est préparé aux élections. Voyons maintenant le parti modéré.

Partout des comités se sont formés, partout des élections préparatoires ont eu lieu; il y a eu, malgré quelques tiraillemens inévitables, il y a eu dans presque tous les départemens un ordre et une discipline admirables. Partout on s'est incliné devant les noms qu'avait proclamés le scrutin préparatoire. Ainsi pratiqué, ainsi organisé par le bon esprit du pays, le suffrage universel, cette fois encore, sauvera la France. Nous ne sommes point cependant du nombre de ceux qui ont une foi aveugle dans le suffrage universel et qui croient qu'il faut s'y confier comme à une panacée perpétuelle. Nous croyons que le principe du suffrage universel doit être respecté; mais nous croyons aussi que ce principe a besoin d'être organisé par les mœurs, comme aujourd'hui, ou par la loi. La formation des comités et les élections préparatoires ont, pour ainsi dire, créé le suffrage à deux degrés, tel que le voulaient les constitutions de 91 et de l'an III. C'est le fait, ce n'est pas encore le droit; mais il est à souhaiter que la loi consacre l'usage. La vérité et la régularité des élections ne peuvent qu'y gagner. Quelle que soit en effet l'autorité des comités et la bonne foi de leur organisation, il est impossible qu'une institution aussi spontanée ne s'altère pas peu à peu. Les électeurs définitifs choisis par les électeurs primaires feraient l'office des comités et le feraient au nom du pouvoir qu'ils tiendraient de la loi.

Nous venons d'indiquer rapidement de quelle manière le parti du 24 février et le parti modéré se sont préparés aux élections, l'un par l'agitation et le désordre, l'autre par une organisation intelligente et par une discipline patriotique; mais nulle part l'approche des élections n'a eu un effet plus vif et plus décisif que dans l'assemblée nationale.

Quiconque meurt, meurt à malheur,

a dit le vieux poète Villon. Et il a raison; personne ne meurt de bon cœur. L'assemblée nationale n'échappe pas à cette grande loi; elle est mécontente de mourir; ceux-là surtout qui ne doivent pas ressusciter sont mécontents. De là la colère du parti montagnard. *Justo Dei judicio condemnatus sum*, dit un des chartreux de Lesueur qui se redresse dans sa bière, déjà enveloppé du linceul, la figure affreuse et pleine des horreurs de la mort. Ce n'est pas notre faute si les dernières séances de l'assemblée nationale et les dernières colères de la montagne nous ont remis en mémoire ce personnage de Lesueur, cette terrible image du désespoir impuissant. On a beaucoup parlé de conspirations ces jours derniers; nous ne croyons pas qu'on ait plus conspiré ces jours der niers que les autres jours, car nous croyons qu'on conspire toujours, mais nous croyons de plus

qu'on a beaucoup conspiré ces jours derniers pour ne pas mourir. Que n'a-t-on pas tenté, et qui, dans le parti du 24 février, même parmi les plus honnêtes et les plus avisés, ne s'est pas efforcé de mettre la main à cette conjuration des agonisans? M. Marrast n'a-t-il pas cherché lui-même à faire son petit complot ou à découvrir son petit complot? L'idée dominante, en effet, du parti du 24 février, c'est de dire que le gouvernement conspire contre la république. Les proclamations du général Oudinot, les lettres du président de la république, les ordres du jour du général Changarnier, l'éloquence énergique et consciencieuse de M. Barrot, tout est une conspiration contre la république. Ce qui est surtout une conspiration contre la république, c'est le grand *De profundis* électoral qui commence pour les républicains du 24 février. Voyons, parmi toutes ces conjurations, celle qu'a découverte le président de l'assemblée nationale. Le président, un des jours de la semaine dernière, a voulu avoir deux bataillons de plus pour garder l'assemblée. Deux bataillons! et pourquoi? Craignait-on un nouveau 15 mai? Non; mais le président a voulu savoir si une assemblée qui va mourir est encore obéie. C'est la curiosité du malade qui tire sans cesse la sonnette pour voir si ses serviteurs sont attentifs. Le premier bataillon mandé par le président est arrivé; le second n'est pas venu; pourquoi? Peut-être parce qu'on a vu qu'au lieu d'être le signe d'un danger, l'ordre n'était qu'une épreuve. Le général Forez a été mandé par le président; il s'est excusé en disant qu'il n'avait pas reçu l'ordre de son supérieur, et qu'il ne pouvait marcher qu'avec cet ordre. Le président alors a mandé le général Changarnier; le général Changarnier a envoyé un aide-de-camp pour expliquer l'affaire. Le président a fait rapport du tout à l'assemblée, et M. Barrot a reconnu que le droit du président était absolu, mais il a demandé que ce droit ne fût exercé qu'avec discrétion et en cas de nécessité. Or, de nécessité point. Que restait-il donc? Une pointillerie d'étiquette. Cela n'a pas pu servir encore d'occasion pour décréter d'accusation les ministres et le président de la république, les envoyer à Vincennes, déclarer l'assemblée permanente, ajourner les élections, et ne pas mourir enfin, car c'est là le point. Cet incident a servi seulement à témoigner de la bonne volonté de M. le président de l'assemblée, et le président n'en voulait peut-être tirer que cela.

Passons aux affaires de Rome; peut-être est-ce là que l'assemblée aura trouvé ce moyen de ne pas mourir qu'elle cherche si ardemment.

Le général Oudinot a débarqué avec ses troupes à Civita-Vecchia. Il a été bien reçu par les habitans, et ce bon accueil a pu lui faire croire qu'il serait également bien reçu à Rome. Beaucoup le lui disaient. Il a donc marché sur Rome, afin de voir si la présence des troupes françaises déterminerait Rome à s'affranchir du joug des condottieri qui la tyrannisent sous prétexte de la défendre. Les condottieri ont engagé le feu; les Romains sont restés neutres. L'attaque a été infructueuse, et nous avons été forcés de nous retirer après avoir essuyé quelques pertes.

A cette nouvelle, le président de la république a écrit une lettre au général Oudinot pour rendre hommage au courage des soldats et pour déclarer au général qu'il ne serait ni abandonné ni désavoué. Le procédé est noble et habile. C'est après un échec, s'il y en a eu un, qu'un général a besoin d'être encouragé. Le général Changarnier a envoyé aux généraux qui sont sous ses ordres

la lettre du président de la république, ajoutant, comme nous, qu'il vaut mieux soutenir les siens que de les désavouer. Voilà toute l'affaire, et voilà la grande conspiration qui doit être punie, selon les montagnards, par la déchéance du président de la république, « de ce coureur d'aventures, dit *le Peuple*, arrivé par l'intrigue au premier poste de l'état; » l'intrigue, vous le savez, de six millions de suffrages!

Essayons de fixer quelques-uns des points capitaux de ce débat, dont l'Italie et la lettre du président ont été le prétexte.

Dans les gouvernemens démocratiques, les généraux d'armée ont une obligation de plus que dans les autres gouvernemens : c'est l'obligation de ne jamais essuyer d'échec, si petit qu'il soit. Une de leurs patrouilles est-elle battue? aussitôt la trompette d'alarme retentit. Telle est l'histoire du général Oudinot. Il a cru que Rome était disposée à lui ouvrir ses portes. Rome a résisté; mais cette Rome, quelle est-elle? Est-ce la vraie population romaine? ou bien est-ce ce rassemblement de démagogues de tout genre qui, chassés de toute l'Italie qu'ils ont perdue par leurs folles violences, ont fait de Rome leur dernier refuge? Il y a en Europe en ce moment une population qui n'a point de patrie, qui n'est ni française, ni allemande, ni italienne : c'est la tribu de la démagogie, qui va partout compromettre la cause de la liberté et ressusciter par contre-coup le pouvoir despotique. C'est cette tribu qui règne à Rome et qui s'y barricade contre nos soldats; c'est cette tribu que la montagne à Paris appelle la république romaine et le peuple romain. Il a plu même à l'assemblée nationale, dans un moment d'erreur panique, de déclarer que le général Oudinot, en attaquant Rome, avait détourné l'expédition du but qu'elle devait avoir. Étrange déclaration! De deux choses l'une cependant : il faut reconnaître le triumvirat romain et il faut le soutenir, ou bien il faut y substituer un gouvernement libéral et régulier. C'est ce gouvernement libéral et régulier que nous voulons fonder à Rome, de concert avec le pape. Tel est le but de notre expédition. Que fait donc l'échec du général Oudinot, si tant est qu'il ait subi un échec? Change-t-il nos intentions? Fait-il que le gouvernement du pape, libéralisé par nos conseils et par notre appui, ne soit plus celui que nous voulons? Le gouvernement des triumvirs est-il plus légitime à nos yeux depuis qu'il nous a tiré des coups de fusil? Si nous étions entrés à Rome sans coup férir, qu'eussions-nous fait? Nous eussions rétabli le gouvernement pontifical, en stipulant les garanties libérales que le temps comporte. C'est là encore ce qui nous reste à faire à Rome; c'est là le vrai but de notre expédition. Les déclamations de la montagne et les résipiscences de l'assemblée n'y peuvent rien changer.

Ces déclamations seulement doivent nous apprendre à mieux connaître encore les grands citoyens de la démagogie. Ils se proclament de temps en temps les dépositaires uniques du patriotisme. Quels patriotes! et comme on a bien vu que leur patrie ce n'est pas la France, mais la démagogie! Ce sont des sectaires; ce ne sont plus des citoyens. Quel empressement à lire les bulletins de l'étranger, quand ils racontent nos échecs! Quels récits de l'enthousiasme belliqueux des Romains! *Le Peuple* rapporte une lettre qui contient ces mots : « Le quartier de Trastevère entier, enfans, hommes et femmes, est en armes aux barricades; les femmes menacent, après avoir épuisé tous moyens de défense,

de jeter des croisées leurs petits enfans sur les assaillans. » Et cette monstruosité grotesque est louée comme de l'héroïsme. Certes, c'est après de pareils traits qu'il y a lieu de répéter, avec le brave général Leflo, les vers de Corneille :

Et je rends grace aux dieux de n'être point Romain
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

La montagne avait réussi contre le général Oudinot; elle s'est crue en veine de succès, et elle a attaqué la lettre du président de la république au général Oudinot. Cette lettre est-elle un acte politique? Nous n'hésitons pas à répondre : Oui! et il nous semble que c'est l'acte d'une bonne politique, non-seulement parce qu'elle encourage et soutient notre expédition, mais parce qu'elle en proclame l'intention et le but, en face du vote de l'assemblée qui faussait cette intention et ce but. Ainsi le président se prononce contre l'assemblée? — Oui, et c'est son droit, puisqu'il est responsable. Plus nous allons, plus nous voyons que ceux qui ignorent le plus la constitution de 1848 sont ceux qui l'ont faite. Les plus hardis républicains gardent, sans le savoir, les routines de la monarchie constitutionnelle. Ils croient toujours qu'avec un vote de l'assemblée on peut changer le ministère et la politique du gouvernement; c'est une grosse erreur depuis 1848. Le ministère et le président sont responsables; ils peuvent donc être mis en accusation et condamnés à la déchéance. Mais tant qu'ils ne sont pas déchus par jugement, ils gouvernent comme bon leur semble, quelle que soit la volonté de l'assemblée. C'est comme dans l'ancienne Constantinople où le sultan et son vizir gouvernaient absolument, tant qu'ils n'étaient pas étranglés par les janissaires. La monarchie constitutionnelle était un gouvernement où tous les pouvoirs étaient tenus de se mettre d'accord. La république de 1848 a dispensé les pouvoirs publics de cette loi d'accord et d'unité. La chambre est souveraine, elle ne peut pas être dissoute; mais, de son côté, le président est responsable et, par conséquent, absolu, tant qu'il n'est pas déchu. La chambre peut avoir une politique, le président peut en avoir une autre. Qui jugera? qui sera arbitre? personne. La chambre ne peut pas en appeler au pays par une dissolution; le président non plus; le président peut seulement être déchu, mais il ne peut pas être dirigé ou corrigé. Il n'y a pas d'autre moyen de l'empêcher d'être un despote que d'en faire un martyr. Notre gouvernement ressemble à un chariot qui a, il est vrai, ses deux roues; seulement on a oublié de les lier et de les unir.

La lettre du président est un acte de politique personnelle, mais un acte permis et légal, ne l'oublions pas, depuis 1848. Le roi n'aurait pas pu écrire cette lettre; le président l'a pu. Une des causes de la révolution de février a été, dit-on, la trop grande influence personnelle du roi : soit! C'est sans doute pour cela qu'on a fait de l'influence personnelle du président un des principes fondamentaux de la république. Ce qui était l'abus est devenu le droit. O sagesse des révolutions!

Comme la lettre du président est un acte légal, le général Changarnier a pu légalement aussi la mettre à l'ordre du jour de l'armée ou l'envoyer aux généraux sous ses ordres, comme on voudra. Nouvelle dénonciation dans l'assemblée

de la grande conspiration ourdie contre la république. Demandons la déchéance du président, des ministres, du général Changarnier; demandons que tout le monde meure plutôt que nous. Vains efforts, hélas! vaines convulsions de l'agonie! Il faut mourir; il n'y a ni violences ni déclamations qui puissent l'empêcher. Oui, l'Italie a vu s'évanouir les espérances de liberté et d'indépendance qu'elle avait conçues il y a dix-huit mois; mais à qui la faute, si ce n'est à la démagogie? Et ce n'est pas votre vie ou votre puissance qui la sauverait; ce serait là au contraire ce qui achèverait de la perdre. Oui, l'Allemagne est en feu; mais, là encore, à qui la faute, si ce n'est à la démagogie, qui a voulu changer en mouvemens républicains les efforts que l'Allemagne faisait pour arriver à l'unité? Et croyez-vous que si vous viviez, si vous régniez, l'Allemagne en serait plus forte? Non! les fous en seraient plus fous, parce qu'ils espéreraient votre appui, et les sages, effrayés, se rejeteraient vers le despotisme, comme vers la dernière chance de salut. Oui, en France même, nous voyons bien que cette liberté que nous avons tant aimée, la liberté sage et régulière que comportait la monarchie constitutionnelle, perd chaque jour du terrain. Le président y peut ce que ne pouvait pas le roi, les généraux y sont puissans et décisifs; mais ici encore à qui la faute, si ce n'est à la démagogie, et si vous continuiez à vivre, si jamais vous parveniez à vous emparer du pouvoir, loin de rappeler au culte de la liberté, vous en écarteriez à jamais tous ceux qui en gardent encore le regret, sinon l'espérance. Nous n'avons pas le moindre goût pour le gouvernement du prétoire; mais, quand il faut choisir entre le prétoire et le carrefour, entre la force disciplinée et la force brutale, nous n'hésitons pas. Nous n'aimons pas le pouvoir du sabre; mais le sabre intelligent et honnête vaut mieux que la pique sauvage et sanguinaire. Il y aurait eu, il y a deux ans, bien des réflexions à faire, et des réflexions justes, si le roi avait écrit la lettre du président, et si M. le duc d'Aumale, gouverneur-général de l'Algérie, avait mis cette lettre à l'ordre du jour. Autres temps, autres soins. La stratégie aujourd'hui l'emporte sur la légalité; car nous sommes en guerre, il ne faut pas se le dissimuler.

Nous avons parlé de l'état de l'Allemagne. Cet état, tel qu'il est depuis un mois, mérite une attention particulière.

L'unité est un grand et beau sentiment; il a fait la force de l'Allemagne en 1812 et en 1813, et nous sommes touchés quand nous entendons un des vieux chantres du patriotisme teutonique de 1812 s'adresser d'un ton solennel aux rois allemands pour les conjurer d'accomplir l'œuvre de l'unité germanique. « Rois allemands, dit le vieil Arndt, l'auteur de la chanson *Où est la Patrie allemande?* nous sommes au quatrième acte du grand drame épique de l'Europe et de l'Allemagne. Le premier acte, l'acte de notre Allemagne, ce sont les grandes années 1813 et 1815; le second acte, c'est 1830; le troisième, 1848, et maintenant, en 1849, telle est la rapidité du temps qui vole et qui s'enfuit, nous sommes au quatrième acte. Quand viendra le cinquième? Je ne le sais pas; mais si vous n'êtes pas prudens, ô rois allemands, il ne se fera pas long-temps attendre. Vous me répondrez peut-être : Que viens-tu nous prophétiser, vieux corbeau blanchi par l'âge? Qu'est-ce que ce cinquième acte dont tu menaces les princes et les rois? — Non! non! je ne menace point; je

prédis avec calme et avec paix, car mes pieds sont au bord de la tombe et mes yeux n'ont plus à voir que bien peu des choses de la terre. Je n'ai donc point de signes pour vous menacer; c'est l'ancien des jours, c'est Dieu qui vous menace avec les signes de sa justice. »

Voilà de terribles paroles : qu'est-ce donc qui pousse le vieil Arndt et les partisans de l'unité germanique à parler de ce ton? Hélas! c'est que l'unité de l'Allemagne, comme la rêvaient les glorieux étudians de 1813, devient de plus en plus une chimère impraticable; c'est que cette unité, telle qu'on a voulu la fonder, est condamnée par l'expérience. De là l'impatience des vieillards qui ne peuvent pas se décider à croire qu'ils ne verront point le jour de salut qu'avait espéré leur jeunesse.

Expliquons brièvement où en est arrivée cette œuvre de l'unité allemande, qui ne s'est perdue, comme tant d'autres choses, que pour s'être exagérée.

Nous avons souvent entendu dire que les livres allemands étaient admirables dans la préface et dans les digressions. Le point difficile est la conclusion; c'est là où ils pèchent. Telle est un peu l'histoire de l'unité germanique. Tant qu'il s'est agi de prêcher cette unité comme un sentiment, d'en rechercher les traces dans l'histoire, tout a été à merveille; c'était la préface. Quand il s'est agi même de faire une constitution commune à l'Allemagne et d'en discuter les articles, cela allait encore fort bien à Francfort; c'étaient les digressions. Mais il a fallu enfin arriver à la conclusion, il a fallu donner un chef à cette Allemagne centralisée; il a fallu rendre obligatoire cette constitution centralisatrice. Après avoir long-temps hésité et long-temps flotté, la diète de Francfort, à la fin du mois de mars, fit un coup de tête; elle nomma le roi de Prusse empereur d'Allemagne. Comment la diète était-elle arrivée à cette décision? Comment le roi de Prusse, autrefois peu populaire à Francfort, l'était-il assez tout à coup pour être proclamé empereur? Nous avons expliqué dans leur temps ces bizarres vicissitudes, et nous n'avons pas à y revenir. Qu'il nous suffise de dire que la motion de nommer le roi de Prusse empereur d'Allemagne a été faite à Francfort par M. Welcker, c'est-à-dire par un des anciens antagonistes de l'influence prussienne. Qui a pu décider M. Welcker à ce coup de tête? L'idée que l'œuvre de l'unité de l'Allemagne, qui était son rêve favori, devenait impossible, si un grand état comme la Prusse n'en faisait pas son affaire. C'est une politique de désespoir qui a inspiré M. Welcker et qui a déterminé le vote du 28 mars, c'est-à-dire l'élection du roi de Prusse comme empereur héréditaire d'Allemagne. Cette politique de désespoir a hâté la marche des événemens, elle ne l'a pas changée.

Pour se donner le plaisir d'avoir un empereur des Allemands, un successeur de l'empereur Barberousse, il avait fallu faire bon marché du pouvoir impérial; il avait fallu, afin d'obtenir les votes de la gauche dans l'élection impériale, consentir au *veto* suspensif, à l'élection des membres de la diète par le suffrage universel, etc.; il avait fallu enfin que l'empereur n'eût que le pouvoir d'un président de république. Voilà la couronne impériale qu'on offrait au roi de Prusse. On allait chercher un empereur à Berlin, mais on n'y portait pas un empire.

Le roi de Prusee est de l'école historique; il est aussi de cette noble et chimérique génération de 1812 et de 1813, dont la destinée semble être de pour-

suivre toute sa vie une utopie et un rêve, et dont l'imagination a toujours dupé le patriotisme. Mais le roi de Prusse est roi depuis huit ans. Il n'a peut-être rien oublié, mais il a beaucoup appris. Il trouva donc qu'on lui apportait un grand nom, un grand embarras et un petit pouvoir. Il ne refusa pas sèchement la couronne qu'on lui offrait, mais il déclara qu'il ne pouvait l'accepter qu'après s'être entendu avec les rois, les princes et les villes libres de l'Allemagne, et avoir examiné avec eux si la constitution de Francfort convenait aux membres et au corps général de la confédération germanique. Quel coup de théâtre que cette réponse! Voilà une assemblée qui se croyait souveraine, qui avait fait, dans la bonne foi de sa souveraineté, une constitution et un empereur. Le premier mot que lui dit cet empereur élu, c'est qu'elle n'est pas souveraine, que le vieux corps de la confédération germanique subsiste encore, avec ses rois, ses princes et ses villes libres; que c'est à ces rois, à ces princes et à ces villes libres, d'accepter la constitution, après l'avoir examinée. Que sommes-nous donc alors? ont dû se dire les publicistes et les historiens de Francfort, en entendant cette réponse polie, mais claire. Le roi de Prusse, en effet, traitait la diète constituante de Francfort comme si elle n'était encore que cet anté-parlement de 1848 qui a commencé la révolution germanique. Les dramaturges de Francfort croyaient avoir fait leur cinquième acte. La réponse du roi de Prusse les renvoyait au prologue.

C'est ainsi que la députation de la diète de Francfort, qui était allée à Berlin sans y porter un empire, en revint sans rapporter un empereur. C'était juste. Que faisait-on cependant à Vienne?

L'école historique n'a jamais beaucoup dominé à Vienne. L'Autriche a profité de l'enthousiasme de 1812 et de 1813; mais elle n'en a jamais été dupe. Le vieil empereur François II n'avait aucune prétention et aucune prédilection littéraires; l'empereur Ferdinand, son successeur, non plus. La révolution faite pour accomplir l'unité germanique n'avait guère de chances de plaire à Vienne. Elle était contraire aux intérêts, aux goûts de l'Autriche, et ce qui se mêlait de démocratique à cette révolution n'était pas fait pour lui concilier la faveur de la cour de Vienne. Cependant on était en 1848, dans cette année d'expansion révolutionnaire; l'Autriche avait ses grands embarras de l'Italie et de la Hongrie. Elle sembla accepter de bonne grace la tentative de Francfort; elle alla même plus loin, et prêta complaisamment un de ses archiducs à la révolution. L'Autriche, en effet, a des archiducs pour toutes les situations; elle en avait même un, chose extraordinaire, pour la situation révolutionnaire de l'Allemagne. C'était l'archiduc Jean : sa longue disgrace à Vienne le préparait à merveille pour sa fortune de Francfort. Ennemi juré de Napoléon, il ne voyait, dès 1810, de salut pour l'Allemagne que dans l'intime union de tous les princes. Dès 1810, il voulait marcher avec le peuple et rejetait l'axiome des souverains allemands : Tout pour le peuple, rien par le peuple. Grand ami de l'unité germanique, et même partisan de la démocratie, vivant à Gratz, loin de la cour, avec sa femme, fille d'un simple maître de poste, l'archiduc Jean était un de ces princes comme les révolutions aiment à en prendre sur les marches des trônes pour s'autoriser et s'encourager. En 1842, dans l'année de recrudescence du teutonisme, l'archiduc Jean avait porté un toast à l'union de l'Al-

lemagne : « Tant que la Prusse et l'Autriche, avait-il dit, tant que toute l'Allemagne, aussi loin que s'étend la langue allemande, sera unie, la puissance de la patrie allemande sera aussi inébranlable que les rochers de nos montagnes (1). »

Lorsque la diète populaire de Francfort se mit à l'œuvre de l'unité germanique, et qu'elle voulut avoir le plus promptement possible une image de son œuvre, elle décerna la lieutenance générale de l'empire à l'archiduc Jean. Tout contribua à cette désignation, ses sentimens, sa vie démocratiques, son titre d'archiduc impérial, et les souvenirs de l'empire d'Allemagne, si long-temps unis aux souvenirs de la maison d'Autriche.

Bientôt cependant l'Autriche, à travers les révolutions qui bouleversaient ses provinces conquises comme ses provinces héréditaires, essaya de se constituer. La constitution d'Olmütz forma le nouveau faisceau de la monarchie autrichienne. Dans ce faisceau, les états allemands de l'Autriche avaient place, et semblaient par conséquent ne plus pouvoir faire partie de l'Allemagne. Ajoutez que la diète de Francfort avait décidé elle-même qu'aucun état allemand ne pouvait faire partie d'un état étranger. Cette jalousie patriotique était belle; mais elle rompait le lien qui unissait l'Autriche à l'Allemagne. Pour rester allemande, il fallait que l'Autriche cessât d'être elle-même. De là un premier point de séparation entre Vienne et Francfort. Bientôt la querelle s'envenima; l'élection du roi de Prusse comme empereur héréditaire d'Allemagne sembla un défi jeté par la diète de Francfort à l'Autriche. L'Autriche ne fit pas attendre sa réponse, et, pour qu'elle fût plus significative, elle l'adressa, non pas à Francfort, mais à Berlin.

La note autrichienne du 8 avril a la première posé la question, comme elle est posée aujourd'hui dans toute l'Allemagne. Cette note déclare hardiment ce que la réponse du roi de Prusse laissait seulement entendre. « La constitution de Francfort n'est qu'un projet; ce projet ne sera une loi que lorsque les divers états de l'Allemagne l'auront adopté. L'assemblée nationale a donc outrepassé ses droits en publiant comme loi une constitution qui n'est qu'un projet. Elle a également outrepassé ses droits en voulant, sans autorisation, donner à l'Allemagne un empereur héréditaire. Aussi pour l'Autriche, désormais, l'assemblée nationale n'existe plus. » Voilà ce qui s'adresse à l'assemblée sous le couvert du roi de Prusse; mais, dans cette note, il y a aussi quelque chose qui s'adresse au roi de Prusse directement, c'est la déclaration formelle que le roi de Prusse peut, comme membre de la confédération germanique, faire à l'Autriche toutes les propositions qu'il voudra, mais qu'il ne doit plus s'appuyer des vœux et des délibérations de l'assemblée de Francfort, parce que dorénavant, dit l'Autriche, « cette assemblée ne peut ni exercer d'influence sur des mesures tendant à la formation d'un nouveau pouvoir central, ni prendre part à des délibérations pour amener un accord sur la constitution qu'elle-même a déclarée achevée. »

Ce langage est clair : l'Autriche dit à la Prusse : Voyons ! décidez-vous. Voulez-vous parler comme on parlait dans l'ancienne Allemagne, avant 1848, de

(1) *Vie de l'archiduc Jean d'Autriche*, par Schneidawind. Schaffouse, 1849.

dynastie à dynastie, de prince à prince; nous sommes prêts à vous écouter. Mais si vous voulez parler au nom de l'assemblée de Francfort, si vous voulez mêler dans vos affaires l'assemblée nationale, nous ne vous écouterons pas; car, pour nous, il n'y a plus d'assemblée nationale. Elle a fait son temps. Elle est de l'an passé. Laissons donc de côté toutes les vieilleries d'hier, et expliquons-nous, je ne demande pas mieux; mais pas de tiers populaire dans nos entretiens.

Sur ce fier langage nous devons faire deux courtes remarques. La première, c'est que l'Autriche le tient, quand elle est livrée aux plus grands embarras. Il faut donc qu'il lui soit inspiré. Or, il n'est pas difficile de deviner quelle est la puissance qui inspire à l'Autriche son langage; c'est la Russie qui, après s'être tenue toute l'année dernière immobile et armée, attendant les occasions, prête à profiter des inimitiés et des répugnances que la démagogie ne manque jamais de créer contre la liberté, croit aujourd'hui que le temps est venu et envoie ses troupes en Hongrie au secours de l'Autriche pour combattre « une révolte qui n'est plus seulement autrichienne, mais européenne. » Telles sont les paroles de la Russie, et elles sont significatives, car la révolte européenne n'est pas seulement en Hongrie; elle est en Allemagne, elle est en Italie, nous allions dire, Dieu nous pardonne! prenant le mot de la Russie dans son sens le plus intime, que la révolte européenne est aussi en France.

La seconde remarque que nous voulons faire sur la note autrichienne, c'est qu'elle avait pour but de déconcerter la double politique que la Prusse semblait suivre. La Prusse en effet avait double visage : à Vienne visage monarchique, à Francfort visage populaire et surtout germanique. Quelques personnes ne manquaient pas de voir dans cette double politique une marque de cette habileté ambitieuse à l'aide de laquelle la Prusse s'est peu à peu agrandie en Allemagne. On expliquait par la perfidie ce qui peut s'expliquer plus naturellement par la faiblesse et l'incertitude des conseils humains. Il y avait en effet pour la Prusse deux politiques à suivre, la politique populaire et la politique monarchique. La politique populaire était pompeuse et périlleuse. Il fallait, disaient les partisans de cette politique, se donner au peuple, accepter la couronne impériale, se mettre hardiment à la tête de l'Allemagne démocratique et faire au besoin la guerre à l'Autriche. Cette politique a eu sa vogue à Berlin, dans les rues, il est vrai, plus qu'à la cour, et déjà les journaux prêchaient la guerre et invoquaient les manes des héros de la guerre de Silésie; mais pendant ce temps le régiment de l'empereur François, c'est le titre que porte un des régimens de l'armée prussienne en souvenir de la confraternité de la Prusse et de l'Autriche en 1813 et 1814, le régiment de l'empereur François inaugurait solennellement dans sa caserne le portrait de l'empereur actuel d'Autriche. Ce n'est pas un des traits les moins curieux à noter que cette répugnance qui existe presque partout entre l'armée et la démagogie. L'instinct de la discipline repousse l'instinct du désordre. L'armée eût obéi si le roi eût décidé la guerre; mais le rôle de Charles-Albert, c'est-à-dire d'un roi faisant la guerre pour la démagogie qui doit le détrôner s'il réussit, et l'abandonner s'il succombe, ce rôle n'avait rien qui pût tenter le roi de Prusse.

Nous venons d'indiquer les différentes combinaisons entre lesquelles la pensée du gouvernement prussien a pu flotter. Bientôt cependant il s'est décidé avec

une fermeté qu'il n'avait pas montrée jusqu'ici, et il s'est rattaché purement et simplement à la note autrichienne du 8 avril, c'est-à-dire à la politique russe, à l'idée que l'occasion était venue pour les gouvernemens de faire la police en Europe et de s'y employer hardiment.

Depuis ce moment, les choses ont marché avec rapidité, et la querelle est aujourd'hui engagée partout en Allemagne entre les princes allemands et la grande médiatisation démocratique qu'avait voulu opérer la diète populaire de Francfort. En Prusse, en Saxe, en Hanovre, les assemblées particulières de ces derniers pays se prononçaient pour la constitution de Francfort; les gouvernemens ont dissous les chambres. De son côté, la diète de Francfort a décrété l'immutabilité de la constitution qu'elle a faite. Plus de transaction! On parle de troupes prussiennes qui se rassemblent près de Mayence et qui menacent l'assemblée de Francfort. La diète décide que le président est autorisé à convoquer l'assemblée nationale partout et quand il le jugera convenable; que cent membres peuvent demander une réunion extraordinaire; que l'assemblée peut délibérer et voter quand il y a cent cinquante membres. L'assemblée est composée de six cent cinquante membres. Toutes ces mesures, comme on le voit, sentent l'agitation et l'extrémité révolutionnaires, cette dernière surtout. Beaucoup de membres, en effet, se sont retirés peu à peu de l'assemblée, les membres qui représentent l'Autriche par exemple, les uns en expliquant les motifs de leur départ, les autres *à la française*, comme disent les journaux allemands, c'est-à-dire sans dire adieu. Le lieutenant-général de l'empire, l'archiduc Jean, dit lui-même qu'il n'a plus que quelques jours à rester à Francfort. Ainsi, une assemblée de six cent cinquante membres réduite peut-être à cent cinquante et persistant à représenter l'Allemagne et le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif prêt à quitter la partie, voilà l'état de Francfort. Ne nous y trompons point cependant : il y a là encore une grande force morale, quelles que soient les fautes qu'ait faites l'assemblée nationale dans ses derniers jours. La constitution qu'elle a décrétée n'est certes pas excellente; mais comme, au lieu d'en demander la révision par les moyens légaux, les princes allemands la traitent de simple projet de constitution, comme ils nient la légitimité de tout ce qui s'est fait en 1848, et qu'ils en veulent l'anéantissement au lieu d'en demander le triage, l'Allemagne s'inquiète et s'agite, nous ne disons pas seulement l'Allemagne démagogique, dont c'est le métier d'agiter et d'affaiblir tout ce qu'elle touche, mais l'Allemagne libérale et modérée. Malheureusement cette Allemagne libérale et modérée que nous aimons et qui a tous nos vœux et toutes nos sympathies, cette Allemagne libérale qui a dirigé la diète pendant la plus grande et la plus belle partie de sa durée, ce n'est pas elle qui a posé la question dans ces derniers temps. Elle a laissé les partis extrêmes s'emparer de la direction des affaires. La question de l'empereur héréditaire a disparu dans la mêlée qu'elle a soulevée. Il ne s'agit plus de savoir s'il y aura un empereur, et si cet empereur sera le roi de Prusse; il s'agit de savoir si la constitution de Francfort, ou plutôt si la souveraineté du peuple allemand sur lui-même sera reconnue. 1848 a créé une nouvelle Allemagne qui croit à son droit, mais qui ne demande pas mieux que de le modérer. C'est ce droit qui est nié absolument par la politique monarchique qui vient du Nord.

Ce droit, c'est le nôtre, et non pas seulement depuis 1848, grace à Dieu, mais depuis 1789. Nous ne lui souhaitons donc pas plus de légitimité qu'il n'en a à nos yeux; mais nous lui souhaiterions en Allemagne, pour la lutte qu'il va avoir à soutenir, d'autres circonstances que celles qu'il rencontre en ce moment, et d'autres défenseurs aussi. Pour défenseurs, nous aimerions mieux les libéraux prussiens de la diète de Berlin en 1847 que les doctrinaires de l'unité germanique ou les démagogues. Nous aimerions mieux aussi, quant aux circonstances, que le droit de souveraineté du peuple allemand n'eût pas à soutenir la lutte après et à côté des répugnances qu'ont partout soulevées en Europe les excès de l'esprit démagogique.

Si, comme l'Italie, l'Allemagne succombe, c'est à la démagogie encore que nous nous en prendrons. Là, comme ailleurs, elle aura gâté la cause de la liberté.

Grande leçon donc pour la France que le spectacle de l'Allemagne en ce moment. Ce qui compromet en Allemagne la cause de la liberté, c'est qu'à Francfort le parti modéré, soit négligence, soit désunion, n'est pas resté maître de la conduite des affaires. Ce n'est pas lui qui a posé la question dans le procès qui va s'engager. Puisse, au contraire, le parti modéré en France rester toujours maître de poser la question au dedans et au dehors! Nous ne nous dissimulons pas les conséquences de la chute de l'Allemagne, si elle succombe; c'est la France alors qui est en ligne contre le despotisme septentrional, et c'est à Paris que les partisans de ce despotisme diront qu'il faut venir faire la police, parce que c'est à Paris, selon eux, qu'est le foyer de l'agitation révolutionnaire. Ce conflit qui est possible, nous ne le craignons pas si le parti modéré détermine les termes dans lesquels il soutiendra la lutte, opposant l'esprit libéral et non pas l'esprit démagogique aux bravades de l'esprit despotique. Mais si, selon la vieille et fatale routine des partis révolutionnaires, on cherche la force dans l'agitation, si on installe l'anarchie dans les villes sous prétexte d'installer la victoire dans les camps, si c'est enfin la démagogie qui combat le despotisme, tout est perdu, et nous craindrons que la liberté, n'ayant pas su se défendre contre l'anarchie, ne sache pas non plus défendre l'indépendance nationale.

En Autriche et en Turquie, les événemens marchent avec rapidité. Les succès de l'armée magyaro-slave, sans être éclatans, ont été poussés avec vigueur par ces rudes Polonais dont il faut bien reconnaître l'entrain militaire. Assurément, le prince Windischgrætz leur a fait la partie belle; il eût entrepris de relever de sa propre main les Magyars abattus; il eût voulu, de propos délibéré, compromettre la fortune du vieil empire rajeuni, ce semblait, par les jeunes peuples slaves, qu'il n'eût pas mieux réussi.

Au fait, il n'est point donné à tout le monde d'être heureux à l'âge du prince Windischgrætz, et peut-être était-il moins facile de cueillir des lauriers sur le sol hongrois qu'à Custozza et à Novare, pour deux raisons : d'abord, parce que

l'armée magyare a été fort long-temps tout imaginaire et ensuite parce qu'elle a combattu vivement le jour où elle a été formée par Dimbinski et Bem. Le chef du parti des vieux Autrichiens aura donc réduit la fière Autriche à cette extrémité d'un état qui craint de ne pouvoir plus se soutenir par lui-même; il aura donc condamné ce cabinet de Vienne, hier encore si hardi, à implorer le secours d'une armée étrangère, et tout cela quand un peu plus de stratégie et une politique plus constitutionnelle eussent assuré au nouvel empereur le concours dévoué des populations les plus belliqueuses de l'empire. Il semble qu'il y ait des époques où les hommes soient pris fatalement de vertige et aillent comme à dessein se heurter contre les obstacles, lorsque chacun pourtant s'évertue à leur crier : gare! L'Autriche vient de passer par une de ces époques, et l'on ne saurait nier que le mal ne soit profond, quoique l'on ne puisse dire encore que la situation soit désespérée. D'un côté, des populations hostiles, dès à présent bien armées, enhardies par de récens succès, d'ailleurs enthousiastes, exaltées au-delà de toute imagination par la victoire, tant elles sont persuadées qu'elles combattent pour le salut de l'Europe et la liberté du monde; de l'autre, des populations hier amies, dévouées conditionnellement au pouvoir, aujourd'hui déçues dans les espérances qu'on leur avait données, quelques-unes déjà rangées sous le drapeau de l'insurrection, les autres ébranlées dans leur fidélité et forcées de ne plus songer qu'à elles-mêmes en cessant de s'inquiéter de la destinée de l'empire : d'un côté la haine et de l'autre l'abandon, tels sont les deux écueils entre lesquels l'Autriche se débat en ce moment avec une armée dont l'organisation a beaucoup souffert.

Si le plan de conciliation conçu et pratiqué par Dimbinski et Bem pouvait recevoir tout son développement, si M. Kossuth, profitant de sa qualité de Slave de naissance et de nom, entrait franchement et allait jusqu'au bout dans cette voie de transaction sur le pied d'égalité entre les Magyars et les Slaves, sans nul doute le péril serait immense, car l'armée autrichienne ne peut plus guère se recruter que parmi les Croates, les Illyriens et les Tchèques. Les paysans de la Gallicie refusent déjà l'enrôlement : mourir pour mourir, autant vaut jouer la partie sur le sol national en résistant aux recruteurs que d'aller courir cette chance sur de lointains champs de bataille dans les rangs des impériaux. Les paysans de la Gallicie ont ainsi, d'apparence, fait beaucoup de chemin depuis le temps où, dans l'excès d'un désespoir envenimé, ils avaient toute confiance en l'autorité de l'empereur. Il est juste de dire toutefois que, malgré la scission qui s'est faite entre le ministère autrichien et les Slaves, ces peuples, tout en se retranchant dans leur politique nationale, sont encore assez loin de s'entendre pleinement sur les conditions d'une alliance avec les Magyars. Les Polonais ont accepté l'alliance sans autre condition que celle d'une politique conciliatrice; mais les Polonais n'ont pas à régler avec les Magyars des questions d'intérêt pareilles à celles qui ont provoqué le soulèvement de Jellachich. Il ne suffit pas aux Magyars, pour gagner les Croates à leur cause, il ne leur suffit pas de vagues paroles de liberté et d'égalité, il faut des actes, des concessions, des traités qui, par malheur, entraînent tous la dissolution de la Hongrie et aboutissent à remplacer ce royaume par une confédération transitoire, en attendant l'indépendance absolue de chacune des races de la Hongrie. C'est là le sacrifice su-

prème sans lequel les Magyars ne peuvent en aucune façon compter sur une victoire définitive, sans lequel même ils n'ont peut-être aucun moyen d'échapper, dans un prochain avenir, à une ruine complète, inévitable; c'est un sacrifice pourtant qui coûte à leur amour-propre presque autant que la mort même, qu'ils promettent et ajournent, qu'ils font en parole et retirent en fait, qu'ils tiennent d'ailleurs pour une abdication de leur destinée. Jetés comme en un étroit campement entre les deux grandes races germanique et slave, sans issue ni sur la mer ni sur un fleuve libre, ils soutiennent contre les fatalités historiques une lutte inégale, qui les remplit d'incertitudes, les exalte, les aveugle, paralyse leurs résolutions dans le succès de même que dans la défaite. C'est l'espoir qui reste encore à l'Autriche.

M. Kossuth veut-il, oui ou non, l'indépendance de la Croatie, de la Waïvodie serbe et de la Transylvanie? Combat-il pour le principe de l'égalité des races et des nationalités, ou bien pour la prépotence de la race magyare sur les races diverses de la Hongrie? Veut-il la déchéance de la maison de Habsbourg, ou bien ne veut-il que le rétablissement du vieil empereur autrichien, roi constitutionnel de Hongrie à la place du jeune empereur créé par l'influence slave? Il est permis de conserver des doutes sur tous ces points et de penser que M. Kossuth, arrivé au moment de prendre une résolution décisive, hésite et s'abîme dans les perplexités d'une situation périlleuse, même au sein de la victoire.

Sans doute, le mouvement libéral de la Bohème et de la Croatie prend chaque jour plus de puissance, à mesure que s'accroît l'impopularité du ministère allemand Stadion-Schwarzemberg. L'élévation d'un Allemand, le général Welden, au commandement en chef de l'armée austro-slave n'était pas de nature à diminuer le mécontentement des Tchèques et des Illyriens. Les hommes les plus avancés du slavisme libéral ont repris l'autorité qu'ils avaient un moment abdiquée entre les mains de Jellachich. C'est ainsi que le docteur Gaj d'Agram, le promoteur de l'illyrisme et le principal auteur de la nomination de Jellachich aux fonctions de ban, paraît aujourd'hui aller beaucoup plus loin que le vaillant chef des Croates. Enfin le ban lui-même, après avoir, avec une persévérance et une abnégation intelligentes, essayé inutilement d'éclairer l'Autriche sur les périls de la politique du prince Windischgrætz, a été à son tour entraîné plus rapidement qu'il ne l'aurait voulu à se séparer de l'armée autrichienne pour passer sur le territoire slave et ne plus consulter que l'intérêt exclusif des Slaves méridionaux. Ces évolutions politiques et militaires des chefs slaves affaiblissent grandement l'armée autrichienne. Cependant l'intention des Croates ne paraît pas être de s'insurger directement contre l'Autriche, mais seulement de sauvegarder leur indépendance dans le cas où l'Autriche allemande serait définitivement battue par l'armée hongroise. S'il était vrai qu'en prononçant la déchéance de la maison de Habsbourg la diète magyare eût commis la faute de lui faire un crime des concessions promises à la Transylvanie et à la Croatie, les Serbes et les Croates, même les plus libéraux, combattraient jusqu'au dernier à côté des impériaux contre les prétentions du magyarisme. Nous sommes en ce point de l'avis du journal de *la Société slave* de Paris, on verrait recommencer une nouvelle guerre civile, plus désespérée et plus furieuse encore que celle d'aujourd'hui; et lorsque nous étudions dans l'historique de

cette guerre écrit par un diplomate, M. Paul de Bourgoing, toutes les ressources militaires dont les Croates et les Serbes disposent à eux seuls, nous ne doutons nullement qu'ils ne fussent prêts à verser des flots de sang pour repousser la domination magyare. Telles sont les chances que l'Autriche peut encore trouver dans l'inhabileté des Magyars et dans la passion des Slaves méridionaux pour leur nationalité, à la seule condition toutefois de revenir elle-même aux principes constitutionnels et fédératifs posés par la diète de Kremsier.

La Russie, disions-nous il y a quinze jours, n'est peut-être pas aussi pressée d'intervenir que l'opinion aime à le supposer. Quoique la question ait fait un pas, nous sommes encore aujourd'hui de cet avis. Quel est l'intérêt de la Russie en présence des révolutions européennes? C'est d'abord de faire chez elle une police vigoureuse qui soit là pour étouffer à chaque heure du jour les germes d'insurrection qui peuvent se développer sur son propre territoire; c'est ensuite de laisser les pays de sa frontière s'épuiser, s'abîmer tout à leur aise dans les luttes intestines; c'est d'établir chez elle une sorte de cordon sanitaire contre les idées révolutionnaires et non point d'aller affronter la contagion sur le sol même où elle règne dans toute sa fureur avec le caractère de question de nationalité, particulièrement dangereux pour l'empire russe. Enfin, et les dernières nouvelles de Constantinople nous en fournissent à propos la preuve, la Russie, très forte chez elle, n'a pas encore, quant à présent, assez de troupes disponibles pour répondre avec certitude de succès aux éventualités d'une intervention dans les affaires de l'Occident.

On se rappelle peut-être avec quelle lenteur et après combien de tâtonnemens diplomatiques la Russie est entrée, l'année dernière, dans les principautés du Danube. Ce ne fut qu'après s'être bien assurée de l'ignorance et de l'indifférence des cabinets de l'Occident qu'elle osa s'établir peu à peu et sans grand éclat en Moldo-Valachie. Il ne paraît pas douteux qu'elle était prise au dépourvu par les événemens et qu'une protestation énergique des cabinets amis de l'empire ottoman l'eût grandement inquiétée ou même arrêtée. Au premier moment, la Russie, qui essayait de donner le change à l'Europe par de grands mouvemens de troupes, n'avait pas cinquante mille hommes à mettre hors de chez elle. Aujourd'hui, elle arrive à peine au chiffre de cent cinquante mille. Or, une portion importante de ce contingent disponible est aujourd'hui engagée dans les deux principautés du Danube, et comme la Turquie, sans être hostile, peut devenir inquiétante le jour où les principautés seraient moins bien gardées, la Russie ne peut retirer de là cinquante mille hommes sans qu'un arrangement en bonne forme l'assure de l'amitié de la Porte Ottomane. Cet arrangement, la Russie l'espérait; elle espérait qu'en éveillant des craintes dans l'esprit du divan sur les dangers de la question des races, elle réussirait, comme en 1812, comme en 1831, à intéresser à ses plans la Turquie, ou du moins à la réduire à une attitude de neutralité; elle espérait qu'en pesant de tout le poids de sa diplomatie sur le ministère turc, au moment où arrivaient à Constantinople la nouvelle de la bataille de Novare et le discours complaisant de lord Palmerston sur l'occupation des principautés, elle emporterait d'assaut quelque traité d'alliance en vertu duquel, les détroits se trouvant ouverts aux vaisseaux russes, l'armée russe pourrait sans crainte passer des principautés en Transylvanie et en Hon-

grie. Tel était le but de la mission extraordinaire donnée récemment au général Grabbe, aide-de-camp de l'empereur. Le général Grabbe n'a pas été heureux. Réchid-Pacha a trouvé, pour repousser les propositions du cabinet moscovite, les accens d'un vrai patriotisme; le divan tout entier s'est associé à ces sentimens énergiques. Cette honnête et loyale politique du sultan, qui depuis une année marche modestement au milieu des écueils, a tout d'un coup pris feu et fait explosion. Une nouvelle et décisive démarche auprès des deux cabinets de l'Occident s'en est suivie, et les questions les plus précises leur ont été posées : Que feriez-vous dans le cas d'une guerre entre le sultan et le czar? Jusqu'où irait votre action, le cas échéant? A quoi il paraîtrait que la réponse des deux ambassadeurs a été tout aussi franche que la situation était claire; ils auraient dit, en effet, qu'ils feraient respecter le traité protecteur des détroits aussi long-temps que la Turquie le respecterait, et qu'ils n'abandonneraient pas le sultan au mauvais vouloir des Russes tant qu'il ne s'y livrerait pas lui-même.

La Russie se voit donc aujourd'hui jetée dans des conjonctures assez embarrassantes en présence des engagemens chevaleresques qu'elle a pris avec le cabinet de Vienne et de cette rupture d'une négociation sur le succès de laquelle elle comptait sans doute pour les remplir. Il lui serait difficile de reculer, soit qu'elle ait déjà le pied sur le territoire autrichien, soit qu'elle hésite encore, car elle a promis trop haut pour ne pas tenir. Il n'est peut-être pas moins difficile d'avancer parce que les éventualités de la question turque posée sous un jour nouveau ne lui permettent pas de tirer trente mille hommes des principautés sans s'exposer à perdre le fruit de l'occupation.

En somme, nous ne pensons pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg se fût si fort pressé d'engager sa parole à l'Autriche, s'il avait pu prévoir que les événemens marcheraient si vite sur les bords du Danube, et surtout que la Turquie, à bout de patience, deviendrait elle-même un obstacle. C'est là le trait particulier qui nous frappe dans la politique actuelle du cabinet russe, et c'est le point grave sur lequel il nous semble que la diplomatie doit avoir les yeux fixés. Veut-on paralyser l'action de la Russie dans les affaires de l'Europe? Le vrai champ de bataille diplomatique, c'est Constantinople; mais, si l'on veut réussir, peut-être le moment est-il arrivé de prendre à cet égard un parti. Supposez que la Russie échappe aux difficultés qu'elle vient de se créer par trop de précipitation, sa force militaire s'accroît peu à peu; dans six mois elle aura en ligne les deux cent mille hommes qui lui sont nécessaires pour combattre hors de chez elle, et il ne sera pas aussi facile de l'amener aux transactions que l'on est en droit d'exiger d'elle. Alors, en effet, elle sera en mesure de faire face avec chance de succès au double danger de la guerre en Autriche et en Turquie, et de s'imposer peut-être aux populations slaves de l'empire de Habsbourg ainsi qu'elle s'est imposée naguère aux Valaques, aux Hellènes et aux Serbes de l'empire des sultans.

Il faut à l'équilibre européen une Autriche comme il lui faut une Turquie. Les libéraux de tous les pays reconnaissent ce grand intérêt de conservation en ce qui touche Constantinople, l'histoire d'un siècle entier leur montre les czars acharnés à la perte des sultans. Cependant le parti démocratique s'obstine encore à fermer les yeux à l'évidence en ce qui regarde Vienne, tant la maison

de Habsbourg a montré de complaisance pour les Romanoff sous le poids de ce malheureux lien de solidarité créé par le partage de la Pologne, affermi par les guerres de coalition et les congrès de la sainte-alliance! L'agent de la Hongrie à Paris, M. Teleki, dans un écrit récent, dit avec beaucoup de raison : « Si l'intervention russe s'accomplit et réussit, plus d'Autriche. » Il se garde bien toutefois de nous indiquer ce qu'il convient de mettre à la place, à moins que ce ne soit ce fabuleux empire magyare rêvé par M. Mauguin, quelque chose comme cet empire arabe qui devait naguère, on s'en souvient, succéder à la puissance des Ottomans. Non, la vieille Autriche ne peut être remplacée que par une Autriche constitutionnelle et fédérale, fondée sur le principe de l'égalité des races. Il n'y a à choisir qu'entre cette Autriche-là et le chaos, qui remettrait au hasard le destin de l'Orient tout entier, et qui pourrait entraîner la Turquie elle-même dans une ruine irréparable. Que la diplomatie avise. La question revient en définitive à ceci : Trouver le meilleur moyen de concilier les intérêts des divers peuples danubiens avec les intérêts de l'équilibre européen; d'un côté aider la Turquie à se maintenir dans la ligne où elle entre avec résolution, de l'autre mettre sous les yeux de l'Autriche, en comparaison avec la honte et le danger du protectorat russe, la jeunesse et la force que les Slaves lui offraient hier encore; et, si elle persiste à préférer cette servitude à cette vie nouvelle, c'est alors qu'il conviendra de prendre sans retard les résolutions énergiques annoncées par M. Drouyn de Lhuys.

Au milieu des préocupations si vives qui pèsent en ce moment sur tous les esprits, l'élite de la société parisienne vient d'être douloureusement frappée d'une perte qui laisse après elle un irréparable vide. Mme Récamier a été enlevée en quelques heures à l'affection de ses amis. Le nom que nous venons de tracer dit tout : il ne rappelle pas seulement l'idéal de la beauté, de la grace accomplie, de l'amabilité la plus parfaite; il rappelle encore toutes les délicatesses du cœur, de l'intelligence et de la vertu, et par-dessus tout, la plus active, la plus ingénieuse, la plus angélique bonté. Objet de l'admiration respectueuse et passionnée des plus hautes et des plus poétiques célébrités de ce siècle, sur lesquelles elle a exercé (comme sur tout ce qui a eu le bonheur de l'approcher) une si salutaire influence d'inspiration ou de modération, son souvenir reste, entre autres, inséparablement lié à celui de Mme de Staël, de Châteaubriand, de Ballanche. Le nom de Mme Récamier rayonne, dès à présent, comme celui de *Béatrice*, sous la double consécration du génie et de l'amitié. Il y a un beau portrait à tracer de cette femme éminente, douée d'une si grande puissance d'attraction et d'une sérénité d'ame si harmonieuse et si sympathique. Une plume bien experte à saisir ces nuances a déjà esquissé dans la *Revue* plusieurs traits de cette noble figure; mais, pour être achevée, cette œuvre de délicate analyse demande un temps plus calme et une main moins émue. Aujourd'hui nous n'avons voulu que signaler un deuil qui sera profondément senti partout où Mme Récamier était connue.

Essai sur la vie et les ouvrages d'Étienne Pasquier, par M. Léon Feugère (1). — Malgré l'exiguïté de son format, cette publication renferme plus de faits et d'idées qu'on n'a l'habitude d'en trouver dans de longs et nombreux volumes. En retraçant l'histoire d'Étienne Pasquier d'après des documens certains et à l'aide de laborieuses recherches, rendues accessibles à tous par une rédaction spirituelle, élégante et facile, M. Feugère, déjà si connu par son excellente édition de Pascal, vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des lettres. En effet, la vie d'Étienne Pasquier n'est pas seulement la biographie d'un homme, c'est la personnification de toute une époque. Dans l'élite des noms littéraires du XVIe siècle, il n'y en a qu'un de plus original encore, celui de Montaigne; mais à qui comparer Montaigne? Pasquier ne fut pas seulement un lettré; il fut jurisconsulte, avocat, historien, poète, homme politique. Il donna l'un des premiers l'exemple de cette universalité qui devint plus tard un des attributs les plus saillans de l'esprit français. Il fut l'un des créateurs de la prose française, cette portion de notre gloire littéraire la plus riche, la plus incontestable, la plus universellement reconnue; il contribua à faire passer notre idiome de la naïveté à la clarté et à la précision, son véritable caractère. Dans le livre des *Recherches*, mot que Pasquier avait inventé, du moins dans ce sens, il posa les fondemens de la critique historique, qui constitue encore un des domaines presque exclusifs de notre temps. Indépendamment d'une forme à la fois naturelle et piquante, les lettres d'Étienne Pasquier renferment une foule de renseignemens et de détails précieux. On a incessamment puisé à cette source sans parvenir à l'épuiser. Enfin, tel que ses contemporains l'ont admiré et tel que les nôtres, grace à M. Feugère, apprendront à le connaître, Étienne Pasquier avait réalisé une réunion bien rare de talens souvent opposés. A l'expérience et à la sagesse de l'homme d'état, Pasquier joignait une imagination développée par l'étude des lettres, dont il était l'ami éclairé et constant. Par un privilége bien rare dans les familles les mieux douées, nous voyons la tradition qu'il a laissée continuée et agrandie sous son nom dans la personne d'un de ses descendans, tradition heureuse, dont il faut bien se garder de rompre la chaîne, car les différentes classes de la société, si pourtant il y en a encore de séparées et de distinctes, y perdraient toutes également.

(1) Librairie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

V. de Mars.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

LII.

CHÊNEDOLLÉ.[1]

On a dit de Nicole qu'il excellait à discourir sur des sujets de morale qui n'auraient pas tout-à-fait fourni la matière d'un sermon. J'avoue que la plus grande gloire que j'ambitionne dans la plupart des portraits que je retrace est un peu de ce genre-là : je serais heureux qu'on trouvât que je réussis à des sujets qui ne sont pas tout-à-fait du ressort de l'oraison funèbre. Ce que je voudrais avant tout, ce serait de donner simplement des chapitres divers d'histoire littéraire, de les donner

(1) Ayant dû à la confiance de la famille de M. de Chênedollé la libre communication de tous les papiers du poète, il m'a été permis de donner à cette étude une forme plus développée que celle du *portrait* proprement dit. J'ai tâché, tout en conservant le cadre, de l'étendre, et de me rapprocher autant que possible de ce que font si bien nos voisins les Anglais dans leurs abondantes biographies littéraires.

vrais, neufs s'il se peut, nourris de toutes sortes d'informations sur la vie et l'esprit d'un temps encore voisin de date et déjà lointain de souvenir. Je viens d'avoir (1) une ample occasion de parler une fois de plus du groupe qui marqua si brillamment dans l'inauguration du siècle : Chateaubriand, Fontanes, Joubert, m'ont tour à tour occupé, et j'ai tâché d'assigner définitivement à chacun son rôle et son caractère dans l'œuvre commune; il me reste à écrire encore un chapitre sur l'histoire littéraire de ce groupe, et je mets en tête le nom de *Chênedollé*, l'un de leurs amis les plus chers et l'un des poètes distingués d'alors. Quand on est parti ensemble pour un long voyage, pour une grande entreprise, quand le vaisseau est de retour triomphant, il est triste d'avoir laissé en chemin l'un des compagnons, et qu'il soit tombé dans le vaste abîme. Sans parler de Chateaubriand le triomphateur, Fontanes et Joubert ont survécu, et ils nous disent de penser à Chênedollé, injustement resté en arrière.

Le malheur de Chênedollé (malheur qui a été compensé pour lui par de bien douces jouissances au sein de la famille et des champs) a été de vivre trop long-temps loin de Paris, seul lieu où se fassent et se complètent les réputations littéraires. Les ouvrages pris isolément ne sont rien ou sont peu de chose pour établir un nom : il faut encore que la personne de l'auteur soit là qui les soutienne, les explique, qui dispose les indifférens à les lire, et quelquefois les en dispense. L'homme qu'on rencontre tous les soirs, qui a de l'esprit argent comptant, qui paie de sa personne, à celui-là on ne lui demande pas ses titres, on les accepte volontiers sans les vérifier. Il a du crédit; son nom circule, et même si plus tard la vogue tourne, si le goût public se porte ailleurs, on se ressouvient long-temps de lui comme tenant à une époque précise, à une heure brillante et regrettée; il a eu son jour.

Un autre inconvénient dont la renommée de Chênedollé s'est ressentie, c'est que ses œuvres elles-mêmes n'ont point paru à leur vrai moment, et qu'il y a eu de l'anachronisme en quelque sorte dans la date de ses publications. Les vers surtout, les vers devraient naître et fleurir et se recueillir en une seule saison. Ceux de Chênedollé (je parle de ses vers lyriques) sont nés près de Klopstock, se sont châtiés ensuite à côté de Fontanes, et n'ont paru que tard après les débuts de Lamartine et de Victor Hugo. L'effet qu'ils auraient eu droit d'espérer sous leur première étoile a été en partie manqué dans ce croisement d'astres tant soit peu contraires. Des pièces élevées ou touchantes, qui avaient certes leur nouveauté à l'heure de l'inspiration, et qui auraient placé le poète au premier rang des successeurs de Le Brun et parmi les ini-

(1) Dans un cours public professé à l'université de Liége. — Ce cours, devenu un livre, doit paraître vers la fin de l'automne chez le libraire Hachette, sous le titre d'*Histoire de la Littérature de l'Empire*, dont il formera le tome premier.

diateurs de la muse moderne, n'ont plus été remarquées que du petit nombre de ceux qui vont rechercher et respirer la poésie en elle-même. Chênedollé n'a pas fait comme son illustre ami Chateaubriand, qui, entre tous ses génies familiers, eut toujours celui de l'à-propos. Tant de contre-temps aujourd'hui peuvent-ils se réparer? Au moins nous devons un souvenir, un hommage et une attention tardive à un homme distingué par le talent et par le cœur, qui eut en lui l'enthousiasme, le culte du beau, la verve sincère, les qualités généreuses, et jusqu'à la fin cette candeur des nobles ames qui devrait être le signe inaltérable du poète.

I. — ENFANCE. — ÉTUDES. — PREMIÈRES LECTURES.

Charles-Julien Pioult de Chênedollé naquit à Vire le 4 novembre 1769. Son père, membre de la cour des comptes de Normandie, portait, selon l'usage de cette époque, le nom de la terre seigneuriale de Saint-Martindon. Sa mère, Suzanne-Julienne Des Landes, appartenait à une ancienne famille du Bocage. « C'était, nous dit son fils, une personne d'imagination, ingénieuse à se troubler elle-même, une de ces ames qui ne vivent que d'angoisses et d'alarmes; j'ai beaucoup hérité d'elle. » *Chênedollé* est le nom d'un étang auprès duquel l'enfant allait souvent promener ses rêves. On se souvient dans la famille du poète qu'un aïeul paternel de Chênedollé, amateur de littérature et qui s'essayait en son temps à la poésie, avait été en correspondance avec Boileau, et avait reçu de lui des observations sur ses vers. Les lettres de Boileau s'étaient conservées avec soin dans les papiers de famille; elles furent brûlées avec ces papiers en 93. L'enfant tenait de cet aïeul la veine secrète. Né près du berceau d'Olivier Basselin, nourri dans cette terre des Vauquelin, des Segrais et des Malherbe, il recueillit en lui l'influence heureuse. Bien jeune, il éprouvait à un haut degré le sentiment de la nature. « Je me surprenais à neuf ans, disait-il, devant le coteau de Burcy chargé de moissons et si riche de lumière en été. Souvent, immobile sur le balcon de la maison, j'ai contemplé ce spectacle pendant des heures entières, quand la chaleur frémissait ardemment dans les airs. »

Il fit ses premières études au collége des Cordeliers de Vire, et en 1781, âgé de douze ans, il fut envoyé à Juilly (1) chez les Oratoriens, qui

(1) Parlant, dans ses *Souvenirs*, de ses condisciples du collége de Juilly où il avait été élevé, et de ceux qui étaient un peu plus jeunes que lui, Arnault, après avoir loué Alexandre de Laborde et lui avoir appliqué ces vers d'Horace :

. . . . . Dî tibi formam,
Dî tibi divitias dederant, artemque fruendi,

ajoute, d'un style moins élégant : « Dans cette *catégorie* se trouve aussi Chênedollé,

donnaient à leurs élèves une éducation libre, variée et littéraire. Il en revint dans l'automne de 1788, ayant lu avec charme Virgile, Homère, Delille (pardon du mélange), Vanière, Boileau, Fénelon et *la Jérusalem.*

Ce qui a manqué à tous nos poètes modernes, à nous tous, c'est d'avoir rencontré au collége un maître tel que celui dont parle Coleridge, ce révérend James Bowyer, si sensé et si plein de goût dans sa sévérité. « Il m'apprit de bonne heure, dit son reconnaissant élève (1), à préférer Démosthène à Cicéron, Homère et Théocrite à Virgile, Virgile lui-même à Ovide; à sentir la supériorité de Térence, de Lucrèce et de Catulle par rapport aux poètes romains des âges suivans, à ceux même du siècle d'Auguste, pour la vérité du moins et pour la franchise native des pensées et de la diction. Il m'apprit que la poésie, même celle des odes les plus élevées et les plus désordonnées en apparence, a une logique propre aussi sévère que celle de la science, mais plus difficile en ce qu'elle est plus subtile, plus complexe, et qu'elle tient à bien plus de causes, et à des causes plus fugitives. Dans les vraiment grands poètes, ce digne maître avait coutume de dire que non-seulement il y a une raison à donner pour chaque mot, mais pour la position de chaque mot; — qu'il n'y a pas un vrai synonyme à substituer dans Homère. — Dans les compositions qu'il nous faisait essayer en notre langue, il était sans pitié pour toute phrase, métaphore, image, qui n'était pas en plein accord avec le droit sens, ou qui le masquait là où ce même sens se pouvait produire avec autant de force et de dignité en des termes simples. » J'abrège; mais on sent combien une telle préparation de goût reçue dès l'enfance aide ensuite à apprécier et à pratiquer en poésie un style ferme et doux, naturel et senti, dans lequel l'harmonie et l'élégance n'étouffent pas le réel. Un tel maître, par malheur, ne s'est jamais rencontré dans nos écoles, et Lancelot lui-même n'était rien d'approchant pour Racine.

Le jeune élève de Juilly revint donc, ses études finies, au logis paternel avec l'enthousiasme de son âge et dans la première ivresse de son imagination, mais ayant à se tracer à lui-même ses préceptes et à faire son choix entre ses modèles. Il n'y songea point d'abord et il se mit à jouir en tous sens de la nature et de la poésie. Le lieu qu'habitait sa famille et qu'il habita lui-même jusqu'à la fin était charmant : « On pourrait dans ce moment, écrivait-il bien des années après (mai 1820), appeler le jardin du Coisel, *le jardin d'agréable fraîcheur.* Il est impossible de rien voir de plus riant, des gazons plus frais et plus touffus, de plus magnifiques lilas, une plus grande abondance de fleurs, des ver-

poète à qui le temps a manqué pour remplir toute sa destinée, mais à qui la littérature doit, sinon un poème parfait, du moins des vers admirables. »

(1) *Biographia literaria,* chap. I.

gers plus riches et couverts de plus beaux pommiers et cerisiers. Les rossignols ont voulu encore une fois enchanter la solitude du poète : jamais les concerts des oiseaux n'avaient été si doux. » Toute sa vie il aima ainsi à *tenir registre* des années par les printemps; les plus beaux qu'il ait notés dans sa chère retraite furent celui de 1820, celui de 1804, *qui fut beau, mais moins que ce dernier*, et surtout, entre les printemps d'avant la révolution, celui de 1789, le premier *renouveau* qu'il ait passé au Coisel en sortant du collége. Il errait dans les prés avec délices, lisant l'*Héloïse* de Jean-Jacques. Il n'avait pas même attendu le retour de mai pour chercher la poésie dans la nature. « Je ne me rappelle jamais sans le plus touchant intérêt, écrivait-il à trente ans de là, une après-midi de janvier 1789 que je passai dans les champs de Saussai à lire les *Idylles* de Gessner par un beau jour de gelée et de soleil : la terre était couverte de neige et il faisait très froid, mais le soleil était superbe; je passai deux heures au pied d'un fossé à l'abri du vent à lire Gessner. J'ai rarement éprouvé un plaisir aussi vif, un enchantement pareil à celui-là... J'eus le sentiment de la poésie au plus haut degré. » La lecture de Buffon fut un événement pour lui : « C'est chez le curé de Saint-Martindon (décembre 1788 et janvier 1789) que je jetai la première fois les yeux sur les œuvres de Buffon. Je ne puis dire à quel point je fus frappé, ravi de ces admirables descriptions; je ne connaissais de ce grand écrivain que le portrait du cheval et une partie de celui du chien que j'avais vu citer dans les notes des *Géorgiques* de l'abbé Delille. Le portrait complet du chien, la peinture des déserts de l'Arabie, la description du paon, me jetèrent dans l'extase; j'y rêvais nuit et jour. Je les appris par cœur, et depuis ce temps je les ai toujours retenus. »

Enfin, pour compléter le cercle des enthousiasmes du jeune homme, il y faut joindre Bernardin de Saint-Pierre, qui eut même le pas, dans son esprit, sur Buffon et sur *la Nouvelle Héloïse :*

« Jamais aucune lecture ne m'a autant charmé que l'*Arcadie* de Bernardin de Saint-Pierre. Ce fut ma première lecture à mon retour du collége; je la fis en toute liberté, errant dans la campagne. Je fus ravi, transporté, et, dans la naïveté de mon enthousiasme d'écolier, j'écrivis à Bernardin toute mon admiration pour son talent, et le priai sans plus de façon, en m'appuyant du titre de compatriote, de m'envoyer le manuscrit de la fin de l'*Arcadie*. Toute ridicule que fût cette lettre, Bernardin cependant y vit sans doute quelque chose, car il répondit, mais avec son ironique bonhomie :

« Je sens tout le pouvoir magique de ce mot *Neustrie*, et ce nom de compa-
« triote est bien doux à mon cœur; mais, fussions-nous nés sous le même pom-
« mier, je ne pourrais répondre à votre désir sur l'article des fragmens de
« l'*Arcadie* qui ne sont pas publiés; ce sont choses trop délicates pour être ainsi
« confiées à la poste, et vous saurez peut-être un jour jusqu'à quel point va la
« délicatesse et la susceptibilité d'un auteur. »

« Cette lettre me fit grand plaisir, mais j'avoue que je fus un peu piqué de son *fussions-nous nés sous le même pommier* : je le gardai long-temps sur le cœur. »

On a vu que les premières amours littéraires de Chênedollé, si on peut ainsi les appeler, se portaient tout entières sur des contemporains ou sur des auteurs d'hier. C'est aux contemporains, en effet, qu'il est donné surtout de provoquer ces sympathies ardentes et vives, ces prédilections passionnées que les auteurs plus anciens et révérés de plus loin sont moins propres à exciter. Toutefois il est remarquable combien chez nous, en France, ces prédilections se confinent généralement à des auteurs trop voisins et se combinent le moins possible avec l'adoration des hautes sources. Cela tient à une certaine faiblesse première des études, qui n'a point frayé de bonne heure aux jeunes esprits un accès suffisant vers les grands monumens, toujours difficiles à aborder : il en résulte un défaut sensible pour la formation des talens et pour l'agrandissement du goût. Un critique qui n'est arrivé que tard au goût sévère a dit : « Il importe assez peu par quelle porte on entre dans le royaume du *grand et vrai beau*, pourvu que ce soit par une porte élevée et qu'il y ait à gravir pour y atteindre. C'est ainsi qu'Homère, Sophocle, Dante ou Shakspeare y donnent entrée presque indifféremment. Mais si l'on se flatte d'y arriver par une pente trop douce et sans sortir de chez soi, comme par Racine ou tels autres auteurs de trop facile connaissance, on court risque de s'y croire toujours sans y pénétrer jamais. » Ceci s'applique à nous tous, sortis de cette éducation gallicane trop molle à la fois et trop contente d'elle-même. Et que n'aurait pas gagné dans le cas présent le jeune talent qui nous occupe, si, pour fondement ou pour couronnement à Bernardin de Saint-Pierre et à Buffon, il avait eu, lui, capable du grandiose, sa mémoire remplie des strophes de Pindare ou des chœurs de Sophocle, comme cela est ordinaire aux bons écoliers de Christ's Hospital ou d'Eton, et s'il avait pu s'enchanter, à travers les prairies, d'une franche idylle de Théocrite, au lieu de s'aller prendre à une traduction de Gessner!

Il était digne d'être ainsi dirigé vers les antiques sources du naturel et du vrai, celui qui, sincèrement studieux de la nature, écrira sur son calepin de poète des notes d'un pittoresque puisé dans le rural, telles que celle-ci :

« 1er mai au soir. — Il a fait aujourd'hui un vrai temps de printemps; l'air, qui était aigre et froid, s'est singulièrement adouci et a passé au chaud. C'est ce que les gens de la campagne rendent par une expression pittoresque : ils disent que le temps *s'engraisse*. Ils disent aussi que le temps est *maigre* quand le vent souffle de l'est et que le hâle est grand. Le jardinier me disait aussi : « Le temps va changer, le soleil est bien plus *gras* qu'hier; il est chaud. » —

Toutes ces expressions sont aussi justes qu'énergiques, parce qu'elles sont toutes de sensation et créées par le besoin. »

Ce n'est certes pas Delille qui se serait avisé de prendre de ces notes-là dans ses rapides excursions aux champs, et Le Brun lui-même, qui médita si long-temps un poème de *la Nature* d'après Buffon, passa toute sa vie, comme on sait, de l'hôtel Conti et des Quatre-Nations au Louvre, ce qui laisse peu de place aux fraîcheurs des sensations de mai traduites dans le langage.

Chênedollé, au reste, nous donna l'exemple de ce qui est à faire quand on aime sincèrement la nature et l'étude. Dans la retraite de ses dernières années, tout en observant de plus en plus le doux spectacle des champs, il revint sur les lectures du passé et se mit à aborder directement ceux des grands modèles qu'il n'avait qu'entrevus jusque-là. Sur une même page de son journal de 1823, je lis de lui ces charmantes ébauches des impressions de la journée :

« 28 août. — J'ai revu aujourd'hui avec délices tous les travaux de la moisson : j'ai vu scier, j'ai vu lier, j'ai vu charrier. Rien ne me plaît comme de voir un atelier de moissonneurs dans un champ; j'aime à voir les jeunes garçons se hâter et défier les jeunes filles qui scient encore plus vite qu'eux; j'aime à entendre le joyeux babil des moissonneurs; j'aime à entendre les éclats de rire des jeunes filles si gaies, si folles, si fraîches; j'aime à les voir se pencher avec leurs faucilles, au risque pour elles de montrer quelquefois une jambe mieux faite et plus fine que celle de nos plus belles dames. Cette vue irrite les désirs dans le cœur du jeune homme; on fait une plaisanterie, et la gaieté circule à la ronde :

Verbaque aratoris rustica discit Amor.

« J'aime à voir le métayer robuste lier la gerbe et l'enlever au bout du rustique trident; j'aime à voir le valet de la ferme qui la reçoit debout au haut du char des moissons, et le char comblé s'ébranler pesamment dans la plaine.

« J'aime à voir glaner le pauvre. Laissez-lui quelques épis de plus :

Laissez à l'indigent une part des moissons.

« J'aime tous les travaux champêtres; j'aime à voir labourer, semer, moissonner, planter, tailler, émonder les arbres, aménager les forêts.

« Je jouis du blé vert, et j'en jouis en moisson.

« En mars, je ne connais rien de beau, de riant, de magnifique, comme un beau champ de blé qui rit sous les premières haleines du printemps.

« Depuis trente ans, je m'occupe de l'étude de la nature. Je l'observe sans cesse, je m'étudie sans cesse à la prendre sur le fait. »

Puis tout à côté il écrivait (ce qui concorde si bien) :

« Je suis presque bien aise d'avoir appris le grec tard. Cela présente la pensée sous de nouvelles couleurs et ouvre à l'esprit de nouveaux horizons. L'étude d'une langue, surtout d'une langue très riche et qui a de belles formes, retrempe et rajeunit l'imagination. Avant de lire Homère dans le grec, je pres-

sentais tout ce qu'il y avait dans l'expression grecque. J'étais arrivé là par une sorte de sagacité, par cette prévision poétique qui devine sûrement les poètes. La langue grecque est la langue aux mille aspects, aux mille couleurs. C'est un prisme continuel. Chaque mot de cette poésie rayonne et jette sur la pensée un arc-en-ciel (1). »

Mais pour lui comme pour Alfieri, comme pour d'autres, qu'il eût été bon que ces sources excellentes se fussent infiltrées avec facilité dans le talent dès l'adolescence!

Cependant la révolution suivait son cours. Le jeune Chênedollé, trop poète pour ne pas être prompt à la voix de ce qui lui semblait l'honneur, partit pour l'émigration en septembre 91; il fit deux campagnes dans l'armée des princes, séjourna en Hollande pendant les années 93 et 94. La nuit du 21 janvier 95, qu'il passa sur la mer glacée en fuyant l'armée française victorieuse, fut pour lui terrible et pleine de sensations extraordinaires. Il se rendit bientôt à Hambourg, où il rencontra Rivarol. Ce fut la grande aventure intellectuelle de sa jeunesse.

II. — RELATIONS AVEC RIVAROL.

On a beaucoup écrit sur Rivarol (2), mais on ne le connaît tout-à-fait par ses côtés supérieurs que quand on a entendu Chênedollé. Celui-ci a fort contribué à la publication des OEuvres complètes et au petit livre intitulé *Esprit de Rivarol,* qui fut dicté en deux ou trois soirées chez Fayolle. Je retrouve dans les papiers de Chênedollé la plupart de ces bons mots et de ces pensées déjà connues, mais dans leur vrai lieu, dans leur courant et à leur source. On en jugera tout d'abord par le récit de *ma première Visite à Rivarol,* que je donnerai ici, sans rien retrancher à la naïveté d'admiration qui y respire. Les générations capables de tels enthousiasmes littéraires sont déjà loin, et celles qui succèdent s'enflamment aujourd'hui pour de tout autres choses : y gagnent-elles beaucoup en élévation morale et en bonheur?

« Si Rivarol avait vu mes notes, il aurait dit : *Mais il n'a pas été trop ingrat !* » (CHÊNEDOLLÉ.)

« Rivarol venait d'arriver de Londres à Hambourg, où je me trouvais alors. J'avais tant entendu vanter son esprit et le charme irrésistible de sa conversation par quelques personnes avec lesquelles je vivais, que je brûlais du désir de

(1) Et sur la même page je trouve cités, deux lignes plus bas, comme se rattachant naturellement aux idées d'érudition et de goût, les noms aimés de Mablin et de Boissonade.

(2) Je recommande à ceux qui se soucient encore de ces doux riens deux articles sur Rivarol insérés dans le *Mercure* vers le temps de sa mort, l'un du 5 floréal an x, de Flins, l'autre du 28 messidor an x, de Gueneau de Mussy : le premier est spirituel; dans le second, plus approfondi, l'influence de Chênedollé se fait sentir.

faire sa connaissance. Je l'avais aperçu deux ou trois fois dans les salons d'un restaurateur français, nommé Gérard, alors fort en vogue à Hambourg, chez lequel je m'étais trouvé à table assez près de lui, et ce que j'avais pu saisir au vol de cette conversation prodigieuse, de cet esprit rapide et brillant, qui rayonnait en tous sens et s'échappait en continuels éclairs, m'avait jeté dans une sorte d'enivrement fiévreux, dont je ne pouvais revenir. Je ne voyais que Rivarol, je ne pensais, je ne rêvais qu'à Rivarol : c'était une vraie frénésie qui m'ôtait jusqu'au sommeil.

« Six semaines se passèrent ainsi. Après avoir fait bien des tentatives inutiles pour pénétrer jusqu'à mon idole, un de mes meilleurs amis arriva fort à propos d'Osnabruck à Hambourg, pour me tirer de cet état violent, qui, s'il eût duré, m'eût rendu fou. C'était le marquis de La Tresne, homme d'esprit et de talent, traducteur habile de Virgile et de Klopstock (1); il était lié avec Rivarol : il voulut bien se charger de me présenter au *grand homme*, et me servir d'introducteur auprès de ce roi de la conversation. Nous prenons jour, et nous nous mettons en route pour aller trouver Rivarol, qui alors habitait à Ham, village à une demi-lieue de Hambourg, dans une maison de campagne fort agréable. C'était le 5 septembre 1795, jour que je n'oublierai jamais. Il faisait un temps superbe, calme et chaud, et tout disposait l'ame aux idées les plus exaltées, aux émotions les plus vives et les plus passionnées. Je ne puis dire quelles sensations j'éprouvai quand je me trouvai à la porte de la maison : j'étais ému, tremblant, palpitant, comme si j'allais me trouver en présence d'une maîtresse adorée et redoutée. Mille sentimens confus m'oppressaient à la fois : le désir violent d'entendre Rivarol, de m'enivrer de sa parole, la crainte de me trouver en butte à quelques-unes de ces épigrammes qu'il lançait si bien et si volontiers, la peur de ne pas répondre à la bonne opinion que quelques personnes avaient cherché à lui donner de moi, tout m'agitait, me bouleversait, me jetait dans un trouble inexprimable. J'éprouvais au plus haut degré cette fascination de la crainte, quand enfin la porte s'ouvrit. On nous introduisit auprès de Rivarol, qui, en ce moment, était à table avec quelques amis. Il nous reçut avec une affabilité caressante, mêlée toutefois d'une assez forte teinte de cette fatuité de bon ton qui distinguait alors les hommes du grand monde (Rivarol, comme on sait, avait la prétention d'être un homme de qualité). Toutefois il me mit bientôt à mon aise en me disant un mot aimable sur mon ode à Klopstock, que j'avais fait paraître depuis peu. « J'ai lu votre ode, me dit-il, elle est bien : il y a de la verve, « du mouvement, de l'élan. Il y a bien encore quelques *juvenilia*, quelques « images vagues, quelques expressions ternes, communes ou peu poétiques; « mais d'un trait de plume il est aisé de faire disparaître ces taches-là. J'espère « que nous ferons quelque chose de vous : venez me voir, nous mettrons votre « esprit *en serre chaude*, et tout ira bien. Pour commencer, nous allons faire au- « jourd'hui une débauche de poésie. »

« Il commença en effet, et se lança dans un de ces monologues où il était vraiment prodigieux. Le fond de son thème était celui-ci : Le poète n'est qu'un

(1) On trouve des fragmens de la traduction en vers de l'*Énéide* par M. de La Tresne dans le *Mercure* du 16 germinal an IX et dans d'autres numéros de ces années. Ses amis disaient de lui : « Il explique Virgile comme un bon professeur, et il l'entend comme un homme de goût. »

sauvage très ingénieux et très animé, chez lequel toutes les idées se présentent en images. Le sauvage et le poète font le cercle; l'un et l'autre ne parlent que par hiéroglyphes (1), avec cette différence que le poète tourne dans une orbite d'idées beaucoup plus étendue. — Et le voilà qui se met à développer ce texte avec une abondance d'idées, une richesse de vues si fines ou si profondes, un luxe de métaphores si brillantes et si pittoresques, que c'était merveille de l'entendre.

« Il passa ensuite à une autre thèse qu'il posa ainsi : « L'art doit se donner « un but qui recule sans cesse, et mettre l'infini entre lui et son modèle. » Cette nouvelle idée fut développée avec des prestiges d'élocution encore plus étonnans : c'étaient vraiment des paroles de féerie. — Nous hasardâmes timidement, M. de La Tresne et moi, quelques objections qui furent réfutées avec le rapide dédain de la supériorité (Rivarol, dans la discussion, était cassant, emporté, un peu dur même). — « Point d'objections d'enfant, » nous répétait-il, et il continuait à développer son thème avec une profusion d'images toujours plus éblouissantes. Il passait tour à tour de l'abstraction à la métaphore, et revenait de la métaphore à l'abstraction avec une aisance et une dextérité inouies. Je n'avais pas d'idée d'une improvisation aussi agile, aussi svelte, aussi entraînante. J'étais tout oreille pour écouter ces paroles magiques qui tombaient en reflets pétillans comme des pierreries, et qui d'ailleurs étaient prononcées avec le son de voix le plus mélodieux et le plus pénétrant, l'organe le plus varié, le plus souple et le plus enchanteur. J'étais vraiment *sous le charme*, comme disait Diderot.

« Au sortir de table, nous fûmes nous asseoir dans le jardin, à l'ombre d'un petit bosquet formé de pins, de tilleuls et de sycomores panachés, dont les jeunes et hauts ombrages flottaient au-dessus de nous. Rivarol compara d'abord, en plaisantant, le lieu où nous étions aux jardins d'Acadème, où Platon se rendait avec ses disciples pour converser sur la philosophie. Et, à vrai dire, il y avait bien quelques points de ressemblance entre les deux scènes, qui pouvaient favoriser l'illusion. Les arbres qui nous couvraient, aussi beaux que les platanes d'Athènes, se faisaient remarquer par la vigueur et le luxe extraordinaire de leur végétation. Le soleil, qui s'inclinait déjà à l'occident, pénétrait jusqu'à nous malgré l'opulente épaisseur des ombrages, et son disque d'or et de feu, descendant comme un incendie derrière un vaste groupe de nuages, leur prêtait des teintes si chaudes et si animées, qu'on eût pu se croire sous un ciel de la Grèce... Rivarol, après avoir admiré quelques instans ce radieux spectacle et nous avoir jeté à l'imagination deux ou trois de ces belles expressions poétiques qu'il semblait créer en se jouant, se remit à causer littérature.

« Il passa en revue presque tous les principaux personnages littéraires du XVIIIe siècle, et les jugea d'une manière âpre, tranchante et sévère. Il parla d'abord de Voltaire, contre lequel il poussait fort loin la jalousie; il lui en voulait d'avoir su s'attribuer le monopole universel de l'esprit. C'était pour lui une sorte d'ennemi personnel. Il ne lui pardonnait pas d'être venu le premier et d'avoir pris sa place.

« Il lui refusait le talent de la grande, de la haute poésie, même de la poésie

(1) Chateaubriand semble avoir voulu justifier cette définition dans *les Natchez*, où le poète et le sauvage ne font qu'un. Il semblerait que Rivarol eût vent de Chactas.

dramatique. Il ne le trouvait supérieur que dans la poésie fugitive, et là seulement Voltaire avait pu dompter l'admiration de Rivarol et la rendre obéissante. « Sa *Henriade*, disait-il, n'est qu'un maigre croquis, un squelette épique, où « manquent les muscles, les chairs et les couleurs (1). Ses tragédies ne sont que « des thèses philosophiques froides et brillantes. Dans le style de Voltaire, il y a « toujours une *partie morte* : tout vit dans celui de Racine et de Virgile. L'*Essai* « *sur les mœurs et l'esprit des nations*, mesquine parodie de l'immortel Discours « de Bossuet, n'est qu'une esquisse assez élégante, mais terne et sèche, et men- « songère. C'est moins une histoire qu'un pamphlet en grand, un artificieux « plaidoyer contre le christianisme et une longue moquerie de l'espèce hu- « maine. Quant à son *Dictionnaire philosophique*, si fastueusement intitulé *la* « *Raison par alphabet*, c'est un livre d'une très mince portée en philosophie. Il « faut être bien médiocre soi-même pour s'imaginer qu'il n'y a rien au-delà de « la pensée de Voltaire. Rien de plus incomplet que cette pensée : elle est vaine, « superficielle, moqueuse, dissolvante, essentiellement propre à détruire, et voilà « tout. Du reste, il n'y a ni profondeur, ni élévation, ni unité, ni avenir, rien « de ce qui fonde et systématise. » Ainsi disant, il faisait la revue des principaux ouvrages de Voltaire, et les marquait en passant d'un de ces stigmates qui laissent une empreinte ineffaçable, semblable à la goutte d'eau-forte qui creuse la planche de cuivre en y tombant. Il finit par se résumer dans cette phrase que j'ai déjà citée ailleurs (2) : « Voltaire a employé la mine de plomb pour l'épo- « pée, le crayon pour l'histoire, et le pinceau pour la poésie fugitive (3). »

« Enhardi par l'accueil aimable que Rivarol me faisait, je me hasardai à lui demander ce qu'il pensait de Buffon, alors l'écrivain pour moi par excellence.— « Son style a de la pompe et de l'ampleur, me répondit-il, mais il est diffus et « pâteux (4). On y voit toujours flotter les plis de la robe d'Apollon, mais sou- « vent le dieu n'y est pas. Ses descriptions les plus vantées manquent souvent « de nouveauté, de création dans l'expression. Le portrait du *Cheval* a du mou- « vement, de l'éclat, de la rapidité, du fracas. Celui du *Chien* vaut peut-être « mieux encore, mais il est trop long; ce n'est pas là la splendide économie de « style des grands maîtres. Quant à l'*Aigle*, il est manqué : il n'est dessiné ni « avec une vigueur assez mâle, ni avec une assez sauvage fierté. Le *Paon* aussi « est manqué : qu'il soit de Buffon ou de Gueneau, peu importe; c'est une des- « cription à refaire. Elle est trop longue, et pourtant ne dit pas tout. Cela cha- « toie plus encore que cela ne rayonne. Cette peinture manque surtout de cette « verve intérieure qui anime tout, et de cette brièveté pittoresque qui double « l'éclat des images en les resserrant. Pour peindre cet opulent oiseau, il fallait « tremper ses pinceaux dans le soleil, et jeter sur ses lignes les couleurs aussi

(1) Il disait de *la Henriade* encore, « qu'il se serait bien gardé d'en corriger les épreuves; il connaissait trop bien le prix des fautes d'impression. Qui sait? le hasard pourra produire quelque beauté. » Il prétendait que, dans une vente de livres, *la Henriade* était restée pour paiement à l'huissier.

(2) Au tome V, page 332, des *OEuvres* de Rivarol.

(3) Cette conclusion est bien prétentieuse dans sa forme. Dureté pour dureté, j'aime mieux de Rivarol cet autre jugement si méchamment spirituel sur Voltaire : « Quand il s'observe, il n'est pas même exact ni vrai; et quand il s'abandonne, il n'étonne jamais. »

(4) Rivarol était un peu ingrat envers Buffon, qui avait dit de sa traduction de Dante que c'était, en fait de style, une *suite de créations*.

« rapidement que le grand astre jette ses rayons sur le ciel et les montagnes. « J'ai *dans la tête* un *paon* bien autrement neuf, bien autrement magnifique, et « je ne demanderais pas une heure pour mieux faire (1).

« Le portrait du *Cygne* est fort préférable : là il y a vraiment du talent, d'ha- « biles artifices d'élocution, de la limpidité et de la mollesse dans le style, et « une mélancolie d'expression qui, se mêlant à la splendeur des images, en « tempère heureusement l'éclat. Un morceau encore sans reproche, c'est le dé- « but des *Époques de la Nature*. Il y règne de la pompe sans emphase, de la ri- « chesse sans diffusion, et une magnificence d'expression, haute et calme, qui « ressemble à la tranquille élévation des cieux. Buffon ne s'est jamais montré « plus artiste en fait de style. C'est la manière de Bossuet appliquée à l'histoire « naturelle.

« Mais un écrivain bien supérieur à Buffon, poursuivait Rivarol sans s'inter- « rompre, c'est Montesquieu. J'avoue que je ne fais plus cas que de celui-là (et « de Pascal toutefois!) depuis que j'écris sur la politique : et sur quoi pour- « rait-on écrire aujourd'hui? Quand une révolution inouie ébranle les colonnes « du monde, comment s'occuper d'autre chose? La politique est tout; elle en- « vahit tout, remplit tout, attire tout : il n'y a plus de pensée, d'intérêt et de « passion que là. Si un écrivain a quelque conscience de son talent, s'il aspire « à redresser ou à dominer son siècle, en un mot s'il veut saisir le sceptre de la « pensée, il ne peut et ne doit écrire que sur la politique. Quel plus beau rôle « que celui de dévoiler les mystères de l'organisation sociale, encore si peu « connue! Quelle plus noble et plus éclatante mission que celle d'arrêter, d'en- « chaîner, par la puissance et l'autorité du talent, ces idées envahissantes qui « sont sorties comme une doctrine armée des livres des philosophes, et qui, at- « telées au char du soleil, comme l'a si bien dit ce fou de Danton, menacent de « faire le tour du monde! Pour en revenir à Montesquieu, sans doute en poli- « tique il n'a ni tout vu, ni tout saisi, ni tout dit, et cela était impossible de « son temps. Il n'avait point passé au travers d'une immense révolution qui a « ouvert les entrailles de la société, et qui a tout éclairé, parce qu'elle a tout mis « à nu. Il n'avait pas pour lui les résultats de cette vaste et terrible expérience, « qui a tout vérifié et tout résumé; mais ce qu'il a vu, il l'a supérieurement vu, « et vu sous un angle immense. Il a admirablement saisi les grandes phases de « l'évolution sociale. Son regard d'aigle pénètre à fond les objets et les traverse « en y jetant la lumière. Son génie, qui touche à tout en même temps, res- « semble à l'éclair qui se montre à la fois aux quatre points de l'horizon. Voilà « mon homme! c'est vraiment le seul que je puisse lire aujourd'hui. Toute autre « lecture languit auprès de celle d'un si ferme et si lumineux génie, et je n'ouvre « jamais *l'Esprit des Lois* que je n'y puise ou de nouvelles idées ou de hautes « leçons de style. »

Chênedollé, à qui l'on doit cette vive reproduction du discours de Rivarol (discours qui n'est pas encore à sa fin), s'arrête ici un moment pour noter les sentimens divers qui se pressaient en lui devant ces flots et cette cascade toujours rejaillissante du torrent sonore. A propos de

(1) Il n'avait pas seulement le paon dans la tête, il était le paon en personne à ce moment-là.

la tirade sur Buffon, « j'étais, dit-il, confondu, je l'avoue, de la sévérité de ces jugemens et de ce ton d'assurance et d'infaillibilité avec lequel ils étaient débités; mais il me paraissait impossible qu'un homme qui parlait si bien se trompât. » Et faisant comme les jeunes gens qui, dans leur curiosité, n'ont pas de cesse qu'ils n'aient questionné tour à tour sur tous les objets un peu inégaux de leur prédilection secrète, il profita d'un moment où Rivarol reprenait haleine : « Et Thomas? » demanda-t-il.

« Thomas est un homme manqué, repartit d'un ton bref Rivarol; c'est un « homme qui n'a que des demi-idées. Il a une assez belle phrase, mais il n'en « a qu'une. Il n'avait pas ce qu'il fallait pour faire l'Éloge de Descartes : c'est « un ouvrage composé avec la science acquise de la veille. Cela n'est ni digéré « ni fondu. Il aurait fallu à l'auteur les connaissances positives de Fontenelle, « l'étendue et la pénétration de son coup d'œil scientifique. L'Éloge de Marc-« Aurèle vaut mieux : il y a dans cet Éloge des intentions dramatiques qui ne « sont pas sans effet. Le style en est meilleur aussi, bien que là pourtant, « comme ailleurs, ce style manque d'originalité. Ce n'est pas là un style *créé*. « Et puis il est trop coupé, trop haché, ou par endroits démesurément long. « Thomas ne s'entend pas à parcourir avec grace et fermeté les nombreux dé-« tours de la période oratoire. Il ne sait pas *enchevêtrer* sa phrase. Quant à son « *Essai sur les Éloges*, il y a de belles pages sans doute; mais, quoique les dé-« fauts y soient moindres et qu'il ait détendu son style, il y règne encore un ton « d'exagération qui gâte les meilleurs morceaux. Thomas exagère ses sentimens « par ses idées, ses idées par ses images, ses images par ses expressions. »

« — Et Rousseau? monsieur de Rivarol.

« — Oh! pour celui-là, c'est une autre affaire. C'est un maître sophiste qui « ne pense pas un mot de ce qu'il dit ou de ce qu'il écrit, c'est le paradoxe in-« carné, — grand artiste d'ailleurs en fait de style, bien que, même dans ses « meilleurs ouvrages, il n'ait pu se défaire entièrement de cette rouille gene-« voise dont son talent reste entaché. Il parle du haut de ses livres comme du « haut d'une tribune; il a des cris et des gestes dans son style, et son éloquence « épileptique a dû être irrésistible sur les femmes et les jeunes gens. Orateur « *ambidextre*, il écrit sans conscience, ou plutôt il laisse errer sa conscience au « gré de toutes ses sensations et de toutes ses affections. Aussi passionne-t-il « tout ce qu'il touche. Il y a des pages, dans *la Nouvelle Héloïse*, qui ont été « touchées d'un rayon du soleil. Toutes les fois qu'il n'écrit pas sous l'influence « despotique d'un paradoxe, et qu'il raconte ses sensations ou peint ses propres « passions, il est aussi éloquent que vrai. Voilà ce qui donne tant de charme à « quelques tableaux de ses *Confessions*, et surtout à ce préambule qui sert d'in-« troduction à la Profession du Vicaire savoyard, et où, sous le voile d'un jeune « homme qu'il met en scène avec le Vicaire, il raconte sa propre histoire. C'est, « avec quelques Lettres Provinciales et les chapitres sur l'*Homme* de Pascal, ce « que nous avons de mieux écrit en notre langue. C'est fait *à point* (1). »

(1) Les papiers de Chênedollé présentent plus d'une version de cette conversation avec Rivarol, et dans chaque version il y a quelques variantes. J'ai choisi, autant que possible, la *leçon* qui m'a paru la plus voisine de la parole même.

« Le reste de la conversation se passa en un feu roulant d'épigrammes lancées avec une verve intarissable sur d'autres renommées politiques et littéraires. Jamais Rivarol ne justifia mieux son surnom de *Saint-Georges de l'épigramme*. Pas un n'échappait à l'habileté désespérante de sa pointe. Là passèrent tour à tour, transpercés coup sur coup, et l'abbé Delille, « qui n'est qu'un rossignol qui a reçu son cerveau en gosier, » et Cerutti, « qui a fait des phrases *luisantes* sur nos grands hommes de l'année dernière, espèce de limaçon de la littérature qui laisse partout où il passe une trace argentée, mais ce n'est qu'écume et bave; » et Chamfort, « qui en entrant à l'Académie ne fut qu'une branche de muguet entée sur des pavots; » et Roucher, « qui est en poésie le plus beau naufrage du siècle; » et Chabanon, « qui a traduit Théocrite et Pindare de toute sa haine contre le grec; » et Fontanes, « qui passe son style au brunissoir et qui a le poli sans l'éclat (1); » et Le Brun, « qui n'a que de la hardiesse *combinée* et jamais de la hardiesse *inspirée* : ne le voyez-vous pas d'ici, assis sur son séant dans son lit avec des draps sales, une chemise sale de quinze jours et des bouts de manche en batiste un peu plus blancs, entouré de Virgile, d'Horace, de Corneille, de Racine, de Rousseau, qui pêche à la ligne un mot dans l'un et un mot dans l'autre, pour en composer ses vers, qui ne sont que mosaïque (2)? » et Mercier avec son *Tableau de Paris*, « ouvrage pensé dans la rue et écrit sur la borne; » et l'abbé Millot, « qui n'a fait que des commissions dans l'histoire; » et Palissot, « qui a toujours un chat devant les yeux pour modèle : c'est pour lui le torse antique; » et Condorcet, « qui écrit avec de l'opium sur des feuilles de plomb; » et Target, « qui s'est noyé dans son talent. » Chaque mot était une épigramme condensée qui portait coup et perçait son homme (3). Mirabeau obtint les honneurs d'une épigramme plus détaillée :

« La tête de Mirabeau, disait-il, n'était qu'une grosse éponge toujours gonflée « des idées d'autrui. Il n'a eu quelque réputation que parce qu'il a toujours écrit « sur des matières palpitantes de l'intérêt du moment (4). Ses brochures sont des « brûlots lâchés au milieu d'une flotte : ils y mettent le feu, mais ils s'y con-

(1) « Rivarol aurait pu profiter du procédé; cela n'aurait pas mal fait de *délustrer* un peu son style : il brillait trop. » (Chênedollé.)

(2) Voici une bonne anecdote sur Le Brun : « Le Brun arrive un jour tout effaré chez Rivarol, et s'écrie en entrant : « Chamfort est un barbare; il n'entend pas mon vers sur l'Espagne :

L'Espagne a trop connu *l'indigence de l'or*.

Il n'y a plus de poésie, il n'y a plus de littérature en France. C'est une création d'expression magnifique. C'est le *parvoque potentem* de Virgile, *l'orgueilleuse faiblesse* de Racine... » (Chênedollé.)

(3) « Unique en à-propos, Rivarol avait ainsi un trait, une épigramme pour chaque événement littéraire ou politique; il attachait un mot à la tragédie ou à la comédie nouvelle, au sermon à la mode, à l'académicien du jour, et ce mot restait : c'était un stigmate ineffaçable. » (Chênedollé). — Et encore : « Les malices lui sortent de tous les côtés : Rivarol fait des épigrammes jusque dans son éloquence. » — Au reste, la plupart de ces mots de Rivarol étaient faits d'avance, on le sent, et ils servaient dans l'occasion : « Rivarol taillait toutes ses pensées à facettes; il tenait une phrase quinze jours sur son chevalet. » Son improvisation porte la trace de cette préméditation.

(4) Ce *palpitantes d'intérêt* est déjà du style à la Mirabeau.

« sument. Du reste, c'est un barbare effroyable en fait de style; c'est l'Attila de « l'éloquence, et s'il y a dans ses gros livres quelques phrases bien faites, elles « sont de Chamfort, de Cerutti ou de moi. »

« Trois heures, continue Chênedollé, s'écoulèrent dans ces curieux et piquans entretiens, et me parurent à peine quelques instans. Le soleil cependant avait disparu de l'horizon, et la nuit qui tombait nous avertit qu'il était temps de nous retirer.

« Nous prîmes donc congé de Rivarol qui, en nous quittant, nous dit quelques-uns de ces mots aimables qu'il savait si bien trouver, et nous fit promettre de revenir. Puis il me remit sa traduction du Dante, en me disant : « Lisez « cela! il y a là des études de style qui formeront le vôtre et qui vous mettront « des formes poétiques dans la tête. C'est une mine d'expressions où les jeunes « poètes peuvent puiser avec avantage. »

« Nous reprîmes la route de Hambourg, M. de La Tresne et moi, confondus, terrassés, éblouis par les miracles de cette parole presque fabuleuse. Le jour avait tout-à-fait disparu; il faisait une de ces belles nuits si communes en cette saison dans les climats du nord, et qui ont un éclat et une pureté qu'on ne voit point ailleurs. Une lune d'automne brillait dans un ciel d'un bleu magnifique, et sa lumière, brisée en réseaux de diamant, étincelait dans les hautes cimes des vieux ormes qui bordent la route, en projetant devant nous de longues ombres. L'oreille et la tête encore pleines de la conversation de Rivarol, nous marchions silencieusement sous cette magique clarté, et le profond silence n'était interrompu que par ces exclamations répétées vingt fois : « Il faut convenir que Ri- « varol est un causeur bien extraordinaire! » De tout ce soir-là, il nous fut impossible de trouver d'autres paroles. »

Si j'avais moins longuement cité, on n'aurait pas une idée aussi complète, ce me semble, de ce que fut réellement Rivarol, le grand improvisateur, le *dieu de la conversation* à cette fin d'un siècle où la conversation était le suprême plaisir et la suprême gloire. On n'avait qu'à le toucher sur un point, qu'à lui donner la note, et le merveilleux clavier répondait à l'instant par toute une sonate. Le récit qu'on vient de lire nous a rendu comme présentes ces qualités soudaines, mais l'admiration du narrateur n'a pu nous dissimuler les défauts. Lui-même, lorsqu'il est un peu revenu, il nous dit de cette verve étonnante de Rivarol qu'elle ressemble à un feu d'artifice tiré sur l'eau (1) : — *brillante et froide!* C'est une illumination d'Armide. Un fonds de vanité et de frivolité perce en effet jusqu'à travers les couleurs et occupe la place du foyer véritable (2). Son talent, comme Chênedollé l'a très-bien reconnu, *manquait de probité* (3). Le mal de Rivarol est là. Ce sybarite qui était un esprit supérieur, après s'être amolli dans les délices de son temps,

(1) Le mot est primitivement de M. de Lauraguais.

(2) C'est ce qui le rend inférieur, par exemple, à Diderot et à Coleridge, ces deux autres puissans improvisateurs, qui avaient dans leur entrain chaleur et bonne foi.

(3) Et encore : « Rivarol fait aux idées des caresses de courtisane, et non d'honnête femme. » (Chênedollé.)

essaya trop tard de s'élever aux graves sujets et aux sérieuses entreprises : il en était digne par l'intelligence, mais les mœurs et le cœur faisaient défaut. Tandis qu'il prodiguait sa parole avec le jeu de baguette d'un enchanteur et d'un son de voix de sirène, son regard semblait éteint et noyé; l'ame était absente. Ce peintre rival qui voulait reprendre Buffon sur la nature et refaire quelques-uns de ses tableaux, ne sortait plus, dans les derniers temps, du fauteuil où il trônait; il était devenu pâle à force de garder la chambre; il avait l'air d'une plante étiolée. Aussi conseillait-il aux jeunes talens la *serre chaude* pour les *pousser* comme des fruits hâtifs. C'était bien lui qui se vantait à Chênedollé de résoudre un problème de géométrie jusque dans l'éclair du plaisir : cette fatuité achève de le peindre. Il disait encore : « Le cri de la plume me fait mal, je déteste d'écrire. » Il ne fut donc qu'un admirable *virtuose* et ne put accomplir son œuvre comme écrivain; sachons pourtant ce qu'on a perdu en lui.

Au moment où Rivarol, près de finir, lançait ainsi ses bouquets d'artifice à Hambourg et à Berlin, un homme qui se piquait d'insolence et presque de fatuité aussi, mais avec cela d'une vie grave, d'une ame ferme, et nourri aux fortes études, Joseph de Maistre, commençait à marquer son rang; ce rôle final souverain que Rivarol avait rêvé, ce plan hardi de réaction contre Voltaire et de restauration des vraies doctrines politiques, de Maistre le prit en main dès le premier jour; et s'il y mêla trop souvent ce que j'appelle du Rivarol, c'est-à-dire de l'homme du monde et du talon rouge, tout cela en lui se releva, s'agrandit, s'honora par des inspirations supérieures : tellement que si, un jour, un soir, aux bords de la Newa, dans un de ces étés du nord qui sont si beaux, quelques amis se rassemblent pour converser avec lui et pour l'entendre, on pourra alors, de bien loin sans doute quant à la grace, mais sans profanation du moins quant à la hauteur des idées, — on pourra évoquer le souvenir idéal de Platon. Il n'y en avait qu'un faux air dans cette soirée de Ham, malgré la prétention de Rivarol de renouveler les jardins d'Acadème.

Rivarol aurait pu être un grand critique littéraire, et il l'était en causant. Sous ses airs fats, il avait éminemment du bon sens. On a vu à quel point il analysait les contemporains les plus admirés. Il savait le défaut de la cuirasse de chacun, et y pénétrait hardiment. Il les jugeait d'égal à égal et les classait d'une vue sûre. Quant aux petits grands hommes, il se plaisait à les rassembler « comme des atomes sous sa lentille », en disant : « Voyons si nous en pourrons tirer quelque chose. » Toutes ses plaisanteries (signe remarquable de sa vocation) étaient littéraires. Si on lui faisait entendre qu'il était parfois cruel, il disait que « l'homme de goût a reçu vingt blessures avant d'en faire une, » et le mot est charmant. Chênedollé a eu raison de remarquer

que « Rivarol avait déjà dans son talent quelque chose de ce qu'on a depuis appelé le *romantisme;* il avait senti la nécessité de retremper la langue, de lui donner plus de franchise, plus de mouvement et d'abandon, de créer en peignant. » Il avait dans la prose, mais dans la prose seulement (1), l'instinct de ce que l'école romantique de l'*art* a essayé d'introduire depuis; il y a un Hazlitt français dans Rivarol.

Y avait-il également un Burke ou un Bonald, et mieux qu'un Bonald? Chênedollé le pensait. Dès sa seconde entrevue, un matin, Rivarol lui lut le début de son ouvrage sur la *Théorie du Corps politique :* « Aucun morceau de prose ne m'a jamais fait autant d'effet. Il est évident que Rivarol, dans ses quatre chapitres sur la nature et la formation du corps politique, a voulu lutter contre les chapitres sur l'*homme,* de Pascal. » Et Chênedollé, poussant plus loin cette comparaison que j'ose indiquer à peine, trouvait que les deux ouvrages avaient eu pareille destinée. Celui de Rivarol, écrit en effet sur de petites feuilles volantes, sur de petits morceaux de papier, les uns enfilés par liasse, les autres entassés confusément dans de petits sacs, ne s'était retrouvé qu'en fragmens, — comme les immortelles *Pensées.* Là se borne pour nous la ressemblance. Il serait plus exact de le comparer au manuscrit de Bergasse sur les mêmes matières, qui fut, je crois, détruit dans un incendie. Une grande partie du manuscrit de Rivarol fut volée (à la lettre) par l'abbé Sabatier de Castres, qui le pilla et le défigura à sa manière dans l'ouvrage *de la Souveraineté,* imprimé à Hambourg en 1806. Un court chapitre intitulé *de la Souveraineté du Peuple,* par Rivarol, fut publié à Paris en 1831, et Chênedollé ne dut pas y être étranger. J'ai sous les yeux de nombreux essais de *mise en ordre* et de *rédaction* dans lesquels ce dernier, en disciple fidèle, tenta jusqu'à la fin de sa vie de recomposer et de *restituer* une œuvre dont la perte lui semblait un malheur irréparable pour la cause des justes doctrines politiques (2). Nous ne saurions nous hasarder ici dans une discussion

(1) Quand il s'agissait de poésie, Rivarol ne sortait guère des habitudes et des conceptions de son temps; il disait, par exemple : « *Le pauvre Diable* est le chef-d'œuvre de la satire, rien n'est plus rapide, plus animé, plus piquant à la fois et plus pittoresque; mais Voltaire, en peignant le cordonnier, *a eu tort de le nommer.* Au lieu de

Le cordonnier qui vient de ma chaussure
Prendre à genoux la forme et la mesure....

il fallait mettre : *l'humble artisan* qui vient, etc. La poésie doit toujours peindre et ne jamais nommer. » Je n'examine pas si Rivarol a tort ou raison; mais, pour être alors un critique original en matière de poésie, il aurait fallu qu'il dît autre chose. *Renouveler le pittoresque* et *introduire le naturel,* c'était le double conseil à donner aux poètes, et il n'en parle pas.

(2) Vers 1833, Chênedollé écrivait au frère de Rivarol, possesseur des papiers qu'on avait pu recouvrer : « De tous ces papiers, on pourrait, je crois, extraire un petit volume extrêmement substantiel, qui n'excéderait pas de beaucoup les dimensions du *Contrat*

dont les élémens se dérobent. Le champ est trop vaste de ce qui n'a pas été et qui *aurait pu être*. L'ouvrage de Rivarol est rentré pour jamais dans les limbes d'où il n'était sorti qu'à de rapides momens d'évocation et d'improvisation brillante; il y sommeille avec tant d'autres pensées fécondes, auxquelles pourtant le soleil propice a manqué et qui n'ont pas eu leur jour. Ce qui demeure certain, c'est que, comme publiciste, Rivarol, averti par la révolution, aspira de bonne heure à un grand but, et qu'il ne parut pas incapable de l'atteindre. La mort, en le saisissant à l'âge de quarante-sept ans, l'arrêta dès les premiers pas de sa seconde carrière. On a eu depuis lors Bonald, de Maistre, les oracles d'un parti; mais le Montesquieu véritable, le réparateur intelligent et modéré des ruines de 89 n'est pas venu. Le plus brillant et le plus spirituel des hommes à la mode aurait-il jamais pu se dépouiller assez lui-même pour s'élever jusque-là?

Chênedollé n'hésite pas à nous l'assurer et à se porter pour caution : « Il y avait, dit-il, un *côté législatif* dans les idées de Rivarol qui ne se trouve ni dans Garat ni dans Lacretelle (aîné). » Je le crois bien; mais on peut être plus fort que ces deux philosophes d'école, que le sophiste et que le crédule, et rester encore en chemin, bien loin de Montesquieu. J'adhérerais plus volontiers au jugement général de Chênedollé, qui se résume ainsi : « Les trois hommes de lettres les plus distingués de la fin du XVIIIe siècle sont Beaumarchais, Mirabeau et Rivarol. Beaumarchais, par son *Figaro*, donna le manifeste de la révolution; Mirabeau la fit; Rivarol la combattit et fit tout pour l'enrayer : il mourut à la peine. » Le disciple pourtant retombe à demi sous l'illusion quand il ajoute : « Homme à la mode digne de la gloire, que les salons regardèrent comme un prodige, que la politique européenne aurait pu compter comme un oracle, et que la postérité doit adopter aujourd'hui comme un de ces génies heureux et incomplets tout ensemble, qui n'ont fait que montrer leurs forces. » La postérité n'adopte rien de confiance; elle ne juge que sur les titres directs, et les témoignages les plus enthousiastes ne servent tout au plus, comme ici, qu'à exciter les regrets et l'étude de quelque curieux autour d'un nom.

Quoi qu'il en soit, pendant deux années, Rivarol tint le jeune homme suspendu à sa conversation *avec des chaînes d'or;* il le fascinait.

social, où tout serait pensée et résultat, et qui comprendrait toute la doctrine politique de votre frère. Si vous êtes assez bon pour me communiquer votre manuscrit, je crois être dans le cas, avec ce que je puis posséder moi-même de fragmens et de souvenirs, de rédiger ce volume comme aurait pu faire votre frère : tant je m'étais pénétré de ses idées, et tant il a laissé en moi une profonde empreinte de son génie. » — Ce frère de Rivarol, à qui Chênedollé écrivait cette lettre, est celui dont Rivarol disait : « Mon frère a de l'esprit quand il me quitte; c'est ma montre à répétition. »

« Chose singulière (écrit Chênedollé)! pendant ces deux années que je passai avec lui, je ne fis presque rien :

Mon génie étonné tremblait devant le sien!

Il m'avait dompté. J'étais devenu l'esclave de sa pensée, et je n'avais conservé de puissance que pour l'admirer. — J'ai subi deux fois le joug et la tyrannie de deux esprits qui m'avaient d'abord terrassé, — de Rivarol et de Chateaubriand.

« Cependant (poursuit-il) tant d'idées nouvelles ne pouvaient tomber en moi sans y fermenter sourdement. Semblable à ces terres fortes qui, avant de porter des fruits ou des moissons, gardent long-temps les germes qui leur sont confiés, mon esprit se saturait en secret de tout ce qu'il devait s'approprier un jour. Ce fut Rivarol qui me suggéra l'idée de mon poème du *Génie de l'Homme*. Un soir, il rentrait chez lui, après avoir dîné chez le Juif Cappadoce (1); il était fort gai, et son imagination était montée sur un ton très élevé. Nous parlâmes poésie, et, dans un moment de verve, étant mécontent des vers de Voltaire et de Le Brun sur le système du monde, il s'écria : Voici ce qu'on aurait dû dire là-dessus. Et tout à coup il trouva quelques belles paroles sur le mouvement des astres et la grande économie des cieux. Ces images me frappèrent tellement que deux jours après je les rapportai en vers à Rivarol, qui en parut extrêmement content, et qui me dit qu'il fallait entreprendre le poème *de la Nature*, poème qui avait été manqué deux fois dans notre langue par Le Brun et Fontanes. Dès ce moment, l'ouvrage fut comme arrêté dans ma tête, et devint la principale occupation de ma pensée. »

Ces vers de Chênedollé doivent être ceux qui furent insérés alors dans *le Spectateur du Nord* (2) : ils ont depuis trouvé place dans le chant de *l'Astronomie*, presque au début du *Génie de l'Homme;* mais, en les retouchant, le poète les a un peu gâtés et refroidis. J'aimais mieux ce premier jet :

Les orbes follement l'un sur l'autre entassés
Dans des cercles confus tournaient entrelacés;
L'erreur en s'écartant de la loi des distances, etc. (3).

(1) David Cappadoce. — On y dînait fort bien. Rivarol, qui ne faisait grace à aucun de ses amis, disait de lui : « Son existence se compose des alarmes de la santé et des témérités de la gourmandise; il ne connaît de remords que ceux de son estomac. »

(2) Troisième numéro de l'année 1797 (mars), tome Ier, page 412. On y donnait à côté deux morceaux sur le même sujet, l'un tiré du poème sur *l'Astronomie* par Fontanes, l'autre tiré de *la Henriade*, chant VIIe.

(3) Et plus loin, quand Newton est venu :

Le silence renaît aux plaines de l'espace;
Vers un centre commun les astres emportés,
De ce centre commun sans relâche écartés,
Autour de leurs soleils, dans des bornes prescrites,
Majestueusement décrivent leurs orbites.

Les corrections de 1807 ont un peu amorti les effets : ce *majestueusement* a disparu.

L'idée, d'ailleurs, est belle : depuis Copernic et Newton, l'ordre et la simplicité règnent dans les cieux; l'embarras et l'erreur ont cessé là-haut, ils sont relégués ici-bas; ils n'existent plus qu'au sein même de l'homme et à la surface de notre terre :

Son compas à la main, la céleste Uranie,
Laissant ces vils tyrans aux humains égarés,
Remonta pour toujours sur les dômes sacrés.
. . . . . .
Le hasard fut pour nous, le calcul pour les cieux;
Et l'Être qui lisait dans le secret des dieux,
Dès-lors plus compliqué que l'ensemble du monde,
Demeura pour lui seul une énigme profonde.

Cette liaison avec Rivarol, si vivement engagée et si fortement nouée en apparence, se brisa tout d'un coup; l'esprit y avait plus grande part que le cœur :

« Je vécus ainsi deux ans avec Rivarol, dit Chênedollé, dans un continuel éréthisme de la pensée et dans un enchantement littéraire continuel. Un rien nous brouilla. J'avais fait connaissance avec une Mme Duprat, de Lyon, qui était alors à Hambourg, femme galante d'un haut ton, belle encore, et qui vivait avec le prince Zouboff. J'y mangeais très souvent avec d'aimables *roués*, Alexandre Tilly, Armand Dulau, et quelques autres émigrés français. Nous faisions souvent des parties à la campagne, et nous revenions fort tard. On sent facilement que cette vie avait dû me déranger un peu, et que souvent je n'étais pas très exact à venir travailler au *Dictionnaire* (1). Rivarol, un matin, me le fit sentir avec une aigreur marquée : de mon côté, je répondis avec humeur. Cependant je me remis au travail, mais le travail fut silencieux, les communications sèches et froides, et je sortis sans rien dire à Rivarol, qui travaillait dans son cabinet. Piqué sans doute de ce ton fort déplacé dans un jeune homme, il m'adressa le lendemain matin un billet fort sec, dans lequel il me redemandait une *Jérusalem* italienne que j'avais à lui. Je renvoyai *la Jérusalem* avec un billet écrit du même style, et dès ce moment je résolus de briser là. Le marquis de Mesmons (2), avec qui j'étais fort lié, et qui allait aussi chez Rivarol, fit tout ce qu'il put pour me raccommoder avec lui : je tins bon, et je lui déclarai que je n'y retournerais point. Je finis en lui disant : « J'adore le talent de Rivarol, et « j'aime sa personne, mais je ne le reverrai plus. » — Depuis long-temps j'avais envie de rentrer en France, et je saisis cette occasion pour rompre des engagemens qui commençaient à me peser. Je partis pour la Suisse. »

(1) Le *Nouveau Dictionnaire de la Langue française* qu'avait entrepris Rivarol.

(2) « J'ai beaucoup connu à Hambourg M. de Mesmons : c'était un homme du monde qu'une aventure malheureuse avait forcé de se retirer de la société, et qui était devenu sauvage et mélancolique, mais d'une mélancolie de bon goût. Sa conversation avait beaucoup de *charme*. » (Chênedollé.) — *Le Spectateur du Nord* contient plusieurs articles, notamment l'*Essai sur l'Amour et sur l'Amitié*, qui sont de cet homme de *sentiment*; ils sont signés R. M. (Romance de Mesmons).

Le mot de *roués* est échappé tout à l'heure : en effet, dans cette société de Hambourg, Chênedollé vit en abrégé tout un pêle-mêle des derniers types du XVIIIe siècle; il y prit une idée exacte du monde et des salons qu'il n'avait pu voir à Paris. La société habituelle de Rivarol à Hambourg, durant ces années, était tout ce qui passait de distingué dans cette ville et tout ce qui y séjournait un peu; je cite au hasard : Mme de Fougy, la princesse de Vaudemont, Mme de Flahaut, « qui faisait, quand elle le voulait, des *yeux de velours;* » Alexandre de Tilly, « louvoyant entre la bonne et la mauvaise compagnie, agréable dans la bonne, exquis dans la mauvaise; » Armand Dulau, « l'homme qui avait porté le plus de grace dans l'ignorance; » Baudus, directeur du *Spectateur du Nord,* « qui avait le style *grisâtre;* » l'abbé Louis et l'abbé de Pradt, tous deux rédacteurs (1); le duc de Fleury, le duc de La Force, le comte d'Esternod, M. de Talleyrand, de beaux débris de l'ancien monde; l'abbé Delille (2); l'aimable philosophe Jacobi; l'abbé Giraud, « qui disait à tout propos : *C'est stupide,* tellement que Rivarol prétendait qu'il laissait tomber partout sa signature; » et bien d'autres encore. Le jeune émigré apprit là mille bonnes histoires de l'ancienne société, la plupart meilleures que je ne puis dire ici. Rivarol faisait poser devant lui les personnages et les jouait à ravir. Par exemple, voulait-il peindre, chez Lally-Tolendal, le mélange singulier de la sensiblerie et de la gourmandise, il avait imaginé un monologue de Lally à souper, racontant les horreurs de la révolution : « — Oui, messieurs, j'ai vu couler ce sang! — Voulez-vous me verser un verre de vin de Bourgogne? — Oui, messieurs, j'ai vu tomber cette tête! — Voulez-vous me faire passer une aile de poulet? » Rien n'était plus gai que ce jeu de scène. — Dans un tout autre genre, ce dut être aussi de bonne source, et sans doute auprès des Brazais et des de Pange, que Chênedollé apprit sur André Chénier et sur ses sentimens philosophiques des détails intimes qu'il a résumés dans une note bien brève, et que je livre comme je la trouve, sans rien qui l'explique : « André Chénier était athée avec délices. »

(1) Ainsi, dans *le Spectateur du Nord* de mars et d'avril 1797, les *Lettres d'un officier allemand sur la guerre,* signées D..., sont de l'abbé de Pradt, et les *Lettres sur la situation des finances en Angleterre,* signées G..., sont de l'abbé Louis.

(2) J'ai donné quelques détails sur la réconciliation de Rivarol et de l'abbé Delille dans un article sur ce dernier (*Portraits littéraires,* tome II, p. 89, 1844). — Chênedollé, d'ailleurs, ne rencontra point Delille à Hambourg; il ne le vit pour la première fois que le 28 janvier 1808 à Paris. Delille lui raconta avec beaucoup de grace son entrevue avec Rivarol; il l'avait abordé avec ce vers :

Je t'aime, je l'avoue, et je ne te crains pas.

Un Hambourgeois présent, se croyant bien fin, lui avait dit : « C'est plutôt le contraire. » Delille ajoutait de Rivarol : « C'est le plus aimable vaurien que j'aie rencontré. »

III. — RELATIONS AVEC KLOPSTOCK.

Un homme bien différent de Rivarol, et que Chênedollé connut d'abord à Hambourg, était Klopstock, qui, « dans sa *Messiade*, avait ouvert à l'imagination des horizons nouveaux. » La relation qu'il nous a laissée de sa première visite au vieux maître, et de l'impression qu'il en reçut, vient bien à côté de ce qui précède et fait contraste par la simplicité.

« Caractère de Klopstock. — Lorsque je fus admis pour la première fois en sa présence, par La Tresne, je crus être admis en présence du Génie. Je vis un petit homme, d'une figure douce et riante. Je ne lui trouvai point du tout cet air de réserve, cet air diplomatique dont parle Goethe. Je lui trouvai, au contraire, un air ouvert et plein de franchise. Je n'ai jamais vu de figure de vieillard plus aimable et plus prévenante. Il avait surtout un sourire de bonté si parfait, qu'il vous mettait tout de suite à votre aise. Je lui lus une ode que je venais d'esquisser à sa louange. Cette ode le flatta beaucoup et parut lui faire le plus grand plaisir. Il dit qu'il attachait un grand prix à être loué par un Français, et surtout à être loué en vers. En un mot, il fut ravi. Dès ce moment, il me prit dans la plus grande affection; il m'invita à aller dîner le lendemain ou le surlendemain à une maison de campagne qu'il avait aux portes de Hambourg. Je le trouvai se promenant dans son jardin avec sa femme et quelques dames qu'il avait invitées. C'était dans les premiers jours de mai (1795). Je me rappelle qu'il faisait un soleil superbe et que nous nous promenions sous des pruniers en fleurs, ce qui mit tout de suite la conversation sur le charme de la campagne et de la nature. Il en parlait avec ravissement. Dès cette seconde entrevue, il me parla de son goût, de son amour pour l'exercice du patin. Il paraît que chez lui c'était une espèce de manie, car ce fut aussi une des premières choses dont il s'entretint avec Goethe. Je lui trouvai la candeur d'un enfant et le génie d'Homère. »

L'ode intitulée *l'Invention*, dédiée à Klopstock, et une autre ode, *le Génie de Buffon*, furent imprimées à Hambourg dans le courant de 1795. *Le Spectateur du Nord*, publiant en février 1797 une troisième ode de Chênedollé, intitulée *Michel-Ange ou la Renaissance des Arts*, appréciait en quelques lignes la tentative du jeune poète : Chênedollé aspirait à célébrer tour à tour les rois du pinceau, de la lyre et de la pensée, et à caractériser leur génie par le ton même des chants qu'il leur consacrait. Il fallait dans cette œuvre, pour y réussir, élévation, variété et souplesse. Chênedollé a surtout l'élévation et le souffle. Ces odes et celles du même genre qu'il composa ne parurent en France que tardivement recueillies vers 1820, c'est-à-dire vingt-cinq ans après leur naissance. Si elles avaient paru à son retour de l'émigration en 1802, elles auraient classé leur auteur au premier rang des héritiers et des émules de Le Brun.

Il eût été nécessaire aussi que le *Génie de l'Homme*, au lieu de retarder jusqu'en 1807, sortît quatre ans plus tôt. On aurait pu dire véritablement alors de Chênedollé venu à son heure, en le comparant avec les principaux des poètes en vogue :

« Ce qui caractérise l'abbé Delille, c'est la *mobilité* du style bien plus que le grandiose.

« Ce qui caractérise Le Brun, c'est la hardiesse de l'expression; mais il manque d'haleine, il est vite essoufflé.

« Chênedollé a de l'haleine; il a plus de grandiose que Delille; il fait ses vers avec le cœur. » — Voilà, en effet, ce que ses amis de 1802 lui reconnaissaient assez unanimement.

J'ajouterai pourtant, en lui appliquant ce qu'il disait de Le Brun : « Il a du souffle, mais un souffle qui n'allume pas la flamme. »

A côté de la page manuscrite où Chênedollé nous raconte sa visite à Klopstock, je trouve une réflexion modeste qui lui est suggérée par ce grand nom, et que je ne supprimerai pas, car elle respire une sincérité bien touchante; elle répond à une objection qui pourrait s'élever en lisant d'autres passages de ses mémoires. Tout poète a et doit avoir un haut sentiment de lui-même, sans quoi il ne serait point véritablement poète. Il lui est interdit d'être *médiocre*, et dès-lors, s'il persiste, il doit croire en conscience qu'il ne l'est point.

Ce que Malherbe dit dure éternellement,

c'est là, quoi qu'en disent les convenances, la devise secrète ou avouée de tout poète. *Musa vetat mori :* quiconque n'inscrit pas cette pensée, cet acte de foi au frontispice ou au cœur de ses œuvres, n'a pas reçu l'inspiration sacrée et l'étincelle. Ouvrez le *scrinium* des plus modestes comme des plus superbes : « Depuis Racine, il n'y a que Fontanes et *moi* qui ayons fait de bons vers, des vers raciniens, » dira l'un, celui qui est classique. — « Depuis Shakspeare, il n'y a que Schiller et *moi* qui ayons manié le drame grandiose, » dira l'autre, celui qui aspire à régénérer la scène. Toujours ce *moi* final s'ajoute, quelle que soit l'énumération; et si celui qui est en jeu ne l'ajoutait pas, il ne serait pas poète. Ce qui a fait dire à un railleur : « Il y a du Lemierre dans tout poète. »

Chênedollé avait de lui-même et de son propre effort un sentiment noble, élevé, consolateur, comme quelqu'un qui avait vécu un jour avec les hommes les plus éminens de son temps, qui avait recueilli leur parole et leur louange, et qui s'était retiré ensuite dans la solitude; mais, après avoir écrit cette page sur Klopstock, il ajoute au revers :

« C'est quand je lis des hommes comme Goethe, Schiller, Klopstock, Byron..., que je sens combien je suis mince et petit. Je le dis, dans la sincérité de mon ame et avec la plus intime conviction, je n'ai pas la dixième partie de la pensée,

du talent et du génie poétique de Goethe. Quelle étendue, quelle fécondité, quelle profondeur, quelle variété d'idées, d'aperçus philosophiques, littéraires, politiques! Quelle richesse d'invention poétique dans ses tragédies, ses poèmes et ses poésies fugitives sur tous les sujets! Quelle sécheresse, quelle stérilité d'imagination chez moi à côté de cette prodigieuse abondance! »

Le jour où vous avez fait cet humble aveu, ô poète, vous l'étiez plus par le cœur, par le sentiment, par l'idéal que vous conceviez dans toute sa plénitude, par les larmes d'admiration que vous versiez, — vous l'étiez plus, poète, que dans ces heures où l'on s'enivre trop aisément de soi-même, et vous méritiez d'être reçu à votre rang dans le groupe sacré par ces maîtres sublimes que vous saviez si bien saluer et reconnaître.

Le Spectateur du Nord contient, indépendamment des odes et morceaux en vers, quelques articles en prose de Chênedollé : un *Essai sur les traductions,* sur la manière de traduire les poètes, avec application du système à trois ou quatre odes d'Horace traduites en prose (1) (juillet 1797); une analyse et un jugement du poème des *Plantes* de Castel, qui venait de paraître (juin 1797). Castel était de Vire comme Chênedollé, et plus âgé que lui d'une dizaine d'années. Homme honorable en politique, il traversa la révolution avec courage. Maire de sa ville natale durant les années difficiles, il la préserva de toute commotion violente. Député à l'Assemblée législative, il sut résister aux excès des factions. Après la restauration des études, il professa les belles-lettres au collége de Louis-le-Grand. Mais il était poète, et ne fut qu'à demi satisfait des éloges mitigés de son compatriote : « Castel, écrit Chênedollé dans une note manuscrite, Castel se met, je crois, au-dessus de Fontanes et de Delille; il se regarde comme le premier poète du jour, et Saint-Ange comme le second. Il est persuadé que Delille n'ira pas à la postérité. C'est une chose bien étonnante que l'amour-propre. C'est d'ailleurs un homme plein de mérite et un poète du talent le plus aimable; mais, parce qu'on est Paul Potter, il ne faut pas se croire Raphaël. » — Castel n'est pas un Paul Potter, parce que, même dans ces

(1) Rien de plus judicieux ni de mieux entendu que ce système de Chênedollé : « Ce qui caractérise particulièrement Horace, dit-il, c'est la précision du style et l'audace des images, deux qualités qui sont l'ame de la poésie lyrique... C'est donc à rendre ces deux caractères distinctifs que je me suis principalement attaché. Pour y parvenir, je n'ai le plus souvent fait que rendre image pour image, et me jeter dans les moules que m'offrait le poète romain, afin d'y modeler mon expression sur la sienne. J'ai cru que, pour ne point défigurer Horace, il fallait surtout ne jamais délayer ses pensées; qu'il fallait être toujours fidèle à la forme de ses images, du moins autant que le permettait le génie de notre langue; et quand celle-ci résistait à l'expression latine (ce qui m'est arrivé beaucoup plus rarement qu'on ne pourrait croire), j'ai cherché avec soin l'image correspondante. » Et il choisit les trois odes : *Sic te Diva potens,* etc.; *Pastor cum traheret,* etc., et *Qualem ministrum fulminis,* etc., qu'il traduit en prose, selon moi, très heureusement.

cadres limités, il n'a pas le style. Le style fait d'un Paul Potter un diamant.

IV. — SÉJOUR EN SUISSE. — RELATIONS AVEC Mme DE STAEL, — BENJAMIN CONSTANT, ETC.

Chênedollé, en quittant Hambourg, partit pour la Suisse; nous l'y trouvons arrivé vers la fin de l'été de 1797 : « Il y a aujourd'hui vingt-trois ans (écrivait-il le 12 septembre 1820) que nous partîmes de Berne pour le voyage des hautes Alpes. Nous allâmes coucher à Interlaken. C'est là où j'eus pour la première fois la sensation des hautes montagnes. Le lendemain, nous nous rendîmes à Lauterbrunn. C'est dans ce voyage que j'ai joui le plus complétement de mon être et que j'ai été enlevé le plus parfaitement à toutes les misères, à tous les soins, à tous les chagrins de la vie. » Son poème *de la Nature* se dessina plus fièrement dans sa pensée; son talent semblait trouver son niveau dans les hautes régions. Il a consacré plus tard ce sentiment, trop tôt perdu, d'essor et de plénitude dans sa pièce des *Regrets* (1). Se trouvant en Suisse, il ne pouvait manquer de visiter Mme de Staël à Coppet, où il fit quelque séjour. Ses papiers fournissent plus d'une note sur les conversations brillantes auxquelles il assista. N'oublions pas qu'il avait l'imagination encore toute remplie des feux d'artifice de Rivarol, auquel il rapportait tout, et Mme de Staël dut être bien prodigieuse pour ne point pâlir auprès, et pour lui paraître même, à quelques égards, supérieure.

« Mme de Staël n'avait pas une parole plus svelte, plus rapide, plus splendide, plus variée que Rivarol; mais elle l'avait plus vive encore et plus ardente. En un mot, elle était plus tourbillon. Elle vous entraînait, elle vous forçait à rouler dans son orbite.

« La parole de Mme de Staël était teinte de la foudre. Elle avait des dix minutes de conversation vraiment étonnantes.

« Tout l'esprit de Mme de Staël était dans ses yeux, qui étaient superbes. Au contraire, le regard de Rivarol était terne, mais tout son esprit se retrouvait dans son sourire le plus fin et le plus spirituel que j'aie vu, et dans les deux coins de sa bouche, qui avait une expression unique de malice et de grace.

« Mme de Staël coupait, disséquait un cheveu en quatre. Elle anatomisait et colorait tout. — Rivarol, au contraire, caractérisait mieux les hommes que les choses. »

Chênedollé disait encore : « Mme de Staël a plus d'esprit qu'elle n'en peut mener. » Cela n'était vrai qu'à cette première époque. Au reste, tous les témoins sont d'accord sur un point : rien ne saurait donner l'idée de cette conversation de Mme de Staël, rien que les dernières pages de l'*Allemagne;* on la retrouverait là seulement presque tout entière.

(1) *Études poétiques*, liv. I, ode 21.

On causa, au premier dîner, du livre des *Passions*, du compte-rendu qu'en avait fait Rœderer : « Rœderer, quand il juge, retire avant tout la vie d'un ouvrage, pour le mettre en abstraction. » — Benjamin Constant se moqua du philosophe Lacretelle aîné, dont l'optimisme spéculatif résistait à tout : « Il attend la mise en liberté de son frère du progrès des lumières (1). » — « Promenade dans le parc après dîner. Mme de Staël me parle du dernier ouvrage de Benjamin Constant sur la révolution de 1660 (2). Des Genevois arrivent après dîner. On parle de M. de Maistre, que Mme de Staël regarde comme un *homme de génie* (3). Ma promenade le soir, dans le parc, avec M. Necker. » Les jours suivans, et durant le séjour de Chênedollé, on causa du livre de la *Littérature*, qui était sur le métier : « Mme de Staël, nous dit-il, s'occupait alors de son ouvrage sur la *Littérature*, dont elle faisait un chapitre tous les matins. Elle mettait sur le tapis, à dîner, ou le soir dans le salon, l'argument du chapitre qu'elle voulait traiter, vous provoquait à causer sur ce texte-là, le *parlait* elle-même dans une rapide improvisation, et le lendemain le chapitre était écrit. C'est ainsi que presque tout le livre a été fait. Les questions qu'elle traita lorsque j'étais à Coppet sont : de l'*Influence du Christianisme sur la littérature;* de l'*Influence d'Ossian sur la poésie du Nord;* poésie *rêveuse* au Nord, poésie des *sensations* au Midi, etc. Ses improvisations étaient beaucoup plus brillantes que ses chapitres écrits... » Chênedollé n'est peut-être pas très juste pour le livre; pourtant il y a du vrai dans sa remarque. Depuis Mme de Staël, qui en a donné le signal et qui elle-même l'avait reçu du XVIIIe siècle, il n'y a jamais eu plus d'improvisateurs que de nos jours, plus d'esprits qui pensent à toute heure et devant tous, et *parlent* aussitôt leurs pensées; mais, quelle que soit la verve, ces pensées, nées en public, manquent le plus souvent de couleur dès qu'on les écrit: elles ne connaissent pas cette pudeur qui fait qu'on rougit en se produisant. Elles sont comme ces personnes qui passent leur vie dans les bals et dans les raouts; elles n'ont pas de teint. Tâchez que les pensées, en se produisant, aient leur rougeur naturelle; c'est la vraie couleur.

Chênedollé jugea très bien Benjamin Constant. Si piquant que fût celui-ci, il ne pouvait tenir tête à Mme de Staël que dans son beau temps. Tel que nous l'avons vu, il était bien inférieur. Elle lui avait prêté bien plus qu'elle ne lui avait pris. Et même dans ce beau temps Chênedollé disait de lui : « Benjamin Constant ne cause pas, il fait l'*accompagnement* de la conversation. » Je lis encore : « Benjamin Constant, c'est

(1) C'est le même Lacretelle aîné qui disait : « Si Boileau vivait de notre temps, il aurait bien de la philosophie; » ce qui faisait pouffer de rire Fontanes.

(2) *Des Suites de la Contre-Révolution de* 1660 *en Angleterre.*

(3) Joseph de Maistre, à cette date, n'était connu que par ses *Considérations sur la Révolution française*, qui venaient de paraître (1796). C'est assez pour Mme de Staël, qui aussitôt l'a jugé et classé à son rang.

de l'enthousiasme allemand enté sur une base de glace géométrique. — B. C. est la production d'un siècle philosophique et du dernier terme de la civilisation. Il n'y a plus là ni cœur, ni enthousiasme, ni, etc. » On voit le ton. J'aime mieux noter ceci : « B. C. dit qu'il n'y a que deux livres qu'il ait lus avec plaisir depuis la révolution, l'*Histoire de Florence* (de Machiavel), et le cardinal de Retz. »

Chênedollé connut encore dans son séjour en Suisse Mme de Montolieu; mais la seule inspiration qu'elle lui causa fut l'*ennui :* passons vite. — Ces années de retraite (1797-1799) furent très profitables à Chênedollé. Il mit ordre à ses idées; il acheva de secouer le joug de Rivarol et d'émanciper son esprit par la lecture et la réflexion. Il trouvait un aimable compagnon d'études dans Adrien de Lezai, noble et délicat esprit (*mens pulchra in corpore pulchro*), que l'administration enleva bientôt aux lettres. M. de Lezai, jeune, ne se plaisait qu'à la lecture de Pascal et de Montesquieu. Il aimait à *pascaliser,* comme il disait lui-même. Il nous a volé ce mot-là, à nous qui prétendons presque avoir inventé Pascal aujourd'hui.

Cependant Mme de Staël s'intéressait vivement à Chênedollé, comme elle faisait pour tout talent et pour toute infortune. Elle avait entendu de ses vers, et elle disait de lui : « Ses vers sont hauts comme les cèdres du Liban. » Elle travailla à sa radiation de la liste des émigrés, et, comme Fouché avait été professeur du jeune homme à Juilly, les voies étaient toutes ménagées. Rentré en France, Chênedollé fut par elle conduit un matin chez Fouché. Celui-ci le regarda d'abord de son air froid et politique; puis, tout d'un coup, il le reconnut, et, lui tendant les bras, il l'accueillit avec sa physionomie de Juilly, — d'avant les crimes.

Chênedollé passa trois années à Paris (1799-1802), et continua d'y fréquenter Mme de Staël; mais déjà il avait connu Chateaubriand, et cette chaîne d'or, dont il se croyait affranchi depuis sa rupture avec Rivarol, était renouée, et par un plus digne.

V. — LIAISON AVEC CHATEAUBRIAND; — AVEC Mme DE BEAUMONT.

Chateaubriand parle un peu légèrement de Chênedollé dans ses *Mémoires,* et il ne lui accorde pas la justice qu'il devait peut-être à son dévouement et à son amitié. Quand on écrit ainsi ses Mémoires à si longue distance, il y a des *raccourcis* qui suppriment ou qui faussent les rapports réels qu'on a eus avec les hommes. Des années d'intimité, de confiance et de cordialité se résument en une phrase d'une brièveté presque épigrammatique.

« A trente ans, dit Chênedollé, nous nous sommes connus à Paris, Chateaubriand et moi. Il arrivait de Londres, moi de Suisse. Nous étions tous deux émigrés. Nous avions même âge, mêmes goûts, même amour de l'étude, même désir de la gloire; nous méditions tous deux de grands

ouvrages. Jusque-là tout se ressemble. Pendant plus de deux ans, nous ne fûmes presque pas un seul jour sans nous voir; mais bientôt nos chemins se séparèrent : notre fortune devint toute différente... » On sait assez cette différence : mais il y eut quelques années d'une intimité véritable à laquelle il nous faut assister. Laissons M. de Chateaubriand nous y introduire lui-même avec une familiarité aimable qu'il ne gardera pas toujours à ce degré. Chênedollé avait quitté Paris, et était rentré à Vire dans sa famille, le 5 août 1802, après onze ans d'exil.

A M. de Chênedollé (1).

« 11 septembre 1802.

« Je vous entends d'ici, mon cher ami, accuser l'amitié et les hommes. Vous me voyez déjà oubliant nos promenades, nos conversations, et ces bons jours où l'on est si malheureux et où l'on s'aime tant. Tout cela est injuste, et vous calomniez votre meilleur ami. Il ne se passe pas de jour dans la petite société (2) que nous ne disions : « Chênedollé disoit ceci, Chênedollé disoit cela. » Nous vous associons à tous nos projets, et vous êtes un des membres principaux et nécessaires de la colonie que nous voulons établir tôt ou tard au désert.

« Mais cette colonie, mon cher ami, quand l'établirons-nous? Tous les jours voient se former et s'évanouir nos espérances; vous savez ma manière de pousser le temps, de vivre dans les projets et les désirs, et puis, *si je rentre en moi-même, je suis Gros-Jean comme devant*. Rien de déterminé encore sur mes destinées futures. Cependant j'approche du dénoûment, car j'achève la correction de mes gros volumes (3), et je me mets sur-le-champ à la poursuite des grandeurs. Si je n'obtiens pas dans un mois ce que je demanderai, je me désisterai de la poursuite, et Dieu sait ce que je deviendrai, si je ne puis parvenir à planter des choux; car, vous le savez, n'en plante pas qui veut.

« Que faites-vous là-bas? Travaillez-vous? Souvenez-vous qu'il nous faut les quatre chants pour essayer, et puis le poème épique, si le public juge comme vos amis; et si le public ne juge pas comme cela, peu importe; le public est un sot. Ginguené vient de publier ses articles en forme de brochure. Fontanes ne m'a pas encore défendu; il dit qu'il le fera; Dieu le veuille (4)! Apprêtez-vous, mon cher enfant, à venir nous retrouver bientôt, car le moment approche où notre sort va être déterminé d'une manière ou de l'autre. Écrivez-moi, et aimez-moi aussi tendrement et aussi constamment que je vous aime. Toute la société vous dit mille et mille choses excellentes, et moi je vous embrasse du fond de mon cœur. C.

« Vous avez dû recevoir une lettre de Mme de Beaumont? »

(1) La plupart de ces lettres sont adressées : *Au citoyen Saint-Martin fils, chez le citoyen Saint-Martin père, à Vire*. Nous avons dit que *Saint-Martindon* était le nom de terre que portait le père de Chênedollé; mais *Saint-Martin* était plus commun et plus commode en temps de révolution.

(2) La société de Mme de Beaumont, qui se composait habituellement de Joubert, Fontanes, M. Molé, Gueneau de Mussy, Mme de Vintimille et M. Pasquier.

(3) Le *Génie du Christianisme*, qu'il corrigeait pour la seconde édition.

(4) Il le fit précisément à quelques jours de là, dans son *second extrait* sur le *Génie du Christianisme*, inséré au *Mercure*. (Ier jour complémentaire de l'an x.)

Au même.

« Paris, vendredi, 15 octobre 1802.

« Mon cher ami, je pars lundi pour Avignon, où je vais saisir, si je puis, une contrefaçon qui me ruine; je reviens par Bordeaux et par la Bretagne. J'irai vous voir à Vire et je vous ramènerai à Paris, où votre présence est absolument nécessaire, si vous voulez enfin entrer dans la carrière diplomatique. Il paroît certain que nous recevrons des ordres pour l'Italie dans les derniers jours de novembre. J'espère vous embrasser vers le 15 de ce même mois; tenez-vous donc prêt pour cette époque; je compte sur vous. Dans tous les cas, si le voyage d'Italie venoit encore à manquer, vous seriez placé à Paris.

« Travaillez-vous, mon cher ami? Voilà la saison favorable. Vous voyez les feuilles tomber, vous entendez le vent d'automne dans les bois. J'envie votre sort. Dans tout autre temps, le voyage que je vais faire me plairoit; à présent, il m'afflige. Ne manquez pas d'écrire *rue Neuve du Luxembourg* (1) pendant mon absence, mais ne parlez pas de mon retour par la *Bretagne* (2). Ne dites pas que vous m'attendez et que je vais vous chercher. Tout cela ne doit être su qu'au moment où l'on nous verra tous les deux. *Jusque-là je suis à Avignon, et je reviens en droite ligne à Paris.*

« Je ne sais si je pourrai voir La Tresne en passant à Bordeaux; cela me feroit grand plaisir. Malheureusement, la saison sera bien avancée, et le temps me presse. Si je puis parvenir à tirer quelque chose du contrefacteur du *Génie du Christianisme*, alors je prendrai la poste et j'irai beaucoup plus vite que par les diligences. Je pars avec des lettres de Lucien, qui me recommande vivement au préfet; j'espère réussir avec de la promptitude et du secret.

« Adieu donc, mon très cher ami. Si je ne me casse pas le cou, je vous embrasserai chez vous dans un mois. Encore une fois, tenez-vous prêt à partir avec moi pour Paris; il seroit absurde, à votre âge et dans votre position, de renoncer à tout projet d'avancement et de fortune. Je vous embrasse tendrement.

« CHATEAUBRIAND. »

Au même.

« Fougères, ce samedi 27 novembre 1802.

« Me voici au rendez-vous, mon cher ami, un peu plus tard que je ne l'avois dit; mais il est bien difficile de ne pas se tromper de quelques jours sur une route de six cents lieues.

« Je vous envoie un exprès; je vous propose deux choses :

« Ou d'aller vous prendre ou de vous recevoir ici. Si vous voulez que je passe chez vous, j'y serai vendredi prochain, 3 décembre ou 12 frimaire. Nous continuerons notre route par la Normandie; le chemin sera plus long.

« Si vous venez me chercher, je vous prie d'être le même vendredi, 3 décembre, à Fougères. Nous irons à Paris par Mayenne. Notre chemin sera plus court.

« Je ne puis que vous répéter que votre présence est absolument nécessaire à Paris, si vous désirez occuper une place; rester à Vire, c'est vous enterrer tout

(1) A Mme de Beaumont.

(2) Il devait y rencontrer Mme de Chateaubriand, qu'il n'avait pas revue depuis dix ans.

vif. Je vous embrasse tendrement, en attendant votre réponse. Je loge hôtel Marigny, rue Derrière, à Fougères.

« Votre meilleur ami,

« CHATEAUBRIAND. »

Un trait caractéristique se dessine déjà : Chênedollé, au lieu de se lancer, se retire. Chateaubriand, qui possède si bien le génie de l'occasion, et qui sait que pour la renommée aussi il est vrai de dire : *Carpe diem,* le presse, le harcelle; il lui demande les *quatre chants* (*le Génie de l'Homme*), le *poème épique* (cette *Jérusalem détruite* qui ne sera jamais achevée). Chênedollé écouta trop le *démon de la procrastination,* comme on l'a appelé. Il n'invoqua pas assez la *Muse de l'achèvement,* cette muse heureuse, la seule qui sache nouer la couronne.

Il était poète, mais pas seulement en vers; il aimait *tout de bon* l'ombre des bois, la paix retrouvée des prairies natales, l'oubli des heures. Il était sensible, non pas seulement par crises; il souffrait mortellement d'une peine de cœur, de la perte d'une personne chérie; il eut en ces années de ces douleurs qui ne laissèrent pas à son talent toute sa liberté, et qui en atteignirent profondément peut-être le ressort. « Que me fait la gloire, à moi (se disait-il en ces heures d'abattement)? Elle ne me touche pas là où j'ai mal, elle ne guérit pas la plaie secrète de mon cœur. » Tenu, à ce qu'il semble, un peu sévèrement par son père, il désira un moment tenter la fortune sur les pas de son ami; mais M. de Chateaubriand n'était encore que secrétaire d'ambassade, et ne pouvait disposer d'aucune place avec certitude. Les lettres suivantes se rapportent à ce projet, qui aurait rattaché Chênedollé à la carrière diplomatique.

M. de Chateaubriand à M. de Chênedollé père.

« Paris, 25 mai 1803.

« Monsieur,

« Lorsque je passai par Vire il y a six mois, j'eus l'honneur de vous dire qu'on m'avoit promis de m'envoyer à Rome en qualité de secrétaire de légation et que j'espérois pouvoir faire entrer M. votre fils avec moi dans la carrière diplomatique. Je pars à l'instant pour ma destination; mais les affaires se sont arrangées de sorte que je ne puis emmener à présent Chênedollé. Une personne doit venir me rejoindre dans six semaines ou deux mois en Italie, et si vous y consentez, voici ce que je vous propose :

« Chênedollé viendra me rejoindre à Rome avec la personne que j'attends. Il ne lui en coûtera rien pour les frais de route; mais, comme il faut qu'il vive à Rome en arrivant (vu que je ne puis pas avoir la certitude complète de le placer dans l'ambassade au moment même de son arrivée), il faudroit que vous lui fissiez en Italie une petite pension égale à celle que vous lui feriez partout, s'il ne vivoit pas sous le même toit avec vous. Je crois pouvoir vous assurer que Chênedollé ne sera pas six mois en Italie avant que j'aie trouvé le moyen de le placer agréablement. Les beaux talens de M. votre fils, l'amitié qui me lie avec

lui, me font vivement désirer que vous consentiez à cet arrangement, qui peut le mener à la fortune. Je suis persuadé que vous en reconnoîtrez vous-même tout l'avantage.

« Je suis avec respect, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DE CHATEAUBRIAND. »

A M. de Chênedollé fils.

« Lyon, mercredi, 19 prairial, an XI (1803).

« Je suis toujours à Lyon, mon très cher ami, et je présume que vous êtes toujours à Paris (1); c'est pourquoi j'envoie cette lettre rue Neuve du Luxembourg. On la mettra à la poste en cas que vous soyez parti pour Vire.

« Je n'ai qu'un seul désir et qu'une seule pensée, c'est de vous revoir. Vous sentez qu'ici je ne puis avoir aucune donnée nouvelle; mais il paroît par tout ce que je vois et tout ce que j'entends que le travail de la légation sera considérable, et conséquemment qu'on aura besoin d'une personne de plus. J'y perdrai mon crédit, ou cette personne sera vous. Je crois donc que vous pouvez faire vos préparatifs pour accompagner *nos amis* (2) cet automne. Votre père doit sentir l'importance d'une position qui peut vous *mettre à lieu* (3) de réparer le mal que la révolution a fait à votre fortune.

« Comment est toute la petite société? ou comment l'avez-vous laissée en quittant Paris? Je vois qu'on ne s'occupe plus que de guerre dans les papiers publics; ainsi je ne vous demande point comment va la littérature. Les seconds extraits que M. Clausel m'avait promis seront restés là, et cela est tout simple; ils ne seront bons que pour la troisième édition, qui doit être au moment de paroître. J'ai fait affaire ici avec Ballanche pour une édition in-18. Le petit Gueneau n'a pas apparemment livré son article (4). Du reste, mon cher ami, *les honneurs m'accompagnent,* et nos amis communs vous auront dit ce que je leur ai mandé à cet égard. On ne se fait pas d'idée à quel point ma *gloire* est encore augmentée depuis l'année dernière. On me cite en chaire comme un père de l'église, et, si cela continue, je serai canonisé avant ma mort. — Mon cher ami, je ne prends pas ce voyage comme je devrois le prendre; je n'y mets nulle ardeur, nul plaisir. Je vieillis ou peut-être je me désenchante, et depuis que j'ai recommencé *les jours de voyage, dies peregrinationis,* je ne fais que songer au bonheur de la retraite et du repos. Je le sens jusqu'au fond des entrailles, une chaumière et un coin de terre à labourer de mes mains, voilà après quoi je soupire, ce qui est le vœu constant de mon cœur et la seule chose stable que je trouve au fond de mes souhaits et de mes songes.

« Si vous m'avez écrit à Turin ou à Milan, je trouverai vos lettres sur ma

(1) Chênedollé était revenu de Normandie à Paris; il y passa l'hiver de 1802-1803, le printemps et une partie de l'été.

(2) Mme de Beaumont.

(3) Cette expression, *mettre à lieu,* pour *mettre à même,* revient dans ces lettres de Chateaubriand, comme dans celles de sa sœur Lucile. Ce doit être une locution de pays.

(4) Un article à propos des nouvelles éditions du *Génie du Christianisme;* il se trouve dans le *Mercure* du 23 juillet 1803. — On voit qu'à travers tout l'auteur ne s'oublie pas. Chênedollé lui-même avait payé sa dette en répondant dans le *Mercure* du 26 février 1803 à une critique du *Génie du Christianisme,* qu'on attribuait à M. de Boufflers.

route. Nous serons encore huit jours ici. Mandez-moi comment vous avez trouvé votre famille. Le voyage d'Italie est très peu cher. Il y a d'ici à Florence une diligence qui passe par Milan et qui vous rendra à Florence pour cinq louis. On se charge de vos bagages, et on est, dit-on, parfaitement traité. De Florence à Rome, on trouve des cabriolets qui vous mènent en deux ou trois jours à Rome à un prix très modique. De sorte que vous arrivez au *Capitole* pour dix louis au plus. Les Lyonnais vont maintenant en Italie aussi facilement qu'à Paris. Ce voyage n'est plus rien. — Bonjour, mon cher ami, je vous aime tendrement et pour la vie. Comptez sur moi, aimez-moi, et croyez que vous n'avez pas au monde d'ami plus fidèle et plus dévoué. Mille choses à tous nos amis. — Écrivez-moi, je vous écrirai. »

Au même.

« Rome, samedi, 17 messidor (16 juillet 1803).

« Voici, mon cher ami, l'état des choses et ce qui nous attend désormais pour l'avenir.

« Je ne pourrai pas satisfaire mon cœur; je ne pourrai pas gagner quelque chose sur *l'homme* (1) dans la position où je me trouve. Loin de vouloir rien entendre, il renvoie quelques malheureux qui étoient rendus ici, et qui lui étoient vivement recommandés. Mais mon parti est pris irrévocablement : je ne demeurerai qu'un an ici, jour pour jour. Au bout de cette année, si je ne suis pas placé d'une manière indépendante, je fais un saut à Athènes, puis je reviens au mois d'octobre (1804) m'ensevelir dans une chaumière aux environs de Paris, si je le puis, ou dans quelque province de la France. Si vous voulez alors venir y vivre et y mourir avec moi, je vous offre une durable hospitalité.

« Si, au contraire, on me donne une place indépendante au bout de mon année, alors vous venez sur-le-champ me rejoindre. Je vous en fournirai les moyens, et nous demeurerons ensemble. Ainsi, dans tous les cas, nous ne serons séparés que quelques mois, et j'espère que vous aurez autant de plaisir à vous fixer auprès de votre meilleur ami, qu'il en aura à vous retrouver.

« La vie ici est ennuyeuse et très *pénible*. Les honneurs, mon cher ami, coûtent cher! Heureusement je n'en porterai pas long-temps le poids. Au reste, vous aurez su par notre bonne amie, Mme de Beaumont, que sous les rapports littéraires je n'ai point à me plaindre. On ne sauroit avoir été accueilli comme je l'ai été. Mon ouvrage est traduit, et le pape va, dit-on, le faire retraduire et réimprimer au Vatican. Mais qu'est-ce que tout cela, quand le cœur est serré, triste? Si vous saviez ce que seroit ce pays s'il n'avoit pas ses ruines? Le cœur me saigne; pauvre religion!

« Notre amie doit être sur le point de partir pour le Mont-d'Or; comment est-elle? J'espère que son voyage au midi sera bien utile à sa chère santé, et, sous ce point de vue, nous ne saurions trop hâter son voyage. Écrivez-vous à Lucile (2)? Retournez-vous chez votre père? Comment est-il pour vous? Je tremble en pensant à lui. Écrivez-moi, mon très cher ami; j'ai été vivement ému en apprenant que vous aviez été malade. Vous avez dû recevoir une lettre de moi; croyez,

(1) Le cardinal Fesch.

(2) Lucile, ou Mme de Caud, si connue depuis les *Mémoires d'Outre-tombe*, la plus jeune des sœurs de M. de Chateaubriand, celle dont la figure lui a servi de type pour l'*Amélie* de *René*.

mon cher ami, que personne au monde ne vous aimera comme je vous aime, que personne ne vous sera fidèle comme moi, et que personne n'est plus affligé que moi de la nécessité qui nous sépare à présent pour quelques mois. Conservez-moi votre amitié et votre estime. Je vous embrasse les larmes aux yeux. — Vous savez que mon adresse est tout simplement à M. Ch.; et puis le *titre*, — à Rome, — sans affranchir. »

La lettre suivante de M. Gueneau de Mussy trouve ici sa place entre celles de Chateaubriand, qu'elle explique. Elle nous fait entrer plus avant encore dans la familiarité gracieuse du salon de la rue Neuve du Luxembourg. Ces messieurs avaient tous de l'esprit; celui de M. de Mussy, très réel, était un peu étudié, un peu prémédité. « La conversation de Gueneau, disait M. Joubert, est très fleurie, mais ses fleurs n'ont pas l'air de naître spontanément : elles ont l'air de ces fleurs de papier peint qu'on prend dans les boutiques. La nature n'a point fait ces roses. » Il disait encore, à propos des mots de Gueneau, qui étaient faits d'avance et ne sentaient pas l'inspiration : *Il ne sert pas chaud.* — La lettre qu'on va lire donne assez l'idée de ce ton fleuri et de cet esprit bien rédigé :

A M. de Chênedollé.

« Mardi, 2 août 1803.

« Croyez, cher Corbeau, que, sans de graves raisons, je n'aurais pas laissé un si long intervalle entre cette lettre et les promesses données à votre départ. Je suis encore à Paris où me retiennent une fièvre et une jaunisse que mon frère a rapportées de la Bourgogne, et j'y suis le seul débris de la petite société (si toutefois je puis compter même pour un débris), et j'ai reçu les adieux de tous ceux que je devais précéder à la campagne. Au milieu de tous ces contre-temps et de ces fâcheuses distractions, vous m'avez toujours été présent, cher Corbeau, et j'ai regretté souvent nos promenades et votre conversation. Heureusement que mes privations ne sont point en pure perte, car on dit que votre santé se refait dans votre Normandie et que vous rajeunissez sous le chêne paternel. Il est question aussi d'une négociation (1) dont le succès tient à cœur à vos amis; mais cette affaire en est venue au point qu'elle doit se terminer directement entre Michaud et vous, et je l'ai perdue de vue au moment où les médiateurs l'ont abandonnée, c'est-à-dire que j'en suis à la lettre écrite par Fontanes à Michaud au sujet des remontrances et des *vils détails*. Cette lettre donc a été écrite sous mes yeux, et je vous assure qu'elle ne pouvait être plus aimable, et que le *sanglier* (2) a dignement représenté votre délicatesse avec tous ses scrupules. Michaud a répondu le lendemain d'une manière un peu cérémonieuse et embarrassée, un peu plus en libraire qu'en homme de lettres; quoi qu'il en soit, il a dit qu'il s'adresserait à vous directement, et j'ignore la suite; de grace ne me

(1) Il s'agissait pour Chênedollé de faire les notes qui devaient se joindre à la traduction de l'*Énéide* par Delille. Ce petit travail l'aurait mis à même de se suffire quelque temps à Paris sans recourir à son père.

(2) Fontanes était ramassé et avait quelque chose d'athlétique dans sa petite taille. Ses amis le comparaient en plaisantant au sanglier d'Érymanthe.

le laissez pas ignorer. — Eh bien! je me suis enfin hasardé dans le salon de la rue du Luxembourg. Figurez-vous un corbeau, ou plutôt un butor qui aborde une hirondelle gracieuse et aérienne; mais j'étais fort de ma conscience, j'avais l'article en poche (1), je me souciais fort peu d'être ridicule. D'ailleurs, le chrétien remplit ses trésors de toutes les déconvenues de l'amour-propre. J'ai donc fait de fort bonnes affaires chez Mme de Beaumont, et cependant, tout en changeant les illusions de terreur que j'apportais en sa présence en un véritable sentiment de reconnaissance pour ses bontés et ses manières engageantes, hélas! je n'en ai joui qu'avec de tristes pressentimens. A mon avis, sa santé s'altère de plus en plus. Je crois les sources de la vie desséchées; sa force n'est plus qu'irritation, et son esprit si plein de graces ressemble à cette flamme légère, à cette vapeur brillante qui s'exhale d'un bûcher prêt à s'éteindre (2). Ce n'est pas sans une sorte d'effroi que j'envisage les fatigues du voyage qu'elle projette d'entreprendre au *Mont-d'Or*, d'où, je le conjecture, elle se rendra dans le *département du Tibre*. Mais, s'il faut s'en rapporter aux dernières lettres du cher et illustre Corbeau, croyez-vous bien qu'elle ira plutôt consoler un exilé, un désespéré, que jouir de la gloire d'un poète célébré partout et du crédit d'un secrétaire d'ambassade plus puissant qu'un prince de l'église? Hélas! oui. Dans les premiers jours de son arrivée, ce cher voyageur était sous le poids de la grandeur de Rome; il ne pouvait suffire à la force de ses impressions et au tumulte de ses pensées. Il se passait dans son imagination comme un vent puissant qui fait courber les hautes forêts. Le pape l'avait accueilli avec une distinction particulière, avait été à sa rencontre, l'avait nommé son fils, son *cher Ch.*, lui avait dit qu'il lisait son livre, et lui avait indiqué le volume et la page où il en était, etc. Et maintenant, je ne sais quel vent de découragement a soufflé, ou quel crocodile s'est réveillé au fond de son cœur; mais il gémit sur les bords du Tibre, comme Ovide jadis sur les bords de la mer Caspienne; il se croit abandonné de toute la terre au milieu de la gloire dont il la remplit tout entière; il parle même de prendre un *parti*, et, voyez comme le ridicule se mêle quelquefois dans la conduite des grands hommes, parce qu'un *M. Guillon* veut écrire un voyage en Italie, il ne veut pas écrire le sien : *ô siècle! ô mémoire!* Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les remontrances et tous les encouragemens que nous lui avons expédiés de Paris. — Pour moi, cher Corbeau, je compte toujours puiser aux sources modestes de mes montagnes de Bourgogne. Si je me croyais, j'aurais plus d'images et de rêveries qu'il n'en faut pour remplir mon petit volume; mais vous savez combien ces richesses d'imagination s'exagèrent lorsqu'elles sont vues de loin, et combien une plume et de l'encre font disparaître d'illusions de ce genre. Adieu, adieu; si vous voulez m'aimer un peu, vous me ferez du bien. Pardon de ce griffonnage, je l'écris sur mes genoux au milieu de toutes sortes de distractions. Répondez-moi à *Semur*, à l'adresse convenue, et je vous répondrai d'une manière qui sentira mieux son solitaire. *Philibert.*

(1) C'est cet article du *Mercure* (23 juillet 1803) que nous avons vu M. de Chateaubriand réclamer.

(2) « Mme de Beaumont avait l'air d'être composée d'élémens qui tendaient à se désunir, à se fuir sans cesse. — *Fi de la vie!* disait une fille de roi. Mme de Beaumont s'était prise à ce mot et l'avait trouvé admirable quand son père le lui cita. » (Chênedollé.)

« *P. S.* — M. de Bonald, à qui j'avais fait part de votre maladie, veut être rappelé à votre souvenir. J'étais hier chez Fontanes au moment où il reçut une lettre de Michaud, qui disait vous avoir écrit trois fois sans réponse. »

Nous reprenons la série des lettres écrites de Rome par M. de Chateaubriand :

A M. de Chênedollé.

« Rome, mercredi, 6 fructidor (24 août 1803.)

« Lucile vient de m'apprendre, mon très cher ami, que vous vous plaignez de mon silence. Est-ce à vous ou à moi à se plaindre un peu? Je vous ai écrit une longue lettre de Lyon; vous étiez malade quand vous l'avez reçue, et vous ne m'avez pas répondu depuis que vous vous portez bien. Je vous ai écrit une longue lettre de Rome, sous le couvert de Mme de Beaumont. Il est vrai que vous ne pouviez pas encore avoir reçu cette lettre lorsque Lucile m'a écrit; mais j'espère que vous l'aurez reçue depuis. Voici donc ma troisième lettre de compte fait, et je n'ai pas encore reçu signe de vie de vous. Je ne vous en fais point de reproche. Vous aurez eu sans doute mieux à faire qu'à m'écrire; et si votre paresse m'afflige, je suis au moins sûr de votre cœur.

« Dans toutes mes lettres à Mme de Beaumont, il y avoit toujours un mot pour vous et la prière de vous instruire de nos projets. On m'a marqué que Michaud étoit prêt à faire avec vous une affaire pour les notes du Virgile de l'abbé Delille. J'en serois charmé; mais votre paresse ne sera-t-elle pas un obstacle? Au reste, mon cher ami, c'est votre bonne étoile qui vous a empêché de venir ici. Figurez-vous que ma vie est un enfer. J'ai demandé mon rappel au moins pour l'année prochaine, si l'on ne veut pas me l'accorder plus tôt. Vous sentez que je ne puis entrer dans les *détails*; mais soyez sûr que vous n'auriez pas tenu vingt-quatre heures avec cet homme (1). Ainsi donc, mon cher ami, ou j'obtiendrai une place *indépendante* l'année prochaine, et alors vous serez avec moi, si cela vous fait plaisir, ou je serai avec vous à Paris, et, une fois rentré, ensemble, nous nous arrangerons pour cultiver un petit jardin et des choux.

« Je ne vous parlerai point de Rome. Je suis si malheureux que je ne vois rien. Comme littérature, j'ai encore de ces succès qui ne consolent de rien et qui ne servent à rien. Il y a en Italie trois traductions de mon ouvrage. Je ne sais où cette lettre vous trouvera. Je crois que vous êtes chez votre père, mais il est possible que vous fussiez (*sic*) resté à Paris pour les notes. Adieu, mon très cher ami, comptez toujours sur ma tendre amitié, sur ma fidélité à toute épreuve. Écrivez-moi si vous le pouvez. Fontanes vous dira pourquoi je souffre ici, en cas que vous le voyiez.

« Mon adresse est tout simplement : A M. Ch., secrétaire de la légation française, à Rome, Italie. — Il n'est pas nécessaire d'affranchir les lettres. Comment est votre santé actuellement? »

Au même.

Rome, ce 8 novembre 1803.

« Tout est fini pour moi, mon cher ami. Mme de Beaumont n'est plus; je n'ai eu d'autre consolation que d'avoir un peu honoré ses cendres. Vous verrez tous

(1) Le cardinal Fesch.

les détails dans la copie de la lettre que je vous ferai passer par le courrier prochain. Je serai à Paris au mois de janvier, et en Bretagne peu de temps après; je vous verrai. Je vais me retirer entièrement du monde. Écrivez-moi, écrivez à Joubert. Ma santé est bien mauvaise, et je désire quelquefois de ne pas repasser les Alpes. Je vous embrasse tendrement. »

Au même.

« Rome, ce 16 novembre 1803.

« Mon dernier billet, mon cher ami, vous annonçoit la mort de Mme de Beaumont, qui a quitté cette triste vie le 4 du mois courant, à Rome. Je vous disois que je vous ferois passer par le prochain courrier le récit de sa mort. J'ai pensé depuis qu'il vaudroit mieux pour vous d'écrire à Joubert, à Villeneuve-sur-Yonne, ou à Mme de Vintimille, à Paris. Ils vous enverront copie de cette fatale relation, et vous aurez moins de port à payer que si je vous la faisois passer de Rome.

« Mon cher ami, je suis vraiment au désespoir. Je ne sais ce que (*sic*) devenir ni quel parti prendre. Je suis bien déterminé à quitter Rome, mais le cardinal s'y oppose à présent; et plus on m'a d'abord persécuté injustement, plus on veut maintenant, par des caresses, me retenir ici. Quoi qu'il en soit, je n'irai pas toujours plus loin que mon année, qui finit au mois de mai. Oui, mon cher Chênedollé, mes déserts vont être maintenant auprès des vôtres. J'appelle la retraite et l'obscurité de toute la force de mes désirs. Il est plus que temps de renoncer à tant de mensonges, à tant de projets que tout renverse et que rien ne peut amener à une fin heureuse. Écrivez-moi ici; j'ai soif de vos lettres et de votre amitié. — Adieu, adieu. »

Mme de Vintimille s'acquittait de la commission dont il vient d'être parlé, et elle écrivait à Chênedollé la lettre que voici :

« A Paris, le 1er nivôse (1803).

« Vous me rendez bien peu de justice, monsieur, en me soupçonnant d'avoir pu vous oublier. L'éternel souvenir de la malheureuse amie que je pleure ne me permettra jamais de voir avec indifférence ceux qui partageaient mes sentimens pour elle, et croyez bien que ce mutuel regret me donne un lien avec vous que rien ne rompra jamais. — Voilà la relation que M. de Chateaubriand m'a envoyée; j'ai trouvé plus court de vous la faire passer que d'en faire prendre une copie. Quand vous l'aurez gardée tout le temps que vous jugerez à propos, vous voudrez bien me la renvoyer; je m'en rapporte à votre bon esprit pour juger qu'elle doit rester dans l'intimité, et qu'il y a des choses dont les indifférens n'ont que faire. Je ne vous fais donc aucune recommandation à ce sujet. Quelle perte nous avons tous faite par la mort de cette malheureuse amie! Je ne puis dire le chagrin que j'en ressens; c'est une plaie qui ne se fermera jamais; l'idée de ne la plus revoir me poursuit sans cesse, et il m'est doux de parler de cette peine à une personne qui, j'en suis bien sûre, sait m'entendre. — Je suis affligée de ce que vous me dites de vos malheurs personnels, et, quoique je n'aie pas beaucoup de droits à votre confiance, laissez-moi vous dire que s'ils sont de nature à être un peu adoucis par l'intérêt bien véritable, je vous demande de ne pas me refuser le plaisir de vous offrir quelque consolation. — Vous savez que M. de

Chateaubriand est nommé dans le pays de Vaud. J'avais pensé que peut-être vous iriez le retrouver, et je l'avais espéré pour tous deux. — Veuillez, je vous prie, m'accuser tout de suite la réception de mon paquet, et, quand vous reviendrez à Paris, venez me voir au plus tôt pour que je vous pardonne le soupçon de vous avoir oublié. — Adieu, monsieur; recevez, je vous prie, l'assurance bien vraie de tous les sentimens que vous m'avez inspirés.

(Rue Cerutti, nº 19.)

« *P. S.* — M. Pasquier, à qui j'ai dit que j'avais reçu de vos nouvelles, me charge de le rappeler à votre souvenir, et vous prie de ne pas l'oublier. »

La lettre de Chênedollé en réponse à celles de Rome qu'on vient de lire sur la mort de Mme de Beaumont se trouve dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand. — C'est ici le lieu de placer les lettres de Mme de Beaumont elle-même à Chênedollé, gracieuses paroles de cette ame détachée et fidèle qu'animait l'affection seule au bord de la tombe. Elles viennent bien s'ajouter à tout ce que nous avait appris d'elle la correspondance de M. Joubert (1).

Mme de Beaumont à M. de Chênedollé.

« Le 7 fructidor (1802).

« Notre ami veut attendre la décision d'une nouvelle espérance (2) pour vous répondre. Si elle se réalisait, il n'y aurait pas la moindre apparence de fiction dans la lettre déterminante qu'il doit vous écrire; mais ne nous flattons point. S'il était vrai qu'*espérer, c'est jouir,* nous serions bien heureux, car nous espérons beaucoup. A la vérité, nous changeons souvent de vues, de projets et d'espérances; ils ont le bon esprit de se trouver bien de cette vie, cependant bien fatigante; je les en félicite : mais l'hirondelle (3) est toujours le plus noir des corbeaux, sans en excepter celui de Vire. Cet aimable corbeau, quoique absent, est toujours parmi nous; nous en parlons sans cesse, nous cherchons toutes les manières de le rappeler de son exil, de ne plus le laisser s'envoler. Il entre dans tous nos projets de voyage, de retraite ou de repos.

« Si par hasard quelque journal arrive *à Vire,* vous aurez vu la nouvelle organisation du gouvernement. Je n'en parle pas, car il serait impossible qu'une lettre en donnât idée.

« Il paraît un ouvrage du *grand homme de Necker* : il s'appelle *Dernières Vues sur les finances et le gouvernement des Français.* On dit qu'après une monarchie tempérée, l'auteur ne trouve rien de mieux à nous offrir qu'une république gouvernée par *sept directeurs.* Je ne croirai une telle absurdité qu'après l'avoir *lue, de mes yeux lue.* Ce qu'il y a de certain, c'est que le livre ne plaît ni ne réussit (4). On dit qu'il retarde l'*apparition* du roman de Mme de Staël (5); c'est un tort très grave pour mon impatience.

(1) *Pensées, Essais et Maximes* de M. J. Joubert, tome II, page 236 et suiv.
(2) Il s'agissait de la nomination de M. de Chateaubriand à un poste diplomatique.
(3) C'est elle-même.
(4) Après y avoir jeté les yeux, elle sera moins sévère dans la lettre suivante.
(5) *Delphine.*

« M. de Lauraguais vient, du fond du plus horrible galimatias (1), d'essayer de mordre notre ami; mais ses dents sont tout usées, il aurait bien mieux fait de s'en tenir *à la Constitution, la Constitution!* Cette fois, le trop d'idées ne l'a pas empêché d'achever.

« On a fait une *Résurrection d'Atala* en deux volumes. Atala, Chactas et le père Aubry ressuscitent aux ardentes prières des missionnaires. Ils partent pour la France, un naufrage les sépare : Atala arrive à Paris. On la mène chez Feydel (2), qui parie 200 louis qu'elle n'est pas une vraie sauvage; chez l'abbé Morellet, qui trouve la plaisanterie mauvaise; chez M. de Chateaubriand, qui lui fait vite bâtir une hutte dans son jardin, qui lui donne un dîner où se trouvent les élégantes de Paris; on discute avec lui très poliment les prétendus défauts d'Atala. On va ensuite au bal des Étrangers où plusieurs femmes du moment passent en revue, enfin à l'église où l'on trouve le père Aubry disant la messe et Chactas la servant. La reconnaissance se fait, et l'ouvrage finit par une mauvaise critique du *Génie du Christianisme*. Vous croiriez, d'après cet exposé, que l'auteur est païen. Point du tout. Il tombe sur les philosophes, il assomme l'abbé Morellet, et il veut être plus chrétien que M. de Chateaubriand. La plaisanterie est plus étrange qu'offensante; mais on cherche à imiter le style de notre ami, et cela me blesse. Le bon esprit de M. Joubert s'accommode mieux de toutes ces petites attaques que moi qui justifie si bien la première partie de ma devise : *Un souffle m'agite* (3).

Le dernier *Mercure* (4) est détestable M. Delalot y règne comme le roi de Cocagne, et s'il ne bâille pas, du moins nous fait-il bâiller..... *Ah! qu'allait-*IL (5) *faire dans cette galère! Il* vous écrira incessamment, Gueneau aussi. Les deux corbeaux soupirent après le troisième. Lucile s'est écriée lorsque son frère nous a lu votre lettre : *Qui ne sait compâtir aux maux qu'il a soufferts!* Fougères lui a trop appris à apprécier Vire; elle vous plaint de toute son ame et me charge de vous dire mille choses. La lettre de notre ami sera telle que vous la pouvez désirer et très déterminante. Puisse-t-elle pour vous deux n'être pas une fiction! Il est dans son nouveau logement, *Hôtel d'Étampes*, n° 84. Ce logement est charmant, mais il est bien haut. Toute la société vous regrette et vous désire; mais M. Joubert est dans les grands abattemens, M. de Chateaubriand est enrhumé, Fontanes tout honteux, et la plus aimable des sociétés ne bat que d'une aile.

« M. B. (Montmorin-Beaumont.) »

(1) M. de Lauraguais fit paraître plus d'un écrit à cette date de 1802; on ne saurait dire duquel il s'agit ici.

(2) L'un des rédacteurs du *Journal de Paris* à cette époque, un personnage assez excentrique, et qui a fini deux ans après par Charenton.

(3) C'est Rulhière qui lui avait envoyé autrefois un cachet où se voyait un chêne gravé, avec cette devise : *Un souffle m'agite, et rien ne m'abat.*

(4) Le numéro du 3 fructidor an x.

(5) Chateaubriand. Voilà la vérité vue de près. De loin Chateaubriand et le *Mercure*, à cette époque, paraissent ne faire qu'un. M Delalot était tout à M. de Bonald : « Delalot s'est logé dans l'étui de M. de Bonald, comme les insectes qui se logent dans les trous des autres. » (Chênedollé). — Delalot, *le plus haïssable des écrivains*, disait M. Joubert; cela voulait dire le plus éloigné de toute grace. — Dans le peu de goût que témoigne Mme de Beaumont pour Delalot, expression du *genre-Bonald*, on aperçoit d'avance et sous forme littéraire l'indice de cette division qui éclatera bien plus tard dans la politique entre la fraction aimable et brillante du parti et le côté raide et dur.

Au même.

« Ce 9 vendémiaire (1802).

« Notre ami n'est *sûr de rien*. Sa destinée est plus incertaine que jamais, tout est dans le vague et tristement dans le vague; cependant, à son retour de la campagne, il vous écrira la lettre déterminante si nécessaire pour vous tirer de cet abîme d'ennui et pour vous ramener au milieu de nous. S'il eût été sûr que vous voulussiez la lettre, quel que fût l'état des choses, il l'aurait écrite (1); vous l'aurez incessamment. La correction de l'ouvrage (2) est entièrement finie; l'article de Fontanes a paru et surpasse nos espérances (3). Le *Léviathan* (4) est accablé de critiques injustes et grossières; le livre de l'*Éléphant* son père est estimé et peu lu. Il y a, ce me semble, des choses fort nobles et fort courageuses dans ce livre que j'ai à peine parcouru, parce que M. Joubert s'en est emparé pour ne le pas lire. M. Delalot et Fiévée dominent toujours dans le *Mercure*. Le petit corbeau (5) est parti pour la Bourgogne, l'autre corbeau (6) est à la campagne avec *mauvais cœur* (7), et je vous écris de Lucienne, de chez la belle Mme Hocquart. Mais Lucienne n'a dans ce moment aucun charme pour moi : cette vue immense ne m'intéresse point; la campagne est desséchée, et la société m'ennuie. Il n'y a plus qu'une société pour moi. La pauvre hirondelle (8) est dans une sorte d'engourdissement fort triste; elle vous plaint cependant, mais elle espère pour vous, car le mal vient du dehors : en changeant de position, vous serez mieux. J'attends pour vous ce *mieux* avec impatience. Dans quelques jours, notre ami vous écrira, et j'espère que sa lettre vous ramènera parmi nous. Adieu, je ne suis point votre exemple. Je finis sans le moindre compliment, en vous assurant du tendre intérêt de toute la société et du mien en particulier. J'espère que nous rirons incessamment des dames de Vire; pensez un peu que vous nous en divertirez un jour : cela vous donnera du courage pour les supporter. Adieu encore une fois. J'ai, ce me semble, répondu à toutes vos questions. Portez-vous bien, songez à nous, et soyez sûr que la lettre de notre ami suivra de près la mienne. »

Au même (9).

« Ce dimanche soir (1803).

« C'est bien ridicule de ne pas profiter d'un jour que vous voulez bien m'accorder, lorsque vous vous rendez si rare; mais M. de Chateaubriand avait oublié

(1) Il s'agissait d'une lettre à écrire au père de Chênedollé, pour le déterminer à faire à son fils une petite pension qui le mît à même de tenter une carrière.

(2) La correction du *Génie du Christianisme* pour la seconde édition.

(3) Le second article de Fontanes dans le *Mercure* sur le *Génie du Christianisme*.

(4) Mme de Staël, à cause de *Delphine*, et plus loin M. Necker.

(5) M. Gueneau de Mussy.

(6) M. de Chateaubriand.

(7) Une note manuscrite m'indique Mme de Vintimille; ce sont des sobriquets de société.

(8) C'est toujours elle. — *Il n'y a plus qu'une société pour moi!* Heureux qui a pu inspirer à une telle ame de tels sentimens!

(9) L'adresse est à *M. de Chênedollé, rue du Bac, au coin du Pont-Royal;* il était revenu passer quelques mois à Paris.

un engagement chez Fontanes, et je ne voudrais pas vous séparer. Soyez donc assez bon pour me donner mardi ou mercredi. Le plus tôt sera le mieux. Dites votre choix à M. de Chateaubriand, et ne profitez pas de ce contre-temps pour redevenir le plus ours des ours. Salut à votre ourserie.

« M. B. »

Au même.

« Ce dimanche, 8 août 1803 (du Mont-d'Or). »

« Voici une lettre (1) qui n'a pas pris le plus court chemin pour vous arriver, puisqu'elle a passé par le Mont-d'Or. De peur qu'elle ne fasse encore un détour inutile, je l'adresse à Saint-Germain (2), qui passera chez vous à Paris, l'y laissera si vous y êtes, ou l'enverra à Vire. La paresse de notre ami l'a empêché de cacheter sa lettre, afin que je visse ses projets sans qu'il eût la peine de les écrire deux fois. J'aurais bien pu être polie, mais non sans vous forcer de déchirer la lettre en mille morceaux. Je laisse donc les choses telles qu'elles sont, et vous n'aurez point de cachet. Je n'ai pas le courage de vous dire à quel point je suis affligée de son projet (3), si arrêté, qui me semble si naturel, et qui, dans les vues du monde, est si déraisonnable. Je suis dans un état de faiblesse qui m'ôte presque la force de désirer et de craindre. Je prends les eaux depuis trois jours. Je tousse moins; mais il me semble que c'est pour mourir sans bruit (4), tant je souffre d'ailleurs, tant je suis anéantie. Il vaudrait autant être morte. Adieu, écrivez-moi au Mont-d'Or, par Clermont (département du Puy-de-Dôme), c'est-à-dire dans le lieu le plus abominable de la terre. »

Au même.

« Ce 29 août 1803.

« Comme je n'ai point eu de vos nouvelles depuis que je suis ici (5), il m'est difficile de vous adresser cette lettre juste. Je me détermine pour Vire sans trop savoir pourquoi, car il me semble que vous devriez être à Paris. Quoi qu'il en soit, je ne veux pas vous laisser ignorer ma marche, même sans espérer que vous en profitiez. Je serai du 10 au 15 septembre à Lyon; j'y resterai le temps nécessaire pour arranger mon voyage; ce sera l'affaire de quelques jours. L'incertitude du temps que mes remèdes dureraient m'a empêchée de vous mander plus tôt une détermination qui n'était pas prise. Je ne vous fais pas de reproches de votre silence; mais je ne veux cependant pas vous dissimuler qu'il me fait de la peine. Si vous aviez un mot à me dire, il faudrait que ce fût à Lyon, poste restante. »

Qu'a donc Chênedollé? Tout le monde se plaint de son silence, il

(1) La lettre de M. de Chateaubriand à Chênedollé écrite de Rome le 16 juillet 1803, qu'on a lue précédemment.

(2) Son valet de chambre.

(3) De quitter la carrière diplomatique au bout d'une année, s'il n'a pas une position indépendante.

(4) Voilà de ces mots charmans dans leur tristesse, comme en avait cette ame aérienne. M. Joubert la comparait « à ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps. »

(5) Au Mont-d'Or.

semble s'oublier lui-même, il s'abandonne : cela se sent à tout instant dans les paroles que lui adressent ses amis. Est-ce la paresse qui l'enchaîne? N'est-ce pas plutôt quelque douleur? Tout à l'heure nous y toucherons discrètement.

Mais « il était si sombre, si mélancolique en ces années, me dit un des témoins survivans, que, quand il s'approchait d'une fenêtre, ses amis disaient toujours : *Il va s'y jeter.* »

Ne voulant que prendre la parole le moins possible, nous mettrons ici, sans interruption, la suite restante des lettres de Chateaubriand à Chênedollé. On y sentira mieux que nous ne le pourrions dire cette impression triste qui résulte d'une liaison étroite qu'on voit se relâcher avec les années; celle-ci du moins ne se dénoua jamais.

A M. de Chênedollé, à Vire.

« Paris, 15 ventôse (6 mars 1804).

« Je n'ai pas voulu, mon cher Chênedollé, répondre à votre lettre que m'a transmise le petit Gueneau, avant que mon sort fût entièrement décidé. Maintenant que j'ai accepté la place de ministre dans le Valais et que je suis au moment de mon départ, je vous propose de m'y suivre, si cela peut vous être agréable. Peut-être ne serez-vous pas très tenté, vu la tristesse de la résidence que je vais occuper; j'espère, d'ailleurs, ne faire qu'un très court séjour à Sion, et je ferai solliciter par mes amis quelque place obscure dans une bibliothèque (1), qui me fixe à Paris l'hiver prochain. — Si tout cela ne vous alarme pas, venez sur-le-champ me rejoindre à Paris, ou chez Joubert à Villeneuve-sur-Yonne, en cas que j'eusse déjà quitté Paris. Il ne vous faut que l'argent du voyage jusque-là; je me charge du reste. Venez ou répondez-moi sur-le-champ *au Singe violet*, rue Saint-Honoré, près la rue de l'Échelle, chez Joubert Lafond (2).

« Mon cher ami, nous sommes très malheureux, et je crois connoître les nouveaux chagrins dont vous voulez me parler. Mon plus grand désir est de finir ma vie avec vous, et, si nous en avons la ferme volonté, j'espère que nous nous réunirons un jour et que nous achèverons ensemble cette triste vie qui ne mène à rien (3) et qui n'est bonne à rien. Je vous embrasse mille fois du fond de mon cœur. CH. »

(1) Ceci passe presque la mesure de ces illusions qu'une imagination de poète a le droit de se faire à elle-même. Il en est de ce coin de bibliothèque comme de cette chaumière qui revient sans cesse, et où il ne veut, dit-il, que *planter ses choux*. Ce n'est qu'une manière de dire. Il sait bien au fond qu'il n'en est rien, et lui-même en est convenu à propos d'un pareil vœu qui lui échappe dans l'*Itinéraire :* « Je me demandois si j'aurois voulu de ce bonheur; mais je n'étois déjà plus qu'un vieux pilote incapable de répondre affirmativement à cette question, et dont les songes sont enfans des vents et des tempêtes. » Ce vieux pilote avait commencé de bonne heure en lui.

(2) M. Joubert le cadet, depuis conseiller à la cour de cassation.

(3) Voici une de ces paroles qui sont comme une lueur sombre. Ceux qui ont connu d'alors M. de Chateaubriand nous ont souvent dit comment il était revenu de Rome tout repris d'incrédulité. Il confesse en ses *Mémoires* qu'il eut dans sa vie plus d'une reprise de cette sorte; mais ce n'est ni le lieu ni le moment de démêler ce point délicat.

Au même.

« Mercredi, 23 ventôse (1804).

« Migneret (1), mon très cher ami, vient de m'envoyer votre billet. Vous devez avoir à présent entre les mains une lettre de moi. Je vous disois que je partois pour le Valais, que j'espérois n'y faire qu'une courte résidence, et que j'attendois de la bonté du Consul la permission de revenir cet automne à Paris; que, si pourtant le voyage vous tentoit, quoique vous connoissiez déjà les montagnes, vous pouviez venir sur-le-champ me rejoindre à Paris ou à Villeneuve-sur-Yonne, d'où je me chargeois ensuite de tous les frais de votre voyage. La chose n'est pas brillante; mais *le diable ne peut offrir que son enfer*.

« Être avec vous seroit un grand bonheur pour moi; mon amitié pour vous est inaltérable; malheureusement on ne me met guère *à lieu* de vous le prouver; vous ne pouvez vous faire une idée de mes chagrins.

« Je crois connoître tous les vôtres. *Notre chère Lucile* (2) est très malade!.... Mon ami, si nous ne nous voyons pas encore cet été sous les montagnes de Sion, les landes de la Bretagne et de la Basse-Normandie nous réuniront cet hiver. Quelle triste chose que cette vie! Je vous embrasse en pleurant: c'est maintenant mon habitude (3).

« *P. S.* — Adressez votre réponse chez Joubert, *au Singe violet*, rue Saint-Honoré, près la rue de l'Échelle. »

Au même.

(1804.)

« Vous aurez reçu, mon très cher ami, ma seconde lettre où je vous parlois du peu d'agrément de la chose que je vous proposois, et surtout de sa courte durée. Dupuy, que j'avois appelé comme secrétaire, a été épouvanté, et il refuse de venir. Je tâcherai de prendre quelque enfant de seize ans qui me coûte peu et qui sache remplir les *blancs* d'un passeport.

« Votre lettre a croisé la mienne; je ne m'étonne pas des difficultés que fait votre père. Non-seulement la place de *secrétaire de légation* ne dépend pas de moi, comme vous le dites, mais je n'ai point de secrétaire de légation; je suis tout seul, et on ne me passe pas même un *secrétaire particulier*. Il est vrai que je vais dans un trou horrible, et que je n'y vais que pour quelques mois, du moins je l'espère.

« Si tout cela ne vous décourage pas, voilà la lettre pour M. votre père; remettez-la-lui et venez. J'aurai un extrême bonheur à vous embrasser. Ma femme est ici. Elle va me chercher un logement pour moi et pour elle. Je cherche une cabane à acheter aux environs de Paris; j'espère l'avoir pour cet automne; alors, si vous ne venez pas à Sion, du moins promettez-moi de venir vivre dans ma chaumière. Lucile va venir dans une pension excellente que je lui ai arrêtée ici.

(1) Le libraire.

(2) Ceci se rapporte à ces *nouveaux chagrins* dont il est question dans la lettre précédente.

(3) C'est pourtant le même homme qui disait de lui avec vérité : « Je n'ai jamais pleuré que d'admiration. » En effet, s'il pleurait pour d'autres choses, c'étaient des larmes légères et qui ne comptaient pas.

Alors nous pourrions tous nous réunir, au mois d'octobre, à Paris. Mille tendres amitiés, mille souvenirs. A vous pour la vie, et à toute épreuve.

« J'attends votre réponse : en me répondant sur-le-champ, je pourrai encore recevoir votre lettre, *rue de Beaune, hôtel de France*.

« Si vous abandonnez le projet de venir à Sion, vous jetterez au feu la lettre pour votre père.

« Je n'ai point encore vu le premier Consul. »

Au même.

« Mantes, 15 août 1804.

« Je m'approche de vous et je sors enfin du silence, mon cher Chênedollé. Je n'ai osé vous écrire de peur de vous compromettre pendant tout ce qui m'est arrivé (1). Que j'ai de choses à vous dire! Quel plaisir j'aurai à vous embrasser si vous voulez ou si vous pouvez faire le petit voyage que je vous propose! Je vais passer quelques jours chez Mme de Custine, au château de Fervaques, près Lisieux, et vous voyez, par la date de ma lettre, que je suis déjà sur la route. J'y serai d'aujourd'hui en huit, c'est-à-dire le 22 d'août. La dame du logis vous recevra avec plaisir, ou, si vous ne vouliez pas aller chez elle, nous pourrions nous voir à Lisieux. Écrivez-moi donc *au château de Fervaques, par Lisieux, département du Calvados*. Vous ne devez pas en être à plus de quinze ou vingt lieues. Tâchons de nous voir pour causer encore une fois, avant de mourir, de notre amitié et de nos chagrins. Je vous embrasse les larmes aux yeux. Joubert a été bien malade et n'a pu répondre à une lettre que vous lui écriviez. *Tout ce qui reste* de la petite société s'occupe sans cesse de vous. Mme de Caud est très mal. »

Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, 10 octobre 1804.

« Cher Corbeau, votre lettre m'a fait un insigne plaisir. Joubert déclare qu'il va mettre la main à la plume, et moi je me réjouis dans l'espérance de vous embrasser, du 20 au 25 du mois d'octobre courant, à Fervaques. Tâchez de vous y rendre; nous arrangerons notre hiver.

« Je pars d'ici le 16 octobre; je passerai deux ou trois jours à Paris, d'où je continuerai ma route pour Lisieux. Adieu, cher enfant. J'écris en hâte ce billet, parce que je suis mal à mon aise. Je vais vite le cacheter et le mettre à la poste.

« Mille fois à vous. Mille respects à vos parens. »

Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, 13 novembre 1804.

« Mme de Caud n'est plus. Elle est morte à Paris le 9. Nous avons perdu la plus belle ame, le génie le plus élevé qui ait jamais existé. Vous voyez que je suis né pour toutes les douleurs. En combien peu de jours Lucile a été rejoindre

(1) Il veut parler de sa démission donnée après le meurtre du duc d'Enghien et de l'éclat qui s'ensuivit.

Pauline (1)! Venez, mon cher ami, pleurer avec moi cet hiver, au mois de janvier. Vous trouverez un homme inconsolable, mais qui est votre ami pour la vie.

« Joubert vous dit un million de tendresses. »

Au même.

« Paris, 12 janvier 1805.

« J'ai votre portrait : mon cher ami, vous jugez s'il me fait plaisir. Les gens qu'on aime étant presque toujours éloignés de nous, au moins que leur image les fixe sous nos yeux, comme ils le sont dans notre cœur. Je suis enfin revenu de Villeneuve pour ne plus y retourner cette année. Je vous attends; votre lit est prêt, ma femme vous désire. Nous irons nous ébattre dans les vents, rêver au passé et gémir sur l'avenir. Si vous êtes triste, je vous préviens que je n'ai jamais été dans un moment plus noir : nous serons comme deux cerbères aboyant contre le genre humain. Venez donc le plus tôt possible. Mme de C. doit vous avoir un passeport. Venez; le plaisir que j'aurai à vous embrasser me fera oublier toutes mes peines. Mille tendres amitiés. »

(Rue de Miroménil, no 1119.)

Au même.

« Samedi, 8 février 1806.

« Vos poulardes sont bonnes, mon cher ami; mais vos lettres et surtout votre présence vaudroient encore mieux. Quand arriverez-vous? Nous vous attendons. Venez occuper le petit cabinet et jaser avec nous sur les maux de la vie. Je partirai dans le courant d'avril pour l'Espagne (2), où je resterai tout au plus deux mois. J'irai voir les antiquités mauresques; jusque-là je suis à votre service. Venez débarquer chez moi; vous ferez grand plaisir à Mme de Chateaubriand. Joubert est ici. Tout le monde sera charmé de vous voir. Le poème est-il fini? Quand l'imprimons-nous? Je parle tous les jours de vous à Mme de Custine. Venez donc, mon cher ami. Vous savez combien les premiers jours du printemps sont beaux à Paris et combien nous vous aimons. Mille remerciemens des chapons; nous en mangeons un ce soir avec Joubert. Tout à vous. »

Au même.

« Paris, le 7 mai 1816.

« Je dicte en courant quelques mots à mon secrétaire (3), mon cher ami. Je ferai tout ce qui me sera possible de faire pour vous faire entrer à l'Institut; mais ne comptez sur rien, et voici pourquoi : l'esprit de ce corps est resté le même, malgré la réforme qu'il vient d'éprouver. Dans les dernières nominations, nous n'avons pu avoir que quatre voix pour M. De Sèze. Jugez par là où nous en sommes. Je sais que vos titres sont d'une nature différente; mais le talent, comme vous savez, n'est pas toujours une raison de succès. Quant à Fontanes,

(1) Mme de Beaumont.

(2) Au lieu de ce simple voyage, il fit le grand tour par la Grèce et par l'Orient.

(3) Cette lettre n'est pas de la main de M. de Chateaubriand; il n'a fait que la signer. Déjà l'homme politique absorbe l'ami.

je ne le vois plus (1); son opinion dans la chambre des pairs le range sous des bannières différentes de la mienne, et j'avoue qu'après la dernière expérience, je ne sais plus capituler avec des opinions. Comptez toujours sur moi, mon cher ami, et croyez que je serois trop heureux de trouver l'occasion de vous être bon à quelque chose.

« (2) Je vous embrasse.

« DE CHATEAUBRIAND. »

Au même.

« 26 juillet 1820. — Rue de Rivoli, n° 26.

« Votre écriture, mon cher ami, m'a fait grand plaisir à reconnoître : les années ne font rien avec moi, et les amis qui m'ont oublié (3) ne vivent pas moins dans mon souvenir. Dix ans, à mon âge, c'est trop pour l'histoire; il faut que je la commence promptement ou que j'y renonce. J'ai déjà deux volumes à peu près achevés; j'espérois rester en France, *Diis aliter visum* (4).

« On dit qu'on me rappellera l'année prochaine : Dieu le veuille! Le roi, en me nommant son représentant, m'a trop honoré et trop récompensé : j'attendrai la suite de ses bontés. Et vous, mon cher ami, que devenez-vous? Que deviendra l'Université? Je voudrois bien vous voir à Paris. Votre muse doit avoir besoin de revoir les lieux qui ont inspiré Racine. Vous trouverez tôt ou tard, sous nos princes légitimes, une place plus convenable à votre fortune et à vos occupations. Si je restois en France, je vous offrirois tout mon *crédit*, qui n'est pas grand. Mais enfin, ceci n'est pas un adieu; nous nous reverrons; nous finirons nos jours ensemble dans cette grande Babylone qu'on aime toujours en la maudissant, et nous nous rappellerons le bon temps de nos misères où nous prenions le détestable café de Mme Rousseau. — Bonjour, mon cher ami; je vous embrasse tendrement. Je ne partirai qu'au mois de septembre. Ainsi, si vous avez quelque chose à me dire, je suis tout à vous. »

Ce souvenir du *bon temps* de misère et du *détestable café* de Mme Rousseau va renouer la chaîne au premier anneau d'autrefois : depuis ces premiers mois du retour de l'émigration en 1800 jusqu'à l'ambassade de Berlin, vingt longues années s'étaient écoulées. Chênedollé était resté fidèle aux anciens jours; il n'avait cessé, au sein de sa vie secrète, de célébrer en silence les anniversaires de ses premières jouissances d'esprit ou de cœur. Il était de ceux qui s'asseoient de bonne heure sur un banc de pierre du chemin et qui aiment à se dire en se retournant : « Notre meilleur ami, c'est le passé. »

(1) Triste effet des passions politiques! M. de Chateaubriand y était en proie à cette heure.

(2) Ces derniers mots sont seuls de l'écriture de M. de Chateaubriand.

(3) Ce mot est dur et n'est pas juste. Il devait bien savoir qu'il n'était pas de ceux qu'on oubliait.

(4) Il venait d'être nommé à l'ambassade de Berlin.

VI. — LIAISON AVEC LUCILE.

Rien n'est plus délicat à sonder que certaines douleurs; je ne l'essaierai point pour celles de Chênedollé; je crois entrevoir qu'il en eut plus d'une en ces années du retour. Seulement, sur un point qui touche de toutes parts à la poésie, qui est de la poésie même, j'ajouterai quelques détails à ce que disent les *Mémoires* de son illustre ami. On apprendra à y connaître mieux encore cette charmante Lucile, et sa divine mémoire, se mêlant au nom de Chênedollé, y jettera un de ces rayons paisibles, pareils à ceux de cet astre d'*argent* qu'il a si bien chanté et qu'elle a tant aimé.

Il avait d'abord connu Lucile à Paris en 1802; il l'y avait retrouvée à son retour vers l'entrée de l'hiver (1802-1803). Il s'était pris insensiblement d'une adoration secrète pour cette ame délicate et douloureuse. Le lien qui s'était noué alors entre eux, je ne le saurais dire dans sa vraie nuance; c'était quelque chose de vague, de tremblant, d'inachevé. Il y avait eu de la part de Lucile, veuve et libre de sa main, une demi-promesse, — promesse sinon de l'épouser, au moins de n'en jamais épouser un autre. C'était tout pour elle, pour cette ame malade et méfiante du bonheur; ce n'était point assez pour lui. Pendant le court séjour qu'il continua de faire à Paris lorsqu'elle fut retournée en Bretagne, elle lui écrivait (je livre ces timides lettres dans leur demi-teinte d'obscurité et avec leur voile de mystère) :

A M. de Chênedollé, rue du Bac, n° 610, à Paris.

Rennes, ce 2 avril 1803.

« Mes momens de solitude sont si rares, que je profite du premier pour vous écrire, ayant à cœur de vous dire combien je suis aise que vous soyez plus calme. Que je vous demande pardon de l'inquiétude vague et passagère que j'ai sentie au sujet de ma dernière lettre! Je veux encore vous dire que je ne vous écrirai point le motif que j'ai cru, à la réflexion, qui vous avoit engagé à me demander ma parole de ne point me marier. A propos de cette parole, s'il est vrai que vous ayez l'idée que nous pourrons être un jour unis, perdez tout-à-fait cette idée : croyez que je ne suis point d'un caractère à souffrir jamais que vous sacrifiiez votre destinée à la mienne. Si, lorsqu'il a été, ci-devant, entre nous question de mariage, mes réponses ne vous ont point paru ni fermes ni décisives, cela provenoit seul (1) de ma timidité et de mon embarras, car ma volonté étoit, dès ce temps-là, fixe et point incertaine. Je ne pense pas vous peiner par un tel aveu, qui ne doit pas beaucoup vous surprendre, et puis, vous connoissez mes sentimens pour vous : vous ne pouvez aussi douter que je me ferois un honneur

(1) Lucile avait le génie de la sensibilité et de la rêverie; mais, comme les femmes du XVIIe siècle, elle avait aussi ses inexpériences et ses aimables gaucheries en fait d'orthographe et de grammaire. J'en ai dissimulé le plus que je l'ai pu en restant exact.

de porter votre nom; mais je suis tout à la fois désintéressée sur mon bonheur, et votre amie : en voilà assez pour vous faire concevoir ma conduite avec vous.

« Je vous le répète, l'engagement que j'ai pris avec vous de ne point me marier a pour moi du charme, parce que je le regarde presque comme un lien, comme une espèce de manière de vous appartenir. Le plaisir que j'ai éprouvé en contractant cet engagement est venu de ce qu'au premier moment votre désir à cet égard me sembla une preuve non équivoque que je ne vous étois pas bien indifférente. Vous voilà maintenant bien clairement au fait de mes secrets; vous voyez que je vous traite en véritable ami.

« S'il ne vous faut, pour rendre vos bonnes graces aux Muses, que l'assurance de la persévérance de mes sentimens pour vous, vous pouvez vous réconcilier pour toujours avec elles. Si ces divinités, par erreur, s'oublient un instant avec moi, vous le saurez. Je sais que je ne peux consulter sur mes productions un goût plus éclairé et plus sage que le vôtre; je crains simplement votre politesse. Quant à mes contes, c'est contre mon sentiment, et sans que je m'en sois mêlée, qu'on les a imprimés dans le *Mercure* (1). Je me rappelle confusément que mon

(1) On trouve en effet dans le *Mercure* du 21 ventôse an XI (12 mars 1803) les deux *contes* suivans, qui diffèrent un peu, par la couleur, des pièces de Lucile citées dans les *Mémoires d'Outre-tombe :*

CONTE ORIENTAL.

L'ARBRE SENSIBLE.

« Un jour Almanzor, assis sur le penchant d'une colline et parcourant des yeux le paysage qui s'offrait à sa vue, disait au Génie tutélaire de cette charmante contrée : « Que « la nature est belle! Comment l'homme peut-il se priver volontairement du plaisir de « voir les moissons ondoyer, les prés se couvrir de fleurs, les ruisseaux fuir et l'arbre se « balancer dans les airs? Arbre superbe, de quelles délices tu jouirois si le ciel t'eût doué « du sentiment! C'est dans ton sein que se réfugient les oiseaux amoureux; c'est sur ton « écorce que les amans gravent leurs chiffres; c'est sous ton feuillage que le sage vient « rêver au bonheur. Tu prêtes ton abri à toute la nature sensible. Que ne puis-je être « toi, ou que n'as-tu mon ame! — Deviens arbre, indiscret jeune homme, dit à l'instant « le Génie; mais reste Almanzor sous son écorce. Sois arbre jusqu'à ce que le repentir « te rende ta première forme. » A peine le Génie a-t-il achevé de parler, qu'Almanzor s'élève en arbre majestueux : il courbe ses superbes rameaux en voûte de verdure impénétrable aux rayons du soleil. Bientôt les oiseaux, les zéphyrs et les pasteurs recherchèrent l'ombrage du nouvel arbre; mais il ne le prêta jamais qu'à regret à l'indifférence. Cependant la belle et insensible Zuleïma vint un soir se reposer sous son ombre. Bientôt le sommeil ferma doucement ses paupières. Que de graces s'offrirent à l'imprudent Almanzor! Un frémissement insensible s'empare de ses feuilles. Il incline vers la jeune fille ses rameaux amoureux. Tandis qu'il fait des efforts jaloux pour la dérober à l'univers, Nesser, amant dédaigné de Zuleïma, porte ses pas vers ces lieux; il voit la fille charmante, et d'une main téméraire il veut écarter le branchage que l'arbre cherche à lui opposer. Nesser est auprès de Zuleïma; il va lui dérober un baiser. L'arbre pousse un gémissement; Nesser fuit, Zuleïma s'éveille : Almanzor a repris sa première forme. Il tombe aux pieds de la fière Zuleïma, dont le cœur s'attendrit à la vue de tant de prodiges. Que de belles ont à moins perdu leur indifférence!

« PAR UNE FEMME. »

CONTE GREC.

L'ORIGINE DE LA ROSE.

« Craignant de perdre Rosélia dès son berceau, ses parens alarmés la consacrèrent à

frère m'a parlé à cet égard; mais je n'y fis aucune attention, ni ne répondis. J'étois au moment de quitter Paris; j'étois incapable de rien entendre, de réfléchir à rien : une seule pensée m'occupoit, j'étois tout entière à cette pensée. Mon frère a interprété pour moi mon silence d'une façon fâcheuse. Je vous sais gré de l'espèce de reproche que vous me faites au sujet de l'impression de mes contes, puisqu'il me met *à lieu* (1) de connaître votre soupçon et de le détruire. Soyez bien certain que je n'ai point consenti à la publicité de ces contes, et que je ne m'en doutois même pas. J'espère que, quand vos affaires de famille seront terminées, vous vous fixerez à Paris : ce séjour vous convient à tous égards, et je voudrois toujours que votre position soit la plus agréable possible. Adieu. Vous voudrez bien, quand il en sera temps, me mander votre départ de Paris, afin que je ne vous y adresse pas mes lettres. Je compte encore rester quinze jours dans cette ville-ci. Après cette époque, adressez-moi vos dépêches à Fougères, à l'hôtel Marigny.

« Quoique vos dépêches soient les plus aimables du monde, ne les rendez pas fréquentes; j'en préfère la continuité. Vous devez être paresseux, et moi-même

Diane. Bientôt la jeune Rosélia, prêtresse de cette déesse, lui présenta l'encens et les vœux des mortels. Elle ne comptait que seize printemps quand sa mère, par une tendresse sacrilége, l'enleva du temple de Diane pour l'unir au beau Cymédore. « Quoi! « répétait sans cesse cette mère imprudente en regardant sa fille, quoi! ma fille ne con- « naîtra jamais les douceurs d'un hymen fortuné! Quoi! les flammes du bûcher funèbre « consumeraient tout entière cette beauté si charmante, qui ne laissera pas après elle de « jeunes enfans pour rappeler ses traits et pour bénir sa mémoire! » Rosélia est conduite de l'autel de Diane à ceux d'Hyménée. Là, sa bouche timide profère de coupables sermens, dont son cœur ne connaît pas le danger. Cependant Cymédore, que l'idée de Diane poursuit d'un noir pressentiment, se hâte de sortir avec Rosélia du temple de l'Hymen. Ils en franchissaient les derniers degrés, lorsque Diane leva son mobile flambeau sur la nature. La chaste déesse n'a pas plus tôt aperçu nos époux fugitifs, qu'un trait, semblable à ceux dont elle atteignit les enfans de Niobé, part de sa main immortelle et va frapper le cœur de Rosélia. Un soupir qui vint expirer sur les lèvres de cette vierge-épouse fut, dit-on, le seul reproche qu'elle adressa à la déesse. Rosélia chancelle, ses faibles genoux fléchissent sur le gazon qui la reçoit. Transporté de douleur et d'amour, Cymédore veut soutenir son épouse : mais, ô prodige ! il n'embrasse qu'un arbuste qui blesse ses mains abusées. Cependant ce nouvel arbuste, né du repentir de Diane et des pleurs de l'Amour, se couvre de roses, fleur jusqu'alors inconnue. Rosélia, sous cette forme nouvelle, conserve ses graces, sa fraîcheur, et jusqu'au doux parfum de son haleine. L'amour et la pudeur rougissent encore son front, et les épines que Diane fait croître autour de sa tige protégent son sein embaumé. Cette belle fleur sera d'âge en âge également chère à la vierge craintive et à la jeune épouse.

« Par la Même. »

Puis le *Mercure* ajoute : « Après ces deux morceaux charmans d'une femme qu'une grande timidité empêche de se livrer à un talent réel pour les lettres, on lira avec plaisir ce fragment de Thompson, traduit par une autre femme morte à la fleur de son âge, et que de nombreux amis regrettent encore. » Suit une traduction libre de la fin du premier chant de Thompson, qui est, je le crois bien, de Mme de Farcy, autre sœur de M. de Chateaubriand.

(1) C'est la même locution que nous avons déjà notée chez son frère. — On aime d'ailleurs la susceptibilité de Chênedollé. Le véritable sentiment a sa pudeur et souffre de toute publicité qui divulgue l'objet aimé.

je suis fort sujette à la paresse. Je vous recommande surtout de me faire part de tous vos soupçons à mon égard; cette preuve d'intérêt me sera infiniment précieuse. »

Cette lettre était bien faite pour troubler un cœur tendre et pour l'enchaîner encore davantage. Au moment de retourner en Normandie, Chênedollé sollicitait de son amie avec ardeur la faveur de l'aller revoir, espérant la faire revenir sur son refus. Elle lui écrivait :

« Ce 1er juillet 1803.

« Je vais répondre de suite à votre lettre du 7 messidor, parce que je pars aujourd'hui pour la campagne, où il me sera moins facile de vous écrire. Je suis bien touchée de l'empressement que vous témoignez de me voir; mais, en vérité, cela n'est guère possible. Si vous connoissiez ma bizarre position, vous ne seriez pas étonné de ce que je vous dis. Si pourtant il est absolument essentiel que vous me parliez, venez donc me trouver, en dépit de tout, à Lascardais, chez Mme de Chateaubourg, près de Saint-Aubin-du-Cormier, à quatre lieues de Fougères, sur la route de Rennes.

« Je vous prie de ne point me parler dans vos lettres de ce voyage. Si vous persistez à vouloir l'exécuter, marquez-moi simplement, quelque temps avant, que tel jour vous comptez accomplir le projet dont vous m'avez fait part. Si j'ai le plaisir de vous voir, je vous dirai le pourquoi de ces précautions, qui doivent vous paroître folles et qui pourtant ne sont que simples. Tout ce que vous saurez pour le moment, c'est que j'ai la certitude qu'on voit mes lettres et celles que je reçois. Je vais faire en sorte que celle-ci évite le sort des autres. Je vous avoue que ce n'est pas sans impatience que je vois qu'on cherche à me dérober la connoissance de mes sentimens et de mes pensées les plus intimes, et que je m'indigne que les lettres des personnes qui m'écrivent tombent en d'autres mains que les miennes. Je suis surprise que mon frère ne vous ait point encore écrit; il ne peut sûrement pas vous avoir oublié. Attendez-vous au premier moment à recevoir de son griffonnage. Je vous confie bonnement que la chose du monde qui me rendroit la plus heureuse, ce serait de voir mon frère dans le cas de pouvoir vous être utile. Adieu; je vous écris en courant, ayant beaucoup de petits arrangemens à faire. Gardez de moi quelque souvenir, et ne négligez rien pour le rétablissement de votre santé.

« Adressez-moi désormais vos lettres chez Mme de Chateaubourg, à Lascardais, à Saint-Aubin-du-Cormier, près Fougères.

« Mandez-moi le plus tôt que vous pourrez que vous avez reçu cette lettre, et n'oubliez pas non plus de me marquer un certain temps d'avance le moment de votre arrivée à Lascardais, par la raison que je ne vais point être fixe nulle part une partie de l'été. »

Au même.

« A Lascardais, ce 23 juillet 1803.

« J'ai reçu le 19 de ce mois votre lettre en date du 12, par laquelle vous m'annonciez votre arrivée. Je vous ai attendu, comme bien vous pensez, avec impatience. Ne vous voyant pas paroître, je me suis livrée à mille diverses in-

quiétudes. J'espère qu'une cause toute simple est la seule raison qui vous a empêché d'accomplir votre projet; je vous prie de m'écrire pour lever tous mes doutes à cet égard. Je vous préviens que je suis dans un pays si perdu, que vos lettres mettront un temps infini à me parvenir; qu'elles pourront même se perdre en route, ainsi que les miennes. Ainsi, ne soyez pas surpris du silence que je pourrai paroître garder avec vous. Tenez-vous convaincu pour jamais que mes sentimens pour vous sont inaltérables, et que vous êtes et serez sans cesse présent à ma pensée.

« Je vous remercie de la manière dont vous m'avez écrit votre dernière lettre; croiriez-vous pourtant qu'on a deviné de quel projet vous vouliez me parler? Je crois qu'on seroit charmé de le détourner; mais je ne vois pas comment, si vous y êtes bien résolu. Adieu; je n'ajoute rien de plus à cette lettre, pensant que vous êtes à peu près aussi habile que moi sur tout ce que mon amitié pourroit me dicter de plus. Je vais écrire à mon frère et lui faire les reproches qu'il mérite à votre égard; soyez certain qu'il n'est coupable envers vous que de négligence. Persistez donc dans la bonne résolution de lui conserver tout votre attachement. Adieu encore une fois. »

Chênedollé avait réparé le contre-temps dont il vient d'être question, et il avait pu revoir son aimable amie. Il lui écrivait, quelques jours après l'avoir quittée, une lettre qui prouve du moins que les craintes de la mélancolique Lucile n'étaient pas toutes imaginaires, et qu'il y avait, de la part de certaines personnes, médiocrement indulgentes, quelque peu de tracasserie autour d'elle :

A Mme de Caud, à Lascardais, près Saint-Aubin-du-Cormier.

« Vire, 3 fructidor 1803.

« Je n'ai point pu partir pour Paris, chère Lucile, comme je vous le disais dans ma lettre. Ma sœur aînée vient de tomber malade de la petite vérole, et vous concevez qu'il m'a été impossible de la quitter. L'incertitude du moment où je puis recevoir de vos lettres me détermine à vous envoyer un exprès. D'ailleurs, je dois éclaircir plusieurs points avec vous, ce que je ne pourrais faire en me servant de la voie ordinaire de la poste.

« Depuis que j'ai quitté Fougères, je n'ai point été un moment tranquille. Vous aurez su que j'ai mangé et logé chez Mme de Chateaubriand. Voici comment cela s'est fait. En arrivant à Fougères, je descendis chez M. de *Guébriac* (1) avec l'intention d'y coucher, si je ne pouvais pas trouver de voiture dans la soirée. A six heures, je sortis pour aller faire une visite à Mme de Chateaubriand, politesse dont je ne crus pas possible de me dispenser. Mme de Chat... profita de ce moment pour envoyer vite chercher mon sac de nuit, resté chez M. de *Guébriac*. Nous sortîmes avec une amie de Mme de Chat... pour aller nous promener dans la forêt, et, à mon retour, on me dit qu'on avait envoyé chercher mon sac de nuit et que ma chambre était préparée. Je fus donc forcé de rester. Le lendemain, je voulus partir de grand matin. Point de chevaux. *On* me pro-

(1) Ou plutôt Québriac.

met de m'en faire trouver avant midi. Effectivement, *on* envoie des domestiques courir dans la ville. Midi arrive, point de chevaux. *On* avait l'air de s'amuser beaucoup de mon malaise et de mon impatience, et l'on se jouait de moi avec une grace parfaite et une politesse infinie. L'après-midi se passe de même en courses inutiles de la part des domestiques, et *on* avait toujours l'air de me plaindre beaucoup de ce que je ne pouvais partir. Enfin, à huit heures du soir, on vint m'annoncer, de la part de la maîtresse de la poste chez laquelle j'avais été le matin, qu'il venait d'arriver un homme en chaise de poste qui demandait un compagnon. J'en profite, et à neuf heures je monte en voiture. Voilà exactement comment les choses se sont passées. Il paraît qu'on avait formé le projet de m'arrêter pour m'embarrasser, et peut-être pour vous inquiéter un peu vous-même; mais je dois vous avouer, chère Lucile, que l'on ne m'a dit que des choses aimables sur votre compte, et qu'on a affecté même de très peu parler de vous. D'ailleurs, je vous le répète, tout ce qu'on pourrait me dire pour vous nuire serait absolument inutile. Je ne veux jamais vous juger, chère et céleste amie, que d'après mon cœur, et vous imaginez si le jugement doit vous être défavorable! Je désire que le vôtre soit aussi flatteur pour moi, et que vous gardiez toujours la parole que vous m'avez donnée. Sans ce mot charmant : *Je ne dis point non*, je serais reparti la mort dans le cœur; mais cela ne suffit pas, chère Lucile, il faut que vous preniez des mesures pour que nous nous voyions promptement : il faut que vous vous déterminiez bientôt, et que vous soyez entièrement à moi avant cet hiver. Je ne vois de bonheur que dans notre union, et je sens que vous êtes la seule femme dont les sentimens soient en harmonie avec les miens, et sur laquelle je puisse me reposer dans la vie. Écrivez-moi par l'homme que je vous envoie. Vous pouvez tout me dire et m'ouvrir votre cœur de tout point; c'est un homme parfaitement sûr. Je suis triste, et j'ai le cœur flétri. Cette existence isolée me pèse cruellement; j'ai besoin de quelques mots de vous pour me redonner un peu le goût de la vie. Il me semble qu'il y a plusieurs mois que je vous ai quittée, et je ne puis me faire à l'idée de ne point recevoir de vos lettres. Écrivez-moi donc, et dites-moi que vous m'aimez encore un peu. Au nom de Dieu, envoyez-moi une copie de cette chose si aimable et si flatteuse que je lus dans le bois. *L'éternelle et chère erreur* me fut une expression bien douce, et elle est restée bien avant dans mon cœur. Si vous voulez être parfaitement aimable, joignez-y quelques-unes de vos pensées. Vous savez si je chéris tout ce qui vient de vous! — J'ai enfin une lettre de votre frère; il me dit qu'il ne peut rien faire pour moi à Rome, et que lui-même est extrêmement dégoûté de sa place. Ainsi, il ne faut plus songer à ce voyage. Je ne puis croire que vous ayez envie d'y aller vous-même, comme me le dit Mme de Chateaubriand. Vous n'auriez sans doute pas voulu me cacher une semblable démarche, et cela s'accorderait bien peu avec ce que vous m'avez promis. Mais, je vous le répète, je ne l'ai point cru.

« Adieu, douce et bonne Lucile, aimez-moi et écrivez-moi une lettre bien amicale. Oserais-je vous supplier de présenter mes hommages respectueux à Mme et à Mlle de Châteaubourg, et de dire mille choses honnêtes à monsieur? »

Cependant le mal de la pauvre Lucile augmentait, et elle entrait dans un funeste silence. Mme de Chateaubourg, cette sœur de M. de

Chateaubriand, avec qui demeurait Lucile, et qui n'avait cessé d'être bien pour elle, écrivait à Chênedollé, qui ne recevait plus de réponse.

« A Lascardais, 25 septembre 1803.

« Aussitôt votre lettre reçue, monsieur, je me suis hâtée de faire passer à ma sœur celle que vous m'envoyez pour elle : elle l'a présentement. Elle n'est plus à Lascardais : elle habite Rennes depuis trois semaines; elle y est pour sa santé. Son adresse est chez Mlle Jouvelle, rue Saint-George, n° 11. J'ignore absolument d'où provient le silence de ma sœur à votre égard. Peut-être ce qui vous paraît inexplicable n'a qu'une cause fort simple et fort naturelle. Je voudrais pouvoir vous donner des éclaircissemens que vous semblez vivement désirer, et vous convaincre de la bonne volonté que j'ai de vous obliger. C'est dans ces sentimens que je suis, monsieur,

« Votre très-humble servante,

« CHATEAUBRIAND DE CHATEAUBOURG. »

Chênedollé revit un moment Lucile à Rennes, et il nous dira tout-à-l'heure quelque chose sur cette entrevue pénible. Vers le printemps de 1804, Lucile venait à Paris dans une pension que lui avait trouvée son frère; elle y mourait le 9 novembre de cette année. Dans les papiers de Chênedollé, je rencontre un petit cahier à part qui a pour titre *Mme de Caud;* j'en donne les pensées sans suite et qui peignent, mieux que ne sauraient faire toutes nos paroles, le désordre de douleur où le jeta cette perte cruelle. Quelle oraison funèbre ou quelle élégie vaudrait de tels sanglots !

« La mélancolie est l'écueil des belles ames, des grands talens et peut-être des grands caractères. On se dégoûte de tout parce qu'on a senti tout trop vivement.

« Il est bien peu de personnes qui sachent respecter une grande douleur, du moins si l'on en juge par l'indifférence ou même la joie qu'on témoigne devant celui qui l'éprouve.

« Il n'est pas bon que l'homme soit trop solitaire et qu'il se livre trop à sa pensée et à sa douleur. Il dévore alors son propre cœur, et il se tue ou devient fou.

« Il est bien peu de personnes qui sentent combien une véritable douleur doit durer long-temps. »

« Je lui ai entendu réciter ces vers :

« Il faut brûler quand de ses flots mouvans, etc. »

avec une expression parfaite.

« Auprès de cette femme céleste, je n'ai jamais formé un désir. J'étais pur comme elle. J'étais heureux de la voir, heureux de me sentir près d'elle. C'était l'espèce de bonheur que j'aurais goûté auprès d'un ange.

« Il fallait peu de chose pour procurer du bonheur à ce cœur si triste et si malade. Je me rappelle sa joie lorsqu'on lui procura à Fougères ce petit jardin

où elle pouvait lire et méditer sans être vue. Ce fut pour elle le suprême bonheur.

« Dans la voiture qui nous conduisait à Lascardais : « Quand les hommes et « les amis nous abandonnent, il nous reste Dieu et la nature ! » me dit-elle en soupirant.

« Ce qu'il y a de cruel dans les grandes douleurs causées par de grandes pertes, c'est de voir la profonde indifférence des autres.

« Les amis nous disent : « On ne peut pas toujours s'affliger, il faut chercher « des distractions. » — Hélas ! quand on a bien souffert, quand on commence à se soulever sous le poids de ses maux et qu'on essaie de se rattacher encore à quelques illusions, il vient un nouvel accident, une nouvelle mort qui vous perce le cœur encore tout saignant de sa première blessure. Il vaut bien mieux se faire une habitude de la tristesse, repousser les caresses de l'espérance et bien se dire qu'il n'est plus de bonheur. Mais alors qu'est-ce que la vie ? car l'homme est porté par un désir invincible vers le bonheur. »

« Il me semble la voir encore, belle de mélancolie et d'amour, se troubler, pâlir, se couvrir de sueur et me dire avec l'accent le plus tendre et le plus étouffé : « Monsieur Ch....., ne me trompez-vous point ? M'aimez-vous ? » puis se reprenant et disant : « Ne croyez pas au moins que je veuille vous épouser. Je ne « ferai jamais mon bonheur aux dépens du vôtre. »

« La pitié attendrit ce cœur jusqu'à l'amour.

« Le soir, je tremblais d'éteindre ma lumière ; l'idée que le moment où je verrais le jour reparaître était l'instant du départ me faisait frémir.

« Je lui disais : « Je serai heureux d'avoir passé un instant à côté de vous dans « la vie : il me semble avoir passé à côté d'une fleur charmante dont j'ai em « porté quelques parfums. »

---

4 frimaire.

« Jamais la nature ne m'a paru plus triste. Un silence universel règne dans la campagne. On n'entend que le bruit monotone des gouttes de pluie qui frappent les rameaux des arbres dépouillés et tombent sur les feuilles desséchées :

Il ne peut faire un pas sans heurter son tombeau.

« Que de gémissemens sortent chaque jour de ce cœur si triste !

« L'homme est en quelque sorte heureux de sa douleur et de ses regrets, tant qu'ils n'ont point été profanés par une pensée ou une action coupable. Ainsi l'homme qui a perdu sa femme ou son amie trouve un charme dans sa tristesse tant qu'il n'a point commis d'infidélité. Quand il n'a point été fidèle à sa douleur, il peut éprouver de nouveaux regrets, mais ils sont sans vertu.

« Cette femme me paraissait si pure et si céleste, que je ne puis me faire à

l'idée qu'elle n'est pas morte vierge. Il me semble qu'il n'y avait point d'homme digne de la serrer dans ses bras.

« C'est avec une réflexion bien douloureuse que je m'aperçois que j'ai perdu de ma sensibilité. Sans doute j'ai été profondément affecté de sa mort, mais cette femme adorable n'est pas regrettée aussi vivement et aussi dignement qu'elle mérite de l'être. L'année dernière, je n'aurais pas survécu à un coup aussi terrible.

« Celui qui n'a pas connu Lucile ne peut pas savoir ce qu'il y a d'admirable et de délicat dans le cœur d'une femme. Elle respirait et pensait dans le ciel. Il n'y a jamais eu de sensibilité égale à la sienne. Elle n'a point trouvé d'ame qui fût en harmonie avec la sienne; ce cœur si vivant, et qui avait tant de besoin de se répandre, a d'abord tué sa raison et a fini par dévorer sa vie.

« Il me vient une pensée effroyable... Je crains qu'elle n'ait attenté à ses jours. Grand Dieu! faites que cela ne soit pas, et ne permettez pas qu'une si belle ame soit morte votre ennemie. Ayez pitié d'elle, ô mon Dieu, ayez pitié d'elle!

« Lucile est un exemple bien terrible du pouvoir des imaginations fortes. L'alliance perpétuelle de son imagination et de son cœur avait fini par tuer sa raison. Mais qu'elle était touchante dans son égarement! On ne lui a jamais surpris un mouvement qui ne fût parfaitement noble et parfaitement délicat.

« Que de combats ce cœur si triste et si passionné a eu à rendre contre lui-même, et que les souffrances de l'ame ont dû être grandes pour avoir détruit aussi vite un corps aussi robuste et aussi bien organisé!

« Quelle joie elle eut de me revoir à Rennes! et comme le sourire vint tout à coup éclaircir les ombres de ce visage si doux et si profondément mélancolique! Je n'oublierai jamais l'espèce de reconnaissance qu'elle me témoigna pour avoir détruit, par ma présence inattendue, les impressions fâcheuses qu'on avait cherché à lui donner contre moi. On voyait qu'elle me savait bon gré de lui rendre encore la possibilité de m'aimer.

« Je n'essaierai pas de peindre la scène qui se passa entre elle et moi le dimanche au soir. Peut-être cela a-t-il influé sur sa prompte mort, et je garde d'éternels remords d'une violence qui pourtant n'était qu'un excès d'amour. On ne peut rendre le délire du désespoir auquel je me livrai quand elle me retira sa parole en me disant qu'elle ne serait jamais à moi. Je n'oublierai jamais l'expression de douleur, de regret, d'effroi, qui était sur sa figure lorsqu'elle vint m'éclairer sur l'escalier. Les mots de passion et de désespoir que je lui dis, et ses réponses pleines de tendresse et de reproches, sont des choses qui ne peuvent se rendre. L'idée que je la voyais pour la dernière fois (présage qui s'est vérifié) se présenta à moi tout à coup et me causa une angoisse de désespoir absolument insupportable. Quand je fus dans la rue (il pleuvait beaucoup), je fus saisi encore par je ne sais quoi de plus poignant et de plus déchirant que je ne puis l'exprimer.

« Devais-je imaginer que, l'ayant tant pleurée vivante, je fusse destiné à la pleurer si tôt morte?

« Quelle pensée! Ce visage céleste, si noble et si beau, ces yeux admirables où il ne se peignait que des mouvemens d'amour épuré, de vertu et de génie, ces yeux les plus beaux que j'aie vus, sont aujourd'hui la proie des vers. Il est impossible de penser à cette image sans frémir.... Oh! c'est bien alors qu'il faut s'écrier avec Bossuet : *Oh! que nous ne sommes rien!* C'est alors qu'on en veut à cette cruelle espérance qui se réveille encore quelquefois au fond de notre cœur, se soulève sous le poids des maux et veut nous persuader que la vie est quelque chose. C'est alors que tout projet de félicité s'évanouit et que toute idée de bonheur tombe en défaillance. Écrions-nous donc avec Bossuet : *Oh! que nous ne sommes rien*! et demandons à Dieu la grace d'une bonne mort.

« Hélas! elle sera peut-être morte sans consolation. Elle n'aura point eu peut-être devant son lit de mort ce sourire de l'amitié qu'elle avait tant désiré. Douloureuse pensée! Ce cœur si aimant, si délicat, si sensible, aura-t-il été seul vis-à-vis de lui-même dans ces derniers instans, et n'aura-t-il point trouvé une main amie pour lui adoucir la mort? Encore si son frère avait été auprès d'elle!

« Peut-être aurais-je rendu un peu de calme à cette imagination effarouchée, peut-être aurais-je réconcilié avec la vie ce cœur si triste et si malade, et qui ne demandait qu'un roseau pour s'appuyer.

« Son imagination était effarouchée des hommes et de la vie.

« Son visage exprimait toujours la plus profonde mélancolie, et ses yeux se tournaient naturellement vers le ciel, comme pour lui dire : Pourquoi suis-je si malheureuse? — Quelquefois elle sortait de cette profonde tristesse et se livrait à des accès de gaieté et à de grands éclats de rire, mais ces éclats de rire faisaient sur moi la même impression que les rires d'un homme attaqué de folie : ils conservaient, par un contraste terrible, toute l'amertume de la tristesse, et, sur ce visage si mélancolique, la gaieté même semblait malheureuse. »

Tout commentaire serait déplacé après de tels accens; mais qui de nous ne connaît maintenant, comme pour avoir lu dans leur cœur, le génie-femme dans Lucile et l'homme de sentiment dans Chênedollé (1)!

SAINTE-BEUVE.

(*La fin au prochain n°.*)

(1) Treize ans après il écrivait, l'ayant toujours présente, mais dans une nuance adoucie : « 16 septembre, 9 h. 1/2 du soir (1817). — Il a fait une journée aussi belle, aussi chaude, aussi brûlante qu'hier, et voilà une soirée tout aussi admirable. Le ciel surtout, ce soir, après le coucher du soleil, était d'une beauté suprême; l'œil se caressait à le regarder. C'était une couleur si douce, si suave! un mélange de lumière, de blancheur, d'opale et d'azur, tout cela fondu dans une teinte d'un charme inexprimable : ce devait être là, comme le disait si bien Mme de Caud, *la couleur de l'Olympe.* » — Je trouve encore indiquée, comme souvenir d'elle, une conversation *ravissante* sur la musique, qu'elle sentait à la manière des anges; sur les fleurs, et les oiseaux *qu'elle préférait aux fleurs, parce qu'ils étaient plus près du ciel.*

UN MOT

SUR LE 24 FÉVRIER.

La Société et les Gouvernemens de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe jusqu'à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, par M. CAPEFIGUE.[1]

On s'est demandé souvent : Faut-il réfuter la calomnie? faut-il la laisser parler et garder devant-elle un dédaigneux silence? N'est-ce pas la meilleure réponse à lui faire? Dans un temps où l'on ne voit pas deux personnes du même avis sur un individu ou sur un fait; quand il est presque impossible de s'entendre sur quelque chose ou sur quelqu'un; quand il n'y a pas un homme ou une action qu'on ne juge de vingt manières différentes; lorsqu'enfin les imputations les plus odieuses sont répandues avec une facilité, accueillies avec une indifférence qui les rend presque innocentes, tant les blessures qu'elles causent sont peu profondes, à quoi bon s'enquérir de ce qui se dit ou de ce qui s'imprime, et pourquoi donner à l'apologie une importance qu'on n'accorde plus à l'attaque? Encore si l'accusation tombait de haut, si elle venait de quelque adversaire sérieux, le trait pourrait porter et mériterait qu'on le parât. Il serait nécessaire, il serait urgent d'éclairer à la fois le public et l'écrivain lui-même dont l'autorité aurait égaré ses lecteurs.

(1) Paris, tome 1er, chez Amyot, 1849.

Abusé par des renseignemens inexacts, il s'empresserait d'expier son injustice en rétractant son erreur; mais des ennemis si courtois ont toujours été assez rares. D'ailleurs, pour peu qu'on se respecte, on met de la mesure jusque dans le blâme; on ne se le permet qu'en l'appuyant sur des documens, sinon irrécusables, du moins spécieux. Cette méthode n'est point d'un usage général : elle a été remplacée par une autre beaucoup plus commune, et surtout bien plus facile. Défigurer l'histoire sous prétexte de la réformer, intervertir les opinions reçues et les réputations acquises, flétrir les noms consacrés par la tradition séculaire ou par l'appréciation contemporaine, réhabiliter ceux qu'atteint un jugement sévère et mérité, présenter des idées erronées ou vulgaires sous l'appareil d'une fausse érudition et d'une fausse conscience historique; mêler ce que tout le monde sait à ce que personne ne croit, ce qui traîne partout à ce qu'on n'a jamais vu nulle part; faire flotter deux ou trois paradoxes sur un océan de lieux communs; puis, après avoir donné des banalités pour des découvertes dans un style prétentieux et vague, dont la pesanteur n'est comparable qu'à la légèreté des informations, attacher à cette compilation indigeste une longue préface pleine d'une sorte de forfanterie gouvernementale et de je ne sais quel esprit gourmé soi-disant conservateur; se poser devant les badauds en avocat consultant de l'Europe monarchique, en conseiller intime des souverains et des hommes d'état du midi et du nord, de l'est et de l'ouest : voilà le procédé appliqué par de prétendus historiens à tous les règnes, à toutes les époques, depuis le xe siècle jusqu'au xixe, depuis Hugues-Capet jusqu'à Louis-Philippe; recette uniforme avec laquelle on peut mettre toute l'histoire de France en pamphlets, comme le père Berruyer avait mis jadis toute l'histoire sainte en madrigaux.

Qu'une personne digne des respects universels et devenue plus respectable encore par l'empreinte sacrée du malheur vienne à être injustement attaquée dans de pareils ouvrages, doit-on s'en indigner? doit-on même s'en apercevoir? Y prendre garde, n'est-ce pas tomber dans un piége? En croyant faire une réclamation, ne risque-t-on pas de venir en aide à une réclame? Enfin, contre de telles attaques, y a-t-il d'autres armes que le dédain et l'oubli ?

Ces armes suffiraient, sans doute, s'il s'agissait d'une défense personnelle. Qu'un homme engagé dans le mouvement journalier des affaires, en pleine possession de sa patrie et de lui-même, qu'un ministre, par exemple, un fonctionnaire public, calomnié dans un journal, dans un livre, lève les épaules et passe, sa conduite est naturelle et logique : il a pour lui l'occasion et le temps; il peut prendre sa revanche sans aller s'engager dans une apologie fastidieuse et inutile. Mais si l'agression tombe sur une mère, sur une veuve, sur une princesse exilée et proscrite; si une accusation imméritée la poursuit dans

le seul bien qui lui reste, dans l'intégrité de son caractère; si elle ne peut pas se justifier en venant elle-même raconter sa vie, moyen le plus simple et le plus sûr pour tout le monde, mais que l'exil lui interdit, faut-il l'abandonner sans défense ou la contraindre à écrire, comme les accusés vulgaires, des factums, des réfutations, des mémoires? — Non, mille fois non. Il appartient alors à ceux qui savent la vérité de la dire hautement, d'éclairer surtout ce grand nombre de lecteurs plus faibles que méchans, qui, entraînés par la curiosité ou cédant à l'attrait du mystère, prêtent une oreille favorable à toute accusation. Il faut détromper surtout les esprits avides de prétendues révélations politiques; il faut leur montrer le poison. Un livre a été dirigé contre Mme la duchesse d'Orléans. La conduite politique de cette princesse au 24 février y est complétement dénaturée. C'est à ce point de vue que je m'occuperai de la dernière révolution. Le seul but que je me sois proposé est d'ôter par un récit exact tout crédit à des allégations mal fondées. On a débattu ailleurs, très inutilement selon moi, le degré de sincérité qu'on doit supposer à l'auteur. Est-il ou n'est-il pas de bonne foi? Rien de plus oiseux, à mon gré, que cette investigation biographique; je n'ai ni le temps ni le désir de m'y livrer; je ne prétends ni incriminer ni absoudre des intentions qui, pour ma part, me touchent médiocrement, et qui, en vérité, ne peuvent préoccuper personne. L'attaque subsiste; qu'importe le motif qui l'a dictée? Reste cependant un fait pour lequel il est impossible de professer la même indifférence. Des bruits invraisemblables, répandus à dessein, attribuent cette attaque à l'influence d'un parti. C'est encore une nouvelle manœuvre; on ne peut s'y méprendre, et on doit la signaler. A une époque où l'accord trop rare de toutes les opinions avouables et sincères présente le seul moyen de salut, la seule résistance possible à des doctrines perverses; lorsqu'il n'y a pas d'autre digue contre le désordre que la conciliation sans artifice, sans subterfuge, sans arrière-pensées, entre toutes les opinions honnêtes, on ne doit pas accueillir légèrement des soupçons vagues et de mensongères rumeurs. Les partis ou plutôt les convictions honorables doivent se ménager, se respecter mutuellement. Je ne croirai jamais que les amis d'un prince dont la jeunesse s'est passée dans l'exil veuillent poursuivre la mère d'un autre prince, comme lui exilé et proscrit; je ne croirai jamais surtout qu'un tel malheur ne soit pas respecté par ceux qui admirent de près dans la fille de Louis XVI le plus auguste exemple d'une infortune royale injustement subie et héroïquement supportée. Laissons donc à l'auteur de cette incroyable agression sa responsabilité tout entière; ne cherchons pas à le grandir en attribuant son attaque aux suggestions d'un parti. Cette attaque n'a pas, elle ne peut avoir ce caractère. Rendons-lui seulement de justes actions de grace pour avoir donné l'occasion de révéler des faits qui, sans son

intervention officieuse, n'auraient pu être de si tôt produits au grand jour. Si la vérité éclate, c'est à lui seul qu'on le devra.

En 1837, le gouvernement issu de la révolution de juillet semblait parvenu à son apogée; il était arrivé à ce point précis où le problème d'un établissement politique est résolu, moins encore par ses amis que par ses adversaires, qui ajournent en public des desseins dont ils commencent à désespérer en secret. Au dedans comme au dehors, tout avait réussi à la dynastie nouvelle. Les relations internationales entraient dans une phase régulière; la révolte comprimée paraissait désarmée et vaincue. Dans l'opinion de l'Europe, la sagesse, l'habileté et, ce qui est plus rassurant que l'habileté et la sagesse, le bonheur, présidaient aux destinées de la France. Sans doute on prévoyait encore de graves périls à conjurer dans l'avenir; mais on les rejetait au-delà du règne présent. Bien plus, contre ce danger même, quelque redoutable qu'il parût d'avance, le pays trouvait de puissantes garanties dans les espérances fondées sur l'héritier du trône.

Tout le monde a connu et approché M. le duc d'Orléans, car jamais prince ne fut plus accessible, et on peut appliquer à sa mémoire ce qui a été dit d'un des personnages éminens du XVIe siècle, de l'un des Guise, si je ne me trompe : *Pour le haïr, il fallait ne pas le voir*. La noblesse de son maintien, la grace de son accueil, l'éclat de sa bravoure, enfin tout ce qu'il y avait de séduisant dans ce jeune prince, dans ce jeune homme, est encore présent à tous les esprits et pour ainsi dire à tous les yeux; mais, si des traits extérieurs peuvent laisser une empreinte durable, il n'en est pas ainsi de la physionomie intime et morale, qui échappe souvent aux contemporains eux-mêmes, effacée et perdue dans un débat contradictoire, et qui disparaît bien plus facilement encore sous les fausses couleurs des pamphlétaires rétrospectifs. A cet égard, les morts ne sont pas plus heureux que les vivans; le prince royal n'a pas été plus épargné que sa noble compagne. Que dire de ces lignes tracées au hasard où M. le duc d'Orléans n'est nommé que pour être sacrifié à un autre prince, qui certes souscrira moins que personne au jugement dont il est l'objet? En mettant de côté un parallèle entre des qualités entièrement différentes, et sans entrer dans des détails qui nous mèneraient trop loin, nous récuserons sur ce point, comme sur tous les autres, la compétence du trop fécond historien.

M. le duc d'Orléans représentait, non les idées vaincues et surprises dans la catastrophe de février, mais les idées qui seules auraient pu la prévenir. Quoiqu'un peu dominé par une ardeur belliqueuse que l'âge aurait réglée sans l'amortir, il ne s'était pas trompé sur le caractère de son époque : il la voyait telle qu'elle est; il ne tournait pas le dos à un

mal réel pour aller combattre un mal imaginaire. Le mot de *révolution sociale,* devenu aujourd'hui, pour notre malheur, une expression banale et courante, se trouvait alors dans l'esprit de peu de gens, et n'était dans la bouche de presque personne. On signalait beaucoup d'autres périls, on oubliait celui-là. M. le duc d'Orléans avait su le voir. Ceci n'est pas une conjecture; c'est une assertion appuyée sur un document irréfragable que certes je n'aurais pas désigné le premier à la publicité, même la plus restreinte, mais qui déjà y a été livré. Une intuition prophétique lui montrait la lutte dans un avenir que sa mort a rapproché. Certes, une telle prévision n'est pas d'un homme ordinaire, quoi qu'en dise l'écrivain qui parle du loyal duc d'Orléans avec une légèreté si étrange. S'il l'avait connu, il aurait fait de lui un portrait tout opposé. Au lieu de nier son intelligence, il lui en aurait peut-être reproché l'excès; il aurait dit que parfois la faculté de saisir vite toutes les questions jetait quelque incertitude sur l'exercice de sa volonté, qu'à force de tout comprendre, il hésitait à choisir. Encore n'était-ce que dans des circonstances secondaires; les grandes lignes de conduite étaient d'avance tracées dans son esprit. M. le duc d'Orléans avait ses défauts comme les autres hommes, mais il n'avait aucun de ceux qu'on lui impute ici. D'ailleurs, cette flexibilité d'appréciation, cette abondance de ressources, auraient présenté d'incontestables avantages en amenant à temps des transactions nécessaires auxquelles il se serait prêté d'autant mieux qu'il y était préparé d'avance. Il n'aurait pas eu besoin de combattre à outrance contre l'impossible. Son caractère un peu défiant, surtout envers le sort, l'aurait certainement garanti des illusions de l'optimisme, armure brillante et fragile qui couvre et soutient tant qu'elle est intacte, mais qui, au moindre choc, tombe tout entière et se brise en mille éclats. M. le duc d'Orléans était même porté à une disposition toute contraire. Selon l'expression consacrée, il voyait assez volontiers *en noir.* Il avait l'esprit gai et le caractère sérieux, combinaison qui mûrit l'intelligence, mais ne contribue pas au bonheur. Sur le faîte d'une fortune qu'il portait sans humilité et sans orgueil, avec un sentiment vrai de sa valeur individuelle et de la grandeur de son origine, il se sentait pris quelquefois d'une mélancolie involontaire; mais cette vague tristesse n'affaiblit jamais ni son activité ni son courage : on aurait dit plutôt qu'il se hâtait d'agir et de vivre. Aucune carrière aussi courte n'a été mieux et plus complétement remplie. Il avait déjà donné beaucoup plus que des espérances. Brave et spirituel, généreux et magnifique, supérieurement désintéressé; dévoué à ses amis, capable d'en avoir et digne de les conserver; d'une discrétion à toute épreuve, injustement soupçonnée de dissimulation, il était devenu le favori de la France. Tous les jours elle apprenait à le connaître et s'attachait de plus en plus à ses aimables vertus. A l'ex-

ception des partis qu'un principe inflexible ou des passions implacables rendaient hostiles à sa dynastie, on désirait généralement qu'une alliance complétât et fixât sa destinée. On voulait voir M. le duc d'Orléans uni à une compagne digne de lui par les dons de l'esprit et surtout par les qualités du cœur. Ces conditions si rares se trouvèrent réunies dans Mme la princesse Hélène de Mecklembourg.

Les fêtes de Fontainebleau et de Versailles sont loin de nous. Qui voudrait parler aujourd'hui de ces royales splendeurs? Trop souvent elles furent le présage des révolutions, le signal des catastrophes. Le souvenir de ces pompes nuptiales est éteint comme la flamme des girandoles et les fusées des feux d'artifice. Ce qu'on n'a pas oublié, c'est la grace, la bonté, la dignité parfaite de celle pour qui s'ouvraient alors comme par enchantement les chambres de François Ier et de Louis XIV, les galeries peintes par le Primatice et par Lebrun. A côté d'une vertu modeste et d'une bienfaisance sans faste, on remarqua l'amour et la culture des lettres, une connaissance familière de notre littérature ancienne et moderne. Alors on applaudit à des mérites si divers; on ne s'était pas encore avisé d'en faire un crime.

Chercher à peindre les momens si rapides que M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans passèrent ensemble, c'est essayer de reproduire le calme et l'uniformité de la vie commune. Jamais dans Paris ménage bourgeois n'a goûté un bonheur plus facile et plus simple. La naissance de deux enfans, les phases journalières de l'existence en furent les seuls événemens. On sait combien le prince royal était attaché à sa famille. Sa vénération pour ses parens, son amitié pour ses sœurs et pour ses frères, restèrent toujours inaltérables non-seulement dans leur durée, mais dans leur vivacité passionnée. C'est encore son testament qui nous en transmet l'expression. C'est là qu'on trouve les témoignages de sa tendresse pour le prince qui, dans l'ordre de la naissance, venait immédiatement après lui. « J'aime Nemours, disait-il, encore plus qu'on n'aime un frère. » Mme la duchesse d'Orléans s'associait à ces sentimens. Elle ne cessa jamais, elle n'a jamais cessé d'obtenir un tendre et cordial retour de son beau-frère en particulier et de toute sa famille en général. Le roi Louis-Philippe, la reine Marie-Amélie, l'ont toujours traitée comme une fille chérie. Que dire de l'affection si vive de la princesse Adélaïde, à qui personne, que je sache, n'a reproché d'avoir su dissimuler sa pensée? Jamais Mme Adélaïde n'aurait pardonné le moindre désaccord avec les sentimens auxquels elle avait voué toutes les forces de son ame impétueuse et sincère, et cependant l'union de ces deux princesses ne se démentit pas un seul instant. La vie de Mme la duchesse d'Orléans se passait tout entière chez la reine, hors quelques fêtes données au pavillon Marsan, auxquelles le roi et sa famille assistaient toujours. Qu'on ne me prenne pas pour le Dangeau de la branche

cadette. On sait que je l'ai servie loyalement, mais sans adulation; le titre de courtisan ne m'appartint jamais. J'espère donc que le puritanisme républicain daignera me pardonner ces détails. Un portrait ne doit-il pas être placé dans son cadre?

Un grand voyage entrepris dans l'intérieur fit connaître à toute la France des qualités renfermées jusqu'alors dans Paris et connues seulement du petit nombre. Les nobles époux jouirent à cette époque d'une félicité complète; ils se voyaient appréciés par une nation dont les suffrages varient souvent, mais ne perdent jamais de leur prix et de leur prestige. Cependant le malheur les guettait de près. Des pressentimens funestes, seul héritage que M. le duc d'Orléans ait recueilli d'Henri IV, poursuivaient ce prince, qui promettait d'être un jour digne de son aïeul, et qu'une même fatalité allait atteindre. Lors de son dernier voyage en Afrique, arrivé à Toulon le 9 avril 1840, il traça ses volontés suprêmes. L'idée d'une mort prochaine est visiblement empreinte dans cet écrit. On la retrouve également dans les lettres qu'il adressa, vers la même époque, aux personnes qu'il honorait du nom de ses amis et qui conserveront précieusement sa mémoire. « Je ne puis quitter Paris pour un voyage lointain, écrivait-il à l'une d'elles, sans vous dire un mot d'adieu. Je ne sais à quel prix la Providence me fera acheter l'acquittement de la dette d'honneur que je vais solder en Algérie; mais, quelles que soient pour mon avenir, pour ma carrière et pour mon pays, les conséquences du devoir de conscience que je vais accomplir le plus promptement possible, je vais rechercher dans les rangs de l'armée la parole que j'y ai laissée... »

La mort de M. le duc d'Orléans fut sans contredit le coup le plus rude que pût recevoir la dynastie nouvelle. Non-seulement elle se vit privée de l'aîné de sa race, de celui qui avait acquis le plus de titres à l'attention publique; elle perdit avec lui le prestige de son bonheur.

Dès ce moment, Mme la duchesse d'Orléans se voua à une retraite absolue, trop absolue peut-être. Il aurait été utile qu'une existence faite pour défier le grand jour n'y eût pas été si complétement, si obstinément dérobée; mais elle n'écouta que les inspirations de sa douleur. La mort de son mari l'avait à la fois séparée du monde et rapprochée des siens. Elle se renferma dans la vie de famille et ne s'en éloigna plus un seul jour. Elle n'eut pas d'autres résidences que celles de ses parens. Saint-Cloud, Neuilly, les Tuileries, la voyaient arriver et repartir avec ses fils le même jour et presque à la même heure que la reine. Toujours vêtue de deuil, elle n'assistait à aucun des divertissemens ordinaires dans les cours. L'éducation de ses enfans occupait tous ses momens, et si elle accordait quelquefois la faveur d'une audience, c'était avec toutes les formes consacrées par l'usage. Sans doute un esprit aussi élevé ne pouvait rester étranger au spectacle

et à l'appréciation des événemens, devenus depuis quelque temps si redoutables et toujours si graves; mais aucun jugement, surtout aucun blâme ne se plaçait sur ses lèvres. Elle se bornait uniquement à ses devoirs de mère. Si on a osé l'accuser de menées et d'intrigues, c'est faute d'avoir su concilier une réserve si modeste avec un mérite si rare. De nos jours, on ne sait plus comprendre une vie à la fois grande et simple; l'idée de la véritable grandeur est si généralement obscurcie, qu'on ne peut plus croire à une abnégation volontaire. Dès qu'on reconnaît l'intelligence, on suppose l'agitation. Mme la duchesse d'Orléans resta silencieuse et immobile jusqu'aux jours néfastes où elle devint, non par sa volonté, mais par la force inexorable des événemens, le dernier espoir, le dernier enjeu de la monarchie. Elle n'avait jamais songé à briguer un rôle, et ce fut avec regret, mais avec résolution, qu'elle prit le sien des mains de la nécessité. Jusqu'à l'abdication du roi, elle demeura constamment auprès de la reine. Une commune pensée animait ces deux princesses. Obtenir du roi de ne point renoncer à sa couronne était leur vœu et leur espérance. Prêter à Mme la duchesse d'Orléans, dans ces heures de trouble et d'angoisse, les calculs et le sang-froid de l'ambition, c'est faire plus que de méconnaître son cœur : c'est méconnaître le cœur humain.

Le roi Louis-Philippe avait passé sa dernière revue; il était rentré aux Tuileries. Pendant qu'il conférait dans son cabinet avec quelques hommes politiques, la reine et les princesses, renfermées dans une pièce voisine, attendaient... avec quelle anxiété! on peut le deviner aisément. Une des personnes de la maison de Mme la duchesse d'Orléans, s'étant approchée d'elle, lui demanda avec inquiétude : « Que fait-on? Que fait madame? » Elle répondit : « Je ne sais pas ce qu'on fait, je sais seulement que ma place est auprès du roi. Je ne dois pas le quitter, je ne le quitterai pas. » Tout à coup la porte s'ouvrit, le roi parut et s'écria d'une voix forte : « J'abdique!.... » A ces mots, la reine, Mme la duchesse d'Orléans, toutes les princesses, s'élancèrent au-devant de lui et le conjurèrent, en versant des larmes, de ne pas abdiquer; sa belle-fille se jeta presque à ses pieds, pressant sa main avec un tendre et douloureux respect. Le roi ne répondit rien et rentra dans son cabinet. Les princesses l'y suivirent. Tandis que Louis-Philippe, pressé de toutes parts, signait son abdication, non pas avec les hésitations misérables, les tergiversations pusillanimes que lui prête un récit sans autorité et sans vraisemblance, mais avec une ferme et imperturbable lenteur, la reine et la princesse royale se tenaient par la main, en silence, à l'autre extrémité de la table. A la vue de la signature fatale, lorsque tout fut irrévocablement accompli, elles se jetèrent en pleurant, par un mouvement spontané, dans les bras l'une de l'autre. Où placer, dans une pareille scène, un mot malveillant et dur, une ex-

pression amère, un reproche même irréfléchi? Quel ressentiment injuste pouvait se faire jour dans un tel moment? Quoi qu'on en dise, il n'y eut de paroles que pour la tendresse et pour la douleur. Le roi et la reine embrassèrent leur belle-fille. Quelques hommes politiques lui parlèrent alors de la nécessité absolue où elle se trouvait de prendre la régence. Elle s'écria : « C'est impossible! Je ne puis porter un tel fardeau; il est au-dessus de mes forces. » Elle insista encore auprès du roi pour le conjurer de revenir sur son abdication; mais le bruit en était déjà répandu dans la garde nationale et dans l'armée. On répéta à Mme la duchesse d'Orléans que la régence était le moyen unique de salut pour la dynastie. Elle combattit cette opinion en peu de paroles, très rapidement, comme tout ce qui se dit et se fit alors. Les gens considérables dont elle était entourée la pressaient d'accepter. Elle leur répliqua par ces mots déjà cités ailleurs : « Oter la couronne au roi, ce n'est point la donner à mon fils. » Mais enfin il fallut se résoudre et céder. Le roi, la reine, étaient partis. Rentrée au pavillon Marsan, dans son appartement, la princesse en fit ouvrir toutes les portes. Quelques relations, très bienveillantes d'ailleurs, ont prêté à cette scène une pompe déclamatoire, une sorte d'apprêt théâtral qui n'est point dans le caractère de Mme la duchesse d'Orléans, et qui surtout n'était pas dans sa pensée en ce moment. Ce qu'elle fit alors, elle le fit noblement, dignement, simplement surtout. L'enthousiasme n'était pas le mobile unique qui la dirigeait; ce n'était pas même le motif principal de sa résolution. Sans doute elle admettait la chance d'un grand sacrifice, elle se sentait résolue à périr, s'il le fallait; mais elle ne rejetait pas la possibilité de se faire entendre à une population désabusée et calmée : elle croyait encore pouvoir être utile à la France, à sa famille, à son fils, en traitant à des conditions honorables. Debout avec ses enfans au pied du portrait de leur père, entourée des personnes de sa maison, de quelques officiers de marine, de quelques membres de la chambre des députés, accompagnée d'une de ses dames restée inséparable de sa destinée, elle était prête à tout, lorsqu'une personne envoyée par M. le duc de Nemours vint l'avertir, de la part du prince, de se rendre en toute hâte, par le pavillon de l'Horloge et par le jardin, au Pont-Tournant, surtout de ne pas perdre un instant pour quitter les Tuileries. La princesse se mit aussitôt en marche. A l'entrée du pavillon Marsan, elle trouva M. le duc de Nemours à cheval. Le prince se plaça auprès de sa belle-sœur pour la couvrir de son corps et la garantir des coups de fusil qu'on tirait de la place du Carrousel dans la cour des Tuileries, qui n'était pas encore envahie, mais au moment de l'être. Sous les yeux mêmes de Mme la duchesse d'Orléans, les insurgés avaient renversé et massacré un piqueur sortant à cheval des écuries du roi. Cet homme était tombé contre la grille, déjà vio-

lemment ébranlée et près de céder à l'effort des assaillans. Ceux-ci, repliés sous le guichet du Carrousel, marchaient droit sur le château, qu'ils n'avaient osé attaquer plus tôt, dans la crainte d'y trouver de la résistance. Plus enhardis maintenant, ils allaient forcer la grille, même plusieurs d'entre eux avaient pénétré dans la cour. Ce fut dans cet intervalle de quelques minutes seulement que Mme la duchesse d'Orléans put gagner le jardin des Tuileries par le pavillon de l'Horloge; elle n'y réussit qu'en pressant le pas le long des murs. Elle tenait M. le comte de Paris par la main; derrière elle, on portait le petit duc de Chartres, malade, grelottant de la fièvre et enveloppé de manteaux. Ils traversèrent le jardin au milieu d'une foule tumultueuse, qui cependant n'avait rien d'hostile. On criait *vive la duchesse d'Orléans! vive le comte de Paris!* Les soldats placés dans l'intérieur présentaient les armes; on battait aux champs, derniers honneurs rendus à la royauté. Ce fut ainsi que la princesse arriva au Pont-Tournant; mais elle n'y trouva ni les personnes ni les voitures qu'on lui avait annoncées. Elle ne put se concerter avec M. le duc de Nemours, resté à l'arrière-garde pour donner des ordres. Ne se trouvant plus à la portée de son beau-frère, entraînée par les conseils de quelques-uns des hommes politiques qui l'avaient suivie, elle se dirigea sur la chambre des députés.

Tout en rendant justice à son courage dans ce moment décisif, on a quelquefois blâmé la résolution qu'elle prit alors. Il fallait, disait-on, tourner du côté opposé, marcher droit sur les boulevards, se faire voir et montrer ses enfans au peuple. Ainsi avait agi autrefois Marie-Thérèse. Son fils dans les bras, elle avait entraîné la nation hongroise tout entière. *Vive le roi Marie-Thérèse!* avaient crié les Magyars; *vive la régente Hélène!* auraient crié les Français... En vérité, c'est étrangement méconnaître les lieux et les temps. Quel effet aurait pu produire la nouvelle régente sur ce peuple en révolution, sur cette armée si profondément découragée, qui avait reçu l'ordre de mettre la crosse en l'air? La troupe lui aurait répondu par le silence, l'émeute par des coups de fusil. Sans doute, elle n'aurait point pâli devant la mort; mais à quoi aurait servi ce sacrifice, si ce n'est à rendre la révolte plus indomptable et la révolution plus assurée? Et d'ailleurs aurait-elle seulement été aperçue de tout ce peuple? Le succès des grands événemens tient souvent à de bien faibles mobiles. Le costume semble une chose bien frivole; l'éclat extérieur est cependant nécessaire dans ces occasions tumultueuses, et lorsque le prestige en est détruit, comme il l'est désormais parmi nous, c'est une arme de plus brisée dans les mains de la monarchie. Marie-Thérèse portait le vêtement national : un blanc panache flottait sur sa tête, la pourpre et l'hermine couvraient ses épaules, un sabre sonnait à sa ceinture. Aujourd'hui tout cet attirail serait ren-

voyé sur les planches d'un théâtre; il ne pourrait produire aucun effet, ou plutôt il produirait un effet contraire à l'enthousiasme. Et pourtant, comment dominer la foule, comment s'en faire apercevoir dans le costume de tous les jours et de tout le monde, sans marque distinctive, sans insignes particuliers, sans parler aux yeux par un moyen quelconque? En se rendant sur les boulevards et dans les rues, Mme la duchesse d'Orléans ne pouvait que s'y faire tuer pour rien, ce qui convenait à son courage, mais répugnait à sa raison. En allant droit à la chambre, la princesse rendait hommage au principe qui faisait l'essence, l'honneur de sa dynastie et de son parti. A défaut de la légitimité, la royauté de juillet avait la légalité; elle devait la conserver. Louis-Philippe ne s'en était jamais écarté, et cette fidélité même contribua à sa perte. Il est permis de ne point s'associer à tous les actes de la politique de ce prince; mais, malgré l'événement, ce n'est point par ce côté qu'elle est attaquable. La foi dans la légalité honora seule la chute du trône. Mme la duchesse d'Orléans ne pouvait pas répudier le principe qui l'attachait solidairement à sa famille et à sa cause. Elle alla donc à la chambre des députés, et, au risque de ce qui en arriverait, c'est là, c'est là seulement qu'elle devait porter sa douloureuse et rapide régence. Poussée par un cri unanime, elle arriva, à travers les flots de la foule émue, devant le péristyle du Palais-Bourbon. M. le duc de Nemours, la voyant de loin se diriger sur la chambre, s'était hâté de la rejoindre, résolu à ne pas l'abandonner. Homme du devoir, il se plaçait auprès de la nouvelle régente; aussi un des députés qui entouraient Mme la duchesse d'Orléans s'étant approché du prince pour lui demander s'il ne jugerait pas plus utile de rester en dehors avec les troupes sur la place Louis XV, M. le duc de Nemours répondit : « Hélène court ici des dangers, je ne veux pas la quitter; ne me conseillez pas d'abandonner la femme de mon frère. » Peut-être lui donnait-on un avis salutaire et opportun, je ne serais pas éloigné de le croire; mais qui pourrait blâmer une résolution si noble? et d'ailleurs combien le blâme aurait-il été plus assuré et plus général, si on n'avait pas vu M. le duc de Nemours auprès de sa belle-sœur! Il ne la quitta plus un seul instant.

Le cortége traversa la salle des Pas-Perdus. Bientôt une foule de députés et d'individus étrangers à la chambre déboucha de tous les couloirs et entoura la princesse, au risque de la priver d'air. « Point de princes! s'écria un homme investi depuis d'un emploi diplomatique (quelle préparation à la diplomatie!). Point de princes! nous n'en voulons pas ici! » Après avoir écarté des furieux qui se précipitaient au-devant de Mme la duchesse d'Orléans pour empêcher son entrée dans la chambre, on la dégagea de la presse et on la fit entrer dans la salle

des distributions. Elle s'y assit quelques minutes. Enfin on l'annonce dans l'assemblée; elle y pénètre et se place dans l'hémicycle. On apporte des fauteuils pour elle et pour ses fils; elle reste debout au pied de la tribune. A sa vue, les cris de *vive la duchesse d'Orléans! vive le comte de Paris!* s'élèvent de tous les côtés. Les acclamations de l'assemblée presque entière sont constatées par le *Moniteur*, qu'on ne trouvera pas toujours aussi exact. Sans doute des sentimens hostiles avaient déjà pénétré dans la chambre : au fond des tribunes frémissantes on sentait, on devinait des ennemis, le silence des députés de l'extrême gauche était une menace; mais enfin l'aspect de l'assemblée, loin de révéler un parti pris contre le jeune prince et contre sa mère, semblait favorable et protecteur. Tout dépendait d'un effort : M. Dupin le tenta. Le président ne crut pas devoir s'y associer. Sur les réclamations des députés opposés à la nouvelle régence, il invita *les personnes étrangères* à se retirer, et, tout en répétant plusieurs fois les mots d'*auguste princesse*, tout en prodiguant les hommages les plus monarchiques, il engagea Mme la duchesse d'Orléans à quitter la chambre des députés *par respect pour le règlement!* Ce fut alors que, se tournant vers le président avec une incomparable dignité, elle lui adressa cette parole que conservera l'histoire : « Monsieur, ceci est une séance royale! »

Rien ne put la troubler, rien ne put l'émouvoir, et, si son intrépidité stoïque avait pu s'inoculer à toutes les ames, la royauté existerait encore en France. Et pourtant la pression matérielle était au moins égale à la préoccupation morale. L'hémicycle était rempli par une foule nombreuse, entrée avec la princesse dans l'enceinte législative : foule affairée, tumultueuse, bruyante, mêlée d'amis et d'ennemis, de curieux qui étaient venus pour voir, d'officieux qui se faisaient de fête, surtout d'individus sans opinion qui attendaient pour se déclarer, prêts à acclamer le triomphe, quel qu'il fût. Des hommes armés escaladaient les bancs, allaient et venaient, poussés ou rappelés par leurs chefs. Quelques-uns s'approchèrent de la princesse, la touchant presque de la main. « Venez, venez, madame, » lui dit en passant un jeune homme qui descendait en courant l'escalier de la tribune; « je vous réponds de vos enfans et de vous; venez vous montrer au peuple, il vous proclamera tout d'une voix. » — « Ne bougez pas! » s'écriait un autre; « si vous faites un pas, vous et vos enfans, vous êtes morts! » Au milieu de cet effroyable tumulte, Mme la duchesse d'Orléans ne faisait ni un mouvement ni un geste; seulement elle était un peu pâle, et, comme si elle assistait à un spectacle émouvant et curieux, elle attachait ses regards avec une attention infatigable sur la foule et sur l'assemblée. Puis, lorsque quelques-uns des amis dévoués dont elle était accompagnée s'approchaient d'elle, elle leur répondait par un

sourire triste et doux. Craignant pour sa vie, ils la suppliaient en vain de sortir : — « Si je sors d'ici, dit-elle, mon fils n'y rentrera plus. » La chaleur, la presse, la course précipitée de gens qui montaient, descendaient sans relâche, finirent par ne plus lui permettre de demeurer au pied de la tribune. Elle passa sur les gradins supérieurs de la salle, s'y assit avec ses fils et M. le duc de Nemours, suivis par les officiers de la maison de M. le comte de Paris, par quelques députés et par des gardes nationaux.

Rien n'était encore perdu, lorsque de froides et cruelles paroles, tombées goutte à goutte de la tribune, gagnèrent le centre de l'assemblée et glacèrent les cœurs étonnés et indécis. En face de M. le duc de Nemours, dont la présence attestait un acquiescement formel et une abdication bien noblement volontaire, M. Marie se fit le champion bénévole de sa régence. Il rappela la loi qui l'avait décernée à ce prince : « Il faut, dit-il, obéir à la loi... » A la loi portée par ces mêmes pouvoirs dont la destruction était décidée, accomplie!.... L'orateur mit le comble à sa gloire en prononçant le premier ces mots : *Gouvernement provisoire;* mots de funeste augure, destinés à servir d'enseigne à une anarchie que la France aurait dû dès-lors étouffer dans son germe, mais qu'à défaut de prévoyance, elle a du moins arrêtée avec courage dans sa marche audacieuse et désordonnée. Puisse-t-elle persévérer! M. Crémieux prêta à son honorable collègue l'appui de son talent; mais il crut devoir joindre la pantomime à l'éloquence. Après avoir parlé, il se glissa auprès de Mme la duchesse d'Orléans, et lui montra un petit papier sur lequel il lui avait fait sa leçon en termes ambigus qui pouvaient servir à deux fins. Il ajouta à ce don inestimable beaucoup de conseils, excellens sans doute. M. Crémieux fut écouté en silence, car il assure qu'il fut écouté (1). En tout cas, le temps était trop précieux pour l'employer à proposer des énigmes et à deviner des logogriphes. La princesse prit le chiffon que lui tendit son conseiller improvisé, le froissa dans ses doigts, le laissa tomber... On le ramassa, dit-on. Ensuite, Mme la duchesse d'Orléans se leva une seconde fois et essaya de se faire entendre. Elle crut même un instant y avoir réussi; mais à peine eut-elle prononcé avec beaucoup de calme et de sang-froid ces simples mots : « Mon fils et moi, nous sommes venus ici... » que les hurlemens de la foule d'en bas et des tribunes étouffèrent sa voix. Les uns lui criaient : « Parlez! parlez! » d'autres lui disaient : « Laissez parler Odilon Barrot! » M. Barrot, retenu par des obstacles aussi fâcheux qu'inattendus, était arrivé sur ces entrefaites; le tumulte l'ayant empêché d'entendre la princesse et la faiblesse extrême de sa vue ne lui ayant probablement pas permis d'a-

(1) Voir le *Moniteur* du mercredi 11 avril 1849.

percevoir qu'elle était debout, essayant de se faire écouter, il prit lui-même la parole. Alors, dans l'impossibilité de faire comprendre qu'elle voulait parler, Mme la duchesse d'Orléans fut contrainte de se rasseoir. M. Ledru-Rollin, M. de Larochejacquelein, montèrent tour à tour à la tribune, lorsqu'une bande d'ouvriers en blouse, en bourgeron, parmi lesquels on voyait des gens d'une classe toute différente qu'on reconnaissait à l'élégance de leurs vêtemens, tous le fusil sur l'épaule, tambours battans et drapeaux déployés, se précipitèrent dans la salle, poussant des cris affreux et proférant d'horribles menaces. Un insurgé parut tout à coup dans l'hémicycle envahi et brandit un drapeau à la droite de la tribune. « Il n'y a plus de royauté! s'écrie cet homme : les Tuileries sont prises, le trône est jeté par la fenêtre! » Un autre vexillaire se place à la gauche de la tribune. On s'y presse, on s'y pousse, on s'y heurte : tous veulent parler à la fois; l'escalier est escaladé, le désordre est à son comble. Il est inutile de chercher à le peindre; il est présent à tous les souvenirs, constaté par tous les documens, par le *Moniteur* lui-même. C'est ici pourtant qu'il faut relever une erreur grave du journal officiel. Après avoir rendu compte de cette scène tumultueuse, il fait disparaître Mme la duchesse d'Orléans; il lui fait quitter la salle avant le discours de M. de Lamartine (1). Nous ne voulons pas croire cette erreur volontaire; quoi qu'il en soit, elle est importante, elle est capitale, et, dans l'intérêt de l'histoire surtout, elle doit être soigneusement relevée. La vérité est que, lorsque M. de Lamartine parut à la tribune, Mme la duchesse d'Orléans était devant lui. « Messieurs, dit l'orateur, j'ai partagé aussi profondément que qui que ce soit parmi vous le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte, en voyant un des spectacles les plus touchans que puissent présenter les annales humaines, celui d'une princesse auguste se défendant avec son fils innocent, et venant se jeter du milieu d'un palais désert au milieu de la représentation du peuple..... »

A ce langage harmonieux et pacifique, les amis de l'ordre crurent la monarchie sauvée; ils respirèrent. L'un d'eux, qui se trouvait alors le plus rapproché de Mme la duchesse d'Orléans, lui témoigna par ses regards l'espoir dont il se sentait pénétré; mais, d'un signe presque imperceptible de la main, la princesse lui fit comprendre qu'elle ne partageait pas ses illusions. Tandis qu'on la saluait de l'épée, elle en avait senti la pointe appuyée sur le cœur. Bientôt le glaive s'y enfonça tout entier. M. de Lamartine continua : de vaines espérances tombè-

(1) « Les regards se portent vers le sommet de l'amphithéâtre, où s'étaient assis la duchesse d'Orléans et ses enfans; mais, au moment de l'invasion de la salle par la multitude, la princesse, les princes et ceux qui les accompagnaient sont sortis par la porte qui fait face à la tribune..... MM. Crémieux, Ledru-Rollin et de *Lamartine* paraissent en même temps à la tribune, etc., etc. » — *Moniteur* du vendredi 25 février 1848.

rent toutes à sa voix; les clameurs s'élevèrent plus furieuses. Pendant toute la durée du discours de l'auteur des *Girondins*, un homme en blouse, un sabre nu à la main, s'était posté au pied de la tribune, les yeux obstinément attachés sur le visage de l'orateur; dès que M. de Lamartine eut fini de parler, cet homme remit son sabre dans le fourreau en criant : *A la bonne heure!*

Vers la péroraison, le bruit du dehors s'était violemment accru : on entendit des coups de crosse de fusil briser les portes de la tribune diplomatique, qui se remplit d'hommes armés. La chambre était prise d'assaut. Le président disparut derrière le fauteuil. La portion de la chambre entre Mme la duchesse d'Orléans et la tribune de droite fut dégarnie en un clin d'œil. La princesse resta comme un point de mire aux fusils braqués sur elle. Elle consentit alors à se retirer devant la force. L'assemblée s'était levée tout entière avec un grand bruit. Pendant le tumulte, un huissier de la chambre, vêtu en garde national, prit M. le comte de Paris dans ses bras. La princesse le suivit, tenant M. le duc de Chartres. Elle monta dans le couloir circulaire des pairs de France, longea ainsi la salle et sortit par la porte située au haut de l'extrême gauche. Là se passa une scène terrible dans un passage sombre et étroit, ouvert sur le palier d'un petit escalier tournant. La princesse fut séparée de sa suite par la foule effrayée, qui descendait des tribunes comme un torrent. Elle se sentit heurtée et rejetée contre la muraille, tandis que son faible cortége, allongé dans ce défilé à peine assez large pour le passage d'une seule personne, avait disparu, rompu et brisé par la foule. Tout à coup un homme d'une figure effroyable se jeta sur le comte de Paris, l'enleva de terre et lui serra la tête dans ses mains comme dans un étau, appuyant ses larges pouces sur les yeux de l'enfant. La pauvre mère crut qu'on voulait les arracher de leurs orbites. Elle se précipita sur l'assassin, et, avec le secours d'un garde national, lui fit lâcher prise. L'enfant tomba. Le petit duc de Chartres disparut, emporté par un passant. Nous verrons tout à l'heure comment ils furent retrouvés tous les deux. Mme la duchesse d'Orléans fut alors violemment séparée de ses fils. Entraînée, étouffée, presque jetée au bas de l'escalier, elle y resta, appelant ses enfans avec des cris douloureux. Elle se croyait arrivée à sa dernière heure.

Elle avait raison de le croire. Un prodige pouvait seul la sauver, et pourtant on vient nous dire après coup qu'en la traitant de la sorte, elle et ses enfans, on agissait dans leur intérêt; on se vante même de l'avoir *sauvée*, on semble presque compter sur sa reconnaissance. « Que fût-il arrivé, dit-on (1), si un de ces hommes courageux qui étaient à la tribune eût dit : « Ayez pitié de cette femme et de cet enfant! Ne vous con-

(1) *Le Conseiller du Peuple*, premier numéro, page 11-15.

« tentez pas de les entourer de respect et de compassion; donnez-« leur, à l'une la régence, à l'autre un trône! » Et le peuple, attendri et flottant, aurait peut-être ramené avec acclamations aux Tuileries cette femme et cet enfant...

« Et le lendemain?...

« L'esprit se perd dans l'abîme de conjectures, toutes plus sinistres les unes que les autres, sur les catastrophes qui se seraient succédé, si des hommes à courte vue et à faible cœur avaient restauré la régence le 24 février. Un instant de trêve, oui; mais une guerre renaissante et incessante aussitôt après, une émeute nouvelle tous les matins sous les fenêtres de *cette femme*. L'anarchie, si elle eût cédé; le sang à grands flots, si elle eût résisté. Aujourd'hui le palais forcé, comme au 20 juin 1791; demain la royauté captive, comme au 10 août... »

En vérité, si ce n'est pas une ironie sanglante (on le croirait au premier aspect, mais je repousse une telle pensée), si ce n'est pas une ironie, voilà du moins une singulière logique et une sollicitude plus étrange encore! Comment! pour épargner dans l'avenir une catastrophe terrible *à cette femme* (ce n'est pas moi qui parle, je copie), pour la garantir d'un malheur futur, on l'écrase séance tenante! Pour la préserver d'une prison problématique, d'une fantastique tour du Temple, on l'exile, on la proscrit, on la chasse! Pour l'empêcher d'être assassinée le 25, on l'expose à être massacrée le 24! D'ailleurs, pour Mme la duchesse d'Orléans, il ne s'agissait plus de la régence, mais de la vie. Arrachez-lui le pouvoir, si vous voulez, mais veillez sur ses jours. Lorsqu'elle est entourée d'assassins, protégez au moins sa sortie; ne la laissez pas tomber mourante au pied d'un escalier. La politique ne dispense pas de l'humanité. Eh bon Dieu! pourquoi s'étonner? la France n'a-t-elle pas été traitée comme *cette femme?*

Enfin, quelques amis dévoués parviennent jusqu'à la princesse, et réussissent à la dégager; ils l'entraînent dans la salle des Pas-Perdus. Nouveau surcroît de danger! La salle était envahie par des bandes furieuses. Ils gagnent alors à grand'peine la seconde salle d'attente du côté de la cour, puis les couloirs qui mènent aux bureaux de la chambre, où personne n'avait encore pénétré. A travers les corridors des bureaux, ils la conduisent au petit hôtel de la présidence; mais ce moment, qui semblait celui de la délivrance, fut incomparablement le plus douloureux de tous. Pour la première fois, Mme la duchesse d'Orléans perdit courage et fondit en larmes. Elle ne savait pas ce qu'étaient devenus ses enfans! Elle ne savait pas s'ils étaient vivans ou morts! Calme tout à l'heure, presque tranquille au milieu d'un péril partagé, elle demandait avec égarement ses fils qu'elle ne voyait pas; elle voulait courir les chercher... Bientôt M. le comte de Paris lui fut rendu. Au

moment où il était tombé, un des officiers de sa maison, suivi de plusieurs gardes nationaux, le trouva gisant à terre; l'ayant reconnu à sa voix enfantine, il le saisit rapidement et l'emporta dans ses bras. Arrivé à la salle des Pas-Perdus, l'officier fit descendre le petit prince par une fenêtre basse qui donnait sur le jardin de la présidence. Quant à M. le duc de Chartres, il avait été enlevé, comme son frère, par un insurgé, puis délivré par un huissier de la chambre. Ce brave homme l'avait caché chez lui, dans les combles du palais Bourbon. Plus tard, l'enfant fut aussi ramené à sa mère.

On ne pouvait rester plus long-temps à la chambre des députés ou dans ses dépendances. Par bonheur, une petite voiture à un cheval stationnait dans la cour. Mme la duchesse d'Orléans y monta avec M. le comte de Paris et un garde national; deux députés l'escortèrent. Ce fut ainsi qu'elle arriva aux Invalides. M. le duc de Nemours, qui avait échappé aux insurgés en habit de garde national, y rejoignit sa belle-sœur.

En descendant de voiture, Mme la duchesse d'Orléans était entrée dans l'appartement du maréchal Molitor. Le vieux guerrier n'attendait pas la princesse. Il la reçut avec un douloureux respect, sans lui cacher cependant les craintes que pouvait inspirer pour ses enfans et pour elle le choix d'un asile où aucune défense n'était possible. « Monsieur le maréchal, répondit Mme la duchesse d'Orléans, quelque danger que nous puissions courir, je suis décidée à rester aux Invalides. Dans ce moment, c'est le séjour le plus convenable pour mon fils et pour moi : convenable pour en sortir, si un avenir nous reste encore; convenable pour y mourir, si notre destinée est de mourir aujourd'hui. »

Toutefois elle ne se bornait pas à cette abnégation héroïque, elle n'invoquait pas seulement le secours d'un *beau désespoir*. Elle ne resta pas inactive un seul instant. Tout ne lui semblait pas perdu : elle avait conservé l'espoir d'une réaction dans le sens de l'ordre. Elle dit aux personnes qui l'entouraient : « Je tiens à la vie de mon fils plus qu'à sa couronne; cependant, si sa vie est nécessaire à la France... il a près de dix ans, il est déjà en âge de s'exposer pour son pays... Tant qu'il y aura une seule personne qui me conseillera de rester ici, quel que soit le danger, je resterai. » Si l'attitude de Mme la duchesse d'Orléans avait été noble et grande dans l'assemblée législative transformée en champ de bataille, elle ne fut pas moins admirable dans sa retraite momentanée à l'hôtel des Invalides. Des négociations s'y nouèrent et s'y dénouèrent sans relâche; des députations s'y présentèrent; les noms de ceux qui jouèrent un rôle dans cette circonstance ne sont pas encore acquis à la publicité, et quelques-uns ne laisseraient pas de causer un peu d'étonnement. Mme la duchesse d'Orléans écoutait tout le monde,

répondait à tous... Toujours résolue, jamais agitée, elle délibérait, ordonnait sans trouble, sans confusion, avec une présence d'esprit à la fois ardente et calme. Elle ne fut régente que pendant ces six heures, mais elle le fut.

Tant d'intrépidité dut fléchir devant une nécessité inexorable. Des rumeurs menaçantes se succédaient et se rapprochaient; toutes les espérances des amis de la dynastie se détachaient une à une. Des avis auxquels la princesse ne pouvait opposer que la résignation lui apprirent que c'en était fait. « On connaissait déjà sa retraite aux Invalides... Déjà les hordes insurgées se préparaient à violer cet asile... Comment leur résister avec des piques, car on n'avait pas d'autres armes?... Il n'y avait plus ni troupes, ni gouvernement, ni ministres... La régence était devenue impossible... Pour en prévenir l'établissement, des fanatiques ou des sicaires pouvaient aller jusqu'à l'assassinat... Il n'y avait plus de sûreté, ni pour les fils ni pour la mère; tous périssaient sans utilité pour la France. » Voilà les paroles sinistres qui retentissaient autour de la princesse : elle résistait encore; alors on lui conseilla de se retirer secrètement dans une maison particulière, en laissant croire qu'elle était restée aux Invalides, afin d'assurer sa fuite, si l'hôtel était envahi, ou d'y rentrer dans l'hypothèse d'une réaction monarchique. Mme la duchesse d'Orléans rejeta hautement ce dernier parti. Elle déclara qu'elle ne voulait pas de ce qu'elle appelait une supercherie, que surtout elle ne voulait pas exposer les invalides sans partager leurs dangers. « Je reste tout-à-fait ou je m'en vais tout-à-fait, » s'écria-t-elle avec une émotion généreuse peu éloignée d'une sorte d'indignation. Elle se décida enfin à se laisser conduire par ses amis dans la maison de l'un d'entre eux, située dans le voisinage, et sortit par une porte qui donne sur l'avenue de Tourville. Mme la duchesse d'Orléans était restée aux Invalides depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir. Elle passa toute la matinée du 25 dans sa retraite hospitalière; mais il fallut en repartir le lendemain. L'esprit des campagnes paraissait inquiétant; la république était proclamée à Paris. A l'aide d'un peu d'argent ramassé à la hâte et d'un passeport étranger, la princesse et ses fils, accompagnés d'un ami, prirent le chemin de fer dans la soirée du 26. Cette nuit-là, ils couchèrent à Amiens; le lendemain, à Lille; puis, après avoir traversé la Belgique sans s'être livrée à la joie douloureuse d'aller embrasser à Bruxelles sa sœur chérie, sa meilleure, sa plus constante amie, Mme la duchesse d'Orléans passa la frontière et s'arrêta à Ems. Quelque temps après, elle se retira à Eisenach, dans les états du grand-duc de Saxe-Weimar, son oncle. Elle y réside encore en ce moment, avec Mme la grande-duchesse douairière de Mecklembourg-Schwerin, sa belle-mère ou plutôt sa mère.

C'est ici que je dois m'arrêter. A des scènes terribles, j'aurais voulu faire succéder de plus paisibles images; mais Mme la duchesse d'Orléans est entrée dans la vie privée. A moins de méconnaître les lois d'une discrétion respectueuse, il n'est permis à personne de raconter cet exil, soutenu avec une ame religieuse et ferme, consolé (si l'exil pouvait l'être) par les affections de famille et par la satisfaction du devoir accompli. Nul n'a le droit de soulever ce voile. On l'a essayé pourtant; on a parlé de négociations commencées et restées imparfaites, on a supposé des offres et des refus. Vaines conjectures de spéculateurs oisifs! A Eisenach comme aux Tuileries, sur la terre d'exil comme sur les marches du trône, la princesse Hélène reste toujours soumise aux décrets de la Providence. Bien plus, ses amis n'auraient jamais cherché à rétablir des vérités obscurcies par tant de passions diverses, si une audacieuse attaque n'avait rendu l'apologie nécessaire. Qu'on le sache bien, parce que c'est la vérité, la politique n'a aucune part à cette défense. Il ne s'agit ici ni d'espérances, ni de regrets, ni de royauté, ni de régence. Et qui pourrait accueillir en ce moment toute autre pensée que le péril de la société menacée? Sans doute la France a fait justice d'une faction hypocrite qui insinuait le désordre et l'introduisait par ruse dans la place. Elle s'est débarrassée aussi de cette politique nébuleuse qui sacrifie le présent à je ne sais quel avenir problématique, oublie le jour pour le lendemain, les générations présentes pour les générations à naître; politique à la fois myope et presbyte, voyant trop de loin, pas assez de près, distinguant au bout d'un télescope l'écueil caché dans l'immensité des mers, le rocher perdu dans la brume de l'horizon, n'apercevant pas à ses pieds la chausse-trappe et le piége à loups; semblable à l'astrologue de La Fontaine, qui se laissait choir dans tous les puits en bayant à tous les nuages. L'anarchie n'a plus de masque; tous ceux qu'elle portait sont tombés! Masques humanitaires, progressifs, machiavéliques, dithyrambiques, tout a disparu devant le vote universel. On ne voit plus du socialisme que son visage, sa tête de Gorgone coiffée de serpens; mais, pour être à découvert, le monstre n'en est pas moins redoutable. Il se pare de couronnes civiques; ce n'est plus l'impunité, c'est le triomphe qu'il réclame; il demande sa place dans l'état. Les doctrines les plus perverses s'avouent, s'affichent et s'imposent. La démagogie parcourt et bouleverse l'Europe. Dans un péril général y a-t-il place pour des vœux particuliers, pour des combinaisons dynastiques? Celle qui en serait l'objet serait la première à les désavouer. Tous les souvenirs, toutes les affections, tous les partis enfin doivent se fondre dans un seul parti : celui de l'ordre; c'est le seul éternellement légitime. Risquer d'y jeter la désunion, même par un sentiment honorable dans son principe, rompre une seule maille

du réseau serré, mais délicat, qui maintient encore la société, serait à la fois insensé et criminel. Mais cet intérêt n'est pas le seul : dans un pays tel que le nôtre, les idées généreuses doivent savoir vivre à côté des idées utiles; elles n'ont jamais abdiqué, même pendant nos plus mauvais jours. Parmi nous, la vertu méconnue et outragée, la puissance désarmée et déchue, ont toujours trouvé des défenseurs : c'est une de nos libertés; nous ne devons en perdre aucune. Ainsi que je l'ai dit en commençant, je n'ai eu qu'un dessein : je n'ai pas prétendu écrire l'histoire du 24 février; je n'ai pas fait un réquisitoire contre le passé; je n'ai même nommé personne, à l'exception de deux ou trois hommes publics que j'ai jugés uniquement sur les paroles qu'ils ont prononcées ou sur les documens officiels signés de leur main. Je le répète, je n'ai eu qu'une pensée : j'ai voulu rétablir dans sa vérité un caractère historique présenté sous de fausses couleurs, j'ai voulu réfuter l'erreur ou la calomnie non par des phrases, mais par des faits.

ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

P. S. Pendant l'impression de ce récit, M. Capefigue a fait paraître le second volume de son ouvrage. J'ai eu à peine le temps de le parcourir. Les détails ne m'en ont pas paru plus fidèles que ceux du premier volume, notamment dans la scène de la chambre des députés, où, entre autres inexactitudes, l'auteur fait accompagner Mme la duchesse d'Orléans par M. le duc de Montpensier, tenant le jeune comte d'Eu par la main! Cela suffit pour prouver l'absence de toute information authentique; néanmoins la manière convenable dont il parle cette fois de la princesse qu'il avait si injustement attaquée semble absoudre ses intentions, sinon ses renseignemens, et je crois devoir lui rendre sur ce point la justice qu'il s'est tardivement rendue lui-même.

S.-P.

HISTOIRE

DU

PARLEMENT DE FRANCFORT.

PREMIÈRE PARTIE.

L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES.

L'heure de la guerre civile a sonné en Allemagne. Aveuglés par l'esprit de système, les plus sérieux chefs du progrès ont sacrifié à une chimère toutes les libertés de la patrie. Ce noble pays, qui commençait à se façonner si bien aux luttes de la discussion libre, n'est plus qu'un champ de bataille où l'absolutisme et la démagogie s'apprêtent à mesurer leurs forces. Quelle cause fatale a arrêté ainsi le développement des peuples germaniques? C'est l'amour, disons mieux, c'est la folie de l'unité. L'Allemagne a désiré l'unité comme un bien suprême, et, au lieu de chercher à l'établir d'abord dans les idées, dans les sentimens et les mœurs, elle a cru qu'il suffirait d'un article de loi pour refaire le travail des siècles. Elle a refusé de tenir compte de la réalité; elle s'est obstinée à ne pas voir les élémens contraires qu'il fallait rapprocher et unir; elle a procédé brusquement et révolutionnairement à une œuvre qui exigeait des précautions infinies. Là où il fallait préparer l'avenir par des transformations successives, elle a voulu se

passer du concours du temps; elle a prétendu imposer une théorie à des faits qui la repoussent; elle a décrété que l'idéal, en dépit de toutes les lois de l'histoire, au mépris de l'expérience et du bon sens, deviendrait immédiatement le réel. Enfin, infatuée de cette fausse métaphysique, éblouie par les systèmes de ses théoriciens enthousiastes, elle a armé contre elle-même des forces qu'elle devait appeler à son aide. Qu'est-il arrivé? — Le contraire exactement de ce qu'elle se promettait avec une si orgueilleuse confiance. L'Allemagne est plus divisée que jamais, et, soutenu par la Russie, l'absolutisme rallie tous ses soldats. L'ancienne unité a disparu, et la liberté est en péril.

Le jour où le parlement de Francfort se réunissait, il y a un an déjà, l'espérance était encore permise. Sans doute, quand on voyait sur les bancs de l'église Saint-Paul les plus fougueux politiques d'université, les plus obstinés constructeurs de systèmes, l'exaltation de ces docteurs devait inspirer des craintes; cependant, je le répète, il y avait place pour l'espoir, et bien des intelligences droites comptèrent sur les résultats heureux de cette grande convention nationale. L'urgence du péril, pensait-on, donnera aux théoriciens de l'unité le sentiment des choses pratiques. Il sera difficile aux utopistes de continuer leurs édifices imaginaires, tandis que le pays est en feu et que la démagogie fait irruption de tous côtés. Il ne s'agit plus ici de métaphysique hégélienne ou de constructions historiques; la tribune de Francfort n'est pas la chaire du professeur à Bonn ou à Berlin; au lieu d'une centaine d'étudians, c'est l'Allemagne entière qui écoute, l'Allemagne bouleversée, déchaînée, une Allemagne toute nouvelle où la révolution triomphante a vaincu M. de Metternich, a humilié Frédéric-Guillaume IV, a pénétré de vive force dans la diète, et n'a laissé debout qu'un seul pouvoir respecté, l'assemblée de l'église Saint-Paul. En présence d'une telle situation, aux prises avec des dangers si pressans, les faux systèmes, disions-nous, seront bientôt évanouis, et les esprits éminens qui s'enthousiasment d'une chimère ouvriront les yeux à la vérité. Les premiers actes du parlement de Francfort confirmaient ces espérances; pendant plusieurs mois, le parlement a été investi d'une grande force morale et l'a employée au service de l'ordre et du progrès. Bientôt cependant les folles prétentions ont reparu; en voulant imposer du premier coup l'unité qui répugnait aux mœurs et aux intérêts des populations diverses, on a été conduit à diviser l'Allemagne plus profondément que jamais. Une fois ce premier sacrifice consommé, les théoriciens ne s'arrêtèrent plus; ils avaient retranché l'Autriche comme un membre rebelle, afin de mieux assurer la fantastique unité qu'ils poursuivent; lorsqu'ils eurent besoin de l'appui des démagogues pour donner la couronne impériale au roi de Prusse, ils subirent les conditions du radicalisme. Voilà où les a menés l'infatuation d'une théorie!

Patriotes passionnés, soldats dévoués des réformes constitutionnelles, ils ont sacrifié et une partie de l'Allemagne et une partie du vrai programme libéral à ce fantôme de l'unité qui leur échappe toujours!

Je voudrais raconter nettement cette confuse histoire; je voudrais mettre en scène les hommes et les doctrines, signaler les péripéties de la lutte, faire connaître enfin les alternatives de bien et de mal qui ont honoré tour à tour et compromis l'influence du parlement de Francfort. L'impartialité, j'ose le dire, ne me sera pas un devoir pénible. Si l'assemblée de Francfort eût travaillé efficacement à la constitution de l'unité allemande, il nous eût été difficile de nous intéresser à son succès : le jour où l'empire allemand se constituera, la France devra mettre la main sur son épée, et, puisqu'on aura déchiré contre elle les traités de 1815, elle les déchirera aussi pour redemander ses frontières; mais, hélas! grace aux fautes sans nombre des politiques de Francfort, ce danger ne nous menace guère : j'en vois un autre bien plus sérieux. Ce n'est pas l'unité de l'Allemagne qui peut nous effrayer à l'heure qu'il est, c'est la victoire de l'absolutisme préparée par les folies démagogiques. Si la victoire reste aux souverains, quelle complication pour toute l'Europe et quel échec pour l'esprit de la France! Au lieu de ces pays constitutionnels qui grandissaient sous nos yeux pour porter au loin le triomphe de nos idées, c'est l'influence russe qui sera debout à nos portes. Je n'éprouverai donc aucune peine à étudier impartialement les travaux de l'assemblée de Francfort; nos ennemis ne sont pas là. Ce qu'elle a fait de bien ne saurait plus nous nuire, et, si ses fautes nous créent un jour des périls sérieux, l'Allemagne elle-même en serait la première victime. Reprenons confiance cependant; ni la liberté ni la civilisation ne doivent périr. Éclairée par les événemens, pressée entre l'anarchie et le despotisme, l'Allemagne, tôt ou tard, saura retrouver ses voies. L'histoire que je vais commencer serait trop affligeante, si je n'étais soutenu en l'écrivant par ce sympathique espoir dans les destinées d'un grand peuple.

I.

La révolution de février venait d'éclater. Un orage de quelques heures avait emporté la monarchie constitutionnelle, et le vieux roi dont l'habileté proverbiale contenait depuis dix-huit ans tous les efforts de la démagogie européenne errait misérablement sur les chemins de l'exil. Un avenir inconnu, rempli à la fois d'espoir et de menaces, s'ouvrait aux imaginations. L'Allemagne surtout, travaillée comme elle l'était par une fermentation sourde, devait ressentir jusqu'au plus profond de son ame les émotions de ce formidable instant. La république proclamée à Paris! A ces mots, éclatant comme la foudre et courant

de ville en ville avec une rapidité électrique, les plus graves pensées l'assaillirent en foule. La république de 1848 n'allait-elle pas se trouver en face d'une coalition de rois, comme sa terrible sœur de 92, et, provoquée par l'ennemi, ne menacerait-elle pas à son tour l'intégrité de l'Allemagne? Ce n'est pas tout : ne verrait-on pas se déchaîner tous les élémens de désordre qui grondent depuis dix ans au sein des partis extrêmes? Les *humanistes* de la jeune école hégélienne, les disciples de Feuerbach et de Stirner, impatiens de réclamer les droits de leur divinité récente, n'étaient-ils pas prêts à traduire dans la pratique la sauvage violence de leurs écrits? D'un autre côté, enfin, n'était-ce pas un devoir de mettre à profit les événemens de février pour établir d'une manière sérieuse les libertés constitutionnelles, pour fonder surtout cette unité allemande si ardemment désirée par toutes les intelligences d'élite? C'est ainsi que les dangers de la frontière, les inquiétudes de l'intérieur, les grands problèmes à résoudre, mille craintes, en un mot, et mille espérances confuses remplirent immédiatement les esprits.

Dès le lendemain du 24 février, des assemblées populaires se formaient sur toute la ligne du Rhin et délibéraient en tumulte. Le 27, à Mannheim, une réunion considérable, présidée par M. d'Itztein, avait formulé ses vœux dans une pétition hautaine qui réclamait l'armement du peuple, la liberté de la presse sans conditions, et la formation immédiate d'un parlement national où l'Allemagne entière ferait connaître ses volontés. Quatre cents habitans de Mannheim, signataires de cette pétition, résolurent de la porter eux-mêmes à Carlsruhe. En vain le gouvernement badois, dès le 29, avait-il accordé la liberté de la presse, le droit de réunion et le jugement par le jury; les porteurs de la pétition partirent de Mannheim le 1er mars, et ce bruyant cortége, grossi des députations de Heidelberg et de toutes les villes du grand-duché, entra triomphalement à Carlsruhe comme dans une ville conquise. Les mêmes événemens se produisaient dans les pays voisins. Le duc de Hesse-Darmstadt fut obligé de se soumettre aussi promptement que le grand-duc de Bade aux exigences de la révolution. Quatre députés de la seconde chambre, M. de Gagern, dont le rôle va singulièrement s'agrandir, M. Wernher, M. Lehne, M. Frank, adressèrent au gouvernement une pétition assez conforme à celle des habitans de Mannheim. Le grand-duc accorda quelques-uns des droits qu'on réclamait, et fit de vagues promesses pour les autres; la chambre ne se déclara pas satisfaite, et le lendemain, 5 mars, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, afin de conjurer l'orage, était forcé de partager son pouvoir avec son fils, l'archiduc Louis, dont la générosité libérale était une suffisante garantie pour les vainqueurs. Le 6 mars, l'archiduc Louis chargeait M. Henri de Gagern de composer un ministère. Mêmes événemens, et plus graves encore, dans la Hesse-Électorale : les habitans

de Hanau prirent les armes, et, si le grand-duc n'avait cédé, une lutte sanglante s'engageait. Le Wurtemberg s'agitait aussi; l'assemblée populaire réunie à Stuttgart le 28 avait exprimé les mêmes vœux que les pétitionnaires de Mannheim et de Darmstadt, et, quelques jours après, les membres les plus avancés de l'opposition étaient investis du pouvoir. Dans le duché de Nassau, dans la Prusse rhénane, à Wiesbade, à Francfort, à Cologne, partout enfin sur cette ligne du Rhin où l'influence de la France se fait directement sentir, le bruit seul de la révolution de février avait conquis à l'Allemagne ces libertés qu'elle réclamait depuis si long-temps. Des bords du Rhin, le mouvement pénétra bientôt dans l'intérieur et jusqu'à l'extrémité de la confédération. La Saxe et la Prusse, l'Autriche et la Bavière, adressèrent les mêmes remontrances à leurs gouvernemens, et obtinrent les mêmes réformes en attendant les révolutions qui devaient, à la fin du mois de mars, consacrer à Vienne et à Berlin l'orageux commencement d'une époque nouvelle.

On comprendrait mal ce qui se passait alors à Heidelberg, on méconnaîtrait l'origine vraiment extraordinaire du parlement de Francfort, si l'on ne se rappelait ce rapide et universel soulèvement de l'Allemagne après notre révolution de février. La liberté était conquise; liberté précaire, pensait-on, tant que l'unité n'existait pas : *ex unitate libertas*. Il y avait long-temps que les intelligences d'élite, d'accord en cela avec le patriotisme populaire, se proposaient cette grande tâche de l'unité allemande avec toute l'intrépidité de l'inexpérience; cette fois, le triomphe des idées libérales aux premiers jours de mars, la soumission des gouvernemens, l'enthousiasme des populations, tout enfin semblait provoquer les rêveurs. Jamais les vieux pouvoirs n'avaient été plus désarmés, jamais une situation si favorable n'avait frayé le chemin des aventures. Il fallait seulement se hâter. Déjà la pétition de Mannheim avait exprimé le vœu de l'opinion publique : une assemblée nationale fera connaître les volontés de la patrie. Tout à coup quelques hommes d'élite, sans autre mandat que la gravité des circonstances, sans autre droit que le droit du plus hardi, conçoivent la pensée de donner une prompte satisfaction aux pétitionnaires et de convoquer enfin le parlement des peuples allemands. Le 5 mars, au milieu des commotions qui ébranlaient déjà toute cette partie du pays, au milieu des émeutes qui soulevaient toutes les villes, cinquante et un citoyens réunis à Heidelberg prirent l'initiative de cette révolution pacifique : c'étaient presque tous des membres influens de l'opposition dans les chambres; les autres, connus par leurs écrits ou par leurs actes, publicistes, professeurs, avocats, étaient naturellement désignés pour l'œuvre audacieuse qui se préparait. L'urgence du péril ne laissant pas le temps de convoquer tous les hommes éminens du parti libéral en Allemagne,

il avait fallu s'adresser exclusivement aux contrées les plus voisines. A cette assemblée improvisée, le duché de Bade fournit vingt membres, le Wurtemberg neuf, la Hesse six, la Bavière cinq, la Prusse rhénane quatre; Francfort, le duché de Nassau et l'Autriche envoyèrent les six derniers. L'esprit qui dominait la réunion était franchement et hardiment libéral, le parti républicain y était représenté aussi, et même dans une mesure beaucoup trop considérable pour l'expression sincère de la pensée publique; mais ce n'était pas là un danger sérieux. Le comité d'Heidelberg se proposait de frayer la route à l'assemblée de l'Allemagne tout entière; les électeurs, on le pensait bien, rectifieraient un jour ces inexactitudes inévitables et remettraient chaque parti à sa place : c'est ainsi que M. Hecker et M. de Struve, les chefs de la démagogie badoise, siégeaient à Heidelberg à côté de M. Hansemann; c'est ainsi que M. Brentano et M. Wiesner, les futurs membres de l'extrême gauche au parlement de Francfort, étaient associés à l'œuvre de M. Gervinus. Parmi les membres les plus distingués de la réunion d'Heidelberg, il faut citer, avec les noms que je viens d'écrire, l'élite des hommes politiques du duché de Bade, M. Bassermann, M. Welcker, M. de Soiron. Le Wurtemberg était dignement représenté par M. Frédéric Roemer, l'ami d'Uhland et de Paul Pfizer, que nous retrouverons bientôt dans le comité de constitution à Francfort. Les énergiques députés de Hesse-Darmstadt, M. Wernher, M. Lehne, M. Frank, y tenaient aussi parfaitement leur place. Quant au plus éminent de tous, M. Henri de Gagern, appelé, le lendemain, au gouvernement de son pays, il ne voulut pas cependant se séparer de l'œuvre commencée à Heidelberg; il signa les grandes mesures de l'assemblée, jaloux d'attacher son nom à cette entreprise extraordinaire et d'accroître l'autorité morale dont elle avait besoin.

Dès la première séance du 5 mars, les cinquante et un rédigèrent le programme de leur politique. « Les gouvernemens, disaient-ils, n'interviendront pas dans les affaires de la France. L'Allemagne n'inquiétera pas la liberté des autres peuples, décidée qu'elle est à maintenir aussi contre l'étranger sa pleine indépendance. Les souverains allemands, s'il était nécessaire de tirer l'épée, se confieront à la fidélité et au courage de la nation, et ne feront jamais alliance avec la Russie. Une assemblée des représentans de toute l'Allemagne sera réunie dans le plus bref délai, tant pour conjurer les périls au dedans et au dehors que pour développer toutes les forces et tous les trésors de la nationalité germanique. » Quand ce programme fut revêtu de toutes les signatures, les cinquante et un nommèrent un comité de sept membres, chargé de préparer la convocation de l'assemblée nationale. Les sept membres étaient choisis de manière à représenter presque tous les états dont les délégués avaient pris part aux délibérations de l'assemblée. Il fallait,

en effet, que tous agissent ensemble, et que chacun d'eux cependant eût une action spéciale sur son pays : M. Stedtmann représentait la Prusse rhénane, M. de Gagern la Hesse-Darmstadt, M. Roemer le Wurtemberg, M. Willich la Bavière, M. Winding la ville de Francfort; le duché de Bade, d'où le mouvement était parti, avait à lui seul deux représentans : c'étaient les deux chefs infatigables de l'opposition constitutionnelle, M. Welcker et M. d'Itztein, le premier comprenant déjà le besoin d'une résistance intelligente, le second, au contraire, tout prêt à se jeter dans les folies démagogiques.

Le comité des sept se mit à l'œuvre, et le 12 mars une proclamation signée de ces noms chers au pays convoquait à Francfort, pour le jeudi 30 mars, tous les anciens membres et tous les membres présens des chambres constitutionnelles. Un certain nombre d'hommes éminens, choisis en dehors des chambres et investis de la confiance populaire, recevraient bientôt, disait-on, des invitations spéciales. Le vendredi, 31 mars, ce parlement préparatoire (*Vorparlament*) ou assemblée des notables (*Notabeln Versammlung*), chargé de faire la loi électorale, de parer aux nécessités du moment, et de convoquer définitivement la véritable assemblée de la nation, tiendrait à Francfort sa première séance. Le rendez-vous était donné d'une manière solennelle, mais sans prétention et sans faste. Il y a presque toujours une beauté sévère dans ces premières transformations appelées par la conscience de tout un peuple. Ne sentez-vous pas ici quelque chose de 89? La révolution s'avançait sans fureur, sans violence, sans aucune brutalité anarchique; le flot montait majestueusement.

Il est rare pourtant, même en Allemagne, que les excès de la populace ne troublent pas les révolutions les plus pures. Pendant toute la seconde moitié du mois de mars, Francfort fut envahi par les clubs. Les démagogues, suivis de leurs bandes, y affluaient de tous côtés, et s'apprêtaient à surveiller le parlement. Il n'était pas bien sûr, en un mot, que cette assemblée, convoquée d'une façon révolutionnaire par un comité sans mission, pût trouver grace devant les agitateurs et délibérer librement. Le parti exalté parlait haut dans les clubs et les tavernes. Les deux meneurs, M. Hecker et M. de Struve, prêchaient ouvertement la république : le premier, sans théorie précise, sans aucune trace de doctrine sérieuse, n'ayant à lui que l'éloquence avinée d'un étudiant badois en belle humeur; le second, cherchant une sorte de système dans le *Contrat social*, mauvais scribe nourri de Robespierre et de Saint-Just, fanatique au teint hâve, à l'austérité pédantesque, un des moines mendians de la démagogie; tous deux, enfin, profondément méprisés des révolutionnaires du nord, et incapables, si la république triomphait, de tenir une heure seulement devant les montagnards de l'école hégélienne. Heureusement pour la tranquillité de Francfort, les

démagogues n'étaient pas seuls; chaque jour, à chaque heure, du nord, du centre, du sud de l'Allemagne, arrivaient, accompagnés d'amis et de compatriotes, les membres du parlement qui allait s'ouvrir. Un auditoire nouveau remplissait les assemblées populaires, et les orateurs furent plus d'une fois décontenancés, n'étant plus soutenus par leurs fidèles. Le 30 mars pourtant, la veille au soir de l'ouverture du parlement, le club du *Weidenbusch*, où s'agitait la rhétorique furieuse de M. Hecker, fut le théâtre d'une manifestation républicaine qui pouvait sembler de mauvais augure pour les délibérations du lendemain. Les membres de l'assemblée qui arrivèrent ce soir-là à Francfort purent entendre des milliers de voix demander la république. La république en Allemagne! La république imposée à quarante millions d'hommes par le *peuple* de M. Hecker! C'était pousser un peu trop loin la naïveté du plagiat. Nos démagogues parisiens sont de vulgaires et odieux imitateurs d'une terrible époque. M. Hecker et M. de Struve ne sont-ils que les copistes de nos copistes? En vérité, est-ce bien à Francfort que nous sommes? Où donc est cette originalité allemande qui craint si fort de nous ressembler? Les plagiaires, par malheur, se retrouveront souvent sur notre chemin; mais patience! les délégués sont fidèles au rendez-vous, le parlement préparatoire commencera demain ses travaux; cette fois-ci du moins le spectacle sera tout-à-fait allemand.

Le 31 mars 1848, à huit heures et demie du matin, tous les députés des chambres allemandes et tous les citoyens libéraux convoqués par le comité des sept étaient réunis dans cette grande salle du Roemer où se faisait le couronnement des empereurs. La Prusse seule avait envoyé 141 députés, le duché de Hesse-Darmstadt 84, le grand-duché de Bade 72, le Wurtemberg 51, la Bavière 44. Les autres pays de l'Allemagne étaient représentés dans une mesure assez équitable; exceptons pourtant l'Autriche, qui, n'ayant pas de chambres et ne possédant que des publicistes inconnus, dut se résigner d'abord à ne compter que deux voix dans l'assemblée des notables, M. le comte Vissingen et M. le docteur Wiesner. Six autres délégués, parmi lesquels M. Schuselka et M. Kuranda, furent adjoints plus tard à ceux que je viens de nommer, et prirent une part active aux délibérations. Si l'Autriche n'avait que deux représentans, le Schleswig-Holstein en avait neuf, et l'orgueil allemand, on le pense bien, triomphait de les voir là. Depuis plus de deux ans, l'Allemagne et le Danemark se disputaient le Schleswig; la présence des députés de ce pays au sein de l'assemblée de Francfort semblait un défi jeté au Danemark et un gage solennel de la victoire. En un mot, si arbitraire qu'elle fût, et malgré l'absence de l'Autriche, la réunion du 31 mars était une image assez fidèle de la situation de l'Allemagne. Le comité d'Heidelberg n'avait pas seulement convoqué cette assemblée; il lui avait indiqué un programme et pré-

paré un règlement. On put donc procéder sans délai à la nomination du bureau. La séance avait été ouverte par le président d'âge, M. Schmidt (de Brême); le président élu fut M. Mittermaier, professeur à l'université d'Heidelberg et ancien président de la chambre des députés du duché de Bade. L'assemblée nomma ensuite quatre vice-présidens, MM. Dahlmann, d'Itztein, Robert Blum et Jordan (de Marbourg). Les huit secrétaires étaient MM. Bauer (de Bamberg), Schwarzenberg (de Cassel), Wolfgang Müller (de Düsseldorf), Varrentrapp (de Francfort), Kierulff (de Rostock), Blankenhorn (de Mülheim), Briegleb (de Cobourg), et enfin l'un des publicistes célèbres de la Prusse, M. Henri Simon (de Breslau). Le bureau une fois constitué, vers neuf heures et demie, de nombreuses salves d'artillerie annoncèrent au loin la nouvelle, toutes les cloches de la ville sonnèrent à pleine volée, et les notables, sortant du Roemer, se mirent en marche vers l'église Saint-Paul, escortés par une double haie de gardes nationaux et salués des acclamations d'une foule immense.

II.

Il serait difficile au premier coup d'œil d'assigner exactement la destination de l'église Saint-Paul. Si ce bâtiment ressemble à quelque chose, c'est bien plus à un temple antique qu'à un édifice chrétien. Figurez-vous une large enceinte de forme circulaire, dont la partie centrale est entourée de colonnes. Sur ces colonnes repose un énorme jubé, ou, si vous l'aimez mieux, une galerie supérieure assez vaste pour contenir aisément deux mille personnes. Ce singulier temple, disait récemment un spirituel écrivain de la *Gazette d'Augsbourg*, semble avoir été dédié par l'architecte à l'un des dieux inconnus de l'avenir, et puisse le dieu arriver bientôt! En attendant la divinité nouvelle, l'assemblée des notables prit possession de l'église Saint-Paul, le 31 mars, au milieu d'une affluence tumultueuse dont l'attitude naïvement révolutionnaire donnait le plus étrange aspect à ses délibérations. Entrons avec la foule dans la vaste galerie d'en haut. Cette partie centrale, que je viens d'indiquer, est occupée par les notables. En face d'eux s'élève la chaire, devenue aujourd'hui une tribune; derrière la tribune, on a dressé l'estrade du haut de laquelle le président doit diriger les débats. A droite et à gauche de la tribune et de l'estrade du président, d'immenses draperies rouges tombent entre les colonnes, et cachent ce côté de l'enceinte que la forme même du bâtiment condamne à rester inutile. Sur ces draperies rouges, voyez les ornemens noir et or qui complètent les couleurs de l'empire. Enfin, là-haut, là-haut, bien au-dessus de l'estrade, à l'extrémité des colonnes, regardez cette personnification de l'Allemagne, cette colossale Germania. Pourquoi faut-il, hélas! que,

malgré tous les efforts du peintre, il y ait sur cette noble figure beaucoup plus d'intelligence que de netteté, beaucoup plus de vertus mystiques que de bon sens et de résolution? Fâcheux symbole, si c'en est un; triste présage des destinées du parlement! Mais le bruit, les cris, le tumulte des spectateurs, viennent nous distraire de ces pensées chagrines. L'amphithéâtre où siégent les députés est continué par de longues rangées de bancs, qui remplissent tout l'espace compris derrière les colonnes; une foule bruyante occupe ces sommets, et, séparée du parlement par des balustrades, semble dominer l'assemblée comme la montagne domine la plaine. Ce n'est pas tout: bien au-dessus de ce second amphithéâtre, au niveau de cette belle Germania trônant comme une reine mystique sur les hauteurs, la grande galerie que supportent les colonnes est envahie par une multitude formidable. Deux mille personnes se heurtent dans ce forum tumultueux soulevé en l'air, on le dirait vraiment, pour mieux exprimer la souveraineté du peuple. Jamais les tribunes n'ont pesé plus lourdement sur une assemblée. Que vous semble de ces six cents députés pressés, dominés, enveloppés de toutes parts? Qu'ils paraissent petits et faibles sous la rude main de la foule! Le président du moins saura-t-il contenir les vagues et détourner les tempêtes? Cette affectueuse bonhomie, cette bienveillance toujours prête, ce sourire qui jamais ne s'efface, est-ce assez pour gouverner une assemblée révolutionnaire? Je crains bien que non. Qui sait cependant? Il y a une indécision naïve qui peut ressembler à une tactique savante; il y a des esprits embarrassés qui sont pris souvent pour de profonds politiques. S'il ne faut pas, même en Allemagne, heurter trop vivement la révolution, s'il convient de la saluer et de lui sourire, s'il y a de l'habileté à ne voir d'adversaires nulle part et à être enchanté de tout ce qui se passe, M. Mittermaier est le plus habile des hommes; sa candeur désarmerait une émeute.

Le discours par lequel M. Mittermaier ouvrit la première séance de l'église Saint-Paul est tout rempli de cette complaisance banale que l'on n'a pas le courage de blâmer chez ce digne et illustre vieillard. Il y est question du géant qui s'éveille, c'est-à-dire de l'esprit du peuple, du peuple qui gagne son pain à la sueur de son front et qui réclame enfin une meilleure organisation de la société. Un peu plus loin, c'est une espérance donnée au parti modéré en des termes bibliques : l'esprit de l'ordre doit triompher, car il domine tout, le monde physique et le monde moral; il est ce *spiritus Dei* qui était porté sur les eaux primitives, et qui débrouilla le chaos. Tous les partis devaient être contens. Ajoutez à cela que le vénérable professeur d'Heidelberg avait l'air de présider une réunion de famille, et que, souriant aux plus farouches montagnards, il les appelait toujours *mes chers amis*.

Je n'omettrai pas ici une circonstance qui caractérise assez bien cette

assemblée des notables. Au moment où M. Mittermaier ouvrait la discussion sur le programme légué à l'assemblée par le comité d'Heidelberg, un député du duché de Bade, M. Mez, monta à la tribune et s'exprima ainsi : « Mes frères d'Allemagne, Franklin, le grand Franklin, l'homme de la raison, de la liberté et de la vertu, avait coutume de dire qu'il était profondément convaincu de la vérité de ce verset de la Bible : Si le Seigneur ne bâtit pas avec vous, vous bâtirez en vain. Mes frères, je déclare du haut de cette tribune que, comme Franklin, je crois fermement à ces paroles; je déclare que, comme Franklin l'a fait maintes fois, je prie le Seigneur de nous aider dans notre construction, pour qu'elle s'élève avec succès. C'est un grand édifice que nous voulons construire; c'est d'un bon et puissant secours que nous avons besoin. Je prie donc M. le président d'engager tous les citoyens qui adoptent comme moi cette vérité suprême à exprimer leur adhésion en se levant. » A cette proposition, tout empreinte qu'elle fût d'une fausse bonhomie déclamatoire, l'assemblée entière se leva. L'esprit de l'Allemagne du sud, on le voit aisément, dominait dans le parlement des notables. Les révolutionnaires de Bade, de Francfort, du Wurtemberg, à ce moment-là surtout, étaient médiocrement initiés à l'athéisme des radicaux de Berlin; ni M. Arnold Ruge, ni M. Charles Grün, ni M. Rauwerck, les dignes maîtres de M. Proudhon, ne siégeaient à cette première assemblée de Francfort. Les radicaux que Berlin y avait envoyés étaient tous, en attendant mieux, des agitateurs modérés; ils n'avaient pas porté la révolution dans le ciel et détrôné le Créateur. Les *humanistes* de la jeune école hégélienne voient dans la divinité un simple reflet de nous-mêmes, et veulent bien avertir le genre humain qu'il est depuis six mille ans prosterné devant son ombre : l'assemblée des notables ne contenait aucun des fidèles de cette nouvelle église. Les plus hardis en fait de révolutions religieuses, ce n'étaient ni M. Bruno Bauer ni M. Feuerbach; c'étaient un pasteur rationaliste, M. Wislicenus, et l'ancien chapelain de Laurahutte, le fondateur infortuné du catholicisme allemand, le médiocre et emphatique Jean Ronge. Voilà comment la solennelle proposition de M. Mez fut accueillie avec un empressement unanime. M. Vogt lui-même, le seul athée qui pût représenter l'école hégélienne parmi les notables, tout surpris sans doute de cette adhésion spontanée et vraiment dépaysé au milieu de tant de croyans, M. Vogt ne protesta pas.

Aussitôt la discussion fut ouverte. Le comité d'Heidelberg avait transmis aux notables un programme complet pour guider leurs délibérations. C'était une manière de gagner du temps. L'assemblée des notables aurait été obligée de nommer une commission pour préparer ce travail; le comité des sept, siégeant à Heidelberg pendant tout le mois de mars, avait épargné cette peine à l'assemblée, et lui fournissait le

moyen de commencer immédiatement ses délibérations. Ce programme du comité des sept, fortement empreint de l'esprit monarchique et constitutionnel, devait être attaqué et défendu avec une ardeur opiniâtre; ce fut la première bataille rangée que se livrèrent à Francfort la démagogie et la liberté, l'esprit de révolution et l'esprit de réforme. A peine M. Mittermaier avait-il achevé de lire le premier paragraphe du programme des sept, qu'un orateur s'élance à la tribune : c'est M. de Struve, le chef des républicains badois. Sans se soucier du programme d'Heidelberg, il fait une proposition qui est elle-même un programme tout entier, et quel programme, juste ciel! Avec quels ménagemens habiles ce grand politique va préparer les transformations de son pays! Par quelles transitions inaperçues, par quels chemins naturellement frayés il va conduire ses compatriotes vers ce but si sérieux de l'unité allemande! Comme il se gardera bien de heurter les opinions et d'accumuler les obstacles là où les obstacles sont déjà si nombreux! Le programme de M. de Struve se termine par cet article qui me dispense de citer les autres : « Les royautés sont abolies. Elles sont remplacées par des parlemens issus du suffrage universel, à la tête desquels siégeront des présidens élus aussi par le suffrage du peuple. Tous ces parlemens seront unis par des liens communs, à l'exemple des États-Unis de l'Amérique du Nord. »

Puis, après une proclamation adressée au peuple à la suite de ce programme, M. de Struve terminait ainsi : « Nous siégerons à Francfort jusqu'à ce qu'une assemblée nationale librement élue puisse prendre en main les affaires du pays. Dans l'intervalle, nous élaborerons les projets de lois, et, par l'installation d'une commission exécutive, nous préparerons la régénération de l'Allemagne. » La question était nettement posée; c'était la révolution, une révolution complète, radicale, que décrétait M. de Struve. Cette netteté même, on le pense bien, éloignait le péril; la proposition de M. de Struve était trop intelligible pour être bien dangereuse. Un tacticien plus expert s'empressa de venir à son aide. Voyez ce petit homme aux yeux clairs et perçans, à l'attitude froide et résolue; c'est un avocat saxon, M. Schaffrath. M. Schaffrath n'a pas la verve étourdie de M. de Struve, il ne parle ni de république ni de gouvernement provisoire. Que vient-il discuter à la tribune? — Une simple question de forme. L'assemblée nommera un comité chargé d'examiner non-seulement le programme d'Heidelberg, mais tous les programmes, toutes les propositions qui lui seront faites; c'est tout ce que demande M. Schaffrath. — Il professe, dit-il, la plus sincère estime pour les sept membres du comité d'Heidelberg; mais ce comité a-t-il été élu par l'assemblée de Francfort? est-il l'expression de cette assemblée nouvelle? Depuis le jour où ce comité s'est réuni, tout un mois ne s'est-il pas écoulé? Un mois, depuis le 24 février, c'est plus qu'un

siècle. Que de choses changées pendant ce long intervalle! L'ancien régime vaincu à Berlin et à Vienne, M. de Metternich en fuite, le Schleswig délivré du joug danois, l'Allemagne entière en possession des libertés constitutionnelles! Nommez donc un comité qui soit l'expression fidèle de l'assemblée et qui ait l'autorité nécessaire pour préparer efficacement vos travaux.—Encore une fois, l'orateur semble ne traiter qu'une simple question de procédure : prenez garde cependant; à l'insistance qu'il y met, à l'âpreté de sa logique, vous devez sentir qu'il s'agit d'une chose grave. Si la proposition de M. Schaffrath est votée, la commission s'assemble, les programmes se succèdent sans relâche, et ce parlement des notables, convoqué surtout pour faire la loi des élections, va devenir peu à peu une convention souveraine qui ajournera indéfiniment la véritable assemblée nationale.

Le comité d'Heidelberg sentit l'imminence du danger. La proposition de M. Schaffrath menait par un chemin détourné au but que proclamait si maladroitement M. de Struve. Un des membres éminens de ce comité, M. Welcker, prend aussitôt la parole : « Messieurs, dit-il, toute la question est de savoir si vous entendez prolonger la situation extraordinaire de cette assemblée. » Et, dévoilant la tactique de M. Schaffrath, il demande s'il est bien, si c'est un acte loyal de retarder la convocation du vrai parlement germanique. Ces simples paroles que lui dicte le bon sens sont prononcées par M. Welcker avec une animation prodigieuse; une colère mal contenue éclate dans l'émotion de sa voix, dans la vivacité de son langage. Il n'y aura pas de malentendu, la gravité de la discussion a été comprise par tous; il est clair que, dans cette question de règlement, c'est la révolution régulière et la démagogie aventureuse qui sont aux prises. M. Gervinus, qui remplace M. Welcker à la tribune, n'était pas membre du comité des sept; il était de cette réunion des cinquante et un d'où sont sortis et le comité des sept et le parlement des notables. Le comité des sept, a dit M. Schaffrath, ne représente plus rien; c'est à cela que répond M. Gervinus en quelques paroles nettes et hautaines. « La proposition de M. Schaffrath, s'écrie-t-il, aura cette conséquence nécessaire de substituer au programme du comité qui existe le programme d'un comité qui n'existe pas. Je prie M. le président de demander à l'assemblée si elle est de cet avis. » On ne pouvait mieux poser la question et provoquer plus clairement la réponse; par malheur, l'indécision de M. Mittermaier faillit tout perdre; ses scrupules lui défendirent de fermer si tôt le débat, et la bataille recommença de plus belle.

C'est M. Robert Blum qui vint appuyer la proposition de M. Schaffrath, et il le fit avec une douceur, avec une tranquillité singulières. Beaucoup plus modéré dans la forme que ne l'avait été M. de Struve, M. Schaffrath avait montré cependant une certaine vivacité de légiste;

M. Robert Blum, cité par quelques-uns comme le futur O'Connell de l'Allemagne, et qui devait mourir si misérablement, victime à la fois et des entraînemens de la démagogie et des vengeances de l'absolutisme, M. Robert Blum débuta au parlement des notables avec une sorte de bonhomie naïve qui révélait chez lui un talent fort original, le talent d'un diplomate au service des passions populaires. « Le comité des sept a fait son programme, disait Robert Blum, laissez-nous faire le nôtre. » Et cette pétition était débitée d'un ton si débonnaire! il y avait tant de candeur dans cette façon d'arranger les choses! on voit que de M. de Struve à Robert Blum, de la menace à la caresse, on avait parcouru toute la gamme de l'éloquence démocratique. Aussi le débat, si sérieux tout à l'heure, prenait une physionomie plaisante, et plus d'un esprit déconcerté cherchait vainement un point lumineux dans les ténèbres de cette discussion. Ne demandez pas cette éclaircie à l'orateur qui remplace M. Robert Blum. M. le docteur Eisenmann, l'un des martyrs de l'ancien régime, l'un des hôtes les plus assidus des prisons de la Bavière rhénane, monte à la tribune pour soutenir le comité des sept; mais M. Eisenmann n'aime pas à s'enrôler sous une bannière. Son rôle de conspirateur émérite et de prisonnier perpétuel, bien loin d'irriter son humeur, lui a donné le goût d'une originalité paisible. En le voyant monter à la tribune, tous ceux qui se rappellent sa longue captivité si noblement soufferte s'attendent à une parole énergique, à une pensée résolue : vain espoir! l'originalité de M. Eisenmann consiste à dérouter ses amis. Le comité des sept propose un programme que la gauche trouve trop timide; M. Eisenmann le déclare excessif et engage l'assemblée à ne rien faire. La discussion allait se traîner encore au milieu de ces bizarreries, si un homme résolu, s'emparant du débat et le gouvernant avec force, n'eût rallié la majorité indécise par la sûreté de son coup d'œil et l'autorité de sa parole. Voyez-le monter à la tribune; regardez ce beau front, cet œil fier, ce geste superbe; voilà un chef de parti. Ce parlement des notables et celui qui en sortira un jour ne produiront pas un homme d'état plus considérable. Si quelqu'un doit régner sur cette assemblée sans expérience qui fait son éducation en face de l'Europe et sous la pression d'un auditoire révolutionnaire, si quelqu'un est digne de représenter le parlement de Francfort, de le contenir parfois, de le charmer toujours, et peut-être de se perdre follement avec lui, — regardez bien, — c'est le noble orateur qui prend en ce moment la parole, c'est M. le baron Henri de Gagern.

Ce n'est pas ici que je veux peindre M. de Gagern. Les occasions ne nous manqueront pas pour placer ce portrait dans son meilleur jour. Attendons que le brillant orateur préside le parlement de Francfort, attendons surtout qu'il remplace M. de Schmerling à la tête du ministère de l'empire. C'est alors que le rôle de M. de Gagern acquiert

toute sa valeur et qu'il convient d'étudier en détail cette personnalité puissante. Un mot seulement pour introduire M. de Gagern au milieu de la lutte qui s'agite. Fils d'un homme qui a joué un certain rôle dans la diplomatie allemande, M. Henri de Gagern fut de bonne heure entouré d'exemples et de conseils qui décidèrent de sa vocation politique. Cette pratique des affaires qui fait si cruellement défaut, dans les temps de révolutions, aux hommes d'état improvisés, ne manquait pas à M. de Gagern quand les événemens de 1848 le portèrent tout à coup au pouvoir. Sans être complète, on le verra bien, son éducation avait été sérieuse et forte. Chargé, bien jeune encore, de fonctions importantes dans l'administration du grand-duché de Hesse-Darmstadt, il avait trente-trois ans quand les électeurs l'envoyèrent à la chambre des députés. Il est entré dans cette chambre au mois de décembre 1832, et il n'en est plus sorti que pour siéger aux assemblées de Francfort. On a trop peu suivi, en France, le travail de l'Allemagne méridionale depuis 1830. Dans ces assemblées du duché de Bade, de la Hesse-Darmstadt, du Wurtemberg, de la Bavière, si restreintes que fussent les garanties constitutionnelles et les libertés de la tribune, des esprits éminens maintenaient avec habileté les droits conquis et luttaient contre les envahissemens de la diète. Soutenues sans espérance de gloire sur un théâtre obscur, ces nobles luttes n'étaient pas sans profit pour l'opposition libérale. Des hommes d'état y grandissaient, et, tandis que l'Allemagne du nord, avant la belle session parlementaire de Berlin en 1847, dépensait toute sa force dans les systèmes et les utopies, les chambres de Carlsruhe, de Stuttgart, de Darmstadt, préparaient des intelligences claires et des volontés droites pour les discussions de l'avenir. C'est là que s'est formé M. Henri de Gagern. M. de Gagern n'est ni un penseur, ni un écrivain, comme le sont presque tous les hommes considérables de son pays; c'est avant tout un esprit politique. Doué d'un sens vif et net, dressé au maniement des affaires, habile à découvrir le meilleur parti en toutes choses, il semble destiné au pouvoir. Pour user sagement de ce pouvoir, il lui reste encore sans doute bien des qualités à acquérir; nous le verrons commettre bien des imprudences au parlement de Francfort. Tel qu'il est toutefois, et en attendant les leçons de l'expérience, c'est bien un homme politique, c'est bien un chef de parti qui va monter à la tribune dans cette première séance du 31 mars 1848. Cette réputation d'ailleurs l'y accompagnait déjà et augmentait sa force. Nommé ministre dans le duché de Hesse-Darmstadt, M. Henri de Gagern ajoutait à l'éclat de son talent l'autorité d'une position éminente; un silence profond s'établit quand il se dirigea vers la tribune.

L'assemblée hésitait entre la proposition de M. Schaffrath et celle de M. Eisenmann, l'une qui créait une commission pour l'examen des divers programmes, l'autre qui ne voulait qu'une seule chose, la con-

vocation la plus prochaine du parlement de l'Allemagne tout entière. La première proposition, nous l'avons dit, transformait le parlement préparatoire en un parlement définitif; la seconde, tout-à-fait raisonnable en apparence, tout-à-fait conforme aux vrais principes constitutionnels, renfermait cependant un danger sérieux, que créait la gravité extraordinaire des circonstances, et que l'assemblée ne paraissait pas soupçonner. M. de Gagern, avec la sûreté de son regard, vit immédiatement le péril et le signala sans hésiter. « Bien qu'elle ne représente pas tout le pays, l'assemblée, pensait-il, n'a pas le droit de s'abstenir sur certaines questions. Ne nous laissons pas enchaîner par le respect exagéré du droit : *Summum jus, summa injuria.* La révolution agite l'Allemagne; ne permettons pas qu'il y ait le moindre doute dans les esprits au sujet de certains points fondamentaux. Repousser le programme des sept ou tout autre programme équivalent, et ne faire que la loi électorale, c'est laisser croire qu'il y a un interrègne, que nous sommes un gouvernement provisoire, et que nous léguons à la future assemblée ce grand problème : la monarchie ou la république. Non, nous ne poserons pas ce problème, nous ne laisserons pas le doute aux esprits. Dans un moment où le pouvoir s'écroule, nous ne nous tairons pas sur une question si grave. Acceptons le programme des sept, ou, si nous ne l'acceptons pas, arrangeons-nous de manière à déclarer hautement que l'Allemagne, en voulant l'unité et la liberté, ne renonce pas au principe monarchique. » Tel est le résumé des hardies paroles de M. de Gagern; la grande majorité de l'assemblée, éclairée d'une lumière subite, éclata en bravos. Il ne restait plus qu'à ouvrir le vote. L'irrésolution de M. Mittermaier prolongea encore la discussion au seul profit de l'intrigue et des passions turbulentes. En vain M. Waechter (de Stuttgart) reprend-il avec force l'argumentation de M. de Gagern; un député de Brunswick, M. Assmann, comme pour embrouiller tout, présente un compromis entre la proposition Schaffrath et le programme des sept. L'indécision des esprits recommence déjà, et, profitant de l'occasion, M. Hecker demande à l'assemblée de se déclarer en permanence. Les tribunes applaudissent avec fureur; les députés cherchent vainement où en est la délibération : le tumulte et la confusion sont au comble. Enfin, M. Mittermaier paraît se souvenir qu'il est président; il met aux voix la question de savoir si le programme des sept sera soumis à une commission. C'est là, comme on voit, une partie seulement de la proposition Schaffrath; la question n'était donc pas posée de manière à terminer clairement le débat. Aussi, quand l'assemblée, à une majorité assez forte, se fut prononcée négativement, on ne vit là qu'une victoire insignifiante; le champ de bataille n'appartenait à personne, et la lutte recommença. Elle recommença avec une fureur et une confusion toujours croissantes. Voici M. Eisenmann qui soutient

sa proposition par des motifs ou des scrupules de droit constitutionnel; si M. Wesendonck l'appuie, c'est au contraire, et il s'en vante, parce qu'il y voit une arme révolutionnaire; cette arme pourtant ne suffit pas au naturaliste hégélien de l'université de Giessen, et il faut voir avec quel emportement démagogique M. Vogt maudit à la fois et la proposition Eisenmann et le programme des sept. Où donc est M. de Gagern pour gouverner cette discussion qui s'égare? M. Bassermann prend sa place, et, dans une improvisation pleine de force et de logique, il pose une seconde fois la question aussi clairement et aussi intrépidement qu'il est possible : « Voulez-vous la monarchie ou la république? voulez-vous la réforme ou le bouleversement de l'Allemagne? Soyez francs. La proposition Eisenmann crée une situation équivoque. Il n'y a que deux propositions en présence, le programme des républicains et le programme des sept; j'adjure l'assemblée de faire son choix. » Qu'attendait-on pour voter après une explication si nette? Pour la deuxième fois, le président était mis en demeure de terminer le débat, et pour la deuxième fois il s'y refusait. Était-ce indécision naturelle? était-ce intimidation causée par les tribunes et désir d'épargner à l'assemblée un vote trop décisif? Tout cela peut-être en même temps. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Mittermaier penche pour la proposition Eisenmann et veut la mettre aux voix, au lieu de poser à l'assemblée la question si claire formulée par M. Bassermann. La majorité se révolte; M. Welcker proteste énergiquement contre la position de la question, et il est remplacé à la tribune par M. Vogt, qui, dès le premier mot, lui jette comme un outrage le titre de plénipotentiaire à la diète. C'était lui dire insolemment qu'il n'était pas digne de siéger à ce parlement populaire. Aussitôt la colère de la majorité éclate; un seul cri sort de toutes les bouches : A bas! à bas de la tribune! (*Herunter aus der Tribune!*) Chassé de la tribune par l'indignation qu'il a soulevée, le jeune hégélien va peut-être trouver quelque appui parmi les spectateurs qui se pressent dans les galeries. Le président se couvre, et la séance est interrompue pendant une heure.

Quand la séance fut rouverte, M. Mittermaier apporta à la tribune les excuses de M. Vogt. M. Robert Blum aussi, comme vice-président, fit entendre des paroles de conciliation, des conseils pleins de dignité et de calme. L'assemblée applaudit; elle avait hâte de réparer elle-même et cette confusion violente de sa première séance et le triste incident qui l'avait terminée.

A travers le tumulte de cette orageuse matinée, malgré l'inexpérience des uns et l'entraînement révolutionnaire des autres, un symptôme rassurant s'était produit à l'assemblée des notables; le parti démagogique y était bien inférieur en nombre et en talent au parti de la réforme. Que le programme des sept fût admis, que la proposition

Eisenmann fût repoussée, il n'y avait pas là, en apparence, un intérêt bien considérable. L'intérêt pressant, c'était que le parti libéral montrât sa force, c'était que l'influence de ce grand parti, clairement manifestée au sein de l'assemblée, pût protéger et guider l'opinion publique jusqu'à la convocation de l'assemblée nationale. Ce résultat, M. de Gagern, M. Welcker, M. Bassermann, l'avaient préparé par leurs discours. L'assemblée commençait à se faire connaître; les forces de chaque parti se dessinaient clairement; entre la réforme, comme l'avait dit M. de Gagern, et le bouleversement de l'Allemagne, on pouvait prédire à coup sûr de quel côté se tournerait l'assemblée.

On reprit donc la discussion sur la proposition Eisenmann sans y attacher désormais la même importance. La première partie fut admise, c'est-à-dire que l'assemblée résolut de commencer ses travaux par la loi électorale. C'était là une grave et difficile entreprise; c'est aussi une des choses qui ont fait le plus d'honneur à l'assemblée des notables. Une assemblée formée par quelques hommes, réunie avec éclat dans la ville où l'on couronnait les empereurs, délibérant d'une manière solennelle, faisant enfin et promulguant la loi en vertu de laquelle tous les peuples de l'Allemagne, depuis le Rhin jusqu'aux frontières russes, depuis la mer Baltique jusqu'aux Alpes tyroliennes, choisiront leurs députés pour un grand parlement national, — tel est le spectacle extraordinaire qui fut donné à l'Europe au mois d'avril 1848.

Il y avait plus d'un problème à résoudre. — Quelles seront les parties de la confédération germanique représentées à l'assemblée nationale? Quel rapport fixer entre l'importance de la population et le nombre des députés? Quel sera le mode de l'élection? où se fera-t-elle? N'y aura-t-il qu'une assemblée, ou bien les gouvernemens seront-ils aussi représentés dans un congrès? — Sur le premier point, l'orgueil allemand devait se donner des libertés singulières, et l'on va voir se déclarer avec candeur toutes les prétentions du patriotisme le plus jaloux. Qu'est-ce que l'Allemagne? se demande l'assemblée. Où commence-t-elle et où finit-elle? D'après les doctrines de Hegel, l'Allemagne ne finirait nulle part; car, si l'Europe mène le monde, c'est l'Allemagne qui mène l'Europe, et le sang germanique a créé l'humanité moderne. Les politiques du pays veulent bien ne pas être aussi exigeans que les philosophes; ils se contentent de quelques bonnes conquêtes sur les frontières. Le Schleswig vient de se révolter contre le roi de Danemark; l'assemblée décide que le Schleswig enverra ses députés à Francfort. Ce sont deux délégués du Schleswig, M. Lempfel et M. Schleiden, qui provoquent cette décision au milieu des frénétiques applaudissemens de l'assemblée et des tribunes. La décision est prise à l'unanimité. Un seul député, M. Schwetzke, professeur à Halle, ose se lever à la contre-épreuve. C'est ainsi qu'une seule protestation s'éleva contre le serment

du jeu de paume, attestant par là l'indépendance des autres votes. Dans ces questions d'influence germanique, l'esprit allemand est aussi enthousiaste que nous l'étions en 89 pour les droits de la révolution. La question du Schleswig, nous le verrons plus d'une fois, a été et est encore pour l'Allemagne une de ces fantaisies ardentes avec lesquelles les démagogues soulèvent les peuples; c'est elle qui a fait couler le sang de septembre, c'est elle qui a livré aux assassins le brave colonel Auerswald, le brillant et intrépide Lichnowsky.

Ce n'était pas assez d'avoir voté l'annexion du Schleswig au futur empire d'Allemagne; on réclama bientôt une province de l'ancienne Pologne. Personne n'ignore que le grand-duché de Posen, donné à la Prusse lors du partage de la Pologne en 1772, fait partie des états prussiens sans appartenir à la confédération germanique. Décider que le duché de Posen enverrait ses députés à Francfort, c'était donner à l'empire presqu'un million de Polonais. Une discussion confuse s'éleva sur ce point; les uns, dans leur patriotisme orgueilleux, ne voulaient abandonner aucune des prétentions germaniques; les autres, plus soucieux du droit, craignaient de trop mettre à découvert l'ardeur envahissante de l'Allemagne et réclamaient en faveur de la Pologne. M. Leisler (de Nassau) et M. Biedermann (de Leipzig) osèrent même demander le rétablissement du royaume de Pologne dans les limites de 1772. Ce vœu, si populaire en France, ne sonne pas agréablement aux oreilles germaniques. Sans aller jusque-là, M. Venedey proposait seulement de laisser aux Polonais du duché de Posen toute l'indépendance qui leur a été réservée, et de ne pas décréter leur annexion à l'empire. Quelques autres, tels que M. de Gagern et M. de Struve, étonnés cette fois de se trouver d'accord, songeaient surtout aux Allemands qui habitent la province de Posen, et demandaient qu'ils fussent invités à élire des représentans. L'assemblée paraissait fort embarrassée. Devait-elle voter magnanimement le rétablissement de la Pologne? Devait-elle continuer le cours de ses victoires et s'emparer du duché de Posen avec ses boules blanches, comme elle avait conquis le Schleswig sans coup férir? Il semble, en vérité, qu'elle ait voulu satisfaire tout le monde. Elle déclara, sur une proposition de M. Robert Blum, que tous les pays de langue allemande seraient représentés à l'assemblée nationale : c'était proclamer le principe fondamental de l'orgueil teutonique et flatter ses plus chimériques prétentions; mais elle déclara en même temps, sur une proposition de M. de Struve, que le devoir le plus saint du peuple allemand était de rétablir la Pologne. Comprenne qui pourra ce singulier amalgame! L'assemblée elle-même ne paraissait pas savoir très bien ce qu'elle avait voté en acceptant la vague phraséologie de Robert Blum; M. Mittermaier lui expliqua son vote. L'assemblée avait décidé que la Prusse proprement dite, cette province dont Kœ-

nigsberg est la capitale, et qui ne fait pas partie de la confédération germanique, entrerait désormais dans l'unité et enverrait ses députés à Francfort; mais elle avait décidé aussi (il était permis de l'ignorer) que le duché de Posen ne serait pas incorporé à l'empire. La justice l'avait emporté sur l'esprit de conquête. Le Schleswig suffisait aux teutomanes; on voulait bien réserver les droits de la Pologne.

Après cette confuse délibération, dans laquelle, selon la remarque très sensée de M. Wernher (de Darmstadt), on avait si longuement et si inutilement débattu une nouvelle carte d'Europe pour l'année 1900, l'assemblée passa à des sujets moins périlleux pour elle. Quel rapport convenait-il d'établir entre le nombre des représentans et l'importance de la population? On décida qu'il y aurait un député par cinquante mille ames; les états dont la population n'atteindrait pas ce chiffre n'en auraient pas moins un représentant à élire. Un singulier incident troubla la fin de cette séance: tandis qu'on délibérait sur le nombre des députés, M. Mittermaier annonça tout à coup à l'assemblée qu'une foule considérable d'hommes armés marchait sur l'église Saint-Paul. A ces mots commence un tumulte épouvantable. Les tribunes poussent des cris de joie. « Voilà le peuple! crient des voix furieuses, ce peuple que vous ne voulez pas entendre! Il vous montrera le chemin! » Les hommes de la gauche, croyant déjà voir entrer le souverain, joignent leurs acclamations aux cris forcenés des tribunes. La droite indignée se lève et apostrophe violemment MM. Hecker et Struve. Ce n'était pourtant pas une révolution, ce n'était même pas une émeute; une collision survenue entre la garde nationale de Francfort et une bande de démocrates avait causé tout ce bruit. Le calme se rétablit bientôt, s'il peut être question de calme à propos d'une assemblée politique inquiétée sans cesse par les tribunes et livrée par un président trop débonnaire à tous les hasards tumultueux d'une discussion sans frein.

Ainsi se termina la première journée du parlement des notables. Beaucoup d'inexpérience, beaucoup de discours emphatiques et médiocres, des discussions confuses, des incidens nuisibles à la dignité de tous, une déplorable pression des tribunes sur l'assemblée, voilà la part du mal; la part du bien, ce fut l'attitude du parti de l'ordre, du parti sérieusement libéral, qui, indécis d'abord et mal sûr de lui-même, se forma dès la première séance à l'appel de M. de Gagern.

La première séance du second jour (1er avril) fut consacrée à la loi électorale. Tout citoyen allemand parvenu à sa majorité fut déclaré électeur et éligible, sans aucune condition de cens, sans aucune exclusion fondée sur les croyances religieuses, décision grave qui racheta d'un seul mot tous les Juifs d'Allemagne et termina une fois pour toutes cette contestation séculaire sur laquelle les esprits les plus libéraux n'avaient pu se mettre d'accord! Privés, la veille encore, de presque tous les droits politiques, de toutes les fonctions importantes, chassés

même d'un grand nombre de villes, les Juifs furent élevés le 1er avril à la dignité de citoyens. L'assemblée s'attacha surtout à poser les principes, suffrage universel, éligibilité universelle, sans aucune autre condition que celle de l'âge et de la nationalité. Quant à l'exécution même de la loi, quant à la question de savoir si le suffrage serait direct ou indirect, elle s'en remit à la sagesse des gouvernemens et les laissa libres de décider sur ce point, selon les convenances particulières de chaque pays, selon les nécessités de l'ordre public. Elle voulut cependant faire connaître sa pensée propre et déclara que le suffrage universel et direct était le mieux approprié à la situation du pays. On vota encore une autre disposition importante : il fut décidé que les députés pouvaient être choisis dans tous les pays allemands; un Prussien avait le droit de représenter l'Autriche, un Autrichien pouvait représenter la Saxe, ou plutôt on ne voulait pas de députés autrichiens ou prussiens, westphaliens ou saxons : on ne voulait que les députés de l'Allemagne. Par malheur, cette décision ressemblait un peu trop à la conquête du Schleswig et du duché de Posen; il est plus facile de rédiger un article de loi que de le faire passer dans les mœurs. Lorsque notre assemblée constituante détruisit les vieilles circonscriptions provinciales, elle ne fit, selon l'expression de M. Mignet, que décréter une révolution déjà faite; l'Allemagne, nous le verrons trop par la suite de cette histoire, décrétait une révolution impossible. Ce ne furent pas des députés allemands, ce furent des Autrichiens et des Prussiens, des hommes du nord et des hommes du midi, des catholiques et des protestans, qui vinrent siéger à Francfort.

Des questions plus graves et plus irritantes se présentèrent à la séance du soir. On avait décidé le matin que le parlement de Francfort se réunirait dans les premiers jours du mois de mai : du 1er avril au 1er mai, quel serait le représentant de l'Allemagne nouvelle? Laisserait-on aux gouvernemens le soin de surveiller, le soin d'accomplir l'œuvre révolutionnaire de l'assemblée des notables? Ne fallait-il pas se déclarer en permanence et ne déposer le pouvoir qu'entre les mains du parlement national? Les orateurs qui ouvrirent la discussion demandèrent énergiquement la permanence, et l'assemblée paraissait disposée à les suivre, lorsque M. Welcker monta à la tribune. « Messieurs, dit-il, je veux comme vous l'exécution la plus prompte et la plus complète de la loi électorale que nous venons de voter; mais ce n'est pas sur une assemblée de six cents députés que nous pouvons nous reposer de ce soin. Voilà pourquoi je repousse la permanence. Nommons un comité exécutif, un comité puissant et résolu, qui sache s'entendre avec la diète pour obtenir des gouvernemens de l'Allemagne le respect de nos décisions. Ne l'oubliez pas, en effet : la diète existe; elle existe épurée, transformée déjà, et elle ira se transformant encore chaque jour sous l'influence de l'esprit nouveau, sous l'action des évé-

nemens dont nous sommes nous-mêmes le plus éclatant témoignage. Cette diète, ce congrès qui représente les gouvernemens, c'est la dernière force qui reste au pouvoir au milieu des agitations du pays; ne détruisons pas cette force, si c'est la réforme et non le bouleversement de l'Allemagne que nous désirons. » Tel est le résumé des paroles de M. Welcker, et aussitôt les applaudissemens éclatent. Ces conseils pleins à la fois de hardiesse et de modération, ce grand sentiment de l'ordre joint au sentiment non moins vif des devoirs de l'Allemagne nouvelle, avaient enthousiasmé une partie de l'assemblée. Cependant la gauche proteste, et les tribunes poussent des clameurs furieuses. Alors les députés du centre et de la droite, debout et interpellant les spectateurs : « Vous ne nous intimiderez pas! point de terrorisme! Nous voulons délibérer librement! » Le désordre devient général, et M. Welcker a besoin de toute son énergie pour dominer le tumulte. « Je renouvelle ma proposition, s'écrie-t-il avec force; je demande que le comité s'entende avec la diète. Devant une institution régénérée, les vieilles attaques n'ont plus de sens. Avez-vous un autre intermédiaire pour parler aux gouvernemens? Avez-vous un autre organe pour agir sur la Prusse et sur l'Autriche? Vous n'en avez aucun : sachez donc vous servir de celui-là. »

M. Hecker, on le pense bien, n'est pas de cet avis; ce qu'il veut, ce qu'il demande avec force déclamations emphatiques, c'est la permanence de l'assemblée et la suppression de la diète. Chose étrange! presque tous les députés qui lui succèdent à la tribune semblent d'accord avec les républicains. Sur une vingtaine d'orateurs, à peine en est-il trois qui s'unissent à la pensée de M. Welcker; leurs noms méritent d'être signalés : c'est M. Ruder (d'Oldenbourg), M. Venedey, et le futur ministre de l'empire pour les affaires étrangères, un avocat d'Hambourg, M. Heckscher. Soit entraînement involontaire, soit rancune invétérée contre le nom seul de la diète, soit désir de conserver pendant un mois une part de souveraineté, les plus modérés inclinent du côté de M. Hecker. Ils savent bien cependant que la diète est profondément modifiée, ils savent que les gouvernemens ont remplacé leurs anciens envoyés par des hommes éminens du parti libéral, ils savent que M. Welcker, que le poète Uhland, que plusieurs autres encore y ont pris place et y feront triompher l'esprit nouveau; mais non, ils ne veulent rien savoir, la rancune l'emporte, et, pour satisfaire des haines surannées, l'assemblée va se jeter follement dans une voie révolutionnaire. Le danger presse; il est temps qu'une voix puissante vienne rallier les troupes dispersées. M. Henri de Gagern est à la tribune. M. de Gagern reprend, pour l'agrandir, la proposition de M. Welcker. Il veut un comité, un comité qui sera plus fort que l'assemblée des notables, parce qu'il sera moins nombreux; un comité qui sera une pépinière

image de la patrie, parce qu'il devra contenir dans son sein des représentans de tous les pays allemands; un comité qui aura toute puissance et toute autorité pour négocier avec la diète. « La diète! c'est un cadavre, s'écrie M. de Struve. — Si c'est un cadavre, reprend M. de Gagern, nous lui rendrons la vie en y introduisant des hommes investis de la confiance populaire, comme il y en a déjà depuis les derniers événemens. Débarrassez-vous, pour une situation nouvelle, de tous vos vieux préjugés. Attaquer aujourd'hui la diète, c'est un anachronisme. Qu'est-ce que la diète en effet? L'image de l'unité. Que ses anciens membres ne soient plus que des cadavres, cela est possible; mais la diète elle-même, je nie qu'elle soit morte, et vous devez le nier avec moi, vous qui êtes rassemblés dans l'église Saint-Paul pour préparer l'unité de l'Allemagne. Loin de désirer sa mort, souhaitons que la diète soit une vérité; et elle deviendra une vérité féconde, quand nous y aurons installé les hommes qui ont la confiance de la nation. Encore une fois, ce n'est pas pour détruire, c'est pour édifier que nous siégeons ici! » Enfin, formulant ses conclusions, M. de Gagern propose qu'un comité de cinquante membres soit chargé de faire adopter par la diète toutes les mesures nécessaires au salut de l'Allemagne et à la convocation du parlement. Si la patrie courait de sérieux dangers, le comité réunirait aussitôt l'assemblée des notables d'où il émane. — J'ai résumé fidèlement la pensée de M. de Gagern; mais comment rendre l'émotion de sa parole, comment rendre cet accent de persuasion énergique qui rétablit l'ordre dans les esprits et emporte les décisions d'une grande assemblée? Dès qu'il eut parlé, la discussion fut close. En vain M. Hecker voulut-il la prolonger encore; en vain, pour effrayer quelques esprits timides, demanda-t-il le vote par appel nominal : cette mauvaise tactique ne servit qu'à mieux constater la faiblesse du parti républicain. 368 voix contre 148 repoussèrent la permanence et se décidèrent pour un comité de cinquante membres chargé de préparer avec la diète la convocation de l'assemblée nationale.

Vaincu le 1er avril comme il l'avait été le 31 mars, le parti démagogique voulut prendre le lendemain une éclatante revanche. Une scène théâtrale, sur laquelle on comptait beaucoup pour soulever le peuple de Francfort, fut préparée et répétée avec soin. Il s'agissait d'une proposition tendant à expulser de la diète les hommes qui y représentaient l'absolutisme; et comme les termes de cette proposition devaient, selon toute vraisemblance, être repoussés par l'assemblée, la gauche indignée se retirerait en masse. La proposition, signée de MM. Zitz (de Mayence), Vogt, d'Itztein, Strecker, et autres députés de la montagne, était conçue ainsi : « Avant de travailler à la convocation de l'assemblée nationale, la diète annulera les lois d'exception qu'elle a faites depuis 1815, et elle expulsera de son sein les hommes qui ont contribué

au vote ou à l'exécution de ces lois. » Au premier coup d'œil, rien n'était plus acceptable que cette proposition. Personne, assurément, dans l'assemblée des notables, n'hésitait à déchirer les iniques décrets de 1819, personne ne désirait retenir dans les conseils de la diète les ministres d'un absolutisme détesté. Par malheur, si la pensée était nette, la rédaction ne l'était pas. Il y avait un danger sérieux dans les termes du décret proposé. Exiger que la diète se reconstituât d'une manière complète avant de s'occuper de la convocation du parlement, c'était retarder de plusieurs semaines peut-être un travail d'une urgence manifeste; c'était se servir d'une ruse hypocrite pour assurer à l'assemblée cette permanence qu'un vote solennel avait repoussée la veille. L'assemblée fut avertie de cette manœuvre par un très ferme et très spirituel discours de M. Bassermann. M. Bassermann n'eut pas de peine à démontrer que la proposition de la gauche était une manière détournée de déclarer la permanence. Il ne fallait pas cependant que la gauche pût accuser l'assemblée de favoriser les agens du despotisme et de souhaiter le maintien des lois d'exception : que fit l'ingénieux tacticien? Il changea un seul mot dans le texte de la proposition. Au lieu de dire : « Avant de travailler à la convocation de l'assemblée nationale, » M. Bassermann disait : « En travaillant à la convocation de l'assemblée nationale, etc... » Grace à cette correction habile, tous les intérêts étaient saufs; l'assemblée condamnait les actes de l'ancienne diète, et elle n'entravait pas la tâche si importante dont la diète nouvelle était chargée. Il était impossible de déjouer plus spirituellement la conspiration de la gauche. La gauche, on le devine aisément, n'accepta pas la rectification de M. Bassermann; ce qu'elle voulait, ce n'était pas seulement la condamnation de l'absolutisme et le rejet des lois d'exception : c'était surtout un prétexte de rupture. Ce prétexte, elle l'avait trouvé; bien habile qui aurait pu lui enlever une occasion de scandale! On vit donc se succéder à la tribune tous les agitateurs du duché de Bade; M. Kapp, professeur à Heidelberg, se fit remarquer entre tous par l'intempérance grossière de sa mauvaise humeur. Pendant plus de deux heures, l'éloquence démagogique s'évertua sur un prétexte; pendant plus de deux heures, il fallut subir toute cette indignation à froid et toutes ces colères hypocrites. Enfin le vote est ouvert, et l'amendement de M. Bassermann est admis par une majorité considérable. Aussitôt le mélodrame préparé s'exécute tant bien que mal. M. Hecker et M. de Struve, M. Zitz et M. Vogt se retirent majestueusement, entourés de leurs fidèles. Par malheur, tous les mécontens ne gagnèrent pas le mont Aventin. Il en est qui trouvèrent cette conduite indigne de gens sérieux, et qui refusèrent nettement de s'associer à une telle puérilité. M. Raveaux (de Cologne) donna ce bon exemple; il déclara, au milieu du tumulte, qu'il avait voté contre l'amendement de M. Bassermann, mais qu'il se soumettait à la majorité et ne quitterait pas son poste.

Cette loyale conduite arrêta beaucoup d'esprits indécis. M. Robert Blum lui-même parut fort embarrassé; il allait et venait, il sortait et rentrait tour à tour. J'ai déjà dit que M. Robert Blum était un diplomate Esprit plein de sens, cœur faible, il était trop engagé avec les fous pour revenir sur ses pas, et il a employé long-temps une habileté prodigieuse à se maintenir dans une position fausse. Malheur à l'homme généreux que sa faiblesse rend esclave de la démagogie! Suspect à son parti, il sera poussé tôt ou tard dans les voies fatales de la violence. La fin tragique de Robert Blum l'a trop bien prouvé; ce n'est pas seulement la justice sommaire du prince Windischgraetz qui doit se reprocher cette mort : Robert Blum, nous le verrons bientôt, a été frappé par les siens.

Le lendemain, 3 avril, M. Mittermaier, en ouvrant la séance, eut la joie de lire à l'assemblée un message bien significatif de M. le comte Waldsee-Colloredo, président de la diète. M. le comte Colloredo annonçait que la diète, prévenant les désirs de l'assemblée des notables, avait déjà, dans sa séance du 10 mars, annulé toutes les lois d'exception. Il ajoutait que, parmi ses collègues, tous ceux dont les actes politiques antérieurs n'étaient pas d'accord avec la situation présente avaient envoyé ou enverraient bientôt leur démission. Ainsi l'ancienne diète, transformée déjà par l'introduction de M. Welcker et de ses amis, disparaissait devant la volonté des notables, et faisait place à un pouvoir nouveau, à un pouvoir libéral et intelligent, expression fidèle des exigences de la patrie. Cette victoire rappelait à tous les esprits une coïncidence extraordinaire. Quinze années auparavant, et précisément à pareil jour, le 3 avril 1833, une troupe d'insurgés avait voulu s'emparer de la ville où siégeaient les plénipotentiaires des cabinets allemands. Cette folle tentative avait jeté dans la prison ou dans l'exil un grand nombre des hommes assis aujourd'hui sur les bancs de l'église Saint-Paul et qui venaient de recevoir l'abdication de la diète. Ce simple rapprochement exprimait d'une manière dramatique les conquêtes du parti libéral. Le mouvement pacifique de la révolution se développait avec grandeur; rien ne gênait plus sa marche; les lois de 1819 étaient déchirées, et les anciens chefs de l'opposition à Carlsruhe, à Stuttgart, à Berlin, étaient les délégués des souverains dans les conseils de la diète. Belle situation, mais pleine d'inquiétudes! Responsabilité terrible pour l'Allemagne nouvelle et pour l'assemblée qui la représentera bientôt! L'Allemagne va montrer si elle était digne de cette victoire, ou bien si, entraînée par un fol enthousiasme, elle doit ne poursuivre que des chimères et se précipiter dans les entreprises violentes qui la ramèneront sous le joug.

Si ces inquiétudes troublèrent plus d'un esprit clairvoyant le 3 avril 1848, elles disparurent bientôt dans la joie du triomphe. Cette dernière séance fut consacrée à la nomination du comité des cinquante.

On avait retardé le scrutin de quelques heures pour laisser aux dissidens de la veille le temps d'écouter les conseils de la raison et de revenir à leur poste. Ils revinrent en effet, ramenés par M. d'Itztein, et dissimulant tant bien que mal une confusion trop méritée. Il ne restait plus qu'une seule question à résoudre. Plusieurs députés influens voulaient écrire à grands traits une déclaration de droits, une *magna charta,* comme on disait à l'église Saint-Paul. Qui pouvait, en effet, se fier complétement à l'avenir? Un jour, si la révolution est vaincue, cette grande charte sera l'idéal auquel se rattacheront les ames d'élite. Ainsi pensait M. Biedermann de Leipzig, et il était l'organe d'une partie de l'assemblée. D'autres, au contraire, s'associant aux scrupules de M. Eisenmann, craignaient d'outre-passer leurs pouvoirs. « Gardons-nous bien, s'écriaient-ils, de nous attribuer une tâche qui n'appartient qu'au vrai parlement national! » Alors un des chefs de l'ancienne opposition libérale à Carlsruhe, M. Alexandre de Soiron, député de Mannheim, essaie au moins de faire consacrer un de ces droits fondamentaux, le plus décisif de tous, le droit de la souveraineté du peuple. Comme l'assemblée craint d'usurper la mission du futur parlement, M. de Soiron a recours à une tactique habile; il propose ce décret : « La tâche de reconstituer l'Allemagne appartient seulement et uniquement (*allein und einzig*) à l'assemblée nationale. » C'était renvoyer à l'assemblée future la discussion des droits fondamentaux, en même temps que l'on consacrait d'avance le plus important de tous ces droits. Si ingénieuse qu'elle fût, cette manœuvre ne réussit pas immédiatement, et il fallut que M. de Soiron montât plusieurs fois à la tribune pour expliquer, pour atténuer sa proposition. M. de Soiron, en effet, attaquait là une question grave; il voulait que l'assemblée toute seule, sans le concours des souverains, constituât l'unité allemande, et, excluant de cette œuvre si difficile ceux-là précisément dont il fallait se concilier l'appui, il ouvrait à la révolution les abîmes où elle s'est perdue. Des esprits sérieux pressentirent le danger; un député de Hanovre, M. Siemens, d'une voix brève et hautaine, protesta en quelques mots au nom des pouvoirs qu'on prétendait exclure. M. Welcker combattit aussi M. de Soiron, tandis que M. Jaup proposait tout simplement une déclaration de droits très généraux qui ne créait aucune difficulté pour l'avenir. Rappelé à la tribune par le discours de M. Welcker, M. de Soiron assure qu'il n'entend pas exclure les souverains; il veut seulement faire décréter le droit absolu de la future constituante; c'est elle qui décidera si elle doit agir seule ou se concerter avec les gouvernemens. Ainsi expliquée, la proposition de M. de Soiron est admise; la souveraineté du peuple est proclamée; les notables ont terminé leur mission.

C'est alors qu'on vit éclater toute la joie candide, toutes les généreuses illusions de ce premier parlement. On avait oublié déjà les tristes incidens de ces discussions orageuses; une même foi semblait réconcilier

les partis. L'unité de l'Allemagne! cette œuvre si chère, si désirée, si long-temps attendue, les notables venaient de la commencer enfin! Avec quelle cordialité sincère on vota des remerciemens à la ville de Francfort, aux cinquante et un membres du comité d'Heidelberg, à la commission des sept, au président et aux vice-présidens des notables! Des bravos répétés saluaient chacun de ces votes; l'assemblée était fière de ses quatre journées, et le vénérable M. Mittermaier, dans un discours d'adieu où respirait sa confiance habituelle, exprima le bonheur naïf et les espérances enthousiastes qui enivraient les cœurs L'enthousiasme redoubla quand on vit les notables, marchant deux à deux, sortir solennellement de l'église Saint-Paul au milieu d'une population immense, au bruit prolongé des salves d'artillerie, au joyeux carillon de tous les clochers de la ville. La vieille cité de Francfort avait-elle jamais assisté, même pour le couronnement des empereurs, à une solennité plus radieuse? Partout des tapisseries tendues et des bannières flottant aux fenêtres; partout les couleurs de l'empire allemand, les couleurs noir, rouge et or, brillant sur des milliers de drapeaux. Le printemps ajoutait encore ses enchantemens gracieux aux juvéniles séductions de ces heures brûlantes. L'air était parfumé, la soirée était tiède, et des processions aux torches prolongèrent fort avant dans la nuit cette fête de l'enthousiasme et de l'espoir. Ne croyait-on pas, en effet, que l'unité de la patrie serait bientôt constituée sans peine d'après le plan idéal que traçaient les docteurs? Comment ne pas se laisser gagner par cette confiance de tout un peuple? Et quoi de plus beau que de tels songes, si l'heure du réveil ne devait pas sonner!

III.

L'élection du comité des cinquante, commencée dans la séance du 3 avril, ne fut terminée que le soir. Le résultat parut satisfaisant. Le parti démagogique n'avait pu y introduire ses chefs; M. Hecker et M. de Struve étaient exclus. D'autres membres de l'assemblée moins engagés avec les factions violentes, mais connus cependant pour la turbulence de leur esprit, M. Zitz (de Mayence), M. Schaffrath, M. le comte Reichenbach, M. d'Ester (de Cologne), n'avaient pas été plus heureux. Au contraire, des hommes éminens du parti libéral, M. Alexandre de Soiron, M Heckscher, M. Lehne, M. Henri Simon, figuraient en première ligne sur la liste. Si M. Robert Blum y avait aussi sa place, c'est que l'éloquent député de Leipzig, je l'ai déjà prouvé, employait la plus habile diplomatie à se faire une position mixte entre les constitutionnels et les agitateurs. Dès le lendemain, 4 avril, à dix heures du matin, le comité des cinquante, succédant à l'assemblée des notables, se réunit dans la salle impériale du Roemer; il choisit M. de Soiron pour président, MM. Robert Blum et Abegg pour vice-présidens, et donna les

fonctions de secrétaires à MM. Henri Simon, Venedey et Briegleb. Une fois le bureau formé, le comité décida que ses séances seraient publiques, et qu'elles auraient lieu dans la salle du conseil législatif de Francfort. C'est là qu'on se rendit immédiatement, et les délibérations commencèrent.

Je n'ai pas à raconter en détail tous les actes du comité des cinquante : qu'il me suffise de les résumer brièvement. Le comité était chargé par l'assemblée des notables de s'entendre avec la diète et de préparer la convocation du parlement de Francfort. On peut dire qu'il remplit fidèlement cette tâche. La diète, qui avait fait sa soumission le 3 avril par l'organe de M. le comte Colloredo, essaya bien de lutter dans plusieurs circonstances contre la domination du comité; comment deux pouvoirs si différens, siégeant à côté l'un de l'autre, auraient-ils pu éviter toute occasion de conflits? Ces conflits cependant, quoique très graves au fond et de nature à arrêter des esprits plus calmes, ces conflits ne furent jamais un obstacle pour le comité des cinquante. Au moment où l'Allemagne entière était soulevée, quinze jours après les révolutions de Berlin et de Vienne, lorsque M. de Metternich était en fuite, lorsque Frédéric-Guillaume IV saluait de son balcon les cadavres des insurgés et se donnait le titre de *roi allemand* pour flatter les partisans de l'unité germanique, la diète, en vérité, ne pouvait être bien redoutable. Le comité des cinquante n'eut pas besoin de beaucoup d'efforts pour maintenir le droit révolutionnaire que lui avait transmis l'assemblée. Il y avait d'ailleurs, entre le comité et la diète, une autre réunion qui pouvait leur servir de lien et empêcher de périlleux frottemens. Dans la séance du 10 mars, c'est-à-dire trois semaines avant la réunion des notables, la diète, voulant se maintenir, s'il était possible, en face de cette assemblée qui venait prendre sa place, avait entrepris elle-même la réforme des lois qui régissent la confédération germanique. C'était une révision légale avant l'entreprise révolutionnaire des notables. La loi constitutive de 1815 prévoit la révision du règlement de la confédération et prescrit certaines formalités à cet égard; la diète décida que cette révision aurait lieu. En même temps, elle engagea les cabinets à envoyer dix-sept représentans, choisis parmi les hommes les plus populaires, pour former une sorte de comité consultatif qui aiderait la diète dans ce travail. On sait qu'il y a dix-sept votans aux conseils de la diète; les gouvernemens devaient donc avoir un envoyé officiel et un envoyé libre. Ce conseil se réunit en effet; M. de Gagern, M. Dahlmann, M. de Beckerath, M. Gervinus, en faisaient partie. Ce sont ces trois assemblées, la diète, les dix-sept et le comité des cinquante, qui ont dirigé les affaires générales du pays et travaillé à la convocation du parlement depuis le 4 avril jusqu'au 18 mai.

Cette tâche présentait plus d'une complication périlleuse. Qu'on veuille bien songer au bouleversement de l'Allemagne, qu'on se rap-

pelle la guerre civile et la guerre étrangère, les corps francs des républicains faisant irruption dans le duché de Bade, les Tchèques de Bohême décidés à faire triompher l'élément slave en Autriche et protestant contre le parlement de Francfort, enfin les hostilités ouvertes entre le Danemark et la Prusse au sujet du Schleswig. Tandis que les cinquante écrasaient les républicains dans le duché de Bade (fin avril), en Prusse ils poussaient le général Wrangel contre les Danois, afin de courtiser les passions populaires, et lui donnaient tout l'appui dont il avait besoin pour désobéir aux ordres de Frédéric-Guillaume. D'un autre côté, si les Allemands du Schleswig voulaient, malgré le Danemark, faire partie de la confédération germanique et siéger au parlement de Francfort, les Tchèques de la Bohême et de la Moravie ne cachaient plus leur désir d'enlever l'Autriche à l'Allemagne et de l'obliger à fonder un empire slave. Point d'élections pour Francfort! c'était le cri de l'insurrection en Moravie et en Bohême. Le comité des cinquante rédigeait proclamations sur proclamations; il fallut bientôt envoyer des délégués. M. de Wachter, M. Kuranda, M. Schilling, se rendirent à Prague. Ils trouvèrent la ville en feu; les Slaves étaient les maîtres, et tout ce qui s'intéressait à la cause allemande était sous le coup de la terreur. Les délégués essayèrent de parler dans les clubs; vains efforts! Au seul nom du parlement germanique, les Tchèques poussaient des cris de fureur et levaient leurs bâtons. M. Kuranda et M. de Wachter revinrent à Francfort, abattus et désespérés. Que faire? Implorer le secours de l'Autriche en faveur des Allemands de Prague? M. de Wachter le demandait expressément dans la séance du 3 mai, après avoir raconté les tristes aventures de l'ambassade. Il est trop évident que c'était demander l'impossible. Effrayée de la formation révolutionnaire du parlement, effrayée surtout des projets de l'assemblée nationale, l'Autriche, même après les journées de mars, pouvait-elle se prêter complaisamment à l'œuvre de l'unité germanique? M. de Metternich, du fond de son exil, gouvernait encore à Vienne; l'Autriche, pendant tout le mois de mai, se servit des Tchèques contre les prétentions de Francfort, de même qu'elle exploitait contre les Magyars les longues rancunes de la Croatie. Il fallut que l'insurrection des Tchèques devînt tout-à-fait terrible et menaçât même l'Autriche, pour que le prince Windischgraetz pût bombarder Prague. Cette extrémité ne devait se produire qu'à la fin de juin, et l'on était alors au commencement de mai. On voit quels obstacles se dressaient devant le comité des cinquante!

Y avait-il au moins une suffisante harmonie entre les cinquante et la diète? La diète, nous l'avons vu, s'était soumise, et les événemens, d'ailleurs, l'avaient transformée dans un sens libéral. Telle qu'elle était toutefois, elle représentait les gouvernemens; on ne s'étonnera pas qu'elle ait épié l'occasion de revendiquer les droits des souverains et de diminuer l'autorité dictatoriale dont on avait investi d'avance la

future assemblée de Francfort. Le comité des dix-sept avait été chargé de rédiger un plan de constitution, et il l'avait communiqué à la diète dans la séance du 27 avril. Cette constitution, à laquelle avaient travaillé les partisans fougueux de l'unité germanique, était comme l'ébauche de celle qui a été votée par le parlement de Francfort, et qui, en ce moment même, incendie l'Allemagne entière. M. Dahlman, M. Gervinus, tous ces grands politiques d'université qui sacrifieraient leur pays à un système, faisaient partie du comité des dix-sept, comme ils feront partie du comité de constitution dans le sein du parlement de Francfort. Toute renouvelée qu'elle fût par l'adjonction des principaux chefs du libéralisme, la diète eut le sentiment des dangers de l'avenir, et, quoique désarmée, elle essaya une protestation. En face de la révolution qui grandissait chaque jour, elle osa se préoccuper des intérêts des gouvernemens, elle osa demander que l'assemblée de Francfort ne fût pas chargée toute seule de faire la constitution de l'empire, et qu'il y eût, soit au sein du parlement, soit en dehors, un organe quelconque du droit des souverains. La diète n'indiqua pas la voie qu'il fallait suivre; seulement, dans sa séance du 3 mai, elle rédigea une adresse aux différens cabinets pour les prévenir du danger, pour les engager surtout à ne pas reconnaître l'omnipotence absolue de l'assemblée nationale. M. Welcker, plénipotentiaire du duché de Bade à la diète, prit une part importante à toute cette affaire; mais que pouvaient les efforts de M. Welcker? Les cinquante étaient bien décidés à résister, et ils avaient pour eux l'opinion publique, ils avaient cet enthousiasme de l'unité allemande qui confondait déjà républicains et réformateurs, démagogues et libéraux, et leur ouvrait la route des abîmes. C'est précisément le président des cinquante, M. Alexandre de Soiron, qui avait fait décider par l'assemblée des notables que le parlement de Francfort serait seul chargé de voter la constitution. Et puis, les hommes les plus modérés, les plus sérieux chefs de parti, n'étaient-ils pas aussi infatués que les autres du système de l'unité? M. Henri de Gagern, M. de Soiron, M. Heckscher, les trois hommes que le parti démagogique à Francfort honora de ses haines implacables, se montrèrent les plus obstinés à empêcher tout accommodement avec la diète. M. de Gagern, ministre dans le duché de Hesse-Darmstadt et membre du comité des dix-sept, désavoua officiellement la part que l'envoyé de son cabinet avait prise à l'arrêté du 3 mai. M. Heckscher, le futur ministre de l'empire à Francfort, prononça, le lendemain 4 mai, un vigoureux discours où il défendait, avec toute l'autorité de son talent, la dictature de l'assemblée constituante. Quant à M. de Soiron, il s'agissait de son œuvre, il s'agissait du droit révolutionnaire qu'il avait fait attribuer à l'assemblée; son énergique activité se multiplia. Tous enfin, sans se préoccuper des difficultés que leur réservait l'avenir, sans se demander si une

constitution débattue entre les souverains et les peuples n'aurait pas plus de chances de durée qu'une constitution arbitraire décrétée par un sénat métaphysique, ils cédèrent à l'entraînement des masses et repoussèrent toute conciliation avec les gouvernemens.

Elle va donc se réunir avec toutes ses prétentions aveugles, avec tous ses droits révolutionnaires, cette grande assemblée nationale, le premier congrès des peuples allemands. Il n'y a rien auprès d'elle pour lui faire contre-poids. La passion de M. de Soiron, de M. Heckscher, de M. de Gagern, l'a emporté sur la sage prévoyance de M. Welcker. Ah! sans doute, elle a de grandes choses à accomplir. Si les cabinets de l'Allemagne avaient quelque part leurs représentans officiels, si la question de l'unité s'y débattait sérieusement, en pleine connaissance de cause, avec toute la science pratique indispensable en de telles conjonctures; si l'on voulait, en un mot, tenir compte de la réalité et ne pas constituer par décret une Germanie imaginaire, l'assemblée de Francfort, assurément, ne bâtirait pas sur le sable. Instruite de ce qui est possible, elle n'élèverait pas un édifice de fantaisie; elle ne construirait pas l'Allemagne comme le rêveur construit son système. La constitution qui sortirait de ce débat ne serait pas une œuvre impraticable, une œuvre pédante et fausse, et il ne faudrait pas donner le signal des guerres civiles pour venger l'humiliation de ceux qui l'ont votée. Grace à l'autorité dont l'investit la confiance populaire, elle obligerait les souverains à des concessions raisonnables, et, d'accord avec eux, d'accord avec l'expérience et le bon sens, elle travaillerait à régulariser partout les libertés, en resserrant peu à peu les liens de la patrie commune. Mais non; l'esprit révolutionnaire ne l'a pas voulu ainsi. L'assemblée des notables a voté l'omnipotence du parlement, le comité des cinquante l'a maintenue, et voici le 18 mai qui s'approche. Les élections se sont faites avec calme. On a adopté presque partout le système à deux degrés, comme plus approprié à la présente situation de l'Allemagne et moins dangereux pour la tranquillité publique. Les électeurs de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe, de tous les royaumes, de tous les duchés, de toutes les villes, ont concouru avec empressement à cette formation de l'assemblée nationale. Du nord et du midi, on arrive à Francfort. Déjà M. de Soiron, dans la dernière séance du comité des cinquante, a félicité ses collègues sur leur intrépide attitude et déclaré leur mission terminée. La journée du 18 mai se lève. En présence de cette assemblée dictatoriale, en présence de cette convention qui apporte avec elle ou la glorieuse transformation du pays ou les horreurs de la guerre civile suivies du triomphe de l'absolutisme, il ne reste plus, hélas! qu'à pousser en tremblant le cri des révolutions : *alea jacta est!*

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'ESPAGNE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

I. — SITUATION EXTÉRIEURE.

España y el vizconde Palmerston, o sea defensa de la dignidad nacional en la cuestion de los pasaportes a sir H. Lytton Bulwer, par don ADRIAN GARCIA HERNANDEZ, docteur de l'université de Salamanque. [1]

Supposons que, le 23 février 1848, un homme fût venu dire : « Il arrivera un temps où le pays extérieurement le plus passif, intérieurement le plus désorganisé de l'Europe, et un autre pays qui, sous le double rapport de la prospérité intérieure et de l'ascendant extérieur, n'a en quelque sorte plus rien à désirer, échangeront leurs rôles. Le premier tombera dans le chaos juste à l'époque où il croira avoir épuisé et surmonté tous les genres d'épreuves; le second, pour se régénérer et s'affermir, profitera précisément de l'heure où tous les dangers seront venus l'assaillir à la fois. L'un, qui ne compte politiquement aujourd'hui dans le monde que par l'appui de deux grandes puissances, ne paraîtra jamais si fort que le jour où ce double appui lui fera défaut, et, par un contraste plus bizarre encore, l'autre ne se sera jamais trouvé plus isolé que le jour où dix peuples se soulèveront à sa voix. La société de celui-ci enfin, comme si Dieu voulait punir en elle l'abus de la science so-

(1) Madrid, 1848, imprimerie de Royo et compagnie, calle de Silva, 38.

ciale, reculera d'un bond vers les luttes de l'état sauvage, tandis que le gouvernement de celui-là verra simultanément disparaître jusqu'aux factions politiques qui sont l'inévitable cortége des situations les mieux organisées... » Je le demande : qu'aurait-on répondu à l'homme qui aurait tenu ce langage? Qu'il était prophète à bon marché. L'histoire de l'humanité n'abonde-t-elle pas en retours aussi étranges? Mais si cet homme eût ajouté soudain : « Ce déplacement de rôles, qui semble supposer le lent travail de plusieurs siècles, s'accomplira avec la rapidité d'un coup de théâtre; ce pays qui fera envie, c'est l'Espagne; ce pays qui fera pitié, c'est la France, et l'été de 1848 se lèvera sur ces horizons déplacés!... » On n'aurait vu dans cette prédiction que le rêve maladif d'un fou. Le rêve se serait pourtant réalisé mot pour mot. Cette extravagante imagination qui nous eût fait sourire, c'est toute l'histoire des six premiers mois de 1848.

Ai-je besoin de justifier un seul trait de ce tableau en ce qui concerne la France telle qu'elle s'offrait à l'observateur vers le milieu de 1848? L'état en déficit, les particuliers en faillite, la progression des charges égalant presque en rapidité, pour les particuliers comme pour l'état, l'effrayante décroissance des revenus, voilà pour notre situation matérielle. Un peuple jusqu'ici admiré, même dans ses emportemens les plus désordonnés, pour la générosité de ses passions, et qui en vient tout à coup à préméditer contre le reste de la société une attaque de grand chemin; une classe moyenne qui assiste, quatre mois durant, avec une froide curiosité à la violation des principes les plus tutélaires, et ne retrouve son héroïsme perdu que le jour où la question de civilisation ou de barbarie qui s'agite est devenue, pour elle, une question de comptoir et de mobilier, voilà pour notre situation morale. Des rois qui nous rendaient responsables de la révolution européenne, des peuples empressés à s'armer contre nous de l'idée de nationalité que nous leur avions lancée, voilà pour notre situation diplomatique. Eh bien! dans cette terrible période que limitent pour nous février et juillet, l'Espagne s'est relevée presque autant que nous nous abaissions. Brusquement isolé de la France par la chute de la famille qui personnifiait l'alliance des deux pays, le gouvernement espagnol, disait-on, n'avait plus qu'à se livrer à discrétion à l'Angleterre, qui ne manquerait pas de lui faire payer cher les mécomptes diplomatiques de 1846. Qu'a gagné cependant l'Angleterre à formuler ses prétentions? L'expulsion de son ambassadeur. La faction radicale et la faction absolutiste, qui, jusque-là, se relayaient pour attaquer la monarchie d'Isabelle, ont combiné tout à coup leurs efforts; l'Angleterre les a ostensiblement patronés, et qu'a produit ce triple assaut? Pas même l'ébranlement du ministère Narvaez. Pour la première fois, depuis cinquante ans, l'Espagne s'est montrée indépendante au dehors, calme et homogène au

dedans. L'Angleterre dévore son humiliation méritée dans un silence plus boudeur que menaçant; les bandes républicaines et montémolinistes ne semblent parcourir encore la Péninsule que pour mieux constater aux yeux de l'Europe l'indifférent dédain qu'elles rencontrent désormais dans les populations, et, au sein de la plus formidable épreuve que l'Espagne constitutionnelle ait traversée, le cabinet Narvaez a su trouver la sécurité et la liberté d'action nécessaires pour entreprendre des réformes devant lesquelles avaient dû reculer tous ses prédécesseurs. D'où lui vient cette double force? comment a-t-il déjoué les intrigues de l'extérieur? quel a été son point d'appui à l'intérieur? C'est ce que j'essaierai successivement d'expliquer, en m'étendant pour cette fois de préférence sur la question extérieure, qui, en Espagne, domine et régit tout, enraie ou précipite tout.

L'Espagne était, de tous les états du continent, celui que menaçait le plus directement l'influence de notre révolution. La Belgique, qui venait d'effectuer sa réaction libérale, l'Allemagne rhénane et l'Italie, encore dans le premier enthousiasme de leur avénement constitutionnel, marchaient déjà plus ou moins dans le lit où venait de se précipiter le torrent de février. Cette impulsion soudaine allait tout au plus accélérer leur mouvement. Mais c'est dans le sens opposé que marchait l'Espagne. Au moment même où le juste-milieu succombait à Paris, c'est le juste-milieu qui venait de triompher à Madrid. Le choc semblait d'autant plus inévitable, que le parti qui s'emparait chez nous des affaires s'était fait, tout récemment encore, une machine de guerre de l'appui donné par le gouvernement de Louis-Philippe aux modérés espagnols. Ce souvenir, joint aux menaces de propagande armée que nos clubs lançaient, dès le lendemain de février, aux monarchies européennes, devait inspirer au ministère espagnol de graves inquiétudes sur sa sûreté tant extérieure qu'intérieure. Le premier devoir de tout gouvernement sérieux, c'est de pourvoir à sa propre conservation. Le cabinet Narvaez sollicita et obtint des chambres l'autorisation de décréter tout à la fois la suspension des garanties constitutionnelles et un emprunt extraordinaire pour le cas où les circonstances l'exigeraient. J'insiste d'avance sur le caractère éventuel de cette double autorisation.

S'il prévoyait l'orage, le cabinet Narvaez était loin, je crois, d'en deviner la direction. Ce n'était ni de France, ni d'Espagne, que devait venir l'impulsion insurrectionnelle, c'était du palais de Saint-James.

Quel intérêt avait l'Angleterre à fomenter la révolution en Espagne? Au premier abord, aucun. L'Angleterre était elle-même trop ébranlée au dedans pour songer à renverser les points d'appui monarchiques qui pouvaient lui rester au dehors. L'incendie républicain, qui menaçait de la cerner, ne marchait déjà que trop vite. Quel était d'ailleurs le

grief du gouvernement britannique contre les modérés espagnols? Le concours donné par ceux-ci au renouvellement du pacte de famille. Or, ce pacte venait d'être anéanti par la brusque ruine de l'une des parties contractantes; ce grief avait disparu avec la monarchie de Louis-Philippe dans le gouffre de février. Disons plus : le mariage de M. le duc de Montpensier n'était plus qu'un accident heureux pour l'ambition britannique. Ce mariage, destiné à resserrer les liens qui unissaient les monarchies française et espagnole, ne revêtait-il pas désormais le caractère opposé, et ne devenait-il pas un gage permanent de défiance et de haine entre la France républicaine et l'Espagne monarchique? Il semblait donc qu'en principe comme en fait l'Angleterre ne pût, sous peine d'inconséquence, favoriser les agitateurs espagnols. Lord Palmerston en jugea autrement.

Lord Palmerston se dit que l'Espagne, avec les innombrables élémens de désordre qu'elle renfermait, avait peu de chances d'échapper au contre-coup d'une révolution qui bouleversait, dans le reste du continent, les situations les mieux assises. Or, si la Péninsule s'embrasait au seul contact de notre républicanisme, qu'allait-il arriver? L'échec subi en 1846 par l'influence anglaise allait se reproduire sous une forme plus définitive et plus dangereuse. A la solidarité brisée de deux familles allait se substituer la solidarité plus intime encore de deux révolutions, et cette fois ce serait le parti exalté lui-même, c'est-à-dire le parti dont s'étayait l'influence anglaise, qui se trouverait conduit à personnifier l'alliance franco-espagnole. Du même coup, l'influence anglaise pouvait ainsi perdre et le bénéfice de la chute de Louis-Philippe et son dernier point d'appui au-delà des Pyrénées. La peur est mauvaise conseillère. De crainte d'être supplanté par notre propagande révolutionnaire, lord Palmerston imagina tout à coup de prendre les devans sur elle. C'est ce qui va ressortir des faits ultérieurs. C'est la seule explication raisonnable de l'étrange note du 16 mars, qui, s'il n'y fallait voir l'expression du calcul que je signale, serait un monument d'imbécillité ou de folie. Les dieux semblaient décidément se mettre du côté des barricades, et le Caton du *Foreign-Office* jugeait infiniment habile de se mettre du côté des dieux.

Qui ne se souvient de cette fameuse note du 16 mars? Le long cri d'indignation qu'elle souleva l'été dernier dans la Péninsule trouva un écho jusqu'au sein de nos plus cruelles préoccupations intérieures. Chaque phrase de ce document était un acte de déloyauté ou une insulte. Au mépris des droits les plus imprescriptibles de l'indépendance espagnole, au mépris de cette solidarité qui doit unir de cœur ou de fait, en face d'un danger commun, tous les gouvernemens réguliers, et que j'appellerais la probité internationale, lord Palmerston accusait le gouvernement espagnol d'être *en contradiction* avec les sentimens et

les opinions du pays. Il l'engageait à « prendre conseil de la récente chute du roi des Français et de sa famille, ainsi que de l'expulsion de ses ministres, » et lui prédisait, « pour le cas où il n'adopterait pas une conduite légale et constitutionnelle, » une catastrophe analogue. Il lui conseillait enfin, ou plutôt il le sommait, — car le conseil ne venait qu'après la menace, — « d'élargir les bases de l'administration, en appelant au sein du pouvoir exécutif *quelques-uns de ces hommes qui possèdent la confiance du parti libéral;* » lisez : M. Salamanca et les autres notabilités du parti anglo-contrebandier.

Certes, le gouvernement qui offusquait à ce point les scrupules libéraux d'un ministre étranger, et qui lui arrachait une protestation si insolite, devait être coupable du plus scandaleux arbitraire. Quels étaient donc les excès commis par ce gouvernement tyrannique? Avait-il suspendu l'*habeas corpus*, ou évoqué contre les étrangers les prescriptions de l'*alien-bill*? S'était-il préparé à répondre par la mitraille aux plaintes affamées d'une autre Irlande? Avait-il condamné les journalistes opposans à montrer à M. Mitchell le chemin de la déportation? Méconnaissait-il tout au moins les prérogatives parlementaires? Comme ses deux prédécesseurs, les cabinets Pacheco et Goyena, ouvertement patronés par l'Angleterre, le cabinet Narvaez ne souffrait-il qu'avec une impatience avouée le contrôle des cortès, et les fermait-il, à l'exemple du premier? Comme M. Salamanca, le fondé de pouvoirs de l'Angleterre dans ces deux cabinets, avait-il profité de l'absence des cortès pour improviser, par voie de décrets, dans la législation, les innovations les plus graves? Rien de tout cela.

L'avénement du ministère Narvaez était une réaction modérée dans toute la bonne acception du mot. Le nouveau cabinet personnifiait un retour complet et sincère à cette légalité, à ces formes parlementaires que lord Palmerston l'accusait de violer. Son premier soin avait été de rouvrir les chambres et de suspendre jusqu'à l'approbation de celles-ci l'exécution des excentriques mesures arbitrairement décrétées, sous l'influence de M. Bulwer, par l'administration Goyena-Salamanca. Son programme était des plus larges : il promettait la liberté dans les discussions, des réformes dans l'administration, des économies dans le budget; sa conduite enfin était un modèle de tolérance. Il avait, sinon provoqué, du moins accepté et exécuté l'amnistie la plus large; il avait fait de nobles avances à Espartero, confié des postes importans à plusieurs notabilités progressistes. La majorité la plus forte et la plus homogène qui eût jamais surgi des cortès appuyait la nouvelle combinaison. L'opposition elle-même disparaissait ou tout au moins se taisait devant une politique qui ne lui laissait aucune prise, et ce calme, dont l'Espagne avait perdu depuis quinze ans l'habitude, se traduisait déjà par une intelligente sollicitude pour des intérêts jusque-là négligés,

entre autres l'agriculture, lorsque la catastrophe de février était venue brusquement substituer une question de salut à la question de progrès dont semblait pouvoir exclusivement se préoccuper le ministère Narvaez. Et à ce moment suprême quelle est encore son attitude? Cède-t-il à l'entraînement de la peur? Se hâte-t-il de décréter ces mesures violentes que légitime l'intérêt de l'ordre, et que prévoit d'ailleurs la constitution? S'abrite-t-il derrière cet irrécusable axiome de gouvernement, « qu'il vaut mieux prévenir que réprimer? » Il tombe plutôt dans l'excès contraire. Le langage, les mouvemens, les menées significatives de l'opposition extrême font pressentir à Madrid une sanglante parodie de notre révolution, et le cabinet Narvaez est le premier à vouloir que les mesures de résistance soient ajournées jusqu'à l'heure de l'attaque. Ces mesures, il n'en veut pas même la responsabilité, si légère qu'elle soit; il y associe les chambres, il fait sanctionner par celles-ci la suspension *éventuelle* de la constitution, il s'obstine, en un mot, dans la légalité quand l'illégalité est pour lui un droit, presque un devoir. Voilà la politique que lord Palmerston, le 16 mars, alors que rien encore ne l'avait fait dévier de ces scrupules exagérés de conciliation, accusait d'arbitraire et de violence! Voilà le gouvernement à qui un ministre de l'Angleterre, l'alliée officielle, sinon l'amie de l'Espagne, osait tenir un langage à peine tolérable vis-à-vis d'un despote ennemi qui se serait rendu coupable d'un attentat contre la civilisation!

Lord Palmerston, disons-le, dût sa probité politique souffrir de ce qui justifie sa perspicacité, comprenait tout le premier l'étrangeté de cette accusation. La note du 16 mars n'était pas adressée directement au cabinet de Madrid, mais bien à M. Bulwer, avec recommandation d'*attendre une occasion pour la communiquer*. Il ne pouvait s'agir ici de l'occasion matérielle, qui existe chaque jour et à toute heure pour un ambassadeur. Il ne s'agissait donc que de l'à-propos; de l'aveu de lord Palmerston, cet à-propos n'existait pas encore, puisqu'il fallait l'attendre. M. Bulwer complétait d'ailleurs, peu de jours après, la pensée du *Foreign-Office;* il avouait après coup, au duc de Sotomayor, que les conseils comminatoires contenus dans la note du 16 mars avaient pour base, non pas la conduite tenue par le gouvernement espagnol, mais bien la *prévision* (1) de la conduite qu'il serait amené à tenir. Voilà qui est significatif, et on commence à voir clair dans ces prophétiques nuages. Rapprochez les deux aveux, et nous aurons le droit de traduire ainsi la recommandation faite à M. Bulwer : « L'Espagne, je le sais, monsieur l'ambassadeur, jouit, depuis l'avénement du ministère Narvaez, d'un calme incontestable; le gouvernement espa-

(1) Lettre de M. Bulwer au duc de Sotomayor en date du 12 avril.

gnol, je le sais encore, fonctionne régulièrement et dans les limites de la plus stricte légalité; mais il arrivera indubitablement un moment où l'Espagne, comme l'Angleterre, aura à se défendre de la contagion de février, et où le gouvernement espagnol, aussi bien que le gouvernement britannique, sera forcé d'opposer des mesures exceptionnelles à des dangers exceptionnels. Quand ce moment sera venu, quand la révolte aura éclaté, quand le gouvernement aura plus que jamais besoin de cette force morale sans laquelle la résistance matérielle est moins une sauvegarde qu'un danger de plus, prononcez-vous ouvertement contre lui au nom de l'Angleterre. Cette brusque défection des seuls alliés officiels qui lui restent aujourd'hui en Europe le livrera pieds et poings liés au parti qui représente notre influence, et qui nous paiera ce service par un redoublement de docilité. » Il faut choisir enre cette interprétation ou l'absurde, entre un non-sens ou un guet-apens, et on va voir de quel côté sont les présomptions.

La note du 16 mars arrive vers le 21 à Madrid. M. Bulwer n'en souffle pas mot au gouvernement espagnol; mais, par un instinct de divination bien singulier, les groupes d'agitateurs qui stationnent, depuis la nouvelle des événemens de février, à la Puerta-del-Sol sont déjà au fait des sentimens du *Foreign-Office*. La publication des pièces de l'enquête prouvera plus tard que les agitateurs tenaient leurs renseignemens de bonne source : *M. Bulwer assistait dès cette époque aux réunions des sociétés secrètes* (1). Des émissaires parcourent les faubourgs. L'argent a raison du flegme proverbial des *manolos*, que la promesse des sympathies britanniques ne suffit pas à électriser, et, le 26 au soir, Madrid voit pour la première fois des barricades.

Je n'ai pas à raconter les incidens de cette échauffourrée (*jarana :* c'est ainsi que l'a baptisée le dédain du peuple espagnol); l'avortement en fut complet. Au premier cri des insurgés, la population, que la beauté du jour avait jetée tout entière sur les promenades, disparut comme par enchantement. Le mouvement se trouva donc, dès le début, complétement isolé. Ce n'est pas faute d'accointances politiques. Les cris les plus disparates sortaient des groupes d'insurgés; chaque opinion, depuis le montemolinisme le plus foncé jusqu'à la république la plus écarlate, pouvait y reconnaître son mot d'ordre, et, comme si l'émeute avait pris à tâche de symboliser l'incroyable tohu-bohu de l'opposition espagnole, chacune de ces opinions s'y fractionnait à l'infini. Les exaltés proprement dits formaient à eux seuls quatre écoles bien distinctes : celle qui se contentait de l'expulsion de la reine-mère et du général Narvaez, celle qui redemandait la constitution de 1812, celle qui voulait le suffrage universel, celle enfin qui rêvait la fusion

(1) Un rapport du chef politique de Madrid dénonçait, dès le 21 mars, au gouvernement ce fait grave.

des deux royaumes de la Péninsule avec un prince de Portugal sur le trône. Les républicains, divisés en unitaires et en fédéralistes, se subdivisaient en terroristes, en socialistes et en modérés, sans parler des demi-teintes et des quarts de teinte. Le drapeau montemoliniste, rendons-lui cette justice, tranchait sur les deux autres par la sobriété de ses couleurs; il ne représentait (le croirait-on?) que trois programmes : le *rey neto*, Montemolin avec la constitution de 1812 et Montemolin avec la constitution de 1837. Ces douze partis (n'en ai-je compté que douze?) s'ébranlaient aux ordres d'un état-major non moins bigarré et où d'anciens officiers carlistes coudoyaient les professeurs de barricades expédiés, dit-on, par nos clubs. L'anarchie est presque aussi impuissante à détruire qu'à fonder; la défaite des insurgés était inévitable. Peu s'en était fallu cependant qu'une coalition sérieuse ne sortît de ce ridicule fouillis d'opinions. La pensée première du mouvement était parfaitement concertée; « mais, au dernier moment, il y eut division d'avis entre les chefs de la conspiration. Les personnes à qui obéissait la populace ne donnèrent pas d'ordres généraux; par conséquent, il ne put pas y avoir d'organisation. » J'ai dû citer textuellement ce témoignage : il porte un de ces cachets de certitude qu'on ne simule pas. Qui en était l'auteur? quel était l'homme qui, le 28 mars (car c'est la date de ces paroles), le 28 mars, c'est-à-dire deux jours après les événemens et alors qu'aucune des révélations de l'enquête n'avait pu encore transpirer, était si bien au fait des détails les plus minutieux de la conspiration? C'était M. Bulwer écrivant à lord Palmerston!

La victoire de l'ordre avait été facile, elle sut être clémente. Pour la première fois, dans cette Espagne si insoucieuse du sang versé et où il semblait de règle, pour tous les partis, que le bourreau vînt chaque fois remplir le vide laissé par l'interrègne des garanties constitutionnelles, l'état de siége se limita à quelques arrestations préventives. Le vote qui avait d'avance légalisé ce régime exceptionnel, la longanimité imprévue avec laquelle le gouvernement espagnol en usait, le contraste de cette modération avec la gravité des dangers courus, dangers que M. Bulwer s'exagérait à lui-même plutôt qu'il ne se les dissimulait, puisque, de son aveu, l'avortement de l'insurrection provenait d'un simple malentendu, tout semblait conjuré pour donner un démenti minutieux aux scrupules anticipés qu'avait affectés lord Palmerston. M. Bulwer le comprend tout le premier : il guette quatorze jours entiers cette *occasion opportune* qui, d'après les instructions du *Foreign-Office*, doit servir de prétexte à la remise de la note; il espère qu'au bruit croissant de la révolution européenne le gouvernement espagnol cédera à un légitime effroi, usera jusqu'aux dernières limites des pouvoirs extraordinaires que lui ont conférés les cortès. Attente vaine : le ministère espagnol continue à se retrancher dans une quiétude dés-

espérante; l'occasion n'arrive pas. Eh bien! M. Bulwer provoquera l'occasion. La rumeur générale implique dans le complot du 26 quelques hommes marquans du parti exalté : M. Bulwer affiche des relations quotidiennes avec ces hommes. Plusieurs insurgés se sont réfugiés à l'ambassade anglaise : M. Bulwer se fait, au vu et su de Madrid, l'entremetteur de leurs relations avec le dehors. Le gouvernement espagnol affecte de ne pas voir ces manœuvres, sans doute pour ne pas trop divulguer l'isolement où le jette la défection de son dernier allié monarchique en Europe : M. Bulwer ne laissera pas l'ombre d'une excuse à cette feinte sécurité; par un procédé inoui dans les annales diplomatiques, la note comminatoire de lord Palmerston, dont le gouvernement n'a pas encore entendu parler, est livrée presque textuellement par M. Bulwer à un journal, et ce journal, c'est le *Clamor publico*, l'organe le plus violent de l'opposition révolutionnaire. La provocation est-elle assez claire cette fois? Les sympathies de l'ambassade anglaise pour les séditieux ne sauraient plus être un doute pour personne. Le cabinet Narvaez n'a plus aucun intérêt à se dissimuler et à dissimuler à la nation qu'il a à Madrid deux adversaires à combattre au lieu d'un; ce surcroît de dangers lui impose un surcroît de précautions et de mesures rigoureuses qui vont enfin fournir un prétexte à la remise de la fameuse note... Peine perdue! le gouvernement espagnol persiste dans son apparente impassibilité.

Il faut cependant en finir. Le temps presse. L'insurrection avortée du 26 mars se réorganise à l'ombre même de l'état de siége pour tenter cette fois un vaste coup de main; ses agens, à Perpignan et à Bayonne, sont déjà en relations suivies avec nos clubs. Si l'Angleterre se laisse devancer, si elle ne se place pas à temps à la tête du mouvement révolutionnaire par une rupture éclatante avec le gouvernement espagnol, c'en est fait des calculs du *Foreign-Office*. La note sera donc remise, et après tout qu'importe de sauver les apparences? Moins cette étrange injonction sera motivée, plus on y verra de malveillance systématique, et plus elle sera méritoire aux yeux de la révolution. Ainsi raisonne évidemment M. Bulwer; car, non content de transmettre, le 9 avril (1), au duc de Sotomayor cette note, déjà si inconvenante en elle-même, et dont la signification se trouvait si profondément aggravée par son inopportunité, par l'attitude de l'ambassade anglaise, par la communication anticipée faite au *Clamor publico*, M. Bulwer y joint en son

(1) La date officielle est du 7; mais la dépêche de M. Bulwer ne fut adressée en réalité au duc de Sotomayor que le 9. Dans ce délai de quatorze jours, qui s'était écoulé depuis l'insurrection, M. Bulwer et lord Palmerston avaient eu amplement le temps de se concerter, ce qui suffirait à démontrer, à défaut même d'autres preuves, que M. Bulwer n'avait pas agi ici à la légère et de son propre mouvement, comme ont voulu l'insinuer plus tard quelques amis du chef du *Foreign-Office*.

propre nom un commentaire encore plus impérieux. Un roi d'Honolulu convaincu de rébellion envers le protectorat britannique n'entendrait pas du résident anglais des injonctions plus dures que celles qu'adressait ici M. Bulwer au gouvernement régulier d'une nation forte et libre. L'agent de lord Palmerston sommait arrogamment le ministère espagnol « de réunir *sans délai* les cortès; » et ce n'est pas au ministère seul, c'est au principe monarchique même qu'il s'en prenait : « Le cabinet de Madrid, disait-il, ne doit pas oublier que ce qui a spécialement distingué la cause d'Isabelle II de celle de son *royal concurrent*, c'est la promesse de liberté constitutionnelle inscrite sur les bannières de sa majesté catholique. » Voilà, certes, qui était catégorique : l'administration Narvaez n'avait plus qu'à choisir entre la levée de l'état de siége, qui allait la livrer pieds et poings liés aux entreprises démagogiques, et l'adhésion de la Grande-Bretagne à la cause carliste, entre la république rouge et le *rey neto*. Le *Foreign-Office* trouvait également son compte dans l'une et l'autre solution. M. Bulwer pouvait-il trahir plus naïvement le but caché des scrupules libéraux si bruyamment affichés dans la note du 16 mars?

Cette fois, c'était trop de moitié. La dignité de la réponse allait dépasser l'audacieuse inconvenance de l'attaque. Si je ne craignais de m'engager dans des citations sans fin, je voudrais traduire en entier cette réponse du duc de Sotomayor. Le ministre des affaires étrangères dédaignait de réfuter les accusations calomnieuses de la note du 16 mars, qui, dans tous les cas, disait-il, n'étaient pas de la compétence de lord Palmerston, et dont la reine et les cortès avaient seuls droit de se saisir. Puis, comblant d'un mot la distance que lord Palmerston avait essayé de mettre entre le gouvernement espagnol et le cabinet britannique, il retournait contre le *Foreign-Office* lui-même, et cette fois en touchant juste, les récriminations vides et mensongères de la note : « Que dirait lord Palmerston et que dirait votre seigneurie même, si le gouvernement espagnol avait la prétention de qualifier les actes administratifs du cabinet britannique et de lui recommander une modification de politique intérieure ou l'adoption de mesures plus humaines et plus libérales envers la malheureuse Irlande? Que dirait-il, si le représentant de sa majesté catholique à Londres osait s'exprimer dans des termes aussi durs que ceux qu'emploie votre seigneurie sur les mesures exceptionnelles de répression par lesquelles le gouvernement anglais se prépare à repousser l'agression dont il se voit menacé dans ses propres domaines? Que dirait-il si le gouvernement espagnol réclamait, au nom de l'humanité, plus de commisération et de justice envers les malheureux Hindous? Que dirait-il enfin, si nous lui rappelions que les faits récemment survenus dans le continent offrent une leçon salutaire à tous les gouvernemens, sans excepter

celui de la Grande-Bretagne, et qu'il serait dès-lors opportun d'appeler aux affaires l'illustre Robert Peel, l'habile homme d'état qui, après avoir conquis dans son pays la faveur générale de l'opinion, a su encore se concilier les sympathies et l'estime de tous les gouvernemens européens? Il dirait ce que, par les mêmes motifs et non sans moinsde raison, dit aujourd'hui le gouvernement espagnol : Qu'il ne reconnaît à aucune puissance ni le droit ni le pouvoir de lui imposer des règles de conduite et de se permettre des récriminations qu'il repousse comme attentatoires à la dignité d'une nation indépendante et libre. Animé donc de ces sentimens, qui sont inséparables du point d'honneur espagnol (*hidalguia*), inséparables de toute politique qui se respecte, le gouvernement de sa majesté catholique ne peut s'empêcher de protester de la façon la plus énergique contre le contenu des dépêches de lord Palmerston et de votre seigneurie, et, considérant qu'il ne peut les conserver sans détriment pour sa dignité, il les renvoie ci-jointes à votre seigneurie. Il déclare par la même occasion que, s'il arrivait une autre fois que votre seigneurie ne se limitât pas dans ses communications officielles aux points de droit international et prétendît, outrepassant les bornes de sa haute mission, se mêler des affaires particulières du gouvernement espagnol, je me verrais dans la nécessité de lui renvoyer ces communications sans autre réponse. »

La rupture était complète, et M. Bulwer semble effrayé tout le premier d'avoir si bien réussi. Jamais depuis cinquante ans, même aux époques où l'Espagne pouvait se retrancher dans notre alliance, langage plus fièrement explicite n'avait répondu aux exigences anglaises, et c'est au moment où l'incendie républicain lui coupait toute issue sur le continent que le gouvernement espagnol osait ainsi brûler ses vaisseaux. Que dira-t-on au *Foreign-Office* de cette révolte inouie? Lord Palmerston ne sera-t-il pas tenté de croire que la force pourrait bien être ici du côté de l'audace, et ne désavouera-t-il pas, pour atténuer l'échec de sa politique, l'agent qui l'avait si profondément engagé? A tout hasard, M. Bulwer juge prudent de pallier la crudité de sa dépêche du 9. Il adresse au duc de Sotomayor une série d'explications embarrassées et maladroites. Il était trop tard. Le duc de Sotomayor prend acte des aveux de M. Bulwer, en maintenant ses propres déclarations, et, n'ayant plus de motif de persister dans l'attitude du dédain qui ne discute pas vis-à-vis d'un adversaire qui descend lui-même de la menace à la discussion, il saisit cette occasion pour relever point par point l'odieux des procédés, l'étrangeté des prétentions du *Foreign-Office*.

En même temps qu'il essayait, mais en vain, d'amortir provisoirement l'affaire du côté du gouvernement espagnol, M. Bulwer affectait, vis-à-vis de son gouvernement, un langage qui, dans le cas d'un chan-

gement de tactique chez celui-ci, devait mettre à couvert la responsabilité de l'ambassadeur. Fait significatif et qui réfute d'avance l'excuse invoquée après coup en faveur de lord Palmerston, c'est M. Bulwer, accusé plus tard d'avoir compromis le *Foreign-Office* par sa légèreté et son emportement, qui donnait ici à son chef un conseil implicite, mais éloquent, de modération. C'est lui qui, dans sa dépêche du 10 avril, discutant les résultats probables du triomphe de la révolution à Madrid, écrivait ces paroles : « Il n'est pas douteux que la confusion sera grande, car ceux des personnages de quelque importance que la police a laissés tranquilles se sont rendus suspects à leur propre parti. Il arrivera donc ceci, que les hommes importans du parti, tant ceux qu'on a arrêtés et éloignés que ceux qui sont restés tranquilles dans leurs demeures, seront impuissans à calmer le tumulte et à régulariser le désordre de la victoire populaire. » M. Bulwer ne veut, on le voit, dissimuler à son chef ni l'imminence d'une révolution (ce qui était, par parenthèse, une nouvelle apologie des précautions prises par le gouvernement espagnol), ni les terribles probabilités qu'amènera la *victoire populaire*. Quoi qu'on lui ordonne, M. Bulwer se lave d'avance les mains du sang versé. Scrupules bien imprévus de la part de M. Bulwer, mais à coup sûr légitimes! Si l'agent, le simple agent, qui a ici un affront personnel à venger, et qui, dans la manifestation de ses rancunes, peut, à la rigueur, s'appuyer sur la lettre des instructions antérieures du *Foreign-Office*, hésite ainsi, au moment de frapper le dernier coup, devant les conséquences de sa complicité avec l'émeute républicaine, que fera lord Palmerston, lui, le gardien de l'honneur diplomatique de l'Angleterre, lui, l'organe et le représentant direct du seul pays qui ait su résister à la fièvre révolutionnaire du jour, et que la Providence semble avoir désigné pour remplir, au sein de l'universelle anarchie, le magnifique rôle de modérateur; lui, enfin, dont l'amour-propre n'est pas visiblement engagé dans le débat, et qui trouve un prétexte honorable de rétractation dans les termes conditionnels de sa note du 16 mars?

Ce qu'il fera? Il relèvera l'audace défaillante de M. Bulwer, il revendiquera une solidarité pleine, entière, définitive avec M. Bulwer, avec l'homme qui a osé prêter à la conspiration républicaine le patronage officiel de l'Angleterre. Dans sa réponse du 20, lord Palmerston approuvait sans réserve la conduite de l'agent britannique, et il prenait sur lui, pour rendre cette approbation plus encourageante et plus efficace, de la donner au nom du cabinet tout entier. Ce n'est pas tout : sans même attendre les explications du gouvernement espagnol, comme s'il craignait de laisser à celui-ci le temps d'enlever tout prétexte d'irritation à l'Angleterre, comme s'il avait hâte de saisir au vol une occasion de rupture laborieusement préparée, il enjoignait à M. Bulwer

de notifier au duc de Sotomayor la teneur insultante de cette approbation.

Faut-il cependant l'avouer? il me répugne tout le premier de croire à la triste préméditation qui ressort de cette série de faits. On a tant abusé dans certaine école des vieilles récriminations contre le machiavélisme de la diplomatie anglaise, contre son inexorable parti pris d'égoïsme, contre son mépris du droit dès que le profit cesse d'être à côté du droit; il y a, dans ce thème déclamatoire, tant de niaise injustice entre un petit nombre d'assertions motivées, que je crains, malgré moi, d'ajouter ici une page ridicule de plus à cette ridicule histoire des crimes de l'Angleterre. En vain je me dis que la note du 16 mars serait absurde, si elle ne prouvait pas chez lord Palmerston le parti pris de pactiser avec les révolutionnaires espagnols; que la dépêche annexée, le 9 avril, par M. Bulwer à la note du 16 mars et la communication anticipée de ce document au *Clamor publico* seraient absurdes, s'il n'y fallait pas voir une adhésion officielle de l'ambassadeur britannique à la cause de l'insurrection; que le langage tenu, le 20 avril, par lord Palmerston serait enfin absurde, si on refusait de considérer ce langage comme l'aveu brutal, définitif, de cette étrange attitude politique : je ne sais, malgré tout, quel instinct d'incrédule équité se révolte au fond de mon esprit contre cette accumulation de preuves. Comment croire que le *Foreign-Office*, qui combattait, dès cette époque, en Allemagne, en Italie, en Hongrie, les écarts de l'esprit révolutionnaire, et qui patronait ouvertement, en Portugal, un ministère bien autrement *modéré*, bien autrement hostile aux radicaux que le gouvernement espagnol, dérogeât systématiquement à cette ligne de conduite vis-à-vis de celui-ci? J'aime mieux tout attribuer au hasard ou plutôt aux involontaires entraînemens de cet esprit primesautier, de cette irritabilité excessive, qui gâtent parfois les éminentes qualités de lord Palmerston. En écrivant la note du 16 mars, le noble lord songeait sans doute aux bombardemens, aux horribles exécutions militaires ordonnés, six ans auparavant, par son protégé Espartero. Pouvait-il supposer que le gouvernement légitime et normal de 1848 serait de meilleure composition pour la révolte que le gouvernement faible et contesté de 1842? Un sentiment d'humanité a donc, admettons-le, dicté seul cette note. L'incorrigible légèreté de M. Bulwer a fait le reste, et, si le *Foreign-Office* a si vivement épousé les griefs de M. Bulwer, c'est que le procédé un peu sommaire du duc de Sotomayor n'a, dès le premier moment, apparu à lord Palmerston que par son côté blessant. Que le duc de Sotomayor consente à excuser, à expliquer, à légitimer ce procédé, qu'il en appelle des susceptibilités de lord Palmerston à sa loyauté et à sa justice, et celui-ci, heureux qu'on lui offre une occasion honorable de rentrer, vis-à-vis de l'Espagne, dans la ligne de conduite qu'impo-

sent au *Foreign-Office* l'intérêt bien entendu et la dignité de la politique anglaise, acceptera à coup sûr ces avances, répondra à cet appel conciliant. Je m'arrête. Il était dit que lord Palmerston prendrait lui-même à tâche d'interdire ici toute supposition bienveillante. C'était bien un appel calculé à l'anarchie, un froid guet-apens qu'avait prémédité le chef du *Foreign-Office*. C'est l'impossible qui a raison.

Les avances du gouvernement espagnol ne se font pas attendre. Dès le 15 avril, le duc de Sotomayor avait recommandé à M. Isturitz, ambassadeur à Londres, d'exposer à lord Palmerston la nécessité et la convenance du remplacement de M. Bulwer, et le ministre espagnol, sans dévier de l'attitude ferme et digne qu'il avait prise dans le débat, basait sa demande sur des raisons de nature à désarmer la susceptibilité la plus ombrageuse. Ce n'est pas au nom de l'honneur espagnol outragé, ce n'est pas comme réparation, c'est au nom des sympathies du cabinet de Madrid pour l'Angleterre et dans l'intérêt des bonnes relations des deux pays que le duc de Sotomayor demandait le rappel de l'envoyé britannique. Le gouvernement espagnol pouvait se faire justice à lui-même; il la sollicitait. Il pouvait réclamer satisfaction pour le passé, et ne réclamait que sécurité pour l'avenir. Il pouvait tout au moins exiger, et il priait. Il pouvait en appeler au droit des gens, et n'en appelait qu'au bon vouloir du gouvernement anglais, laissant ainsi d'avance à celui-ci tout l'honneur d'une loyale initiative. Il pouvait faire remonter enfin à lord Palmerston la responsabilité entière du guet-apens diplomatique du 9 avril, et donner au chef du *Foreign-Office*, devant la Grande-Bretagne et l'Europe, le rôle d'accusé : il lui donnait spontanément le rôle de juge, et personnifiait tous les griefs de l'Espagne en M. Bulwer seul... Vains efforts! l'Espagne se faisait ici l'avocat de lord Palmerston contre lui-même. Pour unique réponse aux avances si conciliantes de MM. de Sotomayor et Isturitz, lord Palmerston renouvelait l'approbation donnée à M. Bulwer et signifiait que la présence de celui-ci était nécessaire en Espagne.

Ne fallait-il pas que l'envoyé anglais achevât son œuvre à Madrid? L'encouragement (1) si explicite donné à M. Bulwer avait singulièrement ranimé son zèle, un instant indécis; aussi l'œuvre allait vite : le 7 mai, une partie de la garnison de Madrid donnait, à l'appel de quelques sous-officiers, le signal d'une nouvelle insurrection, et cette fois le triomphe de l'ordre était chèrement acheté. Le capitaine-général de Madrid était au nombre des morts. D'où étaient sortis les quelques bourgeois qui avaient apparu l'arme au poing au milieu des soldats insurgés? De l'ambassade anglaise, où ils s'étaient réfugiés depuis le

(1) Par une coïncidence significative, bien qu'on ait voulu la présenter plus tard comme fortuite, M. Bulwer recevait à la même époque la décoration de l'ordre du Bain.

mouvement du 26. D'où étaient sortis les encouragemens donnés aux soldats insurgés? De l'ambassade anglaise encore, comme l'enquête l'a révélé; de l'ambassade anglaise, qui leur avait fait distribuer de l'argent et leur avait promis asile en cas d'insuccès.

Dès le lendemain, sans menaces, sans récriminations (car à quoi bon frapper qui n'a plus droit de se défendre?), le duc de Sotomayor, par une lettre écrasante de froide courtoisie, invitait M. Bulwer, dans l'intérêt de sa propre sûreté, à quitter Madrid dans un délai de vingt-quatre heures. Quelqu'un devait prendre la chose plus froidement encore que M. de Sotomayor : c'était M. Bulwer, lequel répondait, avec une magnifique indifférence, qu'en effet la résidence de Madrid commençait à lui déplaire, et qu'il profiterait tôt ou tard, mais à ses heures, des passeports que voulait bien lui envoyer le duc de Sotomayor. Tant de quiétude et d'audace dans le flagrant délit étaient vraiment inexplicables. Huit jours plus tard, des rapports simultanément adressés au gouvernement espagnol par les autorités des provinces basques, de Valence, de Carthagène, de Murcie, d'Alicante, de Séville, donnèrent le mot de cette énigme.

Dans les provinces basques venait de se manifester une fermentation inquiétante, et l'*influence* qui avait suscité les troubles de Madrid était signalée comme dirigeant le mouvement. Sur le littoral du midi et de l'est, l'apparition de deux agens de M. Bulwer avait coïncidé avec des préparatifs non équivoques d'insurrection. Les instructions données à ces agens, je ne parle que des instructions officielles, de celles qui étaient écrites au point de vue d'une publicité possible, étaient significatives. L'un d'eux, le colonel Fitch, recevait, par exemple, de M. Bulwer, à la date du 2 mai, entre autres recommandations, celle-ci : « Vous parcourrez la côte jusqu'à Valence, en recueillant tous les renseignemens propres à m'éclairer sur les dispositions morales de ces provinces. » Quel intérêt légitime, avouable, pouvait avoir l'ambassade anglaise à faire la police de l'esprit public des provinces méridionales? Le voici. En même temps que le colonel Fitch se dirigeait vers le littoral de l'est, un bateau à vapeur anglais tournait sa proue vers le même point et jetait l'ancre en vue de Torrevieja. Ce vapeur était chargé d'armes, et l'on comprend que l'utilité de cette singulière cargaison dépendait plus ou moins des « dispositions morales » de la population côtière. Derrière le colonel Fitch et le colonel Jordan, son auxiliaire, de petites bandes factieuses sortaient de terre comme par enchantement. Les nombreux contrebandiers du *campo de San-Roque* et de la *Serrania de Ronda* se livraient à des mouvemens inaccoutumés, s'annonçant l'un à l'autre qu'ils allaient recevoir « des armes et de l'argent, » et que Séville donnerait *dans deux jours* le signal du *pronunciamento*.

Dans la province d'Alicante, le *cabecilla* Bas disait aux populations, qu'il cherchait à soulever, que « l'affaire était sûre, puisque M. Bulwer en prenait la direction. » Le *cabecilla* Carsi annonçait, de son côté, que M. Bulwer « aiderait l'insurrection par mer. » A Alicante même, des hommes connus par leurs relations avec M. Bulwer promettaient à l'insurrection l'appui de la marine anglaise. Dans la province de Valence, le *cabecilla* Sendra allait annonçant partout que l'Angleterre le soutenait, et qu'un colonel anglais « devait lui faire un envoi d'armes de Gibraltar. » L'apparition d'une croisière espagnole, disons-le en passant, vint déranger les calculs de Sendra, qui aussitôt disparut. Les insurgés n'étaient pas, du reste, ici les plus impatiens. Dès le 10 mai, un navire anglais, venant d'un port de la Grande-Bretagne et passant en vue de Carthagène, hélait une barque espagnole pour demander « si la reine Christine était encore à Madrid, si le général Narvaez continuait d'être à la tête du gouvernement, et si l'insurrection de Barcelone et des autres provinces n'avait pas encore éclaté. » Étrange prescience! On savait donc d'avance en Angleterre que la nouvelle de l'insurrection de Madrid pouvait arriver à Carthagène le 10 et que cette insurrection éclaterait par conséquent le 7? Le 12 mai enfin, un bataillon de la garnison de Séville faisait écho, mais sans plus de succès, au soulèvement militaire de Madrid, dont l'issue n'était pas encore connue. Ici nous voyons décidément très clair. Ce n'est plus seulement l'influence de M. Bulwer qui va apparaître derrière les révolutionnaires, c'est sa main, son nom, sa propre signature.

Qui commandait le bataillon révolté de Séville? Une créature de M. Bulwer, comment dirai-je cela?... son beau-frère par le cœur et l'alcôve. La politique espagnole serait inintelligible, si l'on ne se résignait à soulever parfois un coin de mantille. Aussi bien je n'ai commis cette indiscrétion qu'après les dépêches diplomatiques et les journaux. Cet officier devait son grade à la protection de M. Bulwer. Il se montrait reconnaissant. C'est au nom de M. Bulwer, c'est en montrant les lettres de M. Bulwer, auquel, avait-il eu la franchise de dire dans sa harangue, l'unissaient « les plus intimes relations; » c'est en protestant enfin que l'Angleterre se chargeait de propager l'insurrection dans le reste de l'Espagne, que le commandant Portal, puisqu'il faut le nommer, était parvenu à soulever le corps placé sous ses ordres. Comme pour mieux symboliser le but éminemment, exclusivement anglais du mouvement, le bataillon de Portal avait dirigé ses premières tentatives contre la demeure du duc et de la duchesse de Montpensier, qui venaient d'arriver à Séville. Les illustres proscrits avaient déjà reçu à Londres, où ils s'étaient réfugiés après février, un accueil indigne. Lord Palmerston leur avait brutalement refusé les moyens de se rendre

directement en Espagne. Les rancunes du *Foreign-Office* devaient, comme on voit, les poursuivre jusqu'au terme du périlleux pèlerinage que cet odieux refus leur avait imposé.

Voilà donc le secret de la mystérieuse confiance de M. Bulwer. Au moment même où le gouvernement espagnol se félicitait d'avoir étouffé la révolution au centre, la révolution, d'après les calculs de M. Bulwer, allait éclater simultanément à toutes les extrémités, et le cabinet Narvaez, emprisonné dans ce cercle menaçant, devait le premier demander grace. La déception fut cruelle pour l'agent britannique; l'incendie qu'il avait mis deux mois à préparer n'avait duré que le temps nécessaire pour éclairer la main qui tenait la torche. En présence de cet échec décisif, M. Bulwer ne se fit plus trop prier, et quitta enfin Madrid.

M. Bulwer n'était pas plus tôt parti, que tout changeait de face en Espagne. Madrid renaissait, pour ainsi dire, à sa vie normale. La fiévreuse inquiétude, les vagues terreurs qui, depuis le 26 mars, surtout depuis le 7 mai, agitaient les habitans, et qui se traduisaient par l'interruption complète des affaires, avaient disparu avec l'homme qui en était la cause vivante. L'état de siége, la suspension des garanties constitutionnelles, ne se révélaient plus que par la sécurité insolite de la population et par l'absence significative des principaux meneurs progressistes, qui avaient jugé prudent de prendre des passeports anglais en même temps que M. Bulwer prenait ses passeports espagnols. Enfin, comme si tous les succès devaient couronner à la fois la patiente, mais vigoureuse attitude du cabinet de Madrid, les journaux de Londres lui apportaient l'approbation anticipée de l'opinion et du parlement anglais.

J'avais hâte de sortir de ces tristes détails. Non, l'odieuse intrigue élaborée au *Foreign-Office* n'avait pour complice ni l'Angleterre, ni son gouvernement. Avant même d'en connaître l'issue, sans vouloir prendre conseil du succès ou de la défaite, à la simple révélation des premières dépêches échangées entre M. Bulwer et le duc de Sotomayor, la Grande-Bretagne avait protesté par toutes ses voix contre l'étrange attitude de l'ambassade de Madrid. Aux applaudissemens prolongés de la chambre haute, lord Stanley et lord Aberdeen désavouaient, l'indignation aux lèvres, le rôle que faisaient jouer à l'Angleterre lord Palmerston et M. Bulwer; ils déclaraient que l'Espagne n'aurait pu, sans se déshonorer, subir les prétentions outrageantes du *Foreign-Office*, et ils sommaient celui-ci de couvrir l'honneur britannique par une rétractation loyale. Dans la chambre des communes, une enquête était impérieusement exigée et allait être poussée jusqu'aux dernières limites, sans l'empressement généreux de sir Robert Peel à étouffer un débat

qui n'aurait écrasé lord Palmerston qu'en faisant jaillir de compromettantes révélations sur tout l'ensemble de la politique anglaise. Au banc ministériel enfin, le marquis de Lansdowne, démentant formellement l'approbation que lord Palmerston avait pris sur lui de donner à M. Bulwer « au nom du gouvernement tout entier, » exprimait le profond regret de celui-ci sur l'usage que cet agent avait fait de ses instructions.

L'honneur de l'Angleterre est à peu près sauf, mais non son influence, du moins cette influence absorbante et tracassière qui avait pour but l'isolement politique et commercial de l'Espagne, pour prétexte les services rendus, pour moyen l'alliance des progressistes constitutionnels. La chute de Louis-Philippe, en plaçant le gouvernement espagnol dans l'alternative de subir le protectorat britannique ou de rester seul entre les attaques combinées de l'opposition du dedans et de la propagande républicaine du dehors, semblait offrir à cette influence, jusque-là éludée plutôt que contestée, l'occasion d'un triomphe définitif et sans partage : fait bizarre! elle aura précisément péri par là. Lord Palmerston s'est cru dispensé de tout ménagement en face de l'isolement subit du gouvernement espagnol, et c'est dans ce surcroît de dangers que l'indépendance péninsulaire a trouvé son salut. Non content de dominer le cabinet de Madrid, lord Palmerston a voulu l'écraser, et celui-ci a puisé dans le sentiment d'un péril suprême l'énergie d'un suprême effort. Non content d'exploiter, comme en 1840, les susceptibilités politiques de l'opposition constitutionnelle, lord Palmerston s'est audacieusement armé du montemolinisme et des idées républicaines, et a condamné par là cette opposition à la neutralité, en lui enlevant tout prétexte honorable d'accepter le concours britannique. Cette abstention forcée des progressistes parlementaires n'a pas peu contribué à l'insuccès des deux insurrections. Non content d'utiliser les circonstances qui asservissaient de fait l'Espagne à l'Angleterre, lord Palmerston a cru frapper un coup décisif en proclamant cet asservissement en droit, et le droit s'est écroulé avec le fait. Pour sauver l'ascendant moral de l'Angleterre en Europe, whigs et tories, parlement et gouvernement, se sont vus réduits à désavouer les brutales prétentions du *Foreign-Office*, à proclamer la gratuité des services rendus, à constater l'autonomie pleine et entière de la Péninsule. Chaque menace du *Foreign-Office* se sera donc transformée en garantie. Si la secousse de février n'a servi qu'à équilibrer l'édifice chancelant de la monarchie espagnole, si les principes même qu'invoquait le gros de l'opposition progressiste pour excuse de son anglomanie la rivent désormais à une politique nationale, si l'Espagne a conquis enfin avec son repos intérieur sa liberté d'action à l'extérieur, si le gouvernement d'Isabelle

s'est vu délivré du même coup des inconvéniens nouveaux et des inconvéniens anciens de l'alliance anglaise, de ceux qu'il repoussait comme de ceux qu'il était résigné à subir, de prétentions qu'il ne pouvait tolérer et d'une reconnaissance à laquelle il n'aurait pas osé de lui-même se soustraire, c'est aux audacieuses manœuvres de lord Palmerston qu'il faut faire honneur de ce triple résultat.

Je n'ai plus besoin de justifier l'étendue que j'ai donnée ici à l'incident Bulwer. Cet incident, presque inaperçu et déjà oublié, n'est rien moins que le point de départ de la régénération de la Péninsule. Il clôt pour elle tout le passé et domine tout l'avenir, son avenir extérieur surtout. Je m'explique. Il n'y a pour tout pays que deux moyens d'influence extérieure : l'épée ou le comptoir, la force qui impose ou l'intérêt qui lie, un puissant état militaire ou un large système d'alliances douanières qui, en appelant sur le marché national le commerce de tous les pays voisins, provoque ces pays à se surveiller l'un l'autre, à neutraliser leurs visées individuelles de prépondérance, à lutter de complaisance et de ménagemens vis-à-vis de la puissance qui leur a ouvert ce marché. Si l'Espagne est si étrangement déchue en Europe, c'est qu'elle a été privée à la fois de ces deux moyens d'action. Le déplorable état de ses finances lui interdit de relever son armée et sa marine. L'élévation de ses tarifs ne se prête à aucune extension de ses rapports commerciaux. Par une triste connexité, ces deux causes de déchéance dérivent ici l'une de l'autre. Si l'Espagne est pauvre, c'est-à-dire militairement faible, c'est qu'elle est commercialement isolée par son régime douanier. Les tarifs actuels ont, en effet, pour le trésor le triple inconvénient d'anéantir la meilleure partie de son revenu extérieur en offrant des encouragemens énormes à la contrebande, de nécessiter une surveillance très coûteuse et de stériliser le revenu intérieur en arrêtant le progrès de la production nationale, qui, sous l'empire de ces tarifs, ne peut espérer aucun débouché sérieux au dehors. Le mal engendre le mal : la pénurie du trésor, l'impossibilité où se trouve le gouvernement espagnol de rétribuer le personnel administratif, entretiennent, surexcitent chez celui-ci des habitudes de concussion, qui, en dehors de leurs inconvéniens moraux, sont pour les finances publiques une cause nouvelle de dépérissement. Le développement de la contrebande constitue d'autre part l'état en lutte permanente avec une population nombreuse où se recrute le personnel de toutes les *guerrillas*, autre cause de sacrifices pour le trésor, d'abaissement pour le crédit public, de ralentissement dans les affaires privées, et par suite de décroissance de l'impôt. L'Espagne ne peut donc restaurer son crédit, avec son crédit sa force, avec sa force son ascendant extérieur, que par la réforme douanière.

Les divers ministères modérés qui se sont succédé en Espagne l'ont depuis long-temps compris; mais toute tentative dans ce sens avait constamment échoué devant les exigences de l'Angleterre, qui ne voulait de réforme douanière qu'à son profit. C'est là le prix que le *Foreign-Office* n'avait cessé de mettre, depuis 1836, à son bon vouloir. Je pourrais, à cet égard, citer des dépêches de lord Clarendon et de M. Aston qui ne le cèdent guère, sous le rapport de la franchise, à celles de lord Palmerston et de M. Bulwer. Ce que la politique anglaise prétendait en d'autres termes, c'est que l'Espagne s'isolât en sa faveur du reste du continent, de la France surtout, et cela sans compensation sérieuse; car, en droit comme en fait, par les traités existans comme par la différence de parcours et de frais de transport, les produits portugais se seraient trouvés privilégiés de façon à exclure du marché britannique la plupart des produits espagnols. Ne voulant ni souscrire à ces prétentions, ni indisposer trop ouvertement l'Angleterre, le gouvernement de Madrid en était réduit à s'abstenir, et restait en définitive dans le *statu quo* démoralisateur et ruineux de l'ancien système douanier. L'intérêt français aurait pu seul contrebalancer ici les exigences britanniques; mais la France n'avait pas d'intérêt majeur à faire cesser ce *statu quo*. Par la nature de nos produits, par les relations forcées qu'une frontière commune d'environ cent lieues établit entre les deux pays, par les facilités qu'offre à la contrebande cette immense ligne de contact, nous trouvions, en dépit des tarifs espagnols, un débouché considérable dans la Péninsule. L'alliance commerciale des deux nations ne pouvait pas sensiblement l'accroître, et le gouvernement de Louis-Philippe, en vue de ces résultats minimes, n'aurait pas voulu hasarder une lutte, qui lui eût jeté sur les bras et la diplomatie anglaise et les protectionnistes français. Le cabinet de Madrid lui-même, en face des susceptibilités anti-françaises des progressistes, n'osait pas réclamer ouvertement notre concours. Deux fois seulement, en 1836 et en 1840, le gouvernement espagnol avait essayé de briser la double entrave que les préjugés du parti exalté et les exigences de l'Angleterre opposaient à l'essor commercial de l'Espagne : deux insurrections anglo-progressistes l'en avaient puni. Aujourd'hui, il peut recommencer l'essai impunément. Grace à lord Palmerston, le charme malfaisant qui pesait sur les destinées péninsulaires est rompu; cette impasse où l'Espagne semblait condamnée à consommer sa lente agonie est ouverte. Le gouvernement et le parlement britanniques ont trop solennellement rétracté les exigences qui paralysaient la réforme douanière pour qu'elles se reproduisent jamais à l'avenir, et, le cas échéant, ces exigences ne trouveraient plus dans la Péninsule leur ancien point d'appui. La gauche espagnole n'a plus désormais le droit de voir un

drapeau progressiste dans le drapeau d'une influence qui a osé tendre à la fois la main à l'absolutisme et à la démagogie. Et d'ailleurs, plaçons-nous au point de vue politique des progressistes : que pourraient-ils aujourd'hui redouter d'un rapprochement plus intime entre l'Espagne et la France, seul danger qui leur fît repousser autrefois la réduction générale des tarifs? L'extension du pacte de famille? L'envahissement des doctrines de notre juste-milieu? Grace au ciel, nous avons un peu marché! C'est à nous maintenant de traiter les progressistes de rétrogrades.

Les modérés eux-mêmes n'ont pas plus de motifs que les progressistes de redouter, à l'heure qu'il est, le contact de la France. Étrange revirement! la république française était l'épouvantail qui devait refouler l'Espagne dans les bras de l'Angleterre, et cet épouvantail est devenu pour l'Espagne un bouclier. A chaque menace qui arrivait de Londres au cabinet espagnol, la France aura fait écho par un acte rassurant ou amical. Ainsi, au moment même où le cabinet de Madrid expulsait M. Bulwer, jetait le gant à l'orgueil britannique et devait s'attendre, du côté de l'Angleterre, à un redoublement de dangers, le suffrage universel protestait chez nous contre la propagande démagogique de l'intérieur et de l'extérieur, proclamait le respect des nationalités, et sur les Pyrénées comme sur le Quiévrain, comme sur le Rhin, comme sur les Alpes, changeait en neutralité bienveillante l'attitude d'abord hostile de la révolution. J'ai fait la part de la loyauté qui dirigea le parlement britannique au début de l'incident Bulwer; mais, si notre propagande républicaine avait persisté après l'expulsion de cet agent, le parlement, devant l'humiliation publique que venait de subir la diplomatie anglaise, serait-il resté inoffensif? Aurait-il résisté à la tentation de se prévaloir des dangers qui assaillaient le gouvernement espagnol sur les Pyrénées pour obtenir une réparation éclatante? C'est douteux. Je ne voudrais pour preuve de la sourde irritation du parlement que sa complaisance à fermer les yeux sur les actes ultérieurs de lord Palmerston; car lord Palmerston, tout désavoué qu'il est, n'a pas renoncé à son œuvre. Au vu et au su de Londres, il s'est fait, de concert avec un banquier tristement célèbre, l'entremetteur et le pourvoyeur de cette monstrueuse coalition qui a promené, pendant dix mois, dans la Péninsule, le drapeau carlo-républicain. Nouveau mécompte! la campagne s'ouvrait à peine, que la neutralité de notre révolution vis-à-vis de l'Espagne se transformait en concours. Le gouvernement de juin avait à faire oublier le gouvernement de février, et il a déployé, disons-le, dans ce rôle le zèle un peu outré qui caractérise toute réaction. Mettant au service du gouvernement espagnol les procédés expéditifs de l'état de siége, la police du général Cavaignac a suffi presque à elle

seule à dévoiler et à désorganiser la conspiration carlo-républicaine. Par un juste retour des choses d'ici-bas, les hommes du *National* auront plus contribué peut-être que les hommes de M. Guizot à l'affermissement du trône d'Isabelle II.

J'aime à rencontrer dans le livre de M. Hernandez le témoignage de cette coopération, car la haute impartialité de l'écrivain donne un grand prix à l'éloge. Dans la discussion de cet incident Bulwer, dont chaque détail remue une fibre en tout cœur espagnol, M. Hernandez a constamment su rester maître de lui-même, patriotique sans colère, indigné sans préventions, sincère sans aigreur, polémiste et historien tout à la fois. C'est bien là une habile et courageuse *défense de la dignité nationale,* de cette dignité bien entendue qui sait au besoin faire parler avant la susceptibilité le droit. Pour mieux caractériser et les procédés inouis de lord Palmerston et la légitimité de la détermination prise par le cabinet Narvaez, l'auteur est allé étudier, dans le dépôt d'archives de Simancas, les précédens diplomatiques des deux pays : son livre fourmille de documens curieux, et qui suffiraient seuls à lui donner une grande valeur historique. Je voudrais plus de précision et moins de sous-entendus dans la partie *actuelle* de cet ouvrage. Le lecteur espagnol peut seul comprendre à demi-mot, et le livre de M. Hernandez devrait être européen.

Je ne sais si, pour ma part, j'ai bien fait saisir au lecteur français ce qui, dans l'incident Bulwer, doit influer sur les rapports à venir de l'Espagne et de la France. Pour résumer, tout, dans cet incident, aura procédé par contradictions et par surprises. Février avait anéanti l'alliance franco-espagnole, et, pour avoir voulu joindre à l'effort des événemens son propre effort, le *Foreign-Office* a rendu cette alliance plus nécessaire et plus facile que jamais. L'Angleterre monarchique a cru habile de souffler le désordre en Espagne, et elle n'a réussi qu'à fournir à la France républicaine l'occasion d'y protéger l'ordre. La république française, qui était le principal danger du gouvernement espagnol, est devenue son principal point d'appui. Le parti modéré, que la chute de Louis-Philippe mettait à la merci de l'Angleterre, a été soustrait à la fois, et par l'Angleterre elle-même, aux engagemens diplomatiques et aux résistances intérieures qui paralysaient sa liberté d'action. La possibilité de la réforme douanière enfin, ce réveil de l'ascendant espagnol en Europe, est sortie d'une situation qui semblait condamner l'Espagne à devenir la succursale anglaise du Portugal.

L'Espagne saura-t-elle utiliser l'instrument de régénération qu'une succession providentielle de hasards lui a mis à la main? Tout le fait espérer. M. Mon vient de présenter un projet d'abaissement des tarifs, qui, s'il est accepté, détournera vers la Péninsule une bonne partie du

mouvement commercial du continent et appellera forcément sur la production nationale le bénéfice d'une large réciprocité. L'occasion est unique, le champ plus vaste que jamais. Au moment même où l'alliance française et l'alliance anglaise se dégageaient pour l'Espagne, l'une de ses obstacles, l'autre de ses inconvéniens, l'Europe absolutiste rompait vis-à-vis du gouvernement de Madrid sa réserve hostile de treize années. La Prusse et l'Autriche, qui avaient cru devoir jeter entre elles et le libéralisme espagnol le cordon sanitaire de leur diplomatie, se voyaient atteintes et cernées à leur tour par l'épidémie révolutionnaire. Au bruit menaçant des trônes qui, de toutes parts, s'écroulaient, elles cherchaient avec effroi sur le continent les derniers points d'appui du principe monarchique, et s'étonnaient de ne trouver la vieille société intacte, la royauté forte, qu'en cette Espagne pestiférée dont, jusque-là, elles avaient repoussé la main. Vienne et Berlin s'empressaient de faire de cordiales avances à Madrid. Naples a définitivement pactisé avec l'Espagne constitutionnelle, et, pour la première fois depuis trois quarts de siècle, la bannière des Bourbons groupe à l'heure qu'il est sous son ombre les soldats des deux pays. L'hostilité du saint-siége, qui maintenait en Espagne un germe permanent d'insurrections, s'est également évanouie devant les terribles nécessités du moment. L'Espagne est redevenue, de l'aveu de Rome, la terre des rois catholiques, et, parmi ces pontons vermoulus dont la railleuse énumération fait sourire à Londres les amis du *Foreign-Office*, elle a pu trouver quelques carènes assez dociles pour porter à Gaëte le témoignage armé de sa réconciliation. Tous ses malheurs s'étaient enchaînés, tous ses succès s'enchaînent. Au sein de ce cataclysme effrayant qui, depuis quinze mois, broie ou démoralise en dedans, isole ou fait s'entre-choquer au dehors les nationalités naguère les plus fortes et les mieux équilibrées, l'Espagne, la malheureuse Espagne, qui jouait devant l'orgueil satisfait des nations le rôle de l'ilote ivre, a conquis tout à la fois sa liberté extérieure, son équilibre constitutionnel, son repos moral.

GUSTAVE D'ALAUX.

DE L'HISTOIRE

ANCIENNE

DE LA GRÈCE.

HISTORY OF GREECE,

By G. Grote. Tomes V et VI.

Constatons d'abord le succès remarquable d'un livre dont nous avons déjà signalé le mérite scientifique et littéraire (1). La première édition est épuisée; une seconde vient de paraître. Tout en félicitant l'auteur, félicitons aussi son heureux pays, qui possède tant de lecteurs pour une œuvre grave et sérieuse. Le temps n'est plus où de semblables ouvrages pourraient espérer un pareil succès parmi nous. Autrefois, les révolutions des républiques antiques ont intéressé nos pères, mais ils vivaient sous la monarchie absolue; nous, qui faisons des révolutions, nous n'avons plus le temps de lire l'histoire ancienne. Ses leçons nous profiteraient cependant, surtout présentées avec l'impartialité, la sagesse, la saine raison qui caractérisent le talent de M. Grote.

(1) Voyez les livraisons du 1er avril 1847 et du 1er août 1848.

Nous voici arrivés à l'époque la plus brillante des annales de la Grèce. Les volumes dont nous avons à rendre compte sont remplis par l'invasion médique, le développement de la puissance maritime d'Athènes, l'administration de Périclès, enfin le commencement de la lutte terrible excitée parmi tous les peuples helléniques par la rivalité d'Athènes et de Lacédémone, guerre impie qui, en épuisant les forces d'une nation généreuse, allait la livrer bientôt sans défense aux rois de Macédoine. Dans les volumes précédens, l'auteur avait à coordonner, souvent à interpréter des documens rares et mutilés, débris informes et toujours suspects : aujourd'hui, des témoignages plus nombreux et assurément beaucoup plus respectables servent de base à son travail; mais de là aussi une difficulté nouvelle. L'autorité d'Hérodote et de Thucydide est si imposante, qu'en présence de ces grands noms l'historien moderne a peine à conserver la liberté de ses appréciations. Toutefois M. Grote n'est point de ceux qui se laissent éblouir par la renommée même la plus légitime. Plein de respect pour ces maîtres immortels, pénétré de toute la vénération qu'il leur doit en sa qualité d'érudit et d'historien, M. Grote n'oublie pas cependant ses devoirs de juge et sait que tout témoin est sujet à faillir. M. Grote m'a tout l'air de ne croire que ce qu'on lui prouve.

Soumise à cette critique sévère, l'histoire prend une gravité qui ne sera sans doute pas du goût de tout le monde. Aujourd'hui surtout, que la méthode contraire a de brillantes autorités en sa faveur, on reprochera peut-être à M. Grote de rejeter impitoyablement les aimables fictions qu'une école moderne recherche et se complaît à commenter. — Le docte Bœttiger, dans une dissertation latine, avait déjà prouvé *par vives raisons*, comme le docteur Pancrace, que l'histoire d'Hérodote a tous les caractères du poème épique. Le brave homme, c'est du Grec que je parle, n'y entendait point finesse, car il attachait une étiquette sur son sac, en donnant le nom d'une muse à chacun des livres de sa composition. Le ciel nous préserve de faire le procès d'Hérodote à cette occasion ! nous ne le rendons même pas responsable de ses modernes imitateurs. Seulement nous tiendrons, avec M. Grote, que le temps n'est plus où la poésie et l'histoire peuvent s'unir et se confondre. A chacun son métier. Laissons à Hérodote ses neuf muses, et ne nous étonnons pas si M. Grote nous enlève quelques-unes de nos jeunes illusions.

Ces réflexions s'offrent d'elles-mêmes quand on lit dans l'auteur anglais le récit de la mort de Léonidas et de ses compagnons. Hérodote nous montre Léonidas célébrant ses propres funérailles avant de quitter Sparte, et allant de sang-froid se battre contre trois millions d'hommes avec ses trois cents compagnons, uniquement pour apprendre au grand roi à quelles gens il allait avoir affaire. Hérodote dit expressément que Léonidas ne connaissait pas le defilé des Thermopyles, et que

ce fut seulement après s'y être établi qu'il crut un instant à la possibilité de fermer l'entrée de la Grèce aux barbares. Ce dévouement solennel, ces jeux funèbres, tout cela est homérique, c'est-à-dire sublime. Malheureusement la réflexion vient, et l'on se rappelle que la diète des Amphictyons siégeait aux lieux mêmes où mourut Léonidas, et qu'en sa qualité de roi de Sparte, Léonidas ne pouvait pas ignorer la position des Thermopyles, s'il ne les avait pas visitées lui-même; que de plus, en sa qualité de petit-fils d'Hercule, il avait nécessairement ouï parler d'un lieu célèbre dans les légendes héroïques de sa divine famille; enfin on voit, par le témoignage même d'Hérodote, que les Grecs confédérés appréciaient toute l'importance des Thermopyles, puisqu'ils y avaient dirigé un corps considérable, et que leur flotte, en venant stationner à la pointe nord de l'île d'Œubée, avait en vue d'empêcher les Perses de tourner cette position par un débarquement opéré sur la côte de la Locride, en arrière du défilé.

J'ai eu le bonheur, il y a quelques années, de passer trois jours aux Thermopyles, et j'ai grimpé, non sans émotion, tout prosaïque que je sois, le petit tertre où expirèrent les derniers des trois cents. Là, au lieu du lion de pierre élevé jadis à leur mémoire par les Spartiates, on voit aujourd'hui un corps-de-garde de *chorophylaques* ou gendarmes portant des casques en cuir bouilli. Bien que le défilé soit devenu une plaine très large par suite des atterrissemens du Sperchius, bien que cette plaine soit plantée de betteraves dont un de nos compatriotes fait du sucre, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se représenter les Thermopyles telles qu'elles étaient cinq siècles avant notre ère. A leur gauche, les Grecs avaient un mur de rochers infranchissables; à leur droite, une côte vaseuse, inaccessible aux embarcations; enfin, entre eux et l'ennemi s'élevait un mur pélasgique, c'est-à-dire construit en blocs de pierre longs de deux ou trois mètres et épais à proportion. Ajoutez à cela les meilleures armes alors en usage et la connaissance approfondie de l'école de bataillon. Au contraire, les Perses, avec leurs bonnets de feutre et leurs boucliers d'osier, ne savaient que courir pêle-mêle en avant, comme des moutons qui se pressent à la porte d'un abattoir. On m'a montré à Athènes des pointes de flèches persanes trouvées aux Thermopyles, à Marathon, à Platée; elles sont en *silex*. Pauvres sauvages, n'ayez jamais rien à démêler avec les Européens! S'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est que ce passage extraordinaire ait été forcé. Léonidas eut le tort d'occuper de sa personne un poste imprenable et de s'amuser à tuer des Persans, tandis qu'il abandonnait à un lâche la garde d'un autre défilé moins difficile, qui vient déboucher à deux lieues en arrière des Thermopyles. Il mourut en héros; mais qu'on se représente, si l'on peut, son retour à Sparte, annonçant qu'il laissait aux mains du barbare les clés de la Grèce?

Voilà dans sa nudité le fait raconté par Hérodote en poète et en poète grec, c'est-à-dire qui recherche le beau et le met en relief avec autant de soin que quelques poètes aujourd'hui recherchent le laid et se complaisent à la peinture des turpitudes humaines. La fiction, dira-t-on, vaut mieux que la vérité. Peut-être; mais c'est en abusant des Thermopyles et de la prétendue facilité qu'ont trois cents hommes libres à résister à trois millions d'esclaves, que les orateurs de l'Italie sont parvenus à laisser les Piémontais se battre tout seuls contre les Autrichiens.

Ce n'est pas chose nouvelle que de reprendre Hérodote, et le bonhomme a été si mal traité autrefois, qu'en faveur de la justice tardive qu'on lui rend aujourd'hui, il pardonnera sans doute à M. Grote quelque réserve à se servir des admirables matériaux qu'il nous a laissés. Contredire Thucydide est une hardiesse bien plus grande, et l'idée seule a de quoi faire trembler tous les érudits. J'ai cité tout à l'heure une erreur, volontaire ou non, d'Hérodote; en voici une de Thucydide beaucoup plus grave, et qui n'a point échappé au sévère contrôle de M. Grote. Sa critique est-elle juste? On peut le croire: pour convaincre Thucydide, M. Grote n'emploiera d'autres preuves que celles que lui fournira Thucydide lui-même.

Il s'agit du jugement célèbre qu'il porte contre Cléon. C'est à Cléon, pour le dire en passant, que nous devons « l'histoire de la guerre du Peloponnèse, » car il fit bannir Thucydide, qui, voyant se fermer pour lui la carrière politique, écrivit l'histoire de son temps. La postérité, loin d'en savoir gré à Cléon, a toujours fait de son nom un synonyme de la bassesse acharnée contre le talent. Et, comme si ce n'était pas assez de la plume de fer de l'historien, Aristophane, avec ses railleries acérées, est venu donner le coup de grace au malencontreux corroyeur. *La Guerre du Peloponnèse* et *les Chevaliers,* n'en est-ce point assez pour enterrer un homme dans la fange? Aussi tout helléniste tient Cléon pour un tribun factieux et pour un concussionnaire. Suivant M. Grote, Cléon *n'est point encore jugé,* et cette opinion si nouvelle mérite qu'on l'examine de près. Rappelons-nous que M. Grote n'est point un partisan à outrance de la démocratie, et qu'il fuit le paradoxe. Ce n'est pas parce que Cléon fut un corroyeur, ce n'est pas parce qu'il fut l'idole de la lie du peuple que M. Grote prend sa défense; le seul sentiment de la justice l'anime, et c'est pour avoir lu avec attention les pièces du procès qu'il en demande la révision.

Oublions d'abord, nous dit-il, les facéties plus ou moins venimeuses d'Aristophane, qui n'est pas plus une autorité en matière d'histoire ancienne que les spirituels auteurs du *Punch* ou du *Charivari* n'en sont une pour l'histoire de notre temps. Un rapprochement curieux donne la valeur du témoignage d'Aristophane. La représentation des *Nuées*

précéda d'un an celle des *Chevaliers;* on en peut conclure que vers ce temps-là, pour frapper ainsi à tort et à travers Socrate et Cléon, Aristophane n'était pas toujours honnêtement inspiré.

Quant à Thucydide, M. Grote nous prouve que le grand historien, homme de guerre fort médiocre, laissa prendre à sa barbe, et par une impardonnable négligence, une place très importante, qu'il devait et qu'il aurait pu facilement défendre. Il pensait à autre chose ce jour-là; peut-être écrivait-il l'oraison funèbre des Athéniens morts à Samos, tandis que Brasidas surprenait Amphipolis. Thucydide fut jugé selon les lois de son pays. Cléon exagéra peut-être son manque de vigilance; quant aux conséquences de sa faute, elles étaient déplorables, et les juges ne furent pas plus sévères alors que ne serait aujourd'hui un conseil de guerre dans un cas semblable. Éloigné des affaires par un parti politique, Thucydide a jugé ce parti, et surtout son chef, avec une rigueur où se trahit un sentiment d'inimitié personnelle. Lui-même en fournit des preuves par la manière dont il apprécie les actes de ses adversaires. Choisissons l'exemple le plus notable, la prise de Sphactérie par Cléon.

La guerre du Péloponnèse durait depuis plusieurs années avec des chances diverses, sans que la fortune se déclarât ouvertement pour Athènes ou pour Lacédémone. Dans le Pnyx, on était divisé sur la politique à suivre. Les uns, on les appelait les oligarques, inclinaient à la paix; les autres, c'étaient les démocrates, voulaient continuer la guerre avec un redoublement d'activité. Les premiers, habitués à reconnaître l'ancienne suprématie de Sparte, étaient prêts à s'y soumettre encore, croyant qu'on pouvait faire bon marché d'une insignifiante question d'amour-propre, lorsqu'il s'agissait d'acheter par cette concession le retour de la prospérité matérielle. Les autres, au contraire, s'indignaient d'accepter une position secondaire, et revendiquaient pour leur patrie le droit de ne traiter avec Sparte que d'égale à égale. Cléon fit prévaloir la politique belliqueuse, et, en dirigeant lui-même les opérations militaires, il porta à la rivale d'Athènes le coup le plus terrible qu'elle eût encore reçu. Toute la flotte lacédémonienne fut capturée à Sphactérie, et un corps de troupes, où l'on comptait cent vingt Spartiates, bloqué dans cette île, mit bas les armes devant Cléon. Jusqu'alors on avait réputé les Spartiates invincibles sur terre. Ils vivaient sur leur vieille réputation des Thermopyles, et l'on croyait qu'on pouvait peut-être les tuer, jamais les prendre. Cette renommée tomba avec Sphactérie. Lacédémone fut humiliée, et demanda la paix. Pour quelque temps, la supériorité d'Athènes fut établie dans toute la Grèce.

C'est pourtant cette expédition de Sphactérie que Thucydide s'est efforcé de rabaisser comme la plus facile des entreprises, bien plus, comme une faute politique énorme. Ceux qui voulaient la paix achetée

par des concessions sont, à ses yeux, les seuls gens habiles, et, à l'appui de son opinion, Thucydide rattache à l'affaire de Sphactérie les désastres qui accablèrent Athènes quelques années plus tard. Cette manière d'argumenter est aussi facile que de faire des prédictions après les événemens; mais il oublie que ces désastres furent les conséquences de fautes déplorables qu'on ne peut imputer à Cléon. Athènes, enivrée de ses succès, méprisa ses ennemis, les irrita, les humilia sans les écraser; puis, comme tous les présomptueux, elle finit par expier cruellement sa folle témérité. Tout cela ne prouve rien contre Cléon. Peut-être après la prise de Sphactérie eut-il le tort de ne pas conseiller une paix glorieuse, mais il ne s'ensuit pas qu'il ne l'eût pas préparée par la vigueur de ses dispositions.

Aux yeux de M. Grote, Cléon est le représentant d'une classe de citoyens nouvelle encore en Grèce au temps de Thucydide, et formée par les institutions populaires de Clisthènes et de Périclès. La constitution athénienne avait ouvert à tous les citoyens la carrière des emplois politiques, mais long-temps elle ne put détruire les vieilles habitudes et le respect enraciné pour les familles illustres. Un fait analogue s'est reproduit à Rome. Lorsque les plébéiens eurent obtenu, après de longs efforts, le droit de prétendre au consulat, ils ne nommèrent d'abord que des patriciens. De même à Athènes, les familles illustres et les grands propriétaires territoriaux furent long-temps, malgré la constitution la plus démocratique, en possession de fournir seuls à la république ses généraux et ses hommes d'état. Périclès, en remettant la discussion de toutes les affaires à l'assemblée du peuple, avait créé le pouvoir des orateurs. Il était lui-même le plus éloquent des Grecs, et il offrit pendant près de quarante années le spectacle admirable d'un talent merveilleux, faisant toujours prévaloir la raison et le bon sens. Après lui, l'éloquence continua à régner dans les assemblées; mais bien souvent, dans les démocraties, c'est la passion et la violence du langage qu'on appelle de ce nom. Sans doute, Cléon n'eut pas plus l'éloquence de Périclès que son incorruptible probité, mais il continua pourtant sa politique, et l'on ne peut alléguer contre lui aucune violence, aucune mesure contraire aux lois de son pays. On cherche en vain dans ses actes de quoi justifier l'indignation et la haine qui s'attachent à sa mémoire. Vraisemblablement, Cléon demeura au-dessous de sa tâche, car ce n'est pas impunément qu'on succède à Périclès; mais on peut croire, avec M. Grote, que le grand grief de ses contemporains fut qu'homme nouveau, pour parler comme les Romains, il aspira le premier aux honneurs, et qu'il constata le premier l'égalité des droits de tous les citoyens.

Bien des gens aujourd'hui sauront un gré infini à Cléon d'avoir été corroyeur, et se le représenteront comme un ouvrier démocrate tan-

nant le cuir le matin et pérorant le soir dans les clubs. Il n'en est rien, et ce point vaut la peine qu'on s'y arrête; je laisserai M. Grote un instant pour rechercher quelles gens étaient les démocrates d'Athènes, quatre cents ans avant J.-C. — Cléon sans doute était corroyeur, c'est-à-dire qu'il possédait, exploitait des esclaves, lesquels préparaient les cuirs, mais il n'était pas plus artisan que plusieurs de nos candidats parisiens aux élections de 1848 n'étaient ouvriers, bien qu'ils en usurpassent le titre. Un homme libre ne travaillait guère de ses mains à Athènes, et comment cela lui aurait-il été possible? Tout citoyen d'Athènes était à la fois juré, soldat et marin. Tantôt il lui fallait siéger dans sa dicastérie, et passer souvent plusieurs journées à juger des procès, moyennant trois oboles par séance; tantôt on le plaçait devant une rame et on l'envoyait en station pour plusieurs mois dans l'Archipel; ou bien, couvert des armes qu'il lui fallait acheter de ses deniers, il partait pour la Thrace ou la côte d'Asie, payé, il est vrai, un peu plus cher qu'un juge, lorsqu'il possédait un cheval ou bien les armes d'uniforme dans l'infanterie de ligne. S'il eût été artisan, que seraient devenues cependant ses pratiques? qui aurait pris soin de sa boutique et des instrumens de son métier? L'homme libre, le citoyen se battait, votait dans l'*agora*, jugeait au tribunal, mais il aurait cru s'avilir en faisant œuvre de ses dix doigts. Pour travailler, on avait des esclaves, et tel qui n'aurait pas eu le moyen d'avoir un bœuf dans son étable était le maître de plusieurs bipèdes sans plumes ayant une ame immortelle. Ces esclaves faisaient les affaires domestiques et exerçaient la plupart des métiers, concurremment avec un certain nombre d'étrangers qui, protégés par les lois d'Athènes, faisaient fleurir l'industrie dans la ville, à la condition de ne jamais se mêler de politique. On sait que s'immiscer des affaires de la république, pour un étranger domicilié, pour un *métœque*, c'était un cas pendable.

On est tenté de se demander si cette abominable institution de l'esclavage n'était pas intimement liée avec l'existence des démocraties antiques, et si elle n'était pas au fond la base de l'égalité politique entre tous les citoyens. Dans l'antiquité, nul homme libre ne devait son existence à un autre homme libre. C'était de la république seule qu'il recevait un salaire, et, son esclave étant *sa chose*, il pouvait se dire à bon droit qu'il n'avait besoin de personne. La différence de fortune marquait cependant des distinctions inévitables entre les citoyens; mais comment ne pas reconnaître pour son égal celui qui délibère avec vous dans le même tribunal, qui serre son bouclier contre le vôtre dans la même phalange ou sur le même vaisseau? Ajoutez que, débarrassé par ses esclaves des préoccupations de la vie matérielle, le citoyen d'une ville grecque demeurait tout entier à la vie politique. Il avait le temps d'apprendre les lois de sa patrie, d'en étudier les institutions et de se

les rendre aussi familières que le peuvent faire chez nous les hommes qu'on appelle par excellence les *représentans du peuple*. Enfin, ce qui est particulièrement essentiel dans une démocratie, la communauté de pensées nobles et généreuses, l'amour de la gloire et le respect de soi-même, tous ces sentimens étaient entretenus et fortifiés sans cesse parmi ces citoyens qui, riches ou pauvres, laissaient à des esclaves tous les travaux manuels et bas.

Car il faut bien le dire, il y a des professions inférieures les unes relativement aux autres, et, quelque partisan de l'égalité que l'on soit, il est impossible de les avoir toutes en même estime. Interrogez ces ouvriers qui travaillent ensemble à bâtir un édifice. Voyez la fierté de celui qui vous dit qu'il est maçon et l'air humilié ou colère de cet autre, obligé de convenir qu'il est *garçon*. Le premier se croit le bras droit de l'architecte, le second sait qu'il n'est que le bras droit du maçon, pour lequel il prépare les pierres et le plâtre. Que sera-ce si l'on compare des professions encore moins rapprochées, si l'on oppose, par exemple, aux *travailleurs de la pensée* les travailleurs de l'aiguille ou du hoyau? Les premiers, qui ont des idées philosophiques, aujourd'hui surtout, ne se croiront peut-être pas plus utiles que les autres à la chose publique et fraterniseront volontiers avec les artisans; mais ces derniers se défendront-ils toujours d'un sentiment de jalousie et ne réclameront-ils pas quelquefois l'égalité de droits d'une façon qui ne sera ni modérée ni fraternelle? Dans nos sociétés modernes, la position de l'ouvrier vivant du salaire que lui donne un de ses concitoyens tient de celle de l'homme libre et de celle de l'esclave. Dans les sociétés antiques, les deux positions étaient nettement tranchées, et, à vrai dire, tout homme libre était un être privilégié, un aristocrate.

Ces tristes réflexions m'ont entraîné un peu loin du livre de M. Grote. J'y reviens pour signaler un de ses chapitres les plus remarquables, celui où il raconte et explique l'étonnante prospérité d'Athènes, si voisine de sa ruine, complète en apparence, à la suite de l'invasion persane. Rien de plus extraordinaire et de plus intéressant, en effet, que d'étudier un si prodigieux changement de fortune. Les mêmes hommes qui avaient vu deux fois l'Acropole au pouvoir du barbare, leurs temples détruits, leurs maisons livrées aux flammes, ces mêmes hommes, pour qui le sol de la patrie n'avait été long-temps que le tillac de leurs galères, se retrouvaient causant à l'ombre des portiques de marbre du Parthénon, au tintement de l'or mesuré par boisseaux dans le trésor de Minerve; devant eux s'élevaient les statues d'or et d'ivoire, ouvrages de Phidias, ou, s'ils portaient la vue plus au loin, elle s'arrêtait sur une mer couverte de vaisseaux apportant au Pirée les productions de tout le monde connu. Bien plus, ces vieux marins que les Perses avaient réduits quelque temps à la vie des pirates, maintenant commodément

assis dans un vaste théâtre, s'attendrissaient aux malheurs de ce grand roi qu'ils avaient si vigoureusement châtié huit ans auparavant (1). Devenus juges compétens de la poésie la plus sublime, ils pleuraient aux lamentations de Darius et d'Atossa chantées par un des leurs, par un soldat de Salamine et de Platée.

La génération d'Eschyle vit les plus grands malheurs et la plus grande gloire d'Athènes. Cette gloire, cette prospérité, furent dues à la révélation de sa puissance maritime. Xercès obligea les Athéniens à devenir matelots, et ils régnèrent sur la mer après la bataille de Salamine. Ardens à la poursuite du barbare, ils fondèrent une ligue où entrèrent toutes les villes grecques qui avaient des vaisseaux, c'est-à-dire toutes les villes commerçantes. Bientôt leurs alliés, moins belliqueux, se rachetèrent du service militaire en payant des trirèmes athéniennes. Dès ce moment, ils cessèrent d'être alliés, ils devinrent tributaires; mais cela se fit sans violence et par une transition presque insensible. Les contributions que payaient les alliés devaient autrefois être employées à faire la guerre aux Perses et à les éloigner des mers de la Grèce; mais les Perses avaient demandé la paix, et aucun pavillon étranger ne se hasardait plus en vue des côtes de la Grèce, toujours bien gardées par les vaisseaux athéniens. Athènes cependant continuait de percevoir les contributions de guerre : elle les employait à bâtir ses temples, à fortifier ses ports. M. Grote me paraît un peu indulgent pour cette interprétation des traités. « La domination d'Athènes, dit il, était douce, intelligente, et ses alliés, riches et tranquilles sous sa protection redoutable, n'avaient point de plaintes réelles à former. » Cela n'est pas douteux; mais, de quelque manière que l'on envisage la question, il est impossible de ne pas voir dans ce protectorat qui s'impose graduellement tous les caractères d'une usurpation.

En général, on surprend chez M. Grote une certaine partialité pour Athènes, et aussi je ne sais quelle aversion, qui se trahit comme à son insu, contre sa rivale, Lacédémone. Il y a peut-être dans ce sentiment une réaction involontaire contre l'esprit anti-démocratique qui a dicté la plupart des histoires de la Grèce écrites en Angleterre. M. Grote a protesté avec raison contre cette tendance. D'un autre côté, à examiner de près les institutions et le caractère des deux républiques rivales, comment se défendre de cette séduction exercée par un peuple si spirituel, si communicatif, et qui a tant fait pour l'humanité? A cette démocratie d'Athènes, qui sait respecter la liberté de l'individu, qui toujours répand autour d'elle les bienfaits de ses arts et de sa civilisation perfectionnée, que l'on oppose le gouvernement oligarchique

(1) Le Parthénon fut achevé en 432 avant Jésus-Christ. La tragédie des *Perses* fut représentée en 472. La bataille de Salamine est de 480.

de Sparte, méfiant, cruel, souvent absurde, ennemi de tout progrès, jaloux de ses voisins et s'isolant par système. Ici un peuple enthousiaste pour les grandes choses, entraîné quelquefois à des fautes par une généreuse ambition, plus souvent par pur amour de la gloire; là une nation, disons mieux, une caste brutale, dominatrice, ignorante et ne connaissant d'autre droit que la force, voulant tout rapetisser au niveau de son ignorance, et n'ayant pour toute vertu qu'un patriotisme étroit ou plutôt un orgueil exclusif. Athènes nous apparaît comme une école ouverte où toutes les qualités, tous les instincts se développent et se perfectionnent pour le bonheur de l'humanité; — Sparte, comme une caserne où l'on ne prend qu'un esprit de corps arrogant, où l'on façonne les hommes, pour ainsi dire, dans le même moule, jusqu'à les faire penser et agir par l'inspiration de cinq inquisiteurs. Qui pourrait hésiter entre ces deux gouvernemens, qui pourrait refuser ses sympathies à celui d'Athènes?

En lisant les deux derniers volumes de l'histoire de la Grèce, je me suis rappelé un aphorisme célèbre de Montesquieu, et me suis demandé si, en Grèce, le principe de la démocratie a été en effet la *vertu*. — L'homme qui a préparé la grandeur d'Athènes en lui ouvrant la mer, celui qui a repoussé l'invasion persane, Thémistocle, était, pour appeler les choses par leur nom, un traître et un voleur. A Salamine, il obligea les Grecs à jouer le tout pour le tout; mais lui, il avait pris ses mesures pour être le premier citoyen de la Grèce, si la Grèce était victorieuse, ou le premier vassal de Xercès, si ses compatriotes succombaient dans la lutte. — Pausanias, le vainqueur de Platée, s'il ne trahissait pas les Grecs dans cette bataille qu'il semble avoir gagnée malgré lui, Pausanias, peu après, se vendit aux barbares après avoir pillé et rançonné les Grecs. Démarate, roi banni de Sparte, devenu courtisan de Xercès, ne lui demandait pour conquérir la Grèce que quelques sacs d'or. Il se faisait fort de gagner les principaux citoyens de chaque ville, et il est probable que, si ses conseils eussent été suivis, les Grecs d'Europe eussent été asservis comme leurs frères de l'Asie-Mineure. En effet, la cupidité paraît avoir été le vice dominant dans toutes ces petites républiques, et partout l'homme en place se servait de son pouvoir pour faire des gains illicites. Ces hommes même qui, par leur éducation bizarre, par leur orgueil immodéré, semblent plus que les autres Grecs à l'abri de la corruption, — car quelles jouissances pouvait procurer l'argent à ceux qui mettaient toute leur vanité à se priver des douceurs du luxe? — les farouches Spartiates, une fois hors de leur séminaire, se livraient effrontément aux exactions les plus odieuses. Aristide, Périclès, célèbres l'un et l'autre par leur désintéressement, sont des exceptions au milieu de la corruption de leur patrie, et la renommée qu'ils durent à leur probité suffirait à montrer combien était gé-

néral le vice dont ils furent exempts. Comment se fait-il que cette société si avide, que cette démocratie si facile à corrompre, subsista long-temps et périt peut-être plutôt par ses fautes que par ses vices? A mon avis, le grand principe de la démocratie grecque, c'est le respect de la loi, c'est-à-dire le respect de la majorité. C'était la première idée qu'un Grec recevait en naissant et qu'il suçait pour ainsi dire avec le lait. Toutes les républiques de la Grèce se montrent à nous divisées en factions ennemies; ces factions se combattent, en paroles s'entend, sur la place publique, et le parti vaincu se soumet paisiblement à la décision de la majorité. L'idée d'en appeler à la violence est presque inconnue, et cette discipline des partis, ce respect pour la chose jugée que nous admirons aujourd'hui dans le parlement anglais, paraît avoir été familière à tout citoyen grec. Le goût et le talent de l'éloquence étaient innés chez ce peuple privilégié. Persuader par la parole, telle était l'ambition de chacun, et, comme chacun espérait persuader un jour, il obéissait avec empressement au vœu d'un orateur aujourd'hui bien inspiré, assuré qu'on lui obéirait à lui-même une autre fois. Le récit de la retraite des dix mille est, je pense, un des exemples les plus remarquables de cette obéissance absolue que les Grecs montraient aux décisions de la majorité. Les dix mille, jetés au cœur de l'Asie sans chefs et sans organisation, se formaient en assemblée dans leur camp, discutaient leurs marches, leurs mouvemens de retraite, et exécutaient à la lettre les mesures prises à la pluralité des voix. Or, quels étaient ces soldats? Des aventuriers, rebut de républiques en guerre les unes contre les autres, des gens perdus de dettes et de crimes, et faisant métier de vendre leur bravoure au plus offrant. Si un pareil ramas d'hommes se disciplinait si facilement, on peut juger de ce qu'étaient des citoyens pères de famille, attachés au sol de la patrie et nourris dans le respect de leurs institutions. Concluons que, si on ne peut rendre les hommes plus vertueux, il est possible de les rendre plus disciplinés, plus attentifs à leurs intérêts. C'est le résultat que les législateurs grecs avaient obtenu, et, plus que jamais, nous devrions étudier leurs institutions aujourd'hui.

P. Mérimée.

DES ÉLECTIONS

ET

DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Le public de Paris commence à se remettre, avec sa mobilité habituelle, de la profonde consternation où il s'était laissé tomber le lendemain des élections. Ce qui nous surprenait, pour notre part, en parcourant naguère encore cette capitale stupéfaite, c'est qu'après le 24 février et le 27 juin, elle pût encore être surprise de quelque chose. Une ville qui avait vécu trois mois sous le régime du gouvernement provisoire, qui avait vu pendant trois jours des ruisseaux de sang sillonner ses rues, avait donné, nous le pensions, dans ces épreuves, à la fois la mesure de son mal et la mesure de ses forces. Échappés d'un tel péril par un tel effort, il y avait lieu de nous croire désormais à l'abri de l'illusion comme de l'épouvante. Une sécurité trompeuse ne semblait plus permise à ceux qui avaient senti un gouvernement et une armée s'évanouir une fois tout d'un coup entre leurs mains; mais la terreur ne devait plus pouvoir atteindre ceux qui, sans gouvernement, sans armée, avaient su, une fois aussi, secouer l'étreinte des factions. Donnerons-nous toujours le spectacle de ces alternatives d'héroïsme et de timidité? Ne cesserons-nous jamais de croire que tout est sauvé, ou que tout est perdu?

Mais, disait-on, les partis ne sont pas découragés; mais de funestes

doctrines, une fois comprimées dans leur expression violente, ont fait un travail souterrain; mais des parties saines du corps social ont été entamées par la contagion; mais le suffrage universel, hardi et sensé aux deux épreuves précédentes, s'est montré en plus d'un lieu languissant dans l'exercice de ses droits, crédule à de fausses promesses, accessible à des appétits brutaux. Vraiment en sommes-nous là? c'est là ce qui nous étonne! Et à quoi pensions-nous depuis quinze mois, si de pareils faits nous prennent au dépourvu? Parce que le socialisme était battu dans nos faubourgs et réfuté dans nos livres, pensions-nous avoir déraciné, une fois pour toutes, ses véritables points d'appui? Ne lui restait-il pas sa grande base d'opérations, la crédulité du pauvre qui souffre, l'impatience du subordonné qui obéit, le malaise des ambitions mécontentes, cette misère, son œuvre et son instrument, qu'il produit et qu'il exploite, en un mot tout ce grand domaine que les vices, les malheurs et les passions humaines tiennent sans cesse ouvert à son infernale puissance? Il semait dans ce vaste champ à ciel découvert; vous le saviez, vous le voyiez faire : il moissonne aujourd'hui. Ce n'est pas rassurant sans doute, mais c'est assez naturel. Et nos nouvelles institutions politiques, est-ce que nous ne savions pas qu'elles ne gardaient que trop l'empreinte de l'esprit de désordre des temps malheureux où elles ont pris naissance? est-ce que tant d'hommes, parmi leurs auteurs, dont la main était plus habituée à ébranler la société qu'à la combattre, n'y avaient pas laissé leur cachet? N'étions-nous pas prévenus, dès le premier jour, qu'elles laissaient toutes les écluses ouvertes au flot révolutionnaire, et que, si l'esprit de résistance essayait de s'appuyer sur elles, le seul poids du corps ferait fléchir ces digues bâties sur le sable? Cela est arrivé, voilà tout. Naïf comme l'enfance, fécond en heureuses inspirations, éclairé souvent par les traits d'un bon sens naturel, le suffrage universel, encore bien nouveau parmi nous, a eu la mobilité et l'inexpérience de son âge. Il a cru à la parole du premier venu; il s'est joué parfois de lui-même. Mécontent, et à bon droit, d'un présent que les révolutions lui ont fait si dur, déçu dans plus d'une attente, il a ouvert l'oreille aux espérances fallacieuses d'un avenir idéal. Les médecins ne l'ayant pas guéri sur-le-champ, il a voulu essayer des empiriques. Tel qui adorait au 10 décembre le grand nom de Napoléon vient d'évoquer les revenans de 93, et cela toujours par le même motif, par l'agitation que donne le malaise, par cette confiance aveugle qui pousse les masses dans les bras d'un homme, par le puéril espoir d'en finir d'un coup avec tout ce qui gêne. L'artificieux système du scrutin de liste, que nous avons dénoncé dès le premier jour et qui se résume à tenir les candidats et les électeurs hors de vue les uns des autres, a aussi porté ses fruits attendus. Il a donné au scrutin électoral tout le hasard d'une loterie où la société, j'en con-

viens, n'a pas gagné tous les lots; mais tout cela était prévu, prédit, écrit, pour ainsi dire, par avance dans le texte même de nos lois. Vous qui vous récriez, vous aviez donc oublié deux choses : la révolution et la constitution de 1848!

Hélas! oui, nous l'oubliions, mais d'autres ne l'oubliaient pas. Pendant que Paris déridait son front et dépouillait ses vêtemens de deuil, pendant que nous allions admirer son éclat renaissant dans ses fêtes et ses promenades ranimées, pendant que nous respirions la douceur de l'air et que notre poitrine soulagée reprenait haleine, d'autres, à nos côtés, sous nos yeux, ne perdaient pas une seule minute de ces jours de trêve. Incessamment mêlés à la foule, ils allaient compter tout ce que le spectacle de la richesse, même modeste et bienfaisante, peut faire passer d'impressions pénibles dans le cœur des moins heureux. Ils versaient de nouveau le venin dans les blessures à peine cicatrisées. Pendant que nous regardions défiler ces belles troupes, symbole de l'ordre et défense de nos nuits tranquilles, ils se souvenaient qu'à un jour donné ces armes étaient tombées comme d'elles-mêmes des mains qui les tenaient, et, pénétrant dans les rangs, ils s'ingéniaient à retrouver le secret de ces étranges défaillances. Si les orages de l'an passé avaient laissé entre eux quelques différends, ils les accommodaient en silence. Coups de fusil échangés sur la place publique, coups de poing assénés dans la salle des conférences, outrages empruntés aux grossiers vocabulaires des halles, calomnies réciproques, tout était effacé, tout cédait à l'entraînement d'une haine commune. Des listes où se trouvaient côte à côte ceux qui avaient ordonné la mitraille en juin et ceux qui l'avaient reçue en pleine poitrine émanaient de l'officine du parti, et la consigne, répétée tout bas de bouche en bouche, passait de Dunkerque à Perpignan. Pendant ce temps, que faisaient les défenseurs de l'ordre? Ils dépensaient à plaisir, en fantaisies individuelles, un petit trésor de forces amassé au prix du sang. Chaque couleur, chaque nuance avait son candidat de prédilection. Beaucoup ne trouvaient pas leurs opinions suffisamment bien représentées, si elles ne l'étaient en leurs personnes. La plupart des départemens s'isolant, dans une humeur assez légitime, mais exagérée, contre la capitale, procédaient chacun à sa guise, sans envoyer de lumières et sans accepter de conseils. S'agissait-il de prêcher l'union? l'éloquence ne tarissait pas. S'agissait-il de la pratiquer? tout le monde faisait ses réserves. Le marchand de Paris s'inquiétait de la réaction : l'excès du bien lui paraissait, disait-il avec complaisance, redoutable autant que l'excès du mal. Le paysan de Bretagne voulait, en fait d'opinion, des traditions et des quartiers irréprochables; le protestant du midi préférait le *credo* révolutionnaire au symbole de la foi catholique. Si les hommes éminens de chacun des anciens partis politiques s'essayaient à opérer entre eux des transac-

tions équitables, il fallait voir à quelles récriminations de leurs amis, à quelles méfiances de leurs anciens adversaires cette tentative patriotique les laissait en butte. Toute prétention de mettre au pas les ambitions et les vanités était accueillie avec une humeur mal déguisée et une raillerie de bon goût dans cette société que la moindre règle fatigue, que la moindre supériorité offusque, et où tout ce qui reste de discipline semble, par un piquant contraste, s'être réfugié dans le camp des partis anarchiques. Et le gouvernement, ce gouvernement appelé de tant de vœux, entouré de tant d'écueils, marchant sur un terrain mobile, en présence d'une hostilité acharnée et sous le feu d'une conspiration permanente, quel appui trouvait-il dans ceux qui l'avaient porté là? Il était le gouvernement; c'est tout dire. N'est-il pas convenu, en France, que le gouvernement est né pour servir d'exercice à la critique des bons esprits? N'est-il pas convenu qu'on doit demander toute protection au gouvernement et ne lui prêter jamais aucun appui? Tout gouvernement n'est-il pas, sous peine de mort, condamné à être infaillible? Voilà à quels jeux nous nous livrions de nouveau sur la glace à peine épaissie qui nous séparait de l'abîme. Dieu merci! cette fois l'abîme n'a fait que s'entr'ouvrir sous nos pas, juste assez pour nous effrayer, pas assez pour nous engloutir.

Nous voudrions en effet, en examinant de sang-froid la situation nouvelle que les élections nous ont faite, conserver ce qu'il y a de salutaire dans cet effroi sans affaiblir à nos propres yeux tout ce qui nous reste de moyens et de garanties de salut. Une assemblée dont les deux tiers au moins sont sincèrement dévoués à notre cause, tel est le produit de ces élections, qui ont donné lieu à tant d'espérances et à tant de craintes. C'est bien assez pour nous défendre; nous sommes heureux que ce ne soit pas assez pour nous rassurer complétement. Si cette assemblée comprend son rôle, tel au moins qu'il nous apparaît, c'est à nous maintenir dans cet état, non pas d'alarmes, mais de vigilance, qu'elle doit travailler sans relâche. Sa tâche est de nous convaincre de la profondeur de notre mal autant que de nous en préserver. La perte a été dans l'illusion. Le salut est dans la lumière. Qu'aucune tranquillité de la surface ne lui fasse donc perdre de vue ce qui s'agite à des couches où notre regard pénètre difficilement, ce qui se médite dans ces retraites où la révolution a depuis long-temps l'habitude de faire sa veillée d'armes dans l'ombre et dans le silence; qu'aucune question accessoire, qu'aucun intérêt passager ne vienne distraire son attention. L'assemblée doit faire en sorte qu'entre le socialisme et la société aucun nuage ne s'interpose.

Autant qu'on en peut juger par la simple liste des noms propres, la nature de sa composition lui rend cette position nette non-seulement facile, mais obligatoire. Il n'est personne qui n'ait remarqué quelle

préférence le suffrage universel avait manifestée cette fois, dans l'un comme dans l'autre camp, pour les opinions bien tranchées et les caractères bien connus. Là où il s'est montré intelligent des dangers publics, il a été chercher, sans hésiter, parmi les vétérans de la vie politique ceux dont la conduite passée avait fait preuve de décision et d'énergie. Les noms qui effrayaient la timidité de certaines opinions moyennes sont au contraire ceux qui, par leur éclat, ont agi le plus efficacement sur l'esprit simple des masses. La majorité de l'assemblée comptera dans son sein, à quelques exceptions près qui sont dans toutes les bouches et que nous espérons ne pas regretter toujours, les serviteurs les plus éminens des deux monarchies passées. En les mettant côte à côte sur les mêmes bancs et le plus souvent sur les mêmes listes, en oubliant leurs torts communs, le corps électoral a voulu sans doute leur donner l'exemple d'oublier aussi leurs griefs réciproques. Il n'a vu qu'une seule chose : leur dévouement aux principes sociaux et la fermeté qu'à des époques et sous des drapeaux différens ils avaient déployée pour les défendre. En revanche, là où l'entraînement révolutionnaire s'est emparé des populations, aucun excès de langage, aucun dévergondage d'imagination ne les a fait reculer. Ni le danger de désorganiser devant l'étranger menaçant les rangs de notre belle armée et d'humilier la dignité du commandement, ni la crainte de dégrader les annales de notre histoire par les monumens d'une brutale ignorance, ni le cynisme des provocations sanguinaires, rien n'a arrêté l'expression de leurs instincts égarés. De ces deux mouvemens en sens contraire, impétueux et francs l'un et l'autre comme tout ce qui est populaire, doit sortir l'assemblée la plus distinctement tranchée en deux partis dont les fastes parlementaires aient jamais fait mention. Tout différera, on le voit déjà, entre les bancs opposés de cette chambre nouvelle, à commencer par le langage et par l'aspect extérieur. La société comptera ses meilleurs défenseurs pour faire tête à ses plus farouches assaillans. Nous aurons, d'un côté, beaucoup de renommée, et de l'autre, faute de mieux, au moins beaucoup de bruit. Nous nous en applaudissons pour notre part : si la France a quelque sentiment et quelque mémoire d'elle-même, nous verrons bien dans lequel de ces deux miroirs il lui plaît de se regarder pour se reconnaître.

Mais cela même indique à la majorité de l'assemblée la seule ligne de conduite qui soit ouverte devant elle. Dire que le jour des transactions bâtardes entre l'ordre et le désordre est passé, c'est dire aussi que le temps des partis énergiques est venu. Le sort de l'assemblée qui vient de finir est instructif. Elle a eu deux phases bien différentes. Dans la première, elle a défendu l'ordre compromis, mais elle l'a toujours défendu à la dernière heure et aux moindres frais de répression possible, se laissant pousser, presser par l'opinion et les événemens, et ne

faisant jamais pour protéger la société que juste ce qu'elle ne pouvait négliger sans périr. Plus d'une fois, elle a admis tous les principes du désordre, sauf à en comprimer violemment les conséquences. Dans la seconde, une inquiétude étrange s'est emparée d'elle et a comme égaré son esprit. La haine de certains hommes, une sollicitude sans motif pour la forme républicaine que rien ne menaçait, l'ont tout d'un coup, pour ainsi dire, fait reculer dans le camp même de ceux qu'elle venait de vaincre. Elle a risqué, sur ses derniers jours, de faire renaître dans la capitale les scènes sanglantes qui, à son début, avaient failli l'emporter elle-même. Ces deux conduites contradictoires, l'une insuffisante et l'autre dangereuse, expliquent l'impopularité qui l'a frappée aux yeux du pays. Dans la retraite où la plupart d'entre eux vont retourner, les hommes qui se sont intitulés républicains purs et par excellence réfléchiront sans doute sur les motifs de ce verdict populaire. Ils comprendront qu'ils ont ignoré le sentiment public en mettant une question, quelle qu'elle fût, au-dessus de la question sociale, qui seule doit occuper le terrain. Ils comprendront que ce n'est pas la faute de la réaction, si la France, bien que rattachée à la république, est pourtant trop inquiète du nécessaire, depuis le 24 février, pour porter beaucoup d'intérêt à ces questions de forme de gouvernement, qui sont le luxe de la politique. Ils sentiront que c'est pour en avoir fait leur unique et exclusive affaire que des deux côtés on les a remerciés de leurs services. Il leur restera ensuite à faire leur choix entre les deux véritables et sérieux partis qui nous divisent. Du côté de l'ordre, tous les rangs leur restent ouverts : j'ignore si, de l'autre, on se montrera aussi tolérant, et si, avant de les admettre, on ne leur demandera pas de régler certains comptes. C'est leur affaire. En attendant qu'ils aient décidé de quel côté ils vont porter leur concours, on peut toujours tirer parti de leur exemple.

Ce qu'ils n'ont pas fait, c'est précisément ce que l'assemblée nouvelle a mission de faire. Marcher droit au-devant de l'ennemi de la société, défier hardiment ses attaques, se maintenir toujours sans doute sur le terrain de la légalité; mais, dans cette enceinte encore assez vaste, ne pas l'attendre, mais le chercher, voilà ce que la France se promet de voir faire à cette assemblée dès le premier jour. Elle se dit que ce ne doit pas être en vain que, par deux batailles et deux scrutins, qui ont été aussi des batailles, elle est enfin parvenue à remettre du même côté, à diriger dans le même sens, le droit et la force, l'exécution et la loi. Elle a accepté tous les défis que lui a jetés l'esprit révolutionnaire : elle s'est tirée de tous ses piéges; elle a pris patience avec tous ses subterfuges et tous ses délais; elle a donné à ses nouvelles institutions toutes les consécrations, tous les baptêmes démocratiques qu'il a pu rêver; elle espère avoir aussi conquis le droit de le regarder en face et de faire

hardiment usage contre lui des forces qu'il lui a laissées. Qui sera fort, qui aura le droit de parler et d'agir, si ce n'est un président et une assemblée, élus l'un et l'autre par des millions de suffrages, marchant de concert et s'appuyant l'un sur l'autre? Où sera l'expression de la volonté nationale, où sera le droit du commandement, si on ne les reconnaît pas à ces signes? Nous avons plongé par deux fois notre gouvernement nouveau-né, chétif et tremblant, dans les pleines eaux populaires, au grand hasard de l'y submerger; c'est bien le moins, puisqu'il en sort vivant, qu'il en sorte aussi invulnérable.

Un tel droit appuyé sur une telle force inquiète, il est aisé de le voir, tous les chefs les plus avisés d'une minorité chez qui l'emportement n'exclut pas toute prudence. Ils ne perdent aucun artifice pour arriver à faire douter la majorité d'elle-même. Les menaces de la rue, les clameurs sur les bancs ne vont pas tarder à s'élever. On a à ce sujet de bons précédens à suivre. Les fervens disciples du nouvel évangile vont chercher leurs modèles et leurs encouragemens dans les actes de leurs apôtres et les vies de leurs premiers saints. Ils rappellent déjà avec complaisance comment les vains efforts, les scrupules impuissans des majorités honnêtes, dans nos premières assemblées révolutionnaires, ont été comprimés par l'audace des minorités. La majorité, dit-on, était constitutionnelle aussi dans l'assemblée qui fit le 10 août. La majorité de la convention arriva pleine d'horreur contre les massacres de l'Abbaye, et ce fut elle qui créa les comités de salut public. Ce serait faire une cruelle injure à l'assemblée nouvelle que de s'arrêter un instant à de pareilles comparaisons. Quand les noms qui la composent ne seraient pas si bien connus, il est tel excès de menace qui, passant son but, donnerait du cœur aux plus timides. L'histoire profite à tout le monde, et chacun sait, de nos jours, que la faiblesse ne sauve de rien, et que, quand les échafauds sont dressés, les Vergniaud ne tardent pas à y suivre les Malesherbes. Mais, si les cœurs sont fermes, les esprits souvent sont atteints de débilités singulières. Il y a une fatale disposition à croire que le mal qui dort est apaisé, et à taxer de provocation imprudente toute précaution un peu sévère prise pour l'avenir. Je ne sais quelle mollesse de conviction nous dispose aussi à croire que le droit et la vérité se trouvent toujours entre deux parties contendantes et deux opinions opposées, quelles qu'elles soient. Toutes ces faiblesses de notre temps vont être exploitées habilement, il faut s'y attendre. Aussi la tactique la plus dangereuse à la longue, bien qu'elle ait paru ridicule de prime abord, serait celle que le grand apôtre du socialisme lui conseillait l'autre jour avec une astuce à peine déguisée. S'établir tranquillement dans l'enceinte de la constitution, y revendiquer les droits que les gouvernemens libres accordent aux oppositions régulières, établir par conséquent une discussion publique, ouverte, quotidienne, dans le sein

même de l'assemblée, sur les principes éternels de la morale et du droit naturel; traiter la propriété et la famille comme ces institutions passagères que la loi a faites et peut défaire, et sur lesquelles tout le monde est appelé à donner son avis; compter ensuite pour le succès ou la faveur qui s'attache à toute opposition, en France, sur les divisions naturelles aux majorités parlementaires, tel était le plan de modération subite proposé à la secte étonnée par le plus téméraire des novateurs. Il serait par trop piquant de s'y laisser prendre, et qu'un matin la France apprît que, sur un scrutin de division, par une coalition imprévue, le socialisme a renversé la société, comme un cabinet d'opposition remplaçait autrefois un cabinet conservateur.

Le danger d'une pareille conduite est trop évident; la méprise qui y donnerait lieu est trop grossière. Il y a sans doute des socialistes protégés par la constitution et les lois dans leur qualité d'électeurs, d'écrivains, de représentans; mais le socialisme lui-même, Dieu merci, n'est point encore une opinion constitutionnelle. La constitution protége les personnes, mais condamne très expressément les doctrines. Et dans quel moment le socialisme viendrait-il prendre, pour ainsi dire, droit de bourgeoisie dans l'enceinte de nos institutions? Nous avons connu l'an dernier, après et surtout avant la révolution de février, un socialisme bénin, innocent, qui prétendait avoir une panacée certaine pour guérir, sans opération douloureuse, tous les maux de la société. Il se vantait de pouvoir donner aux uns sans prendre aux autres. Reste-t-il encore des socialistes pareils? Nous l'ignorons. Assurément ils n'ont plus le verbe haut ni le cœur à l'ouvrage. Nous avons connu aussi un socialisme raisonneur et systématique qui avait tout un mécanisme préparé pour organiser une société nouvelle, et qui ne demandait que quelques jours de dictature pour en venir à bout. Il s'habillait en projet de loi, il s'efforçait de prendre figure humaine. Il s'appelait impôt progressif, droit au travail, phalanstère, organisation du travail. Malheureusement, comme sous ces formes différentes il avait une espèce de corps, il s'est aperçu qu'il donnait prise. Les divers systèmes se sont trouvés à la fois obligés de répondre aux raisonnemens des adversaires et exposés aux injures des concurrens. Pris entre deux feux, de logique par devant et de violence par derrière, ils ont jugé prudent de battre en retraite. Il n'y a plus maintenant de système socialiste sur le terrain; il n'y a plus que des passions socialistes; il n'y a plus de songes dans l'air, il n'y a plus que des cupidités dans les cœurs. Pour se plier aux esprits simples des paysans, il a fallu parler net et vider, comme on dit, le fond du sac. Si nous sommes bien informés de ce qui s'est passé aux élections dernières, le socialisme, dans les campagnes, a employé juste autant de raisonnement qu'il en faut pour démontrer qu'avec cent arpens possédés par un propriétaire, on peut faire cent proprié-

taires d'un arpent. C'est à cela aujourd'hui que se bornent ses démonstrations arithmétiques. A chaque pas qu'il fait, le socialisme perd donc un masque et découvre un trait nouveau de sa brutalité native. Et c'est sous ce visage repoussant, pendant que ses sectateurs font retentir les airs de cris sinistres, qu'il viendrait demander à être toléré tranquillement sur le terrain de la loi, et à faire compter avec lui les majorités immenses, légales et régulières du pays! Cela n'est pas donné comme sérieux et ne peut être pris comme tel. C'est le socialisme le premier qui s'est mis en dehors de nos lois, et qui a fait contre elles et toute la société dont elles émanent le fameux serment d'Annibal. A chacun son terrain et ses armes. Au socialisme tout le fond de passions sauvages, ignorantes, rebelles, qui fermentent au fond des grandes masses d'hommes. A nous le terrain de la loi que nous avons assez chèrement reconquis pour avoir le droit de nous y asseoir et de nous y fortifier.

La majorité de l'assemblée est donc parfaitement libre, en respectant les personnes et les droits constitutionnels de la minorité, de déclarerspontanément la guerre aux opinions et de courir sus au socialisme. Elle a le droit de le considérer, tel qu'il est, comme la gangrène de la civilisation dont elle doit se délivrer ou périr. Bien entendu d'ailleurs, et nous n'avons pas attendu les élections pour le dire, que le remède ne consiste pas seulement dans de simples lois défensives et dans des appareils de compression extérieure. Si le socialisme a ses effets qu'il faut arrêter, il a ses causes intérieures qu'il faut faire disparaître. Mais ce qui fait la position grande et unique de cette majorité, c'est qu'elle renferme en elle-même toutes les faces du gouvernement du pays. D'ordinaire, dans les pays constitutionnels, deux grands partis divisent les assemblées : l'un sollicitant le progrès dans les institutions, l'autre défendant les traditions et opposant aux impulsions de l'esprit novateur une salutaire résistance. De leur lutte, de leurs succès alternatifs doit naître, dans les pays ainsi constitués, un progrès légal et continu. Ces deux partis n'ont jamais existé bien nettement parmi nous, et ceux qui en prenaient le titre n'en remplissaient qu'imparfaitement les devoirs. De là les tiraillemens et la fin précoce du gouvernement constitutionnel. Par l'effet de notre révolution profonde et subite, l'assemblée nouvelle se trouve à la fois investie de cette double tâche. Elle a devant elle tout un état politique désorganisé à refaire, tout un état social menacé à défendre. Jamais il n'y eut à faire à la fois une telle œuvre de conservation et une telle œuvre d'initiative et de progrès. Détraquée par tant de vicissitudes successives et violentes, la France appelle des institutions nouvelles qui lui permettent de vivre en paix quelques jours. Menacée par un mal implacable qui ronge la moelle de ses os, elle appelle des moyens énergiques qui taillent dans le vif et arrêtent la contagion. La répression est nécessaire et doit être

active; la répression n'est pas suffisante. Il faut combattre avec l'épée d'une main, édifier avec la truelle de l'autre : il est impossible, d'une part, de laisser l'esprit révolutionnaire souffler de partout sa propagande insensée; mais, s'il faut lui faire des barrières qui le contiennent, il faut aussi qu'il trouve quelque part, dans les institutions politiques, administratives, municipales du pays, des murailles qui ne tombent pas toujours devant lui. Il faut qu'il ne trouve pas toujours toutes les portes ouvertes par l'inertie des gens de bien, et un accès facile dans des cœurs ou aigris par la misère, ou corrompus par une instruction superficielle et perverse. Il est nécessaire assurément d'assujétir à un peu de règle le désordre effronté des intelligences; mais le désordre de nos lois, où les traditions du pouvoir absolu se heurtent avec les conditions de la liberté, croit-on qu'il soit possible de le laisser durer plus long-temps? La majorité de l'assemblée nouvelle doit donc se montrer animée de tout l'esprit de résistance qui doit se trouver dans un parti conservateur énergique et de tout l'esprit de réforme dont doit faire preuve une opposition intelligente. Elle n'a rien à attendre, dans cette tâche, d'une minorité chimérique et violente, dont la destruction est le seul but, avec qui le progrès n'a rien à voir. C'est en elle-même, dans la nature même de son mandat, dans l'inspiration du sentiment public dont elle est l'organe, qu'elle doit puiser sa résolution Elle n'a de conseils à prendre que de sa raison, et de compte à rendre qu'à la France. Quant à ses adversaires, elle doit discuter avec qui raisonne, et imposer silence à qui menace.

*****

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1849.

Quelques jours avant la campagne d'Allemagne, en 1813, la police avait appris que le bruit de la mort de l'empereur avait couru dans les départemens. M. Réal, directeur ou ministre de la police, venant travailler avec Napoléon, ne crut pas devoir lui parler de ce bruit, par discrétion sans doute, et pour lui épargner une idée toujours pénible. L'empereur, qui savait le bruit répandu, dit à M. Réal : — Eh bien! vous ne me parlez pas du bruit de ma mort qui a couru dans les départemens? — Je n'ai rien appris à ce sujet, sire. — Eh! mon Dieu! je ne m'étonne pas de ce bruit, et je sais bien ce que vous direz tous, quand vous apprendrez ma mort. —Comment, sire? — Vous direz : Ouf! et ce sera là mon oraison funèbre.

Nous ne voulons pas comparer la mort de l'assemblée nationale à la mort de Napoléon. L'assemblée nous accuserait de la comparer à un despote, et la mémoire de Napoléon aurait peut-être aussi quelque chose à redire à la comparaison. Cependant nous avons bien envie aussi de dire : Ouf! et de nous en tenir là pour l'oraison funèbre de l'assemblée nationale. Cependant nous serons justes pour l'assemblée nationale, et nous reconnaîtrons les services qu'elle a rendus à la France; mais nous demandons quelques jours de répit pour être justes. Elle est née moins mal qu'on ne le craignait, eu égard aux parrains que M. Ledru-Rollin avait voulu lui donner; elle a vécu mieux qu'on ne le pensait, mais elle est mal morte, et de même qu'il y a un proverbe italien qui dit qu'une belle mort refait une mauvaise vie, de même on peut dire qu'une mauvaise mort gâte une bonne vie. L'assemblée nationale n'a pas su mourir. M. le général Cavaignac avait su mourir; il avait su transmettre à son successeur le pouvoir intact et complet, défendu avec la même énergie dans les derniers jours que dans les premiers. Il avait été digne et calme. L'assemblée nationale n'a pas suivi cet exemple. Elle a été violente et faible. Elle a semblé avoir toutes sortes de mauvaises pensées dont elle ne pouvait pas faire de mauvaises actions,

et c'est là ce qui paraissait l'irriter. Quelles prétendues conspirations chaque jour dénoncées à la tribune! Quelle manie de croire qu'ils ne pouvaient périr que par un coup d'état et disparaître que dans une tempête! Un coup d'état! et pourquoi? Pour hâter d'un jour ou deux la mort des républicains du 24 février? Qui donc a jamais pensé à tuer des mourans? Si on eût dit qu'il s'allait faire un coup d'état contre l'assemblée législative qui a trois ans à vivre, nous ne l'aurions pas cru, mais nous l'eussions compris; il y avait de quoi. On peut être tenté, en effet, de se débarrasser d'un adversaire qui a trois ans à durer; mais qui n'a pas la patience d'attendre la fin d'un adversaire qui n'a plus que trois jours à vivre? Le coup d'état que les républicains craignaient du président n'avait point de cause.

Si les mourans de l'assemblée nationale avaient voulu dire la vérité, ils auraient dit qu'ils ne pouvaient pas prendre leur parti de n'être plus rien après avoir pensé qu'ils étaient tout, qu'ils ne consentaient pas à croire qu'il pût encore y avoir une république quand ils ne seraient plus là pour en être les directeurs. Est-ce que le soleil se lèvera demain comme à son ordinaire? Est-ce que ma mort ne changera rien à l'ordre éternel du monde? Est-ce que les choses se passeront, quand je n'y serai plus, comme elles se passaient quand j'y étais? Oui, elles se passeront de vous après votre mort comme elles se passaient de vous avant votre naissance. Ce sont ces vieilles vérités que nos législateurs ont oubliées; pardonnons-leur cet oubli de la fragilité humaine et ne nous occupons plus des agitations de l'assemblée nationale pendant ces quinze derniers jours, ou plutôt n'en disons un mot que pour rendre hommage à la noble et consciencieuse éloquence de M. Odilon Barrot. Quelle lutte de tous les instans pendant ces quinze derniers jours! quelle généreuse indignation contre les outrages adressés au président de la république! Comme le président est responsable, il est par conséquent toujours accusable, et par conséquent aussi toujours respectable : voilà les maximes que M. Barrot a rappelées avec une admirable fermeté de caractère et de talent. Quelle habileté en même temps et quelle honnêteté à repousser les avances de mauvais aloi qui lui étaient faites! Consentez, lui disait-on, à laisser croire qu'on veut à côté de vous détruire la république : il sera bien entendu que vous n'aurez rien su ni rien vu. Ainsi, d'un côté des momies de probité, et de l'autre côté des aigrefins politiques, voilà comme on espérait couper en deux le ministère. C'était là, à travers toutes les conspirations qui se dénonçaient à la chambre, une petite conspiration qui se poursuivait à la tribune, et qui a été déconcertée par la clairvoyance et la loyauté de M. Barrot. M. de Falloux, que les affidés de la petite conspiration que nous dénonçons à notre tour ne mettaient pas dans le nombre des momies de probité, s'est irrité du rôle qu'on lui faisait, rôle contraire à l'honneur; mais il s'en est irrité en homme politique et en homme de talent. Il a fait un discours excellent, qui a été du même coup un acte habile de politique. Il a rendu au parti modéré l'offensive qu'il avait perdue fort mal à propos depuis les élections.

Nous avons parlé d'un instant de faiblesse et d'ébranlement dans le parti modéré depuis les élections. Nous n'hésitons pas à reporter la première date de cette faiblesse à l'abandon que le parti modéré a fait de M. Léon Faucher.

C'est le soir même où se fermait l'urne électorale que l'assemblée a blâmé

une dépêche du ministre de l'intérieur. M. Léon Faucher n'a pas voulu supporter ce blâme immérité, et il s'est retiré. Ce n'était pas la première fois que le ministère avait reçu un échec à la chambre; mais cette fois ce n'était pas le ministère tout entier qui était battu, c'était un seul ministre, et il était battu non-seulement par ses adversaires, mais par ses amis. C'est là ce qui a décidé M. Faucher à donner sa démission. Le ministère, en effet, n'était pas tenu d'avoir la majorité dans l'assemblée; il n'était pas tenu de plaire à des mourans, ce qui est difficile. Les échecs du ministère ne comptaient donc pas, mais à une condition, c'est que ces échecs étaient communs à tout le ministère : une fois qu'ils étaient particuliers à un ministre seul, et que le ministère tout entier et le parti modéré ne les prenaient pas à leur compte, une fois que la communauté était rompue, le ministre délaissé ne pouvait plus garder le pouvoir. Nous regrettons, pour notre part, que M. Léon Faucher ait été forcé de prendre le parti qu'il a pris; nous ne pouvons pas oublier le courage et la fermeté qu'il a montrés pendant son ministère. Il a renouvelé l'administration départementale, il l'a relevée de son abattement moral et politique, il a lutté avec énergie contre les factions. Ce sont là des services. M. Léon Faucher savait, il est vrai, les services qu'il rendait : est-ce un tort? Il mesurait l'idée qu'il avait de lui-même aux difficultés qu'il savait avoir surmontées, aux périls qu'il savait avoir vaincus : est-ce un défaut? Oui, car il faut qu'un ministre soit à la fois hardi et modeste, ferme et doux, décisifs et réservé, parfait enfin. J'ai toujours vu les majorités ministérielles reprendre par la médisance ce qu'elles donnaient par la confiance.

Peut-être sommes-nous trop favorables à M. Faucher; c'est qu'après tout, nous serions tentés de croire que, dans cette occasion, M. Faucher a péri parce qu'il fallait un holocauste à la divinité expirante de l'assemblée constituante. Songez aux orages qui grondaient autour du ministre depuis la lettre du président et l'ordre du jour du général Changarnier. Certes, si le général Changarnier eût pu être l'holocauste, cela eût accommodé bien des gens; mais les gens d'épée n'ont pas de vocation naturelle pour le martyre. En se détournant de la tête du général Changarnier, la foudre parlementaire a rencontré celle de M. Léon Faucher, et il a péri comme étant parmi les hommes du gouvernement le plus raide de ceux qui ne sont pas militaires.

L'abandon de M. Faucher a été la première faiblesse du parti modéré. La panique qui a suivi le dépouillement du scrutin à Paris a été la seconde faiblesse. Avec la furie française que nous mettons dans nos chagrins comme dans nos joies, nous avons changé un désappointement en consternation. Nous sommes tombés de haut, je le sais, nous sommes tombés du haut de nos espérances; mais, parce que nous espérions trop, est-ce à dire qu'il ne nous reste pas encore de quoi être contens?

Nous avons partagé, nous l'avouons, les illusions du parti modéré; mais ces illusions ont eu des causes différentes. Nous dirons franchement la cause des nôtres : nous espérions beaucoup, parce que nous avons foi dans le bon sens du pays, et que nous pensions que l'expérience du gouvernement provisoire avait dû éclairer tout le monde sur le mérite des promesses de la démagogie. C'est sur ce point que nous nous trompions; nous avions oublié un mot profondément vrai de M. de Lafayette : c'est que dans les gouvernemens démocra-

tiques il faut plus de temps à la vérité pour se faire reconnaître que dans tous les autres gouvernemens.

Il y a eu dans les illusions du parti modéré d'autres causes que celle que nous venons d'indiquer. Ce pays-ci a besoin de souffrir pour comprendre. Il ne voit le mal que lorsqu'il le sent; il n'a de discipline qu'en face du danger; il ne conçoit la règle que sous la forme de la nécessité. Or, cet hiver, il y a eu quelques éclaircies d'aisance et de sécurité, et, voyant ce rayon de soleil, les bourgeois de Paris se sont dit à l'envi : Voilà le bon temps revenu! La révolution de février n'a été qu'un accident et une surprise : voilà tout réparé ou à peu près; il y a des bals, des concerts, des soirées! Vous voyez bien que la république n'est pas si méchante qu'elle en avait l'air. Ceux qui n'avaient pas le cœur à la danse, ceux-là se taisaient, de peur de s'entendre dire qu'ils étaient d'anciens satisfaits, aujourd'hui désespérés. D'ailleurs, disaient les politiques, il faut bien faire aller le commerce. — Mauvais principe, et avec lequel on a établi les ateliers nationaux. Créer du travail aux ouvriers et du commerce aux marchands, quand tout cela ne vient pas de soi-même, c'est une duperie ruineuse; c'est faire en politique ce que font dans les jardins chinois ceux qui mettent des ponts où il n'y a pas de rivière.

Croire qu'il n'y aura plus de tempête parce que le soleil a reparu, qu'il n'y aura plus de vent parce que l'air est calme, croire toujours que tout est fini, vieille maladie de notre pauvre pays qui se promet sans cesse l'éternité aux lendemains de ses mille et une révolutions! Voilà l'illusion qui a égaré le parti modéré. Quant à nous, nous ne faisons pas contre fortune bon cœur; cependant nous sommes tentés de nous applaudir que les élections n'aient pas plus réussi, car nous aurions eu à lutter contre les divisions de notre parti; mieux vaut lutter contre l'ennemi commun A mesure que l'on espérait voir la montagne s'abaisser, les nuances et les distinctions se faisaient dans le parti modéré, tellement que ces commencemens de division sont, à l'heure qu'il est, un des embarras de la situation.

Non-seulement nous avons besoin du danger pour avoir de la discipline; nous en avons besoin aussi pour comprendre ce que nous oublions sans cesse, à savoir que nous sommes en révolution. Ici expliquons bien notre pensée. Il y a une constitution, et beaucoup de gens en concluent que la révolution est finie. Pour eux, en effet, une révolution qui a fait sa constitution est une révolution close et finie. Nous respectons beaucoup l'histoire légale des événemens; mais, quand nous voulons savoir un peu ce que sera l'avenir, nous tenons plus grand compte de l'histoire morale et politique que de l'histoire légale. Or, que nous dit l'histoire morale et politique de notre pays depuis le 24 février? Elle nous dit que la révolution ne s'est pas faite au 24 février, mais qu'elle se fait tous les jours depuis le 24 février. Le 24 février est un coup de main qui a détruit la royauté; mais, de bonne foi, est-ce de la royauté, est-ce de la forme politique du gouvernement qu'il s'agit en ce moment? N'est-ce pas du maintien de la famille et de la propriété? Voilà les deux dynasties que l'on veut détruire. Où sont ceux qui voulaient se borner à des changemens politiques? Ils ont disparu dans les élections Pourquoi? Parce qu'ils procédaient seulement du 24 février. Le 24 février n'est pas une révolution. Il a créé la république, mais la république elle-même n'est pas une révolution. C'est le socialisme qui est la révolu-

tion, une révolution qui ne date pas du 24 février, sachons-le bien, mais qui datera peut-être des élections de 1849.

La révolution du 24 février a à peine duré un an, et encore, pendant cette année, elle s'est presque toujours trouvée en face de son terrible remplaçant, le socialisme. Elle lui a tout-à-fait cédé la place dans les élections de 1849. Voilà quel est d'un côté le sens de ces élections. Elles ont déblayé le champ de bataille de toutes les fictions politiques nées du 24 février; elles ont mis face à face les deux grands partis de l'ordre et du désordre social.

L'homme qui aujourd'hui doit avoir le mieux le secret de cette situation, c'est M. Ledru-Rollin. Il doit la sentir comme on sent le danger. Il est maintenant dans l'opposition le dernier des montagnards, le dernier de ceux qui se soucient des questions politiques; les autres ne se soucient plus que des questions sociales, c'est-à-dire de la satisfaction des grossiers appétits qu'ils ont excités. Il est, par son talent et par son goût du commandement, le chef de l'opposition; mais dans le combat il a changé d'armée et de drapeau. Aussi le voilà vraiment devenu chef de parti, c'est-à-dire l'esclave de ceux qu'il conduit et la première victime qu'immolera la victoire.

De même que le parti modéré s'est cru vaincu parce qu'il n'a pas remporté la victoire qu'il espérait, le parti socialiste s'est cru vainqueur parce qu'il n'a pas essuyé la défaite qu'il attendait; et, de même aussi que le parti modéré n'a pas su retenir le cri de ses désappointemens, le parti socialiste n'a pas su non plus retenir ses chants de triomphe. Il s'est cru le maître, et il a dicté ses conditions :

1° l'amnistie générale. — Qu'en pense M. Ledru-Rollin? Les prisons lui rendraient ses rivaux du 16 avril et du 15 mai 1848, des rivaux qu'il vaincrait à la tribune, mais qui l'attaqueraient dans les clubs.

2° Une politique révolutionnaire; et, par exemple, nos soldats prendraient à Rome le drapeau de M. Mazzini. Nous craignons bien qu'un peu de cet article de la capitulation offerte par M. Proudhon n'ait passé dans la transaction qu'avait imaginée M. de Lesseps. Heureusement la fierté de M. Mazzini nous a sauvés de la clémence de M. Proudhon.

3° L'annulation des élections partout où elles auront été influencées par les dépêches de M. Léon Faucher ou par tout autre moyen, c'est-à dire partout où des représentans du socialisme n'ont pas été élus.

4° Défense, sous peines sévères, d'appeler le socialisme autrement que l'opposition constitutionnelle. L'abolition de la propriété, de la famille, de la religion, de Dieu, questions de politique constitutionnelle en effet! Il est vrai que, quelques jours après, le socialisme, renonçant à se faire appeler du nom d'opposition constitutionnelle, se définissait, avec cette sagacité dialectique qui est un des talens de M. Proudhon, non plus comme une doctrine précise ayant son programme et sa règle, mais comme un assemblage d'idées vagues et confuses. « Il y a, disait M. Proudhon, dans la tête de ce géant aux millions de bras du saint-simonisme, du fouriérisme, du babouvisme, de la dictature, de la triade, de la réglementation gouvernementale, voire même de l'économisme anglican et malthusien, toutes les utopies spéculatives du socialisme, toutes les utopies rétrospectives du capital et du privilége. Le socialisme en ce moment est tout à la fois l'hydre et le sphinx pour lequel il faudrait un Œdipe et un Hercule. » Il

est impossible de mieux dire, et nous voyons une fois de plus que, pour une bonne définition, M. Proudhon est prêt à perdre vingt amis. Mais, le socialisme étant une fois défini de la sorte, essayez donc, je vous en prie, de satisfaire *cette opposition constitutionnelle*, qui est à la fois le sphinx et l'hydre!

La dialectique de M. Proudhon rend ainsi de temps en temps quelques bons services à la raison; mais il ne faut pas croire que, pour être indéfinissable et insatiable, le socialisme en soit moins dangereux. C'est un monstre qui n'a pas le sens commun; j'en veux bien croire son cornac. Qu'a-t-il besoin d'ailleurs d'avoir le sens commun? C'est la tour de Babel que le socialisme : soit! mais c'est la tour de Babel ayant pour garnison les sept péchés capitaux. C'est là ce qui fait sa force. On chante aux soldats :

Un sou par jour, troupier socialiste,
N'est pas assez pour tous tes agrémens.
Pendant sept ans, ton sort devient trop triste;
Comme à Boichot, il te faut vingt-cinq francs!

Plates et sottes chansons assurément, et dont nous aurions grande envie de rire en d'autres temps; mais de nos jours

Un sot trouve toujours un plus sot *qui l'égare*.

On est étonné quand on lit les publications soit en vers, soit en prose, de la tour de Babel où se sont cantonnés nos ennemis, on est étonné de voir combien la niaiserie est pernicieuse et méchante. Il n'y a pas un bon sentiment qui ne soit sottement perverti, pas une tradition qui ne soit bêtement défigurée, pas une renommée qui ne soit absurdement calomniée. Et, puisque nous sommes en train de citer des vers, ne lisions-nous pas dernièrement dans une mnémonique de l'histoire de France, ces vers sur le roi Louis-Philippe :

Il tombe enfin sur les victimes
Qu'à ses pieds entassent ses crimes!

Il n'est tombé que sur les amnistiés de sa clémence. Comment, dira-t-on, se trouve-t-il des gens pour écrire ces platitudes calomnieuses? Hélas! c'est qu'il se trouve des gens pour les croire. On peut sonder l'abîme de la perversité humaine, et on peut même en trouver le fond; mais on ne pourra jamais trouver le fond de la niaiserie humaine.

Contre cette marée montante de la sottise et de la méchanceté, quelles digues avons-nous? Nous avons, pour nous défendre, toutes les armes qu'on peut avoir. Il s'agit seulement de savoir s'en servir. Nous avons le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et ces deux pouvoirs représentés par une assemblée nouvelle et un ministère nouveau. Qu'ont à faire ces deux pouvoirs au dedans pour maintenir l'ordre et le repos, au dehors pour défendre la paix de l'Europe et l'honneur de la France?

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'assemblée législative n'a encore siégé que trois fois, et ce serait bien se presser que d'en indiquer dès aujourd'hui l'esprit et le caractère. Si les élections avaient tout-à-fait répondu aux vœux du parti modéré, on aurait demandé à l'assemblée de régénérer le pays, de mettre le bien où était le mal, la stabilité et la durée où est l'instabilité et le

caprice, les bonnes doctrines où sont les mauvaises; on lui aurait demandé l'impossible, car il n'y a que l'impossible qui soit beau dans ce monde; et, comme elle n'aurait pas pu le donner, on n'aurait pas manqué bientôt de lui jeter la pierre. Nous aimons mieux le désappointement dans les élections que le désappointement à propos de l'assemblée. Modestes aujourd'hui après l'expérience, nous ne pouvons plus demander à l'assemblée que de défendre la société. Nous ne lui disons plus de faire le superflu; nous nous contentons du nécessaire.

Comment organiser cette défense nécessaire? Quels moyens employer? Ici viennent les gens qui croient à l'efficacité quotidienne des coups d'état, comme si, en face des questions sociales, les coups d'état pouvaient quelque chose. Les coups d'état peuvent parfois trancher les questions politiques; mais, dans les difficultés sociales, il n'y a d'autre remède que la vigilance et l'attention perpétuelle sur soi-même et sur les autres. Le lendemain d'un coup d'état, la question sociale serait la même que la veille. C'est le malheur de notre temps d'incrédulité morale et religieuse, de croire aveuglément aux mots obscurs et prétentieux. Le prolétaire croit à l'organisation du travail, et le bourgeois croit aux coups d'état.

Laissons de côté ces étiquettes de charlatans, et voyons ce que peuvent faire une assemblée et un ministère unis de cœur et de tête. Ils peuvent faire des lois, lois de répression contre la méchanceté, lois d'assistance publique contre la misère. Comme chacun fait son rêve en ce moment-ci, je voudrais, si je me faisais un dictateur, qu'il fût à la fois saint Vincent de Paule et Richelieu. Voilà mon type, ou plutôt voilà le genre d'esprit que nous souhaitons à la nouvelle assemblée, non-seulement la charité et la force, mais l'intelligence dans la charité et la modération dans la force.

Nous avons indiqué dans quel esprit l'assemblée doit résister et assister. Elle a ce qu'il faut pour accomplir cette double tâche; elle a de grandes intelligences et des caractères éprouvés; elle a un grand nombre d'anciens pairs et d'anciens députés, et nous aimons qu'il y ait dans son sein un noyau d'hommes expérimentés dans la conduite des affaires publiques. Il y a aussi beaucoup de représentans nouveaux, et nous ne nous en plaignons pas. Ces hommes, nouveaux dans la vie politique, ont l'avantage d'exprimer fidèlement les sentimens et même les préjugés du pays. Ils se corrigent des préjugés, et leur exemple fait de proche en proche l'éducation du cercle qui les entoure. Ils ont de plus une ardeur et une fermeté que le long usage des choses et des hommes diminue parfois chez les personnages politiques. Loin donc de souhaiter que, dans notre pays, la conduite des affaires publiques se renferme dans un petit nombre de personnes et qu'il se forme ce qu'on appelle une classe d'hommes politiques, nous souhaitons que beaucoup d'hommes nouveaux arrivent dans les assemblées nationales. Nous sommes sûrs, d'ailleurs, que notre vœu sera toujours accompli et au-delà; mais nous avons besoin de dire pourquoi nous formons un pareil vœu : sans cela nous risquerions de passer pour des optimistes par nécessité, c'est-à-dire pour des gens battus et contens.

Nous nous souvenons d'un mot de lord Ponsonby, autrefois ambassadeur à Constantinople, et que nous rapportait dernièrement un de nos compatriotes. On causait de la révolution de juillet et des hommes nouveaux qu'elle avait amenés sur la scène. « Ce que j'admire chez vous, disait lord Ponsonby, c'est que

tous les quinze ans à peu près, vous changez entièrement votre personnel politique, et que la France est en mesure de fournir ainsi un nouveau personnel chaque fois qu'il le faut. » L'admiration de lord Ponsonby touchait, je crois, de bien près à l'épigramme, et nous concevons qu'avec les habitudes de l'Angleterre où une puissante aristocratie, habilement divisée en deux partis, garde le gouvernement entre ses mains et paraît changer sans jamais se détruire, nous concevons que ces renouvellemens intégraux puissent étonner; mais que voulez-vous? notre pays ne comporte pas autre chose. Sa politique et son administration y perdent peut-être quelque chose; mais toutes les fois qu'une administration a voulu durer, toutes les fois qu'une politique a essayé de se perpétuer, nous y avons perdu bien davantage, car cela a fini par une révolution. Il faut donc, chez nous, que la figure du monde politique change sans cesse : il faut que chacun y ait part. Les parts sont bien petites; mais nous faisons notre politique à l'image de notre propriété. Nous n'avons pas de grandes propriétés, nous n'en avons que de petites, et ce morcellement de la propriété est ce qui nous a sauvés. Chacun a eu son morceau de terre à défendre. S'il y avait eu beaucoup de grandes propriétés, la majorité, hélas! se fût peut-être bien vite entendue pour les partager. Peut-être même est-ce le danger de l'heure présente que la guerre s'établisse non pas entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui n'ont rien, personne chez nous n'a beaucoup, mais entre ceux qui ont peu et ceux qui n'ont rien. Quoi qu'il en soit, avec une société ainsi faite, de même qu'il y a beaucoup de petits propriétaires, il faut qu'il y ait aussi beaucoup d'hommes qui prennent part à la politique : il faut que tout le monde puisse entrer dans le forum. Mais de cette manière, dira-t-on, il arrivera de deux choses l'une : ou bien on ne fera pas de bonne politique dans des assemblées aussi mobiles, — cela est possible, — ou bien la politique et l'administration s'éloigneront chaque jour davantage du sein des assemblées nationales; — cela est possible encore. Cependant comme le contraire, c'est-à-dire la concentration de la discussion et de la délibération politiques entre les mains d'une classe spéciale choisie dans la nation est une chose encore plus impossible avec notre caractère national; comme la tentative de créer une classe de ce genre, soit avec l'aristocratie bourgeoise sous la restauration, soit avec la bourgeoisie aristocratique sous la monarchie de juillet; comme cette tentative a perdu tous les gouvernemens qui l'ont faite, comme la constitution de 1848 a voulu des assemblées tantôt de neuf cents membres et tantôt de sept cent cinquante pour multiplier et mobiliser du même coup les membres de la puissance publique, nous sommes forcés de prendre notre parti de ces renouvellemens plus ou moins intégraux du personnel politique dans les assemblées nationales et de chercher le remède au mal dans le mal même, c'est-à-dire de faire en sorte que le pays s'attache à son gouvernement, voyant que tout le monde y prend part à son tour. Il faut nous dire que si, de cette façon, nous ne sommes pas toujours très bien gouvernés, nous avons du moins le plaisir de nous gouverner nous-mêmes.

Nous n'exprimerions pas toute notre pensée sur le personnel de l'assemblée législative, si nous n'exprimions pas nos regrets sur l'absence de quelques hommes qui faisaient partie de l'assemblée constituante, et que le suffrage universel a écartés. Comme c'est le privilége du regret de pouvoir être impartial à son aise, nous regrettons du même coup d'anciens amis et d'anciens adver-

saires, M. de Malleville et M. de Lamartine, M. Duvergier de Hauranne et M. Marie; nous regrettons aussi M. Marrast, M. Garnier-Pagès, en souvenir du mal qu'ils ont empêché et du bien qu'ils ont rendu possible M. Vivien et M. Rivet sont au conseil d'état; cela ne nous console pas de ne point les voir aussi dans l'assemblée. Nous bornons nos regrets à ceux qui ne sont absens que depuis deux jours; quant à ceux qui sont absens depuis un an, nos regrets seraient encore plus impartiaux et plus étendus.

Quoique la nouvelle assemblée ne siége que depuis trois jours, elle a déjà eu le temps de montrer un des traits les plus caractéristiques et les plus prévus de l'esprit qu'elle apporte. Nous avons souvent, en province, entendu traiter la question de savoir si le gouvernement doit rester à Paris. Cette question, pour nous, n'a jamais fait l'objet d'un doute, à la condition cependant que le gouvernement sera, quoiqu'il soit à Paris, le gouvernement de la France tout entière, et non pas d'une seule ville, à la condition que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ne seront pas forcés d'être toujours sur la brèche, et qu'on ne sera pas obligé de bâtir en forme de forteresse la première salle d'assemblée nationale qu'on voudra accommoder aux nécessités de notre temps et de notre pays. Les représentans des départemens apportent dans l'assemblée un sentiment qu'ils n'abjureront pas, quoi qu'il arrive : c'est le sentiment que la révolution de 1848 est la dernière révolution que Paris aura imposée aux provinces. Les départemens se sont approprié la république du 24 février qu'ils n'avaient pas voulue; ils se la sont appropriée pour la corriger et la régler. Le 10 décembre dernier, ils ont conquis le pouvoir exécutif, et, par les élections du 13 mai, ils ont conquis le pouvoir législatif. Le 10 décembre, Paris a perdu la mauvaise prépondérance que voulaient lui donner les hommes de la dictature. L'assemblée législative achèvera de le déposséder du privilége qui faisait sa ruine, et qui le rendait à la fois dangereux et malheureux. Paris est, dit-on, la capitale de la civilisation, et, tant que Paris mérite ce titre, le gouvernement s'honore et s'affermit en y résidant; mais si, au lieu d'être la capitale de la civilisation, Paris pouvait jamais devenir la capitale du socialisme, le gouvernement s'affaiblirait et se dégraderait en y résidant. Ce qu'il y a de pis pour un gouvernement, c'est de résider dans un corps-de-garde. Tel est cependant le sort nécessaire des gouvernemens qui vivent en face des émeutes.

Le sentiment que nous venons d'indiquer a éclaté fort énergiquement dans les paroles de M. Ségur d'Aguesseau dès la seconde séance de l'assemblée législative. M. Ségur d'Aguesseau ne demande pas mieux que de crier vive la république! mais il y a une république qui se crie à Paris par les voix tyranniques de l'émeute; c'est cette république-là que M. Ségur d'Aguesseau repousse. Il y a une autre république, celle qu'accepte la volonté libre et réfléchie des départemens; c'est celle-là, la république de la liberté, que veut M. Ségur d'Aguesseau. On a crié au girondinisme! Au moins ces girondins-là ne commencent pas par pactiser avec la montagne. Cela nous donne bonne espérance pour leurs têtes et pour les nôtres.

La séance du 29 a montré quel était le sentiment de la nouvelle majorité. La séance d'hier a montré quel était aussi le caractère de la nouvelle minorité. Nous ne voulons pas l'accuser de violence préméditée : nous ne croyons pas qu'elle veuille rendre les discussions impossibles; mais nous croyons que, dans

la nouvelle minorité, la nature l'emporte sur la volonté. Il nous est permis de supposer que, parmi les membres de la montagne, il n'y en a pas beaucoup qui se fussent préparés dès long-temps à la vie politique. Ils s'étaient fait peut-être une autre vocation; ils avaient plus de goût pour la vie à ciel ouvert que pour la vie de cabinet ou de chambre. Il leur sera donc difficile de prendre promptement les habitudes qui rendent la délibération possible. Il y a dans le monde bien des moyens de soutenir son avis, depuis les syllogismes de l'école jusqu'au ceste et au pugilat de l'antiquité, sans oublier les coups de fusil; mais il est évident que ces divers modes d'argumentation ne sont pas tous de mise dans le même lieu et dans le même temps. Il a toujours semblé que les argumens devaient s'appareiller selon leur nature et s'accommoder aux diverses enceintes; aussi les syllogismes s'appareillent ordinairement aux syllogismes, et se placent mieux dans une école ou dans une salle de délibération que dans une place publique. Le pugilat, au contraire, et le ceste convenaient mieux aux cirques antiques. Les coups de fusil, enfin, sont réservés aux champs de bataille et aux rues, hélas! de nos villes désolées par la guerre civile. C'est une expérience nouvelle que d'essayer de mettre dans la même enceinte ces divers modes de raisonnement, et nous craignons qu'ils n'aient de la peine à vivre ensemble. Il y a donc pour l'assemblée législative une question qui n'avait pas encore été posée à l'ouverture des assemblées délibérantes : c'est de savoir si elle a le tempérament délibératif, si, en un mot, elle peut délibérer.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici des combinaisons ministérielles et nous n'en parlerons pas. Nous attendons que le *Moniteur* se soit expliqué. Jusque-là, à quoi bon faire des conjectures, exprimer des préférences ou des répugnances? Tout cela sème la zizanie, et nous avons tous besoin d'union. Quant à nous, le ministère que nous voulons est le ministère qui aimera assez la loi pour la faire exécuter, le ministère qui sera fort par la loi et pour la loi, et qui aura une épée à mettre auprès du scrutin de l'assemblée législative pour la défendre contre un 15 mai. Croire, en effet, que les gens du 15 mai ne viendront pas un jour ou l'autre tâter le pouls à l'assemblée législative, c'est une grande erreur. Ils y viendront : ce jour-là, il ne faut pas qu'il y ait pour fermer les portes de l'assemblée un *général du peuple*, mais un général de la loi.

Nous nous apercevons, en finissant, que nous n'avons rien dit de notre expédition d'Italie; mais qu'en dire? Si nous nous avisons d'en approuver les premières pensées et les premières opérations, on ne manquera pas de dire qu'alors nous en blâmons la seconde pensée; et si nous approuvons la seconde pensée, Dieu sait à quoi nous nous exposons pour la troisième pensée! Avec une expédition dont le milieu désavoue le commencement et dont la fin désavouera sans doute le milieu, que faire, sinon se taire, quand on ne veut pas faire d'opposition, et quand on est, comme nous, décidé à être de l'avis du ministère, pourvu qu'il en ait un et qu'il n'en ait pas trois? Nous prendrons donc le parti d'attendre le dénoûment et le dernier avis du ministère, afin d'être sûrs de ne l'avoir pas, malgré nous, contredit en le suivant.

— La crise dans laquelle se débat l'Europe orientale vient d'entrer dans une phase nouvelle où les parties intéressées ont dû formuler, avec plus de franchise et de clarté, leurs prétentions et leurs desseins. Une convention entre le czar et le sultan, au sujet des principautés danubiennes, donne à l'armée russe la liberté d'action et la sécurité dont elle avait besoin pour tenir parole à l'empereur d'Autriche. En revanche, les Magyars ont brûlé leurs vaisseaux, ils ont rompu avec la dynastie de Habsbourg; ils ont proclamé leur indépendance, sauf à être dès maintenant assez embarrassés de cette indépendance. Nous remercions les Magyars de nous avoir appris ce qu'ils veulent dans leurs rapports avec l'Autriche, après nous avoir tenus dans le doute depuis tantôt une année de guerre. Ils voulaient l'indépendance qu'ils ont naguère refusée des mains de la France impériale; les voilà libres et armés, debout sur le sol magyar. « C'est là, suivant le plus populaire de leurs poètes, qu'il faut vivre ou qu'il faut mourir. » Nous avions toujours prié le ciel de détourner de leurs têtes cette grande alternative, dans la crainte d'une calamité qui fût pour eux la dernière; mais le sort en est jeté, et nous ne pouvons plus que contempler avec sympathie les vicissitudes de leur fortune.

Un grand intérêt se trouve désormais engagé dans leur cause, c'est celui d'une autre nation sur la tombe de laquelle la diplomatie a chanté plus d'une fois la prière des morts, et qui pourtant n'a point perdu tout espoir ni tout moyen de revivre. Bien que le corps de la nation polonaise n'ait point encore reçu le branle, et que cette révolution, venue trop vite, doive peut-être se voir étouffée dans son germe, nous suivons l'émigration polonaise avec curiosité, quelquefois avec tristesse, dans ses efforts souvent irréfléchis, toujours impétueux, pour rallumer le foyer d'une nouvelle insurrection nationale. Nous déplorons vivement les défauts de cette race de raisonneurs indisciplinés, et cependant il faut bien admirer la vitalité qu'elle a su conserver sous le poids de tant de longues catastrophes. Les Polonais donnent à l'Europe un sentiment de ce que peut pour le bien et pour le mal l'émigration polonaise avec ses griefs si patriotiques et son cœur si justement ulcéré.

C'est, aux yeux de l'Europe libérale, la principale importance de la question hongroise, de contenir aujourd'hui la question de Pologne. Les Magyars, en reconnaissance des services rendus à leur cause par Bem et Dembinski, semblent avoir accepté cette solidarité avec toutes ses conséquences. Un égoïsme prudent aurait pu leur conseiller une transaction, un accommodement avec l'Autriche; ils ont, comme toujours, agi d'enthousiasme, et si l'enthousiasme inspire parfois des folies, il dicte aussi quelquefois des résolutions généreuses. Dans toutes les occasions où les Magyars ne se laissent point entraîner par leur funeste manie de dominateurs et de conquérans, ils sont généreux : à défaut du sang-froid, accordons-leur du moins cette qualité, pour laquelle ils n'ont d'égaux que dans la race espagnole.

M. Kossuth a donc franchi le Rubicon; la diète de Debreczin a prononcé la déchéance de la maison de Habsbourg; elle a brisé tous les liens qui rattachaient la Hongrie à l'empire d'Autriche; elle a replacé le royaume de saint Étienne dans la famille des peuples indépendans : en face de la Russie et de l'Autriche coalisées, la diète a remis le destin tout entier, la vie ou la mort de la race magyare

au jugement des armes. « Dieu est avec nous, » dit souvent M. Kossuth aux paysans qu'il passionne par ses improvisations dithyrambiques. « Dieu est avec nous, dit aussi l'empereur de Russie, notre but est saint. » Dans l'intention de rendre plus certaine cette protection divine, la diplomatie russe redouble d'activité auprès des divers cabinets de l'Europe. Pendant qu'elle reconnaît la république française, elle tente à Constantinople un suprême effort pour désintéresser la Turquie à bon compte dans les affaires de l'Autriche.

On sait comment a échoué une première proposition du général Grabbe en vertu de laquelle les détroits eussent été ouverts à la marine militaire de la Russie dans l'intérêt d'une alliance étroite entre le czar et le sultan. Cette proposition a été repoussée catégoriquement et vivement. Le général Grabbe cependant, à la vue de l'incertitude de la diplomatie anglo-française, ne s'est point tenu pour battu. Avec l'aisance d'un diplomate qui ne se déconcerte point pour une défaite, il s'est contenté de quitter le terrain sur lequel il avait reçu cet échec, afin d'agir sur un autre point. Le divan ne demandait pas mieux que de repousser de nouveau toute convention qui engagerait sa politique, à la condition pourtant que les cabinets amis, la France et l'Angleterre, feraient quelque effort pour sauvegarder le principe de la suzeraineté ottomane dans les principautés du Danube; mais, les deux cabinets ayant fini par déclarer ou par laisser voir clairement qu'ils regardaient la lutte de la suzeraineté et du protectorat comme une question de traités entre le sultan et le czar, et non comme une question de droit des gens européen, le divan devait accueillir toute pensée d'arrangement qui garantirait l'évacuation des principautés et éloignerait ainsi une bonne fois les charges et les périls d'une occupation indéfiniment prolongée. Le général Grabbe faisait de ce principe de l'évacuation la base du nouvel arrangement qu'il offrait de signer. Sans doute ses propositions étaient de nature à inquiéter douloureusement les populations valaques. Si, en effet, il stipulait en principe que la Valachie devrait être un jour évacuée, ce terme n'était pas fixé. Puis le protectorat dont le joug pesant avait été le motif de la révolution allait toujours subsister. On promettait assurément aux Valaques une réforme de leur constitution; mais cette réforme devait s'accomplir sous l'influence de l'occupation, et c'est assez dire qu'elle avait peu de chances d'être libérale. La Turquie a cédé. Ce n'est point sa faute; elle a constamment lutté pour obtenir des conditions plus équitables en faveur de ces principautés qu'elle défend avec loyauté contre la terreur et l'oppression des armées du protectorat. Que la responsabilité en revienne à qui de droit; dans l'isolement où l'Europe libérale s'obstine à laisser la Turquie et où lord Palmerston semble prendre un malin plaisir à la conduire, elle pouvait difficilement repousser une convention qui, à défaut d'un gain plus grand, sauve du moins le principe de la suzeraineté ottomane en Valachie.

Pour le czar, le point important de cette sorte de convention, c'est qu'elle lui permet, sans perdre beaucoup de terrain dans les principautés, d'en tirer immédiatement un corps d'armée capable d'agir en Hongrie, tandis qu'un autre corps de trente mille hommes reste en observation sur la frontière de la Transylvanie jusqu'à la pacification de cette principauté. L'influence russe eût pu perdre là une grande bataille après son premier échec; elle a remporté, au contraire, un avantage dont l'armée magyaro-slave ressent dès aujourd'hui le

contrecoup. Les Valaques paient ainsi les premiers frais de l'intervention russe en Autriche, et la Turquie, dont les Hongrois attendaient peut-être la bienveillance et l'appui moral, est réduite à se prêter aux combinaisons qui leur sont hostiles.

Après les paroles belliqueuses de M. Drouyn de Lhuys en faveur de la Hongrie, on a pu s'attendre à voir du moins une résistance organisée à Constantinople pour protéger le divan contre cette fatalité non pourtant inexorable de l'influence russe. L'attente était illusoire : si l'on a défendu la position que la fortune offrait à la Turquie et à ses alliés, on ne l'a défendue qu'avec mollesse, et cette profonde et persévérante prudence que nous admirons avec une patriotique douleur, cette habileté moscovite non encore assez bien comprise, nous a montré une fois de plus ce qu'elle peut contre l'inexpérience et la timidité de notre diplomatie. Les obstacles ont donc été écartés par la Russie, et une nouvelle carrière s'ouvre en Autriche à l'activité de son cabinet. Nous sommes persuadés qu'il compte pour vaincre tout autant sur cette même prudence traditionnelle dont il est si remarquablement doué que sur la force des armes. Ses moyens d'action en Hongrie sont politiques autant que militaires. Le principal est dans cette terrible machine de guerre qu'on est convenu d'appeler le panslavisme. Opprimés naguère par les Magyars, trahis hier par le cabinet de Vienne, inquiets d'un avenir qui se présentait à eux plein d'éclat le jour où Jellachich sauvait l'empire et faisait un empereur, les Slaves autrichiens, en général, envisagent jusqu'à nouvel ordre, avec une égale défiance, le triomphe des Magyars et celui des Autrichiens. « Nous avons prophétisé, dit un journal de la Croatie, que si la diète constituante de Kremsier était dissoute, il n'y aurait plus jamais d'autre diète autrichienne. Nous l'avons dit et nous le répétons, la charte octroyée sera mise comme épitaphe sur le tombeau de la monarchie.... Celui qui se noie s'accroche même à un rasoir, dit notre proverbe croate. Depuis les triomphes de Dembinski, la cour a vite changé de langage vis-à-vis de nous. Effort inutile! car le fatal *trop tard*, avec toutes ses lugubres conséquences, est sorti de nos cœurs désespérés. » En Bohême, les efforts de l'Autriche sont les mêmes, et le langage des populations ressemble aussi très fort à celui des Croates. « Aux sollicitations du cabinet, dit une feuille de Prague, nous et les nôtres nous n'avons à répondre que par le silence et l'indignation. Nous qui seuls empêchâmes aux jours d'octobre notre nation de marcher en masse contre Vienne, nous qui seuls, jusqu'à présent, possédions la confiance de nos concitoyens, nous sommes réduits à céder maintenant la place à nos rivaux politiques, sans pouvoir leur opposer autre chose qu'un sombre silence. » Tels sont les sentimens, telle est l'attitude de ces mêmes peuples, qui avaient embrassé avec tant d'ardeur et d'enthousiasme la cause de l'Autriche.

Si M. Kossuth avait eu la prudence d'accorder aux Slaves le principe de l'égalité internationale qui tue les Magyars comme peuple conquérant et dominateur, mais qui les sauve comme race, la colère des Slaves du nord et du sud contre l'Autriche pouvait tourner au profit de l'insurrection hongroise; mais les Magyars, très loyaux pourtant envers les Polonais, n'ont point encore accompli ce sacrifice si coûteux à leur amour-propre, malgré les sollicitations incessantes des Polonais et de tous les slavistes libéraux, et, tant qu'il y

aura à cet égard l'ombre d'un doute, il n'est point d'alliance possible entre les Magyars et les Slaves. Plutôt l'appui des Russes que le joug des Magyars ou des Allemands! c'est le cri mille fois déplorable qui n'est pas encore dans toutes les bouches, mais qui est déjà au fond de toutes les consciences. En face de ces populations irritées, qui veulent à tout prix jouer désormais un rôle, combien l'influence du panslavisme armé ne devient-elle pas puissante! Quoi de plus facile à la Russie, tout en défendant le jeune empereur autrichien, que de se présenter aux Slaves sous cette apparence de protectrice qui lui a si grandement réussi depuis un siècle dans les affaires de l'empire ottoman! Quoi de plus aisé pour le czar, à l'aide de cette vaste et hardie propagande qui sait si bien emprunter le langage convenable à toutes les circonstances, que d'exploiter cette grande crise du slavisme chez les populations déroutées de la Hongrie méridionale! C'est pour l'Europe le côté vraiment périlleux de l'intervention russe. La langue illyrienne, plus rapprochée du russe que le polonais et le tchèque, est parlée jusqu'aux portes de Venise et aux rochers du Tyrol. Dans l'état présent des esprits, par suite de l'aveugle orgueil des Magyars et de la politique inintelligente de l'Autriche, l'influence russe a le champ ouvert, et peut-être un jour aura-t-elle le chemin libre jusqu'au pied des Alpes. Qu'on le remarque donc bien, l'intervention de la Russie en Autriche n'est point dangereuse simplement parce qu'elle consolide l'alliance des deux cabinets long-temps amis, parce qu'elle se montre plus ou moins menaçante pour la révolution européenne, parce qu'elle entraîne du même coup la Turquie et la Prusse dans le mouvement de la politique moscovite; elle est dangereuse principalement parce qu'elle fournit à la Russie le moyen d'être utile à des peuples qui lui sont unis par le lien de race si puissant dans l'Europe orientale, et qu'elle met le czar en position de faire acte d'empereur slave. Que faut-il pour lui arracher des mains ce grand instrument de conquête? Une victoire décisive de l'armée hongroise et une alliance des Magyars avec les Serbes, les Croates et les Tchèques sous la médiation de la Pologne; cette victoire et cette alliance, on ne peut pas les espérer. Au reste, et quelle que doive être l'issue de la guerre actuelle, la question ne sera pas résolue de si tôt; elle contient dans son sein le germe de bien d'autres guerres.

Après tout, ce mot de guerre n'a plus rien qui nous émeuve, tant nous avons pris l'habitude de l'entendre depuis un an de loin et de près. La paix, le calme des esprits, pourraient seuls nous surprendre; mais quel état sur notre continent nous présente aujourd'hui ce spectacle? Si l'Angleterre, avec ses fortes traditions de liberté constitutionnelle, fait face avec bonheur aux difficultés du temps présent, elle a aussi ses préoccupations au dedans et au dehors, et il n'y a peut-être en ce moment dans le monde que la jeune Amérique du Nord qui ose envisager l'avenir avec une pleine sécurité. Heureux pays, qui ne trouve point de plus grave sujet d'émeute qu'un engouement de théâtre et une rivalité de tragédiens! Que cette tranquillité laborieuse et féconde soit le partage d'une république démocratique, c'est un fait dont nous aimons à nous réjouir comme d'un phénomène rassurant pour ceux qui ont la perspective de vivre sous le régime de la démocratie républicaine. Il est vrai, l'Amérique du Nord est placée physiquement, par la nature même, dans des conditions sociales qui ne sont point celles de notre sol encombré, et elle possède des institutions mieux appro-

priées que les nôtres à leur but, assez larges et assez fortes pour se prêter aux divers besoins du progrès et de la conservation. La société américaine est depuis long-temps entrée dans la pratique de la démocratie constitutionnelle, tandis que nous autres, avec tous nos efforts, nous ne parvenons point à sortir des usages de la démocratie révolutionnaire. L'exemple de l'heureuse tranquillité de l'Amérique septentrionale est donc rassurant, sans être décisif. Il peut, en tout cas, nous profiter en nous éclairant. Ainsi les liens qui ont rattaché la France à ce pays dès son origine se resserrent aujourd'hui d'eux-mêmes, par cette circonstance nouvelle d'une conformité de constitution politique.

En songeant à ces grands intérêts matériels et moraux, nous nous demandons avec quelque surprise pourquoi l'on a si peu fait jusqu'à présent pour rendre plus étroites les relations de la France avec l'Amérique du Nord. Comment expliquer, en effet, que, dans une situation internationale si propre à de nombreux et constans rapports, la France ne soit point encore reliée aux États-Unis par une voie de communication directe et régulière? Le gouvernement monarchique, dans la dernière année de son existence, s'était préoccupé de la création de ces paquebots transatlantiques dont le projet, déjà ancien, avait eu tant de peine à aboutir. Peut-être n'a-t-on pas oublié que des fonds d'encouragement avaient été votés par les chambres pour la compagnie qui se chargeait de l'entreprise. Deux paquebots ont accompli le voyage; le troisième est rentré au port après avoir fait huit lieues en mer, et l'entreprise, soit inintelligence, soit mauvais vouloir, n'a pas eu d'autres suites. Il nous semble qu'il appartiendrait au gouvernement nouveau de porter son attention sur un intérêt si grave. Le manque de communication directe, régulière et rapide entre le Havre et New-York gêne et peut même paralyser, sous de certains aspects, les rapports que ces deux grandes sociétés ont tant de raisons de multiplier. Les Américains, pour leur compte, sont parfaitement convaincus des excellentes conséquences qu'amènerait l'établissement d'une ligne transatlantique, et, en date du 4 avril, la législature de l'état de New-York a autorisé la constitution d'une compagnie qui se propose de tenter à son tour l'entreprise si malheureusement conduite par la compagnie française. Nos commerçans se laisseront-ils devancer? Le gouvernement ne trouvera-t-il point quelque moyen de provoquer leur émulation en imitant, au besoin, celui des États-Unis, qui assure à la compagnie de New-York une allocation de 375,000 francs pour le transport régulier de la malle? N'aurons-nous pas enfin assez de hardiesse et de résolution pour en finir avec cet état de choses d'aujourd'hui, dans lequel nous sommes à la merci de l'Angleterre pour toutes nos communications avec l'Amérique? Nous avons lieu de croire que c'est une des préoccupations constantes du ministre de France à Washington, M. Poussin, dont les écrits fort appréciés montrent une vive intelligence des avantages diplomatiques et commerciaux que la France devrait tirer de relations plus suivies avec l'Amérique septentrionale. L'expérience qu'il a des intérêts et des hommes de cette république et l'activité qu'il porte dans l'accomplissement de sa mission nous autorisent à espérer que sa présence aux États-Unis ne restera point stérile. Le temps des ambassades d'apparat est passé, et puisque nous sommes représentés à Washington par un homme de connaissances spéciales, il serait malheureux que ce ne fût point pour y

traiter des questions sérieuses d'utilité internationale. Nous n'ignorons point les embarras dont le gouvernement est assailli : ceux du ministère des affaires étrangères sont particulièrement grands; mais, à notre avis, il n'est point encore chez nous de difficulté qui soit assez impérieuse pour faire oublier les intérêts que nous signalons ici au département des affaires étrangères. Pour mieux dire, en présence des agitations qui tendent à fermer peut-être pour long-temps les débouchés du continent à notre commerce, nous tenons pour plus pressante que jamais la nécessité de développer et de faciliter du côté de l'Amérique le mouvement de nos exportations; au milieu des incertitudes de nos alliances européennes et des obstacles que rencontre chaque jour notre diplomatie sur le terrain du vieux monde, nous regardons comme admirablement opportuns et prévoyans les efforts qui seront faits pour resserrer cette ancienne et naturelle amitié de la France avec le Nouveau-Monde. C'est à Washington surtout que la France peut être républicaine, et les opinions ne sauraient être partagées sur la convenance d'une amitié internationale si manifestement justifiée par la communauté des intérêts et des principes.

Parmi les plus tristes symptômes de notre époque troublée, ne faut-il pas compter le silence des poètes? Il y a quelques années, la critique pouvait à bon droit signaler et regretter même une trop grande diffusion de l'inspiration poétique; aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. A ceux qui nous reprocheraient de publier trop peu de vers, nous pourrions répondre que la faute en est surtout aux poètes, qui nous refusent trop souvent l'occasion de les accueillir. En attendant que le calme nous ramène les muses, voici d'aimables stances qui nous arrivent sans signature du fond de la province, et il nous a paru qu'il y aurait quelque charme à respirer, dans notre atmosphère fiévreuse, cette fraîche bouffée des campagnes normandes.

ESQUISSES NORMANDES. — LE MOULIN.

Je connais un joyeux moulin
  Sur la colline verte;
Sa porte, loin du grand chemin,
  Reste toujours ouverte.

On y voit entrer, à midi,
  Garçons et jeunes filles,
Et les vieux, d'un pas alourdi,
  Armés de leurs faucilles.

La nappe blanche étale aux yeux
  La soupe appétissante,

Les brocs noirs de cidre mousseux,
La galette fumante.

Et la meunière, au grand œil noir,
Belle sans vouloir l'être,
Invite chacun à s'asseoir
A ce festin champêtre.

Puis, vers le soir, l'heureux moineau,
Niché dans le vieux lierre,
Vient becqueter le blé nouveau
Aux doigts de la meunière.

De cet hospitalier moulin
Agent toujours fidèle,
Le vent accourt chaque matin
Faire tourner son aile.

A son tic-tac l'oiseau s'enfuit,
L'herbe sèche frissonne,
Et je ne sais quel léger bruit
Dans la chambre résonne.

C'est le moment où tous les yeux
S'entr'ouvrent pour sourire.
Pourquoi chacun est-il heureux?
Ah! qui pourrait le dire?

Pour moi, si j'aime ce séjour,
Ce n'est, je vous le jure,
Ni séduit par toi, fol Amour,
Ni par vous, ô Nature!

C'est que, sans apporter de grain
Et sans humble prière,
L'indigent y reçoit son pain
Des mains de la meunière.

JULES L.

Il serait facile de prouver que la crise où le pays est en ce moment plongé est intellectuelle autant que politique, et peut-être pourrait-on démontrer aussi facilement que, si la crise politique a tant de gravité, c'est par la raison que l'intelligence a trop vite abdiqué ses priviléges et son rôle. Ce fait est trop clair pour n'avoir pas été saisi par les hommes considérables de l'Université aux-

quels leurs talens, plus encore que leurs fonctions, ont donné charge d'ames. Et cependant pourrait-on affirmer que l'enseignement réponde aujourd'hui aux vastes nécessités de sa mission morale? L'enseignement philosophique surtout manque à la jeunesse inquiète de notre fiévreuse époque. Peut-être y a-t-il plus qu'on ne suppose de cœurs ouverts pour recevoir les vérités substantielles et fortes que l'on venait, vers la fin de la restauration ou au lendemain de 1830, chercher au pied des chaires de la Sorbonne et du Collége de France. Peut-être y aurait-il moins d'indifférence que l'on n'imagine pour les hommes qui, dans ces chaires redevenues vivantes, oseraient parler de devoir et de destinée humaine avec l'autorité de la science. Pourquoi donc ce spectacle consolant nous est-il refusé? Ce ne sont point les hommes qui manquent. Non, et, Dieu merci, les mêmes professeurs qui étaient en 1830 entourés d'une si grande et si légitime popularité sont encore parmi nous. Pour ne citer que celui dont les leçons nous paraîtraient le plus nécessaires comme remède à l'anarchie intellectuelle d'à-présent, nous nommerons M. Cousin. Parmi les hommes de cette laborieuse et vive génération qui arriva à la suite de nos grandes guerres européennes, M. Cousin est aussi l'un des esprits les plus jeunes et les plus capables de retrouver, en face des sophismes contemporains, l'ardeur avec laquelle il combattait naguère contre d'autres erreurs. Une merveilleuse vivacité se rencontre unie en lui à l'étendue de l'intelligence, et il possède, avec les dons précieux de l'écrivain éminent, le charme et la puissance d'une parole éloquente. C'est à M. Cousin qu'il appartiendrait plus qu'à personne de poser sous leur nouvel aspect les questions philosophiques sur lesquelles la société sent par instinct le besoin d'être promptement et grandement éclairée.

Une semblable résolution ne nous plairait pas seulement parce qu'elle serait hardie et généreuse, mais parce qu'elle servirait encore d'encouragement à ces mêmes professeurs qui partagèrent autrefois avec M. Cousin les faveurs de l'opinion, et que les affaires ont détournés de leur but scientifique. Oui, il y a parmi les hommes qui comptent encore comme titulaires à la Sorbonne des noms naguère applaudis, que nous aimerions à retrouver aux premiers rangs de l'enseignement. N'est-ce pas d'eux, en effet, que l'on pourrait dire : Leur silence est une calamité publique? C'est une calamité d'autant plus déplorable que le don d'attirer et de passionner la jeunesse semble être depuis quelques années le privilége des esprits faux et des intelligences apocalyptiques. On ne peut constater qu'un petit nombre d'exceptions brillantes, de voix courageuses, qui ont continué de se faire entendre au milieu du tumulte de nos passions politiques. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de revenir sur ce sujet. Nous n'avons voulu aujourd'hui qu'indiquer, parmi tant de questions d'où dépend la discipline de l'esprit public, celle qui paraît à la fois les comprendre et les dominer toutes.

V. DE MARS.

LETTRE

A M. DE FALLOUX

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES,

CONTENANT

LE RÉCIT D'UNE ODIEUSE PERSÉCUTION

ET

LE JUGEMENT PORTÉ SUR CETTE PERSÉCUTION

PAR LES HOMMES LES PLUS COMPÉTENTS ET LES PLUS CONSIDÉRABLES DE L'EUROPE;

SUIVIE

D'un grand nombre de Documents

RELATIFS AUX SPOLIATIONS QUI ONT EU LIEU, A DIFFÉRENTES ÉPOQUES,
DANS LES BIBLIOTHÈQUES ET LES ARCHIVES DE LA FRANCE.

PAR G. LIBRI,

MEMBRE DE L'INSTITUT, ETC.

Afin de mieux faire comprendre tout l'intérêt qui s'attache à ce livre, dont la première édition a été presque entièrement enlevée en quelques jours, et dont il se prépare déjà une seconde édition; afin qu'on puisse mieux sentir tout l'odieux de la persécution dont M. Libri a été l'objet, nous donnons ici la traduction littérale d'un article inséré dans l'*Atheneum* du 12 mai dernier, par M. de Morgan, secrétaire de la Société royale astronomique de Londres, et l'un des savants les plus illustres de l'Angleterre. La lecture de cet article, dans lequel on voit quelles sont les marques de confiance que le Parlement d'Angleterre vient d'accorder à l'homme dont le nom a été couvert d'opprobre en France, doit nous faire profondément réfléchir sur le danger des jugements portés dans des moments de trouble et de révolution. Le *sommaire* du livre

de M. Libri, qu'on trouvera à la suite de l'article de M. de Morgan, explique l'empressement du public pour la lecture d'un ouvrage dans lequel sont traitées les questions les plus graves de personnes et de bibliographie. Voici d'abord l'article de M. Morgan :

D'après l'ancienne coutume de quelques nations, les corps des malfaiteurs étaient livrés au scalpel du chirurgien. M. Libri a suivi cette coutume : ayant réussi, de l'avis de tout homme impartial, à exécuter ses calomniateurs, il s'occupe maintenant à les disséquer. Voici sa première dissertation sur leurs restes mutilés, et il donne à entendre à plusieurs reprises qu'il y en aura d'autres. La présente lettre, avec son monceau de suppléments, est un ouvrage de 327 pages, si curieux sous le point de vue bibliographique, que nous aurions dû nous y arrêter longuement quand bien même il n'eût pas eu droit à notre attention (à nous qui avons, dès le commencement, suivi cette affaire) par son rapport avec les accusations portées contre l'auteur, car il tourne bien à la honte de ceux qui ont publié ces accusations, et qui ne veulent plus maintenant ni les soutenir ni les désavouer.

Nous renvoyons nos lecteurs au compte que nous avons rendu (n° 1074, p. 527) de la réfutation triomphante de M. Libri. Cette réfutation nous frappe plus que ne ferait une justification ordinaire. Qu'un homme, qui a été forcé de fuir pour défendre sa vie, ait pu en pays étranger parvenir à répondre à toute allégation renfermant la moindre circonstance définie, c'est là une chose plus qu'heureuse. M. Libri a réimprimé, en français, un grand nombre d'articles de différents journaux anglais et étrangers, tous exprimant la même opinion et prononçant non-seulement son acquittement, mais un verdict de culpabilité contre ses accusateurs. Nous ne suivrons pas M. Libri dans ses nombreuses preuves additionnelles, établissant que véritablement il n'a pas volé à la France pour dix milie livres sterling de livres ; mais nous pouvons lui pardonner d'avoir insisté sur sa défense tout en faisant ses attaques ; nos lecteurs préféreront connaître ces dernières. — Avant d'aller plus loin, nous ferons remarquer un ou deux points sur lesquels des éclaircissements sont donnés.

M. Libri a avancé, nos lecteurs s'en souviendront, qu'il avait offert toute sa collection, livres et manuscrits à la fois, à la Bi-

bliothèque royale de Paris, sous la condition qu'ils ne seraient pas séparés. Il a avancé aussi que M. Guizot se rappelait cette offre. C'était en quelque sorte faire un appel à ce dernier, et nous pouvons en donner le résultat. Nous affirmons maintenant savoir personnellement que M. Guizot se souvient de cette offre, de la condition qui y était mise et du refus de cette condition, choses qui ont été portées à sa connaissance lorsqu'il était au pouvoir. En déclarant qu'il se souvient de ces trois faits, M. Guizot donne son assentiment à la publication d'une telle assertion.

Nos lecteurs se souviendront de la *lettre menaçante* qui a été mise entre les mains de M. Libri à l'Institut, lui donnant le conseil de fuir pour épargner au peuple français un acte de vengeance qui répugnerait à son caractère. Il ajoutait à cela que ses amis lui conseillèrent de suivre cet avis. Bien que nous ayons cru et croyions toujours qu'il aurait fallu qu'il fût fou pour rester dans un pays où une pièce telle que le Rapport Boucly a pu être le commencement officiel d'une procédure criminelle, nous ne savions pas exactement quelle importance attacher à la lettre menaçante, et le conseil de fuite donné par les amis de M. Libri nous en disait plus que la lettre qui motivait ce conseil.

M. Libri ajoute maintenant une terrible signification à cet avertissement, en nous faisant savoir que l'homme qui a écrit et signé ce billet qu'il a remis de ses propres mains à M. Libri, est M. Terrien, rédacteur du *National*, à ce moment le plus puissant de tous les journaux. Le nom de M. Terrien a été supprimé dans la première publication, parce que M. Libri avait reçu un avis qui pouvait faire supposer que M. Terrien avait réellement cru agir avec bienveillance. Convaincu depuis, par une longue série d'attaques calomniatrices faites contre lui dans le *National*, que sa réserve n'a pas été appréciée, M. Libri porte au rédacteur de ce journal un coup qui restera dans l'histoire de la science.

Passons maintenant de M. Terrien à M. Arago. Nous avions mis celui-ci et M. Lamartine en demeure de se défendre contre une vive présomption de malveillance, leur imputant (ou au moins à l'un d'eux) la publication du Rapport Boucly, comme aux chefs principaux du gouvernement provisoire en ce qui concernait les matières littéraires, leur reprochant d'avoir adopté

ce ramas de rumeurs scandaleuses comme si c'eussent été des faits accrédités. M. Lamartine, nous l'ignorions, avait donné un démenti. Dans son journal officiel, le *Moniteur* (22 mars 1848), on lisait ceci : « C'est par erreur que quelques journaux ont « annoncé qu'un document judiciaire relatif à M. Libri avait été « tiré des archives du ministère des affaires étrangères ; aucun « document n'est sorti de ce ministère pour être livré à la pu- « blicité. » Quelques journaux expliquent ceci en disant que le Rapport a été trouvé au ministère des affaires étrangères par un citoyen qui y a pénétré pendant les troubles. M. Libri leur rappelle cependant que la foule n'a pas envahi le ministère des affaires étrangères, que certains journalistes seulement y sont entrés, et que la publication du Rapport dans le *Moniteur*, journal officiel du gouvernement provisoire, ne peut avoir eu lieu que du consentement des membres ou d'une partie des membres de ce gouvernement. « Pourquoi ne pas dire (ajoute M. Li- « bri) qui a donné cet ordre ? Faut-il que je raconte cette his- « toire, dont je connais tous les détails ? » Tout ce que nous savons de M. Arago, c'est qu'il se plaint de ce que M. Libri imagine qu'il aurait sanctionné une telle publication, et il dit que c'est là la plus grave de toutes les imputations injurieuses qu'il a eu à supporter de la part de M. Libri. Ceci n'est pas un démenti. S'il est vrai que M. Arago a été l'instigateur de cette publication, sans doute cette appréciation de l'accusation de M. Libri peut être juste. L'imputation fondée sur la vérité est celle qui produit le mieux son effet. D'un bout de l'Europe à l'autre, la science désigne M. Arago comme l'auteur probable de cette publication et lui demande d'expliquer la part qu'il y a prise. En Allemagne, un article qui se termine par le nom illustre d'Encke exprime clairement le plus profond regret qu'un semblable document ait été publié par l'organe officiel d'un gouvernement parmi les membres duquel était M. Arago, l'*ennemi déclaré* de la victime. M. Arago a à se défendre contre ces présomptions, plus fortes qu'aucune de celles qui ont jamais été produites contre M. Libri.

D'après les lettres du domestique de M. Libri, à Paris, il paraît que les commissaires chargés de l'examen — ou de ce que l'on appelle l'examen — de ses livres, entrent dans sa bibliothèque, quelquefois plusieurs ensemble, *quelquefois il n'en vient qu'un seul*, emportant et *rapportant* des paquets de livres.

Comme cette Commission est composée entièrement d'élèves de l'École des chartes, qui ont des raisons particulières pour être hostiles à M. Libri ; — comme cette Commission a été dissoute une fois et reconstituée pour se débarrasser d'un membre impartial; — comme il est défendu au domestique lui-même d'être dans l'appartement (la raison qui a été donnée est qu'il *gênait* les commissaires); comme ce domestique ne peut pas inspecter ce qu'ils apportent et ce qu'ils remportent, M. Libri a quelque raison de donner à entendre qu'il pourrait bien sortir de sa bibliothèque des livres qui n'en ont jamais fait partie. Si, un jour ou l'autre, on trouve une bonne collection de livres volés dans les *appartements* de M. Libri, ce sera une question délicate de savoir qui les y aura mis. Une année et demie écoulée sans qu'on ait rendu compte d'un si grand nombre de visites, de ces entrées et sorties des commissaires et des livres, fera naître de très-forts soupçons, à moins que des explications très-claires ne soient données et soutenues.

Maintenant passons à la principale substance du second écrit de M. Libri. Nous avons depuis longtemps pensé que des vols commis dans les bibliothèques de France étaient et sont très-communs : il y a à Londres tant de livres à vendre portant les estampilles de ces bibliothèques ! Nous avons eu sous les yeux, il y a peu de temps, un rapport fait par d'Alembert à l'Institut, et contresigné par Clairaut, qui devait évidemment avoir été volé. A la première réfutation des accusations dirigées contre M. Libri, nous n'avons pas pu nous empêcher de nous imaginer que les gens qui avaient publié le Rapport Boucly, considéraient le *métier* de voleur de livres comme si commun, qu'ils pensaient réellement que le moindre témoignage suffirait pour faire croire au public qu'un homme qui avait des livres *devait* en avoir volé au moins une partie. En Angleterre, quand on veut perdre un homme, on l'appelle un tripotier (jobber), en France, un voleur de livres; M. Libri a beaucoup à dire sur les pratiques qui sont maintenant de mode. Il prouve, par un écrit de la main de celui qu'il employait au catalogue de ses livres, qu'il avait donné des instructions pour qu'on mît à part tous les livres estampillés, afin qu'ils fussent rendus aux bibliothèques dont ils portaient l'estampille, et qu'il rendait constamment les livres ainsi estampillés qu'il avait lui-même achetés. Mais il donne aux Français une leçon si remplie d'esprit et d'une sévérité si

amusante, que certes les oreilles d'une nation si sensible au ridicule lui tinteront à la réprimande. Il s'est adressé depuis quelque temps à un petit nombre de libraires de Londres, pour faire rechercher dans leurs magasins les livres portant des estampilles de bibliothèques, sans aucune marque indiquant qu'ils aient été vendus comme doubles. Quatre libraires lui ont procuré en quelques jours quatre-vingt-deux volumes presque tous des bibliothèques de France. Une semblable démarche à Paris a produit presque immédiatement un nombre tel que l'ensemble s'est élevé à deux cent trois. De même furent trouvées des centaines d'autographes, des lettres tirées des Archives nationales, des rapports de l'Institut, etc. Parmi les autographes, M. Libri en choisit quarante ou cinquante (réservant ceux qui donneront lieu à des recherches ultérieures) et les envoie, avec tous les livres, au ministre de l'instruction publique. Il demande en même temps que le ministre nomme une Commission pour examiner la manière dont ces livres et ces manuscrits sont sortis des mains de ceux qui avaient charge de les garder, et qu'après cet examen ils soient rendus aux divers établissements auxquels ils semblent appartenir. C'est un curieux présent à faire à un gouvernement. Si l'on accède à cette demande, il y aura une enquête du plus grand intérêt. Si on la repousse, il y aura de telles présomptions contre l'honnêteté de ceux qui ont accès aux bibliothèques de France, qu'il faudra bien du temps avant qu'elles s'effacent. C'est la seconde fois que M. Libri offre en don des livres à la nation française ; la première fois sa condition a été refusée. Si elle l'est encore cette fois, et si les livres sont rendus à M. Libri, par défaut (*by default*), nous lui recommandons de les donner au *British Museum*, en mettant dans chacun une feuille volante imprimée, expliquant comment il se trouve là. Nous supposons bien que le ministre n'adoptera pas le terme moyen de renvoyer simplement les livres aux bibliothèques sans nommer une Commission ; car ce serait admettre le vol et refuser de rechercher qui l'a commis.

D'après le témoignage de M. Picchioni, maintenant à Paris, autrefois au collége d'Eton, M. Lalanne, un des commissaires qui apportent des livres chez M. Libri et qui en emportent, a dit en pleine rue, à M. Merlin, sous-bibliothécaire au ministère de l'intérieur, que l'*Ecole des chartes ne sera contente que lorsqu'elle aura fait pendre M. Libri*. Jusqu'à présent, si un mau-

vais jeu de mots peut être permis, l'Ecole des chartes n'a rien fait que long feu [1].

M. Lepelle écrit à M. Libri qu'il est bien connu qu'un commissaire de police répondit de la manière suivante à une remontrance de M. Chabaille (ce membre de la Commission, qui en fut évincé à cause de ses dispositions en faveur de l'accusé) : « Que voulez-vous ? Il n'est pas étonnant que l'affaire de M. Libri traîne en longueur, il a été livré pieds et poings liés à ses ennemis. » Ceci sera certifié en temps et lieu par M. Chabaille lui-même. Le nom de M. Libri a servi de tentation pour bien des jeux de mots. Un journal français, *le Corsaire*, dès le 23 mars de l'année dernière, publia sur l'influence fatale des noms un article finissant ainsi : « LIBRI ! *C'est précisément ce qui l'a perdu !* » La phrase aurait dû être, nous l'acceptons ainsi : « *ce qu'il a perdu !* » Ses livres sont perdus, mais il n'est pas perdu lui-même. Heureusement, de lui rien n'est attaché pieds et poings liés en France que sa bibliothèque, et lui-même est dans un pays de franc jeu, de justice et d'équité.

C'est une habitude du gouvernement français, soit monarchique, soit républicain, d'agir par intimidation, de réprimer l'opposition, si c'est possible, par la menace. En mars 1848, M. Libri adressa une courte réfutation des calomnies Boucly aux journaux français, qui refusèrent de la publier. M. Durand, libraire, tâcha d'obtenir cette insertion dans plusieurs d'entre eux. Tandis qu'il s'occupait de cela, il reçut un ordre de comparaître au Palais de Justice, où le juge d'instruction lui dit d'un ton de reproche : « Vous êtes en correspondance avec M. Libri. » La réponse fut négative, ce qui était vrai alors..... Néanmoins, ajouta le juge, vous tâchez de faire insérer une lettre de lui dans les journaux ». Il le reconnut ; la copie fut exhibée, et M. Durand dut consentir à la laisser aux juges. Ceci est une excellente leçon sur la différence qu'il y a entre les noms et les choses. Le mot de *liberté* a été depuis soixante ans prononcé en France mille fois autant que dans tous les autres pays de l'Europe ensemble. Le magistrat ne pensait guère que sa courte conférence avec M. Durand servirait dans toute l'Europe à com-

[1] Il y a ici dans l'anglais un jeu de mots intraduisible en français, et qui porte sur le mot pendre (*to hang*). *To hang fire*, mot à mot *pendre le feu*, signifie *faire long feu*.

menter les maximes qui semblent devoir prévaloir dans la jeune République. Un grand nombre de nos lecteurs croîront avec peine que c'est la même chose que si le lord-maire, ou M. Hardwick, ou tout autre magistrat chargé de rendre la justice, avait mandé un commerçant de Londres et lui avait fait déposer une lettre qu'il aurait eu l'intention d'envoyer aux journaux en faveur d'un accusé. Nous aimons à pouvoir dire que l'esprit de résistance devient plus fort. Beaucoup de gens se sont fait honneur en fournissant à M. Libri des renseignements, avec permission d'user de leur nom. — Quelques-uns ne se sont pas sentis assez forts pour aller jusque-là. Nous citerons en première ligne, parmi ceux qui se sont déclarés prêts à combattre le chef de vingt légions, M. Paul Lacroix, le célèbre bibliophile Jacob. M. Lacroix a entrepris un catalogue descriptif des manuscrits qui sont ou ont été en la possession de M. Libri, établissant leur provenance sur des documents et des témoignages. La tâche, quelque rude qu'elle soit, sera facile pour ce célèbre bibliographe.—Nous avons entendu parler de sa connaissance approfondie des bibliothèques, de sa prodigieuse mémoire pour tous les faits relatifs aux manuscrits en particulier, d'une façon telle que nous ne voulons pas la reproduire devant nos lecteurs sans l'appuyer du témoignage que nous en avons reçu nous-même. M. Lacroix s'est occupé récemment de la grande collection de manuscrits que M. Libri a vendus il y a déjà quelques années à lord Asburnham, et il promet de rendre un compte très-détaillé de la manière dont on se les est procurés. Tout cela est superflu en ce qui concerne l'acquittement de M. Libri pour tout autre pays que la France. Mais M. Lacroix ne semble pas travailler pour M. Libri seul; c'est dans son propre intérêt et dans celui de tous les amateurs. Il nous donne à entendre que des accusations de cette nature sont le sort commun de tous ceux qui rassemblent des livres ou des manuscrits en France : — circonstance assez naturelle dans un pays où, à ce qu'il paraît, les bibliothèques ont à souffrir des vols considérables, sans qu'on y porte une grande attention; probablement, les collectionneurs de livres de profession, qui sont peu nombreux en France, sont les plus innocents en général. Mais leur réputation a pu souffrir par suite de la négligence des bibliothécaires. M. Libri donne une liste des livres qu'il a envoyés à Paris pour être examinés : il donne aussi une liste de cent cinquante-trois manuscrits qui

ont disparu de la bibliothèque de l'Institut,—comme on le voit par le mot *manque*, écrit à côté de leurs titres, dans le catalogue. Il ne pense pas que dix des membres de l'Institut soient instruits de cette perte, sur laquelle il appelle l'attention de l'autorité.

Toute cette affaire se réduit depuis longtemps, en ce qui concerne M. Libri, à la question de savoir si M. Libri recouvrera les biens qu'il a laissés en France, avec compensation pour le dommage qui doit indubitablement résulter de la manière dont ces biens ont été administrés. Dans tous les cas, il peut mesurer l'étendue de ses pertes; mais la nation française ne peut pas aussi bien mesurer les siennes si elle persiste dans ce déni de justice, déguisé sous cette farce d'une Commission à 10 fr. par tête, *per diem*. La honte en retombera particulièrement sur les classes littéraires et scientifiques, et elles s'en apercevront dans leurs rapports avec le reste de l'Europe. La conduite de ceux qui se sont prévalus de la révolution, pour satisfaire leurs haines privées, portera atteinte à l'honneur national. Certes, une nation peut plus facilement qu'un individu racheter ses torts, puisque ses tribunaux peuvent toujours en faire retomber les conséquences sur qui de droit.—Mais une telle réparation, pour être efficace, ne doit pas trop tarder. En attendant, l'Angleterre a récemment donné une marque publique et éclatante de son opinion. M. Libri a été appelé devant une Commission de la Chambre des communes, pour donner des renseignements (*give evidence*) sur les bibliothèques de France et d'Italie.

Voici maintenant le *sommaire* de la *Lettre de M. Libri à M. de Falloux* :

Avertissement. — Me taxera-t-on d'impatience? p. v. — Abrégé des persécutions dont je suis l'objet, *ibid.* Le comte Marsigli, viii. — M. Pierre Leroux, p. xiii. — Opinion de M. Guizot sur les entraînements de la Justice, *ibid.* — État de la question, p. xv.

Lettre a M. de Falloux. — Le cumul sans places, p. 1-2. — Le général Carnot expulsé de l'Institut par ordonnance : son fils fait rayer mon nom des programmes des Cours, p. 2-5. — M. Terrien, rédacteur du *National*, p. 5. — Menace d'une vengeance populaire, p. 5-6. — M. Lalanne s'en tient à vouloir me faire pendre, p. 6. — Un italien de moins, p. 7.—Quand M. Arago n'agit pas les siens agissent pour lui, *ibid.*—Attention délicate des journaux français, *ibid.* —Le *National* fait son affaire personnelle de la persécution dirigée contre moi, *ibid.* — Grosse injure que je fais à M. Arago, p. 7-8.— Injure encore plus grosse que lui font M. Encke, secrétaire de l'Académie des Sciences de Berlin, M. de Morgan, secrétaire de la Société astronomique de Londres, etc., etc., *ibid.* — Qui veut-on atteindre, en me calomniant? p. 9-10. — Un des plus détestables exploits de la Terreur, p. 11.— Le Comité de législation a-t-il condamné le gouvernement provisoire à l'amende? p. 12.—Comment mon affaire est jugée

par l'Europe, p. 14. — Opinion d'un grand-chancelier d'Angleterre, p. 15. — dix-huit caisses de PIÈCES COMPROMETTANTES, p. 18-19. — Utilité des commissions DÉSIGNÉES, p. 20. — SHILOK EXPERT, *ibid.* — Intimidation. — Gens qui n'ont pas peur d'avouer qu'ils ont peur, p. 21. — Evangéliaire de M. LEDRU-ROLLIN, *ibid.*— Comment des experts à 10 fr. par jour n'ont-ils pas pu prouver encore un crime qu'on disait évident il y a un an? p. 22.—On a tout saisi sans inventaire, p. 23. — Qu'a-t-on fait d'un portefeuille contenant 45,000 fr. de valeurs, *ibid.* — On a défendu depuis un an de nettoyer mon appartement : ce qui ne l'empêche pas d'être envahi, p. 24 et suiv.— Paquets emportés journellement, *ibid.* — Ce qui arrive aux gens qui ne partagent pas l'acharnement des experts contre moi, *ibid.*—Les experts ne veulent pas qu'on les gêne, p. 25-26. — On calomnie les magistrats, p. 27-28. — Un rapport INEPTE, p. 29. — Comment les experts s'y prennent pour prouver que j'ai dérobé un volume à MM. Didot, p. 30-31.—Que font-ils des factures des libraires? p. 31-32. — Qu'a-t-on introduit chez moi? *ibid.* — Y a-t-il de par le monde des livres estampillés? p. 33. — La DAME VÉR... chez M. Cig...,p. 34. — Instructions abominables que je donne à ceux qui travaillent à mon Catalogue, *ibid.*—DÉCLARATION IMPORTANTE DE M. CROSMIER, *ibid.* — Les LOUPS RAVISSANTS quittent Lyon, p. 36.— La PISANELLA, un RAMELLI relié par DEROME, etc., etc., quittent la Bibliothèque royale, *ibid.*—De quelles bibliothèques sortent les deux cent trois volumes que j'achète et que j'envoie à M. de Falloux, p. 37. — Sort-il des établissements publics de France moins d'autographes que de livres? p. 38. — Les estampilles garantissent-elles les correspondances ministérielles? p. 39. — Autographes que j'achète et que j'envoie à M. de Falloux, *ibid.* — Lettres de cinq membres de la famille Bonaparte, p. 39. — Lettres de NAPOLÉON, de KLOPSTOCK, de ROSSINI, d'HAYDN, etc., etc., sorties des archives de l'Institut, p. 42.— Autres exemples, p. 42-43. — A quoi l'on s'expose QUAND ON FERME MAL LES PORTES, p. 43-44. — Manque-t-il des manuscrits à la Bibliothèque de l'Institut? *ibid.* — S'est-on beaucoup ému de ces pertes? p. 44.—On écrit MANQUE et l'on se croit en règle, *ibid.* — L'ILLUSTRATION et les Bibliothèques de Paris, p. 45. — Procès de CHARLOTTE CORDAY, *ibid.* — Il n'y a guère que cent quarante-deux ans qu'on a commencé à voler des manuscrits à la Bibliothèque royale de Paris, *ibid.* — Combien manque-t-il de volumes dans cet établissement; vingt mille ou cinquante mille? p. 46. — Bonne foi des détenteurs, p. 49. — Mutilations; BIBLE DE CHARLES LE CHAUVE, COLLECTION BÉTHUNE, etc., p. 51. — La Bibliothèque nationale n'achète-t-elle pas de livres volés? p. 53. — Tout ce qu'on avait pris aux Bibliothèques de BELGIQUE, de MILAN, du VATICAN ou des Archives de SIMANCAS a-t-il été rendu? p. 54. — Y avait-il des livres à estampille dans les collections de MM. BOULARD et DE SOLEINNE? p. 55-56.—Dessin de GUASPRE, *ibid.*—Le PETIT CHEVAL, p. 56-57. — Manuscrits de l'Escurial et de Carpentras qui courent le monde, p. 58. — Première édition de DON QUICHOTTE, *ibid.* — Les manuscrits disparaissent vite; il y en avait deux mille en 1808 à la Bibliothèque de Carpentras, il n'en restait plus que six cent soixante-neuf en 1826, p. 59-61. — Connaissances bibliographiques des experts, p. 62-63. — Conduite délicate de certains débiteurs : comment on s'y prend pour avoir mon logement et mes places, p. 63. — Certains élèves de l'Ecole des Chartes font-ils le commerce des livres? Ont-ils vendu des livres volés? — OUI. — Ont-ils été inquiétés pour ce fait? — NON, p. 63-65. — Toute la Bibliothèque d'une ville de France vendue au poids, p. 68. — Livres et manuscrits rendus aux émigrés, p. 68-69. — Auto-da-fé de papiers ARISTOCRATES. — Un volume de cinq mille francs volé à la Bibliothèque nationale, p. 70. — Nécessité d'un récolement, p. 73. — Doit-on être puni pour n'avoir pas rédigé le catalogue de ses manuscrits? p. 75. —Mon catalogue sera rédigé par M. Paul Lacroix, p. 75. — Gardez vos reçus, *ibid.*— N'ai-je jamais acheté de manuscrits? p. 76.—Nommera-t-on une Commission pour examiner les livres à estampille que j'envoie à M. de Falloux? *ibid.*

DOCUMENTS. — LETTRE DE M. PANIZZI, conservateur du département des livres imprimés au British Museum, p. 81. — Ai-je dérobé un Psautier à Grenoble? *ibid.*— Premier devoir d'un magistrat, p. 82. — M. CARTERON, p. 83. — Opinion des honnêtes gens sur le Rapport Boucly, p. 83. — Cherche-t-on la vérité, ou veut-on écraser M. Libri? p. 84. — Les collections publiques de France ont-elles été dépouillées d'une manière SCANDALEUSE? p. 85. — Où se trouve l'AUSONE à la reliure de GROLIER provenant de la Bibliothèque nationale?

ibid. — Se cache-t-on pour vendre à Londres ce qui sort des archives publiques de France? p. 86. — Dilapidations tolérées, p. 87. — M. Halliwell et les manuscrits de Cambridge, p. 88-89. — Procès gagné par M. Rodd, p. 89. — Opinion d'un homme éminent, p. 90. — Déclaration de M. Holmes, premier adjoint au département des manuscrits du British Museum, p. 91. — Mes manuscrits étaient-ils cachés? Après les avoir examinés pendant un mois, il repousse avec indignation les calomnies dirigées contre moi, p. 91-92. — Déclaration motivée de M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), membre du Comité des monuments historiques, qui a examiné les pièces, p. 93-97. — Lettre a M. de Monmerqué, p. 98-100. — Mea culpa, *ibid.* — Lettre de M. Paul Lacroix, p. 101. — Dois-je aller à Paris? *ibid.* — Quand les experts déposeront-ils leur rapport? p. 102. — Dix mois de prison sur la foi du Rapport de M. Boucly, ce serait trop, *ibid.* — Qui a fait le Rapport Boucly? p. 103. — Lettre de M. Picchioni, ancien professeur au collége d'Eton, p. 105. — Quelles sont les gens qui crient le plus fort contre moi, p. 106. — Encouragements donnés à ceux qui veulent éclairer l'opinion sur mon compte, p. 107. — Conduite des experts, p. 108-109. — On me suppose coupable *à priori*, p. 109. — Maximes de morale, p. 100-111. — Les amateurs sont tous des voleurs, *ibid.* — Le témoignage de M. Paulin est-il reçu? p. 112. — Modèle de saisie régulière, p. 113. — Intimidation : y a-t-il un parti pris? p. 114. — Dante condamné par contumace comme voleur, p. 115. — Mort MÉRITÉE de M. Rossi, d'après le *National*, p. 115. — Lettre de M. Molini, ancien bibliothécaire du grand-duc de Toscane, p. 116. — Si les livres de la Bibliothèque nationale vont en Italie, les livres et les manuscrits des bibliothèques de Florence viennent à Paris, *ibid.* — Lettre d'un membre de l'Institut, p. 119. — Les magistrats sont-ils piqués? — Si j'allais à Paris, m'oublierait-on en prison? *ibid.* — Lâche procédé, p. 120. — Opinion de M. Encke, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Berlin, p. 121. — Sentiment de justice allemand, p. 122. — La conduite de M. Arago jugée par M. Encke, p. 123. — Opinion de M. Stern, publiée sous les auspices de l'Académie de Gœttingue, p. 127. — Mes calomniateurs marqués du sceau de l'infamie, *ibid.* — Opinion de M. Ch. Witte, professeur à l'Université de Halle, p. 135. — Il déclare avoir été soupçonné d'un vol de livres, p. 139-140. — Opinion de M. Lehmann; on se permet tout dans les luttes politiques, p. 141. — Opinion de M. Brandes, bibliothécaire à Berlin, p. 144. — Libéralisme criard, p. 146. — Opinion de M. Hoffmann, bibliothécaire à Hambourg; Opinion de M. le baron de Reiffenberg, p. 157-158. — Opinion de M. De Morgan, secrétaire de la Société astronomique de Londres, p. 159. — De quelles accusations doivent se défendre mes adversaires, p. 160. — Ce qu'on pense en Angleterre des accusations anonymes, p. 162. — Il aurait fallu que je fusse fou (dit M. De Morgan), pour rentrer en France, p. 165. — Caractère de M. Arago, p. 166. — Ai-je été condamné pour vol en Italie? Il paraît que MM. Capponi, Gioberti, Guerrazzi et Mamiani, membres de divers gouvernements italiens, ont ignoré cette condamnation, p. 168 et suiv. — Ai-je dépouillé les Archives de Florence? p. 172-173. — Louable concert des journaux français en ce qui me concerne, p. 177 et suiv. — Le *National*: élections corrompues, p. 177. — L'Illustration et le *National*, p. 179-180. — Accusation de complicité, p. 181. — Je calomnie (dit le *Siècle*) les princes et les peuples qui aspirent à la liberté, p. 182. — Un citoyen qui s'empare d'une pièce, p. 185. — Dix mille volumes provenant de vols, p. 187-188. — Véritable pensée des gens qui me calomnient, p. 190. — Catalogue des deux cent trois volumes a estampille, que j'adresse à M. de Falloux, p. 195. — Onze volumes provenant de la Bibliothèque nationale; trois de la bibliothèque Mazarine; dix-sept de la bibliothèque de la Sorbonne; vingt-et-un de la bibliothèque de l'Arsenal, etc., p. 195-200. — Livres portant l'estampille du Ministère des Cultes, du Ministère du Commerce, du Dépôt de la Guerre, du Conservatoire des Arts et Métiers, du Prytanée, du Corps législatif, du Tribunat, de l'Université, de l'Ecole de santé, de la Faculté de médecine, de l'Hôtel-de-Ville de Paris, p. 200-205. — Livres provenant de divers établissements publics de Moulins, de Lyon, d'Avignon, de Marseille, de Toulouse, d'Amiens, de Metz, p. 205-206. — Livres avec les estampilles des bibliothèques de Florence, de Ferrare, de Parme, p. 206-209. — N'a-t-on jamais gratté ou enlevé des estampilles? p. 207. — Factures des libraires qui m'ont vendu ces deux cent trois volumes, p. 213 et suiv. — Trouve-t-on à Londres des autographes sortis des établissements publics de la France? p. 231. — Lettres de créance de Joseph II,

ibid.— Lettres du DUC DE BERRY, de la princesse Caroline, de la princesse Elisa, de Louis Bonaparte, de Joachim Murat, de Camille Borghèse; pièces portant l'estampille des divers ministères, p. 231-233. — M. Botta, l'historien, recommandé à M. de Fontanes, p. 235. — Comment on assoupit une AFFAIRE MALHEUREUSE, p. 236.— Lettres de CONDORCET et de LAGRANGE à l'Académie des Sciences, p. 238.— N'y a-t-il pas, entre les mains des personnes les plus respectables, des autographes provenant des établissements publics? — Combien de pièces sorties des archives de l'Institut y avait-il dans le Catalogue des autographes de MADAME LA MARQUISE DE DOLOMIEU, dame d'honneur de la reine, p. 240 et suiv. — Y en avait-il dans le Catalogue de M. COLLIER DE BEAUBOIS? p. 243. — Et dans d'autres Catalogues? p. 245. — LISTE DE CENT CINQUANTE-TROIS VOLUMES MANUSCRITS QUI ONT DISPARU DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT, p. 249. — Signature de MOLIÈRE, p. 252. — Pourquoi laisse-t-on aux uns ce qu'on réclame aux autres? p. 253. — La Bibliothèque nationale n'a-t-elle pas cédé ou vendu des autographes à M. DE MONMERQUÉ, à M. CAMPENON, à M. FOSSÉ D'ARCOSSE, etc.? p. 257-263.— Un incident de la vente Soleinne, p. 267. — L'AN DES SEPT DAMES, provenant de Sainte-Geneviève, p. 269. — Les œuvres de ROGER DE COLLERYE réclamées vainement par la Mazarine, p. 270. — TROIS CENTS VOLUMES PROVENANT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE TROUVÉS CHEZ M. AUGER, MEMBRE DE L'INSTITUT, p. 271. — Y en avait-il chez M. DARU? p. 272. — Comment après VINGT-HUIT ANS un manuscrit précieux de la bibliothèque de BERNE se retrouve dans la succession de MANUEL, p. 275. — PROTESTATION, p. 277. — Condamnation d'un bibliothécaire et archiviste de Troyes et de Tours, p. 290. — Extraits de Hænel. — Bibliothèque entière vendue au poids, p. 292. — Ce que pense un juge d'instruction des rapports de la magistrature avec le Gouvernement provisoire, p. 295. — Comment se font les ventes d'autographes à Paris, p. 298 et suiv. — Origine du Rapport de M. Boucly, p. 302. — Le NATIONAL déclare qu'il n'avait AUCUNE RAISON de me calomnier, ce qui ne l'empêche pas de recommencer, p. 305-308. — La Bible de Diodati, de la Bibliothèque de l'Arsenal, p. 308-309. — Avais-je une bibliothèque en Italie, p. 310.— N'ai-je jamais donné de livres à personne? p. 310-311.—DON ROYAL? p. 311.—A quelle époque avais-je la GALEOMYOMACHIA? *ibid.* — Le VALERIUS FLACCUS et le MANILIUS de Bologne (1474), imprimés sur peau vélin, p. 312. — Collection Pucci, *ibid.* — N'ai-je jamais reçu d'argent d'Italie? p. 313.—Leçon donnée par le Grand-Duc de Toscane aux dictateurs de Février, p. 314. — Petites additions bibliographiques et autres, p. 315 et suiv. — Description du manuscrit de Baena, *ibid.*— Ce qu'on peut trouver sur les quais, p. 316.—Je fais présent d'un manuscrit de Peiresc à la Bibliothèque royale, *ibid.*—M. MONTEIL ET LES ARCHIVES DES MINISTÈRES, *ibid.* — Encore des cinquante mille volumes enlevés à la Bibliothèque nationale, p. 317.—Voyages inconnus du Cardinal de Retz, *ibid.* — Archives de la Marine, p. 318. — AMEILHON, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, alimente les auto-da-fé révolutionnaires, p. 319. — COLLOT-D'HERBOIS, conservateur des Archives de la Côte-d'Or, *ibid.* — Lettre curieuse de Garat, *ibid.* — Manuscrits de *Séguier* dépouillés, p. 320. — *Mutilations* de manuscrits, *ibid.*— Ce qu'est devenu le manuscrit original du procès de Galilée, *ibid.* — Aveu touchant au sujet des Archives de la Marine, p. 321. — Autographes appartenant à la Bibliothèque nationale, saisis à Londres et à Paris, p. 322. — La fable du Loup et de l'Agneau, *ibid.*—Un *faux* autographe saisi comme pouvant avoir appartenu à la Bibliothèque nationale, p. 323. — Dilemme : les experts sont-ils de bonne foi, ou pèchent-ils seulement par ignorance? *ibid.* — Je ne suis pas un délateur, p. 324.

ADDITIONS DE L'ÉDITEUR, M. PAULIN. Hommage rendu à un caractère honorable, p. 325.—LETTRE DE M. CANUTI, *ibid.*— Lettre de M. Libri en 1845, *ibid.* — M Libri jugé par ses actions, p. 326.

Imprimerie de HENNUYER et Ce, rue Lemercier, 24, Batignolles.

LA TRANSYLVANIE

DEPUIS LA FIN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1849.

PREMIÈRE PARTIE.

RAPPORTS DE LA TRANSYLVANIE AVEC LA FRANCE. — SA RÉUNION A L'AUTRICHE.

Au-delà de la Hongrie, — entre l'ancienne Pologne, la Turquie et les principautés, au sein des monts Karpathes, qui rejettent brusquement le Danube vers les plaines de la Valachie, — perdue dans ces régions intermédiaires où se rencontrent et se confondent la civilisation de l'Occident et celle de l'Orient, la Transylvanie occupe à ces limites indécises de deux mondes une place que la politique a faite plus grande que la nature. C'est la Suisse de l'Orient; ce ne sont pas seulement les montagnes et l'aspect général du pays, le courage de ses habitans, leurs langues et leurs costumes divers, qui amènent aussitôt cette comparaison à l'esprit : c'est surtout la position qu'occupent ces deux petits pays au milieu d'empires puissans et souvent ennemis. Il semble que la mission de l'un et de l'autre ait été de s'interposer entre leurs rivalités, d'empêcher leur choc et de refouler leur ambition dans des directions différentes, comme au sommet des Alpes et des Karpathes les eaux et les fleuves se divisent, courant ceux-ci à l'orient, ceux-là à l'occident. La

Transylvanie est un peu plus grande que la Suisse, sa population est à peu près la même; mais là s'arrêtent les ressemblances : la politique leur a fait des destinées différentes. La Suisse, grace à la neutralité que la sagesse des grandes puissances lui avait garantie, a conservé son indépendance; la Transylvanie, au contraire, livrée, dès l'origine, à l'ambition de tous ses voisins, ne s'est reposée d'une liberté pleine de périls qu'en abdiquant son indépendance pour devenir une province autrichienne.

I.

Il y a environ cent soixante ans qu'un seigneur transylvain, réfugié à la cour de Louis XIV, se plaignait du peu d'attention qu'on accordait en France aux affaires de son pays. « On aurait eu bien de la peine il y a dix ans, disait-il (1), à fournir quatre personnes qui eussent quelque connaissance de la Transylvanie. Bien des gens, à mon arrivée, semblaient ignorer jusqu'à son nom. On ne le prononçait pas sans un peu d'étonnement, comme si c'eût été le nom de quelque province découverte depuis peu au Nouveau-Monde; mais, ajoute l'émigré transylvain pensionné à la cour de Versailles, comme il n'y a point de nation si barbare et si éloignée que le soleil ne daigne éclairer, on ne doit pas s'étonner si les bienfaits du roi Louis-le-Grand, qui en prenait sa devise, nous ont enfin tirés de notre obscurité. »

A cette époque, en effet, à la fin du XVIIe siècle, la politique française cherchait à susciter de toutes parts des ennemis à la maison d'Autriche. Non content des champs de bataille qui lui étaient ouverts en Flandre, en Allemagne, en Italie, Louis XIV n'épargnait aucun sacrifice pour susciter sur les derrières des armées impériales, au sein même de l'empire, de puissantes diversions. Il donnait la main aux mécontens de Hongrie, et, à défaut des Turcs, qui, depuis la levée du siége de Vienne (1683), perdaient constamment du terrain, il soulevait les populations encore à demi barbares campées à l'extrême frontière de l'Europe entre la chrétienté et le mahométisme. Tour à tour attachées aux rois de Hongrie ou aux sultans, ces races belliqueuses changeaient sans cesse d'intérêts et d'alliances; elles semblaient vouées par leur caractère, autant que par la situation du pays, au rôle que l'ambition assignait, dans l'ouest de l'Europe, à la Sardaigne, entre la maison d'Autriche et la maison de France. Après avoir chassé les Turcs avec les secours de l'empereur, elles rappelaient bientôt les pachas voisins pour se garantir des vexations des troupes impériales. Au moment où l'action de la Turquie, désormais énervée et impuissante, ne devait plus suffire à tenir la balance, les Transylvains accueillirent

(1) Mémoires du comte Bethlem Niklos.

avec empressement les nouveaux protecteurs qui leur arrivaient du fond de l'Occident. Malgré l'éloignement et la difficulté des communications, Louis XIV ne cessa d'entretenir avec la Transylvanie des relations de tout genre. Il y envoyait, par la Turquie, par Venise, par la Pologne surtout, avec laquelle les correspondances étaient plus faciles, des agens, des officiers, des ambassadeurs publics; c'était par Dantzick qu'on dirigeait les secours d'hommes et d'argent; de là, on arrivait à Varsovie; enfin, à travers les défilés et les précipices qui séparent la Transylvanie de la haute Hongrie et de la Pologne, on pénétrait dans ce lointain pays.

Pendant plus d'un demi-siècle que continuèrent ces relations, la Transylvanie s'habitua à regarder la France comme une protectrice naturelle, à recevoir ses directions et ses secours; et quand la fortune contraignit Louis XIV à la paix, quand la Transylvanie, après la longue lutte qu'elle soutint avec la Hongrie contre l'empire, se rangea sous la domination autrichienne, la France servit d'asile aux proscrits et leur prodigua les bienfaits de son hospitalité. On voit à chaque instant, dans les mémoires de cette époque, les noms des seigneurs hongrois et transylvains mêlés aux récits du jour, aux descriptions des fêtes de Paris ou de Versailles; le roi engageait toujours quelques-uns de ces étrangers à Marly; les princes les invitaient à leurs chasses; le grand Condé les régalait à Chantilly et se faisait raconter par eux la manière de combattre des Turcs. La mode avait pris sous son patronage la bravoure et les malheurs de ces nobles rebelles : on portait des bottes à la transylvaine, et le malheureux comte Zriny, décapité à Neustadt, donnait son nom à des vestes brodées dont on nous vante le bon goût et la richesse (1).

La paix générale qui suivit la guerre de la succession d'Espagne, et plus tard un nouveau système politique, l'alliance de la France avec l'Autriche sous Marie-Thérèse (1756), changèrent profondément ces rapports. La solidarité qui existait depuis François Ier entre l'orient et l'occident de l'Europe fut rompue; elle avait perdu quelque chose de son équité le jour où l'Espagne était entrée dans la famille de nos rois et dans le système français. Quand la politique autrichienne pouvait avoir une armée sur les Pyrénées, il était assez naturel que les Français eussent des auxiliaires au pied des monts Karpathes. Des deux côtés, on renonçait à s'attaquer par derrière; la Transylvanie cessa dès ce moment de jouer un rôle particulier dans les mouvemens de l'Europe. Réduite à n'être qu'une province de l'empire, elle retomba peu à peu dans l'isolement et l'obscurité. Les noms lointains et fameux de

(1) « Le comte de Guiche et M. de La Vallière (frère de la duchesse) vouloient prendre un habit dont la parure eût également de la magnificence et de l'invention. Du chapeau jusqu'à la veste, la bizarrerie espagnole avoit tout réglé. Le comte de Serin régnoit à la veste avec toutes sortes de broderies. » (Lettres de Saint-Évremont, t. IV.)

Bethlem Gabor, de Bathory, de Tœkély, de Rákóczy, s'éteignirent dans la mémoire de l'Occident; ils ne retentirent plus hors de ce rempart de montagnes où s'enferme la Transylvanie, mais là ils restèrent comme les souvenirs les plus chers du courage et de l'indépendance nationale.

L'insurrection des Hongrois, et tout récemment l'intervention des Russes en Transylvanie, ont, après plus d'un siècle d'intervalle, rappelé l'attention sur cette contrée; mais, plus encore qu'au temps de Bethlem Niklos, la Transylvanie reste cachée pour nous derrière ces vastes forêts des temps reculés qui lui valurent son nom (*trans sylvas*). Elle n'est sur aucune des grandes routes politiques ou commerciales du monde. Les lignes des opérations militaires semblent s'écarter d'elle et devoir en écarter aussi la guerre et ses fléaux. Quand la Russie s'avance vers Constantinople, ce sont les principautés et Bucharest qui lui servent d'étapes; de Vienne à Andrinople, la route directe est par Belgrade et la Servie. La navigation du Danube, qui a ouvert la Hongrie aux spéculations du commerce et à la curiosité européenne, n'a pas eu pour la Transylvanie les mêmes résultats. A Orschowa, dernière forteresse de la Hongrie, vis-à-vis la frontière turque, le fleuve, qui depuis Belgrade se dirigeait de l'ouest à l'est, rencontrant les derniers contre-forts des monts Karpathes, se détourne tout à coup vers le sud et emporte loin de la Transylvanie, à travers les plaines basses et noyées de la Valachie, les bateaux à vapeur, les marchandises et les voyageurs de l'Occident.

Toutefois, de ce que la Transylvanie n'est sur le chemin de personne, il faut se garder de conclure qu'elle n'a pas tenu une place importante dans les questions européennes; l'histoire du passé prouve le contraire. De tout temps, on s'est disputé avec acharnement la possession de ce pays. Sans remonter à Trajan et aux guerres contre les Daces, nous le voyons au moyen-âge servir de champ de bataille à tous les puissans empires au milieu desquels il est placé. Les Polonais, les Tartares, les Hongrois, les Turcs et les impériaux ont tour à tour envahi ce coin de terre; partout restent les traces ou les souvenirs des luttes et des combats des âges passés. Les Allemands, en appelant la Transylvanie le pays des sept forteresses (*Siebenbürgen*) (1), ont rendu témoignage du rôle qu'elle a joué dans toutes les rencontres des peuples de l'Orient et du centre de l'Europe. La nature même semble lui avoir assigné ce rôle.

C'est une sorte de citadelle immense, enceinte de montagnes, qu'aucune armée ne peut laisser impunément derrière elle. Elle n'est point, nous l'avons dit, placée sur les grandes lignes militaires, mais il faut

(1) On fait aussi venir ce nom des sept chefs hongrois qui conquirent le pays, ou des sept villes fondées au pays des Saxons lors de la colonisation allemande.

nécessairement se détourner pour l'assiéger et s'en rendre maître avant de passer plus avant. De là toute l'histoire et les malheurs de cette contrée. Les écrivains hongrois, frappés de cette situation, l'appellent toujours la forteresse de la Hongrie, *arcem Hungariæ*. Qui est maître de la Transylvanie en effet l'est bientôt de la Hongrie, et peut se jeter à volonté sur les principautés danubiennes. La plus légère inspection du pays suffit à le faire comprendre.

A l'extrémité des plaines marécageuses qui s'étendent en Hongrie entre le Danube et la Theiss, le terrain se renfle peu à peu, monte par degrés, et s'élève au niveau des groupes irréguliers que les Karpathes jettent çà et là en dehors de leur chaîne principale. Ces monts confusément entassés et les hautes vallées qu'ils renferment forment un plateau d'environ trois cents lieues de circonférence. Si du haut d'un des sommets les plus élevés on pouvait considérer l'ensemble de la contrée, elle apparaîtrait comme une mer houleuse dont les vagues, tourmentées par les vents, tantôt élèvent leurs crêtes blanches d'écume, tantôt se creusent en sillons d'un vert étincelant. Au midi, à l'est, et en partie au nord, la chaîne des Karpathes enveloppe le pays comme d'un rempart taillé à pic. Quelques rares passages qui suivent le lit des torrens ouvrent seuls des brèches à travers cette muraille (1).

Cette région élevée donne naissance à un grand nombre de rivières, dont les plus grandes, la Marosh, le Számos et l'Aluta, sont à peine navigables dans l'état actuel. La Marosh seule coule dans la direction de la pente générale vers la Hongrie, et se jette, près d'Esseg, dans la Theiss. Les deux autres, au contraire, tourmentées par les obstacles qu'elles rencontrent et contraintes de couler dans le lit de vallées tortueuses, s'échappent de la Transylvanie, la première par le nord, l'autre par le midi. L'Aluta, après avoir roulé ses eaux à travers l'étroit défilé de la Tour-Rouge et les plaines de la Valachie, se jette dans le Danube. Souvent aussi, au milieu de ces pentes, heurtées, contrariées l'une par l'autre, les eaux, ne trouvant nul écoulement naturel, forment des lacs profonds, qu'on rencontre avec étonnement au sommet des montagnes, et qui donnent au paysage un aspect particulier. Les antiques chênes, les pins, les hêtres, qui couvrent encore les montagnes de la Transylvanie, baignent leurs troncs dans ces eaux tranquilles. D'innombrables oiseaux habitent au fond de ces retraites. Quand le voyageur arrive, fatigué, aux dernières heures du jour, près d'un de ces lacs perdus dans les forêts, il dresse sa tente au bord du rivage; les chevaux sont laissés en liberté à la lisière des bois, et la pêche ou la chasse ont fait bien vite les frais du repas (2). Cependant le bruit qui

(1) Les plus célèbres de ces passages sont celui de Bistritz dans la Moldavie, de Tomós dans la Valachie, vers Cronstadt, celui de la Tour-Rouge entre Hermanstadt et Bucharest, et enfin la Porte de Fer, qui communique de la vallée de Hatzeg à la basse Hongrie.

(2) C'est surtout dans le district de Hatzeg, sur une des routes qui conduisent de la

trouble alors le silence universel attire quelque famille nomade de bohémiens à demi nus, cachée dans l'épaisseur des bois, et alors les sauvages même ne manquent plus à cette scène, qui semble appartenir plutôt au nouveau monde qu'à l'ancien. Mais l'Amérique n'a point de passé : aucune image glorieuse ou mélancolique ne s'attache à ses paysages et à ses rochers; rien n'y parle au cœur ou à l'esprit de l'homme : ses forêts n'ont vu que l'éternelle cascade, les guerres ou les amours des bêtes sauvages. Les souvenirs de l'homme au contraire et la trace sympathique de son passage sont partout empreints dans notre vieille Europe : c'est la maison paternelle où sont morts nos pères et les frères qui nous ont précédés dans la vie; partout nous retrouvons leur mémoire; les scènes de la nature s'animent pour nous de leurs joies ou de leurs douleurs, et le lien mystérieux des générations, comme la chaîne à travers laquelle courent des fluides invisibles, rattache le jour si court de notre existence à tous les siècles qui l'ont précédé.

Ainsi, au milieu même de ces solitudes transylvaines, perdu dans les immenses forêts à travers lesquelles il erre des journées entières, enfoncé dans ce labyrinthe inextricable de montagnes et de vallées, au fond de ces précipices où il ne voit que le lac à ses pieds et le ciel sur sa tête, le voyageur sent bien qu'il n'a pas marché le premier par ces étranges chemins, qu'il est dans le vieux monde, où tant de générations se sont déjà succédé; il retrouve à chaque pas la trace de l'homme et les monumens de l'histoire. Voici les ruines du camp de Trajan; là-bas, sous ces grands sapins, se dresse la pierre d'un tombeau turc, surmontée d'un croissant à demi brisé : c'est tout ce qui reste des cent mille Turcs défaits par le vaillant Huniade. Une fontaine à moitié ensevelie dans les roseaux des marécages marque la route que suivirent les croisés du Nord. Plus tard enfin, ces montagnes ont vu les romanesques exploits des Tœkély et des Rákóczy, associés à la politique et aux armes de Louis XIV. Ces lieux sauvages touchent par un côté à la cour du grand roi. Bien des hôtes ont passé dans ces forêts qui s'étaient promenés aussi dans les bosquets de Versailles : le cardinal de Polignac, le marquis de Béthune; un cousin de Mme de Sévigné, Rabutin, exilé de France après l'éclat d'une aventure de galanterie avec la princesse de Condé. La cruauté de Rabutin égalait son courage. Ce nom, qui, grace à ceux qui l'avoisinent dans notre esprit, ne nous rappelle que des images gracieuses et galantes, est resté comme un monument

Hongrie en Transylvanie, qu'on trouve, au sommet des hautes montagnes à travers lesquelles le chemin est frayé, quantité de ces lacs creusés en forme d'entonnoirs : on y pêche de nombreux poissons, et entre autres des saumons monstrueux. Quelques-uns de ces lacs sont salés, et, au lieu d'expliquer cette circonstance par l'existence bien connue des riches dépôts salins qui se trouvent en Transylvanie, le vulgaire suppose que ces lacs sont en communication avec la mer.

d'effroi dans les annales transylvaines. Nous nous retrouvons en pleine France, et, pendant un demi-siècle, des noms français se mêlent à toutes les aventures héroïques des annales transylvaines.

II.

L'histoire de la Transylvanie se divise en trois périodes très distinctes et faciles à marquer :

La première dure cinq siècles. De 1000 à 1526, la Transylvanie n'est qu'une province de la Hongrie.

La seconde dure un peu moins de deux siècles, depuis la bataille de Mohácz (1526) jusqu'au traité de Carlowitz (1699). La Transylvanie est devenue, dans cette période, un état indépendant et électif; c'est l'époque de la liberté et de la gloire nationale.

De 1700 jusqu'à nos jours, la Transylvanie, sous la domination autrichienne, entre dans la période pacifique et constitutionnelle. Elle participe, dans les dernières années, au mouvement libéral de la Hongrie. Enfin, elle prend part à l'insurrection actuelle des Magyars.

Au début de la première période, nous retrouvons, comme en Hongrie, la conquête des Huns et la tradition des sept chefs barbares qui se partagent le pays. Les institutions qu'ils apportent sont les mêmes, la contrée est divisée en plusieurs camps, et la société est purement militaire. Avec saint Étienne, en l'an 1000, la Transylvanie se convertit au christianisme; elle ne se sépare plus alors de la Hongrie et suit les diverses fortunes du royaume apostolique dans ses guerres contre les Turcs.

Pendant cette première période, elle était administrée par des *vaivodes,* ou gouverneurs nommés par le roi. Le plus célèbre fut ce Jean Huniade, le vainqueur des Turcs et le sauveur de la chrétienté, lorsqu'après la prise de Constantinople, par Mahomet II, l'Europe consternée s'attendait à revoir l'invasion du IVe siècle.

En 1526, Jean Zapolya était vaivode de Transylvanie, lorsque le roi Louis II périt dans cette fatale journée de Mohácz, que nous avons racontée ailleurs (1). L'indépendance de la Transylvanie naquit de cette sanglante défaite où périssait la liberté de la Hongrie. Pendant que le royaume, envahi par Soliman et l'empereur, subissait ce double joug, et que des pachas turcs s'installaient à Bude et à Temeswar, les montagnes de la Transylvanie servaient de refuge aux vaincus. Zapolya, après avoir un moment tenté de disputer la Hongrie même à Soliman vainqueur et à l'empereur Ferdinand, se contenta de la souveraineté de la Transylvanie. A sa mort, son fils, Jean-Sigismond, sous la tutelle de sa mère Isabelle, fut reconnu par le sultan prince de Transylvanie.

(1) Voyez le numéro du 1er août 1848.

Alors commence la série des souverains nationaux, qui se termine par l'abdication de Michel Apáfy. Cette période dure environ cent soixante-quinze années. C'est, à vrai dire, la seule époque où la Transylvanie ait une histoire particulière, encore cette histoire est-elle incessamment mêlée à celle de la Hongrie.

Les impériaux et les Turcs se disputaient avec acharnement la possession de ce malheureux royaume. Après les fortunes diverses qui conduisirent deux fois les armées ottomanes sous les murs de Vienne (1529 et 1683), la paix de Carlowitz rejeta définitivement les Turcs hors de la Hongrie. Pendant cette longue lutte, interrompue à peine par de courtes trêves, les princes transylvains furent réduits à se placer, tantôt sous la protection de l'empereur, tantôt sous celle des Turcs. Souvent deux compétiteurs, appuyés l'un par l'Autriche, l'autre par le sultan, ajoutaient les horreurs de la guerre civile aux malheurs de cette guerre implacable de peuples et de religions. Quand on parcourt les historiens contemporains, on ne voit que villes prises, reprises et incendiées, habitans passés au fil de l'épée ou poussés en captivité, comme des troupeaux, dans les plaines de la Bulgarie. A ces désastres périodiques des guerres turques et impériales venaient se joindre les invasions des Tartares, qui pénétraient par bandes à travers les passages de la Moldavie, se jetaient sur les habitations écartées, les pillaient, tuaient les vieillards, et emmenaient en captivité les femmes et les jeunes hommes.

La Transylvanie, avec le littoral de la mer Noire, avait alors le triste privilége de remplir d'esclaves les sérails de Constantinople. Ainsi que les Mamelouks en Égypte, plusieurs de ces captifs étaient adoptés par leurs maîtres, et revenaient souvent commander, au nom des Turcs, dans leur ancienne patrie. De là ces mœurs à demi turques et ces habitudes barbares qui contrastaient étrangement avec les manières, les idées et les sentimens que les insurgés hongrois et transylvains rapportaient aussi de la France et de Versailles.

Il y avait chez un noble transylvain de ces temps une moitié de Turc et une moitié de gentilhomme français : tel qui avait été esclave en Crimée ou dans quelque honteux sérail de Constantinople allait plus tard solliciter en France les secours de Louis XIV. Il revenait, se débattant le reste de sa vie entre les deux natures que cette double éducation avait mises en lui : tantôt implacable à ses ennemis, féroce et grossier jusque dans ses plaisirs; tantôt, sous l'influence des images de politesse et de galanterie qu'il avait entrevues, arrivant jusqu'aux idées les plus chevaleresques et à des raffinemens de tendresse que n'eussent point désavoués les héros de Mlle de Scudéry. Dans les châteaux, on avait le goût de la belle société, la vie et la conversation françaises y avaient pénétré, et à quelques pas de ces retraites il se passait des scènes et des aventures qui semblent réservées exclusivement à l'histoire des

Caraïbes ou des Iroquois, exposés chaque jour à être égorgés ou rôtis par les sauvages voisins. Je trouve dans l'auteur transylvain que j'ai déjà cité un récit qui peint si bien le contraste de ces deux existences et l'état affreux du pays, que je le rapporterai ici tout entier. La simplicité même de la narration montre combien tout cela était dans la vie commune et de tous les jours.

Le comte Bethlem Niklos allait rejoindre la princesse Bárcsay, dont il était épris depuis long-temps; le prince venait d'être assassiné, et Bethlem se hâtait d'arriver; il n'y avait pas de temps à perdre avec cette veuve. Déjà à un premier veuvage, amené aussi par quelque mort violente, Bethlem, qui avait mis trois mois pour revenir de France en Transylvanie, avait trouvé sa belle remariée à Bárcsay. Cette fois, il ne s'agissait que d'arriver du château de Bethlem à celui de Guergheim, distant de vingt lieues de France; la chance paraissait belle.

« A peine avais-je appris le cruel assassinat de Bárcsay, dit le comte Bethlem Niklos, que je partis précipitamment pour porter secours et consolation à l'infortunée princesse. J'étais accompagné seulement d'un gentilhomme de nos voisins, nommé Patkó, et fort attaché à notre maison. Nous nous mîmes en chemin sans autre escorte, en quoi j'avoue qu'il y avait beaucoup d'imprudence, puisque du lieu d'où nous partions pour nous rendre auprès de cette princesse, il y avait près de huit lieues de Transylvanie, qui en valent près de vingt de France.

« Nous voulions nous rendre à Bistritz, d'où nous espérions arriver de bonne heure au château de Guergheim, où se trouvait la princesse; mais ma mauvaise étoile nous fit tomber dans un gros de Tartares qui commençaient à faire leurs courses de ce côté-là. Nous nous en vîmes entourés en un instant, sans pouvoir nous échapper d'aucun côté; les barbares, nous ayant liés et garrottés sur nos chevaux, nous amenèrent, vers le coucher du soleil, dans une profonde forêt qu'ils avaient choisie pour leur retraite pendant la nuit; nous fûmes obligés de les suivre avec toute la tristesse qu'il est facile de concevoir. Lorsque nous fûmes arrivés, ils nous lièrent dos à dos, Patkó et moi, de doubles cordes qu'ils portent ordinairement pour s'assurer de leurs captifs, et, outre celles qui nous serraient très fort les bras, ils nous en mirent d'autres au-dessus des genoux qui ne nous serraient pas moins, en sorte que nous ne pouvions nous remuer d'aucune façon.

« ... Les Tartares égorgèrent un bœuf qu'ils firent griller sur des charbons, et, après un repas copieux, ils s'accroupirent autour de leurs feux dans la posture que les enfans tiennent, à ce qu'on dit, dans le sein de leurs mères, et s'endormirent d'un profond sommeil. Ce spectacle, joint à l'horreur d'une nuit très obscure, le lieu dans lequel il se passait et notre malheureuse situation nous avaient fait garder un profond silence et mis hors d'état de pouvoir penser à ce que nous allions devenir. Patkó cependant, qui connaissait bien mieux que moi le caractère de ces barbares, puisqu'il avait été pendant trois ans parmi eux et du nombre de leurs prisonniers dans la déroute du prince Rákóczy, en Pologne, et conduit en Crimée, rompit enfin le silence et me dit : « Ces barbares vont

« dormir pendant quatre ou cinq heures sans s'éveiller; si j'avais un couteau, « je vous mettrais bientôt en liberté. — Je lui dis que je n'en avais pas. — J'en « ai bien deux, me répondit-il, dans une gaîne que j'ai mise dans une de mes « bottines, mais je ne puis y atteindre garrotté comme nous sommes. »

« ... Je parvins à porter ma main jusque dans sa bottine, et j'en tirai cette gaîne fortunée avec les couteaux qui devaient nous procurer notre liberté. Patkó prit bien vite un des couteaux, dont il coupa aussitôt nos liens. Cette opération ne fut pas plus tôt faite, que je croyais qu'il ne songerait, aussi bien que moi, qu'à prendre la fuite au plus vite; mais, ayant aperçu une longue épée, et fort raide, que nos Tartares portent d'ordinaire sous leur cuisse lorsqu'ils sont à cheval et dont ils se servent pour tuer par derrière leurs ennemis quand ils les peuvent joindre, il la prit, et, sans m'en rien dire, il en perça le dos du Tartare qui nous avait pris, et lui porta le coup avec tant de violence, qu'il le perça d'outre en outre et le cloua contre terre. Il me dit que ces barbares dormaient d'un si profond sommeil, que rien ne pouvait les éveiller, et il est sûr que celui-là ne se réveilla jamais. Nous ne songeâmes plus qu'à sortir. Un beau clair de lune qui survint favorisa notre retraite si heureusement, qu'après deux heures de marche nous nous trouvâmes dans une plaine qui nous aida beaucoup à nous orienter. Nous n'avions pas marché encore dans cette plaine pendant une heure, que nous entendîmes le bruit que faisaient les Tartares en sortant de la forêt; notre frayeur s'augmenta, et elle n'était que trop bien fondée par l'impuissance où nous étions de trouver un asile. Il fallut cependant faire de nécessité vertu, et chercher notre salut dans un grand étang qui se trouva sur notre chemin. Nous nous déterminâmes à y entrer, et nous nous enfonçâmes dans l'eau jusqu'au cou, à l'abri des roseaux dont il était entouré, n'ayant précisément que la tête hors de l'eau; encore Patkó coupa-t-il plusieurs roseaux pour nous la couvrir, afin de n'être pas aperçus. Cette précaution était d'autant plus nécessaire, que les Tartares y vinrent abreuver leurs chevaux, après quoi ils allèrent faire leurs courses, et nous donnèrent le temps de respirer. Lorsque nous les eûmes perdus de vue, nous sortîmes de notre humide retraite si morfondus, que je n'aurais pu faire un pas sans la crainte que j'avais de retomber entre leurs mains. Nous prîmes un chemin sans savoir où il devait nous conduire; mais, heureusement, il nous mena droit au château de Bethlem, qui appartenait à un de mes oncles; ce château, qui est assez commode, a quelques fortifications capables d'empêcher les Tartares d'en approcher. A peine y fus-je rendu, que la fièvre m'y prit très violemment... Patkó, plus robuste que moi, en fut quitte à meilleur marché, car il se mit à boire et à manger copieusement, et se remit en très peu de temps, par cet exercice, des suites de toutes nos fatigues... »

Mais le comte Bethlem avait un mal plus dangereux que la fièvre; l'amour et l'inquiétude mortelle où il était sur le sort de la princesse faisaient sa plus grande peine. Il persuada au fidèle Patkó de se rendre à un autre château au-delà des frontières de Hongrie, où il venait d'apprendre que la princesse s'était réfugiée. Patkó partit avec une épître qui malheureusement ne nous a pas été conservée.

« ..... La réponse que je reçus, continue le comte, me fit d'abord un vrai

plaisir; mais, faisant attention aux termes d'*ami* et d'*amitié* dont la princesse se servait, je ne les trouvai pas aussi tendres que j'aurais pu l'espérer, et il me semblait que ce n'était pas répondre aux termes d'amant parfait et passionné dont je m'étais servi. En un mot, ma passion n'était pas satisfaite, et je croyais que la princesse, privée d'un époux qu'elle venait de perdre pour jamais, et par conséquent maîtresse de son cœur, pouvait s'expliquer tout autrement et se servir de toutes les expressions qu'un cœur libre, et qui n'était retenu auparavant que par le devoir, dictait naturellement lorsqu'il était touché. Tout cela me faisait craindre de ne pouvoir jamais parvenir à la rendre assez sensible pour couronner mon amour..... Occupé de ces tristes réflexions, ma maladie continuait, et je devenais de jour en jour plus faible; mais mon fidèle Patkó ne m'avait point abandonné, et il n'était pas moins bon médecin qu'habile messager. Il y avait heureusement dans le château quelques pièces de vin de Radevot, qui est le meilleur vin de toute la Transylvanie, et comparable en toutes manières au fameux vin de Tokay : même force, même agrément, même couleur. On m'en fit prendre d'abord un petit verre, dont je sentis mon estomac réchauffé; mais il me sembla que la fièvre en était augmentée. Cependant je dormis quelques heures sans interruption, et mon médecin, m'augmentant de jour en jour la dose du remède, réussit si bien, qu'en moins de six semaines il me remit sur pieds, très faible à la vérité, mais dans l'espérance de guérir à fond avec le secours d'un remède si agréable. »

Bethlem guérit en effet au bout de six mois, pendant lesquels il n'eut aucune nouvelle de la princesse. Ce procédé lui semblait dur; il le trouvait contraire à toutes les règles qu'il avait vu pratiquer en France. Il apprit bientôt la vérité. Cette belle, qui aurait risqué plus que lui encore à tomber entre les mains des Tartares, s'était réfugiée dans une forteresse appartenant à un jeune seigneur parent de Bethlem Gabor. Celui-ci en était devenu amoureux, et « comme il était beau et bien fait, dit son consciencieux rival, et que la princesse n'avait jamais aimé l'état de veuve, ils s'étaient mariés pendant que je restais à me guérir des suites de mon accident. »

Le vin de Radevot ne guérit point le pauvre Bethlem de son amour comme il l'avait guéri de sa fièvre; il fallait des remèdes plus héroïques. Le comte entreprit un second voyage à Paris, qui lui rendit sans doute sa liberté, car nous voyons qu'au retour il épousa sa cousine, « et voulut, dit-il, qu'elle vécût selon les modes et avec la liberté française. »

Après tout, ces coutumes et ces modes n'étaient que des exceptions; les habitudes turques prévalaient par le droit de la force et du voisinage. Quelques voyages à Versailles, des intrigues avec la France, ne suffisaient pas à détruire le fond même de la situation; on était en contact de tous les jours avec les Turcs; ils étaient les maîtres; c'était d'eux que, malgré le droit d'élection des états, le prince devait obtenir sa confirmation. Il devait envoyer un ministre à Constantinople

pour solliciter le firman d'investiture. Ce firman ne s'obtenait qu'à prix d'argent; le pacha d'Andrinople ou de Bude venait remettre au prince un manteau de pourpre, une massue et un étendard; tout se passait selon l'étiquette des cérémonies turques. On amenait au prince un cheval richement harnaché, sur lequel il faisait son entrée solennelle à Carlsbourg ou à Hermanstadt, précédé d'une escorte de janissaires, des seigneurs de la diète qui l'avaient élu, et suivi d'une centaine de chevaux de main conduits par d'habiles palefreniers. Les clairons et les cymbales turques retentissaient; mais les cloches des églises sonnant à toute volée et les tambours qui battaient à la française semblaient protester contre cette intronisation tout à la turque. Cependant, à peine en possession de sa nouvelle souveraineté, le prince devait recourir forcément aux plus dures exactions. Il devait payer les protecteurs qui l'avaient soutenu à Constantinople, récompenser les seigneurs qui l'avaient élu, acquitter le tribut annuel que la province payait au sultan. Ce tribut surpassait de beaucoup la somme destinée au gouvernement même et à l'entretien du pays; sous le moindre prétexte, on l'aggravait sans pitié. Légalement la noblesse, comme en Hongrie, ne devait point de contribution. Elle avait toujours grand soin de faire jurer au prince la confirmation de ce précieux privilége avant la cérémonie du couronnement; mais les Turcs ne s'arrêtaient pas aux scrupules constitutionnels, et si les paysans ne pouvaient suffire aux nouvelles taxes, on forçait les nobles à payer pour eux. Tout était mis en œuvre, les avanies de l'Orient et les expédiens financiers des pays de l'Occident. En 1671, la diète ordonnait un emprunt forcé sur la noblesse; en cas de non-paiement, les biens devaient être saisis, et, au bout de l'an, le propriétaire mis en prison. En 1666, on paya six fois le tribut ordinaire. La taxe était de cinq écus d'or par maison, et moitié pour celles *qui étaient brûlées*. Ce procédé laisse loin derrière lui toutes les inventions modernes; on n'imposait pas seulement la pauvreté et la misère, mais la ruine.

III.

Rien ne s'oublie plus vite que les calamités de la guerre et les crimes des révolutions, quand quelque grandeur et je ne sais quel éclat barbare s'attachent à ces temps malheureux. C'est par ce fatal oubli que nous sommes incessamment poussés vers de nouvelles catastrophes, que les infortunes et l'expérience de nos pères nous trouvent sourds et aveugles, et que Ninive détruite suffit à peine à l'instruction d'une génération. Cette rude époque, que les annales contemporaines appellent le *monde crucifié* (*mundus cruciatus*), est la seule qui soit chère aux Transylvains et plaise à l'orgueil national; c'est à elle que se rap-

portent toutes les traditions, les récits populaires et les légendes de chaque ruine : il n'est pas de château où on ne vous montre avec fierté quelque arme, quelque sabre ayant appartenu aux héros de ces temps glorieux, les Bathory, les Bethlem Gabor, les Tœkély. La célèbre mélodie de Rákóczy retentit jusque sous les dernières tentes des *Szeklers* à la frontière turque, et son image, grossièrement enluminée, se place dans les plus pauvres maisons à côté de l'image sainte du patron.

Il faut lire cette partie de l'histoire de la Transylvanie dans les auteurs nationaux ou dans les mémoires mêmes que nous ont laissés les principaux acteurs de ces luttes. Là seulement ces temps peuvent revivre avec les passions, les bizarreries de mœurs et de coutumes qui excitaient si vivement l'intérêt de l'Europe, alors que les presses de la Hollande multipliaient incessamment les manifestes et les relations des mécontens hongrois et transylvains. Nous avons hâte d'arriver à l'époque où la Transylvanie passa définitivement sous la domination autrichienne. Il importe de s'arrêter sur les faits qui amenèrent l'incorporation de la principauté à l'empire pour juger la légitimité de la cause qui se débat aujourd'hui sur les rives du Danube; d'ailleurs la vie du dernier prince transylvain, Apáfy, à part les qualités brillantes qui lui manquaient, est une image assez fidèle du règne et de la politique de ses prédécesseurs. On y voit le même mélange d'ambition, d'entreprises hardies, et aussi d'hésitations et de reviremens soudains dans les alliances. C'était la conséquence forcée de la situation politique et géographique du pays : selon l'issue de la lutte séculaire engagée entre l'Autriche et la Porte, la Transylvanie devait devenir une province de l'empire ou un pachalik turc. Les publicistes qui attaquent au nom de l'indépendance et de la liberté nationales la domination autrichienne en Transylvanie ne sont pas dans le vrai. La Transylvanie n'a eu à choisir qu'entre deux maîtres; valait-il mieux pour elle avoir des gouverneurs autrichiens ou des pachas turcs? Voilà la véritable question.

On touchait à la fin du XVIIe siècle. Le second Rákóczy avait abdiqué la couronne; mais ses partisans n'avaient pas voulu accepter la nouvelle élection faite par les états. La guerre civile avait éclaté, ou plutôt elle continuait toujours; les impériaux, Montécuculli à leur tête, soutenaient le nouveau prince, Jean Kémeny. Les Turcs et les Tartares ravageaient le pays sans pouvoir trop dire pour le compte de quel compétiteur : toute la contrée « était une plaie ou un incendie, » dit un contemporain. Le pacha turc voulut se mettre en règle et avoir aussi un prétendant. Il y avait dans un château voisin un gentilhomme nommé Michel Apáfy, déjà éprouvé par des fortunes diverses. Il avait été emmené captif de bonne heure par les Tartares en Crimée; sa jeunesse et sa bonne mine avaient touché la fille de son maître, qui lui avait fait rendre la liberté et l'avait suivi en Transylvanie. Ce mariage l'avait

rapproché des Turcs; Ali-Pacha, qui commandait l'armée ottomane devant Clausenbourg, le fit appeler dans sa tente. Apáfy hésita quelque temps et s'y rendit avec défiance, ne sachant trop si c'était la couronne ou le cordon qui l'attendait. L'incertitude ne fut pas longue : deux jours après son arrivée, une diète convoquée par le pacha l'élisait prince de Transylvanie (1661). L'élection eut lieu à l'unanimité; les opposans devaient avoir la tête tranchée.

J'ai dit que l'investiture se payait; Apáfy était à peine élu, qu'on lui demanda 80,000 écus d'or. Le pays était désolé, il n'était pas une ville qui n'eût été pillée et saccagée également par les impériaux et par les Turcs. On fondit les bijoux et les anneaux d'or, les nobles et le clergé furent mis à contribution, on pendit quelques retardataires, et les Turcs eurent leur argent. Dès que la somme fut payée, le pacha abandonna la principauté; deux cent mille hommes, commandés par Achmet-Pacha, marchaient vers les frontières de l'Autriche; les Hongrois s'étaient joints aux Turcs, qui voulaient réunir toutes leurs forces pour terminer la guerre par un grand effort sur Vienne. Les Turcs promettaient à Apáfy la couronne de Hongrie pour le décider à une coopération franche et énergique. Les circonstances rendaient ces offres très sérieuses et étaient bien propres à entraîner les résolutions du prince. Les insurgés avaient profité de l'éloignement des impériaux, occupés sur le Rhin, pour se fortifier dans leurs châteaux et s'établir dans toute la partie nord du pays. C'est à cette époque que Louis XIV, qui jusqu'alors s'était borné à envoyer de l'argent et des armes aux mécontens de Hongrie, se déterminait à entrer en négociation directe avec eux. Il ne fit pas moins pour la Transylvanie; un ministre habile, M. Akakia, ancien secrétaire du comte d'Avaux au congrès de Munster, fut envoyé à Clausenbourg (1675). Il y fut reçu par le prince transylvain avec des honneurs extraordinaires. Cette ambasssade à un petit prince électif et vassal de la Porte avait dû coûter quelque chose à la fierté du grand roi. On voit d'ailleurs Louis XIV continuellement préoccupé dans ses lettres de bien expliquer à ses agens qu'il ne prétend point secourir des sujets révoltés, mais se porter défenseur de l'ancienne constitution de leur pays vis-à-vis du gouvernement impérial : il fait rédiger des mémoires pour justifier à ses propres yeux cette distinction subtile; il n'admet pas que les insurgés puissent se donner un autre souverain; enfin, avant d'accréditer des ministres publics auprès de leurs chefs, on le voit assembler un conseil de conscience et lui soumettre les difficultés et les scrupules de son esprit. Depuis, on y a mis moins de façons.

Le 16 janvier 1677, le marquis de Béthune, ambassadeur à Varsovie, reçut les pouvoirs nécessaires pour signer avec le prince Apáfy un traité d'alliance contre l'empereur. Le nombre des troupes à fournir

de part et d'autre y est stipulé; des corps auxiliaires, commandés par les officiers français, devaient être levés en Pologne, où se trouvaient bon nombre de gens de guerre à la disposition du plus offrant. Un subside de 100,000 écus devait être payé par la France. Il était stipulé que le roi restait maître de publier ou de tenir secret le traité. Deux envoyés français, M. de Forval et l'abbé Révérend (1), eurent mission de presser l'exécution des clauses à la charge d'Apáfy. On peut voir, dans le quatrième volume des *Négociations relatives à la succession d'Espagne* (2), les curieux détails recueillis par M. Mignet sur les incidens de cette affaire. Ces témoignages authentiques et jusqu'alors secrets infirment tout-à-fait le sentiment de quelques historiens transylvains, qui voudraient faire honneur au prince Apáfy d'avoir été de mauvaise foi dans la négociation et de s'être toujours entendu avec l'empereur (3). Ce qui est certain, c'est que la diversion fut utile. Bien que les opérations de la guerre fussent conduites avec mollesse par le prince transylvain et son ministre Téléky (4), le but de l'alliance avait été atteint. L'empereur Léopold se décida à accepter les conditions proposées par Louis XIV. La paix de Nimègue fut signée au commencement de l'année suivante (1679).

La guerre continuait cependant entre l'empire et la Porte, secondée par les mécontens hongrois; mais Apáfy n'y prit plus aucune part, il cherchait au contraire à rentrer en grace auprès de l'empereur. Il conclut dès 1686 un traité secret avec Léopold; par ce traité, il se plaçait lui et la Transylvanie sous la protection de l'empereur et renonçait à tout jamais à la suzeraineté de la Porte. Deux ans après, les états, rassemblés à Clausenbourg, confirmèrent solennellement le traité; ils déclaraient vouloir revenir à l'antique souveraineté du roi de Hongrie : *ad regem Ungariæ a quo fatorum invidia segregati fuerant*. Ils stipulèrent d'ailleurs les conditions de leur réunion. Léopold, dans un diplôme célèbre qui a été jusqu'à nos jours la charte de la principauté, leur garantit le maintien de leurs priviléges et des constitutions antérieures. La suzeraineté de l'Autriche était donc reconnue. Apáfy, en mourant (1690), laissait la Transylvanie occupée par les troupes impériales : une

(1) L'abbé Révérend était un homme d'esprit, dévoué tout entier aux intérêts dont il était chargé, et ne négligeant rien pour les faire prévaloir. Il portait des modes de Paris à la princesse Apáfy, de la vaisselle d'argent au ministre, et passait la nuit à table avec les seigneurs transylvains. On aurait pu lui demander, aussi bien qu'à cet ambassadeur près des ligues suisses, combien de fois il s'était enivré pour le service du roi.

(2) Tome IV, page 677 et suivantes.

(3) « Nec mens unquam Apáfio fuit, bellum contrà romanum imperatorem gerendi, sed potius confederationes cum eo fovebat continuas, eas quidem occultas, ne à Turcis deprensus, se ac Transylvaniam in discrimen vocaret. » (*Trans. illustr.*, v. 1er, 307.)

(4) Il ne faut pas confondre ce Téléky, ministre du prince Apáfy, avec le célèbre Tœkély.

régence gouvernait au nom de son fils; mais les Turcs se hâtèrent de faire élire le fameux Émeric Tœkély, chef des mécontens hongrois. Tœkély se jeta audacieusement dans le pays en faisant franchir à son armée les défilés de Torswar, jusqu'alors réputés inaccessibles. Ce passage merveilleux des Karpathes, à travers des sentiers à peine frayés, et la bataille qui le suivit près de Zernest, sont aussi célèbres dans les fastes transylvains que le sont dans les nôtres le passage du Saint-Bernard par l'armée de Napoléon et nos victoires dans les plaines de l'Italie. L'imagination des peuples donne aux événemens une grandeur qui se mesure plus à la force et à la vivacité des impressions qu'ils en ont reçues qu'à l'importance des résultats politiques. Tœkély ne resta pas long-temps maître de la Transylvanie. Le margrave Louis de Bade rentra bientôt dans la principauté et en chassa définitivement les Turcs et leur héroïque allié. Le nom du jeune Apáfy reparaît encore dans les actes publics; mais par le fait, et de l'assentiment formel des états, le gouvernement passa tout entier à l'empereur. Les états prêtèrent serment de fidélité et d'hommage à Léopold en 1691, et George Banfy fut nommé gouverneur de la principauté. Apáfy vint à Vienne à l'époque de sa majorité; il abdiqua l'ombre de souveraineté qui lui restait encore entre les mains de l'empereur, et mourut, en 1713, sans laisser de postérité. Enfin, par le traité de Carlowitz, la Porte renonça à son droit de suzeraineté sur la Transylvanie.

La principauté fut donc réunie à l'empire, et elle est restée depuis dans la maison d'Autriche à ce triple titre : 1° la volonté des états, exprimée solennellement dans le diplôme d'inauguration de Léopold et de chacun de ses successeurs comme princes de Transylvanie; 2° l'abdication du dernier prince Apáfy; 3° la cession des droits de la Porte par le traité de Carlowitz. Il est peu de souverainetés sans doute qui puissent justifier d'une origine aussi légitime; ce n'est point sur ces faits déjà anciens d'un siècle et demi que l'opposition des diètes et l'insurrection actuelle ont fondé leurs griefs contre la maison d'Autriche. On lui a reproché la violation des priviléges de la principauté, et surtout des droits reconnus à la noblesse. Ces accusations avaient éclaté dès le lendemain même de la prise de possession du pays; il n'était pas difficile, à vrai dire, de trouver matière à procès dans la constitution transylvaine. On verra tout à l'heure qu'elle n'est guère plus précise dans ses termes ni plus facile à exécuter que la constitution hongroise.

A peine Léopold était-il maître de son nouvel état, qu'il eut à réprimer la dernière révolte de la Hongrie et de la Transylvanie, sous le prince Rákóczy. Grace aux secours puissans qui lui étaient fournis par la France, cet illustre chef se maintint dix années durant contre l'effort des armées impériales. Il fut élu en 1707 prince de Transylvanie et reconnu en cette qualité par Louis XIV, qui envoya en ambas-

sade auprès de lui le marquis des Alleurs. La Transylvanie se trouva alors une dernière fois livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. Les insurgés hongrois appelèrent de nouveau les Turcs, et tout semblait remis en question. Les victoires des alliés sur les armées françaises contraignirent enfin les mécontens à conclure la convention de Szathmar (1711). Cette convention termina, jusqu'à nos jours du moins, les longues luttes des Hongrois et des Transylvains avec la maison d'Autriche. Rákóczy, qui n'avait point voulu souscrire à ce traité, se réfugia en France. Il y fut traité avec toute sorte d'honneurs et de distinction par Louis XIV. « Il étoit, dit Saint-Simon, de toutes les parties, et de tout, avec ce qu'il y avoit de meilleur à la cour, et sans mélange. Il avoit gagné entièrement Mme de Maintenon, et par elle M. du Maine. Le goût à la mode de la chasse, avec quelque soin, lui familiarisa M. le comte de Toulouse jusqu'à devenir peu à peu son ami particulier, voyant le roi assidument et seul dans son cabinet dès qu'il en désiroit des audiences. » L'esprit d'aventure et d'entreprise l'emporta ailleurs : il quitta la France pour Constantinople, où il était allé chercher de nouveaux ennemis à la maison d'Autriche. Il mourut à Rodosto sur les bords de la mer de Marmara. Les fortunes si diverses de ce dernier des princes transylvains avaient vivement frappé les imaginations du dernier siècle; les mémoires du temps le prennent souvent comme un des exemples de la mobilité de la fortune. Saint-Simon, qui l'avait beaucoup pratiqué, « ne peut pas comprendre comment un homme qui, après tant de tempêtes et avoir fait un tel bruit, trouve un tel port, se rejette de nouveau à la merci des vagues. » Mme Dunoyer écrivait : « Il n'y a pas de bonne société ici sans le prince Rákóczy. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer en lui, de son grand génie ou de ses grandes infortunes. » Enfin, quelques années plus tard, Voltaire, qui avait entendu, dans sa jeunesse, les récits de cette vie héroïque et aventureuse, voulant montrer, dans un roman célèbre, ce que deviennent et la beauté et la grandeur, mettait en même lieu la vieille Cunégonde et l'exilé Rákóczy : « Candide retrouvait sa chère Cunégonde lavant les écuelles sur les bords de la Propontide, chez un prince qui avait très peu d'écuelles; elle était esclave dans la maison d'un ancien souverain nommé Rákóczy, à qui le Grand-Turc, de son côté, donnait trois écus par jour. »

IV.

Léopold avait juré de maintenir la constitution de la Transylvanie. Promettre de faire durer cette constitution telle qu'elle était sortie du hasard et des révolutions de sa courte histoire, s'engager à faire entrer dans l'édifice, chaque jour plus régulier, de l'Europe du XVIIIe siè-

cle, ces débris monstrueux ou singuliers de tant d'invasions et de barbaries accumulées l'une sur l'autre, eût été un engagement téméraire pour une puissance autre que l'Autriche; mais l'Autriche n'a jamais eu un type idéal de gouvernement, une forme politique à laquelle elle ait cru utile ou nécessaire de ramener les pays qu'elle rangeait sous son empire. Dans l'esprit français, conquérir ce n'est pas seulement occuper le pays par les armes et recevoir les tributs : nous portons partout avec nous la passion de l'unité; nous imposons nos lois, nos mœurs et notre langue; nous ne voulons pas tant l'obéissance que la ressemblance, et nous ne nous croirons pas solidement établis à Alger tant qu'on y portera des turbans et qu'on y parlera arabe. Les conquêtes de ce genre ne sont pas l'œuvre d'une génération; mais, quand elles s'achèvent, elles sont à toute épreuve. Rien ne peut plus séparer ces populations, non pas soudées et rattachées l'une à l'autre, mais fondues ensemble comme une masse d'airain au fond du creuset.

Jusqu'à nos jours et à la constitution décrétée à Olmutz le 4 mars 1849, rien de semblable dans l'esprit de la monarchie autrichienne. L'unité est seulement dans le souverain, je dirai plutôt dans la personne même du souverain, car son titre et son autorité changeaient d'ailleurs selon les divers pays : empereur élu à Francfort, monarque héréditaire et absolu à Vienne, roi constitutionnel en Hongrie, il est prince héréditaire de Transylvanie et comte des Szeklers. Chaque peuple peut croire que la succession de ses propres chefs n'a point été interrompue; il est laissé à sa propre nature, au libre développement de son organisation. Loin de détruire ou de modifier les lois et les coutumes d'un pays, la conquête autrichienne, en apportant le repos et la sécurité, les immobilisait plutôt. Les institutions du moyen-âge duraient à l'ombre de sa protection bien au-delà du terme qu'elles eussent atteint dans le plein exercice de l'indépendance nationale. Le mouvement même de la vie et de la liberté transforme incessamment les sociétés : celles-là seulement persistent dans leur antique forme, qui ont été saisies et fixées à une certaine époque par une puissance supérieure; on les retrouve avec étonnement au milieu des débris de l'histoire, comme les restes de ces espèces antédiluviennes qui peuplèrent le monde primitif et ont disparu de nos jours. La comparaison n'est pas trop forte, en vérité, pour l'état social que nous devons décrire, et qui subsiste en Transylvanie.

Politiquement, la Transylvanie est divisée en trois nations : les Hongrois, les Saxons et les Szeklers. L'idée la plus naturelle est que les trois nations que je viens de nommer occupent seules le pays qui leur est assigné. Il n'en est rien cependant; elles ne forment pas toutes trois ensemble la moitié de la population de la Transylvanie.

Sous le rapport religieux, on peut pratiquer divers régimes : l'in-

quisition qui ne souffre qu'une seule vérité, la foi qui n'en connaît qu'une, la tolérance qui les accepte toutes; enfin, on a les religions d'état, où la constitution affirme et proclame la vérité d'une doctrine, en acceptant et tolérant comme un fait l'existence des communions séparées. Ici, rien de pareil, ou plutôt on a trouvé le moyen de réunir les inconvéniens de tous les systèmes. En Transylvanie, il y a quatre religions d'état; les autres sont seulement tolérées : il y en a d'interdites. Ainsi, l'état est théologien, mais sa foi a quatre *credo* différens; philosophe, mais sa tolérance distingue et choisit; il est aussi inquisiteur dans certains cas et condamne telle religion, sans avoir pour excuse l'ardeur, la conviction et l'unité de la foi.

Essayons de donner quelque idée de cette société. Pour cela, force est de pénétrer dans les détails, car ici nulle architecture régulière, nulle philosophie dans la législation, nulle logique dans les institutions. Toute vue prise de trop haut est inexacte, tout jugement d'ensemble risque d'être incomplet. Le tableau suivant des diverses populations de la Transylvanie, dressé en partie d'après la carte ethnographique officielle qui a paru à Vienne au commencement de cette année, rendra plus sensibles les explications dans lesquelles nous allons entrer.

POPULATION DE LA TRANSYLVANIE.

1° DIVISION PAR RACES.

NATIONS SOUVERAINES, 970,000...	Hongrois ou Magyars	500,000
	Szeklers	170,000
	Saxons	300,000
NATIONS SUJETTES, 1,430,000...	Valaques	1,250,000
	Bulgares, Polonais, Moraves, Rusniaques	100,000
	Bohémiens	50,000
	Grecs	10,000
	Arméniens	10,000
	Juifs	10,000
		2,400,000 (1)

(1) 1° Le pays des Hongrois comprend environ les deux tiers du territoire au nord et à l'ouest. Il comprend les sept huitièmes des Hongrois, tous les Arméniens, les deux tiers des Valaques, deux tiers des Juifs, deux tiers des Bohémiens.

2° Le pays des Szeklers forme environ le sixième de la principauté. Depuis la Marosh, sur la frontière est, touchant la Moldavie, il comprend tous les Szeklers, quelques Hongrois, peu de Valaques.

3° Le pays des Saxons s'étend au midi sur toute la frontière qui sépare la Transylvanie de la Valachie. Le district de Bistritz, au nord, lui appartient aussi. Il comprend les cinq sixièmes des Saxons, un tiers des Valaques, quelques Juifs et Bohémiens.

2° DIVISION PAR RELIGIONS.

RELIGIONS D'ÉTAT,	1,190,000..	Calvinistes	300,000
		Luthériens	260,000
		Catholiques du rite latin	270,000
		— — grec	300,000
		— — arménien.	10,000
		Unitaires ou sociniens	50,000
RELIGIONS TOLÉRÉES,	1,210,000..	Grecs non-unis	1,140,000
		Bohémiens	50,000
		Turcs	10,000
		Juifs	10,000
			2,400,000 (1)

Les nations diverses de la Transylvanie n'habitent pas le pays au même titre. Il y a entre elles toute la distance qui séparait, au moyen-âge, les diverses classes de la société, depuis le seigneur féodal jusqu'au serf; certaines nations sont souveraines, d'autres seulement sujettes ou tolérées, et, chose étrange, celles-ci sont les plus nombreuses.

Au milieu du xve siècle, les trois nations des Hongrois, des Szeklers et des Saxons, réunies à Tordá, petite ville sur la rivière de l'Aranyos, décrétèrent l'union des trois nations; c'était une association pour la paix et la guerre, mais qui laissait à chacune des parties ses lois, ses priviléges et son gouvernement particulier. Les Hongrois et les Szeklers devaient payer de leur personne et prendre les armes en cas d'invasion des Turcs ou des Tartares, les Saxons devaient donner asile à leurs alliés dans les forteresses de leur pays. Cette union fut confirmée sous Bethlem Gabor en 1613, renouvelée par toutes les diètes, et solennellement maintenue, lors de l'annexion de la Transylvanie à l'empire, par le diplôme Léopold; elle subsiste entière aujourd'hui.

Le territoire fut partagé entre les trois nations; les deux tiers environ du pays furent assignés aux Hongrois, qui ne forment guère que le quart de la population; ils occupent toute la partie nord et ouest contiguë à la Hongrie. L'ancienne capitale, Carlsbourg, et Clausenbourg, où siége aujourd'hui la diète, furent comprises dans leur lot. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit ailleurs du caractère et des habitudes des Hongrois; les Hongrois de Transylvanie ne diffèrent en rien de leurs frères des comitats voisins. C'est la même nation, séparée uniquement par une limite conventionnelle. Dans l'union, les Hongrois tiennent la première place; ce sont les nobles de cette société, dont, d'après les anciennes lois, les Szeklers sont les soldats, et les Saxons les citoyens.

(1) On peut observer d'une manière générale que presque tous les calvinistes sont Magyars ou Szeklers, les luthériens Saxons, les grecs non-unis Valaques, les catholiques du rite grec uni Valaques, les autres Magyars et Saxons.

Les Szeklers, que nos anciennes histoires appellent les Sicules, occupent le territoire montagneux du pays qui s'étend de la Bukovine à la Valachie, le long de la frontière moldave; leur nom paraît venir d'un mot hongrois qui signifie gardien des frontières; la tradition les fait descendre de quelques milliers de soldats d'Attila qui se perdirent dans ces montagnes lors de la grande invasion. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'ils ont la même origine que les Hongrois, dont ils sont tout au plus une tribu séparée : même langue, mêmes coutumes, même fierté, même courage, et, dans les temps reculés, même férocité. Ce sont des Hongrois primitifs; ils sont encore à l'état patriarcal des peuples pasteurs et guerriers. Cette race forte et robuste habite, dans les gorges des montagnes, de petits villages bâtis sur les pentes des torrens. La seule ville de leur territoire est Marosvasárhély, qui ne compte guère que trois mille habitans, — digne d'ailleurs, par son origine, d'être la capitale d'un peuple de pasteurs. C'était originairement le lieu où l'on conduisait les bœufs que les Szeklers payaient au prince en trois occasions solennelles, à son couronnement, à son mariage, à la naissance du premier fils; peu à peu des foires se tinrent à cet endroit, des maisons s'élevèrent, et la ville naquit.

Hors de son enceinte, le voyageur chercherait en vain une auberge dans tout le pays des Szeklers; l'hospitalité est pratiquée là comme aux premiers temps du monde, et, quand vous arrivez sur la place du village, les anciens se disputent à qui vous emmènera dans sa maison. Cette maison est d'ailleurs propre et bien tenue, et, si pauvre que soit votre hôte, il tiendra à honneur de fêter l'étranger. Son accueil est cordial, mais digne, et sans cet empressement banal ou servile qui constitue ailleurs la politesse. Il se tient tout au moins pour votre égal, et il pourrait toujours prouver cette égalité. Je ne connais pas de plus beaux titres de noblesse que ceux que les Szeklers ont reçus de l'histoire et des lois de leur pays.

« Tous les Szeklers sont nobles et privilégiés, disent les anciennes coutumes; ils ne tiennent point leur noblesse des rois, comme les Hongrois : ils sont plus anciens que les rois et le royaume de Hongrie, ils tiennent la terre de leur sabre; toute la nation et chaque individu ont les mêmes priviléges. Leur noblesse ne vient ni par donation ni par concession souveraine; il n'y a jamais eu lieu à anoblir des nobles, *nec erat cur nobiles nobilitari amplius cupivissent.* » — « La noble et brave nation des Szeklers, dit le diplôme Léopold, sera exempte comme elle l'a été autrefois, en récompense de sa valeur et de ses exploits militaires, des tributs et dîmes de tout genre. En retour, les Szeklers devront être toujours prêts à prendre les armes pour la défense de la patrie (article 14). » Dans cette aristocratie de guerriers, les biens passaient naturellement aux fils; si les fils manquaient, la fille héritait, *filia filii*

instar erat; mais elle devait se marier dans l'année à quelque brave soldat. A son défaut, les collatéraux étaient appelés, et, à défaut de ceux-ci, les voisins. La couronne n'avait point, comme en Hongrie, le droit de retour sur des fiefs qui ne venaient point d'elle et que la nation avait payés de son sang. — Malgré leurs priviléges, les Szeklers voulurent quelquefois eux-mêmes contribuer aux dépenses communes. En 1692, ils payèrent un seizième du tribut annuel; après la révolte de Rákóczy, en 1707, ils furent soumis à une contribution de guerre, et un petit nombre d'entre eux fut privé de leurs antiques droits. Le génie militaire ne s'est point affaibli chez les Szeklers. Sous Marie-Thérèse, ils fournirent pour l'insurrection jusqu'au cinquième de leur population; ils forment aujourd'hui les meilleurs soldats des frontières. Les Szeklers portent sur leurs drapeaux des armes qui représentent assez bien le courage et sans doute l'ancienne férocité de la nation : c'est un glaive qui traverse un cœur de part en part.

Le pays est divisé en districts qu'on appelle *siéges,* parce que quatre fois l'an siége au chef-lieu une assemblée des anciens de la contrée pour juger les procès, délibérer sur les affaires communes, élire les députés à la diète générale, et nommer enfin à toutes les magistratures vacantes dans le territoire. Dans quelques-uns des districts, il n'y a point de maison commune pour ces réunions, qui se tiennent alors à l'ombre de quelques vieux arbres ou sur la place du village : c'est le forum.

On quitte ce peuple de nobles, ces laboureurs et ces pâtres souverains, on sort de ces sénats improvisés en plein air, pour entrer dans les villes bourgeoises et manufacturières des Saxons. Ce ne sont plus les fils d'Attila et des Huns, ce sont les pacifiques corporations du moyen-âge, les descendans des graves bourgmestres allemands, que nous retrouvons à Hermanstadt, à Cronstadt, et dans le riche territoire qui occupe la partie sud du pays. Les Saxons forment la troisième nation souveraine de la Transylvanie. Ce sont des colonies allemandes, établies par le roi Geysa II au commencement du XIIe siècle. Un siècle après (1224), le grand fondateur des libertés hongroises, André II, qui venait de donner la bulle d'or à la Hongrie, accordait aux Saxons les priviléges sur lesquels repose encore aujourd'hui leur existence nationale. Par cette charte, les Saxons formèrent une véritable république au sein de l'état. On leur assigna un territoire qu'ils occupent non à titre de colons ou de sujets, mais comme souverains. Ce territoire s'appelle le *Fonds royal,* parce que, contrairement à la coutume féodale qui proclamait au moyen-âge « nulle terre sans seigneur, » la terre des Saxons ne relevait que du roi. C'est ainsi que se constituèrent, sur la lisière orientale de l'Europe, entre l'anarchie féodale de la Hongrie, le despotisme des Turcs et l'ambition grandissante de la cour de Vienne,

les municipalités saxonnes. Ces corporations de bourgeois, de laboureurs et d'artisans ont survécu là aux républiques marchandes du moyen-âge, leur modèle ou même leur mère-patrie, les villes opulentes d'Augsbourg et de Nuremberg, dont elles avaient transporté avec elles les coutumes et les lois. Bien que la séparation date aujourd'hui de six siècles, ces colonies lointaines ont conservé la langue, les habitudes, le caractère et tous les traits de leurs ancêtres. On peut dire que les Saxons se sont conservés en Transylvanie plus Allemands, s'il est possible, qu'en Allemagne, comme la province conserve les modes et les formes de société ou de langage que la capitale a depuis longtemps renouvelées. Les Saxons transylvains sont des marchands d'Augsbourg du XIIe siècle, des calvinistes du XVIe dans la première rigueur de leurs doctrines, des paysans de cette race vigoureuse et massive de la Souabe, guidant ces robustes attelages que nous admirons dans les tableaux des premiers peintres allemands.

Les savans qui ont le mieux éclairé l'histoire curieuse et si peu connue des villes libres allemandes au moyen-âge ont retrouvé dans la constitution actuelle des municipalités saxonnes les solutions que les livres et l'archéologie ne leur pouvaient fournir. Le *Statut municipal*, par exemple, actuellement encore en vigueur, est une compilation faite d'après la coutume de Nuremberg; c'est un code politique et civil tout entier; il peut donner la mesure du degré de liberté et de civilisation où étaient parvenus ces bourgeois teutons (*cives teutonici*) à l'époque où la France se débattait au milieu des horreurs de la Saint-Barthélemy. Ce statut, rédigé par cinq juges saxons, fut approuvé et confirmé, en 1583, dans la citadelle de Cracovie, par Báthóry, prince de Transylvanie, qui venait d'être appelé à la couronne de Pologne. Dans plusieurs articles, la loi saxonne ne fait que répéter les plus sages dispositions de la loi romaine. C'est ainsi que, malgré les progrès de la réforme et sa doctrine sur le divorce, on y inscrit cette définition célèbre du mariage et de son indissolubilité : *Matrimonium, viri et mulieris conjunctio, deportatione, vel aquæ et ignis interdictione, non solvitur.* — La veuve, tant qu'elle ne passe pas à un second mariage, conserve la maison conjugale. — Nous trouvons là déjà les idées d'égalité de notre code civil : les enfans des deux sexes ont part égale dans la succession de leurs parens. Les enfans nés avant le mariage sont légitimés par le mariage subséquent. Nul privilége n'est attaché à la terre, et il n'y a que des exemptions personnelles.

Voici des prescriptions qui ont devancé la philosophie du XVIIIe siècle. — Quand le criminel a subi sa peine, la peine aussi est morte avec lui; la tache du châtiment ne s'étend pas au fils innocent. Quant aux biens du condamné, ils ne devront, dans aucun cas, être confisqués; le juge les remettra aux légitimes héritiers : *Non enim bona, sed bonorum pos-*

sessores delinquunt. — Il y a cependant çà et là, on s'y attend bien, non-seulement la marque du temps, mais aussi celle du voisinage. Ainsi, voici de la justice turque : l'adultère est puni de mort. La femme adultère sera cousue dans un sac et jetée à l'eau; mais, ajoute le sage et chrétien rédacteur, qui pressentait le système des circonstances atténuantes, le juge fera bien d'examiner si la conduite du mari n'a pas été la première cause du crime de la femme, et encore, si l'affection subsiste et se réveille au dernier moment, il pourra lui faire grace.

Voici des peines qui marquent l'époque : peine du feu pour les vols d'église, peine de mort pour les maléfices ou les philtres, peine de mort pour les vols et les assassinats, même peine pour l'homicide; mais la loi admet les compositions à prix d'argent, et les mutilations ont leur tarif comme dans la loi salique. La torture est conservée pour arriver à la découverte des crimes, et, par un mélange d'humanité et de cruauté qui révolte et qui montre comment le bien ne peut jamais sortir du mal, « s'il y a plusieurs accusés, dit la loi, c'est le plus jeune et le moins endurci qui sera torturé le premier, pour ne pas tourmenter les autres sans nécessité. » Je n'ai pas besoin de dire que ces dernières dispositions ne sont plus appliquées; on n'a point changé les lois pénales, seulement le juge doit discerner celles qui sont tombées en désuétude, et la *table suprême*, qui est le dernier tribunal d'appel, maintient une jurisprudence suffisamment rigoureuse, mais libérale.

Si l'on se rapporte à ce que nous avons dit de l'état malheureux de la Transylvanie à la fin du XVIIe siècle, on comprendra facilement que, de toutes les nations qui se partagent le territoire, les Saxons aient été les premiers à se réjouir de la révolution qui les plaçait sous la domination autrichienne. Les princes nationaux n'avaient pas, à vrai dire, existé pour eux, puisque les princes élus ont toujours été Hongrois. Les Saxons avaient à se défendre non-seulement contre les invasions des Turcs, mais contre les avanies des seigneurs, qui les mettaient à contribution. On comprend combien, à cette époque, l'industrie et les richesses de ces paisibles bourgeois devaient tenter la cupidité et la misère de tous leurs voisins. Pour se maintenir contre ces attaques, les Saxons ne se contentaient pas des priviléges sans cesse renouvelés qu'ils obtenaient à l'élection des princes, et de la milice qu'ils entretenaient; ils élevèrent, dès les premiers temps, des villes où leur nombre devait les protéger contre des excursions isolées. Peu à peu ils les entourèrent de murailles et de fortifications à peu près imprenables devant les moyens d'attaque dont disposaient les armées de cette époque; mais ces fortifications même devenaient un danger pour eux : les Hongrois, poursuivis en rase campagne, se réfugiaient dans les villes. Alors aux dangers des siéges venaient se joindre les excès et les usurpations d'alliés indisciplinés et d'une noblesse hautaine,

assez disposée à trouver que cette liberté bourgeoise était de l'anarchie, et, dans tous les cas, de mauvais exemple pour ses sujets. Aussi les lois saxonnes abondent-elles en précautions de tout genre contre la licence des gens de guerre ou les usurpations du seigneur. « Nul Hongrois ne pourra acheter de maison dans l'intérieur des villes; les Hongrois n'y seront reçus que comme hôtes ou locataires. A la paix, ils devront quitter la ville sur la première invitation des magistrats. » Ils ne jouissaient, sur le territoire saxon, que des droits qu'on accorde à tous les étrangers. Même aujourd'hui, si quelqu'un d'entre eux a acheté des terres ou des maisons dans le *fonds royal,* on peut toujours le contraindre, en remboursant le prix payé, à abandonner cette propriété (1). Au contraire, les émigrans allemands qui viennent raviver cette Germanie de l'Orient sont traités en fait et en droit comme des frères : tout Allemand a droit de bourgeoisie dès son arrivée au pays saxon. Il jouit aussitôt des droits d'élection et de tous les priviléges reconnus aux citoyens.

Indépendamment du territoire dont j'ai indiqué la limite et du district de Bistritz au nord du pays, les Saxons ont formé des établissemens particuliers, et l'on peut dire des colonies dans le pays hongrois; mais ces points, semés comme des îles à travers le territoire étranger, ne participent en rien aux priviléges et aux immunités que je viens d'énumérer. Les Saxons qui les habitent doivent payer les dîmes, les corvées, et se soumettre à la juridiction des comitats. Chez eux, ils étaient souverains; là, ils sont sujets. A leur tour, les Hongrois possèdent quelques enclaves dans le territoire saxon; mais il n'y a pas d'autre parité. Ces enclaves sont régies par la loi hongroise. Le principe, s'il peut y en avoir dans toutes ces bizarreries et ces anomalies, est que, le pays appartenant primitivement aux Hongrois, tout ce qui n'a pas été compris dans la donation dite du fonds royal est propriété hongroise.

Telles sont, dans leurs traits principaux, les trois nations souveraines qui se partagent le sol et l'empire de la Transylvanie. Nous verrons tout à l'heure la forme même du gouvernement central et les conditions de l'union qui a continué sous le sceptre de l'Autriche. Ce spectacle sur une scène plus vaste aurait attiré l'observation attentive du philosophe et du législateur. Il y a dans cette constitution à peu près toutes les formes connues de gouvernement, tantôt associées et fondues ensemble, tantôt séparées et mettant face à face leurs contrastes les plus choquans; rien n'y manque, pas même les esclaves de l'antiquité destinés à assurer les loisirs et l'égalité des citoyens actifs. Les

(1) La seule exception de fait à cette loi est la présence et le séjour dans un des faubourgs de Cronstadt de quelques centaines de familles hongroises.

nations souveraines sont, à ce point de vue, les Spartiates de la Transylvanie. Passons aux ilotes ou aux nations *sujettes*.

V.

On appelle nations sujettes ou tolérées celles qui ne font point partie de l'union de Tordá. Elles n'ont aucun droit politique, ni civil; elles ne peuvent ni élire leurs magistrats, ni remplir des emplois publics. Ce n'est pas assez, car telle était autrefois la loi commune pour les étrangers : elles sont réduites à l'état de servage, cultivent les champs de leurs maîtres, ou exercent les métiers infimes qu'on laisse à leur industrie.

La plus importante de ces nations esclaves est la nation des Valaques; elle forme seule plus de la moitié de la population de toute la principauté. Étrange dérision de la fortune! ces serfs valaques (1) ou roumans descendent des légions romaines que Trajan conduisit à la conquête de la Dacie; c'est de leurs pères que le poète disait :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Ils en ont conservé encore les traits, la taille majestueuse; de vagues souvenirs de grandeur passée les laissent esclaves sans abaissement; leur langue est un patois confus, où, au milieu de mots slaves, hongrois, italiens, éclatent tout à coup des paroles harmonieuses dont l'origine latine n'est pas équivoque. C'est surtout dans ces solennelles cérémonies, qui, ne se renouvelant qu'une fois pour chaque génération, sont moins sujettes aux révolutions du temps, la naissance, le mariage, la mort, que l'origine romaine des Valaques se manifeste avec les caractères de l'évidence. Quand passe une noce valaque, les instrumens de musique en tête du cortége; quand la jeune fille, Flora ou Doina, conduite par ses compagnes, est reçue sur le seuil de sa nouvelle maison par les jeunes compagnons de l'époux qui lui présentent du miel et un gâteau de froment, vous croyez voir un bas-relief de Pompéia, ou entendre résonner dans l'écho lointain l'épithalame de Catulle.

Les Valaques n'ont point de territoire particulier; ils sont dispersés sur les terres ou réunis dans des villages qui appartiennent aux seigneurs. La législation est sévère pour eux, et cette sévérité paraît assez justifiée; les Valaques n'ont pas seulement avec les anciens Romains ces ressemblances poétiques que nous signalions tout à l'heure; comme les compagnons de Romulus, ils se jettent souvent sur les bestiaux des bourgades voisines, ou dérobent les chevaux qu'on laisse paître devant les maisons. Les plus honnêtes ne se font pas scrupule d'user au moins de représailles. Dans chaque troupeau, il y a une population flottante

(1) Le nom de Valaques paraît venir du slave Wlach, qui veut dire Italien.

de bêtes perdues ou trouvées, et souvent ce n'est pas le premier voleur qui gagne le plus à ces rapides mutations de propriété. Les Valaques supportent d'ailleurs les châtimens avec une fermeté qui semble tenir autant de l'insensibilité des organes que du courage. Ils couchent le plus souvent dehors, même en hiver, vêtus de simple toile; sur cet habit, les plus aisés jettent une peau de mouton, et alors ils ne la quittent pas même en été. De cette vie dure et nomade des pâtres valaques, de ces larcins habituels, il n'y a pas loin au brigandage des grands chemins et à la révolte contre leurs maîtres. En 1784, les Valaques, conduits par un gardien de bœufs nommé Horâ, organisèrent une espèce de jacquerie; ils incendiaient les châteaux, égorgeaient des familles entières de seigneurs, et proclamaient la communauté universelle. Les Transylvains reprochent à Joseph II d'avoir laissé long-temps sans répression ces brigands, complices, disent-ils, de ses projets de nivellement et d'égalité révolutionnaire. Les nations unies levèrent des corps francs qui marchèrent contre les Valaques, et en firent un grand carnage. Horâ périt par le feu, et de cruels supplices mirent fin à cette guerre servile.

Les Arméniens et les Grecs sont en trop petit nombre pour que nous entrions sur eux dans beaucoup de détails. Les Arméniens habitent les villes manufacturières de Szamosujvhar et d'Ebesfalva, dans les comitats hongrois; ils ont fini par obtenir d'envoyer un député à la diète, comme habitans du comitat. Les Grecs font une partie considérable du commerce de la Transylvanie. Ils sont organisés en une corporation présidée par un juge particulier et paient une contribution spéciale. Ils résident en général dans les villes, où ils trouvent plus de débit pour leurs marchandises; ils portent la longue robe orientale ou la veste albanaise. Les Juifs sont à peine tolérés dans la principauté; il ne leur est permis de résider que dans la ville de Carlsbourg. Ils ne doivent pratiquer qu'à certains jours les cérémonies de leur culte. Ils ne peuvent acquérir aucune propriété; il leur est défendu de porter des habits hongrois ou l'uniforme militaire, sous peine d'une forte amende. S'ils travaillent le dimanche, on confisque les instrumens de leur travail. Cet état de demi-tolérance a été précédé de dures et longues persécutions. Les Turcs, les catholiques et les protestans ne s'entendaient que sur un point : la haine commune des Juifs. Aussi se sont-ils moins multipliés qu'en Pologne et même en Hongrie.

Il me reste à dire quelques mots de ces races mystérieuses et avilies qui s'éteignent peu à peu dans la civilisation européenne, mais qui sont restées, en Transylvanie, dans toute leur bizarrerie primitive : je veux parler des Zyngares ou Bohémiens. C'est en Espagne et en Transylvanie qu'on les trouve aujourd'hui en plus grand nombre. Dans ce dernier pays, leur vie nomade, leurs professions ambulantes, les mul-

tiplient aux yeux des voyageurs. A l'entrée des villages, vous rencontrez toujours quelque bande campée sous de misérables huttes enfoncées dans la terre. Si vous avez quelque réparation à faire à votre chariot de voyage, c'est un Bohémien qui apporte son enclume et ses marteaux; si vous dînez dans un cabaret, une bande de musiciens zyngares arrive à l'instant, et joue sur la place des mélodies nationales dont le charme étrange disparaît quand d'autres musiciens veulent les surprendre et les noter. Si l'on ne consultait que ses impressions, on croirait donc la population bohémienne au-dessus de son chiffre réel. Cette peuplade se divise en deux tribus assez distinctes : ceux qui se sont établis à l'entrée des villes, où ils exercent les plus infimes métiers, écorcheurs de bêtes, portefaix, forgerons, et ceux qui sont livrés entièrement à la vie nomade, vivant, dans les bois ou sur les grands chemins, de je ne sais quelles industries suspectes, depuis le braconnage jusqu'aux vols dans les fermes et les étables, depuis les métiers de musiciens et de danseurs jusqu'à ceux de jongleurs et de diseurs de bonne aventure. Ce sont les femmes surtout qui exercent cette dernière industrie. On se demande si l'impudence et la fourberie expliquent suffisamment la gravité mélancolique qu'elles portent dans leur rôle de pythonisse, lorsqu'elles attachent sur vous leurs grands yeux noirs et ce regard profond des femmes de l'Orient, qui semble en effet plonger dans un monde caché. D'ailleurs, dissolue, querelleuse, triste souvent au milieu des folles joies de l'orgie, la Bohémienne de Transylvanie n'est pas autre que celle de l'Espagne, et aucun des lecteurs de la *Revue* n'a oublié la merveilleuse histoire de *Carmen* (1).

L'industrie la plus régulière qu'exercent les Bohémiens est encore celle d'orpailleurs ou chercheurs d'or. La rivière de l'Aranyos est la Californie de cette partie plus honnête de la tribu; celle-là forme une corporation privilégiée placée sous l'inspection d'un magistrat hongrois, auquel on paie une capitation. L'extraction de l'or s'opère par le lavage des sables, qui contiennent une assez grande quantité de paillettes. Les Bohémiens accomplissent cette opération avec beaucoup de dextérité; quelques jours leur suffisent pour ramasser la quantité réservée au gouvernement; le reste de leur temps et de la récolte leur appartient; aussi ne travaillent-ils guère que les jours qui suivent les grands orages, lorsque les eaux qui filtrent à travers les montagnes aurifères ont détaché une plus grande quantité de sables précieux. Marie-Thérèse et Joseph II essayèrent d'arracher les Bohémiens à ces habitudes de désordre. On voulut les contraindre à résider dans les villages, on leur donna le nom de *nouveaux paysans*, on alla jusqu'à leur bâtir des maisons. Rien ne fit contre les habitudes, l'instinct et la

(1) Voyez la livraison du 1er octobre 1845.

haine superstitieuse qu'ils portent à la civilisation de l'Occident. Ils brûlèrent leurs maisons comme les prisonniers leur cachot, et reprirent leur vie nomade. Les efforts tentés pour les convertir au christianisme n'ont pas été plus heureux. La tâche paraît d'abord facile, car il n'y a rien à détruire dans leur esprit, si ce n'est quelques grossières superstitions. Aussi acceptent-ils sans contradiction tout ce qu'on leur dit sur cette matière, mais ils n'y attachent aucune importance, et ils professent successivement toutes les religions pratiquées dans les lieux qu'ils traversent. « Ils ne croient pas plus à l'ame et à la résurrection, dit un auteur, que les porcs qu'ils engraissent avec le grain qu'ils ont volé. »

Les langues diverses parlées par toutes ces populations mettent encore entre elles d'autres barrières, et ajoutent à la confusion universelle. On parle dans ce petit coin de terre toutes les langues du monde : le latin, le hongrois, le rouman, l'hébreu, l'arménien, le slave, l'ancien cophte, le grec, le turc, le polonais, l'allemand, l'italien, le français, le russe. A une foire de Cronstadt, vous entendez tous ces langages divers de l'Orient et de l'Occident, de l'antiquité et du monde moderne, qui se mêlent, se croisent, se confondent, et sont pour l'oreille ce que le kaléidoscope est pour les yeux (1).

Comment s'étonner que les siècles n'aient pas réussi à fondre en un seul corps de nation toutes ces tribus étrangères ou ennemies, quand elles n'ont jamais pu agir l'une sur l'autre par la parole, se communiquer leurs impressions, s'apprendre leurs instincts et perdre leurs préjugés en les exposant à l'étonnement et à l'antagonisme de leurs voisins? C'est ainsi que ces populations, renfermées dans cet étroit espace, ont vécu côte à côte, s'ignorant mutuellement, sans se joindre et se pénétrer jamais, sans ressentir cette communauté rapide des sentimens et des idées qui, plus encore que le sol, fait la vraie patrie. Il n'y a pas de patrie commune pour le Hongrois de Cronstadt et le magnat hongrois ou le paysan valaque. Le véritable concitoyen du premier, c'est le marchand allemand de Vienne ou de Berlin chez lequel il a été reçu dans ses voyages; celui du noble hongrois ou szekler, c'est le député de Pesth ou de Debreczin avec lequel il travaille pour la propagation de l'empire et de la langue magyare. Quant au paysan valaque, comment pourrait-il être le concitoyen de ses maîtres? Il n'a d'affec-

(1) Rien n'est plus difficile que de se retrouver au milieu de cette diversité de langues : chaque ville a cinq ou six noms, et l'on n'est jamais certain, dans les livres comme dans la conversation, de ne pas appliquer à l'une ce qui a été dit de sa voisine. Ainsi Carlsbourg s'appelle Apulum chez les anciens, ou Alba Julia, Alba Carolina, et Carolopolis dans la latinité moderne; Karlsbourg en allemand, Karoly Féjervar en hongrois, Belgrad en valaque, etc.; Hermanstadt est en latin Cibinium, Nagy Szében en hongrois. On raconte l'histoire d'un voyageur qui revint trois fois à Hermanstadt : il s'imaginait avoir à visiter trois villes différentes.

tion que pour les serfs de sa race, distribués dans les principautés et dans la Hongrie, qui parlent la même langue et pratiquent la même religion.

La même religion, un culte commun, voilà, en effet, un des plus grands liens des hommes. Il suffit souvent là où tous les autres manquent, et établit pour les esprits une sympathie supérieure à toutes les antipathies que les hasards humains avaient créées. Ici rien de pareil à espérer. Ces peuples, séparés sur la terre par tant de divisions hostiles, le seront encore dans le ciel. La muraille de la Chine qui les isole ne s'élève pas à une moindre hauteur. — Toutes ces populations ont des religions différentes, et, chose étrange, ces religions sont constituées aussi en *souveraines* et en *sujettes*. Il y a quatre religions d'état; les autres sont seulement tolérées. Les quatre religions d'état sont : la religion catholique, la religion réformée, la religion évangélique, la religion unitaire ou socinienne. On a vu comment la Transylvanie s'était convertie au christianisme sous saint Étienne : c'est au commencement du règne de Louis II, et avant la bataille de Mohácz, que les doctrines de Luther commencèrent à se répandre dans la principauté. En 1550, la nation saxonne tout entière et un grand nombre de Hongrois avaient accepté le symbole de la confession d'Augsbourg; mais bientôt les nouveaux convertis se divisèrent : une partie resta fidèle à l'église luthérienne, l'autre adopta les dogmes de Calvin; enfin le socinianisme ou la religion anti-trinitaire se répandit par les prédications d'un ministre, François David, que les protestans cherchèrent vainement à rattacher à eux. Rien n'égalait l'activité de sa propagande : il allait à pied, de village en village, prêchant contre la Trinité, la représentant comme un reste des fables du paganisme, outrageante pour la majesté du seul et unique Dieu; il répandait des images grossières où elle était peinte sous la forme de Cerbère, avec ses trois têtes. Ces blasphèmes contre la foi chrétienne ne soulevèrent pas l'indignation de gens qui, depuis un demi-siècle, entendaient chaque jour contredire ou controverser tous les principes de l'antique foi. On convoqua une assemblée extraordinaire de ministres et de sociniens à Clausenbourg pour y disputer publiquement sur la Trinité. Ces disputes durèrent dix jours; chaque docteur s'y rendait processionnellement, suivi de ses partisans, portant des bannières flottantes, avec l'inscription pour ou contre la Trinité. Les esprits étaient aux nouveautés, les prédicateurs sociniens parlaient mieux que les ministres : la ville de Clausenbourg tout entière passa à la religion anti-trinitaire; on y éleva un temple, qui porte pour inscription *Uni Deo*.

Ce fut alors que se réunit la diète de Tordá (1562), qui, pour couper court à ces funestes dissensions, reconnut et sanctionna tout ce qui avait été fait jusqu'alors, et proclama comme religions d'état les quatre communions chrétiennes que nous venons de rappeler; on défendit

d'ailleurs, sous peine capitale, toute autre innovation en matière de foi. On admit à titre de tolérance les autres religions qui existaient dans la principauté. Les décrets de Tordá formèrent la charte religieuse de la Transylvanie. Ils furent solennellement confirmés dans l'article 1er du diplôme Léopold : « Il n'est rien changé à l'état actuel des quatre religions souveraines; nous jurons de maintenir leurs églises, communautés et priviléges, de poursuivre les hérétiques, etc. »

Les religions tolérées sont la religion grecque et le judaïsme avec certaines restrictions; le mahométisme a quelques rares sectateurs parmi les Bulgares. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit des Juifs; quant à la religion grecque, elle a ici une grande importance : elle est professée par la nation valaque tout entière, et le clergé grec est à la tête du mouvement libéral qui s'est manifesté dans ces dernières années.

Les Grecs se divisent en Grecs du rite uni ou latin et Grecs du rite oriental ou schismatique. Les premiers ont reconnu la suprématie du saint-siége de Rome en 1697, dans un concile national présidé par l'évêque Théophile. Ils sont considérés légalement comme appartenant à la communion catholique. Leurs popes touchent la dîme attribuée aux curés et aux ministres; un évêque, qui porte le titre d'évêque de Fagaras, l'ancienne métropole, bien qu'il réside à Balas-Falva, dans le pays hongrois, est à la tête de tout le clergé uni. Les Grecs non-unis sont administrés par un vicaire-général, qui relève du patriarche grec de Carlowitz, en Hongrie. Le nombre des prêtres ou popes et des religieux grecs des deux rites est hors de toute proportion avec la population qu'ils administrent. Les ordres sont conférés par les supérieurs sans aucune des épreuves nécessaires pour assurer la dignité du saint ministère. De là des abus et des désordres sans fin, dont le mariage ne les sauve pas. Malgré ces scandales, le clergé est tout-puissant chez les Valaques. Le pope du village réunit en lui les pouvoirs les plus divers : il est le prêtre, l'instituteur, le magistrat, le juge, disons aussi le publicain, car, grace aux dîmes, aux offrandes, rachats et aumônes, la majeure partie de ce qui reste au paysan, après qu'il a satisfait au seigneur, revient au pope.

Cependant le prêtre grec n'en est pas moins à la tête de toutes les idées de progrès et d'amélioration; placé encore, comme le clergé catholique l'était au ve siècle, entre les conquérans et les vaincus, il a pris parti pour les derniers. Il existe à Balas-Falva, près de l'évêque, un séminaire d'où sont sortis des Valaques très distingués, éclairés sur les besoins de leurs compatriotes, et qui n'ont rien négligé pour les relever à leurs propres yeux. Nous verrons quel rôle ils ont joué dans ces dernières années, quelle est leur situation actuelle dans la grande lutte entre les Hongrois et l'empire, situation assez semblable, on l'aura déjà

remarqué, à celle des Croates en Hongrie. Partout ceux qui revendiquent le plus haut les droits de la liberté tiennent à la main quelque bout de chaîne qu'ils se gardent bien de lâcher. Les nations ont, moins encore que les individus, la conscience de la justice, et l'égoïsme, décoré du nom de patriotisme, devient une vertu.

Ces notions préliminaires étaient nécessaires pour apprécier le système politique que le gouvernement autrichien a suivi à l'égard de la Transylvanie. Jamais la fameuse maxime *divide et impera* ne s'est trouvée d'une application plus facile. Le gouvernement ne s'est point refusé aux avantages que cette situation lui offrait; mais il n'a usé qu'avec prudence et dans de bons desseins de son pouvoir modérateur. Les publicistes hongrois n'hésitent pas à reconnaître que la Transylvanie n'a respiré, n'a connu les bienfaits de la paix et de la justice que depuis sa réunion à l'empire. Il y a des destinées plus hautes sans doute pour les peuples; mais les peuples doivent pratiquer aussi cette modération de désirs qu'on prêche aux individus, et ne pas s'imaginer qu'il dépend d'aucune réforme, d'aucune révolution ou constitution, fût-elle même démocratique et sociale, de leur apporter la réalisation de souhaits chimériques et quelquefois contradictoires. On a dit que les nations les plus heureuses étaient celles dont l'histoire ne parlait pas: c'est ce genre de félicité que le gouvernement autrichien a toujours le plus ambitionné de donner à ses peuples; en Transylvanie notamment, il n'a jamais cherché le bruit ou la gloire des réformes éclatantes. A l'exception de Joseph II, qui, lui, ne reculait devant aucune témérité, les nouveaux souverains se sont bornés à la tâche déjà assez difficile de maintenir l'ordre entre tant d'élémens divers, et de défendre les droits et les intérêts des plus faibles contre les forts. On n'a point songé à changer radicalement, et en un jour, les conditions de l'état général que nous venons de décrire. Le gouvernement autrichien, on le sait, n'a jamais été animé de l'esprit d'aventure. Il ne croit pas d'une foi aveugle à la logique; loin d'avoir un ordre social de rechange pour l'humanité comme tant de réformateurs de nos jours, il hésite sur les plus simples questions de réformes politiques. A l'encontre de certains peuples, qui sont disposés à trouver une institution mauvaise parce qu'elle est ancienne, il la croirait plutôt bonne par cette seule raison. « Il y a dans les choses qui durent, » disait un ministre autrichien, « une raison de durée qui mérite qu'elles durent. » Je n'approuve ni ne blâme, j'expose comment et sous l'influence de quelles idées des institutions qui nous semblent si contraires aux règles ordinaires des sociétés ont subsisté jusqu'à nos jours; ce qu'il nous reste à raconter n'a pas moins besoin que ce qui précède de ces explications.

E. DE LANGSDORFF.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

LII.

CHÊNEDOLLÉ.[1]

VII. — LIAISON AVEC JOUBERT.

Je continuerai d'exposer les relations de Chênedollé avec les principaux membres de la petite société de la rue Neuve-du-Luxembourg, et je le ferai de la manière la plus simple et la plus sûre, en donnant la suite des lettres de chacun. Il avait connu M. Joubert dès le commencement de 1800. « Joubert raconte que quand il vit mes premiers vers dans le *Mercure,* il dit : « Quel est ce M. Chênedollé? Ses vers me « plaisent, ses vers sont *d'argent;* ils font sur moi l'effet du disque ar- « genté de la lune. — Est-ce comme éclat métallique seulement? de-

(1) Voyez la livraison du 1er juin.

mandai-je. — Non, ils ont aussi le son argentin. Bref, ils me donnent la sensation d'un clair de lune (1). » Une véritable amitié s'établit bientôt entre eux. Que de fois Chênedollé dut faire en lui-même la comparaison de Joubert à Rivarol! Deux esprits supérieurs, si élevés et si fins en conversant, deux sources brillantes; mais Joubert, esprit doux, sans âcreté, véritablement inspirateur, animé d'un souffle clément, d'un foyer de bienveillance qui rayonnait alentour, tandis que chez l'autre, à travers tout, se sentait le fonds de persifflage, comme une bise froide se fait sentir jusqu'en plein soleil. Pendant l'été de 1803, M. Joubert écrivait à Chênedollé, dans un moment où celui-ci était retenu à Paris malade :

« Ce dimanche, 19 juin 1803.

« Bonjour, pauvre convalescent.

« Fontanes auroit une grande envie de vous consulter sur les vers de Saint-Cloud, que *Paesiello* va mettre en musique, et qu'on doit chanter incessamment à l'Opéra.

« Tenez-vous pour bien averti que ces vers ne sont point du tout ceux que nous avons lus dans le *Journal de Paris*, et que nous avons été tentés de croire siens :

Voilà de vos arrêts, messieurs les gens de goût!

« Il ne faut pas même lui avouer cette méprise qu'il ne nous pardonneroit jamais. Il appelle cela *des vers canaille*.

« Les siens sont des vers fort honnêtes, puisqu'ils commencent par l'éloge de *Racine* et de *Louis XIV*.

(1) Les vers de Chênedollé qui donnaient cette sensation à M. Joubert peuvent être ceux du *Mercure* du 1er nivôse an IX, ou ceux du 1er prairial même année, car dans les deux morceaux il est question de la lune. Je citerai les derniers tirés d'un *Tableau du lac de Genève;* le soleil vient de se coucher :

Léman! d'un autre éclat tes flots vont s'enrichir :
La lune, dans le ciel qui commence à blanchir,
Se lève et fait glisser sur ta superficie
De son frère éloigné la splendeur adoucie,
Et bientôt, de la nuit argentant les rideaux,
De ses pâles clartés peint tes tranquilles eaux :
Ainsi l'illusion, des doux songes suivie,
Jette un rayon mourant sur le soir de la vie.
Voyez sur le gazon dormir sans mouvement
Ces feux qui, sur les eaux, flottent si mollement;
Phébé s'y réfléchit, et le zéphyr volage
Caresse tour à tour et brise son image.
Oh! combien j'aime à voir, dans un beau soir d'été,
Sur l'onde reproduit ce croissant argenté,
Ce lac aux bords rians, ces cimes élancées
Qui, dans ce grand miroir, se peignent renversées,
Et l'étoile au front d'or, et son éclat tremblant,
Et l'ombrage incertain du saule vacillant!

(*Le Génie de l'Homme*, chant II.)

« Il m'a témoigné un grand désir de savoir de vous si, en homme du métier, vous en trouveriez la coupe assez lyrique pour le musicien. Deux circonstances me paroissent peu favorables à cette épreuve. Il ne peut pas aller chez vous ce matin, parce qu'il est obligé d'attendre chez lui de pied ferme si on viendra le chercher pour aller à Saint-Cloud : auquel cas, il seroit possible qu'il fût parti à onze heures, et possible aussi qu'on le fît attendre jusqu'à quatre. Votre santé ne vous permettra peut-être pas de vous rendre chez lui, surtout avec l'incertitude de le trouver parti, et l'inconvénient de prendre une peine inutile; et, à cet égard, c'est surtout de votre santé qu'il faut que vous preniez conseil. Gardez-vous de la contrarier. J'ai voulu cependant vous instruire de tout ceci, afin que la marque d'estime et de confiance qu'il vous a donnée de lui à moi ne fût pas entièrement perdue.

« Mme de Caud a chargé Mme Joubert de vous faire savoir qu'au lieu de l'adresse que nous vous avons donnée de sa part, il falloit faire usage de celle qui suit : *Varier, libraire, rue Derrière, à Fougères.*

« Elle vous invite aussi, ainsi que Mme de Beaumont, à déguiser un peu vos écritures.

« Quand vous voudrez venir nous voir, vous savez que vous nous ferez toujours plaisir. J. »

A M. de Chênedollé, à Vire.

« Ce lundi, 5 juillet 1803.

« Pardonnons à Michaud. Il m'a avoué que sa tête étoit obsédée et possédée par Mme de Krüdner. Il avoit samedi un rendez-vous avec elle; il s'en souvint tellement bien, qu'il vous oublia, m'oublia et oublia le monde entier. Son excuse est dans le premier vers de l'ancienne chanson : « *Pour la baronne!* » Il faut, en faveur de la poésie, agréer une excuse qui se peut chanter (1).

« Il me quitte en ce moment. Nous avons réglé, selon ses désirs, que vous

(1) M. Michaud, à la fin de l'année, fut un des premiers à annoncer le roman de *Valérie* dans le *Mercure* (no du 10 décembre 1803). C'est sans doute aussi par lui que le *Mercure* eut communication des *Pensées* si distinguées de Mme de Krüdner, insérées précédemment le 10 vendémiaire an XI (1802). — Ces messieurs, entre eux, paraissent avoir jugé un peu sévèrement M. Michaud, que nous avons connu vieux et très spirituel, très intéressant : « Michaud, disait-on, a toujours l'air de n'être pas de son avis. Son esprit tombe en défaillance. Jamais personne n'a été moins complice de ce qu'il dit ou pense que Michaud. » M Michaud a eu besoin d'être vieux et malingre pour paraître avoir tout son esprit. Son filet ne suffisait pas dans sa jeunesse. — Quant à Mme de Krüdner, je trouve aussi qu'on la traitait un peu légèrement : « Mme de Krüdner a de la grace et quelque chose d'asiatique (écrit Chênedollé); elle a du naturel dans l'exagération. L'extrême sensibilité ne va pas sans un peu d'exaltation. Le 22 au soir (22 floréal 1802), chez Mme de Beaumont, elle critiquait *Werther*. Elle disait qu'il n'y avait point de pensée, et qu'il n'y avait que le mérite de la passion exprimée. — Comment, lui dis-je, point de pensée? Il n'y a point de pensées détachées, mais c'est une pensée continue. » Mme de Krüdner, à cette date, était loin encore d'avoir rompu avec les légèretés mondaines. Elle disait, par exemple : « Je n'aime point les Genevoises : elles n'ont ni les charmes de l'innocence ni les graces du péché. » Elle attachait encore bien du prix à ce dernier point.

resteriez chargé de ces notes. Vous avez six mois pour les achever; mais il faudroit qu'on pût, dans trois mois, en imprimer près de la moitié. On les placera à la fin de chaque volume. Il vous écrira incessamment pour vous expliquer le caractère et les dimensions qu'il leur désire. Je crois qu'il auroit mieux valu vous en laisser le maître; mais le travail que l'abbé Delille a déjà fait sur les trois premiers chants exige une certaine conformité dont on ne peut guère se dispenser. Vous pourrez juger de tout cela par les explications de Michaud et par la besogne de l'abbé qu'on vous enverra. Quant à ses vers, ils vous sont inutiles, dit Michaud, parce que, *l'abbé Delille ayant fait des notes sur Virgile et non sur lui-même, son continuateur doit suivre le même procédé.* Cette raison est de Michaud lui-même. Il tient beaucoup à ces notes, et y tient d'autant plus, qu'il les considère comme un ouvrage qui pourroit s'imprimer à part, et il a peut-être l'intention d'en faire ce surcroît d'emploi. En ce cas, il faudroit en hausser le prix.

« Michaud est convaincu, ou du moins s'est laissé convaincre, que vous pouviez faire cet ouvrage partout; mais il croit nécessaire avec raison, 1° que dans un mois, ou à peu près, vous *vinssiez* (sic) prendre de Fontanes les remarques qu'il a l'intention de mettre à votre disposition; 2° que dans deux ou trois mois vous vinssiez surveiller vous-même l'impression de votre travail. Je pense que vous devez accepter la première condition, parce que certainement vous n'arracherez rien à Fontanes que de vive voix, et la deuxième parce qu'il vous importe que l'imprimeur ne gâte pas votre style et vos pensées. Je sens que, pour exécuter ce plan, il est nécessaire qu'on mette en votre pouvoir ce que j'appelle *la faculté d'aller et de venir* en temps utile, et qu'il faut pour cela un petit supplément de conditions dont je parlerai à Fontanes, et peut-être même à Michaud, selon les occurrences et les conseils que pourra me donner la réflexion. Je me hâte de vous faire part de ces premiers préliminaires, afin surtout que vous disposiez sur-le-champ votre esprit aux opérations qu'on demande de lui, et auxquelles nous nous obstinons tous à le croire singulièrement propre.

« Je vous déclare que Michaud lui-même, qui a pensé à toute la terre avant de s'arrêter à vous, ne voit personne dans le monde qui lui paroisse aussi capable et aussi prêt pour ce qu'il désire de vous. Il faut absolument montrer de la condescendance. Vous nous ferez plaisir à tous, et vous finirez par vous en faire beaucoup à vous-même. Si votre réponse peut me parvenir d'ici à dimanche, adressez-la ici. Nous pourrions bien ne partir que lundi. Donnez-nous avant tout des nouvelles de votre santé. Il n'y a rien de nouveau depuis avant-hier dans notre petite société. Vous êtes parti hier dimanche; je vous écris aujourd'hui lundi; on ne peut pas aller plus vite. Mais il est tard, et j'ai peur que ma lettre ne puisse pas partir sur-le-champ. Il fait tellement chaud, que ma plume en a les jambes écartées d'une manière épouvantable; elle écrit *horrido rictu.* Tâchez de déchiffrer ces caractères mal formés, car je n'ai pas le temps de la tailler, et d'ailleurs ce seroit très inutile.

On voit les champs poudreux se sécher et se fendre.

Les plumes se fendent aussi, et le style même en est plus sec. Ainsi donc, je vous dirai très sèchement : Portez-vous mieux, portez-vous bien. J. »

Au même.

« Ce mardi, 12 juillet 1803.

« Michaud vous a écrit. Je lui ai dit samedi soir, à notre dernière entrevue, qu'il se tînt pour bien averti que vous auriez de la répugnance à traiter d'argent avec lui; que vous étiez à cet égard presque un *glorieux;* que, pour lever cette difficulté, on étoit convenu que Fontanes seul règleroit à l'amiable cet article avec lui; qu'au surplus je le prévenois aussi que vos voyages à Paris exigeroient des dépenses et des avances que votre famille seroit certainement peu disposée à faire, etc. — Il me répondit qu'on pourvoiroit à tout avec plaisir; qu'il verroit Fontanes le lendemain avant de partir pour la campagne où il alloit, etc. Il vit Fontanes en effet, mais il se contenta de lui dire qu'il vous avoit fait dans sa première lettre des propositions dont il espéroit que vous seriez content. — Fontanes croit que ces propositions sont magnifiques et fort supérieures à celles dont notre extrême modération auroit consenti à se contenter. C'est de quoi vous aurez soin de nous instruire en temps et lieu.

« Malgré mon dire à Michaud, s'il a traité l'article franchement et à cru avec vous, je vous conseille de le traiter du même ton; sinon, Fontanes règlera tout. Adressez-vous à lui sans réserve; il est charmé d'avoir à mener cette petite affaire, et il y met de l'affection pour vous et de l'affection pour l'ouvrage. Si je vois Michaud ce soir (ce qui est douteux, car je le crois encore absent), je lui parlerai de votre réponse à moi, qui lui fera plaisir.

« Ce Michaud ne dit jamais tout. Je trouve qu'il ressemble assez à un bouillon froid, assez bon, assez onctueux, peut-être même assez substantiel (en affaire), mais il n'a pas l'*apparence* d'un solide. Il est, au surplus, indubitable qu'il en aura la *réalité*. Ainsi, préparez-vous et exécutez en plein repos. Quant à l'argent, comme il est presque honorable d'en avoir, il ne faut pas avoir honte d'en gagner, et, quand on en est capable, il faut en gagner le plus qu'on peut. Ainsi, ne négligez rien pour faire une bonne affaire. Nous sommes tous persuadés que vous ferez un bon ouvrage.

« ... Vous me faites des recommandations que les circonstances repoussent... Le *Mercure* est livré au jeu du *petit bonhomme vit encore*. Ces gens-ci ne veulent pas qu'il meure dans leurs mains, mais ils ne se soucient point qu'on le rallume. Je suis piqué de laisser là mon but sans l'avoir atteint; mais j'ai fait ce qui étoit possible.

« Nous partons demain mercredi... Écrivez-moi à *Villeneuve-sur-Yonne, rue du Pont*. Je suis pressé comme un homme qui part. Ce mot a un grand sens pour vous, dont l'expérience est toute chaude. Je viens d'écrire à Mme de Caud; mettez-nous à ses pieds, quand vous la reverrez. J'aurai un grand plaisir à vous retrouver ici à mon retour. Adieu, adieu. J. »

Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, 2 janvier 1804.

« Mon frère nous apprend que vous avez écrit à Mme de Vintimille « que la mort de Mme de Beaumont s'étoit fait sentir à vous au milieu des plus violens chagrins et des plus grandes pertes. » Que vous est-il donc arrivé?

« Soyez sûr que personne au monde ne s'intéressera jamais plus vivement et plus constamment que moi à tout ce qui pourra intéresser votre bonheur.

« Je n'ai reçu cet été, et à mon grand regret en ce temps-là, qu'une seule de vos lettres. Ce fatal voyage de Rome (1) et le désir d'y mettre obstacle absorboient toutes mes pensées et occupoient toutes mes forces, au moment où il auroit fallu vous répondre. Tous les courriers qui vinrent de ce pays-là à compter de ce moment m'apportèrent d'autres soucis, d'autres occupations. Vous savez les événemens, et sans doute vous m'excusez. Les craintes ne m'avoient pas moins accablé que le malheur.

« Je ne vous dirai rien de ma douleur. Elle n'est point extravagante, mais elle sera éternelle. Quelle place cette femme aimable occupoit pour moi dans le monde! Chateaubriand la regrette sûrement autant que moi, mais elle lui manquera moins ou moins long-temps. Je n'avois pas eu depuis neuf ans une pensée où elle ne se trouvât d'une manière ou d'autre en perspective. Ce pli ne s'effacera point, et je n'aurai pas une idée à laquelle son souvenir et l'affliction de son absence ne soient mêlés.

« Vous aurez la relation de ses derniers momens aussitôt que vous aurez indiqué à mon frère un moyen peu coûteux pour vous de vous la faire parvenir. Rien au monde n'est plus propre à faire couler des larmes que ce récit; cependant il est consolant. On adore ce *bon garçon* (2) en le lisant; et, quant à elle, on sent, pour peu qu'on l'ait connue, qu'elle eût donné dix ans de vie pour mourir si paisiblement et pour être ainsi regrettée. Je serois désolé aujourd'hui qu'elle n'eût pas fait ce voyage, qui m'a causé tant de tourmens.

« La position de notre ami m'a causé aussi bien des peines pendant long-temps. Calomnié de toutes parts, il a eu un temps de disgrace presque effrayant; mais il n'en a rien su que tard, et il ignore même en ce moment ce mal passé. Vous avez su qu'il est rentré presque en faveur, puisqu'on en fait un *presque ambassadeur*. Nous allons bientôt le revoir, car il n'ira point à son poste sans avoir pris des instructions qui le retiendront peut-être à Paris plus long-temps que nous ne pensons. Je l'attends dans le cours du mois.

« Je suis obligé d'effacer des détails de sa position qui viennent au bout de ma plume, mais qui seroient infinis et inutiles, puisqu'il vous les dira bientôt. Je me bornerai à vous apprendre qu'un voyageur est venu me donner avant-hier de ses nouvelles, et que, par la tournure des esprits et des événemens, son amitié pour Mme de Beaumont a été aussi honorable à l'un qu'à l'autre. Il quittera Rome ami du cardinal (3) et estimé de tout le monde. C'est un bien bon temps pour partir.

« Votre affaire Michaud m'a causé en son temps quelque chagrin. Fontanes prétendit qu'elle ne s'étoit manquée que par *malentendu*, et parce que la maladie d'une de mesdemoiselles vos sœurs ne vous avoit pas permis de partir à temps (4). Je suis bien aise que vous n'y ayez pas eu de regret, mais très fâché

(1) Le voyage de Mme de Beaumont.

(2) Chateaubriand. On aime ces familiarités qui font retrouver l'homme.

(3) Le cardinal Fesch.

(4) Ces notes, en effet, pour lesquelles il y avait eu tant de négociations, ne vinrent pas. Chênedollé a fait trop souvent, en d'autres circonstances, comme pour ces notes que demandait Michaud. Il manquait l'affaire à peu de chose près. Il arrivait de Vire un peu

que vous n'ayez pas fait ce travail; la peine en seroit oubliée en ce moment, et l'ouvrage subsisteroit; il auroit été excellent. Je ne m'en consolerai point, à moins que vous ne fassiez des notes en *contraste* ou en *parallèle* avec les notes de Michaud. Cela seroit bien bon dans un journal.

« Vous me demandiez des nouvelles de mes occupations. Comptez que je vous en demanderai des vôtres. Je ne parle pas de vos vers; ce sont là des choses sacrées qui doivent se faire en silence, en leur temps et dans le mystère. Mais je voudrois que vous vous fissiez un délassement et une habitude *fructueuse* de dépenser votre savoir, et de livrer *aux eaux courantes* cette portion de votre esprit qui ne vous servira de rien si vous ne l'avez que pour vous (1). Je me donne les mêmes conseils à moi-même, et je les recevrai toujours volontiers de votre part. Je vous remercie de ce que vous m'avez déjà dit à ce sujet. Il me semble que je ne puis pas mieux le reconnaître qu'en vous assurant comme je fais, et comme il est vrai, que, — de toutes les louanges que j'ai reçues en ma vie, il n'en est point qui m'aient fait autant de plaisir que les vôtres. — Je ne sais pas quelle en est la raison; mais je vous dis le fait: il est certain, et je vous en fais part sans orgueil et sans modestie.

« Portez-vous bien, traitez-moi familièrement; et, pour dissiper vos chagrins, acceptez sans façon ce que je vais vous proposer.

« Chateaubriand, qui est sans logement, occupera probablement notre appartement à Paris. Cela ne nous gênera aucunement, car nous ne reviendrons qu'au mois de mars. Ce seroit pour vous une grande commodité, une grande consolation de vous trouver auprès de lui. Prenez la chambre de mon fils, cette petite chambre où je vous ai fait boire du vin de Malaga avec de l'eau. Le reste pourra suffire au *chargé d'affaires*, et vous serez voisins depuis le matin jusqu'au soir. C'est pour vous faire cette proposition que j'ai voulu vous écrire aujourd'hui, quoique la fatigue qui m'en a empêché il y a huit jours ne m'en laisse guère la force. — Voilà qui est dit. C'est à vous à faire le reste. Écrivez-nous un peu souvent. Bonjour. »

Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, 28 février 1804.

« Votre lettre nous fit le plus grand plaisir.

« Comme j'allois y répondre, Chateaubriand arriva (2) et me déclara qu'il se chargeoit de tout.

« Il y a près de quinze jours qu'il est à Paris et il ne nous a pas encore écrit; mais mon frère nous donne de temps en temps de ses nouvelles, et je sais qu'il se porte bien.

« Il se propose, s'il va en Suisse, de vous emmener, — *quod utrique bene vertat!* — J'avoue, quant à moi, que je vous regretterai infiniment.

« Vous m'auriez consolé de lui.

trop tard. Mais nous qui sommes entrés dans le secret de ses peines à ce moment, nous savons que penser de ces apparentes négligences.

(1) Quelle sagesse aimable, délicate et pratique à la fois!

(2) Il s'arrêta un moment à Villeneuve-sur-Yonne en revenant de Rome.

« Notre chambre est toujours à votre service et même tout l'appartement, car le chargé d'affaires n'en a pas voulu. Nous ne partirons d'ici qu'au mois d'avril.

« Nous ignorons encore s'il partira et comment il partira. Nous ne prendrons nos dernières résolutions que lorsqu'il aura pris les siennes.

« Peut-être est-ce une chose faite et vous a-t-il déjà *mandé*, comme il en avoit le projet.

« Quelque parti qu'il prenne et en quelque lieu que vous soyez, demeurez persuadé que je vous désirerai souvent partout où je serai moi-même.

« L'esprit, la raison, la réflexion et le talent sont des choses dont la réunion est plus rare qu'on ne croit. J'en sens le prix de plus en plus, et, depuis que j'ai perdu Mme de Beaumont, je ne vois plus à qui et avec qui je pourrai parler dans le monde. Je voudrois bien que vous eussiez quelque grand intérêt à nous rester.

« La pauvre société dissoute ne vous oublie point, malgré son éparpillement. M. Pasquier, entre autres, me parle de vous toutes les fois qu'il m'écrit. Portez-vous bien et puissé-je vous revoir bientôt! »

Au même.

« Villeneuve-sur-Yonne, mardi 20 mars 1804.

« Comme vous pourriez croire que nous avons eu de vos nouvelles par la lettre que vous avez adressée ici à Chateaubriand, je vous avertis qu'il n'en est rien.

« Chateaubriand est encore à Paris, et nous lui avons renvoyé votre missive à son *Hôtel de France, rue de Beaune*. Nous n'avons point de ses nouvelles, et mon frère même, qui court après lui sans pouvoir le joindre depuis dix jours, n'a pu rien savoir et rien nous apprendre de ses affaires. Il devoit partir; il n'est pas parti, et nous ne savons plus s'il partira, et comment et quand il pourra partir. Il nous paroît qu'à cet égard lui-même en sait aussi peu que nous.

Son dessein le plus arrêté est de vous appeler auprès de lui partout où il ira; mais, s'il n'a que sa Suisse, je ne vois pas à quoi cela vous conduira, en mettant de côté le plaisir de vivre quelque temps ensemble, qui, je l'avoue, me paroît pour l'un et pour l'autre d'un tel prix que vous ne pouvez l'un et l'autre l'acheter trop cher.

« Si cependant quelque raison de prudence vous obligeoit à consulter vos intérêts plus que vos sentimens, et à avoir d'autres vues que les satisfactions de votre cœur et de votre esprit, faites-moi part de vos projets, si vous jugez qu'il me soit possible de vous y servir. Fontanes, qui est une puissance, a une volonté d'obliger qui n'est pas suffisante pour le remuer, mais qui, avec un peu d'aide, agit pourtant, car, dans son inertie, elle est existante et constante (1).

« Je vous prie de me regarder comme un homme qui se fera un plaisir et un devoir de se remuer pour vous autant qu'il le pourra. L'opinion que j'ai de votre mérite et de votre personne est une cause nécessaire d'un pareil effet.

« Je ne vous demande votre confiance qu'autant que j'en aurai besoin pour

(1) On pénètre jusque dans les légers défauts de ces excellens hommes, mais on y entre doucement à la suite de l'amitié.

vous seconder. En pareil cas, accordez-la-moi tout entière, et soyez sûr que du moins vous ne sauriez la mieux placer.

« J'écris à ce pauvre garçon (1) par ce même courrier, et je lui témoigne ma surprise de recevoir de vous une lettre pour lui, et le regret que j'ai que vous n'ayez pas pu vous voir. Il faut qu'il n'ait pas été sûr de passer vingt-quatre heures à Paris paisiblement pour ne vous avoir pas appelé. Nous avons su qu'en effet il y avoit trouvé en arrivant bien des sujets de surprise, et eu des contradictions qui devoient lui donner une grande envie de repartir.

« Avez-vous quelquefois des nouvelles de Mme Lucile? Il y a un temps infini qu'elle ne nous a écrit. Nous avons su qu'elle avoit été fort malade et au point que son frère en a été fort inquiet. Dites-nous à ce sujet ce que vous savez.

« Vous nous négligez et vous êtes plus paresseux que moi dans le commerce épistolaire. C'est pour mon amour-propre un triomphe dont je gémis et dont nous pâtissons.

« Portez-vous bien, du moins, et soyez le plus heureux que vous pourrez.

« *P. S.* — Nous partirons pour Paris de demain en quinze sans faute.

Au même.

Paris, ce 10 mai 1804.

« Votre dernière lettre a attendu quelque temps mon arrivée, et j'ai attendu le retour de Chateaubriand pour répondre à la seconde.

« Il se porte bien; il vous a écrit. Rien de fâcheux ne lui est arrivé. Mme de Chateaubriand, lui, les bons *Saint-Germain* que vous connoissez (2), un portier, une portière et je ne sais combien de petits portiers logent ensemble rue de *Miroménil*, dans une jolie petite maison. Enfin notre ami est le chef d'une tribu qui me paroît assez heureuse. Son bon génie et le ciel sont chargés de pourvoir au reste.

« Il a passé dix jours à la campagne avec la moitié de sa peuplade. Je l'ai vu hier au soir; il est content. Vous saurez à votre arrivée tout ce qui pourroit intéresser d'ailleurs votre curiosité.

« Mettez-moi au nombre de ceux qui vous reverront avec le plus de plaisir et qui se trouveroient le plus heureux s'ils pouvoient vous servir.

« Une grande partie de notre maison est malade depuis quinze jours; mais les malades et les sains me chargent avec le même zèle de vous faire leurs complimens.

« Mon frère Élie se donne de grands coups de poing de ne vous avoir pas remercié de je ne sais quelles poulardes et quelles carpes dont les plus dégoûtés de la famille parlent encore avec un souvenir glouton. Il n'y a pas beaucoup de noblesse à tout cela, mais il y a de la cordialité et de la reconnoissance.

Portez-vous bien, et arrangez-vous de manière à venir le plus tôt possible. J'ai rencontré *Michaud*, qui m'a paru gras. Je lui ai rendu sa salutation avec plus de bonne grace que je n'aurois fait sans cet incident. Comme il est changé, ma rancune a été surprise, et il ne lui a pas été possible de rester la même.

« Vous êtes sûr, à compter d'aujourd'hui, que vos lettres m'arriveront exac-

(1) Toujours Chateaubriand.

(2) C'étaient des gens de Mme de Beaumont que M. de Chateaubriand avait pris chez lui.

tement, et que je vous répondrai sur-le-champ. Au revoir, et, en attendant, adieu. »

La lettre suivante se rapporte à la grosse affaire que se fit M. de Chateaubriand pour son article du *Mercure* sur le *Voyage d'Espagne* de M. de Laborde (4 juillet 1807); il en résulta toute une révolution dans la presse d'alors, et M. Joubert la raconte à ravir sans faire les choses plus grosses qu'elles ne le furent en effet.

A M. de Chênedollé, à Vire.

Paris, 1er septembre 1807.

« Je fis trembler votre portière par mes jurons tempétueux, un beau jour que j'allois vous voir et que j'appris par elle votre départ précipité. Il n'y a pas moyen de s'habituer à garder son sang-froid quand on vous perd de cette manière imprévue. Une autre fois, faites-nous signe au moins que vous voulez vous en aller.

« Chateaubriand est en colère d'avoir été ainsi quitté. Mme de Chateaubriand prétend que vous n'êtes que disparu. Elle croit vous avoir vu à je ne sais combien de messes dans l'église Saint-Roch, tant votre image la préoccupe jusques au pied des saints autels! M. de La Tresne est venu se plaindre au mari et à la femme de vous avoir tellement absorbé par vos assiduités chez eux, qu'il ne vous avoit presque pas vu pendant votre séjour ici. Grande rumeur dans la maison où vous étiez si peu venu; grandes enquêtes pour découvrir où vous alliez. Vous voyez de combien il s'en faut que vous soyez indifférent à vos anciens et à vos nouveaux amis. C'est à qui se plaindra de ne plus vous voir ou de vous avoir trop peu vu.

« Écrivez à Chateaubriand, à qui j'avois annoncé une lettre de vous, et qui n'en a pas reçu, ce qui le fâche passablement.

« Le pauvre garçon a eu pour sa part d'assez grièves tribulations. L'article qui m'avoit tant mis en colère (1) a resté quelque temps suspendu sur sa tête; mais à la fin le tonnerre a grondé, le nuage a crevé, et la foudre en propre personne a dit à Fontanes que, si son ami recommençoit, il seroit frappé. Tout cela a été vif et même violent, mais court. Aujourd'hui tout est apaisé; seulement on a grelé sur le *Mercure*, qui a pour censeur M. Legouvé, et pour coopérateurs payés, dit-on, par le gouvernement, M. Lacretelle aîné, Esménard et le chevalier de Boufflers. Il paroît que les anciens écrivains de ce journal peuvent aussi y travailler si bon leur semble. Quelque dégât a été fait aussi sur les autres journaux. M. Fiévée a été remplacé aux *Débats* par un M. Étienne (2), M. de Lacretelle au *Publiciste* par un M. Jouy. M. Esménard même a eu un successeur

(1) L'article du *Mercure*, où est la brusque sortie contre Néron : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire, etc., etc. » C'était le moment de Tilsit.

(2) Je demande pardon de reproduire la désignation irrévérente; mais il faut remarquer, d'une part, que M. Joubert était un peu aristocratique d'esprit, et de l'autre, que ces messieurs n'avaient point encore pris dans les lettres le rang distingué qu'ils eurent bientôt.

à la *Gazette de France,* mais je ne me souviens plus du nom de ce dernier, et je ne suis pas même bien sûr de l'avoir jamais su. Ce dont je me souviens fort bien, c'est que tous ces messieurs sont des faiseurs de vaudevilles. Ainsi le sceptre pesant de la critique est remis à des mains accoutumées à se jouer de la marotte de Momus. Il faut donc espérer que les journaux seront plaisans. Si les nouveaux censeurs ont envie de rire, leurs devanciers n'ont point envie de pleurer. Fiévée a conservé dans ses attributions la plus haute correspondance où l'ambition humaine puisse aspirer, et on lui laisse 18,000 francs de pension pour un travail qui mériteroit d'être acheté au poids de l'or, s'il étoit aux enchères. On donne à Esménard 12,000 francs pour le *Mercure,* où il ne fera rien, à ce qu'il dit. M. de Lacretelle aura une bonne place. Enfin, dans la tempête, l'or a plu sur les déplacés, et je ne vous conseille pas du tout de les plaindre. Il y a pour accompagnement à ces nouvelles bien des menus détails qui sont intéressans, mais vous ne pourrez les apprendre qu'ici. Hâtez-vous donc d'y revenir et de les demander à ceux que vous rencontrerez, car pour moi je m'en vais, et je vous *préviens* honnêtement. Nous partons samedi prochain; mais nous reviendrons cette année au commencement de novembre. Si d'ici là vous êtes à Paris, avancez jusqu'à Villeneuve. J'aurois bien du plaisir à vous y recevoir, ainsi que toute la famille. Chateaubriand y viendra tard, car il a acheté au-delà de Sceaux un enclos de quinze arpens de terre et une petite maison. Il va être occupé à rendre la maison logeable, ce qui lui coûtera un mois de temps au moins et sans doute aussi beaucoup d'argent. Le prix de cette acquisition, contrat en main, monte déjà à plus de 30,000 francs. Préparez-vous à passer quelques jours d'hiver dans cette solitude, qui porte un nom charmant pour la sauvagerie : on l'appelle dans le pays *Maison de la vallée au loup.* J'ai vu cette *vallée au loup.* Cela forme un creux de taillis assez breton et même assez périgourdin. Un poète normand pourra aussi s'y plaire. Le nouveau possesseur en paroît enchanté, et, au fond, il n'y a point de retraite au monde où l'on puisse mieux pratiquer le précepte de Pythagore : « *Quand il tonne, adorez l'écho.* » Voilà, j'espère, une gazette très complète, et qui ne vous permettra plus d'ignorer comment va la partie du monde à laquelle vous prenez le plus d'intérêt. En revanche et en récompense, j'espère que vous terminerez ce recueil sur *Rivarollet* que vous m'avez tant promis (1), et pour lequel je vous promets en pot de vin un surcroît de bibliothèque. C'est, ne vous déplaise, un « *Recueil de poésies* (2), » imprimé chez *Sercy,* 5 *volumes,* qui sont rares et curieux. Je vous les garde dans un coin.

« Vous sentez que les événemens dont je vous ai fait le récit m'ont assez occupé pour excuser mes lenteurs à vous répondre. Je vous promets d'être plus diligent à l'avenir.

« Je n'ai pas négligé ce que vous me recommandez pour mes propres travaux. Vos approbations me sont chères, et je voudrois bien les justifier. Je puis vous assurer du fond du cœur et avec toute vérité que tous mes vœux seront remplis et toutes mes ambitions littéraires satisfaites, si trois ou quatre hommes

(1) C'est le petit volume intitulé : *Esprit de Rivarol,* qui parut en 1808.

(2) *Poésies choisies de MM. Corneille, Benserade, de Scuderi, Bois-Robert,* etc., etc., 1660-1666, 5 volumes in-12, connus sous le nom de *Recueil de Sercy.*

dans le monde lisent ce que je pourrai faire avec une satisfaction aussi vive, aussi pleine et aussi constante que celle que m'ont fait éprouver vos vers, que j'emporte avec moi (1), et dont je me souviens toujours avec un plaisir qui est parfait. Portez-vous bien. Écrivez-moi. Venez nous voir si vous pouvez; mais surtout arrangez-vous de manière à nous voir à la ville plus souvent que l'hiver dernier. Toute la famille vous présente ses souvenirs.

« *P. S.* — Suppléez à ce que je puis avoir omis, car je ne relirai pas. »

La lettre suivante qui porte ces mots imprimés en tête : *Université impériale,* nous avertit que cette grande institution venait d'être fondée. Joubert était conseiller, et Chênedollé avait été nommé professeur de littérature à Rouen, place qu'il laissa, en 1812, pour celle d'inspecteur de l'académie de Caen. Les trois lettres qui suivent anticipent un peu sur les temps, mais elles complètent les témoignages intéressans de cette liaison avec M. Joubert.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

A M. de Chênedollé.

Villeneuve-sur-Yonne, 11 novembre 1809.

« J'ai tort, grand tort, un tort inexcusable de ne vous avoir pas écrit, mon cher Chênedollé; mais il y a dans la vie des omissions qui paroissent tenir à une inexplicable fatalité. Ce que je vous dis là n'est pas moral, et je donnerois le fouet à mon fils s'il s'avisoit de me le répéter; mais cela est poétique, et je sais trop que vous voudrez bien vous en contenter.

« Je vous aime toujours, et votre place est toujours assurée, vous ne pouvez pas en douter; mais ce que vous ne savez pas, c'est combien cette place (2) est belle, enviée, recherchée, etc. J'ai vu le grand L... l'historien et le ministériel Esménard, heureux et flattés de porter en public comme suppléans et adjoints la petite décoration dont vous serez à bon droit revêtu comme possesseur incommutable et propriétaire en titre et en effet.

« Souvenez-vous surtout que si la place d'inspecteur est supérieure d'un cran dans l'échelle de la hiérarchie, celle de professeur d'académie est la première dans l'opinion.

« Le grand-maître estime qu'avec les grades, cela pourra valoir 4,500 francs. Il faut en rabattre sans doute, mais il est certain que cela vaudra plus de 3,000 francs.

« Je voudrois que vous en eussiez dix, et vous ne devez pas douter qu'avec du temps et de la patience, vous ne parveniez aux premiers degrés. C'est un grand avantage de pouvoir dater de la première formation. Nous avions espéré mieux; mais il faut toujours se trouver heureux dans la vie, quand on a obtenu la moitié de ce qu'on avoit mérité.

(1) Chênedollé était venu à Paris pour l'impression de son poème *le Génie de l'Homme,* qui avait enfin paru (1807).

(2) La place de professeur de faculté.

« Vous n'avez pas reçu votre nomination, quoiqu'on eût envoyé à l'empereur, il y a plus de deux mois, l'*organisation* des lycées, comme ils disent aujourd'hui. La raison de ce retard fâcheux, c'est qu'à son grand étonnement l'empereur n'a rien reçu et n'avoit rien reçu au moment où il s'est expliqué à Fontainebleau avec le grand-maître, qu'il a parfaitement bien reçu et qu'il traite mieux que jamais; vous sentez que c'est un événement pour Sa Majesté qu'une pareille soustraction de dépêches. Si le coupable devient connu, à coup sûr il ne sera pas admis à s'excuser sur *l'inexplicable fatalité*.

« Je suis à Villeneuve et en tournée dans ce département. Je vous écris *supinus* et *resupinus*, c'est-à-dire, en langue vulgaire, étendu dans mon lit tout de mon long. Je ne sais plus que ce que je lis dans cette attitude les jours de courrier. Les dernières nouvelles de nos bureaux m'annonçoient que tout alloit être arrangé définitivement au premier jour.

« Chateaubriand, qui devoit nous venir voir, ne viendra pas; il réimprime son livre (1) et répond à toutes les critiques. — J'ai peur qu'il ne réveille pour long-temps des débats déjà assoupis.

« Ma femme et nous tous vous saluons, vous embrassons et vous souhaitons une pleine et solide convalescence. Guérissez aussi vos tristesses, mon très cher. Rien ne seroit meilleur dans la vie que de regarder les maux comme des jeux et les biens comme des choses sérieuses sur lesquelles il faut appuyer son attention, ses réflexions et tout son être.

« Il n'y a que les peines du cœur, c'est-à-dire la perte des amis, des parens et des gens de bien, et ses propres fautes, qu'il ne soit pas permis de traiter avec légèreté. Bonjour et tout à vous. J. »

« *P. S.* — Nous serons à Paris dans les premiers jours de décembre. »

Au même.

« Vendredi, 6 avril 1810.

« Si vous voulez être inspecteur de l'académie de Caen, vous n'avez qu'à le dire. On enverra ailleurs celui qui occupe cette place pour vous la donner. C'est un projet où le grand-maître est entré avec plaisir.

« Vous savez ce que je vous ai dit des fonctions que vous auriez à remplir. Elles sont morales, civiles, politiques, religieuses, sublimes, mais ennuyeuses par les détails. J'avois mieux aimé pour vous, c'est-à-dire pour vos goûts, l'uniformité continue et l'immobilité des fonctions du professorat. Si, après vous être bien consulté, vous aimez mieux les autres, acceptez-les.

« Je vous préviens qu'il y a deux moyens infaillibles de s'y plaire : le premier est de les remplir parfaitement; car on parvient toujours à faire volontiers ce qu'on fait bien; le second est de vous dire que « *tout ce qui devient devoir doit* « *devenir cher.* » C'est une de mes anciennes maximes, et vous ne sauriez croire quelle facilité étonnante on trouve dans les travaux pour lesquels on se sentoit d'abord le plus de répugnance, quand on s'est bien inculqué dans l'esprit et dans le cœur une pareille pensée; il n'en est point (mon expérience vous en assure) de plus importante pour le bonheur.

« Il y a aussi une manière d'envisager les devoirs dont il s'agit, qui leur ôte

(1) *Les Martyrs.*

tout leur ennui et qui les rend même agréables et beaux aux imaginations intelligentes; c'est de ne considérer dans les écoliers que de jeunes ames, et dans les maîtres que des pasteurs d'enfans à qui on indique les eaux pures, les herbes salutaires et les poisons. On devient alors un inspecteur virgilien qui peut dire :

Non insueta graves tentabunt pabula fœtas,
Nec mala vicini pecoris contagia lædent.

Il faut savoir aussi qu'en dépit du siècle, il n'y a rien de si docile et de si aisé à ramener au bien et aux anciens pâturages que ces troupeaux et ces bergers (1). De la fermeté, du bon sens, de la vigilance, mêlés d'aménité et de sourires, font fleurir partout où l'on passe les semences des bonnes mœurs, de la piété, de la politesse et du bon goût. Tout cela est encourageant, et en voilà peut-être plus qu'il n'en faut pour décider un honnête homme, un philosophe et un poète.

« Il me reste à vous dire que ces chaires académiques dont je vous ai vanté de mon mieux les avantages et les agrémens ont en ce moment un inconvénient assez grave. C'est de n'être pas établies et de faire peur aux finances. Il y a longtemps que je les juge inutiles à ceux qui ne les ont pas, et cela ne touchoit personne; mais on s'est enfin aperçu qu'elles étoient très coûteuses et presque ruineuses dans leur ensemble, et tout le monde en a été ému. On les mettra en exercice très certainement par *obstination scientifique*, et pour soutenir un premier avis et le littéral du décret; mais on hésite, on tâtonne et on attendra.

« Voilà, mon très cher, où nous en sommes et où vous en êtes. Consultez-vous donc; mais consultez *votre esprit et vos forces*, et, pour employer une rime qui vient fort à propos, défiez-vous un peu de certaines *trompeuses amorces*.

« S'il vous étoit impossible de vaincre de certains dégoûts et de certains mépris que j'ai vus quelquefois en vous, refusez en homme de bien; sinon, acceptez franchement et de bonne grace. Aimez tout ceci, attachez-vous à cette affaire et à nous tous, et nous vous verrons un des nôtres. Ce titre et cette place sont situés sur la route ordinaire du conseil où je m'ennuie, mais où vous vous amuseriez assez et où je vous verrois avec un extrême plaisir. Vous n'avez besoin pour y arriver avec un peu de temps que de le désirer et de le vouloir sincèrement, constamment et du fond du cœur. Portez-vous bien et répondez-moi vite, mais cependant après y avoir bien pensé. Bonjour. J. »

Au même.

« Ce vendredi, 7 août 1812.

« Nous partirons pour Villeneuve dans les premiers jours de septembre. Si donc vous vous proposez de faire un voyage à Paris et si vous désirez nous y voir, il faudroit venir dans la dernière quinzaine de ce mois d'août.

« Il me semble qu'une apparition dans ce pays où personne, et pas même moi, ne vous a vu depuis si long-temps, seroit utile à tous vos intérêts. Il est bon de ne pas se laisser oublier, et surtout de ne pas laisser croire aux indifférens et aux tièdes qu'on se néglige trop soi-même. Il n'y a rien au monde de si propre à

(1) Gracieux optimisme d'une imagination bienveillante qui voit les choses comme elle les aime, et qui surtout les présente comme elle veut les faire aimer.

glacer tout le genre humain. Il me prend fantaisie de vous écorcher les oreilles à ce propos et de vous dire, en retournant un ancien vers de l'ancienne Mme de Staël :

Si l'on ne s'aide point, personne ne nous aide (1).

Vous ne vous aidez point du tout, et au contraire. Ayez enfin pitié de vous.

« Venez un peu que je vous gronde. Venez savoir comment va le monde; venez annoncer aux prétendans afin qu'ils s'écartent, et aux électeurs afin qu'ils y pensent, que vous voulez être de l'Institut.

Il faut y songer à cet Institut. Ses portes mènent au-delà de lui à droite et à gauche. Vous êtes fait pour y être, et il faut y entrer.

« Voilà enfin Dussault qui vous trouve un plus grand poète qu'Esménard (2). Cela est incontestable, et cela est fort et est décisif pour beaucoup de gens qui le croiront depuis qu'on l'a dit hautement, mais qui n'auroient pas eu l'esprit ou le courage de le penser tout seuls.

« Il faudroit, comme je l'ai dit à M. Quatremère, brocher quelques-unes des réflexions dont vous avez semé votre cours de littérature, rendre ce ramas susceptible d'un titre, en former un petit volume, publier cela à propos, et vous présenter pour la première place vacante. Si vous n'avez pas celle-là, vous aurez l'autre, et les premiers pas, les pas importans seront faits.

« Je n'ai pas lu votre seconde édition; mais j'avois été et je suis resté pour l'éternité si content de la première, que vous ne perdez rien à cette négligence qui a eu pour cause non pas certes mes occupations (car je ne fais rien du tout depuis six mois), mais un certain nonchaloir d'ame et d'esprit qui m'est prescrit comme régime par les médecins et imposé comme un besoin insurmontable par la nature; j'en gémis, j'en ai honte et j'en ai même des remords, mais je ne puis le désavouer. Peu d'hommes ont vécu plus inutiles à eux-mêmes et aux autres depuis le mois de janvier, et peu se sentiroient plus disposés à continuer si je cédois au poison froid de l'habitude. J'éprouve que rien n'augmente autant le découragement que l'oisiveté. Je sors un moment de la mienne pour vous. Venez, je me ranimerai pour vous échauffer. Portez-vous bien. J. »

« *P. S.* — Vous terminerez en personne votre affaire des examens. On n'est bien servi que par soi; mais il faut vouloir se servir. »

M. Joubert eut beau dire et solliciter cet ami peu ambitieux qui ne consentait à se pousser ni du côté de l'Université, ni même du côté de l'Académie : il y perdit sa peine et ses insinuations charmantes. Chênedollé, à la date du 2 juillet 1823, écrivait dans son journal, pendant un court voyage à Paris : « C'est aujourd'hui que j'ai revu Joubert. Il y avait *douze ans* que je ne l'avais vu; je l'ai revu avec un extrême

(1) Il fait allusion à un vers de Mme de Staël dans le drame de *Sophie :*

On cesse de s'aimer, si quelqu'un ne nous aime.

(2) Chênedollé venait de publier en 1812 une seconde édition du *Génie de l'Homme*, avec une préface dans laquelle il discutait les critiques qui lui avaient été faites; de là de nouveaux articles de Dussault (*Journal de l'Empire* du 27 juillet et du 9 août 1812); Dussault avait déjà parlé de la première édition.

plaisir. Je l'ai trouvé vieilli, moins pourtant que je ne craignais. Du reste, la même conversation, vive, piquante, originale, la même imagination, la même verve, le même enthousiasme. » Moins d'un an après, le 4 mai 1824, M. Joubert mourait, et cette amitié, non pas refroidie, mais raréfiée par l'absence, passait, pour Chênedollé, à l'état de culte et de souvenir.

VIII. — LIAISON AVEC FONTANES.

Avec Fontanes, la liaison commença moins vivement, mais elle resta très serrée jusqu'à la fin. Les lettres de Fontanes sont plus brèves, moins onctueuses que celles de Joubert. On sent que c'est un homme plus pressé qui écrit. Ainsi, à propos de la négociation avec Michaud :

A M. de Chênedollé, à Vire.

« 23 juillet 1803.

« C'est Virgile qui m'ordonnait de vous désigner, monsieur, puisqu'il faut joindre le goût à l'instruction pour le bien commenter. Il est juste qu'un poète soit enfin chargé de ce travail, abandonné tant de fois à d'obscurs pédans. Vous n'avez nul besoin de mes conseils, mais je lirai volontiers Virgile avec vous. Venez. Nous l'admirerons ensemble. J'ai écrit à M. Michaud. Il ne m'a point encore répondu; mais j'espère qu'il fera tout ce que vous désirez. Rien n'est plus juste.

« Je vous renouvelle les assurances de mon attachement,

« FONTANES. »

(A Neuilly, chez madame *Bacciochi* (1).)

Au même.

« Jeudi, 5 janvier 1804.

« Il y a long-temps, monsieur, que je vous dois une réponse. Mille embarras divers occupent la journée dans le maudit pays que j'habite, et les mois se passent sans qu'on ait rien fait de ce qu'on désire le plus. J'envie quelquefois votre sort. Vous êtes maître de vos heures de loisir et de travail. Vous disposez de votre temps comme il vous plaît. La solitude remplie par votre imagination vaut bien mieux que Paris. Cependant je fais des vœux contre votre repos. Je voudrais vous revoir ici. J'espère que notre ami de Rome (2) reviendra en France avant de se fixer en Suisse, où le place le gouvernement. Il me serait doux de vous retrouver ensemble. J'ai eu le plaisir de tromper la malveillance qui poursuivait notre ami. Son nouveau poste lui convient. Le voisinage de la France, la vue des Alpes et un *chalet* avec 12,000 livres de rente peuvent suffire au bonheur d'un poète et d'un sage. Ajoutez-y l'avantage de n'avoir rien à faire et nul objet de dépense. J'espère que le poète et le sage seront contens. J'ai plaint vivement sa situation, quand cette aimable et malheureuse femme a perdu la vie.

(1) La sœur aînée du premier consul, et la grande liaison de Fontanes à ce moment.
(2) Chateaubriand.

J'ai regretté comme vous Mme de Beaumont. Rien n'est plus attendrissant que le tableau de ses derniers momens. Vous le connaissez sans doute. Les émotions douloureuses que notre ami a dû éprouver en Italie me font encore souhaiter plus vivement qu'il la quitte bientôt. Puisse-t-il dire en Suisse :

Sæpe premente deo, fert deus alter opem!
Quand un dieu nous opprime, un autre nous soulage.

Il s'en faut bien que j'en puisse dire autant. Je voudrais bien aussi que ce vers devînt votre devise. Adieu, monsieur; songez à nous revoir, et croyez à mon éternel attachement. »

« FONTANES. »

Mais c'étaient surtout les conversations de Fontanes qui avaient un charme infini et toujours nouveau pour Chênedollé. Il était revenu de ce genre de conversation à la Rivarol qui est comme une escrime perpétuelle : « La conversation n'est point un assaut, disait-il, c'est une promenade qui se fait à droite et à gauche, en long et en large, et même en serpentant. » Je trouve dans ses papiers les souvenirs notés des *promenades,* des conversations diverses qui l'avaient frappé à de certains jours : l'une qui remonte à 1800 avec Joubert, avec MM. Pasquier et Molé sur Montesquieu envisagé dans sa *Grandeur des Romains,* dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate,* et comparé avec Bossuet. J'en trouve une autre, du 6 février 1807, avec M. Molé sur les passions; on y disait :

« Dans le vrai, nous sommes entourés de beaucoup de charmes sur la terre : les sciences, les lettres, les arts, la nature, quelles sources de satisfactions si nous étions purs, si nous savions en jouir avec innocence! Mais nous gâtons tout cela. — Hélas! oui, ce sont les passions qui gâtent tout. Si nous pouvions réaliser la définition de M. Du Bucq (1), si nous avions de l'*intérêt* pour toutes ces belles choses, et si nous restions dans le *calme,* tout serait bien. Mais un objet trop aimable n'a qu'à se montrer, adieu toute la philosophie, et nous voilà rejetés dans l'orage. — Ne croyez-vous pas aussi que la retraite n'a tant de charmes qu'en perspective, et comme contraste avec notre inquiétude actuelle? Avec le calme parfait, elle est beaucoup moins belle. »

Je trouve notée une autre conversation avec Joubert du 2 février 1807 sur le style, sur les écrivains du jour, sur Bernardin de Saint-Pierre comparé à Chateaubriand; je me réserve d'en dire ailleurs quelque chose (2). Ces conversations avec Joubert et Fontanes avaient surtout pour Chênedollé le grand intérêt des matières littéraires sur lesquelles elles roulaient plus habituellement. Joubert n'y ménageait rien de ces hardiesses, de ces élévations de jugement qui n'étaient qu'à lui, et qui

(1) M. Du Bucq définissait le bonheur *l'intérêt dans le calme* (voir les *Nouveaux Mélanges extraits des Manuscrits de Mme Necker,* 1801, tome II, page 11).

(2) Dans le cours sur la *Littérature de l'Empire,* où ces divers jugemens sont distribués en leur lieu.

faisaient dire à ceux qui l'écoutaient : « Joubert a une tête haute et calme; il a la hauteur et la sérénité de l'Olympe dans sa tête. — Joubert a vêtu sa pensée d'un arc-en-ciel. » Pourtant on se jugeait l'un l'autre. Quand on était avec Fontanes seul, on disait : « Joubert a le besoin et le tourment de la perfection; mais ses idées sont tellement prises dans le ciel, qu'il n'y a pas de langage humain qui les rende. » — « Joubert, en métaphysique, fait des entrechats sur la pointe d'une aiguille. » — « Il ne faut pas trop *affiner* le style. Le style de Joubert est trop métallique. Il manque de mollesse. » D'un autre côté, quand on était avec Joubert seul, on disait : « Fontanes a un style poli sans éclat. Il caresse bien la phrase, mais elle ne laisse pas de sillon; elle ne s'imprime pas. » — Sur Chênedollé même nous verrons bientôt l'opinion de tous deux.

La littérature de la fin du XVIIIe siècle et de l'empire n'a jamais été jugée avec plus de piquant et plus en connaissance de cause que par ce petit groupe qui l'observait de si près, et qui se composait de gens du métier, à la fois gens du monde, et sans envie. Je ne puis que citer des propos saisis au passage et comme interrompus. Par exemple, on disait :

« Il y a dans Chénier (Marie-Joseph) un commencement d'élégance sur un fonds d'insipidité.

« Les Grecs disaient qu'il y avait un pays où il n'y avait pas de printemps, mais un air tiède : de même, dans Chénier, il n'y a pas de poésie, mais une apparence de poésie.

« Chénier était né pour la satire et non pour la tragédie. Souvent il a glissé la satire jusque dans le drame : il a manqué sa vocation.

« Ce n'est pas que Chénier manque de combinaisons tragiques. Il a une tête assez large. On peut lui trouver même de l'élégance et de l'harmonie; ce qui lui manque, c'est le charme; il n'a point le *souffle divin*, mais c'est son frère qui l'avait bien éminemment; c'est celui-là qui était poète (1).

« Chénier a sûrement du talent, mais c'est un talent fait, un talent artificiel. Il a fait son esprit avec celui des autres. »

— « Les écrivains du XVIIIe siècle se sont fait leur originalité : leur esprit est fait, il est artificiel, il est de pièces et de morceaux. Mettons vite Voltaire à part. Exceptons aussi Montesquieu, qui s'est bien fait son talent, mais avec ce qui était à lui. Il en est de même de Buffon; mais n'exceptons ni Rousseau ni les autres. Quant aux écrivains du siècle de Louis XIV, ils ont une originalité en quelque sorte obligée, une physionomie *native*. On sent qu'ils ne pouvaient pas écrire autrement. »

« Le style de Montesquieu est plutôt une merveille qu'un modèle. »

(1) Ceci se disait en 1807. — Ce petit monde d'élite avait été fort informé d'André Chénier par Mme de Beaumont, qui l'avait connu. Chênedollé le connaissait également par ce qu'il en avait appris à Hambourg. Pour eux tous, André était bien resté l'*aîné* de Marie-Joseph.

Sur Buffon, il se livrait de vifs combats :

« Joubert prétend qu'il n'y a que de fausses beautés dans Buffon. Il prétend que son style est contagieux, parce qu'il cache l'emphase sous un air de sagesse. — Cela est injuste de tout point, s'écriait Chènedollé. Buffon n'est pas le premier des écrivains, sans doute Pascal et Bossuet sont au-dessus de lui; mais c'est un très grand écrivain. La pureté parfaite du style s'allie en lui à une noblesse continue. Il a donné à la langue française cette élévation calme et majestueuse que Platon avait donnée à la langue grecque. — Arrêtez! s'écriait à son tour Joubert, n'associez point à Buffon le nom de Platon, ce génie de la grâce. »

« La Bruyère est beaucoup loué, il ne l'est pas assez. Il y a de plus grands styles que le sien, il n'en est point de plus parfait; tous les genres de beautés de style sont dans son livre. »

« La Rochefoucauld a connu à la fois le style coupé et le style périodique, et dans ses *Mémoires* il s'est approché de très près des formes des plus grands modèles. Il y a des endroits qui ne seraient au-dessous ni de Pascal ni de Bossuet. On y trouve une beauté simple d'expression, une extrême vigueur de pensée, et souvent une manière de relever la phrase qui est tout-à-fait dans le goût des grands maîtres. »

« Les anciens peignaient toujours dans les objets la beauté présente ou absente. Ainsi, dans la difformité ils peignaient la place de la beauté, et dans la vieillesse la place de la jeunesse. Les modernes n'ont voulu peindre dans la difformité que la chose même : il n'y a point d'enfoncement et point de *recul* dans leur manière de sculpter ou de peindre. »

« Il ne faut pas que les objets que l'on peint soient d'une vérité matérielle; il faut que les chairs ne soient pas les chairs de la nature : en un mot, il faut rendre les vérités par des illusions. »

« Dans la critique, on peut mêler les images et les formes de l'éloquence à la discussion : Diderot l'a fait avec succès. Fontanes, suivant Joubert, est souvent pris aux fausses beautés, mais il sent vivement le vrai beau. Il a aussi cherché à donner une forme animée et des parures à la critique. »

« Il y a de l'incomplet dans le talent comme dans la pensée de La Harpe. Dans les dernières années de sa vie, l'indignation lui a donné du talent (1). »

« Il y a plus encore de *folies de style* que de *folies d'idées* dans les ouvrages de Diderot. »

« Tout le siècle de Louis XV est là-dedans, un sérieux qui n'a pu être effacé par le frivole. »

« Joubert dit que le style de Rousseau fait sur l'ame l'impression que ferait la chair d'une belle femme en nous touchant. Il y a de la femme dans son style. »

« Le poème descriptif n'est qu'une fantaisie poétique; on peut se la permettre, mais il faut qu'elle soit courte. »

« Delille a l'air de tenir boutique de poésie : « Voulez-vous un cheval? un coq? « une autruche? un colibri?... »

(1) C'est sans doute pour exprimer ce mouvement d'ardeur sénile et ce feu supérieur en lui à la force réelle de son talent, qu'on rappelait en plaisantant le mot de Diderot : « La Harpe est une rosse qui a de beaux crins. »

« Voltaire fait de la poésie à la bougie, mais Virgile en fait aux rayons du soleil. »

Ceci ne passait point sans contradiction : Fontanes faisait ses réserves en faveur de Voltaire, comme Chênedollé tout à l'heure avait fait pour Buffon. Cependant tous s'accordaient à peu près à conclure :

« Voltaire a fait des vers très pompeux, très éclatans, mais il n'a pas de style en vers; il ne connaît pas le *tissu* du style poétique. Il a des vers, et point de style. »

« Saint-Lambert n'a pas le *velours* de la mélancolie, il n'a que de la tristesse. Virgile a des vers *rêvés*. Il n'y a que les vers *rêvés* qui plaisent. »

« En poésie, toute rêverie doit être courte. »

« Fontanes dit que Le Brun est un poète de mots. — Et ce n'est pas peu, répond Joubert. »

« Esménard, — un ébéniste en vers. »

« Le talent de Boisjolin n'était qu'une tulipe inodore; elle a été noircie dans l'espace d'un jour par les feux du soleil. »

« Joubert veut de l'avenir dans toutes ses idées. Il veut que le premier mot touche le dernier, y réponde moyennant un enchaînement continu. Il veut que dès le vestibule tout s'annonce :

Apparet domus intus et atria longa patescunt.

Il faut qu'on entrevoie les longs portiques dans une idée, — et aussi qu'arrivé à la fin, en se retournant, on revoie tout le passé d'une seule perspective. »

Ce qui rejoint cette autre pensée imprimée et la complète : « Il faut que la fin d'un ouvrage fasse toujours souvenir du commencement (1). »

On peut deviner par ces simples traits épars l'ordinaire des entretiens; mais, quand il était en tête-à-tête avec Fontanes, Chênedollé jouissait plus complétement encore: il causait vers, procédés de l'art, secrets du métier. Il pouvait parler uniquement des choses qu'il aimait le plus. Ici je n'ai qu'à recueillir, pour être fidèle, l'expression si vive, si naïve, si abondamment épanchée, de ses regrets, lorsqu'il apprit la mort de son ami :

« 21 mars 1821.

« La mort de M. de Fontanes (2) a achevé de me désenchanter de tout, même des lettres et de la poésie, aussi vaines que tout le reste. Quand je repasse en ma mémoire les momens ravissans que nous avons passés ensemble en corrigeant les vers du *Génie de l'Homme* ou ceux des odes de *Michel-Ange* et d'*Homère*, quand je songe aux promenades délicieuses que nous avons faites en 1807 au bois de Boulogne, au bois de Vincennes, et qui étaient pour moi une suite d'études poétiques où je trouvais tout ce qui pouvait me fortifier et m'enchanter, critique fine et piquante, instinct poétique admirable, goût rapide et infail-

(1) *Pensées* de M. Joubert, tome II, p. 115.

(2) Fontanes mourut le 17 mars 1821.

lible, mémoire imperturbable, citations variées à l'infini et toujours à propos, abondance intarissable d'images, d'expressions créées et de vers improvisés, faits de verve et de génie; — quand je me rappelle tous ces souvenirs et que je songe que tout cela est perdu pour toujours, et que je ne retrouverai plus rien de tant de trésors, j'ai le cœur tellement serré et angoissé, que je n'ai plus de force ni de goût pour rien.

« — J'ai tout perdu en perdant M. de Fontanes. C'était pour moi plus qu'un maître, c'était un ami, un frère littéraire. Avec quelle bonté, quelle patience, quel scrupule poétique il m'a aidé à corriger *le Génie de l'Homme* tout entier et quelques-unes de mes odes! Il ne laissait pas passer un vers faible sans le tourner et le retourner jusqu'à ce qu'il fût aussi bien qu'il l'eût désiré pour lui-même. Il en faisait, pour ainsi dire, une affaire de conscience. Il aurait cru manquer à la délicatesse en laissant subsister une tache dans les vers qu'on lui soumettait. Je n'ai jamais vu d'homme plus éloigné de la jalousie littéraire et qui rendît une justice plus pleine et plus franche au talent. C'était pour lui un bonheur, un besoin. Fontanes aimait la jeunesse, il aimait l'espérance. Tout ce qui annonçait du talent était sûr de trouver faveur et protection auprès de lui. Voyez avec quelle bonté il m'a accueilli, ainsi que Chateaubriand, Victorin Fabre, Millevoye, Bruguière, Gueneau, etc. — Aussi je ne l'oublierai jamais. J'ai eu la plus vive affection pour lui pendant sa vie, je la lui garde après sa mort. Sa mémoire me sera toujours chère; je ne manquerai jamais une occasion de l'honorer, de la proclamer comme je le dois. Je serais le plus ingrat des hommes si j'oubliais un homme si aimable, d'un commerce poétique si attachant, un homme qui me fut si cher et à qui je dois tant. Rivarol, Chateaubriand et Fontanes sont les trois hommes de lettres que j'ai le plus aimés. La mort de Rivarol m'accabla, m'atterra plus fortement que celle de Fontanes, parce qu'elle était plus imprévue; mais elle ne me laissa pas au fond de l'ame un regret plus amer et plus cuisant.

« Chateaubriand est, de tous les hommes de lettres, celui que j'ai le plus aimé d'affection et de cœur. Rivarol m'a charmé davantage, mais je n'ai pas autant chéri sa personne.

« — Je n'ai point connu de conversation littéraire plus abondante, plus vive, plus animée, plus pittoresque, plus fertile en heureuses citations, et où il y eût plus de *soudaineté* que dans celle de M. de Fontanes. Celle de Rivarol était plus éblouissante, plus étincelante, mais non pas plus pleine, plus fertile, et bien inférieure pour le goût. Ce n'est pas que Fontanes se préoccupât extrêmement du goût en causant. Autant il était sage et mesuré la plume à la main, autant il était animé, emporté, hasardeux dans la conversation, et d'une gaieté qui allait quelquefois jusqu'à la folie. Fontanes faisait des essais en conversation : il *tentait* beaucoup, afin de reconnaître toute l'étendue et les ressources de son imagination; mais il reprenait toute sa mesure, lorsqu'il mettait la plume à la main, et n'écrivait jamais que sous l'œil du goût le plus pur et le plus sévère.

« La brusquerie de Fontanes se corrigeait par son sourire. Ce n'est pas dans les yeux, c'est dans le sourire, c'est dans les deux coins de la bouche que Fontanes avait une expression céleste. C'est par là que s'exprimait en lui l'inspiration du poète. Je l'ai vu une fois avec une figure inspirée et le rayon de feu sur le front. »

« 25 mars.

« Il n'y a plus de haute littérature en France depuis la mort de M. de Fontanes. C'était *le dernier des Grecs*. Lui seul soutenait la poésie et la belle prose sur le penchant de leur décadence; il en était l'arbitre. Le goût, l'élégance, l'art des beaux vers, ont disparu avec lui, et personne ne se présente pour le remplacer (1). L'absence de M. de Fontanes est une perte irréparable pour les lettres; on ne retrouvera plus en France un homme né avec un sentiment aussi exquis de l'harmonie, avec un goût aussi pur, aussi élevé, avec une imagination aussi éminemment poétique, et un tel *grandiose* dans la facture du vers. Je ne connaissais rien de comparable à la conversation de Fontanes, lorsqu'il parlait de littérature, de poésie, de vers, avec une personne qui était digne de l'entendre et qui rendait un peu. Il fallait l'entendre surtout lorsqu'on lui soumettait un ouvrage où il y avait du talent et qui lui plaisait. Avec quelle verve il corrigeait! que d'images, que d'expressions créées! que de vers entiers il vous fournissait sur-le-champ! Son imagination poétique était alors vraiment inépuisable. Barthe, en arrivant chez lui, lui disait : « Je viens vous demander de « la matière poétique, » et Barthe avait bien raison, car il en donnait tant qu'on voulait. Chose digne de remarque! il avait plus de verve, plus d'abandon, plus d'entraînement, une plus grande profusion d'images et d'expressions lorsqu'il corrigeait pour un autre que lorsqu'il composait pour lui-même. L'idée extrêmement délicate et exaltée, extrêmement sévère, qu'il s'était faite du bon goût, le rendait un peu timide lorsqu'il prenait la plume en son nom, et il n'osait peut-être pas assez lorsqu'il composait pour son compte. Il était plus à l'aise lorsque l'ouvrage d'un autre lui servait de canevas pour y jeter ses brillantes couleurs et y prodiguer toutes les magnificences de sa poésie.

« — Rappeler ce que me dit M. de Fontanes la dernière fois que je le vis (24 juin 1820) sur Cicéron, comme orateur. Il venait de relire la *Milonienne*, qu'il jugeait le plus grand effort du génie oratoire, et il trouvait Cicéron bien supérieur à Bossuet; il est plus riche, plus abondant, plus délié, plus adroit comme orateur que Bossuet. Il avait été confondu de l'oraison *Pro Milone*.

« — Nous avions surnommé Fontanes, Chateaubriand et moi, en riant, le *sanglier d'Érymanthe*, et cela peignait à merveille sa brusquerie et sa verve. Que de fois nous nous sommes arrêtés dans le jardin des Tuileries devant le sanglier de Calydon, en disant : « Voilà bien le portrait de Fontanes! c'est lui lorsqu'il « s'appuie sur sa canne et qu'il en frappe la terre en disant (2) : — Eh! vous « croyez ça? — Babylone! Thèbes aux cent portes! — Londres n'est que la ville « des marchands, ce n'est qu'un grand comptoir. Paris est la ville des arts et « des rois. Babylone! Thèbes aux cent portes! — Voyez-vous Louis XIV assis sur

(1) Il serait trop aisé de rappeler comment et par qui M. de Fontanes a été dépassé à bien des égards, quoiqu'il reste vrai de dire peut-être qu'il n'a pas été remplacé. Ces exagérations d'une douleur sincère m'ont paru dignes d'être conservées comme rendant l'idée vive des contemporains qui s'éclipse trop vite à distance. Chaque génération qui finit est disposée à croire que tout finit avec elle, de même que chaque génération nouvelle se figure aisément qu'avec elle tout commence.

(2) Il ne faut prendre ce qui suit que comme une note qui rappelle un air qu'on ne nous donne pas. Cette note nous a paru pourtant assez singulière d'accent pour devoir être conservée.

« la plus haute des cheminées du palais de Versailles? le voyez-vous qui com-
« mande à tout son siècle? » Et alors il faisait la description la plus vive, la plus animée, des merveilles de ce règne, des arts, des talens, des génies qui y rivalisaient d'éclat et de grandeur. »

On conviendra qu'il fallait toute l'audace de la conversation pour faire passer et faire admirer ce Louis XIV assis sur une des cheminées de Versailles. Une telle image s'associerait mieux à l'idée qu'on se fait de Diderot causant qu'à la tradition toute classique et régulière qui s'attache au nom de Fontanes. Oh! que les livres nous rendent peu les hommes! Nous ne connaissons bien que ceux que nous avons vus de près et entendus.

Les charmes de la conversation de Fontanes revenaient habituellement à l'esprit de Chênedollé, et toutes les fois surtout qu'il rencontrait quelque chose de contraire, ce qui lui arrivait souvent. Ayant eu l'occasion, quelques années après, de voir un des successeurs du premier grand-maître, M. Frayssinous, il écrivait sous l'impression toute vive du contraste :

« 3 juillet 1823. — J'ai vu aujourd'hui l'évêque d'Hermopolis : c'est un homme fort en théologie et qui a bien lu son Bossuet; mais il est difficile d'être plus pauvre en littérature, il ne s'en doute pas. Ce n'est pas là la conversation de Fontanes! celle de M. Frayssinous n'a ni grace, ni éclat, ni piquant, ni nouveauté : c'est une conversation terne et banale, délayée dans un accent gascon. — M. Raynouard, que j'ai vu aussi aujourd'hui, est un petit homme bien marseillais, qui a l'accent provençal très prononcé, avec une conversation sans élégance, sans charme, et qui pourtant révèle, à travers les incorrections du langage, beaucoup d'esprit et d'immenses connaissances; mais ce n'est pas là l'éducation poétique de Fontanes, ce n'est pas là... »

Et il continuait l'expression de ses regrets, comptant sur ses doigts le très petit nombre de ceux avec qui désormais il pouvait causer encore littérature et poésie. Il en nommait jusqu'à trois. Je laisse les noms en blanc. — En connaissez-vous beaucoup plus (1)?

(1) Puisque j'ai cité quelques-unes des conversations qui ne dédommageaient pas Chênedollé, il est juste, avec lui, d'en citer une au moins qui perpétuait et renouvelait la tradition brillante. Il écrivait le 11 juillet 1823 : « J'ai eu ce matin une conversation très intéressante avec Villemain sur le style, sur Rivarol, sur les hommes de génie, sur ce qu'on peut faire avec du talent après les hommes de génie : élégance continue, audace dans l'expression, style laborieux qui aille solliciter la langue jusque dans ses derniers retranchemens. Villemain trouve que le style de Rivarol manque d'originalité, de création et d'audace : il ne lui trouve pas un côté assez neuf. Il reconnaît deux sortes d'écrivains : les écrivains de génie qui créent leur langue comme leurs idées, tels sont Pascal, Bossuet, Corneille; — et les écrivains de talent qui, venant après les écrivains de génie, renouvellent la langue par l'emploi nouveau et hardi qu'ils font des mots. Tel a voulu être Rivarol. « Or, je trouve, continue Villemain, que Rivarol manque de création et « d'audace : il en manque même dans sa traduction de Dante. Je sais que Buffon a dit

IX. — PUBLICATION DU *Génie de l'Homme*.

Il nous faut revenir un peu en arrière. Affligé par des douleurs de cœur dont nous n'avons fait que soulever le voile, Chênedollé semblait, dès les premiers pas, renoncer à la palme qu'il avait brûlé d'obtenir. Il trouva pourtant en ces années (1805-1806) quelques consolations dans la nature, et aussi dans la société d'une personne gracieuse dont il avait dû la connaissance à M. de Chateaubriand. Mme de Custine, qui habitait Fervaques, était un peu sa voisine de Normandie. Cette adorable femme, qui elle-même connaissait si bien la tristesse et les pleurs, ne se laissa point décourager par les sauvageries et les silences de l'ami de son ami; à force d'attentions et presque d'obsessions, comme il est permis à l'amitié délicate, elle redonna un peu d'intérêt à cette existence flétrie. Je pourrais m'arrêter ici à tracer un portrait charmant, si cela ne sortait décidément un peu trop de la littérature. — « Adieu, reine des roses! » c'est ainsi que M. de Boufflers appelait Mme de Custine.

Cependant, à travers les heures de tristesse et de deuil, *le Génie de l'Homme* était terminé, et ce poème, qui aurait dû voir le jour en 1802, parut au printemps de 1807. Tout le monde en connaît de beaux vers, et notre enfance a été accoutumée à en admirer plus d'un tableau. Je viens de le lire dans son ensemble, et je dirai avec franchise l'impression que j'en ai reçue. Il y a, certes, bien de l'élévation, de la fierté native dans ce talent; la région habituelle est haute. Elle l'est même trop, ou elle ne l'est pas assez. Je m'explique : les paysagistes ont re-

« que c'était *une suite de créations;* mais c'est un mot de courtoisie. Je ne trouve « même pas là ces alliances de mots, ces expressions créées dont Rivarol parle tant. Je « ne sais non plus si c'est une idée heureuse que d'avoir voulu rendre le Dante constamment « noble, élégant et pompeux. J'aime mieux le vrai Dante, simple, naïf, énergique et « grossier même. Je n'aime pas que Rivarol fasse des tours de force et d'élégance pour « ennoblir ce qui est bas et franchement grossier. Pourquoi dire avec recherche et péri- « phrase : — « Versant à jamais des larmes qui n'arrosent plus leur poitrine (*Enfer,* « chant xx); » — et « courbant avec effort les noires voûtes de son dos, il leur donnait « pour le départ un signal immonde (chant xxi)? » Ces phrases ingénieuses et recherchées « forment de véritables contre-sens avec le fond de l'ouvrage; elles détonnent avec le « caractère de l'original. Je crois Chateaubriand un artiste de style bien autrement heu- « reux, énergique et hardi que Rivarol. — « Et jette son manteau d'argent sur le dos « des ombres, » — voilà du style pittoresque, de la grande nouveauté de style... » — Tout ceci est incontestable et dit à merveille; mais, pour être tout-à-fait juste, il resterait à savoir si, à la date où parut la traduction de *l'Enfer* par Rivarol (1783), d'autres eussent été plus hardis en traduisant, ou même aussi hardis que lui. Le sentiment critique de la poésie aux différens âges, et sous les formes les plus diverses, est une des conquêtes littéraires du XIXe siècle. Rivarol y préludait à sa manière en s'attaquant à Dante; il mesurait certes toute la hauteur de l'entreprise, et quelques pages très belles de sa préface où il apprécie le poème en font foi.

marqué qu'il y a des montagnes qui excèdent la hauteur moyenne sans atteindre jusqu'à la région sublime; la végétation y cesse déjà, les neiges éternelles n'y étincellent pas encore. Leur cime reste dépouillée et nue à l'œil, dans une teinte un peu grise. Je reçois quelque chose de cette impression en lisant d'une manière continue le poème. Je n'y rencontre ni la splendeur éblouissante des Alpes ni la grace riante des collines. Il y a dans Chênedollé plus et moins que dans Delille : c'est moins gentil, moins égayé de détail, moins agréable à lire; c'est plus grave, plus élevé, plus soutenu, aussi plus monotone. L'agrément y manque un peu, et il ne devrait jamais manquer, même dans la haute poésie : le grave n'est pas le triste, et aucun genre ne dispense le poète d'avoir de la fraîcheur, de la joie dans le style. Mais, cela dit, que de beaux vers, que de riches descriptions, que de nobles essors de pensée! Dans le premier chant, le poète montre l'homme étudiant les *cieux*, et, dans le second, étudiant la *terre*, le globe qu'il habite; dans le troisième chant, c'est l'homme même qui est en jeu et qui essaie de sonder sa propre nature; dans le quatrième enfin, la société s'invente, et l'être social s'accomplit. « L'homme lève d'abord ses regards vers le ciel, il les laisse ensuite tomber sur la terre, puis il les reporte sur lui-même, et enfin il cherche quelles sont les lois sous lesquelles il vit. » Le poète a couronné tout cet ensemble par un titre suffisamment justifié : *le Génie de l'Homme*.

En voyant l'homme nu, réduit à sa faiblesse,
Qu'une voix nous eût dit : « Accroissons sa vitesse,
« Qu'en franchissant les mers il vole en d'autres lieux;
« Qu'il soumette la foudre et désarme les cieux;
« Qu'il dispose à son gré de l'étoile polaire;
« Que la foudre en ses mains, terrible ou tutélaire,
« Frappe ses ennemis, ou, dans des jeux plus doux,
« Perce l'oiseau léger qui fuit en vain ses coups;
« Que Saturne, pour lui, soit captif sous le verre;
« Que sa pensée arrive aux deux bouts de la terre,
« Et qu'il soit invisible et présent en tout lieu; »
On se fût écrié : « Vous en faites un dieu! »
Et toutefois, vainqueur d'innombrables obstacles,
Des arts, autour de lui, rassemblant les miracles,
Au sceptre social soumettant l'univers,
L'homme a réalisé ces prodiges divers!

Dans l'épisode du jeune Léon (au chant III), Chênedollé semble avoir voulu nous donner son propre René et réaliser un idéal de lui-même dans la crise de sensibilité où nous l'avons entrevu, sous l'éclair de la douleur et de la passion. Le quatrième chant offre des beautés de l'ordre le plus sérieux; l'élève de Rivarol et de Montesquieu s'y dessine

avec vigueur. Il s'y prononce ouvertement pour la forme monarchique, et caractérise énergiquement le vice populaire :

Toi, qui des grands états observant la police,
Veux sur leurs vrais appuis en asseoir l'édifice,
Rehausse la couronne, et sache que la loi
Ne peut de trop de pompe environner un roi.
La majesté des rois rend le peuple docile.
. . . . . .
Mais dans un frêle état, où, d'intrigues suivie,
La multitude hait les places qu'elle envie,
Le rang des magistrats est sans cesse insulté,
Et bientôt dans leurs mains périt l'autorité.

Ce poème, si fait pour assurer à l'auteur au moins une très haute estime, fut jugé assez diversement à l'instant où il parut. Des trois ou quatre amis dont le suffrage avait du poids, Joubert paraît avoir été le plus favorable. « Ce qui caractérise surtout votre talent, me disait Joubert, c'est l'*haleine*. Il est impossible de voir dans votre poème les points de repos, les instans où vous vous êtes arrêté et où vous avez repris l'ouvrage. Tout le poème paraît fondu d'un seul jet. » — Il n'y a pas de pause en effet, et c'est même une raison de fatigue pour le lecteur. Joubert lui disait encore : « Il y a dans votre ouvrage une *circulation* qui anime tout. On voit la vie et le sang partout. Il y a de l'harmonie de pensée et de l'harmonie pour l'oreille. »

Quant à Fontanes, en homme du métier, il entrait davantage dans le détail. Il goûtait peu le champ de l'astronomie, l'ayant lui-même conçu autrement; mais, à propos des vers de la *mémoire* au chant III, il disait : « Ce sont des vers excellens, tout cela est neuf, tout cela est à vous; on ne fait pas mieux. » De tout le chant de l'*homme* il disait encore : « C'est bien enlacé; il y a là de la force et de la puissance, mais c'est un peu raide et un peu sévère. On entend quelquefois le bruit des anneaux de fer. On pourrait vous assouplir et vous détendre, mais on vous ôterait de votre force. » Enfin veut-on savoir comment il s'exprimait dans l'absence du poète : « Voilà le secret de Fontanes sur mon talent; il disait à Joubert : Chênedollé a toutes les parties extérieures du poète, l'oreille, l'harmonie, l'art, et quelques-unes des intérieures; mais il ne se défie pas assez de sa mémoire. Il prend des idées, et quelquefois des expressions. Cependant il serait capable d'avoir de très belles choses par lui-même s'il voulait s'évertuer davantage, descendre en lui, et faire passer ses idées au travers de sa propre nature. Il est d'ailleurs d'une docilité admirable à la critique, trop docile même, et d'un honneur littéraire imperturbable. » Et revenait toujours la comparaison avec Esménard, le grand *descriptif* du moment : « Esménard lui est-il supérieur? » Fontanes ne tranchait pas la question sans ba-

lancer; il inclinait toutefois à croire Chênedollé supérieur, et nous pensons aisément comme lui.

Quelques années après, Chênedollé écrivait sur un exemplaire du *Génie de l'Homme* la note suivante qui témoigne de sa candeur :

« J'avais eu, en faisant cet ouvrage, une grande pensée, c'était d'appliquer la poésie aux sciences; mais je crois que les sciences sont encore trop vertes, trop jeunes pour recevoir un pareil vêtement. C'est une erreur de croire que la poésie soit la compagne de l'enfance des sociétés. Pour qu'elle peigne un certain ordre d'idées avec succès, il faut que la civilisation soit très avancée, et que ces idées aient déjà un commencement de popularité. Alors elle s'en empare avec fruit, et les fait entrer, au moyen de sa divine harmonie, dans tous les esprits et dans toutes les têtes; mais, dans l'état des choses actuelles, la science n'était pas encore nubile : il ne fallait pas songer au mariage — J'aurai du moins ouvert la route, et mon livre sera peut-être quelque jour l'occasion d'un bon ouvrage. »

Est-il donc bien vrai que la maturité de la science la prépare en effet à un hymen suprême avec la poésie? Non, la poésie de la science est bien à l'origine; les Parménide, les Empédocle et les Lucrèce en ont recueilli les premières et vastes moissons. Arrivée à un certain âge, à un certain degré de complication, la science échappe au poète; le rhythme devient impuissant à enserrer la formule et à expliquer les lois. Le style des Laplace, des Cuvier et des Humboldt (celui de Cuvier et de Laplace surtout), est le seul qui convienne désormais à l'exposition du savant système.

Le poème du *Génie de l'Homme* ne fut point reçu du public de l'empire comme il le méritait : on aurait dit, quand il parut, que Delille et en dernier lieu Esménard eussent épuisé toute l'admiration pour le descriptif, et qu'il n'en restât plus après eux. Le *Journal de l'Empire*, qui donnait alors le signal des succès littéraires, se montra poli, mais réservé, par la plume de M. de Féletz (20 mai 1807). L'aimable et spirituel vieillard me racontait hier encore qu'un jour, à un dîner chez M. de Chateaubriand, celui-ci le pria de rendre compte du poème de son ami. Deux jours après, Chênedollé, qui était au dîner, vint voir le critique, et, d'un air tant soit peu effrayé, lui dit : « Monsieur, c'est de la poésie sérieuse; point de plaisanterie, je vous en conjure! » Une telle crainte ainsi exprimée est bien tentante pour le critique malin. M. de Féletz s'abstint de plaisanter, mais aussi il tempéra l'éloge. Cet article (1), qui n'était que froid, parut amer à Chênedollé; il lui attribuait les plus fâcheuses conséquences : « L'article de Féletz est *indécis*, il ne donne pas le désir de lire l'ouvrage. J'aurais mieux aimé la critique franche et rude d'un ennemi qui me dirait : Je vous prends corps à

(1) Voir les *Mélanges* de M. de Féletz, tome II, page 498.

corps, et je veux vous prouver que votre ouvrage est mauvais. » Quelques mois après, le même *Journal de l'Empire* insérait un article de Dussault (25 novembre 1807 (1)) destiné évidemment à panser la plaie du poète, mais qui avait l'inconvénient de constater en public le non succès du poème. Cet appareil, mis tout exprès sur la blessure, était assez maladroit. Oh! qu'Esménard s'entendait mieux à travailler ses succès et à insinuer ses vers!

En somme, si nous cherchons la cause de ce peu de succès du *Génie de l'Homme* dans des raisons plus intérieures et plus essentielles, nous la trouverons sans trop de peine. Chênedollé n'appartenait à aucune école bien définie. Nous l'avons vu se rattacher au groupe de 1802; mais il n'en est pas exclusivement et purement comme Fontanes et Joubert. Il y apportait d'autre part des impressions antérieures déjà fortes. Rivarol avait mis une première marque sur son esprit. Il avait admiré Klopstock, il avait visité Mme de Staël; Delille l'attirait aussi. Il est un trait d'union entre ces divers groupes. Son dessein eût été de combiner en lui des maîtres bien différens : « Il faut inventer, disait-il, avec l'imagination de Rivarol, et corriger avec celle de Fontanes. » Or, le public aime assez les choses simples et les classemens bien nets, dût-il en résulter dans les productions quelque faiblesse. A moins d'un de ces rares miracles qui l'enlèvent, il veut une œuvre qui rentre autant que possible dans un genre connu, et, à première vue, il s'accommode mieux encore d'un poème de Campenon que de celui de Chênedollé (2).

X. — VIE DE RETRAITE. — UNE CANDIDATURE ACADÉMIQUE.

Les années qui suivirent cette publication furent, pour Chênedollé, des années assez heureuses. Nommé par M. de Fontanes professeur de littérature à Rouen (1810), bientôt ramené et fixé comme inspecteur de l'académie de Caen dans son pays natal (1812), marié dès 1810 à une digne compagne, Mlle de Banville, il oublia peu à peu ses tristesses, ses premiers orages, et put s'asseoir avec calme au milieu de la vie. Tout entier à ses devoirs nouveaux, à ses études chéries, à ses liens de famille, il passait la plus grande partie de l'année dans sa charmante campagne du Coisel, et pratiquait jour par jour cette poésie de la nature

(1) *Annales littéraires* de Dussault, tome II, page 389.

(2) Tout d'ailleurs ne fut pas mécompte pour le poète : il eut quelques chauds admirateurs. M. de Langeac, le traducteur des *Bucoliques*, ne parlait qu'avec enthousiasme de l'œuvre nouvelle, et s'écriait : « Esménard! il le joue sous jambe. » (Toujours Esménard!) Le jour même de l'article de M. de Féletz, Chênedollé entra chez Saint-Ange, qui lui dit pour premier mot : *Je vous ai lu, ça n'est que sublime.* Chênedollé ne peut s'empêcher de sourire, mais il avoue que cela le consola un peu.

que d'autres célèbrent ou exploitent sans la goûter. Il venait rarement à Paris, et, s'il y revoyait d'abord toute personne et toute chose avec intérêt et fraîcheur, il s'en retournait toujours avec joie, repassant ensuite lentement sur les souvenirs. Il retouchait ses anciens vers, en ajoutait quelques-uns selon l'inspiration, méditait son poème épique de la *Jérusalem détruite*, et, dans ce doux mélange de soins et de loisirs, les saisons, les années rapides s'écoulaient. Sans empressement personnel, sans envie, il était attentif à ce qui se produisait de nouveau ailleurs, et prêt à y applaudir de loin comme un frère aîné demeuré sur le rivage. Les essais de la lyre moderne n'avaient pas de quoi l'étonner; il était lui-même un des nobles ouvriers de cette lyre, et il avait hâte de la voir se révéler au complet avec toutes ses cordes, avec toutes ses ailes. De bonne heure préoccupé d'André Chénier, il avait curieusement suivi les quelques fragmens qu'on en avait publiés par intervalles (1), et, sachant qu'après la mort de Marie-Joseph M. Daunou était devenu dépositaire de la totalité des manuscrits il s'était adressé à lui pour en obtenir communication. Son enthousiasme en présence de ces pures reliques fut égal à celui que nous éprouvâmes nous-même un peu plus tard :

« En me communiquant les manuscrits d'André Chénier, écrivait-il à M. Daunou (le 5 octobre 1814), vous m'avez procuré, monsieur, un des plaisirs poétiques les plus vifs que j'aie éprouvés depuis long-temps. Il y a, dans les élégies surtout, des choses du plus grand talent, des choses vraiment admirables. Il ne faut pas qu'un tel trésor reste enfoui : je vous conjure, au nom de tous les gens de goût, de vous occuper d'une édition des poésies de cet infortuné jeune homme, plein d'un talent si beau et si vrai. C'est un monument à élever à ses mânes, et pour lequel, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je vous offre tous mes soins. Ayez donc la bonté de m'écrire, et nous nous concerterons pour cela (2). »

Ce zèle qu'il n'eut pas toujours pour ses propres œuvres, il le ressentait pour les poésies d'un autre, et à ce trait se décèle encore cette générosité non altérée d'un cœur de poète.

(1) *La Décade* fut la première à publier *la jeune Captive* d'André Chénier le 20 nivôse an III, c'est-à-dire moins de six mois après la mort du poète. On y lisait dans une note : « Il avait beaucoup étudié, beaucoup écrit, et publié fort peu. Fort peu de gens aussi savent quelle perte irréparable ont faite en lui la poésie, la philosophie et l'érudition antique. » Le 10 thermidor, même année, *la Décade* insérait l'épître de Le Brun à André Chénier, « massacré publiquement à Paris, disait-on, il y a *aujourd'hui* un an et trois jours. » Dans le *Mercure* du 1er germinal an IX, on trouve *la jeune Tarentine*. M. de Chateaubriand consacrait à André Chénier une note du *Génie du Christianisme* (2e partie, livre III, chap. VI), et il citait en note quelques fragmens retenus de mémoire : *Accours, jeune Chromis*, et : *Néère, ne va point*..... Enfin Millevoye, dans une note de ses *Élégies*, avait fait connaître des fragmens de *l'Aveugle* encore inédit. C'était à peu près tout ce qui avait paru avant 1814.

(2) *Documens biographiques sur M. Daunou*, par M. Taillandier (seconde édition, page 221).

Cependant *le Génie de l'Homme,* malgré le peu d'accueil qu'il avait reçu du public, avait fait son chemin auprès des hommes de lettres et des amis des beaux vers; l'auteur était classé par eux au rang le plus distingué. C'était assez sans doute pour qu'il eût droit de songer à l'Académie. En 1817, l'idée lui vint de s'y présenter; mais il lui arriva ici comme en plus d'une autre circonstance, il se mit en route trop tard. Sur la nouvelle de son dessein, Parseval-Grandmaison lui écrivait une lettre qui a dû être *récrite* bien des fois presque dans les mêmes termes, et qui pourrait être stéréotypée en réponse à toutes les candidatures qui veulent se faire ainsi à distance :

« Vous vous y prenez bien tard, mon cher ami, pour faire des démarches, et je crains bien que votre voyage ne soit perdu; il en serait peut-être autrement, si vous étiez parti à la première nouvelle de la mort de M. de Choiseul (1); les deux nominations successives vous offraient plus de chances, en vous y prenant à temps; je n'en crois pas moins que si, par la suite, vous prenez mieux vos mesures, vous pouvez ne pas trop attendre, car la disette est bien grande de ceux qui écrivent aussi bien que vous, etc., etc. »

En 1824, Chênedollé eut encore la pensée de revenir à la charge. Il s'adressa cette fois à M. Roger, qui, plus heureux, plus habile et surtout très présent, avait eu le pas sur l'auteur du *Génie de l'Homme.* M. Roger lui répondit en des termes qui me paraissent atteindre la perfection du refus évasif et poli : c'est un modèle de lettre à ajouter à toutes celles que donne Richelet :

« Monsieur,

« En me parlant de l'Académie et de votre désir d'y entrer, vous êtes toujours d'accord avec les vœux que je forme depuis long-temps; mais j'ai toujours hésité à vous répondre sur cet article, parce que je crois qu'un homme de votre talent et de votre considération ne doit se présenter qu'avec la presque certitude du succès. Or, cette certitude, je ne l'ai point encore entrevue jusqu'ici, et, même aujourd'hui que nous avons deux vacances, je vous tromperais si je vous donnais des espérances pour l'une ou pour l'autre. Je me permets un conseil que je prendrais pour moi-même à votre place : *J'attendrais,* et je crois que je n'attendrais pas bien long-temps. Je suis loin pourtant, monsieur et cher confrère (1), de vous dissuader de venir à Paris. Je serai, pour mon compte, charmé de vous y voir et de vous renouveler de vive voix les assurances de, etc., etc. »

Ce conseil *j'attendrais* parut fort gai à Chênedollé, qui attendait, en effet, depuis plus de dix ans, et dont le juste moment eût été d'entrer vers 1812 à la place d'Esménard. Il se contenta d'écrire une petite note énergique en marge de la lettre de M. Roger, en jurant qu'on ne l'y

(1) M. de Choiseul-Gouffier.

(2) *Confrère :* il lui donne le titre au moment même où il vient de le lui refuser. Il veut dire sans doute confrère d'université, ou de quelque académie de province dont ils étaient membres tous les deux.

reprendrait plus. Dans la vivacité même de son serment, je retrouve le nerf primitif du poète.

XI. — PUBLICATION DES *Études poétiques*.

La meilleure des consolations, quand on éprouve une petite souffrance d'amour-propre, c'est de produire : il y a dans la production poétique surtout une satisfaction douce et intime qui guérit et qui apaise. Le succès des premières *Méditations* avertit Chênedollé que l'âge des succès purement littéraires n'était point clos à jamais par la politique, comme il l'avait craint long-temps, et, en 1820, il se risqua à publier son volume d'*Études poétiques*. C'était le recueil de ses anciennes odes d'il y avait vingt-cinq ans, sur Klopstock, Buffon, Michel-Ange; mais il y avait ajouté bien des pièces nouvelles, pleines de fraîcheur et de vérité. *Le dernier Jour de la Moisson, le Tombeau du jeune Laboureur, la Gelée d'avril,* étaient des inspirations nées de la vie des champs, et qui gardaient en elles comme une douce senteur des prairies normandes (1). On n'a jamais mieux rendu l'aspect de la campagne et des vergers en avril :

Le froment, jeune encor, sans craindre la faucille,
Se couronnait déjà de son épi mobile,
Et, prenant dans la plaine un essor plus hardi,
Ondoyait à côté du trèfle reverdi.
La cerisaie en fleurs, par avril ranimée,
Emplissait de parfums l'atmosphère embaumée,
Et des dons du printemps les pommiers enrichis
Balançaient leurs rameaux empourprés ou blanchis.

Espérance trompeuse! la sérénité même du ciel a caché le danger; le faux éclat d'une nuit perfide est décrit avec une rare élégance :

Mais du soir, tout à coup, les horizons rougissent;
Le ciel s'est coloré, les airs se refroidissent;
Et l'étoile du nord, qu'un char glacé conduit,
Étincelle en tremblant sur le front de la Nuit.
Soudain l'âpre Gelée, aux piquantes haleines,
Frappe à la fois les prés, les vergers et les plaines,
Et le froid Aquilon, de son souffle acéré,
Poursuit, dans les bosquets, le Printemps éploré.

(1) Chênedollé se plaisait à relire souvent le *Prædium rusticum* de Vanière, et il en disait : « On respire dans le *Prædium rusticum* je ne sais quelle bonne et suave odeur de ferme et de labourage qui n'est pas au même degré dans les *Géorgiques* (*Redolet campos et prata et rusticationes*). » Je lui laisse la responsabilité de son jugement et de sa préférence, mais le sentiment général est vrai. Son joli tableau, *la Gelée d'avril*, est comme du Vanière rajeuni.

C'en est fait! d'une nuit l'haleine empoisonnée
A séché, dans sa fleur, tout l'espoir de l'année.

Mais, de toutes les pièces des *Études, le Clair de lune de mai* me semble la plus heureusement touchée, la plus revêtue de mollesse et de rêverie :

Au bout de sa longue carrière,
Déjà le soleil moins ardent
Plonge, et dérobe sa lumière
Dans la pourpre de l'occident.

La terre n'est plus embrasée
Du souffle brûlant des chaleurs,
Et le Soir aux pieds de rosée
S'avance, en ranimant les fleurs.

Sous l'ombre par degrés naissante,
Le coteau devient plus obscur,
Et la lumière décroissante
Rembrunit le céleste azur.

Parais, ô Lune désirée!
Monte doucement dans les cieux :
Guide la paisible soirée
Sur ton trône silencieux.

Amène la brise légère
Qui, dans l'air, précède tes pas,
Douce haleine, à nos champs si chère!
Qu'aux cités on ne connaît pas.

A travers la cime agitée
Du saule incliné sur les eaux,
Verse ta lueur argentée,
Flottante en mobiles réseaux.

Que ton image réfléchie
Tombe sur le ruisseau brillant,
Et que la vague au loin blanchie
Roule ton disque vacillant!

Descends, comme une faible aurore,
Sur des objets trop éclatans;
En l'adoucissant, pare encore
La jeune pompe du printemps.

Aux fleurs nouvellement écloses
Prête un demi-jour enchanté,
Et blanchis ces vermeilles roses
De ta pâle et molle clarté!

Et toi, Sommeil! de ma paupière
Écarte tes pesans pavots!
Phébé! j'aime mieux ta lumière
Que tous les charmes du repos.

Je veux, dans sa marche insensible,
Ivre d'un poétique amour,
Contempler ton astre paisible
Jusqu'au réveil brillant du jour.

D'autres pièces seraient à noter pour le dessin et la vigueur (1). Chênedollé, dans ses odes de date récente, affectionne la stance de quatre vers; on sent qu'il viserait difficilement à plus de complication dans le jeu. Sa lyre n'a que les quatre cordes; mais il en touche avec justesse et sentiment, avec fierté et quelquefois avec grace. Ce volume d'*Études* forme véritablement l'anneau de transition de l'ancien genre avec la manière des générations poétiques nouvelles (2). Le faire de Chênedollé rappelle par momens celui de Le Brun. Par exemple, pour exprimer une pluie d'orage, il dira : « Des Hyades *l'urne effrénée....,* » et en parlant de l'océan :

L'homme ne marche point dans tes routes humides;
Tes orageux sentiers et tes plaines liquides
Ne souffrent pas long-temps *ses pas injurieux...*

Il serait volontiers de l'école des *expressions créées,* si tant est qu'il y ait une telle école; mais il sait se garder de l'abus (3). Un sentiment touchant, et qui revient sous plus d'une forme chez le poète, c'est que la *bouillante énergie* de ses jeunes saisons s'est refroidie avant le temps dans son sein :

Oui, bien que loin de la vieillesse,
Je ne sens plus l'ardeur de mes premiers transports;
La Muse se retire, et l'avare Permesse
Me refuse ses doux trésors.

(1) Le goût de chacun se décèle dans les préférences. Népomucène Lemercier, à qui il avait envoyé son livre, lui écrivait : « Parmi la quantité de beaux morceaux que j'ai remarqués dans vos *Études lyriques,* je ne saurais trop hautement distinguer celui que vous intitulez *le Gladiateur mourant :* verve, élévation, originalité, il réunit tout. »

(2) M. Auguste Desplaces l'a déjà remarqué (article sur *Chênedollé* dans la *Revue de Paris* de mai 1840, tome XVII, 3e série).

(3) Après avoir rappelé le jugement de Fontanes et de Joubert sur Le Brun, qui est un *poète de mots, ce qui n'est pas peu,* il ajoute pour son propre compte, livrant ainsi son secret : « J'aime les mots sonores; les mots pleins, pompeux, harmonieux, ont droit de me plaire, même sans idées. Ils me charment par le seul effet du pouvoir musical; ils exercent sur mon oreille un empire inconcevable. Voilà pourquoi Thomas, Buffon, J.-J. Rousseau, me plaisent tant. Les mots dans leurs écrits ont une véritable magie. » Ce goût du pompeux, dans Chênedollé, combattait et contrariait un peu celui de la douceur et de la simplicité rurale qu'il avait aussi.

Plus froid, sans être encor débile,
Je ne sens plus en moi brûler le feu sacré;
Le Génie en mon sein, trop souvent immobile,
Ne s'éveille plus inspiré.

A peine une flamme inégale
Ranime dans mon sang un reste de vigueur,
Et de rares éclairs, jetés par intervalle,
Vient encore échauffer mon cœur.

Ce sentiment de desséchant regret et d'attente stérile, nous le surprenons encore au vif dans une page manuscrite où le poète s'épanche :

« 1er septembre (1823).

« Voici les jours de l'inspiration qui arrivent, voici la saison de la poésie, de la méditation, de l'enthousiasme. Produiront-ils quelque chose? Cette saison si poétique sera-t-elle stérile? Ai-je passé le temps de l'inspiration? N'y a-t-il plus de beaux vers pour moi? Poésie, belle comme l'amour et douce comme l'espérance, m'as-tu fui sans retour? Ne connaîtrai-je plus tes chastes ardeurs et tes célestes ravissemens?... Suis-je devenu tout-à-fait terrestre, et mon ame dépouillée de tes ailes ne doit-elle plus que ramper sur la terre? — O Poésie, que j'ai tant aimée, remets-moi encore une fois sous ton charme! Frappe-moi encore une fois de ton sceptre d'or; fais-moi encore entendre une fois ta voix pénétrante et divine! Encore une de tes inspirations, et je meurs content! »

N'avez-vous jamais vu un arbre qui, touché de la foudre et découronné avant le temps, ne produit plus assez de feuillage pour cacher les jeunes nids dans ses rameaux, et qui ne sait plus que résonner d'un seul ton au vent d'automne?

Chaque année il était comme René : il entrait avec anxiété dans le mois des tempêtes.

Enfin, les derniers vers trouvés sur un album, et intitulés *Amertume*, nous redisent la même plainte; la grande tempête d'automne était venue et ne lui avait rien apporté :

Eh quoi! terrible hiver, redoutable tempête!
Vainement vous avez éclaté dans les airs!
Vos longs mugissemens ont passé sur ma tête,
Sans réveiller en moi le saint amour des vers!

J'ai pu voir sous les coups de la vague écumante
Blanchir le cap grondant et l'écueil éloigné,
Et je suis resté sourd au cri de la tourmente
Qui n'a point eu d'écho dans mon sein indigné!

Ah! oui, la poésie est morte dans mon ame!
Sur mon front j'ai senti s'éteindre ses rayons,
Et le génie ingrat, en m'enviant sa flamme,
Dans mes débiles mains a brisé mes crayons.

De cet ensemble de qualités, de nobles efforts et de tourmens, nous serions assez tenté de conclure comme le poète lui-même, qui se jugeait en disant : Chênedollé est le *Girodet* de la poésie. « C'est en effet, ajoute-t-il, le peintre avec lequel je crois que j'ai le plus de rapports.»

XII. — RELATIONS AVEC L'ÉCOLE MODERNE. — ANNÉES FINALES.

La publication des *Études* avait mis Chênedollé en communication avec les poètes nouveaux, et lorsqu'on fonda *la Muse française,* il fut de ceux dont on réclama d'abord la collaboration comme d'un frère aîné et d'un maître. Il y fut très sensible, et son esprit y éprouva une sorte de rajeunissement. *La Muse française,* le groupe poétique qu'on peut appeler de ce nom, est certainement l'exemple de la camaraderie et de la louange la plus naïve, mais en même temps la moins ambitieuse et la moins offensante. On ne songeait pas encore, comme cela peut-être eut lieu plus tard, à accaparer la gloire, à affecter l'empire. Il n'y avait pas de complot ni de conspiration à cet effet. On ne songeait qu'à se rendre la vie heureuse et la journée glorieuse, entre soi, presque à huis clos. Cela suffisait, et on ne s'en faisait pas faute. Émile Deschamps est resté le type le plus fidèle de cette école de la *Muse* dans sa gentillesse et sa flatterie innocente; mais Alexandre Soumet en était alors le type grandiose et un peu solennel :

« Mon cher maître et ami (écrivait-il à Chênedollé le 20 septembre 1823), je viens moi-même du bureau de notre journal; je n'ai voulu m'en rapporter qu'à moi pour corriger les épreuves de vos beaux vers. Nous avons hésité longtemps entre les stances du Troubadour et le morceau du Dante, comme on hésite entre une statue d'Hébé et celle d'un Hercule. La force l'a emporté sur la grace, et votre admirable imitation est déjà imprimée. J'ai sollicité la faveur de paraître dans le même numéro que vous, afin de me mettre sous votre sauvegarde, comme autrefois. Je rends compte des *Soirées de Saint-Pétersbourg*; je parle des peines de l'enfer, et le morceau du Dante viendra joindre l'exemple au précepte... »

C'est ainsi qu'on se parlait tous les jours, à toutes les heures, dans ce monde-là; c'étaient les plus grandes rudesses. Il faut avouer qu'au premier abord ce devait sembler singulièrement agréable et doux.

A la distance où il vivait du tourbillon, Chênedollé n'éprouvait que la douceur de ces louanges, sans être rebuté de la fadeur qui de près s'y pouvait faire sentir. En sympathie avec les talens modernes, il les jugeait sans chagrin, dans un esprit de bienveillance sérieuse : « Quand je critique, disait-il, c'est toujours à mon grand regret; je ne demande qu'à trouver de beaux vers, ce sont des plaisirs de plus. Je suis fâché de trouver des fautes; loin d'en jouir, j'en souffre.» Comme Fontanes, il *aimait l'espérance*. Je lis dans ses papiers une foule de jugemens, d'a-

necdotes et de remarques concernant les modernes et *nous tous;* on en formerait un petit livre d'*ana.* Chênedollé sut échapper à l'un des effets les plus ordinaires de la retraite et de l'isolement. Jeunes, nous voyons, nous admirons volontiers les qualités des générations qui sont nos contemporaines bien avant de découvrir leurs défauts; mais, plus vieux et hors de l'action, nous voyons tout d'abord au contraire les défauts des générations qui nous succèdent; ces défauts nous sautent aux yeux, et nous sommes lents à découvrir leurs qualités, si elles en ont. Chênedollé ne fut pas du tout lent à découvrir les qualités de ses successeurs, et je le trouve attentif ou même enthousiaste pour tous les débuts brillans qui se sont produits depuis 1820 jusqu'à ceux d'Alfred de Musset, les derniers qu'il ait pu applaudir. Avec quelle reconnaissante surprise j'ai rencontré de sa main quelques phrases indulgentes sur celui même qui écrit aujourd'hui ces lignes! Je n'avais vu Chênedollé qu'une seule fois : dans un de ses voyages à Paris, amené par un ami chez Victor Hugo, un soir que celui-ci nous lisait la préface de *Cromwell,* Chênedollé avait écouté en silence avec une admiration qui m'avait paru un peu étonnée. Je ne l'avais jamais revu depuis, et j'aurais pu même me reprocher, dans mes nombreuses analyses des poètes modernes, de n'avoir pas cherché l'occasion si naturelle de placer son nom. L'excellent homme n'en avait nullement gardé rancune, et il nous accordait à tous une attention qui était loin d'être sévère. Il s'intéressait, comme à ses roses, aux vers nouveaux éclos à chaque saison. Puisque cette étude n'a d'autre objet que d'offrir un tableau développé des mœurs et des modes littéraires déjà si évanouies, je mettrai ici en manière de preuve une lettre que lui adressait Nodier; on y reconnaîtra l'exagération, mais aussi la grace de cette plume séduisante :

« Paris, 16 janvier 1831.

« Mon cher Chênedollé,

« Il faut que votre cœur fasse encore bien illusion à votre imagination pour que vous ayez pu conserver un aussi agréable souvenir de la soirée que vous avez passée avec nous. Le peu de bonne conversation que je me promettois de vous y procurer a manqué à mon espérance, et vous n'avez trouvé que des sentimens chez nous, quand j'aurois voulu vous y donner des plaisirs. Grace au ciel, il n'y a rien d'aussi indulgent que la supériorité, et j'ai remarqué, dans trois ou quatre hommes de mon temps qui m'ont honoré de leur amitié, que le génie est de meilleure composition que l'esprit dans le choix de ses jouissances.

« Je voudrois bien pouvoir répondre à vos bontés pour nous en vous adressant les babioles que vous avez la complaisance de désirer, mais ces recherches ne vont pas à ma solitude que je circonscris de plus en plus entre mon grabat et mes tisons. J'ai donc remis ce soin à ma fille, la grande maréchale de mon modeste palais, et comme les femmes ne vous oublient pas plus que les hommes,

vous aurez bientôt de ses nouvelles, si elle ne s'est pas saisie, par avancement d'hoirie, du seul héritage que j'aie à lui laisser, la paresse paternelle. Il m'est avis cependant qu'elle commence à copier pour vous de fort jolis vers qu'on lui a adressés, et qui, sauf erreur, ne sont pas d'Alexandre Dumas, mais de Fontaney (1).

« Vous me demandez ce que je fais, mon cher ami. Je vous répondrois volontiers à la normande par une autre question : Que diable voulez-vous qu'on fasse? — Je me repose tant que je peux du passé et du présent, en attendant le repos infaillible de l'avenir, qu'aucune puissance humaine ne sauroit me disputer. J'écris au coin de mon feu pendant le jour, pour me tenir éveillé, les contes de fées que je compose pendant la nuit pour m'endormir, et je trouve en me couchant que j'ai vécu un jour de plus, ce qui est une grande conquête sur le temps.

« Pour vous forcer à penser à moi, je voudrois bien que vous m'envoyassiez dans vos momens perdus quelques-uns des vers que vous n'avez pas publiés. Vous savez que j'ai un reste d'ame pour les sentir, et un cœur presque tout vivant encore pour aimer ce qui vient de vous. L'entretien des Muses a d'ailleurs cela d'excellent, qu'il fait oublier qu'on existe, ou du moins qu'il fait rêver qu'on existe autrement que par les rapports communs de l'homme, qui ne sont qu'infirmité et misère. Voici une autre recommandation que je confie à votre mémoire, pour le cas où quelque occasion imprévue d'y avoir égard se rencontreroit sur votre chemin. Je sais bien que les anciennes éditions de Basselin ne se trouvent plus chez vous, et qu'il ne faut pas compter sur le bonheur d'en déterrer un exemplaire; mais les poésies de Vauquelin de La Fresnaie ne sont pas tout-à-fait si rares, et on m'a dit dans le temps que M. de La Fresnaie, de Falaise, que vous devez bien connoître, les avoit au moins en triple. Or, je ne regarderois pas à une bonne pincée d'écus pour me les procurer, moyennant que l'exemplaire fût louable d'intégrité et de conservation, notre manie de bouquinistes étant inexorable pour tous les défauts du matériel des livres (2).

« Je vous quitte à regret pour me replonger dans d'assez tristes rêveries. Le mauvais état de ma santé s'est tellement aggravé depuis trois jours, qu'il ne m'a pas fallu moins pour vous écrire ce petit nombre de lignes. Puissent-elles vous trouver mieux portant, plus heureux que moi, et bien convaincu que personne ne vous est plus sincèrement attaché que votre inviolable ami!

« CHARLES NODIER.

« Toute ma famille se rappelle à votre souvenir et se joint à moi pour vous prier de faire agréer nos respectueux sentimens à Mme de Chênedollé. »

Malgré la séduction de ces caresses, nous l'avons dit, Chênedollé n'était

(1) Fontaney, l'un des poètes de l'école moderne, mort trop tôt (voir la *Revue des Deux Mondes*, juin 1837).

(2) Voilà le bibliophile passionné qui se trahit au naturel sous ces airs d'indifférence. En effet, le Vauquelin de La Fresnaie est un des plus rares et des plus recherchés entre les poètes du XVIe siècle. L'exemplaire de Nodier (car il s'en était procuré un), qui avait appartenu à Pixéricourt et qui s'était vendu 80 francs à la vente de ce dernier, ne s'est pas vendu moins de 153 francs à la vente de Nodier lui-même.

jamais à Paris qu'en courant et un pied levé. Jusque dans les boudoirs de *la Muse française*, il pensait à ses fleurs du Coisel qu'il ne verrait pas : « En revenant au Coisel le 19 juillet, écrivait-il (en 1823), j'ai encore trouvé les roses très fraîches et très belles. Au moins j'en ai encore joui, quoique leur grand éclat fût passé. Une de mes douleurs à Paris a été de n'avoir pu jouir dans toute leur fraîcheur de mes belles roses du Coisel. » Et quand il était à Paris l'hiver, comme à cette soirée de janvier chez Nodier, ce n'étaient plus les roses, c'étaient les frimas et la neige même du Coisel qu'il regrettait : « 25 janvier (en revenant de Paris), je suis plus fatigué que jamais du monde, où je viens de me replonger encore pendant quelques jours..... Mon Dieu! que je suis aise de me retrouver un moment à la campagne! J'ai du plaisir à y retrouver même l'hiver avec ses giboulées, son âpreté, ses neiges. »

Les événemens de juillet 1830 avaient été une douleur pour ce cœur ami du passé. Il avait demandé bien peu à la restauration; il la regretta beaucoup. Quand Charles X, dans son voyage de Paris à Cherbourg, passa par ce canton de Normandie, Chênedollé fut présent sur son passage; mais laissons parler un historien : « Le second Stuart traversant l'île de Whigt après la perte d'une couronne et à la veille du supplice, une jeune fille lui vint offrir une fleur. Ce genre de consolation ne manqua pas au frère de Louis XVI. Au val de Vire, des femmes, des vieillards, des enfans, sortis de la maison de Chênedollé, accoururent sur le chemin, tenant des branches de lis qu'ils donnèrent aux fugitifs. Famille d'un poète saluant celle d'un roi sur la route de l'exil (1)! » — Ainsi que je l'ai assez marqué, Chênedollé, dans le cours de sa vie, en venant trop tard et le lendemain, manqua souvent l'occasion; qu'on n'aille pas dire que cette fois il la manqua encore : noble poète, il l'avait trouvée!

Je pourrais, à l'aide des papiers qui sont sous mes yeux, insister plus long-temps sur ces années finales; mais le caractère du poète est suffisamment connu, et quant au cœur de l'homme, — de chaque homme en particulier, — à quoi bon chercher à en trop pénétrer les replis? Le cœur, en définitive, est insondable, et le fond reste un abîme. Libre désormais des fonctions publiques (2), rendu sans partage à ses goûts, entouré d'une famille chérie, au milieu de tout ce qui devait lui faire aimer la vie et lui adoucir la vieillesse, Chênedollé, sur la fin, eut des instans de découragement mortel et d'amère angoisse : c'est alors qu'il se rappelait le souvenir de sa mère, qu'une imagination également inquiète avait dévorée. Les idées religieuses, qu'il avait tou-

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, tome I.

(2) Il avait, en mars 1832, pris sa retraite comme inspecteur-général de l'Université : il avait été nommé à cette place en avril 1830 par M. de Guernon-Ranville.

jours accueillies, lui furent d'un grand secours et d'une consolation présente en ces heures d'agonie secrète : « J'ai été prodigieusement fier jusqu'à quarante-cinq ans, écrivait-il; mais le malheur m'a bien corrigé et m'a rendu aussi humble que j'étais fier. Ah! c'est une grande école que le malheur! j'ai appris à me courber et à m'humilier sous la main de Dieu. » Et encore : « Vieillard, n'espère plus d'exciter aucune sympathie dans le cœur d'un homme! La coupe de la bienveillance est tarie pour toi; la tendresse, l'affection, la douce et compatissante amitié, se sont retirées devant tes rides et tes cheveux blancs. Soixante ans t'ont marqué au front d'un signe de dégoût..... Jette-toi donc dans le sein de Dieu! Lui seul peut combler ce grand vide laissé dans ton cœur; lui seul peut te rendre avec usure tout ce que tu as perdu! » Il écrivait cela en février 1833; le 2 décembre de la même année, il mourait à sa terre du Coisel, âgé de soixante-quatre ans.

J'ai tiré de ses papiers ce que j'ai jugé de plus caractéristique et de plus agréable; mais je suis loin de les avoir épuisés. Ses portefeuilles poétiques n'ont pas rendu tout ce qu'on espérait. Sa grande épopée de *Titus ou Jérusalem détruite,* qu'il méditait depuis plus de vingt années, et dont on lui avait entendu réciter des portions de chants, ne s'est retrouvée qu'en ébauche. Il avait désespéré, vers la fin, de l'exécuter en vers : « L'instrument du vers, disait-il, veut être touché par une main jeune, souple et légère. » Il songeait à en faire, au pis-aller, un poème en prose comme *les Martyrs*. Au milieu de ces reviremens, la mort le surprit. Au reste, quand on en aurait arraché quelques lambeaux, comme de *la Grèce sauvée* de Fontanes, qu'y gagnerait la réputation de l'auteur? En pareil cas, un peu plus ou un peu moins fait peu de chose; la postérité ne tient compte que de ce qui est accompli, et l'inachevé est pour elle comme non avenu : *Nam si rationem posteritatis habeas, quidquid non est peractum, pro non inchoato est* (1). Ce qu'on possède de Chênedollé suffit pour assurer à son nom une place honorable dans l'histoire de la poésie française. Il marque la transition, l'essai de transaction entre les divers genres; il a touché à bien des écoles, à bien des talens originaux; il a cherché à combiner dans le sien plus d'une manière. En même temps il a su garder quelque chose d'indépendant, de fier, de solitaire, qui ne permet pas qu'on le confonde avec d'autres; et, si nous ne nous abusons pas au terme de cette longue étude, il a une physionomie.

SAINTE-BEUVE.

(1) Pline le jeune, *Lettres*, liv. v, 8.

UN

POÈTE ÉPIQUE MODERNE

EN ANGLETERRE.

LES DERNIERS OUVRAGES DE SIR E. BULWER.

The Last of the Barons. — Harold. — King Arthur. 2 vol. in-8o, London, H. Colburn.

Voici un acte de foi et de courage : non-seulement il s'est trouvé un écrivain de renom et de talent qui, au milieu des préoccupations politiques de l'Europe, a osé publier un long poème, mais cet homme n'a pas craint de laisser voir combien il prenait sa tentative au sérieux; il a virilement confessé toute l'importance qu'il attachait à la poésie épique; bien plus, lui qui avait une réputation à perdre, car il s'agit ici de M. Bulwer, il l'a embarquée sans hésiter à bord du vaisseau sur lequel il s'en allait à la recherche de son rêve. « Ce poème, quels que soient ses défauts, dit-il dans sa préface, n'a pas été conçu à la hâte ni entrepris à la légère; depuis ma première jeunesse, le sujet que j'ai choisi n'a pas cessé de tenter mon ambition et de préoccuper mon esprit... Si mes facultés ne sont pas à la hauteur de la tâche que j'ai abordée, au moins ai-je patiemment attendu, avant de me mettre à l'œuvre, que le temps et la discipline leur eussent donné toute la maturité et la

force dont elles étaient susceptibles... Mais chacun sait le proverbe : *On devient orateur, on naît poète;* et, bien que ce ne soit là qu'une demi-vérité, bien qu'il suffise d'un examen peu approfondi pour s'apercevoir que les grands poètes se sont fort peu fiés eux-mêmes aux dons de la nature, et n'ont pas travaillé avec moins d'ardeur que les plus studieux orateurs à cultiver leurs facultés instinctives, cependant il serait vain de nier que là où l'aptitude fait défaut, nulle étude ne peut y suppléer. Si, comme certains critiques l'ont prétendu, c'est bien l'aptitude qui me manque, je dois me contenter de la triste réflexion que j'ai fait de mon mieux pour contre-balancer l'influence d'une organisation ingrate. Je me suis préparé à ma tentative avec un soin qui, en témoignant de mon propre respect pour le public, me donne droit en retour au respect d'une audition impartiale et d'un examen sincère. Si mon œuvre est sans mérite, elle est au moins l'œuvre la plus méritante qu'il soit en mon pouvoir de réaliser, et c'est sur ce fondement, si creux qu'il soit, que repose, je le sais, le monument le moins périssable de ces pensées et de ces travaux qui ont été la vie de ma vie. »

Je n'appuierai pas sur ce qu'on pourrait découvrir d'un peu maladif dans cette appréhension de l'opinion publique. Toujours est-il qu'il y a là tous les indices d'un homme qui a réellement fait de son mieux, et une telle bonne foi chez un écrivain éminent demande en effet que la critique fasse aussi de son mieux envers lui, qu'elle cherche de toutes ses forces à le bien comprendre, et même qu'elle sorte quelque peu de ses voies légitimes pour lui donner la seule marque de respect qu'un homme puisse attendre d'un autre, l'expression sincère de toute sa pensée. Je m'explique : M. Bulwer ne se présente pas seulement comme un poète, sa préface est une véritable théorie du poème épique, et ce que je veux dire, c'est que devant un pareil défi la critique ne peut plus guère se borner à définir et à constater. A une déclaration de principes, elle est presque forcée de répondre en examinant avec l'auteur jusqu'à quel point la poésie, telle qu'il l'a conçue, est en effet celle qu'attendent les esprits, et qui aurait droit de s'appeler la *poésie du siècle.* Aussi bien, il y a toujours profit à analyser de près l'art et ses procédés, si ce n'est à cause de ses résultats, poèmes ou tableaux, au moins parce qu'en l'étudiant, on apprend toujours quelque chose de nouveau sur l'homme. La recherche du beau est un phénomène aussi permanent que la recherche du vrai, et chaque découverte que l'on fait en cherchant à s'expliquer ce qui plaît profite à toutes nos idées sur les facultés humaines.

M. Bulwer nous l'a dit : pour mettre la dernière main à l'œuvre sur laquelle se concentraient ses espérances, il a attendu que son talent eût atteint sa maturité. Déjà dans *les Derniers jours de Pompéi* et dans *Rienzi,* l'auteur de *Pelham* était complétement transformé. Non-seule-

ment il avait passé avec ses dieux lares au roman historique, mais, comme artiste, il venait d'entrer dans un nouvel âge, une nouvelle manière. Il était facile de s'apercevoir que l'homme de sensations chez lui avait à peu près épanché toutes les impressions que lui avait causées la vie et qu'il pouvait sentir le besoin d'exprimer. On comprenait qu'il en avait plus ou moins fini avec ces inspirations de jeunesse, dont la source est dans les appétences, les désirs, les espérances, et que l'activité de sa nature s'était en quelque sorte retirée dans son intelligence. Dans la préface du *Dernier des Barons,* le romancier nous expose lui-même « les principes auxquels il s'est efforcé de se conformer dans toutes ses dernières compositions. » Entre les trois voies qui s'ouvrent devant l'écrivain, comme devant le peintre, les voies de l'école intellectuelle, de l'école pittoresque et de l'école familière, c'est pour la première qu'il se décide. L'art auquel il se voue est « l'art italien, qui se propose d'élever et d'émouvoir, qui cherche à peindre dans l'action le jeu des grandes passions comme des mobiles plus subtils de nos actes, dans le repos le reflet de la beauté intellectuelle. » Ce qui le préoccupe plus que jamais, c'est donc l'idéal, la grandeur, et plus que jamais aussi il aspire à toutes les qualités qui procèdent de la réflexion et qui font d'une œuvre une majestueuse unité harmonieusement combinée.

Le Dernier des Barons, qui peut être regardé comme une réalisation fort complète des théories de M. Bulwer sur le roman historique, est une peinture de l'Angleterre durant la période si obscure de la guerre des deux roses. La principale figure du récit est celle de Warwick, le *faiseur de rois,* qui, après avoir placé Édouard d'York sur le trône, se jeta dans le parti de Lancastre, et finit par succomber à la bataille de Barnet. A proprement parler, le sujet du romancier est la chute de la grande féodalité territoriale, le triomphe de la maison d'York et la naissance politique des classes moyennes. M. Bulwer n'est nullement un continuateur de Walter Scott. Sa véritable ambition n'est pas de nous intéresser à un drame *imaginaire* se déroulant à travers les événemens réels du passé. Il tente de ressusciter les grands personnages de l'histoire en leur rendant les mobiles qui ont décidé de leurs actes, et, à côté d'eux, il place d'autres figures symboliques où il incarne les passions et les idées de l'époque. Alwyn l'orfévre, c'est la tendance des communes à s'affranchir et à prendre leur place au soleil. Warner, c'est la science qui s'essaie à découvrir les lois de la nature, et que les masses accusent de sorcellerie, parce qu'elle utilise déjà des forces que l'ignorance du temps n'a pas encore su voir dans la réalité.

Dans la préface du *Dernier des Barons,* M. Bulwer avait annoncé l'intention de ne plus publier de romans. Serment d'écrivain! Cela voulait dire, sans doute, qu'en ce moment le romancier songeait à se faire poète; mais il avait compté sans l'empire des vieilles habitudes,

et, après y avoir cédé une première fois en écrivant *Lucrezia*, il a fait paraître un nouveau roman historique, qui, du reste, pourrait bien être sorti des études où le projet de son poème d'*Arthur* l'avait entraîné.

Comme œuvre d'art, *Harold ou le Dernier des Rois saxons* se rapproche beaucoup du *Dernier des Barons*. Ce n'est donc un roman que par la forme. Au fond, c'est plutôt de l'histoire dramatisée. M. Bulwer s'est appliqué, avec toute la gravité de l'historien, à surprendre, à travers les récits contradictoires des chroniques du temps, l'état réel de l'Angleterre sur la fin de la période anglo-saxonne, et à donner une idée nette, bien que générale, des êtres « humains dont le cerveau s'agitait et dont le cœur battait dans ce royaume des ombres qui s'étend par-delà la conquête normande. » La narration s'ouvre à l'époque de la visite que le duc Guillaume fit à son cousin Édouard-le-Confesseur, c'est-à-dire durant l'exil du puissant comte de Wessex, le bien-aimé des Saxons et l'ennemi des Normands, dont s'entourait le roi, plus qu'à demi Normand lui-même. Le retour du comte, sa réintégration dans ses honneurs et sa mort soudaine à la table d'Édouard forment comme le préambule du drame; puis l'intérêt se concentre autour de Harold, l'héritier du pouvoir de Godwin et le véritable héros du roman. Sa popularité et ses victoires contre les Gallois révoltés, son funeste voyage en Normandie et son élection au trône, son triomphe sur les Norvégiens entraînés par son frère Tostig à envahir l'Angleterre, et enfin sa mort sur le champ de bataille de Hastings, tous ces épisodes d'une vie si éminemment épique passent successivement sous nos yeux, et le romancier se borne à peu près à demander à son imagination les formules magiques qui font revivre les morts.

Non-seulement M. Bulwer, dans *Harold*, a suivi pas à pas l'histoire, mais on retrouve dans son récit les interprétations données par la science et les idées de notre siècle aux monumens de cette époque si défigurée par les chroniqueurs normands; ses vues se rapprochent beaucoup de celles de sir Francis Palsgrave (sauf à l'égard de Harold) et beaucoup aussi de celles de M. Augustin Thierry. C'est pour les vaincus qu'est toute sa sympathie; c'est du côté du roi élu par les *witan* (sages) qu'il place le droit. Cela ne saurait nous étonner. Depuis plusieurs années, la période anglo-saxonne a été solennellement réhabilitée chez nos voisins. L'Angleterre, elle aussi, a subi l'influence du grand mouvement d'où sont sortis le panslavisme, le pangermanisme et le panscandinavisme; et, soit dit en passant, ce n'est pas un symptôme peu significatif que cette tendance de tous les peuples de l'Europe à se reconstituer des nationalités, basées non plus sur leurs croyances religieuses ou sur les droits héréditaires de leurs princes, mais sur leurs origines et leurs traditions comme races distinctes de la grande fa-

mille. Nul ne peut prévoir quel rôle ces idées toutes nouvelles sont appelées à jouer dans le monde. Déjà, en tout cas, elles ont complétement transformé et l'art et la science historique. Pour nous en tenir à M. Bulwer, ce qu'il s'est avant tout appliqué à nous retracer, c'est la physionomie des trois races en présence : c'est le Gallois turbulent, brave, incapable d'apprendre, et se faisant une gloire de l'imprévoyance; le Normand astucieux, élégant, d'un tempérament poétique et religieux, d'une volonté infatigable; le Saxon enfin, plus lourd et moins brillant, estimant plus la richesse que la naissance, et remarquable déjà plutôt par la résignation, par le mâle sentiment du devoir que par la chevaleresque passion de l'honneur.

En terminant sa préface, l'auteur de *Harold* s'exprime ainsi : « Mon but sera atteint, et il le sera seulement, si, après avoir fermé mon livre, le lecteur se trouve avoir acquis de cette époque héroïque une connaissance plus intime et plus claire que ne pourraient lui en donner les récits forcément succincts des historiens. » Ce but, M. Bulwer l'a certainement atteint, et il est à désirer qu'il continue (comme il s'y est presque engagé) à illustrer les premiers âges de l'Angleterre par une série de compositions romanesques. Que l'honneur en revienne quelque peu à notre époque, il n'importe : ce qu'il y a de certain, c'est que son tableau de la conquête normande révèle plus de véritable instinct historique que n'en ont montré la plupart des gros livres du XVIIIe siècle. A l'érudition et à la patience, M. Bulwer joint le talent de tirer parti des moindres données fournies par les vieux auteurs, de mettre en action les passions et les idées que son esprit a pressenties sous les événemens qu'il entreprend de nous retracer. Un des personnages de *Harold,* celui d'Hilda la *vala* (sorcière), est une conception qui n'eût guère pu être imaginée avant Niebuhr. Un romancier du dernier siècle n'eût pas manqué de nous représenter dans Hilda l'imposture exploitant la superstition. Il fût parti de l'idée que les sibylles saxonnes devaient penser et raisonner comme lui, et, pour s'expliquer comment elles avaient pu agir autrement que lui, il n'eût eu d'autre ressource que de les accuser d'une perpétuelle jonglerie. M. Bulwer, au contraire, nous a peint dans la *vata* une imagination folle de croyance et d'exaltation; peut-être même a-t-il voulu symboliser en elle ce don de seconde vue que nous possédons tous par instans, quand toute notre science latente se condense soudain en une intuition qui n'est pas sortie de notre raison. En tout cas, il a cru à la sincérité de Hilda, et de la sorte il a trouvé le secret d'émouvoir. Si le souffle fantastique n'agite pas toujours les paroles de la prophétesse, ses entrées en scène vous envoient généralement à la face le vent de l'inconnu. Comme artiste, M. Bulwer a encore montré d'autres qualités : l'instinct du pittoresque et de la grandeur. La peinture des derniers momens de Godwin et tout le ca-

ractère de Githa, avec son respect à demi superstitieux pour les dernières volontés du mourant, ont surtout quelque chose d'antique et d'étrangement saisissant. La poésie des temps barbares est bien là.

Et cependant, je dois le dire, malgré tous ces mérites, l'œuvre du romancier ne satisfait pas entièrement. Quoique beaucoup plus exempte d'affectation que *le Dernier des Barons*, elle laisse encore trop sentir le talent du machiniste. La majesté y est quelque peu emphatique. Si les pensées sont sérieuses, elles sont trop disposées en vue de l'effet. Peut-être aussi M. Bulwer ne sent-il pas le passé aussi bien qu'il le comprend. Il ne semble pas que ses personnages soient des êtres engendrés tout d'une pièce en lui par les impressions de ses lectures. Plusieurs de ses créations ont dans leurs élémens ces désaccords latens auxquels on reconnaît toujours les combinaisons de l'esprit. Le romancier sans doute met en elles tout ce qu'une étude approfondie peut faire découvrir dans les hommes du passé, il sait reconstruire une époque avec tous les moteurs que les lumières de nos jours et nos progrès dans la science psychologique nous ont permis de concevoir pour nous rendre compte des faits consignés dans les chroniques : il restitue bien les actes, les intrigues, les querelles de partis, et même les instincts du temps; mais le développement intellectuel qu'il donne à ses acteurs n'est pas toujours l'état moral qui a pu produire de tels effets. Pour exceller comme artiste dans le roman historique, il lui manque un élément essentiel, la conviction ou plutôt le sentiment que tout progrès de l'humanité est le résultat d'une longue suite d'efforts, que les hommes du XIe siècle, par exemple, n'avaient pas la même puissance que ceux de notre époque pour formuler des abstractions. Guillaume de Normandie pouvait trouver bon que le clergé sût le latin et ouvrît des écoles; mais il est fort douteux, à mon sens, qu'il eût agi comme il a agi, s'il avait été capable de concevoir l'idée abstraite des *avantages de l'instruction*. Le moyen-âge disparaît encore pour moi quand j'entends le même prince s'écrier dans l'œuvre de M. Bulwer : « L'homme a droit à son amour comme le cerf à sa femelle; celui qui prétend me contester mon amour ne *s'attaque pas en moi au duc, mais à l'être humain.* » Le patriotisme des Anglo-Saxons du romancier est également bien empreint de l'idéalisme moderne; j'en dirai autant de la philosophie d'Harold et surtout de ses amours avec Édith, qui ressemblent tout-à-fait aux passions platoniques de notre siècle. Je ne conteste point qu'un homme ait pu aimer chastement sous le règne d'Édouard-le-Confesseur. Les instincts des fils existaient plus ou moins chez les aïeux, mais les aïeux évidemment les interprétaient d'une autre manière, et, s'ils respectaient une femme aimée, leur respect n'était nullement un sacrifice offert au même idéal dont leurs descendans se sont fait un culte dans leurs amours. Si rares que soient

ces dissonances dans le roman de M. Bulwer, elles suffisent pour que, sans qu'on sache trop pourquoi, les figures évoquées par l'écrivain apparaissent par momens comme des corps habités par des ames qui ne sont pas les leurs. M. Bulwer est possédé aussi d'un besoin trop constant d'idéaliser et de généraliser. Il a peine à se soumettre aux exigences du genre qu'il a adopté. Tout en écrivant un roman historique, c'est-à-dire tout en se proposant d'accentuer dans ses personnages les caractères spéciaux d'une race et d'une époque données, il aspire sans cesse à peindre sous leurs traits l'immuable et l'universel, les grandes lois de la nature humaine de tous les temps et de tous les lieux. C'est là, on le sent, tenter de concilier l'inconciliable. Qu'en résulte-t-il? En voulant faire ressortir l'idée abstraite qu'il cache sous ses conceptions, il se laisse plus d'une fois aller à leur enlever leur individualité. Harold est tour à tour un héros saxon de chair et d'os et la personnification de cette vérité incorporelle que l'homme peut braver la superstition tant que le devoir est sa seule règle, mais qu'il devient son esclave du moment où l'ambition pénètre en lui. Édith aussi perd toute nationalité pour ne plus représenter que l'amour et son influence puissante.

Harold nous montre M. Bulwer se préparant à l'épopée par l'histoire : des tentatives plus anciennes nous l'avaient déjà montré préludant à sa dernière œuvre par la poésie. Dès 1831, l'ambition poétique de M. Bulwer se révélait, et depuis lors, à divers intervalles, il nous a donné sous son nom une traduction en vers des poésies de Schiller, deux drames également en vers, *la Duchesse de La Vallière* et *Richelieu*, plusieurs petits poèmes enfin, *Milton, O'Neill ou l'Insurgé*, et *les Jumeaux siamois*. Le dernier comme le plus important de ces essais poétiques est une agréable rapsodie qui rappelle assez le genre des satires de Thomas Moore, le *Fudge Family*, par exemple. Ainsi que le titre l'indique, il y est question des jumeaux siamois, de leur voyage en Europe, de leurs amours et de mille autres choses. A propos de Siam comme à propos de Londres, le poète se permet maintes critiques, maintes plaisanteries, sur la politique, les sectes religieuses, l'aristocratie, que sais-je? Souvent il a de l'esprit, c'est-à-dire une manière vive et preste de tourner des jugemens assez superficiels, et à travers ses saillies de gaieté sont semés des élans poétiques, des rêveries et des épisodes de sentiment où reparaît l'auteur de *Pelham* avec son imagination et sa philosophie lyrique. Somme toute, le poème a de l'entrain et plaît. En général, nulle poésie peut-être ne va mieux à M. Bulwer que la poésie bernesque, gaie ou moqueuse. — Comme il nous l'a dit, il est bien de l'école intellectuelle. Un je ne sais quoi de légèrement dédaigneux suffirait pour nous désigner en lui une de ces natures qui sont plus portées à juger qu'à sentir, qui tirent leur

inspiration du besoin de dire comment les choses de ce monde diffèrent de leur idéal plutôt que du besoin d'exprimer les sensations qu'elles leur causent. Imaginer des types de perfection et tour à tour les glorifier, puis faire le procès de la réalité en la comparant à ces beaux rêves, telle est la double tendance de M. Bulwer. Ces deux faces de son individualité littéraire se montrent surtout fort nettement dans une autre composition poétique qu'il s'est plu d'abord à envelopper du plus strict incognito; je veux parler du *Nouveau Timon* (*the New Timon, a romance of London*), qui parut sans nom d'auteur et dont la réputation est venue jusqu'en France (1). Lors de la publication du *Nouveau Timon*, plusieurs critiques s'étaient accordés à l'attribuer à M. Bulwer; M. Bulwer répondit alors par un démenti. Maintenant la négation se change en affirmation. Sur le frontispice de son *Roi Arthur*, il s'intitule lui-même auteur du *Nouveau Timon*. Quant aux motifs de ses variations, il les explique ainsi : en entrant dans une voie nouvelle, il a cru bon de se placer en dehors des approbations et des critiques *à priori*, afin d'être mieux à même de juger de la réussite ou de l'insuccès de sa tentative. Tout ceci, à mon sens, signifie surtout que M. Bulwer songeait à son grand poème et qu'il voulait sonder d'avance le terrain. *Le Nouveau Timon* était le précurseur du *Roi Arthur*.

Le roi Arthur dont il s'agit est le même prince breton tant chanté par les poètes anglo-normands et français, cet Arthus à demi fabuleux devenu, du XIe au XIIIe siècle, le centre, j'allais dire le soleil de tout un cycle de romans de geste. Ce que l'histoire ou plutôt la tradition nous apprend de moins incertain sur son compte, c'est qu'il vécut au commencement du VIe siècle, qu'il combattit pour l'indépendance de la Cambrie bretonne et chrétienne, et qu'il arrêta pour quelques années les envahissemens des populations saxonnes et païennes. Fort heureusement nous n'avons à entrer ici dans aucune discussion historique sur l'authenticité de ses douze victoires : M. Bulwer nous en dispense en nous déclarant que son héros n'est pas l'Arthur de l'histoire, mais celui des poètes. Le mètre qu'il a adopté laisse assez deviner, du reste, ses intentions à cet égard. M. Bulwer a écrit en stances symétriques, à la manière de Spencer, de l'Arioste et du Tasse; il déclare même formellement qu'il a pris ces trois maîtres pour modèles. Ainsi il est bien entendu qu'il a voulu traiter le cycle d'Arthur comme Boïardo et l'Arioste avaient traité celui de Charlemagne. Conclure de là qu'il se soit complétement emprisonné dans les traditions des anciens poètes chevaleresques de l'Italie, ce serait aller trop loin cependant. On n'échappe pas ainsi à la science de son temps. Tout en entourant son héros de paladins et en donnant aux Bretons les mœurs féodales d'usage, il a

(1) Voyez, sur *le Nouveau Timon*, la *Revue* du 1er juin 1846.

cherché, jusqu'à un certain point, à caractériser la physionomie des Saxons en regard de celle de leurs adversaires *cymris*. Sans puiser son merveilleux dans la mythologie trop peu connue du Nord, il ne s'est pas refusé à lui emprunter plus d'un prétexte de tableau comme plus d'une image; enfin, une de ses principales ambitions a été de jeter sur le fond de ses peintures « non plus les couleurs du Midi ou de l'Ouest, mais celles du Nord, du berceau de la chevalerie, avec ses mers polaires, ses merveilles naturelles, ses sauvages légendes et ses restes antédiluviens. » Il n'est pas moins certain que le monde où M. Bulwer entend nous conduire est situé fort loin de la vérité historique, fort loin même de la terre que nous habitons. Qu'on en juge.

Au début du poème, Arthur, entouré de ses paladins, célèbre le printemps dans la vallée de Carduel et murmure nonchalamment ses vœux de jeune homme : « Les sages, dit-il, nous répètent que l'homme est inconstant,..... et pourtant il me semble que, comme cette douce journée d'été, je laisserais volontiers toutes mes heures s'écouler au milieu des fleurs et des parfums. C'est le temps et non l'homme qui change. » Tout à coup une forme surnaturelle se dresse devant le royal rêveur (le poète nous apprend plus tard que c'est l'image de sa conscience), et elle l'entraîne dans une forêt voisine, au bord d'une mare noire et stagnante, sur laquelle Arthur aperçoit des hordes d'ombres saxonnes envahissant peu à peu les montagnes des Cymris. Le jeune prince raconte sa vision au sage Merlin, qui lui fait connaître l'arrêt de la destinée : il doit retourner au labeur, « le premier et le plus noble patrimoine de l'homme; » et Carduel ne sera sauvé que s'il parvient à conquérir trois talismans : un glaive de diamant, gardé par des génies au fond d'un lac; le bouclier de Thor, sur lequel veille un nain farouche, habitant des entrailles de la terre, et enfin une enfant aux doux yeux, l'épouse promise, que le jeune roi doit trouver endormie devant les portes de fer de la mort. Le sujet du poème est ainsi indiqué. Les merveilleux voyages d'Arthur à travers toutes les provinces du royaume de l'impossible forment la principale partie du récit. Le héros breton ne s'arrête guère dans le domaine des réalités que pour passer quelques jours à la cour de Ludovick, roi des Vandales (lisez Louis-Philippe, roi des Français, car, un peu à la manière de M. Disraëli, M. Bulwer nous retrace une sorte de tableau satirique des derniers événemens de notre histoire); puis ses épreuves commencent dans une vallée fortunée, ceinte de toutes parts d'inaccessibles rochers et habitée par un clan d'anciens Étrusques qui ne soupçonnent pas même l'existence du reste de l'univers. Les périls qui l'attendent dans cet Eldorado sont aussi charmans que les fleurs de ses jardins : ce sont les yeux d'Églé, la fille du dernier prince de la colonie étrusque et l'unique rejeton de la race royale; d'Églé, qui l'aime bientôt de toute son

ame et avec laquelle il est convié à passer sa vie dans la vallée fortunée. Arthur est bien près d'oublier le monde et ses rudes devoirs; toutefois l'honneur l'emporte à la fin, et il se décide à partir.

Victorieux dans cette première épreuve, dont il ne sort cependant qu'à demi mort, le roi paladin accomplit tour à tour ses douze travaux en dépit de tous les esprits qui peuplent les eaux et les abîmes de la terre, le vide du néant et l'empire de l'allégorie. Pour s'emparer du glaive de diamant, il faut qu'il suive la dame du lac au fond de sa demeure humide, qu'il résiste à la tentation de cueillir les fruits d'or de l'ambition, et que, dans la grotte de rubis où trônent les princes du temps, il choisisse, entre trois avenirs déroulés devant lui, le sort du héros qui meurt pour tous, et qui, par sa mort, engendre toute une postérité héroïque. Du sein des eaux, nous sommes transportés au milieu des glaces du pôle. L'épisode du bouclier de Thor est comme la descente aux enfers du prince breton. Arthur pénètre au fond du cratère d'un volcan tout peuplé des plus terribles génies de la mythologie scandinave et des cadavres géans des monstres antédiluviens. Ce n'est plus l'ambition et l'orgueil qu'il a à affronter, c'est la terreur : le bouclier qu'il cherche est caché par-delà les siècles morts, derrière les rideaux qui enveloppent la couche du roi-démon de la guerre. Comment le jeune prince triomphe-t-il de tous les redoutables habitans de l'abîme, de ses iguanodons et de ses mastodontes, des Trolls qui façonnent les tremblemens de terre et des farouches Valkyries, pourvoyeuses de la mort, de Thor enfin et de tous les Titans contemporains de Tubal? Le poète ne le dit pas, et nul ne doit jamais le savoir. Au moment où Arthur porte la main sur la couche du dieu de la guerre, un bruit formidable se fait entendre, et près du cratère du volcan les compagnons du héros retrouvent son corps inanimé qu'ont vomi les forces souterraines.

La dernière épreuve du jeune roi a pour théâtre un antique tombeau où il s'est endormi. En s'éveillant, il voit se déchirer le voile qui sépare le présent de l'éternel. Le temps, l'espace et la matière s'anéantissent pour lui; il est en face « de l'impalpable partout, » de la zone du vide, qui n'est qu'un passage entre l'existence qui finit et la renaissance. Un instant, il a frissonné au souffle de la mort; mais, en levant les yeux sur l'image de sa conscience qui lui apparaît toute rayonnante, il sent soudain se dissiper ses terreurs. Alors le charme s'évanouit. Le mortel se retrouve sur la terre, et devant lui il aperçoit une vierge endormie; c'est l'épouse promise, qui n'est autre que Geneviève (la Ginèvre des romans de geste), la fille du roi des Saxons Merciens qui assiégent Carduel. Une fois maître des trois talismans, Arthur n'a plus à craindre la destinée. Sur tous les points, les Bretons remportent la victoire, et le

jeune roi, pour prix de la paix qu'il offre au chef de ses ennemis, ne lui demande que la main de Geneviève.

Tel est le canevas du poème, telle est du moins la substance des principaux incidens qui sont comme le grand courant de la narration, car le drame proprement dit y tient beaucoup de place. Usant de son privilége de poète, M. Bulwer nous enlève souvent à la société des génies pour nous déposer au milieu des chefs bretons qui délibèrent ou des prêtres saxons qui réclament pour Odin des victimes humaines. Il nous peint le désespoir des Cymris réduits à la famine, les feux allumés sur les montagnes pour servir de signaux, le dévouement du barde qui, sans armes, se jette au milieu des ennemis en chantant que là où il tombera, les envahisseurs ne poseront jamais un pied vainqueur. Tous ces tableaux réels, sur lesquels je n'ai pu m'arrêter, sont loin d'être la partie la plus faible de l'œuvre de M. Bulwer; j'en dirai autant des aventures du pauvre Gawaine, auquel un malin corbeau joue de fort vilains tours assurément, car, toujours victime des malices de ce démon emplumé, l'infortuné chevalier est condamné à épouser une redoutable virago, et finit par être transformé en prince esquimau, après avoir failli être rôti symboliquement en l'honneur de Freya. Cette joyeuse odyssée forme la partie comique du poème, le fabliau que M. Bulwer a voulu placer à côté du roman de geste pour représenter toute la poésie du moyen-âge.

Dans son ensemble toutefois, *le Roi Arthur* est avant tout une légende merveilleuse, et, au premier abord, on pourrait même le prendre pour un conte de fées. On le pense bien cependant, un homme sérieux ne saurait avoir écrit deux volumes de vers uniquement pour rimer un caprice d'imagination. Les poètes demandent à être examinés avec attention. Les uns cachent de graves pensées sous le désordre apparent de leurs rêves; les autres s'en vont à l'aventure, à travers les champs de la fantaisie, pour chanter chemin faisant, à propos d'un nuage ou d'une fleur imaginaire, des refrains où ils jettent les sensations que leur a causées la vie. C'est une douce chose certainement que de reconnaître dans leur voix l'écho de ses propres impressions, à une condition cependant, c'est qu'on les retrouve enveloppées de mélodie. Cette condition, M. Bulwer ne l'a pas toujours remplie. Comme versificateur, il blesse bien souvent l'oreille, et bien souvent aussi les nécessités du mètre l'entraînent à délayer son style en épithètes et en membres de phrases inutiles. Nous n'insisterons pas toutefois sur ces défauts de forme, et nous chercherons à pénétrer jusqu'à l'essence même de son œuvre.

Comme nous l'avons vu, M. Bulwer a voulu ériger son monument poétique à un moment où l'intelligence avait décidément pris le dessus

en lui sur les facultés sensitives. Cela se trahit à chaque ligne tombée de sa plume. Pour tous ceux qui considèrent surtout le poète comme le chantre des inexplicables frémissemens que la nature peut éveiller en nous, je doute fort que l'épopée d'*Arthur* soit bien sympathique. M. Bulwer ne me semble pas être un de ces trouveurs qui révèlent aux hommes une nouvelle manière de sentir et d'aimer la réalité, qui créent en quelque sorte un nouveau sens en découvrant dans les choses la puissance d'ébranler des fibres jusque-là silencieuses. Bien plus, il est rare qu'il exprime des impressions, neuves ou déjà exprimées par d'autres. D'ordinaire, il est métaphysique. Bien que l'on rencontre chez lui plus d'une image qui prend la réalité sur le fait, le plus souvent ses métaphores sont vagues; les traits saillans des objets aiment à s'y noyer dans une sorte de brume intellectuelle, et les contours incertains de l'empreinte attestent clairement l'écrivain qui définit plutôt qu'il ne traduit des émotions. Presque toujours il compare le réel à l'abstrait. Il dira par exemple : « A travers le sang et la fumée brillait le bouclier d'argent clair comme l'aurore de la liberté sortant des batailles. » Ses rapprochemens, il est vrai, sont généralement ingénieux, ils supposent souvent beaucoup d'intelligence, mais ce sont des jeux d'esprit. Ils ne lui servent pas à peindre des rapports et des harmonies qui l'aient réellement frappé, arrêté au passage. La comparaison telle qu'il l'a comprise n'est qu'un ornement de parti pris. De même que ses images, ses tableaux semblent être un moyen plutôt qu'un but; ils ne sont pas ce que l'auteur avait besoin de dire, ils sont seulement les conséquences d'un plan systématique.

Quel est donc le but, quel est le thème dont les peintures du poète peuvent être considérées comme les variations? Tout d'abord il est évident que le héros au sabre de diamant a été, dans la pensée de M. Bulwer, l'emblème de l'influence qu'un passé héroïque peut exercer sur l'avenir. Arthur, c'est la noblesse des pères qui oblige leurs fils : c'est la mystérieuse source de ces souvenirs, de ces instincts nationaux et héréditaires que l'on respire dans l'air, qui ne sont ni des calculs intéressés ni des idées réfléchies, et qui font la grandeur des nations, comme la croyance en l'éternité de Rome a donné aux Romains l'empire du monde. En dehors de cette pensée générale, qui a probablement déterminé M. Bulwer à faire d'Arthur le sujet d'un poème, il est facile d'entrevoir d'autres intentions philosophiques sous chacune des parties de son récit. La fête du printemps, la vallée heureuse, la dame du lac, sont autant de phases de l'histoire de la vie. Le jeune roi demandant au ciel que ses heures puissent s'écouler au milieu des fleurs, c'est la sensuelle indolence de la jeunesse et sa soif de bonheur; mais la conscience (plus souvent peut-être le besoin d'exercer ses facultés) vient arracher l'adolescence à ses premiers rêves : celle-ci part pour se me-

surer avec la vie; après avoir oublié le monde dans la vallée fortunée, l'idéal domaine de l'amour, elle en sort toute meurtrie par le temple de la mort. La feuille amère qu'Arthur doit avoir mâchée pour acquérir le don d'apercevoir la dame du lac signifie sans doute qu'il faut s'être heurté contre la nécessité pour apprendre à renier l'hérésie du désir et les exigences du cœur. Au lendemain de l'amour, de la poursuite de l'impossible, quand la volonté se réveille pour chercher un nouveau but à la vie, c'est l'ambition qu'elle rencontre. Les épreuves de l'homme commencent alors. S'il choisit la voie de l'égoïsme, le talisman des forts ne lui appartiendra jamais. On ne devient ni un génie ni un héros en donnant pour unique but à ses efforts le succès ou l'admiration des hommes. Celui-là seul qui estime l'honneur plus que la renommée fait de la « renommée son esclave, et non sa dominatrice. »

Jusque-là le sens symbolique est clair. L'épisode du bouclier de Thor, quoique moins explicite, laisse encore assez deviner l'intention philosophique du poète. Il ne s'agit plus maintenant d'idées générales sur la vie, mais sur l'humanité. Arthur a conquis le glaive de diamant, les Bretons ont un chef à la hauteur de sa tâche; cela ne suffit pas : si l'énergie individuelle, l'épée d'un héros ou l'intelligence d'un législateur, peuvent affranchir les nations, ce n'est qu'à la condition de trouver en elles les élémens de toute indépendance. On ne saurait décréter ni improviser la liberté pour un peuple, pas plus qu'on ne saurait décréter pour lui l'activité et la prévoyance. La liberté ne peut être que la conséquence des facultés déjà développées dans ce peuple. Elle ne peut sortir que de son passé, elle ne peut naître que de la patience, du travail, de l'énergie et de la réflexion, qui sont les enfans de l'hiver. Le poète le dit lui-même : « Telle est la liberté, ô esclave qui désires être libre. Ses efforts réels pour s'enfanter, l'histoire ne les a jamais racontés. Telle qu'elle a été sera l'apocalypse des nations. C'est du fond des tombeaux, des os primordiaux de la terre, que la force patiente doit extraire le bouclier protecteur. A quoi les Bretons ont-ils dû leur liberté? Ce n'est pas à des trônes renversés ni à des lois de parchemin. La charte d'émancipation date des tentes scythiques et de l'acier des lances normandes. Veux-tu savoir jusqu'où elle remonte? Compte les années par milliers. »

Quant à ce royaume du vide qui s'étend devant les portes de fer, je dois avouer qu'il est quelque peu, pour moi comme pour Arthur, la région de l'impalpable. C'est sans doute un fort bel emblème que ce nuage immense au-dessus duquel Arthur entrevoit le vaste front immuablement serein du Destin-Nature, « qui de ses mains invisibles façonne incessamment avec le néant de la mort les multiples pompes de la vie, reprend la matière d'où l'esprit a fui, soumet à des lois les élémens en lutte, et fait entrer chaque atome coordonné dans des formes

nouvelles. » En nous représentant sous cette figure la nécessité providentielle et les lois naturelles de l'univers, cette fatalité qui est dans l'homme autant que hors de lui, M. Bulwer a ingénieusement symbolisé les plus hautes conceptions de la raison moderne. Mais que signifient l'apparition de Caradoc, et celle de la conscience du jeune roi, et cette épouse promise qu'il doit rencontrer sur le seuil du néant? Dans son ensemble, l'épisode du tombeau voudrait-il dire que c'est le mépris de la mort qui fait le héros, l'homme fort doué du privilége d'immortalité; qu'en tenant toujours les yeux fixés sur sa conscience, on apprend à nier le néant, à regarder la mort comme un vain mot, et qu'armé de cette conviction on conquiert la puissance (représentée par Geneviève) d'engendrer des actes dont l'influence s'exercera jusqu'à la fin des temps sur le monde? Ce n'est là qu'une hypothèse que je hasarde, et j'en pourrais imaginer plus d'une autre tout aussi probable; cela seul ne condamne-t-il pas le symbolisme du poète? Bien plus, cela n'accuse-t-il pas quelque peu de puérilité cet art allégorique qui se donne pour but de déguiser des pensées? M. Bulwer a voulu reproduire le spiritualisme des légendes et de la mythologie du Nord. Je crains bien qu'il n'ait reproduit que l'idéalisme de ces longs poèmes allégoriques qu'on pourrait appeler le bel esprit du moyen-âge. Avec leur tempérament observateur, les races septentrionales ont toujours été sous le coup des forces mystérieuses du grand tout, et naturellement leurs sensations ont cherché à se revêtir de formes sensibles; mais, de même qu'il y a des allégories qui sont la traduction la plus sincère d'une impression, il y en a d'autres qui sont seulement des paraphrases sous lesquelles des idées jouent pour ainsi dire au jeu de l'imagination.

Il suffit, je crois, d'avoir dégagé de ses voiles le sens caché du *Roi Arthur* pour montrer que c'est précisément la conception métaphysique qui a été le point de départ de l'écrivain. L'idée a suggéré les incidens, et les détails n'ont été que des conséquences logiquement déduites de la pensée première. Voilà donc où en arrive M. Bulwer. La poésie n'est pour lui qu'un moyen d'énoncer des jugemens, de dire ce que la prose dit sans détours, mais de le dire autrement, d'orner, en un mot, des conceptions. Ses derniers romans nous l'avaient montré cédant de plus en plus au besoin de généraliser, de personnifier ses théories sur l'humanité pour les faire vivre de leur vie abstraite au milieu des figures plus réelles et plus caractérisées où se résumaient les traits aperçus par lui dans telles ou telles individualités. Maintenant il ne se contente plus de quelques types symboliques, il écrit tout un long poème pour ne mettre en scène que des abstractions. C'est là seulement, si l'on veut, une exagération accidentelle de ses tendances; mais l'exagération même ne sert qu'à nous mieux donner la clé de tout son talent, de tout son passé littéraire. Que M. Bulwer aime Pope

et Dryden, nous n'avons plus à nous en étonner; qu'il se soit raillé de Keats et de Wordsworth, rien de plus aisé à comprendre. « Même dans un chant d'amour, s'écrie l'auteur du *Nouveau Timon*, l'homme doit écrire pour des hommes. Loin de moi les notes empruntées, les roucoulemens à la mode, plus puérils que Wordsworth, plus brillantés que Keats; loin de moi les pots-pourris pastoraux qui font tinter aux oreilles assoupies des airs tennysonniens (1). » Une pareille critique est bien absolue. En la lançant, il est clair pour moi que M. Bulwer a été sincère : je doute qu'il ait été fort prudent. Il ne faut pas l'oublier, le monde réel ne se compose pas seulement de ce que l'esprit peut y avoir perçu et compris. Une femme aimée n'est pas tout entière dans ses contours, sa couleur et son poids; c'est bien aussi un élément authentique, une partie positive de son être, que le *je ne sais quoi* qui fascine et trouble celui qui l'aime. M. Bulwer ne s'est pas assez souvenu de cette vérité. Présentée sous une autre forme, sa boutade signifie simplement qu'il n'a pas éprouvé ce que Wordsworth, Keats et Tennyson ont exprimé; que, *pour lui*, n'existent pas les électricités et les invisibles agens capables de produire chez certaines organisations les sensations particulières dont se sont inspirés ces trois poètes. De la sorte il nous a lui-même fait toucher du doigt les limites de son individualité poétique. Nous savons pourquoi sa manière de sentir la nature est rarement neuve : c'est qu'il est abstrait et systématique comme on ne l'est guère d'ordinaire que dans le Midi; c'est qu'il est de ceux qui marchent enveloppés des idées qu'ils se font des choses et qui emploient leur activité à combiner ces conceptions de mille manières et à en déduire les conséquences, au lieu de l'employer à observer les choses elles-mêmes, à entrer en contact direct avec elles. Il peut avoir et il a eu en effet sa valeur à lui, son genre spécial d'originalité; mais ses mérites n'ont rien de commun avec ceux du poète instinctif, de ce naïf observateur qui sans cesse déchire le voile des apparences sous lesquelles sa raison est habituée à se représenter l'univers, et qui, en se mettant ainsi en rapport immédiat avec la réalité même, acquiert parfois le don d'exprimer ce que toute idée nouvelle ne fait jamais qu'interpréter : des impressions jusque-là inobservées et inexpliquées, des influences exercées par des propriétés naturelles encore indéfinies et indéfinissables pour la science.

Ce n'est pas à dire cependant que M. Bulwer n'ait pas, lui aussi, des cordes sonores qui envoient des vibrations émues plutôt que des pensées. Chose à noter, il possède précisément cette espèce d'enthousiasme qui distingue presque toujours les organisations où domine la faculté

(1) Alfred Tennyson; voyez, sur ce poète, l'article de M. Forgues dans la *Revue* du 1er mai 1847.

raisonneuse, et qu'avaient à un si haut point tous nos radicaux et nos idéologues du XVIIIe siècle. Il a le culte de l'homme : il croirait volontiers que la raison humaine est plus maîtresse que Dieu des destinées du monde. Chez lui seulement, ce n'est pas l'humanité en général qui est l'objet de cette admiration un peu présomptueuse. Ce qu'il glorifie et ce qui lui inspire une vénération permanente, c'est la supériorité individuelle, la grandeur de l'espèce humaine dans le héros, le conducteur d'hommes. Chaque fois qu'il évoque l'idée de cette aristocratie spirituelle, — chaque fois qu'il parle de Merlin ou de Caradoc, la pensée et la poésie qui veillent sur un peuple, — son style prend une franchise et une animation inaccoutumées. Plus de froides combinaisons de mots, plus de souci de toilette. Du fond de son être jaillit une émotion qui tire au plus court et veut s'exprimer tout entière. Le Nord et ses mers de glace lui ont aussi inspiré des vers tout palpitans. Il a été fier de ses ancêtres, les rois de la mer, et il a trouvé spontanément des images vivantes pour nous peindre cette impitoyable nature qui a enseigné à sa race l'indomptable énergie d'une volonté patiente. Enfin, quand il abandonne l'allégorie, il est souvent pittoresque comme aux meilleurs endroits de ses romans; il sait répandre dans ses tableaux ce quelque chose d'indéfinissable qui fait qu'un homme impose par sa majesté, ou qu'un site inspire un effroi superstitieux avant qu'on ait eu le temps de se demander pourquoi. En général toutefois, c'est dans l'imagination qu'est sa force. Si, en sa qualité d'idéaliste, il songe beaucoup plus à décider comment devraient être coordonnés les élémens qui figurent dans son idée de l'univers qu'à examiner, suivant le mot de Shakspeare, *s'il n'y a pas plus de choses dans l'univers que ne le pensent les savans,* au moins a-t-il, ce qui est la qualité de l'idéalisme, une grande puissance d'invention. C'est pour lui un jeu de rivaliser avec les rêves, de désagréger la création et de reconstruire avec ses débris des mondes nouveaux que nul n'a ni vus ni soupçonnés. Est-il besoin de dire que ces royaumes imaginaires sont profondément empreints de sa personnalité? On y voit passer des ombres héroïques, et la nature y prend des proportions colossales. Par malheur, l'effet est toujours un peu théâtral. Dans les rêves de M. Bulwer, l'instinct qui refait à son gré l'œuvre de Dieu est toujours celui qui domine chez les poètes du Midi : l'amour de la simplification grandiose, de l'abstraction qui résume à grands traits, isole certains aspects, certaines forces ou certaines qualités de la nature en supprimant toutes les autres propriétés qui les limitent dans la réalité, et de la sorte les amplifie sous le regard jusqu'à remplir l'infini. La grandeur est obtenue ainsi par une violation de la loi naturelle qui veut que sur cette terre tout soit complexe et mélangé. A l'égard du monde moral, même système qu'à l'égard du monde physique. Comme il nous peint le type absolu de *l'horreur* ou de *la*

grace dans ses paysages, il nous peindra dans ses héros le type absolu de la vertu ou de l'intelligence, abstraction faite des mille élémens qui, dans l'être le plus vertueux ou le plus intelligent, se combinent avec sa qualité principale. — Du même coup, il s'efforcera de caractériser toute une classe d'hommes, toute une race, toute l'humanité; dans un seul jugement, il cherchera à condenser toute l'histoire et toute la philosophie. Sous ce rapport encore, il rappelle beaucoup le ton sentencieux de nos écrivains du dernier siècle et les axiomes ronflans des *montagnards* de tous les temps. Son style est tout-à-fait en harmonie avec cette prédilection pour les grandes généralisations. Il évite le mot propre et précis, tout ce qui accentuerait trop, tout ce qui mettrait sous nos yeux un objet dans ce qu'il a de particulier à lui seul, un sentiment dans ce qui en fait l'impression d'un homme et non d'un autre. Avec lui, en un mot, on n'est plus sur la terre, on n'est plus entouré de réalités. Le spécial et l'individuel sont anéantis; il ne reste devant l'esprit que les modèles généraux, les prototypes imaginaires des variétés individuelles.

De tout cela, que conclure? Que M. Bulwer est un poète de l'école classique. Si modernes que soient les matériaux de son poème et même de ses pensées, sa manière de les mettre en œuvre, sa poétique surtout, sont fort analogues au système de composition des Latins dans l'antiquité, des Français et des Italiens depuis la renaissance. L'art vers lequel il incline n'est nullement cet art naïf qui, de tout temps, a attiré les races germaniques, et qui n'est que l'expression sincère et fortement précisée des impressions et des conceptions de l'homme individuel. Loin de là, sa pente l'entraîne vers cet autre art, essentiellement systématique et habile, qui consiste à embellir le vrai (c'est-à-dire les idées que l'esprit s'en forme), à satisfaire, sans le fatiguer, le jugement en ne représentant que les élémens qu'il est habitué à percevoir dans les choses, mais à les grouper et à les disposer suivant d'autres lois que celles de la nature. Lui aussi, comme s'il avait du sang gallo-romain dans les veines, il trouve un charme secret à protester contre la réalité en cherchant à faire mieux qu'elle. Somme toute, il a beaucoup d'analogie avec Chateaubriand. Pour lui, le beau est toujours l'idéal, le doux mensonge, comme le grand style est toujours la diction d'apparat, le langage solennel, *l'expression* qui *n'exprime* pas seulement ce que l'on veut dire, qui traduit en même temps le désir de bien dire et le talent de dire autrement que tous ce que tous ont pu penser.

Cette poésie est-elle bien celle de l'avenir? Je ne le crois pas, et il me semble en tout cas que les symboles et la fable que M. Bulwer a voulu donner pour parure à la philosophie de nos jours n'étaient nullement faits pour lui servir de vêtement. Son poème, nous dit-il, a été

conçu il y a vingt ans, c'est-à-dire à l'époque du mouvement romantique. On était alors au plus fort de la réhabilitation du moyen-âge. A force de généraliser, de fixer la valeur absolue des choses, de décréter ce qui était le beau pour tous, le juste pour tous, le raisonnable pour tous, en un mot ce que tous devaient voir, penser et sentir, le XVIIIe siècle avait si bien réduit les individus à être uniquement des hommes en général, que c'était de toutes parts une véritable fureur pour échapper à ses axiomes et protester contre ses règles générales. En Allemagne, en Angleterre, en France, toutes les voix s'écriaient: Non, nous ne sommes pas seulement des hommes, nous sommes des Allemands, des Français, des Anglais, des chrétiens et des hommes du XIXe siècle. L'école historique de Savigny, les romans et les poèmes de Walter Scott et de Southey, les travaux de Niebuhr et de MM. Guizot et Thierry, furent autant de symptômes de cette réaction. Les historiens revinrent aux sources originales, et s'appliquèrent à faire ressortir dans les actes des anciennes générations les preuves et les manifestations de tout un système d'idées, d'instincts et de sentimens qui n'avaient rien de commun avec la raison de l'homme-type décrété tout d'une pièce. De son côté, la poésie se plut à prendre pour héros des Goths et des Vandales, à exhumer la littérature sanscrite, les *Niebelungen*, l'art du moyen-âge, comme autant de pièces justificatives contre les systèmes du XVIIIe siècle. Ce fut là une révolution fort sérieuse, beaucoup plus sérieuse qu'on ne l'a cru peut-être. Pour ma part, je serais tenté d'y voir un fait historique presque aussi important que le protestantisme. Le rationalisme de l'antiquité romaine, remis en honneur par la renaissance, venait de donner sa mesure, et l'Europe le traînait sur la claie. C'était le monde moderne qui, une fois encore, changeait de voie et reniait ses systèmes. Malheureusement, s'il devait sortir de ce mouvement des résultats sérieux, il en sortit aussi bien des enfantillages. Le moyen-âge devint une mode; on s'en fit des joujoux, surtout en Allemagne. Avec Tieck et Owerbeck, la littérature et la peinture rivalisèrent d'affectation pour imiter la gaucherie des maîtres primitifs, pour calquer, dans les vieilles légendes et les vieux tableaux, tout ce qu'ils avaient de plus suranné et de plus contraire au développement moderne. Bref, l'Allemagne se laissa égarer par sa gallophobie. Parce que l'ascétisme du moyen-âge, c'est-à-dire le catholicisme germanisé par les barbares, se rapprochait plus de sa manière de sentir que la philosophie et l'art classiques avec leur plan géométrique de l'univers, elle s'imagina qu'elle était mystique et féodale à la manière du XIIIe siècle, à peu près comme les premiers écrivains de la restauration se crurent, en France, d'ardens catholiques par haine pour les doctrines de la révolution.

Que le poème d'*Arthur* ait été inspiré par ce qu'il y avait de moins

viable dans cette réaction, cela me paraît évident. Si au moins il avait paru au moment de la fièvre générale, il aurait eu, jusqu'à un certain point, sa raison d'être, et il y eût probablement beaucoup gagné, car à cette époque les enthousiasmes du jour auraient dominé plus complétement le poète; son esprit se fût fait naïf aussi bien et en même temps que son imagination, et de la sorte la création de M. Bulwer aurait formé un tout homogène. Depuis lors, bien des années se sont écoulées : l'intelligence de l'écrivain a subi l'empire des circonstances; elle s'est laissé aller à de nouveaux sujets de réflexion. De sa conception première, M. Bulwer n'a guère conservé qu'une fable chevaleresque, et il se trouve qu'il a enveloppé les tristesses du XIXe siècle dans les rêveries et les badinages du moyen-âge. Cet antagonisme entre sa philosophie et ses symboles l'a forcément précipité dans tous les défauts du pastiche. Son héros a toute la raison de notre temps, et il se meut sans la moindre surprise au milieu d'un monde fantastique qui ne représente nullement les idées qu'un pareil homme eût pu se faire de la nature. Merlin n'est plus le sorcier du moyen-âge en rapport avec les esprits de ténèbres : c'est le sage vieillard, le voyant, l'emblème de la pensée, qui découvre les secrets impénétrables à l'œil du vulgaire, et cependant il invoque les génies et donne aux paladins d'Arthur des bagues et des anneaux enchantés pour leur servir de guide. Chaque personnage du poème semble ainsi un assemblage de fragmens empruntés à des êtres différens; ses actes ne sont pas la mise en œuvre de ses conceptions; ses instincts ne sont pas l'effet produit sur lui par les choses avec lesquelles il a commerce. L'écrivain lui-même, tel qu'il se reflète dans sa composition, ne semble pas être un seul homme. En le lisant, on est mal à l'aise, comme devant une grave intelligence qui déroge ou devant une gaieté qui ne sait pas être gaie. A chaque instant, on serait tenté de lui dire : Vous avez des pensées qui méritent d'être écoutées; prenez donc un langage sérieux pour exprimer des réflexions que les esprits sérieux peuvent seuls comprendre.

Étrange anomalie! à l'époque de la révolution romantique, comme en 1848, l'Angleterre seule, en Europe, paraît avoir conservé son sang-froid, et c'est en Angleterre qu'un homme de talent vient aujourd'hui sacrifier à des illusions dès long-temps oubliées, lorsque les esprits ont eu partout le temps de se calmer, lorsque, dans son pays surtout, ils sont plus que jamais entraînés vers de nouvelles régions. Dès le principe, je le répète, la question ne fut nulle part mieux posée que chez nos voisins. Bien que Walpole, Percy et Macpherson eussent des premiers tenté la réhabilitation du passé, le romantisme, sur le sol britannique, ne perdit jamais de vue son but pratique et positif. Tandis que l'Allemagne ne s'émancipait des règles classiques que pour s'asservir aux formes du moyen-âge, tandis que la France se passionnait

pour une croisade dirigée, après tout, contre elle, l'Angleterre se borna à réclamer la liberté du sens propre contre l'absolutisme de la raison commune. Dans la lutte qui s'engagea chez elle, il n'y eut en présence que le passé et l'avenir :—d'un côté, le XVIIIe siècle avec son radicalisme, son art classique, son culte des idées et des principes, en un mot le vieil idéalisme qui prétendait immobiliser les conceptions de l'intelligence, c'est-à-dire proscrire à la fois le progrès et l'originalité individuelle en définissant tout ce qu'il voyait dans l'univers et en disant : C'est là tout;—de l'autre côté, l'esprit nouveau, l'esprit de découverte et d'expérimentation, l'individualisme réclamant pour chacun le droit de voir par lui-même, d'avoir son goût à lui, de tirer ses idées de ses perceptions et d'aimer ce qui lui plaisait. Byron était alors dans sa gloire. On sait déjà qu'on s'était laissé éblouir par son talent. On a cru qu'il représentait l'avenir, et il n'était qu'un prolongement du passé, l'agonie plutôt de l'ancien rationalisme, qui ne croyait plus à ses premières illusions, mais qui ne pouvait encore les oublier ni se résigner à accepter la réalité telle qu'elle était. Maintenant il n'est plus guère possible d'en douter, l'avenir, au lieu d'être avec lui, était avec Wordsworth, avec les lakistes tant raillés, avec Walter Scott et le pauvre Keats, avec tous ceux enfin qui combattaient pour le vieux *naturalisme* germanique, qui, durant le moyen-âge, avait inoculé le mysticisme de saint Augustin dans les croyances catholiques, qui plus tard avait reparu dans la théorie protestante de la grace, plus tard encore dans Bacon, Bentham et Adam Smith. Quelles que soient les destinées réservées à l'esprit nouveau, au moins est-il certain qu'en ce moment l'Angleterre lui appartient corps et ame. — Au parlement, le règne des grands partis, l'époque des Chatham, des Burke et des Sheridan, a fait place à une politique toute pratique et toute dominée par les exigences des faits. L'industrie et la science vont à pleines voiles à la réalité; la littérature suit la même voie. L'instinct qui a remporté la victoire, c'est le besoin de toujours apprendre, de toujours expérimenter. Le dédain des théories est à son comble. La plupart des poètes marchent sur les traces de Wordsworth : comme Thackeray et Dickens, comme tous les peintres, ils sont réalistes et naïfs, spiritualistes et positifs. Qu'on ne s'étonne pas de trouver ces mots accouplés : les artistes naïfs sont-ils autre chose que des expérimentateurs qui observent sans cesse, s'approchent de tout ce qu'ils rencontrent et passent leur vie à étudier l'effet que produisent en eux les moindres particularités du monde réel, au lieu de la passer à se construire un idéal, en combinant de mille manières leurs conceptions, c'est-à-dire les interprétations données depuis long-temps par la raison à des perceptions traditionnelles? Tous les poètes anglais ne sont pas des lakistes, je le sais;

mais les plus spéculatifs d'entre eux, MM. Browning (1), Bailey, Reade, par exemple, n'en sont pas plus portés vers l'idéalisme que nous connaissons. Ils sont plus méditatifs que systématiques. Ils songent peu à juger, à décider comment le monde devrait être fait; ils cherchent plutôt à concevoir comment il est fait. De même que les anciens mystiques, ils sont portés à voir partout la Providence divine, à pressentir dans les lois de la création l'action incessante d'une volonté irrésistible et d'une intelligence infaillible devant lesquelles le sage ne peut que s'efforcer de comprendre, admirer et se soumettre. Leur philosophie, pour tout dire en un mot, n'est pas du rationalisme, mais du *supernaturalisme naturel,* suivant le mot de Carlyle, qui est leur père spirituel à tous.

Ainsi, en Angleterre, un des principaux résultats de la révolution romantique a été de détrôner la poésie intellectuelle, celle-là même à laquelle est revenu l'auteur du *Roi Arthur,* et en écrivant son poème allégorique, en exprimant des jugemens sous les emblèmes d'une légende, M. Bulwer me paraît s'être mis doublement en désaccord avec son époque. Il a emprunté à la nouvelle école ce qui était seulement un accident de ses débuts, une erreur de jeunesse, et, dans des formes déjà vieilles, et qu'elle-même a reniées, il a tenté de faire revivre l'esprit d'un idéalisme qu'elle a tué, je dirai plus, qui se refusait à subir un tel vêtement. La contradiction, du reste, est partout chez l'écrivain; elle est au fond même de sa nature. En lui se trouvent réunis les idées du Nord et le procédé intellectuel du Midi, ses goûts plutôt. Il sait ce qu'on ne peut apprendre qu'en regardant de près, en étudiant les réalités avec le culte instinctif que les Germains ont toujours eu pour la nature, et il a l'amour de l'absolu et de l'universel, comme ceux-là qui se contentent de regarder de loin et tiennent en grand dédain le réel. Son intelligence, sans doute, est à la hauteur du siècle : bien plus, il a de la verve, le secret d'émouvoir, le respect de la supériorité individuelle, le sentiment des joies et des douleurs comme de toutes les influences qui peuvent faire frémir les fibres passionnées de l'homme de nos jours; en un mot, il possède une grande partie des facultés instinctives dont la réunion pourrait faire d'un écrivain le poète de l'Angleterre moderne; mais en même temps qu'il se rattache ainsi par tant de points au développement des esprits les plus mûrs, l'art qui le séduit est toujours cet art épris de grossissement et d'exagération qui ne fascine guère que la jeunesse : l'âge où l'on se plaît à jeter le gant à la nécessité, et où l'on ne consulte que ses désirs sans s'inquiéter s'ils restent dans les limites du possible. — Bref, à toutes les qualités de M. Bulwer se joignent une tendance à généraliser et une préoccupation de

(1) Voyez sur Browning la *Revue* du 15 août 1847.

l'effet qui me paraissent l'avoir complétement éloigné des voies de l'avenir.

Si je ne me trompe, nous avons dépassé l'état moral où la poésie pouvait être le talent d'orner la vérité. En littérature comme en tout, il faut que le mensonge et l'adresse fassent place à la sincérité, et cela par la simple raison que les hommes ne se laissent plus prendre à ces artifices. Quand le lecteur est assez clairvoyant pour reconnaître le vrai sous l'idéal, la pensée sous sa parure, le poète qui vise à bien dire ou à corriger la réalité devient pour lui une sorte de prestidigitateur qui l'insulte presque en croyant pouvoir l'éblouir. L'empire des mots a beau être immense, on finira par déchirer le prestige derrière lequel se cache la présomption qui se croit capable de mieux faire que Dieu. Un jour viendra, je l'espère, où l'on emploiera une nouvelle méthode critique pour apprécier les divers systèmes poétiques ou philosophiques, et on s'apercevra alors que les uns comme les autres ne se divisent guère qu'en deux classes ou écoles, l'école idéaliste et l'école expérimentale, celle qui procède par synthèse et celle qui procède par analyse; — la première, qui traite l'art comme le radicalisme a voulu traiter la société, qui commence, de prime-saut, par concevoir ce que doit être la poésie en général ou telle composition en particulier, et qui, sa conception posée, se borne à en déduire les conséquences; — la seconde, qui suit une voie toute contraire, qui, au lieu de décider *à priori* à quelles conditions doivent satisfaire une bonne philosophie ou une bonne épopée, ne cesse d'étudier ce que les choses sont et peuvent être, d'observer quel effet elles peuvent produire sur une ame d'homme, d'amasser enfin jour par jour de nouvelles impressions et de nouvelles perceptions pour les laisser librement s'associer, se mettre d'accord et former ainsi sa conception, poème ou système philosophique. L'expérience a déjà démontré où conduisait la première de ces méthodes, quand on l'appliquait à l'organisation des sociétés : sans doute nous arriverons à reconnaître qu'appliquée à l'organisation d'une œuvre littéraire, elle n'aboutit qu'à immobiliser l'art et à mettre le beau théorique en contradiction avec le beau pratique, le don de plaire. Les regrets sont superflus; c'en est fait de la poétique de l'Arioste, c'en est fait même de celle d'Homère. La littérature ne peut être un badinage qu'aux époques où l'instinct dominant est le besoin de badiner. Le beau ne peut consister dans les grandes généralisations qu'aux époques où l'intelligence a seulement commerce avec les grands traits des choses. Si chacun des héros du vieil Homère est un type qui résume toute une catégorie d'êtres humains, c'est que ses yeux voyaient comme il a peint. Il a mis dans ses portraits tout ce qui l'avait frappé; il a été sincère : que nos poètes le soient comme lui. De tout temps, pour que

la poésie s'empare des ames, il faut qu'elle fasse entrer dans son image de l'univers tout ce qui, dans l'univers, a puissance d'agir d'une manière ou d'une autre sur les hommes auxquels elle s'adresse. L'admiration n'est que la joie de l'esprit qui s'écrie : Oui, c'est bien cela.

Un peu de réflexion avait éloigné l'art de la naïveté; beaucoup de réflexion l'y ramènera, je crois. Après les Grecs, qui ont chanté d'instinct, sont venus les Latins, qui se sont faits les législateurs du Parnasse, comme après l'enfance spontanée vient la jeunesse tout affirmative, qui croit que sa raison peut tout comprendre, et que hors de ce qu'elle comprend, il n'y a absolument plus rien. Grace à Dieu, les hommes, les races vieillissent; avec le temps, on finit par voir que l'on est impuissant à tout voir, que dans la poésie, par exemple (c'est-à-dire dans l'art d'émouvoir), il entre quelque chose de plus que tout ce que l'esprit peut percevoir, concevoir et réduire en recettes, quelque chose d'indéfinissable qui est précisément le don d'émouvoir, et que ce don-là, la nature seule en a le secret.

A vrai dire aussi, nous sommes bien vieux pour nous amuser du plus ou moins d'adresse avec lequel un homme est capable d'orner la vérité. Le moindre vers qui exprime sincèrement une émotion sincère est un renseignement psychologique digne d'intéresser les plus graves esprits. Tout ce qui nous aide à mieux connaître les sensations que nous pouvons éprouver ne nous fait-t-il pas avancer dans l'étude des seules données qui nous permettent de nous former une idée du monde et de nous-mêmes? Une ballade de Wordsworth, une strophe où il nous exprime son attendrissement à la vue d'une fleur, d'un idiot, peuvent nous ouvrir toute une longue perspective d'aperçus nouveaux, tandis qu'un poème formé de conceptions idéalisées ne nous apprend guère qu'une nouvelle manière de combiner ce que notre esprit avait déjà classé et catalogué de longue date. La raison est la science qui explique, coordonne et généralise les effets produits sur nous par les choses; que la poésie soit l'esprit d'aventure et de découverte : ce sont des émotions qu'elle nous doit, et non des raisonnemens.

J. Milsand.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Au moment où l'industrie française, à peine échappée à d'épouvantables désastres, vient soumettre ses produits à l'épreuve d'une exposition solennelle, il importe que l'on sache dans quel état l'a laissée l'ébranlement si profond de 1848. En quelle proportion les forces productives du pays se sont-elles amoindries? Quels ont été les moyens mis en œuvre pour suppléer au mouvement régulier des transactions? Quelles perspectives se déploient aujourd'hui devant la production nationale? N'y a-t-il pas enfin quelques leçons fécondes à tirer des malheurs mêmes qui l'ont assaillie? Ce sont là autant de questions qu'on a trop négligées depuis le commencement de la crise industrielle et révolutionnaire, et qui appellent cependant la plus sérieuse attention des économistes.

Le gouvernement de juillet avait imprimé au développement industriel du pays une impulsion considérable. A travers toutes les péripéties de son histoire, sa politique intérieure atteste la constante préoccupation de diriger les activités individuelles vers la vaste arène de l'industrie. Le pouvoir voyait là un moyen pour détourner les esprits des traditions révolutionnaires, toujours si vivaces au sein de notre société. Décorations, éloges officiels, places honorifiques, large part à l'influence politique et aux avantages sociaux, il ne négligea rien de ce qui pouvait susciter des désirs, provoquer des efforts conformes à la pensée dont il était animé. Son initiative a-t-elle donné naissance à un mouvement factice et stérile, ou bien a-t-elle correspondu à un besoin réel du pays? Il n'est pas possible de méconnaître que la France a suivi son gouvernement dans la carrière industrielle avec un docile empressement. Je n'en voudrais pour preuve que l'attitude des manufacturiers et du public aux trois grandes expositions ouvertes à Paris, à cinq ans d'intervalle, en 1834, 1839 et 1844. Les fabricans s'y disputent de plus en plus l'espace et rivalisent pour accroître l'éclat de ces fêtes

nationales (1). Le public porte de son côté, sous les galeries où sont étalés les produits de nos fabriques, une curiosité et un intérêt qui l'associent étroitement aux destinées de l'institution. Cet accord persévérant, ces manifestations spontanées, cet élan des volontés, ne témoignent-ils pas assez haut que le pouvoir ne s'était pas trompé sur les dispositions véritables des esprits? Si ses vues n'avaient eu pour origine qu'un calcul intéressé, si un rapport intime ne les avait pas rattachées aux nécessités de l'époque, la France ne se serait point prêtée aussi complaisamment à une expérience arbitraire. Elle a répondu à l'appel qui la pressait, parce qu'elle sentait elle-même le besoin d'élargir la sphère de sa puissance économique.

L'excitation donnée à l'industrie impliquait de la part du gouvernement l'obligation de favoriser de tout son pouvoir l'écoulement de nos produits au dehors; elle nécessitait aussi les efforts actifs du commerce français pour exploiter les débouchés existans. Ces deux conditions, qui ont si puissamment contribué à la grandeur commerciale de l'Angleterre, se sont-elles également rencontrées dans notre pays? Le gouvernement de juillet, on ne saurait le nier sans injustice, avait eu le sentiment de son devoir envers l'industrie nationale. Une série d'actes très nombreux révèlent en lui la préoccupation d'assurer à nos fabriques des moyens d'écoulement. C'était là le but des missions en Perse et en Chine, des explorations entreprises sur les côtes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des tentatives un moment projetées sur un des îlots de l'archipel Soulou, des études approfondies exécutées sur la côte occidentale de Madagascar, de l'occupation des îles Marquises et de l'archipel de la Société. Pourquoi ces essais multipliés n'ont-ils pas produit les résultats qu'on paraissait en attendre? Le gouvernement fut gêné, il faut bien le dire, par des considérations inhérentes au système général de sa politique extérieure. En face d'un pays aussi ombrageux que la Grande-Bretagne, quand il s'agit de son commerce, il restreignit plus d'une fois le cercle de son action, ou renonça à des projets déjà conçus, dans la crainte d'ébranler une alliance qui formait le pivot de ses relations étrangères. Tout en signalant ces mécomptes, l'histoire reconnaîtra en dernière analyse que le gouvernement de juillet a été pour l'industrie un instituteur éclairé et un patron vigilant; mais, tandis qu'il travaillait avec une attentive sollicitude à l'éducation industrielle de la France, il n'accordait pas la même importance à son éducation commerciale.

C'était malheureusement dans cette infériorité de la France, sous le point de vue de l'éducation commerciale, que résidait pour notre industrie même une grande cause de faiblesse. Tandis que la production industrielle était en voie de progrès, le commerce français ne la secondait qu'imparfaitement : il ne mettait pas au service de nos fabriques cette ardeur persévérante, tout à la fois réfléchie et audacieuse, qui a si bien réussi aux négocians anglais et américains. Le gouvernement de 1830 n'avait-il aucun moyen d'arracher notre commerce à cette torpeur, de le stimuler, de le diriger, de lui donner sinon l'audace, au moins les lumières qui lui manquaient? Sans attribuer au rôle de l'état, en pareille matière, une influence exagérée, nous croyons que l'ignorance et la timi-

(1) Le nombre des exposans à l'exposition de 1834 était de 2,447; en 1839, de 3,281; en 1844, de 3,919.

dité, ces deux obstacles que rencontre depuis 1830 notre développement commercial, pouvaient être combattues plus efficacement qu'elles ne l'ont été.

Ainsi, prodigieux essor de l'industrie, tentatives répétées, mais généralement peu fructueuses, pour conquérir à nos produits de nouveaux marchés, langueur du commerce qui ne se sent pas suffisamment appuyé, tels sont les trois aspects principaux de la situation économique durant les dix-sept années antérieures à la dernière révolution.

L'état stationnaire de nos rapports commerciaux, en face d'une production croissante, était une source d'embarras qui menaçait de s'accroître chaque jour davantage; il y en avait une autre plus inquiétante peut-être dans l'indécision trop fréquente du pouvoir en face des problèmes qui naissaient journellement de l'état industriel. Que cette inaction eût pour origine la crainte de heurter tels ou tels intérêts, nous le reconnaissons avec empressement, et nous n'avons garde de blâmer en principe un sentiment qui s'accordait avec les idées de modération auxquelles la monarchie de juillet s'efforçait de rester fidèle. L'esprit d'accommodement et de conciliation est indispensable pour le gouvernement de sociétés aussi complexes que nos grandes sociétés modernes. Un pouvoir trop entier et trop raide aurait bientôt succombé devant les intérêts froissés. Quand on réfléchit à la diversité des volontés humaines, on comprend mieux encore combien il serait impossible, sans de continuelles transactions, de régler les rapports réciproques entre les hommes. L'idée de sacrifices mutuels en vue d'avantages communs est la raison même des sociétés. Est-ce à dire néanmoins qu'un gouvernement doive sans cesse subordonner ses déterminations au désir irréalisable de satisfaire à toutes les exigences particulières? Équilibrer les grandes forces, tenir compte des faits importans, et, en respectant tous les droits, ne pas arrêter à chaque instant sa marche devant des considérations personnelles, voilà son rôle et son devoir. La politique économique du dernier gouvernement était-elle d'accord avec ces principes? N'a-t-elle pas, au contraire, offert à diverses reprises le spectacle de tâtonnemens successifs qui laissaient les débats s'aigrir et donnaient aux difficultés le temps de s'amonceler? Trop souvent les moyens évasifs lui ont servi de refuge. Il ne suffisait pas d'ailleurs, pour assurer l'accomplissement du rôle social de l'industrie, de chercher à faire prévaloir parmi nous le goût du bien-être sur nos vieilles habitudes d'agitation. Comment diriger à l'intérieur tout le jeu du mécanisme économique de manière à éviter les frottemens, les chocs et les explosions? Que faire pour les intérêts des classes ouvrières, qui se soulevaient, à chaque instant, comme une mer orageuse menaçant d'envahir ses digues impuissantes? Questions capitales qu'il ne fallait pas abandonner aux partis extrêmes. Le gouvernement avait un peu, sous ce rapport, vécu au jour le jour, sans porter suffisamment ses regards au-delà des difficultés présentes.

Les conséquences de cette politique ne s'étaient pas produites tout entières avant 1848, et l'on pouvait croire qu'on avait le temps d'en prévenir la plus grande partie. Comme, il y a dix-huit ans, la plupart des industries étaient loin de leur développement normal, on avait pu long-temps susciter les spéculations et ajourner l'examen des problèmes économiques, sans rencontrer devant soi les obstacles que recélait l'avenir. Durant les temps qui précèdent

immédiatement la révolution de février, des circonstances fortuites avaient cependant compliqué la situation. Certaines industries souffraient par des raisons spéciales plus ou moins difficiles à déterminer et à combattre. Ainsi, nos fabriques de soieries façonnées avaient vu se resserrer leurs débouchés au dehors, en même temps que la consommation intérieure s'était portée de préférence sur d'autres articles. L'industrie des laines ressentait des embarras attribués, par les uns, aux excès de la production, et, par les autres, à l'élévation des droits d'entrée sur les laines étrangères. Dans le nord de la France, nos filatures de lin, encore à leur début, se plaignaient d'être étouffées par la concurrence extérieure. Une nombreuse classe de travailleurs était cruellement atteinte, dans quinze ou vingt départemens, par la substitution des moyens mécaniques à l'antique procédé de la filature à la main. Appelé, comme toutes les conquêtes de cette nature, à rendre d'incontestables services, ce nouveau triomphe de l'industrie n'en causait pas moins, pour le moment, une perturbation cruelle. Dans le tissage du coton s'accomplissait une épreuve analogue, par suite de l'abandon forcé des vieux métiers pour des appareils plus perfectionnés.

La crise de 1847, suite d'une mauvaise récolte, en obligeant la France à vivre sur son capital, avait amené une forte réduction dans la consommation intérieure et notablement étendu le malaise industriel. Quand le prix des objets de première nécessité augmente, chaque famille restreint ses dépenses et s'impose des privations. Si même on observe attentivement les lois qui président au mouvement des échanges, on reconnaît que la diminution des dépenses individuelles excède en général l'augmentation résultant du renchérissement des denrées. On espérait bien, vers la fin de 1847, que, grace à une excellente récolte, la consommation reprendrait son cours interrompu. Plus on avait souffert et plus on devait avoir soif de satisfactions et de jouissances. Une année d'abondance succédant à une année de disette serait inévitablement signalée par une reprise des spéculations industrielles. Laissée à son cours normal, l'année 1848 promettait d'améliorer l'état économique du pays, et la saison du printemps s'annonçait sous des auspices favorables, quand éclata la révolution de février. Cet événement inattendu, qui s'explique mieux par les circonstances économiques que par les raisons purement politiques, surprenait l'industrie française au milieu d'une gêne et d'embarras trop réels. Forte et prospère, cette industrie n'aurait pu soutenir, sans plier, ce choc épouvantable; affaiblie déjà, minée sur quelques points par des causes durables ou passagères, occultes ou visibles, est-il étonnant que, malgré d'héroïques efforts, elle ait été un moment atterrée par la crise?

Tels étaient les traits principaux de la situation au moment où le gouvernement de juillet rentrait dans le domaine de l'histoire. L'industrie allait donc se trouver livrée à tous les hasards de l'imprévu, au sein d'une révolution où la témérité des hommes devait le disputer à la soudaineté des événemens; toutes les causes de faiblesse allaient être mises au grand jour. C'était une terrible et solennelle expérience. Aujourd'hui, bien que la crise dure encore, on peut croire qu'elle a traversé sa plus orageuse période. Le moment est donc venu de l'analyser. Si l'on veut qu'elle laisse derrière elle autre chose que des ruines, il faut interroger, sans hésitation comme sans faiblesse, une situation qui, au

milieu de conséquences déplorables, aura eu du moins cet avantage de mettre à nu quelques-uns des vices essentiels de notre situation économique.

I.

La crise de 1848 a débuté par un fait extraordinaire qui la distingue de toutes les crises antérieures, soit au dedans, soit au dehors. On avait toujours vu les perturbations industrielles éclater par le resserrement soudain de la circulation, par un renchérissement inattendu du capital. Après la révolution de février, au contraire, c'est le travail qui refuse le premier son concours à l'œuvre de la production. Les ouvriers se hâtent eux-mêmes de murer les portes de leurs ateliers abandonnés. Singulier et triste commentaire du décret sur le droit au travail! Des théories faites d'avance se trouvaient prêtes pour systématiser ce désordre. Maîtresses du pouvoir sans être maîtresses d'elles-mêmes, mises en contact avec la réalité après avoir été conçues dans un monde purement imaginaire, elles promettaient le bonheur aux ouvriers en préparant la misère publique. Par leurs appels passionnés à l'agitation, les chefs influens du socialisme commirent alors l'irréparable faute d'arrêter le mouvement industriel et de livrer la population laborieuse à une grève immense dont ils devaient être impuissans à prévenir les suites fatales. Quand même leurs doctrines, telles qu'ils les produisaient alors, n'eussent point été contraires aux lois du développement de l'activité humaine et du véritable progrès social, ces faits suffisaient pour amonceler devant leurs pas l'invincible obstacle des répugnances et de l'appauvrissement du pays. A mesure que les provocations remuaient davantage l'esprit des masses surexcitées déjà par la récente révolution, la crise économique débordait de plus en plus comme une lave brûlante. Ateliers industriels, établissemens de crédit, institutions de prévoyance, tout était emporté par cet indomptable torrent. Plus de confiance, plus de circulation, plus de mouvement. Les usines avaient éteint leurs feux, le fer refroidi languissait au pied de l'enclume, les métiers chômaient dans nos fabriques désertes, et la misère élevait chaque jour ses flots envahissans.

La tourmente grossit jusqu'aux élections de l'assemblée qui devait consacrer le nouveau régime social et politique. On espéra dès-lors plus de sécurité. Quelques fabriques tentèrent de se rouvrir, quelques opérations commerciales furent préparées. La journée du 15 mai arrêta bientôt cette reprise des affaires et livra de nouveau l'industrie à la plus complète inaction. C'était la troisième phase de la crise. On parut d'autant plus abattu qu'on avait un moment repris confiance. Cependant la société éprouve des besoins si nombreux et si pressans, qu'une inertie prolongée lui serait mortelle. Dès les premiers jours de juin, malgré l'état provisoire encore du pouvoir exécutif et l'incertitude de son action, les affaires semblaient déjà se relever un peu : des commandes assez importantes, venues de l'étranger, apportèrent à certaines fabriques un précieux soulagement; mais voilà que le sol tremble de nouveau sous nos pas, voilà que des nuages amoncelés crèvent au-dessus de nos têtes. La misère, fatiguée d'attendre, égarée par de funestes doctrines, s'insurge, dans son désespoir, sans se demander si, en se supposant un instant victorieuse, elle aurait un remède contre

ses propres souffrances. Les déplorables événemens de juin renouvelèrent toutes les défiances et renversèrent toutes les spéculations. Jamais même il n'avait été plus naturel de craindre que la torpeur ne se prolongeât indéfiniment. C'est l'honneur de l'autorité qui fut alors instituée d'avoir, par sa modération et sa droiture, abrégé ces momens de perplexité et d'engourdissement. L'industrie reprit assez vite une certaine activité. Ce mouvement se développa dans le cours des mois d'août et de septembre; mais on se mit ensuite à calculer les chances des prochaines élections présidentielles. Le mystère qu'enfermait l'urne immense où sept ou huit millions d'électeurs allaient déposer leur vote tint en suspens toutes les entreprises. Avec la constitution définitive du pouvoir exécutif, avec un choix consacré par une écla tante adhésion de l'opinion publique, a commencé une période de sécurité qui a mis fin aux soubresauts convulsifs de la population industrielle.

Chacune de ces violentes secousses s'était traduite par le même fait : le ralentissement de la fabrication; mais toutes les industries n'avaient pas été également atteintes. La différence du mal, qui tient tantôt à la nature des produits, tantôt à certaines circonstances locales, donne lieu à des réflexions utiles sur l'état des diverses branches de notre fabrication.

La France manufacturière peut se diviser en cinq grandes zones. Dans la zone septentrionale, qui comprend onze départemens, se trouve accumulée la plus grande partie de nos richesses industrielles. Cette zone est avantageusement située pour le travail manufacturier. Le voisinage de la mer, une grande voie fluviale qui la rattache à Paris, de nombreux canaux, des facilités particulières pour se procurer l'aliment aujourd'hui indispensable des fabriques, la houille, expliquent suffisamment sa destinée et son importance. Outre les grandes métropoles de Lille et de Rouen, qui emploient chacune près de cent mille ouvriers dans le rayon de leur circonscription, il y a ici de nombreuses cités dont le nom éveille le souvenir de quelque production spéciale et figure avec éclat dans les annales de l'industrie. — La zone orientale présente, sur plusieurs points, un mouvement qui rappelle celui du nord de la France. Mulhouse, Troyes, Reims, Sainte-Marie-aux-Mines, Rive-de-Gier, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Tarare et la grande cité lyonnaise rivalisent avec les vastes fabriques de la Flandre et de la Normandie. Cependant les tendances industrielles ne sont point là aussi générales : l'activité se partage entre des applications plus diverses; les manufactures ne germent déjà plus ici comme un produit naturel du sol. — Moins industrielle que les départemens de l'est, la zone méridionale conserve néanmoins quelques riches et belles fabrications. Le Rhône et la Loire n'absorbent pas toute l'industrie séricicole. Nîmes et les Cévennes se distinguent par des spécialités qui leur sont propres; mais, sous cet heureux climat du midi, le travail n'a plus le rude caractère de la région septentrionale. — Baignée sur une étendue de côtes d'environ 6 degrés par l'Océan Atlantique, traversée par la Loire, la Gironde et par une multitude d'autres rivières, la France occidentale s'occupe beaucoup moins d'industrie que de l'exploitation du commerce maritime. — A la zone centrale se rattache tout le rayon de la fabrique parisienne, qui la couronne magnifiquement vers le nord. Quand on descend ensuite au sud pour entrer dans le centre proprement dit de la France, on rencontre un pays de montagnes parsemé de riches vallées et de plaines incultes, et où

les manufactures sont peu nombreuses. Les intérêts agricoles ou parfois les intérêts du petit commerce y dominent toute autre influence. Les départemens de la Corrèze, du Cantal et de la Haute-Loire terminent, du côté du midi, par un demi-cercle pauvre et déshérité, cette zone, où resplendissent, à l'extrémité opposée, tant d'industries somptueuses, tant d'arts délicats, tant de richesses amoncelées.

Pour se rendre compte des coups que l'industrie française a reçus en 1848, il faut se reporter au moment où la crise sévissait avec le plus de rigueur dans les principales fabriques de chaque région. On peut alors toucher le mal du doigt et asseoir sur la base solide des faits une appréciation générale. En commençant par le département du Nord, qui mérite bien cette préférence, quels ont été les effets de la tourmente sur les plus importantes industries locales, la filature et le tissage du coton, du lin et de la laine? La filature du coton compte à Lille trente-quatre établissemens considérables, dont le capital en bâtimens et matériel ne saurait être évalué à moins de 7 ou 8 millions de francs. La fabrication des tulles y occupe en outre deux cent quatre-vingt-quinze métiers, qui ont coûté plus de 1,300,000 francs. La production de ces deux industries durant la crise descend de plus de moitié au-dessous du chiffre des années précédentes. La réduction se mesure encore sur une échelle plus large pour la filature du lin, qui possède ici quarante-neuf établissemens, employant cent huit mille broches, dix mille ouvriers, et roule sur un capital d'au moins 20 millions pour le matériel seulement. Les commandes militaires ont seules entretenu quelque activité dans les ateliers d'Armentières et d'Halluin. Récemment introduite chez nous, la filature du lin fléchissait, il est vrai, avant même la révolution de février, sous la concurrence étrangère.

Tourcoing et Roubaix sont, dans le nord, les siéges principaux de l'industrie lainière. Remarquable par ses ateliers pour le peignage des laines et la filature des laines cardées, ainsi que par quelques manufactures d'étoffes et de tapis, la ville de Tourcoing se recommande encore comme un vaste marché où se pressent les laines françaises et étrangères. Sur douze mille travailleurs que les fabriques y occupaient, huit mille environ ont été presque entièrement privés d'ouvrage. Roubaix a vu ses magasins s'encombrer des élégans tissus de laine auxquels cette ville doit sa fortune et sa rapide renommée (1). La fabrication s'y est ralentie, durant les mois de mars, avril et mai, d'un tiers sur la fabrication de 1847, et la consommation a diminué des deux tiers.

Les diverses industries du département du Pas-de-Calais, envisagées d'un point de vue général, paraissent un peu moins cruellement frappées. La fabrication des huiles, à laquelle concourent plus de cent quatre-vingts usines dans les arrondissemens d'Arras et de Béthune, bien qu'atteinte par la subite dépréciation de la graine d'œillette et du colza à un moment où les approvisionnemens venaient d'être faits aux anciens cours, a traversé le plus fort de la crise avec beaucoup de fermeté, et a conservé la plus grande partie de ses ouvriers. Il n'en a pas été de même de douze ateliers de construction de machines et de

(1) La laine emploie à Roubaix trente mille ouvriers, et donne lieu à une production annuelle de 25 millions de francs. La filature et le tissage du coton y ont aussi de l'importance et occupent seize mille ouvriers, qui produisent pour 5 millions de marchandises.

fonderie qui existaient à Arras ou à Béthune : presque tous ont été contraints de suspendre leurs travaux; mais le plus considérable était en liquidation avant la chute du dernier gouvernement.

Atteintes déjà par la redoutable rivalité des tulles, la fabrication de la dentelle et celle des toiles de batiste succombent sous une baisse de 25 pour 100. Les ateliers de bonneterie de l'arrondissement de Boulogne, dont le siége principal est à Hesdin, réduisent des deux tiers leur production accoutumée. La superbe filature de lin de Capécure, fondée en 1836, qui était à la tête de huit mille broches et occupait près de dix-huit cents ouvriers, vainement secourue par le conseil municipal de Boulogne, par la chambre de commerce, par les banques locales, cède enfin à la tempête après une lutte désespérée. A Calais et Saint-Pierre-lez-Calais, la même industrie, partagée entre trois établissemens, livrant par an au commerce pour 2 millions de produits, ne réalise pas une seule vente du 24 février au 15 avril 1848, et finit aussi par licencier les quinze cents ouvriers qu'elle faisait vivre. Dans le département de la Somme, l'arrondissement d'Abbeville excepté, la filature du coton, de la laine et du lin, les velours de coton, les tissus de laine pure et mélangée, la bonneterie de laine et de coton dite de Santerre et les toiles dites de Picardie, fournissaient du travail à environ cent quarante-deux mille ouvriers. Celles de ces fabrications qui s'adressent aux classes riches, telles que les tissus de laine, et dont les dessins varient à chaque saison, ont été condamnées à une inertie complète; les autres ont restreint leur mouvement dans la proportion d'un tiers. L'état de l'arrondissement d'Abbeville se dessine sous des traits particuliers : là s'exerce dans les campagnes une industrie curieuse et traditionnelle, celle de la serrurerie appelée *serrurerie de Picardie,* dont les produits montent à près de 4 millions de francs, et qui transforme les cantons de Moyenneville, de Gamaches, de Saint-Valéry et d'Ault en une sorte de vaste atelier. Il n'est pas une chaumière qui n'ait ses feux et ses étaux. Les articles fabriqués se vendent habituellement au fur et à mesure de la confection; grossièrement travaillés, ils perdraient bientôt en magasin une forte partie de leur valeur. Après la révolution de février, plus de commandes et par conséquent plus de travail. Poussés hors de chez eux par la misère, les serruriers des campagnes se répandaient pour mendier dans les cantons voisins, et présentaient aux regards une image de la malheureuse Irlande.

Des démonstrations violentes avaient éteint un moment dans la Seine-Inférieure les dernières lueurs d'une activité industrielle à peu près égale, en temps ordinaire, à celle du département du Nord. A Rouen et aux environs, la filature, le tissage, l'impression et la teinture du coton fournissent à la consommation intérieure et à l'exportation une masse de produits divers évalués à plus de 250 millions de francs. Deux cent soixante-dix filatures, trente-deux établissemens de tissage, quarante-trois fabriques d'indiennes, soixante-quinze teintureries, alimentent un nombre considérable de fonderies, de tanneries, de corroieries, de fabriques de produits chimiques, d'ateliers pour la construction des machines, pour le blanchiment et l'apprêt des étoffes. La filature, le tissage et la teinture de la laine rivalisent à Rouen, à Darnetal, et surtout à Elbeuf, avec l'industrie cotonnière. Si l'on excepte la période heureusement fort courte où le désordre matériel avait anéanti toute production, les indiennes ont été à Rouen moins péniblement affectées que les rouenneries proprement dites. Les in-

diennes se sont assez facilement placées durant l'été, grace au bas prix de cet article. Plus maltraités peut-être encore que les rouenneries, les beaux tissus d'Elbeuf ont tout-à-fait manqué de demandes. Des nombreux ouvriers que cette fabrique entretient, et dont quatorze mille au moins résident dans la ville, à peine quelques centaines ont pu continuer à travailler. Dans les autres départemens de la Normandie qui s'associent plus ou moins au mouvement industriel de la Seine-Inférieure, les mêmes causes ont amené des effets analogues. A Louviers, dont les magasins étaient déjà encombrés depuis plusieurs années faute de débouchés au dehors, les manufactures ont fléchi sous la ruine du crédit et du commerce intérieur. Il est impossible d'évaluer à moins d'un tiers le ralentissement de la production dans le ressort de Bernay, où la fabrication des rubans de fil de lin et de coton occupait neuf mille ouvriers, celle des toiles quatre mille, et les filatures de lin, de coton et de laine, environ deux mille. Par un singulier contraste, à Pont-Audemer, les fabriques de coton et de lin, partout si rigoureusement éprouvées, souffrent moins que l'industrie traditionnelle des cuirs, qui semblait assise sur de plus solides fondemens. Les dentelles de Caen employaient, en 1847, plus de cinquante mille personnes, c'est-à-dire plus d'un huitième de la population de tout le Calvados. Il faut avoir visité les faubourgs de Caen et les communes environnantes pour se faire une idée des ressources que ce travail offre à la classe laborieuse. Des milliers de femmes y trouvent leur seul moyen d'existence. Après la révolution de février, les facteurs, ne recevant plus de demandes du commerce parisien, suspendirent aussitôt leurs opérations. L'industrie de Caen et de Falaise, la bonneterie, qui s'écoule en très grande partie dans le pays même, a gardé au contraire son marché à peu près intact. A Lisieux, la fabrique des toiles de lin dites cretonnes, et celle des serges appelées *frocs*, sont, comme les cuirs à Pont-Audemer et la bonneterie à Caen et à Falaise, attachées au sol depuis des siècles. Quarante à cinquante mille pièces de toile estimées 9 millions de francs, cent mille pièces de frocs d'une valeur à peu près égale, sortent annuellement des ateliers de ce district. Souvent les bras ont fait défaut aux besoins de la fabrique, et, durant les années précédentes, on avait été obligé d'en demander à la Belgique et à l'Angleterre. Au mois de mars 1848, les ouvriers étrangers sont presque tous partis, et ceux du pays ont à peine conservé la moitié de leur besogne habituelle. Dans les districts industriels de l'Orne, à Alençon, à Condé-sur-Noireau, à la Ferté-Macé, à l'Aigle, à Tinchebray, à Vimoutiers, à Flers, la fabrication des dentelles, des toiles, des draps communs, de la tréfilerie, des épingles, la filature et le tissage du coton, etc., sont tombées de plus de moitié au-dessous du chiffre des années précédentes. Le département de la Manche, qui ferme vers l'ouest la région septentrionale de la France, n'offre presque plus aucun vestige d'activité manufacturière; mais la chaîne des grands phénomènes économiques engendrés par la crise se renoue dans les trois derniers départemens de la même zone, l'Aisne, les Ardennes et l'Oise.

L'importante cité de Saint-Quentin se distinguait par les industries les plus diverses. Avant 1848, douze filatures de coton, armées de quatre-vingt-treize mille broches, produisaient chaque année cinq cent mille kilogrammes de coton filé d'une valeur de 3 millions de francs. Long-temps restreinte et stationnaire, la filature de la laine y avait pris tout à coup un essor prodigieux. La production des ateliers de la ville ou de ceux des villages voisins, Guise, Ribemont, Saint-

Michel et Fourmies, était parvenue au chiffre de six cent mille kilogrammes, estimés environ 7 millions. Pas un seul écheveau ne sortait de l'arrondissement. Les ateliers de tissage, où s'agitait incessamment une population de trente mille individus, suffisaient à la consommation des filatures. Perdant du terrain depuis quelques années devant la redoutable concurrence de l'Alsace, le tissage du coton était encore pratiqué, à la veille de la révolution de février, par quarante mille ouvriers. Quinze mille femmes de tout âge, divisées en d'assez nombreuses catégories, se consacraient à la broderie sur tulle et sur mousseline. Ajoutez à ces industries principales les établissemens de grillage, de blanchisserie et d'apprêt, qui donnent la dernière préparation aux tissus, et d'importans ateliers pour la construction des machines, et vous aurez une idée des immenses intérêts accumulés dans cette ville, naguère encore assez peu connue. Nous citerions difficilement un autre district que la crise ait plus rudement frappé. Durant les mois de mars et d'avril, presque tous les ateliers ont cessé leurs travaux. En considérant dans leur ensemble les dix derniers mois de 1848, l'activité habituelle s'est ralentie environ des deux tiers. Dans les Ardennes, l'industrie sedannaise n'a pas interrompu aussi complétement le cours de sa fabrication. Les manufactures de draps, célèbres dans le monde entier, et les ateliers métallurgiques de Sedan avaient en magasin, au mois de février 1848, une masse de matières premières qui ont alimenté le travail au milieu de la stagnation des affaires et de la dépréciation des valeurs. Nous voyons, au contraire, à Réthel, le peignage, la filature et le tissage de la laine, privés d'une pareille ressource, entrer en chômage presque dès le commencement de la secousse. Dans l'Oise, l'industrie de la laine filée, dont tous les produits sont ici des articles de luxe, reçoit un coup terrible qui prive de toute ressource les ouvriers des campagnes employés pour la confection des mérinos, des cachemires, etc. Quelques articles plus communs, la poterie, la faïencerie, la tabletterie, conservent seuls leur personnel presque complet.

Dans l'est de la France, où les grands centres industriels sont moins rapprochés les uns des autres, on n'a pas éprouvé aussi continuellement ce saisissement intérieur que provoquait l'uniforme désolation des départemens septentrionaux; mais, si on entre dans les villes de fabrique, on y retrouve des impressions également attristantes. Ainsi voilà la ville de Reims obligée de fermer pendant les mois de mars, avril et mai, les magnifiques filatures de laine dont elle était si justement fière. Des ateliers communaux, triste imitation de nos ateliers nationaux, absorbent en quelques semaines un emprunt extraordinaire de 400,000 francs. Sans une commande de 1,500,000 francs de mérinos arrivée de New-York au moment où toutes les ressources étaient épuisées, il aurait fallu désespérer de la situation. A Troyes, qui renferme d'assez importantes filatures de coton, dont les produits sont destinés à la fabrication locale de la bonneterie, de la ganterie, des tricots circulaires, tous les tissus de coton fabriqués pendant l'hiver de 1847-1848 attendaient les ventes du printemps et de l'été, quand éclata la révolution. Au lieu de se vider comme d'habitude, les fabriques sont restées pleines, et les filatures, manquant de commandes nouvelles, se sont mises aussitôt en chômage. Dans la Moselle, les établissemens métallurgiques, les fabriques de peluche de soie pour la chapellerie, les faïenceries de Sarreguemines et de Longwy, les verreries de Saint-Louis, de Gœtzen-

bruck et de Forbach, les tanneries de Sierek, n'ont pas fléchi sous l'encombrement des magasins; mais les matières premières ont fait défaut à la main-d'œuvre, et la ruine du crédit n'a permis aucune acquisition nouvelle. La broderie de Nancy a été frappée tout à coup d'une telle dépréciation, que les ouvrières vouées à ce travail n'y trouvaient pas toutes un misérable gain de 25 centimes par jour.

La filature du coton, dans le département du Haut-Rhin, ne comptait pas avant février moins de sept cent quarante mille broches et dix-huit mille ouvriers. Centre de ce grand mouvement et capitale industrielle des six départemens groupés à l'extrémité orientale de la France, Mulhouse arrête, pendant plusieurs mois, le plus grand nombre de ses métiers et diminue de moitié la durée du travail dans les ateliers qui restent encore ouverts. Réduits, en temps ordinaire, à des bénéfices presque imperceptibles sur chaque mètre de leurs calicots, compensant la faiblesse des profits par l'énorme quantité des ventes, les manufacturiers de cette ville industrieuse ne pouvaient pas supporter un abaissement soudain des prix joint à un notable amoindrissement des affaires. Dans le voisinage de Mulhouse, à Sainte-Marie-aux-Mines, la filature et le tissage du coton teint ont résisté un peu mieux à l'orage, et, comme les indiennes de Rouen, les produits de cette fabrique ont joui d'une certaine vogue pendant l'été dernier. Les manufactures de draps, les ateliers pour la bonneterie de laine, la filature, le tissage et la teinture du coton, qui emploient onze à quinze mille ouvriers dans le Bas-Rhin; les forges de Niederbronn, les fabriques de grosse quincaillerie de Molsheim et de Zornhoff, les usines pour les constructions mécaniques d'Illkirch et de Strasbourg, qui en occupent à peu près six mille, perdent, à dater du mois de mars 1848, presque tous leurs débouchés et restreignent de moitié le jeu de leurs forces productives. Les usines métallurgiques de la Haute-Marne, frappées déjà par diverses circonstances inhérentes à la fabrication au bois, n'ont pas cependant supporté sans énergie les terribles épreuves de l'année dernière, et elles en sortent moins épuisées qu'on n'aurait pu le craindre. Les manufactures et les ateliers de tout genre étant à peu près fermés, la construction des chemins de fer suspendue, il serait inutile de dire que la production est restée fort au-dessous du chiffre habituel de 16 à 17 millions de francs, qu'elle atteint annuellement, et qui forme le dixième ou le douzième de toutes les fontes françaises. Voici un fait très significatif d'après lequel on pourra juger de l'état de l'industrie métallurgique en 1848 : à la célèbre foire de Besançon, dite foire de *l'Ascension,* où se vendent ordinairement des milliers de tonnes de fer, il n'en a pas été placé une seule.

Les autres industries de la Haute-Marne, la ganterie de Chaumont, qui distribue chaque année 7 à 800,000 francs de salaire entre deux ou trois mille ouvriers, la coutellerie à bon marché de Langres et de Nogent-le-Roi, dont les produits dépassent 5 millions de francs, ont été condamnées à une inaction partielle équivalant pour elles à la perte de la moitié de leurs moyens d'action. Sans parler des cent cinquante fromageries, fabriquant douze cent mille kilogrammes de fromage par an, le Jura offre à nos regards, dans l'arrondissement de Saint-Claude, les industries les plus diverses disséminées dans les campagnes. A part les papeteries de Saint-Claude et de Lessard, et une filature de coton, on ne rencontre point ici d'ouvriers agglomérés en ateliers. C'est au sein de la fa-

mille, auprès du foyer domestique, que travaillent isolément des tabletiers, des lapidaires, des monteurs de lunettes, des horlogers, des boisseliers, des fabricans de meubles communs, etc. La fabrication de la tabletterie a été réduite des deux tiers, la taille des pierres d'un tiers, et toutes les autres industries d'environ moitié. Si le nombre des transactions sur les fromages n'a presque pas faibli, les prix sont tombés de 35 pour 100.

Par sa situation géographique, le département du Rhône se rattache naturellement au faisceau des départemens de l'est, mais sa principale industrie appartient à la zone méridionale. Tout le monde connaît l'organisation particulière de la fabrique lyonnaise; tout le monde sait que les métiers y fonctionnent exclusivement sur commandes. Par conséquent pas d'encombrement, mais aussi pas de production anticipée; le travail y attend que le commerce le sollicite. A chaque moment d'arrêt dans les demandes correspond le chômage immédiat des métiers. Entre toutes les villes de France, Lyon devait ressentir plus douloureusement le contre-coup d'une crise qui pesait de préférence sur les produits de luxe. Presque nulle à l'intérieur en 1848, la consommation des soieries était contrariée au dehors par l'état agité d'une grande partie de l'Europe. Pendant plusieurs mois, la population ouvrière n'a pas eu d'autre travail que les écharpes et les drapeaux commandés par le gouvernement provisoire. Suspendue entre la vie et la mort, horriblement gênée dans le présent, plus inquiète que jamais sur l'écoulement futur de ses produits, l'industrie lyonnaise a été plus cruellement frappée qu'aucune autre par la crise industrielle. Vouée comme Lyon à la confection d'articles de luxe, la petite ville de Tarare est renommée par ses brodés pour meubles et ses mousselines unies et façonnées. Dans les campagnes environnantes, plus de quarante mille personnes prennent part au tissage des mousselines. Forte et résolue, cette fabrique s'est efforcée d'affronter la tempête, mais enfin les ressources se sont épuisées, et il a fallu céder à la loi commune. La production ne paraît pas toutefois avoir décru de plus de moitié. Bien moins ancien dans l'arène industrielle, le département de la Loire ne reste point aujourd'hui fort en arrière de celui du Rhône. La cité si prodigieusement agrandie de Saint-Étienne, dont Saint-Chamond est comme le satellite, réunit le contraste de deux industries fort différentes : les rubans, le velours et la passementerie figurent à côté du rude travail des métaux. 110 à 120 millions de produits, quatre-vingt à quatre-vingt-cinq mille ouvriers, tels sont les chiffres principaux de la statistique locale. Ces nombres fléchissent au moins des deux tiers pendant la crise. La perturbation est à peu près égale dans les usines de Rive-de-Gier. Pour ne citer que l'industrie du verre, sur quarante-quatre fours, trente-sept étaient allumés au mois de janvier 1848 : vingt-sept se sont successivement éteints, et sur deux mille ouvriers quinze cents ont manqué de travail.

Dans la région méridionale de la France, la brillante industrie qui efface ici toutes les autres, l'industrie séricicole, a été cruellement affectée par la tourmente dans les différentes opérations qui la constituent. A Nîmes, où les ateliers pour la fabrication des tissus de soie et de bourre de soie, réunis aux *ouvraisons*, n'occupent pas moins de vingt-cinq à trente mille ouvriers, les prix des étoffes ayant baissé de 40 pour 100, les travaux ont été complétement suspendus. Les cocons se vendaient avec peine à un tiers au-dessous de leur valeur ordinaire. Plus forte peut-être encore à Montpellier et à Ganges, la chute

des prix a ruiné les filatures, les ouvraisons et les fabriques de bas de soie. La même cause atteint les ateliers de moulinage et de tissage de la ville d'Avignon et contraint plusieurs maisons de commerce à suspendre leurs paiemens. A Valence, où le produit des filatures montait, dans les années prospères, à la somme de 17 millions de francs, les propriétaires de magnaneries, ne trouvant pas à vendre leurs cocons, les ont fait filer eux-mêmes à l'aide de petits appareils domestiques imparfaits et coûteux. L'industrie déclinait ainsi du rang où l'avaient portée les progrès antérieurs.

L'importance des grands établissemens du Gard et de l'Aveyron, quelques usines isolées à Vienne, à Toulon, etc., classent l'industrie métallurgique du midi immédiatement après l'industrie séricicole. Les causes du ralentissement des travaux sont ici les mêmes que dans la Haute-Marne, et se traduisent en bloc par une réduction de moitié de la masse des produits. Épars dans divers départemens, quelques ateliers pour la filature et le tissage des laines ne sont pas sans influence sur le caractère et la richesse des districts où ils sont établis. Les principales fabriques existent à Vienne, Carcassonne, Chalabre, Limoux, Bayonne, Rodez, Saint-Geniez, Castres, Mende, Montpellier, Clermont-l'Hérault. Quelques-unes de ces fabriques, qui reçoivent des commandes du gouvernement, ont aisément traversé la crise; d'autres, qui exportent une partie de leurs produits, n'ont reçu presque aucune demande du commerce extérieur. Le plus grand nombre, qui se consacrent exclusivement à la consommation locale, ont manqué, par suite de la gêne générale, des débouchés qu'ils rencontraient à leur porte dans les besoins usuels de la population. A cette inaction des métiers à tisser correspond une baisse effrayante dans le prix des laines, qui entraîne immédiatement un résultat très fâcheux pour l'avenir, la diminution des troupeaux. Les fabriques de gants à Grenoble et à Milhau, la préparation des cuirs entreprise dans cette dernière ville sur une échelle très étendue, le tissage des toiles de chanvre et de lin à Voiron, et surtout les savonneries et les huileries de Marseille, méritent encore de prendre place dans le relevé des forces manufacturières de la zone méridionale. Si on en excepte la tannerie, la chamoiserie, la mégisserie de Milhau, qui ont conservé leur personnel presque intact, et les industries propres à la ville de Marseille, dont les souffrances n'ont pas aussi fortement paralysé le mouvement habituel, le travail a subi partout une réduction de la moitié ou des deux tiers.

Dans la région occidentale, deux villes, Cholet et Mayenne, méritent à peu près seules le nom de villes de fabrique. A Cholet, dont les métiers tenaient leur solde près de quatre-vingt mille personnes à l'époque où le lin se filait exclusivement au fuseau, les filatures se sont mises en chômage dès le commencement de la crise; le tissage a été suspendu pendant plusieurs mois, tandis que l'industrie du coton et de la laine perdait seulement la moitié de son activité. A Mayenne, les filatures de coton, les fabriques de calicots, de toiles grises en fil de lin et de quelques articles de fantaisie, ont manqué complétement la saison d'été, et l'inertie des ateliers a duré plusieurs mois à l'époque même où le travail est ordinairement le plus actif. La fabrication la plus importante des départemens de l'ouest est disséminée sur la surface d'une partie des anciennes provinces de la Bretagne et du Maine. Les noms de Quintin, Saint-Brieuc, Rennes, Morlaix, Laval, Mamers, disent assez qu'il s'agit de cette industrie des

toiles si profondément bouleversée déjà par la révolution accomplie dans son sein. Une baisse énorme et instantanée qui s'est manifestée aussitôt après notre dernière révolution a paralysé au moins la moitié des métiers. Quelques industries particulières à certaines localités animent et diversifient un peu le tableau monotone de l'industrie des départemens occidentaux. Ainsi la papeterie d'Angoulême, célèbre depuis quatre siècles, livre au commerce pour 6 millions de papier par an; les filatures de lin et de chanvre d'Angers mettent en œuvre les superbes produits des vallées de la Loire; la ganterie de Niort garde son ancienne réputation en face de la concurrence des gants en laine et en cachemire. Faillite, liquidation, ou tout au moins pertes considérables et inertie partielle, tel a été le sort des maisons consacrées à ces industries secondaires.

Le centre proprement dit de la France, en laissant de côté pour un moment le brillant rayon de la capitale, renferme des fabrications un peu plus nombreuses. L'industrie textile y est représentée par les étoffes de soie, la passementerie, les tapis et les draps de Tours, la tapisserie d'Aubusson et de Felletin, les draps communs, mais solides, de Châteauroux, les toiles et les tissus de laine de Romorantin, les flanelles et les droguets de Limoges. L'industrie métallurgique y figure par les grands établissemens de la Nièvre, la coutellerie de Clermont-Ferrand et de Thiers. Les porcelaines de Limoges, la poterie de Tours, les porcelaines et faïences de l'Allier et de Seine-et-Marne, occupent une place plus ou moins importante dans le tableau de nos arts céramiques. Durant la crise, les soieries de Tours, qui sont surtout destinées aux ameublemens de luxe, conservent à peine quelques métiers en activité. Les fabriques séculaires des tapis d'Aubusson sont contraintes, par l'anéantissement du crédit et des ventes, de renvoyer les trois mille ouvriers qu'elles renfermaient. Grace à la nature spéciale de ses produits, à la destination qu'ils reçoivent, Châteauroux résiste un peu mieux au bouleversement industriel. La ville de Romorantin fabriquait sept mille cinq cents mètres de drap par semaine, elle en fabrique à peine trois mille. Les vastes usines de la Nièvre, Imphy, Fourchambault, etc., qui roulent sur des capitaux considérables, et dont les frais généraux ne diminuent presque pas quand le travail s'amoindrit, éprouvent des pertes proportionnées à une baisse d'environ moitié dans la masse de leurs transactions. La coutellerie de Thiers et de Clermont-Ferrand ne fournit pas du travail à quatre mille ouvriers au lieu de vingt mille. Les vingt-quatre manufactures de porcelaine existant à Limoges, et comptant en bloc trente-sept fours et trois cents meules, avaient, à l'exception de quatre fabriques seulement, malgré l'aide empressée du conseil municipal, fermé leurs fours au mois de mai 1848. Sans ressentir une aussi forte perturbation, les autres établissemens céramiques de la région centrale ont resserré leur production au moins d'un tiers.

Quant au cercle de Paris, on sait que la fabrication manufacturière y a pris, depuis 1815 et surtout depuis 1830, un prodigieux essor. Capitale des arts et des lettres, Paris est devenu une grande métropole industrielle. Sa banlieue et ses faubourgs forment autour d'elle comme une ceinture d'usines, de manufactures et d'ateliers de tout genre. Ses plus riches quartiers, comme ses environs les plus délicieux, n'ont pas toujours résisté avec succès à ces envahissemens de la plus grande puissance de l'époque. En 1847, les fabriques possédant un moteur mécanique ou ayant plus de vingt ouvriers réunis en atelier atteignaient,

dans le département de la Seine, le chiffre de trois cent dix-huit. Elles employaient environ trente mille ouvriers, hommes, femmes ou enfans. Un personnel infiniment plus nombreux est attaché aux établissemens placés en dehors de ces conditions. L'industrie parisienne proprement dite, c'est-à-dire l'ébénisterie, les bronzes, la bijouterie fausse, la papeterie, la tabletterie, et vingt fabrications d'articles de fantaisie et de goût, enveloppe dans son immense réseau plus de soixante mille familles ouvrières. Nous n'avons pas besoin d'insister ici sur les effets de la crise par rapport à la population laborieuse ou à la production industrielle. Ces effets lamentables, on ne les connaît que trop : ils sont écrits dans l'histoire de l'année 1848 en des traits qui s'effaceront difficilement de notre mémoire. Rappelons seulement que, si toutes les industries ont chômé, si les filatures, les teintureries, les ateliers pour la construction des machines, etc., sont tombés, au moins un moment, dans une inaction absolue, ce sont encore les articles dits de Paris qui ont été le plus cruellement décimés. En l'absence de relevés officiels qu'il n'est pas possible de dresser, et en attendant les résultats d'une investigation à laquelle la chambre de commerce se livre avec une patience digne d'encouragement, nous avons interrogé les hommes qui connaissent le mieux l'état économique de notre grande cité. D'après les renseignemens recueillis, nous croyons pouvoir évaluer le ralentissement de l'industrie appelée parisienne aux neuf dixièmes pour les ventes et aux sept dixièmes pour la production. Les pertes des autres fabrications, relativement à leur activité durant les années précédentes, ne seraient au contraire que des deux tiers sur la vente et d'un peu plus de moitié sur le chiffre des produits.

Si, reprenant en bloc tous les documens accumulés, nous envisageons maintenant, dans son ensemble, l'état industriel du pays durant la crise, nous ne croyons pas pouvoir être taxé de pessimisme en évaluant l'amoindrissement total de la fabrication à la moitié du chiffre normal. Or, la production manufacturière est estimée à 2 milliards par an, dans lesquels les quatre industries textiles du coton, de la laine, de la soie et du lin entrent pour à peu près 1,600 millions. La perte de notre grande industrie nationale serait donc d'environ 850 millions pour dix mois. Quelle a été la part des travailleurs dans cet immense désastre? Les fabriques françaises n'occupent pas moins de deux millions d'ouvriers. Les salaires peuvent être évalués en moyenne à 1 fr. 25 cent. par jour, en tenant compte des femmes et des enfans, ce qui donne pour deux millions d'ouvriers et deux cent cinquante jours ouvrables, en dix mois, une somme de 625 millions. Si le travail a été réduit de moitié, les salaires ont éprouvé une égale diminution : les ouvriers de l'industrie ont donc perdu au moins 312,500,000 francs.

Qui pourrait remuer tous ces chiffres d'une main froide et insensible? Comment ne pas songer, hélas! à toutes les misères, à toutes les larmes que la crise révolutionnaire a coûtées, à tant d'existences grandes ou modestes, fondées sur le travail, qu'elle a subitement renversées? Si pénible que soit l'amoindrissement de la richesse nationale, on est encore plus touché des souffrances dont la classe la plus nombreuse a été la principale victime. En face de ce débordement de maux, le gouvernement n'est pas sans doute resté immobile et inactif. Qu'a-t-il fait? Que devait-il faire?

II.

Des projets fort divers ont été présentés pour conjurer les effets de la crise industrielle; on les a vus surgir par milliers. Le mouvement qui agitait tant d'esprits a-t-il révélé quelques nouvelles mesures susceptibles de porter remède aux maux signalés? Quand on prend connaissance de ces propositions innombrables, on demeure stupéfait que d'une pareille fermentation n'aient pas jailli plus d'idées justes et fécondes. Notre dessein n'est pas de suivre, dans leurs mille détails, ces élucubrations où éclate le plus souvent tant d'inexpérience. Quelques combinaisons plus réfléchies sont seules dignes d'examen; on peut aisément les ramener à des termes simples et clairs. Pour relever l'industrie de son abattement, pour ranimer les transactions évanouies, on a conseillé au gouvernement de prêter de l'argent aux manufacturiers, d'ouvrir des crédits, de faire des commandes sur une grande échelle, d'allouer des primes à la sortie des produits, de créer des compagnies ou des comptoirs d'exportation. Tous ces moyens supposent l'aide active du trésor public. Le défaut commun de ces mesures, c'est de s'adresser à l'état, comme s'il avait des ressources inépuisables, sans se demander auparavant ce qu'il peut. Viennent ensuite des avantages et des inconvéniens inhérens à la nature de chaque système.

Les prêts directs permettent de donner au travail un aliment immédiat; mais voilà que l'état se transforme aussitôt en banquier : il est obligé de faire un choix entre les emprunteurs qui sollicitent son appui, d'entrer dans l'examen des situations individuelles. C'est là une tâche difficile qui conduit nécessairement à des exclusions arbitraires. Aussi les prêts ne profitent-ils pas à l'industrie en général; ils ne servent qu'à quelques industriels, quand les autres sont sacrifiés. Cet inconvénient diminue, si les avances sont faites sur dépôt de marchandises à tous ceux qui ont des produits en magasin; mais alors les valeurs données en garantie appauvrissent singulièrement le capital de l'emprunteur. Si le système des prêts peut s'adapter utilement à certaines circonstances particulières, il est mauvais comme mesure générale.

Les établissemens de crédit ont, sur les avances directes, cet important avantage, qu'on peut combiner l'aide de l'état avec des élémens tirés du sein même du corps industriel. Subventions du trésor, souscriptions des fabricans, peuvent ici se fortifier et s'étendre pour le bien général. Contribuant à son propre relèvement, l'industrie puise dans cet effort une salutaire confiance en elle-même. S'il fallait compléter l'action des établissemens de crédit par une aide plus directe, mieux vaudrait encore le secours donné au moyen de commandes que le système des avances en argent. Les commandes permettent aussi de ranimer immédiatement le travail dans telle ou telle fabrication, sans que l'industrie s'accoutume autant à se reposer sur le bras qui la soutient. L'état grève, il est vrai, le présent; mais, si les dépenses sont bien dirigées, il retrouve plus tard, dans un accroissement de son matériel, la compensation de ses sacrifices. Tout en anticipant ainsi sur les besoins futurs, il est libre d'ailleurs de proportionner l'assistance aux moyens dont il dispose. Son action est plus gênée et plus incertaine quand les effets des mesures proposées, au lieu de se restreindre à l'intérieur du pays, débordent par-delà les frontières nationales. Ainsi, pour

les primes si souvent proposées comme moyen d'encourager les exportations, il y a une grave question préliminaire à résoudre avant de prendre un parti : les gouvernemens étrangers n'auraient-ils pas la volonté et les moyens de rendre vaines les dispositions adoptées? Rien de plus facile pour eux; s'ils veulent maintenir les choses sur le pied actuel, il suffit d'élever les droits d'entrée d'une somme équivalente à la prime de sortie. Ce mode d'encouragement tourne presque toujours, comme l'expérience l'a démontré, au préjudice de la nation qui l'emploie. Il est rare, en effet, quand la prime cesse, que l'augmentation du droit d'entrée dont elle a été la cause cesse entièrement avec elle. On a vu des cas où la surtaxe était intégralement maintenue. En admettant, au surplus, que la prime suive librement son cours, elle appauvrit le trésor national au profit des consommateurs étrangers. C'est un cadeau qui diminue pour eux le prix des produits en une proportion égale à son chiffre. Expédient chanceux, la prime reste donc, en thèse générale, un mauvais calcul. Si, dans une situation tout-à-fait extraordinaire, un gouvernement est contraint d'y recourir pour désencombrer le marché et rendre un peu de mouvement au corps industriel, l'application du système doit être courte, restreinte et calculée soigneusement sur les dispositions présumées des autres peuples.

Les primes reconnues insuffisantes pour réveiller le commerce extérieur de son engourdissement, aurait-on pu recourir avec plus d'avantages à la création de compagnies privilégiées recevant des subventions du gouvernement et qui se seraient chargées d'exporter les produits français? Les partisans de cette idée ne manquaient pas de représenter le triste état où sont réduites nos exportations. Tous ceux qui ont visité les grands marchés du monde ont reconnu l'infériorité de notre commerce : personne ne conteste ce mal; mais à quelle cause faut-il l'attribuer? Ici commencent de profondes dissidences qui réagissent naturellement sur le choix des remèdes à mettre en usage.

Notre commerce extérieur manque d'organisation; voilà le premier fait dont l'esprit est frappé. La France ne compte qu'un très petit nombre d'exportateurs dignes de ce nom, c'est-à-dire qui spéculent à l'aide d'un capital assez considérable pour pouvoir attendre les retours. Les affaires se traitent généralement à crédit par l'intermédiaire de pacotilleurs dont la solvabilité douteuse, subissant la loi des fabricans, n'obtient guère que des marchandises de rebut. Jamais notre industrie ne prend un intérêt direct dans les opérations lointaines. Combien ce système, où tout roule à peu près sur le frêle pivot de la pacotille, diffère de la constitution du commerce extérieur de la Grande-Bretagne! Toujours prêts à s'intéresser dans les spéculations commerciales, les manufacturiers anglais sont à la fois fabricans et exportateurs. Ils sentent dès-lors combien il est important pour eux de s'enquérir du goût des différens peuples, et ils approprient leurs produits à des destinations qu'ils connaissent (1). Les armateurs, de leur côté, ne sont pas seulement, comme chez nous, des voituriers qui transportent une caisse de marchandises à un prix convenu; ils ont encore un large intérêt au succès de l'entreprise. L'armement et la fabrique se prêtent ainsi un

(1) De nombreux exemples que nous croyons inutile de citer établissent surabondamment à quel point nos manufacturiers négligent de se tenir au courant des convenances étrangères.

appui mutuel, et de cette alliance dérive une garantie pour la loyauté des expéditions. Entièrement privé de ces énergiques ressorts, est-il étonnant que le commerce français ait vu sa sphère se restreindre chaque jour de plus en plus? Il y a des parages où il ne pénètre plus sous le pavillon national. Combien avons-nous de navires par an dans les mers de la Chine? combien envoyons-nous de produits dans ce monde immense de l'extrême Orient où s'ouvrent de si vastes marchés? Quand nous y paraissons, c'est pour y étaler notre impuissance. A Canton, par exemple, les affaires pour les laines seulement montent à 30 millions de francs environ par an; nous ne figurons pas dans ce chiffre énorme pour 1 million en dix années (1 million sur 300 millions!). Tous ces faits ont été, durant la dernière crise, habilement commentés par les partisans des compagnies d'exportation. Si l'industrie privée, disaient-ils, est aussi évidemment inhabile à s'aider elle-même, il faut bien venir à son secours ou se résigner au complet anéantissement des exportations françaises.

Quelque spécieux que soit ce raisonnement, il ne s'ensuit pas que la création de compagnies privilégiées fût le vrai moyen d'attirer l'industrie vers les opérations du commerce extérieur. D'abord, au point de vue des nécessités du moment, on objectait avec succès l'évidente inefficacité du remède. Quand l'organisation des compagnies serait-elle terminée? quand leur influence se ferait-elle sentir? L'industrie particulière n'aurait-elle pas depuis long-temps succombé, lorsqu'on se trouverait prêt à lui porter secours? On aurait seulement embarrassé les finances de l'état dans des projets chimériques. Au point de vue de l'avenir et de l'esprit de notre droit public actuel, l'institution projetée prêtait également aux plus sérieuses critiques. Renversant immédiatement les opérations existantes, elle aurait rendu impossible tout effort individuel. Quelle maison aurait pu entrer en concurrence avec une société soutenue par les capitaux du gouvernement, et rejetant en définitive sur le trésor public le fardeau des pertes éprouvées? Que l'association dût être un élément de force et d'activité, que ce fût même le seul moyen de salut, pas de doute possible, à une condition cependant, c'est que l'association ne serait pas fondée sur le monopole et ne s'alimenterait pas de priviléges. Alliance entre le fabricant et l'exportateur, telle est la première tendance qu'il importe d'encourager, et dont une société privilégiée étoufferait le germe.

Si on voulait suivre jusqu'au bout le raisonnement des adversaires des compagnies d'exportation, on toucherait bientôt à la grande querelle de la protection et du libre échange. On verrait que notre système de douanes est accusé de la décadence du commerce extérieur. Comment notre marine pourrait-elle exporter nos marchandises, s'écrie-t-on, si elle n'a pas de fret pour le retour, et si elle est obligée de faire peser sur les articles expédiés de France les dépenses du voyage tout entier? Est-il possible que nos exportateurs entreprennent de négocier avec tel ou tel peuple dont il leur est défendu de recevoir les produits en échange des nôtres? Voilà comment on se trouvait poussé malgré soi sur le brûlant terrain d'anciennes discussions qu'on était convenu d'ajourner. Au milieu des ravages de la crise, avant de songer à régler les futures destinées du commerce, il fallait pourvoir aux pressantes nécessités du moment. A ce point de vue, les compagnies étaient aisément mises hors de cause. Protectionistes et libres échangistes conservaient intacts leurs argumens et leur position respective.

D'une réalisation moins malaisée, les comptoirs d'exportation étaient de véritables banques de prêts sur dépôts de marchandises qui ne paraissaient pas non plus de nature à renouer la chaîne des transactions interrompues. Je n'entends pas dire que nos armateurs, même dans les momens les plus favorables, trouvent à un prix modéré les capitaux dont ils ont besoin. A 5 ou 6 pour 100 d'intérêt s'ajoutent 2 et demi pour 100 sur les valeurs exportées que les prêteurs ont pris l'habitude de stipuler à leur profit. S'il s'agit des rares opérations au-delà du cap de Bonne-Espérance, les lettres de crédit ne peuvent se négocier qu'à Londres, et toujours moyennant de nouvelles remises : frais écrasans, dont un allégement quelconque serait un bienfait pour notre marine marchande. Pourtant, en 1848, la cherté des capitaux n'était pas la cause de la désolation des ports; l'inertie absolue des affaires dérivait principalement de l'état du marché intérieur et de la situation des colonies. Quelle aurait été l'influence de quelques banques spéciales sur ces invincibles obstacles?

Le gouvernement écarta en masse tous les plans relatifs à des compagnies et à des comptoirs d'exportation. Il recourut, au contraire, aux systèmes des prêts directs, des commandes, des établissemens de crédit et des primes. Comment a-t-il usé de ces moyens de soulagement et quels résultats en a-t-il obtenus?

L'aide de l'état, sous forme de prêts, n'a été accordée qu'à deux industries parisiennes, celle des meubles et celle des bronzes, et aux associations formées soit entre ouvriers, soit entre patrons et ouvriers. Outre les inconvéniens inhérens à ce mode d'assistance, il y avait une raison décisive d'en écarter l'emploi, au moins sur une grande échelle. Était-il possible de subvenir, avec l'argent du trésor, aux immenses besoins auxquels la crise avait donné naissance? Toutes les ressources dont le gouvernement pouvait disposer n'auraient pas suffi pour combler le gouffre. Alléguer l'exemple de 1830 et des 30 millions avancés alors au commerce, c'était méconnaître la profonde différence de deux crises, dont la dernière tient beaucoup plus à une perturbation sociale qu'à une révolution politique. Des deux industries particulières auxquelles le décret du 1er septembre 1848 affectait 600,000 francs (400,000 francs pour les meubles, 200,000 fr. pour les bronzes), une seule, celle des meubles, a pu largement profiter du crédit. Les conditions dans lesquelles elle s'exerce répondaient beaucoup mieux que celles de l'industrie des bronzes aux intentions du décret, qui avait en vue les petits fabricans travaillant en chambre avec un ou deux compagnons ou apprentis (1). Le montant des prêts obtenus par les ébénistes s'élevait, au 31 mars 1849, à la somme d'environ 160,000 francs, répartie entre deux cent soixante à deux cent quatre-vingts déposans, sur cinq cent vingt-sept dépôts. Il n'avait été alloué sur le crédit des bronzes qu'environ 18,000 francs à vingt déposans, sur vingt à vingt-cinq dépôts.

On connaît les objections qu'a suscitées le principe consacré par le décret du 5 juillet 1848 relatif aux associations ouvrières. En ménageant aux ateliers exploités par ces associations certains avantages spéciaux, on plaçait dans des conditions défavorables les établissemens de même nature appartenant soit à

(1) La répartition des prêts a été confiée à une commission de sept membres, et l'intérêt de ces prêts fixé à un centime par jour (3 fr. 65 cent. pour 100 par an), auquel s'ajoute un droit d'emmagasinage de 2 1/2 pour 100.

un seul chef, soit à des sociétés commerciales; on s'exposait aussi à des mécomptes par suite des vices inhérens à une exploitation en commun. Ces considérations ne manquaient pas de gravité : elles se rattachaient toutefois un peu trop visiblement à la politique qui répugne à toute innovation. N'étaient-elles pas dominées, d'ailleurs, par une nécessité provenant de la disposition même des esprits? Reculer alors devant un essai eût été d'une souveraine imprudence. Accomplie avec intelligence et loyauté, l'expérience doit porter, au contraire, avec elle les plus utiles enseignemens. Au commencement du mois de mars dernier, il avait été statué sur près de trois cent cinquante demandes par le conseil chargé de la répartition du crédit des 3 millions. Plus de quarante associations avaient obtenu des avances, dont le chiffre variait de 5,000 à 250,000 francs, et dont le total montait à un peu plus de 2 millions.

Le gouvernement provisoire avait eu recours au système des commandes pour venir en aide à l'industrie lyonnaise. Justement ému de l'état de la ville de Lyon, il avait commandé à la fabrication des soieries quarante-trois mille drapeaux et cent trente mille écharpes. Cette opération, qui a motivé depuis un crédit de 6,700,000 francs, aurait pu être combinée de manière à porter sur des articles d'une utilité moins contestable. Si les quarante-trois mille drapeaux peuvent être distribués aux gardes nationales et aux communes, que faire des cent trente mille écharpes? A quel usage peut-on employer des milliers de mètres d'étoffe tissée aux trois couleurs? Coûteuse et stérile au point de vue économique, la commande a du moins atteint son but principal: elle a procuré un soulagement réel à la population ouvrière de la seconde ville de France, et évité peut-être de grands malheurs.

De tous les moyens mis en œuvre pour ranimer le travail, les établissemens de crédit ont pris la plus forte part aux encouragemens de l'état. C'est par l'intermédiaire des comptoirs d'escompte que le trésor a principalement prêté son appui aux intérêts industriels et commerciaux. Dès les premiers jours de la révolution de février, il avait été décidé qu'il serait établi dans toutes les places où les affaires avaient de l'importance un comptoir national d'escompte alimenté par le concours de l'état, des villes et d'associés souscripteurs, et destiné à mettre le crédit à la portée des différentes branches de la production. En présence du trouble considérable survenu dans le crédit privé, il était naturel et politique de chercher des moyens de soulagement dans l'union de forces diverses isolément insuffisantes. Un comptoir d'escompte fut immédiatement formé à Paris au capital de 20 millions. L'état et la ville, qui avaient souscrit chacun pour un tiers de ce capital, renonçaient à participer aux bénéfices de l'établissement, et garantissaient jusqu'à concurrence de leur mise les pertes qui pourraient résulter des opérations. Le comptoir de Paris a reçu, en outre, un prêt de 3 millions. Il avait escompté, jusqu'au 15 février dernier, cent mille billets montant à près de 79 millions, et reçu à l'encaissement sur place et du dehors des effets de commerce pour une somme trois fois plus forte. Pour satisfaire à des besoins analogues, soixante-sept comptoirs ont été établis dans les départemens. Le capital total de ces comptoirs s'élève à 109,249,500 fr.; le tiers souscrit par l'état est conséquemment de 36,416,500 fr., sans parler d'une subvention additionnelle d'environ 7 millions. Le chiffre des escomptes directs était de 385 millions de francs au 15 février 1849, et les encaissemens reçus sur place et

du dehors, d'environ 800 millions. Les comptoirs qui ont pris la part la plus forte à ce mouvement sont ceux de Marseille, Nantes, Bordeaux, Mulhouse, Lille, Le Hâvre et Rouen. Une même condition avait été partout imposée à l'escompte : pour être admises, les valeurs devaient être revêtues de deux signatures au moins. On s'aperçut bien vite qu'à Paris cette condition rendait les comptoirs inabordables aux petits commerçans et aux petits industriels, qui avaient pour tout moyen de crédit un actif immobilisé entre leurs mains. Quatorze sous comptoirs, institués avec les ressources propres des industries qu'ils concernaient (1), eurent pour mission d'étendre les facilités du crédit. Étrangers eux mêmes aux opérations de l'escompte, simples intermédiaires, les sous-comptoirs recevaient des sûretés diverses par voie de nantissement sur marchandises, titres et autres valeurs, et se portaient ensuite garans auprès des comptoirs nationaux.

Les magasins généraux complètent l'ensemble des mesures extraordinaires destinées à remplacer le crédit éteint et la circulation paralysée. Placés sous la surveillance de l'autorité, ces établissemens recevaient en dépôt les matières premières et les objets fabriqués dont la crise empêchait la vente. Des récépissés extraits de registres à souche, transférant la propriété des dépôts et transmissibles par endossement, étaient remis aux déposans et formaient entre leurs mains une véritable monnaie de papier ayant sa représentation en nature (2). Les quatre magasins généraux de Paris et ceux établis dans cinquante et une villes des départemens avaient reçu, au commencement de décembre dernier, des marchandises expertisées à une valeur d'environ 70 millions. Mulhouse, Le Hâvre, Nantes, Strasbourg, méritent d'être cités au nombre des places dans lesquelles les magasins ont rendu le plus de services.

Sans l'aide donnée par l'état sous la forme d'un crédit artificiel, l'industrie et le commerce seraient tombés dans une faillite à peu près générale; pas une affaire n'eût été possible. Comptoirs, sous-comptoirs, magasins publics, voilà les pivots autour desquels ont roulé toutes les opérations commerciales. A l'influence de ces établissemens s'est joint le puissant concours de la Banque de France. Si les conditions rigoureuses de son escompte en interdisaient l'accès à l'immense majorité des industriels, la Banque était du moins la source où se ravivaient incessamment les forces des comptoirs nationaux. Cette grande institution a ouvert en outre d'importans crédits à des industries spéciales : les usines métallurgiques des départemens, le commerce des métaux et la fabrication des cuirs à Paris ont largement participé à ces avances (3).

Tous ces moyens de soulagement agissaient sur les intérêts industriels et sur le commerce à l'intérieur de la France. On y joignit des primes pour stimuler l'exportation de certains produits entassés dans les fabriques. Par un arrêté du

(1) Il faut excepter de cette règle le sous-comptoir des entrepreneurs du bâtiment, qui avait reçu dans l'origine une destination spéciale, et qui a obtenu de l'état pour trois années un prêt gratuit de 500,000 fr., indépendamment d'une garantie de 4,500,000 fr.

(2) La Banque de France a été autorisée à accepter les récépissés en remplacement de la troisième signature, et les comptoirs nationaux ont pu les admettre en remplacement de la seconde.

(3) La Banque de France n'a pas perdu de vue ses propres intérêts. La fusion des banques locales, convoitée depuis si long-temps, a été le prix principal de son concours après la révolution de février.

10 juin, dont la légalité a été contestée, les *drawbacks* (1) déjà existans ont été relevés de 50 pour 100 jusqu'au 31 décembre 1848; durant le même espace de temps, les tissus de soie et de fleuret, les tissus de lin et de chanvre de fabrication française ont joui, à la sortie, d'une prime de 4 et demi pour 100 de la valeur. En temps ordinaire, les objections dont l'arrêté de juin a été assailli sous le rapport de la légalité auraient dû peut-être soulever des scrupules sérieux; mais, dans un moment où la limite des attributions de chaque pouvoir n'était pas encore fort nettement dessinée, en présence de nécessités impérieuses, nous ne pensons pas qu'il y eût un grand intérêt à scruter trop sévèrement les articles de lois sur lesquels le gouvernement avait basé sa décision. Sagement calculé, l'expédient était restreint d'ailleurs dans d'assez étroites limites. Si on envisage les résultats obtenus, on doit reconnaître qu'il a amené un mouvement sensible dans les exportations. Les tissus de soie et les fils et tissus de laine se partagent à peu près par moitié les sommes payées pour primes temporaires et *drawback* additionnel. Les autres industries admises à jouir du même avantage n'y participent guère qu'en des proportions comparativement insignifiantes. Les primes temporaires de 4 et demi pour 100 sont montées en bloc à 2,191,015 fr. environ, ce qui suppose des exportations pour une somme de 48,689,222 francs. Le total de la dépense, en y comprenant le *drawback* additionnel, arrive à 4,578,000 fr. (2). Sans l'élan donné au commerce par cet appât exceptionnel, on peut hardiment affirmer, en prenant pour base la diminution même qui s'est manifestée malgré la prime, que les deux tiers au moins des exportations privilégiées auraient fait défaut à nos manufactures.

A ces subventions abondantes accordées par le trésor à l'industrie et au commerce, à titre de prêts directs, commandes extraordinaires, avances aux établissemens de crédit, primes et *drawbacks*, il faut ajouter encore les commandes faites sur le budget courant et qui n'ont pas exigé de fonds spéciaux (3); il faut ajouter les efforts des départemens et des villes. Toutes les ressources disponibles absorbées, l'avenir a été grevé soit pour soutenir certaines fabrications locales, soit pour donner du pain à la population ouvrière. Les bureaux de bienfaisance ont vu s'accroître immensément le cercle de leur clientèle par les progrès de la misère publique. L'industrie, de son côté, a tiré de son sein d'énergiques moyens de résistance. Dans un grand nombre de places commerciales, nous voyons les négocians former des associations pour se prêter un secours mutuel, pour favoriser l'écoulement des fabriques ou pour soutenir le crédit.

(1) Le drawback est la restitution du droit payé à l'entrée des matières premières.

(2) Les primes n'étant pas définitivement liquidées pour le dernier trimestre de 1848 au moment où ces chiffres sont recueillis, l'évaluation en a été faite par approximation.

(3) Nous ne devons pas compter ici les 20 ou 24 millions dépensés pour les ateliers nationaux, dont l'organisation a été si funeste à l'industrie. Nous omettons également les 50 millions votés pour les colons de l'Algérie, qui doivent, dans l'avenir, procurer au pays une large compensation pour les sacrifices actuels; ce secours profitait à la population laborieuse et non à l'industrie proprement dite. Il en faut dire autant de certaines allocations à des genres de travaux étrangers à l'ordre industriel, par exemple, les 200,000 francs votés pour les beaux-arts, 100,000 francs pour les lettres, 680,000 francs pour les théâtres, etc., etc.

Comment s'expliquer que des efforts aussi divers, des sacrifices aussi considérables, n'aient pas produit en définitive des résultats plus significatifs? Considérez ce qu'elle a coûté, et l'œuvre paraît immense; comparez au contraire les effets obtenus aux exigences de la situation, et vous resterez stupéfait de la prodigieuse insuffisance des moyens mis en œuvre. C'est que les remèdes employés agissaient seulement sur les conséquences sans remonter à la cause même du mal. Faut-il reprocher aux pouvoirs éphémères qui se sont succédé après le 24 février de n'avoir pas exercé d'action sur les principes élémentaires du désordre industriel? Incertains eux-mêmes de leur lendemain, qu'auraient-ils pu opposer aux incertitudes qui glaçaient la confiance? En gagnant du temps par de simples palliatifs, ils léguaient à leurs successeurs la tâche plus haute de substituer aux expédiens d'un jour les mesures générales qui embrassent l'avenir et replacent la société dans les voies normales de son développement. Comment le gouvernement actuel pourra-t-il suffire à cette grande mission? quels sont les élémens qu'il doit chercher à contenir? quels sont ceux dont il doit favoriser l'influence au sein de notre système économique? C'est demander quelle est la politique industrielle la plus propre à réparer les désastres d'où nous sortons à peine.

III.

Parmi les causes qui ont provoqué les cruelles convulsions économiques des dix derniers mois de l'année 1848, celles qui tenaient à l'ébranlement politique et à l'état provisoire de l'autorité ont perdu de leur influence. Malgré l'attitude violente des partis extrêmes, le pays veut l'ordre, non cet ordre trompeur qui aboutit à une périlleuse immobilité, mais l'ordre qu'engendre le jeu régulier des institutions et d'où naissent à la fois la sécurité et le progrès. Ce sont des conditions meilleures pour l'industrie que celles de l'année dernière. Nos manufactures en ont déjà profité. Dès le mois de janvier, le mouvement s'est fait sentir; les travaux ont été repris à peu près sur tous les points. Nos grandes fabrications ont paru animées d'une vie nouvelle. Lyon a reçu d'importantes commandes de l'étranger et surtout de l'Amérique; Rouen, Lille, Roubaix, Mulhouse, Sainte-Marie-aux-Mines, etc., stimulées par le retour de la confiance et les demandes du commerce, se sont activement préparées aux ventes du printemps et de l'été. Cette activité renaissante, que de fatales circonstances viennent de ralentir, avait été d'autant plus sensible, que la pensée en opposait naturellement le contraste à la désolante inertie de nos fabriques il y a un an. Elle s'était encore accrue par les efforts de nos manufacturiers pour figurer dignement à l'exposition quinquennale, où ils se sont empressés d'accourir (1). Par malheur il reste

(1) Le nombre des exposans dépasse, cette année, de plus d'un dixième celui de 1844. Des produits ont été envoyés de tous nos grands centres industriels. Le département du Nord compte cent dix-neuf exposans, celui de la Seine-Inférieure cent dix-sept, le Rhône cent, la Loire trente-huit, le Haut-Rhin trente-cinq : dans la Seine, le nombre s'en élèv à environ trois mille. Quatre départemens, l'Ariége, la Corse, les Landes et le Lot, ne figurent point à l'exposition. L'Algérie, au contraire, y brille par des produits qui prouvent la fécondité de son sol. Nous ne citons pas le nombre élevé des exposans en 1849 comme un indice de l'état de l'industrie : impérieusement obligés d'écouler leurs pro-

encore des raisons d'inquiétude et de trouble qui survivent au bouleversement politique. Un mauvais germe, couvé depuis long-temps et éclos sous l'atmosphère embrasée de la révolution, agit comme un fâcheux dissolvant au sein du corps industriel. C'est là un mal plus grand que l'immobilité temporaire des métiers, et qui oblige à rappeler quelques vérités fondamentales.

Considérée dans son essence même, l'industrie est un moyen de rapprochement et d'union. Plus elle étend ses triomphes sur le monde matériel, et plus les hommes sentent le besoin qu'ils ont les uns des autres. Rien de plus juste que de réprouver, au nom de ces idées, les institutions arbitraires qui tendent à diviser les élémens de la société industrielle et sèment ainsi la défiance et l'hostilité; mais partir de là pour nier que l'industrie ait besoin du concours de forces différentes ayant chacune ses conditions essentielles, c'est méconnaître les exigences complexes de la production. Les théories qui attaquent soit de front, soit par des voies détournées, l'existence même d'un élément aussi nécessaire que le capital, aboutissent forcément à la ruine de l'industrie. Est-il d'ailleurs une preuve plus convaincante de la nécessité de cet élément, sous une forme ou sous une autre, que l'évidente stérilité des combinaisons inventées pour suppléer à son absence? Au sein de ces régimes imaginaires, le travail, qu'on s'imaginait favoriser, s'allanguit bientôt, faute d'un stimulant énergique. Au lieu de chercher seulement à contenir l'abus de l'influence du capital, on a, par une synthèse imprudente, éteint un des principes indispensables à la vie industrielle.

On peut s'étonner qu'il faille discuter sérieusement une erreur aussi palpable, qui attaque bien moins encore les existences établies que les intérêts de la civilisation universelle, et qui anéantit l'industrie, c'est-à-dire un des meilleurs moyens d'atteindre au but suprême de toute société, la participation du plus grand nombre aux avantages sociaux. On se demande comment une telle erreur a pu faire assez de progrès pour causer quelque inquiétude au gouvernement actuel. La réponse est facile : c'est que, fils du XVIIIe siècle et de la révolution française, nous sommes pétris de leurs enseignemens, qui peuvent se résumer en un mot : l'égalité. Nous portons de plus au dedans de nous-mêmes un désir très naturel et très légitime, quand il est contenu comme tous nos instincts ont besoin de l'être : le désir d'améliorer notre sort. Les doctrines qui ébranlent l'ordre social, en cherchant à dissoudre les élémens du corps industriel, font appel à ces deux sentimens. Elles les irritent, elles les égarent et y puisent une force incalculable. S'adressant généralement à des hommes dont l'intelligence n'est pas assez exercée pour distinguer les fausses conséquences d'une idée de ses corollaires légitimes, elles réussissent sans peine, en promettant le bonheur, à éblouir les yeux et à entraîner les esprits. L'ordre social échappera sans aucun doute aux coups dont il est assailli. Toutes les pages de l'histoire nous l'enseignent : les épreuves successives, même les plus douloureuses, que l'humanité traverse, profitent en définitive au triomphe de la vérité; mais quelle digue la société peut-

duits, les fabricans n'ont pas voulu perdre une occasion de publicité ou en laisser le bénéfice à quelques-uns d'entre eux : telle est la principale raison de l'empressement qu'ils ont montré; mais, il faut le dire à leur honneur, ils ne sont pas restés au-dessous de leur renommée.

elle opposer au torrent? Si les grands principes qui forment sa base sont éternellement vrais, quelle en sera l'égide et la sauvegarde? Comment abréger les temps difficiles et hâter le jour du triomphe? Faut-il heurter de front les deux idées qui sont à la racine des utopies contemporaines? Ce serait s'exposer soi-même à sortir des voies de la justice et prêter à ses adversaires de nouveaux moyens de séduction. Le pouvoir social dispose d'une arme plus infaillible; sur le terrain de ceux qui l'attaquent, il sera bien plus fort qu'eux quand il voudra résolûment user de sa force. Ils y portent des rêves; il peut y porter des réalités. Son action intelligente peut développer efficacement les conditions du bien-être, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre matériel. C'est donc en dernière analyse dans les sentimens invoqués pour la renverser que la société trouvera son affermissement, car elle a seule les moyens de les satisfaire dans toute la limite du juste et du possible.

L'exemple du gouvernement de juillet doit nous éclairer sur certaines exigences qu'il avait méconnues et nous prémunir contre les fautes dans lesquelles il était tombé. Rien n'avait été essayé pour ralentir le mouvement qui poussait l'industrie à s'agglomérer dans les grands centres de population où la vie est si incertaine et la misère si fréquente. Des études récentes ont nettement mis en saillie l'urgente nécessité de favoriser sous ce rapport, dans l'intérêt des familles ouvrières et de la moralité publique, l'éparpillement des manufactures (1). Après les expériences que nous avons traversées, il serait en outre impardonnable de s'abandonner aux exagérations du système manufacturier. En stimulant la production au-delà des justes bornes, on augmente les vicissitudes inhérentes à la vie industrielle, on grossit les mauvaises chances de cette vaste loterie où tant d'existences sont intéressées. Depuis une année, l'excès a été cruellement réprimé; l'*over-production*, comme disent les Anglais, a disparu dans un abîme. Les établissemens créés dans des conditions défavorables, qui vivaient d'une vie factice, sont anéantis. S'il était permis de chercher une consolation aux calamités qui nous ont atteints, nous la verrions dans un fait incontestable, c'est que la tempête a nettoyé la voie et laissé la place libre pour une production appropriée aux véritables besoins. Il devient plus facile dès-lors de modérer et de guider le mouvement de l'industrie; mais à cette mission correspond la tâche de porter notre éducation commerciale, trop long-temps négligée, au niveau de notre éducation industrielle.

Cette œuvre, dont l'importance est aujourd'hui parfaitement appréciée, entraîne-t-elle pour le gouvernement l'obligation de se substituer aux entreprises individuelles ou de subventionner des compagnies? Assurément non; nous avons vu les inconvéniens indissolublement attachés à ces modes factices de ranimer la vie commerciale. Nécessairement complexe comme les grands intérêts qu'elle concerne, l'action du pouvoir sur le commerce suppose d'abord que tous les services qui tendent à mettre le pays en communication avec les autres peuples seront organisés en vue de garantir la rapidité et la sécurité des relations. Ainsi, en Angleterre, les postes, les grandes lignes de paquebots transatlantiques, les canaux, les chemins de fer, etc., répondent visiblement à un mouve-

(1) Voyez le rapport sur *les Classes ouvrières en France pendant l'année* 1848 par M. A. Blanqui, 2 vol. in-18, chez Firmin Didot.

ment d'expansion du dedans au dehors. Chez nous, tout semble avoir été calculé, au contraire, en vue d'une concentration perpétuelle. Avons-nous essayé, par hasard, d'échapper à cette tendance, les tentatives ont été promptement abandonnées. On avait fait beaucoup de bruit, par exemple, au sujet d'un certain nombre de lignes de paquebots qui devaient rattacher aux deux Amériques nos grands ports de commerce; un des services tant promis était parvenu à s'établir: nous n'avons pas à juger ici la constitution particulière de la compagnie qui l'exploitait; mais, au point de vue de nos relations commerciales, il est très fâcheux d'avoir échoué dans la réalisation d'une pensée que l'avenir promettait de féconder. Divers projets avaient été mis en avant pour relier aux lignes des paquebots anglais de l'Inde Orientale l'île de la Réunion et nos possessions du canal Mozambique; on aurait pu porter ainsi dans les parages de Madagascar, où les traités consacrent nos droits, un principe d'activité commerciale et un élément de civilisation : tous les plans se sont évanouis par défaut de résolution dans le gouvernement, de hardiesse dans le commerce. Nous ne pouvons pas sans doute aspirer, sous le rapport des moyens d'expansion à l'extérieur, à une assimilation complète avec la Grande-Bretagne, dont nous séparent de nombreuses différences; il est indispensable cependant de nous inspirer de sa pensée autant que le permet notre situation particulière. Nos voisins nous présentent encore d'autres exemples utiles à consulter. Le commerce britannique tire, comme on sait, une force incalculable de son intime union avec l'industrie manufacturière. Si le gouvernement français n'est pas libre d'introduire tout d'un coup parmi nos fabricans l'habitude de s'intéresser dans les exportations, il dispose néanmoins d'une influence assez grande pour ménager peu à peu un résultat aussi désirable. Dans ses relations quotidiennes avec l'industrie, par l'intermédiaire d'institutions spéciales, il peut mettre en saillie les avantages d'un rapprochement et d'une alliance entre les manufacturiers et les armateurs. Le jour où les forces isolées se seront réunies en un même faisceau, le jour où nos fabricans prendront un intérêt direct dans les expéditions lointaines, le commerce extérieur de la France aura une base solide sur laquelle il pourra s'organiser et s'étendre.

Le gouvernement doit, en outre, au commerce, tous les renseignemens susceptibles d'éclairer sa marche. Par les agens qu'il entretient au dehors, par les missions confiées à notre marine, il reçoit chaque jour de nombreuses informations qui lui donnent le moyen de constater les besoins, les goûts des différens peuples, l'importance des divers marchés, et de mettre incessamment sous les yeux de nos négocians l'état réel et mobile du monde commercial. Depuis plusieurs années, divers documens de ce genre ont été mis en lumière; mais, malgré tout le soin avec lequel l'œuvre a été commencée, il n'était pas possible d'atteindre immédiatement au but. Il faut un temps plus long et des efforts patiens pour que le commerce français sorte enfin de l'ignorance où il a été long-temps laissé.

L'actif concours de la diplomatie peut aussi faciliter son développement et aider puissamment à ses progrès. C'est dire qu'en restant fidèle aux autres devoirs qui lui sont imposés, la politique extérieure de la France doit s'inspirer sans cesse des besoins du commerce et s'efforcer, par des traités spéciaux, d'élargir ses débouchés. Trop de dispositions exclusives, tristes débris d'un autre temps,

trop de mesures vexatoires et onéreuses existent encore dans les législations étrangères. C'est faute de les avoir bien connues que nous avons, dans des conventions déjà anciennes, joué visiblement un rôle de dupes. Chaque jour, d'ailleurs, quelques circonstances particulières poussent tel ou tel gouvernement étranger à adopter certaine mesure qui nous ferme un marché et se résout en une perte immédiate pour nos commerçans et pour nos manufacturiers; il appartient à la diplomatie de prévoir et de prévenir des coups aussi funestes. Quand elle se sera bien pénétrée des grands intérêts économiques confiés à sa vigilance, nous ne la verrons pas, comme cela est arrivé plus d'une fois, ignorer jusqu'au dernier moment les dispositions qui nous atteignaient, et se borner alors forcément à de tardives et stériles représentations. L'histoire de nos traités de commerce et de navigation et de nos conventions postales depuis trente années établit clairement que nos envoyés à l'extérieur ont manqué trop souvent d'informations exactes sur les détails des législations étrangères, de connaissances pratiques dans les questions qui intéressent le plus le commerce national, et de cette habileté prévoyante et décidée qui triomphe des difficultés en sachant tout d'abord en pénétrer le caractère et en mesurer l'étendue. Faut-il rappeler, par exemple, comment, après avoir, sous la vaine promesse d'une réciprocité de traitement, ouvert nos portes aux vaisseaux anglais, notre marine marchande a rencontré des obstacles imprévus et insurmontables dans les exigences fiscales d'institutions particulières ou dans des priviléges locaux consacrés par des lois vieillies? Faut-il dire qu'en réglant les conditions du régime postal avec le même pays, nous admettions les journaux anglais sous un droit analogue à celui de nos feuilles quotidiennes, tandis que certaines de nos publications périodiques restaient assujetties à une taxe dix fois plus élevée? Pour les colonies anglaises, les Indes Orientales par exemple, le traitement réservé à la France est encore plus sévère; variant suivant les villes, le droit perçu équivaut à une prohibition complète. Quand nous avons traité avec la Belgique pour le même objet, nous avons reçu les journaux belges moyennant la taxe postale imposée aux journaux français, et nos feuilles périodiques, en franchissant la frontière, se sont vues assujetties à un droit supplémentaire de timbre qui double les frais de poste. Combien de fois notre gouvernement n'a-t-il pas été assailli des plaintes légitimes de l'imprimerie et de la librairie nationales contre l'audacieuse piraterie des contrefacteurs belges! Qu'a-t-on essayé pour combattre ou pour atténuer une atteinte aussi audacieuse à la propriété intellectuelle? Nos exportations de livres se sont abaissées de plus en plus; notre librairie a été réduite aux abois. Ce que nous disons là d'une industrie, nous pourrions le dire de beaucoup d'autres. La diplomatie ne s'est point assez préoccupée des intérêts économiques du pays. Elle a aujourd'hui devant elle une œuvre immense qu'il n'est plus possible d'ajourner. Pour l'accomplir, elle peut prendre exemple sur la diplomatie britannique. Les agens anglais se font remarquer dans tous les pays par une rare perspicacité à pressentir les difficultés qui pourraient nuire aux intérêts commerciaux de leur nation et par une indomptable ténacité à les combattre. Ils ont derrière eux une longue tradition d'efforts dont ils poursuivent fidèlement le cours ininterrompu. Ils obéissent aussi à ce que nos voisins appellent *la pression du dehors*. L'impérieuse nécessité d'ouvrir des marchés aux produits nationaux est, de l'autre côté du détroit, une de ces vérités incontestées qui se résument

en un sentiment populaire. Chacun comprend à merveille qu'une fois que l'industrie suffit aux exigences qu'elle est appelée à satisfaire au dedans, son développement et sa prospérité sont subordonnés à l'état du commerce extérieur. Production et exportation sont alors deux idées essentiellement corrélatives l'une de l'autre. La masse des produits dépasse-t-elle les demandes de l'étranger, les catastrophes économiques deviennent aussitôt imminentes. Si le gouvernement anglais ne parvient pas toujours à équilibrer les deux termes, c'est là du moins l'invariable tendance de sa politique.

En France, nous marchons depuis long-temps au hasard, sans avoir un système déterminé et conforme à notre situation spéciale. Il faut remonter au-delà de 1789, jusqu'à l'ancienne monarchie, pour retrouver des intentions vraiment systématiques; c'est, du reste, une tâche difficile que de tracer la ligne où nous devons entrer et de marquer ainsi le point de départ d'une tradition nouvelle. Tant qu'on n'aura pas résolu ce problème, en tenant compte tout à la fois de l'état de nos fabriques, de notre amoindrissement colonial et des nécessités politiques, il faut s'attendre à des oscillations fréquentes, et, en définitive, à dépenser beaucoup d'argent et de soins, sans qu'il en résulte des facilités nouvelles pour l'écoulement de nos produits. L'industrie ne serait qu'un moyen de richesse, comme on a long-temps pu le croire, qu'on devrait déjà se préoccuper de sa destinée; mais elle a un plus noble rôle à remplir dans la société : elle est, avant tout, un puissant agent de civilisation. Le vaste champ ouvert au travail forme une arène où les peuples exercent leur génie divers pour le bien général des hommes, et où les conquêtes réalisées deviennent un fonds commun, source certaine de nouveaux progrès. La France y brillera toujours, nous l'espérons, par une initiative hardie, ingénieuse, que distinguent un goût délicat et un vif sentiment de l'harmonie des formes. Affaiblie par une crise sans exemple dans l'histoire, notre industrie porte en elle une force vitale qui l'a soutenue durant l'épreuve et qui lui conserve encore sa glorieuse mission. Il dépendra de la politique destinée à gouverner ses mouvemens au dedans et au dehors d'élargir et de féconder ses efforts infatigables. Pour cela, c'est notre dernier vœu, il faut avant tout que les pouvoirs publics soient maîtres enfin de consacrer aux progrès pratiques et aux améliorations sociales une attention et des soins que les violences des factions ont absorbés jusqu'à ce jour dans une stérile défensive.

A. Audiganne.

UNE

EXPÉDITION AMÉRICAINE

DANS

LES DÉSERTS DU NOUVEAU-MEXIQUE.

Narrative of the Texan Santa-Fé Expedition, by G. Wilkins Kendall. [1]

Ce serait une curieuse histoire à faire que celle des conquêtes pacifiques auxquelles les États-Unis doivent la plupart de leurs agrandissemens. Les annales de l'ancien continent sont là pour constater que l'occupation de la moindre province a coûté à chacune des puissances européennes plus de temps, plus d'hommes et plus d'argent que les États-Unis n'en ont dépensé pour s'assimiler d'immenses territoires. L'action habilement dirigée du commerce leur a suffi pour accomplir ce que d'autres pays ne savent faire qu'à grand'peine et par la force des armes. Il ne leur a fallu que rarement en appeler à l'*ultima ratio* du canon pour achever ce qu'avaient commencé leurs pionniers, leurs défricheurs et leurs marchands. On sait comment l'indépendance du

(1) 2 vol. in-8°, London, Wiley et Putnam.

Texas, proclamée d'abord par les colons américains, est venue donner à la métropole un état de plus. Quant à la Californie et au Nouveau-Mexique, il était difficile de réaliser à moins de frais deux plus importantes acquisitions. C'est que partout, au Texas, au Nouveau-Mexique, dans la Californie, les caravanes de l'Union américaine avaient frayé la voie à ses soldats. Quand la conquête politique commençait, la conquête commerciale était déjà faite, et le succès de l'une assurait toujours le succès de l'autre.

J'ai sous les yeux le récit détaillé de l'une de ces expéditions aventureuses qui devait donner une immense province, le Nouveau-Mexique, à la jeune république du Texas. A peine établie, celle-ci aspirait à s'agrandir. On était en 1841. Le Texas réclamait comme sa frontière occidentale le Rio-Colorado; c'est sur l'un de ses affluens que se trouve située Santa-Fé, capitale du Nouveau-Mexique : le Nouveau-Mexique était ainsi dans les limites et sous la juridiction, géographiquement parlant, de la république texienne. Le Texas faisait valoir encore, à l'appui de sa demande, les sympathies des populations établies en-deçà de la Rivière-Rouge, qui ne cherchaient qu'une occasion de secouer le joug mexicain, et surtout d'échapper à la tyrannique domination du général Armijo, gouverneur de l'état. Le moment était favorable. En Europe, on eût envoyé quelques régimens; en Amérique, on préféra envoyer une caravane. Ce fut donc avec l'espoir de profiter d'un soulèvement des Nouveaux-Mexicains, ou, tout au moins, d'assurer au commerce texien un nouveau débouché, que le général président du Texas, Mirabeau Lamar, organisa l'expédition de Santa-Fé. Cette expédition devait ouvrir entre le Texas et Santa-Fé une route plus directe que celle de Saint-Louis et du Missouri. C'était une tâche difficile, car les déserts qui séparent le Texas de Santa-Fé étaient à cette époque complétement inexplorés.

Bien que le but avoué de l'expédition fût purement commercial, on lui donna une escorte militaire destinée à la protéger dans son passage à travers les terrains de chasse des Comanches et des Caïguas, ennemis implacables des Mexicains et des Texiens. Trois cents hommes à cheval furent désignés pour accompagner la caravane. Un général d'une bravoure et d'une prudence éprouvées, le général Mac Leod, fut choisi par le gouvernement texien pour commander l'expédition. Ce choix n'était pas seulement justifié par l'importance des résultats politiques et commerciaux qu'on espérait obtenir à Santa-Fé : c'était aussi un acte de courtoisie diplomatique envers l'état du Nouveau-Mexique, dont un général était gouverneur. Grace au caractère dont il était revêtu, le chef de la caravane texienne pouvait au besoin se transformer en négociateur. La prudence la plus vulgaire légitimait ces précautions; cependant la malveillance y trouva un ample prétexte à

commentaires. On fit courir le bruit que la caravane texienne avait pour mission de conquérir le Nouveau-Mexique à main armée, d'y porter peut-être l'incendie, le pillage et la destruction. Ces bruits, dont l'exagération semblait suffisamment démontrée par le petit nombre des voyageurs et par leur incommode équipement, ne laissèrent pas de trouver quelque créance; ils se propagèrent avec une rapidité funeste et amenèrent peut-être les désastres au milieu desquels la tentative hardie des explorateurs texiens vint échouer. D'autres causes encore contribuèrent à disperser la caravane. Toutefois, pour avoir été malheureuse, l'expédition de Santa-Fé ne devait point rester complétement stérile, et le zèle des intrépides voyageurs peut revendiquer une grande part dans les événemens dont le Nouveau-Mexique a plus tard été le théâtre.

C'est à M. Wilkins Kendall que nous devons le récit de cette aventureuse campagne. Avant de nous occuper du voyageur, nous adresserons quelques reproches à l'écrivain. Malgré leur prétention de parler anglais plus purement que les Anglais eux-mêmes, les écrivains américains (si l'on excepte Washington Irving et Cooper) sont fort loin d'égaler, pour la pureté comme pour l'éclat du style, les écrivains de la mère-patrie. De nombreux idiotismes et un je ne sais quoi de raide dans la construction des phrases font aussitôt distinguer les premiers des seconds. M. Kendall est Américain, et il ne faut que lire quelques pages de son récit pour s'en apercevoir. La composition du livre laisse à désirer comme le style. La réalité fournissait au narrateur de précieux élémens qu'on regrette de ne pas voir mieux employés. M. Kendall s'étend avec complaisance sur des personnages, sur des faits insignifians, tandis qu'il est avare de détails sur les acteurs principaux de l'expédition. Ce défaut tient sans doute à ce que l'auteur a noté ses impressions à mesure qu'il les ressentait; il a oublié que des notes quotidiennes ne sont que les matériaux épars d'une composition et non la composition même. M. Kendall a peut-être cédé aussi, dans le cours de son récit, à l'attrait de certains détails personnels. Quoi qu'il en soit, et malgré ces imperfections, sa relation a obtenu en Angleterre et en Amérique un grand succès de curiosité. De tels récits peuvent être regardés comme des révélations précieuses sur la politique commerciale des États-Unis. En effet, que les caravanes américaines soient exclusivement composées d'aventuriers ou d'émigrans réunis à la voix de quelque chasseur du désert; qu'elles aient pour but quelque gigantesque entreprise particulière, comme celle d'Astor, exécutée au commencement de ce siècle (1); qu'elles s'organisent sous les

(1) Washington Irving a décrit dans son *Astoria* les excursions aux Montagnes Rocheuses entreprises aux frais d'un négociant de New-York, M. Astor, pour fonder un vaste établissement commercial dans l'Orégon.

auspices d'une compagnie de négocians, ou qu'enfin, comme la caravane de Santa-Fé, elles doivent leur origine à la sollicitude même du gouvernement, les résultats de ces expéditions ne sauraient trouver aucun pays indifférent. C'est toujours une étape plus éloignée, un jalon plus avancé dans les déserts au profit de la civilisation. Si le livre de M. Kendall a obtenu le succès que nous avons constaté, c'est qu'en dépit de longueurs et de négligences regrettables, il donne sur les caravanes américaines d'exacts et utiles renseignemens auxquels ne manque ni l'intérêt politique, ni même, à certains égards, l'intérêt romanesque.

Que l'on se figure des déserts immenses, inconnus, coupés de précipices, de ravins et de forêts sans issue, habités ou plutôt parcourus sans cesse par des guerriers sauvages, ennemis acharnés de la race blanche : c'est à travers ces déserts qu'il faut pousser, en suivant le cours du soleil, trois ou quatre cents chariots lourdement chargés. Je n'indique là pourtant qu'une partie des obstacles qui attendent une caravane américaine dans les prairies. Restent la soif, les maladies, de funestes erreurs de route, et parfois la trahison. Combien d'épisodes curieux, combien de dévouemens obscurs, de prouesses ignorées, ont eu le ciel et la savane pour seuls témoins! Ces caravanes ont aussi leurs traditions, leurs légendes mystérieuses; les vieux chasseurs s'entretiennent autour des foyers, pendant les haltes, du *coursier blanc des prairies*, que nul cavalier ne peut joindre, si bien monté qu'il soit. Ils racontent encore la tradition de l'Indien Pawnie, qui, au retour d'une lointaine expédition de chasse, trouve le camp de sa tribu abandonné, et sa jeune maîtresse restée en l'attendant sur le seuil de sa hutte, la seule demeurée debout. Le visage de la jeune femme est bien pâle, mais c'est que son cœur est bien triste. Tous deux se mettent en route pour rejoindre la tribu, dont le camp n'est pas loin. Au bout d'une heure de marche silencieuse, les deux jeunes amans aperçoivent la fumée des *wigwams*, mais il n'est pas convenable que la vierge pawnie rentre avec son fiancé dans son village. L'Indien l'y précède; là, il apprend que sa maîtresse est morte depuis deux jours. Le guerrier vole aussitôt à l'endroit où il a laissé sa fiancée; la nuit est venue, et, sur la pierre où elle était naguère assise, le Pawnie ne retrouve plus que le paquet qu'il avait confié à la jeune fille. La plainte lugubre du vent dans les cotonniers répond seule aux gémissemens du guerrier indien.

Tels sont les récits, les souvenirs du désert. Cette vie nomade du marchand, du pionnier américain, a un charme qui se devine même à travers les plus incomplètes descriptions. C'est ce charme que nous voudrions essayer de rendre, en suivant M. Kendall à travers les dramatiques incidens de son pèlerinage.

I.

M. Kendall commence par nous apprendre quels motifs l'ont décidé à partager les fatigues et les dangers de l'expédition texienne. Les prairies à l'ouest de Saint-Louis, les terrains de chasse des Pawnies et des Osages, avaient été décrits par M. A. Murray; M. Fields avait raconté un voyage à Santa-Fé, et Washington Irving une excursion au fort Gibson. M. Kendall cherchait pour sa plume un sujet nouveau : il avait par-dessus tout un violent désir de parcourir les régions exclusivement habitées par les Indiens nomades, de prendre sa part des chasses au bison et des *sports* grandioses de la vie des frontières. Un autre motif qui détermina M. Kendall, et qu'un Français ne comprendra guère, fut le dérangement de sa santé. En Amérique, les émotions d'un voyage dans les prairies sont regardées comme un puissant moyen thérapeutique; chez nous, un malade qui affronterait de si rudes épreuves nous paraîtrait courir à la mort plutôt qu'à la guérison.

M. Kendall était donc à la Nouvelle-Orléans, attendant avec impatience qu'une occasion s'offrît pour réaliser ses projets de voyage, quand il rencontra un des chefs de la caravane texienne, le major Howard, faisant des achats de marchandises pour l'expédition de Santa-Fé. Le plan de l'expédition s'accordait merveilleusement avec les vues de M. Kendall. La caravane devait suivre, je l'ai dit, pour se rendre du Texas à Santa-Fé, une route entièrement nouvelle. Son itinéraire la conduisait sur les terrains de chasse des Comanches et des Caïguas, où devaient abonder le bison, l'ours, l'élan et le daim. On prévoyait des dangers, des privations de toute espèce; on redoutait des fatigues qui semblaient devoir briser dix fois les santés les plus robustes. C'était autant qu'il en fallait pour décider un Américain préoccupé du soin de sa convalescence. M. Kendall eut bien vite pris son parti; il se promit qu'il ferait route avec la caravane texienne, et il courut arrêter son passage à bord d'un navire en partance pour Galveston.

A Galveston, un compagnon se joint à M. Kendall. C'est un jeune homme affecté d'une surdité passagère, et qui, comme le hardi touriste, s'est mis en tête de recourir à la panacée américaine, un voyage dans le désert. Le lendemain, les deux malades sont rendus à Houston. Quoique le rendez-vous soit fixé à Austin, les préparatifs de départ mettent déjà tout en mouvement à Houston même. Une compagnie de volontaires a mis en réquisition forcée tous les selliers, les carrossiers et les forgerons de l'endroit. Ces trois corps de métiers sont occupés jour et nuit à réparer les selles, les harnais, les carabines et les chariots. L'expédition projetée est le sujet de toutes les conversations. Des

groupes nombreux se forment autour des chasseurs et des vieux aventuriers. On écoute d'une oreille avide des relations de chasses aux bisons, de combats avec les tribus sauvages des déserts de l'ouest, de rencontres avec les ours ou les serpens à sonnettes, et mille autres histoires merveilleuses que les Bas-de-Cuir des frontières ont toujours en réserve dans leur mémoire.

En trois jours, M. Kendall a fait tous ses préparatifs de voyage; il est armé, monté, équipé, puis il se met en route pour Austin. A vingt milles de cette bourgade, il est reçu dans une habitation où s'offre à lui un terrible exemple des mauvais traitemens auxquels un touriste imprudent est exposé dans les prairies. Un des membres de la famille qui l'accueille porte sur son crâne le témoignage ineffaçable de la férocité des Indiens nomades. A la suite d'une escarmouche avec ces sauvages, il a été laissé pour mort, puis scalpé, et sa chevelure orne, à l'heure qu'il est, les mocassins ou le calumet de quelque dandy comanche. Une telle rencontre est de mauvais augure au début de l'excursion que projette M. Kendall. L'intrépide voyageur n'en poursuit pas moins son chemin : l'intérêt de sa santé ne lui permet sans doute pas d'hésiter.

A Austin, un voyageur anglais, M. Falconner, attire aussi l'attention du touriste américain. M. Falconner a toutes les qualités, il n'a aucun des défauts du caractère anglais, et M. Kendall ne tarde pas à lier connaissance avec lui. Le gentleman anglais possède au plus haut degré l'esprit de précaution particulier à ses compatriotes. Outre le fusil à deux coups qu'il porte en route sur ses épaules, il est chargé de tout un assortiment d'ustensiles qui pendent en festons à sa ceinture ou à la selle de sa mule. Il est armé, comme de toutes pièces, d'un jambon, d'une théière, d'une demi-douzaine de tasses, d'un sac de biscuit, d'une gourde, d'une paire de pistolets, de livres et d'instrumens scientifiques. Puis, pour qu'aucune préoccupation fâcheuse ne vienne troubler ses rêveries de voyageur, M. Falconner a pris à gages un chasseur texien, qui n'a d'autre devoir à remplir auprès de lui que de le retrouver, dans le cas où il viendrait à s'égarer dans le désert. Tom Hancock (c'est le nom du *garde du corps* du touriste anglais) est lui-même un type curieux, qui n'a rien à envier aux plus piquantes créations des romanciers. C'est un homme de cinq pieds huit pouces environ, mais que sa taille voûtée et son allure nonchalante font paraître plus petit; rien ne laisse deviner chez lui la vigueur et la force de résistance dont ses muscles sont réellement doués. Ses membres, dépourvus de toute symétrie, paraissent, pour ainsi dire, disloqués. Son œil est si enfoncé sous les sourcils, qu'on n'en peut deviner la couleur. C'est là Tom Hancock au repos; mais à l'occasion, quand il redresse sa haute taille, quand la commotion électrique du danger vient

galvaniser ses muscles, le Texien apparaît sous son véritable jour : son œil brille d'un éclat inusité, et aucun objet ne sera trop petit, trop éloigné pour sa vue perçante; aucune trace ne lui échappera; l'animal qui l'a laissée, la direction qu'il a suivie, la date enfin où l'empreinte a été tracée, ce seront autant d'énigmes que déchiffrera, comme en se jouant, sa merveilleuse sagacité. Dans la stratégie des bois, des frontières ou des prairies, Hancock est passé maître comme dans la tactique du chasseur. Il peut circonvenir et prendre un Indien dans ses propres piéges. Il peut se coller plus étroitement au sol, ramper plus loin, se rendre plus invisible que personne au gibier qu'il poursuit, à l'ennemi dont il veut surprendre le camp; en un mot, c'est un guide inappréciable pour l'approvisionnement d'une caravane, un batteur d'estrade sans égal. Hancock ne peut plus compter ses rencontres soit avec les Mexicains, soit avec les Indiens, et chaque fois il s'est signalé par quelque exploit qui a défrayé pendant long-temps les conversations de ses camarades; il a été prisonnier chez les Comanches, mais il leur a échappé aussitôt. Jamais pourtant Hancock ne fait la moindre allusion à ces innombrables prouesses : il est aussi modeste que vaillant. Tel est le portrait que M. Kendall trace de Tom Hancock, un de ces hardis aventuriers nourris dans la solitude des bois et des prairies, dont les jours s'écoulent au milieu de dangers sans cesse renaissans, et qui s'endorment chaque soir bercés par les hurlemens des loups et les plaintes de l'oiseau de nuit. M. Falconner, on le voit, avait eu la main heureuse.

Trois autres personnages méritent encore de fixer notre attention parmi les nombreux compagnons de M. Kendall. Le premier est un Mexicain du nom de Carlos, natif de Taos, dans le Nouveau-Mexique, ancien trappeur dans les déserts que l'expédition va traverser, puis courrier pendant plusieurs années entre Austin et San-Antonio. Le second est un capitaine des dragons texiens de l'escorte, W. P. Lewis. Le troisième enfin est M. Howland de New-Bedfort, état de Massachussets. C'est une de ces nobles natures, un de ces hommes d'élite qui ne font en général que de courts pèlerinages ici-bas, comme si la vieillesse était une peine expiatoire que la Providence inflige à l'homme. Brave et fidèle autant que personne, il unit à ces grandes qualités une douceur de mœurs qui le fait chérir de tout le monde. Le Mexicain Carlos par son ignorance présomptueuse, l'officier de dragons Lewis par sa pusillanimité, deviendront plus tard les mauvais génies de l'expédition texienne. Le caractère du pauvre Howland ne se démentira pas, et cet homme intrépide, à l'heure du danger, saura pousser l'abnégation jusqu'à l'héroïsme.

Un mois s'était écoulé depuis que tous les voyageurs et leur escorte d'artillerie et de dragons s'étaient réunis à Austin. Le corps principal

campait, en attendant le départ, à vingt milles au-delà d'Austin. Enfin, le 18 juin 1841, la caravane se met en mouvement. L'un des commissaires texiens, don José Antonio Navarro, placé, comme M. Kendall, dans l'impossibilité de supporter les fatigues de la marche, monte avec lui dans un char-à-bancs que le président Lamar met à leur disposition, et tous deux suivent la longue file de chariots qui commence à rouler lentement à travers les prairies. Une avant-garde de deux compagnies de dragons précède les chariots; après eux s'avance en mugissant, sous la surveillance de ses gardiens, un troupeau de bœufs destinés à la nourriture des voyageurs; trois compagnies d'artillerie et de cavalerie ferment la marche et traînent après elles une pièce de canon. Jamais peut-être, depuis la découverte de l'Amérique, pareille entreprise n'avait été essayée. Quand on entreprit le premier voyage de caravane, aujourd'hui si facile, entre Saint-Louis et Santa-Fé, chaque endroit, chaque accident de terrain, chaque détour avait été depuis longues années étudié et parcouru; dans la nouvelle expédition texienne, c'était l'audace qui s'en remettait au hasard.

A quelques milles du premier campement, la caravane dit adieu aux derniers établissemens pour suivre vers le nord-ouest une route qui devait se prolonger au-delà de toute prévision. Nous ne suivrons pas sa marche lente à travers les mille obstacles des prairies sans fin. Les chasses aux bisons qui les parcourent en troupeaux serrés avec le bruit de l'ouragan, les ravins à franchir, les rivières à passer sur des ponts de troncs d'arbres abattus et réunis à la hâte, sont l'occupation sans cesse renaissante des jours qui suivent le départ. Les légendes du désert, les plaisanteries grivoises des vétérans des prairies, les travaux des forgerons et des ouvriers de toute sorte qui réparent les chariots endommagés, sont les récréations des haltes. De longues journées de fatigue, de courtes nuits de sommeil, se succèdent. La faim, la soif et les dangers ne sont encore que des prévisions; les vivres abondent; les chairs des bisons tombés sous la balle des chasseurs sont, à l'exception des morceaux les plus délicats, abandonnées aux vautours des prairies, et nulle trace d'Indiens n'a encore été signalée; en un mot, aucune catastrophe n'est venue assombrir les esprits, aucune privation n'a abattu les forces des voyageurs. Les hôtes les plus dangereux de ces déserts n'ont été jusqu'alors que les serpens à sonnettes, qui, par certains vents glacés du nord, pendant la nuit, viennent de temps à autre chercher, inoffensifs, un abri sous la tente ou sous le manteau des dormeurs.

Cependant, parmi les scènes qui marquent les premiers pas de la caravane dans le désert, il en est une qu'il convient de signaler. Souvent, sans motif apparent, les bêtes de somme ou de selle sont prises, au milieu de ces solitudes, d'une terreur panique qui amène les plus tristes désordres. Parfois, au moment où le calme le plus profond

règne dans le camp, un arbre mort qui craque sous la brise, le croassement d'un corbeau, le mugissement lointain d'un bison, suffisent à répandre une alarme folle qui se propage de l'animal à l'homme et produit un mouvement d'inexprimable confusion. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se faire une idée d'une de ces *estampidas* (1). On voit d'abord les chevaux dresser les oreilles, aspirer par leurs naseaux dilatés la terreur qui semble souffler d'un point de l'horizon à l'autre, puis décrire en trottant de larges cercles autour du camp. La peur se communique, comme l'électricité, des chevaux aux bœufs; les hennissemens et les mugissemens se confondent; bientôt le sol tremble sous le pied des animaux effrayés, qui n'entendent plus la voix de leurs maîtres, et qui prennent avec fureur une course désordonnée, soit vers le camp, dont ils fouleront les tentes, au risque de se briser eux-mêmes contre les chariots, soit vers l'immensité des plaines, où ils ne tardent pas à disparaître au milieu d'un tourbillon de poussière. Malheur alors au cavalier négligent qui n'a pas entravé ou attaché sa monture, comme au conducteur de chariots qui n'a pas fortement assujetti ses bœufs, car nulle puissance humaine ne peut arrêter leur élan indomptable : le cavalier ne retrouvera plus son cheval, le bouvier perdra ses bœufs sans espoir de les rattraper jamais. Il faut se résigner à continuer à pied une route de plusieurs centaines de milles, à abandonner ceux des chariots qui ont perdu leur attelage. Une *estampida* est certes un accident des plus redoutables dans le cours d'un long voyage comme celui des prairies.

Dans une de ces paniques, la philosophie de M. Falconner, le voyageur anglais, est mise à une rude épreuve. Son cheval, bien que d'une égalité d'humeur remarquable, ne peut résister à la contagion de la peur, et, pour comble de disgrace, au moment où l'alarme gagne le camp, il n'a pu être déchargé que de la plus petite partie de son bagage scientifique et culinaire. M. Falconner assiste d'un œil effaré au naufrage de sa cargaison. Les octans et les baromètres jonchent le sol, la théière et la casserole battent bruyamment les flancs du cheval, et ne font que redoubler sa terreur. Enfin, tout ce tumulte s'apaise, les bêtes de somme sont maîtrisées après mille efforts, et M. Falconner n'a plus qu'à recharger ce qui lui reste de son bagage, tout en constatant douloureusement que son thermomètre marque cent degrés au-dessus de zéro, et que son baromètre s'est livré aux plus étranges écarts.

Ces *estampidas* avaient été, je l'ai dit, les seuls incidens qui eussent assombri les premières marches de la caravane. A l'exception d'un jour et d'une nuit où l'eau manqua, et où les voyageurs purent pressentir les angoisses de la soif, tout s'était borné aux fatigues inséparables d'une

(1) Mot espagnol qui veut dire course folle.

pareille entreprise, fatigues sous le poids desquelles l'Américain ne fléchit jamais. Le 14 juillet, près d'un mois après le départ d'Austin, la caravane avait fait halte sous l'ombre d'une ceinture de chênes qui bordait une vallée dans laquelle serpente un fleuve aux eaux saumâtres, le Brasos. Là, pour la première fois, les aventuriers contemplèrent un terrible spectacle, l'incendie d'une prairie, sans pouvoir reconnaître si l'accident était fortuit ou bien causé par la main de l'homme. Des nuages d'une fumée noire obscurcissaient le ciel; au milieu de ces spirales épaisses, la flamme dardait des lueurs sinistres qui s'épandaient partout comme un torrent débordé. Les hautes herbes desséchées pétillaient en s'enflammant avec la rapidité de la foudre. Le vent roulait de droite et de gauche ces vagues de flamme que rien ne pouvait arrêter, et qu'on voyait envahir en un clin d'œil la crête des collines les plus élevées. De tous les fléaux des prairies, celui qu'on nomme *fléau de feu* est le plus redoutable; autant vaudrait essayer d'entraver la marée montante; un changement de vent peut pousser contre vous une mort inévitable, ou consumer au loin, sur un espace de plusieurs milles, la surface végétale des terrains que vous allez parcourir. Heureusement pour la caravane, l'incendie suivait son cours vers la gauche et laissait intactes les prairies situées sur la route qu'on se proposait de suivre. Pendant toute la nuit, une traînée de flamme balaya la prairie en éclairant l'horizon de lueurs rougeâtres, et, le matin suivant, la colonne de feu escaladait encore la chaîne des collines qui séparent la prairie des bas-fonds où coule le Brasos.

Cet incendie semble être pour la caravane un fâcheux présage. Dès ce moment, en effet, commence pour les malheureux voyageurs une série de désastres. L'eau devient plus rare. Un vieux capitaine de la compagnie des batteurs d'estrade, M. Caldwell, chargé d'explorer la route en avant des chariots, de choisir les endroits les plus favorables pour les diriger et de rechercher les traces des Indiens, se replie sur le gros du convoi pour annoncer qu'on vient de découvrir un campement de sauvages qui ne semble abandonné que depuis quelques heures. Plus loin, on a trouvé le crâne d'un homme blanc tout récemment égorgé. Enfin, il est évident que la caravane est arrivée au centre des tribus hostiles, et on redouble de précautions le jour comme la nuit. Des ordres sévères sont donnés pour prévenir toute surprise. C'est ainsi qu'on atteint la lisière d'immenses forêts bien connues des trappeurs et des chasseurs américains sous la dénomination devenue célèbre de *cross timbers* (1). Ces forêts s'étendent du nord au sud et de l'est à l'ouest, sur une largeur qui n'est guère moindre de quarante à cinquante milles. Elles occupent un sol crevassé et montueux sur lequel

(1) Forêts transversales.

rampe une sous-végétation presque inextricable de bruyères et de buissons épineux. A peine, au milieu des profonds ravins qui coupent en tous sens le terrain aride, rencontre-t-on çà et là une étroite clairière. Partout l'herbe est desséchée, le feuillage jauni. Des troncs brûlés ou noircis par les feux des chasseurs indiens s'élèvent de tous côtés en attristant les yeux, tandis que leurs branches charbonnées et les buissons aux pointes aiguës déchirent les chairs des hommes et des animaux.

La traversée de ces immenses forêts qui séparent les hautes prairies des prairies basses dure quinze jours. Sur les bords de la rivière de Noland, un conseil est tenu entre les officiers et les chefs de l'expédition. La marche a été si lente, qu'on sent impérieusement le besoin de faire des journées plus longues. On est à la veille d'entrer dans une contrée plus accidentée; il devient nécessaire d'alléger les chariots. C'est une mesure de salut commun. A cet effet, on fera comme dans les gros temps en mer : on se débarrassera de l'excédant de la cargaison. Des provisions considérables de bœuf séché, dont une partie se gâtait faute de consommation, sont destinées d'abord à être abandonnées; puis on se résout aussi à sacrifier les bagages inutiles, les tentes, par exemple, qui n'appartiennent qu'à un petit nombre de voyageurs privilégiés, et auxquelles les propriétaires renoncent pour ne pas exciter le mécontentement de leurs compagnons. Officiers, commissaires, marchands et soldats se privent de ces abris portatifs si utiles dans le désert. La tente de l'hôpital est seule exceptée d'un auto-da-fé général qui ne laisse plus aux voyageurs d'autre ressource contre le brouillard, la froidure, la pluie ou l'ardeur du soleil, que leurs couvertures et leurs manteaux. On prend hauteur pour la première fois depuis le départ d'Austin. Un mois de route n'a permis de franchir encore que deux cents milles, et il en reste encore environ cinq cents dans la direction du nord-ouest jusqu'à Santa-Fé.

Rien ne ressemble à l'océan comme les immenses prairies qui couvrent cette partie de l'Amérique. Comme sur l'océan, l'œil n'aperçoit partout que le même horizon. Le chasseur des prairies a aussi quelque point de ressemblance avec le matelot : la même erreur de route peut perdre le bâtiment qui navigue dans une mer inconnue et le chasseur qui parcourt pour la première fois des prairies inexplorées. La caravane avait dû se préoccuper vivement des malheurs que de pareilles déviations pouvaient attirer sur elle : en suivant les bords de la Rivière-Rouge, elle ne courait aucun danger de s'égarer. Il fut donc décidé qu'aussitôt qu'on aurait atteint cette rivière, on ne s'en écarterait plus; mais l'impatience même où l'on était d'arriver au cours d'eau désigné causa une déplorable méprise. Quelques formes de collines que de vieux chasseurs croyaient reconnaître firent prendre pour la Rivière-Rouge une rivière sans nom. La caravane allait dès-lors courir

à sa perte, semblable au navire désemparé qui fait fausse route, et dont l'équipage confond avec une côte semée d'écueils le port qui doit l'abriter.

II.

Les traces d'Indiens se multipliaient sur le passage des Texiens. Ces traces étaient fraîches, et les chasseurs sauvages qui les avaient laissées ne devaient pas être loin. L'apparition soudaine d'une troupe de chiens maigres et affamés vint donner aux présomptions des batteurs d'estrade un caractère de certitude. Ces chiens appartenaient sans nul doute à quelque peuplade sauvage. Comment avaient-ils surmonté leur répugnance instinctive pour venir chercher un asile parmi les blancs? C'était une question à laquelle l'événement se chargea presque aussitôt de répondre.

Un ruisseau ayant été signalé par un des batteurs d'estrade, la confusion se met dans les rangs des voyageurs. Les mieux montés des cavaliers prennent les devans au galop. Les conducteurs de chariots veulent les imiter en poussant le pas de leurs bœufs, et la longue caravane est bientôt dispersée en corps isolés, les uns invisibles aux autres, sur toute l'immense étendue des prairies. M. Kendall, le commissaire Navarro, un Irlandais, M. Fitzgerald, s'étaient trouvés tout à coup séparés de leurs compagnons. Les rideaux de cuir du petit wagon qui les portait masquaient la vue à droite et à gauche, et ne laissaient voir, au milieu des longues ondulations des prairies, que la toile blanchâtre des chariots lointains. Tout à coup un bison emporté par une course furieuse, la langue pendante, les flancs haletans, dépassa la voiture des trois voyageurs. Don José Navarro écarta le rideau, et, se rejetant précipitamment dans l'intérieur du wagon, la consternation peinte sur le visage : — Les Indiens! les Indiens! cria-t-il, et le commissaire alarmé chercha précipitamment son *rifle* au fond de la voiture. A peine avait-il prononcé ces mots, qu'un cavalier indien, à son tour, dépassa les voyageurs. Le sauvage était monté sur un bai de taille moyenne, mais plein de fougue et de vigueur. Il était armé d'une longue lance à laquelle de nombreuses chevelures se balançaient en guise de banderole. Un arc et un carquois battaient ses épaules; l'air, que fendait sa course impétueuse, gonflait son manteau de peau de daim autour de ses reins, tandis que ses cheveux noirs, que ne pouvait contenir une bandelette jaune, flottaient en longues tresses sur ses épaules. Les voyageurs cherchaient en vain cependant à dégager leurs carabines des bagages qui encombraient la voiture, quand un second cavalier, penché sur l'encolure de son cheval, les talons attachés aux flancs de sa monture, passa à son tour si près du wagon, que

les sabots de son coursier lançaient jusque sur les rideaux de cuir les cailloux arrachés au sol. Un troisième cavalier succéda aux deux autres. Par une inexplicable singularité, chacun des trois Indiens, dans l'impétuosité de leur course, semblait dédaigner de jeter un regard sur la voiture des voyageurs. Acharnées après leur proie comme des loups affamés à la poursuite d'un daim, les trois effrayantes apparitions avaient passé comme autant d'éclairs, sans que les voyageurs, restés seuls loin des leurs, eussent pu mettre la main sur leurs armes. Le bison et ses trois persécuteurs n'étaient déjà plus que des points à peine visibles à l'horizon de la prairie, quand M. Kendall et ses compagnons saisirent leurs carabines : ils s'applaudirent de n'avoir plus d'ennemis devant eux, car aucune de leurs armes n'était chargée. Quelques instans d'une course rapide permirent heureusement au wagon d'atteindre le campement où régnait une confusion complète. Tandis que les cavaliers les mieux montés s'étaient élancés à la poursuite des Indiens, d'autres chasseurs s'étaient emparés du gibier que les sauvages poursuivaient avec tant d'ardeur. A côté du lieu de halte choisi par la caravane, près d'un cours d'eau ombragé de grands arbres, s'élevait un camp indien précipitamment abandonné. La famine l'avait visité, à en juger par les os soigneusement rongés d'animaux immondes, tels que des fouines et des serpens, et l'aspect lamentable d'une vingtaine de chiens aux flancs caves et décharnés que la faiblesse avait empêchés de suivre leurs maîtres; les moins exténués avaient seuls pu venir chercher asile auprès des Américains. Les cavaliers sauvages qui poursuivaient le bison appartenaient sans nul doute à la tribu affamée dont le camp était désert, et la faim seule qui déchirait leurs entrailles avait fait taire leur crainte ou leur curiosité à l'aspect si nouveau pour ces barbares d'une voiture ou d'une caravane de *Visages-Pâles*.

La caravane ne fit halte en ce lieu que pour un instant. Les officiers donnèrent l'ordre de se remettre en marche, et quelques détachemens reçurent mission de battre la campagne dans l'espoir de capturer quelque guide indien, car on n'était pas encore certain d'être sur la bonne route. Malheureusement toutes les recherches furent vaines, et l'expédition dut continuer sa marche pour ainsi dire à l'aventure.

C'est au milieu de ces pénibles préoccupations que le rôle du Mexicain Carlos, l'un des principaux personnages de cette relation, commence à se mieux dessiner. Du haut d'une éminence apparaît sur la droite et dans la direction du nord une ceinture d'arbres épais, parallèle à la route, et qu'on hésite à reconnaître pour les bois qui bordent la Rivière-Rouge. Le Mexicain, attaché simplement jusqu'alors à une des compagnies de l'escorte, apprend aux officiers qu'il a souvent dressé ses trappes en aval et en amont de la Rivière-Rouge, qu'il en connaît parfaitement tous les traits distinctifs, et que partout aux alentours

il retrouve ces traits conformes à ses souvenirs. Les allégations de Carlos paraissent si plausibles, sa connaissance du pays si positive, qu'il passe immédiatement de l'escorte dans le détachement des batteurs d'estrade. A des doutes prudens succède pour la caravane une confiance aveugle.

A la halte suivante, les batteurs d'estrade purent rapporter des nouvelles d'une grande importance. Ils avaient eu une conférence de quelques instans avec un corps de guerriers indiens en nombre égal au leur. Tous étaient bien armés, quelques-uns avaient des carabines, d'autres étaient montés sur de puissans et forts chevaux américains évidemment volés. C'étaient de vigoureux et athlétiques sauvages orgueilleusement campés sur leurs montures éprouvées, l'air hostile, le regard menaçant. La maigreur et la détresse des chevaux des *Visages-Pâles* n'avaient pas échappé à ces pénétrans observateurs, et de la conscience de leur supériorité naissaient leur audace et leur insolence. Aucun d'eux n'avait pu échanger un mot d'anglais avec les batteurs d'estrade; mais plusieurs d'entre ces Indiens avaient ramassé çà et là dans leurs courses errantes quelques bribes d'espagnol, et Carlos, à l'aide du dialecte comanche, semblable au leur, avait pu converser tant bien que mal avec les guerriers nomades. Leurs réponses avaient été si arrogantes, que le capitaine Caldwell, vieux Texien rompu aux ruses perfides des sauvages, avait donné l'ordre à ses hommes d'apprêter leurs armes, et à cet ordre donné en anglais les Indiens avaient répondu par une manœuvre de nature à prouver qu'ils entendaient mieux cette langue qu'ils ne désiraient le laisser voir. Il y avait là, outre Tom Hancock et le vieux capitaine Caldwell, dont les cheveux avaient grisonné dans les guerres indiennes, quelques batailleurs des prairies qui se plaignaient *in petto* de ces conférences, et les trouvaient à la fois trop longues et trop pacifiques; mais les ordres du commandant en chef de l'expédition, le général Mac-Leod, étaient péremptoires. Le général voulait gagner par la douceur l'amitié des peuplades disséminées sur son chemin pour ouvrir une route affranchie de dangers aux caravanes de son pays. Il fallut se conformer aux instructions reçues, et le capitaine Caldwell fit prier les guerriers indiens d'attendre l'arrivée du chef de l'expédition. Quelques sentencieuses et laconiques paroles furent échangées entre les Indiens dans la langue de leur peuplade; puis, après avoir appris aux blancs le nom de la tribu à laquelle ils appartenaient et leur avoir donné la nouvelle qu'un parti de deux cents Comanches battait la campagne non loin de là, ils promirent de revenir avant la nuit, et s'éloignèrent au petit galop sans vouloir attendre davantage.

Tom Hancock et un autre batteur d'estrade éprouvé furent envoyés sur leurs traces; ils revinrent au bout d'une heure sans les avoir revus; seulement ils apportaient la nouvelle qu'à cinq milles de là, dans la di-

rection du nord, ils avaient trouvé un village considérable qu'il serait nécessaire de traverser dans toute sa longueur, car il n'y avait pas d'autre route pour les chariots. Après une courte consultation, les officiers détachèrent cinquante cavaliers des mieux montés avec un drapeau de paix pour porter aux habitans du village indien des paroles de conciliation et d'amitié : M. Kendall, que près de trois mois de fatigues avaient refait complétement, dit adieu à son wagon, et prit rang avec son cheval parmi les hommes de l'avant-garde; mais les éclaireurs indiens avaient donné l'alarme, et le village était désert : la tribu tout entière s'était éloignée, et les ambassadeurs ne purent que constater l'heureux et pittoresque emplacement de ce hameau indien. Les feux brûlaient encore dans les foyers abandonnés, ainsi que dans la loge du conseil où la fuite avait été résolue. Après avoir campé la nuit près du village, l'expédition reprend sa marche, toujours en longeant la rivière qu'on suppose être la Rivière-Rouge.

Fatigué d'une longue inaction, M. Kendall se félicitait de s'être joint aux éclaireurs qui précédaient la colonne. Sans s'astreindre à la marche lente et monotone des bœufs qui traînent les chariots, les batteurs d'estrade ont toute liberté d'allures. Le désert s'ouvre devant eux, et ils sont les premiers à interroger l'immensité des prairies, à sonder les dangers qu'elles recèlent. C'est la proue qui fend les vagues pour ouvrir la route au navire. De vives descriptions se succèdent sous la plume de M. Kendall. Là c'est une halte à l'ombre des cotonniers, ou sur les bords d'un ruisseau dont les eaux limpides gardent, sous la chaleur du jour, une fraîcheur éternelle, grace à des arches de verdure entremêlées d'inextricables guirlandes de vigne vierge. Le héron blanc, l'oiseau de la solitude, se tient immobile le long de ces cours d'eau, où le daim, qui vient d'échapper haletant au loup des prairies, court rafraîchir ses flancs baignés de sueur, où le cheval sauvage, l'œil inquiet, les naseaux fumans, vient étancher sa soif. Plus loin, ce sont d'immenses solitudes dont le vent courbe les hautes herbes et que sillonnent les bisons effrayés ou les rapides coursiers des éclaireurs indiens.

Cependant la marche se continue à travers mille obstacles. Carlos le Mexicain est devenu le guide de la caravane. On arrive sur les bords d'une rivière où l'on cherche vainement un gué. Carlos déclare que c'est la rivière Utau, le long de laquelle il a souvent tendu ses piéges; que ces parages lui sont connus comme les lieux où s'est écoulée son enfance. La confiance du guide se communique encore une fois aux voyageurs. On espère arriver bientôt aux premiers établissemens du Nouveau-Mexique. La joie est bruyante, car personne ne se doute que cinq cents milles restent encore à franchir au milieu d'affreux déserts, et que la faim, la soif, les Indiens menacent de près l'expédition.

Un soir, la caravane a fait halte non loin d'un ruisseau qu'ombragent

des cotonniers et des saules. Des loups et des chouettes mêlent leurs hurlemens lugubres à la plainte monotone du torrent. Tout à coup un signal d'alarme retentit, la terre tremble sous les pas des animaux. Ces hurlemens prolongés ont provoqué dans le camp une de ces paniques dont j'ai déjà décrit les redoutables effets. Les bœufs encore accouplés prennent la fuite. M. Kendall n'a que le temps d'escalader un arbre pour éviter un choc qu'aucun pouvoir humain ne saurait prévenir; en un clin d'œil, les bêtes de somme ont disparu, et c'en eût été fait de l'expédition tout entière, si, le lendemain matin, on n'eût, par miracle, retrouvé les animaux encore groupés non loin du camp. On se perd en conjectures sur les causes de cette panique soudaine, mais les vétérans de l'expédition l'attribuent à quelque ruse perfide des Indiens dont les voix ont imité les hurlemens des loups et les sifflemens des oiseaux de nuit.

Parmi les accidens de la vie du désert, il en est un plus terrible encore que l'*estampida*. Le voyageur qui se sépare pour quelques instans de ses compagnons court risque souvent de perdre complétement leur trace : rien ne peut servir à l'orienter dans ces plaines aux ondulations monotones. C'est en vain qu'il se fatigue à courir dans toutes les directions : l'écho seul répond à ses cris d'alarme; il s'arrête alors dans l'immobilité du désespoir. Mille visions surgissent autour de lui; un bloc de pierre, un tronc d'arbre, prennent des formes menaçantes et semblent autant de mystérieux ennemis. Le malheureux se résigne, il s'assied et attend la mort. Il pense aux compagnons qu'il a laissés et qu'il ne retrouvera plus. Le soleil semble descendre avec une effrayante rapidité; la nuit paraît, non pas s'épaissir graduellement, mais tomber tout à coup. Plus d'espoir alors : les ténèbres ont envahi les dernières lignes de l'horizon. Partout l'obscurité, partout la solitude : position terrible dans laquelle il faut s'être trouvé une fois en sa vie pour en bien comprendre toute l'horreur.

Égaré un jour à la poursuite d'un chevreuil, M. Kendall veut rejoindre la colonne en marche; pour la première fois depuis une heure il cherche à s'orienter, mais un horizon inconnu l'entoure; les ondulations des prairies n'ont plus la forme qu'il se rappelle. Il pousse son cheval vers la plus élevée de ces vagues de terrain; là comme tout à l'heure, aucun souvenir ne peut l'aider : il est complétement égaré. Le soleil est au milieu du ciel; comment distinguer le nord du midi? En pareil cas, il n'y a pas à se dissimuler qu'on est face à face avec les plus terribles chances du désert. Sans oser s'écarter d'un étroit rayon, de peur de mettre plus de distance encore entre la caravane et lui, M. Kendall monte de nouveau sur une éminence et cherche à distinguer la toile des chariots de la caravane. Il n'aperçoit que les trombes de poussière que le vent soulève. Non loin de là, un loup solitaire re-

gagne sa tanière, des serpens sifflent entre les jambes de son cheval; partout c'est la solitude dans sa morne tranquillité. Le voyageur met un instant pied à terre et reste immobile; mais bientôt, cédant à une impatience fiévreuse, il reprend sa course sans but, il pousse son cheval au hasard. Une heure s'écoule. Il est arrivé sur la pente d'une vallée profonde. A quelques centaines de pieds au-dessous de lui, serpente une longue ligne de chariots : c'est la caravane. Le naufragé qui sent ses forces s'épuiser en luttant contre les vagues peut seul, à l'aspect d'une voile, éprouver l'inexprimable joie qui s'empare de M. Kendall; mais le talus est escarpé, et il cherche vainement, à travers les rochers, un sentier pour descendre. Après mille efforts, il atteint une plate-forme adossée à des rochers crevassés. Au-delà de cette plate-forme, la pente est si rapide, que le cheval et le cavalier hésitent à s'y lancer. Tout à coup, dans une des fissures du roc au-dessus de la tête de M. Kendall, un bruit confus se fait entendre, semblable à celui de cailloux froissés les uns contre les autres, ou bien encore à celui de feuilles sèches ou de broussailles foulées aux pieds; une odeur nauséabonde s'échappe en même temps de cette fissure, et un sifflement aigu retentit, suivi de l'apparition d'un serpent à sonnettes qui se déroule comme une liane énorme le long des flancs du rocher. Le reptile n'est que le précurseur de toute une tribu de serpens dont le faisceau visqueux se déroule, et qui tapissent par centaines, horrible et vivante végétation, le talus rocailleux au milieu duquel s'ouvre leur caverne. Le cheval et le cavalier n'hésitent plus, et roulent ensemble plutôt qu'ils ne descendent jusqu'au niveau de la plaine. Un temps de galop les porte tous deux jusqu'aux chariots de la caravane, que M. Kendall se promet bien de ne plus jamais perdre de vue.

III.

Ce ne sont là encore que de légères émotions. La faim n'est pas dans le camp, mais les privations ont commencé à se faire sentir à des hommes fatigués d'une longue route. Les commissaires de l'expédition, toujours persuadés, d'après les affirmations du guide mexicain, qu'on ne devait être qu'à soixante-dix ou quatre-vingts milles de la ville de San-Miguel, résolurent d'envoyer en avant trois parlementaires qui auraient à chercher des vivres frais et à pressentir en même temps l'accueil que réservaient les Mexicains à l'expédition américaine. MM. Howland, Baker et Rosenburry furent désignés pour cette mission. M. Howland avait déjà passé quelques années à Santa-Fé, où il était connu des principaux habitans : c'était un homme à la fois intelligent, prudent et brave, en un mot celui qu'il fallait en pareil cas.

Les parlementaires emportaient des vivres pour trois jours, et, comme on avait à redouter les attaques de nombreuses tribus d'Indiens hostiles, ils devaient se cacher durant le jour et ne marcher que la nuit. Dans l'après-midi, M. Howland et ses malheureux compagnons se mirent en route; on ne devait pas les revoir.

Le lendemain de cette séparation, la colonne reprit sa marche, toujours sous la direction de Carlos. Le 13 du mois d'août fut pour elle un de ces jours néfastes dont le souvenir reste long-temps gravé dans la mémoire. La nuit précédente, on avait campé dans un endroit où l'eau avait manqué aux bêtes de somme et aux bœufs destinés à servir de nourriture. Le peu d'eau que les hommes avaient pu se procurer, d'une qualité détestable, n'avait servi qu'à irriter la soif. On était arrivé à un endroit des prairies d'où l'on apercevait au loin les sommités bleuâtres de hautes montagnes. Carlos avait été le premier à les découvrir, et les avait désignés sous le nom de *los Cuervos* (les Corbeaux). D'après son dire, la Rivière-Rouge s'ouvrait un passage à travers ces trois montagnes. Cette assertion trouva un seul contradicteur : c'était le vieux capitaine des éclaireurs, Caldwell, qui prétendait que le cours d'eau qu'on avait suivi depuis le village des Indiens était le Wichita et non la Rivière-Rouge. Chacun tressaillit à cette affirmation du vieux batteur d'estrade; mais telle était la confiance qu'on plaçait dans les assertions de Carlos, que le capitaine finit par être seul de son avis.

On marchait toujours. De petits détachemens avaient été envoyés de tous côtés à la recherche d'une source ou d'un ruisseau, car les chevaux, les mules et les bœufs n'avançaient plus qu'avec peine, dévorés par la soif. Enfin, dans l'après-midi, la colonne atteignit, après d'incroyables fatigues, une vallée couverte de cèdres desséchés et qui longeait un précipice immense. On s'était arrêté pour creuser le sol, dans l'espoir de faire jaillir quelque source d'eau fraîche, quand une explosion semblable à celle d'une pièce d'artillerie vint interrompre les travaux d'excavation. La détonation avait été entendue dans la direction du camp au-dessus duquel s'élevait un dais de fumée noire. — Une attaque d'Indiens! — Tel fut aussitôt le cri général. Ce n'étaient pas les Indiens pourtant : c'était un incendie qui avait éclaté sur les hauteurs voisines de la vallée et qui gagnait l'épaisse forêt de cèdres au milieu de laquelle on se trouvait. Il fallait se hâter de chercher un abri dans les plaines que l'incendie ne menaçait pas, et où une partie de la caravane était déjà campée. La petite troupe avec laquelle marchait M. Kendall redoubla d'efforts pour sortir de la vallée; mais les flammes interceptaient tous les passages. Partout l'incendie dévorait les arbres, qui craquaient sous le feu avec un bruit terrible; les troncs enflammés roulaient de tous côtés; on était comme entouré d'un cercle infranchissable. La nuit vint, et la terrible lueur de l'incendie

remplaça la clarté du soleil. Les cèdres allumés, les tourbillons de flammes qui gagnaient toute l'étendue de la prairie, envoyaient des gerbes éblouissantes jusqu'aux extrémités de l'horizon. De sourds et terribles retentissemens sortaient des cavernes, des gouffres béans, illuminés tout à coup jusque dans leurs profondeurs. Cependant, vers neuf heures, M. Kendall put gagner les hauteurs qui dominent la vallée, et le premier visage de connaissance qu'il rencontra fut celui de M. Falconner, à peine vêtu des débris noircis d'une couverture. Il était de garde à l'ouest du camp pour surveiller l'incendie que les efforts des hommes, aidés par le vent, avaient pu arrêter de ce côté. Il indiqua à M. Kendall l'endroit où il trouverait ses chariots. Un spectacle bien sombre attendait M. Kendall. Ses compagnons, assis sur les débris arrachés aux wagons en flammes, étaient livrés à toutes les angoisses de la faim, de la soif et du désespoir. Personne ne parlait, mais chacun fixait les yeux sur la nappe de feu qui continuait de dévorer la prairie au nord, au sud et à l'est. Après une nuit d'angoisse, le jour vint éclairer un désert de cendres, sur lequel planaient d'épais nuages de fumée. Deux wagons avaient été brûlés, et dans l'un de ces chariots l'explosion d'une quantité considérable de cartouches avait produit le bruit qui avait fait croire à une attaque des Indiens.

La caravane reprit sa marche, mais la soif des voyageurs n'était pas apaisée, et chaque heure la rendait plus insupportable. Pour comble de maux, les hauteurs qu'on avait signalées sous le nom des *Cuervos*, devenues plus visibles, n'avaient aucune ressemblance avec les montagnes décrites par le guide mexicain, et cependant personne ne doutait encore de sa fidélité. Un autre jour s'écoule; puis, un soir, on chercha vainement Carlos; il avait disparu et ne revint plus.

Sans guide, sans vivres, sans eau, la caravane reprit sa marche jusqu'au 17 août 1841. Ce jour-là, un parti d'explorateurs, le capitaine Caldwell en tête, fut détaché avec ordre de ne revenir qu'après avoir trouvé la Rivière-Rouge. Leur absence ne dura que quelques jours, et bientôt le capitaine revint avec la nouvelle qu'ils avaient rencontré une rivière qu'ils croyaient bien cette fois être la Rivière-Rouge, ou l'un de ses principaux affluens. Pendant la nuit suivante, les Indiens vinrent jusque dans le camp enlever plusieurs chevaux de choix. Ce n'était là qu'un prélude à des attaques plus sérieuses. Le lendemain, en effet, on fut averti qu'une troupe d'Indiens donnait la chasse à quelques hommes de la caravane partis en avant pour chercher de l'eau. Le bruit lointain de la fusillade ne tarda pas à confirmer cette fâcheuse nouvelle. Cinquante cavaliers s'élancèrent aussitôt au secours de leurs compagnons menacés; mais ils arrivèrent trop tard, l'œuvre de sang s'était accomplie. Cinq cadavres, parmi lesquels se trouvait celui du lieutenant Hull, étaient étendus sur le sol rougi de sang, éventrés,

scalpés et horriblement mutilés. Cependant, à en juger par les traces encore fraîches du combat, les Américains avaient dû vendre chèrement leur vie. Le lieutenant Hull n'était pas tombé avant le trentième coup de lance; et quant à un homme vigoureux, nommé Mayby, dont le cadavre était près du sien, le canon brisé d'une carabine que sa main serrait encore avec force disait assez qu'après l'avoir déchargée, il avait résisté jusqu'au bout. Le cœur de l'un des cinq autres avait été arraché de ses entrailles, et, si les Indiens n'avaient pas été forcés de fuir, tous les cadavres auraient sans doute subi cette dernière mutilation.

Un détachement d'hommes armés eut mission de procéder à l'ensevelissement de ces tristes dépouilles, tandis que le corps principal reprenait sa marche vers le Quintufue qu'on disait être un des affluens de la rivière de Palo-Duro (le bois dur). Là, les hommes purent enfin apaiser largement la soif qui les dévorait depuis quelques jours, et le soir un conseil solennel fut tenu entre les officiers. Les circonstances étaient critiques. La caravane était égarée sans guide dans un pays inconnu. Les provisions, presque insuffisantes jusqu'alors, étaient épuisées; déjà depuis quelques jours, chaque bœuf abattu pour les besoins de l'expédition était dévoré, cuir, entrailles et sang. Des peuplades ennemies entouraient les Américains, toujours prêtes à égorger les détachemens qui s'éloignaient pour chasser du corps principal, et les prairies devenaient de plus en plus impraticables aux chariots. Dans cette conjoncture, il fut décidé qu'un parti de cent hommes s'avancerait jusqu'au Nouveau-Mexique, soit près de Santa-Fé ou du Rio-Grande, soit encore près du chemin tracé par les caravanes de Saint-Louis. Une fois arrivés là, ces hommes devaient revenir sur leurs pas avec des vivres frais pour ceux de leurs compagnons restés en arrière. M. Kendall accompagna ce détachement, placé sous les ordres du capitaine Sutton.

La troupe avait à traverser le pays tout entier des Indiens Caïguas, les meurtriers du lieutenant Hull. Dans l'après-midi du dernier jour d'août, elle se mit en route. On marchait silencieusement et en bon ordre. Sur tous ces visages amaigris et animés par la fièvre, on lisait la même expression de souffrance et de résignation virile. Les Texiens traversaient une plaine immense sans arbres et sans buissons. Au bout de quelques heures de marche, on aperçut cependant une tache noirâtre qui se détachait vivement sur la morne uniformité du désert, et les yeux exercés des chasseurs eurent bientôt reconnu un bison endormi. Pour ces hommes livrés depuis plusieurs jours aux angoisses de la famine, une pareille capture était précieuse; mais, pour atteindre l'animal, il fallait franchir une énorme distance, et cela sans donner l'éveil au bison. Qui oserait se charger d'une aussi difficile mission? Tom Hancock fut seul jugé digne de la mener à bien. Quatre autres chas-

seurs, ceux dont les chevaux étaient les plus agiles, furent désignés pour le seconder. Les cavaliers commencèrent par alléger leurs chevaux du poids qui pouvait ralentir leur course; puis, se débarrassant de leurs chapeaux, la tête entourée d'un mouchoir pour la garantir de l'ardeur du soleil, tous furent prêts pour cette chasse d'un intérêt suprême.

Au-delà de l'animal assoupi, la prairie s'élevait en pente douce. Tom Hancock commença de s'avancer en rampant, après avoir pris l'avantage du vent, du côté du buffle : à peine apercevait-on le corps du chasseur au-dessus des touffes d'herbes ou des taupinières qui jonchaient la prairie; mais, quoiqu'il fût familiarisé avec toutes les ruses de chasse qui pouvaient assurer son succès, Tom cessa de ramper à cent cinquante mètres environ de sa proie. Sa carabine s'éleva parallèlement au sol, puis il fit feu. Il était convenu que les cavaliers resteraient inactifs jusqu'après le second coup. Le buffle blessé, mais légèrement, se leva en bondissant, étira ses membres, roula sa queue à droite et à gauche, et se recoucha. Tom Hancock, sans se redresser, rechargea tranquillement sa carabine et fit feu pour la seconde fois. L'animal, plus grièvement blessé, bondit de nouveau sur ses jarrets, et, à l'aspect des cavaliers, fit volte-face et s'éloigna d'un pas pesant. Alors la chasse commença plus sérieusement. M. Kendall, mieux monté que ses trois associés, ne tarda pas à les devancer, à gagner du terrain sur l'animal poursuivi; mais, à l'aspect effrayant de cette masse énorme, dont les yeux brillaient comme deux globes de feu à travers les touffes d'une épaisse crinière, le cheval, épouvanté, se déroba sous le cavalier, au lieu d'avancer. Il ne se décida qu'après avoir senti l'éperon labourer ses flancs, et s'élança vers le buffle au point d'effleurer presque ses cornes. Trois ou quatre fois le chasseur répéta cette manœuvre, et chaque fois une blessure arrachait un gémissement au bison; l'animal cependant tenait toujours tête au chasseur, et il fallut qu'un des compagnons de M. Kendall le remplaçât pour mettre fin à la lutte, en couchant à terre le bison, qui cette fois ne se releva plus.

La joie était au camp; malheureusement dans tout le voisinage il n'y avait pas un arbre, pas une racine qui pût fournir le bois nécessaire pour cuire le bison, et les chasseurs, affamés comme des loups, se virent forcés de reprendre leur marche, la chair saignante suspendue aux arçons. La nuit venait, et les angoisses de la faim eurent raison des dernières et naturelles répugnances des voyageurs. Ils réunirent la fiente des buffles disséminée sur la prairie; mais ce combustible, excellent à l'état de sécheresse, est détestable quand la pluie l'a détrempé. Enfin, on alluma tant bien que mal un feu languissant; les chasseurs dévoraient à belles dents une viande enfumée et à peine cuite. Pour la première fois depuis l'arrivée des cavaliers dans la grande prairie, les loups hurlaient la nuit dans leur voisinage. — C'est bon signe, dit

Hancock, les loups ne hurlent que près des établissemens, et demain nous rencontrerons des blancs, des Indiens, ou la limite de la prairie.

Le lendemain matin, M. Kendall et ses compagnons reprennent au point du jour leur marche à travers les prairies. Les premiers animaux qu'ils rencontrent, après avoir franchi péniblement un espace de plusieurs milles, sont des chevaux sauvages, réunis en troupeaux et galopant avec une impétueuse ardeur dans ces plaines sans limites. Persuadés que ce troupeau s'est échappé de quelque *hacienda* mexicaine, ils arborent au bout d'un fusil un mouchoir blanc, signal de détresse auquel malheureusement aucun autre signal ne répond. La troupe vagabonde des chevaux indomptés décrit curieusement à l'entour des voyageurs égarés de larges cercles au galop; puis on les voit s'arrêter un moment, dresser les oreilles, secouer leurs crinières flottantes, et, reprenant leur course folle, se perdre bientôt dans l'immensité des savanes comme une troupe de dauphins dans l'immensité de la mer. Et cependant ce troupeau était bien, comme on le sut plus tard, une *cavallada* privée; des Mexicains se tenaient à quelque distance, invisibles, mais non sans voir les voyageurs en détresse, dont les mouvemens leur avaient paru suspects.

Plusieurs jours de marche succèdent à celui qui a été marqué par cet incident. La faim tourmente les entrailles des voyageurs, réduits à serrer de plus en plus autour de leurs flancs leur ceinture de cuir, ou à chercher dans un sommeil plein d'anxiété l'oubli des tortures du jour. Le peu de gibier qui se montre disparaît hors de la portée des carabines; les chiens des prairies, race singulière qui se creuse des terriers et vit en république, se cachent aussi, à l'approche des voyageurs, dans leurs demeures souterraines. Les eaux profondes des rivières ne laissent apercevoir aucun de leurs hôtes; la terre et l'eau se montrent impitoyables. Un jour pourtant, au moment où le désespoir va achever l'œuvre de la faim, où les voyageurs affaiblis ne marchent plus qu'à de longues distances les uns des autres, les prairies changent d'aspect. C'est d'abord un horizon de montagnes d'azur, puis une échappée de plaines aux bouquets d'arbres disséminés, aux ruisseaux limpides et murmurans. Une halte a lieu sur les bords de l'un de ces ruisseaux, au coucher du soleil. L'azur du ciel paraît plus beau ce jour-là que les autres jours, et le couchant n'a jamais éclairé de teintes plus douces la cime des montagnes lointaines. Les saumons bondissent dans les eaux murmurantes qui coulent entre des rives ombragées; les ramiers chantent au haut des arbres leur chanson du soir; de longues files de dindons sauvages font retentir l'air du bruit de leurs grandes ailes. Un jour se passe dans ce lieu charmant, un jour de chasse et de pêche abondantes, et à ce jour succède une nuit de sommeil tranquille; puis le soleil du matin éclaire au loin la fumée d'un

camp de bergers mexicains, qui, avertis par les aboiemens de leurs chiens, accourent au-devant des voyageurs.

Le premier moment de terreur passé (car les bergers n'avaient pu voir sans effroi ces hommes pâles, amaigris, semblables à des spectres), ce fut de leur part une suite de questions empressées. Depuis des mois, les bergers étaient éloignés des établissemens, et ils ne pouvaient donner aux Américains aucun renseignement relatif aux dispositions politiques du Nouveau-Mexique. Ils avaient passé tout ce temps à faire des échanges avec les Caïguas, et le hasard avait voulu qu'ils fussent dans leur village quand les meurtriers du lieutenant Hull et de ses compagnons y étaient revenus, rapportant les cadavres de onze de leurs guerriers frappés dans ce triste combat. Les Américains apprirent aussi que la ville de San-Miguel, qu'ils croyaient si voisine, était encore à quatre-vingts milles de là, et qu'il fallait, avant d'y arriver, traverser un petit village appelé Anton-Chico.

Après avoir chargé trois de ces Mexicains de porter de leurs nouvelles au général Mac-Leod, commandant de la caravane, resté en arrière avec le gros de l'expédition, les principaux officiers du détachement auquel appartenait M. Kendall résolurent d'envoyer aux autorités de San-Miguel le capitaine Lewis et M. G. Van-Ness, secrétaire des commissaires de l'expédition. Comme complément aux instructions verbales dont ils étaient chargés, ces officiers emportèrent avec eux des proclamations en anglais et en espagnol, pour instruire les habitans qu'une caravane de Texiens approchait de leur pays avec les plus pacifiques intentions. M. Kendall et deux autres voyageurs se joignirent aux deux envoyés, MM. Lewis et Van-Ness; ils se mirent en route pour Anton-Chico le 14 septembre, treize jours après s'être séparés du gros de l'expédition texienne. La caravane se trouvait ainsi partagée en plusieurs troupes. On n'a pas oublié que MM. Howland, Baker et Rosenburry avaient d'abord été détachés en parlementaires avec une escorte; de son côté, M. Kendall, après avoir fait partie du détachement de cent hommes envoyé pour reconnaître la route, laissait ceux-ci sur les bords du Rio-Gallinas pour se rendre avec MM. Lewis et Van-Ness à San-Miguel. Enfin, le dernier corps, resté sous les ordres du général Mac-Leod, était en arrière avec les chariots. C'est M. Kendall que nous allons suivre, et c'est avec lui que nous assisterons aux derniers incidens de la campagne.

IV.

Une demi-journée de route suffit aux cinq cavaliers pour gagner Anton-Chico, dont la population est de deux cents habitans environ. A l'entrée du village, un Mexicain à la tournure suspecte, monté sur

un magnifique cheval noir et armé d'un fusil à deux coups, d'une énorme rapière et d'une lance, passa près des envoyés, et sembla surveiller leurs mouvemens. Rejoint par un autre cavalier armé et monté de même, il s'éloigna brusquement avec cet homme. Cette rencontre parut de triste augure. Bientôt tout fut en mouvement dans le village à l'aspect des cinq étrangers, qu'on accueillit cependant avec un sentiment qui tenait le milieu entre la frayeur et la curiosité. Surmontant leur défiance, les Américains entrèrent dans la plus apparente des maisons du village. Dans ces hameaux exposés chaque jour aux invasions des Indiens, les habitations ressemblent à des prisons; elles n'ont pas de fenêtres, et des portes massives en défendent l'entrée. Ce fut en proie aux plus tristes pressentimens que les voyageurs prirent un maigre repas, qu'on leur fit payer un prix exorbitant, puis ils se disposèrent à quitter le village; mais les obstacles de la route les décidèrent à rétrograder jusqu'à Anton-Chico et à solliciter de nouveau l'entrée de la maison qui les avait déjà reçus.

Pour la première fois depuis des mois entiers, M. Kendall commençait à goûter le sommeil à l'abri d'un toit, quand, vers une heure du matin, il fut réveillé en sursaut, ainsi que ses compagnons, par un grand tumulte qui se faisait entendre dans l'enclos attenant à la maison où étaient renfermés leurs chevaux et leurs mules. Un Mexicain ne tarda pas à se montrer et à demander qui était le capitaine de ce petit détachement. Le capitaine Lewis, s'étant présenté aussitôt, fut désigné pour recevoir une communication importante que le Mexicain avait à faire. La communication était grave en effet. Le Mexicain venait avertir les Américains qu'une escouade de soldats les attendait à leur passage, près d'un petit village nommé la Cuesta; que ces soldats avaient pour mission de les arrêter, et qu'enfin le moins qu'eussent à redouter les Américains était d'être fusillés. Le Mexicain conclut cet alarmant rapport en demandant une piastre comme prix du service qu'il rendait aux voyageurs. Peu familiarisés encore avec les mœurs du pays, les Américains s'étonnèrent de l'impudence du drôle et le renvoyèrent brusquement porter ses communications ailleurs.

Les renseignemens donnés par le Mexicain n'étaient cependant que trop exacts. Les Américains avaient résolu de gagner San-Miguel par une route différente de celle qu'ils avaient suivie la veille, et déjà ils étaient en marche, quand un homme vint à leur rencontre. Celui-là n'était porteur d'aucun triste message, il n'avait à la bouche que de gracieuses et rassurantes paroles. Il indiqua aux voyageurs, avec le plus aimable empressement, le chemin qu'ils devaient suivre jusqu'au village de la Cuesta. Les Américains le remercièrent avec effusion, et pourtant ces charitables informations n'étaient qu'un piége.

La route leur avait été indiquée avec tant de précision, que, dans

l'après-midi, sans avoir un seul instant hésité sur la direction à suivre, ils parvinrent à la Cuesta. Les environs étaient déserts en apparence; mais à peine les voyageurs étaient-ils parvenus au milieu d'une petite plaine à l'entrée du village, qu'un détachement de cavalerie mexicaine les entoura. Le commandant de cette troupe, don Dimasio Salazar, s'avança vers les Américains stupéfaits, et, en leur donnant le titre d'*amigos*, leur demanda si, par hasard, ils ne venaient pas du Texas. Le capitaine Lewis répondit affirmativement, et témoigna le plus vif désir d'être admis auprès du gouverneur. Salazar s'inclina en disant que tout était pour le mieux; puis, faisant déployer autour de lui un cercle de chevaux, d'hommes et de lances, il ajouta courtoisement qu'il n'était pas conforme aux usages des nations civilisées d'entrer sur un territoire étranger les armes à la main, et qu'il espérait, tout en regrettant de s'y voir contraint par des ordres sévères, que les voyageurs ne verraient nul inconvénient à rendre leurs épées et leurs armes à feu. Il y avait à cela mille inconvéniens; mais que faire devant la supériorité du nombre, et comment ne pas se rendre à l'invitation d'un chef aussi courtois que le capitaine Salazar? Celui-ci, qui paraissait accomplir seulement une formalité banale, ne laissa voir sur sa figure que l'expression de la plus parfaite indifférence. J'avoue qu'à la place de M. Kendall cette froideur apparente m'eût inquiété; mais il n'en était encore qu'aux premiers rudimens de cette science compliquée du cœur mexicain, dont toute une vie de voyageur ne suffit pas toujours à épuiser les mystères.

Pendant ces pourparlers, une foule compacte et attentive avait entouré les étrangers. Une seconde requête de Salazar, non moins courtoise que la première, eut pour but de demander aux Américains la permission de visiter leurs papiers et leurs poches : tels étaient les ordres du gouverneur. Salazar, comme on le voit, portait jusqu'au scrupule l'obéissance à sa consigne. Un homme qui a livré ses armes n'a généralement plus rien à refuser. Les papiers, l'argent et les autres objets que contenaient les poches des Américains furent donc enveloppés dans un mouchoir et mis en sûreté; mais on n'en avait point encore fini, à ce qu'il paraît, avec les formalités prescrites par le gouverneur, car, sur un ordre du capitaine, un peloton de douze hommes, armés de carabines ou de vieux fusils, vint se ranger devant les voyageurs. Il n'y avait plus à s'y méprendre : les Américains n'étaient pas seulement prisonniers, mais leur vie même était menacée, à en juger par l'air consterné, par les sombres regards des soldats qui les entouraient, et surtout par l'effroi des curieux, que la manœuvre commandée par Salazar mit en déroute. Aux paroles prononcées par l'officier mexicain succédèrent quelques instans de silence. Ce fut l'Irlandais Fitzgerald qui se chargea enfin de répondre à Salazar. Fitzgerald était un

de ces aventuriers que l'Europe ne connaît que par ouï-dire. Tous les points du globe où s'écroulent des sociétés anciennes, où surgissent des sociétés nouvelles, l'Asie, l'Afrique, le Nouveau-Monde, sont le théâtre que ces hommes choisissent d'ordinaire pour leur audace entreprenante. Ils combattent sous tous les drapeaux, parlent toutes les langues, et portent d'un tropique à l'autre l'énergique vigueur, l'activité puissante de la race européenne. Fitzgerald avait fait la guerre un peu partout, et sa vieille expérience avait lu le sort de ses compagnons comme le sien dans la froide contenance de l'officier mexicain. L'aventurier serra les poings, et, avec le plus pur accent irlandais, commença par lancer un effroyable juron; puis il s'écria : — Ils vont nous fusiller, mes enfans; sus à ces chiens, et mourons pendant que notre sang est chaud! C'est bien plus facile. — Et l'intrépide Irlandais, levant fièrement devant la mort son front qu'avaient bronzé les soleils du cap de Bonne-Espérance, du Brésil et de l'Orient, s'avançait sans armes comme sans peur, quand un sauveur s'interposa entre les victimes et le bourreau. C'était un Mexicain du nom de Vigilio qui réclama pour le gouverneur Armijo le droit de vie ou de mort sur les prisonniers. Cette intervention ne leur assurait qu'un court répit, on savait trop à quoi s'en tenir sur la clémence du général Armijo.

Le lendemain, au milieu de la foule qui assiégeait les portes de la prison de San-Miguel, les Américains, étroitement garrottés, partirent sous bonne escorte pour aller à la rencontre du gouverneur, qui devait arriver de Santa-Fé. Le soleil disparaissait derrière la chaîne de montagnes qui sépare la vallée du Pecos de celle du Rio-Grande, quand on arriva auprès des ruines d'une ancienne mission qui jadis avait servi d'église et de forteresse. C'était là qu'on devait rencontrer le général Armijo, et bientôt des fanfares guerrières annoncèrent l'arrivée du gouverneur mexicain. Un moment après, Armijo parut au détour de la route suivi d'un nombreux cortége. C'était un homme de haute stature et de tournure distinguée. Il montait une mule de la plus grande taille, aussi richement que pittoresquement caparaçonnée. S'avançant vers les prisonniers, il leur serra la main et voulut bien les appeler ses amis; mais l'amitié du Mexicain était devenue plus que suspecte aux malheureux voyageurs. — Qui êtes-vous? leur demanda Armijo. A cette question le capitaine Lewis (pour la première fois un esprit de ruse et de lâche faiblesse semblait s'emparer d'un homme jusqu'alors irréprochable) répondit qu'ils étaient des marchands des États-Unis; mais Armijo, saisissant Lewis par le collet de son uniforme, et lui montrant du doigt les boutons où sous une seule étoile on lisait le mot de *Texas:* — Que signifie ce mensonge? reprit-il. Est-ce que je ne lis pas ici *Texas?* Et depuis quand les commerçans de l'Union voyagent-ils sous l'uniforme texien?

Le capitaine Lewis s'aperçut alors de la faute qu'il avait commise et se hâta de balbutier quelques excuses. Armijo continua son interrogatoire. Il s'informa du nombre des hommes de l'expédition et des intentions des commissaires. Les plus pacifiques assurances lui furent données. Alors Armijo exprima le désir d'avoir auprès de lui un interprète. Le hasard voulut que le capitaine Lewis parlât mieux espagnol que ses compagnons d'infortune. Il se chargea donc de porter la parole en leur nom; ce fut un malheur, car cet officier avait déjà donné une première preuve de faiblesse, et en ce moment la crainte de la mort lui ôtait toute présence d'esprit. Votre vie, répondit Armijo aux protestations du capitaine Lewis, me répond de votre sincérité. Malheur à celui qui m'aura trompé! Et il donna l'ordre à l'escorte ainsi qu'aux prisonniers de rebrousser chemin vers San-Miguel; puis les trompettes retentirent de nouveau, et le corps de cavalerie du général défila devant les prisonniers accablés de fatigue. Parmi cette troupe bigarrée, les Américains ne tardèrent pas à distinguer Carlos, leur ancien guide. La figure pâle, le bras en écharpe et la poitrine ensanglantée, le Mexicain suivait Armijo monté sur une mule. Allait-il partager leur sort ou recevoir le prix d'une trahison? c'est ce que les prisonniers ne purent deviner.

Le soleil avait cessé d'éclairer les sommités des montagnes lorsque le dernier cavalier de l'escorte d'Armijo se perdit dans l'éloignement. La route entre Santa-Fé et San-Miguel est entrecoupée de collines et de ravins, et à minuit les prisonniers étaient encore à six milles de cette dernière bourgade, quand le ciel devint si sombre, la campagne si obscure, que l'escorte de cavaliers qui les surveillait dut faire halte. Au moment où l'on s'arrêta, la pluie commençait à tomber par torrens. Prisonniers et soldats durent chercher, après une marche de trente milles, le sommeil sur une terre inondée.

Enfin les voyageurs arrivèrent à San-Miguel. La place était encombrée de soldats en armes, à travers lesquels ils furent conduits vers une chambre attenante à une caserne. Une étroite fenêtre s'ouvrait sur la place. A peine dix minutes s'étaient-elles écoulées, qu'un jeune prêtre pénétra dans la prison et vint apprendre aux Américains qu'un des leurs allait être immédiatement fusillé. Un coup d'œil de morne résignation fut échangé entre les prisonniers. Quelle allait être la victime? Le prêtre répondit aux questions des Américains en leur désignant du doigt la fenêtre qui donnait sur la place où l'exécution devait s'accomplir. Tous coururent aussitôt à cette fenêtre. Un homme traversait la place. A son costume il était facile de le reconnaître pour un Texien; mais un mouchoir couvrait sa figure et empêchait de distinguer ses traits. Tout ce que le prêtre put leur apprendre, c'est que cet homme avait été fait prisonnier, qu'il avait tenté de s'échapper, et que la mort pu-

nissait sa tentative d'évasion. L'homme marchait toujours quand, à l'angle de la place, les soldats le mirent à genoux de force, la tête tournée vers la muraille; puis, six d'entre eux s'arrêtèrent et levèrent leur fusil. Le mot : feu! fut prononcé, et la malheureuse victime, fusillée par derrière, mais mal ajustée par des mains inhabiles, se débattit dans l'angoisse de l'agonie. Le caporal s'approcha du moribond et déchargea sur lui un pistolet à bout portant. L'immobilité de la mort succéda aux convulsions; mais les habits du cadavre, enflammés par le feu du pistolet, fumaient encore, quand un fort détachement vint tirer de leur prison les Américains terrifiés. Les prisonniers suivirent leurs gardiens qui marchaient en silence; après avoir traversé la place, ils reçurent l'ordre de se mettre en rang, à quelques pas du cadavre, le long d'une étroite et sombre maison percée d'une seule fenêtre, avec défense expresse, sous peine de mort, de faire le moindre mouvement. Bientôt Armijo traversa la place et s'approcha de la fenêtre; un prisonnier inconnu se tenait derrière les barreaux, et le gouverneur montrait du doigt les Américains, l'un après l'autre, à ce personnage invisible, en lui demandant des renseignemens détaillés sur chacun d'eux. Les questions étaient faites à assez haute voix pour être distinctement entendues de tous; mais la voix qui faisait les réponses n'arrivait qu'aux oreilles du gouverneur. Et cependant les prisonniers écoutaient avec une curiosité poignante. Parfois il leur semblait distinguer les accens d'une voix aimée et connue; mais ce n'était qu'une illusion pénible bientôt dissipée. Le seul fait certain était que la justice homicide du gouverneur allait suivre son cours, et que chaque parole qui s'échangeait entre le général et le prisonnier invisible pouvait être un arrêt de mort.

Quand ce douloureux interrogatoire fut terminé, Armijo s'avança d'un pas lent vers les Américains pour rendre un verdict qu'on savait sans appel. Un silence de mort s'établit pendant que les prisonniers attendaient ce verdict, le cœur serré et les yeux fixés sur le cadavre de leur compagnon, dont les habits fumaient encore au milieu d'une mare de sang. — Messieurs, dit enfin Armijo en s'adressant aux Américains, vous ne m'avez pas trompé hier. Don Samuel a confirmé vos déclarations, ses paroles ont sauvé votre vie; mais don Samuel doit mourir, car il a tenté de s'évader. Dans cinq minutes, don Samuel va être fusillé.

Qui pouvait être ce don Samuel dont le témoignage bienveillant avait sauvé la vie à ses compatriotes? Au moment même où les Américains s'adressaient cette question, le prisonnier, jusqu'alors invisible, sortait de la maison où il était renfermé. Bientôt il arriva près de ses compatriotes, qui poussèrent un cri de pénible surprise. Cet homme était Samuel Howland, leur ancien guide, celui que mille qualités leur avaient

rendu cher à tous. Un sourire d'héroïque résignation animait le visage du pauvre jeune homme. Pour la dernière fois, ses amis voulurent le presser dans leurs bras; mais les soldats, croisant la baïonnette, leur refusèrent cette dernière et triste consolation. Howland avait vu le mouvement de ses amis. Il les salua une seconde fois du regard, et d'une voix ferme : « Adieu, mes enfans, dit-il; j'ai fini de souffrir. Quant à vous..... » Les soldats entraînèrent leur victime avant que Howland eût pu en dire davantage. Les prisonniers le suivirent à une vingtaine de pas de distance. La procession funèbre fit le tour de la place et s'arrêta près du cadavre, qu'on eut soin de laisser voir à celui qui allait tomber à ses côtés. Le condamné eut les yeux bandés, et, quand le mouchoir eut caché en partie son visage, il reçut l'ordre de marcher. Alors, d'un pas ferme et résolu, Howland s'avança vers la place désignée pour l'exécution. La face tournée vers la muraille, il s'agenouilla; six soldats armèrent leurs fusils, l'explosion retentit, et Howland tomba pour ne plus se relever.

Quelques explications suffisent à M. Kendall pour compléter le récit de cette double exécution entourée de circonstances à la fois si tragiques et si mystérieuses. On se rappelle que la mission confiée à MM. Howland, Baker et Rosenburry avait pour but d'amener à l'expédition des vivres frais et de pressentir les dispositions des Mexicains à l'égard du Texas. Les trois émissaires avaient atteint les établissemens mexicains depuis environ trois semaines, quand Armijo les avait fait arrêter. Ils avaient pu s'échapper; mais, poursuivis avec acharnement, ils avaient été bientôt découverts dans les montagnes où ils se cachaient. Dans la lutte, M. Rosenburry avait été tué, M. Baker était celui qu'on avait fusillé avant l'arrivée des prisonniers sur la place de San-Miguel. Quant à Howland, Armijo, qui l'avait connu déjà quelques années auparavant et qui appréciait son intelligence et sa bravoure, lui avait offert la vie sauve, pourvu qu'il consentît à lui révéler le but de l'expédition texienne. Le refus de Howland avait été son arrêt de mort, mais il avait sauvé ses compagnons.

Ce noble dévouement permettait-il à la caravane texienne de continuer sa pénible tâche? Malheureusement non. Le capitaine Lewis avait été moins discret, moins courageux que Samuel Howland, et si Armijo laissait la vie aux voyageurs texiens, il n'entendait pas se relâcher de sa surveillance à leur égard. Des détachemens mexicains furent lancés dans le désert, et la colonne texienne fut décimée par de nombreux guet-apens avant d'arriver sur le territoire du Nouveau-Mexique. On envoya prisonniers à Mexico le petit nombre des Américains qui survécurent à tant de désastres. M. Kendall, comme ses compagnons, ne retrouva sa liberté qu'après un assez long séjour dans les états du centre. La dernière partie de sa relation n'a point l'intérêt de pittoresque

nouveauté qui s'attache aux scènes des prairies : ce sont des tableaux de la vie mexicaine observée dans les villes, et telle que de nombreux voyageurs ont pu l'étudier. La mort de l'intrépide Samuel Howland clôt la partie dramatique et vraiment curieuse du livre.

Malgré ce triste dénoûment, on ne saurait, après avoir lu cette relation, garder le moindre doute sur le résultat des efforts incessans que tente la race anglo-saxonne pour imposer son influence et sa civilisation au reste de l'Amérique. Même quand ils échouent, les Américains du Nord nous font admirer leur intrépidité et leur persévérance. Il y a un autre enseignement à tirer du récit de ces campagnes aventureuses, par lesquelles les Américains préludent souvent à des conquêtes armées. Tandis que l'Europe se consume en luttes stériles et douloureuses, l'Union américaine lui donne un exemple dont il serait temps de profiter : cette tendance au déplacement, à l'expansion, ne contraste-t-elle pas singulièrement avec cet élan fiévreux qui porte nos vieilles sociétés à se replier sur elles-mêmes, à concentrer toute leur attention, toute leur énergie dans le cercle étroit de leurs agitations intestines? Si la démocratie américaine a, comme nous, ses *loco-foco*, elle a aussi ses défricheurs, ses commerçans et ses chasseurs; c'est l'avant-garde qui porte sans cesse au loin le pavillon étoilé, qui fraie des routes et ouvre des contrées nouvelles à des populations impatientes d'élargir le théâtre de leur activité. Puisse la nation américaine être pour les nations européennes ce que sont pour elle-même ces hardis pionniers dont j'ai raconté la marche à travers les déserts, c'est-à-dire un précurseur et un guide! Puisse-t-elle apprendre à ces ambitions dévoyées, si nombreuses et si dangereuses en ce moment dans notre pays, que les vraies sources du bien-être sont dans le travail, dans l'esprit d'entreprise sagement dirigé, et non dans les stériles agitations de la place publique!

GABRIEL FERRY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1849.

Quel état! quelle ville! et comme elle expie ces joies frivoles, cette prospérité insolente, cette splendeur des arts et cette paix pleine de plaisirs dont elle avait fini par croire qu'elle s'ennuyait! La contagion et la guerre civile! car ce n'était pas assez du fléau que nous envoie la Providence; il a fallu y joindre le fléau des passions démagogiques! Chancelant et déjà frappé par la maladie, tout ce peuple est poussé à la guerre civile par des ambitions de club et d'estaminet; on l'arrache à ses deuils et à ses souffrances pour le jeter dans le crime. Qu'importe à ces hommes long-temps obscurs qui ont ravi le pouvoir par un coup de main, et qui se sentent retomber dans leur néant, que leur importe que le sang coule, ou que la misère vienne hâter les coups de l'épidémie? Ne faut-il pas qu'ils fassent leur métier d'orgueil et de cupidité? Ne faut-il pas qu'ils se rachètent du mépris par la terreur? Que sont-ils, s'ils ne sont pas craints? que sont-ils, s'ils ne sont pas nos maîtres? Qui les voudrait pour avocats, s'il y a parmi eux des avocats? pour médecins, s'il y a des médecins? pour commandans, s'il y a des officiers? pour chefs d'atelier, s'il y a des industriels? pour écrivains, s'il y a des lettrés? pour ouvriers, s'il y a des ouvriers? Vous voyez bien qu'ils ne sont bons qu'à être nos maîtres.

Comment s'est faite l'insurrection qu'a si énergiquement et si habilement réprimée le gouvernement? Il y a là une histoire qui ressemble à bien d'autres. M. Ledru-Rollin aura beau être coupable, nous ne prendrons point le change sur lui : il a plus de vanité que d'ambition; mais la vanité donne l'air d'avoir de l'ambition et de l'audace, surtout dans un gouvernement où les actions commencent par des paroles. Il a donc prononcé à la tribune des paroles audacieuses; il a appelé aux armes, il a joué avec la poudre. Il est vrai que le lendemain il cherchait à expliquer ses paroles et à leur donner un sens pacifique; mais les

paroles sont ailées, et une fois qu'elles se sont échappées de la prison des dents, elles volent libres et hardies partout où il y a des passions à enflammer, des souffrances à envenimer; elles volent jusqu'à ce qu'elles aient rencontré l'action. La parole n'est souvent qu'une phrase théâtrale, heureuse de retentir dans les airs et de servir de trompette à la vanité des hommes; mais l'action est grossière et brutale : elle a le geste impérieux, elle a le choc dur et destructif. La parole se dissipe et s'évanouit, l'action se ramasse et se grossit dans son cours; elle écrase, ou elle se fait écraser. M. Ledru-Rollin avait crié aux armes! C'était une phrase peut-être : l'émeute lui a répondu. En vain il a voulu donner contre-ordre, en vain il a voulu ajourner la révolte jusqu'à son prochain discours : il n'était plus temps, la parole avait rencontré l'action; elle n'était plus libre. Il a fallu, dit-on, que le tribun se fît le président de la révolte; il a fallu qu'il assistât à la convention des Arts-et-Métiers; il a fallu qu'il vît se dresser devant lui les enfans anarchiques et impuissans de sa parole. Terrible entrevue que celle du mot et du fait, quand ils se rencontrent pour la première fois, quand le fait saisit le mot et lui enjoint d'être autre chose qu'un bruit et qu'un son! Nous ne voulons pas répéter tout ce qui se dit et ce qui se raconte; nous attendrons l'instruction qui se fera sur la journée du 13 juin et qui en éclaircira tous les détails. Il y a eu des proclamations au peuple signées, dit-on, par cent ou cent trente représentans : quels sont ces représentans? ont-ils signé? ont-ils autorisé de leur nom cet appel à la force? Aujourd'hui à la tribune, ils s'empressaient de dire que non; nous verrons l'instruction. Il y a eu des protestations dans la garde nationale, et ces protestations ont été signées par des officiers; il faut savoir ce que voulaient ces officiers, qui se servaient de leur grade contre la loi et contre l'ordre. Il y a eu une convention qui a délibéré aux Arts-et-Métiers : qui l'a convoquée? qui s'y est rendu? Il y a eu des décrets et des mises hors la loi : qui a rédigé et signé ces actes? Il y a eu un gouvernement nommé : quels en étaient les membres? La société demande justice. Elle a compris une fois de plus qu'il y a dans son sein une tribu vagabonde et audacieuse, une Bohême démagogique qui ne reconnaît ni loi ni règle, qui est toujours prête à mettre à la loterie de la révolte, parce qu'il lui suffit d'un seul gain pour tout emporter. Jeu de dupes, en vérité, que le nôtre, puisque nous sommes condamnés à ne jamais faire une faute, sous peine de tout perdre; jeu de dupes, parce que leur enjeu n'est rien et que le nôtre est tout! Il en est ainsi, dira-t-on, dans toutes les guerres. Oui; mais, dans la guerre, on s'arrange pour réduire à l'impuissance l'ennemi qu'on a vaincu. Chez nous, quand l'ennemi est vaincu, il va tranquillement se réfugier dans les lois et dans les institutions, comme dans une place de sûreté; il y refait ses forces, et quand il est prêt et qu'il croit nous trouver en défaut, il recommence ses invasions. Rien ne ressemble à la guerre que nous faisaient les Arabes en Afrique comme la guerre que nous fait la démagogie. Nous nous contentons de nous défendre dans nos villes, mais nous ne songeons pas encore à prendre l'offensive. Nous chassons Abd-el-Kader quand il nous attaque; nous ne songeons pas encore à l'attaquer et à lui ôter les moyens de nous nuire. Est-ce que la démagogie n'a pas ses places de guerre, ses ravitaillemens, ses soldats réguliers, son organisation? Est-ce que nous ne savons pas ce qui fait sa puissance et nos dangers? La guerre d'Afrique a eu

deux phases, sa phase défensive, glorieuse et inefficace; sa phase offensive, qui a été l'œuvre du maréchal Bugeaud et qui a consolidé notre établissement. Il nous semble que dans la guerre que la civilisation soutient dans Paris, et non plus en Afrique, contre la barbarie, il serait temps aussi de passer de la phase défensive à la phase offensive.

L'offensive que nous demandons, ce n'est point un coup d'état, ce sont des lois de sûreté générale. Nous sommes las de voir qu'il faille tous les six mois, que disons-nous? toutes les six semaines, sauver la société; nous sommes tristes de penser qu'il faut toutes les six semaines exposer le sang de nos soldats, et, comme le dit si bien la proclamation du président de la république, changer la France en un camp pour résister aux incursions de l'ennemi. Nous remercions l'armée et la garde nationale, nous remercions le général Changarnier de l'habileté et de la fermeté qu'il a montrées dans la journée d'hier; mais, en vérité, la vie sociale est trop chère, s'il faut toujours la payer de pareil prix, si elle doit toujours coûter de pareils efforts. Nous ne chicanons pas assurément la reconnaissance que nous devons au général Changarnier, mais nous voulons en ménager les occasions.

Et qu'il nous soit permis, à ce sujet, de citer l'éloge que faisait le maréchal Bugeaud du général Changarnier, le 15 juin 1848, dans une lettre toute familière que nous montrait ce matin un de nos amis : « Je vois avec plaisir tous mes lieutenans d'Afrique avoir des commandemens; j'en espère beaucoup. Le général Changarnier a un grand parti dans la garde nationale de Paris, où on lui tient compte de l'énergie qu'il a montrée le 16 avril, lorsque le gouvernement provisoire était menacé par la république rouge. Ayez confiance en lui. Changarnier est un homme de résolution et de savoir-faire militaire; il sait surtout très bien se débrouiller dans les circonstances difficiles. » Ce don de se débrouiller dans les circonstances difficiles, don si précieux dans les généraux que les événemens ont jetés à travers les complications de la vie politique, le maréchal Bugeaud aimait, dès le 15 juin 1848, à le signaler à ses amis dans le général Changarnier, parce qu'il le lui avait reconnu en Afrique; mais aujourd'hui que l'expérience a donné au général Changarnier l'occasion de témoigner aux yeux de toute la France de ce genre de talent militaire qui décide le plus les journées, nous aimons à rappeler le témoignage du maréchal Bugeaud, et nous croyons en même temps acquitter une partie de notre dette envers le général Changarnier, en évoquant d'une tombe si illustre et si honorée l'hommage que nous devons aux services qu'il a rendus hier à la France. En associant ainsi le nom du maréchal Bugeaud à celui du général Changarnier, nous proclamons combien nous avons perdu, et nous disons aussi ce que nous avons conservé. Nous mêlons une consolation à la douleur publique. La victoire que l'ordre social a remportée hier sous le commandement du général Changarnier, ce sont les plus belles et les plus dignes funérailles que l'armée pût faire au maréchal Bugeaud. Elle a exécuté son testament.

Les horreurs de la guerre civile et les douleurs de l'épidémie, voilà donc le triste entretien de ces derniers jours. Hélas! la contagion décimait et décime encore Paris. Chaque maison, chaque famille est de près ou de loin atteinte par la mort, et cependant il y a eu un jour où toutes les douleurs privées se sont

tues devant une grande douleur publique. La mort du maréchal Bugeaud a fait oublier à chacun de nous ses deuils privés pour ne plus songer qu'au deuil public. Chaque jour, le maréchal Bugeaud devenait plus cher au grand parti de l'ordre social; chaque jour, il servait de lien plus étroit à tous les hommes qui sont décidés à combattre l'anarchie et à empêcher l'installation permanente de la guerre civile dans nos murs, et voilà qu'il nous est enlevé par le coup le plus soudain et le plus imprévu, enlevé dans sa force, enlevé à son avenir, enlevé à nos espérances! Et dans quel moment! Ah! ce n'est pas seulement de son épée que nous avions besoin, soit sur la frontière de notre pays, soit sur la frontière non moins menacée de l'ordre social; c'était de sa force et de son autorité morale, c'était de son ascendant chaque jour plus étendu et plus accepté. Nous ne manquons pas de capacités illustres, de courages éprouvés, d'habiletés consommées; mais les hommes les plus précieux parmi les éminens sont ceux qui réunissent et qui rallient, ceux qui servent de centre et de noyau, les hommes enfin qui rencontrent partout l'assentiment. Voilà dans notre société divisée et morcelée par les opinions et par les passions, voilà les hommes qui nous sont surtout nécessaires. Le maréchal Bugeaud était l'un de ces hommes rares, et ce n'est pas seulement dans l'armée que sa perte fait un vide immense, c'est dans la cité tout entière.

Nous avions besoin d'exprimer nos sentimens de profonde tristesse avant d'arriver aux événemens qui ont rempli cette quinzaine si douloureusement terminée. La mention rapide de ces événemens indiquera, non pas la cause, mais le prétexte de l'insurrection tentée hier par la montagne.

Et d'abord les événemens de Rome. Ces événemens sont le prétexte de l'insurrection de la montagne; mais ils n'en sont pas la cause. Nous sommes à notre aise pour parler aujourd'hui des affaires de Rome : nous avons approuvé la première pensée de l'expédition, et c'est à cette pensée que le ministère aujourd'hui est revenu.

Si le parti radical daignait étudier quelque chose, il saurait que notre intervention en Italie est réglée, pour ainsi dire, d'avance par notre expédition d'Ancône en 1832. Il y a entre les deux expéditions, entre leurs buts, leurs moyens, leurs effets, une analogie frappante. La première peut et doit servir d'exemple à l'autre, car il y a les mêmes choses à faire et les mêmes choses à éviter, en plus grand cependant, parce que les circonstances sont, soit en bien, soit en mal, plus caractérisées en 1849 qu'en 1832.

En 1832, une révolution s'était faite à Bologne, qui avait déclaré le pape déchu de son pouvoir temporel; mais cette révolution avait été promptement comprimée par les Autrichiens. C'est la vieille histoire de la démocratie s'exagérant et succombant bientôt devant le despotisme. Il s'agissait de savoir si la France laisserait les états romains sous l'influence de l'Autriche et de la contre-révolution. Il y avait là une question d'indépendance et de liberté. L'indépendance de l'Italie méridionale était menacée par la prépondérance de l'Autriche; la liberté, ou plutôt les réformes que l'esprit du temps réclamait dans l'administration des états romains, étaient compromises par la victoire de la contre-révolution. Ajoutons que ces deux questions, celle de la liberté et celle de l'indépendance, se tenaient étroitement; car si l'esprit du temps n'obtenait pas les réformes conve-

nables, il y aurait toujours des révoltes dans les états romains, et s'il y avait toujours des révoltes, l'occupation autrichienne deviendrait permanente. Il fallait donc, pour que les états romains fussent indépendans, que l'administration y fût réformée.

Tel fut le but des négociations engagées à Rome, avec beaucoup d'habileté, par M. Sainte-Aulaire, et de l'expédition d'Ancône. Les négociations visaient aux réformes libérales; l'expédition d'Ancône compensait l'occupation autrichienne. La France enfin, au lieu d'abandonner l'Italie à ses destinées malheureuses, la France en prenait souci; elle voulait à Rome une administration libérale et un prince indépendant. Elle négociait pour obtenir l'administration libérale; elle armait pour soutenir l'indépendance du prince. A l'influence autrichienne elle opposait l'influence française, au principe despotique elle opposait le principe libéral de la révolution de juillet.

La politique de la France en 1849 n'est-elle pas la même qu'en 1832? N'a-t-elle pas le même but? N'y a-t-il pas encore aujourd'hui dans les états romains une question d'indépendance et une question de liberté, l'Autriche à contenir, l'administration romaine à libéraliser?

Les circonstances sont plus graves aujourd'hui qu'en 1832. Ce n'est pas Bologne qui a déclaré la déchéance temporelle du pape; c'est Rome elle-même. Rome a poussé la sécularisation jusqu'à la république, c'est-à-dire qu'au lieu d'introduire l'élément laïque dans le gouvernement pontifical, Rome a exclu le pontife suprême lui-même du gouvernement. Nous consentons à laisser de côté, pour le moment, la question de la souveraineté temporelle du pape et de son utilité politique dans l'état de l'église catholique; nous ne cherchons pas s'il peut y avoir à la fois à Rome une république et le pape; nous nous demandons seulement s'il peut y avoir à Rome une république, puisque Rome est en Italie, puisque l'Autriche est encore aujourd'hui une puissance italienne, puisque Naples est une monarchie. Or, nous n'hésitons pas à croire, quelle que soit maintenant la résistance momentanée de la république romaine, que Rome ne peut pas être républicaine, parce qu'elle est Italienne. Or, si la république doit être écrasée en Italie par l'Autriche, ne faut-il pas chercher à sauver la liberté des ruines de la république? Ne sont-ce pas deux choses séparées? La liberté peut exister sous une autre forme que celle de la république. Et, d'un autre côté, parce que la géographie ne permet pas que la république soit possible à Rome, faut-il que le despotisme seul y soit possible? Le monde tout entier semble enfermé en ce moment dans ce terrible dilemme que posent les passions extrêmes : la république violente ou le despotisme. Ce dilemme est affreux. Il nous déplaît partout, et nous n'en voulons pas plus à Rome qu'ailleurs. A Rome surtout et en Italie, il y a pour l'influence de la France ce danger, que le despotisme ne s'y appelle pas le pape ou le grand-duc de Toscane; il s'appelle l'Autriche.

Nous sommes intervenus en Italie, en 1832, pour empêcher l'extrême liberté et l'extrême despotisme. A cette époque, ces deux extrêmes n'étaient qu'une crainte, un danger qu'il fallait prévenir. Aujourd'hui, le danger est devenu un mal. L'extrême liberté est tout près de ramener l'extrême despotisme. Cet état de crise était-il une raison pour s'abstenir d'agir? Le gouvernement français ne l'a pas cru : il a suivi en 1849 la politique de 1832, et avec raison, avec à-propos,

nous en sommes convaincus. Les échecs et les difficultés n'ont rien changé à notre conviction, parce qu'ils n'ont rien changé non plus à la situation de l'Italie et à la nécessité d'empêcher l'extrême liberté d'être remplacée par l'extrême despotisme.

Non pas que nous craignions du pontife vénéré qui s'est réfugié à Gaëte aucune entreprise de despotisme rétrograde. Pie IX reviendra à Rome avec les mêmes intentions libérales qu'il a montrées pendant son pontificat. Il a des injures à pardonner, il n'a pas de revanches à prendre; il n'a pas de désaveux à faire; mais, pour rester libre d'être bienveillant et libéral, il faut que Pie IX puisse s'appuyer sur une puissance libérale : il ne faut pas qu'il n'ait été soutenu que par les puissances despotiques. Notre intervention a pour but de venir en aide aux bons sentimens du pape. C'est une médiation entre le despotisme et la liberté que nous essayons de faire en 1849, comme nous en avons déjà fait une en 1832, et dans cette médiation, nous représentons à la fois les principes libéraux de la France et les sentimens bienveillans de Pie IX.

Toute autre politique nous met à la queue de l'Autriche ou à la queue de M. Mazzini.

Le message du président explique, comme nous venons de le faire, la pensée primitive de l'expédition. D'où vient donc que nous nous en sommes écartés pendant un mois entier, et que nous nous sommes créé de si graves embarras à l'extérieur et à l'intérieur? Tout tient au vote de l'assemblée constituante du 7 mai et au respect intempestif, selon nous, que le ministère a eu pour ce vote. Si nous gardons pendant long-temps encore la constitution qui nous régit, il faudra ériger en maxime d'état que les votes *in extremis* des assemblées ne doivent pas engager le gouvernement. Ces votes sont viciés par la mauvaise humeur d'une fin prochaine. Le ministère a eu plus de scrupules qu'il ne devait, et il a voulu faire honneur au vote de l'assemblée constituante. De là l'envoi de M. Lesseps.

Nous ne voulons pas examiner la conduite de M. Lesseps. Nous ne sommes pas du conseil d'état, et de plus, si nous examinions la conduite de M. Lesseps, nous serions forcés de conclure, ce à quoi le conseil d'état n'est pas tenu, chose fort commode. Le conseil d'état de la république jugera M. Lesseps comme le conseil d'état de la monarchie jugeait les évêques dans les appels comme d'abus. Il examinera beaucoup et conclura peu, un peu moins même que l'ancien conseil d'état ne concluait contre les évêques. Nous nous abstenons donc d'apprécier la conduite de M. Lesseps. Nous faisons seulement quelques réflexions qui, au besoin, serviraient à disculper M. Lesseps. Il est parti après le vote de l'assemblée qui enjoignait au gouvernement de ramener l'expédition d'Italie au but qu'elle devait avoir; il devait appliquer ce vote. Il a pensé que ce vote voulait dire : Négociez avec M. Mazzini. Mais négocier avec M. Mazzini, n'est-ce pas le reconnaître? La France n'avait pas voulu le reconnaître. Comment faire? Ce n'est pas tout. Sur quoi fallait-il négocier avec M. Mazzini? Sur le rétablissement du pape. Telle était la première pensée de l'expédition. Cependant il était vraisemblable que M. Mazzini n'entendrait pas de cette oreille-là, et qu'il ne voudrait pas donner sa démission en faveur du pape. C'est ainsi que, perdant du terrain à chaque entretien avec les plénipotentiaires romains, M. Lesseps est

arrivé à reconnaître la république romaine et M. Mazzini, à faire alliance avec le triumvirat romain, à signer enfin la déchéance du pape, c'est-à-dire à faire le contraire de ce que nous avions voulu faire. M. le général Oudinot s'était trompé, selon l'assemblée constituante, en faisant trop la guerre. M. Lesseps se trompait mille fois plus en faisant trop la paix. Ceci indique combien la marche à tenir dans notre expédition était délicate. Elle était même, à vouloir garder tous ces ménagemens, elle était si délicate, qu'elle était impossible. Quand on met un général d'armée et un négociateur à cheval sur une lame de rasoir, il n'est pas extraordinaire qu'ils s'y blessent tous les deux; seulement l'un se blesse à droite, et l'autre à gauche. Mais cette difficulté des opérations militaires et des négociations diplomatiques en Italie, à quoi tenait-elle? Ne l'oublions pas : à l'ordre du jour énigmatique du 7 mai. Dans sa mauvaise humeur, l'assemblée constituante avait donné pour instruction au ministère un logogriphe. Il n'était pas tenu de le deviner. Il n'était tenu qu'à la première pensée : offrir aux Romains une transaction, et la leur imposer par la force, s'ils ne l'acceptaient pas. C'est à ce parti que le ministère s'est fixé; c'est le bon, et nous disons de plus, avec le manifeste du président, que c'est le seul que l'honneur nous conseille.

Après avoir expliqué l'intérêt de la France en Italie et le but de notre expédition à Rome, le message du président indique la gravité des complications qui s'agitent en Allemagne.

Nous avons la même politique au dehors qu'au dedans. Nous croyons hardiment que les affaires du monde ne peuvent être faites que par les modérés. C'est du royaume des cieux qu'il a été dit : *Violenti rapiunt illud;* ce n'est pas du royaume de la terre. Les violens ici-bas n'ont que des instans et des minutes de puissance; les modérés seuls ont de longs règnes. Avec cette conviction, nous cherchons en ce moment même, où la violence semble partout prévaloir en Europe, où les extrêmes seuls semblent possibles, nous cherchons dans chaque pays les chances qui restent à la politique modérée, les chances qui restent à un régime qui ne soit ni l'extrême liberté ni l'extrême despotisme; car ces deux régimes extrêmes nous semblent également éphémères, également funestes à la société, qu'ils ébranlent par leur avénement comme par leur chute. Voyons donc quelles chances restent en Allemagne à la politique modérée, et essayons de les discerner à travers le tumulte des événemens de Dresde, de Bade et de Francfort.

Nous rattachons avec empressement nos réflexions sur la politique intérieure et extérieure au message du président, parce que ce document témoigne d'un sens ferme et droit, d'un caractère calme et élevé qui raffermit la pensée et la conscience publique à travers l'incertitude des opinions et l'instabilité des événemens, qui sont le grand mal de notre temps. Il nous rend ce que nous risquons le plus de perdre de nos jours, l'espérance et la conviction. Nous ferons même de ce message cet éloge qui paraîtra étrange au premier abord, c'est qu'il croit et fait croire que la diplomatie et la philanthropie sont encore deux choses possibles en France. Il faut expliquer ce que nous voulons dire par ces deux mots.

Nous appelons diplomatie l'action que la France peut encore exercer en Europe. Les étrangers ne comptent qu'avec les pays auxquels la tranquillité inté-

rieure laisse le libre usage de leur puissance. Est-ce encore l'état de la France? Grave question que doivent se faire tous nos hommes d'état. Les grandes entreprises diplomatiques de Louis XIV sont-elles encore à notre taille? Beaucoup en doutent. Nous aimons que le président de la république ait plus de confiance. Il croit que la France est encore capable d'avoir une grande diplomatie, c'est-à-dire une action au dehors; mais il ne confond pas l'action avec l'aventure. « L'état de civilisation en Europe, dit-il avec beaucoup de raison, ne permet de livrer son pays aux hasards d'une collision générale qu'autant qu'on a pour soi d'une manière évidente le droit et la nécessité. Un intérêt secondaire, une raison plus ou moins spécieuse d'influence politique, ne suffisent pas; il faut qu'une nation comme la nôtre, si elle s'engage dans une lutte colossale, puisse justifier à la face du monde, ou la grandeur de ses succès, ou la grandeur de ses revers. »

De même qu'il croit que la France est encore capable de diplomatie et qu'il détermine avec fermeté le cercle et la portée de la diplomatie ou des guerres que nous pouvons faire, le président croit aussi que nous sommes encore capables de philanthropie; mais il en détermine également le cercle et la portée. Ne nous y trompons pas en effet : le socialisme a beaucoup discrédité la philanthropie. Beaucoup révoquent en doute l'à-propos de la philanthropie et son efficacité. Croyez-vous, disent-ils, qu'en cherchant à faire le bien des classes laborieuses, vous apaiserez l'envie que leur ont soufflée de détestables sophistes? Vous ne ferez pas le bonheur des pauvres, parce que le bonheur se mesure sur le désir, et vous ne ferez pas non plus la sécurité des riches. Vous aurez beau donner beaucoup au pauvre; comme vous retiendrez probablement quelque chose pour vous, il pensera toujours que vous lui retenez tout ce que vous ne lui donnez pas. Depuis le socialisme, tout bienfaiteur n'est qu'un voleur qui restitue la moitié de son vol pour s'assurer l'autre. Doctrines désespérantes que le président de la république réfute par la noble confiance qu'il garde en l'efficacité de la philanthropie! Il ne fera pas de la philanthropie un prospectus de popularité; il n'en fait pas un moyen de gouvernement : il en fait un devoir, et il croit que quiconque accomplit fidèlement son devoir a chance de n'être pas trompé dans ses espérances. « Prenons hardiment, dit-il, l'initiative de toutes les améliorations, de toutes les réformes qui peuvent contribuer au bien-être de tous, et, d'un autre côté, réprimons, par la sévérité des lois devenues nécessaires, les tentatives de désordre et d'anarchie qui prolongent le malaise général. Nous ne bercerons pas le peuple d'illusions et d'utopies qui n'exaltent les imaginations que pour aboutir à la déception et à la misère. Partout où j'apercevrai une idée féconde en résultats pratiques, je la ferai étudier, et si elle est applicable, je vous proposerai de l'appliquer. »

Voilà la bonne philanthropie, parce qu'elle est libre, et parce qu'elle n'est pas hypocrite.

Nous remercions le président de la république de croire que la diplomatie et la philanthropie sont encore possibles en France, et que nous ne sommes pas voués à l'égoïsme au dedans et au dehors. Une nation qui ne peut pas améliorer le sort des populations et qui ne peut pas exercer d'influence au dehors est une nation en train de mourir.

L'assemblée nationale allemande quitte Francfort et va chercher à Stuttgard un séjour qui lui soit plus favorable ou plus sûr. Nos vœux ne la suivent pas dans cette expédition, car c'en est une. Encore une assemblée qui ne sait pas mourir!

L'assemblée nationale allemande va à Stuttgard, parce que le Wurtemberg a reconnu la constitution allemande; mais il y a un motif plus puissant qui l'appelle à Stuttgard : elle espère y trouver de plus près l'appui de l'Allemagne révolutionnaire. L'assemblée a commencé par être la diète populaire de l'Allemagne. Elle a gardé pendant quelque temps la mission que lui donnait ce titre. Ce n'est que dans ses derniers jours qu'elle est devenue un club, et elle mourra comme un club. Elle partagera le sort de la démagogie de Bade et du Palatinat. Nous lui souhaitions une meilleure fin.

Trois pensées ou trois partis différens ont été en face l'un de l'autre dans les dernières scènes du drame de Francfort : 1° la pensée du parti modéré : cette pensée a cherché encore à se faire jour; mais elle a été vaincue par les événemens et elle s'est effacée chaque jour da vantage dans l'assemblée devant l'impossibilité d'accomplir son œuvre; 2° la pensée du parti violent : le parti violent n'a pas renoncé à l'unité de l'Allemagne, mais il ne comprend cette unité que sous la forme républicaine, et, pour l'avénement de la république, il ne compte que sur la violence : de là les insurrections de Dresde, de Carlsruhe et du Palatinat; 3° enfin, la pensée de la Prusse, qui rompt ouvertement avec l'assemblée de Francfort et ne veut tenir de cette assemblée ni son droit à la couronne impériale, ni la constitution de l'Allemagne, mais qui ne rompt pas complétement avec le parti modéré, avec le libéralisme allemand. Aussi a-t-elle rédigé un projet de constitution fédérative pour l'Allemagne. Elle ne renonce pas davantage à la direction de la fédération, non plus sous le titre d'empereur, mais sous un titre plus modeste, tirant au moins cet avantage de l'élection impériale du 28 mars, à Francfort, de pouvoir se désigner comme la directrice de la nouvelle fédération germanique. La politique prussienne peut servir de point de ralliement au parti modéré en Allemagne. Le parti modéré à Francfort n'aura pas réussi dans ses plans chimériques; mais le parti modéré de Francfort n'est qu'une fraction du parti libéral allemand, et si, dans les nouvelles combinaisons qui se préparent sous l'influence de la Prusse, le parti libéral fait prévaloir les pensées d'ordre et de liberté qui lui sont chères, nous ne prendrons pas l'échec de Francfort pour la défaite du libéralisme allemand; nous ne croirons pas l'Allemagne vaincue et asservie, et nous nous en féliciterons hautement, car la France a besoin, pour son indépendance, que l'Allemagne soit libre et indépendante.

Les événemens que j'ai à indiquer se rattacheront aisément à ces trois pensées principales : la pensée du parti modéré à Francfort, la pensée du parti violent, la pensée de la Prusse.

L'histoire du parti modéré dans les derniers jours de Francfort est courte et terne. Nous rendons volontiers cette justice au parti modéré de Francfort qu'il a toujours voulu l'unité de l'Allemagne et qu'il n'a voulu que cela. Malheureusement il l'a voulu sous la forme la plus chimérique; il l'a voulu comme on veut dans un livre, au lieu de vouloir comme on veut dans une assemblée politique,

c'est-à-dire selon ce qui est possible et praticable. Les unitaires de Francfort ont toujours cru que l'unité de l'Allemagne était tout entière à créer, que rien ne s'était fait avant eux et que le nouveau monde germanique les avait attendus pour sortir du chaos. Grave erreur : l'unité morale de l'Allemagne existait; l'unité des douanes et des monnaies se faisait de plus en plus; l'unité de la législation civile était possible; la difficulté était l'unité politique; c'est de ce côté que les unitaires se sont précipités avec ardeur; ils ont confondu l'unité avec la centralisation, et ils ont voulu créer un empire germanique. Or, pour créer un empire allemand, il fallait détruire l'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Bavière, les grands et les petits états, tout ce que l'histoire avait fondé et consacré.

L'inconvénient des buts chimériques, c'est qu'ils conseillent les moyens aventureux. Telle a été la conduite des unitaires modérés à Francfort. A mesure qu'ils ont vu leur utopie favorite devenir plus impossible, ils ont fait plus d'efforts pour la réaliser. C'est ainsi que, n'étant pas d'abord favorables à la Prusse, ils ont nommé le roi de Prusse empereur; c'est ainsi que, n'étant pas républicains ni amis de la république, ils ont fait dans la constitution de grandes concessions au parti républicain, le tout pour avoir le plaisir de créer un empire germanique. Vains efforts! le roi de Prusse n'a pas voulu être empereur de nom seulement, et la constitution n'a pas été reconnue par les grands états de l'Allemagne. Point d'empereur et point de constitution, voilà le triste dénoûment de l'œuvre tentée par les unitaires. En même temps, le parti violent, s'applaudissant des échecs du parti modéré, courait hardiment à la république. Que restait-il donc à faire au parti modéré? C'est en vain qu'un des membres de ce parti, M. Reh, nommé président de l'assemblée nationale, disait le 12 mai : « Nous avons à faire tête aux deux ennemis qui se disputent l'Allemagne, la réaction et l'anarchie... Nous ne devons pas faire une révolution; non! nous devons la clore. » Il exprimait par ces paroles, d'une part, la situation, et, de l'autre, les intentions du parti modéré; mais il n'indiquait pas d'expédient. Il n'y en avait plus, une fois que la Prusse avait, d'une part, refusé la couronne impériale s'il fallait l'accepter avec la constitution, et que l'assemblée constituante, d'autre part, déclarait que la constitution était définitive et immuable. Aussi, le 21 mai, soixante-cinq membres du parti modéré résignèrent leur titre de représentant et quittèrent l'assemblée. Voici comment ils expliquèrent leur démission; il est bon de citer quelques mots de cette déclaration. Ils indiquent d'abord le refus que la Prusse et les autres grands états de l'Allemagne ont fait de reconnaître la constitution, et, d'un autre côté, les insurrections républicaines qui ont déjà eu lieu. Dans cet état de choses, l'assemblée nationale n'a d'autre alternative que de déchirer, en écartant le pouvoir central actuel, le dernier lien entre tous les gouvernemens et les peuples de l'Allemagne, et d'amener une guerre civile, dont le commencement a ebranlé déjà les bases de l'ordre social, ou de renoncer à la mise en vigueur de la constitution de l'empire... « Les soussignés ont considéré, dans ces deux nécessités, la dernière comme la moins funeste à la patrie; ils ont acquis la conviction que l'assemblée nationale, maintenant que des pays entiers de l'Allemagne n'y sont plus représentés, ne peut plus rendre d'utiles services à la nation... »

Après la retraite du parti modéré, le parti violent, et ce qui s'appelait l'ex-

trême gauche de l'assemblée de Francfort, poussa tout à l'extrême. Cette assemblée, composée de 650 membres, avait déjà décidé qu'elle pourrait délibérer quand il y aurait seulement 150 membres. Comme la démission des membres du parti modéré réduisait encore le personnel de l'assemblée, elle décida qu'elle pourrait délibérer avec 100 membres seulement. S'exaltant à mesure qu'elle s'épurait, l'assemblée rompit aussi avec l'archiduc Jean, et elle décréta qu'elle se transporterait à Stuttgard. Le parti violent, en effet, ne compte pas beaucoup sur le nord de l'Allemagne : il compte sur le sud-ouest; c'est là que règne l'esprit révolutionnaire. Il avait tenté un coup dans le nord, la révolte de Dresde et de Leipzig. Si ces deux révoltes avaient réussi, c'en était fait de la royauté en Allemagne. La république était partout proclamée.

Les événemens de Dresde n'ont pas été jugés en France comme ils devaient l'être. On les a considérés comme une insurrection locale, tandis qu'ils faisaient partie d'un plan général de révolution républicaine. Dresde et Leipzig ont toujours été en Allemagne, et sont surtout depuis la guerre de 1813, les champs de bataille des grandes luttes. C'était donc là que la république espérait gagner une grande bataille, et de là marcher sur Berlin. En Bade et dans le Palatinat, les victoires de la démagogie n'ont rien de décisif. Ce qui a fait que les événemens de Dresde ont été mal compris en France, c'est que nous nous étions habitués à croire que les Saxons étaient un peuple doux et éclairé qui aimait son roi. Oui, les Saxons sont un peuple doux et modéré; mais ce ne sont pas les Saxons qui ont fait la révolution de Dresde, pas plus que ce ne sont les Romains qui ont fait la révolution de Rome. La démagogie a ses condottieri en Allemagne comme en Italie, qui vont combattre partout où la démagogie a un combat à livrer, et qui remplacent le vrai peuple des villes. Ces condottieri prennent habilement dans chaque ville le mot qui répond le plus aux passions populaires. Ainsi, à Dresde, l'insurrection a commencé au nom de l'unité de l'Allemagne : c'est le mot, en effet, qui plaît à la foule; mais sur les barricades qu'on élevait en criant : Vive l'unité de l'Allemagne! le drapeau rouge était arboré. L'unité de l'Allemagne jouait à Dresde le rôle que la réforme avait joué à Paris le 24 février. Elle servait de prétexte et de drapeau.

Notre siècle a eu long-temps la prétention d'être le siècle de la discussion raisonnable; mais la force brutale est bien en train de prendre sa revanche, et nous retournons peu à peu au moyen-âge, ou tout au moins au XVIe siècle, au temps où la politique commençait à mêler la controverse des paroles à la force des armes : nouveau témoignage de la ressemblance des fins et des commencemens. Ainsi à Dresde, pour échapper à l'armée que la démagogie pousse contre lui, le roi de Saxe se réfugie à Kœnigstein, une de ces vieilles forteresses féodales que les rois habitaient autrefois, qu'ils avaient quittées pour les palais des grandes villes ou pour les châteaux de plaisance, et qui, de nos jours, redeviennent un abri. En vérité, peut-être nous avons trop fait fi des ressources et des forces de l'ancienne politique. L'ancienne politique croyait aux châteaux forts, aux places de sûreté, à la force offensive et défensive en un mot. Nous avions changé tout cela, et nous croyions aux assemblées, aux délibérations, à la loi; l'expérience de deux ans doit nous corriger déjà de beaucoup de nos dédains.

L'assemblée de Francfort désirait-elle le succès de la révolte de Dresde? Assu-

rément la majorité ne la désirait pas; mais, après la défaite de cette insurrection, la majorité de Francfort se laissa aller à chicaner la répression que la Prusse avait faite de cette révolte. Elle prétendit que la Prusse, n'ayant pas été autorisée par le pouvoir central à marcher sur Dresde révoltée, avait excédé ses droits, c'est-à-dire que le parti qui avait allumé l'incendie se plaignait qu'on l'eût éteint, et il y avait une majorité pour trouver que cette réclamation était légitime.

Ce qui n'a point réussi à Dresde, la démagogie l'essaie aujourd'hui dans le grand-duché de Bade et dans le Palatinat bavarois. Cette tentative échouera comme celle de Dresde, nous l'espérons, et nous sommes forcés de l'espérer quand nous voyons quelles sont les doctrines de la démagogie allemande, quand nous lisons le manifeste de ceux qui s'appellent les démocrates allemands. Ces démocrates sont les réfugiés allemands de la Suisse, ceux qui ont commencé en Suisse dès 1846 la grande campagne du radicalisme contre la liberté, et qui ont étendu peu à peu leurs opérations en Italie, en France, en Allemagne, compromettant partout la liberté sous prétexte de la fonder. « Notre parti, dit ce manifeste, ne fait pas dater la révolution européenne de février 1848, mais de juin. La grande bataille de juin est le jour de naissance de la république rouge, c'est-à-dire de la nôtre. Cette seconde révolution, bien plus puissante que sa devancière, l'a frappée de mort. Le coup de main de février n'a pas d'autre importance historique que d'avoir rendu possible la révolution de juin... La révolution de février devait réussir, parce qu'elle se contentait d'écarter la pierre d'achoppement qui était sur la route; mais la révolution de juin ne devait pas remporter la victoire dès sa première campagne, parce qu'elle avait pour but de renverser les fondemens mêmes sur lesquels reposent l'état, la religion et la société... Ce n'est qu'après la destruction et la mise en poussière de tout l'ordre social actuel que nous pouvons réaliser les principes de notre parti.

« Nous déclarons que l'état a un pouvoir absolu dans toutes les relations économiques et sociales de l'humanité.

« La transformation de la société doit être fondée sur la transformation de l'éducation et de l'instruction. C'est par là qu'elle doit devenir durable. L'éducation et l'instruction doivent se dépouiller de tout mysticisme religieux. Elles ne doivent tendre qu'à préparer l'homme à vivre avec ses semblables. La religion, qui doit être exclue de la société, doit aussi disparaître de l'ame de l'homme. L'art et la poésie réaliseront l'idéal du vrai, du bon et du beau que la religion met dans le vague des choses d'au-delà. La révolution anéantit complétement la religion, parce que la liberté et le bien-être qu'elle procure aux hommes les dispense d'espérer dans le ciel. »

Voilà la théorie de la révolution de juin, telle que la font, avec un sang-froid qui semble toucher à la moquerie, les métaphysiciens du radicalisme allemand. Ici la révolution est ardente et brutale; là-bas elle est dogmatique. Les uns font, les autres disent. Si j'étais radical, après tout, j'aimerais mieux l'être de France que d'Allemagne.

Nous avons vu quelle avait été l'attitude du parti modéré et du parti violent à Francfort dans les derniers jours de l'assemblée; voyons maintenant l'attitude de la Prusse.

Comme nous aimons sincèrement l'Allemagne, partout où nous voyons pour

l'Allemagne une chance de liberté et d'indépendance, nous nous y tournons avec empressement. C'est là ce qui, en ce moment, nous rend favorables à la politique de la Prusse. Peut-être est-ce encore une illusion. Peut-être la Prusse ne pourra-t-elle pas ce qu'elle veut, ou peut-être même ne veut-elle pas ce qu'elle semble vouloir. Si nous sommes dupes de nos espérances, peu nous importe. Ce qui nous semble difficile encore par le temps qui court, ce n'est pas la défiance et la misanthropie; elles sont, hélas! trop naturelles : ce qui nous semble difficile, c'est l'espérance; nous estimons donc ceux qui espèrent.

On sait comment la Prusse a refusé la couronne impériale et n'a pas voulu reconnaître la constitution; on sait comment elle a rompu ouvertement avec l'assemblée de Francfort. Si la Prusse s'en était tenue à cette rupture, sa politique eût été toute négative. Elle aurait nié le libéralisme allemand, nié l'unité possible de l'Allemagne, nié l'esprit du temps dans ce qu'il a de légitime; elle se serait donnée corps et ame à la réaction exagérée, et, n'ayant pas voulu se laisser médiatiser par la liberté à Francfort, elle se serait laissé médiatiser par le despotisme septentrional. Entre ces deux extrêmes, la Prusse a cherché sa route, et elle en a trouvé une.

Alors même qu'elle refusait de reconnaître la constitution, la Prusse proposait à l'assemblée de Francfort de s'entendre sur les modifications qu'il fallait faire à la constitution; elle témoignait ainsi de son adhésion à l'unité de l'Allemagne; elle gardait enfin des liens avec le libéralisme allemand. Seulement elle repoussait le libéralisme de Francfort, parce que ce libéralisme se laissait chaque jour davantage entraîner par la démagogie. Ce sentiment n'était point particulier au gouvernement prussien; l'élite de la nation prussienne le partageait. « Nous aussi, disait la première chambre des états de Berlin dans une circulaire aux électeurs publiée après la dissolution de la seconde chambre, nous aussi nous voulons une Allemagne unie et puissante; mais nous pensons que cette grande œuvre ne peut réussir que par l'accord et un développement régulier, et non par le renversement violent de tous les rapports établis. »

Au fond, la lutte entre la Prusse et l'assemblée de Francfort était la lutte entre la monarchie et la république. Seulement une bonne partie de l'assemblée ne le savait pas et croyait qu'il s'agissait toujours de la cause de l'unité germanique. C'était là le mot qui était en jeu; mais sur ce point aussi la Prusse avait une doctrine de transaction; elle ne répudiait pas absolument l'unité de l'Allemagne, seulement elle ne la concevait pas comme le faisait Francfort. La *Réforme allemande*, un journal qui, à Berlin, avait pendant long-temps défendu avec talent la cause de l'unité, et qui ne l'avait abandonnée que lorsqu'il avait vu que cette cause devenait celle de la république, la *Réforme allemande* opposait à l'état unitaire rêvé à Francfort l'état fédératif, et démontrait que cet état constituait l'unité que souhaitait l'Allemagne. Le libéralisme allemand changeait donc peu à peu non pas de pensée, mais de penchant; il s'éloignait des libéraux de Francfort, parce qu'ils se laissaient duper et entraîner par les républicains, parce qu'ils voulaient une unité trop systématique et trop absolue, parce qu'enfin ils déclaraient que la constitution qu'ils avaient faite était la loi définitive de l'Allemagne. Pour aider à ce mouvement qui se faisait dans l'opinion des libéraux allemands, que fallait-il? Il fallait leur ouvrir une autre voie, qui les menât

au but qu'ils voulaient atteindre; il fallait faire sous une forme plus praticable et plus douce, et sous une forme monarchique, ce que l'assemblée de Francfort avait fait d'une manière à la fois hautaine et chimérique. C'est à ce moment que la Prusse fit connaître son projet de constitution germanique.

La marche que suivait le gouvernement prussien à l'égard de l'Allemagne, en proposant, de concert avec la Saxe et le Hanovre, son projet de constitution germanique, il l'avait déjà suivie à l'égard de la Prusse elle-même. Il avait, au mois de novembre 1847, substitué une constitution octroyée à la constitution que délibérait l'assemblée de Berlin, et il avait dissous cette assemblée. Cette constitution octroyée avait été peu à peu acceptée par le pays. L'exemple ayant paru bon, l'Autriche avait aussi fait la constitution d'Olmütz, qu'elle avait substituée également à la constitution que faisait l'assemblée de Vienne. Le système des chartes octroyées ayant réussi en Prusse et en Autriche, la Prusse cherche à l'appliquer à l'Allemagne, et remarquons qu'elle l'applique avec beaucoup d'habileté et de ménagemens. Ce n'est pas de la hauteur du droit divin que la Prusse octroie sa charte germanique, non, ce n'est qu'un simple projet qu'elle soumet à l'assentiment des états de l'Allemagne, et surtout ce projet ne fera loi que lorsqu'il aura été adopté par une assemblée nationale. Il y a plus, le projet a conservé toutes les dispositions de la constitution de Francfort « qui n'étaient pas incompatibles avec le bien général. » C'est donc évidemment une transaction que la Prusse a proposée. N'ayant pas pu transiger avec l'assemblée de Francfort comme elle a long-temps cherché à le faire, elle transige avec les libéraux de l'Allemagne. Elle essaie « d'assurer à la fois le maintien de tous les états particuliers avec le développement unitaire des intérêts communs et des besoins nationaux. » Comparez cette modération avec la violence démagogique des débris de l'assemblée de Francfort, et voyez de quel côté doivent être les vœux des amis de l'Allemagne.

Le parti libéral allemand semble vouloir se rallier à la transaction proposée par la Prusse. Les modérés de l'assemblée de Francfort, qui avaient cru devoir se retirer de l'assemblée au nombre de soixante-cinq, comme nous l'avons vu plus haut, penchent vers une conciliation. Ils viennent de prendre un rendez-vous à Gotha pour s'entendre sur la marche à suivre, et ils déclarent loyalement « qu'ils ont appris à connaître de nouveau l'opinion publique dans beaucoup de contrées allemandes » Ils ne désavouent pas leurs actes politiques, mais ils avouent franchement qu'ils se sont éclairés. C'est un grand acheminement à la réorganisation du parti libéral allemand sous les auspices de la Prusse.

Il nous reste deux mots à dire sur les obstacles que peut rencontrer la politique prussienne et sur l'attitude que la France doit prendre en face de cette politique.

Nous ne parlons pas des obstacles que la démagogie essaie de créer : ces obstacles-là sont les insurrections et les émeutes, et la force décidera; mais il y a au sein même des gouvernemens à qui la Prusse propose son projet des répugnances et des dissentimens qu'il faut vaincre. La constitution que propose la Prusse paraît encore trop unitaire à quelques états de l'Allemagne; elle ne respecte pas assez l'autonomie et l'indépendance des états qui feront partie de

l'empire allemand. Ainsi, quelques états resteront en dehors de l'empire, et la constitution a l'air de s'en accommoder. L'Autriche ne peut pas faire partie de l'empire; la Bavière ne le veut pas. L'Allemagne se trouvera donc plus que jamais séparée en deux parties, celle du nord et celle du midi; mais celle du nord formera un tout compacte sous la domination de la Prusse, et le plan que quelques publicistes ombrageux attribuaient fort mal à propos à MM. de Gagern et Welker, quand ils offraient à la Prusse la couronne impériale, celui de faire, comme on le disait, une grande Prusse au lieu d'une grande Allemagne, ce plan est en train de s'accomplir; car, dans son projet de constitution, la Prusse a la présidence du collége de princes que dirige l'empire. En voyant cette grandeur prochaine de la Prusse, le vieil esprit de l'Autriche semble s'être réveillé dans l'archiduc Jean. La Prusse semblait avoir en vue de substituer partout une idée ou un pouvoir prussien aux idées et aux pouvoirs germaniques de Francfort. Ainsi, à la place de la constitution de Francfort, sa constitution datée de Berlin; elle voulait de même que l'archiduc Jean résignât ses pouvoirs entre les mains du gouvernement prussien. L'archiduc a résisté; mais qu'est-ce que le pouvoir central que voudrait encore représenter l'archiduc Jean? L'assemblée dont émanait ce pouvoir central est partagée en deux moitiés, dont l'une est à Stuttgard et l'autre à Gotha, l'une au midi et l'autre au nord, avec une plus grande distance encore entre les opinions qu'entre les lieux. La résistance de l'archiduc Jean ne nous étonne pas de la part d'un petit-fils de Marie-Thérèse; cependant ce n'est point cette résistance qui empêchera le succès de la politique prussienne : l'obstacle véritable est en Autriche et en Bavière, et la vieille lutte entre l'Allemagne du nord et l'Allemagne du midi est encore prête à recommencer.

Dans cette lutte, que ferons-nous? Quelle sera, quelle doit être la politique de la France à l'égard de la Prusse?

La Prusse a toujours été la puissance libérale de l'Allemagne, et, à ce titre, elle a toujours été l'alliée de la France. Nous savons bien que, selon les maximes de l'ancienne politique dont nous sommes loin de faire fi, le principal mérite de la Prusse aux yeux de la France, c'était de faire contre-poids à l'Autriche. Devons-nous encore avoir la même politique, si la Prusse devient plus puissante et si le contre-poids arrive à la prépondérance? Il y a ici quelques remarques à faire.

D'abord nous ne devons pas craindre l'unité de l'Allemagne. Si cette unité doit rendre l'Allemagne plus puissante, félicitons-nous que le mur qui nous sépare de la Russie s'épaississe et s'affermisse. Mais cette unité ne peut être qu'une unité morale, civile, commerciale et monétaire; aussitôt qu'elle a voulu devenir une unité politique, l'œuvre a échoué. Nous n'avons donc rien à craindre de toutes les sortes d'unité qui sont possibles en Allemagne, et quant à l'unité politique, elle pourrait nous être dangereuse; mais elle est impossible. L'expérience de Francfort l'a prouvé.

Nous n'avons donc aucune objection contre l'empire et contre la constitution germaniques que propose la Prusse; mais nous ne souhaitons pas que cela aille plus loin. Dans le cercle tracé, nous voyons avec plaisir la Prusse redevenir le noyau du libéralisme allemand et lui prêter la force matérielle, en recevant de lui la force morale. Au moment où le libéralisme allait succomber pour s'être

trop prêté au contact de la démagogie, nous sommes heureux de le voir se relever et recommencer une nouvelle carrière. Pourtant notre prédilection pour la Prusse libérale ne va pas jusqu'à souhaiter que la Bavière, Bade et le Wurtemberg s'absorbent et disparaissent dans la Prusse. Il y a dans la bienveillance que l'ancienne France a toujours témoignée aux états secondaires de l'Allemagne une tradition à conserver et à avouer. Dans l'intérêt de l'indépendance européenne, nous souhaitons que la Prusse soit grande et forte, et nous voyons avec plaisir que pour elle en ce moment le meilleur moyen d'être grande et forte, c'est d'être libérale.

Nous avons dit, et nous ne saurions trop redire, que la Russie n'intervient pas dans les affaires d'Autriche avec l'ardeur militaire que l'on est porté à lui supposer sur sa réputation de colosse. Depuis plusieurs mois, l'intervention nous est annoncée chaque matin comme un fait accompli. Si l'on en croyait les récits de certaines feuilles, deux cent mille hommes auraient, de compte fait, débouché par les défilés les plus étroits et les plus abrupts des Karpathes, suivis d'on ne sait quel nombre de bouches à feu. Comme bien on pense, les Magyars n'auraient pas manqué de s'y trouver par des marches fabuleuses et des prodiges d'ubiquité; les Russes auraient été partout culbutés, écrasés, au point qu'il n'en resterait nulle trace. Aussi a-t-on toutes les peines du monde à rencontrer çà et là le drapeau russe sur le territoire hongrois. C'est l'explication que les Magyars se plaisent à donner de la lenteur avec laquelle s'avance l'armée russe. La vérité est que les Russes n'ont point encore livré d'engagement sérieux, qu'à peine se trouvent-ils aujourd'hui en ligne, et qu'ils n'ont point hâte de s'y mettre. Ce n'est pas sans un effort laborieux et pénible que la Russie tire de son sein les cent cinquante mille hommes qui devraient depuis si long-temps camper sur les bords du Danube, et qui n'y arrivent que par petits corps et pour assister les bras croisés à un échec du nouveau général en chef autrichien Haynau.

Charles XII rejeté à Bender et Napoléon repoussé de Moscou montrent suffisamment, par ces catastrophes de deux grandes fortunes, combien la Russie est solide sur la défensive. Il n'y a peut-être que la révolution, sortant tout armée du sol, qui puisse avoir raison de la Russie chez elle, et la révolution, qui ne demanderait pas mieux sans doute que de lever la tête, a été par prévoyance entièrement désarmée. La Russie n'est donc attaquable que par une guerre qui permettrait à la Pologne de s'armer, de se soulever et de briser le joug de la conquête. Mais que la Russie franchisse sa frontière, elle perd ses avantages; c'est à grand'peine qu'elle a triomphé de la Turquie, en 1828, au moment où cet état, alors chancelant, était en proie aux insurrections, et n'avait pas encore d'armée qui pût remplacer ses janissaires. En 1830, lorsque les gouvernemens absolus projetèrent de former une nouvelle coalition contre la France, la Russie n'offrait que cent quatre-vingt mille hommes, dont le mouvement fut bientôt paralysé par l'insurrection polonaise. L'immensité de l'empire, qui n'est point sans exiger quelque surveillance depuis que les paysans russes entendent

chaque jour parler d'abolition des corvées, la guerre du Caucase conduite plus vigoureusement aujourd'hui et plus directement reliée aux intérêts polonais, enfin la Pologne elle-même, qui n'excita jamais plus d'inquiétudes malgré son désarmement, sont d'assez graves sujets de préoccupation pour que la Russie ne vienne point déployer sur la scène européenne une de ces armées fabuleuses que l'imagination magyare a aperçues et vaincues.

Oui, l'armée russe se sent gênée au dehors, et c'est pourquoi elle n'a nulle hâte de s'engager dans l'entreprise gigantesque de rétablir la fortune des vieux cabinets ébranlés. Pourquoi donc la Russie est-elle redoutable, et pourquoi sommes-nous les premiers à nous plaindre, à nous alarmer de son intervention en Autriche? Parce que, contrairement à l'opinion reçue, si la force matérielle de cette puissance est de beaucoup au-dessous de sa renommée, son influence morale est l'une des plus grandes qu'il y ait dans le monde, et qu'il y a telle circonstance où le czar, avec un mot de libéralisme dans la bouche, peut séduire et entraîner à sa suite toute une race de peuples dont la réunion serait formidable. Quand nous disons que l'empereur de Russie peut associer à ses intérêts des intérêts fort nombreux, nous n'entendons nullement ceux d'une nouvelle sainte-alliance de rois, rendue impossible par la désorganisation de l'Autriche et de la Prusse : nous avons en vue ceux des populations avec lesquelles la Russie a des affinités sous le double aspect de l'ethnographie et de la religion. Le cabinet russe connaît bien ce grand instrument de son ambition : les voyageurs qui ont abordé par quelque côté les pays slaves l'ont vu à l'œuvre, et, bien que le plus sûr moyen de juger imparfaitement la Russie soit de fréquenter le monde officiel de Saint-Pétersbourg, la diplomatie russe, dominée par la force des choses, laisse bien par instans, malgré elle, éclater son secret. On a pu déjà remarquer le mysticisme du manifeste de l'empereur, plein de réticences intelligibles seulement pour les populations slaves. Une indiscrétion habilement calculée a mis en circulation dans les salons diplomatiques de l'Allemagne un document quasi-officiel, qui apporte sur la politique latente du czar, avec de nouvelles considérations mystiques, quelques lumières précieuses et d'une couleur originale. C'est un écrit qui porte le titre de *Mémoire présenté à l'empereur Nicolas depuis la révolution de février, par un Russe, employé supérieur des affaires étrangères*. Un ancien diplomate, M. Paul de Bourgoing, l'a recueilli en Allemagne et lui a donné en France la publicité d'un très petit nombre d'exemplaires. Nous y voyons, pour notre part, le manifeste même du panslavisme moscovite et sa formule, sinon précise et nette, du moins esquissée de manière à être reconnaissable. « La Russie, dit le *Mémoire*, est avant tout l'empire chrétien; le peuple russe est chrétien non-seulement par l'orthodoxie de ses croyances, mais par quelque chose de plus intime encore que la croyance : il l'est par cette faculté de renoncement et de sacrifice qui est comme le fond de sa nature morale. La révolution est avant tout anti-chrétienne. L'esprit anti-chrétien est l'ame de la révolution : c'est là son caractère propre, essentiel. Les formes qu'elle a nécessairement revêtues, les mots d'ordre qu'elle a tour à tour adoptés, tout, jusqu'à ses violences et ses crimes, n'a été qu'accessoire et accidentel; mais ce qui ne l'est pas, c'est le principe anti-chrétien qui l'anime, et c'est lui aussi, il faut bien le dire, qui lui a valu sa terrible puissance. Quiconque ne comprend

pas cela assiste en aveugle depuis soixante ans au spectacle que le monde lui offre. » Sans adopter dans tous ses points ce jugement, on ne le trouvera peut-être point dénué de profondeur, et n'était que M. de Maistre professait une autre opinion sur l'orthodoxie russe, il n'eût point autrement parlé. Au reste, l'auteur du *Mémoire* prévient cette objection, et peu s'en faut qu'il n'accuse hautement l'église latine d'impiété flagrante, d'apostasie honteuse, pour avoir, dans une certaine limite, pactisé avec la révolution. Il n'y a qu'un seul gouvernement, que dis-je? il n'y a qu'un seul homme en Europe qui ait eu l'intelligence de cette situation morale : cet homme, c'est le czar. « C'est, s'écrie le diplomate avec l'accent de la conviction, c'est qu'il y avait heureusement sur le trône de Russie un souverain en qui la pensée russe s'est incarnée, et que, dans l'état actuel du monde, la pensée russe est la seule qui soit placée assez en dehors du milieu révolutionnaire pour pouvoir apprécier sainement les faits qui s'y produisent. »

Après avoir mis la France au ban des peuples civilisés, c'est à l'Allemagne que s'en prend l'écrivain panslaviste. L'Allemagne a non-seulement le malheur d'être tombée dans une profonde anarchie pour avoir embrassé le principe révolutionnaire; elle est coupable, elle est ingrate envers la Russie, qui la sauvée en 1814. L'Allemagne en sera punie, car on reconnaîtra bientôt que la seule chance d'unité sérieuse et praticable pour ce pays dépendait nécessairement du système politique qu'il vient d'abandonner, c'est-à-dire du système russe.

D'ailleurs, des questions plus graves vont surgir, de redoutables complications ne tarderont pas à naître sur toute la frontière de l'Allemagne, et c'est ici que le *Mémoire*, après avoir posé les principes que nous venons d'indiquer, prend sa véritable importance pratique. « On avait oublié, dit-il, qu'au cœur même de cette Allemagne dont on rêve l'unité, il y avait, dans le bassin de la Bohême et dans les pays slaves qui l'entourent, six à sept millions d'hommes pour qui, de génération en génération, depuis des siècles, l'Allemagne n'a pas cessé d'être un seul instant quelque chose de pire qu'un pays étranger pour qui l'Allemand est toujours un ennemi. Tout ce qui reste à la Bohême de vraie vie nationale est dans ses croyances hussites, dans cette protestation toujours vivante de sa nationalité slave opprimée contre l'usurpation de l'église romaine aussi bien que contre la domination allemande. C'est là le lien qui l'unit à tout son passé de lutte et de gloire, et c'est là aussi le chaînon qui pourra rattacher un jour les Tchèques de la Bohême à leurs frères d'Orient. On ne saurait assez insister sur ce point, car ce sont précisément ces réminiscences sympathiques de l'église d'Orient, ce sont ces retours vers la vieille foi dont le hussitisme, dans son temps, n'a été qu'une expression imparfaite et défigurée, qui établissent une différence profonde entre la Pologne et la Bohême, entre la Bohême ne subissant que malgré elle le joug de la communauté occidentale et cette Pologne factieusement catholique, séide fanatique de l'Occident et toujours traître vis-à-vis des siens. » Telle est la thèse soutenue en effet par les panslavistes en matière religieuse. Pour eux, l'église orientale, l'esprit oriental, sont les véritables traditions nationales des peuples slaves. Les premiers essais de leur civilisation, leur avenir, toute leur vie morale, seraient dans le christianisme d'Orient, dont la Russie est le sanctuaire, et le czar le pontife.

Le grand reproche de la propagande russe aux Polonais, aux Croates, aux Dalmates et aux Illyriens, c'est le christianisme latin, c'est l'esprit occidental auquel ils sont liés par leur histoire et par leurs goûts. En revanche, avec quelle tendresse l'écrivain russe ne parle-t-il pas des Slaves orthodoxes de la frontière autrichienne et de la Turquie! Nous ne résisterons point au plaisir d'une dernière citation, qui nous semble mieux encore qu'aucune autre donner le vrai sens de l'intervention russe en Autriche : « Sur toute cette frontière militaire, composée aux trois quarts de Serbes orthodoxes, il n'y a pas une cabane de colon, au dire même des voyageurs autrichiens, où, à côté du portrait de l'empereur d'Autriche, l'on ne découvre le portrait d'un autre empereur que ces races fidèles s'obstinent à considérer comme le seul légitime. D'ailleurs, pourquoi le dissimuler? il est peu probable que toutes ces secousses de tremblement de terre qui bouleversent l'Occident s'arrêtent au seuil des pays d'Orient, et comment pourrait-il se faire que dans cette guerre à outrance, dans cette croisade d'impiété que la révolution, déjà maîtresse des trois quarts de l'Europe occidentale, prépare à la Russie, comment pourrait-il se faire que l'Orient chrétien, l'Orient slave et orthodoxe, lui dont la vie est indissolublement liée à la nôtre, ne se trouvât pas entraîné dans la lutte à notre suite? Et c'est peut-être même par lui que la guerre commencera, car il est à prévoir que toutes ces propagandes qui le travaillent déjà, propagande catholique, propagande révolutionnaire, toutes opposées entre elles, mais réunies dans un sentiment de haine commune contre la Russie, vont maintenant se mettre à l'œuvre avec plus d'ardeur que jamais. On peut être certain qu'elles ne reculeront devant rien pour arriver à leurs fins. Et quel serait, juste ciel! le sort de toutes ces populations, chrétiennes comme nous, si, en butte, comme elles le sont déjà, à toutes ces influences abominables, la seule autorité qu'elles invoquent dans leurs prières venait à leur faire défaut en un pareil moment! En un mot, quelle ne serait pas l'horrible confusion où tomberaient ces pays d'Orient aux prises avec la révolution, si le légitime souverain, si l'empereur orthodoxe d'Orient tardait encore long-temps à y apparaître!.... » Quoi de plus clair? Dans la situation mille fois regrettable que l'oppression magyare et l'imprudence du cabinet allemand de Vienne ont faite aux Slaves de Bohème et de Hongrie, l'empereur intervient pour prêter aide et secours à des frères slaves, à des co-religionnaires. Il se présente à eux, non point comme le champion du pouvoir absolu, mais comme le protecteur naturel du principe slave en Autriche, fort heureux que ce principe n'ait pas pu se constituer sans son concours, et fort attentif, par ses lenteurs mêmes, à faire sentir aux Serbes, aux Croates, aux Tchèques, tout le prix de l'appui qu'il leur apporte.

Voilà le péril que craignaient par-dessus tout autre ceux qui voulaient une Autriche constitutionnelle et fédérale, où les Slaves, se suffisant à eux-mêmes, loin de voir dans l'empereur de Russie un allié nécessaire, l'eussent redouté naturellement comme un ennemi. Voilà ce que les libéraux de France n'ont jamais su comprendre, les yeux toujours offusqués par la question d'Italie et les déclamations des Magyars. Le véritable intérêt diplomatique de la France était à Constantinople et à Vienne, où nous devions, s'il eût été nécessaire, sacrifier un peu de l'impatience de nos instincts démocratiques à ce grand calcul de

l'équilibre européen mis aujourd'hui en danger par la propagande russe. Oui, le premier intérêt de la France, c'était beaucoup moins de faire éclore des démocraties et des nationalités en serre-chaude que d'écarter, de refouler loin de l'Occident l'action de la Russie. On le pouvait diplomatiquement; on ne l'a pas voulu. On a donc livré l'Autriche et la Turquie aux Russes; on leur a jeté une partie des populations slaves dans les bras. C'est pourquoi nous disons que l'on a armé la Russie d'une grande force morale, et c'est pourquoi, sans nous soucier beaucoup de son armée, qui n'est pas aussi redoutable que l'on aime à le dire, nous craignons l'extension de son influence, infiniment plus active et plus puissante qu'on ne le veut croire.

L'Angleterre ne se ressent point à l'intérieur de l'émotion produite en Europe par l'esprit révolutionnaire. Les doctrines des whigs ont pu être quelquefois en contradiction avec celles des tories sur la nécessité de réformer telle ou telle partie de la constitution; elles ont bien rarement différé sur le principe historique de cette constitution, et aujourd'hui les whigs, les auteurs de la réforme parlementaire de 1832, ne sont pas beaucoup moins empressés que les tories à repousser toute proposition qui aurait pour but de développer cette réforme. La chambre des communes en a récemment donné la preuve à M. Hume. M. Hume demandait 1° l'extension de la franchise électorale, 2° le secret du vote, 3° la triennalité du parlement, 4° une répartition plus équitable dans le nombre des représentans de chaque comté. Il s'est trouvé 82 voix seulement contre 268 pour appuyer cette motion. Ce vote laisse peu d'espoir à quiconque voudrait présentement se faire le patron d'une réforme politique. Non, les idées abstraites, les innovations d'après l'idéal ne sont point la préoccupation de l'Angleterre. Au temps de sa jeunesse, M. Guizot comparait, avec beaucoup de raison, l'Angleterre « à l'aigle qui, les ailes ployées, bâtit, répare, embellit son aire, et néglige de reprendre son vol vers les régions du soleil. » Mais si l'Angleterre n'a point comme nous la prétention de s'être élevée à la contemplation des vérités éternelles et d'avoir renouvelé la tentative de Prométhée pour apporter à l'humanité le feu, la lumière, la vie, la vraie liberté, ce grand pays possède en revanche un sentiment précieux qui nous manque depuis tant d'années, le sentiment de la légalité, le sentiment politique, le dévouement, l'esprit de sacrifice. C'est par ces vertus, au contact desquelles se forment les hommes d'état, que la constitution anglaise, si défectueuse, si injuste soit-elle en tant de points, peut suffire encore à tempérer les exigences politiques du parti radical et à bien gouverner. Or, la meilleure constitution, dit lord John Russell combattant la motion de M. Hume, c'est celle qui peut assurer au pays le meilleur gouvernement.

En réalité, les préoccupations du cabinet whig sont plutôt administratives que politiques. Questions de marine, questions de chemins de fer, questions d'impôts, question éternelle du paupérisme : tel est l'objet principal des débats du parlement. Les questions coloniales ont aussi pris, depuis quelques mois, une grande extension. Après des vicissitudes militaires qui avaient motivé le rappel du vieux général en chef de l'armée des Indes, lord Gough, au profit de celui que l'on est convenu d'appeler le héros du Scinde, sir Charles Napier, le protégé du duc de Wellington, la victoire est revenue sous les drapeaux de lord Gough, et le nouveau général en chef en a pu apprendre en chemin la

nouvelle. Cette affaire de ménage disparaît devant l'importance de l'événement : le royaume du Pandjab, objet de tant de convoitise, a été mis, par la défaite des Sykhs, aux mains de l'Angleterre, et elle prétend bien le dominer de fait et de droit, comme elle le dominait déjà par son influence. Le souverain du Pandjab est officiellement exproprié, et l'annexion de ce royaume aux possessions anglaises est proclamée. Les frontières de l'empire britannique en Asie sont donc portées à l'occident jusqu'à l'Indus. Les Afghans eux-mêmes, frappés de découragement à la vue de ce désastre des Sykhs, se sont repliés sur le Caboul, ayant eu pour toute fortune l'avantage de trouver le chemin libre dans leur retraite. Le gain est donc immense, quant à présent, pour l'Angleterre, puisqu'en lui donnant un vaste et riche territoire, la bataille de Goudjerat semble lui assurer la paix du côté des populations qui étaient encore capables de l'inquiéter.

Sur d'autres points de l'empire, les événemens ont moins d'éclat, sans manquer pourtant de gravité. Le mouvement libéral a pris une certaine vigueur dans quelques-unes des colonies, à la Guyane et dans l'Australie, que l'on songe à doter d'une constitution locale et de municipalités.

Au Canada, la rivalité des races, qui tant de fois a été un sujet de discorde, s'est de nouveau envenimée et a amené à la fin d'avril de la part des loyalistes, ou, si l'on veut, des Anglais, un soulèvement que la prudence et la fermeté du gouverneur, lord Elgin, n'ont point encore entièrement paralysé. Sur le premier moment, l'alarme a été grande, le pouvoir législatif a dû subir une sorte de 15 mai, le parlement a été incendié, les insurgés se sont vus quelque temps maîtres du terrain. La force publique a fini par reprendre le dessus; mais, en cessant d'être violente, l'agitation est devenue constitutionnelle, et paraît devoir se prolonger. Le prétexte de tout ce bruit du parti anglais, c'est justement le vote d'une indemnité en faveur de ceux, pour la plupart Français, qui ont souffert de l'insurrection de 1839. Bien que la majorité du pouvoir législatif appartienne au parti anglais, puisque d'après les chiffres officiels le tiers à peine de la population est français, et que l'égalité des priviléges donne ainsi la prépondérance constitutionnelle à la race anglaise, le bill voté avait reçu la sanction de lord Elgin. Les factieux se sont soulevés au nom de la métropole, comme si ses intérêts eussent été sacrifiés au parti français. Le gouverneur n'en a pas moins tenu bon. Le ministère ne pouvait point le rappeler sans donner raison aux factieux contre les pouvoirs constitutionnels qui ont équitablement et légalement voté l'indemnité. Lord Elgin demeure donc à son poste pour faire respecter la loi. Tout en félicitant le gouvernement anglais de l'impartialité avec laquelle il appuie une politique équitable, on doit reconnaître que la rivalité des races au Canada est une vieille querelle qui ne finira pas de si tôt.

La Grande-Bretagne n'est point seulement la métropole de vastes colonies, elle exerce aussi en d'autres lieux cette sorte de suzeraineté que l'on appelle en droit des gens protectorat, pouvoir difficile à définir et susceptible de se prêter à tous les abus. Telle est la situation faite à l'Angleterre, à l'égard des îles Ioniennes, par les traités de 1815. La propension naturelle et fatale du protectorat est de se transformer en domination réelle, en pleine souveraineté, de telle fa-

çon que protéger équivaut la plupart du temps à humilier; à tenir l'état protégé dans une condition d'impuissance absolue Vainement les traités auront stipulé de belles garanties, vainement le suzerain aura joint les promesses aux conventions écrites : tout droit qui n'est point appuyé sur la force risque bien d'être un droit illusoire, et dans cette circonstance plus qu'en toute autre. Les îles Ioniennes, en passant sous le protectorat de l'Angleterre, avaient semblé à la hauteur du gouvernement const tutionnel. La vie municipale ancienne et en quelque sorte innée dans cette race hellénique, les rapports directs et suivis des îles avec la civilisation de l'Occident, les préparaient à l'exercice des libertés constitutionnelles. En leur imposant son protectorat, l'Angleterre leur octroya donc une législation politique; mais c'était une de ces constitutions habilement combinées qui, de la liberté, ne donnent que l'ombre. Point de liberté de la presse, point de liberté électorale. Le sentiment démocratique, excité par le voisinage de la Grèce émancipée, le sentiment national développé peu à peu au contact de toutes les idées qui tendent depuis plusieurs années à l'exalter, ont fini par arracher aux Ioniens des paroles de mécontentement. Ils demandaient non point à secouer le poids gênant du protectorat, mais à participer du moins aux avantages constitutionnels de la puissance protectrice. Une supplique très sensée et très vive, écrite par un jeune avocat de Corfou, M Zambelli, et adressée au comte Grey, avait formulé, dès l'année dernière, les griefs et les vœux de la population ionienne. Le gouvernement a fini par accorder la liberté de la presse. Le pays n'a point tardé à en user : sous le titre significatif de *Patris*, Corfou a vu naître un journal d'opposition nationale en grec et en français, dont le principal but est aujourd'hui la liberté électorale. Cette dernière liberté ne saurait maintenant se faire long-temps attendre. Il ne faut pas se dissimuler toutefois qu'en accordant de nouvelles franchises aux îles Ioniennes, on leur donne des moyens de développement dont, avec l'ardeur propre à leur race et leur patriotisme hellénique, elles ne manqueront pas de profiter. Elles voudront à bon droit s'associer de plus près à la civilisation naissante et aux destinées politiques du royaume de Grèce, et, si la Grèce prenait plus de force, cela pourrait un jour devenir une grosse question pour l'Angleterre. En attendant, cette grande puissance, tranquille au dedans, malgré la misère des peuples, par la force merveilleuse de ses traditions et de son esprit public, forte au dehors et influente par l'activité, le bon sens, la résolution de sa diplomatie, assiste, sinon avec beaucoup de franchise, au moins sans faiblesse, au spectacle de l'universelle agitation de l'Europe.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — AVRIL. — MAI. — JUIN 1849.

LES SQUATTERS, Souvenirs d'un Émigrant. — Première partie, par M. Gabriel Ferry. 5

DU PEUPLE ET DE LA POÉSIE. — La Semaine d'un Fils, de Jasmin, par M. Charles de Mazade. 43

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, de M. Thiers, par M. Loève-Veimars. 59

DU DEVELOPPEMENT HISTORIQUE DE LA LOGIQUE, par M. É. Littré. 79

LES RÉCITS DE LA MUSE POPULAIRE. — La Fileuse, par M. É. Souvestre. 102

LITTÉRATURE AMÉRICAINE. — Évangeline, histoire acadienne de R. W. Longfellow, par M. Philarète Chasles. 134

SIX MOIS D'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE EN ITALIE. — Les Chefs du parti républicain et les Publicistes du parti modéré a Rome, Florence et Turin, par M. L. Geofroy. 146

REVUE LITTÉRAIRE. — Les Livres et les Théatres, par M. A. de Pontmartin. 166

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 175

LES ÉTATS D'ORLÉANS. — Première partie, par M. L. Vitet. 189

LES SQUATTERS. — Souvenirs d'un Émigrant. — Dernière partie, par M. Gabriel Ferry. 252

THOMAS CARLYLE, SA VIE ET SES ÉCRITS, par M É. Montégut. . . . 278

DES DEVOIRS ET DE LA DÉFENSE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DEPUIS FÉVRIER, par M. Eugène Forcade. 315

POÉSIES. — Variations sur le Carnaval de Venise, par M. Th. Gautier. . 339

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 343

LA MÉDIATION ANGLO-FRANÇAISE A PALERME, LETTRES DE SICILE. . 353

DE L'ÉPOPÉE CHRÉTIENNE JUSQU'A KLOPSTOCK. — De l'Usage du merveilleux chretien, par M. Saint-Marc Girardin. 365

LES ÉTATS D'ORLÉANS. — Deuxième partie, par M. L. Vitet. 382

DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE DEPUIS 1830. — Affaires d'Italie jusqu'en fevrier 1848, par M. O. D'Haussonville. . . . 451

PEINTURE MONUMENTALE. — Les Travaux de M. H. Flandrin a l'église Saint-Paul de Nîmes, par M. Saint-René Taillandier. 490

ADRIENNE LECOUVREUR, drame de MM. E. Scribe et Legouvé, par M. Gustave Planche. 500
LE PROPHÈTE, de M. Meyerbeer, par M. P. Scudo. 512
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 525

LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINE. — Voyages réels et fantastiques d'Hermann Melville, par M. Philarète Chasles. 541
DE LA CRITIQUE ET DE LA DESTINÉE DES OUVRAGES CONTEMPORAINS. — *Cours de Littérature dramatique*, de M. Saint-Marc Girardin, par M. D. Nisard. 571
LES ÉTATS D'ORLÉANS. — Dernière partie, par M. L. Vitet. 585
DE L'HISTOIRE PAR LA CARICATURE (*England under the house of Hanover, illustrated from the caricatures and satires of the day*). — Première partie, par M. John Lemoinne. 648
LA CAMPAGNE DU PIÉMONT EN 1849, par M. de Dino. 663
AFFAIRES DU DANEMARK. — La Question de Droit et la Guerre. . . . 687
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 698

POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — LII. — Chènedollé. — Première partie, par M. Sainte-Beuve. 717
UN MOT SUR LE 24 FÉVRIER, à propos du livre *la Société et les Gouvernemens de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe*, par M. Alexis de Saint-Priest. 774
HISTOIRE DU PARLEMENT DE FRANCFORT. — Première partie, par M. Saint-René Taillandier. 792
L'ESPAGNE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. — I. — Situation extérieure, par M. Gustave d'Alaux. 823
DE L'HISTOIRE ANCIENNE DE LA GRÈCE (*History of Greece*, by G. Grote), par M. Prosper Mérimée. 846
DES ÉLECTIONS ET DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. 857
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 867
ESQUISSES NORMANDES. — LE MOULIN. 882

LA TRANSYLVANIE DEPUIS LA FIN DU XVIIe SIÈCLE JUSQU'EN 1849. — I. — Rapports de la Transylvanie avec la France et sa réunion a l'Autriche, par M. E. de Langsdorff. 885
POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — LII. — Chènedollé. — Dernière partie, par M. SAINTE-BEUVE. 917
UN POÈTE ÉPIQUE MODERNE ANGLAIS. — Le Roi Arthur et les derniers ouvrages de sir E. Bulwer, par M. Milsand. 956
L'INDUSTRIE FRANÇAISE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER, par M. Audiganne. 979
UNE EXPÉDITION AMÉRICAINE DANS LES DÉSERTS DU NOUVEAU-MEXIQUE, par M. G. Ferry. 1007
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1037

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8384